

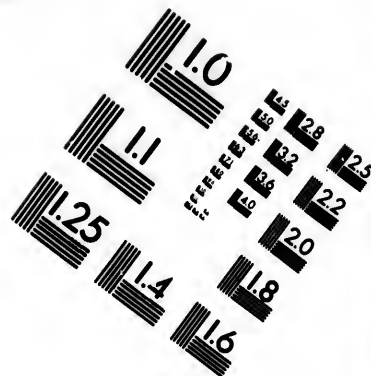
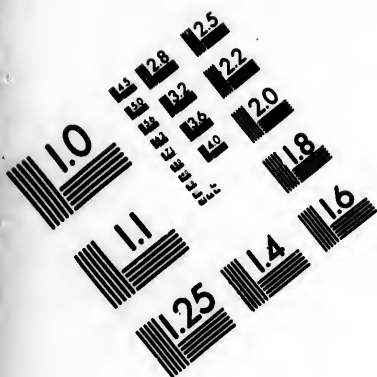
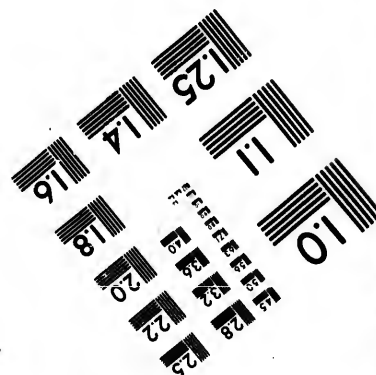
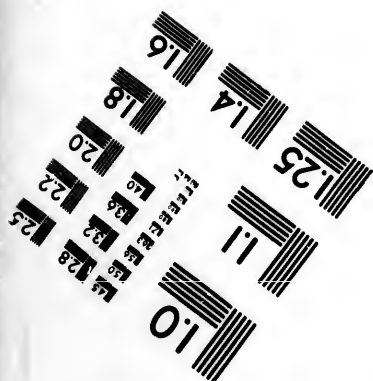
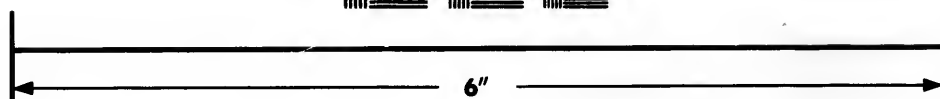
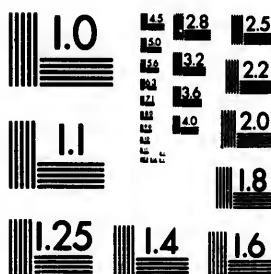


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☒ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☒ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☒ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

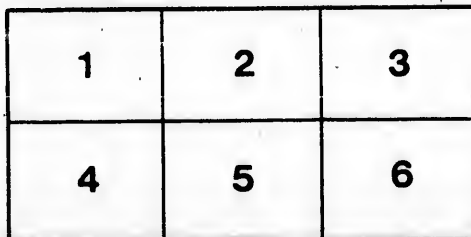
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\longrightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

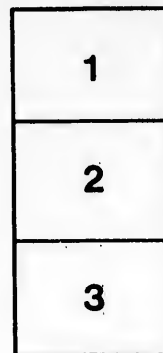
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\longrightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



HISTOIRE
UNIVERSELLE

L'auteur et les éditeurs se réservent le droit de reproduction
et de traduction.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

232 B

HISTOIRE UNIVERSELLE

PAR

CÉSAR CANTU

TRADUITE

PAR EUGÈNE AROUX

ANCIEN DÉPUTÉ

ET PIERSILVESTRO LEOPARDI

REVUE PAR

MM. AMÉDÉE RENÉE, BAUDRY, CHOPIN, DEHÈQUE, DELATRE
LACOMBE ET NOEL DES VERGERS



TROISIÈME ÉDITION.

ENTIÈREMENT REFONDUE PAR L'AUTEUR

revue et traduite

D'APRÈS LA HUITIÈME ET DERNIÈRE ÉDITION ITALIENNE

PAR M. LACOMBE

SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

TOME SEIZIÈME



A PARIS

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 50

M DCCC LXII

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

UNIVERSITY

CECILIA

PARADE

THIRTIETH EDITION

PARADE

THIRTIETH EDITION

PARADE

THIRTIETH EDITION

PARADE

THIRTIETH EDITION

HISTOIRE UNIVERSELLE.

LIVRE XVI.

SEIZIÈME ÉPOQUE.

SOMMAIRE.

Coup d'œil général. — France, Louis XIII et Richelieu. — Régence, Mazarin, la Fronde. — Administration de Louis XIV, Colbert, économie politique. — Guerre, la Hollande. — Nouvelles guerres, bombardements, paix de Ryswick. — Le roi, la cour et la société. — Éloquence sacrée et politique, Bossuet et Fénelon, le quietisme. — Démêlés avec la cour de Rome. — Révocation de l'édit de Nantes. — Jansénisme. — Controverse chrétienne. — Langue et littérature françaises. — Langues mortes, critique. — Théâtre. — Angleterre, Charles I^{er}. — République anglaise. — Restauration anglaise. — Guillaume III, Anne. — Littérature anglaise. — Allemagne. — Turcs. — Hongrie et Transylvanie. — Espagne et Portugal. — Succession d'Espagne. — Fin de Louis XIV. — Scandinavie. — Pologne. — Russie. — Pierre le Grand et Charles XII. — Italie, domination espagnole, Venise, conjuration de Bedmar. — Savoie, Valtelline, Gènes, succession de Mantoue, peste. — Masaniello. — État romain. — Influence de Louis XIV. — Messine, Gènes, Barbets, succession d'Espagne. — Toscane. — Littérature italienne. — Beaux-arts. — Philosophie. — Sciences sociales. — Sciences historiques. — Sciences naturelles et mathématiques. — Épilogue.

CHAPITRE PREMIER.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

La guerre de Trente ans peut être considérée comme une guerre civile européenne, d'où naquit un nouveau système de politique et de droit international. Le parti catholique, au lieu d'en sortir triomphant, vit un culte différent s'élever à côté du sien, les deux puissances qui étaient ses principaux appuis notablement affaiblies, et la suprématie pontificale réduite, sous le rapport temporel, à n'être presque plus qu'un thème à discussions entre docteurs.

Dans la science, comme dans la politique, les idées matérielles remplaçaient les opinions religieuses. Cependant les esprits ne s'étaient pas calmés au point d'admettre la tolérance; nous verrons encore des persécutions surgir et le sang couler au nom de la religion parmi les catholiques comme parmi les protestants, parce que toujours le parti qui a éprouvé de grandes craintes a de grandes vengeances à exercer.

La paix de Westphalie empêcha l'Autriche, dont l'ambition démesurée avait compromis l'indépendance européenne et suscité une réaction énergique, de réunir toute l'Allemagne dans la foi catholique : elle créa la Prusse pour lui faire contre-poids, et lui enleva, avec l'Alsace, la faculté de tenir sous sa dépendance les princes de Lorraine et les autres seigneurs des rives du Rhin ; elle reconnut l'indépendance de deux puissances, ses antiques vassales, et lui contesta la suprématie en Allemagne. Il ne lui resta plus alors qu'à subjuguier ses propres sujets et à grandir sa famille :

Tandis que cette paix consolidait l'unité nationale des autres pays, celle de l'Allemagne restait morcelée en souverainetés particulières; le pouvoir monarchique succombait sous les coups des grands vassaux, qui, devenus princes indépendants, exerçaient une autorité d'autant plus arbitraire qu'ils n'étaient point refrénés, et souvent s'alliaient entre eux pour mieux opprimer leurs sujets. L'organisation donnée à l'Empire offrait en petit un modèle du nouveau droit politique : en effet, les devoirs de chaque prince avaient été définis et assurés; la diète, embryon des représentations nationales, organisée; les rapports de chaque État avec les autres et avec ses propres membres, rendus clairs et stables; la suprématie territoriale, garantie à chaque souverain; les ecclésiastiques, soumis à la puissance politique; les proscriptions arbitraires, interdites à l'empereur; la liberté de conscience, reconnue en droit et en fait; l'exercice public du culte, autorisé pour ceux qui l'avaient déjà, et son exercice particulier pour tous. Il y eut égalité civile entre les diverses communions. La liberté politique ne fut plus un privilège, mais un principe; la propriété privée resta garantie par l'amnistie; la propriété politique fut attestée par des indemnités et des restitutions, enfin chaque État put contracter des alliances, et tous, réciproquement, étaient tenus de ramener au devoir ceux qui contreviendraient au pacte général.

Telles étaient les dispositions arrêtées; mais ce mécanisme compliqué retardait la marche d'une nation déjà très-lente à se mou-

voir; s'il importait aux petits États que l'empereur eût un contre-poids, c'était susciter des jalousies et des perturbations sans fin que d'appeler à ce rôle la Suède et la France.

L'Espagne ne pouvait suffire à soumettre le Portugal révolté, et se voyait contrainte de recourir aux Provinces-Unies, rebelles elles-mêmes à son autorité.

Dans cette contrée, le pouvoir souverain, après avoir duré quelque temps, succomba devant la petite noblesse et les communes, et une oligarchie fédérative s'éleva sur ses ruines. Les gens prudents étaient d'avis de rester étrangers aux démêlés du continent, de se rendre forts sur mer et de tirer parti du commerce. L'importance commerciale augmentait en effet, et la paix de Westphalie l'affranchit d'entraves gênantes; car, bien qu'il n'y fût pas question de la navigation maritime, on pouvait lui appliquer les dispositions relatives à celle du Rhin. Mais, si les peuples se faisaient la guerre pour les territoires alors que toute richesse dépendait du sol, une fois que le commerce fut reconnu comme offrant autant et plus d'avantage, il devint aussi une cause d'inimitié entre les diverses nations.

L'Italie ne comptait pour rien ou presque rien depuis que le saint-siège avait perdu tant de nations. Naples et le Milanais, provinces misérables, osaient à peine pousser quelques cris de temps à autre pour demander du pain; Venise, qui avait perdu le sceptre des mers, s'efforçait de repousser les Ottomans; Gènes se débattait au milieu de ses propres discordes et de l'avidité de ses voisins; la Savoie, contrée importante par sa position entre la France et l'Autriche, voyait diminuer ses possessions, en partie occupées par les Suisses, en partie cédées aux Français, qui pouvaient à leur gré pénétrer au cœur du pays.

Les Suisses, exempts de guerres pour leur propre compte, combattaient dans toutes celles des autres États, mais surtout au service de la France par jalousie contre leurs anciens dominateurs. La France avait encore pour alliée la Suède, qui s'était assuré un rang imposant dans le corps germanique par l'acquisition de Brême, de Werden, de la Poméranie, des Deux-Ponts, et en se faisant considérer comme garante du traité de Westphalie.

Tout semblait donc disposé pour l'agrandissement de la France, qui tenait dans ses mains les clefs de l'Italie avec Cuneo et Pignerol, celles de l'Allemagne et des Pays-Bas avec les forteresses d'Alsace et de Lorraine, et qui menaçait l'Angleterre des ports de Dunkerque et de Mardick. Affranchie de ses guerres civiles et désabusée de ses expéditions désastreuses en Italie,

grandie dans l'opinion par le traité de Westphalie et devenue la sauvegarde des franchises allemandes, elle améliorait ses finances et affermissait l'autorité royale. Vainqueurs dans leur lutte d'abord contre les grands vassaux, puis contre la noblesse, et enfin contre la magistrature, les monarques français ne se contentèrent pas de renfermer l'opposition dans des limites fixes; ils la subjuguèrent, et restèrent despotes.

En Angleterre, au contraire, le pouvoir était partagé entre le prince et l'aristocratie, intéressés l'un et l'autre à la prospérité commune; néanmoins, pour que le partage devint égal, il fallut passer à travers deux révolutions déjà préparées par la réforme, mais réprimées par l'énergie des monarques précédents.

En Danemark, le pouvoir royal se consolidait; en Suède, il se convertissait en un absolutisme qui bientôt fit place à une constitution vicieuse. Un mode d'élections déplorable livrait la Pologne aux discordes et à l'anarchie, tandis qu'elle était menacée par les Turcs et les Russes. La Livonie mettait les Scandinaves en contact avec ces derniers, qui cessèrent dès lors d'appartenir à l'Asie; les combinaisons de la politique européenne embrassèrent désormais le Nord et l'Orient.

Ces contrées, qui n'avaient point eu à traverser la féodalité, manquaient des institutions qu'elle avait engendrées. Dans la Scandinavie, les classes supérieures devinrent un ordre de l'État; en Suède, les autres classes furent représentées dans des ordres distincts; en Russie, les grands jouissaient du domaine civil dans leurs terres, mais non du domaine politique; ils avaient des droits personnels, mais non la suzeraineté féodale. On ne sent dans ce pays ni dans le reste du Nord l'influence des légistes, qui, née ailleurs de la connaissance du droit romain, tendait à substituer la forme scientifique à la forme spontanée, à concentrer sur une autorité unique les pouvoirs féodaux et les législations particulières, à opérer la fusion des éléments sociaux dans un droit commun.

Chez les musulmans, où un code divin est la base d'un gouvernement populaire, le pouvoir législatif et l'autorité judiciaire ne sont point dépendants du souverain, mais tirent leur force du livre saint: grands et petits étaient égaux en droits; les successions se partageaient également, et aucun lien ne rattachait l'individu au sol; mais cette autorité absolue sur la vie et les biens des sujets, qui n'était pas même tempérée par l'opinion, avait les plus déplorables conséquences.

Dans les siècles précédents, les limites mal définies de la puis-

sance impériale et de l'autorité pontificale avaient causé des discussions et nui à la dignité des deux pouvoirs. Pendant le règne de la féodalité, les rapports de vasselage ne dépendaient pas de la volonté des peuples ou des intérêts de leur avenir; bien plus, la possession du sol étant liée au droit des personnes, un mariage, une succession, changeaient les rapports les plus intimes. Les provinces, arrachées à leur centre naturel, étaient dévolues à des étrangers, et la nationalité sacrifiée à des prescriptions arbitraires.

Les pontifes avaient réussi à préserver l'Europe des musulmans, à sauvegarder la dignité du mariage contre l'incontinence des princes, la discipline ecclésiastique contre le contact envahisseur de la puissance baroniale; en s'interposant entre les princes et les peuples, ils avaient protégé la justice, prévenu la guerre quelquefois, et toujours ils l'avaient rendue plus douce. Mais ils ne purent déterminer les rapports d'État à État, toute stabilité étant incompatible avec la féodalité et les mœurs de siècles entièrement guerriers.

Les découvertes de vérités et de contrées qui, en détachant l'homme de ses habitudes, le détachaient de ses idées; l'étude de l'antiquité, dont la splendeur faisait paraître le présent décoloré; une littérature tirée de sources autres que celle du christianisme, et le droit romain, qui discréditait les institutions nationales et historiques, contribuèrent à renverser du premier rang les idées religieuses. Jusqu'à Charles-Quint, il avait continué de régner un droit public catholique, résultant des décisions des pontifes, des conciles et des assemblées nationales; il fut remplacé désormais par une politique sans symbolisme et toute d'habileté pratique, avec l'incertitude dans les croyances et la morale, cause active de corruption et ruine de l'unité.

La réforme religieuse amena donc une réforme politique, et le caractère du siècle où nous entrons est le changement du droit public, qui se règle sur des conventions arbitraires. Ce n'est plus l'idée d'un droit inhérent à chaque nationalité, et aussi inviolable que celui en vertu duquel chaque famille ou chaque individu pourvoit à ses intérêts; mais on suppose que les États restent immobiles, qu'ils s'arrangent en raison de l'égalité de leurs forces, et que l'équilibre est une garantie pour les faibles.

Ce système avait déjà été mis en pratique, surtout en Italie: mais il conservait quelque chose au-dessus de lui, l'empire avec la consécration de l'Église. Une pareille supériorité, qui était de sentiment plus que de fait, parut blesser l'indépendance à la-

quelle aspiraient les rois ; leurs efforts communs , au dedans comme au dehors , tendirent à la détruire partout sous prétexte de religion. La guerre continuelle qui en fut la suite produisit des accords multipliés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; on voulut donner un appui aux faibles contre les forts , et l'on subordonna le principe religieux au principe politique , au point de faire de la France la protectrice des protestants ; c'est ainsi que naquit le principe de l'équilibre matériel , qui subsista jusqu'à la révolution française.

Cet équilibre ne se fonde pas sur le droit , mais sur le fait , car il considère comme juste ce qui existe ; il ne se réfère pas à un principe absolu et éternel , mais cherche à empêcher qu'une puissance n'acquière des forces excessives ; il diffère donc essentiellement du système politique qui a pour but de se maintenir en possession d'un droit généralement reconnu , en respectant celui des autres. Celui-ci cherche la paix , l'autre se tient continuellement prêt à l'attaque , ne se fonde pas sur les consciences , et ne se met point sous la garde de Dieu ; s'occupant de successions , de liens de famille , il donna au droit public les formes du droit civil , fit des diplomates des espèces d'avocats , et coûta autant de guerres qu'il était destiné à en prévenir (1).

Cette tradition coutumière qui partout précède la loi positive dans le droit civil , le droit public et le droit des gens , avait servi jusque-là de règle ; elle établissait des usages arbitraires et souvent barbares ; mais la religion était là pour les corriger , et plaçait une puissance morale pour contre-poids à la puissance matérielle. L'unité une fois brisée , l'opposition des intérêts imposa l'obligation de les concilier , et les principes juridiques furent appliqués aux rapports entre les États , pour en constituer un droit des gens conventionnel.

Les doctes , devenus une puissance , s'ingénierent à lui trouver un fondement dans l'érudition plutôt que dans les circonstances particulières du temps et dans l'histoire ; ce n'en fut pas moins une honte de violer les règles qu'ils avaient proclamées. La science d'État devint aussi rationnelle , et s'identifia même avec le droit naturel sous la plume des révolutionnaires anglais et des philosophes du dix-huitième siècle , qui proclamèrent la souveraineté des masses.

(1) Richelieu disait : *Il faut négocier sans cesse de près et de loin*, et c'est pourquoi il établit partout des ambassadeurs à demeure. Mais Rome en avait dès le quatorzième et le quinzième siècle , et Florence également ; ce qui fait dire à Segni, *Storie fior.*, livre 1^{er} : *La ville résolut d'avoir avec cet État (Sienne) des relations amicales , et c'est pour cela qu'elle y entretint un ambassadeur.* »

Après avoir décrit cette époque, nous demanderons quelles injustices a prévenues ce système d'équilibre si vanté, quelle idée utile ou heureuse il a léguée à la postérité. Nous le verrons, au contraire, bouleversé et rétabli par les armes. L'apparition imprévue d'un grand homme, comme Charles XII, Frédéric II ou Napoléon, suffit pour l'anéantir. On ne tint compte ni du mouvement naturel des nations, ni de leurs progrès, et l'union reposa sur les armes et l'antagonisme, à tel point qu'on inventa la paix armée. Une injustice fut-elle commise par une nation, les autres se dirent contraintes à l'imiter, afin de ne pas déranger l'équilibre ; tout ce qui pouvait le troubler attirait l'attention de chacun, et fournissait un prétexte d'intervention, de guerres, d'alliances, de médiations ; l'égoïsme s'en prévalait souvent, et le fort décidait comment il fallait entendre l'équilibre. Les traités de paix n'étaient pas dictés par le vainqueur, mais par la volonté commune de plusieurs États, et personne ne pouvait regarder une acquisition comme assurée si tous ou le plus grand ne l'avait point approuvée. Les peuples furent partagés, comptés, échangés comme des troupeaux, sans souci des affections, des désirs, de la nationalité. Lorsque le droit héréditaire des princes fut l'unique lien parmi les populations, elles se trouvèrent assimilées à des choses, et devinrent la propriété des maisons royales ; les principes du droit des gens furent invoqués et violés tour à tour selon l'intérêt, et d'autant plus honteusement qu'ils avaient été proclamés plus haut. Au moment où les philosophes prêchaient d'un ton élevé la souveraineté du peuple, les rois consommèrent en pleine paix le partage d'un royaume : exemple d'une violation flagrante du droit des gens, qui fut suivie d'une foule d'autres.

C'étaient des conséquences inévitables, et, si elles ne furent point immédiates, il faut l'attribuer à l'opinion. En effet, l'art s'unit à la science de manière qu'il leur fut possible de soutenir l'activité de l'esprit même dans la servitude, de remédier aux maux de la société, aux guerres, aux impôts excessifs, aux prodigalités princières ; ils adoucirent les mœurs, multiplièrent les jouissances et les relations parmi des classes autrefois séparées, et opposèrent à l'aristocratie de naissance une aristocratie d'intelligence, qui lutta contre les abus du pouvoir et l'insolence des grands, et créa l'opinion publique. Cette opinion, dont la puissance augmentait chaque jour, et la raison, qui s'émancipait de plus en plus, empêchèrent la force de dominer seule dans le droit public et international.

La théorie de l'équilibre étouffait les vœux et les intérêts des peuples, qui, même à l'intérieur, restèrent soumis au caprice de

leurs maîtres ; par suite, la volonté populaire se manifestait rarement, et l'impulsion venait des cours. Les efforts même qui avaient pour objet le bien-être matériel diminuèrent la liberté des nations et des individus ; en effet, les moyens de l'obtenir n'étaient pas connus, et l'on voyait souvent des mesures favorables dans les absurdités économiques, dont l'effet est toujours immédiat sur les peuples. Chacun regardait les revenus comme l'unique richesse, et comme riche l'État qui exportait plus de marchandises qu'il n'en recevait. L'État qui n'eût rien acheté aurait donc été proclamé comme étant au comble de la prospérité ; c'est-à-dire que le commerce aurait été anéanti si, par une heureuse conséquence, on n'était pas convenu, par des traités particuliers, de violer toutes les prohibitions.

Entre le gain et le travailleur s'interposait le trésor, et, pour le remplir, les gouvernements cherchèrent à relever le commerce et l'industrie ; puis, devenus chaque jour plus avides, et peu soucieux de savoir combien on a le droit d'exiger du citoyen pour le bien de l'État, ils firent de la science financière une machine propre à lui soutirer tout ce qu'on peut sans le faire périr. L'art suprême fut donc d'élever les impôts ; mais, si les peuples rendaient davantage, ils n'en étaient pas plus riches. Le faste des cours, les armées et l'administration compliquée absorbaient les revenus, au point qu'il fallut introduire le papier-monnaie et la dette publique : ressources excellentes, mais qui devinrent désastreuses dans les mains des despotes, et exposèrent la valeur des biens et des produits à des variations capricieuses. Comme il arrive dans les époques de transition, il restait beaucoup des maux précédents, qui se joignaient aux nouveaux. La prédominance qui avait appartenu aux ecclésiastiques passait aux militaires, et les ecclésiastiques se mêlaient encore des choses politiques, parfois avec la ruse de l'homme qui a perdu la force. Les persécutions religieuses sans pitié diminuaient ; mais les animosités restaient, comme on voyait encore des conflits théologiques sur des questions partielles. Les classes élevées perdaient leur fierté, mais pour devenir indifférentes et frivoles. Les améliorations de l'agriculture et de l'industrie, la diffusion du luxe, les nouvelles productions de l'Amérique et celles de l'Inde rendues communes accrurent les jouissances de la multitude ; mais les passions en furent excitées, surtout dans les grands centres de population. Le pauvre, en contact avec le riche, contracta ses vices, et s'avilit pour les satisfaire.

Tel est l'état de l'Europe, que l'on appelle progrès.

CHAPITRE II.

FRANCE. — LOUIS XIII ET RICHELIEU.

A la mort de Henri IV, arrivée tellement à propos pour ses ennemis extérieurs qu'elle passa pour leur ouvrage, Marie de Médicis s'efforça de s'en montrer affligée. L'épée du duc d'Épernon la fit proclamer régente. Louis XIII, son fils, accomplissait à peine sa neuvième année, et la reine put défaire les dispositions arrêtées par son époux. Henri avait vu d'un œil jaloux la faveur qu'elle accordait au Florentin Concino Concini, et Marie lui fit épouser Éléonore Galigai, sa sœur de lait et sa confidente intime ; Henri avait été pour l'Espagne un ennemi redoutable, et Marie offrit la paix à cette puissance, paix qu'elle scella par les doubles fiançailles du jeune roi avec la fille de Philippe III, et de sa sœur avec le prince des Asturies ; Henri avait accordé toute sa confiance à Sully, et Marie le força pour ainsi dire à se retirer. Le loyal ministre vécut éloigné des affaires jusqu'en 1641, et consacra ses loisirs à écrire ses Mémoires.

1610.
16 mai.

Au milieu des agitations de la France, occasionnées par la faction protestante et le parti féodal, qui répugnait à la centralisation parisienne et à la monarchie, peut-être la régente ne voyait-elle d'autre appui à l'unité politique que l'unité catholique. En effet, les princes du sang, avides de domination et de richesse, renouvelèrent les troubles que Henri IV avait réprimés, et s'engagèrent dans des intrigues sans élévation ; mais ils n'eurent pas l'énergie du crime. Les factieux principaux accouraient demander des récompenses, des fiefs, des gouvernements, des lambeaux d'autorité, désireux de reprendre l'œuvre consommée sous la seconde race, et de substituer l'hérédité des gouvernements provinciaux à celle des grands fiefs. Leur ardeur brutale à s'enrichir les empêcha d'atteindre à la grandeur politique ; Marie, femme aussi médiocre d'esprit que de cœur, sut dissimuler sa colère, et les accueillit le sourire sur les lèvres ; afin de les contenter ou de les apaiser, elle leur prodigua des sommes énormes pour le *bien public*.

L'assemblée des états, réclamée par les mécontents, c'est-à-dire par les ambitieux, et réunie peu de jours après la déclaration de la majorité du roi, se passa en beaux discours, en compliments et en discussions futiles. La jalousie entre les trois ordres, habile-

1644.
8 octobre.

ment fomentée par Concini, empêcha toute mesure utile. Le lieutenant civil, à la tête d'une députation du tiers état avait dit à la noblesse assemblée en chambre : *Traitez-nous comme vos frères cadets, et nous vous honorerons et aimerons* ; le lendemain, le seigneur de Sennecey exprimait en ces termes la protestation de la noblesse : « Sire, le tiers état, qui tient le dernier rang, a oublié
« tous ses devoirs au point de se comparer à nous. J'ai honte de
« vous dire les termes qui nous ont offensés ; comparant votre État
« à une famille composée de trois frères, il dit que l'ordre ec-
« clésiastique est l'aîné, le nôtre le puîné, et lui le cadet. En quelle
« misérable condition sommes-nous tombés, si cette parole est
« véritable ? Hé quoi ! tant de services rendus de temps immémor-
« rial, tant d'honneurs et de dignités transmis héréditairement à
« la noblesse, l'auraient-ils, au lieu de l'élever, tellement rabais-
« sée qu'elle fût avec le vulgaire en la plus étroite sorte de société
« qui soit parmi les hommes, qui est la fraternité ? Prononcez,
« sire, le jugement, et, par une déclaration pleine de justice,
« faites-les rentrer dans le devoir, et reconnaître ce que nous
« sommes et la différence qu'il y a entre eux et nous (1). »

Voilà jusqu'où allait l'orgueil de la noblesse ; il s'ensuivit des discours, des écrits, un déluge de paroles, sans que le peuple y gagnât autre chose que de payer les députés. Les états se séparèrent pour ne plus se réunir qu'en 1789, et avec de bien autres idées.

L'administration de l'État fut confirmée à la reine mère ; elle voulait être despote, mais ne savait pas régner seule. Aussi constante dans ses affections qu'implacable dans ses vengeances, elle se mit à la discrétion de Concini. Cet étranger acheta le maréchalat d'Ancre en Picardie, et se fit conférer plusieurs gouvernements ; il soutint puissamment Marie dans sa lutte contre les princes du sang et les grands feudataires : il lui conseilla de se faire une amie de l'Autriche, puisqu'elle ne pouvait la combattre ; d'affaiblir les protestants, puisqu'on ne pouvait les chasser ; de caresser les grands, puisqu'on ne pouvait les faire périr. Le conseil privé qu'il tenait le soir avec la reine faisait bien plus que le conseil d'État ; il se trouva donc en butte à la haine de tous, représenté comme un ambitieux de bas étage, devenu maréchal sans avoir porté les armes, ministre sans connaître les lois du royaume, et qui avait dissipé les quarante millions amassés par Henri IV. Les grands seigneurs ne pouvaient supporter cet homme habile, qui,

(1) *Procès-verbal de la noblesse aux états de 1614*, p. 113.

élevé par son mérite et non pour sa noblesse, ne s'était même jamais battu en duel ; ils s'offensaient de se voir refuser la porte lorsque la Galigai avait ses libres entrées. Ils se soulevèrent donc, et s'unirent aux protestants : ligue absurde de la féodalité avec la réforme. Leur projet était d'enlever Louis XIII, qui, après avoir épousé Anne d'Autriche, fut obligé de l'amener à Paris à la tête de l'armée et au milieu des arquebusades des révoltés.

Au lieu de les combattre, Concini fut d'avis de traiter avec le prince Henri II de Condé, leur chef, et de leur distribuer des gouvernements, des traitements et des récompenses ; en outre, il fit déclarer par le roi qu'ils avaient pris les armes pour le bien public.

Condé, qui ne connaissait que la petite ambition, se rendit à la cour avec le projet d'éclipser Concini et peut-être de détrôner le roi ; mais il y fut arrêté. Ce coup d'autorité fit éclater la mine ; les princes mécontents prirent les armes, la régente en fit autant, et Concini offrit d'entretenir à ses frais sept mille soldats. Demeuré seigneur et maître, il choisit un nouveau ministère, dans lequel entra l'évêque de Luçon, Armand-Jean du Plessis, qui devait plus tard, sous le nom paternel de Richelieu, se rendre fameux en poursuivant une tâche sous laquelle succomba Concini.

Marie de Médicis et son favori avaient placé près du roi un jeune page aragonais, Albert de Luynes, dans l'espoir d'en faire l'instrument de leur influence ; mais il songeait à s'élever lui-même. Habile à flatter l'enfance prolongée de Louis XIII, il s'empara de son cœur ; il mettait sous ses yeux les pasquinades qui paraissaient contre la reine, et lui insinuait le soupçon qu'elle pourrait l'empoisonner, entourée comme elle était d'empoisonneurs et de sorciers italiens ; enfin il lui suggéra l'idée de se débarrasser du maréchal d'Ancre, et de se montrer réellement le maître.

Louis écouta ses conseils ; Concini fut assassiné, et son cadavre traîné ignominieusement dans les rues par le peuple. Vitry, son meurtrier, reçut en récompense le bâton de maréchal, comme l'avait eu Thémises pour avoir arrêté le prince de Condé (1). Les dépouilles de Concini, sur qui l'on trouva pour deux millions de billets et dans son hôtel pareille somme en argent, furent données à de Luynes, qui resta le maître de la France, où le triomphe de l'aristocratie sur le peuple et le monarque excitait une joie aveugle. Un procès, plus lâche encore qu'absurde, fut intenté à la maré-

(1) Le duc de Bouillon renvoya son bâton de maréchal de France, indigné de le voir gagner au métier de sbire et d'assassin.



1615
né en 1383.

1617.
24 avril.

chale d'Ancre, accusée d'avoir appelé en France des juifs, des magiciens, des astrologues; fait des talismans, des symboles, des pentacles; employé pour les médicaments du sang de coq et de pigeon; de s'être fait exorciser par des moines italiens, et d'avoir subjugué la reine à l'aide de philtres. *Le philtre*, répondit-elle, *c'est l'ascendant que tout esprit supérieur acquiert sur un esprit faible*; elle soutint avec dignité ces inculpations ridicules et la mort ignominieuse qui les suivit.

La reine mère fut reléguée au château de Blois, et Richelieu à Avignon, où il écrivit sur la théologie. De Luynes prit à tâche d'abattre l'élément huguenot et l'élément municipal, comme Concini avait abattu le parti féodal; mais bientôt il négligea tout pour s'enrichir, lui et ses frères, avec des charges, des pensions et des mariages. Duc, pair, il fut tout. De là de nouveaux mécontentements. Marie recouvra sa liberté, et la guerre civile faillit à éclater. De Luynes, « qui ne savait pas ce que pesait une épée, » fut nommé connétable; mais il se trouva forcé d'avoir recours à Richelieu, qui rétablit la paix et persuada à Marie de Médicis de se retirer, pour attendre un meilleur temps.

De Luynes, pour se faire un appui, rendit la liberté au prince de Condé, qui depuis lors resta fidèle au roi; mais cet acte et l'insolence du favori excitèrent des troubles. Marie de Médicis, qui les fomentait, fut obligée de céder à la force des armes; plusieurs seigneurs eurent leurs biens confisqués, et le chapeau de cardinal fut promis à Richelieu, qui avait su se rendre nécessaire.

Il fut moins facile d'apaiser les guerres que des motifs religieux en apparence, mais politiques au fond, avaient fait renaitre. Les provinces voyaient avec impatience toute la vie politique se concentrer dans Paris, et le triomphe des gueux dans la Hollande les encourageait à suivre leur exemple; elles espéraient, en tendant une main à ceux-ci et l'autre aux Gênois, qu'il serait possible de démembrer la monarchie, et de former avec ses nombreuses communes une république fédérative. Déjà les huguenots, à qui l'édit de Nantes conférait une sorte de souveraineté, tenaient leurs assemblées tantôt à Montauban, tantôt à Castres et à la Rochelle; les députés de toutes les églises, les membres du consistoire, les anciens et des envoyés secrets du roi d'Angleterre, de Genève, de la Hollande et des princes d'Allemagne assistaient à ces réunions.

Dans le principe, ils imitaient l'ample municipalité de Genève; puis ils voulurent s'élever ensuite à la forme sociale de la Hollande, c'est-à-dire constituer une république religieuse organisée par cercles. Chaque cercle aurait eu une assemblée provinciale

chargée de gouverner et de choisir les députés à un conseil général. Le duc de Rohan, gendre de Sully, devait y jouer le même rôle que le prince d'Orange en Hollande; on ne s'occupait donc pas seulement dans les assemblées de religion et d'affaires de conscience, mais de politique, de fiefs, de liberté municipale, en rêvant toujours le démembrement de la France. Les huguenots se mêlaient aux factions de la cour; le duc de Bouillon et plus encore le duc de Rohan étaient aux aguets pour saisir la première occasion favorable. Les réformés du nord avaient des intelligences avec l'Angleterre, ceux du midi avec l'Espagne; mais les chefs, habitués à l'existence de cour ou trop vieux, se sentaient peu disposés à reprendre la vie des camps, et cette faction languissait. Le peuple, en France, ne se trouvait pas façonné aux idées républicaines; la noblesse était élevée dans la fidélité au roi, dont elle héritait avec le sang et le blason; lors même qu'elle prenait les armes contre le monarque, c'était sous prétexte de le délivrer des entraves apportées à son autorité. L'esprit monarchique du pays l'emporta donc.

Cependant, lorsque le roi ordonna la réunion du Béarn à la couronne et la restitution aux catholiques des biens occupés par les protestants, ces derniers s'insurgèrent, et, malgré les conseils de Sully et de Mornay, convoquèrent une assemblée à la Rochelle, où ils organisèrent un pouvoir indépendant.

Il fallut donc les combattre, et le commandement de l'armée fut confié à de Luynes; mais le malheureux succès de la campagne aggrava la fièvre dont il mourut. Les subsides du clergé et la valeur de Condé réparèrent les premières défaites. Le traité de Nantes fut confirmé à Montpellier, avec cette clause que toutes les fortifications des huguenots seraient démolies, à l'exception de la Rochelle et de Montauban.

La reine mère, rentrée en faveur à la mort de Luynes, fit appeler au conseil Richelieu, qui en écarta quiconque lui faisait obstacle (1), se montra bientôt supérieur aux autres ministres, et donna aux affaires une impulsion nouvelle; lui seul, en effet, avait une idée claire de la monarchie et de la nécessité de soustraire avec elle l'unité française aux mesquines ambitions qui en menaçaient l'intégrité. Louis, qui ne l'aimait pas, disait à sa mère :

(1) Les *Mémoires du cardinal de Richelieu*, qui vont de 1611 à 1638 (Collection de Petitot, deuxième série, t. XXVII, 1823), ont répandu de nouvelles lumières sur cette époque. C'est en vain que leur authenticité a été combattue par quelques-uns, comme celle du *Testament politique* l'avait été par Voltaire.

1620.

Première
guerre des
huguenots.
1621.

1622.

1623.

Caractère de
Richelieu.

Ne me parlez pas de cet homme-là; c'est un ambitieux qui mangerait mon royaume. Mais son ambition n'était pas certainement celle de Luynes ni celle de Concini, dont il sut mettre l'exemple à profit.

D'un aspect sévère, la démarche noble, la parole claire sans mignardise, le style net et mesuré, la conception prompte, l'esprit résolu, sans manquer aux ménagements convenables, habile aux grands projets comme aux petites intrigues, Richelieu aimait la véritable gloire sans dédaigner les triomphes de l'amour-propre; il soumit toutes les volontés à la sienne, sans excepter celle du roi, et ne recula point devant le danger des haines excitées par la terreur qu'il répandait; la crainte que sa supériorité inspirait à ses collègues faisait que toutes ses propositions étaient approuvées (1). Il dirigeait vers un même but les moyens les plus divers, et savait, tout à la fois, suivre une pensée systématique et transiger avec les faits. Malgré sa haine contre les deux maisons d'Autriche, il s'en rapprocha cependant toutes les fois qu'il fut utile à l'intérêt suprême de détruire tout obstacle à l'unité royale, toute entrave aux droits du trône. Pour réussir, il devait être sans entrailles et ne pas compter les victimes; n'ayant en face de lui ni un grand nom ni une grande idée, mais seulement des médiocrités ou l'anarchie, il conçut pour ses ennemis un mépris qui l'entraîna dans des abus. Il se peignit lui-même en disant : *Je n'ose entreprendre une chose sans bien y penser; mais, mon parti pris, je vais droit au but. Je renverse, je tranche, puis je recouvre tout de ma robe rouge.* Le bréviaire et Machiavel étaient donc bien placés sur son bureau. Il se servait de ses alliés comme d'instruments, pour les sacrifier dès qu'ils cessaient de lui être nécessaires. Lorsque Marie de Médicis l'eut fait nommer cardinal,

(1) Madame de Motteville parle de Richelieu avec une profondeur de jugement qu'on n'attendrait pas d'une contemporaine : « Malgré ses défauts, il faut dire qu'il fut le premier homme de son temps, et que les siècles passés n'en ont pas qui le surpassent. Sa maxime était celle des tyrans illustres : il réglait ses projets, ses pensées, ses résolutions sur la raison d'État et le bien public, qu'il ne voyait que dans ce qui accroissait l'autorité et les trésors du roi; il voulait le faire régner sur le peuple, et lui-même régner sur le roi. La vie et la mort des hommes ne le touchaient que selon les intérêts de la fortune et de la grandeur du roi, dont il croyait que dépendait entièrement celle de l'État; sous prétexte de conserver l'une et l'autre, il ne faisait point difficulté de sacrifier tout pour sa conservation particulière... Il fut le premier favori qui eut le courage d'abaisser la puissance des princes et des grands, si préjudiciable à celle des rois, et qui, dans le désir peut-être de gouverner seul, détruisit tout ce qui pouvait être contraire à l'autorité royale. »

Richelieu lui dit : *La pourpre que je dois à la bienveillance de Votre Majesté, me rappellera toujours le vœu que j'ai fait de répandre mon sang à son service.* Marie ne tarda point à s'apercevoir combien elle était abusée lorsqu'elle avait cru régner par son intermédiaire, et lui reprocha ces expressions, comme si la reconnaissance devait jamais arrêter un ambitieux sur la route terrible où il s'est engagé !

Il fallait, pour la suivre, pour affermir l'ordre intérieur et la nationalité, écraser l'aristocratie et les calvinistes, le passé féodal et l'avenir républicain. La dernière paix n'avait pas même suspendu les dissensions, qui devaient durer aussi longtemps que les réformés conserveraient leurs prérogatives anarchiques, administratives et militaires. Ils publièrent, dans leur assemblée de 1621, une déclaration d'indépendance, répartirent en huit cercles les sept cents églises réformées de France, réglèrent les levées d'hommes et d'argent, constituèrent, en un mot, la république protestante. Ils offrirent même cent mille écus à Lesdiguières pour qu'il se mit à leur tête ; mais celui-ci, qui avait alors quatre-vingts ans et s'était fait dans le Dauphiné un petit royaume, ne voulut pas accepter un commandement que l'indiscipline du parti rendait fort difficile.

Si de Luynes avait songé à enlever aux protestants leurs propriétés, c'était à leurs places fortes qu'en voulait Richelieu ; ayant donc gagné l'Angleterre et la Hollande, dont l'amitié seule les soutenait, ce fut sur les bâtiments de ces nations protestantes qu'il fit conduire ses soldats à l'attaque de la Rochelle. Il battit les huguenots, et leur accorda la paix, sans s'inquiéter qu'on l'appelât le pape des calvinistes, et le patriarche des athées, pourvu qu'il pût courir où le réclamaient les nouveaux besoins du royaume.

La guerre de Trente ans continuait en Allemagne. La Valtelline, petit pays situé entre la Lombardie, les Grisons et le Tyrol, toujours convoitée par l'Autriche comme anneau entre ses possessions d'Italie et d'Allemagne, aurait alors passé des Grisons à l'Espagne par suite de la révolution que nous avons racontée ailleurs (1), si l'opposition de Louis XIII ne l'eût fait donner en dépôt à Urbain VIII. Mais le cardinal, allié des protestants, s'apercevant que l'Espagne intriguait à Rome, dirigea des troupes contre le pape, afin de « rendre Urbain moins incertain et l'Espagne plus traitable, » et fit envahir la vallée par le prince de

Seconde
guerre des
huguenots.
1625-26.

(1) Tome XV, chap. xx.

1688.

Rohan ; puis, aux termes du traité de Monçon entre la France, l'Espagne et Rome, elle fut restituée aux Grisons calvinistes : tant la politique s'était affranchie des idées religieuses !

1691.

La guerre se ranima en Italie pour la succession de Mantoue, disputée au duc de Nevers par la Savoie et l'Espagne. Le pays fut tout en feu, et deux fois le roi passa les Alpes en vainqueur. Richelieu lui-même se montra couvert de l'armure ; enfin les hostilités furent terminées par les traités de Cherasco et de Millefleurs qui assurèrent le duché de Mantoue aux princes de Nevers, et enlevèrent à la Savoie Pignerol, qui ouvrait aux Français un accès en Italie.

Troisième
guerre.
1697.

Charles I^{er} d'Angleterre avait envoyé comme ambassadeur à la cour de France Buckingham, son favori. Ce seigneur, à l'humeur galante et magnifique, ayant osé faire la cour à la reine, fut congédié, et les négociations se trouvèrent rompues. Pour se venger, Buckingham excita son maître contre la France, et il en résulta une troisième guerre avec les huguenots. La Rochelle, leur dernier boulevard, se confiant dans les secours de l'Angleterre, s'était soulevée ; Guiton accepta le commandement, à condition, dit-il, *qu'il me sera permis de plonger ce poignard dans le cœur du premier qui parlera de se rendre, et que vous en ferez de même à mon égard si je songe à capituler.* Le poignard resta jusqu'à la fin de la guerre sur le tapis qui couvrait la table du grand conseil. Richelieu vint en personne mettre le siège devant la place ; mais la noblesse n'obéissait qu'à contre-cœur, sachant bien que Richelieu, libre une fois de ce côté, se tournerait contre elle. Les huguenots se défendirent avec une valeur sans égale, au milieu des horreurs de la famine. Les Anglais, répondant enfin à leur appel réitéré, s'avancèrent pour les secourir ; mais ils n'agirent pas avec assez de résolution, et Richelieu, comme avait fait Alexandre à Tyr, ferma le port sur l'Océan au moyen d'une digue de quatre mille quatre cent cinquante pieds de long.

Forcés de déterrer les cadavres pour les manger, et réduits de vingt-six mille à cinq mille, les huguenots durent céder ; ce même Guiton dit au Roi en lui représentant les clefs de la citadelle : *Sire, il est plus glorieux pour nous d'obéir au roi qui a su prendre notre ville qu'à celui qui n'a pas su la secourir.*

1629.

Les fortifications de la Rochelle, qui depuis deux siècles protégeaient la dernière indépendance municipale, furent rasées. Les autres rebelles trouvèrent un appui dans l'Espagne, qui oubliait son titre de catholique ; mais l'orgueilleux prince de Rohan finit

aussi par se soumettre (1), et les protestants restèrent dépouillés des places de sûreté que Henri IV leur avait accordées, soit par nécessité, soit par générosité imprudente.

Restait à triompher de la cour, à renverser les princes et les grands qui affectaient l'indépendance dans leurs gouvernements et troublaient le palais de leurs intrigues, et à faire peser l'autorité du droit sur les têtes même les plus élevées.

Richelieu, comme pour s'appuyer du vœu public, réunit l'assemblée des notables, exposa le misérable état des finances et les moyens de les relever; ces moyens comprenaient l'abolition des grandes charges, le rachat des domaines royaux vendus à vil prix, la retenue du dixième sur les pensions et la démolition des places fortes de l'intérieur. C'étaient autant de traits lancés contre la noblesse, qui jeta les hauts cris; mais Richelieu parut céder à des vœux unanimes. Il ne fut contredit que sur un seul point, et lui-même à coup sûr avait préparé la résistance; comme il avait proposé d'adoucir les peines portées contre les crimes d'État, une supplique fut adressée au roi pour le prier de ne pas se départir de l'ancienne rigueur, et Richelieu put sévir conformément au vœu national.

On avait déjà prohibé les duels, dernier refuge de la guerre privée et misérable témoignage de noblesse; mais les défenses étaient inefficaces, puisque, en moins de vingt ans, on avait accordé huit mille lettres de grâce à des gentilshommes coupables de meurtre. Richelieu fit exécuter à la rigueur les peines prononcées par la loi; le comte de La Chapelle, le duc de Bouteville et autres seigneurs du plus haut rang furent envoyés impitoyablement au supplice.

Une chambre spéciale, composée de juges qui avaient pour mission de connaître des délits de fausse monnaie et d'autres crimes particuliers, devint l'instrument des sévérités de Richelieu ou de ses cruautés; il obtint des gardes pour veiller à sa

(1) Les troupes royales ayant établi leur camp devant Saint-Jean-d'Augély, ville municipale défendue par Rohan-Soubise, le héraut d'armes, le surcot tout semé de fleurs de lis, se présenta aux portes et demanda, au nom du roi, à parler à M. de Soubise. Ce seigneur s'avança sur la muraille, et le héraut lui cria : *Benjamin de Rohan, le roi, ton souverain et le mien, te commande d'ouvrir les portes; si tu ne le fais, Benjamin de Rohan, je te déclare criminel de lèse-majesté au premier chef, roturier toi et ta postérité; tes maisons et celles de tes adhérents seront détruites.* Rohan écouta cette sommation le chapeau sur la tête, et, quelques instants après il envoya sa réponse en ces termes : *Je suis le très-humble serviteur du roi, mais il ne dépend pas de moi d'exécuter ses commandements.*

sûreté, et le roi le récompensa de sa fermeté envers la noblesse et la reine mère, en le nommant son premier ministre. Quelques artisans qui, abusés par un moment de défaveur, s'étaient montrés ses adversaires, payèrent chèrement leur hardiesse, pour servir d'exemple à d'autres ; la France entière s'en réjouit. Restait encore Marie de Médicis, dont la présence accusait Richelieu d'ingratitude ; le cardinal persuada au roi de la retenir prisonnière ; puis il favorisa sa fuite pour Bruxelles ; cet exil ferma la France à Marie.

Gaston d'Orléans, frère du roi, prince ambitieux, quoique dépourvu d'esprit, se laissa flatter par une faction de l'espoir de parvenir au trône ; mais le colonel d'Ornano, son gouverneur, qui le poussait dans cette voie, fut arrêté tout à coup par les ordres du vigilant Richelieu, et mourut bientôt en prison. Le duc d'Orléans, irrité, réunit une autre faction qui avait pour chefs le chevalier de Vendôme, grand prieur de France, et le comte de Chalais ; la trame fut découverte et le comte de Chalais décapité, ce qui frappa de terreur toute la noblesse et discrédita le duc d'Orléans, dont le patronage fut désormais reconnu impuissant à sauver de l'échafaud.

Gaston d'Orléans, qui n'avait jamais voulu se réconcilier avec le roi, préparait la guerre civile de concert avec le duc de Lorraine, dont il avait épousé la sœur ; ses projets furent écartés par Richelieu ; il alla rejoindre sa mère à Bruxelles, et tous deux furent déclarés criminels de lèse-majesté.

Henri II de Montmorency, duc et pair de France, comptait parmi ses ancêtres quatre connétables et six maréchaux ; c'était le dernier rejeton de la ligne aînée de l'illustre famille de ce nom. Brave et généreux, il avait, jeune encore, gagné le bâton de maréchal à la bataille d'Aviano. Résolu de mettre fin aux discordes scandaleuses de la famille royale par la chute de Richelieu, il souleva le Languedoc, où Gaston d'Orléans accourut avec une poignée de monde. Mais les protestants, trop affaiblis, ne le secondèrent pas ; les villes lui fermèrent leurs portes, les paysans abandonnèrent leurs prétendus libérateurs, et les insurgés furent battus à Castelnaudary. Le duc de Lorraine, qui avait dans l'intérêt de l'Espagne et de l'Autriche, fut contraint d'abandonner son pays à la France, qui poussa ses frontières jusqu'à la Meuse et au Rhin, et la nation lorraine périt. Gaston se soumit ; Montmorency, blessé, fut pris et, malgré toutes les prières, jugé et décapité. Ce sang royal versé sur l'échafaud prouvait que ni le rang, ni les services, ni les mérites ne trouvaient grâce devant

Septembre.

l'implacable ministre. Il savait que les vertus militaires abondaient en France, et que le courage était aussi commun parmi la noblesse que l'obéissance était rare; or, il voulait qu'elle obéît; combien il devait être fier de voir les têtes les plus hautes plier, fût-ce sous la hache du bourreau!

A la manière d'un comité de salut public qui, pour fonder la république, ferme l'oreille à la pitié, Richelieu fit déchirer par la main du bourreau le mallot de la monarchie. Sourd à la pitié et n'écoutant que la raison d'État, il suivit imperturbablement son but, et ne recula devant aucun moyen pour constituer fortement la monarchie. Il annula les concessions qu'Henri IV et Marie de Médicis avaient été contraints de faire à la religion réformée, à la féodalité et aux provinces; enfin il éteignit cet esprit nobiliaire et provincial dont la France vivait.

Sentant bien qu'il était haï, il cherchait à s'enraciner profondément au pouvoir. Le connétable étant mort, il ne lui fit point donner de successeur; il acheta moyennant un million, au duc de Montmorency, la charge d'amiral. Nommé surintendant du commerce et de la marine, il s'occupa de les relever; pour aller chercher Marie de Médicis, il avait fallu nolisier des bâtiments toscans, et, pour attaquer la Rochelle, en demander aux Anglais; deux ans suffirent à Richelieu pour équiper vingt-trois bâtiments de guerre, au nombre desquels la *Couronne*, de soixante-douze canons, fut regardée comme une merveille. La guerre et la diplomatie étaient les deux seules branches de l'administration dont il fit cas; il économisait sur les autres, et cherchait à modérer les dépenses.

Il s'occupait aussi, à l'intérieur, d'écarter les causes de soulèvements et de troubles; il ne voulut pas que les almanachs continssent des prédictions effrayantes, soumit les livres à la censure, fit fermer les cabarets à des heures déterminées, défendit de porter des armes, et rendit des ordonnances sur les comestibles, les voitures et la propreté. Le clergé fut plusieurs fois amené ou contraint à s'imposer des subsides. En 1629, il imagina la taxe de trente sous par livre de tabac qui ne provenait pas des îles françaises. Il favorisa les établissements à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Tortue, au Canada, et encouragea les compagnies, parce qu'on ne savait pas encore que la prospérité vient de la liberté; il raviva le crédit par un ordre sévère dans la comptabilité, et sut si bien mettre obstacle aux dilapidations que le siège de la Rochelle coûta deux tiers de moins que celui de Montauban avec une armée beaucoup plus forte. Lorsqu'il fut délivré des

embarras qui naissaient des guerres, des dissensions domestiques, des passions de la reine, de l'esprit turbulent de la noblesse, Richelieu ne perfectionna point, mais il marcha au perfectionnement de l'administration ; il introduisit dans les affaires une célérité jusque alors inconnue. Il se trompa quelquefois sur les moyens ; mais il voulut toujours la grandeur de la France, et pour l'obtenir, il employa l'économie et l'ordre dans les dépenses (1).

Jamais le pouvoir n'avait montré plus de fermeté pour s'approprier toutes les forces sociales ; ils triomphait de toutes les résistances, qu'elles vinssent de l'Autriche, de la famille royale ou de

(1) « Lorsque Votre Majesté, dit-il (dans la narration succincte des grands exploits du roi), se résolut de me donner en même temps et l'entrée de ses conseils et grande part en sa confiance pour la direction de ses affaires, je puis dire avec vérité que les huguenots partageoient l'État avec elle ; que les grands se conduisoient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs des provinces comme s'ils eussent été souverains en leurs charges... Je puis dire que chacun mesuroit son mérite par son audace..., et que les plus entreprenants étoient estimés les plus sages, et se trouvoient souvent les plus heureux. Je puis dire encore que les alliances étrangères étoient méprisées, les intérêts particuliers préférés aux publics ; en un mot, la dignité de Votre Majesté royale tellement ravalée... qu'il étoit presque impossible de la reconnoître. »

Puis il fait remarquer la différence de condition du roi pendant la guerre de 1635-1640 : « La postérité aura peine à croire que, dans cette guerre, ce royaume ait été capable d'entretenir sept armées de terre et deux navales, sans compter celles de ses alliés, à la subsistance desquelles il n'a pas peu contribué. Cependant il est vrai qu'outre une puissante armée de vingt-mille hommes de pied et de six mille chevaux, que vous avez toujours eue en Picardie pour attaquer vos ennemis, vous en avez eu une autre en la même province, composée de dix mille hommes de pied et de quatre mille chevaux, pour empêcher l'entrée de cette frontière. Il est vrai, de plus, que vous en avez toujours eu une en Champagne, de même nombre que cette dernière ; une en Bourgogne, de pareille force ; une non moins puissante en Allemagne ; une autre aussi considérable en Italie, et encore une autre en Valteline pendant certain temps.

« Bien que vos prédécesseurs aient méprisé la mer jusqu'à ce point que le feu roi votre père n'avoit pas un seul vaisseau, Votre Majesté n'a pas laissé d'avoir en la mer Méditerranée, pendant tout le cours de cette guerre, vingt galères et vingt vaisseaux ronds, et plus de soixante bien équipés en l'Océan.

« Vous avez de plus, tous les ans, secouru les Hollandais de douze cent mille livres, et quelquefois de davantage ; le duc de Savoie, de plus d'un million ; la couronne de Suède, de pareille somme ; le landgrave de Hesse, de deux cent mille rixdales, et divers autres princes, de diverses autres sommes, selon que les occasions l'ont requis.

« Ces charges si excessives ont fait que la dépense de chacune des cinq années que la France a supporté la guerre a été de plus de soixante millions ; ce qui est d'autant plus admirable qu'elle a été soutenue sans prendre les gages des officiers, sans toucher au revenu des particuliers, même sans demander aucune aliénation des fonds du clergé ; tous moyens extraordinaires auxquels vos prédécesseurs ont été souvent obligés de recourir en de moindres guerres, etc. »

la noblesse, et employait comme instruments la guerre, la marine, la littérature. C'est ainsi que Richelieu aplanissait la voie à la monarchie absolue de Louis XIV ; mais en même temps il se faisait le précurseur de la Révolution. En effet, par la substitution de la noblesse de cour à la vaillante noblesse de province, il semait des germes de bouleversement éloignés ; l'obéissance qu'il imposait, détruisant les idées de devoir, devait amener des révoltes. S'il écartait tous les obstacles qui gênaient l'autorité des rois, il n'en laissait aucun pour s'opposer à leurs caprices, qui devaient provoquer une réaction. Il rendit le ministre tout-puissant ; mais sa nomination et son renvoi dépendirent du bon plaisir du monarque, que rien n'arrêta plus dans ses excès, et dont le trône ne s'appuya plus sur l'affection ni sur l'intérêt de ses sujets. En somme, Richelieu donna à la monarchie une grande majesté ; mais il ne s'aperçut pas que derrière elle s'élevaient la puissance de la pensée et l'intelligence philosophique, bien autrement redoutables et qu'on ne dompte pas.

Richelieu, maître de Louis XIII, avait lui-même pour maître le capucin Joseph, de l'illustre famille du Tremblay ; après avoir reconnu son activité et la promptitude de son intelligence, il se l'était attaché, et l'appelait son bras droit, comme les autres l'appelaient *l'Éminence grise*. Il lui avait confié les négociations les plus épineuses en Italie, en Suisse, en Allemagne ; aussi disait-il : *Personne ne peut faire la barbe à mon capucin, quelque longue qu'il la porte*. Tout entier à sa patrie, grand dans ses idées politiques, ce moine songeait à une croisade pour l'affranchissement de la Grèce. Il soumettait des projets gigantesques au roi et à son ministre, dont il soutenait l'énergie dans ses instants de découragement ; la vie religieuse, qui montre dans toute chose un devoir, une mission, empêche de se laisser abattre par le mauvais succès ou l'ingratitude. Il était sur le point d'expirer lorsque le cardinal vint lui dire : *Courage, père ! Brisach est à nous*, et son œil lança encore un éclair. A sa mort, qui survint bientôt, Richelieu s'écria : *Je perds ma consolation, mon seul appui, mon confident, mon ami*.

Or, il en avait grand besoin pour se soutenir au milieu des conjurations qui se multipliaient contre lui, et à la tête desquelles était toujours le duc d'Orléans, qui chercha même à le faire assassiner. Lorsque, pour humilier l'Autriche, dans la guerre de Trente ans, il favorisait en Allemagne les protestants, qu'il abattait en France, les Espagnols envahirent la Picardie, la Bourgogne et la Guienne ; Paris trembla, Richelieu lui-même eut peur, et,

Le P. Joseph :
1577-1638.

cédant à l'indignation publique, il allait abdiquer le ministère; mais le P. Joseph, ranimant son courage, lui conseilla de monter à cheval et de parcourir les rues de Paris, comme s'il ne craignait rien. Cette intrépidité lui regagna le peuple, qui l'accompagna de ses applaudissements; aussi, à son retour, pressa-t-il dans ses bras l'énergique capucin, qui s'écriait : *Ne vous avais-je pas bien dit que vous étiez une poule mouillée? qu'avec un peu d'audace et en fronçant les sourcils vous remettiez les choses?*

Cinq-Mars.
1642.

En effet, les ennemis sont repoussés, le duc d'Orléans se réconcille, et la rigueur comprime les troubles que font renaitre de nouveaux impôts; mais, sur ces entrefaites, une conjuration plus sérieuse était ourdie par le marquis de Cinq-Mars. Il avait été placé par Richelieu près de Louis XIII en qualité de grand écuyer, pour écarter de lui toute personne mal disposée à l'égard du ministre; las du métier d'espion et fort de son empire sur le roi, il résolut d'en profiter, et le réconcilia avec plusieurs opposants qui, dirigés par lui, formèrent le complot de renverser Richelieu et de relever le parti féodal. Le mobile Gaston d'Orléans, déçu dans ses espérances par la naissance du Dauphin, qu'il proclamait bâtard, entra dans le complot, et le ministre d'Espagne Olivares promit de soutenir les conjurés.

Richelieu était alors malade; mais ses espions, toujours aux aguets, lui procurèrent le traité de Cinq-Mars avec l'Espagne. Le grand écuyer fut arrêté et décapité avec le fils de l'historien de Thou. Le lâche Gaston d'Orléans eut peur, avoua ses menées et fut dégradé par le pardon; ces trames avec les étrangers, qui faisaient ressortir les sentiments patriotiques de Richelieu, consolidèrent le pouvoir dans ses mains.

Richelieu avait adopté dans la politique extérieure le plan de Henri IV, qui tendait à substituer une balance politique à l'unité que la Réforme avait rompue. Ce fut pour enlever à l'Autriche la suprématie qui aurait ravi à la France l'initiative intellectuelle, et se faire le conciliateur entre l'esprit germanique et l'esprit romain, qu'il combattit l'Espagne et intervint dans la guerre de Trente ans; il préparait à la France une paix destinée à lui rendre l'importance qu'elle avait perdue au milieu de ses discordes intestines.

1642.

De son lit de mort il écrivait au roi : *Sire, vos armes sont dans Perpignan, et vos ennemis détruits.* Comme son confesseur l'exhortait à pardonner à ses ennemis : *Je n'en eus jamais d'autres,* répondit-il, *que ceux de l'État.* Marie de Médicis l'avait précédé de peu de jours au tombeau.

Richelieu fut le plus grand homme de son temps, si l'on mesure les actes d'après le but, et non d'après la moralité. Il offre le véritable modèle d'un ministre, s'il faut à ce poste un jugement exquis, un esprit délié, l'aptitude à concevoir de grandes choses et la persévérance à les exécuter, sans faiblesse de cœur, sans scrupule de vertu, ni ménagement pour la morale et l'opinion. Il écrivait dans son *Testament* : « J'ai promis au roi d'employer « toute mon industrie et l'autorité qu'il lui plaisait de m'attribuer « à extirper le parti huguenot, à abattre l'orgueil des grands, à « réduire tous ses sujets au devoir, et à relever son nom parmi « les étrangers au point qu'il lui convient ; » tant il avait l'idée nette de la mission qu'il avait à remplir, et qu'il remplit au milieu des obstacles, des intrigues et des dégoûts de toute espèce. Dans cette foule de grands qu'il avait humiliés, et dans tous les protestants il eut des ennemis terribles ; aussi les châtements qu'il infligeait en vertu de la stricte légalité et pour réprimer les nobles turbulents et les huguenots rebelles, parurent-ils des vengeances personnelles.

Il est extrêmement difficile de discerner le vrai du faux dans cette multitude d'anecdotes dont ses amours ont été l'objet. Faisant entrer la politique dans la galanterie même, il courtoisa la reine Anne d'Autriche, qui l'éconduisit ; aussi sut-il la tenir toujours éloignée du roi (1).

(1) On trouve quelques détails sur la manière de vivre de Richelieu dans la Collection de PETITOT, t. X de la deuxième série, p. 100. — Il se mettait au lit à onze heures. Après avoir dormi trois ou quatre heures, il se faisait apporter les dépêches, et minuit ou dictait les réponses. Vers six heures, il se rendormait, puis se levait à huit. Lorsqu'il avait dit sa prière, les secrétaires venaient prendre les minutes. Il s'habillait ensuite, recevait les ministres, avec lesquels il s'occupait jusqu'à dix ou onze heures, et allait à la messe ; puis, si la saison le permettait, il faisait une promenade dans les jardins, et donnait audience à ceux qui avaient obtenu la permission de l'aborder. A midi, les tables étaient dressées ; la première, qui était la sienne, de quatorze convits ; la seconde de trente, pour les gentilshommes invités ; une autre, plus nombreuse, pour les pages et les officiers de sa maison ; la dernière pour les valets, cuisiniers, etc. Après le dîner, il s'entretenait une heure ou deux avec ses familiers et des gens de lettres. Le reste du jour était employé au travail ou à des conférences avec les ambassadeurs et des grands. Le soir, il faisait une seconde promenade et donnait encore des audiences. Puis il rentrait, et ne s'occupait plus d'affaires d'État, mais de musique, de lecture ou de livres entretiens, disant qu'avant de dormir il ne fallait s'occuper de choses ni trop gaies ni trop tristes. Rarement il disait la messe ; mais se confessait toutes les semaines, et se faisait donner la communion le dimanche, dans sa chambre, par son chapelain, aussitôt qu'il était éveillé ; puis il se recouchait pour se lever à l'heure accoutumée. Le pape l'avait dispensé de dire l'office aux différentes heures. Il aimait les prédicateurs

Par son testament, il distribua ses immenses richesses avec une grande générosité, léguant au roi le Palais-Cardinal, qui, sous le nom de Palais-Royal, devait ensuite devenir le centre du luxe, des intrigues et de la corruption. Il écrivait avec facilité, inventait des sujets pour les poètes comiques, et l'histoire de Mézerai fut, dit-on, rédigée par lui; on lui attribue encore la tragicomédie de *Mirame*, « représentée devant le roi et la reine avec des machines qui faisaient lever le soleil et la lune, et apparaître dans le lointain la mer couverte de navires (1). » En outre, il laissa des ouvrages de théologie, ses *Mémoires* et son *Testament politique*, manuel des fourberies de cabinet. Il protégea les lettres, ou, pour mieux dire, quelques écrivains chargés de célébrer ses louanges et de faire illusion à la postérité; car plus d'un homme en vieillissant éprouve le besoin de respirer les parfums de la gloire. Plusieurs gens de lettres se réunissaient, pour s'entretenir de politique et de littérature, chez Valentin Conrart, calviniste, qui n'avait du savant que la prétention à le paraître. L'esprit ombrageux de Richelieu conçut l'idée de prendre cette réunion sous sa protection, c'est-à-dire de la placer sous la dépendance du gouvernement. Bien que la proposition séduisît peu des gens qui en apercevaient le but, on n'osa résister. Ainsi fut créée l'Académie, qui réduisit les lettres à subir, comme tout le reste, la discipline monarchique.

L'Académie.
1636.

Les membres de l'Académie furent au nombre de quarante, et, pour la mieux tenir sous sa dépendance, Richelieu y fit entrer les grands dignitaires. La langue fut la principale occupation de cette assemblée, qui publia le meilleur dictionnaire. Plus d'une fois elle servit les passions du ministre, et plusieurs de ses membres soutinrent dans leurs écrits les principes despotiques qu'il suivait. Gabriel Naudé fit paraître ses *Coups d'État*, où il justifie, à la manière de Machiavel, les iniquités profitables, et démontre que la fin sanctifie les moyens. Balzac soutient, dans le livre du *Prince*, que le roi peut ce qu'il veut, et qu'il a le droit d'arrêter un citoyen sur un simple soupçon, contrairement à ce que les jésuites proclamaient du haut de la chaire (2).

Richelieu aurait voulu mettre aussi l'Église sous la dépendance

en renom, les appelait dans sa chambre, et les faisait prêcher pour lui seul. S'ils lui plaisaient, les bénéfices et les évêchés ne leur manquaient pas.

(1) MAROLLES.

(2) « Qu'on laisse crier une vieille théologie dans les écoles et dans les chaires, où elle enseigne qu'un petit mal est défendu quand il en devrait naître un grand bien. Si le monde ne se peut conserver que par un péché, n'est-elle pas d'avis qu'on le laisse perdre? » Tome XVII.

de la monarchie. Il n'épargna ni les écrits ni les manèges pour abaisser la suprématie pontificale, attribuer les nominations au gouvernement, et se faire nommer lui-même légat de la France ; certes il ne dépendit pas de lui , comme nous le verrons plus loin, que la France ne devint schismatique.

Ce que nous avons dit de Richelieu nous dispense de parler de Louis XIII, qui mourut, peu de temps après son ministre, à l'âge de quarante-deux ans. Sombre et mélancolique, ce prince ne goûtait ni les plaisirs de la grandeur, ni les douceurs de la vie privée. Il abandonnait sans regret ses amis et ses maîtresses ; il avait besoin d'être dominé, et ne savait pas cependant se résigner à la domination. Malgré toutes les cabales et sa propre répugnance, il conserva un ministre dont il ne pouvait se passer, et qui, couvrant sa nullité, sut maintenir la France grande et redoutable au milieu de ses nombreux ennemis.

Dans une cour dépravée, la dévotion tempéra chez Louis XIII ses dispositions à la galanterie. Ses amours étaient plutôt des rapports d'une âme avec une âme ; il avait besoin d'une favorite qui s'occupât spécialement de sa personne, comme d'un ministre qui traitât les affaires à sa place. Aussi mademoiselle de Hautefort, légère et indiscrete, ne put se maintenir en faveur, tandis que mademoiselle de La Fayette, aimable et vertueuse, conserva sur lui son empire. Jamais il n'aima Anne d'Autriche, à tel point que l'on crut que sa couche serait stérile ; mais lorsque enfin la grossesse de la reine fut annoncée, les prédictions se multiplièrent. Un berger, entre autres, affirma que sainte Anne lui était apparue, et lui avait révélé que la reine accoucherait le samedi 4 septembre. En effet, elle fut prise ce jour-là des douleurs de l'enfantement ; mais elle ne fut délivrée que le 6, après avoir été entourée de reliques et ceinte d'une écharpe de la Vierge. Ce fut ainsi que naquit Louis XIV, frêle rejeton des Bourbons, mais destiné à élever l'édifice sur le terrain fixé par Henri IV, et que Richelieu avait nivelé sans pitié.

Fin de
Louis XIII.
1643.
16 mai.

1638.

CHAPITRE III.

RÉGENCE, MAZARIN. LA FRONDE (1). 1643-1661.

Louis XIII avait désigné dans son testament les membres d'un conseil de régence, qui devait être présidé par le prince de Condé; mais Anne d'Autriche, qui parut alors oublier qu'elle était jeune, belle, aimable, pour se conduire avec sagesse et s'assurer la puissance, flatta les espérances rivales du prince de Condé et du duc d'Orléans. Elle affecta l'intention de se régler en tout d'après l'avis du parlement, que Richelieu avait comprimé, et qui, content de montrer l'autorité qu'il avait recouvrée, cassa le testament du monarque défunt, s'intitula tuteur du jeune roi et donna la régence à la reine. Les portes s'ouvrirent à deux battants, et l'on vit paraître Anne d'Autriche tenant par la main le jeune Louis, devant lequel une foule de gentilshommes s'inclinaient pour lui rendre hommage.

Mazarin.
1602.

Jules Mazarin, né à Rome d'une famille sicilienne, élève des jésuites, puis capitaine du pape dans la Valteline, affrontait l'épée dans un duel avec autant de courage que les balles sur un champ

- (1) VOLTAIRE, *Histoire du siècle de Louis XIV.* Ouvrage léger et incomplet.
 BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, *Hist. de la vie et du règne de Louis XIV.*; la Haye, 1740. Œuvre beaucoup plus sincère et indépendante.
 REBOUILLET, *Hist. du règne de Louis XIV.*, 1746. Jé suite.
 Œuvres de Louis XIV; Paris, 1806.
 Œuvres de Louis, duc de Saint-Simon; Paris, 1791.
 LEMONTEY, *Monarchie de Louis XIV.*
 Tableau du ministère de Colbert; Amsterdam, 1774.
 PÉLISSERY, *Éloge politique de Colbert*; Lausanne, 1775.
 Voyez les Économistes sur le colbertisme.
 J. V. LUCHESINI, *Historiarum sui temporis libri XIV*; Rome, 1779.
 BAZIN, *Hist. de France sous le ministère du cardinal Mazarin*; 1842.
 SAINT-AULAIRE, *Hist. de la Fronde*.
 EUGÈNE SUE, dans l'*Histoire de la marine française* (Paris, 1835), sous la forme ennuyeuse du roman, a publié des documents précieux sur cette époque.
 CAPEFIGUE, *Richelieu, Mazarin, la Fronde et le règne de Louis XIV.* Avec plusieurs documents nouveaux.

Les mémoires historiques abondent. Voyez surtout ceux du cardinal de Retz, du duc de Saint-Simon, de Bussy-Rabutin, de Guy-Joly, de mademoiselle de Montpensier, de la duchesse de Nemours, de madame de Motteville, de Monglat, de d'Aguesseau, de La Rochefoucauld et du comte d'Estrades, très-intéressants pour les diplomates.

de bataille. Bientôt il fit connaître son aptitude particulière pour les négociations, et dès l'âge de trente ans les intérêts des princes étaient confiés à son habileté.

Richelieu se l'attacha pour régler les affaires de France en Italie, où Mazarin conclut le traité de Cherasco, qui donna Pignerol au royaume. Après avoir embrassé la carrière ecclésiastique, la seule à Rome qui mène aux honneurs, il fut nommé vice-légat à Avignon, puis bientôt cardinal par la protection du roi, qui lui fit tenir le Dauphin sur les fonts de baptême, et l'appela au conseil de régence. Anne d'Autriche, qui le voyait de mauvais œil comme créature de Richelieu, ne tarda point à le trouver nécessaire à sa politique, et à lui donner même son cœur (1); car elle sentait qu'elle avait besoin d'appui contre la noblesse française, dont elle se défiait, et qui cherchait à recouvrer son ancienne autorité. Habile, dissimulé, joignant à une finesse singulière l'expérience des hommes et des choses, Mazarin reculait devant les personnes ou les événements, pour reprendre sa tâche dans des circonstances plus favorables; incapable de découragement, il croyait que l'esprit pouvait préparer la fortune, et le caractère la maîtriser. Aussi, avant de donner un emploi à quelqu'un, il demandait : *Est-il heureux ?* Sa devise était : *Le temps et moi*. Il faisait passer ses calculs avant ses affections ou ses antipathies, et s'inquiétait peu des injures pourvu qu'il réussit : *Laissons-les dire*, répétait-il, *pourvu qu'ils nous laissent faire*.

Élevé à l'école de Richelieu, Mazarin continua son œuvre, c'est-à-dire la destruction de tout ce qui pouvait faire obstacle à la monarchie; mais sa condition d'étranger l'obligeait à substituer l'adresse et les artifices à une rigueur inflexible. A la mort de Richelieu, les persécutés revinrent à la cour, sans autre mérite ou lien que la persécution. Enorgueillis des caresses artificieuses de la reine, ils se crurent destinés à changer la société lorsqu'ils n'étaient qu'un instrument pour les fourbes, un jouet pour les habiles, qui les appelaient la *cabale des importants*. Incapables d'accomplir le bien, ils ne savaient que l'entraver, et se vantaient de leur pouvoir croissant, tandis que Mazarin affermait le sien dans le silence et par la ruse, jusqu'à ce qu'il se sentit assez fort pour envoyer les chefs en exil ou en prison, et contenir les autres.

(1) C'est ce dont il n'est plus possible de douter depuis que les lettres qu'il lui adressait ont été découvertes et imprimées dans le tome 1^{er} du *Bulletin de la Société de l'H. A. de France*; Paris, 1834.

1642-47.

La France eut alors quatre années de calme et de prospérité, pendant lesquelles le pays recueillit les fruits de la politique de Richelieu sans en ressentir l'oppression. Elle voyait à sa tête une reine jeune et obligeante avec un ministre affable, une noblesse somptueuse, une littérature féconde; par hasard, les personnages de haut rang étaient jeunes, et les beautés en grand nombre; mais l'illusion dura peu. Mazarin déplaisait aux Français par son jargon italien (1) et sa parcimonie, qui paraissait de la lésinerie comparée à la somptuosité de Richelieu, et qui pourtant ne remédia point au désordre des finances. La nécessité de corrompre au dedans et au dehors les avait déjà dérangées sous le règne précédent. Anne d'Autriche aggrava le mal dans les premiers moments; elle prodigua les grâces, et fit droit aux demandes les plus extravagantes, si bien que toute l'habileté de Mazarin était impuissante à combler le déficit. Le Lyonnais Michel Particelli, seigneur d'Émery, qui avait été mis à la tête du département des finances, disait que la bonne foi était faite pour les marchands, et les surintendants pour être maudits. En vertu de ces principes, sa conscience ne reculait devant aucun expédient; il accordait remise de quinze pour cent à quiconque lui avançait le prix des fermes, et tout le monde apportait ses capitaux pour recueillir de si grands avantages. Malgré ces ressources, la solde des gardes et celle des employés inférieurs n'était payée qu'avec peine, et les armées, faute d'argent, laissaient échapper les occasions les plus favorables.

Un règlement de Henri II, qui défendait de bâtir dans les faubourgs au delà de certaines limites, était tombé en désuétude, quand d'Émery le remit en vigueur pour faire de l'argent avec les amendes. Cette mesure provoqua du tumulte, qu'il punit par de nouvelles taxes et l'augmentation des droits d'entrée. Le parlement obtint qu'ils fussent adoucis. Le roi ayant ensuite proposé la création de nouvelles charges vénales, l'avocat général Omer Talon, magistrat des plus honorables et *le plus beau sens commun de son temps*, qui jusque alors avait tenu au parlement le langage de la modération, s'exprima en ces termes : « Depuis « dix ans la campagne est ruinée; les paysans sont réduits à « coucher sur la paille, et vendent leurs meubles pour acquitter « des impôts excessifs. Pour entretenir le luxe de Paris, des millions d'innocents sont réduits au pain de son et d'avoine,

(1) *Si mon langage n'est pas françois, écrivait-il, j'ai le cœur françois.*
Correspondance d'Angleterre, t. LIX.

« sans avoir de secours à attendre que de leur impuissance mal-
 « heureux auxquels il ne reste que leurs âmes, parce qu'on ne
 « peut les vendre à l'encan. Oh ! Madame, dans le secret de
 « votre cœur, réfléchissez à cette misère publique ; ce soir, dans
 « la solitude de votre oratoire, considérez dans quelle douleur,
 « dans quelle amertume et consternation doivent se trouver
 « les officiers du royaume, qui peuvent aujourd'hui voir tous
 « leurs biens confisqués sans avoir commis un délit ; ajoutez les
 « calamités des provinces dans lesquelles l'espoir de la paix,
 « l'honneur des batailles gagnées, la gloire des pays conquis ne
 « suffisent pas pour nourrir ceux qui manquent de pain, et qui
 « ne peuvent compter parmi les fruits ordinaires de la terre les
 « myrtes, les palmes et les lauriers (1). »

C'étaient là de belles phrases ; mais la volonté d'un homme
 suffisait-elle à conjurer le mal ? Mazarin, dans l'espoir de déta-
 cher le parlement des autres cours supérieures, l'exempta, par faveur
 spéciale, de la retenue du traitement établie pour quatre ans ;
 mais le parlement, jaloux de faire oublier, par une réputation
 de courage, son abaissement sous le dernier règne, rendit un
arrêt d'union, aux termes duquel il se réunissait aux autres cours
 pour ne former qu'un seul corps. Tous les ennemis du cardinal
 se rallièrent alors autour du parlement, qui tint une assemblée
 où l'on mit en discussion tout ce qui concernait le gouvernement ;
 la multitude, qui croit que tout opposant au pouvoir travaille
 pour elle, les accueillit comme des anges destinés à la délivrer
 de la tyrannie de Mazarin.

1648.

Nous avons parlé ailleurs (2) de la formation du parlement
 et de l'origine de ses prétentions. A l'époque où nous sommes,
 il formait un seul corps distribué en plusieurs chambres dont
 la compétence était distincte. La *grand'chambre*, qui rempla-
 çait la cour des hauts barons instituée par saint Louis, se com-
 posait du président de la compagnie, de neuf présidents à *mortier*,
 ainsi nommés de la forme de leur bonnet, de vingt conseillers
 laïques et de douze conseillers ecclésiastiques ; là siégeaient
 encore les princes du sang, les ducs et pairs du royaume, le chan-
 celier ou garde des sceaux, les conseillers d'État, quatre maîtres
 des requêtes, l'archevêque de Paris et le bailli de Cluny. C'était
 devant la *grand'chambre* qu'étaient portés les crimes de lèse-ma-
 jesté, les causes des pairs de France et les procès concernant l'uni-
 versité, les hospices et les grands officiers de la couronne.

Parlement.

(1) Voy. ses *Mémoires*.

(2) Tome XII.

La chambre des *enquêtes* recevait les appels en matière civile et correctionnelle ; elle était divisée en cinq sections, chacune avec deux présidents et vingt-cinq conseillers, la plupart jeunes, intrigants, promoteurs ou instruments de factions par jalousie contre la grand'chambre.

L'appel des procès criminels était porté devant la chambre dite de la *Tournelle*, parce qu'elle siégeait dans la petite tour du palais.

Deux chambres des *requêtes*, composées de trois présidents et de quinze conseillers chacune, connaissaient en première instance des causes qui leur étaient déférées par ordre exprès du roi. Les procès des réformés étaient de la compétence de la chambre de l'*édit*, ainsi nommée parce qu'elle avait été constituée aux termes des édits de pacification. Durant les vacances, c'est-à-dire dans l'intervalle du 9 septembre à la Saint-Martin, les affaires urgentes étaient expédiées par une chambre des *vacations*.

Lorsqu'il s'agissait d'enregistrer des édits royaux ou de délibérer comme corps politique, toutes les chambres se réunissaient.

Les abus de l'administration judiciaire étaient dénoncés à huis clos dans un discours désigné par le nom de *mercuriale* ; il était prononcé par l'un des avocats généraux, qui remplissaient le rôle du ministère public, et par le procureur général qui représentait le roi et veillait sur la discipline. Grâce à l'indépendance qui résultait de la vénalité des charges, il arrivait parfois que les gens du roi, chargés de présenter un édit au parlement, étaient les premiers à en faire ressortir tous les inconvénients, sauf à conclure ensuite à l'enregistrement (1).

Cette formalité de l'enregistrement s'était convertie en un contrôle législatif ; or, soit à cause de cette circonstance, soit parce que la justice l'amenait souvent à s'opposer aux ministres et aux favoris, il prétendit, de tribunal, se transformer en représentant de la nation, et le peuple voyait en lui une autorité tutélaire. Néanmoins, si les rois consentaient à le considérer comme des états généraux au petit pied, ils supportaient impatiemment qu'il entravât les ordonnances. Outre la faculté qu'avait le monarque d'envoyer en exil les présidents et les conseillers, il pouvait appeler le parlement auprès de son trône pour tenir un *lit de justice* ; là, entouré de toute la splendeur

(1) PETITOT, *Collection des Mém. relat. à l'Hist. de France*, t. IX, *Notice sur Omer Talon*.

royale, il ordonnait d'enregistrer l'édit repoussé, et dès lors toute protestation était interdite.

L'école encyclopédique attribua trop d'importance à une pareille résistance; ennemie du clergé et de la noblesse, et ne connaissant pas le peuple, elle voulait trouver dans le parlement l'origine et la tradition des franchises auxquelles elle aspirait. L'esprit de corps est toujours un esprit d'indépendance; une administration despotique ne fut possible qu'après l'anéantissement des corps par la révolution; cependant on aurait tort de conclure que le parlement résistait dans l'intérêt public. La commune tire sa force de la cohésion des habitants, et la seigneurie baroniale des terres; mais le parlement était un mélange d'éléments hétérogènes, sans limites certaines. Sa puissance de résister se réduisait à l'enregistrement; aussi le chancelier Maupeou put lui intimier que « la permission d'avertir l'autorité n'entraîne pas le droit de la combattre. » Deux fois le parlement eut dans ses mains la force publique, au temps de la Ligue et à l'époque de la Fronde; or, que fit-il de durable? quelle énergie déploya-t-il? Il voulait la résistance, mais sans sédition, comme si l'une pouvait être séparée de l'autre au milieu de l'effervescence des esprits; il imprimait le mouvement, et ne décidait rien; il excitait les passions, et il se plaignait des conséquences. Aussi, quoi qu'on en dise, aucune liberté ne sortit de ce corps, et il disparut sans laisser de regrets.

L'opposition qui, dans la Ligue, s'était montrée ouvertement chez les feudataires, se cachait alors derrière les parlements, qui croyaient la diriger lorsque c'était elle qui les poussait contre la régence. Ils s'imaginaient imiter le parlement d'Angleterre sans se rappeler qu'ils n'avaient de force que par les rois, qu'ils ne tenaient point leurs charges de l'élection du peuple, mais d'une vente, et que depuis longtemps les rois les avaient trouvés dociles à leurs caprices. Les hommes qui, dans ces corps, joignaient à la volonté du bien une intelligence élevée, se voyaient entraînés par les plus violents et par les jeunes conseillers des enquêtes, avides de troubles pour s'élever ou se venger sous prétexte du bien public.

Ce parti était excité par Jean-Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, plus célèbre sous le nom de cardinal de Retz. Jeune et d'une ambition sans bornes, il avait commencé, comme de nos jours Talleyrand, par se moquer en lui-même de toutes choses; doué d'une éloquence entraînante, il l'employait à se faire des instruments pour ses projets mobiles et turbulents. Les confessions aussi attrayantes qu'effrontées qu'il a laissées,

Cardinal de
Retz.
1614-1679.

nous le montrent privé de morale et de religion. Épris des héros homicides de Rome, il écrivit, pour l'exalter, la conjuration de Fiesque. Il aimait à s'entendre appeler le petit Catilina, et, pour l'imiter, il laissait sortir de sa poche le manche d'un poignard, comme il imitait César en faisant des dettes. Il disait qu'il fallait moins de qualités pour régner sur l'univers que pour gouverner une faction; or, ce fut la tâche qu'il entreprit, non avec de grandes vues, mais avec une extrême fécondité de ressources et beaucoup de promptitude à saisir ce qu'il convenait de faire ou d'éviter.

La Fronde.

Il devint ainsi l'âme de la nouvelle faction, qui, d'un jeu d'enfants, reçut le nom de *Fronde* et prit un accroissement démesuré, parce que la mode s'en mêla (1). Elle eut pour adversaires les *mazarins*, c'est-à-dire les partisans du ministre; les *modérés* louvoyaient et cherchaient à calmer les partis. A la tête de ces derniers était le premier président Matthieu Molé, homme aussi inébranlable au choc des hommes et des idées que le coadjuteur se montrait mobile. Il avait déjà fait l'épreuve contre l'arbitraire de Richelieu de ce que peut la parole d'un homme de bien, qui ne fléchit pas devant l'injustice couronnée; maintenant il prit pour boussole, au milieu de la tourmente, une pensée nationale : il protesta contre la volonté du roi, mais il obéit; il vit les griefs de la multitude, mais il ne seconda point sa fougue; de même qu'il avait défendu sous Richelieu les droits des sujets, il protégea la minorité du monarque, et sut résister à quiconque paraissait agir contre l'intérêt public : « Homme tout d'une pièce, dit son antagoniste, et qui voulait avant tout le bien de l'État. »

Le roi ayant demandé *si le parlement se croyait en droit de limiter l'autorité royale*, le parlement examina la chose à fond, et, malgré les ordres qui lui furent intimés, il continua de chercher dans la vieille monarchie des tempéraments à la puissance nouvelle : ordre d'obéir; le parlement en appelle et résiste.

1649,
20 août.

Au moment où le canon annonçait la victoire de Lens, remportée par le prince de Condé sur l'archiduc Léopold, le gouvernement, à qui la prospérité ne manque jamais de donner de la hardiesse, fit arrêter les présidents Blancmesnil et Charton,

(1) « Ce nom devint tellement à la mode qu'il n'y avait rien de bien fait qu'on ne dit être à la Fronde : les étoffes, les rubans, les dentelles, les épées et presque généralement toutes sortes de marchandises, jusqu'au pain. Rien n'était ni beau ni bon s'il n'était à la Fronde, et pour exprimer un homme de bien il n'y avait pas d'expression plus énergique que celle de bon frondeur. » *Mém. de GUY-JOLY*.

26 août.
Journée des
barricades.

ainsi que le conseiller Broussel, chef de l'opposition; mais le peuple, furieux, changea ses chants de triomphe en imprécations et barricada les rues. « Tous prennent les armes; des enfants de cinq ou six ans se montraient avec des poignards, et les mères elles-mêmes leur en apportaient; plus de deux cents barricades furent élevées en moins de deux heures (1). » Le parlement, Matthieu Molé à sa tête, alla demander la mise en liberté des magistrats emprisonnés; le peuple, qui s'était aperçu de sa force, manifesta son mépris pour *madame Anne*, qui sortit de Paris avec le roi et Mazarin. Le parlement, appuyé par les premiers seigneurs de France, déclara le ministre déchu comme ennemi du roi. Les frondeurs rassemblèrent des troupes, s'imposèrent des sacrifices volontaires, eux qui se révoltaient pour ne pas donner d'argent, et réunirent plus de dix millions. Les corporations ne restèrent pas non plus en arrière.

Le coadjuteur, qui, dans ses *Mémoires*, se donne toujours le beau rôle et voudrait se faire considérer comme l'auteur de cette insurrection, leva un régiment à ses frais, et la guerre de la Fronde éclata, guerre d'un genre nouveau, toute d'intrigues, avec de grands noms et de petits effets, scène de relâchement extrême après la tension excessive de Richelieu. La noblesse provinciale, que le ministre de Louis XIII avait abattue, n'avait pas dépuillé ses deux passions caractéristiques, la guerre et la galanterie. L'accroissement des communications propageait en France les sentiments révolutionnaires, et la constitution anglaise, les séditions de Naples, les deux républiques que le traité de Westphalie avait reconnues, inspièrent l'idée de briser la centralisation; on murmurait les mots de république, de monarchie usée.

C'était une lutte où les paroles et les intrigues firent plus que les armes. Les moindres accidents de la cour, les scandales et les manèges secrets étaient divulgués; des ambitions frivoles formaient des liens de parti qui ne duraient que le temps d'une intrigue. On voulait se donner le spectacle d'une guerre civile, et les intérêts ou mieux le caprice faisait changer de drapeau et de direction.

Deux classes particulières caractérisèrent la Fronde, les femmes et les gens d'esprit. L'importance des derniers s'était accrue depuis le temps de la Ligue, où les écrits et les épigrammes avaient exercé tant d'influence; mais, au lieu des idées grandes et solides qui se trouvaient au fond de ces productions, les œuvres d'alors

(1) *Mém. du cardinal DE RETZ.*

HIST. UNIV. — T. XVI.

ne se faisaient remarquer que par leur esprit et la vivacité d'imagination. De même que les gentilshommes vidaient leurs querelles le fer à la main, les gens de lettres qui n'avaient pas endossé la livrée royale s'escrimaient avec des pamphlets et des pasquinades. Recherchés pour justifier et faire triompher le parti de la Fronde, ils se trouvaient admis parmi les gentilshommes, dont ils imitaient les manières et prenaient les sentiments; une noblesse de plume se constituait ainsi à côté de celle d'épée et de robe. La presse multipliait les applaudissements et les doléances avec une violence extrême. Les parlements et la cour songeaient, en délibérant, à ce que diraient le *Mercur*e et la *Gazette de France* de Renaudot; cependant la régence et le parlement, qui sentaient la puissance des pamphlets, les réprimaient par des exemples rigoureux. La presse était placée sous la surveillance du parlement.

Armand de Conti, frère du grand Condé, « zéro qui tirait uniquement sa valeur de ce qu'il était prince du sang, » et la duchesse de Longueville, sous l'inspiration de la Rochefoucauld, son amant, se firent les chefs apparents de la Fronde; c'étaient sur les genoux de cette duchesse que se décidaient les batailles, et l'on vit plus tard mademoiselle de Montpensier à la tête d'une armée, accompagnée de deux maréchaux de camp. Des mots plaisants signalaient chaque événement de cette parodie de la Ligue. Le duc de Beaufort, l'idole du peuple, était appelé *le roi des halles*. On désignait sous le nom de *régiment de Corinthe* celui du coadjuteur, archevêque titulaire de Corinthe; la première défaite que ce corps essuya fut baptisée *Première aux corinthiens*. Lorsque tous les pouvoirs du roi furent conférés au duc d'Orléans, Catinat dit :] *Qu'il n'oublie pas celui de guérir les écrouelles!* Quand la duchesse de Montpensier fit tirer le canon contre les troupes royalistes, Mazarin s'écria : *Elle vient de tuer son mari*; il faisait allusion à l'espoir qu'elle avait conçu de contracter une alliance royale et même d'épouser Louis XIV.

Cette manie d'épigrammes et ce besoin d'ajuster une plaisanterie à tous les faits les défigura quelquefois, et fit paraître la Fronde beaucoup moins sérieuse qu'elle ne l'était en réalité (1). Du reste, l'absurdité d'un droit public qui confiait les destinées

(1) Capefigue se récrie contre l'habitude ordinaire de traiter la Fronde comme une plaisanterie. Il veut qu'elle ait été la conséquence d'idées graves, malgré les légèretés du cardinal de Retz. Bazin blâme ce prélat brouillon et loue grandement Mazarin, comme ayant soutenu avec la reine (c'étaient pourtant deux étrangers) les véritables intérêts de la France.

du royaume à une femme autrichienne et à un prêtre italien, justifiait l'opposition. Dans une capitale comme Paris, qui renfermait trois cent cinquante mille habitants, classés par quartiers avec leurs chefs, leurs gardes bourgeoises, leurs caisses, et divisés par métiers, avec une organisation distincte et leurs syndics, leur bannière, leur saint, et par-dessus le prévôt des marchands et les échevins, une idée qui pénétrait dans la masse du peuple ne devait pas tarder à devenir sérieuse; mais l'unité manquait dans cette insurrection, et les Français, gais et légers, ne savaient pas conduire une révolution comme les Anglais.

Le parlement s'intitulait pompeusement sénat romain ou représentant de la nation, comme s'il avait pu disposer de la couronne et juger les ministres; mais, bien que cette nouvelle autorité fût devenue populaire, son pouvoir ne s'appuyait ni sur les anciennes institutions de la monarchie, ni sur des exemples antérieurs; toute sa force lui venait des mécontents qui se groupaient autour d'elle. Molé, qui avait protégé les franchises contre la cour, s'effraya quand il les vit soutenues par la révolte, et il ne songea plus qu'à la réprimer à l'aide de l'autorité que lui conférait sa résistance aux abus. Quant à la bourgeoisie, elle encourageait, selon son habitude, les premiers mouvements des masses; puis, saisie de frayeur, elle se hâtait de refréner le peuple, qu'elle avait excité par ses plaintes.

Le parlement traita avec l'Espagne, qui crut le moment favorable pour tenter une invasion; ce corps fut en conséquence déclaré criminel de lèse-majesté, et Louis de Condé vint bloquer Paris, pour mettre fin au jeu. Les Parisiens regrettèrent de voir une guerre de quolibets prendre une tournure sérieuse, et frondeurs et royalistes se rapprochèrent. Mazarin ramena dans la capitale le roi et la reine mère, et montra des dispositions conciliatrices; mais chacun vit bien que la paix n'était que momentanée.

Louis de Condé, surnommé *le Grand*, s'était signalé tout jeune par la victoire de Rocroi sur les Espagnols, ainsi que par les sièges de Thionville, de Fribourg et de Dunkerque. Appelé par la cour, il l'avait secourue; mais sa vaste ambition n'était point satisfaite. Agé de vingt-huit ans, ami des femmes plutôt qu' amoureux, il donnait le ton aux élégants de Paris, qui, sous le nom de *petits maîtres*, affectaient le libertinage, le mépris pour les minauderies alors à la mode (1), et faisaient de l'opposition aux

1649.
11 mars.

18 avril.

1631-1686.

(1) Une dame se plaint d'eux en ces termes : « Ils avaient des airs si moqueurs, disaient des choses si offensantes,... faisaient paraître un ennui si dédaigneux

frondeurs, ce qui amenait chaque jour des rixes et des duels. Ils fomentèrent l'aversion qu'il nourrissait contre le ministre sauvé par lui, et l'amènèrent à se déclarer son ennemi; Mazarin lui persuada que les Frondeurs avaient voulu le tuer en tirant sur son carrosse, et Condé rompit toute intelligence avec la Fronde. Mazarin se rapprocha d'elle, au contraire, parce qu'il la sentait nécessaire à la cour, effrayée par les exemples de l'Angleterre régicide. Le coadjuteur, qui s'en aperçut, accrut les forces de son parti pour le rendre important, et obtint la promesse d'un chapeau de cardinal. Alors Mazarin fit arrêter les princes de Condé et de Conti, ainsi que le duc de Longueville, leur beau-frère, aux applaudissements de ce peuple qui s'était soulevé naguère pour l'arrestation de deux magistrats.

1650.
18 janvier.

Aussitôt les frondeurs affluèrent à la cour, et les opposants furent dissipés; madame de Longueville et le duc d'Orléans, aidés par l'or espagnol, soulevèrent les masses pour délivrer les princes. Ils échouèrent, et une *nouvelle Fronde* se forma sous les auspices d'Anne de Gonzague, princesse palatine. Le coadjuteur, toujours déçu dans l'espoir d'être revêtu de la pourpre, amena une alliance avec l'ancienne et la nouvelle Fronde, et le parlement demanda hautement la mise en liberté des princes.

1651.

En effet, Condé sortit de sa prison au milieu d'applaudissements aussi vifs que le jour de son arrestation. Mazarin, en butte à la haine nationale et poursuivi par les arrêts du parlement, se retira à Cologne, d'où il écrivit au roi pour se justifier et se plaindre de ce qu'il « ne lui restait plus un asile dans le royaume, dont il avait élargi de « tous côtés les frontières. » De là il surveilla les événements et dirigea la régence; il vit les deux Frondes entrer en lutte, Retz et Condé se brouiller à cause de leur égale ambition. Le premier faillit être assassiné dans le parlement; l'autre, gonflé par ses victoires, s'était persuadé que le peuple était comme les soldats, et qu'il pourrait le diriger comme eux; enfin, désabusé par le rôle malheureux qu'il avait joué, puis harcelé par les frondeurs, il s'éloigna de Paris pour soulever le pays, et, devenu traître à la partie qu'il avait sauvée, il appela les Espagnols.

Février

Décembre.

Louis XIV marcha contre ce grand général, qui se montra toujours mauvais politique; Mazarin, qui avait réuni huit mille hommes à ses frais, revint en sauveur de la nation. Il fut ac-

que personne ne les pouvait souffrir... Ils trouvaient que c'était se donner un ridicule que de témoigner quelque attention à se faire aimer. » *Mém. de la duchesse de Nemours.*

cueilli à bras ouverts par le roi et la reine, bien que le parlement renouvelât ses anathèmes contre lui, et promit cent cinquante mille livres à celui qui apporterait sa tête. Le vicomte de Turenne, maréchal à trente-deux ans, qui, après avoir passé dans le camp espagnol, était rentré dans le devoir, fut mis à la tête des troupes royales, et battit Condé à Bléneau. Tandis que les frondeurs payaient le duc de Lorraine pour inquiéter la France, Mazarin le payait pour qu'il se retirât avec sa bande sanguinaire, qu'il entretenait depuis quinze ans à l'aide de pillage et de massacres (1). Au milieu de ces intrigues et de ces bassesses montées sur un ton héroïque, on aime à se reposer sur les nobles figures de Molé, de Bailleul et de Jacques Amelot.

1652.
Avril.

Turenne à la tête des royalistes, Condé avec les frondeurs vinrent assaillir Paris et engagèrent, en présence du roi et des habitants de la capitale, une bataille où les combattants étaient peu nombreux, mais où les deux généraux déployèrent une grande habileté. Condé était perdu si Paris, ou plutôt mademoiselle d'Orléans, qui voulait se l'attacher, ne lui eût ouvert les portes en faisant tirer sur les troupes royales le canon de la Bastille. Paris fut alors livré à une agitation extrême. Le coadjuteur, devenu cardinal de Retz, se retrancha dans le palais archiepiscopal; le sang coula, et d'ardents frondeurs même furent massacrés comme mazarins. Les princes, aspirant peut-être à la couronne, profitèrent de la terreur répandue dans la ville; le duc d'Orléans se fit proclamer lieutenant général du royaume, et Condé généralissime, tandis que les Espagnols et le duc de Lorraine s'avançaient pour se joindre à eux.

2 juillet.

Le parlement, qui, réduit à un petit nombre de membres sous la présidence de Molé, s'était transféré à Pontoise, songeait à trouver quelque remède au mal; les Parisiens eux-mêmes, fatigués de tant d'oscillations, prêterent l'oreille à ceux qui avaient conservé leur bon sens, et voyaient la misère publique ne profiter qu'à quelques ambitieux. On envoya prier le roi de rappeler Mazarin, qui avait jugé à propos de se retirer de nouveau. Condé, qui n'était grand que sur le champ de bataille, mauvais citoyen et mauvais ami, sans conduite ni dignité, né pour servir, alla

21 octobre.

(1) Valentin Conrart, écrivain digne de foi, rapporte que le duc de Lorraine, à qui l'on demandait comment il avait fait vivre son monde pendant quinze jours qu'il avait manqué de pain, répondit sérieusement qu'ils avaient mangé environ dix mille hommes; qu'ayant pris un jour deux religieuses, ils en firent de la soupe; que le chirurgien ayant à couper le bras d'un officier l'amputa à l'épaule, afin d'avoir un morceau de chair plus considérable. Croira qui voudra.

porter aux Espagnols sa valeur toujours personnelle, et le parlement prononça contre lui la peine de mort. Le duc d'Orléans fut relégué à Blois, Mademoiselle à la campagne. Le cardinal de Retz, l'artisan de tous les troubles et qui avait trompé tous les partis, passa de prison en prison. Remis en liberté, il ne put, malgré l'appui des jésuites, occuper l'archevêché de Paris, et finit par y renoncer; devenu sage avec les années, il mourut à Paris. Ses *Mémoires* sont loin de le faire estimer; mais ils ont de l'attrait à cause de cette activité inquiète qui lui donne l'air d'un grand homme rapetissé par les circonstances, de cette naïveté impudente avec laquelle il raconte tout ce qu'il a dit et fait, comme s'il ne doutait pas de sa moralité, comme s'il pensait que tout autre grand personnage eût parlé et agi de même dans sa position.

1653.
Février.

Mazarin rentra solennellement dans Paris, où il fut proclamé le restaurateur de la paix par ceux qui l'avaient accusé d'en être le perturbateur. Le peuple avait reconnu que la tyrannie du ministre valait mieux qu'une liberté violente, et les gens sensés que lui seul ne s'était pas démenti dans cette « farce à main armée, » où s'étaient compromis tant de beaux caractères. En effet, qui avait soutenu les véritables intérêts de la France, contrariés par le peuple comme par le parlement, par Condé comme par Turenne? Que l'on mette à l'écart toutes les anecdotes suspectes (1), et l'on reconnaîtra que Mazarin suivit hardiment la route ouverte par Richelieu, et qu'il sut au besoin se dévouer.

Dans cette guerre qui dura cinq ans, sans passions fortes, entretenue par des ambitions incapables, le mouvement fut grand; mais les regards ne s'élevèrent pas jusqu'au trône. On voulait renverser le ministre, mais on respectait la couronne. On attaquait tout sans rien abattre, et chacun restait à son poste; or, comme on respecta les personnes sans blesser aucune vanité, la société se remit facilement de la secousse. Cependant, on avait appris, durant la Fronde, à rire de tout; les personnes et les institutions perdirent toute considération, et dès lors il ne resta que le trône, qui parut plus élevé parce que rien ne l'entourait. L'esprit de résistance s'éteignit dans le peuple lorsque l'esprit de despotisme s'élevait chez le roi. L'autorité de Mazarin se trouva consolidée, et Louis XIV, frappé sans cesse du spectacle d'une résistance illégale, s'accoutuma de bonne heure à prendre en haine la liberté (2).

(1) Les *Mazarinades* sont des recueils de pamphlets et de satires publiés pour et contre Mazarin, de 1649 à 1652; la complète collection n'a pas moins de 14 vol. in-4°.

(2) Une dame a fait une observation qui mérite l'attention des instituteurs :

Mais le trône sentit qu'il était isolé, et qu'il ne pouvait s'appuyer ni sur la noblesse, ni sur la magistrature, ni sur le peuple, tous également froissés. Dans cette position, s'il peut se soutenir momentanément, grâce à une impulsion vigoureuse comme celle de Louis XIV ou de Napoléon, il doit nécessairement finir par succomber.

L'humiliation du parlement parut le but suprême du nouveau roi, qui fit enregistrer un décret aux termes duquel il lui était interdit de se mêler du gouvernement, des finances et des ministres. Apprenant un jour qu'il s'était réuni pour refuser l'enregistrement de certains édits bursaux, il entra dans la grand'chambre en habit de chasse, tout éperonné et le fouet à la main (1), pour faire entendre des paroles hautaines; enfin, il défendit au parlement de lui adresser des remontrances si ce n'est huit jours après l'enregistrement, et fit biffer tout ce qui avait été enregistré de contraire à l'autorité royale durant les troubles passés. Le parlement, qui s'était substitué peu à peu à la puissance de la noblesse, perdit donc le droit de remontrance. Lorsqu'il s'agit d'enregistrer, en 1667, l'ordonnance qui sanctionnait le despotisme, toute discussion fut interdite; le président Miron, chef des opposants, dit que, de même qu'on adressait à Dieu des prières qu'il exauçait quelquefois, on devait pouvoir user du même privilège avec le roi; mais on lui enjoignit de se taire. Alors le parlement se renferma dans ses attributions judiciaires; encore Louis XIV parut-il vouloir le discréditer dans cette fonction, en rendant des ordonnances plus rigoureuses que ne le comportait l'état de la civilisation.

La destruction de ce simulacre des états généraux donnait de l'éclat au trône, mais l'affaiblissait; l'esprit devint hostile, et se donna carrière dans un vague système de censure malveillante et d'espérances dangereuses.

Les franchises municipales avaient péri presque toutes durant les guerres civiles. Par l'institution des intendants et la vente à perpétuité des charges de bailli, Louis XIV éteignit toutes les libertés politiques et municipales. Les provinces perdirent toute

« J'ai souvent remarqué avec étonnement que, dans ses jeux et ses divertissements, ce prince ne riait guère; ceux qui avaient l'honneur de l'approcher lui disaient trop souvent, ce me semble, qu'il était le maître. La reine mère voulait toujours qu'il fût obéi, et il semblait qu'elle aurait désiré le pouvoir respecter autant qu'elle l'aimait. »

(1) « Dénarche plus digne d'un Tartare que d'un roi de France, » dit LAMONTÉY.

importance, et leurs parlements se firent oublier par le silence.

Les inquiétudes intérieures n'avaient pas empêché Mazarin de suivre des regards les puissances voisines. Dans la guerre de Trente ans, que Richelieu avait fomentée en favorisant les protestants, il n'eut qu'à suivre la voie tracée, c'est-à-dire à continuer les hostilités militaires et diplomatiques contre les deux branches de la maison d'Autriche ; mais, désireux de consolider par la paix les acquisitions que Richelieu avait faites par la guerre, il prit une grande part au traité de Westphalie. La France y brilla comme conciliatrice des intérêts européens ; elle étendit son territoire, établit en Europe un nouveau système politique d'après les modifications apportées à la constitution germanique, et se fit garante de la paix, ce qui lui procura des moyens et des prétextes pour s'immiscer dans les affaires de l'Allemagne.

Voilà pour ce qui concerne la branche autrichienne dans cette contrée. Quant à la branche d'Espagne, les liens de parenté n'empêchèrent pas la guerre de se prolonger sur les frontières des Pays-Bas et des Pyrénées, ainsi qu'en Italie. La bataille de Rocroi, où fut écrasée sans retour cette infanterie espagnole qui avait été l'effroi de l'Europe, signala le commencement du règne de Louis XIV. La paix de Westphalie laissa la France seule contre l'Espagne, qui, se confiant dans les troubles de la Fronde, refusait d'adhérer au traité. Irritées, toutes deux des moyens déloyaux à l'aide desquels elles avaient cherché mutuellement à se nuire, moyens qui consistaient à favoriser l'une chez l'autre les rebelles et les mécontents, elles poursuivirent leur lutte. Les troupes licenciées dans les pays où la paix était rétablie vinrent augmenter celles de l'Espagne, qui, pendant les troubles de la Fronde, reprit Dunkerque, la plus importante place des Flandres, Barcelone et Casal de Montferrat, qui avait résisté à trois sièges (1629-30-40).

Cromwell, qui, après avoir fait périr Charles I^{er}, s'était constitué protecteur en Angleterre, desservit d'abord les Français, auprès desquels Charles II avait trouvé asile ; mais Mazarin n'hésita point à s'humilier à temps, changea ses dispositions, et les Anglais attaquèrent en Amérique les colonies de l'Espagne, à qui la mer fut fermée. Dunkerque assiégé fut pris après la bataille des Dunes, et remis aux Anglais. D'un autre côté, les Français poursuivirent leurs victoires, et s'avancèrent jusqu'en vue de Bruxelles.

Ces victoires étaient dues au maréchal de Turenne, qui, revenu des erreurs de la Fronde, avait à lutter contre le prince de Condé, qui commandait les étrangers ; aussi les triomphes rem-

portés de part et d'autre purent être revendiqués par les Français comme une gloire nationale.

Le maréchal de Turenne et le prince de Condé accomplirent de grandes choses avec de petites armées; mais, formés à des écoles diverses, ils avaient une tactique qui différait comme leur caractère : Condé était plus audacieux, Turenne plus réfléchi; celui-là affrontait l'obstacle, celui-ci le tournait; Condé, né général, n'obéissait qu'à ses propres inspirations. Turenne le devint par la réflexion et l'expérience, et, ce que ne fit pas Condé, il avança l'art militaire par une meilleure disposition des troupes; ses plans de campagne, ses marches et ses différentes batailles font encore l'admiration des stratéges.

Condé se trouva désigné au premier rang par sa naissance et plus encore par l'alliance qui le rendit le neveu de Richelieu; placé, tout jeune encore, à la tête des armées, il accomplit des actions glorieuses avant même d'avoir médité sur leurs causes. Lorsque ensuite la réflexion s'unit à l'action, il se trouva en seconde ligne dans les armées espagnoles, alors en décadence; son école ne put donc être que personnelle.

Condé et Turenne.

Turenne se forma dans les Pays-Bas aux laborieuses manœuvres d'une guerre savante, sous les princes de Nassau, ses oncles. Il apprit à obéir avant de commander; respectant plus que tout autre général l'homme dans le soldat, il l'épargnait autant que possible, et attendait tout du soldat français : conditions essentielles pour former de bonnes armées, comme il s'efforça de le faire. Il enseigna aux étrangers la civilité dans la guerre, corrigea la légèreté et l'impatience des Français, et leur apprit à supporter la fatigue sans murmures. Condé, au contraire, employa les armées telles qu'il les avait trouvées, et n'eut jamais l'occasion d'acquiescer la patience et la vigueur de méditation qui furent si grandes chez Turenne (1). Comme il avait plutôt le génie que la science de la guerre, il vainquit par inspiration plus que par calcul. Peu économe du sang des soldats, il disait, après la bataille de Senef, avec une légèreté inhumaine imitée par le héros de nos jours, qu'une nuit de Paris réparerait les pertes essuyées dans ce combat.

1671.

Turenne passe pour le plus grand capitaine de ce siècle, malgré plusieurs défaites, et bien qu'il n'ait pas donné de ces batailles qui décident du sort d'une nation, ni fait de brillantes conquêtes. Il raconte ses propres exploits avec une admirable

(1) CARRION DE NISAS, *Essai sur l'histoire générale de l'art militaire*.

simplicité, sans dissimuler ses fautes, sans tirer vanité de ses triomphes. Il annonça dans un post-scriptum la victoire pour laquelle Anne d'Autriche lui dit, en présence de toute la cour, qu'il avait sauvé le roi et l'État. Après la bataille des Dunes, il écrivait : *Les ennemis sont venus à nous, ils ont été battus ; gloire à Dieu ! J'ai fatigué quelque peu toute la journée.*

Sérieux, réfléchi, il méditait longuement ; mais il exécutait avec vigueur. Condé, tout élan, affrontait personnellement l'ennemi, avait le coup d'œil vaste, et improvisait ses combinaisons au milieu de la mêlée ; il reconnut que la force d'un général ne consiste pas à commander de nombreux bataillons, mais à porter sur un seul point des forces plus considérables pour décider le gain de la bataille ; aussi fut-il beaucoup étudié par Napoléon, qui l'imita surtout dans la guerre d'Italie. Condé devint plus prudent en vieillissant, Turenne plus hardi. On disait qu'il fallait se trouver avec Condé à la fin de la bataille, et avec Turenne à la fin de la campagne.

Le spirituel Saint-Évremond, officier général, exprime ainsi son opinion sur ces deux illustres émules : « Vous trouverez, dit-il, « dans M. le Prince la force du génie, la grandeur du courage, « une lumière vive, nette, toujours présente. M. de Turenne a « les avantages du sang-froid, une grande capacité, une longue « expérience, une valeur assurée. L'autorité du premier se porte « au delà du nécessaire pour ne rien oublier qui puisse être « utile ; l'autre, aussi actif qu'il faut l'être, ne fait rien de su- « perflu : M. le Prince, fier dans le commandement, n'est pas « moins craint qu'estimé ; M. de Turenne, plus indulgent, est « moins obéi par l'autorité qu'il se donne que par la vénération « qu'on a pour lui ; M. le Prince, plus agréable à qui sait lui « plaire, plus fâcheux à qui lui déplaît, plus sévère quand on « manque, plus touché quand on a bien fait. M. de Turenne, plus « concerté, excuse les fautes sous le nom de malheurs, et réduit « souvent le plus grand mérite à la simple louange de bien faire « son devoir. M. le Prince s'anime aux grandes choses, jouit de « sa gloire sans vanité, reçoit la flatterie avec dégoût. M. de Tu- « renne va naturellement aux grandes et aux petites choses, « selon le rapport qu'elles ont à son dessein. Quelques troupes « que vous donniez à M. le Prince, il a toujours la même assu- « rance dans le combat ; vous diriez qu'il sait inspirer ses propres « qualités à toute l'armée ; sa valeur, son intelligence et son « action semblent lui répondre de celles des autres. Avec beau- « coup de troupes dont il se défie, Turenne cherche ses sûretés ;

« avec peu de bonnes troupes dans lesquelles il a confiance, il
 « *entreprend comme aisé ce qui parait impossible.* Pour M. le
 « Prince victorieux, le grand éclat de la gloire; pour M. le
 « Prince malheureux, jamais de honte, peut-être un préjudice
 « aux affaires, jamais à sa réputation. La réputation de M. de Tu-
 « renne est plus attachée au bon résultat des affaires; ses actions
 « n'ont rien de particulier qui les distingue, parce qu'elles sont
 « égales et continues. Tout ce que dit, tout ce qu'écrit, tout ce
 « que fait M. de Turenne a quelque chose de trop secret pour
 « ceux qui ne sont pas assez pénétrants. La nature lui a donné le
 « grand sens, la capacité, le fond du mérite, et lui a dénié ce feu du
 « génie, cette liberté d'esprit qui en fait l'éclat et l'agrément :
 « *il faudra le perdre pour connaître bien ce qu'il vaut, et il lui*
 « *en coûtera la vie pour se faire une juste et pleine réputation.*
 « La vertu de M. le Prince n'a pas moins de lumière que de
 « force, mais elle a moins de suite et de liaison que celle de
 « M. de Turenne. L'un est plus propre à finir glorieusement des
 « actions, l'autre à *terminer utilement une guerre* (1). »

L'Espagne, qui ne recevait plus les galions d'Amérique, et que la révolte du Portugal inquiétait, dut songer à la paix, qui fut négociée par Mazarin et Louis de Haro, ministres dirigeants des deux pays. Les conférences eurent lieu avec l'étiquette méticuleuse qui, depuis cette époque, occupa tant de place dans la diplomatie. Mazarin s'y rendit en carrosse doré à huit mules, avec soixante gentilshommes, parmi lesquels se trouvaient des maréchaux, des ducs, des archevêques. L'île des Faisans, dans la Bidassoa, fut partagée en deux par un édifice dont une moitié fut déclarée territoire espagnol, et l'autre territoire français. Des appartements en tout semblables avaient été construits des deux côtés; dans le milieu était une salle partagée entre les deux États, avec deux portes l'une en face de l'autre, d'où sortaient les deux ministres pour s'avancer jusqu'au milieu de la pièce; deux fauteuils et deux bureaux s'y trouvaient placés l'un près de l'autre, ce qui permettait aux plénipotentiaires de discuter, d'écrire, et même de se parler à l'oreille sans sortir de leurs pays respectifs.

L'Espagne voulait obtenir la rentrée du prince de Condé, ou sinon elle avait résolu de lui donner une principauté sur les frontières des Pays-Bas, le Cambrésis, par exemple, d'où il aurait pu inquiéter la France et offrir un asile aux factieux. Il fallut donc céder, et le prince, après être venu demander au roi pardon de

1659.
Paix des
Pyénées.

(1) Voyez aussi RAMSAY, *Hist. du vicomte de Turenne*.

ses erreurs et de ses victoires, répara dignement ses torts envers sa patrie.

7 novembre.

La paix fut conclue, et le traité, en cent vingt-quatre articles, stipula, outre plusieurs restitutions mutuelles, le rétablissement du duc de Lorraine et du prince de Monaco. La France conserva l'Artois avec d'autres démembrements des Pays-Bas, et le Roussillon du côté des Pyrénées; enfin, on arrêta le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, qui renonça à toute prétention héréditaire sur les États de son père.

1661.
9 mars.

Cette paix, qui donnait à la France une bonne frontière et le premier rang en Europe, consolida la puissance de Mazarin, dont elle était l'ouvrage; aussi resta-t-il l'arbitre des conseils de Louis XIV jusqu'au moment, où il mourut, âgé de cinquante-neuf ans. On lui reproche d'avoir amassé plus de cent millions en vendant des emplois et des bénéfices; nous ne chercherons pas à le disculper, ni lui ni le système qui permettait une pareille corruption. La condescendance qu'il avait montrée au début se changea par la suite en orgueil, et « il chercha dans le ciel des nids pour ses nièces; » il détourna pourtant le roi d'épouser l'une d'elles, Marie Mancini. Comme homme d'État, il nous semble qu'il mérite l'admiration. Laborieux, infatigable, vif, insinuant, nullement vindicatif, peu aimable, il est vrai, pour ceux dont il n'avait ni besoin ni peur, il promettait beaucoup et accordait peu, à moins qu'il ne s'agit de ces faveurs qui ne coûtent rien. Souvent petit dans ses moyens, il était grand dans ses vues, et la fortune le secondait. Administrateur inhabile, il permit à des agents incapables de recourir aux ressources les plus odieuses et les moins efficaces pour faire de l'argent; mais grand politique, il sut rendre hommage à son prédécesseur, et, au lieu de céder à la manie trop habituelle de changer son système, il le continua; dans ce but, il établit en principe que les rapports entre États sont indépendants de la religion et de la forme du gouvernement. Il eut moins de talent que Richelieu, mais il l'employa mieux; il rencontra autant d'obstacles que lui, mais on ne peut lui reprocher aucune cruauté. Les ennemis de Richelieu le haïssaient, ceux de Mazarin riaient de lui; or, ce n'est pas un petit mérite que de résister au rire des Français, que d'avoir su mépriser les bravades du coadjuteur de Paris et les clameurs de la multitude, marcher avec mesure, apaiser les troubles intérieurs, finir les guerres provoquées par son devancier, et, au milieu des attaques de l'opinion publique, s'éclipser à temps, pour reparaitre dès que la bourrasque était passée.

Croyant qu'il était du devoir d'un ministre de protéger le mérite, il se faisait indiquer par Ménage les hommes de talent pour leur donner des gratifications. Il fit assigner à Descartes, qui s'était retiré en Hollande, une pension de mille écus, et appela d'Italie plusieurs acteurs, entre autres le célèbre scaramouche Fiorelli et l'arlequin Dominique Biancolelli. Il introduisit en France l'opéra (1), mais aussi la passion pour les dés, jeu auquel il passait ses soirées; les courtisans l'imitèrent et abandonnèrent les exercices du corps.

Outre la fortune considérable qu'il laissait à ses nièces, il légua au pape soixante mille livres pour la guerre contre les Turcs; au roi, dix-huit diamants qui durent être appelés mazarins, ses tableaux et les magnifiques tapisseries exécutées d'après des dessins de Raphaël; de plus, sa riche bibliothèque et huit cent mille écus au collège des Quatre-Nations, qu'il nomma ainsi parce qu'il le destinait aux jeunes gens des quatre provinces qu'il avait réunies à la France, l'Alsace, l'Artois, le Roussillon et Pignerol. Le roi, qu'il avait institué par scrupule son légataire universel, renonça à ce splendide héritage, satisfait de recueillir un legs plus important pour lui, la plénitude du pouvoir royal.

CHAPITRE IV.

ADMINISTRATION DE LOUIS XIV. — COLBERT. ÉCONOMIE POLITIQUE.

La domination que les esprits élevés acquièrent naturellement sur ceux qui les entourent, avait tenu Louis XIV dans une docile réserve à l'égard de Mazarin. Il s'en rapportait à son ministre en toute chose, se rendait chez lui quand il avait besoin de lui parler, et n'en était pas reçu autrement qu'un particulier. Lorsqu'on lui annonça sa mort, il dit : *Nous avons perdu un ami*, et il versa des larmes.

Les Français avaient cru que Louis XIV était un prince faible,

(1) Le poète Perrin composa une pastorale en cinq actes, avec prologue, qui fut représentée avec de grands applaudissements à Issy et à Vincennes. Il en donna d'autres à Paris et à la cour; il obtint un privilège pour un théâtre de ce genre sous le nom d'Académie de musique (1669). Perrin était un ecclésiastique; Lambert, qui avait fait la musique, était organiste du chapitre Saint-Honoré; les chanteurs étaient des musiciens de la cathédrale; le machiniste, le marquis de Sourdeac, et Beauchamp, l'auteur des ballets. Bientôt Lulli obtint le privilège de l'opéra dans Paris et dans toute la France.

qui ne pouvait se passer d'un guide; mais, lorsque après la mort du cardinal, les ministres lui demandèrent à qui ils devaient s'adresser, il répondit : *A moi*, donna ses ordres à chacun, et défendit que rien se fit sans lui avoir été soumis. Il n'y eut donc plus, à partir de ce moment, de premier ministre en titre; mais ses attributions furent réparties entre plusieurs. Bien que dominé toujours par quelqu'un, Louis XIV put se donner l'air de faire tout par lui-même dans les soixante-douze années d'un règne, pendant lequel il fut l'âme des destinées de l'Europe. Il suivit d'abord la politique du grand Henri, qui tendait à l'abaissement de la maison d'Autriche; après avoir obtenu ce résultat, qui l'élevait au comble de la puissance, il devint avide de toute espèce de gloire; non content de se présenter à la postérité entouré de savants et d'artistes, il prétendit encore aux lauriers militaires, ce qui détruisit la prospérité de son royaume et lui prépara des revers dans l'avenir. La jalousie de l'Europe souleva contre lui toutes les puissances, et lui fit éprouver des revers; alors il comprit combien il lui aurait été profitable de se concilier l'amour de ses sujets, auxquels il n'avait préparé que la monarchie absolue.

« La fonction des rois, dit-il, consiste principalement à laisser agir le bon sens, qui agit toujours naturellement sans peine. « Ce qui nous occupe est quelquefois moins difficile que ce qui nous amuserait seulement. L'utilité suit toujours un roi. Quelque éclairés et quelque habiles que soient ses ministres, il ne met pas la main à l'ouvrage sans qu'il y paraisse... La plupart croyaient que mon assiduité au travail serait un feu de paille; le temps les a désabusés; ils m'ont toujours vu suivre la même voie; je voulais être informé de tout, entendre les suppliques et les plaintes du plus humble de mes sujets; connaître le nombre de mes soldats et l'état des places; traiter directement avec les ministres étrangers; recevoir les dépêches, faire moi-même les réponses ou en donner la substance à mes secrétaires; régler les dépenses et les recettes; me faire rendre compte par les fonctionnaires supérieurs; tenir les affaires secrètes, distribuer les grâces à mon choix, concentrer en moi toute l'autorité et maintenir les meilleurs serviteurs dans une modestie fort éloignée de l'élévation et du pouvoir des premiers ministres (1). »

Le règne de Louis XIV est retracé dans ses paroles, qui sont le développement de ce mot célèbre qu'il prononça : *L'État, c'est*

(1) *Œuvres de Louis XIV*, t. II, p. 335, éd. de 1809.

mot. « Rien n'assure le repos et le bonheur des provinces, écrit-il, comme la concentration de l'autorité dans la personne « seule du souverain ; la moindre partie qu'on en détache donne « lieu à des maux très-graves... C'est pervertir l'ordre des choses « que d'attribuer les résolutions aux sujets et la déférence au souverain... car il est certain que cet assujettissement, qui met le « souverain dans la nécessité de prendre la loi de ses peuples, est « la dernière calamité où puisse tomber un homme de notre « rang (1)... Celui qui a donné des rois aux hommes, a voulu « qu'on les respectât comme ses vicaires, se réservant à lui seul « le droit d'examiner leur conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans examen (2)... C'est un défaut « essentiel de la monarchie anglaise que le roi ne puisse faire des « levées extraordinaires sans le parlement, ni tenir le parlement « assemblé sans diminuer d'autant son autorité (3)... Tout ce « qui se trouve dans l'étendue de nos États, de quelque nature « qu'il soit, nous appartient au même titre... Les deniers de notre « cassette, ceux qui sont entre les mains de nos trésoriers et « ceux que nous laissons dans le commerce de nos peuples doivent être ménagés par nous de la même manière. Qu'on soit « donc persuadé que les rois sont les maîtres absolus, et qu'ils « disposent naturellement avec pleine liberté des biens possédés « par les ecclésiastiques ou les séculiers, pour en user toujours « en sages économes. »

Il va plus loin ; après les biens, il attribue au roi la vie des sujets qu'il n'est tenu d'épargner que dans son propre intérêt ; « comme la vie de ses sujets est son propre bien, le prince doit « avoir plus de soin de la conserver (4). »

Il était nécessaire d'exposer ici l'idéal du despotisme pour que l'on pût comprendre à quoi visaient les monarques dans l'ivresse de leur triomphe sur la féodalité. De ces maximes au despotisme le plus absolu le chemin n'est pas long (5). *Le grand roi* y par-

(1) *Œuvres de Louis XIV*, t. II, p. 26.

(2) *Ib.*, t. II, p. 336.

(3) *Ib.* t. I, p. 174.

(4) *Ib.*, t. II, p. 301.

(5) LEMONTEY (*Monarchie de Louis XIV*, Œuvres, t. V, p. 15) a publié le commencement d'un cours de droit public composé pour le duc de Bourgogne ; il débute ainsi : « La France est un État monarchique dans toute l'étendue de l'expression. Le roi y représente la nation entière, et chaque particulier ne représente qu'un seul individu envers le roi. Par conséquent toute puissance, toute autorité résident dans les mains du roi, et il ne peut y en avoir d'autres dans le royaume que celles qu'il établit. Cette forme de gouvernement est la plus con-

vint en effet, quoiqu'il n'en usât pas à la manière de Louis XI et de Philippe II; il sut, au contraire, élever si haut son pays qu'il força même à l'admiration le petit nombre de ceux qui distinguent l'or du clinquant; non-seulement il se fit pardonner par sa nation, mais il persuada même à beaucoup que l'absolutisme est une bonne chose.

Les guerres religieuses avaient enlevé à la monarchie ce qu'elle avait gagné depuis Louis XI, et donné quelque vigueur à l'aristocratie et aux provinces; l'édit de Nantes assoupit, mais ne détruisit pas l'opposition protestante. Richelieu s'efforça de rétablir l'unité politique et l'unité religieuse; s'il ne réussit pas sous ce dernier rapport, il comprima du moins les huguenots, affaiblit la puissance des provinces et prépara l'humiliation de l'Autriche, que Mazarin acheva plus tard. Ce dernier put encore briser la force du parlement, l'humeur guerroyante de la noblesse et les prétentions des princes du sang. Louis XIV trouva donc la France lasse des troubles civils, et le peuple désabusé sur le compte de ceux qui lui parlaient de liberté et de bien public. Le commerce et l'industrie, qui se développaient chaque jour, faisaient préférer une paix assurée à des acquisitions éventuelles. La noblesse et la magistrature se trouvaient mortifiées du mauvais succès et, qui plus est, de l'issue ridicule de la Fronde; à peine restait-il un souvenir des états généraux, et les franchises des communes avaient péri dans les guerres civiles.

On continua d'appeler libertés gallicanes ce qui n'était que la liberté même du trône. L'édit de 1516 avait mis les bénéfices entre les mains du roi; il en fit la récompense des services, et remplit les prélatures de nobles, ses hommes liges, qui se réservèrent les dotations pour ne laisser au moines que le jeûne et la prière. Le clergé, qui conservait les apparences d'une représentation, se réunissait tous les cinq ans en assemblée délibérante; mais ce n'était en réalité que pour voter l'impôt, et Louis XIV le laissait faire, parce qu'il avait besoin d'argent.

Les grands fiefs étaient déchus de leur importance, et l'art militaire, qui avait changé, rendait la valeur personnelle moins nécessaire. Il n'était plus possible à des factions dangereuses de se former avec le nouveau système des armées, de la disci-

venable au génie de la nation, à son caractère, à ses goûts et à sa situation. Les lois constitutives de l'État ne sont pas écrites, ou du moins le plus grand nombre ne l'est pas. La nation ne fait pas corps en France; elle réside tout entière dans la personne du roi, etc. »

Louis XI et
pays qu'il
qui distin-
ner par sa
lutisme est

e ce qu'elle
r à l'aristo-
mais ne dé-
de rétablir
pas sous ce
e affaiblit la
l'Autriche,
re briser la
blesse et les
nc la France
compte de
e commerce
ent préférer
oblesse et la
ccès et, qui
restait-il un
communes

était que la
s bénéfices
services, et
es, qui se
e le jeune
s d'une re-
nblée déli-
l'impôt, et
d'argent.
ce, et l'art
elle moins
angereuses
de la disci-

sa situation.
le plus grand
side tout en-

plaine, des places fortes, des arsenaux. Les deux ministres précédents avaient organisé une marine respectable, et mis en état les ports de Dunkerque, de Brest, de Toulon, du Havre et de Rochefort. Le faste de la cour, la protection accordée aux gens de lettres entourèrent d'un nouvel éclat le trône destiné à s'affermir encore plus, grâce à la profonde conviction de Louis XIV, qui ne concevait la monarchie qu'avec les formes les plus absolues. Dans les pays même nouvellement acquis, il abolit ce qu'il trouva de populaire sans épargner le régime des églises.

Louis XIV envoya le célèbre voyageur Bernier à la cour du Grand Mogol, et d'autres en Turquie et en Perse pour recueillir les exemples et les traditions de l'absolutisme; mais son gouvernement, à cause des mœurs du pays, de la religion et des idées chevaleresques du roi, ne put arriver à la brutalité capricieuse des empires de l'Orient. Cependant, au sortir de luttes acharnées, la France se résigna facilement à un arbitraire qu'elle croyait utile à sa tranquillité. C'est à ce titre que le despotisme de Louis XIV fut accepté, d'autant plus que sa monarchie coïncidait avec le moment où la civilisation brillait de son plus grand lustre. On considéra donc comme un temps de barbarie l'époque antérieure, et les résistances de la féodalité, des communes ou des corporations furent confondues dans la même réprobation.

Louis XIV s'étudia lui-même à consacrer le nouveau pouvoir en faisant considérer l'obéissance passive comme un dogme religieux, à tel point que le doute et l'examen ne fussent pas seulement un acte de rébellion, mais une impiété. Cette religion du despotisme ne put toutefois emprunter que momentanément les dehors de la religion catholique, si supérieure aux accidents variables de la politique humaine. Partout l'action du magistrat fut substituée au zèle du citoyen, et l'on étouffa l'esprit public pour faire adopter le despotisme; mais cette administration eut le mérite d'imprimer un mouvement régulier aux fonctions publiques; de là vint la maxime que « L'État le mieux constitué est le mieux administré; » du reste, elle fut économe de coups d'État.

Le plus grand embarras des royaumes était alors les finances. En effet, depuis que la couronne s'était appropriée l'administration, la justice et l'armée, que la féodalité réduisait à des services personnels, les dépenses excédaient les ressources des rois; ils ne savaient pas encore lever sur les peuples le plus d'impôts possible sans les trop surcharger, empêcher les malversations et

1681.

Finances.

économiser dans les dépenses administratives, d'autant plus qu'on ignorait alors la puissance magique du crédit.

Après avoir prodigué des millions dans les guerres précédentes et les largesses de cour, on ne savait satisfaire aux besoins renaissants que par la création de nouveaux impôts. Mais le produit n'en était pas stable ; en effet, pour toucher d'abord une grosse somme, on traitait avec des capitalistes, ou bien avec les villes et les provinces qui voulaient s'en racheter ; cet argent une fois dépensé, il fallait s'en procurer d'autre.

La prudente administration de Sully succomba bientôt au milieu de nouveaux désordres publics ; la patience du peuple fut mise à une rude épreuve par des exactions doubles, triples même, par des tailles établies, souvent à l'insu du roi, au profit des ministres ou des gouverneurs, et perçues par une bande de collecteurs impitoyables, dont la dureté excitait de fréquentes révoltes. L'État était contraint d'emprunter jusqu'au taux de 30 pour 100.

En 1660, les droits de douanes se trouvaient augmentés de 60 pour 100 depuis trente ans ; cependant, le produit était moindre qu'auparavant, de même que celui des tailles, bien qu'on les eût portées de vingt à cinquante-sept millions, et déjà le revenu de deux années avait été encaissé par anticipation. Tous ceux qui pouvaient mettre la main dans le trésor ne croyaient pas voler en volant l'État ; sans citer d'autres exemples, on peut s'en faire une idée par l'immense fortune que laissa le cardinal Mazarin.

Le surintendant disposait des fonds du trésor sur sa seule signature, ce qui permit à Fouquet de dilapider les finances et de tromper le roi à l'aide de faux états, pour enrichir Mazarin et s'enrichir lui-même ; il put ainsi employer dix-huit millions à l'acquisition et aux embellissements de sa terre de Vaux, qui effaça en splendeur tous les palais et les châteaux de France (1). Lorsque Louis XIV ouvrit les yeux, il craignit un soulèvement de la part des nombreux amis et de la clientèle qu'il pensionnait ; il accepta son invitation à une fête où Fouquet dépensa, pour le diner seulement, cent vingt mille livres, lui rendit son invitation à Nantes, et l'y fit arrêter. Fouquet fut jugé et condamné

(1) Sans même tenir compte des exagérations de mademoiselle de Scudéry, objet des largesses de Fouquet, on sait que le duc de Villars, qui, cent ans après, était propriétaire de ce château de Vaux, ayant voulu tirer parti des tuyaux de plomb qui distribuaient les eaux, les vendit 490,000 liv.

à l'exil perpétuel; mais Louis XIV, par une justice toute royale, changea sa peine en un emprisonnement perpétuel, afin qu'il ne divulguât point les secrets d'État (1).

Il lui substitua, en qualité de contrôleur général, Jean-Baptiste Colbert, de Reims, qui s'était élevé par son propre mérite, et que Mazarin avait recommandé au roi comme le meilleur cadeau qu'il lui pût faire. Homme sévère, lent à concevoir, très-obstiné dans sa volonté, grondeur, brutal, impassible, il brisait tout ce qui s'opposait à ses vues. Il bâtonnait son propre fils, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir un bon cœur et des habitudes patriarcales. On ne saurait oublier toutefois les basses manœuvres qu'il employa pour amener la chute de Fouquet, ni sa manie d'anoblir les siens, ni les grands mariages de ses filles, ni les emplois très-lucratifs qu'il procura à ses fils, ni sa fortune, qu'il estima lui-même à dix millions. Voilà ce que pouvait faire alors un ministre des finances sans perdre la réputation d'honnête homme. Mais, comme secrétaire d'État, on ne saurait croire combien il écrivit de sa propre main; il tenait note de tout, et tout était dans tout un ordre admirable.

Il ne laissa inactif aucun des éléments de la prospérité publique. La confiscation des biens de Fouquet et de ses complices combla d'abord les vides du trésor; plusieurs mesures de banque, des réductions d'employés, le retranchement des dépenses inutiles, des simplifications dans le mode de perception, des remboursements de rentes achetées à vil prix ou même frauduleusement, et la probité dans sa manière d'administrer firent le reste. Grâce à ces mesures, il y eut, en 1662, un excédant de quarante-cinq millions. Colbert mettait l'économie non pas à dépenser peu, mais à dépenser à propos; il écrivait au roi: « Il faut « épargner cinq sous dans les choses qui ne sont pas néces- « saires, et jeter des millions quand il y va de votre gloire. Un « diner superflu de trois mille livres me fait mal au cœur; s'il « s'agit de deux millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout « ce que j'ai, j'engagerais femme et enfants, j'irais à pied toute « ma vie, pour vous en fournir. »

D'autres fois, il lui reprochait ses profusions avec une hardiesse inusitée au milieu des formules mielleuses de l'aristocratie. « Je supplie Votre Majesté de me permettre de lui dire que, « dans la guerre et dans la paix, elle n'a jamais consulté les

Colbert.
1619-1683.

(1) La supposition du bibliophile Jacob, qui voudrait que Fouquet fût l'homme au masque de fer, ne saurait se soutenir.

« finances pour déterminer ses dépenses, chose extraordinaire
 « et certes sans exemple. Si elle voulait bien se faire repré-
 « senter et comparer les temps et les années écoulées depuis
 « les vingt-cinq que j'ai l'honneur de la servir, elle trouverait
 « que, bien que les revenus aient augmenté de beaucoup, les
 « dépenses les ont considérablement dépassés; peut-être alors
 « serait-elle convaincue de la nécessité de modérer celles qui
 « sont excessives, et de mettre en équilibre les recettes et les
 « dépenses. » Celui qui parlait avec tant de franchise au roi le
 plus despote (1) devait être bien convaincu de la bonté de ses
 plans, et les réaliser à travers tous les obstacles avec une fer-
 meté qui dégénérât en entêtement et en intolérance.

Ses ordonnances sur le commerce et la marine sont restées célèbres. Il proposa, pour donner à la France une flotte puis-
 sante : 1^o de réunir une quantité immense de munitions de toute
 sorte, et de former des ouvriers, dût-on les tirer même du
 dehors; 2^o de bâtir des arsenaux pour les déposer et les bien en-
 tretenir; 3^o de construire un certain nombre de vaisseaux, puis
 de former un grand corps d'officiers, de marins et autres hommes
 de mer, soumis à une exacte discipline, et maintenus en activité
 par des armements fréquents; enfin, de diriger les opérations na-
 vales à l'avantage du commerce (2).

En effet, on creusa de nouveaux ports, on améliora les an-
 ciens, et dans celui de Rochefort seul on dépensa vingt millions.
 La marine compta bientôt cent quatre-vingt-huit bâtiments de
 guerre et soixante mille marins. Le secret des victoires navales
 fut arraché à l'Angleterre, des encouragements accordés à la
 pêche, qui procura tout à la fois les trésors de l'Océan et forma
 d'excellents marins. Colbert trouva trente bâtiments de guerre,
 et en laissa cent soixante-seize, sans compter soixante-huit en
 construction et trente-deux galères; il trouva mille quarante-cinq

(1) Louis XIV s'en plaignait, et il lui écrivait une fois : « J'ai été assez maître
 de moi-même pour vous cacher ce que j'éprouvais de peine à entendre un
 homme comblé des mes bienfaits, comme vous, me parler ainsi que vous l'avez
 fait. J'ai eu pour vous beaucoup d'amitié, et ce que j'ai fait l'a montré. J'en ai
 encore à présent, et je crois vous en donner une preuve suffisante en vous disant
 que je me suis retenu un moment seulement, à cause de vous. Ne vous ris-
 quiez plus à me provoquer, parce que, après avoir entendu vos raisons et celles
 de vos collègues, et prononcé sur vos prétentions, je ne veux plus vous entendre
 parler. » Cet orgueil relève le mérite du ministre.

(2) On peut en voir le projet dans *l'Histoire de la marine française*, par
 E. Sue, t. II, p. 288.

canons de marine, et il en laissa sept mille six cent vingt-trois, avec les approvisionnements des ports dans la même proportion.

Il reconnut de bonne heure que le moyen le plus efficace d'élever la fortune publique, c'était de favoriser la fortune privée et d'élargir les voies de la production. L'opinion de Sully avait discrédité le commerce et les manufactures; mais les hommes pratiques, les marchands disaient au roi : « Sire, l'expérience « démontre que les impôts excessifs n'ont jamais augmenté les « revenus d'un État, parce qu'ils font perdre en gros ce qui se « gagne en détail. Il n'y a que le commerce et l'industrie qui « attirent l'or et l'argent avec lesquels on entretient les armées. « Si nos ouvriers tirent profit de leur industrie, ce n'est pas sans « l'aide des étrangers, qui nous fournissent des laines fines au « lieu de nos grosses laines, les drogues pour teindre, les épices, « les sucres, les savons, les cuirs qui ne se trouvent pas dans le « royaume et dont on ne peut se passer. Pour nous rendre la « pareille, les étrangers ne manqueront pas d'augmenter les « droits sur ces marchandises, de sorte que nous n'en tirerons « plus d'eux; ou ils fermeront l'entrée à nos produits manufactu- « rés, et nos ouvriers resteront inoccupés; ce qui accroîtra le « nombre des hommes inutiles et des mendiants. »

Ainsi le bon sens précédait les théories. Colbert, qui marcha dans cette voie, pensait en général : 1° qu'il ne fallait point importer les marchandises que la France pouvait fournir, mais se passer autant que possible des autres ou se les procurer uniquement par des échanges, afin qu'il ne sortît pas d'argent du royaume; 2° qu'il fallait expédier le superflu au dehors, et provoquer chez les étrangers le désir de rechercher les produits français pour recouvrer les capitaux; 3° qu'il fallait établir dans ce but beaucoup de manufactures et les faire prospérer, non pas au moyen de privilèges, mais par la diminution des droits d'entrée sur les matières premières, par l'établissement de communications sûres et faciles, par l'avance des fonds de l'État même à perte, par le perfectionnement de la fabrication, enfin par une activité nouvelle imprimée aux affaires du négoce.

La France était une aggrégation sans unité, où, sans parler de vingt-sept généralités gouvernées par des intendants, se trouvaient des provinces (la Bretagne, le Languedoc, l'Auvergne, le Roussillon, le Perche, l'Alsace, la Franche-Comté, l'Artois), des duchés (la Lorraine, le Barrois, la Bourgogne) et des pays distincts (le Bugey, Gex, la Bresse), avec un système d'impôts différent, des exemptions particulières, et par suite des douanes

à chaque pas. L'Artois ne pouvait ni tailles, ni gabelles, ni droits; aussi fallait-il le tenir comme en état de siège, pour que les pays du voisinage ne profitassent pas de ses franchises. Une pièce d'étoffe fabriquée à Valenciennes devait, pour être transportée à Bayonne, payer l'entrée en Picardie, la sortie en Poitou, la *contablie* à Bordeaux, la *traite d'Arras* à son entrée dans les Landes, et la *coutume* à Bayonne (1).

Les pays réunis à la France de puis François I^{er} étaient exempts de ce qu'on appelait les cinq grosses fermes.

Colbert remania les droits d'entrée et de sortie, et abolit, autant qu'il le put, les plus onéreux (2); il demandait l'avis des négociants, et se proposait, à l'aide d'occupations honnêtes, d'arracher une foule de gens aux emplois sans fonctions dans lesquels ils végétaient (3); il limita les droits de péages qui arrêtaient la circulation des marchandises, et accorda le libre transit à celles qui étaient expédiées de l'étranger. Pénétré de l'importance des communications, il réunit les deux mers au moyen du canal de Languedoc, fait sur les plans de Paul Riquet, et qui parcourait un espace de 125,435 toises; il fit préparer d'autres projets de cette nature. Il perfectionna la poste aux lettres et créa la petite poste, s'occupa de faire obtenir promptement justice aux marchands dans les pays étrangers, abrogea le droit d'aubaine, construisit des marchés, déclara le commerce maritime compatible avec la noblesse, institua la compagnie des Indes occidentales, à laquelle il accorda un privilège de cinquante années pour le commerce d'Afrique et d'Amérique, et fonda bientôt après la compagnie des Indes orientales.

Des colonies furent fondées à Madagascar, à Cayenne, au Canada, et l'on institua le conseil de commerce pour exposer les besoins de l'industrie. Des inspecteurs établis par Colbert donnèrent une meilleure direction aux manufactures, et divulgèrent des procédés entourés jusque-là d'un mystère jaloux. Persuadé que la bonne qualité des produits était le meilleur moyen d'empêcher la concurrence étrangère, il établit des châtimens sévères contre les erreurs de chimie ou de mécanique, comme si c'eût

(1) BOULAINVILLIERS, *État de la France*; Paris, 1728.

(2) La douane de Lyon obligeait les marchandises qui entraient ou sortaient par le midi et l'est de la France à passer par Lyon, où elles payaient des droits énormes, sans compter l'incommodité qui en résultait. Il en était de même de la douane de Vienne, et Colbert ne put les abolir.

(3) Il se trouva que plus de quarante-cinq mille familles vivaient du produit d'emplois auxquels six mille personnes auraient suffi.

été des délits contre la morale; il revisa le tarif des douanes, afin de protéger les manufactures intérieures, et ce tarif l'a fait accuser d'être l'auteur du système des exclusions qui, de son nom, a été appelé *colbertisme*.

Ce système commercial était déjà connu avant lui, et Colbert ne l'adopta point dans toute l'extension que lui donnèrent ses successeurs, qui voilèrent de l'autorité de son nom une iniquité favorablement accueillie des fabricants, parce qu'elle maintenait l'élévation des prix. Les économistes furent presque unanimes à vanter l'isolement industriel, sans s'apercevoir qu'il perdait tout son avantage en devenant général, et que tout commerce cesserait le jour où chacun voudrait vendre sans acheter. Les travailleurs furent alors sacrifiés aux capitalistes, et la misère des classes inférieures s'accrut au milieu d'une richesse apparente; au lieu du travail pacifique et suivi de l'époque antérieure, on eut une production artificielle, et tout alla par privilèges; l'administration multiplia des obstacles dont une partie subsiste encore, grâce aux formules dogmatiques qui les ont revêtus. On dit : L'argent est la richesse, et celui qui en a commande à celui qui n'en a pas; le but d'un gouvernement doit donc être d'en procurer le plus possible à la nation. Or, l'argent ne peut augmenter dans un pays que par l'exploitation des mines ou l'importation; il faut, en conséquence, ou le tirer des entrailles de la terre, ou le tirer du dehors au moyen de l'exportation des marchandises. Et l'on fit avec soin une balance des marchandises entrées et sorties, pour en conclure qu'un pays était riche ou pauvre selon que cette balance penchait dans un sens ou dans l'autre.

Colbert s'abusa sans doute en croyant trop à la puissance du numéraire, erreur née en Espagne au temps de la découverte du Nouveau Monde; il ne vit pas qu'un pays paye toujours avec ses produits ceux qu'il tire du dehors, soit qu'il solde en argent ou en marchandises. L'Espagne, pensa-t-il, a des mines, la France n'en a pas; celle-ci doit donc chercher à se procurer la même quantité d'argent par l'exportation de ses marchandises et l'importation exclusive du numéraire. Cependant, s'il aima trop à multiplier les règlements, il ne songea pas du moins à restreindre le commerce dans un petit nombre de mains, ni à établir des monopoles éternels; s'il redoubla les mesures sévères contre les marchandises de l'étranger, ce fut pour s'en faire une arme contre la Hollande. Mais les manufacturiers français s'habituerent à considérer comme un droit les exclusions accordées par privilège,

Colbertisme.

-mont
cop. 104

ni droits;
e les pays
pièce d'é-
sportée à
1, la con-
s Landes,

exempts

abolit, au-
is des né-
es, d'arra-
lesquels
étaient la
it à celles
rtance des
canal de
parcourait
projets de
a la petite
marchands
onstruisit
e avec la
à laquelle
commerce
agnie des

enne, au
xposer les
et donnè-
iguèrent
Persuadé
en d'em-
s sévères
si c'eût

sortaient
des droits
même de

u produit

et l'idée de l'inimitié des peuples manufacturiers prévalut encore une fois ; de là des guerres et de fausses idées d'économie politique chez le peuple et les rois.

Chacun chercha donc à fabriquer des objets que les étrangers dussent acheter, et s'il leur arrivait d'en vouloir fabriquer à leur tour, on prohibait l'exportation des matières premières ; ainsi, prohibition à l'entrée, prohibition à la sortie et tout ce misérable attirail à l'aide duquel les douanes ont subsisté jusqu'à nos jours. De là des crises et le renchérissement de ce qui abonde le plus ; de là des maux pires encore, si l'ignorance de la véritable économie politique n'avait été corrigée par la contrebande, qui rapprochait les distances, modérait l'exagération des prix, éludait la rigueur des tarifs.

économie
politique.

Pendant que la France cherchait la prospérité dans la restriction, la Hollande la trouvait dans la liberté. Sans rien produire, elle nageait dans l'abondance de toutes choses. Les grains affluaient sur ses marchés, lors même qu'il y avait disette ailleurs ; elle avait à elle seule autant de navires que tout le reste de l'Europe, et ses négociants faisaient connaître au gouvernement que le principal élément de leur prospérité était la tolérance politique, commerciale et religieuse.

Les Anglais songèrent à restreindre cette prospérité par l'*acte de navigation*, qui donnait à la marine britannique le monopole des transports, et frappait de grosses taxes les navires étrangers lorsqu'il ne les excluait pas entièrement. La France seconda les hostilités de l'Angleterre par son tarif de 1664, ce qui fut le début de la guerre des douanes et de la manie de s'entre-nuire. Il fut presque admis comme règle du droit des gens que le bien d'un peuple se fondait sur le mal des autres, et les compagnies employèrent des moyens absurdes et même déloyaux pour mettre obstacle à la concurrence de leurs rivales. De pareils procédés ne peuvent se justifier que comme des inspirations de la politique, qui ne songe pas plus à la richesse ou au bien des peuples qu'à leur moralité.

Ces mesures toutefois donnèrent alors l'impulsion à l'industrie, et les compagnies privilégiées la poussèrent si loin que les capitaux ne suffirent plus, et qu'il fallut recourir aux banques ; telle fut l'origine du crédit.

Nous devons nous rappeler que l'économie politique était dans l'enfance comme science. Quelques hommes d'État en traitèrent incidemment ; d'autres abordèrent quelque partie spéciale, comme le commerce, les métaux précieux. Nous avons trouvé en Italie

de bonnes idées chez Serra; après lui, Geminien Montanari de Modène traita des monnaies mieux que les écrivains précédents, et posa des axiomes qui, évidents aujourd'hui, étaient alors en opposition avec la pratique.

La Hollande, bien que constituée entièrement sur le commerce, ne s'en occupait pas scientifiquement. L'Angleterre prit au contraire pour ce genre d'études un goût proportionné à la prospérité de son négoce, quoiqu'elle ne produisit pas d'auteurs philosophes. Thomas Mun, qui fut l'apôtre du système commercial (*Trésor de l'Angleterre par le commerce étranger*, 1664), établit que « le moyen ordinaire d'accroître les richesses est le commerce extérieur, qui se propose de vendre aux étrangers au delà de ce qu'on consomme de leurs produits. » Il faut pour cela vendre à bon marché; mais comment écouler à bas prix les produits de l'industrie d'un pays où l'argent abonde? Mun ne le dit pas. Sire Josias Child écrivit, dans le même système, un discours sur le commerce (1670). La rareté des métaux causait un grand embarras sous Guillaume III; on s'en occupa donc beaucoup, et Locke publia ses *Considérations sur les conséquences de la réduction de l'intérêt et de l'élévation de la valeur de l'argent* (1681); il fit paraître d'autres écrits sur la théorie commerciale, mais il attachait peu d'importance à la possession des métaux précieux, et ne les considérait que pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire comme une richesse échangeable, qu'on estime davantage à cause de leur nature inusable, et parce qu'ils sont toujours demandés. Il vit l'impossibilité de régler l'intérêt par une loi, de prohiber l'exportation du numéraire, et n'hésita point à qualifier de vol l'augmentation de la valeur nominale des monnaies.

Colbert ne connut pas de cette science ce que l'on enseigne aujourd'hui dans les premières leçons. Il n'eut pas d'idée du crédit; mais le bon sens pratique le guida dans des mesures qui, pour le moment, procurèrent à la France une immense prospérité. Il y avait en 1661, quand il prit la direction des finances, 52 millions de dettes; le royaume payait 53 millions de tailles, mais le revenu disponible se réduisait à 31 millions, le surplus se trouvant absorbé par les frais de perception et les bénéfices des traitants. A sa mort, en 1683, la taille était réduite à 35 millions, la rente à 36, et le revenu porté à 84 millions. L'État tout entier rendait 116,837,476 livres, dont, la dette déduite, il restait au trésor 93,498,202 liv. (1). Il est vrai que, pour arriver à de tels

(1) Le marc d'argent, qui vaut aujourd'hui 53,29, valait alors 27,13, ce qui

résultats, on eut recours à la puissance du despotisme ; les communes durent donner au trésor la moitié de leurs droits d'octroi ; les emplois et les traitements furent arbitrairement supprimés, la rente subit des réductions, et les créanciers de l'État qui s'avaient de se plaindre étaient jetés en prison.

Mais Colbert introduisit l'ordre autant qu'il était possible dans une si grande variété de privilèges. Toutefois, il est bon de faire observer que le recouvrement de ces revenus était bien plus difficile que celui des dix-sept cents millions d'aujourd'hui ; que le chiffre des habitants ne dépassait pas vingt millions, et que le nombre de ceux qui jouissaient de l'exemption de toutes charges était considérable. S'il s'occupa plus particulièrement du commerce que de l'agriculture, il faut considérer que le négociant était dans la main du peuple, et que les terres appartenaient aux riches, à la noblesse, dont on ne voulait pas accroître l'orgueil par des améliorations agricoles. Il n'osa pas non plus attaquer les lois qui entravaient le transport des grains, lois que le déperissement de l'agriculture avait fait rendre, et que soutenait le préjugé populaire. Comme la circulation de province à province avait été défendue, on négligeait la culture. Son intention était cependant de procurer à l'industrie naissante des aliments à bas prix ; afin que partout la population industrielle s'accrût, sans préjudice pour la population agricole, dont il connaissait l'importance ; aussi multipliait-il les réglemens à son sujet, persuadé que cet art ne périrait pas quand même il paraîtrait momentanément négligé. A vrai dire, il allégea la taille et en rendit la répartition moins arbitraire, la perception moins dure. Il diminua l'impôt sur le sel, dessécha des marais, s'occupa d'améliorer les races de chevaux et de bœufs, fit des lois sur les eaux et forêts, encouragea les mariages parmi les paysans en exemptant de la taille pour cinq ans ceux qui prendraient femme à vingt, et pour toute sa vie le père de dix enfans. Il avait l'intention de supprimer les corvées et de faire un cadastre général ; il conçut l'idée du canal de Bourgogne, et fit commencer celui de Languedoc. En résumé, Colbert, en abordant de mille manières les problèmes infinis qui surgissaient sur des matières si nouvelles, fit plus pour la classe laborieuse et la prospérité de la France que Louis XIV n'en put détruire.

La nécessité de satisfaire aux exigences exorbitantes de son roi,

fait, avec l'augmentation du prix, que les 84 millions équivaldraient aujourd'hui à 168 millions.

le força de recourir à des expédients oppressifs, et de contracter des dettes malgré l'aversion exagérée qu'il professait pour les emprunts. Sa protection elle-même devint onéreuse (1).

Cependant, l'effet immédiat des mesures de Colbert ne pouvait être meilleur. Chaque métier à tisser les draps fins recevait une forte avance, et quarante-quatre mille deux cents fonctionnaient en 1669. Les fabriques de Sedan et les tapisseries d'Aubusson se relevèrent; les dentelles de France rivalisèrent avec celles du Brabant, et les tapis de la Savonnerie surpassèrent ceux de Turquie et de Perse. L'industrie de la soie se multiplia également; Lyon et Tours apprirent à la tisser avec de l'or et de l'argent. On acheta des Anglais le secret du métier à faire les bas, il ne fut plus besoin de tirer du dehors le fer-blanc, l'acier, la faïence. La famille Gobelin avait fondé, au quinzième siècle, une teinturerie sur la Bièvre, et les Hollandais établirent en 1655, dans ses bâtiments, une fabrique de haute lisse. Colbert, l'ayant achetée, en donna la direction au peintre Lebrun, et l'éleva à une extrême perfection; il acquit encore une manufacture de miroirs, où Luc de Nehor inventa le moyen de fondre les grandes glaces. On parvint à en polir de douze pieds sur cinq, et ce qui était un ornement royal descendit dans les demeures des particuliers. Le haut prix des nouveaux produits industriels enrichit les entrepreneurs, augmenta les capitaux, et l'Europe devint tributaire de la France;

Prosperité de
la France.

(1) Colbert ayant convoqué les principaux marchands de Paris et des autres villes pour combiner avec eux les meilleurs moyens de raviver le commerce, ils se rendirent à son appel; mais aucun d'eux n'osait ouvrir la bouche, chacun attendant que les autres rompiennent la glace. *Messieurs*, dit le ministre, *êtes-vous muets?* — *Non, monseigneur*, dit Hazon, marchand d'Orléans très-vif; *mais nous craignons tous d'offenser Votre Grandeur s'il nous échappait quelque parole qui ne fût pas à sa guise.* — *Allons, exprimez-vous librement*, reprit le ministre: *celui qui parlera avec le plus de franchise sera le meilleur serviteur du roi, et mon ami.*

Alors Hazon, prenant la parole, dit: *Monseigneur, puisque vous le commandez, et promettez de prendre en bonne part ce que nous aurons l'honneur de vous représenter, je vous dirai nettement que, quand vous vîntes au ministère, vous trouvâtes la charrette renversée, et que, depuis que vous y êtes, vous l'avez relevée seulement pour la renverser de l'autre côté.*

A ce trait poignant, le ministre prit feu, et s'écria d'un ton courroucé: *Comment parlez-vous, l'ami? Monseigneur*, reprit Hazon, *je demande très-humblement pardon à Votre Grandeur de la folie que j'ai faite de me fier à sa promesse, et je ne prononcerai plus un mot.*

Le ministre ordonna aux autres de parler, mais personne ne souffla, et la conférence finit. (AMELOT DE LA HOUSSEY, *Mémoires historiques et politiques*, t. II, p. 99.)

mais les étrangers ne tardèrent pas à réagir contre cette supériorité.

« Occupé sans relâche de la prospérité des citoyens, dit Necker de Colbert, il veut conduire la France à la splendeur non par l'austérité et de dures privations; mais il sait qu'elle est de sa nature appelée aux jouissances; et il n'a garde de s'y opposer. Le goût du sucre et du café devient plus général en Europe; il n'ordonne pas de renoncer à ce plaisir, mais il cherche à le satisfaire, et dans ce but il augmente la population, étend et vivifie le commerce des colonies, et les attache à la métropole. De nouveaux désirs se manifestent; on veut avoir le thé de la Chine, les mousselines des Indes, et il ne les prohibe pas; mais il indique les moyens de se les procurer à meilleur marché. La pensée de Colbert est partout et en tout temps. Il semblait avant lui que la France n'eût voulu communiquer avec les autres nations que par le fer et le feu; Colbert fut avide d'une gloire plus élevée, sentant qu'il y avait une communication plus noble entre les hommes, celle des bienfaits de la nature et des fruits de leur industrie. »

Bien que peu versé dans les lettres, il aperçut le fil qui les rattache à la prospérité publique, il reconnut aussi que l'industrie elle-même aurait à profiter de la représentation des chefs-d'œuvre de Molière et de Racine; que l'habitude de saisir les nuances imperceptibles qui distinguent la grâce de l'affectation, la simplicité de la négligence, la grandeur de l'exagération aiderait à acquérir ce goût délicat qui valut aux manufactures françaises la préférence sur celles des autres pays. Il protégea donc l'Académie française, fondée par Richelieu, à laquelle il joignit l'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie des sciences, afin que l'étude de la nature et de l'histoire allât de pair avec celle de la langue; enfin, il fonda l'Académie des beaux-arts et l'école de Rome. Des encouragements, des honneurs, des pensions étaient accordés aux savants que l'on appelait de toutes parts (1).

D'excellentes mesures dont on fait honneur à Louis XIV sont

(1) La liste des pensions porte : « A Mézerai, historiographe du roi, quatre mille livres. — A Denys Godefroy, historiographe, trois mille six cents liv. — A Pierre Corneille, le premier poète dramatique du monde, deux mille liv. — A Racine, poète français, huit cents liv. — A Chapelain, le plus grand poète français qui ait jamais existé, et du jugement le plus solide, trois mille liv. — A Molière, excellent poète comique, mille liv. — A Benserade, poète français très-plaisant, quinze cents liv. » Fénelon, comme précepteur du Dauphin, touchait douze mille livres.

dues à Colbert et à d'autres ministres. Un asile fut ouvert à Paris pour recevoir les indigents, « comme membres vivants de Jésus-Christ, et non comme membres inutiles de l'État. » On ordonna que chaque ville et chaque bourg du royaume eussent un hospice pour les malades et les orphelins, où ces derniers pussent apprendre un métier ; des récompenses furent accordées aux artisans qui épouseraient des orphelines de l'hospice de la Miséricorde. Des maisons s'élevèrent pour les enfants trouvés, et l'on inventa des moyens de soulager la mendicité.

Les premières messageries furent introduites en France par les universités, pour transporter les lettres des étudiants. Elles portaient en même temps des paquets, de l'argent et autres objets que le public leur confiait ; mais, vers le milieu du quinzième siècle, elles eurent la concurrence des messageries royales, établies dans les bailliages pour envoyer aux cours suprêmes les dossiers des procès jugés par les magistratures inférieures. En 1622, M. d'Alméras, général des postes, à qui le roi avait confié tous les relais, conçut l'idée de les faire servir au transport des lettres du public ; il établit en conséquence différentes lignes de courriers qui voyageaient jour et nuit à raison de deux lieues à l'heure, arrivaient à jour et heure fixes, et déposaient dans chaque bourgade les paquets à sa destination ou à celle du voisinage. La taxe, d'abord arbitraire, fut bientôt fixée au moyen d'un tarif proportionné au poids et aux distances. Le roi plaça des taxateurs et des percepteurs dans chaque ville, ce qui détermina la création de nouveaux offices et entraîna des charges générales. Au temps d'Alméras, le port d'une lettre de Paris à Lyon coûtait deux sous ; il fut élevé à quatre dans le tarif de 1644, et augmenté encore dans celui de 1676. Les universités réclamèrent en vain, et furent dépouillées de leur droit. En 1672, les postes, prises à ferme par Lazare Patin, devinrent un revenu public qui monta jusqu'à deux millions.

Alors s'établirent les fiacres et les voitures en commun, semblables aux omnibus d'aujourd'hui ; mais ces dernières ne purent se maintenir ; on continuait en même temps à se servir des chaises à porteurs.

Louis XIV confia au chancelier Séguier et à plusieurs membres du parlement le soin de réformer les lois. Il promulgua d'abord l'ordonnance civile, ensuite le code des eaux et forêts, puis des règlements pour les manufactures, l'ordonnance criminelle, le code de commerce, celui de la marine, dont la majeure partie était empruntée aux Anglais, et le code noir pour les esclaves des

colonies; tous ces travaux s'accordaient avec les formes de la monarchie pure.

On peut dire que les ordonnances de Louis XIV furent, après celles de saint Louis, les premières qui eussent le caractère de législation générale; elles avaient non-seulement pour but de résoudre des difficultés accidentelles, mais de régler pour longtemps l'avenir. Tout ce que la jurisprudence, les statuts, les édits et les règlements renfermaient d'accepté et d'éprouvé, fut coordonné d'une manière à coup sûr imparfaite, mais admirable pour le temps; en effet, les règles du droit étaient encore si confuses et si incertaines, qu'il fallait lutter contre les privilèges des provinces, que Louis XIV dut plusieurs fois réduire à l'obéissance par les armes et les supplices.

Les ministres avaient chacun un département; mais leur pouvoir, absolu d'abord, fut alors subordonné à la volonté du roi. Les intendances royales furent opposées aux gouvernements militaires et à l'influence des parlements.

Un conseil de conscience, composé de trois prélats irréprochables, examinait le mérite des sujets présentés pour les bénéfices ecclésiastiques. Dans un autre, on discutait les matières de justice, de commerce, de marine et de police.

Comme l'action de la justice, qui n'applique des châtimens qu'à des délits matériellement prouvés, paraissait trop lente, et que de nombreuses lacunes facilitaient l'impunité, Louis XIV donna de la force à la police et créa une vaste organisation modelée sur celle de Venise. Elle existait déjà, mais comme auxiliaire de la justice; Louis XIV la rendit indépendante, avec un mélange d'attributions militaires et judiciaires, pour qu'elle protégât les jouissances du riche, la santé du pauvre, la tranquillité de tous; exerçant une surveillance occulte sur les mécontents politiques, elle violait le secret des lettres, emprisonnait arbitrairement, et employait ces moyens honteux et violents dont l'usage ne se perdit plus. Le peuple, que son obscurité mettait à l'abri de ses investigations, ne l'accueillit qu'avec plaisir; d'un autre côté, il était bien aise de voir qu'elle prévenait les crimes, empêchait les vols et les escroqueries, et châtiât les fraudes.

En somme, l'organisation de Louis XIV était très-simple, comme tout ce qui est despotique : un roi absolu, par la grâce de Dieu; une noblesse à laquelle étaient réservés les premiers honneurs à la cour, les premiers dangers à la guerre; une bourgeoisie protégée et satisfaite dans ses intérêts matériels; un parlement réduit à juger; un clergé réservé uniquement à annoncer

la parole de Dieu et l'obligation d'obéir au roi. Plus d'hommes ni de corps capables d'entraver la marche du roi, qui ne devait qu'à Dieu seul compte de ses actions; cependant, il se fit pardonner sa tyrannie par un excellent système d'administration, qu'il savait entourer d'une pompe digne de la grande civilisation de l'époque.

Mais si Louis XIV voyait sa grandeur dans la magnificence, Colbert ne s'y complaisait que pour le bien de la France, seul but de ses pensées; si Louis XIV ne songeait qu'au faste et ne voyait qu'une source de taxes nouvelles dans la prospérité de l'industrie et de l'agriculture, son ministre, au contraire, contemplant avec joie, des fenêtres de son château, les campagnes environnantes, s'écriait : *Puisse-je rendre ce pays heureux, et, loin du roi, sans appui, sans crédit, voir l'herbe croître dans ma cour!*

Après avoir défendu le duel, non par un sentiment de justice et de religion, mais parce qu'il le regardait comme un vestige de la guerre civile et du droit de guerre privée, Louis, pour satisfaire l'humeur batailleuse des nobles, leur offrait sans cesse des expéditions et des sièges. Ces nobles de province, ces bourgeois pleins du souvenir de leurs droits sont éblouis par le faste de la cour, ou raillés par la muse satirique de Molière; pour les détourner des menées factieuses, Louis multipliait les fêtes, les triomphes, les merveilles; au milieu de grandes choses, sous l'éclat de grands noms, il offrait à l'activité nationale mille débouchés; la pompe et la gloire étourdissaient au point, que chacun oubliait qu'il avait eu des droits et pouvait en demander. Les nobles attirés à la cour, unique voie des honneurs et des jouissances, en s'éloignant des provinces où ils étaient puissants, perdent la fière indépendance de leurs aïeux; au parlement, descendu au quatrième rang dans l'État, il ne reste plus que la formalité de l'enregistrement. Les citoyens travaillent et se livrent au commerce; les magistrats municipaux deviennent royaux, le clergé un simulacre, le tiers état une manufacture. Le peuple applaudit aux spectacles, et les écrivains adulent au lieu de censurer. Alors s'introduit cette uniformité qui est le but du despotisme; tout prend pour centre l'unité royale et ministérielle; enfin, la monarchie triomphe, et le palais n'est plus contraint de guerroyer contre le château.

Ainsi, par la crainte et l'admiration, Louis parvenait à réaliser ses prétentions, exprimées par ces mots : *L'État, c'est moi*; il s'appropriait la gloire des grands hommes, qu'il eut le bonheur de

trouver et l'art d'employer, et jamais aucun autre ne sut exercer aussi bien ce qu'il appelait *le métier de roi* (1). Et la France qui se voyait portée à une si grande hauteur et imitée par les étrangers; qui voyait abaissés les anciens fauteurs de la Fronde; qui ne trouvait dans une splendide littérature que les éloges du présent et le mépris du passé, acceptait comme une gloire ses chaînes dorées, et croyait, elle aussi, que le roi était l'État.

CHAPITRE V.

GUERRES. — HOLLANDE.

Heureuse la France si Louis XIV n'eût pas compromis cet état florissant pour acquérir de la gloire et faire parade de sa supériorité! La France, après avoir humilié l'Autriche par les traités de Westphalie et des Pyrénées, avait grandi dans l'opinion comme pacificatrice de l'Europe. Les princes de l'Empire étaient fidèles à Louis XIV, qui garantissait leurs libertés; il avait pour amie l'Angleterre, qui lui avait ménagé l'acquisition de Dunkerque et de Mardick; l'alliance suisse était renouvelée, et il avait réprimé les corsaires de la Méditerranée.

Mais ses flatteurs lui répétaient qu'il était supérieur aux autres rois, et qu'à ce titre il devait réunir sous son sceptre l'empire de Charlemagne; l'abbé Colbert lui disait, au nom du clergé: « O roi, toi qui donnes des lois à la mer et au continent, toi qui lancés, lorsqu'il te plait, la foudre sur les rives africaines, qui rabaisse l'orgueil des peuples, et contrains à ton gré leurs souverains de reconnaître à genoux la puissance de ton sceptre et d'implorer ta miséricorde..... »

Louvois.
1661-1691.

Louis XIV était encore plus excité par Louvois, homme d'une grande activité, mais violent, hautain, inébranlable dans sa volonté. Tout puissant sur l'esprit du jeune roi, ennemi personnel de Colbert et de son fils Seignelay, ministre de la marine, il voulait ruiner les finances, qu'ils avaient organisées, détruire la marine qui florissait sous leur administration, et substituer des actes hostiles aux procédés pacifiques du ministère rival. Tandis que Colbert considérait l'or comme un instrument, la corruption comme un moyen, une paix digne, élevée, féconde en richesses

(1) Œuvres, vol. II, p. 455.

comme résultat, Louvois, pour l'entraver dans sa marche, voulait la guerre, et l'obtenait en agissant sur le mobile principal du maître, l'ambition; il lui faisait entendre qu'il devait être le dieu Mars de son siècle, au lieu de s'amuser à des misères de commerce comme les Hollandais, et lui persuadait que c'était un signe de puissance de n'avoir point d'alliés: « La devise la plus juste, » lui disait-il, est celle qui a été faite pour Votre Majesté: *Seul contre tous.* »

La situation de la France était la plus favorable pour changer son rôle d'arbitre en celui de conquérante; elle possédait les armées qui avaient vaincu à Rocroi, à Fribourg, à Nordlingue, à Sommershausen, à Lens, aux Dunes. Les soldats, recrutés en tous lieux, ne comprenaient pas l'idée de patrie; mais ils avaient un vif sentiment de leur pays; habitués aux travaux des champs, ils avaient été bercés aux récits des guerres de religion. La jeune noblesse aimait les périls des camps; on voyait d'élégants petits maîtres chamarrés de rubans et parfumés d'ambre, après avoir passé l'hiver dans les plus molles voluptés, engager leurs meubles et leurs propriétés pour aller affronter des privations de tout genre et braver la mort en héros. « Tant de braves gens que je voyais animés pour mon service, écrit Louis XIV, » semblaient me solliciter à chaque instant d'offrir une occasion à leur valeur. Au premier bruit de la guerre de Flandre, « ma cour se grossit en un instant d'une infinité de gentils- » hommes qui me demandaient de l'emploi (1). » On lui persuada qu'un roi doit toujours avoir l'épée à la main; or, rien ne devait être plus facile à l'égard de celui qui écrivait en 1688 au maréchal de Villars: *S'agrandir est la plus digne et la plus agréable occupation d'un souverain.* D'un autre côté, rien ne contribua mieux à donner de l'unité au pouvoir et à le centraliser que la force militaire; cet élément se trouvait alors concentré dans la main du roi et distinct de la société, propre à comprimer au dedans et à combattre au dehors.

A cette époque, la guerre commençait à devenir une science. Au moyen âge, il n'y avait point d'armée; une vaillante noblesse, bardée de fer, paraissait entourée d'archers armés à la légère, et la tactique consistait dans la lutte d'homme à homme, de troupe à troupe. Au temps de la Ligue, l'Espagne, par ses mouvements compassés, avait donné beaucoup à faire à l'habileté des escadrons légers du Béarnais. La guerre des Pays-Bas

Changement
dans la tac-
tique.

(1) Œuvres, II, 6, 274.

améliora l'art des sièges, l'artillerie, les combinaisons stratégiques, et Gustave-Adolphe prouva que dans les armées la force matérielle ne fait pas autant que la force morale; puis vint la réflexion savante, avec l'art d'ordonner des bataillons et de former de vastes plans.

On reconnaissait alors trois écoles militaires : l'école allemande, qui procédait par grandes masses de cavalerie cuirassée, que le canon tuait ou dispersait facilement ; l'école espagnole, qui en adopta l'ordre serré, mais avec moins de cavalerie ; elle formait des retranchements et des carrés de lances, et modérait prudemment les mouvements pour n'en venir à la mêlée qu'avec la certitude du succès ; enfin l'école française. Les beaux temps de l'école espagnole étaient passés, et les Français obtenaient l'avantage ; après avoir éprouvé de fréquentes défaites à cause de leur impétuosité, ils étaient tempérés maintenant par la prudence de Turenne, qui, à Rocroi, assura la supériorité de l'infanterie française sur celle des Espagnols. Sous Louis XIV, les réformes portèrent sur l'armée comme sur toutes choses. On enrôla les gens habitués à l'indiscipline pendant les troubles passés ; chaque régiment fut vêtu d'une manière uniforme ; les soldats fictifs, qui, ne figurant que les jours de revue, escroquaient des payes et des privilèges, disparurent des cadres. On institua d'abord quatre grenadiers par compagnie, puis une compagnie de grenadiers par chaque régiment d'infanterie, outre un régiment de hussards et de bombardiers. Le nombre des dragons fut augmenté ; on fonda des haras, des écoles d'artillerie, un corps d'ingénieurs, et l'usage de la baïonnette devint général.

Il est bien entendu que les grades n'étaient conférés qu'à des nobles ; mais la grande influence qu'ils avaient sur les soldats, et le sentiment exagéré de leur dignité seraient devenus un frein pour le roi, s'il eût jamais voulu réduire l'armée à n'être qu'un instrument aveugle de déloyauté ou de tyrannie. L'introduction des uniformes parmi les officiers fut un grand coup porté à l'orgueil des gentilshommes, qui traitaient les généraux de pair à compagnon, et prétendaient agir de même avec Turenne, parce qu'il n'avait pas dans la société de rang supérieur au leur. Le colonel général, qui réglait les avancements, fut supprimé, et le roi devint ainsi le véritable chef de l'armée ; pour récompenser la valeur, il institua l'ordre de Saint-Louis, et rendit pour le soldat la vieillesse moins effrayante en lui préparant un noble asile à l'hôtel des Invalides. Il forma les compagnies de cadets ;

en outre, il établit, en 1688, trente régiments de miliciens vêtus et armés par les communes, qui s'exerçaient aux armes sans abandonner leurs champs. Il put ainsi disposer de quatre cent cinquante mille hommes, qu'il maintint sous une discipline sévère; il prépara des magasins et fit élever des forteresses admirables.

Ce fut l'œuvre de Vauban, que Mazarin, qui se connaissait en hommes, attacha aux armées royales. En assistant avec elles à différents sièges, il reconut les moyens d'améliorer l'attaque et la défense, et devint bientôt l'ingénieur en chef du grand roi; sous son règne, il fit construire trente-trois places fortes nouvelles, en restaura trois cents anciennes, dirigea cinquante-trois sièges et participa à cent quarante faits d'armes.

Vauban n'inventa point cet art dans lequel les Italiens avaient déjà déployé une grande habileté, et qu'on avait pratiqué sur une grande échelle dans la guerre de Flandre; mais il sut faire des améliorations, l'application la plus opportune; sans avoir écrit aucun ouvrage de tactique, il mérita que les perfectionnements successifs de cet art fussent attachés à son nom; il eut surtout le mérite d'associer la stratégie à l'art des fortifications. Il faut dire aussi qu'il avait sans cesse en vue d'épargner la vie des soldats et celle des citoyens pacifiques; dans ce but, il imagina le système des parallèles et des places d'armes, dont le premier essai fut fait au siège de Maestricht, et publia son ouvrage *Sur l'attaque et la défense des places*.

Avoir des forteresses en grand nombre, et même de superflues, paraissait à Louis XIV un signe de grandeur. Vauban, après avoir cherché à lui démontrer que cette dépense inutile immobilisait pour la défense une trop grande quantité d'hommes, ne put que les répartir dans les lieux les plus convenables aux vastes opérations militaires. Les citadelles servirent aussi à contenir les citoyens, c'est-à-dire à les empêcher de réclamer, par l'insurrection, des droits que la loi traitait de ferment de révolte; les gouverneurs cessèrent d'être des pachas dans les provinces.

Les armées de mer acquirent à cette époque une importance inouïe; on leur avait appliqué les terribles innovations de l'artillerie, et déjà l'on pressentait que le trident de Neptune deviendrait le sceptre du monde. La principale force maritime consistait dans les galères, bâtiments nus par des hommes comme ils le sont aujourd'hui par la vapeur. Des gens condamnés pour crime, des Barbaresques enlevés aux déserts de

Fortifications.
Vauban.
1633-1707.

Marine.

L'Afrique étaient enchaînés sur des bancs et soumis à un mouvement de force lente, mécanique, qui les fatiguait horriblement, mais laissait le calme nécessaire pour envisager le danger, sur lequel ils ne pouvaient pas même s'étourdir en criant; en effet, on leur mettait un bâillon au moment du combat, afin que leurs paroles ne troublassent point les commandements. Obligés de répondre à l'impatience du capitaine, ils étaient animés à coups de nerfs de bœuf; ils devaient s'avancer contre un feu qu'ils ne voyaient pas, atteints par les armes de l'ennemi sans ressentir l'exaltation que produit la lutte, sans pouvoir espérer après la victoire ni les récompenses, ni la joie féroce du massacre ou du pillage.

Renau.
1662-1719.

Le Béarnais Bernard Renau d'Étiégaray, après avoir étudié la théorie, s'appliqua avec une méditation profonde à résoudre les problèmes les plus difficiles de la construction des navires; il exposait, comme par hasard, les combinaisons les plus savantes qu'il trouvait toutes naturelles, et s'étonnait que d'autres n'y eussent pas songé. Dans sa *théorie navale* (1689), il proposa d'alléger beaucoup la poupe et la proue, de les débarrasser de leurs énormes goillards, de donner moins de rondeur aux bâtiments et de ramener surtout les canons à un calibre unique, afin d'éviter la confusion des charges, cause de graves embarras.

Chaque maître ouvrier avait un *secret de construction* à lui, auquel il ne voulait pas renoncer, malgré toutes les remontrances des gens expérimentés; Renau proposa à Colbert l'établissement d'une école publique de construction navale et d'un corps d'ingénieurs, ce qui ruina un pareil monopole, et fit d'un vaisseau comme un résumé de toutes les connaissances physiques et mathématiques.

Jean Bart.
1681-1702.

Dunkerque se signala par ses excellents marins et ses audacieux corsaires, qui rentraient au port avec de riches captures. Ce fut dans cette ville que naquit Jean Bart, qui, après s'être formé sous Ruyter, revint en France lorsque la guerre éclata avec la Hollande; il arma un bâtiment, fit des courses, et se signala tellement par son intrépidité et son intelligence, que le roi le prit à son service. Le nom de Jean Bart est resté populaire comme représentant de la grandeur maritime de la France, comme Bayard de la gloire chevaleresque. Enfant du peuple, il ne renia jamais son origine; dans les grades qu'il mérita par une valeur inouïe, il conserva la simplicité et la rudesse du matelot, au milieu des gentilshommes aux manières polies qui se faisaient un honneur de servir sur les bâtiments de son escadre, et avaient ses boutades, et le suivaient dans les attaques les plus hasardeuses. Lors-

qu'il vint à la cour, il ne se déconcerta nullement en présence des brillants cavaliers et des belles dames accourues pour voir l'*Ours*, comme on l'appelait. Un jour que le roi lui faisait faire antichambre, il tira sa pipe et se mit à fumer. Il ne songeait même pas à modérer en présence de la majesté souveraine l'énergie de son langage. *Jean*, lui dit un jour le roi, *je vous ai nommé chef d'escadre. — Vous avez bien fait, sire*, répondit-il. Comme les courtisans laissaient échapper un rire de moquerie, Louis XIV, voulant montrer qu'il se connaissait en grandeur, reprit : *Vous ne l'avez pas compris. C'est la réponse d'un homme qui sent ce qu'il vaut, et entend m'en donner de nouvelles preuves.*

Jean Bart.
1681-1702.

Ses exploits extraordinaires tiennent du roman; mais aucun ne produisit de grands résultats, et l'on disait de lui qu'il *n'était bon que sur son bord*. Toujours corsaire, ne se retirant jamais devant des forces supérieures, il était déterminé à se faire sauter plutôt que de se rendre; il tenait les Hollandais et les Anglais dans une frayeur continuelle. Il traversa un jour, avec sept frégates, trente-deux de leurs vaisseaux qui bloquaient le port de Dunkerque, et le lendemain il prit quatre bâtiments anglais richement chargés; dans cette campagne, il brûla plus de quatre-vingts navires ennemis, débarqua à Newcastle, qu'il saccagea, et revint avec un million et demi de butin. Avec trois bâtiments de guerre, il dispersa dans la Baltique la flotte hollandaise, chargée de grains, et captura seize bâtiments marchands; il empêchait les approvisionnements des ennemis, et faisait passer les convois destinés aux pays amis.

1691.

Duguay-Trouin, son émule, d'origine populaire comme lui, unissait à l'audace l'étude, que Jean Bart avait négligée.

Duguay-Trouin.
1673-1786.

Richelieu, qui avait trouvé la France sans un gros bâtiment, fit de Brest, ville de pêcheurs, un port militaire, et acheta ou fit construire trente-cinq vaisseaux et dix galères. La marine déperit de nouveau durant la Fronde; mais de Lionne eut soin de la relever; il fit construire des vaisseaux, acheta des matériaux, établit à Amsterdam une fonderie de canons, appela de Hollande des constructeurs, de Suède des charpentiers et des serruriers, et des bords de la Baltique des tisserands pour la toile à voiles et les cordages. De nouveaux ports furent ouverts, d'autres agrandis, et le duc de Beaufort, en 1666, commandait contre les Anglais une flotte de trente-quatre vaisseaux, portant dix mille cinq cent cinquante-six hommes. L'année suivante, la marine française comptait cinquante-neuf vaisseaux, dont deux de quatre-vingts canons, cinq frégates de quatorze à vingt, six plus petites, neuf fustes,

1661.

treize brûlots, cinq vaisseaux de guerre et de commerce, de dix à quarante canons, trois galiotes, outre un assez grand nombre de petits bâtiments; c'était un total de cent dix voiles, avec trois mille sept cent treize canons et vingt et un mille neuf cent quinze hommes d'équipage, sans compter les officiers (1).

Louis XIV arriva peu à peu à ce degré de puissance; mais ceux qui, comme lui, ne calculaient point les souffrances du peuple la lui avaient fait pressentir. Fier de tous ces avantages, avec l'armée la plus aguerrie de l'Europe, avec de grands généraux, parmi lesquels il suffit de citer Turenne et Condé, avec une nombreuse et jeune noblesse désireuse de se signaler, et des rangs de laquelle devaient sortir les Catinat, les Vendôme, les Villars et d'habiles ingénieurs comme Clairville, Mesgrigny, Choisy, Vauban, il se laissa éblouir, et précipita l'Europe dans quatre guerres, dont la dernière conduisit la France sur le bord du précipice.

Les traités de Westphalie, des Pyrénées et d'Oliva, par lesquels s'étaient terminées les contestations au centre de l'Europe, au midi et au nord, avaient affaibli au profit de la France, du corps germanique et de la Suède, l'Autriche, l'Espagne, le Danemark et la Pologne; ils avaient déterminé les territoires, fixé le droit public et enlevé aux uns tout motif pour renouveler les hostilités, aux autres la volonté, à d'autres les moyens nécessaires. Il était donc difficile de troubler la paix; mais Louis XIV saisit les premiers prétextes qu'il trouva.

1662.

Il commença par s'arroger les prérogatives sur les puissances qui jusque alors avaient été traitées en égales. L'ambassadeur d'Espagne à Londres ayant refusé de céder le pas au sien, une rixe s'ensuivit; Louis XIV menaça Philippe IV, qui fit réparation, et reconnut la prééminence de la France.

L'ambassadeur français à Rome avait à son service des gens qui molestaient les habitants, et donnait asile aux malfaiteurs. La garde corse, irritée des insultes répétées qu'elle avait à subir de leur part, entoura l'hôtel et fit feu; un page fut tué et plusieurs domestiques blessés. Louis XIV envoya demander satisfaction, et, comme elle tardait, il occupa Avignon, fit reconduire le nonce à la frontière, et s'apprêta à passer en Italie avec dix-huit mille hommes. En vain Alexandre VII fit exécuter les coupables; comme l'Autriche et l'Espagne restaient indifférentes à cet abus de la force contre le faible, le pape, dénué de troupes, fut obligé de s'humilier devant

(1) MIGNET, *Succession d'Espagne*, Documents.

l'arrogance du monarque. Il dut exiler son propre frère, accusé d'avoir participé à cette voie de fait, envoyer le cardinal Chigi demander pardon, abolir la garde corse, élever une pyramide avec une inscription qui rappelait l'injure et la réparation, s'obliger même à céder certaines portions de territoire aux ducs de Parme et de Modène.

C'était le prélude d'exigences plus grandes. Deux puissances portaient ombrage à Louis XIV : l'Espagne, héréditairement ennemie de la France, qu'il cherchait à démembrer par terre ; la Hollande, avec laquelle il voulait rivaliser sur mer.

A la mort de Philippe IV, l'occasion lui parut favorable pour réaliser ses projets ; il réclama donc une partie de la succession de ce prince au nom de Marie-Thérèse, sa femme. Cette princesse avait renoncé, comme nous l'avons dit, à l'héritage paternel ; mais on disait que la convention était nulle, attendu que sa dot n'avait pas été payée. De plus, il était d'usage dans quelques pays de la Flandre, lorsqu'un veuf ou une veuve convolait en secondes noces, que la propriété de ses biens immeubles fût *dévolue* aux enfants du premier lit, et que le père ou la mère n'en conservât que la jouissance viagère. Louis XIV voulut étendre cette coutume privée à un cas de droit public ; or, comme Charles II était né du second mariage de Philippe IV, et Marie-Thérèse du premier, il revendiqua par le *droit de dévolution* le Brabant, Malines, Anvers, la Gueldre supérieure, Namur, le Limbourg, le Hainaut, l'Artois, le Cambrésis, le Luxembourg, la Franche-Comté et une partie de la Flandre, bien que les lois fondamentales de l'Espagne établissent l'indivisibilité de la monarchie : futil prétexte qui servait à couvrir une détermination arrêtée d'avance, mais qui trouva des défenseurs dans la guerre de plume qui s'engagea alors (1).

« Croyant que le meilleur moyen pour des faits importants était de surprendre mes ennemis par ma diligence, et d'entrer en armes dans leurs pays avant qu'ils se fussent mis en état de résister, je disposais insensiblement toute chose pour commencer cette campagne plus tôt que de coutume. J'amassais dans chaque place des blés, des farines, des fourrages, de la poudre, des boulets, des canons et autres objets ; mais surtout je continuais à

(1) L'un des écrits les plus importants contre les prétentions de Louis XIV est de l'illustre jurisconsulte napolitain François d'Andrea : *Dissertatio ex successione ducatus Brabantie*, et *Risposta al trattato delle ragioni della regina cristianissima, sopra il ducato del Brabante con altri Stati della Fiandra*; 1668.

exercer soigneusement les troupes rapprochées de moi, afin que les officiers apprissent, par mon exemple, à prendre le même soin de celles qu'ils commandaient (1). » Bientôt trois armées envahirent la Flandre commandées par le roi, qui venait apprendre la guerre sous Turenne, et bien approvisionnées par les soins de Colbert et de Louvois. Les Espagnols, qui remplissaient l'Europe de leurs plaintes et de leurs soupçons, n'avaient préparé ni troupes, ni argent, ni alliances. Louis XIV n'eut donc point à combattre, mais à triompher. Vauban fortifia d'après les méthodes nouvelles les places conquises, et le roi revint au milieu des applaudissements; il vantait sa modération, qui l'avait arrêté au milieu de ses victoires.

L'Espagne, hors d'état de lui tenir tête avec ses propres forces, tâcha de faire apercevoir à d'autres puissances la communauté du péril, afin que leur intérêt les portât à la défendre.

Les projets de Louis XIV blessaient Léopold d'Autriche, qui, aspirant à l'héritage de Philippe IV, voulait en maintenir l'intégrité, et la Hollande, à laquelle il importait de conserver les Pays-Bas à l'Espagne, comme barrière entre elle et la France. Louis XIV, afin de gagner les Hollandais, leur proposa un partage de ce territoire; et pour arrêter l'Autriche, lui aliéna le corps germanique; qui en effet ne fournit point de secours à l'empereur. De Witt, grand pensionnaire de Hollande, avait déjà songé à détacher les Pays-Bas espagnols pour les ériger en république, et, dans ce but, il s'était efforcé de prévenir la guerre.

(1) *Mémoires de Louis XIV*, t. II, 263. Il a été publié récemment, dans le IV^e volume des *Archives philologiques* de Reiffenberg, un écrit intitulé *Avis secret donné par le conseil d'État au roi (Louis XIV) et à la reine de France sur les maximes et règles à garder en la conquête des Pays-Bas*. Dans la première partie, le conseil d'État indique la manière de les conquérir : montrer de la modération, respecter les usages et maintenir les privilèges. *Le temps de la dissimulation* passé, on pourra y mettre des contributions à discrétion, comme dans toute la France, et même avec redoublement; et jusqu'à l'équivalent de ce qu'ils eussent dû payer le temps précédent de la dissimulation. Mais comme, en se voyant trahis, ils seront assez animés à se révolter, il importe, outre la brida des citadelles et des bastilles..., de réduire peu à peu ces peuples à la misère; d'avilir l'ordre ecclésiastique en disposant, comme si c'étaient des terres vaines, des prélatures et des bénéfices; la blesse en l'écartant de tous les emplois et charges; le tiers état en entravant le commerce et le trafic; tous et chacun en les privant de communications extérieures. Il faudra y tenir des troupes, que le pays devra nourrir; chercher à y introduire la diversité, c'est-à-dire les hérésies religieuses, afin qu'étant divisés en différentes sectes et factions, il ne se puisse rien brasser si secrètement qu'il ne se découvre.

Effrayé maintenant du dangereux voisinage du roi de France, il détermina les Hollandais à s'allier avec l'Angleterre, dont la jalousie s'était éveillée, et avec la Suède, pour conserver les Pays-Bas à l'Espagne; trois puissances protestantes confédérées en faveur de l'Espagne catholique, par la même raison qui fait aujourd'hui soutenir la Turquie.

Triple alliance
1698.
26 février.

Bien que Louis XIV dût éprouver une vive irritation de se voir arrêté dans ses conquêtes, il ne se sentait pas encore en mesure de hasarder sa marine nouvelle contre l'Angleterre et la Hollande; du reste, il négociait alors avec l'empereur Léopold pour se partager la monarchie espagnole dans le cas où Charles II viendrait à mourir sans enfants.

Un traité de paix fut donc signé à Aix-la-Chapelle, en vertu duquel la France restituait la Franche-Comté, et conservait Charleroi, Binch, Ath, Douai, Commines, Tournay, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtray, Bergues et Furnes, clef des Pays-Bas; en sorte qu'il eût mieux valu pour l'Espagne céder la Franche-Comté. Le prétexte de la *dévolution* était si vain, qu'il ne fut pas même fait mention des droits de Marie-Thérèse. Dans ce traité, on portait manifestement atteinte au droit public et à l'état de possession, puisqu'on reconnaissait une prétention injuste; s'il en résulta pour l'équilibre un avantage momentané, la garantie du droit, foulée aux pieds, disparut, et les peuples se trouvèrent exposés aux caprices d'un roi ou bien à la force brutale.

2 mai.

Louis XIV ne considérait guère les traités que comme ces compliments dans lesquels on entend toute autre chose qu'on ne dit; ce fut ce qu'il montra ouvertement lorsque, malgré cette paix, il fournit des secours au Portugal révolté contre l'Espagne. Était-il donc possible d'espérer qu'on parviendrait à étouffer ses deux plus vifs désirs, conquérir les Pays-Bas et se venger de la Hollande?

Après de longs efforts de courage, la Hollande s'était affranchie de l'Espagne; enrichie de ses ruines, elle occupait ses colonies dans les Indes, exploitait la Belgique, et s'était agrandie sur la mer autant qu'elle se voyait resserrée sur terre. Sillonnant l'Océan au lieu du sol, elle servait de grenier au monde sans avoir de campagnes; elle était le magasin général sans rien produire, et la banque universelle sans posséder de mines. La rareté du combustible lui enseigna à s'appliquer aux manufactures. Le chanvre, le lin et la laine furent travaillés avec succès, et l'on y fit le meilleur papier. Tous les procédés s'y perfectionnèrent pendant que la civilisation croissante de l'Europe ouvrait de nouveaux

Hollande.

débouchés aux marchandises. La pêche du hareng et de la baleine lui procurait de grands bénéfices. Les bâtiments des Hollandais, dont la construction s'était améliorée, faisaient pour les autres nations le commerce de transport, surtout dans les mers du Nord. Quant aux colonies, ils ne se jetaient pas sur elles avec une aveugle avidité, mais à proportion de leur territoire et de leur population.

1602.

Les Hollandais avaient aussi institué, pour nuire à l'Espagne en Amérique, la compagnie des Indes occidentales, qui fit des prises extrêmement riches ; quoiqu'ils eussent abandonné la conquête du Brésil (1654), que la paix leur avait assuré, ils formèrent ailleurs des établissements favorables pour la contrebande.

En Asie, la compagnie des Indes hollandaises cherchait à s'assurer partout le monopole, en repoussant surtout les Anglais, ses uniques rivaux. Batavia était toujours le centre de ses opérations, comme celui du gouvernement, qui de là s'étendait sur le Malabar, Ceylan, la côte de Coromandel et jusqu'à la Chine et au Japon, d'où les Hollandais exclurent entièrement les Portugais. L'acquisition du cap de Bonne-Espérance eût été plus importante pour eux si, au lieu d'une simple station, il en avaient fait une colonie agricole. La Haye était donc le laboratoire de la politique européenne. Dès qu'une guerre éclatait en Europe, la Hollande en transportait les effets dans les mers les plus lointaines, et finissait par en tirer avantage, au point qu'elle fonda une autre compagnie pour le commerce de l'Asie.

1647.
15 mai.

Henri-Frédéric, prince d'Orange, qui, avant de mourir, avait vu les anciens maîtres du pays solliciter la paix, transmit ses dignités à son fils Guillaume II, âgé de vingt et un ans, sous lequel fut conclue la paix de Westphalie, amenée par la valeur de son oncle et la persévérance prudente de son père. Cette paix assura aux états généraux la partie conquise de la Flandre, du Brabant et du pays situé sur la Meuse ; mais ces territoires, au lieu d'être admis dans l'Union, furent placés sous un gouverneur général, qui fut le prince d'Orange.

Les sept provinces formaient un gouvernement fédératif, dont les députés siégeaient en permanence à La Haye, où ils statuaient à l'unanimité sur les affaires publiques. Un conseil d'État, une chambre de l'amirauté, une chambre des comptes dirigeaient l'administration ; mais, en fait, le pouvoir législatif appartenait à chaque province, puisque les états généraux ne pouvaient rien sans l'assentiment des états provinciaux. La municipalité, restreinte dans un petit nombre de familles bourgeoises, était donc la base de tout.

La Hollande, plus importante que les autres provinces et possédant les plus grandes villes, acquit une telle prépondérance que son stathouder devint celui de tous les États, ou bien son grand pensionnaire était le chef de l'Union entière, selon que prédominait le parti civil ou le parti militaire. Le stathouder, premier magistrat à vie du pouvoir exécutif, commandait l'armée et la flotte, et gouvernait les provinces; il pouvait siéger dans les états généraux, faire des propositions, mais sans voix délibérative; le grand pensionnaire avait la garde des sceaux et des archives, préparait les délibérations et présidait l'assemblée. Quoique ses fonctions ne fussent que quinquennales, il les continuait jusqu'à ce que son mandat fût révoqué par suite de quelque catastrophe.

Il n'était pas possible d'éviter les discordes dans cette constitution de sept corps presque souverains, placés à côté d'un autre corps souverain, surtout lorsqu'elle ne déterminait pas d'une manière précise la source d'où chacun d'eux tirait son droit. La réflexion n'avait pas combiné ce mécanisme; il s'était formé selon les circonstances.

La Hollande voulait, pour diminuer sa dette, qu'une portion de l'armée fût licenciée; mais le prince d'Orange s'y opposait comme capitaine général. On discuta sur la juridiction et les abus d'autorité. Lorsque Guillaume II mourut, à l'âge de vingt-quatre ans, laissant enceinte sa femme, Henriette Marie Stuart, le parti populaire l'emporta, et le stathoudérat fut aboli. A la tête de ce parti étaient Cornélius et Jean de Witt de Dordrecht, hommes de mer, ennemis de la féodalité et dominés par le plus pur et le plus ardent amour de la liberté.

Les états généraux eurent à lutter avec les Anglais, qui avaient proclamé le droit étrange de posséder seuls la mer qui entoure leur île. Hugues Grotius les avait réfutés dans le *Mare liberum*, et Selden s'était fait leur champion dans le *Mare clausum*. Charles I^{er} défendit (1636) à tout étranger de pêcher sur les côtes de la Grande-Bretagne. Cromwel renouvela les ordonnances à ce sujet (1652), et voulait, comme reconnaissance de la suprématie de l'Angleterre, que les Hollandais se soumissent à baisser leur pavillon et à laisser visiter leurs bâtiments. Il en résulta trois guerres (1652-65-75), dans lesquelles s'illustrèrent les marins hollandais et les grands amiraux Cornélius Tromp et Michel Ruyter.

Ruyter, qui s'était élevé par degrés, avait une connaissance profonde et la pratique de toutes les parties de l'art du marin. Les ports, les écueils, les bas-fonds, les courants lui étaient aussi familiers que les êtres de sa maison. D'une vigilance infatigable sur

1670.
6 novembre.

le pont de son vaisseau, il surveillait en personne l'exécution de ses ordres, et se faisait aimer des marins, qui l'appelaient le Bon Père. Persuadé que « l'on ne peut obtenir la victoire sans l'aide de Dieu, » et que, « victoires ou défaites, il n'était que l'instrument de la volonté de Dieu, » il tirait de cette manière de penser de la modération dans la prospérité, du calme dans les désastres. Il entra, en 1667, jusque dans la Tamise, et, arrivé à Chatham, il brûla les bâtiments qui étaient en rade, ce qui jeta l'épouvante dans Londres.

1684.
5 avril.

Le peuple, toujours ébloui par le prestige de la noblesse, et qui méprise les chefs sortis de son sein, souffrait les de Witt avec impatience, et regrettait les princes d'Orange ; mais la faction opposée à cette maison, en négociant avec Cromwell la paix de Westminster, avait accepté la condition de ne point élire pour stathouder le prince d'Orange, ni ses héritiers. Le but secret de Cromwell était d'empêcher que ce prince, gendre du roi d'Angleterre, ne devint le chef de l'Union et, par suite, un ennemi dangereux pour son usurpation. Quelques États rejetèrent cette exclusion ; ce qui entraîna des écrits et des discussions aigries par les factions philosophiques, comme jadis par les haines théologiques.

Partis hollandais.

Les réformés de Genève avaient adopté le péripatétisme purgé de la scolastique, et Théodore de Bèze se déclara dévoué à Aristote ; Ramus, au contraire, rejeta le Stagirité en partie, et lui substitua sa propre logique, qui, à son tour, fut exclue de la Hollande par l'opposition de Joseph Scaliger. A cette époque, la philosophie de Descartes, qui était venu se réfugier en Hollande, en 1629, acquit un grand crédit ; mais elle fut combattue par Gilbert Voët, autour duquel se rallièrent les orthodoxes, dans la pensée que le doute systématique du philosophe français conduisait à l'athéisme. Jean Cock (Cocceius) de Brême défendit Descartes, et soutint que, dans l'interprétation de la Bible, la raison et la philosophie devaient jouer le principal rôle ; comme le sens naturel ne suffisait pas, disait-il, il fallait pénétrer le sens voilé et mystique.

1656.

Les voitiens étaient appuyés par la maison d'Orange, et les cocceïens par les de Witt, parce qu'ils se montraient partisans de la souveraineté de fait. Mais le synode de Dordrecht décida que la philosophie devait rester distincte de la théologie, et que la Bible, fondement de celle-ci, n'admet pas les interprétations dérivées du principe philosophique ; en conséquence, il exclut des écoles la doctrine de Descartes.

l'exécution de
étaient le Bon
sans l'aide
que l'instru-
ère de penser
les désastres.
à Chatham,
à l'épouvante

noblesse, et
de Witt avec
la faction op-
l la paix de
nt élire pour
out secret de
roi d'Angle-
ennemi dan-
t cette exclu-
igries par les
es théologi-

étisme purgé
ma dévoué à
partie, et lui
exclue de la
époque, la
n Hollande,
mbattue par
pxes, dans la
çais condui-
éfendit Des-
le, la raison
comme le sens
e sens voilé

ange, et les
partisans de
décida que
, et que la
interprétations
, il exclut

Malgré cette mesure, la philosophie de Descartes faisait des progrès sous le patronage des coccéiens et des états de Hollande; les voitiens étaient bannis des chaires et des emplois, de sorte que la théologie, la philosophie et la politique se mêlaient dans la même lutte. Lorsqu'il fut question de déterminer la formule des prières que les pasteurs devaient réciter en public, les partis éclatèrent. On ne savait à qui appartenait la souveraineté, c'est-à-dire pour qui prier. Les coccéiens profitèrent de l'occasion pour faire déclarer, par les états de Hollande, que la souveraineté résidait dans l'assemblée des états de la province, unique magistrature suprême après Dieu; les autres contestèrent à la Hollande le droit de régler la prière, mais ils furent obligés de l'accepter.

1661.

Comme certains députés s'étaient exprimés dans cette circonstance avec beaucoup de hardiesse, ils craignirent d'être en butte à des persécutions; pour se mettre à l'abri, ils firent passer l'acte d'indemnité, aux termes duquel celui qui désormais souffrirait dans sa personne, ses biens ou son honneur, pour des propositions en matière de gouvernement, serait dédommagé aux frais de l'État.

La politique de la Hollande se trouvait alors dans la situation Les de Witt.
la plus prospère; elle était dirigée par le grand pensionnaire de Witt, homme très-savant, magistrat intègre, financier habile, caractère droit et noble, esprit fin sans perfidie. Il a été jugé diversement, comme il arrive toujours dans un temps où les factions sont vives, peut-être aussi parce qu'il avait les vertus et les vices d'un chef de parti. Taciturne, exempt de crainte, modeste et pourtant obéi, ayant l'expérience des hommes, sur lesquels il exerçait l'ascendant d'une raison forte, d'une sincérité droite, d'une modération constante, on ne lui reproche pas une mauvaise action dans de pareils temps. Lui seul ne put jamais être corrompu par ce Louis dont la profusion triompha de tant de vertus, et qui devint son ennemi implacable. Versé dans le droit et les mathématiques, appliquant l'algèbre au commerce, personne ne connaissait comme lui les intérêts des divers États, ne voyait les choses d'aussi haut et d'un regard aussi ferme. Ainsi, malgré les entraves que lui opposait l'oligarchie, il savait agir avec la résolution prompte d'un ministre absolu; il négociait avec franchise, écoutait les propositions, puis questionnait jusqu'à ce qu'il fût bien éclairé. Il aimait la république à la manière antique, et voulait une armée nationale. Il croyait que l'on pouvait passer d'un comptoir à la tête d'une armée, comme les

Quintius enlevés à la charrue; marchand, il eut la vanité de prendre le costume militaire. C'est là le plus grand reproche que lui aient fait ses ennemis; quant à nous, nous le blâmerons d'avoir, par trop de confiance dans la mer, négligé les forteresses, alors qu'il devait si peu se fier aux puissances voisines.

1662.
27 avril.

Il négocia avec la France le traité d'alliance de Paris, qui fut si favorable au royaume, tandis que les Hollandais ne cherchaient qu'une garantie réciproque des possessions de chaque État; mais Louis XIV, avec son caractère despotique, haïssait ces républicains qui osaient lui tenir tête, traverser ses projets, censurer ses actions. Lors des conférences pour la paix d'Aix-la-Chapelle, un Français ayant dit à un échevin d'Amsterdam : *Comment ! vous ne vous fiez pas à la parole du roi ?* — *Je ne sais pas*, répondit le Hollandais, *ce que veut le roi ; mais je considère ce qu'il peut*. Colbert avait inspiré à Louis XIV de l'aversion pour cette république industrielle, dont il cherchait en vain à égaler la prospérité. Louvois faisait écrire contre le roi et ses goûts politiques des pamphlets hardis qu'il disait venir de la Hollande, où les gazettes en effet étaient rédigées dans un autre sens que les journaux officiels de France. On répandait le bruit que le lion belge avait été représenté sur une médaille tenant un canon entre ses pattes, avec cette inscription : *Sic fines nostros tueamur et undas*, et que l'on voyait sur une autre la Hollande qui, sous la figure de Josué, arrêta le soleil (1).

1670.

Quoique les états lui eussent donné satisfaction au sujet de ces prétendues insolences, Louis XIV voulait tirer vengeance de ces marchands qui avaient l'audace de se comparer à un roi, et, pendant quatre ans, il étudia avec obstination et habileté les moyens de les exterminer. Il chercha d'abord à dissoudre la triple alliance : chose facile, attendu que Charles II n'avait jamais eu l'intention de la maintenir, et que la Suède n'y avait vu qu'une spéculation financière sur l'Espagne. Henriette, duchesse d'Orléans, sœur du roi d'Angleterre, fut envoyée à ce prince (2) pour employer auprès de lui, outre l'amour fraternel, d'autres moyens de séductions, parmi lesquels se trouvait une belle jeune

(1) Plus tard Louis XIV fit frapper une médaille avec un Neptune menaçant, et le mot de l'Énéide : *Quos ego....* Les Hollandais, négociants érudits, ripostèrent par une autre dont la légende était aussi empruntée à Virgile : *Maturate fugam, regique hac dicite vestro : Non illi imperium pelagi.*

(2) Elle se rendit en personne à Douvres, et mourut subitement à son retour, de poison selon le peuple, du choléra-morbus selon les médecins. Bossuet l'immortalisa dans une oraison funèbre où il déplora sa fin en dissimulant ses vices.

la vanité de
reproche que
avons d'avoir,
eresses, alors

Paris, qui fut
dais ne cher-
cha chaque État;
naissait ces ré-
s projets, cen-
paix d'Aix-la-
l'Amsterdam :
? — *Je ne sais*
mais je considère
l'aversion pour
n vain à égaler
et ses goûts po-
la Hollande, où
re sens que les
que le lion belge
canon entre ses
camur et undas,
sous la figure de

on au sujet de
tirer vengeance
parer à un roi,
n et habileté les
à dissoudre la
les II n'avait ja-
ède n'y avait vu
riette, duchesse
e à ce prince (2)
aternel, d'autres
t une belle jeune

on Neptune mena-
négociants érudits,
tée à Virgile : *Ma-*
erium pelagi.
ement à son retour,
ecins. Bossuet l'im-
ssimulant ses vices.

filles dont il fit, après l'avoir déshonorée, la duchesse de Ports-
mouth. Charles promit donc de fournir des hommes et des bâti-
ments, et même de se faire catholique, afin de se procurer de
l'argent, dont le parlement était avare envers lui (1), et dans l'es-
poir que la ruine de la république hollandaise assurerait le
triomphe du despotisme sur la constitution anglaise. La Suède et
les princes du Rhin adhèrent au traité. Jamais la diplomatie ne
s'était donné autant de mouvement ; les États, auxquels Louis XIV
s'adressait pour obtenir d'eux la neutralité, ou une alliance, ou
des mariages, ne pouvaient, à cause de leur infériorité, ré-
pondre par un refus.

Charles III de Lorraine ayant traité avec les Hollandais, le roi
s'en fit un prétexte pour occuper son territoire ; ce qui interrompit
la communication entre les Pays-Bas et la Franche-Comté, et
laissa les Hollandais exposés à ses coups.

Si leur armée de mer était florissante grâce aux soins de Ruyter,
les troupes de terre et les places fortes étaient négligées par ja-
lousie à l'égard des seigneurs, et le pays se trouvait déchiré par
les partis. Les Hollandais firent avec le roi d'Espagne et l'électeur
de Brandebourg un traité de défense mutuelle. Charles d'Angle-
terre, qui avait obtenu de l'argent du parlement à l'effet d'armer
en faveur de la triple alliance, s'arrangea pour faire insulter un de
ses bâtiments par les Hollandais ; lorsqu'il eut provoqué dans la
nation le désir de venger cet affront, il leur déclara la guerre
au moment où les Français entraient dans les Pays-Bas. L'armée
française était de cent dix mille hommes, d'une tenue admirable
et bien approvisionnée par Louvois. Vauban avait la direction des
attaques ; l'artillerie était formidable, et les généraux excellents.

Louis XIV passa le Rhin, traversa les frontières dégarnies,
et, comme il ne rencontra que des officiers inexpérimentés, une
cavalerie ramassée au hasard, des troupes dénuées d'esprit mili-
taire et manquant de munitions, il s'avança rapidement jusqu'en
vue d'Amsterdam. En vain de Witt, après avoir épuisé tous les
moyens pour conjurer le péril, excitait ses compatriotes à le
braver courageusement et à détruire les approvisionnements sur
le Rhin ; on ne pouvait attendre une pareille résolution d'une as-
semblée incertaine, où le parti orangiste conservait de l'influence,
et qui n'était pas encore dominée par les républicains. Attaqués
à l'improviste et isolés, les Hollandais envoyèrent vers Louis XIV
pour négocier aux conditions les plus humbles ; mais le roi, de-

8 octobre.

1672.

6 juin.

(1) Lingard a publié l'original du traité.

venu plus exigeant, voulut leur imposer des conditions déshonorantes et les contraindre à rétablir le catholicisme. Ils refusèrent de traiter à ce prix, résolurent de se transporter à Batavia avec leurs tonnes d'or, et calculèrent que leurs bâtimens pourraient recevoir cinquante mille familles ; enfin, ils s'apprêtèrent à résister avec le courage du désespoir.

Les intrigues et les revers exaspéraient les esprits, qui en rejetaient toute la responsabilité sur Jean de Wit. Comme il prévoyait que les princes d'Orange reviendraient au pouvoir, il eut soin de poser à l'avance quelques limites à leur autorité par l'*Édit perpétuel* de 1667, et par l'*Harmonie* de 1670, d'après lesquels les dignités de stathouder et de chef de l'armée ne devaient jamais être réunies ; mais, au milieu des désastres présents, tous les vœux appelèrent Guillaume III d'Orange, qui fut proclamé capitaine et amiral. C'était un jeune homme faible, novice dans les armes, à la parole lente, et qui n'avait qu'une poignée de soldats ; mais il cachait sous de froids dehors une ambition active et un courage indomptable, qui le rendirent capable de tenir tête au grand roi.

Fin des de
Witt.

Ce de Witt qui avait montré pendant dix-sept ans un amour si désintéressé pour la liberté, fut alors accusé de complicité dans l'invasion ; cet homme intègre, qui ne touchait qu'un traitement annuel de trois mille livres, qui repoussait les récompenses des Hollandais et les séductions de Louis XIV, qui n'avait qu'un valet et une servante, qui allait à pied tandis que le moindre courtisan du roi se faisait traîner dans un somptueux carrosse, cet homme fut accusé d'avoir détourné les deniers publics. Du haut de la chaire, on excitait contre lui la multitude, qui naguère le considérait comme l'auteur de sa prospérité, et qui maintenant le maudissait comme la cause des désastres du pays. On tenta de l'assassiner ainsi que son frère Cornélius, *ruart* ou bailli de Putten ; le coup manqué, on leur imputa d'avoir voulu assassiner le prince d'Orange. Cornélius, qui, à la bataille de Southbay, s'était tenu intrépidement sur le tillac malgré son état de maladie, endura avec non moins de courage trois heures et demie de tortures horribles. Le grand pensionnaire, invité à le visiter, fut retenu avec lui en prison, d'où les deux frères ne sortirent que pour être massacrés par le peuple avec un tel acharnement, qu'il vendit leur chair par lambeaux. Les états proclamèrent une amnistie générale, et revêtirent de la toute-puissance le stathouder, qui étouffait ainsi la liberté.

20 juillet.

C'était la main de Louis XIV qui se faisait sentir dans cette vengeance ; mais il travaillait contre lui-même. Il avait offert une de ses bâtardes en mariage au prince d'Orange, qui lui répondit

que les princes de sa maison étaient accoutumés à épouser les filles légitimes des grands rois. Louis XIV n'oublia pas cet affront, et Guillaume fut conduit à devenir son adversaire implacable. A la chute des de Witt, Guillaume fut proclamé stathouder; dès lors il songea, avec la valeur, l'ambition et l'opiniâtreté de ses pères, à remédier aux maux de la patrie. Ruyter, le glorieux ami des de Witt, à la tête de soixante-douze vaisseaux et de soixante-dix frégates et brûlots, triompha sur mer; mais on avait peu de troupes de terre, et, bien que le prince d'Orange fit des retraites qui équivalaient à des victoires, les Français s'y comportaient avec une atrocité digne de sauvages (1).

Les Français passaient pour vaillants dans des affaires de position, mais peu propres à tenir ferme en plaine. Louis XIV préférerait donc la guerre de siège, où la constance et la méthode suffisent, tandis que dans les batailles il faut, outre le génie et le bonheur, le concours du capitaine, et Louis XIV n'aimait pas à s'exposer (2).

Mais Condé et Turenne étaient d'avis de démolir toutes les forteresses hollandaises; les conquêtes, disaient-ils, ne se font pas avec des garnisons, mais avec des armées et des marches rapides, sauf à conserver une ou deux places dans le cas de retraite forcée. Turenne ajoutait que, si le roi d'Espagne eût employé en troupes mobiles, pour la guerre de campagne, tous les hommes et l'argent qu'il avait prodigués en sièges et fortifications, il serait devenu une puissance sans égale.

Louvois, qui voulait accroître l'importance de son ministère et le nombre des emplois à sa disposition, ne tint aucun compte de ces avis, et la Hollande fut sauvée. Le pays fut inondé par la rupture des digues; Louis XIV, qui se plaisait à la guerre quand la victoire ne se faisait pas attendre, quitta l'armée pour aller triompher et s'enivrer d'applaudissements avant de les avoir mérités.

Déjà les puissances, dont la jalousie était éveillée, s'apprétaient à se tourner contre lui; de son côté, le prince d'Orange, homme froid et sans autre sentiment que sa haine contre la France, préparait une grande coalition pour lui résister. Charles d'Angle-

(1) Voyez BASNAGE, *Annales des Prov. Un.*

(2) « Je veux avoir ce mérite de plus à la guerre, et faire voir que je sais embarrasser mes ennemis par ma seule présence. » *Œuvres*, IV, 84.

« Si quelque roi doit avoir ces considérations, c'est assurément celui qui voit consister dans sa seule personne tout le bonheur ou la perte de son État. » *Ibid.*, III, 426.

1674.
19 janvier.

terre, qui agissait contre l'intérêt et la volonté de son pays, dut faire la paix. L'Espagne et les Impériaux, mieux éclairés sur leurs intérêts, se rangèrent du côté de la Hollande, et Montecuculli se montra digne de rivaliser avec les généraux français. Les envahisseurs, qui n'avaient pas marché sur Amsterdam lorsqu'elle ne pouvait leur opposer de résistance, furent alors obligés d'évacuer la Hollande pour se porter contre la ligue, à laquelle s'était joint le Danemark avec plusieurs princes d'Allemagne. Louis XIV avait une armée dirigée par une volonté unique, des frontières bien fortifiées, des créatures et des espions partout; ses troupes entrèrent dans la Franche-Comté, prirent Besançon, et cette conquête resta désormais à la France.

Le nouvel art de la guerre se montra dans ces campagnes, que signalèrent des batailles célèbres et des prodiges de valeur, mais sans rien préparer pour l'avenir. Washington ne gagna pas une seule grande bataille dans les neuf ans de son commandement, et il affranchit les générations qui devaient le suivre.

On se sent le cœur navré quand on songe aux motifs de guerres si savantes et si inhumaines. Louis XIV avait aidé les Vénitiens dans la guerre de Candie, afin d'obtenir le chapeau de cardinal pour deux de ses protégés, et d'effrayer les protestants par l'union des princes avec le pape. Bien que la reddition de Candie fût déjà convenue secrètement avec la Porte, on n'en continua pas moins à combattre. Les Français, dont le courage ordinaire ne se démentit pas dans cette lutte, furent moissonnés par le fer et la peste, victimes de la politique qui trouvait son compte à faire traîner le siège en longueur.

On assigna pour cause à cette guerre de Hollande les *surprenantes hauteurs* des états. On verra bientôt Louvois susciter d'autres guerres pour ne pas être obligé de corriger une fenêtre que le roi trouvait hors de niveau.

1678.
7 juillet.

Le maréchal de Turenne, le héros de cette campagne, fut tué d'un coup de canon au siège de Saltzbach, à l'âge de soixante-quatre ans, et déposé, comme du Guesclin, dans la tombe des rois. Père de ses soldats et fléau des populations, d'un naturel froid et nullement chevaleresque, il sacrifiait les devoirs de l'humanité aux lois de la guerre et à ses devoirs de général; il dévasta d'une manière affreuse le Palatinat.

La guerre entre Turenne et Montecuculli fut vraiment un exercice d'art, une lutte de ruse, de patience, d'activité, où l'un ne pouvait compter sur les fautes de l'autre, mais seulement sur ce qu'il aurait fait à la place de son adversaire.

Montecuculli poursuivit ses victoires jusqu'à ce qu'il fût arrêté par le prince de Condé. Le vainqueur de Rocroi quitta le commandement pour finir ses jours dans la retraite. Montecuculli abandonna aussi le service, disant qu'après avoir combattu avec Mahomet Koproli, Condé et Turenne, il ne lui convenait pas de compromettre sa gloire avec d'autres.

La guerre se poursuivit alors avec lenteur, par marches et sièges. Les principaux événements se passèrent sur mer. Messine se souleva contre l'Espagne, et la Hollande, en vertu de son alliance, envoya Ruyter pour la combattre; mais l'amiral français Duquesne l'attaqua près de Lipari et (tant les soins donnés à sa marine avaient profité!) le tint en respect, finit par le tuer et chassa ses bâtiments de la Méditerranée. C'étaient les premières défaites que les Hollandais eussent essuyées sur mer. Les Français, qui auraient pu conquérir la Sicile, se rendirent odieux par leurs manières habituelles et des intrigues déloyales; d'un autre côté, Louvois, par jalousie contre Colbert, ne prépara pas les moyens nécessaires au succès, et bientôt ils furent forcés d'évacuer la Méditerranée.

Aucune des parties belligérantes ne considérait l'intérêt national; mais toutes étaient peu en mesure de se soutenir. L'empereur, à force de mettre la Hongrie à contribution, l'avait amenée à deux doigts de la révolte; l'Espagne s'abîmait chaque jour davantage, et l'Empire était en plein désordre, faute d'accord dans les déterminations à prendre, et de promptitude à les exécuter; la Hollande ruinait son commerce par les subsides qu'elle fournissait aux alliés, et la France épuisée n'espérait se relever que par des victoires.

Diverses négociations furent donc entamées, au moyen desquelles Louis XIV cherchait à diviser ceux que Guillaume avait réunis pour défendre la liberté de l'Europe; malgré ce prince, la paix de Nimègue fut conclue sous la médiation de l'Angleterre. La France, en prohibant les marchandises hollandaises, fit naître de grandes difficultés; néanmoins, elle finit par s'entendre avec les états généraux moyennant la cession de Maestricht et des autres conquêtes. Une fois la Hollande séparée de la grande alliance, Louis XIV put dicter la loi aux autres puissances; il se fit céder par l'Espagne la Franche-Comté et plusieurs places des Pays-Bas, sauf à restituer quelques-unes de celles qu'il avait acquises par le traité d'Aix-la-Chapelle ou dans le cours de cette guerre.

Il le prit sur un ton plus haut avec l'empereur, qui dut lui abandonner Fribourg, la clef de l'Allemagne.

1676.
26 avril.

Paix de Ni-
mègue.
1678-1679.

Le Brandebourg et le Danemark, après de nouveaux combats, renoncèrent aux conquêtes faites sur la Suède, et conclurent la paix avec cette puissance et la Hollande. Charles de Lorraine fut réintégré, mais à des conditions si humiliantes qu'il préféra rester dépossédé.

Les Hollandais ne perdirent rien, à l'exception de leurs énormes dépenses. L'Espagne paya les frais de la paix, elle qui n'y avait point d'intérêt, et demeura sans garanties; aussi, pour s'assurer ce qui lui restait dans les Pays-Bas, elle s'allia avec l'Angleterre.

La France, qui avait commencé les hostilités par d'ignobles motifs de vengeance et d'ambition aveugle, en sortait couverte de gloire; mais si Louis XIV avait abattu les de Witt, il éleva son rival le plus puissant. La supériorité de la France fut encore attestée par ce fait que sa langue, qui, trente années auparavant, n'était sue que par un petit nombre de personnes à Osnabruck, fut alors parlée par tout le monde, et devint dès lors la langue de la diplomatie (1). Louis XIV, partout victorieux, établit avec plus d'ensemble la ligne de ses frontières; après avoir fourni à ses généraux l'occasion d'acquérir beaucoup de gloire par leur valeur, et s'être couvert d'infamie par son avidité insatiable et d'inutiles atrocités, il obtint le titre de Grand.

CHAPITRE VI.

NOUVELLES GUERRES. — LES BOMBARDEMENTS. — PAIX DE RYSWICK.

Louvois avait tellement prévalu sur Colbert, que celui-ci peut être considéré comme effacé à partir de 1670, époque à laquelle les intérêts du commerce et de l'industrie furent sacrifiés à la

(1) L'évêque Newton dit à propos de l'Angleterre sous Cromwell : « La république ni Cromwell ne voulaient s'abaisser à payer à aucune nation étrangère le tribut que l'on paye communément au roi de France, c'est-à-dire traiter les affaires dans la langue de ce prince. Ils pensaient que c'était chose vile et indigne d'une nation libre. Ils prirent le noble parti de n'écrire à personne et de ne recevoir aucune lettre qu'en langue latine, langue commune à tous. Il aurait été bon que les princes successifs imitassent cet exemple, l'opinion d'hommes très-sages étant que l'universalité de la langue française doit amener l'universalité de la monarchie française. »

politique extérieure. Le ministre des finances n'eut plus dès lors qu'à chercher les moyens, quels qu'ils fussent, de subvenir aux guerres.

Colbert aurait bien fait de renoncer à des fonctions qu'il ne pouvait plus conserver avec honneur ; mais l'héroïsme de ce temps allait difficilement jusqu'à résister aux rois. Cependant, nous aimons à reconnaître qu'il fallait du courage pour rester dans un poste où il pouvait prévenir de plus grands désastres, pour se résigner à l'exécration des peuples qui le maudissaient sous le poids de charges énormes, au regret de voir ruiner en son nom les établissements qu'il avait rendus prospères, et des soldats occuper les lieux qu'il destinait au culte de la science et de l'industrie. Louis XIV le traitait pourtant avec dureté ; il osa même un jour lui jeter à la face l'économie avec laquelle Louvois avait construit les forteresses de Flandre. Colbert ne résista point à ce coup, et mourut bientôt. Le roi ayant envoyé pour s'informer de sa santé : *Ne me parlez plus du roi, s'écria-t-il, qu'il me laisse au moins mourir en paix. Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour lui, je serais sauvé deux fois ; aussi ne sais-je ce qui adviendra.*

1683.
6 septembre.

Colbert fut, après Sully, le ministre le plus utile à la France, qui n'en eut pas d'autre à lui comparer. Le présomptueux Louvois put alors en toute sûreté stimuler l'arrogance et l'ambition de son maître. Ne voulant pas diminuer sa puissance par le désarmement, il lui conseilla une guerre fiscale, qui devait donner occasion à une prise d'armes. Il lui fit créer des *chambres de réunion*, destinées à examiner l'étendue précise des cessions et *dépendances* obtenues par les traités de paix de Westphalie, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. Il s'appuyait sur deux principes, ou tout nouveaux dans le droit, ou purement français : le premier qui, en vertu de la loi salique, n'admettait pas qu'un territoire qui avait une fois appartenu à la couronne pût en être détaché ; l'autre, que les princes tenant leurs fiefs des évêchés cédés au roi de France, devaient reconnaître sa suzeraineté sur ces possessions. Louis XIV s'attribuait ainsi plus de pays qu'il n'en avait acquis par la guerre, et, pour soutenir ses prétentions, il gardait son armée sur pied, quand les autres princes avaient licencié les leurs. En conséquence, à peine la chambre eut-elle adjugé les *dépendances* que Louvois envoya des troupes pour exécuter la sentence ; de cette manière, il enleva Strasbourg, clef du Rhin, où il trouva un magnifique arsenal qui contenait neuf cents pièces d'artillerie.

1681.

La mer était devenue le champ de bataille et la mesure des

puissances. Louis XIV désira donc y faire parade des forces nombreuses qu'il avait réunies.

Les quatre États barbaresques de l'Afrique continuaient de menacer le commerce et les côtes méridionales de l'Europe. En 1516, Hassan, qui se vantait d'être issu du sang de Mahomet, et montrait un grand zèle pour la religion, la réforma dans le Maroc. Il prit le nom de *Schérif* (1519), sous lequel ses fils occupèrent Fez, et reculèrent leur empire jusqu'aux confins de la Guinée. Plus tard, Muley-Ismaël prit, en 1672, le titre d'*empereur*, et se rendit indépendant de la Porte; il en résulta la tyrannie sans frein qui naît de la confusion des deux pouvoirs politique et spirituel.

Alger, Tunis et Tripoli se gouvernaient, sous la suprématie du Grand Seigneur, en une espèce de république militaire qui se convertit ensuite, dans les deux dernières, en pur despotisme exercé par des beys ou gouverneurs. Alger conserva l'ancien mode sous un dey, c'est-à-dire oncle maternel, qui, à l'époque dont nous parlons, était devenu très-puissant. Non content d'infester la Méditerranée, il avait fait des descentes à Madère, en Irlande, en Islande; il envoyait en course cinquante bâtiments portant chacun trois ou quatre cents pirates. Plus de vingt mille chrétiens étaient ensevelis dans ses bagnes; il faisait pendre les prisonniers hollandais, et brûler les Espagnols par représailles de leurs auto-da-fé. La Hollande proposa une ligue pour mettre fin à la piraterie; mais cette proposition ne fut pas plus écoutée que celle de 1815 au congrès de Vienne.

1682-83.

Cette entreprise sourit à Louis XIV, qui envoya ses flottes menacer Tripoli et assaillir Alger.

On croit que les premières bombes furent lancées au siège de la Rochelle par un certain Malhus, mais sans direction certaine. Galilée et Torricelli enseignèrent ensuite à les pointer selon la méthode de Tartaglia, et depuis lors elles devinrent redoutables. Bernard Renau, dont nous avons parlé plus haut, proposa de construire des galiotes, d'où les mortiers tireraient de telle sorte que, sans débarquer et ouvrir de tranchées, on pût lancer la mort et la ruine dans les forteresses. Jamais on n'avait entrepris pareille chose sur les bâtiments, et l'essai qu'on en fit contre Alger, dont le dey capitula, parut admirable; mais on peut dire en somme que l'expédition échoua, puisqu'elle n'eut d'autre résultat qu'un traité de cent ans, et la restitution des prisonniers chrétiens, ce que l'on obtint aussi de Tunis et de Tripoli. Une colonie française établie près de Bougie fut bientôt anéantie. Le fameux re-

26 juin.

1684,
27 avril.

négal Mezzomorto, qui commandait alors les flottes barbaresques, put dire à cette occasion : *Pour peu que votre maître m'eût donné seulement la moitié de ce qu'il a dépensé, j'aurais fait sauter Alger de mes mains.*

Louis XIV réussit mieux dans son injuste attaque contre Gènes. Sous le prétexte que cette ville avait fourni des munitions aux Algériens, mais en réalité parce qu'elle inclinait pour l'Espagne, Louis XIV envoya une flotte qui la bombardait sans pitié, et la força de subir les humiliations qu'un vainqueur de lui imposait.

1684.
16 mai.

Les sujets de Louis XIV, que sa tyrannie écrasait, murmuraient tout haut. Les Bretons se révoltèrent ouvertement aux cris de *Vive le roi sans impôts !* et proclamèrent un duc ; ils furent soumis et châtiés sévèrement, mais les causes de mécontentement restaient.

Les puissances, effrayées des usurpations du grand roi, reprirent les armes. La Suède et les états généraux formèrent, pour maintenir l'intégrité des traités, une ligue à laquelle adhérèrent l'empereur, l'Espagne et plusieurs cercles de l'Empire. Mais on procéda avec la lenteur habituelle ; l'empereur avait à défendre contre les Turcs non-seulement la Hongrie, mais Vienne elle-même ; l'Espagne se trouvait épuisée ; tous étaient effrayés d'une si grande puissance, ou minés par la corruption qui pénétrait audacieusement jusque dans les demeures royales. Tout finit donc par une trêve de vingt ans, qui confirmait à la France ses usurpations récentes.

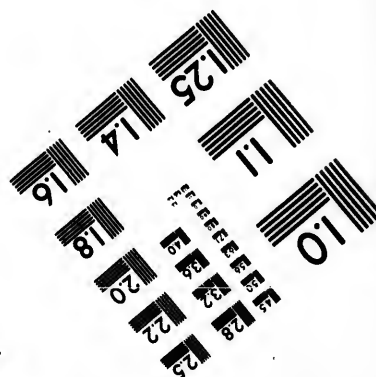
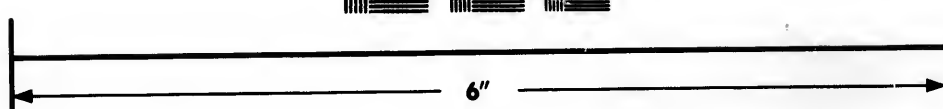
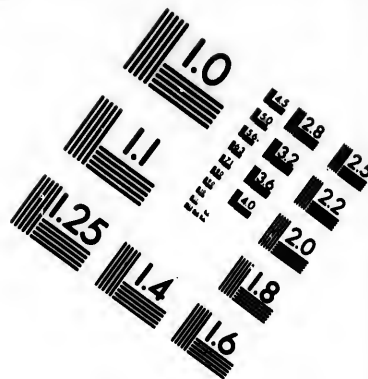
1685.

1686.
16 août.

Afin de conserver la paix ou de se garantir contre la guerre, l'empereur, les rois d'Espagne et de Suède, l'électeur de Bavière, la maison de Saxe, les cercles de Franconie et du haut Rhin formèrent une nouvelle ligue à Augsbourg, sous les auspices du prince d'Orange ; or, la suite montra combien ils avaient raison de prendre leurs précautions. En effet, quatre années s'étaient à peine écoulées depuis la trêve conclue pour vingt ans à Ratisbonne, que Louis XIV déclara que l'empereur voulait attaquer la France dès qu'il se serait réconcilié avec la Porte ; que la duchesse d'Orléans, sa belle-sœur, avait droit de succéder à la ligne électoral palatine, éteinte sans représentant mâle, quoique les lois de l'Empire et un testament s'opposassent à cette prétention ; enfin qu'on lui avait fait tort en préférant Clément de Bavière, comme électeur de Cologne, au candidat qu'il recommandait. Il conclut par une déclaration de guerre, et aussitôt il envahit l'Empire.

1686.
9 juillet.





Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

13 128 25
32 22
20
8

10
01

Ces motifs, frivoles ou mensongers, couvraient le véritable, c'est-à-dire l'intention d'humilier Guillaume d'Orange. Ce prince, déclaré stathouder héréditaire, avait procuré à la Hollande une époque de prospérité, apaisé les factions au dedans, et dirigeait toutes les relations extérieures. Fin politique et vaillant guerrier, il se proposait de mettre des bornes à la puissance de Louis XIV, « perturbateur de la paix et ennemi commun de la chrétienté. » Richelieu et Mazarin auraient tenu la France unie à la maison d'Orange; Louis XIV s'en éloigna par basse jalousie, et prit le parti des Stuarts pour empêcher Guillaume de monter sur le trône d'Angleterre, où l'appelaient ses droits et les vœux d'une faction. Mais l'Europe, indignée ou effrayée, resserra son alliance à Augsbourg et s'arma. Guillaume ceignit la couronne britannique; Victor-Amédée de Savoie, voyant dans la France l'unique obstacle qui l'empêchait de devenir la première puissance de l'Italie, s'allia avec l'Espagne comme le roi de Danemark, les princes de l'Empire, et surtout l'Angleterre, qui formait alors une seule puissance avec la Hollande. Les troupes qu'ils devaient mettre sur pied s'élevaient à deux cent vingt-deux mille hommes.

Louis XIV, afin de leur tenir tête, rappela les garnisons des places fortes qu'il avait acquises en Allemagne, avec ordre de tout dévaster pour mettre un désert entre la France et ses ennemis. Tout le Palatinat, une partie de l'électorat de Trèves et du margraviat de Baden et d'autres territoires encore situés sur les bords du Rhin, furent mis à feu et à sang, les ponts minés, les caisses pillées. Mannheim, Worms et Spire furent détruites de fond en comble, et l'on n'épargna pas même les tombeaux des empereurs. Les incendies durèrent deux ans, dirigés par le maréchal de camp Mélac, homme brutal qui couchait entre deux loups : *Je comprends, disait-il, que je ne suis pas le diable, comme ils le prétendent ; car j'ai fait tout pour avoir des relations avec lui, et je n'y ai pas réussi.* Comme on demandait au duc de Créquy pourquoi il s'était comporté d'une manière aussi barbare à l'égard de ces villes : *Le roi le veut ainsi,* répondit-il, et il montra une liste de plus de deux cents villes et villages destinées à être la proie des flammes.

Quand il serait vrai que le roi n'en sut rien, et que l'ordre vint de Louvois, serait-ce une excuse ? De semblables atrocités, dignes de Gengiskhan, étaient même inutiles ; en effet, comme la Grande-Bretagne et le roi Guillaume constituaient la principale force de la ligue ennemie, il aurait fallu soutenir les Stuarts et armer des flottes. Seignelay, fils de Colbert, à peine arrivé au ministère de

la marine, avait, pour acquérir de l'importance, suggéré le bombardement de Gènes; Louvois, pour le contrarier, voulait que les hostilités eussent lieu sur terre, et il en fut ainsi. Cet artisan de guerres perpétuelles avait pris sur le roi un ascendant absolu, non pas, comme les autres ministres, en lui cédant, mais en lui opposant une volonté tenace. Il en était venu au point d'intercepter les dépêches qui lui étaient adressées, une entre autres du duc de Savoie, afin de prévenir ces éclaircissements qui conduisent à des rapprochements. Le roi ayant trouvé qu'une fenêtre de Trianon était hors de symétrie, Louvois soutint le contraire; convaincu d'avoir tort après vérification, il dit qu'il susciterait à Louis XIV de tels embarras qu'il ne songerait pas à la faire corriger, et il réussit. Un autre jour, il changea deux fois un corps de garde du poste où l'avait placé le roi lui-même.

Après la ruine du Palatinat, il voulait encore incendier Trèves, et s'obstinait d'autant plus que le roi s'y refusait; enfin, il entra un jour dans son cabinet pour lui dire que, persuadé qu'il n'avait refusé l'incendie que par des scrupules de conscience, il en prenait la responsabilité, et qu'il avait ordonné le feu. Louis XIV poussa la colère jusqu'à saisir les pincettes de la cheminée pour le frapper, et lui commanda, sous peine de mort, de révoquer cet ordre.

Il était impossible que Louvois ne perdît pas la faveur royale; en effet, l'ordre était déjà donné de le conduire à la Bastille, quand il succomba à une violente colique d'entrailles. Louis XIV se réjouit de cette mort, et se promenait autour du lieu où reposait le cadavre de celui qu'il avait eu pour maître. Louvois fut un grand ministre, comparable aux héros les plus illustres et les plus détestables, qui fit la gloire de Louis XIV, la désolation de l'Europe, et causa la ruine de la France.

La guerre continua néanmoins; mais Louis XIV, pour remplir les promesses dont il flattait les Stuarts, ne fit que de faibles efforts sur mer, et l'escadre qu'il donna à Jacques II pour tenter un débarquement en Irlande ne produisit aucun résultat. Il arma une autre flotte, et, dans la pensée que les Anglais se soulèveraient en faveur du prétendant, il commanda à Tourville d'attaquer l'ennemi, « fort ou faible, quoi qu'il pût arriver. » Cet amiral présenta donc la bataille, avec quarante-trois voiles seulement, à quatre-vingt-dix-neuf bâtiments anglais et hollandais commandés par l'amiral Russel. Les prodiges de la valeur française ne purent remédier à l'absurdité d'un pareil ordre, et la bataille de la Hogue fit éprouver à Louis XIV l'amertume de la défaite, peut-être aussi le remords de l'avoir commandée. L'impression fut terrible sur

1691.

1692.
29 mai.

les marins français, qui croyaient déjà voir les côtes de leur pays envahies par l'ennemi.

Catinat.
1697-1712.

L'Allemagne s'apprêtait aussi à venger les massacres dont elle avait été le théâtre, tandis qu'ils continuaient en Italie, en Espagne, dans les Pays-Bas et sur le Rhin. Un nouveau général avait grandi pour illustrer le règne de Louis XIV, Nicolas Catinat, qui fut le premier plébéien élevé à la dignité de maréchal de France par son seul mérite et sans brigues. Étranger aux belles manières, exempt de préjugés sans affecter de les mépriser, sachant conserver sa philosophie au milieu de la guerre et des grandeurs, les soldats l'avaient surnommé *le Père la Pensée*. Il n'obtenait jamais de faveurs de la cour, et n'en sollicitait jamais. Le roi lui demandait un jour dans quel état se trouvaient ses affaires : *J'ai tout ce qu'il me faut*, répondit-il. *Voilà le premier homme*, s'écria Louis XIV, *qui m'ait tenu ce langage*. Après la campagne de Savoie, où il avait vaincu dans la guerre difficile et obscure de montagnes, il reçut de Louvois un billet ainsi conçu : *Quoique vous ayez mal servi le roi dans cette campagne, Sa Majesté daigne vous conserver votre gratification*.

1690.
18 août.

1693.
4 octobre.

Tandis que le maréchal de Luxembourg remportait la célèbre victoire de Fleurus, Catinat descendait en Italie, triomphait à Staffarde, et réduisait Victor-Amédée à sa seule capitale ; mais ce prince, secouru par les alliés, revint à la charge, poursuivit les Français au delà des Alpes, et insulta leurs frontières. Enfin, il fut battu à Marseille, et cessa de prendre une part active à la guerre. Après cette victoire, Catinat s'endormit sur le champ de bataille, et se trouva à son réveil entouré de gloires.

Le maréchal de Luxembourg, surnommé le Tapissier de Notre-Dame, à cause du grand nombre de drapeaux pris sur l'ennemi dont il avait décoré la cathédrale de Paris ; mais quel profit la France épuisée retirait-elle de la gloire de ses armes ? On reconrut aux emprunts, on vendit des charges à vie, on établit la capitation. Les grands hommes que le règne précédent avait préparés à Louis XIV disparaissaient. De Lyonne, habile diplomate, capable d'embrasser d'un regard l'Europe entière, dont la hardiesse dirigeait l'inexpérience du maître, et qui entrevoyait de loin les difficultés ainsi que les moyens de les surmonter, était mort en 1671 ; dès ce moment, la politique habile de Louis XIV fit place à une politique passionnée.

Luxembourg mourait aussi ; Louis XIV cessait de paraître à la tête de ses armées, et les intrigues de ses maîtresses portaient au ministère des hommes incapables. L'Angleterre avait interdit tout

commerce avec la France non-seulement à ses nationaux, mais aux étrangers; ce fut un coup mortel pour l'industrie française. On tournait contre lui les bombardements dont il avait donné l'exemple, et les Anglais cherchaient à détruire les ports d'où sortaient, pour leur donner la chasse, des centaines de hardis corsaires. Ils poussèrent une machine infernale contre Saint-Malo, mais elle causa peu de dégâts; puis ils bombardèrent Dieppe, le Havre, Calais, Dunkerque, sans toutefois que les effets répondissent à leur attente.

L'Angleterre elle-même était fatiguée de sacrifices auxquels elle ne voyait point de but raisonnable (1); d'un autre côté, la mort imminente du roi d'Espagne faisait désirer aux souverains, qui prétendaient à sa succession, un moment de relâche pour se préparer à l'envahir. Louis XIV eut donc recours à ses artifices habituels, qui avaient pour objet de dissoudre la ligue en détachant ses membres un à un. Il commença par Victor-Amédée, auquel il restitua ce qu'il lui avait pris; il demanda l'une de ses filles en mariage pour le duc de Bourgogne, et les honneurs royaux furent attribués à ses ambassadeurs. De secrètes pratiques ménagées auprès des autres alliés amenèrent enfin le congrès de Ryswick en Hollande, où la paix fut conclue entre l'Angleterre, l'Espagne, les états généraux et la France.

Paix de Ryswick.
1697.
20 septembre.

Les conditions en furent modérées. L'Espagne recouvra les places qu'elle avait perdues en Catalogne et les Pays-Bas, outre quelques-unes de celles qui avaient été déclarées réunies; l'Angleterre et la France abandonnèrent réciproquement leurs conquêtes, et Louis XIV reconnut comme roi Guillaume, son plus grand ennemi, sans plus s'occuper de Jacques II; la Hollande rendit Pondichéry à la Compagnie française des Indes. Quant à l'Empire, Louis XIV s'assura la possession de Strasbourg, Kehl, Philipsbourg et Brisach, en renonçant aux pays réunis. Rome acheta pour trois cent mille écus les droits de la duchesse d'Orléans.

Ce traité ne rétablissait pas ceux de Nimègue, de Westphalie et des Pyrénées; mais il eut pour effet d'affermir l'indépendance des États, dont le péril avait causé trois guerres, et de faire mieux comprendre la nécessité de l'équilibre. L'Angleterre, en conséquence, se proposa de diriger contre la France la politique du continent.

(1) Elle avait perdu 1,200 bâtiments marchands, évalués à 30 millions sterling.

CHAPITRE VII.

LE ROI, LA COUR ET LA SOCIÉTÉ.

Au point où nous sommes parvenus, les faits doivent suffire pour faire connaître Louis XIV, roi loué et dénigré sans mesure, de telle sorte qu'il est difficile de l'apprécier exactement. D'un esprit médiocre, son éducation avait été si négligée qu'il comprenait à peine le latin de l'office. Bon au fond, on ne cite de lui aucune vengeance personnelle, et toujours il épargna les supplices. Plein de grâce et de dignité, de gravité et de politesse, éminemment despotique, mais sans violence ni perversité, il ne fut ni vaillant capitaine, ni profond politique, mais, à la lettre, un grand roi ; il possédait les qualités les plus faites pour éblouir, c'est-à-dire les qualités médiocres, et connaissait tous les artifices propres à leur donner du relief et à pallier les mauvaises.

Richelieu et Mazarin lui avaient si bien préparé son règne et le système à suivre que, s'il avait fallu jusque-là qu'un roi pour être grand s'élevât au-dessus de ses contemporains, il suffit à Louis XIV de ne pas être au-dessous d'eux. Il trouvait au dehors l'Allemagne morcelée, l'Autriche déchue de ses prétentions à la souveraineté, l'Angleterre en proie aux guerres civiles, l'Espagne en décadence, la Hollande agitée, l'Italie en lambeaux. La France avait été ramenée à l'unité de territoire et de juridiction ; la féodalité, qui l'avait déchirée sous les rois précédents, et le calvinisme, qui avait espéré en faire une république fédérative, se trouvaient abattus ; les privilèges de la noblesse, du clergé, des municipalités et du parlement servaient à protester contre le despotisme, et non à l'empêcher. Louis XIV put donc s'appliquer à gouverner son État, à donner force aux lois, à faire de la France une monarchie absolue qui, par son unité, devint le centre de l'Europe.

Malheureusement, on fit briller à ses yeux la gloire du conquérant comme la plus belle de toutes ; une première guerre injuste contre les Hollandais, qu'il haïssait comme hérétiques, comme marchands, comme républicains, l'entraîna dans une série d'autres guerres qui le couvrirent de gloire et de malédictions. Il semble qu'il n'était plus possible d'aspirer sérieusement

à la monarchie universelle depuis que les nations s'étaient assises, et que la chrétienté se trouvait divisée en deux camps jaloux. Or, un roi pour qui les armes n'étaient qu'une occasion de pompe, le pouvait moins que tout autre ; mais la violation de la paix sous des prétextes frivoles, son mépris pour les traités et les droits des autres, les louanges que ses flatteurs prodiguaient aux actions qui en étaient le moins dignes, soulevèrent contre lui les animosités de la peur. Les princes de l'Empire, d'abord fidèles et dévoués au garant de leur liberté, tournèrent contre lui cette balance politique inventée pour mettre un frein à l'ambition de l'Autriche. Les puissances maritimes, que leur prépondérance absolue sur la mer rendit les arbitres de l'Europe, effeuillèrent ses lauriers, et ce qui paraissait le résultat de haines vivaces et de frivoles jalousies devint une lutte de principes.

Il nous apprend lui-même quelles furent sa politique et sa fidélité aux traités, dans ses *Instructions au Dauphin* : « Je touche une corde très-délicate. Je suis bien éloigné de vous enseigner l'infidélité ; mais il y a quelque distinction à faire en ces matières.

« L'état des couronnes de France et d'Espagne est tel depuis longtemps, que l'une ne peut s'élever sans nuire à l'autre. « Cela fait entre elles une jalousie qui, si je l'osais dire, est « essentielle, et une espèce d'inimitié permanente que les traités « peuvent couvrir, mais qu'ils ne sauraient jamais éteindre, « parce que le fondement dure toujours ; lorsque l'une travaille « contre l'autre, elle ne croit pas tant lui nuire que se conserver « elle-même, devoir si naturel qu'il l'emporte sur les autres.

« Et, à dire la vérité, elles n'entrent jamais dans aucun traité « sans cette intention. Ainsi on pourrait dire que, si l'on se dis- « pense d'observer les traités à la lettre, on n'y contrevient pas « dans le sens rigoureux ; en effet, on ne s'est servi des paroles « qu'ils renferment que parce qu'on n'en avait pas d'autres, « mais sans les entendre à la lettre, comme il se fait dans le « monde pour celles des compliments, absolument nécessaires « pour vivre ensemble, et qui n'ont qu'une signification bien « au-dessous de ce qu'elles paraissent.

« Ainsi, dans le traité avec l'Espagne, plus les clauses par « lesquelles il m'était défendu d'assister le Portugal étaient ex- « traordinaires, réitérées et accompagnées de précautions, plus « elles témoignaient qu'on n'avait pas cru que je dusse m'en ab- « tenir, et je ne m'en suis pas abstenu (1).

Lorsque ni alliés ni ennemis ne peuvent compter sur la parole d'un prince, il faut de toute nécessité que les guerres se perpétuent; car elles offrent moins de danger que les paix trompeuses.

Si la ruse échouait, il avait recours à la corruption qui, dans aucun temps, ne s'était montrée aussi effrontée, ni aussi systématique. Ses ministres et lui savaient le tarif de chaque ministre, de chaque prince étranger, des favoris et des favoris des favoris; or, l'achat de ces complaisances vénales était la partie principale de la diplomatie. L'archevêque d'Embrun écrivait de Madrid, où il était ambassadeur: « Je fais des cadeaux qui s'élèvent à des sommes considérables, pour entretenir un commerce honnête avec certaines dames âgées qui font payer leur conversation par des cadeaux pour les filles de leurs fils, qu'on ne voit pas (1). » Groat, ambassadeur de Hollande en Suède, écrivait à son gouvernement: « Le roi de France a donné en une seule fois à R. K. soixante mille florins, sous prétexte de faire un cadeau à un de ses enfants dont il avait été parrain; bien qu'il soit très-honnête homme, je ne crois pas qu'il veuille se montrer très-chaud pour l'Angleterre. C'est pourquoi j'avais pris la liberté de vous suggérer qu'un moyen de faire grand plaisir à la reine, que je considère en pareil cas comme une simple particulière, serait de lui faire cadeau d'un yacht pour des courses d'agrément (2).

Quand Louis XIV fit acheter le vote de l'électeur de Brandebourg pour l'Empire et l'autorisation de lever dix mille hommes, Colbert écrivit: « Le roi a envoyé un très-beau cadeau pour l'électrice: une chambre entière avec lit, sièges, tapisseries, une glace et deux guéridons d'argent. Vous verrez donc que Sa Majesté a prévenu la nécessité par vous indiquée de faire un présent somptueux à cette princesse, et qu'il ne s'agit ni d'un diamant, ni d'un collier de perles; aussi vous devez révoquer l'ordre donné en Hollande. Quant à l'argent à distribuer, je m'en remets à ce que vous fera savoir M. de Lyonne (3). »

Colbert écrivait une autre fois à M. de Lyonne: « M. de Schwérin assure vous avoir annoncé que les bonnes paroles qu'il m'a données pour la conclusion du traité avaient induit

(1) Dépêche du 29 décembre 1664, ap. MIGNET.

(2) Dépêche du 8 décembre 1668.

(3) Dépêche de la marine, ap. E. SUE, *Hist. de la marine franç.*, I, 79.

« Sa Majesté à ordonner de lui attester efficacement en quelle
 « considération il tient sa personne, en lui faisant agréer un
 « don de dix mille écus. Je ne vous répéterai pas les compli-
 « ments qu'il m'a faits. Avec un peu plus de détours, j'en ai
 « fait autant avec le prince d'Anhalt, qui a fini par en accep-
 « ter douze mille. Quant à l'électrice, ces deux messieurs, qui
 « sont tout à elle, m'ayant fait entendre qu'un diamant de
 « dix mille cinq cents écus serait fort à son gré, j'ai invité
 « M. de Schwérin à me donner un orfèvre qui sert la maison
 « de Brandebourg, pour qu'il vît un diamant de ce prix ; s'il
 « se trouve, comme ils le disent, je le ferai acheter ; sinon, je
 « laisserai l'argent pour le convertir en ce qui plaira à l'élec-
 « trice. Quand même le cadeau que l'on m'écrit serait arrivé,
 « je ne pouvais épargner celui-là ; car s'étant su que je pouvais
 « disposer d'une somme de cent mille livres, cela aurait pro-
 « duit un mauvais effet d'épargner quelque chose. Si l'autre
 « cadeau pour l'électrice arrive, ce sera un surcroît de libé-
 « ralité, qui, joint à la vénération que l'on a dans cette cour,
 « comme dans toute l'Europe, pour notre grand monarque,
 « peut être utile à la conclusion du traité, que j'espère vous en-
 « voyer bientôt (1). »

Le roi lui-même écrivait : « J'avais donné ordre à mon am-
 « bassadeur de distribuer de l'argent aux principaux députés
 « des Provinces-Unies, et même dans les villes particulières,
 « pour me rendre maître des délibérations et du choix de leurs
 « magistrats ; je croyais avoir intérêt d'en user ainsi pour éloi-
 « gner de toutes les charges publiques ceux de la faction du
 « prince d'Orange, que je connaissais pleinement dévoués aux
 « volontés du roi d'Angleterre (2).... Je n'oubliai pas de faire
 « tenter par mon envoyé les mêmes voies pour acquérir aussi
 « les suffrages du prince d'Anhalt et du comte de Schwérin,
 « qui étaient les conseillers les plus influents de la cour de Bran-
 « debourg ; avec vingt-deux mille écus partagés entre eux, ils
 « me servirent depuis avec tout le succès que j'en pouvais
 « espérer (3). »

Il donna de la même manière à Sidney deux cent mille livres,
 afin qu'il fomentât chez les Anglais le parti républicain, pour éloi-
 gner le danger dont le menaçait l'avènement de Guillaume d'O-
 range au trône. Il stipendiait Charles II et Jacques Stuart, et l'on

(1) Ap. E. SUE, I. 52.

(2) Œuvres de Louis XIV, t. II, p. 29.

(3) *Idem*, t. II, 43.

a des documents où se trouvent énoncés les subsides qu'il fournissait aux membres de l'opposition dans le parlement. On a publié dernièrement une liste curieuse des dons faits par Louis XIV, de 1669 à 1714, avec l'indication de la valeur, de la personne et souvent de l'objet. Là figurent des cardinaux, des ministres, des princes, des duchesses, des généraux, des marins, des poètes, des jésuites, des valets de chambre, des cantatrices; au nonce du pape, médiateur de la paix de Nimègue, une croix de diamants de 9,125 liv.; au cardinal Ottoboni (qui fut le pape Alexandre VIII) une tabatière ornée de brillants de 24,677 liv.; au grand inquisiteur d'Espagne, un anneau avec un très-beau diamant rose de 18,510 liv.

La guerre se prépare-t-elle, Louis XIV s'approvisionne, tout à la fois, d'armes dans les arsenaux et de riches bagatelles dans les magasins d'orfèvrerie; celles-ci sont l'avant-garde de ses troupes. En 1671, au moment où il s'apprête à marcher contre la Hollande, les bijoux pleuvent dans les cabinets étrangers. L'ambassadrice de Savoie reçoit des perles et des diamants; l'ambassadeur, un service de table en argent; l'électeur de Cologne, une croix de douze brillants; le duc de Neubourg, 120,000 liv. en pierres fines; les parents et les secrétaires de l'électeur de Mayence, des anneaux et des tabatières; l'évêque de Munster en reçoit aussi pour 20,000 liv., et il en est de même pour d'autres. Pendant la guerre, de riches cadeaux sont faits à chacun des personnages influents de l'Angleterre: un portrait entouré de diamants du prix de 12,890 liv. et un anneau en brillants de 36,000 liv. à lord Arlington; une tabatière de 28,000 liv. au célèbre Buckingham; une épée de 38,000 liv. au duc de Monmouth; un bracelet de 10,000 liv. à la comtesse de Sunderland, et à son mari une tabatière de 17,000 liv.

Les républiques recevaient des dons plus modestes peut-être, mais non moins corrupteurs; à côté des Giustiniani, des Gontarini, des Durazzo, on trouve des noms suisses et hollandais. Au premier ambassadeur moscovite Potemkin, on donna une misérable tabatière de 3,000 liv., mais accompagnée de rideaux des Gobelins, de douze tapis, de douze vestes de brocart d'or et quatre de drap écarlate, comme on en usait avec les Turcs; au second ambassadeur, une tapisserie et quelques montres et pendules; au roi de Siam, des fusils enrichis de pierres fines; aux sauvages convertis du Canada, des médailles d'or; à un prince nègre d'Afrique, une tabatière enrichie de diamants (1).

(1) Voy. le Journal des Débats du 2 juin 1842.

On peut se faire une idée de ce que Louis XIV dépensa pour ses nombreuses maîtresses, leurs enfants et petits-enfants, les sages-femmes, les nourrices, les chirurgiens et les femmes de chambre. Il ne se faisait pas de mariage ou de baptême dans les familles du parlement et celles des hauts fonctionnaires sans cadeaux du roi ; ajoutez encore tous ceux qui avaient recours à lui pour payer leurs dettes ou relever leurs maisons.

Un autre genre de corruption, à la vérité moins ignoble, c'était la protection qu'il accordait aux hommes de lettres et aux artistes. Comme Napoléon, comme tous les despotes, il ne souffrait pas qu'un homme restât hors du cercle de sa puissance ; il accueillait leurs demandes, il allait même au-devant de leurs désirs, et malheur à ceux qui auraient paru dédaigner ses faveurs ! Les gens de lettres avaient joué un grand rôle dans la Ligue et la Fronde ; ils étaient habitués à porter leurs regards sur les actes du gouvernement et à les censurer ; mais Richelieu leur avait fait endosser la livrée, et le système de l'adulation s'était introduit. Louis XIV leur ferma la bouche avec des pensions sur sa cassette, et des places à l'Académie ; ainsi d'adversaires il fit des panégyristes, et, comme le disait Colbert, « l'intelligence prêta hommage lige au monarque. » Peu content d'avoir réuni l'élite des savants nationaux, il en chercha parmi les étrangers et surtout chez les Italiens. Il assigna des pensions à Viviani, au malicieux historien Siri, à l'architecte Bernini : cent écus par an au docte Dati ; cinq cents pour un panégyrique au Milanais Octave Ferrari ; cent cinquante pistoles à Graziani, autant à Achillini pour une ode ampoulée. Torelli de Fano fut chargé de préparer les machines pour son théâtre. Il fit don à un jésuite italien d'une médaille d'or pour un poème latin ; à un certain Baba, d'une chaîne d'or pour un poème sur le buste du roi ; au comte Saint-Martin, Piémontais, d'une tabatière de quinze cents livres, pour un poème sur la destruction de l'hérésie ; au marquis de Natta, d'une chaîne et d'une médaille d'or, pour une thèse qu'il lui dédia. Il appela en France Bonamici pour écrire le récit de la prise

Les présents magnifiques étaient alors moins rares qu'aujourd'hui. Lors de l'arrestation de Fouquet, on trouva une cassette pleine de lettres de remerciement pour les dons à l'aide desquels il avait triomphé de maintes vertus. Une dame lui tendait grâces pour une maison qu'elle avait achetée avec ses largesses ; une autre, pour 30,000 liv. qu'il lui avait données ; une demoiselle d'honneur de la reine, pour 50,000 écus. En outre, le duc de Brancas avait touché de lui 600,000 liv. ; le duc de Richelieu, 200,000 liv. ; le marquis de Créquy, 100,000 liv. ; la première femme de chambre de la reine, 100,000 liv. ; Scarron touchait 12,000 liv. par an.

de Port-Mahon; en outre, il chargeait tous ceux qui allaient de l'autre côté des Alpes de saluer pour lui Magliabecchi. Du reste, il ne faisait nulle difficulté de quêter, en retour de ses dons, des éloges et des applaudissements; Colbert, en envoyant une pension à Gronovius, lui faisait écrire par Chapelain : « Je me suis rendu « garant envers ce grand ministre du ressentiment que vous au-
« riés de cette insigne faveur, et l'ay assuré que vous ne répon-
« driés pas seulement à ce que Sa Majesté attend de vos veilles,
« mais que vous cherchiez les moyens de reconnoltre sa mu-
« nificence en mettant dans leur plus beau jour toutes les autres
« vertus héroïques dont sa glorieuse vie reluit, sans vous laisser
« surpasser en cela par aucun de ceux à qui elle a fait part de
« ses largesses, et qui par leurs offrandes s'en acquittent si élo-
« quement à l'envi (1). »

Du reste, il caressait plutôt les gens médiocres que les hommes supérieurs; il ne fit pas travailler Le Sueur, mais Lebrun. Il trouva de l'opposition dans les plus grands esprits de l'époque; dans l'année où il fut le plus libéral envers les lettres et les sciences, il dépensa 53,200 liv. en pensions aux nationaux, et et 16,300 pour les étrangers : gratifications qui, additionnées avec les précédentes, s'élèvent à 100,866 liv., ce qui n'est rien au milieu des profusions splendides de Louis XIV (2).

Une protection si intéressée ne pouvait s'accorder qu'aux dépenses de la dignité de ceux qui l'acceptaient, et se convertir en amertumes dès qu'on osait déplaire au monarque; l'épée de Damoclès était suspendue sur ces têtes poudrées ou pensantes. Si Mézeray osait dire une vérité, la pension lui était retirée; si l'on soupçonnait Fénelon d'avoir voulu, dans son *Télémaque*, faire une allusion à la cour, il était relégué dans son évêché. Une lettre de cachet envoyait pour des années à la Bastille des personnages même de haut rang, sans que le monde ni eux-mêmes quelquefois en connussent le motif. Boileau était prompt à lancer la

(1) *Lettres et pièces rares et inédites*, publiées par M. Matter; Paris, 1846.

(2) « Le plus médiocre des princes, avec huit ou dix pensions répandues sur des écrivains de différentes nations, serait sûr de se faire célébrer comme un grand homme. Ces trompettes de la renommée ne sont pas chères. J'ai eu la curiosité de relever, dans les manuscrits de Colbert, l'état des pensions que Louis XIV donna aux gens de lettres français ou étrangers. Le total ne monte qu'à 66,300 liv.; savoir, 52,300 liv. aux français, et 14,000 aux étrangers. Tous ceux qui en furent gratifiés reconnurent sans difficulté ce prince pour Louis le Grand. Leo Allatius, bibliothécaire du Vatican, refusa noblement la pension de 15,000 liv. pour laquelle il était nommé, parce que la cour de Rome était alors brouillée avec celle de France. » Duclos, *Mém.*, I, 224.

satire contre ceux qui ne plaisaient pas au roi. L'abbé Cassagne devient fou parce que ce poète l'a critiqué; Racine meurt de chagrin parce que le roi lui a retiré sa faveur; l'intépide Fénelon lui-même appelle *disgrâce* son éloignement de la cour.

On vit s'élever à cette époque le collège Mazarin, sur les plans de Le Vau. Bernini, l'architecte le plus renommé d'alors, fut appelé à Paris pour terminer le Louvre, reçut un accueil splendide, et toucha 72,000 liv. d'honoraires; mais on préféra à son plan celui de Claude Perrault, qui fait l'admiration de tous. Le Nostre dessina les jardins; des Tuileries, et les Champs-Élysées associèrent l'agrément de la campagne à l'élégance de la ville. Libéral Bruant dessina l'hôtel des Invalides, dont Hardouin Mansart éleva la magnifique coupole, qui a cinquante pieds de diamètre sur cent vingt-trois de hauteur. François Blondel érigea l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et Pierre Bulet celui de la porte Saint-Martin. La place Vendôme fut ouverte en 1683, puis abandonnée à la ville, qui en termina la construction en 1701. L'Observatoire, édifice de Claude Perrault, reçut Dominique Cassini, qui fut appelé pour diriger les travaux astronomiques. C'est aussi de ce règne que datent le pont Royal et celui de la Tournelle, la place des Victoires, les boulevards, les quais, les églises de Saint-Roch et de l'Assomption, le Val-de-Grâce, la Salpêtrière et l'hospice des Quinze-Vingts.

Paris fut toujours la ville du peuple (1). Louis XIV, qui avait dû fuir de ses murs au temps de la Fronde, voulut se faire une capitale artificielle, où les courtisans ne fussent point distraits dans leur admiration par le contact d'hommes que le prestige n'atteint pas. Versailles, où résida la monarchie jusqu'au jour « où le peuple reconquit son roi, » devint en effet, sous la direction de Le Vau, puis sous celle de Mansart, la plus magnifique

(1) L'instruction de Colbert à son fils pour bien faire la première commission de sa charge (Manuscrit de la Bibl. imp., cote 16, n° 17) fait voir quelle était dès lors l'importance de Paris : « Paris étant la capitale du royaume et le séjour des rois, il est certain qu'elle donne mouvement à tout le reste du royaume; que toutes les affaires du dedans commencent par elle, c'est-à-dire que tous les édits, déclarations et autres grandes affaires commencent toujours par les compagnies de Paris et sont ensuite envoyées dans toutes les autres du royaume, et que les mesmes grandes affaires finissent aussey par la mesme ville, d'autant que, dès lors que les volontés du roy y sont exécutées, il est certain qu'elles le sont partout, et que toutes les difficultés qui naissent dans leur exécution naissent toujours dans les compagnies de Paris. C'est ce qui doit obliger mon fils à bien sçavoir l'ordre général de cette grande ville, n'y ayant presque aucun jour de conseil où il ne soit nécessaire d'en parler et de faire paroître si l'on sait quelque chose ou non. »

demeure royale, autour de laquelle une ville s'éleva; mais, pour y conduire, à l'aide de machines merveilleuses, l'eau de l'Eure, Louis XIV ne s'inquiéta point si la vallée où coule cette rivière deviendrait stérile par aridité. Il fit travailler aux aqueducs sa belle infanterie; que le mauvais air décima, jusqu'au moment où la guerre l'obligea de l'employer ailleurs (1).

Le défaut suprême de Louis XIV, c'était une vanité puérile. Sans avoir ni voix ni notions de musique, il chantonnait souvent des airs composés à sa louange; il voulait des revues, des cérémonies, des sièges. Il se délectait à entendre louer la beauté de sa personne, sa contenance majestueuse, sa grâce à cheval, sa vigueur infatigable. Il parlait sans cesse de ses campagnes, de ses troupes, et,

(1) On a toutefois exagéré à plaisir les sommes dépensées par Louis XIV à Versailles et ailleurs pour satisfaire ses goûts. Guillaumot, architecte des bâtiments royaux, s'occupa, en 1801, de dépouiller les registres avec soin; il en tira des renseignements positifs, qu'il lut à la Société des sciences et des lettres. Il en résulte que les dépenses pour le château et les jardins de Versailles, les églises de Notre-Dame et des Récollets de la même ville, pour Trianon, Lagny, Saint-Cyr, le château, les jardins et la machine de Marly, l'aqueduc de Maintenon, les travaux à la rivière d'Eure, les châteaux de Choisy et de Monlinard, dans l'espace de vingt-sept années, de 1664 à 1690, ne s'élevèrent qu'à 187 millions de livres, y compris l'achat des terres, des tableaux, des médailles, cristaux, agates, etc. C'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas 1,200 millions, comme Mirabeau l'affirmait à la tribune. Guillaumot a calculé aussi que Louis XIV dépensa pour d'autres édifices et manufactures, pour l'utilité ou la gloire de l'État, 307 millions, savoir :

Pour le Louvre et les Tuileries.....	21,217,938 fr.
Saint-Germain en Laye.....	12,911,123
Fontainebleau.....	5,547,493
Chambord.....	2,451,403
Arc de triomphe de Saint-Antoine.....	1,027,511
Observatoire.....	1,150,248
Invalides.....	3,420,664
Place Vendôme et couvent des Capucines.....	4,125,395
Val-de-Grâce.....	740,567
Annonciades de Meulan.....	176,825
Canal du Languedoc.....	15,473,111
Gobelins et Savonnerie.....	7,291,890
Manufactures dans les provinces.....	3,959,980
Pensions et gratifications aux gens de lettres.....	3,414,297

En évaluant toujours le marc d'argent à 52 liv., tandis qu'il ne valait alors, comme nous l'avons dit, que 27 liv.

Il faut réfléchir toutefois que le revenu était calculé à 93 millions, et que la perception en était bien autrement difficile que pour le budget de 1,900 millions d'aujourd'hui, que la France ne comptait pas plus de 20 millions d'habitants, et qu'il y en avait beaucoup qui, sur ce nombre, étaient exempts de payer l'impôt.

comme il savait qu'il racontait très-bien, il voulait toujours raconter. Après la paix de Ryswik, qui lui avait coûté des trésors, il ordonna la fameuse revue du camp de Compiègne, qui fut aussi dispendieuse qu'une guerre, à tel point que certains régiments étaient encore endettés vingt ans après (1).

Il vécut dans un siècle enclin à prodiguer les louanges; celles qu'on voit décernées à des productions éphémères et les mille formules élogieuses, moins basses qu'insignifiantes, inspirent du dégoût. Corneille appelle Mazarin, dans sa dédicace de la *Mort de Pompée*, « homme au-dessus de l'homme, » et lui dit qu'en peignant Pompée, Auguste, les Horaces, il se trouva, sans s'en apercevoir, inspiré par son image : Corneille, un des caractères les moins serviles que l'on juge alors si les autres furent charmés de trouver un roi qui agréait et payait de semblables exagérations! Il n'y eut donc pas d'auteur qui ne payât ce tribut ridicule. La poésie, la peinture, le marbre et le bronze paraissaient insuffisants pour célébrer ses hauts faits. La littérature ne tarissait pas en éloges du prince; lorsque la victoire se montre sans générosité, la louange est sans mesure ni délicatesse.

Les grandes victoires de Rocroi, de Nordlingue, de Lens, après avoir été célébrées dans la *Gazette de France*, furent éternisées dans des médailles, à la manière romaine. Ce luxe commença sous le minority de Louis XIV, temps où l'esprit s'exerçait en emblèmes et en devises, comme à l'époque des tournois. Déjà l'on reproduisait le soleil, la main avec l'épée, les nuits étoilées, les lis croissant à l'ombre d'un arbre, la mer frémissante qui vient s'humilier au rivage; mais, sous son règne, la numismatique enregistra les moindres succès sur ses pages de bronze. Tel était le goût du jour.

Pour la guerre de Hollande, il semblait qu'on ne pût trouver de formules capables de suffire aux panégyriques. L'Olympe et le Christ, les allégories païennes et les symboles de l'Écriture, les satires de Boileau et les prédications de Bossuet se réunissaient pour élever le roi jusqu'aux nues. Le pape lui-même l'envoya complimenter sur une entreprise commencée par la prostitution de mademoiselle de Kerhouent à Charles II, et continuée par l'assassinat des de Witt et le massacre d'un peuple entier.

Lors de l'inauguration du monument érigé sur la place des Victoires, le marquis de La Feuillade en fit trois fois le tour à

(1) « Les détails qui font connaître la cour sont une partie essentielle de l'histoire des monarchies. » SIMONDI, *Histoire de France*, XXVII, 136.

-cheval à la tête de son régiment, et se prosterna à différentes reprises, comme le faisaient les païens pour les empereurs; il entretenait autour de ce monument des flambeaux allumés, comme devant des autels. Un jour que le roi, déjà vieux, se plaignait de perdre ses dents : *Eh! mon Dieu, Sire, s'écria le cardinal d'Estrées, qui est-ce qui a des dents?* Un prédicateur qui venait de dire, *Nous mourons tous*, se tourna vers le roi, et ajouta, comme en se reprenant : *Nous mourons presque tous.*

Paris était devenu le rendez-vous de toutes les gloires, de toutes les grandeurs. On y voyait arriver Christine de Suède, regrettant un trône d'où elle était descendue volontairement; Pierre le Grand, désireux de transporter sous son rigoureux climat une greffe de cette civilisation brillante; les Stuarts, qui ne croyaient pas leur sceptre irrémédiablement perdu tant que Louis XIV daignait leur sourire. Les missionnaires écrivaient de la Chine que la gloire de ce grand nom était parvenue jusque-là. Des sauvages que le roi se flattait d'avoir gagnés au christianisme arrivèrent de l'Afrique; on s'arrangea même pour lui faire venir une ambassade de Siam. Quelle tête aurait pu résister à l'enivrement de ces flatteries? L'enthousiasme qu'il inspirait nous est attesté par le soin que l'on a pris de nous transmettre les détails les plus frivoles de sa vie; par la délicatesse de respecter en lui ce qu'on regarde comme une faute d'imiter; par le dévouement avec lequel on prodiguait pour lui ses biens, son esprit, son sang, même sa réputation. Bien plus, ses contemporains le crurent d'une haute stature, jusqu'au moment où la révolution, violant sa tombe pour le jeter dans un cloaque, le mesura et le trouva au-dessous de la taille ordinaire : tant la pompe continuelle dont il s'entourait faisait illusion ! La flatterie procurait une puissance immense à ses ministres, qui avaient sans cesse l'occasion d'encenser le maître et de lui répéter qu'il était le plus grand capitaine, l'homme d'État le plus sage, le plus fin critique du monde. Et lui, il croyait que tous lui obéissaient, parce qu'il faisait ce qu'on lui avait suggéré; il croyait gouverner par lui-même, parce qu'il signait de sa main les édits et les ordonnances. Pour être tout-puissants, les ministres n'avaient qu'à persuader au roi qu'il faisait tout.

Il ne faut donc point s'étonner que Louis XIV ne vît que lui-même, qu'il rapportât tout à lui seul; aussi prenait-il ombrage de tout mérite supérieur. Pour niveler ses sujets, il abaissait les sommités, et voulait que tout procédât de lui, justice, faveurs, distinctions même, auxquelles il trouvait un motif dans les moindres bagatelles. Cinq cents personnes sont admises à l'honneur de le

voir se raser ou passer son haut-de-chausses; la ville entière aspirait à celui d'assister à son dîner; il se purge et prend l'émétique en présence des plus grands seigneurs. Jusqu'à l'âge de trente-deux ans, il dansa dans les ballets, et faisait admirer à toute la cour l'agilité de ses membres. Les voyages, les fêtes, les promenades étaient pour lui une occasion continuelle de distinguer les uns, de mortifier les autres. Aux distinctions effectives, il en substituait d'idéales, stimulant les jalousies et les espérances par chacune de ses actions. Après avoir épuisé les titres et les décorations, il inventa un justaucorps d'une coupe particulière, qui ne pouvait se porter qu'en vertu d'un brevet. L'honneur de lui passer sa chemise, de lui présenter sa canne, de tenir son chapeau ou le bougeoir lorsqu'il disait ses prières, les différentes manières de saluer, de se découvrir, de faire la révérence, étaient autant de choses calculées et par suite ambitionnées. Et c'était là son désir; aussi examinait-il avec attention qui assistait ou non à son lever, se montrait ou non dans son antichambre et à ses fêtes. Point d'emplois à espérer pour celui qui ne se piquait pas d'assiduité; il répondait aux sollicitations : *Je ne le vois jamais!*

Il avait un art merveilleux pour donner, dire des choses gracieuses, sourire à propos. Lorsque Bossuet commençait à devenir célèbre, il fit écrire à son père pour le féliciter d'avoir un tel fils. Il mettait jusque dans les réprimandes un tact exquis. Lauzun avait brisé son épée en sa présence en jurant qu'il ne voulait plus servir un roi injuste; il jeta pour toute réponse sa canne par la fenêtre, et s'écria : *Jamais il ne sera dit que j'aie frappé un gentilhomme.* C'est ce bon ton qui fut le caractère de la société d'alors.

« Rien n'égalait Louis aux fêtes, aux revues, jusque dans le moindre geste. Sa marche, son port, sa contenance, tout étoit mesuré, convenable, noble, majestueux; et pourtant ils'y joignoit un naturel auquel l'habitude et l'avantage incomparable et unique de sa personne donnoient une grande facilité. Aussi dans les causes sérieuses, dans les audiences d'ambassadeurs, dans les cérémonies; personne n'imposa jamais autant; il falloir s'habituer à sa vue si l'on ne vouloit courir le risque de rester à moitié route en le haranguant..... Ses réponses étoient concises, justes, pleines et rarement sans quelques mots gracieux, flatteurs même, si les discours le méritoient..... Le respect que sa présence inspiroit, en quelque lieu qu'il fût, imposoit silence et même une espèce d'effroi (1). » C'est pourquoi mademoiselle de Scudéry disait que,

(1) *Mémoires de Saint-Simon.* C'est certainement le livre le plus curieux sur cette époque.

même en jouant au billard, il conservait l'air du maître du monde.

A la cour, on servait sur douze tables, aux officiers de la maison du roi et aux étrangers invités, un repas aussi somptueux que le sont ailleurs ceux des souverains. Dans les petits appartements de Marly, toutes les dames trouvaient dans leurs chambres une toilette où il ne manquait que la pensée. Dans les grandes réceptions, la personne de Louis XIV était enrichie de tout ce qui pouvait contribuer à faire ressortir les agréments et la dignité de sa personne. Des flots de dentelles ornaient ses manches et sa poitrine, et parfois il se montrait avec huit ou dix millions de bijoux sur lui. La magnificence et les plaisirs de l'esprit s'unissaient pour embellir sa cour. On improvisait des portiques, des salles de spectacle, des amphithéâtres; les carrousels des temps chevaleresques se mêlaient aux drames du siècle présent, et les divinités païennes aux personnifications.

Aux fêtes de Versailles du mois de mai 1664, six cents personnes de la cour et leur suite furent défrayées sur la cassette du roi, avec tous les gens de service. Le premier jour, on fit la revue de ceux qui devaient figurer dans un tournoi; ils défilèrent précédés de hérauts, de pages, d'écuyers, avec des devises et des écus sur lesquels étaient inscrits des vers de Përigny, de Benserade et d'autres poètes qui savaient mettre de la délicatesse, du trait et des allusions adroites dans ce genre de composition alors à la mode. Le roi venait à cheval, resplendissant de l'éclat des diamants de la couronne, qu'il portait tous sur lui. La cavalcade était close par un char du Soleil, très-élevé, qu'entouraient les Saisons, les quatre Âges, les signes célestes, s'avancant aux sons alternatifs des trompettes, des cornemuses et des violes. Venaient ensuite des personnages qui récitaient des vers à la reine, entourée de trois cents dames et placée sous des arcs de triomphe. Après les courses, et lorsque la nuit fut venue, quatre mille flambeaux éclairèrent la fête; on servit des tables pour deux cents personnes figurant des faunes, des sylvains, des dryades, des saisons, des bergers, des vendangeurs, des moissonneurs. Pan et Diane s'approchèrent sur une montagne mobile, d'où ils descendirent pour déposer sur les tables tout ce que les bois et les campagnes produisent de plus exquis; puis, tout à coup, se découvrit derrière les tables un théâtre semi-circulaire rempli de musiciens, éclairé comme tout le spectacle par des lustres d'argent, et fermé d'une balustrade dorée.

Nous ne continuerons pas le récit de ces fêtes, qui durèrent sept jours, et pendant lesquelles Louis XIV remporta quatre fois

le prix des jeux, qu'il laissa ensuite les autres cavaliers se disputer. Les mille allusions ménagées par Molière dans la *Princesse d'Élide* causèrent un vif plaisir à cette brillante assemblée.

Tant de faste devait faire un grand contraste avec la simplicité des Hollandais, chez qui le grand de Witt n'avait à son service qu'un domestique; l'amiral Ruyter, après des victoires signalées, portait lui-même sa malle de son bord à sa demeure, et ne monta jamais en voiture. Cette simplicité n'en devait être que plus odieuse à Louis XIV, parce que des gens qui ont peu de besoins se laissent difficilement corrompre, et de Witt en effet sut résister à ses splendides séductions.

Le mérite de Louis XIV est d'avoir fondé une partie de la science du gouvernement sur la politesse de la cour et la dignité de la nation. En frappant les imaginations, il parvenait à son but, qui était de sacrifier impunément les intérêts du peuple, de rendre l'atmosphère royale nécessaire aux seigneurs qui abandonnaient pour la cour les châteaux, où survivaient des souvenirs de résistance. Ils trouvaient là des plaisirs pour chaque âge et chaque sexe; ils voyaient railler les vertus domestiques et la simplicité de champs, tourner en ridicule, dans des mascarades et des comédies, les nobles campagnards, en sorte que l'insolence devint servilité. Les princes, qui naguère effrayaient la cour en se retirant dans leurs terres, allaient docilement se constituer prisonniers à la Bastille sur un ordre du ministre.

Que fait-on à la cour? Que dit-on à la cour? Telle était la question générale. La cour était le centre de toutes les intrigues, le modèle des belles manières. Les grands seigneurs oublièrent leur ancienne indépendance pour venir y faire le métier de courtisan; les grandes dépenses auxquelles ils furent entraînés diminuèrent leur fortune et, avec elle, le respect qu'on leur portait. Pour la relever, ils recherchèrent des alliances qu'ils dédaignaient autrefois; la finance donna la main à la noblesse, et les distinctions disparaissaient au milieu de ce faste universel.

Il fallait soutenir toute cette noblesse besoigneuse, et Colbert désespérait de pouvoir y suffire; mais Louis XIV en faisait des instruments de son ambition. Il multiplia les officiers en morcelant l'armée; il ouvrit aux gentilshommes la ressource du commerce maritime; mais le préjugé les en éloignait, et l'on vit alors s'introduire les chevaliers d'industrie.

La noblesse flatta le maître pour obtenir des titres et des pensions; elle introduisit des maximes qui tendaient à l'oppression du peuple; au milieu d'un lustre d'emprunt et d'une puissance

artificielle, elle perdit toute force comme corps politique, faute des deux liens qui la constituaient, les états généraux et le service militaire. Fondue dans l'armée, elle s'habitua à une soumission qu'elle aurait refusée comme vassale, et souffrit que l'ancienneté de race fût subordonnée à l'ancienneté de service.

Il était libre à chacun de parler au roi, mais seulement lorsqu'il allait à la messe et en revenait, ou quand il passait d'un appartement à un autre; aussi se bornait-on à lui adresser deux mots, auxquels il répondait inévitablement : *Je verrai*. Il remettait tout à ses ministres, jusqu'aux lettres les plus confidentielles. Si quelqu'un (cas extrêmement rare) pouvait arriver jusqu'à lui, il le trouvait désireux de connaître la vérité, facile à désabuser, souffrant la contradiction; aussi ceux qui l'entouraient avaient-ils grand soin d'éloigner de lui tout le monde, afin que leur puissance excessive n'en fût pas diminuée.

Mais avec cette illusion naturelle chez les esprits peu étendus, il croyait agir par lui-même quand il ne faisait que suivre la volonté des autres. Il était persuadé « qu'on règne par le travail; que le métier de roi consiste à laisser agir le bon sens; qu'un roi doit se décider lui-même, parce que la décision a besoin d'un esprit de maître, et que, dans le cas où la raison ne donne plus de conseils, il doit se fier aux instincts que Dieu a mis dans tous les hommes et principalement dans les rois (1). » Étrange orgueil de croire qu'une inspiration spéciale était réservée aux souverains? En conséquence, il regardait comme un effort d'application le temps qu'il perdait en minuties. Il attribuait une importance suprême aux conseils d'État, comme si de là il eût dirigé le monde. Mais en réalité, bien loin d'avoir le vaste coup d'œil de Richelieu et de Mazarin ainsi que leur constance de volonté, il agissait par caprice et passion; préoccupé des détails, incapable de grandes vues, il ignorait cette modération qui est un mode de la force. Il ne consultait que son goût dans le choix de ses ministres et de ses secrétaires, préférant ceux qui ne montraient pas de supériorité d'esprit, mais qui paraissaient ignorer souvent et apprendre tout de lui. Au dire du chancelier Le Tellier, sur vingt affaires qui lui étaient soumises, il en décidait dix-neuf au gré du ministre; mais, pour faire voir qu'il était le roi, il se réservait de le contredire sur une sans motif apparent, si ce n'est quelquefois pour la voir recommandée d'avantage.

(1) *Mémoires de Louis XIV*, t. I, p. 19, 21, 43.

Il voulait qu'on le tint au courant de toutes les frivolités, des galanteries, des bagatelles. Pour satisfaire cette curiosité, une foule d'émissaires lui rapportaient mille anecdotes d'après lesquelles il accordait ou retirait ses bonnes grâces ; lorsqu'il avait prononcé des exclusions motivées par les rapports de cette nature, toutes les remontrances étaient inutiles. Tant qu'il eut autour de lui les hommes supérieurs que lui avait laissés Mazarin, il calculait avec prudence, exécutait avec précision, préparait les événements au lieu de les attendre, et faisait concourir à ses fins les hommes, le temps et les circonstances ; mais ce qui prouve qu'il fut étranger au bon choix des premiers, c'est que les derniers furent mauvais. Contrairement aux autres souverains, il fut politique dans sa jeunesse, mit tout en œuvre pour conserver la paix, et ne voulut pas compromettre sa belle marine ; en vieillissant, il entama, pour des motifs frivoles, des guerres furieuses, et attira sur la France les haines et les défiances amassées sur la maison d'Autriche. La cause vint des ministres, et les rivalités entre Louvois et Seignelay coûtèrent à la France des torrents de sang. Louis XIV avait même des qualités propres à empêcher celles des autres de se développer. Son désir de grandeur faisait que toute importance personnelle de naissance, de gloire, de talent le gênait. Il éloigna les princes du sang des conseils et du commandement des troupes ; il était jaloux de l'habileté de Colbert et de Lyonne, comme de la valeur de Condé et de Luxembourg ; aussi l'art de ceux qui le dirigeaient consistait à ne pas en faire étalage, à dissimuler leur empire, qui chez Lyonne parut conseil, chez Louvois adulation, chez madame de Maintenon amour.

Depuis que le roi n'était plus seulement le premier des pouvoirs, mais le centre de tous les éléments de la société, sa vie privée acquérait de l'importance parce qu'elle communiquait à l'État les faiblesses de la nature humaine. Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, fut de mœurs très-pures, mais d'un esprit faible. Incapable de tenir un cercle, ridicule par jalousie, elle ne sut pas enchaîner le cœur du roi, qui le donna à une série de maîtresses, dont quelques-unes sont devenues aussi célèbres que lui-même.

Louise-Françoise Le Blanc de La Baume s'éprit du roi, dissimula son amour, et repoussa les hommages et la main de plusieurs prétendants ; enfin il s'aperçut du sentiment qu'elle cachait, y répondit et triompha de la vertu et de la piété de cette jeune personne aimante. Elle conserva la pudeur même après avoir perdu la chasteté ; se dérochant aux hommages, prix de sa fai-

blesse, elle cultivait dans le silence de son cœur un sentiment qu'elle devait expier par tant de souffrances. Sa faute ayant fait éclat, elle se retira dans un monastère; Louis XIV y accourut, parvint à l'en arracher, et la fit duchesse de La Vallière. Mais ni les enfants qu'il eut d'elle, ni sa grâce, ni sa douceur ne purent fixer le cœur changeant du roi; bientôt il lui préféra madame de Montespan, et quand elle s'en plaignit, il lui répondit froidement que sa sincérité ne lui permettrait pas de le nier, et qu'elle savait qu'un roi comme lui ne voulait pas être gêné.

La Vallière revint donc à la pensée de se consacrer à Dieu, pensée dont l'avait détournée une affection où l'ambition eut bien peu de part. Elle avait voulu se retirer à la campagne; mais le roi n'y consentit pas, dans la crainte que, par un mariage, elle enlevât à ses enfants les dons somptueux qu'il lui avait faits. Elle se renferma aux Carmélites, et Bossuet prononça un admirable discours; Louis XIV la plaignit et l'oublia. Elle avait alors quarante ans, et, jusqu'à l'âge de soixante-quinze, elle vécut sous cette règle rigoureuse, qui imposait pour lit un cercueil. Lorsqu'on lui annonça que son fils avait été tué : *Je dois pleurer sa naissance, s'écria-t-elle, bien plus encore que sa mort.*

1661-1707.

La femme qui la remplaça, Françoise de Mortemart, mariée au marquis de Montespan, avait un tout autre cœur. Belle, spirituelle, elle avait attiré l'attention du roi par ses piquantes saillies plutôt que par ses charmes. Elle chercha d'abord à se soustraire à ses séductions; mais, peu secondée par son mari, elle succomba, et huit enfants furent les fruits de ce double adultère. Madame de Montespan chercha moins à céler le scandale de leur naissance qu'à assurer leur fortune; puis, ce que madame de La Vallière avait évité, elle voulut se mêler des affaires de l'État, entra dans le conseil et donna ses avis; elle eut d'ailleurs l'habileté de fermer les yeux sur les infidélités de son royal amant, auquel une cour où le vice était récompensé n'offrait que trop de faciles conquêtes. Colbert s'assura les bonnes grâces du maître en prêtant la main à la fécondité clandestine de La Vallière et aux intrigues de madame de Montespan (1).

(1) On trouve la lettre suivante dans les Œuvres du grand roi, t. V, p. 567 :

« Saint-Germain en Laye, 15 juin 1678.

« A monsieur Colbert.

« J'apprends que Montespan se permet des discours indiscrets. C'est un fou, que vous me ferez plaisir de faire suivre de près. Afin qu'il ne lui reste pas de prétexte pour demeurer à Paris, pariez à Novion, afin que le parlement se

Madame de Montespan jeûnait à la dérobée ; comme la duchesse d'Uzès s'en étonnait : *Parce que je fais un mal*, répondit-elle, *dois-je faire tous les autres ?* Elle ne sentait pas sa conscience tranquille, et Louis XIV commençait lui-même à se laisser aller à ses alternatives d'amour et de dévotion ; de là cette longue lutte entre le devoir et la passion.

Elle inspira à Louis XIV ou fomenta chez lui l'amour de la magnificence, raffina son goût, favorisa les hommes de lettres et le vrai mérite, et donna souvent au roi d'excellents conseils. Le pouvoir qu'elle exerçait sur lui, et dont elle aimait à faire parade, l'enchaînait plus que l'affection ; aussi eut-on raison de dire que La Vallière aimait Louis, et madame de Montespan le roi.

Si ces deux femmes se rendirent célèbres en cédant, une autre, dont la vie est un roman, le devint en résistant. Françoise d'Aubigné naquit dans les prisons de Niort, où son père, de la religion réformée, était enfermé pour dettes ; elle n'en sortit qu'à l'âge de trois ans pour suivre son père à la Martinique, où il se rendait afin de ne pas être obligé d'abjurer. Revenue en France dans tout l'éclat de la beauté et de l'esprit, elle se fit calviniste, puis elle embrassa le catholicisme par force. Comme elle se trouvait dans le plus grand dénûment, ceux qui s'intéressaient à elle persuadèrent à Scarron d'arracher à la misère cette infortunée. Scarron, que la jalousie avait fait poète, que ses vices avaient rendu contrefait et impotent, devint son époux sans être son mari. Introduite dans la compagnie débauchée qu'il recevait, à cet âge où la pudeur éprouve de l'embarras jusqu'au point de se montrer offensée, au milieu d'une ville où les mœurs étaient corrompues, elle brilla par son esprit et ses manières ; mais, jalouse de sa réputation, elle usait de la plus grande réserve pour ne pas enhardir les galants, ni fournir de prétextes à la médisance (1). A une époque où l'on parlait si légèrement des femmes,

1694-1719.

hâte. Je sais que Montespan a menacé sa femme de lui rendre visite. Comme il en serait capable, et que les conséquences seraient à redouter, je me fie à vous pour qu'il ne puisse lui parler. N'oubliez pas les détails de cette affaire, et surtout qu'il sorte de Paris au plus tôt. »

Lord Malden, membre du parlement anglais, et le célèbre Fox rendirent à George IV des services du même genre sans déshonneur pour eux, attendu qu'il s'agissait d'un roi. Voy. les *Mémoires* de mistress Robinson.

(1) Sur la fin de sa vie, elle écrivait, dans ses conférences à Saint-Cyr : « Les femmes m'aimaient, parce que j'étais douce dans la société et que je m'occupais plus des autres que de moi-même ; les hommes me suivaient, parce que j'avais de la beauté et les grâces de la jeunesse. Le goût qu'on avait pour moi était plutôt une amitié générale que de l'amour. »

1660.

on ne trouve rien contre madame Scarron ; elle est, au contraire, également louée pour sa beauté et son austérité (1). Scarron lui dit en mourant : *Je vous laisse sans fortune ; la vertu n'en donne pas, mais soyez toujours vertueuse* (2).

Lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, ceux qui fréquentaient la maison disparurent, et laissèrent sa veuve réduite à vivre des aumônes de la paroisse, dans une seule chambre avec une servante. Dans la condition difficile d'une veuve au milieu de beaucoup d'attaques, elle eut soin de conserver sa réputation, son idole. Elle a écrit : « Rien n'est plus précieux qu'une conduite « irrépréhensible. Je ne voulais point être aimée de personne en « particulier, mais faire prononcer par tous mon nom avec éloge « et respect, obtenir l'approbation des gens de bien. »

Longtemps, mais en vain, elle sollicita une pension comme veuve d'un homme qui avait eu quelque réputation ; introduite par ses amis dans différents hôtels, elle s'acquittait de petits détails d'intérieur, demandait du bois, commandait la voiture, allait voir si l'on servait ; dans la nécessité de plaire, elle avait dû se former à la science du monde. Enfin, appelée par madame de Montespan pour être gouvernante de ses bâtards, elle n'accepta que sur la demande du roi, et comme pour ses enfants. Après cela, il ne lui coûta point de s'assujettir à tous les tracasseries d'une cachotterie. Afin de ne pas rougir aux questions qu'on aurait pu lui faire en société, elle se faisait saigner ; avec les dons du roi, elle acheta la terre de Maintenon, dont elle prit le nom.

Louis XIV vit d'abord d'assez mauvais œil cette insuffisante, dont il redoutait l'esprit ; mais, toujours habile, elle s'efforçait de le convertir, lui et sa maîtresse ; elle réprimait les accès d'humeur de celle-ci, et le roi, qui lui en savait gré, lui accordait plus de confiance. Madame de Montespan, beauté impérieuse, qui ne savait pas se résigner à voir le déclin de sa puissance, en prit de

(1) Ninou, déjà vieille, disait en parlant d'elle : *Dans sa jeunesse, elle était vertueuse par faiblesse d'esprit : j'aurais voulu l'en guérir ; mais elle craignait trop Dieu.*

(2) Scarron plaisanta jusqu'à son dernier moment. Pris d'un violent hoquet, dont on croyait qu'il allait mourir : *Si j'en reviens, s'écria-t-il, je ferai une belle satire contre le hoquet.* En voyant ses amis pleurer autour de son lit, il leur dit : *Je ne vous ferai jamais autant pleurer que je vous ai fait rire.* Il composa son épitaphe, qui se termine par ces vers ?

Passants, ne faites pas de bruit,
De crainte que je m'éveille ;
Car voilà la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille.

la jalousie. Il lui était pénible d'être contrainte à cacher des amours qui autrefois s'étaient au grand jour. C'est ainsi qu'elle devenait moins chère au roi, dont l'estime pour madame de Maintenon augmentait chaque jour, et qui disait : *Elle sait bien aimer ; il y aurait plaisir à être aimé par elle*. Il est vrai que les reproches de l'une et les sermons de l'autre ne l'empêchèrent pas de se livrer à de nouvelles amours avec mademoiselle de Fontanges ; mais elle mourut après avoir contribué à détruire le prestige de madame de Montespan, et madame de Maintenon fut chargée de congédier sa rivale.

Ce fut un coup terrible pour cette femme ambitieuse que d'être obligée de quitter une cour où elle avait dominé treize ans. Elle se réfugia dans la religion, et, retirée dans un couvent, elle se livra aux macérations, à l'exercice de la bienfaisance ; elle s'humilia même jusqu'à implorer le pardon de son mari, qui le lui refusa, comme il l'avait fait lorsqu'une connivence honteuse aurait pu l'élever aux grandeurs.

Louis XIV, dont les sens étaient déjà usés, avait attaché à sa personne un entrepreneur de bains qui savait leur rendre de la vigueur. Madame de Maintenon se considéra comme destinée par Dieu à le racheter de ses vices ; en effet, elle sut s'assurer son estime à tel point qu'il finit par l'épouser, sans aucune distinction publique, mais avec toutes celles de l'intimité. Louvois fut le témoin de ce mariage, que le roi lui jura de ne publier jamais ; aussi, lorsqu'il voulut le déclarer plus tard, le ministre se jeta à ses pieds en le suppliant de le tuer plutôt. Ces sévères magistrats, ces prélats austères qui avaient enduré paisiblement les adultères de Louis, s'indignaient comme d'un scandale intolérable, à la seule pensée que la veuve de Scarron, l'ancienne compagne de lit de Ninon, pût s'asseoir sur le trône des Capets ; les historiens qui louent Louis XIV adultère, ne lui pardonnent pas lorsqu'il demande humblement la bénédiction pour son mariage avec une femme privée.

Il n'y avait pas de secrets d'État pour elle, et les conférences se tenaient dans son boudoir. Elle répondait aux solliciteurs qu'elle ne pouvait rien, et faisait l'insuffisante avec le roi, qui lui demandait souvent : *Qu'en pense Votre Solidité* ? Mais elle s'était déjà entendue avec le ministre pour fixer la volonté royale sur la chose ou la personne qu'elle désirait. Les ministres étaient obligés d'user de grands ménagements à son égard ; car, maîtresse de l'oreille du roi, elle aurait pu saisir l'occasion et les renverser. Obligée de se tenir sur la réserve auprès de lui, elle ne pouvait

montrer une volonté ferme, et se livrait à l'intrigue; mais lorsqu'il refusait de consentir à quelque chose, elle se mettait à pleurer, se faisait malade; et le roi cédait.

L'élévation de madame de Maintenon l'avait vouée à la retraite; elle ne voyait que deux ou trois dames, encore très-rarement, et n'en recevait qu'un très-petit nombre d'autres. Elle écrivait à madame de Maisonfort : « Que ne puis-je vous « donner mon expérience ! Que ne puis-je vous montrer l'ennui « qui dévore les grands et le mal qu'ils ont à remplir leurs « journées ! Ne vous apercevez-vous pas que je me meurs de « tristesse dans une fortune qu'il y aurait eu folie à espérer ? « Jeune et belle, j'ai goûté les plaisirs; j'ai été aimée partout. « Dans un âge plus mûr, j'ai passé quelques années dans le « commerce de l'esprit; je suis montée en faveur, et je vous « proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vide ef- « frayant (1). »

Louis XIV aimait madame de Maintenon, il aimait ses filles, il aimait sa bru, mais seulement pour lui et à la condition qu'elles ne dérangeraient ni ses desseins, ni ses heures (2). Il voulait que tous ceux qui l'entouraient fussent bien portants, gais, dispos comme lui et prêts à supporter toute espèce de fatigue. Ni maladie, ni faiblesse, ni grossesse ne dispensaient les dames de la cour, ses filles même ni ses maîtresses du devoir de venir, en corsage serré, danser, manger, se promener en carrosse, à l'air, au soleil, à la pluie, comme il lui plaisait. Que madame

(1) Voici un jugement émané d'une plume qui ne peut être suspecte de condescendance :

« Pour juger madame de Maintenon, il faut se tenir en garde contre l'emportement presque général des écrivains qui parlent d'elle. Il y avait dans l'ancienne monarchie une telle adoration pour Louis XIV que, si parfois on avait un reproche à lui faire, on cherchait à détourner le blâme sur d'autres. Les huguenots voulurent voir dans madame de Maintenon leur persécutrice; les philosophes en firent une bigote, et quêtistes et jansénistes l'accusèrent de toutes leurs souffrances, pour ne pas les imputer au grand roi. Saint-Simon, dans son orgueil de duc et pair, ne sait pas pardonner à la veuve Scarron d'avoir été la femme du roi de France. Cependant, si l'on compare à la noblesse, la petite-fille de l'ami et du compagnon de Henri IV était de meilleure naissance que le fils de l'écuyer de Louis XIII. Madame de Maintenon se dépeint elle-même dans ses lettres. Sa modestie, son absence de prétention à aucune espèce de rang, sa réserve, son aversion pour les affaires et le crédit, son impartialité, son attention continuelle à ne dire jamais du mal de qui que ce fût contrastent étrangement avec les préjugés que ses ennemis s'efforcent de soulever contre elle. » (Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVII, 187.)

(2) Il écrit à Philippe V : *N'ayez jamais d'attachement pour personne.*

de Maintenon eût la migraine ou la fièvre, elle devait assister à la musique; il fallait que le conseil se tint près de son lit, et comme le roi aimait l'air, il ouvrait les fenêtres toutes grandes. Il ne voulut pour aucune raison différer une partie de campagne, ni en dispenser sa bru-bien-aimée, qui était enceinte; eh bien! elle fit une fausse couche, et, lorsqu'on l'annonça à la cour, chacun frémit en songeant qu'elle ne concevrait plus : *Et quand cela serait, dit-il, que m'importe? N'a-t-elle pas déjà un fils? et, s'il mourait, le duc de Berry n'est-il pas en âge de prendre femme? Si elle a fait une fausse couche, c'est qu'elle devait la faire. Je ne veux pas être contrarié dans mes voyages, ou dans ce que j'entends faire, par des raisons de médecins ou des bavardages de commères. J'irai, je viendrai, selon qu'il me conviendra, et qu'on me laisse en paix (1).*

Louis était roi même dans ses amours, et la cour dut s'incliner devant ses bâtarde; mais le scandale devait encore être un privilège royal, car il voulait que ceux des autres fussent tenus cachés. Saint-Simon avait donc raison de dire que « le roi était devenu une espèce de déification au sein du christianisme; » car on vénéra ses écarts autant que sa personne. Les contemporains respectaient ce qu'ils n'auraient point imité : madame de Sévigné n'a pas une parole de blâme pour les vices du monarque; ses amours figuraient sur la scène sous des formes héroïques, non-seulement avec Molière, mais encore avec le pieux Racine; les contemporains se firent donc les complices de ses fautes par l'approbation dont ils les couvrirent.

Ses contemporains, plus attentifs à la partie dogmatique de la religion qu'à la morale, s'attachaient aux dehors plus qu'à la vertu et au devoir. Le christianisme entraînait dans l'existence d'alors comme une autre cérémonie, qui avait ses heures fixes et servait à passer le temps; on assistait au sermon comme à la comédie (2). Colbert, si dévot qu'il fit imprimer un bréviaire

Dévotion.

(1) SAINT-SIMON.

(2) Madame de Sévigné dit : « Le P. Bourdaloue prêche; bon Dieu! aucun éloge ne serait égal à son mérite. — Mascaron et Bourdaloue me donnent tour à tour des *plaisirs* et des *satisfactions* qui doivent pour le moins me rendre sainte. — Je dis ainsi un peu de bien de moi-même en passant, et j'en demande pardon à Mascaron et à Bourdaloue. Tous les matins, j'entends l'un ou l'autre; un demi-quart des merveilles qu'ils disent devrait faire une sainte. — Je vais à un petit opéra de Molière qui se chante chez les Péliassari; musique admirable... Il n'y a qu'un bal ou deux à Paris dans tout le carnaval; on a vu quelques masques, mais peu. Une grande mélancolie règne... Le P. Bourdaloue a fait un sermon qui a enlevé tout le monde, d'une force à faire trembler les courtisans.

pour sa famille, et le récitait en voyage, n'hésita point à enlever mademoiselle de la Vallière du monastère Chaillot, pour la remettre dans les bras de Louis XIV. La dévotion était fort agréable à la cour (nous parlons des premiers temps); on faisait en carême des concerts *spirituels*, des carrousels, des comédies jouées par les meilleurs acteurs, et souvent le divertissement ne finissait qu'au moment du sermon. Lorsque Louis XIV devint dévot, la cour prit les mêmes allures, et masqua d'hypocrisie ses irrégularités.

Saint-Simon raconte que Louis XIV ne manqua la messe qu'une seule fois dans sa vie. Il y assistait agenouillé, excepté à l'évangile, et disait le chapelet; car il ne savait guère autre chose. Il observait rigoureusement le maigre, et, à l'approche du carême, il adressait une exhortation à sa cour avec défense de donner du gras à qui que ce fût. Il s'exprime ainsi en 1666 : « Attendu que rien ne peut attirer les bénédictions du ciel sur nous et notre État comme de faire observer les saints commandements, et de punir ceux qui en viennent à l'excès de blasphémer, de jurer et de détester son saint nom... » et il donne ses ordres en conséquence; voyant qu'ils ne sont pas observés, il en donne de plus rigoureux contre ceux qui blasphèment, « ou profèrent quelque parole que ce soit contre l'honneur de la très-sainte Vierge et des saints. Nous voulons, dit-il, que celui qui en sera convaincu soit puni, pour la première fois, d'une amende proportionnée à ses biens et à l'énormité du blasphème, pour les deux tiers en être appliqués aux hôpitaux ou aux églises, et l'autre au dénonciateur. Ceux qui retomberont seront condamnés, pour la seconde, la troisième et la quatrième fois, à une amende double, triple et quadruple; pour la cinquième, au pilori un jour de fête, de huit heures du matin à une après midi; pour la sixième, ils seront conduits au gibet, pour y avoir la lèvre supérieure tranchée avec un fer rouge; pour la septième, ils seront aussi menés au gibet, où on leur coupera la lèvre inférieure; s'ils s'obstinaient encore, on leur coupera la langue entièrement. Quant aux blasphèmes énormes qui appartiennent au genre de l'infidélité et dérogent à la bonté de Dieu et à ses at-

Jamais prédicateur de l'Évangile ne prêcha si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes. Il voulait démontrer que toute puissance doit être soumise à la loi, d'après l'exemple de Notre-Seigneur, qui fut présenté au temple. Je puis te dire, ma fille, qu'il s'est élevé au comble de la perfection et qu'il a traité certains passages comme aurait fait l'apôtre saint Paul. »

tributs, nous voulons qu'ils soient punis de peines plus graves, à la discrétion des juges, selon l'énormité. »

Il prononça des peines sévères contre ceux qui feraient gras les jours défendus, contre les curés qui se dispensaient de prêcher, ou exigeraient des taxes excessives pour messes, baptêmes et funérailles; il accorda sa protection aux missionnaires du Levant, les garantissant souvent avec le titre de consuls, et réclamait contre toutes les violences dont ils étaient l'objet. Il obtint une chapelle publique pour les chrétiens de Salonique, et la restitution de l'église de Bethléem; il empêcha les chrétiens d'être chassés de Scio, et les missionnaires lui durent de pouvoir s'établir à Alep; il procura des secours à d'autres pour aller exercer l'apostolat à Siam.

Pendant trente ans, il eut pour confesseur le P. la Chaise, jésuite, et, après sa mort, le P. le Tellier, de la même compagnie, mais plus enclin au despotisme que son prédécesseur. Le grand éloignement dans lequel le roi tenait toute autre personne, accrût l'ascendant qu'exerçaient sur lui ceux qui devaient l'approcher pour les choses de l'âme.

La dévotion sans les œuvres est un sépulcre blanchi; madame de Maintenon se plaint souvent, dans ses lettres, de ne pas trouver chez Louis XIV l'émotion religieuse qu'elle éprouvait : « La maxime publique et générale du P. la Chaise, écrit-elle, est que les dévots ne sont bons à rien (1). » « La première religion du roi, dit Duclos, était de croire à l'autorité royale. Ignorant en fait de doctrine, il châtiât une hérésie véritable ou imaginaire comme une désobéissance, et croyait expier ses péchés par la persécution. Il visait, en effet, à la régularité et à la discipline de l'Église; or ce qui s'en écartait était rébellion, et pour ce motif il punissait. Il aurait voulu que personne n'eût de doutes, ni d'enthousiasme, ni de velléité d'examen; il exigeait une vie régulière de ceux auxquels il donnait de si mauvais exemples. »

Et pourtant, sous ce despotisme consenti et respecté, la religion seule pouvait faire pénétrer la vérité dans les oreilles endurcies du roi. Quelque faibles qu'elles paraissent aujourd'hui, ces paroles prononcées à la cour par Bossuet lorsque le saint-siège était l'objet de toutes les haines devaient produire beaucoup d'impression : « O sainte Église gallicane, pleine de science, de vertus, de force, jamais, oh ! jamais, je l'espère, tu n'é-

(1) Lettre du 29 décembre 1693, au cardinal de Noailles.

« prouveras le malheur de te séparer de l'Église romaine. Fais
 « que la postérité te voie telle que t'ont vue les siècles passés,
 « ornement du christianisme, lumière du monde, toujours une
 « des plus vives et plus illustres parties de cette Église éter-
 « nellement vivante, que le Christ ressuscité a établie par toute
 « la terre (1). »

D'autres fois, tout en flattant l'ambitieux monarque, il lui suggérait la nécessité de la modération (2) : « Prenez, sire, les
 « armes salutaires dont parle saint Paul, la foi, la prière, le zèle,
 « l'humilité, au moyen desquelles on peut s'assurer le triomphe
 « au milieu des infirmités et des embarras de cette vie. Arbitre
 « de l'univers, supérieur même à la fortune, si la fortune était
 « quelque chose, vous n'avez plus à craindre qu'un seul en-
 « nemi : vous-même, sire, vos victoires, votre gloire, cette
 « puissance illimitée si nécessaire pour conduire l'État, si dan-
 « gereuse pour se conduire soi-même. Celui qui peut tout ne
 « peut pas assez ; celui qui peut tout tourne ordinairement sa
 « puissance contre lui-même. Lorsque le monde nous accorde
 « tout, il est bien difficile de se refuser quelque chose ; mais
 « la grande gloire, la grande vertu, consiste à savoir, comme
 « vous, sire, s'imposer des bornes et rester dans sa règle quand
 « il semble que la règle elle-même nous cède. »

Nous n'avons pas à nous étendre sur les autres lettres de Bossuet, ni sur les conseils qu'il lui donnait dans l'instruction intitulée *Quelle est la dévotion d'un roi*. Quant à la manière dont Louis XIV conciliait ses scandales journaliers et ses amours secrètes ou éphémères avec la dévotion dont il faisait pompe, Dieu le sait. On vit avec joie un pauvre prêtre refuser, à Pâques, de donner l'absolution à madame de Montespan. Le roi s'en irrita ; il appela son curé, il fit venir Bossuet ; mais ils répondirent qu'il avait fait son devoir. « Bossuet parla avec tant de force (dit madame de Maintenon), il amena si à propos la gloire et la religion, que le roi, auquel il ne faut que dire la vérité, se leva touché, et dit : *Je ne la verrai plus* (3). »

Bossuet fut chargé de la congédier, et l'éloigna pour quelque temps. Ce fut alors que Louis XIV dit au rigide Bourdaloue, qui avait prêché à la cour contre l'adultère et fait frémir avec le *Tu es de David* : *Mon père, vous devez être content de moi ; madame est à Clagny*. L'inflexible jésuite répondit : *Dieu se-*

(1) *Œuvres de Bossuet* (édit. de Beaucé-Rusand), t. IV, p. 340.

(2) *Ibid.*, p. 349.

(3) Lettre à la comtesse de Saint-Géran.

rait plus satisfait si Clagny était à soixante-dix lieues de Versailles.

En effet, Bossuet écrivait au roi : « Mes inquiétudes pour « votre salut redoublent de jour en jour, parce que j'aperçois « toujours plus vos dangers. Je vous prie d'ordonner au P. la « Chaise de me faire savoir quelque chose de l'état où vous vous « trouvez; je serai heureux si je puis apprendre que l'éloignement « et les occupations commencent le bon effet que nous avons es- « péré... Selon votre ordre, je visite souvent madame de Montes- « pan, et je la trouve assez tranquille; elle s'occupe beaucoup de « bonnes œuvres, et je la vois très-touchée des vérités que je lui « expose, comme je fais avec votre majesté. Que Dieu veuille les « mettre au fond de votre cœur à tous deux, et accomplir son « œuvre, afin que tant de larmes, tant de violences que vous vous « êtes faites ne soient pas vaines (1) ! »

Les nombreux amis pour qui madame de Montespan était un moyen d'approcher du roi et d'en obtenir des faveurs, cherchèrent à réveiller sa passion pour elle; Bossuet accourut, mais il entendit le monarque lui imposer silence : *Ne me dites plus rien. J'ai donné ordre de préparer dans le château un appartement pour madame de Montespan.* Elle finit pourtant par être bannie; mais pouvait-on appeler repentir ce qui n'était qu'un changement d'amours (2)?

Outre les choses de l'âme, Bossuet s'occupait aussi des intérêts des peuples; il écrivait au roi : « Vous êtes né avec un amour « extrême pour la justice, une bonté et une douceur qu'on ne « saurait trop apprécier; Dieu a mis dans ces choses la plus « grande partie de vos devoirs... Votre trône est de Dieu; vous « y tenez sa place, et vous devez régner selon ses lois. Or « les lois qu'il vous a données sont que votre puissance ne « soit redoutable qu'aux méchants, et que les autres puissent « vivre en paix et en repos, en vous rendant obéissance... Je « n'ignore pas combien il vous est difficile de donner à votre « peuple tout le soulagement dont il a besoin, au milieu d'une

(1) *Œuvres de Bossuet*, t. XLI, p. 166 et suivantes.

(2) « Le poète de précepteur de Monseigneur avait familiarisé Bossuet avec le roi, qui plus d'une fois, dans les scrupules de sa vie, s'était adressé à lui; Bossuet lui avait souvent parlé avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Eglise. Parfois même il interrompit le cours de ses pratiques, et osa poursuivre ceux qui lui avaient échappé; enfin il fit cesser tout commerce, et couronna cette grande œuvre par les efforts extrêmes qui chassèrent pour toujours la Montespan de la cour. » SAINT-SIMON.

« guerre qui vous oblige à des dépenses si extraordinaires, et
 « lorsque vous avez à conserver vos alliés; mais la guerre...
 « vous oblige aussi à ne pas laisser opprimer le peuple, au
 « moyen duquel seulement elle peut se soutenir. Il n'est pas
 « possible que des maux si graves, qui pourraient engloutir
 « l'État, soient sans remède; autrement, tout serait irrépara-
 « blement perdu. Il ne m'appartient pas d'en parler; mais je
 « sais très-certainement que, si votre majesté déclare avec per-
 « sévérance qu'elle veut une chose, si... elle fait entendre qu'elle
 « ne veut pas être abusée à ce sujet, et qu'elle ne se conten-
 « tera que de choses solides et effectives, ceux à qui elle
 « en confie l'exécution se plieront à ses volontés, et applique-
 « ront leur esprit à la satisfaire dans sa plus juste inclination.
 « Du reste, qu'elle soit persuadée que, quelque bonne disposition
 « que puissent avoir ceux qui la servent pour soulager ses peu-
 « ples, elle n'égalerà jamais la sienne... On répète aux rois
 « que les peuples sont naturellement portés à se plaindre, et
 « qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on fasse.
 « Sans trop remonter dans l'histoire des siècles, le nôtre a vu
 « Henri IV, avec sa bonté ingénieuse et persévérante, cher-
 « cher des remèdes aux maux de l'État, trouver les moyens de
 « rendre les peuples contents et de leur faire sentir et confesser
 « leur félicité (1). »

Quelle cour magnifique cependant que celle où Turenne, Condé, Colbert, Vauban, au sortir de l'église où Mascarón et Bourdaloue avaient tonné avec une incomparable éloquence contre les théâtres, couraient applaudir avec émotion les chefs-d'œuvre de Corneille, de Molière, de Racine; où l'on pouvait entendre dans les cercles les critiques de Boileau, les allusions de la Fontaine, les controverses d'Arnauld et de Pascal, les apophthegmes amers de la Rochefoucauld; où l'on admirait les compositions harmonieuses de Lulli, les tableaux du Poussin et de le Sueur, les constructions de Perrault; où les érudits les plus distingués revoyaient les éditions faites exprès pour l'éducation des Dauphins; où l'on écrivait le *Discours sur l'Histoire universelle* et le *Télémaque*! Il y avait dans les bosquets de Versailles, pleins de séductions et de volupté, l'allée des *Philosophes* où se promenaient Fénelon, Fleury, la Bruyère, Pellisson et d'autres encore. On y voyait Bossuet résoudre les difficultés proposées sur la sainte Écriture, expliquer un dogme, discuter

(1) Lettres de 1675. *Œuvres*, t. II, p. 170 et suiv.

un point d'histoire ou une question de philosophie. Une liberté entière y régnait ; on parlait de tout indifféremment, sans gêne ni prétention. Aux graves questions de religion et de philosophie se mêlaient des réflexions sur les nouveaux ouvrages de littérature qui occupaient le public ; souvent Bossuet, entraîné par son goût pour tout ce qui était grand et sublime, récitait avec une mémoire imperturbable les meilleurs morceaux d'auteurs anciens et modernes (1).

C'est avec ce cortège que Louis XIV se présenta à ses contemporains, et qu'il s'est présenté à la postérité. Bien que ces grands hommes fussent nés de la révolution précédente dans laquelle ils s'étaient formés aux grandes affaires, la gloire est à celui qui commande, et non à celui qui conseille. Louis XIV se complaisait dans ses ministres, dans ses généraux, dans les artistes de son siècle, comme s'il les eût créés lui-même, comme s'ils eussent été des émanations de son royal génie ; il en vint même à dire que ceux qui se distinguaient sans son appui lui paraissaient faire un vol à sa gloire.

Les Français aiment à porter la livrée, a dit l'un d'eux ; or, avec un pareil goût, il est naturel d'accorder son estime à celui qui procure la plus belle et la mieux galonnée. Jamais on ne reconnut mieux qu'alors la vérité de cet axiome : *Sur l'exemple du roi le monde se façonne*. Henri IV, prince entièrement guerrier, aux habitudes soldatesques, ne pouvait inspirer à la noblesse les belles manières, qu'il ignorait ; mais il lui donna le goût de la galanterie. Sous Louis XIII, le libertinage, contraint de se déguiser sous des apparences dévotes, s'en vengea, pendant la Fronde, par l'éclat de ses excès, mais non sans marcher escorté de poignards et de poisons. Des femmes de haut parage, mais libertines et intrigantes, donnaient le ton à la société, tout entière aux mots piquants et aux contradictions, où le burlesque n'épargnait pas les choses les plus saintes, et corrompait le goût par l'exagération, la morale par le ridicule et le bon sens par les passions.

Ce fut pour faire disparaître cette scorie que Molière composa sa comédie des *Précieuses ridicules*. Si les femmes qu'il traduisit sur la scène méritèrent de subir son ineffaçable raillerie, il faut aussi prendre en pitié notre pauvre humanité, qui ne sait pas se corriger d'un travers sans donner dans l'excès contraire. Les réceptions de Catherine de Vivonne, fille d'un Pisani et d'une Savelli, et veuve (1652) du marquis de Rambouillet, grand maître de la

Hôtel de Ram-
bouillet.

(1) LE DIEU.

garde-robe sous Louis XIII, avaient alors acquis de la célébrité. La marquise réunissait dans son hôtel, situé rue Saint-Thomas du Louvre, les restes de la cour italienne de Catherine de Médicis, avec tout ce qu'il y avait de plus distingué à la cour et à la ville, depuis Richelieu, Condé, Corneille, jusqu'aux gens qui n'avaient d'autre mérite qu'une vieille noblesse ou un esprit supérieur. Julie d'Angennes, héritière de la famille de ce nom, aussi belle qu'espirituelle et instruite, aimant quiconque se faisait remarquer par une intelligence peu ordinaire, en était la vie et l'ornement. Reine des beaux-espriis, l'incomparable *Arthénice*, comme on la nommait, se laissa courtiser douze ans par le duc de Montausier, qu'elle finit par épouser (1665) lorsqu'elle n'était plus de la première fraîcheur. La *Guirlande de Julie*, dont il lui fit hommage, se composait de fleurs dont chacune était accompagnée d'une petite pièce de vers à sa louange par les auteurs les plus renommés du temps.

On peut juger par là de l'affectation qui régnait dans cette société sous le rapport des manières, des pensées et de la conduite; on y secondait toutefois l'œuvre civilisatrice du roi en cherchant à épurer la langue et les mœurs, à effacer la rudesse que les troubles passés avaient laissée dans les esprits, à ennoblir les âmes, à introduire le bon ton dans les conversations. Il faut certainement distinguer ces premières dames de celles qui plus tard donnèrent dans l'exagération. Mériter par leur conduite une réputation de vertu intacte était d'abord leur prétention; puis, elles visaient à la politesse des manières, à l'éclat de l'esprit, à la délicatesse du langage. Elles auraient craint de profaner une parole sacrée, en disant : *J'aime le melon*; elles disaient : *J'estime*. Elles auraient voulu une orthographe plus conforme à la prononciation, afin que les femmes pussent écrire aussi correctement que les académiciens; quelques corrections qu'elles introduisirent alors sont restées en effet dans l'usage de la langue (1).

Des plaisirs élégants, un dévouement discret et un reste d'opposition servaient à répandre la grâce et la politesse perdues, comme les salons de madame de Staël et de madame Récamier après la révolution. Tout ce que la France avait de plus distingué accourait à ces jouissances de l'esprit qu'offrait l'hôtel de Rambouillet. Voiture y discutait si l'on devrait dire *muscadin* ou *muscardin*, s'il faut bannir ou non la conjonction *car*. Corneille y

(1) Comme *tête*, *prône*, *sûreté*, *dge*, *avis*, *avec*, etc.; au lieu de *teste*, *prosne*, *seureté*, *aage*, *advis*, *avecque*.

lisait timidement le *Cid* ou *Polyeucte*, et Molière y sentait renaitre ses forces lorsqu'il entendait une voix lui crier : *Courage! c'est là le vrai comique*. Bossuet, âgé de seize ans, y déclamaient son premier sermon à une heure avancée de la nuit, et le mot de Voiture, *Je n'ai jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard*, contribuait à le rendre célèbre.

Dans ces réunions, on lisait l'*Athalie* de Racine, le dernier sonnet de Benserade, les sermons de Bourdaloue, ou les *Maximes* de la Rochefoucauld; on en pesait le mérite, et ces jugements, tenus pour irréfragables, formaient le fond de ceux que Boileau éternisait dans son *Art poétique*. Les gentilshommes devaient aussi aspirer à cette manière de briller et à l'emporter sur les doctes, en affectant de tout savoir sans avoir rien appris (1). C'était donc l'affectation qui précédait le bon goût; ce désir de se faire remarquer comme un esprit cultivé entraînait vers l'instruction et la grâce, jusqu'alors étrangères à la noblesse.

Mais tout dégénéra bientôt; des personnes vulgaires et médiocres voulurent imiter ces manières, cet esprit, et tombèrent dans une affectation, une pruderie de langage ridicules. Ces fausses précieuses s'étaient imposé certaines règles de langage dont il n'était pas plus permis de s'écarter que de celles de la chevalerie. C'étaient à chaque instant des citations d'auteurs anciens ou modernes (2); aux noms de baptême, on en substituait d'autres puisés dans les volumineux romans alors applaudis. Les circonlocutions remplaçaient le mot propre (3); de là résultait un jargon tout particulier à ces coteries, mais si bizarres qu'elles finissaient par ne plus se comprendre elles-mêmes. Ménage écrivit la *Supplique des dictionnaires* contre l'altération dont la langue était menacée.

Une grande partie de la journée des élégantes se passait alors au lit; elles recevaient et causaient couchées, de même que les nouvelles mariées recevaient les compliments dans des lits d'une grande richesse, entourées de vases de fleurs et de parfums. Un rondeau, une énigme, un billet tout quintessencié

(1) « Les gens de qualité savent tout sans avoir rien appris. » MOLIERE.

(2) Mignard se plaignant un jour que sa fille n'avait point de mémoire : *Tant mieux, s'écria Ninon, elle ne citera pas!*

(3) Selon Molière, on disait, au lieu d'un valet, *le nécessaire*; les sièges étaient *les commodités de la conversation*; un bonnet de nuit, *le complice innocent du mensonge*; le rosaire, *la chaîne spirituelle*; l'eau, *le miroir céleste*. On disait : *Ne soyez point inexorable à ce siège qui vous tend les bras*, ou bien : *Attachez sur ces gants la réflexion de votre odorat*.

d'esprit, servaient d'introduction au nouvel adepte dans la chambre du génie; l'*alcoviste* introduisait jusque dans la *ruelle* le fortuné mortel qui, dès ce moment, devenait *précieux*, et *précieuses* les paroles qui tombaient de ses lèvres. Les épigrammes, les sonnets, les billets alambiqués, les bons mots, devaient faire sa pâture; il devait tout savoir et connaître le *fin des fins*, qu'il eût étudié ou non.

Comme souvenir de l'ancienne chevalerie, on confiait encore les jeunes gens à quelque dame; chacune choisissait un préféré, à qui elle prodiguait les doux noms et les démonstrations amicales, mais rien de plus; car la moindre idée *charnelle*, comme elles disaient, aurait suffi pour bannir le coupable de cet Olympe. Elles avaient sans cesse à la bouche le mot *obsécrité*; fréquenter des sociétés moins choisies, c'était à leurs yeux *s'encanaillet*. Voiture, qui écrivit tant de lettres brûlantes à Julie d'Angennes, ayant osé un jour lui baiser le bras, courut le risque d'être à jamais disgracié.

L'égoïsme prenait dans cette société le masque d'un sentiment plus ou moins faux, et chaque ineptie acquérait de l'importance. Deux lignes d'une lettre, un mot heureux étaient répétés, commentés, imités; on saluait comme un grand événement un madrigal de la Sablière, un quatrain de Benserade, et l'on a les mémoires ou la vie d'un grand nombre de ces dames. Julie d'Angennes se montrait tantôt en Diane, tantôt en Amazone; on la voyait un autre jour revêtue d'un costume léger, sur le haut d'un rocher, entourée de nymphes avec des lyres et des guirlandes, pour recevoir la visite d'un druide, c'est-à-dire d'un évêque.

La cour.

Vint ensuite le règne de la cour, et, à son exemple, tout se remplit d'amour et de dévotion, d'héroïsme et de littérature. La foi conjugale fut bafouée dans les comédies de Molière et blessée par les désordres du roi, dont la galanterie noble ne couvrait qu'imparfaitement le scandale. Pour qu'il pût se montrer en carrosse avec la reine, madame de Montespan et la Vallière, et faire légitimer ses bâtards par le parlement, il faut que les usages du temps n'y aient point répugné; mais, dès qu'il eut avoué ses enfants naturels, ceux de tous les princes accoururent à Versailles.

Le courtisan était prodigue au jeu, en équipages, en chasses, en luxe; il dépensait avec insouciance, mais avec grand bruit; l'avarice aurait été le crime le moins pardonnable, et les regards n'étaient fixés que sur le roi; aussi, tout couvert de dentelles et de nœuds, courait-on se faire tuer en héros. La jeunesse commençait sa carrière au milieu des armes, aussi joyeuse que dans

une fête; on emportait des livres au camp. C'est de la tente que sortaient Saint-Evremont, Descartes, Bussy, surnommé le Pétrone français (1); au milieu des batteries tonnant contre Alger, des batailles du Rhin, des mines de Candie, l'esprit français s'évertuait en bons mots, et l'on mourait en plaisantant.

A cette cour, où les distinctions s'oubliaient dans le faste universel (2), les hommes eux-mêmes se montraient fardés, chargés de broderies et de rubans, avec une épée élégante au côté, des gestes mesurés et des perruques énormes (3). On appelait *in-folio*, par allusion aux plus gros livres, celles qui tombaient en boucles

(1) Bussy révéla, dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, les désordres de la cour, et c'est pour cela qu'il fut banni.

(2) L'existence splendide d'alors n'était pas seulement le partage d'un petit nombre; madame de Maintenon calculait, en 1680, qu'avec neuf mille livres à dépenser, son frère pourrait louer à Versailles une bonne maison, avoir dix domestiques, quatre chevaux, deux cochers et une bonne table chaque jour.

(3) Marino, qui trouva en France cet accueil généreux qu'on accorde au charlatanisme et que l'on refuse au mérite, paya en bouffonneries des honneurs qu'il ne méritait pas. Il retrace avec le pinceau de Callot « la façon bizarre de se vêtir, les terribles folies, les changements perpétuels, les guerres civiles sans fin, les excès sans mesure, les rixes, les conflits, les violences, les intrigues qui devaient ruiner la France et qui, au contraire, la soutiennent.

« Les femmes y jouent le rôle d'hommes, les hommes celui de femmes. Elles mènent la maison et tout, tandis qu'ils usurpent la galanterie, le luxe et l'élégance féminine. Elles s'étudient à paraître pâles comme si elles avaient la fièvre quarte, et se mettent des mouches, des emplâtres sur le visage, et sur les cheveux une farine qui les fait toutes paraître vieilles; elles s'entourent de cercles à futailles qui leur font occuper un grand espace. Les hommes, même par un froid très-vif, vont en chemise, bien que vêtus par-dessous, toujours bottés et éperonnés, quoiqu'ils n'aient pas un cheval dans leurs écuries, coqs en cela, cardinaux quant au surplus avec la cape et le justaucorps rouge; puis mille couleurs comme la palette d'un peintre, des panaches plus longs que des queues de renard, et sur la tête une autre tête qu'ils appellent perruque.

« Si vous me voyiez! ajoute-il : mon haut-de-chausse, tenant à peine sur mes hanches, laisse sortir la chemise; il n'a pas fallu moins de deux aunes de dentelle pour me couvrir les jambes jusqu'à moitié du mollet, et ma tête reste comme du stuc au milieu d'un bassin de mousseline empesée. Mon chapeau de Lyon, en feutre brun, porterait ombrage au roi de Maroc, et il est plus pointu qu'un clocher. Du reste, tout est pointu ici, chapeau, vestes, bottes, coiffures, cervelles, et jusqu'aux toits des maisons. Les gentilshommes passent le jour et la nuit à se promener, et, pour une mouche qui vole, ils se défont au combat. On se fait tant de cérémonies entre amis qu'il faut aller chez le maître de danse pour apprendre à tirer une révérence, et que la conversation commence par un ballet. Les femmes ne se font pas scrupule de recevoir des baisers en public, et le berger peut dire son ardeur à la nymphe sans inconvenance. Partout des jeux, des bals, des festins, des réunions, des mascarades et bonne table; l'eau se vend comme les câpres et le fromage, les fruits coûtent un prix fou; le vin coule à torrents, et l'on a toujours la bouteille en main. »

sur les épaules et la poitrine; l'abbé de la Rivière en avait introduit la mode en 1630. Les perruques de cour pesaient jusqu'à deux livres et demie. Les plus recherchées étaient les blondes, et les cheveux de cette nuance se payaient de cinquante à quatre-vingts livres l'once; une perruque valait quelque fois trois mille francs. Que l'on juge de la dépense pour l'entretenir (1) !

Les dames en étaiaient aussi de très-amplés (2). Lorsque deux dames anglaises, en 1714, se présentèrent à Versailles pour voir souper le roi, ce fut parmi les courtisans une stupeur, un murmure général de les voir coiffées bas. Louis XIV, ayant appris la cause de cet émoi, fit approcher ces dames; comme elles étaient belles et bien faites, il leur adressa des mots d'éloge, en ajoutant que, si toutes les femmes faisaient bien, elles se coiffaient de même. C'en fut assez pour que les dames de la cour passassent la nuit entière à faire abaisser leurs perruques en supprimant deux des trois échafaudages avec tout le fil de fer qui les soutenait; puis elles se montrèrent à la messe avec un seul étage de cheveux. Elles avaient de la peine à s'empêcher de rire en se voyant l'une l'autre avec cette coiffure, qui leur paraissait étrange parce qu'elle était nouvelle; mais le roi leur en fit compliment, et il n'en fallut pas davantage pour que toutes les têtes féminines de Paris se courbassent sous le même niveau.

Le bruit causé par la coiffure des Anglaises avait empêché de faire attention à une autre innovation qu'offrait leur toilette, c'est-à-dire aux énormes cerceaux de baleine qui soutenaient leurs jupes. On y prit garde lorsqu'elles se montrèrent aux Tuileries, et la foule qui les entourait fut si grande qu'il fallut recourir aux sergents pour les délivrer. Cette aventure fit du bruit, et les dames commencèrent à porter des paniers dans la chambre, sous le prétexte qu'elles s'en trouvaient très-bien par un été aussi chaud (c'était en 1716); comme elles n'osaient paraître de jour dans cet accoutrement, elles allaient le soir à la promenade, en évitant d'entrer par les portes ordinaires. Le beau monde finit par s'habituer à cette mode, dont on vantait la commodité, et bientôt elle devint générale.

(1) Frédéric-Guillaume de Prusse mit sur les perruques une taxe dont le minimum était d'un demi-écu, et qui allait croissant selon le rang de celui qui la portait. Comme il en résultait un grand embarras, cette taxe fut convertie en une autre sur les fabricants et les vendeurs; puis on en revint à ceux qui les portaient, en les divisant en cinq classes.

(2) Madame de Sévigné vantait à sa fille certaines coiffures moins volumineuses; mais elle craignait qu'elles ne lui fissent mal aux dents. Beaucoup d'apoplexies furent attribuées à l'usage des perruques.

Le président de Mesnières, à qui nous empruntons cette historiette, ajoute que, de son temps (1733), les dames les plus modestes avaient trois aunes de circonférence, et qu'elles employaient dix aunes d'étoffe de soie pour faire une jupe. D'autres paniers étaient appelés jansénistes, parce qu'ils ne dépassaient pas le genou (1).

De même que cet accoutrement est le caractère extérieur du temps, ainsi le caractère intime se découvre dans l'esprit de conversation et de société, qui offre le tableau parfait de la vie et des choses, l'intelligence exquise des convenances et du ridicule, la recherche du langage; c'est lui qui anime la littérature d'alors, cette expression des hommes et du monde, si bien que madame de Sévigné, Molière et la Fontaine n'auraient pu naître ailleurs.

Les nombreux Mémoires du temps nous offrent le portrait de cette société courtisane; car il n'y a pas un personnage sur lequel ne courent une multitude d'anecdotes recueillies jusque dans les *Annales*. Entre tous se distingue Marie de Rabutin, fille du baron de Chantal, spadassin célèbre, qui laissa la sainte table le jour de Pâques pour aller servir de second dans un combat singulier, et qui eut un fils tué en duel. Mariée au marquis de Sévigné, elle disait : *Sévigné m'estime et ne m'aime pas; moi je l'aime et ne l'estime pas*. Ménage lui disait : *Le plus grand malheur qui pût arriver à M. de Sévigné fut de vous épouser; car tous s'écrient : Quel dommage qu'une telle femme soit échue à un pareil homme !* Son mari fut tué dans un duel pour une *épicurienne*; Marie, restée veuve très-jeune encore, avait de l'esprit, de l'instruction, et ce caractère expansif qui n'est pas l'indice d'un médiocre discernement, mais d'une constitution froide; aimée sans payer de retour, mais avec l'orgueil des femmes vertueuses, celui de faire naître des passions sans vouloir les partager, elle fut courtisée par le poète Benserade, par le financier Fouquet, tout disposé à se métamorphoser pour elle en pluie d'or, et par le prince de Conti. Ménage, qui composait pour elle des madrigaux italiens, et qui avait fini par devenir son confident, lui disait : *Après avoir été votre martyr, me voilà aujourd'hui votre confesseur*. — Et moi, votre vierge, lui répondit-elle.

Madame de Sévigné échappe par les plaisanteries aux séductions plus raffinées de Bussy-Rabutin et de Saint-Évremond; son bon sens la préserve des extravagances triviales et affectées du beau

Madame de
Sévigné.
1671-99.

(1) LENOIR, Musée des monuments français.

monde ; elle admire mademoiselle de Scudéry, mais elle écrit naturellement *en laissant la bride sur le cou* à sa plume, qui montre pourtant combien elle était accoutumée au langage élégant ; elle fait cas de madame de Maintenon, mais elle évite de l'imiter dans ses galanteries et sa pruderie dévote. Élevée dans des sentiments religieux, elle n'en lit pas moins Montaigne et Rabelais ; elle regrette le cardinal de Retz et Port-Royal ; aussi ne se laisse-t-elle pas éblouir par la splendeur du grand roi. Elle avait appris des jansénistes à se soumettre aux décrets de la Providence sans se plaindre ni approfondir ; elle aime la campagne, bien que le sentiment des beautés naturelles, du fantastique, du silence, fût si rare alors ; sachant vieillir avec grâce, elle inscrit sur la retraite qui abrite ses dernières années : *Sainte liberté !*

Elle n'eut d'autre passion que son amour pour sa fille, *la plus belle fille de France*, comme elle disait. Pour elle on la voit paraître dans les cercles ; pour elle elle devient auteur et répète ses bons mots ; c'est uniquement pour elle qu'elle prodigue les politesses à ceux qui lui font visite. Puis, lorsqu'elle s'en est séparée pour la marier à M. de Grignan, elle se console de son éloignement par une correspondance qui n'est plus interrompue ; elle compte les heures du courrier, regarde s'il vient, imagine des malheurs s'il est en retard, et passe les jours où elle n'attend pas de lettres à attendre ceux où elle en recevra (1). Elle dépeint dans ce commerce épistolaire, avec une chaleur verbeuse, avec une douce confiance et une chaste tendresse, son existence, ses habitudes, ses lectures et les caprices de la société au milieu de laquelle elle vivait ; ses lettres ont d'autant plus de naturel que jamais elle ne songea à en faire un livre. Aussi son plus grand charme est-il d'être toujours vraie, écho fidèle des opinions courantes qu'elle recevait et transmettait avec une grâce impossible à atteindre.

Bien que ses lettres ne roulent que sur des sujets du moment, elles sont encore lues et relues aujourd'hui, pour ce délicieux mélange de tours et de sentiments, cette imagination à la fois calme et animée, cet accord de l'esprit et du sentiment, de la douceur et de la force, du naïf et du sublime avec lequel elle nous représente au vif la société d'alors, mobile et active, la ferveur religieuse et la frivolité mondaine, les fêtes et le deuil de la cour.

La jeunesse n'avait pas encore oublié les orgies du siècle précédent ; mais elle couvrait d'un vernis élégant ses vices et son

(1) On commença sous Louis XIV à violer à la poste le secret des lettres.

insouciance découverte. Les alliances, les intérêts et les exploits communs rapprochaient les nobles, les rendaient intimes entre eux et hautains envers les bourgeois; une profonde distinction subsistait alors, comme nous l'avons dit, entre la cour et la société. Chacun portait un costume particulier à sa profession. L'habit noir, plus ou moins long, des professeurs, des magistrats, des médecins et des marchands ne permettait pas de les confondre avec les courtisans à l'habit court et richement orné : chez les uns, on reconnaissait à l'air l'habitude de commander et d'opprimer; chez les autres, celle d'obéir et de souffrir. Un artisan n'aurait pu s'habiller de drap comme le bourgeois, ni le bourgeois porter la soie, réservée pour l'homme comme il faut. Les robes de taffetas, qui étaient interdites aux femmes d'artisans, étaient le partage exclusif des bourgeoises, qui, à leur tour, ne pouvaient usurper le velours sur les femmes du grand monde.

Une fois les *précieuses* disparues, on n'en était pas encore à la société sévère réglée par Fontenelle, où c'était une pensée, une occupation de venir causer ou discuter sur les sciences. La passion dominante était le babillage, les *conversations infinites*, comme le dit madame de Sévigné, et le soin suprême de n'y pas laisser la matière manquer, de donner de la valeur aux plus petites choses par prétention plus que par sentiment. L'esprit était donc très-prisé, et le talent caressé. On aimait l'épigramme, et, faute de pouvoir ou d'oser en lancer contre le gouvernement, on s'en dédommageait sur les scandales de la cour.

Si madame de Sévigné parle plus souvent avec l'intelligence qu'avec le cœur, elle est encore en cela le miroir de cette société; elle rit de la sanglante insurrection des Bretons, plaisante sur le supplice de la roue qu'on fait subir aux rebelles (1), tire sur son ami Vivonne, le héros de Messine, et raconte *en confidence* à sa fille qu'il est mort pourri du corps comme de l'âme (2).

(1) « Avant-hier on roua le violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré; il a été écartelé, et ses quatre quartiers ont été exposés aux quatre coins de la ville. On a pris soixante bourgeois, et l'on commence demain à pendre. Cette province est un bel exemple pour les autres. » (3 octobre 1675.) Et ailleurs : « Vous me parlez bien plaisamment de nos misères, nous ne sommes plus si roués; un en huit jours, pour entretenir la justice. »

(2) Il était frère de madame de Montespan; ses bons mots le rendirent cher à Louis XIV, qui le fit maréchal, et donna un million à son fils lorsqu'il se maria. Il lui demandait un jour à quoi servait la lecture : *Sire*, répondit-il, *la lecture fait à l'esprit ce que vos perdrix font à mes joues*. Il était extrêmement gras, et madame de Sévigné le désigne sous le nom peu gracieux de Gros-crève.

Apprend-elle que Bossuet a renoncé à l'évêché auquel il ne pouvait atteindre, et qu'il se contente d'une mince abbaye, *O le pauvre homme!* s'écrie-t-elle. Lorsque paraît son *Exposition de la foi*, elle écrit à sa fille : « On m'a dit que Bossuet a fait un « livre où il assure que, pourvu que l'on croie aux mystères, cela « suffit ; il désapprouve toutes les subtilités du saint sacrement, « qui ne sont que des hérésies. Voilà ton cas. »

Conversions.

La religion, inculquée dans les premiers enseignements, vivait au fond des cœurs, et beaucoup d'âmes sentaient le besoin de croire sérieusement ; l'Angleterre n'avait pas encore amené la mode de ce qu'on appela le *libre penser*. On voit donc Bossuet s'étendre longuement sur les derniers instants des personnages qu'il loue, de Condé surtout ; Fontenelle lui-même, lorsqu'il prononce l'éloge des académiciens à mesure qu'ils meurent, et quoi qu'il parle devant une assemblée profane, ne passe jamais sous silence la manière dont ils ont rempli leurs devoirs religieux.

L'éducation religieuse que tous recevaient alors était une espèce de préparation contre un monde corrompu, dans lequel il fallait vivre au milieu de transactions continuelles entre la rigueur des principes et le relâchement des faits. Aussi voyait-on très-souvent des personnes d'une vie dissolue ou dissipée se recueillir en Dieu, parce que les égarements provenaient de la fougue des sens sans traverser la glace du rationalisme et du sarcasme. Lorsque nous parlerons du Port-Royal, nous rencontrerons de fréquents exemples de gens de mérite et de qualité qui se retiraient dans le cloître et la solitude. Ici nous devons citer Anne de Gonzague, princesse palatine, l'une des actrices principales de la Fronde et qui, après s'être consacrée à Dieu, mérita les éloges funèbres de Bossuet.

Madame de la Sablière, l'une des femmes les plus célèbres de la bourgeoisie d'alors, enlevait les marquis au grand monde pour les attirer dans son cercle ; ayant signalé dans Boileau une erreur de science et de langage, elle s'attira le courroux du poète, qui s'épancha dans une de ses satires. Elle fut pour la Fontaine une protectrice généreuse. Un de ses parents, homme grave, lui reprochait son inconstance dans ses amours, et lui disait que les bêtes au moins n'aiment qu'une fois l'année : *Précisément*, répondit-elle, *parce que ce sont des bêtes*. Elle finit aussi par se réfugier dans la dévotion, se consacra à des œuvres de bienfaisance, et écrivit des *Pensées chrétiennes* qui figurent dignement parmi les nombreux ouvrages de piété de ce siècle.

Madame de
Longueville.
1610-1679.

Anne-Geneviève, sœur du grand Condé, avait été entraînée à la méditation par les premiers revers de sa famille ; quoique pleine

de sentiment et de curiosité, elle avait résolu de se faire religieuse; lorsque sa mère voulut la conduire au bal, elle y parut dans tout l'éclat de la beauté et de la parure, mais avec un cilice sur le corps; inutile défense contre des séductions auxquelles elle ne céda que trop! elle devint l'ornement de l'hôtel de Rambouillet, où elle vit les hommes les plus élégants soupirer pour elle, les poètes célébrer ses charmes, les grands seigneurs, les magistrats et les cardinaux même l'entourer d'hommages. Un besoin insatiable d'émotions la fit passer d'amours en amours; mariée au duc de Longueville, elle le quitta, puis courut le rejoindre pour mettre à l'abri non pas sa vertu, mais sa réputation; ce qui ne l'empêcha pas d'être plus fêtée qu'une reine. La maternité même ne put la calmer, et il ne fallut pas moins que toutes les intrigues de la Fronde pour la soustraire à l'ennui. Elle faisait mouvoir à son gré le prince de Conti et le grand Condé, ses frères, et le cardinal de Retz lui-même. Portée aux nues par le peuple, elle dirigea les combattants pendant les barricades et les sièges; elle négocia d'égale à égale avec Anne d'Autriche un traité de paix, par lequel elle fit donner des gouvernements à ses frères et un bal pour elle. Mais la fortune ayant changé soudain, elle fut obligée d'errer inconnue jusqu'à ce qu'elle eût atteint la mer. Elle trouva Turenne, et avec lui son ancienne prospérité; elle décida encore des destinées de la France, et le parlement la déclara innocente, *et non coupable que de lèse-amour.*

Et pourtant, au milieu de ce délire d'ambition et de volupté, les pensées sérieuses de sa jeunesse revenaient à son esprit; elle écrivait à l'abbesse des carmélites : « Mon vœu le plus ardent est « de voir cette guerre terminée, pour me réfugier auprès de « vous et finir ma vie loin du monde; mais je ne puis le faire « avant que la paix soit conclue. Il semble que la vie ne m'ait été « donnée que pour m'en faire sentir le poids et l'amertume. Tout « ce qui m'attache à elle est brisé ou plutôt broyé. Écrivez-moi « souvent, et maintenez-moi dans le dégoût que j'éprouve pour « ce pèlerinage terrestre. »

Cette femme si courtisée, si applaudie, le premier personnage de France, eut le courage, à trente-quatre ans, de quitter la scène du monde; elle revint à son mari, auquel elle pardonna et dont elle fut pardonnée. Lorsqu'il mourut, elle dépensa beaucoup en charités pour réparer les maux qu'on avait éprouvés pendant la Fronde; elle délivra neuf cents prisonniers pour dettes, et mille personnes étaient inscrites sur sa liste d'aumônes; après avoir accepté comme une expiation la déplorable fin de ses enfants,

elle laissa à la postérité un monument d'édification dans ses Lettres et ses Mémoires.

Nous avons vu La Vallière expier dans un cloître le crime d'avoir trop aimé. Madame de Montespan fit construire, pour l'instruction des jeunes filles, une belle maison de filles de Saint-Joseph, où elle se retira après sa disgrâce. Entraînée par une noble émulation, madame de Maintenon fonda la maison de Saint-Cyr pour de jeunes filles nobles et pauvres, comme elle l'avait été elle-même ; après la mort de son royal époux, elle s'y renferma pour le reste de sa vie. A l'approche de Pâques, tout le grand monde était dans l'habitude de se retirer dans un couvent et « de s'y ennuyer pour l'amour de Dieu, » comme le dit madame de Sévigné.

Voilà comment on peut s'expliquer l'intérêt que la société prenait, au milieu de tant de faste et de dissipation ; aux questions de la grâce, au mysticisme de madame Guyon, à l'amour pur de Fénelon ; c'est là encore ce qui fit que les *Provinciales* de Pascal purent devenir le livre à la mode.

Le bon ton cependant, au milieu de tant de raffinement, tolérât certains vices honteux, parce que trop souvent la morale subit complaisamment l'empire de la mode ou l'influence des distinctions sociales. Ce n'était pas un déshonneur de tromper au jeu, passion qui devint dominante après Mazarin ; un noble n'avait pas à rougir de poursuites criminelles pour rapt ou violences. Il était de bon ton d'avoir des dettes, de faire banqueroute à ses créanciers et de frauder la taille. Louis XIV était sans cesse obligé d'accorder des lettres de prorogation, et de payer les dettes de ceux qui s'adressaient à lui (1). Lui-même

(1) Le jeu fournissait aussi occasion à des générosités célèbres. Voiture perd dans une soirée mille quatre cents louis ; comme il lui en manque deux cents pour compléter la somme, il écrit à Costar :

« Je vous prie de m'envoyer au plus tôt deux cents louis, dont j'ai besoin pour compléter les mille quatre cents que j'ai perdus hier soir. Vous savez que je joue sur votre parole comme sur la mienne. Si vous ne les avez pas, cherchez à les emprunter ; si vous ne trouvez pas qui vous les prête, vendez ce que vous aurez ; mais il me les faut absolument. Mon amitié parle aussi impérieusement, parce qu'elle est forte ; la vôtre, faible encore, dirait : Je vous supplie de me prêter deux cents louis, si vous le pouvez sans inconvénient. Pardonnez si je vous traite si librement. »

Costar, autre bel esprit célèbre de ce temps, lui répondait : « Je n'aurais jamais cru jouir de tant de plaisir pour si peu d'argent. Puisque vous jouez sur ma parole, je tiendrai toujours un fonds pour y faire honneur. En outre, je vous affirme qu'un de mes parents a toujours mille louis dont je puis disposer comme s'ils étaient dans notre caisse. Du reste, je ne voudrais pas avec cela

jouait gros jeu, et plus encore son frère et le Dauphin. Lorsque les scrupules se mirent de la partie, les dames, à la fin de la soirée, faisaient don aux joueurs heureux de ce qu'ils leur avaient gagné comme si elles eussent voulu tromper Dieu et leur conscience. Des escrocs et des gens bannis comme faussaires furent introduits dans la Société, où ils recevaient bon accueil, parce qu'ils étaient joueurs et cyniques. D'autres cherchaient à se procurer de l'argent en sollicitant les biens confisqués des hérétiques ou des suicidés, ou par la dénonciation des concussionnaires.

La causerie avec les femmes amena la frivolité ; il ne s'agit plus d'être un galant homme, mais un homme galant. Le spectacle du désordre n'excitait plus dans les âmes honnêtes de haines vigoureuses, mais une certaine indifférence de principes, le doute sur des opinions respectées, la plaisanterie, le cynisme. La vanité faisait succomber plus de femmes que l'entraînement des sens.

La nudité des expressions chez Molière indique des mœurs dissolues ; il traite la galanterie comme un passe-temps irréprochable. L'adultère est excusé, justifié même dans *l'Amphitryon*, et le voile du lit nuptial soulevé. D'un autre côté, par les coups qu'il dirigeait contre les dévots, il favorisait la corruption, puisqu'il désignait comme des hypocrites ceux qui la fuyaient. Selon La Rochefoucauld. « Il est peu de femmes honnêtes qui ne soient lasses de leur métier. » La Bruyère écrivait que « beaucoup de femmes ne sont pas mieux désignées par le nom de leurs maris que par celui de leurs amants, et que les dévots deviendraient athées sous un roi athée. » A la fin du règne de Louis XIV, la corruption avait fait tant de progrès, que l'on était dégoûté des

vous exposer à quelque perte considérable. Un ami me disait hier que son ex-avoir avait été le meilleur ami qu'il ait trouvé au monde ; gardez donc le vôtre. Je vous renvoie votre obligation, m'étonnant que vous en agissiez ainsi avec moi, après ce que je vous ai vu faire l'autre jour avec Balzac. »

Balzac avait envoyé demander à Voiture de lui prêter quatre cents louis. Après les avoir complés au domestique, Voiture écrivit au bas de l'obligation : « Je soussigné reconnais devoir à Balzac huit cents louis, pour le plaisir qu'il m'a fait de m'en demander quatre cents. »

Une autre fois, au siège de Thionville, le marquis Pisani ayant perdu au jeu tout ce qu'il avait sur lui et son bagage, Voiture lui envoya cent pistoles avec ce billet : « M'imaginant que, de même que j'ai joué pour vous à Narbonne, vous avez joué pour moi à Thionville, et avez doublé la mise en mon nom, je vous envoie cent pistoles à compte sur la perte que vous pouvez avoir faite pour moi. »

femmes, et que Bourdaloue devait tonner contre un vice que « la sainte Écriture ne veut pas même nommer, » et dont il résultait des amours semblables dans l'autre sexe.

Ninon.
1616-1706.

A cette époque brillait la fameuse Ninon de Lenclos. Belle de cette beauté qui ne s'efface pas avec les années, instruite et connaissant les meilleurs auteurs, elle dansait comme une Grâce et jouait de la lyre comme une Muse. Habile à saisir le ridicule, d'un caractère facile et égal, elle fit bientôt l'admiration de la ville. Son père, gentilhomme de Touraine, l'éleva dans les principes d'un facile épicurisme, et lui dit sur son lit de mort : « Profitez d'un temps précieux, et ne soyez pas scrupuleuse sur le nombre de vos plaisirs, mais sur leur choix. » De pareils enseignements, alimentés par un tempérament ardent, firent qu'elle considéra l'amour non comme un sentiment, mais comme une sensation qui ne devait laisser ni repentir, ni reconnaissance. Devenue maîtresse de ses actions à quinze ans, elle plaça son bien en viager, pour s'assurer un revenu stable ; elle refusa tout lien de mariage ou de charge de cour, se mit au-dessus de toutes les convenances de son sexe et de l'usage, ne songea qu'aux plaisirs, jouit des adulations de ses mille adorateurs, et récompensa de faveurs faciles ceux qu'elle préférerait, toujours recherchée, jamais avilie.

La rue des Tournelles, où elle habitait, offrait un étrange contraste avec la morale sévère de Port-Royal et le platonisme alambiqué de l'hôtel de Rambouillet. L'épicurisme, ressuscité par Gassendi, y était professé théoriquement et pratiquement. Mobile dans ses amours, Ninon s'abandonnait à ses courtisans avec l'impétuosité d'une passion unique, pour la remplacer bientôt par une autre. Elle écrivait à l'un d'eux : *J'espère t'aimer trois mois ; c'est pour moi l'éternité*. Elle annonçait loyalement à celui qu'un rival supplantait que son règne était fini, règne que personne, du reste, n'estimait de longue durée ; des amants disgraciés elle faisait des amis, et, très-fidèle à ce sentiment plus calme, elle les aidait, les secourait, s'employait à leur faire obtenir des honneurs ou des emplois. Le marquis de La Châtre voulut qu'elle s'engageât par un billet à l'aimer toujours et lui seul ; elle y consentit, et quelques jours après, elle s'écriait dans les bras d'un autre : *O le bon billet qu'a La Châtre !* Lorsqu'elle fut mère, c'est aux dës que ses amants décidèrent d'une paternité qu'elle-même ne pouvait affirmer.

Tandis qu'on distillait à l'hôtel de Rambouillet des phrases musquées, des idées entortillées, des compliments exagérés, tout

était naturel chez Ninon, tout rempli de grâce, sans fard; rien d'académique, point de physionomies contrites; mais on apprit à ne point traiter de crimes de douces erreurs, et à donner le nom de plaisirs aux vices délicats. Elle distinguait les amants en payants, martyrs et favoris; cependant elle acceptait rarement des présents, surtout de ceux à qui elle s'était donnée.

C'était à qui serait admis dans son cercle pour achever son éducation et acquérir le ton de la société élégante. Les mères aspiraient à lui faire agréer leurs fils; les dames les plus difficiles sur la réputation, ces dévotes même qu'elle appelait les *jansénistes de l'amour* se proclamaient ses amies. Madame de Maintenon, qu'elle avait protégée dans son humble fortune, tenta, dans sa prospérité, de l'attirer à la cour. Christine de Suède déclara qu'aucune Française ne lui avait autant plu que l'*illustre* Ninon, et fit tout pour l'emmener avec elle à Rome. Les esprits les plus distingués partageaient entre elle et Louis XIV leurs éloges et leurs encens. Molière la consultait sur ses ouvrages, et empruntait à sa longue expérience des caractères et des scènes. La comtesse d'Olonne, renommée pour sa beauté et le nombre de ses amants, la comtesse de Suze, célèbre pour ses élégies, le poète Waller, mesdames de Mazarin et de Mancini, le spirituel Saint-Evremont, le fin La Rochefoucauld, délaissé par l'ancienne société, comme aussi madame de La Fayette, Gourville et d'autres encore offraient leurs hommages à la « nouvelle Aspasie, Thaïs nouvelle pour les sages faciles de l'Athènes des Gaules. »

Aussi dégagée en fait de religion qu'à l'égard de la morale, ce fut en vain que les jésuites et Port-Royal cherchèrent à l'attirer à eux. Elle se moquait des jansénistes et des molinistes, qui se disputaient son âme comme ses amants son corps; mais elle disait à Saint-Evremont : *Je remercie Dieu tous les soirs pour mon esprit, et je le prie chaque matin de me préserver des imprudences de mon cœur.* Elle continua de vivre ainsi jusqu'à quatre-vingt-dix ans, sans que la vieillesse lui fit perdre les amants. Pour se soustraire aux sollicitations d'un jeune homme qui l'aimait, elle fut obligée de lui déclarer qu'elle était sa mère; il se tua sur son sein.

Ce qui frappe davantage au milieu de cette société raffinée, c'est la mention si fréquente de poisons, d'astrologues, de devins. Henriette d'Angleterre mourut empoisonnée; la mort des deux dauphins, de la duchesse de Bourgogne, de Louvois et de bien d'autres encore fut attribuée au poison.

La Brinvilliers.

La marquise de Brinvilliers avait pour amant le jeune Sainte-Croix, qui, à la sollicitation de son mari, fut mis à la Bastille; là il fit connaissance avec un certain Exili, Italien, qui, disait-on, avait fait périr à Rome cent cinquante personnes sous le pontificat d'Innocent X. Sainte-Croix apprit de lui l'art de composer les poisons, et, lorsqu'il eut recouvré la liberté, il l'enseigna à sa maîtresse, qui résolut de faire périr toute sa famille pour épouser son galant. Après avoir fait ses expériences sur les malades de l'hôpital, à qui elle apportait des biscuits, elle donna la mort en peu d'années à deux frères, à une sœur et à son père; elle ne put faire périr son mari, à qui Sainte-Croix, résolu de ne pas épouser cette femme perverse, administrait des antidotes. Les Mémoires du temps ajoutent qu'ayant entendu parler d'une jeune personne enfermée par force dans un monastère, elle lui promit de venir à son aide, et que bientôt ses parents cessèrent de vivre. Sainte-Croix périt victime des émanations des poisons qu'il distillait; on trouva chez lui une cassette avec le nom de la Brinvilliers, remplie de substances vénéneuses et de lettres, dont une renfermait une confession générale de sa vie; elle fut en conséquence décapitée et brûlée. Un valet de Sainte-Croix, soupçonné de complicité, subit le supplice de la roue (1).

Les empoisonnements ne cessèrent pas; les révélations faites par la marquise au moment de sa mort faisaient attribuer à des maléfices toutes les morts subites, toutes les maladies bizarres. La dénomination plaisante de *poudre de succession* répandait un secret effroi, et la clameur populaire déterminait le gouvernement à instituer une chambre ardente pour connaître de ce genre de crimes. La principale accusée fut la Voisin, sage-femme, qui se livrait au charlatanisme et faisait le métier d'entremetteuse, ce qui lui avait permis d'établir une riche maison. Arrêtée comme empoisonneuse avec plusieurs de ses complices, elle désigna, dans le but peut-être de se sauver, parmi ses pratiques habituelles des personnes du premier rang, telles que la duchesse de Bouillon, le maréchal de Luxembourg, la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène de Savoie; appliquée à la torture et confrontée avec ceux qu'elle accusait, elle conserva jusqu'au dernier moment une intrépidité lubrique. On l'envoya au bûcher (2). Un de ses frères, la Vigoureux, et un prêtre nommé

(1) Voy. les *Lettres de madame de Sévigné* et les *Causes célèbres*. La Brinvilliers fut défendue par Nivelles, avocat au parlement.

(2) « On affirme que le confesseur de la Voisin dit qu'elle a prononcé *Jésus*

Le Sage furent condamnés comme ses complices à diverses peines; peut-être leur crime se réduisait-il à la vieille manie de chercher la poudre de projection pour faire de l'or.

Les vengeances sont un autre caractère de cette époque, non pas ces vengeances exécutées dans le premier transport de la colère, mais par devoir, d'après des règles prescrites par ce qu'on appelait le *point d'honneur*, et auxquelles prenaient part la parenté, toute la classe, quelquefois même un pays entier. Le gentilhomme devait l'accomplir à l'aide de son épée, ce qui fit naître alors une science particulière, la science chevaleresque; les préceptes et les maîtres d'escrime les plus renommés vinrent de l'Italie, qui malheureusement peut se vanter d'avoir produit plus de cinquante écrivains sur cette matière, légistes pour la plupart, qui y appliquaient les règles de la jurisprudence. Leurs livres traitent des moyens de chercher une querelle, de la changer, de l'aggraver, de l'établir, d'y renoncer; ils indiquent les exceptions dilatoires et péremptoires, celui qui doit être proclamé vainqueur dans le cas où les deux adversaires succombent, quel mouvement est honteux, quel morceau des armes est plus déshonorant à perdre. Ils ne donnent pas moins de cinquante formules de clauses différentes à insérer dans les cartels; ils disent ensuite comment il faut les décliner, les refuser, les rejeter; s'il convient de les accepter de personnes non nobles, ou seulement de ses égaux; à qui appartient le choix des armes et la désignation du lieu, du provocateur ou du provoqué; quelles sont les armes chevaleresques.

Point d'honneur.

Puis viennent des définitions subtiles de l'honneur et de ses espèces, s'il est dans l'honorant ou dans l'honoré; ainsi pour l'injure considérée dans la qualité, la quantité, la relation, l'action, la passion, la situation, le lieu, le geste, le mouvement et la fortune; ce qui fait que l'on distingue les injures en tournées, retournées, compensées, redoublées, propulsées, répétées, ripostées, nécessitées, volontaires, volontaires-nécessitées ou mixtes.

Après vient la doctrine de la *charge*, c'est-à-dire de l'obligation de se fâcher, de rebuter, de repousser, de prouver, de reprover; on définit ensuite l'inimitié et le ressentiment, la vengeance, la décharge, la provocation, le châtimement, la vengeance transversale, l'avantage, la supercherie, l'assassinat, la voie indirecte, le

Marie au milieu du feu. C'est peut-être une sainte. » Madame DE SÉVIGNÉ. — La Brinvilliers fut aussi réputée sainte par le peuple.

mauvais moyen, la trahison, la perfidie ; quand il convient de prendre fait et cause pour d'autres ; si une injure demeure effacée par une autre égale. Le *Miroir d'honneur* énumère une longue série de présomptions, « passant sous silence les cent et les mille que l'on pourrait ajouter. »

Or, on peut juger combien ces casuistes du duel doivent s'occuper du *démenti*, véritable point cardinal d'une pareille étude. Il est affirmatif, négatif, général, particulier, conditionnel, absolu, privatif, positif, niant, *instantané*, *illimité*, certain, sot, singulier ; général pour la personne, général pour l'injure, général pour l'une et pour l'autre ; sur la volonté, sur l'affirmation, sur la négation ; valide, insignifiant, couronné, injurieux, suppositif, circonscrit, couvert, vain, nul, scandaleux, vrai, donné avec vérité, faux, donné fausement ; suivent les démentis légitimes, impertinents, ridicules, désordonnés, généraux sur chose particulière, et particuliers sur chose générale. Les importants avaient ensuite à distinguer les démentis valides de ceux qui ne l'étaient pas, l'acteur démenti injuriant de l'accusé menteur injurié ; l'acteur provoquant de l'acteur provoqué. Puis ils discutaient sur la preuve, sur le soutien, comme aussi du demandeur qui se feint accusé, du demandeur interprétatif opposant les exceptions de compensation, du demandeur qui joue le rôle d'accusé provoqué pour la forme de ses paroles.

Si l'on parvenait à concilier les différends, c'étaient de nouveaux débats sur la satisfaction et sur la paix, générale ou particulière, externe ou interne, naturelle, civile, publique ; domestique ; et sur les différences entre paix, réconciliation et replâtrage ; entre satisfaction et restitution, peine et châtement, confession, repentir et humiliation, pardon et miséricorde ; enfin sur les manières de se rétracter.

Telle était la science sur laquelle exerçaient leur esprit les Italiens contemporains de Galilée, de Torricelli et de Bacon (1).

(1) Voilà comment s'immortalisèrent Paris del Pozzo, Muzio, Jean de Legnano, Lancelotto Corrado, Giulio Ferretti, Attendolo, Possevino, Camille Baldi, Belisario Acquaviva, Antoine Bernardi de la Mirandola, le Milanais Biringo, Parisio, Iacopo Castiglio, Pigna, Albergati, Gessi, Ansidei, Fansto, Romei, Orlando Pascetti, Tonnina et le dialogue de Marco Mantica, jurisconsulte, où l'on décide plus de cent questions. Nous citerons encore les *Cinquanta casi d'Olevano*, le *Specchio d'onore*, la *Pace in prigione*, la *Mentita in giudizio*, les *Conclusioni del duello e della pace evangelisti dell'umana reputazione*, le cui parole servono ad empire di tanti dogmi di fede e d'onore i margini delle cavaliere scritture. Parmi les Français, le *Discours du point d'hon-*

Les auteurs ne s'appuyaient pas seulement sur Aristote et les jurisconsultes romains, mais encore sur les saints Pères et sur cet évangile où il est dit : « Si quelqu'un vous donne un soufflet sur la joue gauche, tendez-lui la joue droite. » Possevino composa même un *oremus* dont l'effet est de faire *acquérir de très-grandes forces* à celui qui le récitera avant d'en venir au combat, et dans lequel le duelliste promet à Dieu que, s'il lui arrive de tuer son adversaire, *il en aura beaucoup de regret.*

Les autres nations prirent ce goût de bonne heure, mais surtout la France depuis que les rois avaient défendu le duel. Nous avons déjà vu un défi entre les deux plus grands souverains du seizième siècle, Charles-Quint et François I^{er}; ce dernier soutenait qu'un bâtard seul pouvait endurer un démenti sans en tirer vengeance. Henri II présida avec toute sa cour, le connétable, l'amiral et les maréchaux de France, au duel où M. de La Châtaigneraie fut tué par Jarnac, qui, levant au ciel ses mains teintes du sang de son parent, s'écria : *Louange, ô Seigneur, non à ma valeur, mais à ton saint nom !* Henri jura ne plus autoriser les duels, et pourtant la fureur en devint telle alors, qu'ils coûtèrent à la noblesse plus de sang que les guerres nationales. Charles IX s'efforça de les arrêter en instituant une cour d'honneur pour juger des offenses qui blessaient la délicatesse de ses lois. Henri IV déploya aussi de la fermeté dans le même but, et menaça les duellistes de la peine de mort. Il fallut pourtant accorder sous son règne quatorze mille lettres de grâce pour ce délit, bien qu'il ne fût permis de porter des armes qu'à un petit nombre de gentilshommes; mais le roi lui-même aurait regardé comme indigne celui qui ne se serait pas vengé d'une injure, et il nommait gouverneur de la Provence un Guise qui avait tué, deux jours auparavant, le comte de Saint-Pol au milieu de la ville de Reims. Montaigne disait : *Mettez deux François dans les déserts de Libye, et ils ne resteront pas un mois sans se battre.* L'évêque de Rodez dit, dans la *Vie de Henri IV*, que la noblesse perdait en temps de paix et de sa propre main, plus de sang que dans les batailles; Chevalier ajoute que, dans une seule province et dans l'espace de sept mois, cent vingt gentilshommes périrent le fer à la main. Brantôme fait l'éloge d'un noble Franc-Comtois qui frappa son ennemi en duel sous le portail d'une église, et de deux autres gentilshommes qui se

neur, touchant les moyens de le bien connoître et pratiquer; par RIVAUT, sieur de Florence, était déjà en grande vogue.

battirent dans l'église même pour décider lequel des deux serait encensé le premier. Il se délecte à raconter ces fréquents, ces « beaux coups frappés par le seul plaisir de jouer des mains. » Il porte aux nues un Napolitain qui tua trois adversaires dans une matinée, et les abandonna « à la garde de Dieu pour être enterrés. » Les dames courtoisaient à l'envi les duellistes les plus vaillants, et dont la main était la plus meurtrière.

L'usage des duels se propagea pendant la Fronde, époque où le cardinal de Retz en donnait de si fréquents exemples. Ce fut bien pire encore lorsqu'on regarda comme une obligation de se battre non-seulement pour ceux qui avaient été provoqués, mais encore pour les seconds, les troisièmes et même les quatrièmes témoins, qui parfois ne se connaissaient pas même entre eux.

En 1604, cent-vingt gentilshommes furent tués dans la seule marche du Limousin. On lit dans un journal du 6 août 1604 : *Nous avons eu à Paris, la semaine passée, quatre assassinats et trois duels; mais on n'y a pas pris garde.* On croit que quatre mille nobles succombèrent dans les huit années de la minorité de Louis XIV. C'était une protestation politique en faveur de l'indépendance nobiliaire ravie, et pour caractériser la distinction qui séparait la noblesse de la plèbe.

On vante le courage et l'honneur de ces temps de chevalerie renouvelée du moyen âge; quant au premier, lorsqu'il n'est qu'affaire de mode, nous ne l'estimons pas, et nous l'abhorrons quand il n'est pas employé au bien; pour le second, les préceptes en étaient tracés avec rigueur, mais on les violait sans honte. Brantôme n'a point de paroles de blâme pour d'Entragues, qui frappa Quélus d'une dague qu'il tenait cachée. Un Malcolm, après avoir tué son adversaire, vint en aide à un second. Le maréchal de Saint-André, désarmé par un ancien officier, l'assassina avec l'épée qu'il venait de lui rendre généreusement. Brantôme nous donne comme *parangon de la France* le fils du chancelier Duprat, grand bretteur dès sa première jeunesse. Dans un repas, il assassina le Faron de Soupez, qui lui avait jeté un chandelier à la tête, et s'enfuit déguisé en femme; il tua le grand maître des écuries de Charles IX, qui avait assassiné un de ses frères âgé de quinze ans. Il en vengea un autre, tué par un de ses parents, en assassinant le meurtrier avec l'aide de deux spadassins. Il se dérobait toujours à la justice et toujours il obtenait son pardon. Comme un brave officier s'opposait à sa grâce, il entra chez lui avec une bande de sicaires et l'égorgea, « acte tenu généralement comme de très-grande audace. » Il avait encore obtenu

sa grâce, lorsque le frère d'une de ses victimes le défla, et, « s'étant mis par-dessous une cuirasse couleur de chair, » il le tua. Ainsi finit le parangon de France, dont la gloire s'était répandue en Pologne, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, si bien qu'il ne venait pas à la cour un étranger qui ne voulût le voir. Ses ennemis prétendaient qu'il ne tuait pas loyalement; l'opinion des grands maîtres et surtout des Italiens, qui sont les meilleurs casuistes du monde en fait de vengeance, est qu'il est permis d'opposer stratagème à stratagème sans blesser l'honneur (1).

Il n'est pas besoin de répéter que l'Eglise s'opposa continuellement aux duels. L'Eglise d'Espagne se vit obligée de rappeler un ancien canon qui défendait de défier les évêques et les chanoines; le concile de Trente excommunia les empereurs, rois, princes, marquis, comtes et autres seigneurs qui accorderaient le champ pour le combat entre chrétiens; il voulait que les combattants et leurs parrains restassent infâmes et privés de la sépulture sacrée.

Pour seconder ses efforts, les princes multiplièrent les défenses; Charles-Quint les étendit à tous ses domaines. Le duel entraînait en Portugal la confiscation et la déportation en Afrique, la peine de mort en Suède. Les édits se multiplièrent en France, et les légistes, charmés d'une loi qui traînait à leurs pieds les nobles batailleurs, ajoutaient à la rigueur avec une vanité cruelle. Mais nous avons vu qu'ils furent inefficaces; Richelieu lui-même, qui frappa les têtes les plus illustres, ne put réprimer cette folie.

Louis XIV, en 1679, décréta la peine de mort, la confiscation et la perte de tous honneurs contre ceux qui se battraient en duel, et donna sa parole de roi qu'il ne ferait point grâce aux coupables; cela en diminua le nombre, mais ne les supprima point. Lui-même, rigoureux dans les lois qu'il promulguait, s'adoucisait dans leur exécution, et si un officier ne se tirait pas d'une dispute *avec honneur*, il approuvait qu'on l'éloignât du régiment. Les duels se multiplièrent sous ses faibles successeurs, et l'on en vit même entre femmes. La cantatrice Mausson, entre autres, devint célèbre pour avoir tué trois hommes en duel; elle s'enfuit à Bruxelles, et devint la maîtresse de l'électeur de Bavière.

De meilleurs résultats furent obtenus par les lois préventives,

(1) Voy. un article sur le duel dans la *Revue d'Édimbourg*, 1842.

et le rétablissement de la cour d'honneur qui, composée des grands dignitaires de la couronne, devait décider de tous les cas d'honneur, ménager les réconciliations, imposer des réparations, faire arrêter ceux qui avaient donné des démentis, ou commis quelque autre de ces insultes qu'on lavait avec le sang. Vincent de Paul insista auprès du saint-siège pour obtenir un décret contre le duel. Le marquis de Fénelon, duelliste fameux, se fit le chef d'une société de gentilshommes engagés par serment à ne jamais envoyer ni accepter aucun cartel.

Les rois d'Angleterre cherchèrent aussi à réprimer cet abus, surtout Elisabeth, mais avec peu de fruit. Le chancelier Bacon fit procéder rigoureusement contre les délinquants par la chambre étoilée, qui condamnait, non pas au gibet comme en France, mais à la prison et à de fortes amendes. Cromwell punit de six mois d'emprisonnement celui qui envoyait un déli, et fit poursuivre comme homicide volontaire le meurtrier qui en était la suite. Les duels se ravivèrent sous la restauration, et l'on envoyait des cartels jusqu'au grand chancelier sur des questions de tarif ou de législation; les médecins se battaient pour leurs consultations; on se battait dans les cafés, sur les places, dans les théâtres.

L'abus du duel s'est prolongé jusqu'à nos jours; les moralistes et les législateurs discutent encore sur les moyens de détruire cette plaie sociale, et de conserver cette délicatesse d'honneur qui est le caractère de la civilisation moderne.

Au temps de Louis XIV, la chevalerie n'était donc plus la défense du faible par le fort, mais l'art d'éluder les lois et d'opprimer celui qui ne savait pas se défendre; si le point d'honneur profitait aux vertus qui le concernaient, il faisait oublier les autres, parce qu'il supprimait, dans l'accomplissement des devoirs, cette humilité qui seule en est la force et la consécration. Tenir ses affaires en ordre, améliorer ses biens, user d'économie, tout cela paraissait ignoble; au contraire, ne pas payer ses dettes, se ruiner, soi et ses créanciers, ne nuisait nullement à la réputation de galant homme. L'idée du devoir manquait à cet honneur absurde. Le bon ton imposait la compassion pour des maux imaginaires ou légers, et l'insouciance pour les maux graves et réels. On tirait vanité de beaux vêtements, on se faisait gloire de riens; l'observation de certaines formes, de certaines superstitions donnait le droit de blesser la morale, la législation, la religion, le sens commun.

Ceux-là, au contraire, qui n'appartenaient pas à la classe privilégiée étaient tenus de respecter la morale. Des lois sévè-

res punissaient l'adultère de bas étage, tandis qu'il était souffert, loué même chez la femme de haut rang. Le roturier et l'homme de robe pouvaient, sans se dégrader, supporter une insulte qui avilissait le gentilhomme ou le militaire, et refuser le duel que ceux-ci demandaient. Deux opinions différentes dominaient donc dans cette société, où la noblesse conservait le principe germanique, dont les autres classes s'étaient débarrassées.

Or, nous n'avons parlé jusqu'ici que des rangs supérieurs, les seuls que dépeignent les écrits du temps, où il n'est question que de la cour ou de la magistrature. La force du tiers état ne fut pas connue de Louis XIV, qui, au lieu d'en diriger l'activité, voulut la réprimer, l'insulter même, et qui remit en vigueur des ordonnances décrépites, aux termes desquelles il n'était permis qu'aux gentilshommes de porter des épaulettes. C'est ainsi qu'il fomenta ces haines populaires qui, sous ses successeurs, devaient éclater dans la négation du passé et déclarer toute autorité un fléau, tout ordre une tyrannie, toute subordination un avilissement.

CHAPITRE VIII.

ÉLOQUENCE ET POLITIQUE SACRÉE. — BOSSUET ET FÉNELON. — LE QUIÉTISME.

La majestueuse unité du siècle de Louis XIV, l'ardeur dévote des âmes, l'importance que les questions religieuses acquéraient au milieu des distractions sociales et politiques, expliquent la grandeur à laquelle s'éleva l'éloquence de la chaire. Du moment où elle n'embrassa plus tous les intérêts de la société, comme au moyen âge, mais se restreignit au dogme et à la morale, ses formes, de variées, libres et naturelles qu'elles étaient, se rattachèrent à des règles scolastiques. Il s'y joignit un déluge de citations sacrées et profanes, de lieux communs théologiques, qui étouffa l'éloquence sous l'érudition et la prétention. Vint ensuite le mauvais goût des premières années du dix-septième siècle, et les chaires retentirent de ridicules métaphores et d'afféteries dégoûtantes. Le P. André Valladier, dont le renom fut tel qu'on le choisit pour prêcher à la cour et faire l'oraison funèbre de Henri IV, est tout ce qu'il y a de plus emphatique et de plus extravagant. Il s'exprimait ainsi dans son sermon pour le premier dimanche de carême : « Glorieux et glorieuses, venez ici ; il faut

« que je vous mettre des cendres sur la tête. Mesdemoiselles, que
 « faites-vous autre chose, avec cet appareil vénérien de vanité,
 « qu'une protestation de votre vanité et de votre vileté devant
 « Dieu, vous qui chargez et adultérez votre poil de cendre et de
 « poussière, enduisez votre visage de céruse et de fange, et revêtez
 « votre corps de soie, qui est l'excrément de vers sortis d'un
 « grain qui n'est rien que poussière?... Voulez-vous voir que tout
 « votre fait n'est qu'orgueil, ambition, superbe, hypocrisie, c'est-
 « à-dire cendre et poussière? Voulez-vous que je croie à votre
 « poil cendré? Hypocrisie, mensonge détestable! Ce n'est qu'iris
 « de Florence, poudre de Chypre, etc. Vous-voulez me faire
 « croire que cette couleur soit la vôtre? Hypocrisie, mensonge!
 « Ce n'est qu'enduit, carmin, céruse. Vous voulez paraître gran-
 « des, et vous mentez. Vous êtes naines, et c'est le talon de vos
 « patins qui vous hausse. Hypocrisie et mensonge insupportable!
 « etc. » Le recueil de ces sermons (1682), in-8°, est dédié à la
 reine Marie de Médicis par une lettre prolixe, dans laquelle il
 décrit sur un ton biblique, et de la manière la moins décente, ses
 beautés patentes et cachées (1).

On ne trouve pas moins de bouffonnerie chez le P. Besse, du
 Limousin, prédicateur de Louis XIII, et dans les cinquante-deux
 sermons sur l'Enfant prodigue, par le P. Bosquier de Mons (2).
 Le *Petit P. André* se rendit célèbre parmi les prédicateurs à
 quolibets et à jeux de mots. Expliquant un jour la parabole de
 celui qui va voir une vigne après l'avoir achetée : *Tu es un sot*,

(1) Voy. PEIGNOT, *Prédicatoriana*; Dijon, 1841, 137. Il ne paraît pas que
 les prédicateurs grotesques, dont nous avons parlé t. XII, fissent usage dans
 leurs sermons du français macaronique, rapporté par Henri Estienne dans
 l'*Apologie d'Hérodote*, mais du français du temps, entrelardé de textes latins.
 Voy. GERUZEZ, *Hist. de l'éloquence politique et religieuse en France*; 1837.

(2) *Académie des pécheurs, bastie sur la parabole du Prodiges évan-
 gélic*. Il publia le *Petit rasoir des ornements mondains*, le *Fouet de l'Aca-
 démie des pécheurs*, etc.

Jean-Pierre Camus, évêque de Belley en 1609, disait en prêchant : *Je donne-
 rois cent saints nouveaux pour un vieux saint. — Après leur mort, les
 papes deviennent des papillons, les sires des cirons, et les rois des roite-
 lets*, etc. — Dans la préface de la *Dominicale*, il écrivait : *La plume des écri-
 vains est volontiers portée par l'aure de la publique faveur, comme sur
 l'aile d'un animal Favonius. C'est ici du biscuit sec, succulent, serré,
 mais substantieux; peu de chair de discours, mais prou de nerfs, de car-
 tilage et de moelle de concepte. Vous trouverez en ce petit volume des eaux
 alambiquées et éteintes par l'empreinte d'un parler concis*, etc. *Navire
 des mirmécides, qui fait voir toutes les pièces d'un grand vaisseau sous
 l'aile d'une mouche*.

disait-il, *tu devais y aller avant de l'acheter*. Il recommanda une autre fois à la charité des fidèles une jeune fille qui *n'avait pas assez d'argent pour faire vœu de pauvreté*, c'est-à-dire pour prendre voile. Il admirait moins le miracle du Christ que celui de saint François, qui, avec une aune de toile (le bissac), nourrissait chaque jour tant de religieux.

Lorsque mourut Louis le Juste, celui qui prononçait son oraison funèbre s'écriait : « Abstinence réelle des plaisirs, soleil naissant « dans les abîmes, plénitude dans le vide, manne dans les déserts ; « toison aride, où tout est mouillé ; toison mouillée, où tout est « sec ; corps desséché, où les plaisirs peuvent le submerger ; « corps abreuvé de jouissances, où l'austérité le dessèche, etc. » Un autre prédicateur entreprit de démontrer que saint Pierre fut pierre à bâtir, pierre à fusil et pierre caustique (1). L'oraison funèbre du brave Crillon, prononcée à Avignon par le P. Béning, jésuite, est des plus burlesques (2). Il entreprend de démontrer, avec un déluge de métaphores tirées la plupart du bouclier, la hauteur, la profondeur, la largeur et la longueur de la magnanimité de son héros. » Adieu, s'écrie-t-il, adieu, Crillon ! adieu, capitaine des merveilles ! adieu, merveille des capitaines ; adieu, « mon brave ! adieu, brave Crillon ! adieu, brave des braves !... « A quoi est réduit ce grand héros ! Cette hauteur de courage, « combien elle est abaissée ! Cette longueur, combien elle est « raccourcie ! Combien cette largeur est rétrécie ! Combien aplanie « cette profondeur ! »

Nous n'aurons que trop souvent l'occasion, en parlant de l'Italie, de déplorer ce goût du grotesque ; mais il est bon de répéter que les Français prirent les devants, et nous remarquerons qu'un de leurs livres les plus estimables (et la critique doit s'exercer de préférence sur ces livres), la *Philothée*, entasse les historiettes, les exemples, les allusions. Le saint auteur commence par la bouquetière Glycère, qui savait changer la disposition des fleurs et leur assortiment au point d'étonner Parrhasius lui-même ; puis vient la graine de *palma Christi*, dont n'ose goûter aucun animal ; les coquilles à perles, qui vivent dans la

(1) Parmi les livres des jésuites tournés en ridicule dans les *Provinciales*, on trouve : *Fusil de pénitence, pour battre le caillou de l'homme*. — *Petit pistolet de poche, pour tirer aux hérétiques*. — *La douce moelle et la sauce friande des os savoureux de l'Avent*.

(2) Elle est imprimée sous ce titre : *Bouclier d'honneur, où sont représentés les beaux faits de très-gracieux, etc...*, appendu à son tombeau, pour l'immortelle mémoire de sa magnanimité, par un père de la compagnie de Jésus, etc. Voy. PEIGNOT, p. 237.

mer sans recevoir une goutte d'eau ; les îles Chélidoïnes, où se trouvent des sources d'eau douce au milieu des flots salés ; les piraustes, qui volent à travers les flammes sans se brûler les ailes ; le cinnamome de l'Arabie Heureuse, qui rend odorant celui qui le porte ; la tigresse, qui, rencontrant un de ses petits laissés sur la route par les chasseurs pour la retarder, l'emporte, quelque gros qu'il soit ; Apelle, qui s'éprend de Campaspe en faisant son portrait par l'ordre d'Alexandre ; Rébecca, qui, en abreuvant les chameaux d'Isaac, mérite d'être choisie pour sa femme, et reçoit des bracelets et des pendants d'oreilles, comme le saint écrivain espère que Dieu lui mettra dans les oreilles de l'âme les paroles dorées de son saint amour, et dans ses bras la force de les exécuter.

On ne doit donner que plus d'éloges à ceux qui s'affranchirent du mauvais goût du siècle et révélèrent le secret de la véritable grandeur, qui consiste dans l'alliance d'un style simple et de sentiments vrais. Les orateurs profanes n'avaient aucune occasion de déployer leurs sentiments personnels ; ils ne devaient s'exprimer que d'après les idées que leur commandait leur position. Le prêtre, qui, seul en dehors des frivoles exigences de la société, fait entendre les paroles divines, peut atteindre la véritable éloquence, l'éloquence qui s'élance du fond du cœur en parlant de la mort, de la vertu ou de l'éternité.

Au siècle de Louis XIV, la religion, outre la conviction, avait autorité de loi, dominait dans les affaires et contribuait aussi à la grande unité ; elle était même devenue de mode, à tel point que, dans les cercles élégants, on lisait et discutait les controverses. Il fallait donc que la parole même du prédicateur fût éloquente, embellie par les artifices qui pouvaient faire pardonner la vérité aux oreilles des princes, alors que la chaire était l'unique tribune ouverte à un langage libre. Bien que la flatterie n'en fût pas exclue, elle interprétait la dignité humaine, avait des reproches pour les dominateurs, des consolations pour les opprimés, des avertissements pour tous.

Dubois, traducteur énervé de Cicéron et de saint Augustin, avait écrit contre l'éloquence sacrée ; il fut réfuté par Arnauld, qui publia les *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*. Mais la pratique vint démontrer mieux encore que l'on peut associer les droits du vrai et du bien, s'ériger en roi de la pensée à côté des rois de la terre, et maîtriser l'opinion autant et plus qu'eux. Les orateurs sacrés n'eurent chez aucun peuple autant d'influence qu'en France, parce que nulle part ils ne furent plus nationaux. Il

serait à désirer que ces hommes illustres eussent renoncé à la mauvaise habitude de prêcher sur un texte ; or, pour les sermons comme pour les médailles, c'était un grand mérite d'en trouver un qui offrit une heureuse allusion (1). Ils n'osèrent pas non plus s'affranchir des divisions scolastiques, nécessaires peut-être à un peuple habitué à discuter sur les doctrines, dont il aime voir le fond : mais ils purent associer la puissance de la vérité à l'élegante clarté et à la majesté du style ; fondre de telle sorte les passages de l'Écriture qu'ils paraissaient sortir du cœur plutôt que de la mémoire ; empêcher la méthode de dégénérer en synétrie rigoureuse ; se maintenir majestueusement à la hauteur du dogme ; saisir les passions dans les détours les plus profonds du cœur, et les offrir nues à l'auditoire effrayé ; exciter dans les âmes des émotions tendres, et trouver enfin ces accents pathétiques et élevés qui ont placé l'éloquence française au-dessus de toutes celles des nations modernes.

Mascaron (1634-1707) tenait encore de la vieille école, et chez lui les métaphores ambitieuses étaient à peine rachetées par de solides beautés. La pureté et la correction apparaissent déjà chez Fléchier (1632-1710), l'Isocrate de la chaire, comme Bossuet en est le Démosthène. Homme calme dans sa foi, ni persécuteur ni fanatique, il observe avec une légère ironie, et compatit à l'erreur. Il ne s'élève pas d'un vol hardi à la hauteur majestueuse de l'évêque de Meaux, ni à la religieuse solennité avec laquelle celui-ci grandit les rois et les héros, pour opposer soudain à ce rang suprême le néant des grandeurs humaines ; il cache plutôt avec art le sublime sous l'élégance, soumet l'élévation au niveau commun, cherche l'harmonie de la période et le parallélisme des phrases ; mais il renferme de grands sens dans les phrases détachées, et sait rendre claires les pensées profondes autant que les pensées superficielles.

Cheminais (1652-1689) fut comparé à Racine pour la douceur ; le P. Bourdaloue, jésuite, à Corneille. De mœurs simples comme la vérité, exemplaires comme la vertu, il est le seul homme de mérite qui n'ait point eu d'ennemis ni de détracteurs ; un de ses contemporains put même dire que sa conduite était la meilleure réponse aux *Provinciales*. Il prêchait aux pauvres comme au roi. A peine descendu de la chaire, où une cour fastueuse ve-

Bourdaloue.
1682-1704.

(1) Le texte de Jérémie dont le P. La Rue fit précéder l'oraison funèbre du duc de Bourgogne passa pour une merveille ; un murmure d'approbation s'éleva quand Bossuet prononça, devant la régente, le *Depositum custodi*.

nait l'entendre par mode, par ton, comme bon diseur, et non comme saint, il courait au lit d'un mendiant moribond; sincère avec les grands, compatissant envers les petits, il sacrifia moins qu'un autre à de timides convenances. Au lieu de s'abandonner à l'imagination, il suit la voie didactique; monotone par moment et symétrique, il est rarement éloquent; mais jamais il n'est faible. Il a recours aux raisonnements qui peuvent convaincre, et vise toujours à quelque devoir; de là vient qu'il offre un cours complet de morale et de dogme, quoiqu'il se conforme au temps en voulant argumenter parfois sur le dogme, à la manière des cartésiens. Peu soigneux de son langage, il ne recherche pas, comme Fléchier, les expressions ambitieuses, ni les couleurs de la poésie comme Bossuet; mais il est ferme, sévère; ses phrases sont coupées et pressantes; clair, solide dans la discussion, il unit la simplicité de l'expression chrétienne à la sublimité de la pensée, qu'il sait mettre à la portée de l'intelligence populaire, la véhémence à l'onction, la liberté à la précision, un grand zèle à une grande lumière. Si, comme on aurait pu le désirer en présence des puissants dépravés, il ne tonne pas sur le front des rois (1), il ne fait pas cependant d'exceptions à la loi chrétienne. Il enchaîne lentement, mais irrésistiblement, par une force cachée, et frappe quelquefois de ces coups qui font plier les esprits audacieux et hautains.

Massillon.
1668-1742.

Chez Massillon, les chastes ornements de l'expression dissimulent ce qui manque souvent de grandeur à ses plans. Venu à une époque où l'atmosphère de grandeur qui entourait Louis XIV s'était quelque peu dissipée, il ne prétend pas, comme Bossuet, soumettre à un même joug toutes les opinions et toutes les volontés des hommes, comptés eux-mêmes pour rien. *Dieu seul est grand!* s'écriait-il sur la tombe du monarque qui avait ébloui les regards du siècle; s'il exhorte les sujets à l'obéissance, il rappelle au prince qu'il doit la mériter en respectant les droits de la nation. Au lieu de foudroyer par son éloquence, il persuade graduellement, pénètre et remplit les cœurs peu à peu; il emploie un langage fleuri et clair, mais plus timide, tel que la France l'avait adopté. En prêchant l'a-

(1) Les grands prédicateurs, considérés en rapport avec leur temps, sont remplis d'allusions qui peuvent encore paraître magnanimes pour l'époque. Ainsi Bourdaloue disait: « Combien de grands seront condamnés précisément pour les choses qui leur attirèrent l'admiration ou les applaudissements des peuples! Ils étaient loués pour leurs entreprises, et leurs entreprises étaient souvent des injustices énormes; ils se rendaient célèbres par leurs conquêtes, et leurs conquêtes n'étaient souvent que des brigandages publics. » Ces paroles (*sur l'état du péché*), protégées de l'autorité de saint Augustin, devaient produire une grande impression devant les courtisans du grand roi.

vent en 1699, il étalait dans leur nudité des vérités sévères ; au sermon sur le petit nombre des élus, l'auditoire se leva épouvanté. Dans son *Petit Carême* de 1717, il adoucit sa parole pour l'adapter aux susceptibilités de cour, met la morale à la place du dogme, et gémit au lieu de menacer ; mais aux images de la domination absolue des rois qu'employait Bossuet, il substitue celles de leurs devoirs comme pères.

Le P. de La Rue reste inférieur aux orateurs précédents dans ses *Discours moraux* ; mais il a dans ses *Éloges funèbres* des inspirations très-heureuses et des mouvements pathétiques. Seulement, il se complait trop aux formes hyperboliques et alambiquées. Un courtisan lui disait : *Mon père, tant que vous nous présenterez la raison, nous vous écouterons volontiers ; mais n'affectez pas l'esprit ; plusieurs d'entre nous pourraient en mettre plus dans une strophe que beaucoup de prédicateurs dans un carême entier.* On le mettait au-dessus de tous pour sa belle déclamation, et pourtant il aurait voulu, comme Massillon, qu'on lût les sermons pour ne pas perdre de temps à les apprendre par cœur.

L'Italie ne peut opposer à de si beaux noms que celui de Segneri, et encore ne gagne-t-il pas à la comparaison. Chez les protestants, l'homme, accablé sous la rigueur de la prédestination, perd sous le rapport de l'amour, de la volonté et de l'action : il ne peut donc se livrer à l'éloquence ; la parole est froide, compassée, et vous excite tout au plus à la haine et à la colère, comme dans Saurin, qui manque d'onction ; ou bien il faut chercher l'éloquence dans un jargon vide, affecté et pleureur.

Les Anglais louent chez Barrow la vigueur de l'esprit, la largeur, une faconde sans déclamation, une droite morale. Ses huit sermons sur la manière de gouverner sa langue, entièrement philosophiques, tendent à l'arminianisme et s'appuient sur des motifs rationnels, mondains même. Les qualités de l'orateur populaire valurent de la réputation à South ; il a du nerf dans les idées, du piquant dans certaines formes de raisonnement, et du naturel dans les phrases, où il emploie des expressions familières qui plus tard devinrent triviales. Tillotson, plus lu que South, est cependant verbeux et énervé ; il se jette dans des controverses interminables contre les catholiques et les calvinistes, et pose les lois de la religion naturelle non-seulement pour base de la révélation, mais comme coïncidant en étendue avec le christianisme. Il scandalisa les rigoristes de son pays, en recommandant les bonnes œuvres plus que les bonnes opinions.

La Rue.
1645-1728.

1677-1750.

1630-94.

Bossuet.
1697-1704.

Comme nous ne connaissons aucun orateur allemand ou espagnol qui mérite une mention particulière, nous nous hâtons d'arriver à celui que l'on considère comme le prince de l'éloquence. Bossuet la portait dans tout, dans la controverse, dans l'attaque, dans la théologie, dans la politique, dans l'explication de la vérité ou la réfutation de l'erreur, faisait partager aux autres ses propres impressions, et amenait la conviction sans la commander. Un magnifique théâtre lui était ouvert : un grand roi à rappeler au néant de la gloire au milieu des applaudissements ; madame de la Vallière à consoler, un Fénelon à réfuter, des protestants à combattre, des libertés cléricales à déterminer. L'éclat des lauriers moissonnés par Turenne se réfléchissait sur celui qui l'avait converti ; la France se consolait des maux qu'elle souffrait dans l'espoir que le dauphin serait élevé par lui. Les victoires de Condé, les malheurs de la famille royale d'Angleterre lui offrirent, à l'envi, des méditations et des leçons touchantes.

Il ne resta point inférieur à l'importance de pareils sujets, et jamais la parole humaine n'associa tant de correction à tant de vigueur, d'impétuosité, de magnificence. Sa conviction s'accrut en voyant l'admirable accord des esprits des saints Pères, dont personne plus que lui n'était capable de comprendre l'élévation ; il s'affermir dans la solitude jusqu'au point où elle peut donner de la force et de l'originalité ; puis, lancé dans le monde et les affaires, il eut toujours sous les yeux la grande idée de l'unité nationale, comme Cicéron la majesté de la patrie ; tranquille, sûr comme elle, il parle avec la dignité d'un souverain incontesté : noble simplicité qui constitue sa grandeur, portant à la persuasion parce qu'il est persuadé, touchant parce qu'il est touché.

Ajoutez que jamais il ne publia rien que par ordre ou par devoir. Les *Sermons*, ses chefs-d'œuvre s'il n'eût composé les *Oraisons funèbres* (1), ne furent imprimés que soixante ans après sa mort. Dans ces dernières compositions, où il n'avait pas de modèles parmi les anciens, en présence du trône et de la tombe, il emploie des images toujours nobles, des pensées d'une application large et telles qu'elles conviennent à l'auditoire mêlé des églises, peu capable de comprendre celles qui ont le plus de profondeur et d'originalité ; les traits sont vifs et pourtant justes, l'harmonie règne

(1) Pourquoi aucun contemporain n'admire-t-il l'éloquence de Bossuet comme prédicateur ? Pourquoi ne le met-on pas en parallèle avec Bourdaloue ? Pourquoi madame de Sévigné n'en dit-elle jamais rien ? C'est un problème que pose le cardinal de Bausset dans son importante *Histoire de Bossuet*, sans savoir le résoudre.

entre les parties et le tout, rien n'est subtil ni alambiqué; si parfois il amplifie plus qu'il ne convient à la parole de Dieu, le genre même du discours l'excuse. Au milieu des magnificences sans égales de son Dieu et de son roi, il revient sans cesse sur le néant des grandeurs, qu'il se plaît à rabaisser par des exemples même avilissants; et couronnes, science, valeur, beauté, il les traite de misérables jouets devant la sévérité du sépulcre commun.

Quel spectacle de voir Bossuet, paré de ses cheveux blancs et de ses vertus, en face de la tombe de Condé, consacrer les louanges d'une gloire périssable en les associant à celles d'une gloire immortelle! Qui mieux que lui peut lui faire apercevoir cette main de Dieu qui, par une destinée mystérieuse, mène l'homme et les nations? vérité qui forme la conclusion de ses plus magnifiques conceptions. Il entreprit surtout de la démontrer dans le *Discours sur l'histoire universelle*, l'un des beaux livres composés pour l'éducation du dauphin, comme le traité *De la connaissance de Dieu et de soi-même* et la *Politique de la sainte Écriture*, ouvrage formé de textes des Pères, réunis à l'aide d'un petit nombre de mots qui imitent admirablement leur style et leurs idées. Dans ces écrits, Bossuet ne scrute pas les secrets du monde, mais les vérités éternelles; il ne limite pas le pouvoir des rois, mais il le soumet à Dieu. Les peuples sont obligés de leur obéir, mais les rois sont obligés de les gouverner avec justice et amour. Dans le traité *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, il expose avec simplicité la philosophie de son temps, établit la distinction entre la sensation et l'intelligence, confondues ensuite par les sectateurs de Locke, entre le sentiment et le jugement, confondus plus tard par Condillac, entre l'intelligence et l'imagination, confondues par Reid et Stewart.

On ne pouvait certes confier à de meilleures mains l'éducation du dauphin, tâche dont il devait rendre compte à toute l'Europe et à la postérité; mais le long règne de Louis XIV laissa au dauphin le temps de vieillir avant de succéder, et au duc de Bourgogne, son fils, dit le jeune dauphin, le temps même de devenir homme. Un prélat digne d'être mis à côté de Bossuet donna à ce prince des soins particuliers. Fénelon avait voulu d'abord aller en mission chez les sauvages du Canada, puis chez les peuples déchus de l'Orient; mais il fut retenu pour instruire les *nouvelles catholiques* et convertir les protestants des Cévennes. Il écrivit pour madame de Beauvilliers le traité *De l'Éducation des filles*, ouvrage plein de sens et de cette délicatesse que réclame le sujet. Son discours sur les missions étrangères, et celui pour l'archevêque de Cologne

sont d'une éloquence splendide et attrayante; mais il avait particulièrement le don de se faire aimer de tous, grands et petits, princes, femmes, soldats et prêtres.

Choisi pour faire l'éducation du jeune dauphin, il reconnut l'importance de cette tâche pour le bonheur futur des peuples, suivit avec une attention calme les écarts du tempérament fougueux de son élève, et fit sortir la leçon de l'erreur. Il écrivit pour la circonstance aujourd'hui une fable, demain un dialogue des morts, des résumés, des histoires, le tout en vue de la royauté future. Dans le traité *De l'Existence de Dieu*, qu'il démontre par les causes finales, il donna carrière à son imagination descriptive, sans exclure une logique pressante.

Si Bossuet voyait dans son royal élève l'héritier d'un roi absolu, Fénelon reconnaissait dans le sien le dépositaire d'une monarchie tempérée; il se proposait en conséquence de substituer à la monarchie absolue, qui tombait en ruine, un gouvernement de conseils, où tout se fit par des règles et sous l'influence de la nation consultée. Dans cette pensée, il parlait souvent des libertés qu'il convenait de rétablir, et présentait les anciens princes sous un aspect bienveillant et tout remplis de vertus.

Telle fut l'idée du *Télémaque*, l'ouvrage peut-être le plus poli du dix-septième siècle, et que le dix-huitième n'a pas surpassé en hardiesse. Sacrifiant à la mode de l'érudition, il suivit les traces d'Homère, qu'il dépasse dans la longueur des détails à cause de l'absence des vers. Ces nombreuses intrigues qui finissent toujours par des catastrophes merveilleuses, répugnent à la simplicité grecque de son modèle. Il y a trop de discours, trop de sentences; il est étrange d'offrir les amours de Calypso et d'Eucharis pour leçon aux fils de France. Un chrétien qui dépeint l'Olympe, un prêtre qui décrit l'Amour ne peut être que froid et faux. Mais, plus que l'art, il nous importe de considérer le but, qui était de former un bon prince pour la nation, auquel il donnait, sous le nom d'anciens héros, des leçons empreintes de justice et de fermeté; il lui présentait un système complet d'économie tout à fait différent du régime dominant, et lui montrait la nécessité de faire participer le peuple au pouvoir, de manière qu'il aurait pu prévenir la nécessité de la révolution en amenant les rois à concéder ce qui était indispensable à l'époque nouvelle.

Un copiste d'un goût assez fin pour comprendre les beautés du *Télémaque*, et assez indiscret pour vouloir en tirer profit, le fit imprimer en Hollande en 1699, sans le consentement de l'auteur. La provenance du livre disposa les esprits à y trouver une

satire contre la cour. On vit Louis XIV dans le vaniteux et triomphant Sésostri et dans Idoménée, qui corrompt Salente par le luxe, tandis qu'il néglige les choses nécessaires. Louvois fut signalé dans ce Protésilas ennemi des capitaines qui servent l'État plutôt que le ministre. Les allusions, ou véritables ou présumées, firent pardonner les discours de rhétorique, les récits prolixes, les aventures mal liées, les descriptions inutiles. Cette œuvre, qui ne respire que conciliation et modération, plut à l'Europe fatiguée, et fut bientôt dans toutes les mains; Louis XIV vit une insulte à sa gloire dans l'hommage universel rendu à son sujet.

Il ne faut pas toutefois déduire uniquement du *Télémaque* la politique de Fénelon, ni croire qu'il entendit appliquer à un vaste royaume les institutions de la petite Salente. Lorsque son auguste élève mourut, Louis XIV et madame de Maintenon se renfermèrent dans ses appartements pour brûler les œuvres destinées à l'éducation du prince; écrites par un esprit libre, elles semblaient la censure du gouvernement présent, et tendaient à en préparer un différent pour l'avenir. Quelques-unes échappèrent pourtant à la jalousie despotique du vieux roi, entre autres un *Examen de conscience sur les devoirs du règne*, où Fénelon appelait les méditations du duc de Bourgogne sur les vérités exposées à ses regards, lui imposait l'instruction, une conduite exemplaire, la justice, et lui signalait les illusions qui entourent un prince. Lorsque l'astre de Louis XIV se fut éclipsé, Fénelon, éloigné de la cour et dès lors affranchi de tout prestige, rédigea plusieurs mémoires (1); il y signalait les plaies du royaume et les remèdes désirables, cherchait à prévenir la guerre d'Espagne, dont il démontrait l'injustice, et faisait voir la nécessité de revenir à la paix. Il insistait principalement sur le conseil de rendre à la nation ses franchises foulées aux pieds, et de la rapprocher du roi en convoquant les notables, unique moyen d'échapper à une ruine imminente; car le despotisme est extrêmement faible sous une apparence de force. L'adoption de ces mesures aurait peut-être empêché les terribles

(1) On fait honneur à Montesquieu d'avoir donné une définition de la loi qui s'étende à la nature entière; mais, dans l'opuscule où le chevalier de Ramsay exposa, sous le titre d'*Essai politique sur le gouvernement civil*, les entretiens de Fénelon avec le prétendant d'Angleterre, le chapitre III commence ainsi : *La loi en général n'est autre chose que la règle que chaque être doit suivre pour agir selon sa nature. C'est ainsi que, dans la physique, on entend par les lois du mouvement les règles selon lesquelles chaque corps est transporté nécessairement d'un lieu dans un autre; dans la morale, la loi naturelle signifie la règle que chaque intelligence doit suivre librement pour être raisonnable.*

conséquences de 89. Toutefois il faut reconnaître qu'il rêve souvent des chimères ; il voit le bien , non les circonstances qui lui font obstacle ; il voudrait qu'on bannît les espions de profession , et que leur office fût rempli par des gens honnêtes.

Madame de Maintenon voulut que Fénelon lui rappelât ses propres défauts , ce qu'il fit avec une franchise suffisante , quoique accompagnée de ménagements. Nous croyons devoir en citer ce passage : « Attendu que le roi ne se conduit pas tant par des maximes suivies que par l'impression de ceux qui l'entourent , l'essentiel est de ne pas perdre l'occasion de l'environner de personnes vertueuses , qui agissent de concert avec vous pour lui faire accomplir dans leur véritable étendue ses devoirs , dont il n'a aucune idée... Le grand point est de l'assiéger , puisqu'il veut l'être ; de le gouverner , puisqu'il veut être gouverné. Son salut consiste à n'être entouré que de personnes droites et désintéressées. Vous devez donc vous appliquer entièrement à lui inspirer la paix , et surtout le soulagement des peuples , la modération , l'équité , la défiance des conseils durs et violents , l'horreur pour les actes d'autorité arbitraire , enfin l'amour pour l'Église et l'application à lui chercher de saints pasteurs (1). »

1693.

Fénelon faisait trop disparate avec la flatterie universelle pour être agréable au roi , qui fut blessé de le voir rester pendant cinq ans précepteur du dauphin sans rien demander ; autre grief , lorsqu'il fut nommé archevêque de Cambrai , il mit pour condition à son acceptation qu'il résiderait dans son diocèse , et ne viendrait à la cour que dans les mois de vacances. Louis XIV le prit tout à fait en haine après l'impression du *Télémaque* , bien qu'il protestât de son innocence quant à la publication et aux allusions.

Fénelon , âme pleine de douceur , sait gémir comme la colombe sous les blessures qu'il reçoit , sans manquer toutefois d'habileté pour renvoyer le trait à ses adversaires. Il aime les hommes plus qu'il ne les connaît ; il habite un élément pur , sans pouvoir assurer son essor ; il a du charme dans les images , de la correction dans les idées , mais non cette perfection de style qui fait qu'on ne peut se rappeler la pensée sans les expressions dont elle est revêtue. Délicat , il n'atteint pas à la force ; il s'arrête à moitié de la pente , tandis que Bossuet s'élance au sommet. L'évêque de Meaux , majestueux et sublime , populaire et naïf , sait le langage des rois , celui des hommes d'État , du guerrier , du peuple , du savant , des paysans , celui de l'école , du sanctuaire et du tribunal ; il se sert

(1) DE BAUSSET, I, p. 255 ; édit. de Versailles, 1817.

d'une expression pompeuse comme d'un mot trivial, du suranné comme du neuf, et ses idées sont, comme ses paroles, variées, communes, sublimes. Fénelon est la voix de la sagesse, Bossuet celle de l'autorité. Le premier présente la pâture aux brebis égarées, le second foudroie les béliers indociles; l'un inspire le goût du bien, l'autre l'impose comme une nécessité; Fénelon, en imitant, s'oblige à revêtir le fond chrétien d'idées païennes; Bossuet, grand parce qu'il est un, révèle partout la grandeur de l'Eglise catholique, dans les sciences comme dans la pratique, dans l'histoire comme dans la discussion; de là l'originalité de sa manière lors même qu'il marche sur les traces des anciens.

Ces deux grands hommes se trouvèrent divisés à propos du quiétisme. Michel Molinos, de Saragosse, personnage de grand crédit et consulté dans les cas de conscience les plus difficiles, publia à Rome un *Guide spirituel*, où il enseignait une théologie mystique, selon laquelle l'âme éprise de Dieu peut atteindre, par intuition, des vérités inaccessibles à la raison et à la dogmatique, et, dégagée du péché, parvenir au trône de Dieu par le calme intérieur et la prière. Or la prière, disait-il, ne demande point de paroles; un saint silence rapproche de Dieu; l'oraison faite ainsi est libre dans son activité et dans l'élan de l'imagination. Le chrétien ne doit avoir recours, pour la faire, ni à Dieu ni aux créatures; il faut qu'il ignore ce que Dieu opère en lui, afin de ne pas se flatter d'avoir coopéré au bien, et qu'il reçoive passivement l'impression de la lumière céleste sans exercer aucun acte d'amour, d'adoration ou de piété. Dans une telle *quiétude*, l'âme ne désire rien, pas même son salut; ne craint rien, pas même l'enfer; elle n'éprouve d'autre sentiment qu'un abandon total à la volonté de Dieu.

Arrivé à cet état de *contemplation parfaite*, l'âme n'a aucun besoin des sacrements ni des bonnes œuvres; les fantaisies les plus coupables peuvent toucher la partie sensitive de l'âme sans la souiller et sans atteindre à la partie supérieure, où résident l'intelligence et la volonté. Dieu la soumet à un martyre spirituel en l'induisant en de graves tentations pour la purifier et lui donner la connaissance de sa propre abjection; mais, loin de s'en effrayer, il convient de les prendre en mépris, sentiment le plus injurieux pour l'esprit d'orgueil, c'est-à-dire le démon, qu'il faut donc laisser agir à son gré en restant tranquille; car si l'on tombait même en impureté, l'âme en devient seulement éclairée et purifiée. Celui qui s'afflige d'être tombé montre de l'orgueil; il ne sait pas que Dieu guide l'homme au salut non-seulement par les vertus,

Quiétisme.
1687-1690.

:675.

mais encore par les vices, et qu'il ne préfère pas celui qui agit ou aime le plus, mais celui qui souffre davantage.

La question de la grâce était poussée chez les molinistes à un bien autre excès que chez les jansénistes ; ils en tiraient même l'anéantissement des facultés de l'homme, puisque celui qui agit offense Dieu, et s'oppose à la perfection véritable qu'il veut opérer en nous sans notre concours ; lui demander par la prière cette perfection, c'est à leurs yeux prétendre que Dieu renonce en notre faveur à son immutabilité.

1683.

L'œil exercé des jésuites de Rome ne tarda point à apercevoir le péril de semblables doctrines ; comme Molinos était en réputation de sainteté auprès d'Innocent XI lui-même, ils demandèrent l'assistance du P. de La Chaise, confesseur de Louis XIV. Ils obtinrent ainsi la condamnation de soixante-huit propositions du casuiste espagnol, qui fut en conséquence retenu jusqu'à sa mort dans les prisons de l'inquisition.

1648-1717.

Sa doctrine ne s'éteignit pas avec lui, et trouva même des prosélytes en différents pays. Ainsi, en Sicile, une sœur Thérèse se laissa persuader, par de prétendues illuminations d'en haut, qu'elle était la quatrième personne de la Trinité et corédemptrice ; elle trouva beaucoup de gens pour la croire, jusqu'au moment où elle fut arrêtée (1). D'autres prêchèrent en France le quietisme, dégagé toutefois de ses formes extravagantes et impies ; il eut pour apôtre François Le Combe, barnabite savoyard, auteur de l'*Analyse de l'oraison mentale*. Jeanne-Marie Bouvières de La Mothe-Guyon, se passionnant pour lui d'un amour mystique, l'adopta pour fils, ou, comme elle le disait, l'engendra ; pendant dix ans, ils parcoururent l'Italie et la France dans une intimité spirituelle qui scandalisait fort les gens de peu de foi ; d'un autre côté, les révélations qu'elle avait, ses aumônes et l'assistance qu'elle prodiguait aux pauvres, lui acquéraient des prosélytes.

1686.

Elle avait publié, à Paris, le *Moyen court et très-facile pour l'oraison* (1681), et une interprétation du *Cantique des cantiques* ; à Verceil, les *Explications de l'Apocalypse*. De retour à Paris, elle trouva des gens formés à sa doctrine, et leur enseigna les *voies de l'intérieur*. Dans ses prédications, faites avec un mystère attrayant, elle s'étendait sur l'oraison du silence, sur la foi nue, sur l'état d'enfance. Bien que ses ennemis même n'aient pu

(1) Vers cette époque, Augustin Gabrini, de Brescia, se fit à Rome le chef d'une société de fanatiques, dits chevaliers de l'Apocalypse, qui se proclamaient suscités pour défendre l'Eglise contre l'Antechrist, déjà tout près de se faire adorer.

la calomnier sur ses mœurs, il n'en est pas moins vrai que la relation qu'elle fit de sa vie et l'explication qu'elle donna de l'Apocalypse, sont remplies de visions qui sentent le libertinage.

Le barnabite fut renfermé à Vincennes (1688), et madame Guyon confinée chez les visitandines; mais les dames qui, pour suivre la mode, avaient pris parti pour elle, et surtout madame de Maintenon, obtinrent sa mise en liberté dès qu'elle se fut rétractée.

Le fondement de sa doctrine est l'amour de Dieu, pur et pour lui-même, sans crainte ni espérance. Un seul acte d'amour suffit pour élever l'âme à la contemplation, qui, en s'abandonnant entièrement à la volonté divine, produit la perfection suprême. Ainsi point de pénitences extérieures, point d'exercices de piété, point de règles ni de prescriptions pour coopérer au salut; les sacrements même deviennent inutiles, car il suffit que l'âme se repose en Dieu, sans avoir aucun souci ni de la mort, ni de la vie, ni du salut, ni de la damnation.

L'homme agit par amour de lui-même, tandis que la cause de l'amour parfait qui doit l'embraser est en dehors de lui; mais il faut qu'une puissance supérieure opère en lui continuellement pour l'élever au-dessus de lui-même, et le faire aimer selon la loi immuable de l'amour. On y parvient par l'oraison, et l'oraison la plus parfaite est de recevoir passivement les impressions de Dieu. L'âme, ayant alors perdu son individualité, ne sait plus que condamner en elle, attendu que sa volonté se trouve confondue avec celle de Dieu; aussi ne saurait-elle de quoi se confesser.

Madame Guyon avait ramassé des autorités favorables chez les anciens et les modernes, particulièrement dans saint Bonaventure, sainte Thérèse, Gerson et le cardinal Bona. Elle ajoutait que le christianisme avait eu trois époques : celle du Père avant l'incarnation, celle du Fils, et celle du Saint-Esprit, qui fera accomplir aux hommes, en se communiquant à eux, la volonté de Dieu sur la terre comme dans le ciel. Elle prétendait aussi ou se persuadait avoir reçu d'en haut une autorité miraculeuse sur les corps et les esprits, et voir dans les replis du cœur; elle souffrait vivement pour les pécheurs tant qu'elle ne les avait pas enfantés à son époux. Au milieu de ses angoisses, elle recevait une exubérance de grâce qu'elle communiquait à ceux qui l'approchaient, même à des personnes éloignées qui en restaient touchées, et qui, sans la connaître, l'invoquaient pour mère.

Elle éprouva une émotion de ce genre la première fois qu'elle vit l'abbé de Fénelon, et une vive inclination à épancher son cœur

dans le sien : « Mais je ne trouvais pas de correspondance, disait-elle, ce dont je souffrais, et surtout la nuit. » Fénelon, devenu précepteur du duc de Bourgogne, vit souvent madame Guyon, à laquelle se plaisaient quelquefois à recourir les âmes desséchées de la cour, pour recueillir la manne secrète. Son naturel doux et rêveur le porta vers cette femme, qui, avide de vertu, douée d'une imagination de feu et d'une sensualité terrible, luttant avec l'idée inexorable du devoir, croyait subjuguier ses sens en donnant à ses exaltations l'apparence de la dévotion. Avec Fenelon, dont les mœurs étaient pures et l'esprit vaste, elle ne pouvait se lancer dans des visions et des extravagances; aussi se bornait-elle à discuter gravement des sujets graves, à tel point qu'elle le persuada de sa sainteté. A sa suggestion, madame de Maintenon la reçut parmi les jeunes personnes, nobles et pauvres, pour l'éducation desquelles elle avait fondé la maison de Saint-Cyr; mais l'évêque de Chartres s'effraya des conversions qu'elle y faisait, et l'en éloigna.

Se considérant comme calomniée, madame Guyon soumit ses écrits et ses oraisons à Bossuet, par suite de cette suprématie d'opinion qu'il exerçait; mais ce prélat, qui, aguerri aux luttes positives avec les protestants, n'entendait rien au mysticisme, lui déclara que les révélations et les miracles étaient des illusions de l'amour-propre, et lui interdit les sacrements; mais sa prompte soumission lui fit retirer la défense.

Comme il s'agissait de la manière d'exercer l'amour divin, la question avait une haute importance; Fénelon et Bossuet, d'accord sur la nature du mysticisme, différaient grandement d'opinion sur la manière de le pratiquer. Une conférence fut tenue à Issy entre Bossuet, Fénelon et d'autres; madame Guyon, après y avoir donné des explications orthodoxes sur les passages même les plus étranges de ses écrits, fut jugée irrépréhensible dans la foi et très-éloignée des abominations attribuées à Molinos; la doctrine de l'amour pur ou du repos en Dieu fut rédigée en trente-quatre articles. Madame Guyon fit très-docilement sa soumission, qu'elle renouvela plusieurs fois; elle obtint l'estime de personnes très-intègres, et, tour à tour renfermée, rendue à la liberté, fugitive, enfin exilée, elle termina ses jours dans une dévotion silencieuse. Bossuet écrivit l'*Instruction sur les états d'oraison*, où il traita la matière à fond, et réprouva comme entachées de molinisme plusieurs opinions de cette même dame Guyon qu'il avait absoute. Fénelon, dont il voulut surprendre l'approbation, la lui refusa. Le monde a prétendu que Bossuet n'aimait point Fénelon,

parce que, jeune encore, il avait acquis une gloire littéraire, une réputation sans tache, l'affection de tous, et parce qu'il avait aussi, en devenant archevêque de Cambrai, renoncé à tout autre bénéfice, et s'était engagé à ne rester auprès de ses royaux élèves que les trois mois de vacances.

Quoi qu'il en soit, c'est de ce moment que commence la discorde entre les deux illustres prélats, entre les admirateurs de Bossuet et les amis de Fénelon. L'archevêque de Cambrai, pour disculper les nouveaux mystiques, entreprit de commenter les articles d'Issy, qu'il appuyait de l'opinion des auteurs. Dans ce travail, qui parut sous le titre de *Maximes des saints touchant la vie intérieure*, il soutient que la perfection chrétienne consiste dans l'oraison passive, et la contemplation dans l'amour pur et parfait de Dieu, sans crainte ni espérance : perfection excessive, mais qui fait honneur à celui qui croit pouvoir la soutenir.

Bientôt il en résulta du scandale, comme s'il eût prêché un pur quiétisme et l'indifférence du salut. Bossuet, dont le regard surveillait toute erreur de doctrine, démontra que l'attention suprême à notre salut personnel constitue, pour la morale théologique, une condition générale indispensable d'influence sur la société, qui autrement aboutirait à l'inertie ; mais, dans la chaleur de la dispute, il lui échappa de dire que la nouvelle Priscilla avait trouvé son Montanus, et il attaqua son adversaire avec toute l'impétuosité du zèle et de l'éloquence. Fénelon fit une réplique tout amour et mansuétude, bien que l'abeille ne fût pas dépourvue d'aiguillon ; grâce à la mesure de ce langage, ceux-là même qui lui reprochaient d'être allé trop loin dans les *Maximes des saints*, trouvèrent ses intentions droites et ses explications orthodoxes (1). Bossuet se jeta aux pieds du roi, et

(1) Madame de Maintenon avait publié plusieurs lettres et écrits que Fénelon lui avait adressés, et il s'en plaignait avec raison ; mais la rectitude de ses intentions brille d'une manière remarquable dans la correspondance qu'il engagea à ce sujet avec cette dame : *Quand vous le jugerez à propos, j'expliquerai à fond les cas dans lesquels les maximes de mes écrits, quoique vraies et utiles en elles-mêmes pour certaines gens, deviennent fausses et dangereuses pour d'autres, à l'égard desquels elles sont déplacées. Je marquerai aussi les bornes qu'elles doivent avoir pour les personnes mêmes à qui elles conviennent davantage. Pour peu qu'on les pousse trop loin, on les rend pernicieuses, et on en fait une source d'illusions... Les personnes faibles ne prennent de ces vérités que certains morceaux détachés selon leur goût, et elles ne voient pas que c'est s'empoisonner soi-même que de prendre pour soi le remède destiné à un autre malade d'une maladie toute différente, et de n'en prendre que la moitié. Quand on ne prendra que la liberté de ne réfléchir point sur soi-même, sous prétexte de s'oublier et de se renoncer,*

lui demanda pardon de ne pas lui avoir révélé les erreurs des molinistes déguisés; Louis XIV, déjà mal disposé à l'égard de Fénelon et saisi d'horreur à la pensée d'avoir confié l'éducation de ses fils à un hérétique, le relègue dans son diocèse, et destitue ses parents de leurs emplois; par condescendance, les courtisans se déchainent à l'envi contre le prélat disgracié; personne n'ose plus correspondre avec lui, et le duc de Bourgogne lui-même, son élève, ne peut que le plaindre en secret (1).

La cause fut portée à Rome, et les dix théologiens que le pape Innocent XI chargea de l'examiner se partagèrent cinq contre cinq; toutefois, sur les vives instances de Louis XIV, instances qu'il consigna dans un écrit foudroyant, où il s'abaisse jusqu'aux menaces, et où l'on désirerait n'apercevoir ni la main, ni l'influence de Bossuet, vingt-trois articles du livre de Fénelon furent condamnés, non comme hérétiques, mais comme erronés. Louis XIV écrivit au pape de sa propre main pour le remercier. Fénelon apparut mille fois plus grand que son adversaire, quand il accepta avec soumission la décision du pontife, dont il lut le bref en chaire sans ajouter un seul mot. Ainsi fut assoupie, contre l'usage ordinaire, cette dispute, qui n'était qu'une protestation solennelle et naïve de notre constitution morale contre l'ensemble de la doctrine théologique.

Fénelon ne s'en tint que plus éloigné de la cour, sans cesser pourtant de compatir aux revers du roi et d'indiquer les remèdes; lorsque l'armée française, battue et affamée, vint camper dans son diocèse, il ouvrit ses greniers pour la nourrir. Il sur-

on tournera cette liberté en libertinage et égarement. Le qu'importe? étouffera tous les remords et tous les examens; si on ne tombe pas dans des maux affreux, du moins on sera indiscret, téméraire, présomptueux, irrégulier, immortifié, incompatible et incapable d'édifier son prochain... Qu'importe pour les réflexions vaines sur soi-même, par lesquelles l'amour-propre voudrait troubler la paix de l'âme? Rien n'est si vrai et si bon que ce qu'importe? mais il peut devenir faux, insensé et scandaleux; il n'y a qu'un pas à faire, et ce pas jette dans l'égarement. Mais l'erreur de ceux à qui le qu'importe? ne convient pas et qui en abusent n'empêche pas qu'il ne soit vrai et bon en lui-même quand il est pris dans toute l'étendue de son vrai sens par ceux à qui il convient, etc. (26 nov. 1693).

(1) Le duc de Bourgogne écrivait à Fénelon, le 22 décembre 1701: *Enfin je trouve une occasion favorable de rompre le silence où j'ai demeuré depuis quatre ans. J'ai souffert bien des maux depuis; mais un des plus grands a été celui de ne pouvoir point vous témoigner ce que je sentais pour vous pendant ce temps, et que mon amitié augmentait par vos malheurs, au lieu d'en être refroidie.*

vécût à ses persécuteurs et à son élève, aimé de ceux-là même qui l'avaient combattu.

CHAPITRE IX.

DÉMÊLÉS AVEC LA COUR DE ROME.

Il restait à Louis XIV à régler l'Église elle-même. Déjà les grandes écoles, qui, dans le siècle précédent, s'étaient appliquées à discuter les principes, faisaient place aux écoles pratiques, et la pensée religieuse servait de voile aux questions de souveraineté ; en effet, on agitait la question de savoir si le monde serait gouverné par l'Église indépendante, ou si César devait régner à côté du Christ, et, dans la première supposition, si l'Église se gouvernerait elle-même en monarchie ou en république. Luther, pour détruire jusqu'à la racine le monde du moyen âge, où l'autorité ecclésiastique avait prévalu, supprima toute distinction de spirituel et de temporel, et fit un prêtre de tout laïque en lui remettant la Bible. La question fut donc résolue, en dehors de l'Église catholique, en faveur du pouvoir séculier. Dans le sein de l'Église, pendant la lutte contre les réformés, on en était venu à une espèce de compromis entre les princes et le pape, afin de rester unis contre le camp ennemi. Le concile de Trente n'avait pas décidé si le pontife est ou non supérieur au concile général, c'est-à-dire si le pape est infaillible dans ses arrêts en matière de foi, indépendamment de l'opinion du concile ; mais chacun voit que, du moment où tout concile, pour avoir le caractère de catholique, doit être présidé par le pape, on ne pourrait faire appel à ce concile des décisions pontificales. Durant le calme qui suivit, la discussion s'engagea sur le mode de coexistence de l'Église et de l'État, de l'unité royale et de l'unité pontificale. Les théologiens, considérant comme un triomphe les décisions du concile de Trente qui renfermaient l'Église dans ses limites, voulurent réveiller des prétentions justes et convenables dans un temps où partout ailleurs avaient régné le désordre et l'insubordination. De leur côté, les jurisconsultes et les magistrats ne s'élevaient pas jusqu'à l'intelligence de la vaste unité catholique telle qu'elle est posée par l'Église, et ne voyaient pas que la suprématie pontificale en est la condition nécessaire ; ils se servirent donc de cette question comme d'un moyen pour arriver aux innovations qu'ils méditaient.

La France, où la réforme avait été réprimée extérieurement sans l'être dans les esprits, fut le champ où s'engagea la lutte, d'autant plus que l'unité monarchique s'y manifestait mieux dans le territoire, l'administration et la littérature. Après avoir repoussé la pleine liberté offerte par la réforme, des personnes sages et précoces crurent pouvoir, sans briser l'unité catholique, fonder une Église nationale qui reconnaitrait le pape pour chef habituel, mais pour autorité suprême, quant aux dogmes, le concile général. Quant aux actes civils, cette Église dite *gallicane*, destinée à faire contre-poids à celle qu'on appelle *ultramontaine*, devait se réduire à une branche d'administration, avec le roi pour chef, et les assemblées nationales pour juges. La route se trouvait aplanie par les anciennes libertés gallicanes, qui avaient été plus ou moins dominantes. Pierre et Jacques Dupuy publièrent, pour les défendre, un ouvrage d'érudits plus que de théologiens (*Droits et libertés de l'Église gallicane*), où étaient mises en relief et soutenues avec force les conquêtes que l'autorité séculière avait faites peu à peu sur la puissance ecclésiastique. L'ouvrage fut réprouvé sur les instances du nonce et malgré Richelieu, qui avait excité les auteurs à le composer. Il fit même condamner, réfuter et brûler par la main du bourreau un livre anonyme comme séditieux et tendant à répandre la malveillance contre le roi et son ministre par la supposition d'un schisme (1). D'après ses ordres, l'attaque fut renouvelée par quatre écrivains, parmi lesquels on compte le jésuite Rabardeau (2), qui soutint que la création d'un patriarche en France n'aurait rien de schismatique, et que le consentement de Rome ne serait pas plus nécessaire qu'il ne l'avait été pour ceux de Constantinople et de Jérusalem : propositions qui furent condamnées par l'inquisition.

Les limites des deux autorités n'avaient jamais été déterminées d'une manière précise ; le bien de la religion et l'équité conseillaient à ces deux pouvoirs de transiger sur les points mixtes, afin de prévenir le schisme. C'est ce qu'avaient fait presque toujours les rois de France ; mais ces parlements, que nous avons vus agiter le royaume pour acquérir quelque lambeau d'autorité, voyant qu'ils ne pouvaient rien en face du roi, voulurent au moins faire sentir leur puissance dans les choses de religion. Ils

(1) OPTATUS GALLUS, *De cavendo Schismate liber paræneticus*. Il est du docteur Charles Hersent.

(2) OPTATUS GALLUS, *De cavendo Schismate, benigna manu sectus*.

favorisèrent d'abord la réforme; mais, dès qu'elle eut succombé sous la volonté populaire, ils soutinrent que la suprématie du roi de France devait s'étendre, dans son État, sur l'Église elle-même. On était donc menacé de voir la France se détacher de l'unité catholique; non plus au nom de la liberté humaine, mais au nom du despotisme temporel.

Richelieu s'était montré mécontent d'Urbain VIII, parce que le pape n'avait point voulu permettre à son neveu de se déclarer cardinal protecteur de la France, ni au roi de nommer aux bénéfices dans les diocèses récemment conquis de Toul, Verdun et Metz. Un domestique du maréchal d'Estrées avait été assassiné à Rome sans que justice eût été faite du meurtre. Le cardinal de la Valette étant mort en Piémont à la tête des armées, le pape ne voulut pas que l'on fit au prélat guerrier les obsèques solennelles d'usage. C'étaient là autant de germes d'irritation. Richelieu, qui se flattait de devenir patriarche de France, commença par demander d'y être nommé légat, comme l'avait été autrefois le cardinal d'Amboise; mais il essuya un refus : il se fit élire abbé de différents ordres; mais les étrangers refusaient de le reconnaître, motifs suffisants pour exaspérer ce caractère impérieux. Il fit donc défendre d'envoyer de l'argent à Rome pour affaires de chancellerie; il induisit à demander la suppression ou la diminution des annates, la convocation d'un concile pour réprimer les usurpations de Rome et abolir le concordat; une foule de prélats et le roi lui-même, qui n'en apercevait pas l'importance, le secondaient dans ses projets. Bien que Richelieu saisis toutes les occasions de le contrarier, le pape sut prévenir par la modération le schisme qui paraissait imminent, et la mort du ministre éloigna le péril.

Mais bientôt les démêlés recommencèrent; car les idées absolues plaisaient à Louis, qui, sous l'influence de ses ministres, de ses conseillers et de sa propre vanité, troubla continuellement l'Église. Nous avons déjà dit avec quelle fermeté chatouilleuse Louis XIV avait vengé le meurtre d'un page de son ambassadeur à Rome. Eh bien ! il était si jaloux de l'honneur de son royaume que, dans le même temps, le Grand Seigneur insultait son ambassadeur, répondait à ses plaintes en redoublant d'outrages, et Louis XIV les avala; aussi Alexandre VII se plaignait que le roi très-chrétien ne se montrait pas si susceptible envers les infidèles.

D'après un ancien usage, les rois de France jouissaient du droit de régale, c'est-à-dire d'administrer les évêchés vacants, de percevoir les revenus pendant la vacance, et de nommer aux béné-

Régale.

fices qui en dépendaient. Plusieurs Églises en étaient exemptes par privilège, ainsi que celles des provinces réunies plus tard à la France; mais enfin Louis XIV déclara que le droit de régale lui appartenait pour tous les diocèses de son royaume.

Personne n'osa résister au despote, à l'exception des deux évêques jansénistes d'Alet et de Pamiers, qui, après s'être opposés au formulaire comme trop favorable à la préssence du pape, se rangèrent cette fois du côté du pape contre l'autorité royale, et exclurent du chapitre ceux que le roi avait nommés (1). L'évêque de Pamiers fut exilé, genre d'argument dont Louis XIV se servait souvent; on épargna celui d'Alet à cause de son grand âge. Innocent XI soutint leur opposition, et requit le roi, dans plusieurs brefs, de se désister de prétentions contraires au droit du saint-siège; quand même, lui disait-il, il serait prouvé que la régale appartint au trône depuis des siècles, l'extension de ce droit aux diocèses nouveaux n'en serait pas moins un abus. N'étant point écouté, il menaça de recourir aux armes qu'il tenait de Dieu. Le parlement s'éleva contre les brefs et les jésuites, qui les propageaient. D'autres religieux soutenaient l'un ou l'autre parti, et se trouvaient frappés tour à tour par le roi ou le pape. Louis XIV voulut mettre un terme au débat en réunissant à Paris le clergé français pour avoir son avis. Une pareille assemblée ne pouvait être que servile. Huit archevêques, vingt-six évêques, trente-huit délégués du clergé se rendirent à la convocation. A l'ouverture, Bossuet, nommé évêque de Meaux, prononça un discours célèbre où il exaltait la beauté et l'unité de l'Église (2) au

(1) Le cardinal de Banaot dit dans *l'Histoire de Bossuet*, en rendant hommage à la vertu de ces deux prélats, qu'il est des cas où les *régies de la prudence humaine* enseignent de sacrifier quelques prétentions, et que la condescendance des autres évêques était justifiée par la *modération connue* de Louis XIV. (Liv. VI, p. 5.)

(2) « Combien est belle cette Église gallicane, pleine de science et de vertu ! Mais combien elle est belle dans son tout, qui est l'Église catholique ! qu'elle est belle saintement et inviolablement unie à son chef, c'est-à-dire au successeur de saint Pierre ! Que rien n'altère cette paix et cette unité, où Dieu habite !... La paix est l'objet de cette assemblée. Au moindre bruit de division, nous accourons effrayés pour unir parfaitement le corps de l'Église, le père et ses fils, la tête et les membres, le sacerdoce et l'empire... »

« Le signe le plus évident de l'assistance donnée par l'Esprit-Saint à l'Église romaine, cette mère de toutes les Églises, est de la rendre si juste et si modérée qu'elle n'a jamais rien mis d'excessif parmi ses dogmes... »

« Combien est grande l'Église romaine, qui soutient toutes les Églises, porte le poids de tous ceux qui souffrent, maintient l'unité, confirme la foi, lie et délie les pécheurs, ouvre et ferme les portes du ciel ! Combien elle est grande évêque, pleine de l'autorité de saint Pierre, de tous les apôtres, de tous les

moment même où quelques-uns projetaient de la dissoudre ; en effet, le droit de régale fut reconnu, sauf que l'on en régla l'exercice. Le pape cassa cette assemblée illégale ; mais une célèbre *déclaration*, émanée d'elle, a été considérée depuis comme le symbole de l'Église gallicane. Voici ce qu'elle portait :

1° Saint Pierre, ses successeurs, l'Église elle-même ont reçu de Dieu l'autorité sur les choses spirituelles, non sur les choses civiles, attendu que le règne de Jésus-Christ n'est pas de ce monde, et qu'il a ordonné de rendre à César ce qui est à César. Les princes ne sont donc soumis dans les choses temporelles à aucune puissance ecclésiastique ; les papes ne peuvent les déposer ni directement ni indirectement, ni délivrer leurs sujets du serment de fidélité.

2° La puissance du siège de Rome sur les choses spirituelles n'excède pas ce qui a été établi dans les séances IV et V du concile de Constance ; l'Église gallicane n'admet pas que l'on diminue la force de ses décrets, sous le prétexte qu'ils ne sont pas bien authentiques, ou qu'ils ne sont pas approuvés, ou qu'ils sont seulement appropriés à un temps de schisme.

3° En conséquence, l'exercice de l'autorité apostolique doit être réglé selon les canons ; les règles et coutumes reçues dans le royaume et l'Église de France doivent être maintenues.

4° Au pape appartient principalement de décider dans les questions de foi ; ses décrets regardent toutes les Églises et chacune d'elles ; mais son jugement n'est irréfutable qu'autant que le consentement de l'Église est intervenu.

Telle est la déclaration des libertés de l'Église gallicane, qui, au dire d'un de ses partisans les plus zélés, sont de véritables servitudes dans quelques parties (1). On en déduit certaines conséquences directes, d'autres sont nouvelles ; voici les principales : la France n'admet point le tribunal de l'inquisition ; les bulles ne sont reçues dans le royaume qu'après examen ; les sujets du roi ne peuvent être attirés hors du royaume sous prétexte de ci-

conciles, elle en exécute avec autant de force que de discrétion les salutaires décrets ; Sainte Église romaine, mère des Églises et de tous les fidèles, Église élue de Dieu pour réunir ses fils dans la même foi, dans la même charité, nous demeurerons toujours à ton unité du fond de nos entrailles. Si jamais je t'oublie, Église romaine, puissé-je m'oublier moi-même ! Que ma langue se sèche et reste immobile dans mon gosier si tu n'es toujours dans mon souvenir, si je ne commence par toi mes chants d'allégresse ! » *Sermon d'ouverture de l'assemblée sur l'unité de l'Église.*

(1) FLEURY, *Discours sur les libertés de l'Église gallicane*, n° 24.

tation, d'appel, de procédures; le nonce n'a pas de juridiction dans le royaume. Bossuet, dans le discours qu'il prononça devant cette assemblée, se posant presque en arbitre entre les choses du ciel et de la terre, sans orgueil, il est vrai, puisqu'il parlait au nom de l'Église, proclama l'omnipotence du roi, sans autre frein que sa conscience, à laquelle il espère que le monarque obéira.

Ce système, qui paraissait tout concilier, ne conciliait rien; il établissait une Église gallicane en face de l'Église romaine, l'aristocratie épiscopale à côté de la monarchie pontificale; il ne reconnaissait point le pape infallible, mais son Église impeccable. Or, supposez que les prélats français ne soient pas d'accord sur une décision, les évêques dissidents en appelleront à Rome, et voilà un schisme, mal dissimulé par l'éloquence pompeuse de Bossuet (1). Il aurait dû exister à côté d'une Église romaine universelle autant d'Églises particulières qu'il aurait plu aux rois d'en établir. Un pareil système, tout plein d'inconséquences, ne pouvait subsister qu'un jour; mais il devait entraîner dans sa chute d'autres choses plus élevées.

1682.

Louis XIV décréta aussitôt que les articles de la déclaration seraient observés comme lois du royaume: on défendit d'enseigner rien qui lui fût contraire; les professeurs de théologie durent la signer; nul ne put être licencié ou docteur sans en soutenir les principes dans une de ses thèses, et le roi chargea la plume la plus éloquente d'en écrire la défense.

Innocent vit avec déplaisir la chose et le mode; il se plaignit, par le bref *Paternæ charitatis*, de ce que l'ancien dévouement de la France au saint-siège était altéré; il annula tous les actes relatifs à la régale, et exhorta le clergé à rétracter le fait. Mais il se borna dès lors à refuser de confirmer les évêques nommés en France.

Les deux opinions furent soutenues dans beaucoup d'écrits, et l'on agita surtout la question de savoir jusqu'à quel point on pouvait se passer de l'institution des évêques, en quoi consistait la force papale. Dupin prétend démontrer, dans son ouvrage sur *l'Ancienne discipline de l'Église* (1886), que tous les pouvoirs

(1) Bossuet avait dit, dans *l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*: « Qu'est-ce que l'épiscopat quand il se sépare de l'Église, qui est son tout, et du salut-siège, qui est son centre, pour s'attacher, contre sa nature, à la royauté comme à son chef? Ces deux puissances d'un ordre si différent ne s'unissent point, mais s'embarrassent mutuellement quand on les confond ensemble... On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids qui seul est capable de retenir les peuples. »

attribués au pape étaient des usurpations; que l'Eglise était parvenue à son complément dans le quatrième siècle, et qu'elle devait être rappelée à son état ancien autant que les circonstances le permettaient; mais les gallicans eux-mêmes conviennent qu'il est allé trop loin.

L'institution d'un patriarche français fut alors remise sur le tapis, et la querelle s'envenima de celle des franchises. Les ambassadeurs avaient obtenu ou usurpé dans Rome des immunités en vertu desquelles leur hôtel et les maisons environnantes étaient exemptés des investigations de la justice. Ce privilège, qui d'abord put être une sauvegarde dans un pays étranger, finit par amener de graves désordres; ces maisons devinrent le refuge de mauvais sujets qui y cherchaient l'impunité; d'un autre côté, comme les ambassadeurs résidant à Rome étaient fort nombreux et leurs hôtels très-vastes, on pouvait dire que la ville tout entière se trouvait désormais soustraite à l'action de la justice, d'autant plus que les cardinaux et les princes prétendaient jouir de la même prérogative.

Quel gouvernement régulier aurait pu tolérer un pareil abus? Innocent XI, pape d'une grande intégrité et d'un jugement sain, résolut de le faire disparaître, et déclara qu'il ne recevrait aucun ambassadeur qu'après qu'il aurait renoncé aux immunités. La Pologne, l'Angleterre et l'Espagne se soumirent à une demande aussi raisonnable; mais Louis XIV, habitué à ne point rencontrer d'opposition, répondit : *Je ne me règle pas sur l'exemple des autres*, et il refusa son consentement, ce qui n'empêcha point Innocent d'user des droits de souverain et d'abolir cet abus.

Entre un roi impérieux par nature, et un pape inflexible par conscience, le choc devait être rude; Louis XIV, fier de sa puissance, dont il était résolu d'abuser, ordonna au marquis de Lavardin, son ambassadeur, de faire son entrée dans Rome avec une suite de huit cents hommes armés jusqu'aux dents. Lavardin occupa le quartier qui avoisinait l'hôtel de France, et y tint jour et nuit des sentinelles. Le pape lui refusa audience et, comme il s'obstinait, prononça contre lui l'interdit. Lavardin fit chanter la messe en sa présence dans l'église Saint-Louis, et le pape mit aussi cette église en interdit. Lavardin entra dans Saint-Pierre avec une suite formidable, et tous les ecclésiastiques en sortirent immédiatement.

Louis XIV, qui persécutait les hérétiques, ne put endurer la fermeté de la cour romaine; il occupa Avignon et le comtat Venaissin, qui appartenaient au saint-siège, et menaça d'envoyer

Les franchises.

1694.

une armée en Italie pour ressusciter les prétentions du duc de Parme sur Castro; mais le pape demeura inébranlable. Alexandre VIII, son successeur, continua de refuser l'institution aux évêques et de réprover les quatre propositions.

Le monarque orgueilleux, devant qui tout pliait, dut plier à son tour; beaucoup d'Églises, veuves de pasteurs, gémissaient de cet état de choses, et l'on craignait un schisme. Louis XIV, qui avait défendu tout acte de dépendance envers Rome, ordonna à trente-sept évêques nommés depuis 1682 d'écrire au pape, afin de protester de leur soumission. La lettre se terminait en ces termes : *Quidquid in usum comitis circa ecclesiasticam potestatem et pontificiam auctoritatem decretum censeri potuit pro non decreto habemus et habendum esse declaramus*. Ils furent donc confirmés; mais les décisions de l'assemblée restaient entières. Louis XIV écrivit alors au pape qu'il « consentait à ne pas faire observer les choses contenues dans son édit, auxquelles l'avaient obligé les conjonctures passées. » Cette concession ne rétractait pas le fait; mais les écoles opposées recouvraient la liberté de discuter le pour et le contre, et dès lors tout se pacifia.

La manière dont les choses se passèrent à cette occasion fit dire au prince de Condé : *Si le roi se met dans la tête de se faire protestant, le clerge sera le premier à l'imiter*. Bossuet lui-même, l'auteur de cette religion de l'État, idole de bronze aux pieds d'argile, put voir les conséquences de son œuvre dans les difficultés inextricables qui troublèrent les dernières années de Louis XIV. M. Guizot lui reproche de n'avoir pas associé la haute logique rationnelle au bon sens pratique; raisonneur simple et foudroyant, il apercevait les conséquences extrêmes d'un principe, et en frappait ses adversaires; mais dans la pratique il se montrait incertain, temporisateur, cherchait des accommodements et des moyens termes. Quand il se trouvait libre et seul avec ses idées, il les suivait dans tout leur essor sans regarder aux obstacles; puis, lorsqu'il arrivait au moment de les mettre en pratique, à régler en fait les rapports entre les deux pouvoirs, entre l'examen et l'autorité, il se trouvait arrêté par les choses réelles, par l'état véritable de la société, si bien que sa prudence ressemblait à de la servilité.

Lors de ses débats avec Fénelon, Bossuet n'en appela point à l'Église gallicane, mais à Rome, en donnant pour excuse qu'autrement l'affaire n'aurait jamais eu de fin. Dans sa vieillesse, effrayé de la toute-puissante royale, il sentit l'imperfection de son œuvre. Lorsque le chancelier de Pontchartrain lui apporta

la défense de publier aucun ouvrage sans l'approbation d'un docteur en théologie, il réclama en vain pour les évêques le privilège d'être affranchis de la censure : « Hé quoi ! disait-il, chacun « peut faire imprimer ses raisons pour les distribuer aux juges, « et l'Eglise ne pourra imprimer ses instructions, ses prières pour « les distribuer à ses fils et à ses ministres ! J'ose espérer que « Votre Majesté, croyant avec toute l'Eglise catholique, comme « étant de foi, que les évêques sont établis par Jésus-Christ dépo- « sitaires de la doctrine et les supérieurs des prêtres, elle ne « voudra pas les assujettir à ceux que le Saint-Esprit a placés « sous leur autorité et leur gouvernement. »

Pensa-t-il même qu'il pourrait trouver appui dans son Eglise gallicane ? Écoutez en quels termes il écrit au cardinal de Noailles : « J'implore le secours de madame de Maintenon, à qui je n'ose « écrire... Le temps découvrira la vérité, mais, j'en ai peur, lors- « qu'il sera trop tard, et que le mal aura fait trop de progrès. J'ai « le cœur déchiré de cette crainte. »

Le grand Bossuet n'a pas la hardiesse d'écrire à la femme du roi, de lui écrire pour obtenir que les paroles des pasteurs à leur troupeau soient exemptées d'une censure inconvenante !

CHAPITRE X.

RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

Louis XIV, tout-puissant dans les choses de la religion, devait voir avec déplaisir les réformés. En effet l'édit de Nantes, arraché au grand Henri par la gratitude, les circonstances et un reste d'attachement pour la réforme, non-seulement les tolérait en France, mais les constituait en société véritable et distincte, avec sa charte, ses assemblées, son armée, ses forteresses ; ils avaient le droit, qui était refusé aux catholiques, de tenir des consistoires, des colloques, des synodes provinciaux et nationaux. Le parlement avait refusé d'enregistrer cet édit ; mais le roi, par un langage impératif et sévère, fit taire cette résistance. « J'ai fait l'édit, je veux qu'il s'observe. Ma volonté devrait servir de raison, et l'on ne la demande jamais à un prince dans un État obéissant. Je suis roi, en roi je vous parle, et je veux être obéi (1). » Il resta

(1) *Mém. de Sully*, tom. 1, p. 583.

donc une république au sein du royaume. Les protestants riches, exclus, non en droit, mais en fait, des emplois publics, plaçaient leurs capitaux dans le commerce, et s'enrichissaient ainsi davantage. Ils n'avaient jamais renoncé à l'idée républicaine, et plusieurs fois il avait fallu recourir à la force pour les réprimer; comme la conformité de religion leur faisait entretenir des correspondances avec l'Angleterre et la Hollande, ils auraient pu renouveler les guerres civiles, et favoriser l'invasion étrangère dans un temps où l'Espagne était hostile et le Turc menaçant.

Les huguenots, que la prise de la Rochelle avait depouillés de leurs places fortes et de leurs privilèges, avaient cessé d'être une faction politique tout en continuant d'y jouir de la liberté du culte. Ils se tinrent tranquilles pendant les troubles de la Fronde, et Louis XIV ne les inquiéta point; il sentait que leur existence répugnait à la nature despotique de son gouvernement, et il cherchait à les réduire peu à peu; dans ce but, il croyait devoir s'abstenir de toute rigueur, respecter les concessions de ses prédécesseurs, récompenser ceux qui étaient dociles et favoriser les missions.

Cette manière d'agir était loin d'être sans fruit. Dans la noblesse, dont la moitié, sous Henri IV, était protestante, il n'y avait plus alors que des catholiques. Le chancelier d'Aguesseau affirme que son père, intendant du Languedoc, avait vu dans le diocèse six mille protestants changer de religion dans l'espace de trois jours (1); il n'y en avait presque plus dans les provinces du centre, et ceux qu'enrichissait le commerce se convertissaient pour obtenir des lettres de noblesse et des emplois. On croyait donc qu'il serait facile d'obtenir pour la foi l'unité qu'on avait introduite dans l'administration.

La tolérance était encore étrangère aux idées de ce temps, et personne, catholique ou protestant, ne répugnait à l'application d'un mal temporaire pour conquérir un bien spirituel. La Hollande était remplie de réfugiés fanatiques, auxquels il ne manquait que la puissance pour devenir persécuteurs (2); en

(1) *Mémoires*, t. XIII, p. 55.

(2) Le synode des Églises vallonnes des Provinces-Unies, tenu à Amsterdam en août 1690, déclare que la proposition, *Le magistrat n'a pas le droit d'employer l'autorité pour combattre l'idolâtrie et empêcher les progrès de l'hérésie*, est au nombre des propositions « fausses, scandaleuses, pernicieuses, destructives de la morale et du dogme, que le synode proscriit, interdit, condamne, défendant, sous peine des dernières censures, à toute personne ecclésiastique ou séculière de la répandre, etc. » *Tableau du socinianisme*, p. 565.

Angleterre, les protestants, vainqueurs, refusaient à leur roi Jacques le droit d'établir l'égalité entre eux et les catholiques. Le doux Fénelon lui-même répète plusieurs fois, dans ses lettres à madame Guyon, que, s'il ne la croyait pas orthodoxe, *il la brûlerait de ses propres mains*. Le clergé français, dans ses réunions quinquennales, en accordant au roi les subsides dont il avait un si grand besoin, demandait chaque fois, en retour, qu'il fût rérogé à quelqu'un des privilèges des protestants; une série d'édits du parlement seconda cette impulsion. Sur les cent cinquante-huit articles de l'édit de Nantes, la plus grande partie était désormais abrogée. Les réformés se trouvaient exclus des offices de judicature et des autres professions libérales; beaucoup de leurs temples avaient été abattus; on avait enlevé les jeunes gens pour les faire élever parmi les catholiques; enfin leurs ennemis crurent le moment favorable pour faire davantage et précipiter l'œuvre du temps et de la persuasion.

Ils assiégèrent donc Louis XIV par ses deux côtés faibles, l'autorité et la dévotion; ils lui représentaient qu'il était digne de lui d'accomplir ce que n'avaient osé entreprendre ses prédécesseurs, et de faire triompher la foi et la monarchie. Flottant entre ses maîtresses et son confesseur, il tolérait ou persécutait les protestants selon l'influence qui dominait. Il n'était pas vieux, comme on dit pour le justifier, et madame de Maintenon ne l'excitait pas lorsqu'il publia, le 1^{er} février 1689, son premier édit contre les protestants: c'était sous le règne de la Vallière. La Fontanges régnait lorsqu'il défendit aux protestantes d'exercer la profession de sages-femmes, avec menaces, pour celles qui désobéiraient, de faire traîner leurs cadavres sur la claie. S'étant séparé de madame de Montespan pour la semaine sainte de 1675, il décida qu'un tiers des revenus des bénéfices vacants serait employé aux conversions; le clergé s'empressa, par flatterie, de lui envoyer la liste des convertis et des abjurations avec la dépense faite pour chacune d'elles. Plus les sommes augmentaient, plus il y avait de conversions; Louis XIV se persuada donc que les calvinistes tenaient peu à leur religion; mais, comme les néophytes mal convertis laissaient bientôt la messe pour la cène, une loi qui condamnait les relaps à l'amende honorable, au bannissement et à la confiscation des biens fut exécutée avec rigueur. Puis les protestants furent exclus des parlements, les mariages mixtes défendus et leurs droits civils restreints de plus en plus; enfin, Louis XIV se décida à détruire ceux qu'il croyait en petit nombre et vacillants dans leur foi.

1681.

Louvois, toujours avide de guerre, effrayé de la trêve de vingt ans qui venait d'être conclue, prit feu à l'idée d'une pareille entreprise, et s'en fit le chef pour l'exécuter par des moyens à lui; il envoya donc des troupes dans les provinces où les réformés étaient le plus nombreux, avec ordre de se loger chez eux jusqu'à ce qu'ils se convertissent. Cette *mission bottée* partait au moment même où le roi répondait à l'assemblée des évêques : *Je vous recommande d'user de douceur avec les protestants, et de n'employer que la raison pour les ramener à la vérité.*

Louvois, du reste, ne les tuait pas; mais, à force de vexations ou de promesses, il leur arrachait des professions de foi catholiques. Revenaient-ils à leur culte, ils se trouvaient sous le coup de la loi contre les relaps; voulaient-ils sortir du royaume, il en paraissait une autre contre les émigrations, et les plaintes n'étaient point écoutées.

1685.

La démolition de l'église de Montpellier effraya les huguenots, qui se réunirent à Toulouse, résolus de pourvoir, par tous les moyens, à leur propre sûreté; ils reprirent, avec la hardiesse qu'inspire l'union, leur culte abandonné, et coururent même aux armes. L'accord de tous les protestants du Midi dut inspirer des craintes aux catholiques, et les édits furent soutenus par les troupes de Louvois. Une armée cantonnée dans le Béarn, pour tenir l'Espagne en respect, convertit ce pays par force, et se rendit, avec la même mission, à Bordeaux et à Montauban. Ces résultats, obtenus par les dragons, comblaient de joie le roi dévot, qui crut alors tout son royaume catholique.

Les dragons.
nades.
1685.

22 octobre.

Il importait, afin de prévenir les rechutes, de bannir les ministres et de révoquer l'édit de Nantes. Louvois affirmait au roi que cet acte ne coûterait pas une goutte de sang; ne supposant donc pas qu'on pût lui résister et encore moins le tromper, Louis XIV signa la révocation de l'édit comme inutile, puisque le plus grand nombre des réformés avait embrassé le catholicisme. Il interdisait en conséquence toute publicité du culte, n'admettait plus de ministres, et faisait défense à tous, sous peine de galères, de sortir du royaume, où il entendait qu'ils restassent, sauf à tolérer leur culte secret.

Cette mince concession n'eut pas même d'effet, et les dragons revinrent jouer le rôle de convertisseurs. Louvois écrivait : « Le roi veut qu'on exerce les plus grandes rigueurs contre ceux « qui ne voudront pas se faire *de sa religion*. Que ceux qui au-
« ront le sot orgueil de vouloir être des derniers soient poussés
« jusqu'à la dernière extrémité. » Les faits suivirent les paroles,

et l'on vit commencer des persécutions qui, bien qu'on les ait exagérées, excitent d'autant plus d'horreur que, dans cette société si polie, le catholicisme se réduisait presque à une misérable livrée qu'on endossait au gré du ministre ou de la maîtresse; chacun voyait qu'il ne s'agissait point de religion, mais de souveraineté, ni de désobéissance à l'Église, mais au roi qui, trouvant cette suillie en dehors de la figure régulière tracée par son compas, voulait la faire disparaître.

On a dit que madame de Maintenon (1) avait suggéré au roi d'enlever aux protestants leurs enfants, pour leur donner une éducation catholique; cette pensée n'aurait pu naître que chez une femme étrangère aux joies et aux douleurs de la maternité. il est certain, au contraire, qu'elle désapprouvait les persécutions; elle écrivait à son frère : « On m'a porté sur votre compte des « plaintes qui ne vous font point honneur, en disant que vous « maltraitez les huguenots. Ayez pitié de gens plus malheureux « que méchants; ils sont dans des erreurs où nous avons été « nous-mêmes, et dont on ne nous aurait pas détournés par la violence. Ne les inquiétez donc pas; il faut vaincre les hommes « par la douceur et la charité (2).

Elle s'employa même auprès du roi en faveur des réformés; mais elle fut contrariée par Ruvigny, leur député général à la cour, qui ne savait pas modérer son zèle. « Ruvigny est intraitable; il a dit au roi que j'étais née calviniste, et que j'étais « restée telle jusqu'à mon entrée à la cour. Cela m'oblige à « approuver bien des choses qui répugnent à mes sentiments (3). »

Après la révocation de l'édit de Nantes, elle écrivait à M. de Villette, son parent : « Vous êtes converti; ne vous mêlez pas « de convertir les autres. Je vous avertis que je n'aime pas à me « charger envers Dieu ni envers le roi de toutes ces conversions. »

Une société où le roi était tout ne devait pas rester indifférente à des persécutions contre des gens qui lui désobéissaient, d'autant plus que la persécution était dans les sentiments du temps. « Jamais aucun événement ne fut célébré avec un plus « grand enthousiasme... Poésie, éloquence, marbres, bronzes,

(1) Il est étrange de rencontrer dans le bel ouvrage de Rulhière, *Éclaircissements historiques sur la révocation de l'édit de Nantes*, un parallèle entre madame de Maintenon et Cromwell.

(2) Lettres de 1672.

(3) Lettre du 24 août 1681.

« immortalisaient à l'envi le Constantin, le Théodose nouveau (1),
 « représentaient l'hydre expirant aux pieds du roi ; les places
 « offraient à tous les yeux ces monuments d'éternelle adulation.
 « Les chaires, les académies, les collèges retentissaient de ses
 « panégyriques ; après la mort du terrible ministre qui l'avait
 « trompé sur le choix des moyens, cette adulation publique
 « continuait à le tromper sur les effets... ; de manière que la
 « nation peut imputer à ses imprudentes acclamations et à cet
 « esprit de panégyrique alors si généralement répandu, une
 « grande partie des maux qu'elle a si sévèrement reprochés à la
 « mémoire du roi (2). »

Le roi crut extirper les faibles racines que l'hérésie avait laissées dans le royaume, en envoyant dans le midi de véritables missionnaires, entre autres l'historien Fleury et Fénelon ; ce dernier, dans son *Traité du ministère des pasteurs*, combat les hérétiques avec une modération affectueuse (3). Ils refusèrent d'être accompagnés par des soldats, et donnèrent dans le Poitou l'excellent exemple de convertir par la douceur et la persuasion. Les réformés ne voyaient pas en eux les prélats fastueux contre lesquels ils avaient entendu déclamer, mais de bons pasteurs qui venaient partager leur pauvreté et leur affliction, et ils aimaient la croyance dont de pareils hommes étaient les apôtres. Fénelon écrivait plus tard : « O pasteurs, loin toute angosse de cœur !
 « élargissez vos entrailles. Vous ne savez rien si vous savez seulement commander, reprendre, corriger, montrer la lettre de la
 « loi ; soyez pères ; ce n'est pas assez, soyez mères ; souffrez les
 « douleurs et les efforts de l'enfantement pour former Jésus-
 « Christ dans un cœur. »

(1) L'Académie des inscriptions en composa une qui fut gravée sur la place Vendôme. Madame de Sévigné, organe de l'opinion parisienne, écrit à M. de Grignan : *Vous aurez vu sans doute l'édit... rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable.*

(2) *Éclaircissements sur l'état des protestants.*

(3) *Les restes de cette secte vont tomber peu à peu dans une indifférence de religion pour tous les exercices extérieurs qui doit faire trembler. Si on voulait leur faire abjurer le christianisme et suivre l'Alcoran, il n'y aurait qu'à leur montrer des dragons. Pourvu qu'ils s'assemblent la nuit, et qu'ils résistent à toute instruction, ils croient avoir assez fait. C'est un redoutable levain dans une nation. Ils ont tellement violé par leurs parjures les choses les plus saintes qu'il reste peu de marques auxquelles on puisse reconnaître ceux qui sont sincères dans leur conversion. Il n'y a qu'à prier Dieu pour eux et qu'à ne se rebuter point de les instruire. FÉNELON, lettr. à Bossuet, 8 mars 1686.*

C'est là un singulier contraste avec les dragonnades et les sévères exécutions contre les relaps, exécutions qui s'étendaient jusqu'à ceux qui professaient, sur le lit de mort, la religion de leur enfance.

L'édit, promulgué avant d'être communiqué à ceux qu'il importait le plus de consulter, c'est-à-dire aux évêques, laissait aux protestants l'exercice de tous leurs droits civils, mais sans pourvoir à l'acte civil le plus important, au mariage. De là, pendant un siècle, un embarras extrême pour les prêtres, qui étaient obligés de faire des concessions et de donner le sacrement à des personnes qui le repoussaient ; mêmes difficultés pour les tribunaux, qui devaient reconnaître l'existence des protestants, lesquels, d'après la loi, n'existaient plus.

Si le haut clergé brillait par d'insignes vertus, les prêtres inférieurs recevaient une mauvaise éducation dans les séminaires encore récents (1). La plupart des curés se trouvaient à la solde de patrons laïques, qui pouvaient les congédier à leur gré, et de qui le moins coûteux était le mieux accueilli. Les évêques n'étaient donc point aidés dans la tâche de convertir les protestants, ou d'assister ceux que l'on appelait les nouveaux convertis ; ils devaient recourir aux missionnaires, qui n'étaient pas tous zélés et pacifiques comme ceux que nous avons cités ; en outre, ce n'était jamais qu'un secours temporaire.

Les protestants émigrèrent en foule, et l'on porte le nombre de ceux qui sortirent de France à cinq cent mille, quoique des calculs plus modérés le fixent à soixante-sept mille. Après toutes les peines que s'était données Colbert pour exciter l'industrie et augmenter la population, l'une et l'autre s'éloignaient de la France. Guillaume d'Orange, comprenant tout l'avantage de cette guerre nouvelle qu'il faisait à son ennemi, se déclara le protecteur des fugitifs, donna des pensions et de l'emploi aux ministres, et amena les états généraux à assigner aux officiers français émigrés un subside de cent mille florins. Depuis longtemps, on tirait les velours d'Utrecht, le damas de Genève, les grosses étoffes de Naples, la levantine et les glaces de Venise les serges d'Ascot, les tapis de Flandre et d'Angleterre, les draps de Hollande et d'Espagne, l'écarlate de Hollande, les toiles d'Angleterre et la quincaillerie d'Allemagne. Il n'est donc pas vrai que les protestants aient porté les arts à l'étranger ; leur mérite fut d'avoir introduit des perfectionnements accompagnés de cette activité

(1) Le cardinal de Bausset l'avoue, *Hist. de Bossuet*, XI, 17.

propre aux hommes qui sont obligés de refaire leur fortune. Les étrangers, chez lesquels l'industrie avait prospéré, entourèrent la France des entraves que Colbert avait inventées, et l'accablèrent sous des mesures destinées à la favoriser. Les exilés donnèrent carrière à leur courroux en écrivant et en déclamant contre Louis XIV avec autant d'ardeur que les siens en mettaient à l'exalter : contraste qui rend difficile pour la postérité la découverte de la vérité (1). Quant aux contemporains, les écrits

(1) On aime à voir avec quelle sagesse Christine de Suède, alors retirée à Rome, jugeait les dragonnades. Elle écrivait, le 2 février 1686, au chevalier de Terlon, ex-ambassadeur de France en Suède :

« Puisque vous désirez savoir mon avis clair et net sur la prétendue extirpation de l'hérésie en France, je suis bien charmée de vous le dire ; faisant profession de ne craindre ni flatter qui que ce soit, je vous avouerai que je ne suis pas très-persuadée du bon résultat de ce grand projet, et je ne saurais m'en réjouir comme de chose très-avantageuse à notre sainte religion. Je prévois, au contraire, le mal qu'une manière d'agir si nouvelle fera naître partout.

« De bonne foi, êtes-vous persuadé de la sincérité de ces nouveaux convertis ? Je ferai des vœux pour qu'ils obéissent à Dieu et au roi ; mais je crains leur obstination, et je ne voudrais pas avoir sur la conscience les sacrilèges que commettront ces catholiques, forcés par des missionnaires qui traitent trop cavalièrement nos saints mystères. Les soldats sont d'étranges apôtres, et je les crois plus propres à tuer, piller, violer qu'à persuader ; nous sommes renseignés de manière à ne pas douter qu'ils ne remplissent leur mission très à la mode. Les personnes abandonnées à leur discrétion me font pitié ; je plains tant de familles ruinées, et tant d'honnêtes gens jetés sur le pavé ; je ne puis songer à ce qui se passe aujourd'hui en France sans me sentir le cœur serré. Je plains ces misérables d'être nés dans l'erreur, mais ils me paraissent plus dignes de pitié que de haine ; je ne voudrais par pour l'empire du monde partager leur erreur, mais je ne voudrais pas non plus être cause de leur infortune.

« La France me paraît ressembler à un malade à qui on coupe bras ou jambes pour le guérir d'un mal qui aurait guéri complètement avec un peu de patience et de douceur. Mais je crains beaucoup que ce mal ne s'envenime, et ne devienne à la fin incurable ; que ce feu qui couve sous la cendre n'éclate plus vif que jamais, et que l'hérésie déguisée n'en devienne que plus dangereuse. Le projet de convertir les hérétiques et les infidèles est très-louable ; mais le mode est nouveau, et, comme Notre-Seigneur ne s'est pas servi de cette méthode pour convertir le monde, elle ne doit pas être la meilleure. J'admire et ne comprends pas ce zèle et cette politique supérieure à ma capacité, et je suis satisfaite de ne pas les comprendre.

« Croyez-vous bien que ce soit le moment de convertir les huguenots et de les rendre bons catholiques, dans un siècle où l'on commet en France tant d'attentats visibles contre le respect et la soumission due à l'Église romaine, unique et inébranlable fondement de notre religion, puisque Notre-Seigneur lui a fait cette magnifique promesse que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ? Jamais, cependant, la scandaleuse liberté de l'Église gallicane ne fut poussée aussi près de la rébellion ; les dernières déclarations signées et publiées par le clergé de France sont trop faites pour donner à l'hérésie un triomphe évident ; je pense que son étonnement doit être immense de se voir peu après poursuivie

violents trouvaient un accueil d'autant plus favorable que les esprits étaient mécontents.

Il est certain que l'édit ne touchait pas à l'exercice privé du protestantisme, et que l'on cherchait à éviter les violences (1) ; du reste, on ne tarda point à reconnaître combien les calvinistes pouvaient devenir dangereux pour la tranquillité publique. Beaucoup de ministres réformés restèrent en France cachés, travestis, vivant dans les bois et soutenant par leurs consolations le zèle de ceux qui n'avaient pas fui. Retirés dans les rochers et les forêts, encore sous l'influence de quelques souvenirs druidiques, ils se réunissaient pour écouter le prêche, recevoir la cène, et s'habituèrent à méconnaître la loi, à attendre une occasion favorable pour se venger : elle parut venue lorsque la guerre de la succession éclata. Les Cévennes furent alors en feu, et les insurgés prirent le nom de camisards, de la chemise qu'ils portaient dans leurs courses ; ils établirent dans ces montagnes, comme dans Israël, des écoles de prophètes qui prêchaient la ruine de Babylone et la réédification de Jérusalem. Ils montraient aux enfants ces paroles de l'Évangile : *Quand vous serez trois ou quatre rassemblés en mon nom, je serai avec vous. — La foi suffit pour remuer les montagnes.* On leur communiquait l'Esprit-Saint en leur soufflant dans la bouche, et ils sortaient de ces écoles d'exaltation pour prêcher et prophétiser. Lorsqu'ils étaient pris, ils déclaraient avoir reçu l'Esprit-Saint (2), et ne pas devoir trahir le dépôt de la

par ceux-là même qui, sur ce point fondamental de notre religion, ont des dogmes et des sentiments si conformes aux siens.

« Voilà pourquoi je ne puis me réjouir de cette prétendue extirpation de l'hérésie. J'ai à cœur autant que la vie l'intérêt commun de l'Église ; mais cet intérêt précisément me fait envisager avec douleur ce qui arrive, et je vous avoue que j'aime assez la France pour déplorer la désolation d'un si beau royaume.

« Je désire de tout cœur me tromper dans mes conjectures, et que tout se termine pour la plus grande gloire de Dieu et de votre maître ; je suis sûre que vous ne doutez pas de la sincérité de mes vœux.

« Rome, 2 février 1686.

« CHRISTINE. »

(1) Une lettre de M. de Torcy aux évêques, du 1^{er} novembre, défendait les violences : « S. M. ayant reconnu que les moyens de l'exhortation et de la douceur sont souvent plus efficaces que les autres, croit qu'on doit les employer de préférence. Qu'on évite principalement de contraindre personne d'aller à la messe. »

(2) Le *Théâtre sacré des Cévennes*, imprimé à Londres en 1707, est une série de dépositions des camisards émigrés. Durand Fage y dit :

« Tout ce que nous faisons pour notre conduite générale ou particulière était toujours par l'ordre de l'Esprit ; on obéissait à l'inspiration des plus simples en-

1801.

Camisards.

foi en gardant le silence ; mais, convaincus d'intelligences avec les Savoyards et les Anglais pour les introduire dans le royaume, ils étaient envoyés au supplice.

« Le galérien protestant était étendu nu sur un chevalet ; deux hommes ou quatre lui tenaient les mains et les pieds, tandis que le Turc le plus robuste de la galère, armé d'une corde goudronnée et trempée dans l'eau de mer, le frappait de toute sa force. Le corps bondissait sous la violence des coups, la chair se déchirait, le dos ne formait plus qu'une plaie, qu'on lavait avec du sel et du vinaigre. Peu de galériens protestants, sur les seize cents dont j'ai la liste, et qui persévérèrent dans leur religion en refusant d'ôter leur bonnet aux offices et à l'élévation, échappèrent à l'horrible supplice. J'en pourrais nommer plusieurs qui l'endurèrent jusqu'à quatre fois en peu de temps, et qui recevaient en une fois cent vingt coups de corde. On les retirait expirants du chevalet, et on les ramenait à l'hôpital pour renouveler leurs forces épuisées, qu'on leur enlevait par une nouvelle bastonnade (1). »

Au nombre des prêtres qui déployèrent une grande cruauté, on cite François de Langlade du Chaila, inspecteur de missions du Gévaudan et archiprêtre des Cévennes, qui raffinaît de barbarie contre les malheureux prisonniers. Tantôt il leur arrachait les poils de la barbe, tantôt il leur mettait dans la main des charbons ardents, ou bien il leur enveloppait les doigts de coton imbibé d'huile, auquel il mettait le feu jusqu'à ce que les os fussent à nu (2). Pris enfin par les camisards, il fut lui-même brûlé.

fants, surtout quand ils insistaient dans l'extase avec redoublement de paroles et d'agitation, et que plusieurs disaient la même chose. Dans la bande où j'étais, nos chefs étaient doués de grâces extraordinaires, et principalement M. Cavalier ; c'est pour cela qu'on l'avait élu, quoiqu'il ne s'entendît point à la guerre ni à autre chose. Quand il s'agissait de quelque affaire où l'inspiration n'avait point parlé, on allait à lui, et on lui disait : *Frère Cavalier, il arrive ceci et cela ; comment devons-nous nous comporter ?* Aussitôt il se recueillait en lui-même, et, après quelque élévation de son cœur à Dieu, l'Esprit l'envahissait ; on le voyait un peu agité, puis il disait ce qu'il y avait à faire. C'était merveille de le voir au milieu des combats, l'épée à la main, à cheval, et dans certaines émotions de l'esprit, courir partout en encourageant, en fortifiant, donner des ordres qui souvent étonnaient, mais qui étaient exécutés et réussissaient admirablement. »

Un autre recueil de ces inspirations improvisées fut alors imprimé à Londres, même année, sous le titre d'*Avertissements prophétiques d'Élie Marion, l'un des chefs protestants qui avaient pris les armes dans les Cévennes, ou Discours prononcés par sa bouche sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, et recueillis fidèlement pendant qu'il parlait.*

(1) *Histoire des Camisards*, t. I, liv. I, p. 19, par COURT DE GÉBELIN ; 1819.

(2) *Ibid.*, p. 25.

Réduits au désespoir par Baviile, intendant du Languedoc, ils se révoltèrent ouvertement; un boulanger tient tête aux généraux de France, et rivalise avec eux de férocité, comme il arrive dans la guerre civile et religieuse. Le maréchal de Montrevel, Villars et Berwick chassent les camisards de poste en poste. « Ce que j'ai vu de plus clair, dit Villars, c'est que l'on employait sans merci contre les coupables les supplices les plus atroces; j'en ai conçu l'idée que cette rigueur inflexible les portait aux actes barbares qu'on leur reprochait, et à exposer sans ménagement dans les combats une vie infailliblement destinée à une fin ignominieuse et cruelle. Je me proposai d'essayer d'une autre conduite, et, prenant congé du roi, je lui dis : *Si Votre Majesté me le permet, j'emploierai des moyens différents de ceux dont on a usé, et je tâcherai de terminer par la douceur des malheurs où la sévérité me parait non-seulement inutile, mais tout à fait contraire.* Il me répondit : *Je m'en rapporte à vous; vous pensez bien que je préfère la conservation de mon peuple à sa perte, qui est inévitable si cette malheureuse révolte continue* (1). »

Le nombre de ceux qui succombèrent dans cette guerre fut de à cent mille, dont dix mille périrent par le feu, la roue, la corde, comme coupables d'atrocités toujours suspectes lorsque l'accusation vient du parti vainqueur, qui, du reste a besoin de justifier les siennes; ceux qui échappèrent au sabre et à l'échafaud obtinrent une amnistie de la clémence royale et l'autorisation de sortir de France.

CHAPITRE XI.

LE JANSÉNISME.

Outre la suprématie papale et les rapports précis de l'Eglise avec l'État, une autre question avait été laissée indécidée par le concile de Trente, celle de la nature de la grâce (2), énigme de la raison et de la religion, dont Dieu s'est réservé le secret. Cette question naquit dans l'Eglise dès le temps de Pélage (3), qui niait que l'homme eût été dégradé à son origine, et croyait qu'il lui était possible, avec ses seules forces, d'atteindre à la sancti-

(1) *Mémoires de Villars*, t. LXIX, p. 139.

(2) *Voy.* tome XV.

(3) *Voy.* tome VI.

fication. Saint Augustin soutint contre lui le péché originel, de manière que les enfants morts avant le baptême sont irrémisiblement damnés; quelques âmes, chez qui la grâce se manifeste indéfinissable, insurmontable, sont prédestinées à la gloire (1). Cette opinion était à peu près celle de saint Thomas, selon lequel l'homme ne peut accomplir les commandements si la grâce ne lui en procure la force, ni mériter le salut si elle ne dispose sa volonté à la rendre digne de recevoir la lumière surnaturelle.

Il eut pour contradicteur Duns Scot, qui affirma que l'homme était capable de quelques mouvements vers le bien, espèce de sémi-pélagianisme fondé sur la bonté du Père et la miséricorde du Fils.

Le concile de Trente déclara que la justification se fait par l'œuvre du Christ sauveur, par la grâce duquel les hommes, excités et aidés, reçoivent sans mérite propre, mais avec leur assentiment et leur coopération, non-seulement la rémission de leurs péchés, mais en outre une sainteté et une charité inhérentes à l'âme. La grâce est donc nécessaire à l'homme non-seulement pour faire une œuvre méritoire, mais encore pour avoir le désir de la faire; ainsi toute grâce est gratuite, et n'est pas la récompense des bonnes dispositions. L'homme, par le péché, avait perdu la liberté naturelle, et le sang du Christ ne lui rendit pas l'innocence; mais Dieu, comme dédommagement, accorda à tous la grâce *suffisante* pour obtenir le salut éternel. C'est donc avec justice qu'il punit quiconque n'en fait pas usage; mais, comme la mesure de cette faveur appartient à sa haute volonté, obéissant à des motifs impénétrables, il a de la prédilection pour quelques-uns, auxquels il donne une grâce *efficace*, qui pousse irrésistiblement au bien, et pense, connaît, aime, agit avec eux; tous sont donc libres de faire le bien, et quelques-uns ne sont pas libres de faire le mal. Voilà comment s'expriment les théologiens; mais ils diffèrent d'opinions.

Les dominicains, qui rédigèrent le catéchisme romain par ordre de ce concile, gardèrent le milieu entre les thomistes et les scotistes, avec une légère différence en faveur des premiers; l'Espagnol Dominique Bannez avait introduit un système de *prémotion physique* et de *décrets déterminants*, à l'aide desquels il cherchait à rapprocher ce mystère suprême des notions com-

(1) Il faut voir de quelle manière saint Fulgence et les théologiens expliquent ces expressions de saint Augustin, en les comparant à tous ses autres ouvrages.

munes. Le jésuite Montemajor, théologien de Salamanque, crut y apercevoir une tendance vers les doctrines condamnées à Trente. Déjà Michel Baius de Melin, envoyé de Philippe II à ce concile et défenseur de la prédestination dans l'université de Louvain, avait été persécuté par les franciscains, et soixante-dix-sept de ses propositions furent réprochées par Pie V. Alors, bien qu'il fût persuadé que ses livres étaient orthodoxes, il ne les laissa plus réimprimer; mais on dit que, pour se venger des jésuites, qu'il croyait les provocateurs de la censure, il fit condamner les opinions de Léonard Lessius en 1589.

1587.
1^{er} octobre.

Les jésuites penchaient vers les scotistes, et Louis Molina, docteur d'Évora (*Concordia divinæ gratiæ et libertatis arbitrii*, 1588), enseignait que la volonté humaine peut, sans le secours de la grâce, produire des œuvres moralement bonnes et conformes à l'ordre naturel, repousser les tentations, s'élever à des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition; alors Dieu lui accorde, par les mérites de Jésus-Christ, la grâce qui seule sanctifie, sans que le libre arbitre diminue d'activité, puisqu'il dépend de lui de rendre efficace la grâce que Dieu accorde *suffisante* à tous. La *prédestination* est une chose cruelle; mais Dieu voit par *prévision de simple intelligence* les choses possibles, et par *science des futurs conditionnels* ce qui serait arrivé dans des cas donnés. Il a prédestiné les élus selon leurs mérites, et la grâce par laquelle ils ont mérité n'est pas efficace en elle-même, mais elle devient telle pourvu qu'ils ne s'y opposent pas.

1539-1601.

Cette manière de concilier la grâce avec le libre arbitre était claire sans léser le dogme; aussi fut-elle goûtée; mais elle parut une théologie nouvelle contraire à saint Augustin. Ce libéralisme théologique, qui se rapportait au libéralisme politique reproché aux jésuites, perpétua leur inimitié avec les dominicains; comme ces derniers étaient tout-puissants en Espagne, à cause de l'inquisition, leurs adversaires auraient été condamnés si Rome n'eût évoqué l'affaire à son tribunal. Pour décider entre les dominicains, qui voulaient que la grâce fût efficace *ab intrinseco*, et les jésuites, qui la soutenaient telle *ab extrinseco*, il aurait d'abord fallu définir la nature de la grâce efficace, ce que l'Église n'avait pas fait. Clément VIII confia l'examen de la question à une congrégation de *auxiliis divinæ gratiæ*, et il assista en personne à soixante-cinq séances; mais il mourut avant d'avoir statué sur la question. On présume que la crainte de dégoûter un ordre qui avait rendu autant de services que les jésuites l'empêcha de le condamner, et que, pour la même raison, Paul V se contenta de dissoudre

la congrégation d'examen en ordonnant le silence sur cette matière.

La chose était plus facile à commander qu'à obtenir. Néanmoins, comme on voyait de Bay condamné, et Molina, qui soutenait le contraire, menacé de l'être, on comprenait qu'il n'était possible de traiter un pareil sujet qu'en employant strictement les paroles de l'Église et de saint Augustin.

Mais saint Augustin a-t-il enseigné précisément la doctrine adoptée par l'Église? Si le principe de la justification de l'homme réside dans sa volonté et sa liberté, à tel point qu'il puisse commencer par lui-même sa régénération et mériter par un mouvement spontané de sa bonne volonté, il n'est pas irréparablement déchu; dès lors la rédemption, toujours vivante par le moyen de Jésus-Christ, n'est pas souverainement nécessaire.

Ces doutes étaient agités par beaucoup d'écrivains, surtout en Hollande. Le Hollandais Cornélius Jansénius et le Gascon Jean Duvergier, tous deux étudiant à Louvain, où l'on enseignait la doctrine la plus rigoureuse, et qui retentissait encore des débats de Baïus et de Lessius, furent d'avis que les jésuites, défenseurs de l'opinion la plus large, apportaient du relâchement dans la morale chrétienne, et qu'il fallait en conséquence les rappeler à faire moins de concessions à la nature humaine (1). Ils entreprirent donc, l'un par la voie théorique et l'autre par la voie pratique, de ramener à son origine la doctrine égarée, et de reprendre, comme ils le disaient, la véritable science intérieure des sacrements et de la pénitence.

JANSÉNIUS.
1638.

Jansénius, employé par sa patrie dans des négociations où il était rompu, avait dévoilé la funeste politique de Richelieu et suggéré l'idée de réunir les Pays-Bas aux états généraux en république, au grand scandale de ceux qui trouvaient de l'impiété à joindre des pays catholiques à des États protestants. Esprit subtil, intelligence capable d'embrasser les sujets vastes et d'en envisager tous les aspects, connaissant à fond les opinions qu'il voulait établir et celles qu'il entendait combattre, il savait en pénétrer et saisir les conséquences les plus éloignées; il lut dix fois saint Augustin tout entier, trente fois les traités contre les pélagiens, et cette étude lui donna une prédilection de savant obstiné.

Son *Augustinus* est un tissu de textes de ce Père, mis en ordre et en évidence, de manière à former un système contraire aux

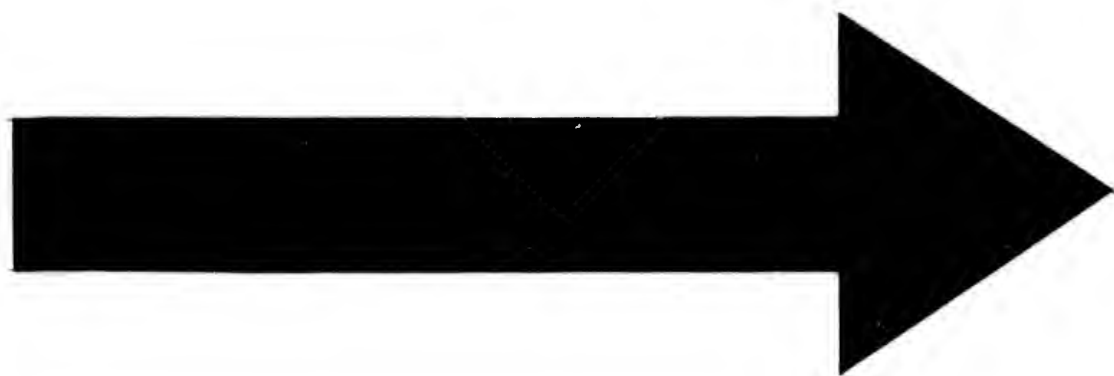
(1) « Les jansénistes enlevèrent trop au bienfait de la création pour donner davantage au bienfait de la rédemption; ils ôtent au Père pour donner au Fils, » JOBERT.

semi-pélagiens et aux molinistes. Dans la première partie, il donne l'histoire de la controverse pélagienne dans sa forme originaire, mitigée plus tard dans les écoles de Marseille et de Lérins. C'est un morceau d'histoire ecclésiastique digne d'une grande attention. Dans les deux parties suivantes, il expose la doctrine de saint Augustin, réfute Lessius et Molina, et fait des remarques sur la bulle de Pie V contre Baius. Il lui semble que les questions sur la grâce découlent des systèmes aristotéliques, confondus et appauvris, tandis que saint Augustin avait établi mieux que tout autre les dogmes capitaux du christianisme : la divinité du Fils, la vérité de l'Eglise catholique, ses signes et ses négatives, la vérité, l'unité, la nécessité, l'efficacité du baptême contre les donatistes. Cet ouvrage, bien que rédigé dans un esprit d'hostilité, est plein d'une haute intelligence philosophique et de déductions très-claires ; il respire une conviction austère et une activité qui se développe dans l'amour de Dieu ; Jansénius veut que le bien ne soit pas fait par crainte du châtiment, mais par amour de la justice.

Selon lui, l'homme a deux états divers, à chacun desquels correspond une sorte de grâce. Dans l'état d'innocence, il jouissait d'une liberté à laquelle la grâce restait dès lors subordonnée. Bien qu'il ne pût sans elle opérer le bien, elle ne le déterminait pas à le faire ; il pouvait donc en user ou non, presque à la manière des anges. Après la chute, l'homme contracta une habitude incurable de pécher, et toutes les actions qu'il fait dans cet état, quelque spécieuses qu'elles soient, sont des péchés ; il n'y a d'autre remède que la grâce, qui seule est capable de déterminer au bien la volonté de l'homme, et de le dégager de la concupiscence qui le tient enchaîné. Cette grâce n'est pas dispensée à tous, mais à ceux-là seuls que Dieu veut. Sa justice est la réprobation, tandis que la prédestination est un mystère inextricable par lequel Dieu excepte qui il lui plait, en lui accordant ce don toujours gratuit et infailliblement triomphant.

C'est pour cela que les jansénistes attachaient tant d'importance à affirmer la damnation des enfants morts sans baptême, tandis que le sens commun des chrétiens moins sévères s'en scandalisait.

« La grâce efficace, ajoute Jansénius, est une douceur spirituelle par laquelle la volonté est déterminée à vouloir ce que Dieu a décidé ; c'est un mouvement involontaire inspiré par Dieu à sa volonté, et par lequel l'homme préfère et cherche le



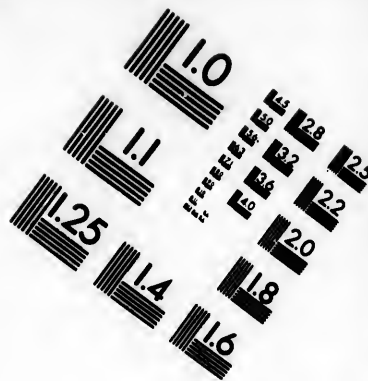
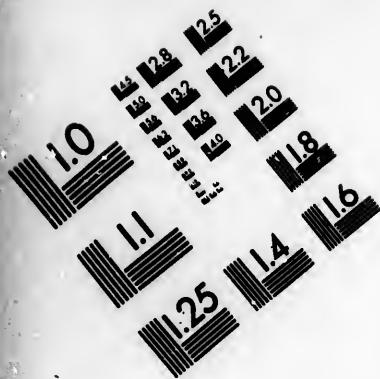
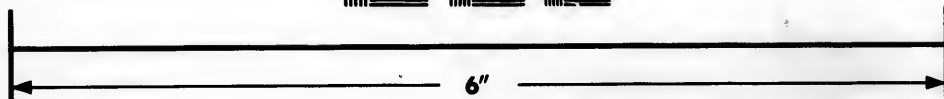
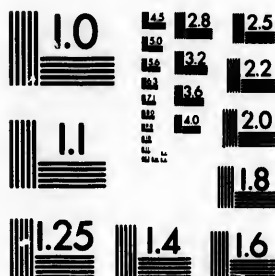


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

18 20 22 25 28

10

bien (1). Le bien, répète-t-il, ne doit pas être fait par crainte du châtiment, mais par amour de la justice, et la justice est Dieu même; Dieu, vérité éternelle d'où les autres dérivent; Dieu, justice qui prédomine en lui comme une idée, comme une règle supérieure et inviolable. Celui qui aime la justice aime Dieu; aimer Dieu est vertu, et dans cet amour consiste l'émancipation de la volonté; car son ineffable douceur anéantit le plaisir de la concupiscence et produit la nécessité volontaire de ne pas pécher. »

Jansénus, qui était archevêque d'Ypres depuis dix-sept mois et venait à peine de terminer son *Augustinus*, mourut de la peste. En légant son ouvrage pour être imprimé dans l'état où il se trouvait, il ajoutait : *Si toutefois le saint-siège voulait y changer quelque chose, je suis un fils soumis et obéissant envers lui comme envers l'Eglise dans le sein de laquelle j'ai vécu jusqu'à ce lit de mort.*

Son traité se terminait aussi par ces mots : « Je suis homme
« et, comme tel, exposé à faillir... et à me tromper. Que si je
« me suis trompé en quelque partie, je suis du moins certain
« que ce ne fut point en prétendant définir la vérité catholique,
« mais seulement en voulant reproduire l'opinion de saint Augustin. Je n'ai point enseigné quelle chose est vraie ou quelle
« chose est fausse, ce qu'il faut croire ou répudier d'après la
« doctrine de l'Eglise catholique, mais ce que saint Augustin
« soutient devoir être cru. »

Les adversaires de ces enseignements en avaient eu quelque soupçon, et ils tentèrent d'empêcher la publication de cet ouvrage. Il fut cependant imprimé et répandu malgré des obstacles positifs; bien qu'il soit volumineux, théologique, écrit en latin, il eut un succès incroyable, et devint pendant un siècle et demi le sujet d'une infinité d'écrits et de discussions (2).

Quoique Jansénus protestât de sa soumission et s'effaçât derrière son maître, il dut heurter les thomistes, les jésuites et

(1) Chap. III, liv. I, 2, IV, 1.

(2) ELLIES DU PIN, *Hist. ecclésiastique du seizième siècle*.

GERBERON, *Hist. du Jansénisme*.

LEYDERCKER, *Hist. du Jansénisme*. — *Mémoires pour servir à l'hist. de Port-Royal*; Utrecht, 1742.

DOM CLÉMENT, *Hist. générale de Port-Royal*.

HERMANN REUCHLIN, *Gerch. von Port Royal. Der Kampf des Reformirten und des jesuitischen Katholicismus*; Leipzig, 1839.

SAINT-BEUVE, *Port-Royal*; Paris, 1840.

Une foule d'ouvrages, pour et contre, furent publiés à ce sujet.

Rome. Les gens timorés virent avec déplaisir qu'il jetât de nouvelles objections dans les esprits, déjà ébranlés par le doute, déjà enclins à considérer le christianisme comme inconciliable avec la facile pratique du monde. La rumeur alla croissant à Rome, à Louvain; les intrigues, les discussions, les pamphlets et les livres se multiplièrent à Paris; le monde théologique fut en feu, et les protestants eurent le sourire sur les lèvres. Urbain VIII condamna l'ouvrage (*In eminenti*), en renouvelant contre lui les constitutions de Pie V et de Grégoire XIII, ainsi que la défense faite par Paul V de traiter davantage la question de la grâce; les universités des Pays-Bas et surtout celle de Louvain, où cette doctrine était née, se déclarèrent pour elle; mais elles finirent par se résigner, tandis qu'elle prenait racine en France. Déjà Hubert, théologien de Notre-Dame de Paris, avait tonné contre Jansénius, qu'il traitait de *Calvin réchauffé*; après lui, Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie, dénonça à la Sorbonne cinq propositions qui résumaient les erreurs contenues dans l'*Augustinus*; voici quelle en était la teneur :

1648.

1649.

Les cinq propositions.

1° Certains préceptes de Dieu sont inexécutables pour les justes, bien qu'ils cherchent à les accomplir selon leurs forces, s'ils n'ont la grâce pour les leur rendre possibles.

2° Dans l'état de nature corrompue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

3° Pour démériter ou mériter dans l'état de la nature déchue, il n'est pas besoin d'une liberté affranchie de la nécessité d'opérer; il suffit qu'elle soit exempte de violence.

4° Les semi-pélagiens admettaient qu'une grâce antérieure et prévenante était nécessaire pour chaque action en particulier, même pour le commencement de la foi; mais ils erraient en prétendant que la volonté humaine pouvait résister à cette grâce ou la seconder.

5° C'est une erreur chez les semi-pélagiens de dire que Jésus-Christ est mort, ou qu'il a versé son sang pour tous les hommes.

Le cri de guerre était donc jeté, et quatre-vingt-cinq évêques signèrent personnellement une lettre pour réclamer une décision du pape. Innocent X, après un examen que ses hésitations avaient prolongé, condamna la première proposition comme téméraire, impie, hérétique; la seconde et la troisième comme hérétiques; la quatrième comme fausse et hérétique; la cinquième comme fausse, téméraire, scandaleuse, impie, injurieuse, hérétique. Or, ce pape, qui déclarait n'avoir jamais étudié la théologie, ajoutait en montrant le crucifix : *Voilà mon conseiller*. Il accueillit avec de

653.

grandes félicitations les députés qui étaient venus soutenir la cause de saint Augustin, c'est-à-dire celle de Jansénius, et leur donna, lorsqu'ils prirent congé de lui, des bénédictions et des indulgences ; enfin, comme ils lui disaient que, dans leur pensée, il n'avait pas entendu préjudicier par son décret à la doctrine de la grâce efficace ni à celle de saint Augustin : *Oh! cela est certain*, répondit-il : paroles ambiguës comme tant d'autres de cette malheureuse querelle, qui se soutint constamment sur des équivoques et des subtilités.

Il se présentait toutefois une question singulière, dont il aurait été convenable de s'occuper avant toute autre : Les cinq propositions existaient-elles dans Jansénius ?

Beaucoup soutinrent la négative, beaucoup l'affirmative, et la question de droit se trouva compliquée de celle de fait. Rien ne paraissait plus simple que de les indiquer du doigt dans l'ouvrage imprimé ; mais qui s'avise dans les discussions de choisir la voie la plus courte ? Alexandre VII affirmait les avoir lues de ses propres yeux ; or, les jansénistes, pour ne pas donner un démenti au pape, supposaient que les jésuites avaient fait imprimer un exemplaire exprès, où ils les avaient intercalées. Louis XIV chargea le comte de Gramont de vérifier l'existence de ces impalpables hérésies, et le courtisan se tira de cette mission difficile en répondant : *Si elles y sont, il faut convenir que c'est dans le plus strict incognito*. Ce bon mot fit fortune, et augmenta le nombre des plaisanteries dont la querelle était l'objet ; en riant des formes, le monde apprenait à rire ensuite du fond.

Lorsque trente-huit évêques réunis à Paris eurent prononcé sur la question de fait, et déclaré que le pape avait condamné les cinq propositions comme étant dans Jansénius, décision que le pape confirma, les jansénistes, qui n'élevaient pas de doutes sur l'autorité du pontife, auraient dû considérer la difficulté comme résolue ; mais il n'en fut pas ainsi, et ils eurent recours à une arme fréquemment employée par eux, c'est-à-dire qu'ils se mirent à expliquer les intentions qu'avait eues le saint-père ou qu'il avait dû avoir.

On a dit que le jansénisme était un calvinisme tempéré. En effet, Calvin avait écrit : « Les commandements de Dieu sont toujours supérieurs aux efforts des justes. » Jansénius modifiait ainsi : « *certains* commandements sont dans *certains moments* inaccessibles à tous les efforts du juste sans la grâce, qui peut les lui rendre praticables. » Le principe était adouci, mais la conséquence restait la même, c'est-à-dire que l'homme n'est point

maître de ne pas pécher, et qu'il est des âmes prédestinées à la perdition. C'était calomnier l'humanité en la faisant plus perverse qu'elle ne l'est. Puis venait la nécessité des remèdes extraordinaires; les sacrements n'étaient pas refusés, mais on les plaçait si haut qu'ils devenaient inaccessibles.

Cette exagération de la morale et de ses prescriptions démontra que le mieux est souvent le plus grand ennemi du bien; en effet, par une tactique nouvelle, on tournait contre l'homme ses vertus mêmes, que l'on perdait par le désir de trop de perfection. En plaçant le bien à des hauteurs où l'homme ne pouvait atteindre, qu'arrivait-il? un abîme s'ouvrait entre Dieu et lui, et il se trouvait condamné à choisir entre le désespoir et l'incrédulité. Voilà donc une Église sévère outre mesure; les sacrements deviennent la récompense difficile plutôt que le moyen de la perfection chrétienne; la nature est pour ainsi dire mutilée, car on étouffe en elle le cœur et l'imagination, c'est-à-dire la faculté de sentir le beau et de goûter le bien, pour ne lui laisser qu'une raison curieuse, difficile, obstinée, un esprit indocile et frondeur.

La France se trouva donc alors divisée en deux camps, l'un qui désespérait de la bonté de Dieu, l'autre qui insultait à sa justice et à son amour.

Duvergier, que nous avons dit avoir étudié avec Jansénius, homme énergique comme un sol neuf qui produit encore beaucoup de ronces, joignait aux intentions droites et aux mœurs irréprochables de Jansénius l'habileté de la pratique. Devenu abbé de Saint-Cyran, dans le Berry, il appliquait surtout ces théories au sacrement de la pénitence, enseignant que toute la vie chrétienne consiste à s'humilier, à souffrir, à dépendre de Dieu. Quand Dieu veut convertir un pécheur, il commence à opérer sur lui intérieurement; alors il se repent de ses péchés et en fait pénitence. Le confesseur ne doit donc que seconder l'œuvre de la grâce; comme, d'après ce système, il attendait toujours la disposition intérieure en lui-même et dans les autres, il obtenait des effets admirables. Il agissait fortement, mais se tenait caché; il irrita Richelieu par le refus des honneurs qu'il voulait lui décerner, et en favorisant une opinion théologique différente de celle qui avait été manifestée par le cardinal sur la douleur d'attrition; au contraire, il se concilia les évêques en enseignant, dans le *Petrus Aurelius*, la nécessité de réformer la discipline ecclésiastique contre les moines et les jésuites. Selon lui, l'Église est une aristocratie sous la direction des évêques, dont il rapprochait beaucoup les curés; il se détachait ainsi de l'Église gallicane, et voulait en

Saint-Cyran.
1561-1642.

1620.

1631.

autre que l'élection des évêques appartenant aux prêtres. « Il déplorait la plaie faite à l'Église de France par le concordat entre Léon X et François I^{er}, qui lui enlevait le droit de se choisir des pasteurs tels qu'elle les désire ; il remarquait que depuis lors aucun évêque de France n'avait été reconnu saint (1). »

Avec le caractère de directeur spirituel, il avait acquis une influence extraordinaire sur des personnes d'un haut rang et de grande intelligence, parce que, écartant toute autre pensée, toute transaction, il faisait sentir sa prépondérance aux esprits qui se confiaient à lui. Il s'abstenait de cette ambition secrète qui porte à vouloir dominer sur les âmes, ambition plus dangereuse que celle des rois, qui s'approprient les biens et les corps. « Quelque grands que soient les hommes qui nous dirigent, disait-il, la lumière ne peut venir que de Dieu. L'homme a péché, et sa plaie ne peut être guérie que par Jésus-Christ. Ce qui tend à ce but est salubre, facile, sanctifiant ; le reste est fallacieux et mauvais. »

Telle était la doctrine, telle était la règle pratique de ce réformateur, qui à la rigidité des méthodistes joignait une foi profonde dans les sacrements, surtout dans la pénitence et l'eucharistie. Du reste, aucune exagération : ne point montrer au dehors un sentiment qui n'existerait pas au dedans ; de l'humilité, non pas tant pour se croire incapable même de grandes actions que pour se sentir pécheur et inhabile à les accomplir autrement que par Dieu ; attendre ses ordres dans la grâce, au sein de la prière. L'humilité est comme l'ombre, que l'on n'atteint pas en courant plus fort. Le juste, après s'être dépouillé de tous les désirs et de tous les biens temporels de la terre, les possède plus excellemment dans ceux de la grâce, qui lui sont conférés par Dieu ; la grâce peut être définie un empire et une souveraineté sur toutes les choses du monde. Une semblable pensée procure toute la gloire permise à l'humble pauvreté chrétienne.

Même dans ses écrits, l'abbé de Saint-Cyran voulait que l'homme se considérât comme le pur instrument de Dieu, semblable à l'enfant que le maître conduit par la main, et dont il n'exige que la docilité à se laisser guider. Il disait que trois sortes de livres sont faits pour édifier l'Église et les fidèles : les saintes Écritures, les Conciles et les Pères, enfin les ouvrages des hommes de Dieu qui ont répandu devant lui leur cœur en les composant. Quant aux autres, quelque saints qu'en soient le sujet et la ma-

(1) *Mémoires de Lancelot*, t. II, p. 105.

tière, ils tiennent pour le corps du judaïsme, du paganisme pour l'esprit (1). Il ne lisait d'ailleurs aucun livre hérétique avant de l'avoir exorcisé, et il écrivait à Arnould d'Andilly : « Vos discours et vos ménagements à vous autres académiciens ne s'accordent pas avec l'éloquence des pensées, des actions, des émotions que procure la vérité divine à celui qui la connaît et qui l'aime. »

Il ne flattait donc ni les grands du monde, ni les puissants, ni les gens de lettres; fort en lui-même, il ne cherchait pas de force chez les autres. Cependant, de la prison où il était enfermé par l'ordre de Richelieu, il écrivait à une dame de vendre une partie de ses livres pour acheter des vêtements au baron et à la baronne de Beausoleil, prisonniers comme lui : « Je vous prie bien, lui disait-il, de choisir de belles et bonnes étoffes comme il sied à leur rang. Vous savez mieux que moi ce qui convient; mais, si je me rappelle bien, quelqu'un m'a dit que les seigneurs et les dames de cette qualité ne peuvent se montrer en société sans broderie, d'or pour les uns, de soie noire pour les autres. Si l'on ne m'a pas induit en erreur, veuillez acheter ce qu'il y a de mieux, sans dépasser les bornes d'une honnête modestie. Faites que tout soit bien, afin qu'en se voyant l'un et l'autre, ils puissent au moins oublier pour quelques minutes qu'ils sont prisonniers. » Tant de délicatesse est rare dans une âme aussi fortement trempée. »

On raconte que Philippe-Auguste, s'étant égaré un jour à la chasse, fut retrouvé à six lieues environ à l'ouest de Paris, dans un endroit qui, de cette circonstance, reçut le nom de Port-Royal. Endes de Sully, évêque de Paris au treizième siècle, y fonda une abbaye cistercienne de religieuses, qui remplacèrent bientôt la rigueur primitive de l'ordre par une discipline très-relâchée. Elles se procuraient toutes les distractions possibles, lorsque Antoine Arnould, avocat célèbre et grand ennemi des jésuites, y fit nommer abbesse une de ses filles, âgée de dix ans; il en avait placé une autre, qui n'avait que cinq ans et demi, à l'abbaye de Saint-Cyr avec la même dignité, après avoir déguisé l'âge et les

Port-Royal.

1600-1610.

(1) L'ouvrage le plus facile à se procurer parmi ceux qui ont été publiés contre le jansénisme est l'*Histoire du Christianisme* par Bérault-Bercastel, à laquelle nous renvoyons ceux qui voudraient plus de sévérité dans le jugement à porter sur cette secte ou ce parti. L'auteur va jusqu'à affirmer que « les ouvrages de Saint-Cyran sont un amas de sottises,... portent l'empreinte de la niaiserie et du ridicule... Le ridicule y est à tel degré qu'il suffit de lui seul pour antidote. »

circonstances pour obtenir les dispenses de Rome. L'une fut connue sous le nom de sœur Angélique, et l'autre sous celui de sœur Agnès.

La première, jetée dans un état qu'elle avait embrassé contre son gré, se livrait à tous les divertissements que lui permettait le relâchement de la discipline, en attendant le moment de le quitter tout à fait ; mais son père, homme sévère, qui l'avait destinée au cloître ainsi que toutes les sœurs, lui fit prononcer ses vœux. Enfin, la grâce l'emporta, et l'abbesse de Port-Royal, se pliant elle-même à un genre de vie très-austère, fit revivre les lois du cloître, d'où elle exclut jusqu'à son père étonné. « Combien de fois, dit-elle, n'ai-je pas désiré fuir à cent lieues, ne plus voir ni mon père ni ma mère, ni mes parents, quelque amour que j'eusse pour eux ! et vivre séparée de tout ce qui n'était pas Dieu, inconnue aux hommes, humble, cachée, sans autre témoin que l'œil du Créateur, sans autre désir que de lui plaire ! »

Une fois sanctifiée, la mère Angélique corrigea les autres religieuses une à une, sans trop discuter, mais par l'exemple et la patience. Animée par François de Sales, elle alla réformer le couvent de Maubuisson (1), où elle opposa son existence, toute de rigueurs

(1) La mère Angélique nous fait une singulière peinture du relâchement des sœurs de Maubuisson. Nous supprimons les choses trop graves : « Elles ne savaient pas même se confesser ; mais elles se présentaient pour le faire à un religieux bernardin, qui leur servait de confesseur, et qui en effet n'en portait pas en vain le nom, puisque c'était toujours lui qui disait seul leur confession et leur nommait ce qu'il voulait qu'elles dissent, quoiqu'elles ne l'eussent peut-être pas fait. C'était même tout ce qu'il pouvait faire que de les résoudre à prononcer un *oui* ou un *non*, sur lequel il leur donnait l'absolution, sans autre enquête. Mais enfin, s'étant ennuyées des reproches que ce *pater* leur faisait de leur ignorance, elles crurent avoir trouvé une excellente méthode pour se bien confesser, c'était de composer toutes ensemble, avec beaucoup d'étude, trois sortes de confessions, une pour les grandes fêtes, une pour les dimanches et une pour les jours ouvriers, lesquelles étant écrites dans un livre, elles se le prêtaient pour aller se confesser l'une après l'autre ; ce qu'elles auraient aisément pu faire toutes à la fois, puisqu'elles n'y répétaient que la même chose.

« Tout le reste allait de même... Elles passaient tout le temps hors de l'office à se divertir en toutes les manières qu'elles pouvaient, ... à jouer des comédies pour réjouir les compagnies qui les venaient voir.

« Plusieurs d'entre elles avaient leurs jardins particuliers, où il y avait des cabinets pour donner la collation ; et ce qui prouve plus que toute chose que le dérèglement dans cette maison n'était pas personnel, mais passé en une coutume bien établie, c'est que les jours d'été qu'il faisait beau temps, après avoir dit vêpres et complies tout de suite, le plus à la hâte que cela se pouvait, la prieure menait tout le couvent hors de l'abbaye se promener près les étangs qui sont sur le grand chemin de Paris, ou souvent les moines de Saint-Martin de Pontoise, qui en sont tout proches, venaient danser avec ces religieuses, et

et d'humiliations, aux dissipations des vierges folles, sans se montrer ni intimidée ni irritée de l'opposition, même à main armée, qu'elle rencontra; voyant ensuite que plusieurs jeunes filles étaient refusées à ce monastère parce qu'elles n'avaient point de fortune, elles les emmena avec elle à Port-Royal, où elle retourna vivre dans la pauvreté et la pureté, selon les inspirations du bienheureux François de Sales (1).

Comme le nombre des religieuses s'était accru, quelques-unes des solitaires furent transférées de leur couvent étroit et malsain dans un autre de Paris, auquel on conserva le nom de Port-Royal; elles furent soumises à l'archevêque. L'abbé de Saint-Cyran, qui put alors s'introduire auprès d'elles, leur inculqua ses maximes sous le voile du secret, et guida leur piété d'après des règles prudentes. Antoine le Maistre, conseiller d'État et neveu de la mère Angélique, que les triomphes au barreau avaient rendu célèbre, à tel point que les églises étaient désertes les jours où il devait plaider (2), renonça, à l'âge vingt-sept ans, à cette brillante carrière, pour se retirer dans une petite maison près de l'ancien Port-Royal, dont il fut le premier solitaire. Sa *folie* excita dans le monde un scandale que le nouveau converti brava, soutenu qu'il était par le noble accord des sentiments de la nature et de la religion.

Il eut pour compagnon Isaac-Louis de Sacy, son frère cadet, qui déjà avait pris l'habit ecclésiastique; un autre frère, Simon de Sérécourt, laissa le métier des armes pour vivre avec eux dans la pénitence. Bientôt de nouveaux solitaires vinrent s'établir aux mêmes lieux, et, dans l'ardeur renaissante des sentiments religieux, une foule de gens de condition peuplèrent les environs de maisons de campagne et de châteaux. L'abbé de Saint-Cyran, doué du mérite rare de discerner et de préparer chez les autres les vocations, les talents, les dons qu'il appelait les desseins de Dieu, voulait que chacun, outre l'étude, s'appliquât à un mé-

cela avec la même liberté qu'on ferait la chose du monde où l'on trouverait moins à redire. »

(1) Le cardinal Arrigone écrivit, d'après l'ordre du pape, à saint François de Sales pour le consulter au sujet des questions jansénistes. Le saint, qui déjà avait écrit : *Vous ne sauriez croire combien sont belles les vérités de notre foi pour celui qui la considère dans un esprit de tranquillité*, esquiva le dilemme théologique en répondant qu'il trouvait d'un côté et de l'autre des difficultés qui l'effrayaient, et qu'il valait mieux faire bon usage de la grâce que d'en faire le sujet de débats toujours nuisibles à la charité.

(2) Le Maistre aurait eu la réputation d'Hortensius s'il n'eût point fait imprimer TALLEMENT DES RÉAUX.

tier. En conséquence, les uns s'occupèrent à répandre la connaissance trop négligée de la sainte Écriture, et les autres à composer, pour l'enseignement, des livres qui sont demeurés d'un prix inestimable; les plus faibles et les femmes s'imposaient la tâche de transcrire avec soin les ouvrages qui ne pouvaient encore affronter la publicité; puis, ils psalmodiaient d'un cœur joyeux et pénitent, conduite religieuse qui faisait un étrange contraste avec la vie dissolue du dehors.

Tel était le champ où fut semée la doctrine de Jansénius. Or, on prétendit que l'évêque d'Ypres, Duvergier, Arnauld et un autre s'étaient abouchés à Bourfontaine, et que là ils avaient arrêté leur plan de guerre, qui était de détruire le christianisme par quatre moyens : le premier, en rendant la pratique des sacrements si grave et si redoutable, que les fidèles fussent obligés de s'en éloigner; le second, en exaltant le pouvoir de la grâce au point de lui laisser tout faire à elle seule, parce qu'elle est irrésistible et que Jésus Christ n'a point acquis à tous par sa mort celle qui est nécessaire pour observer la loi; le troisième, en diffamant les directeurs de consciences qui s'opposeraient à cette doctrine; le quatrième enfin, en attaquant le chef visible de l'Église, dont on restreindrait l'infaillibilité aux assemblées œcuméniques, afin de pouvoir toujours en appeler à celles-ci en cas d'anathème.

Croira qui voudra à un pareil complot; les points d'attaque signalés sont toutefois ceux qui parurent résulter de la conduite des jansénistes. Cette union devait déplaire à Richelieu, déjà indisposé contre l'abbé de Saint-Cyran, dont le capucin Joseph disait : *C'est un fanatique qui transforme en dogmes et en oracles les vapeurs ardentes qui lui montent des entrailles à la tête.* Le cardinal le fit donc arrêter; de ses papiers les plus secrets, dans lesquels on ne rougit pas de fouiller, il résulta la preuve qu'il déployait la plus grande activité pour la direction des âmes. Comme il recommandait le secret, on en conclut qu'il nourrissait des desseins cachés; mais la haine de ses ennemis même ne put découvrir chez lui quoi que ce soit de criminel.

Paris fut ému de cet arbitraire, quelque habitude qu'il en eût. De hauts personnages s'interposèrent, et surtout Robert Arnauld d'Andilly, frère de la mère Angélique. Richelieu lui répondit : *Si l'on eût arrêté Luther et Calvin, la France et l'Allemagne n'auraient pas versé des torrents de sang pendant un demi-siècle;* il dit à un prince qui lui parlait en faveur de l'abbé de Saint-Cyran : *Il est plus dangereux que six armées.* En conséquence, il le retint

prisonnier dans une forteresse pendant les cinq ans qu'il vécut encore ; mais à peine fut-il mort que la régente Anne d'Autriche rendit la liberté à Saint-Cyran, qui, outre la direction des âmes, consacra le reste de sa vie à écrire contre Calvin. La mort le frappa subitement, et l'on conserva ses restes comme sacrés. On raconta que des miracles s'étaient opérés à son tombeau, auquel les solitaires de Port-Royal et le peuple rendaient une espèce de vénération, ce qui était pour ses adversaires un objet de scandale.

Parmi les conquêtes de l'abbé de Saint-Cyran, la plus remarquable fut celle d'Antoine Arnauld, littérateur d'une grande réputation, qui se fit prêtre et docteur. Sa mère lui avait dit en mourant : *Il faut soutenir la vérité au prix même de mille vies* ; et son directeur : *Il faut aller où Dieu conduit, et ne rien faire mollement*. Excité par ces conseils, il batailla jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans avec une fougue qui l'entraîna au delà des bornes. A propos d'une dame dont Saint-Cyran était le directeur, et qui n'avait pas voulu aller au bal le jour où elle avait communie, un jésuite avait débité, avec l'exagération que produit le désir de contredire, des maximes de dévotion aisée. Arnauld lança contre ces maximes le livre *De la fréquente communion* (1643), dans lequel il énonça d'abord, avec une méthode géométrique, la proposition incriminée, puis la réfute à l'aide de raisons et d'autorités. Ce fut le premier ouvrage de théologie où se fit remarquer, sans apparat, une déduction judicieuse qui contrastait avec les subtilités en vogue. Sous le rapport pratique, ce livre prêtait un appui efficace aux sévères maximes de Jansénius ; il divulguait la doctrine renouvelée de la pénitence et de la piété rigide telle qu'elle avait été enseignée secrètement à Port-Royal ; les gens du monde même purent l'entendre dans ce style clair et nerveux.

De cette lutte sortit un déluge d'écrits pour et contre, qui produisirent l'inconvénient ordinaire des discussions, celui d'entraîner les deux partis à l'exagération.

On reprochait aux jésuites, pour faciliter la route du paradis, de la tapisser de velours, de se prêter aux faiblesses de la nature humaine, de mettre des coussins sous les condés des pécheurs, et de se tenir au *probabilisme*. On appelle opinion probable celle qui, sans avoir la force et le caractère de la certitude, détermine pourtant l'esprit à croire qu'une action est permise ou défendue ; or, le sens commun suffit pour démontrer que l'honnête homme doit hésiter beaucoup avant de se décider entre deux opinions dont chacune est appuyée de motifs. Le franciscain espagnol Antoine

Arnauld.
1612-94.

probabilismo.

de Cordoue écrivait, en 1571 : « L'avis unanime des théologiens est que l'on doit adopter toujours l'opinion la plus sûre, toutes les fois que l'opinion contraire se trouve probable au même degré, et d'autant mieux si la première est plus probable; » mais, en 1577, le dominicain Barthélemy de Médina établit le premier que « l'on peut, en sûreté de conscience, préférer l'opinion la moins probable à la plus probable. » Cette maxime, soutenue, en 1584, par le dominicain Bannez, confesseur de sainte Thérèse, fut adoptée par tant de théologiens que Salonio, de l'ordre des Augustins, s'exprimait ainsi en 1592 : « Le sentiment de ceux qui pensent que l'on peut, en sûreté de conscience, préférer entre deux opinions probables l'opinion la moins probable, est celui de plusieurs théologiens insignes, principalement de l'école de saint Thomas. »

Six ans après, le jésuite Vasquez professait publiquement cette doctrine dite du *probabilisme*, qui fut imputée aux jésuites, parce que beaucoup de leurs théologiens la soutinrent. Cependant, comme on le voit, elle n'était pas née parmi eux; toutes leurs écoles même ne l'adoptèrent pas, et la preuve, c'est qu'elle y trouva les contradicteurs les plus forts. Les jésuites Comitilo et Rebello la combattirent en 1608 et 1609, et ce fut le général de l'ordre, Tirso Gonzalès, qui publia en 1694 l'ouvrage le plus énergique contre un pareil système.

Le probabilisme ne doit concerner que les opinions sur lesquelles l'Église n'a point prononcé; dès lors, il n'a rien à faire dans ce qui touche directement la morale ou les préceptes divins et ecclésiastiques; il ne peut s'exercer que sur des opinions appuyées d'autorités graves. Les probabilistes déclaraient donc que l'on ne pouvait considérer une opinion comme « probable du moment qu'elle était contraire aux paroles de l'Écriture, aux décisions de l'Église, au sentiment le plus commun des Pères. » La volonté humaine est libre jusqu'au point où Dieu ne l'a pas limitée par la loi; où la loi manque, l'homme peut agir. Lorsqu'il existe une loi, un cas déterminé, il faut s'y conformer par devoir; mais une loi incertaine ne peut nous enlever la liberté, attendu qu'une loi douteuse est nulle. Dans ces limites, il n'est pas étonnant que des théologiens éminents comme Bellarmin, d'Aguirre, Pallavicino et autres pussent adhérer au probabilisme; mais, pour employer les expressions de Bossuet, « des prêtres, des moines de tout ordre et de toute couleur, ne pouvant extirper les désordres croissants dans le monde, prirent le mauvais parti de les excuser ou de les déguiser, s'imaginant rendre service à Dieu en lui gagnant des

âmes par une fausse douceur (1). » De cette doctrine, qui poussa l'exagération jusqu'au point d'affirmer qu'un seul écrivain suffisait pour rendre une opinion probable, sortit la tourbe des casuistes, qui soutinrent des décisions si extravagantes qu'il n'était pas même possible de les concilier avec le christianisme; ils étaient cependant animés d'intentions excellentes, et se montraient de vrais modèles de pureté. Leur pratique ne concerne du reste que les particuliers, l'Église ayant condamné quiconque dirait que l'on peut suivre une opinion tant soit peu probable, pourvu qu'elle ne cesse pas d'être probable, et qu'elle ait été soutenue par un seul écrivain même récent.

Ainsi, d'un côté, on déclamait contre l'intolérance de l'Église, et de l'autre contre la tolérance des jésuites; la réprobation des théâtres, des bals, semblait une tyrannie, et l'on accusait de relâchement ceux qui trouvaient des excuses à ces plaisirs. Arnauld se déclarait donc contraire aux jésuites, à qui l'on attribuait spécialement cette condescendance; il voulait que la conversion fût intérieure avant de se manifester extérieurement, que le repentir véritable et la contrition précédassent l'absolution; enfin qu'on pratiquât la pénitence avant de s'approcher de la sainte table; à cet égard, il s'appuyait principalement sur saint Charles Borromée.

Le livre d'Arnauld, lu par le beau monde et les femmes, produisit d'admirables effets; en retour, l'opposition qu'il souleva fut des plus vives. Les chaires fulminèrent; il y eut un déluge d'écrits et d'invectives, et l'on s'empara de quelques phrases isolées pour les censurer; Arnauld dut se cacher, et se défendre toute sa vie contre des guet-apens. Mais Rome ne le condamna point, et les confesseurs, même sans le vouloir, apportèrent plus de prudente rigueur dans les absolutions, sans aller jusqu'aux excès où tendait Arnauld (2).

(1) *Mémoires de Louis XIV pour l'assemblée de 1700.*

(2) Bossuet caractérisait ainsi les deux partis dans l'oraison funèbre de Condé : « Deux maladies dangereuses ont affligé de nos jours le corps de l'Église; il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions... Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très-injustes; ils ne peuvent supporter aucune faiblesse... Ils détruisent par un autre excès l'esprit de la piété, trouvent partout des crimes nouveaux, et accablent la faiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose. Qui ne voit que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin superbe et un esprit de fastueuse singularité, fait paraître la vertu trop pesante, l'Évangile excessif, le christianisme impossible? »

Comme résultat de son livre, grand nombre de personnes du beau monde, habituées aux intrigues, au duel, « aux jeux d'esprit et aux parties galantes, » se retirèrent dans cette pieuse solitude de Port-Royal pour méditer, travailler, se repentir, sans renoncer toutefois à leurs anciennes habitudes. Aussi, lorsque les troubles de la Fronde vinrent leur enlever toute sécurité, les vit-on remonter à cheval, reprendre l'épée et fortifier les alentours de Port-Royal avec le duc de Luynes à leur tête; de Sacy, consulté sur la question de savoir si l'on pouvait tirer sur les assaillants, avait répondu qu'il ne fallait charger qu'à poudre (1).

Nous citerons parmi ces solitaires Claude Lancelot, littérateur habile; Antoine Singlin, qui eut ensuite la direction spirituelle; Nicolas Fontaines, qui écrivit les *Mémoires de Port-Royal* avec ces détails naïfs répandus par Froissard dans la peinture de la vie des châtellains. La famille d'Arnauld, composée de vingt individus, dont six sœurs avaient pris le voile, et dont deux frères et plusieurs neveux étaient parmi les solitaires, restait toujours le noyau de cette association (2). La mère de ces derniers, à la nouvelle que son fils cadet avait été tué au siège de Verdun, remercia Dieu de l'avoir préservé de périr en combat singulier, comme elle en avait l'appréhension continuelle dans un temps de duels si fréquents, et où les moins querelleurs pouvaient être entraînés par la déplorable coutume des *seconds*; à son lit de mort, où elle était assistée par celui qu'on appela le grand Arnauld et Sacy, son fils, auquel elle se confessait, elle s'écriait : *Mon Dieu ! comment ai-je mérité d'avoir un tel fils ?* Robert d'Andilly, fils aîné de l'avocat Arnauld, personnage important à la cour et l'ornement des cercles, dont Balzac disait : *Il ne rougit pas des vertus chrétiennes et ne tire pas vanité*

(1) La mère Angélique disait dans une lettre écrite à ce sujet : « Je bénis Dieu de ce que les tours sont achevées, et je le supplie qu'elles deviennent le refuge des pauvres évangéliques. S'il plait à monsieur le duc, je serais bien contente qu'elles fussent dédiées, la première au saint sacrement, la seconde à la sainte Vierge, la troisième à saint Joseph... la sixième à saint Pierre et saint Paul, la huitième à saint Louis... Si Dieu donne d'autres dévotions à monsieur de Luynes, je les aimerais autant et plus. Aussitôt qu'elles seront finies, M. de Sacy fera bien, ce me semble, de les bénir. Étant couvertes, comme je crois, il me paraît qu'il serait bien qu'il y eût une croix au sommet du pavillon, pour effrayer les démons visibles et invisibles. »

(2) Parmi les arguties dont cette querelle fut assaisonnée, la généalogie suivante n'est pas de trop mauvais goût : *Paulus genuit Augustinum; Augustinus, Calvinus; Calvinus, Jansenius; Jansenius, Sancyranus; Sancyranus, Arnoldus et fratres ejus.*

des vertus morales, vint habiter Port-Royal, dont il fut comme le patriarche.

Il avait écrit ses *Mémoires*, témoignage éloquent des mœurs polies d'alors, on pourrait presque dire de cour, mœurs dont il conserva la tradition parmi les solitaires, mêlant quelques fleurs aux fruits avec une grâce frugale et sobre; il s'occupait de dessécher ces marais, d'embellir le jardin, d'obtenir des greffes rares, que Racine lquait dans ses vers, et dont les produits se vendaient au profit des pauvres, après que les prémices en avaient été offertes à la cour et aux grands, pour en apaiser ou prévenir les mauvaises dispositions. Ses relations rendaient favorable à cette retraite, objet de jalousies haineuses, le carole lettré de l'hôtel de Rambouillet, et attiraient les visites du beau monde; comme il s'était occupé principalement de traductions, on s'adressait à lui pour avoir son avis sur la langue.

Isaac-Louis de Sacy, frère puîné d'Antoine Le Maistre, directeur et confesseur, aussi savant que les autres solitaires et plus prudent qu'eux, d'un caractère ferme, mais sans fougue, donna tout son patrimoine à Port-Royal, ne se réservant qu'une médiocre pension, qu'il distribuait aux pauvres. C'était un homme aux opinions arrêtées, mais ennemi des discussions; le remède général qu'il suggérait à ceux dont il dirigeait la conscience, était de lire et de méditer la sainte Écriture. « Tout lui servait pour passer subitement à Dieu, et y faire passer les autres. » Un certain nombre des solitaires se vouaient à l'enseignement; dans les petites écoles qu'ils avaient établies, ils écartaient autant que possible les difficultés, et supprimaient ce qu'il y avait d'aride dans les méthodes du temps. Ils mirent en vers, avec une fatigue inexprimable, la grammaire, la prosodie, la géographie, les racines grecques, les matières les plus rebelles, afin d'aider la mémoire et de lui épargner les efforts; puis ils composèrent une logique qui est restée l'une des meilleures, et il n'est pas besoin de dire qu'ils répudiaient toute rigueur corporelle. D'autres préparaient des livres de prières, où ils abandonnaient les formes surannées.

C'est ainsi que ces hommes pieux associaient la culture du Lycée aux austérités de la Thébaïde. Renonçant à la gloire, ils se complurent aux ouvrages anonymes, et s'entraidaient les uns les autres sans envie, selon les enseignements de l'abbé de Saint-Cyran, « qui ne voulait pas que l'on perdît de temps à subtiliser sur les paroles et à les peser au trébuchet comme l'avare, parce que rien ne ralentit davantage le mouvement de l'Esprit-Saint, que nous devons suivre. » Il ajoutait que cette grande propriété de paroles

convenait plutôt à des académiciens qu'à des défenseurs de la vérité, et qu'il suffisait que le style n'eût rien qui blessât (1). »

Parmi les effets de la chute originelle, Jansénius signalait aussi, comme source des autres vices, la concupiscence, qu'il divisait en trois espèces : la passion des sens, la passion du savoir et la passion de prédominance (2). Or c'était, selon lui, par cette soif de savoir pour savoir, qui ne se rapportait pas au but unique et suprême, que péchaient les doctes, les individus qui étudiaient curieusement la nature, et ceux qui visaient au beau pour en tirer de la complaisance (3).

D'accord avec ces doctrines, les solitaires de Port-Royal recherchaient principalement l'utilité morale. Ils ne craignaient pas la prolixité; Arnauld lui-même, plein d'ingénuité et d'ardeur, n'est jamais écritain dans les quarante-deux volumes qu'il a laissés, et sacrifie le coloris à l'exactitude; dès lors il ébranle et convainc, mais ne touche pas.

Il était impossible qu'une pareille réunion d'hommes distingués ne fût pas ombrage; on murmurait contre « ces quarante belles plumes taillées par la main du même maître. » On prétendait que leurs doctrines étaient hérétiques; qu'ils ne voulaient ni saints, ni reliques, ni Vierge, ni eau bénite; qu'ils prêchaient une religion de terreur, aux yeux de laquelle les transactions indulgentes, les absolutions tolérantes étaient des hérésies. On les déchira plus encore lorsqu'ils se furent déclarés partisans des dogmes de Jansénius.

1030.

Déjà Arnauld, dans la préface de la *Fréquente Communion*, avait laissé échapper ces mots, que « saint Pierre et saint Paul sont deux chefs de l'Église, n'en formant qu'un seul. » Dans sa *Seconde Lettre à un duc et pair de France* sur cette controverse,

(1) CL. LANCELOT.

(2) *Libido sentiendi, sciendi, excellendi*. C. VIII, t. II, *De statu naturæ lapsæ*.

(3) Le janséniste d'Andilly composait les vers suivants sur ce sujet :

*Ceux qui du seul éclat des vérités chrétiennes
Repaissent leur esprit sans passer plus avant,
Et, quittant la vertu pour embrasser du vent,
Ont les discours chrétiens et les âmes païennes,
Ressemblent à celui qui, parmi les clartés,
Verrait distinctement les plus rares beautés,
Et remplirait ses yeux d'une image brillante;
Mais qui, manquant d'un cœur qui les pût animer,
Serait comme un miroir, dont la glace luisante
Recevrait les objets sans les pouvoir aimer.*

il écrivit : « Les Pères nous montrent dans la personne de saint « Pierre un juste à qui la grâce, sans laquelle rien ne se peut, « faillit dans une occasion où l'on ne pourrait dire qu'il n'a pas « péché. »

La première proposition fut condamnée par Rome, et l'autre par la Sorbonne ; Arnauld fut traité d'hérétique, accusation qui de lui retomba sur tous ses confrères, et la cause de Port-Royal resta confondue avec celle du jansénisme.

Afin de célébrer le triomphe obtenu par la bulle d'Innocent X, les jésuites imprimèrent, en 1653, *la Défaite et la confusion des jansénistes*. En tête de cette publication était une gravure allégorique, où le pape, assis sous la colombe, entre la Religion portant la croix et la puissance ecclésiastique portant le casque, foudroyait Jansénius ; celui-ci, déployant des ailes de démon, se réfugiait avec son livre vers Calvin, qui, dans un coin, accueillait les bras ouverts un janséniste, représenté avec des lunettes : facétie de mauvais goût, mais propre à exercer de l'influence, parce qu'elle frappait les sens. Les jansénistes crurent devoir y répondre, et Sacy publia les *Miniatures de l'almanach des jésuites*, avec des quatrains où il s'éloignait trop de l'esprit modéré et sévère de Port-Royal.

Si ces plaisanteries étaient vues de mauvais œil par les personnes sensées, elles amusaient le beau monde, qui ne demande qu'à rire des querelles littéraires ou théologiques ; mais un écrivain d'une plus haute portée lui préparait une pâture plus solide.

Blaise Pascal avait été habitué, dès son enfance, par son père, homme d'une intelligence élevée, à remonter aux causes, à ne pas se contenter de paroles et à se faire des idées claires sur toutes choses ; développant ainsi les facultés qui dominèrent en lui, son père lui avait promis de lui enseigner les mathématiques, dès qu'il posséderait d'autres connaissances ; mais, sur une simple indication, le jeune Pascal s'y appliqua à tel point qu'il arriva seul, à l'âge de douze ans, à l'aide d'un charbon, jusqu'à la trente-deuxième proposition d'Euclide. Plus tard, ayant lu cet auteur, il fit à seize ans le *Traité des sections coniques* ; à dix-huit, il inventa un mécanisme qui exécutait un grand nombre d'opérations arithmétiques. Ses recherches sur le vide et le baromètre firent admirer sa force de conception, sa mémoire opiniâtre, sa facilité à communiquer sa pensée, la passion dont il colorait les lignes profondément gravées sur l'acier de son âme ; mais la tension de son esprit usait sa santé, et il avouait que, depuis l'âge de dix-huit ans, il n'avait pas passé une heure sans souffrir.

Pascal
1623-1662.

Par la lecture de quelques livres de Port-Royal, il apprit que la curiosité humaine n'est que vanité, et que la seule étude digne de nos veilles est celle de l'homme et du monde moral. La lutte entre l'amour pour ses anciennes investigations et les impulsions nouvelles de la grâce, acheva de ruiner sa santé, à tel point qu'il avait à peine la force de se soutenir, et ne pouvait avaler que quelques gouttes de bouillon au milieu de douleurs cruelles. D'après les conseils des médecins, il chercha des distractions dans le monde brillant auquel il appartenait, et dans la science dont il était épris; mais un jour qu'il essayait de beaux chevaux, il faillit être précipité dans la Seine près du pont de Neuilly. A partir de ce moment, la grâce le toucha; il multiplia ses visites à sa sœur, qui déjà s'était retirée à Port-Royal après avoir excité, enfant, les applaudissements du monde par un talent poétique rare à cet âge. Un discours de Singlin contre la vie dissipée de la société acheva de le déterminer, et il se retira à Port-Royal sous sa direction.

Il s'employait lui-même aux services même les plus infimes, et se livrait à la méditation, endurant ses souffrances avec courage, avec joie même, dans la pensée qu'après le péché la maladie est l'état naturel des chrétiens, à laquelle ils doivent se résigner comme à une nécessité. Sacy, qui savait parler à chacun des études qu'il préférerait, pour le ramener subitement à Dieu, mettait Pascal sur le chapitre des philosophes. De là sortit l'*Entretien sur Épicure et Montaigne*, le philosophe qui relève la nature humaine, et le sceptique qui la rabaisse en révélant ses infirmités, non pour y compatir, mais pour les railler. Cette conversation mise par écrit fut le prélude de la grandeur philosophique de Pascal.]

Une si magnifique acquisition et les amis glorieux qu'elle valut à Port-Royal, parmi lesquels il suffit de nommer le jurisconsulte Domat, vinrent, on ne peut plus à propos, le relever de l'abattement où le jetaient la persécution et l'imputation d'hérésie. Cet esprit de dispute qui s'était manifesté dans les universités au temps de la scolastique, dans la religion au temps de la Ligue, et dans la politique au temps de la Fronde, s'était alors réfugié dans la question de la grâce, avec son cortège ordinaire de calomnies et d'injures. Les solitaires eurent recours à cette arme comme leurs adversaires, qui, dans leurs livres et du haut de la chaire, lançaient l'insulte contre les *vierges folles* ou les *calvinistes déguisés*. Sur les théâtres de leurs collèges et dans les mascarades, ils représentaient la damnation de Jansénius et les triomphes de la grâce suffisante.

Mais on aiguïsait des armes plus redoutables. La bulle pontificale avait été reçue par le roi et le parlement sans les réserves d'usage. Le célèbre canoniste de Marca fit un mandement que les évêques durent publier, et qui allait plus loin que la bulle elle-même, puisqu'il affirmait que les cinq propositions étaient réellement tirées de Jansénius ; en outre, il rédigea une formule que tous les prêtres furent tenus de signer, et dont voici la teneur : « Je me reconnais en conscience obligé d'obéir à la constitution d'Innocent X, du 31 mai 1653, et je condamne de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions de C. Jansénius, contenus dans son *Augustinus*, doctrine condamnée par les papes et les évêques, laquelle n'est pas celle de saint Augustin, que Jansénius a expliqué mal et contre le vrai sens de ce docteur. »

Les jansénistes n'avaient donc plus de refuge ni dans le droit ni dans le fait (1) ; il fut enjoint à tous les ecclésiastiques et aux ordres religieux de souscrire cette formule. Les bénéfices de ceux qui refuseraient devaient être considérés comme vacants, et défense fut faite d'en investir quiconque ne l'aurait pas signée. Les écoles de Port-Royal refusèrent ; Louis XIV, qui, avec ses autres idées, avait hérité de Richelieu la haine du jansénisme sans le comprendre, et voulait le persécuter parce que ce ministre l'avait persécuté, ordonna de renvoyer les novices et les pensionnaires, de n'en plus recevoir et de fermer les écoles des solitaires.

Condamné par l'autorité, Port-Royal en appela au public par les *Lettres à un provincial* (2). On ne parlait à Paris, depuis quelque temps, mais sans y rien comprendre, que de grâce suffisante et triomphante, de pouvoir prochain et éloigné, ainsi que des discussions de la Sorbonne. *Les femmes ne font qu'en jaser*, disait Mazarin, *bien qu'elles n'y entendent pas plus que moi*. Il s'agissait donc d'expliquer ces questions aux gens du monde, et, de spectateurs qu'ils étaient, d'en faire des juges ; de transporter le litige, des théologiens et de l'autorité, au peuple et au sens commun, pour démontrer qu'il ne s'agissait pas des bases de la foi, mais d'une querelle de mots, non d'un débat de théologie, mais de théologiens. C'est la tâche que Pascal entreprit dans ces *Lettres*,

(1) Dans un moment où l'on subtilisait tant, madame de Sévigné disait : *Condensez-moi un peu la religion, qui, à force d'être subtilisée, finit par s'évaporer*.

(2) Elles furent ensuite recueillies sous le titre de *Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux révérends pères jésuites, sur la morale et la politique de ces pères*.

qui paraissaient par intervalles et bravaient, sous le voile de l'anonyme, les défenses du gouvernement et les investigations avides de la curiosité.

Pascal employa le langage usuel et un art de style que lui-même avait ignoré jusqu'alors, parce qu'il n'en avait pas fait l'expérience; sa phrase est transparente et ne fait point obstacle à la pensée; elle amène sans effort le lecteur à distinguer la lumière dans ce chaos de questions nébuleuses. L'amour de la vérité semble s'y montrer jusque dans les épigrammes les plus piquantes; l'indignation, loin d'être vindicative, ressemble à de la philanthropie; l'esprit est tempéré par le jugement. Toutes les ressources auxquelles se plait le goût français, le ridicule, les locutions pures et vives, sont mises en jeu avec un art plein de finesse et d'habileté. La société rit, et crut comprendre quelque chose au pouvoir prochain, à la grâce suffisante, mais non pas triomphante. Ce fut une excitation pour les libres penseurs, qui, ne pouvant se déclarer protestants, s'amusèrent aux dépens des catholiques.

En révélant au peuple avec esprit et sévérité certaines décisions scandaleuses, il était plus facile de lui dévoiler la morale des casuistes que de l'initier aux questions épineuses de la grâce. Les jésuites dénonçaient dans Jansénius cinq propositions impalpables sur la grâce; Pascal dénonce les terribles applications d'une morale relâchée. C'était déplacer le but, puisqu'il devenait assaillant; mais il arrivait à la défense de Port-Royal, dont il opposait, comme contraste, la morale sévère et inexorable. Cela prêtait à rire au beau monde, qui prenait goût à l'esprit de l'écrivain sans s'inquiéter s'il défigurait Escobar, Busenbaum et autres grands moralistes, pour les rendre ridicules. Ce fut un coup décisif contre les jésuites, qu'on ne jugea plus parce qu'ils étaient, par leurs actions ou leurs écrits, mais par ce que Pascal avait dit d'eux. Chacun de ses traits resta, même lorsque ces *menteuses immortelles* eurent perdu avec les circonstances la moitié de leur mérite, et ne furent lues que d'un petit nombre, bien que tout le monde en parlât (1).

(1) « Tout le livre des *Provinciales* portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la société les opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez les casuistes dominicains et franciscains; mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait; on tâchait dans ces lettres de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison; il s'agissait de divertir le public. » VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, chap. 36.

Les *Provinciales* furent traduites en latin par Nicole, sous le pseudonyme de Wendrock, avec des notes qui les envenimaient, et dans lesquelles il mordait impitoyablement et personnellement les jésuites (1). Elles furent alors réprouvées plus ouvertement; le parlement de Provence les fit brûler, et le roi, lacérer par les mains du bourreau.

Il est plus facile de brûler de pareils livres que d'y répondre; or les jésuites s'en acquittèrent malet tardivement. Dans l'*Apologie des casuistes contre les calomnies des jansénistes*, le P. Perrot prétendit disculper les opinions les plus extravagantes: exagération qui justifiait les attaques de Pascal, et fut condamnée par le pape. Les jansénistes virent un triomphe dans cette mesure, et plus encore lorsque Alexandre VII eut réprouvé quarante-cinq propositions de morale relâchée, et Innocent XI soixante-cinq autres, dont la plupart avaient été foudroyées par les *Provinciales*; on s'étonne que des docteurs sensés aient pu les soutenir.

Ce fut seulement en 1696 que le P. Daniel entreprit de démontrer la mauvaise foi de plusieurs des attaques de Pascal; il établissait que les jésuites avaient été accusés de faits communs aux jansénistes, et que l'on avait attribué au corps entier les opinions de quelques-uns de ses membres; enfin, que les doctrines du probabilisme n'avaient pas été inventées par eux, ni professées spécialement par leur ordre.

En résumé, les deux partis en présence voulaient à l'envi montrer de la vertu et de la rigidité. Il semblait que les jésuites, en facilitant la route du paradis, rendaient les consciences moins sévères, et que les jansénistes, en la rendant difficile, portaient les âmes à désespérer de Dieu, à se décourager dans la pratique de la vertu. Les jésuites paraissaient soutenir des doctrines plus raisonnables et plus pratiques; leurs adversaires se rattachaient davantage à l'autorité. Les uns, courtisans flexibles, étaient répandus dans le monde; les autres, voués à la vie solitaire, se montraient caustiques, inexorables. Les jésuites auraient voulu élever la théologie au niveau des sciences de l'époque; Port-Royal croyait à des révélations et à des miracles. Pascal ne se douta certes pas qu'avec cette controverse spirituelle et sophistique, inspirée par des antipathies personnelles et soutenue à l'aide de chicanes

Cependant les jésuites ne devraient pas être charmés d'avoir pour défenseur Voltaire quand leur accusateur est Pascal. (LEOPANDI).

(1) Il est remarquable qu'il tira ses principaux arguments de l'ouvrage du jésuite Conitolo, qui, cinquante ans auparavant, avait combattu le probabilisme.

subtiles, il se faisait le précurseur de cette foule d'écrivains qui, dès ce moment, combattirent non-seulement les théologiens, mais la théologie; non-seulement les jésuites, mais Jésus-Christ.

C'est de cette époque cependant que commença la décadence de Port-Royal. L'esprit sévère de Saint-Cyran s'était converti en ironie; ces respectables solitaires se voyaient réduits à nouer des intrigues et à user de moyens clandestins pour faire imprimer ces redoutables lettres et les répandre. Les nombreux prosélytes que fit le jansénisme étaient des gens du beau monde, avec lesquels il fallait transiger sur la rigueur primitive; la renaissante austérité du christianisme n'aboutit qu'à une faction qui, à ce titre, fut exposée à des brigues et à des caquetages de femmes.

L'opinion publique favorise toujours ceux qui invoquent ses jugements et traînent leurs adversaires à son tribunal; mais les *Provinciales* n'étaient rien moins que propres à calmer les esprits et à éloigner la persécution. On eut recours à la violence pour expulser les solitaires de Port-Royal; mais la conscience du roi fut émue à l'aspect des miracles qui s'y opéraient. Une jeune nièce de Pascal se trouva guérie d'une fistule lacrymale au seul contact de la sainte épine, miracle attesté par le plus grand avocat du temps, le savant le plus célèbre et le plus robuste penseur : Arnauld, Le Maistre et Pascal.

Cependant, lorsque les jansénistes paraissaient devoir succomber à un *Formulaire* si précis, ils mirent en usage toutes les subtilités de la logique pour se soustraire aux conséquences d'un principe qu'ils ne combattaient pas; bien plus, la condamnation pontificale fit naître des idées sur les limites du pouvoir qui l'avait prononcée. Jansénius avait déjà dit qu'il arrivait parfois au saint-siège de réprover une proposition par le seul amour de la paix, sans entendre la déclarer fausse; on ajouta que l'infailibilité du pape ne s'étend pas à un jugement sur les faits, et l'on nia que les propositions incriminées se trouvassent dans Jansénius. Quatre évêques entreprirent de soutenir cette cause : Henri Arnauld, frère de Robert, évêque d'Angers; Nicolas Pavillon, d'Alet; François Caulet, de Pamiers; Étienne-Nicolas Choart, de Beauvais. Quelques chapitres adhérèrent à leur opinion et soutinrent la distinction entre le droit et le fait.

Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, mit tout en œuvre pour faire cesser cette division; afin de rassurer les consciences, il dit que l'infailibilité du pape, en point de fait, devait être crue, non de *foi divine*, mais de *foi humaine* : nouvelle distinction qui ex-

cita autant de débats que les autres. L'exposition nue des reproches adressés par ce prélat aux religieuses récalcitrantes lui attira tout le ridicule qui attend le dépositaire d'une grande autorité, lorsque la passion le conduit à se rapetisser. Les sœurs de Port-Royal s'obstinaient à ne pas vouloir affirmer que les propositions condamnées existassent dans un livre qu'elles n'avaient pas lu (1). Leur disait-on, *Le pape a prononcé*, elles répondaient que les papes Libère et Honorius eux-mêmes s'étaient trompés; leur représentait-on qu'elles étaient bien peu en comparaison de la communion générale des fidèles, elles répondaient que, dans l'origine, les disciples du Sauveur n'étaient qu'une poignée d'individus. Si on les menaçait de les priver des sacrements, elles disaient que les saints anachorètes en avaient été privés, et que c'est l'esprit qui vivifie, non la chair. « Pures comme des anges, disaient leurs ennemis, et orgueilleuses comme des démons, » elles en appelèrent au Parlement, et furent considérées comme opiniâtres et rebelles envers l'autorité ecclésiastique; quant aux opuscules sur l'infailibilité du pape, on leur répondit par la main du bourreau.

La police mit fin aux discussions en transférant la plupart de ces religieuses dans d'autres monastères. La mère Angélique, chargée d'ans et d'infirmités, fut obligée d'abandonner son ancien asile pour venir mourir à Port-Royal de Paris. Mais là aussi elle trouva des soldats et des officiers qui chassaient les novices, les pensionnaires et celles qui n'avaient pas fait de vœux; elle eut la douleur de se voir arracher l'une après l'autre ses anciennes élèves et les élèves de celles-ci. *Notre bon maître*, s'écriait-elle, *a voulu que nous fussions dépouillées de tout ce qui nous restait; pères, sœurs, écolières, jeunes filles, tous sont partis; que Dieu soit béni!* Mais elle écrivit à la reine Anne une lettre pour lui être remise lorsqu'elle ne serait plus; dans cette lettre, sans plaintes, sans faiblesses, « elle exposait franchement les motifs de la communauté, et ne cherchait pas à apitoyer surelle, mais à obtenir justice pour ceux qu'elle laissait en ce monde. » Lorsqu'elle l'eut close : *Maintenant*, dit-elle, *l'œuvre humaine est finie*; elle ne songea plus qu'à la mort.

Les sœurs récalcitrantes furent privées des sacrements jusqu'à l'article de la mort. Les chefs du parti se cachèrent, quelques-uns furent emprisonnés, entre autres de Sacy; lorsqu'il fut

(1) L'illustre Malebranche avoua avoir signé le *Formulaire* sans connaître le livre de Jansénius, et il en demandait pardon à Dieu et aux hommes.

1666.

arrêté, on fouilla dans ses papiers, et ses pensées, comme d'habitude, devinrent l'objet d'absurdes subtilités (1). Le roi, après avoir lu le procès-verbal, dit qu'il annonçait un homme d'esprit et vertueux ; mais il ne le retint pas moins deux ans à la Bastille.

De Sacy, qui avait déjà terminé la traduction du Nouveau Testament, entreprit dans sa prison celle de la Bible, et charma la monotonie de la solitude par cette vie de la pensée et du sentiment que les tyrans ne peuvent ravir.

Port-Royal avait soutenu le droit qu'ont les fidèles de lire la Bible et les livres rituels en langue vulgaire ; mais les anciennes versions différaient trop de l'élégance qui s'était introduite dans le langage. Celle que fit de Sacy rencontra de graves difficultés ; mais ce fut un bonheur que le censeur l'obligeât à l'accompagner d'explications, qui devinrent un beau commentaire. Comme le traducteur ne savait pas l'hébreu, il s'en tint à la Vulgate, qu'il adoucit et orna, pour se conformer au goût du temps, sans toutefois la farder jamais (2).

La persécution, qui dura quatre ans, excita l'imagination contre les forts, qui en étaient les auteurs, et l'intérêt pour les victimes, qui, abusées, mais respectables, se résignèrent à rester privées jusqu'au lit de mort des consolations religieuses plutôt que de paraître devant Dieu la conscience chargée d'un serment contraire à leur conviction. « Le roi, disait-on, jouit d'une autorité sans bornes ; il peut faire des évêques, des cardinaux ; pourquoi ne ferait-il pas aussi des martyrs ? »

Comme à l'époque de la Fronde, les femmes se mêlèrent alors beaucoup de ces débats, surtout la duchesse de Longueville, cette héroïne de la Fronde ; elle entreprit de rétablir la paix entre les partis religieux, et présenta à Clément IX, qui, plus pacifique qu'Alexandre VII, voulait éteindre le feu et non l'attiser, une

(1) Un de ses confrères avait copié en très-beaux caractères certains vers de Gomberville qui commençaient ainsi :

*Loin de la cour et de la guerre,
J'apprends à mourir en ces lieux, etc.*

Comme le L avait été laissé en blanc pour l'enluminer, le commissaire délégué prétendit qu'il avait voulu écrire *Foin*, et peu s'en fallut qu'il n'en résultât un procès criminel.

(2) Il fit encore plusieurs traductions, entre autres celles de l'*Imitation* et des *Homélies* de saint Jean Chrysostome ; on lui doit aussi des éditions des auteurs classiques purgées des passages inconvenants.

défense pleine de dignité en faveur de Port-Royal; en outre, elle employa son ancienne habileté à vaincre les obstacles qui résultaient de l'orgueil du roi et de la malveillance de ses conseillers. Les quatre évêques opposants furent donc amenés à signer le *Formulaire*, et une médaille éternisa le souvenir de la *paix de l'Église*.

1671.

Pascal avait déjà fini ses jours. De Sacy, mis en liberté, poursuivit ses travaux; Arnauld et Nicole tournèrent contre les protestants l'activité de leur esprit, et produisirent deux admirables ouvrages, la *Perpétuité de la foi* et les *Essais moraux*. Le Nain de Tillemont écrivit l'*Histoire des premiers siècles de l'Église*, œuvre de sa vie entière, et refusa les postes élevés que lui faisait offrir l'admiration pour son esprit et sa vertu, « vivant seul, dit Fontaines, sans autre témoin que Dieu, qui ne l'abandonnait jamais, et qu'il voyait tout en toutes choses. »

1657-66.

Les jansénistes reprochaient aux jésuites d'introduire les théâtres dans les collèges comme moyen d'urbanité; de cette manière, l'art comique pénétra dans les maisons où se formèrent Molière et Lekain, ainsi que dans le couvent de Saint-Cyr, où Racine sanctifia la muse tragique. Nicole ayant dénoncé dans les *Visionnaires* ceux qui écrivaient pour le théâtre, comme des « empoisonneurs publics des âmes, » Racine répondit avec une certaine rudesse. Il s'en repentit bientôt, et non-seulement il se réconcilia avec ses anciens maîtres, mais, renonçant à travailler pour la scène, il se mit à écrire sa belle *Histoire de Port-Royal*, ne voyant que vertu dans ceux que d'autres nous dépeignent comme des fanatiques orgueilleux (1). *Esther* et *Athalie* trouvèrent un facile pardon dans les cœurs séduits par l'admiration de l'esprit. Les scènes magnifiques où les terreurs et les séductions du monde cèdent à la confiance absolue en Dieu triomphèrent de l'austérité des solitaires.

Racine.
1639-1699.

Doué d'une âme extrêmement tendre, Racine pleurait en voyant de jeunes filles prendre le voile; il écrivait à son fils, déjà homme fait, des lettres d'une affection juvénile, et attribuait ses heureux voyages aux prières de la famille; lorsqu'une de ses filles se fit religieuse, Fénelon dut l'arracher à la désolation qu'il éprouvait. Cette excessive sensibilité l'avait exposé à tant d'amertumes qu'il transmet à sa famille l'effroi de la gloire littéraire.

(1) A mesure qu'il mourait quelqu'un à Port-Royal, son nom était enregistré avec un éloge : recueil singulier de vies édifiantes qui souvent rappellent, par de fines observations de caractère, que c'était le temps de Saint-Simon et de La Bruyère.

Lorsque Louis, son fils, se mit à faire des vers, il le réprimanda et chargea Boileau de l'en détourner. Nous avons, de la main de ce fils, une *Histoire de Racine* d'une naïveté charmante. Jamais sa femme, d'une bonté parfaite, n'avait lu un vers de ces tragédies qu'elle entendait vanter par tout le monde. *Je me souviens*, dit Louis Racine, *des processions que nous faisons étant enfants; mes sœurs étaient le clergé, moi le curé, et l'auteur d'Athalie chantait avec nous et portait la croix.*

Cette simplicité touchante fait regretter que Racine ait cru nécessaire d'aller chercher un lustre au lieu d'où les autres le tiraient, à la cour du maître. Il lui lisait les auteurs, en corrigeant ce qu'il y trouvait de suranné; mais, lorsque se levèrent, de tristes jours pour la France, il écrivit un Mémoire sur les moyens de secourir les pauvres de Paris qui souffraient de la disette. *Hé quoi! s'écria le roi, parce qu'il fait de beaux vers, croit-il s'entendre à tout? Parce qu'il est poète, aspire-t-il à devenir ministre?* Et il l'éloigna de lui. Désolé d'avoir déçu, Racine put arriver jusqu'à madame de Maintenon, qui lui promettait de lui venir en aide, lorsqu'on entendit le bruit d'une voiture. *C'est le roi, c'est le roi, cachez-vous!* et Racine dut se blottir dans un coin à l'approche d'un roi dont il avait illustré le règne. Il ne résista pas longtemps au chagrin que lui causa sa disgrâce.

De Saoy réunissait encore autour de Port-Royal-des-Champs des âmes qui sentaient le besoin de la méditation et de la pénitence, des cœurs brisés par la souffrance ou rassasiés des joies de l'orgueil. Le prince de Conti y vint réparer par de bonnes œuvres les maux qu'il avait causés comme rebelle. Madame de Longueville, violente dans l'austérité comme elle l'avait été dans les plaisirs, après avoir accepté comme une expiation la mauvaise fin de ses fils, chercha dans cette retraite les humbles espérances qu'un cœur contrit ne demande pas en vain à la solitude; elle voulut même édifier la postérité par ses *Lettres* et ses *Confessions*.

Les conversions étaient fréquentes dans un temps où les égarements venaient des sens, et non de la faiblesse philosophique ni de l'impie orgueilleuse (1); aussi des hommes de lettres, des

(1) On ne saurait oublier, parmi tant d'autres, M. de Rancé, homme distingué par son esprit et ses belles manières, ami des plaisirs, et pourtant en relation avec les solitaires. Tout à coup il se retira de la société, renonce aux plaisirs, même à ceux de l'esprit, et s'en va, sur les limites de la Normandie, chercher un asile dans l'abbaye de la Trappe, de l'ordre de Saint-Bernard, tombée alors en ruines et inhabitée. Il y fit revivre cet ordre austère avec toutes ses ri-

ambassadeurs, d'anciens ministres, réfugiés à Port-Royal, lui communiquaient cet éclat que les grandeurs de la terre donnent à la religion, quand elles s'humilient devant elle. Heureuse l'Église si, au lieu d'une rivalité dangereuse, elle n'avait vu maître en son sein qu'une noble émulation !

Mais le nouvel archevêque de Paris, monseigneur de Harlay, asservi au roi, comme Louis XIV à madame de Maintenon, qui obéissait aux jésuites, troubla les solitaires dans leur tranquille retraite, et leurs élèves furent dispersés. Arnauld dut se dérober aux recherches de la police, sans pour cela cesser de combattre. Comme Nicole, plus doux et plus pacifique, se disait fatigué de cette guerre de plume incessante, et voulait se reposer, *Eh ! n'aurez-vous pas toute l'éternité pour vous reposer ?* lui dit Arnauld. Enfin, s'étant réfugié dans les Pays-Bas, il y mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La réputation d'Arnauld fut grande, même auprès des pontifes. Clément X lui demanda un exemplaire de ses œuvres ; Innocent XI lui témoigna publiquement son estime, et songeait à le décorer de la pourpre, s'il ne s'y fût opposé. Alexandre VIII cherchait les occasions de lui accorder quelque faveur (1). La nouvelle de sa mort étant parvenue à Rome un jour où l'on devait prononcer un discours solennel à la Sapienza, l'orateur prit pour sujet l'éloge d'Arnauld, qu'il proclama supérieur à tous les écrivains anciens et modernes. Il est vrai qu'il n'avait jamais songé à se détacher de l'unité catholique ; dans ses *Considérations sur les affaires de l'Église en France*, il était même d'accord avec Rome pour s'opposer à la déclaration du clergé français. Pascal aussi professait la nécessité de rester uni au chef de l'Église, sans lequel le corps entier ne saurait vivre (2). Lors-

gneurs : nourriture misérable, jeûne sévère, point de linge, une paille pour lit, des coups de discipline fréquents, huit heures de chœur à haute voix, le reste du temps un silence et un travail qui abat le corps. M. de Rancé conserva néanmoins un souvenir affectueux aux solitaires de Port-Royal, bien qu'il leur semblât sur la fin en avoir été oubliés.

(1) Les autorités se trouvent dans Bayle *ad vocem*. Arnauld s'excusa de la chaleur excessive qu'il avait employée contre ses adversaires, dans une dissertation où il démontre, par des passages de l'Écriture et des Pères, que c'est chose licite. Il est à regretter que son exemple et les raisons qu'il déduit n'aient pas encore perdu leur force parmi les théologiens et les métaphysiciens.

(2) L'opinion de Pascal au sujet du pape, exposée dans une de ses Pensées, est puisée dans sa première lettre à mademoiselle de Roanne, où elle est mieux et plus clairement exprimée : « Je loue de tout mon cœur le petit zèle que j'ai reconnu dans votre lettre pour l'union avec le pape. Le corps n'est non plus vivant sans le chef que le chef sans le corps ; quiconque se sépare de l'un ou

que les premiers jansénistes résistèrent aux décisions du pape, ce ne fut qu'en se réservant le droit de les interpréter avec certaines restrictions; il ne leur fallait donc, en professant tant de respect pour l'Église, que plus de force pour lutter avec elle.

Quesnel.
1684-1716.

Mais alors Pascal Quesnel, prédicateur renommé, publia les *Réflexions morales sur les Actes et les Éptres des Apôtres*, qui furent suivies de l'édition de Léon le Grand; dans ces ouvrages, il manifestait son opposition au pape; insinuait la résistance aux décisions de l'autorité sous le voile de la patience, et faisait allusion à la persécution présente, au roi, au pape, sous des noms de personnages bibliques. On y vit une recrudescence du jansénisme, toujours cultivé en secret et dans la même union, et les persécutions recommencèrent. Obligé de quitter la France, Quesnel se réfugia dans les Pays-Bas, où il enseigna ses doctrines comme chef de ce parti. Arrêté et mis en prison, il trouva moyen de s'enfuir; il fut excommunié à Amsterdam par l'archevêque de Malines; mais il continua sans se lasser jusqu'au dernier jour de sa vie; il mourut octogénaire.

1698.

M. de Noailles, qui jadis avait recommandé vivement le livre de Quesnel, étant devenu archevêque de Paris, la question du *cas de conscience* fut ravivée. Il s'agissait de savoir si l'on pouvait refuser l'absolution à un ecclésiastique qui avait souscrit à la condamnation des cinq propositions dans tous les sens où les avait entendues l'Église, par le seul motif qu'un *silence respectueux* suffirait, selon lui, sur la question de fait; ou s'il était obligé de professer les croyances telles qu'elles se trouvaient exprimées dans les dernières constitutions. Quarante théologiens soutenant que ce « silence respectueux » suffisait, on eut recours à Rome, et sa réponse fut que le silence respectueux n'est pas une déférence suffisante aux constitutions apostoliques. » (*Vineam Dei Sabaoth.*) On exigea dès lors une adhésion explicite à ce décret, et les religieuses de Port-Royal y souscrivirent avec la clause qu'elles n'entendaient pas déroger aux articles de paix consentis par Clément IX.

1708.

Alors nouvelles rigueurs, nouvelle excommunication; le si-

de l'autre n'appartient plus à Jésus-Christ. Je ne sais s'il y a des personnes dans l'Église plus attachées à cette unité du corps que ne le sont ceux que vous appelez notés. Nous savons que toutes les vertus, le martyre, les austérités, toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Église et de la communion du chef de l'Église, qui est le pape: je ne me séparerai jamais de sa communion; au moins je prie Dieu de m'en faire la grâce; sans quoi je serai perdu, perdu pour jamais. »

lence respectueux ne suffit pas ; toutes les ressources du barreau et de l'école sont déployées ; contre cet acte , on dispute le terrain pied à pied , et toujours avec un air de docilité . On avait inspiré à Louis XIV , dévot plus que jamais , une extrême aversion pour les jansénistes ; il fut donc facile d'obtenir la suppression du monastère , et cette longue querelle fut décidée par ses sergents royaux . Le marquis d'Argenson , à la tête de sa cavalerie , vint s'installer à Port-Royal des Champs , et signifia l'ordre d'exil aux religieuses , que l'on entraîna comme des filles de mauvaise vie (1) . A mesure que l'une d'elles monte en carrosse , la population des environs , qu'elles avaient instruite et secourue , gémit et s'indigne , mais en vain ; elles sont conduites en prison , quelques-unes âgées de quatre-vingts ans , d'autres infirmes ou malades ; quelques-unes résistèrent deux ans à la réclusion solitaire , sans livres , sans consolations religieuses ; la plupart moururent sans absolution , et ne furent point inhumées en terre sainte .

Comme leur ancien asile , qui continuait d'être entouré de vénération , était devenu le but de pieux pèlerinages , on l'envoya détruire par des soldats ivres , qui renversèrent les cellules , brisèrent les tombeaux , dispersèrent les ossements ; il ne resta que les champs d'alentour , que les solitaires avaient assainis et embellis .

Rome , sollicitée incessamment par Louis XIV , rendit une sentence formelle contre Quesnel , dont elle condamna cent et une propositions dans la bulle *Unigenitus* , en prohibant les *Réflexions sur le Nouveau Testament* et tous les livres qui seraient publiés pour sa défense .

Il ne paraissait pas que le jansénisme , condamné dans un si grand nombre de propositions , pût jamais se relever ; cependant , on se récria contre une bulle dictée par la condescendance , dont le pape avait promis au roi de lui envoyer la minute avant de la publier , et de laquelle il retrancha toute formule qui pouvait déplaire au roi ou au clergé gallican . L'archevêque de Paris refusa de l'accepter , affectant une neutralité ridicule entre Quesnel et le pape . Les uns dirent oui , les autres non ; la Sorbonne l'admit d'abord , et puis la rejeta . Il n'y eut pas de maison , pas de coterie où l'on ne s'occupât de la bulle *Unigenitus* ; les écoles , les familles , les chapitres étaient divisés . Louis XIV était vieux ,

(1) « Comme on enlève des créatures publiques d'un mauvais lieu. » SAINT-SIMON.

1709.

1710.

Bulle Unigenitus.
1713.

et on ne lui obéissait plus aussi ponctuellement. Quelques scrupules lui vinrent peut-être à son lit de mort ; car il disait à ses confesseurs : *Si vous m'avez trompé, vous avez commis une grande faute, parce que j'ai agi de bonne foi, et cherché sincèrement la paix de l'Église.*

Lorsqu'il eut cessé de vivre, le duc d'Orléans, devenu régent, rappela les exilés, et leur donna des évêchés ; ils en concurent de l'orgueil, devinrent persécuteurs, et en appelèrent au pape mieux informé et au futur concile. Clément XI condamna l'appel (1718.) (*Pastoralis officii*) et quiconque repoussait la bulle *Unigenitus* ; mais le bref fut supprimé par le parlement, comme contraire aux libertés gallicanes. M. de Noailles en appela au concile, de concert avec la Sorbonne et la magistrature, constante protectrice du jansénisme à cause de sa vieille aversion pour la cour romaine. Le régent, ennuyé de débats qui auraient troublé ses joyeux soupers, défendit d'imprimer aucune controverse à ce sujet ; mais il était impossible d'obtenir le silence. Quarante évêques signèrent un *sommaire de doctrine* rédigé par M. de Noailles, où tous les points discutés étaient, à l'aide de preuves, mis à l'abri de la bulle *Unigenitus*. M. de Noailles se rétracta avant de mourir, et se retira sur le mont Valérien pour interroger par la prière la volonté du ciel. Le régent ordonna que la bulle, expliquée par une pastorale de l'évêque de Rohan, fût acceptée par tous, défendit d'enseigner une autre doctrine, abolit l'appel, et prohiba d'appliquer les noms de novateurs, d'hérétiques, de jansénistes ou autres semblables. Les évêques consultés approuvèrent tous la bulle plus ou moins explicitement ; mais les appelants se réfugièrent dans une distinction entre l'Église dispersée et l'Église réunie, disant que la première n'était pas infaillible.

La guerre continuait donc entre les acceptants et les appelants, et nous n'entrerons pas dans le détail des manœuvres employées de part et d'autre, manœuvres toujours les mêmes lorsque les partis, sans scrupule sur le choix des moyens, veulent écraser leurs adversaires. Comme un grand nombre de prêtres se trouvaient alors interdits, on dut distinguer entre le directeur spirituel et le confesseur : nouvel embarras pour les consciences. (1740.) Jean Soanen, évêque de Sonez, octogénaire respectable et chaud janséniste, fut suspendu et exilé pour avoir refusé de se soumettre ; il vécut jusqu'à quatre-vingt-treize ans, inébranlable dans son opposition et devenu l'objet d'une espèce de culte de la part de ses coreligionnaires, qui l'appelaient le *prisonnier de Jésus-Christ*.

Un autre janséniste, François Pâris, diacre à Saint-Médard

de Paris, voulut faire revivre Port-Royal dans le faubourg le plus pauvre de la capitale, se former une solitude comme la Trappe, et n'approcher des sacrements que lorsqu'il se sentirait plein d'une pieuse ferveur; il restait en conséquence des années sans le faire, et, lorsqu'il recevait le viatique, il protestait contre la bulle. Lorsqu'il fut mort, victime des macérations dont il avait affligé son corps, il devint le représentant et le martyr de la cause. Le bruit se répandit qu'il se faisait des miracles sur sa tombe : des estropiés marchaient, des malades guérissaient et des personnes de tout sexe, en approchant de ce tombeau, étaient prises de convulsions, sous le voile desquelles elles maudissaient la bulle *Unigenitus*. Cela se passait dans le Paris du duc d'Orléans et de Voltaire, et les personnes qui chantaient les miracles des jésuites dans les Indes, ajoutaient foi à ceux-là. Le gouvernement dut faire fermer le cimetière où ces scènes se renouvelaient, et les guérisons, les miracles ne firent que se multiplier (1).

La querelle du jansénisme se prolongea encore quelque temps, mais tranquillement et au sein des écoles, dont elle n'aurait jamais dû sortir; elle n'en serait pas sortie sans l'opposition de ceux qui voulurent l'exploiter pour acquérir de la puissance. Les jansénistes avaient une caisse particulière, administrée avec le désintéressement propre aux sectes opprimées. Ils songèrent à s'établir dans une petite île du Holstein, et plus tard en Amérique avec Penn; mais la Hollande leur offrit « la liberté de nier la liberté de l'homme, » et, en 1761, il y avait dans la seule ville d'Amsterdam six églises et six mille jansénistes.

Ces démêlés, qui révèlent un temps de grande activité sans occupation et de grands loisirs, peuvent inspirer quelque intérêt à ceux qui le regardent comme l'unique refuge de la liberté de discussion sous le roi le plus absolu, dont le despotisme n'aurait pas toléré sous une autre forme le débat et l'opposition (2). Les penseurs y verront une opinion moyenne entre le catholicisme, le protestantisme et la philosophie, qui, par sa résistance dans la politique, et ses attaques contre une morale relâchée, aida à la

(1) On afficha alors ce distique à la porte du cimetière de Saint-Médard :

*De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.*

(2) Bergier, qui n'était certainement pas l'ami des jansénistes, termine l'article qui les concerne en disant que l'on punissait en eux non leurs opinions, mais leur conduite insolente et séditieuse.

rénovation moderne, et releva la vie pratique de la réprobation de l'idéalisme. Cette société d'hommes réunis par la foi et un renoncement généreux, dans un temps où il n'y avait plus que des associations temporaires d'intérêt et d'ambition, excite la sympathie comme un épisode du dixième siècle au milieu du siècle de Louis XIV. Aujourd'hui que l'importance pratique du jansénisme a cessé, on en apprécie mieux l'objet; l'historien y voit un de ces pas nombreux dont il ne reste aucune trace, mais qui ont fait avancer l'humanité; les hommes d'État y aperçoivent le commencement de cette résistance parlementaire qui prépara la révolution.

CHAPITRE XII.

LA CONTROVERSE CHRÉTIENNE.

Les protestants devaient rire de ces dissensions acharnées au milieu de l'Église, qui se glorifiait, comme d'un de ses caractères les plus signalés, de l'unité de doctrine. Cependant, de semblables discussions sur quelques points abandonnés à la dispute différaient beaucoup des dissidences profondes nées parmi les non-catholiques du développement du libre examen, qui, avec le socinianisme, en était déjà arrivé à nier la divinité de Jésus-Christ.

1618-19.

La question des arminiens s'agitait en Hollande; lorsque le synode de Dordrecht les réprouva, ils opposèrent à son autorité les mêmes raisons pour lesquelles les protestants avaient récusé le concile de Trente; on les accueillit avec les mêmes réponses et les mêmes exemples dont les théologiens catholiques s'étaient appuyés. Le clergé intolérant considéra les arminiens comme des païens, mais ne put empêcher leurs écrits de circuler. Courcelles, de Genève, succéda à Épiscopius avec moins d'esprit, mais plus de connaissance des antiquités ecclésiastiques; Limborch, neveu d'Épiscopius, donna l'exposition la plus complète de la doctrine arminienne (*Theologia christiana*, 1686), autant que cela est possible pour une Église qui ne se rattache pas à des symboles. Ces opinions furent favorisées par Jean Leclerc, neveu de Courcelles, dans le *Commentaire sur l'Ancien Testament* et la *Bibliothèque universelle choisie, ancienne et moderne*, espèce de journal qui produisit un grand effet. Il argumente avec

1686-1730.

une érudition plus étendue que profonde, sans montrer de passion, excepté à l'égard des catholiques romains; s'étant aperçu de la puissance des revues littéraires, il exerça à l'aide de la sienne un despotisme terrible sur les opinions.

Comme il nie que Moïse soit l'auteur du Pentateuque, outre qu'il explique les miracles physiquement, il combat ainsi les passages qui démontrent la divinité de Jésus-Christ et la Trinité; ces erreurs étaient répandues du haut de la chaire et dans les journaux par lui, son neveu Limbroch, et peut-être le célèbre médecin Van-Dale. D'autres encore en Hollande, comme en Angleterre, ou repoussaient la préexistence du Christ, ou soutenaient qu'il n'était qu'une créature privilégiée.

Les sociniens, expulsés de Pologne, trouvèrent un refuge en Hollande, sans autre condition que d'imprimer avec la date d'Éleuthéropolis, Irénopolis, Freystadt ou autre semblable; ils firent quelques prosélytes.

Courcelles et Petau ayant démontré, dans les *Dogmata theologica*, que l'opinion arienne s'était répandue parmi les Pères avant le concile de Nicée, on célébra cette découverte comme un triomphe; alors parut, et fort à propos, la *Defensio fidei Nicenæ*, 1685, de Bull, qui fut le champion de la polémique arminienne en Angleterre.

Sancroft écrivit un dialogue (*Fur prædestinatus*) entre un condamné à mort et le ministre qui l'assiste, où le premier assure qu'il est prédestiné à la vie éternelle; il s'appuie avec beaucoup de vivacité sur les principales autorités calvinistes, sans épargner Zwingle, Bèze, Zanchus, Luther, et répudie toute autorité empruntée aux écrivains modernes. Le clergé anglican royaliste, persécuté par les sectaires calvinistes, combattait pour les opinions opposées, comme faisaient Barrow et South. Cependant, l'arminianisme grandissait, et la jeunesse s'enrôlait dans les *latitudinaires*, qui, hostiles à toute transaction avec le pape, et plus versés dans la philosophie profane que dans l'étude des Pères, favorisaient la religion naturelle et, plus que dans les premiers siècles, étendaient les principes du christianisme.

Ainsi les *Institutions théologiques* d'Episcopus se substituaient à celles de Calvin, et l'on disputait bien plus hardiment que dans le jansénisme au sujet de saint Augustin; les uns le combattaient à l'aide d'interprétations différentes de l'Écriture, et les autres soit par l'exaltation de la loi de nature, soit par l'enseignement des devoirs moraux. L'*Harmonie apostolique* de Bull (1669), composée pour accorder saint Paul et saint Jacques sur un point où ils sem-

blent en opposition, établit qu'il faut commenter ce premier par le second, et non le second par le premier; en effet, dit-il, l'autorité la plus récente doit l'emporter, d'après cette présomption qu'elle a dû éclaircir ce qui d'abord restait obscur. Il fut réfuté non-seulement par les presbytériens, mais encore par ceux qui tenaient avec Luther à la justification par la foi.

En paraphrasant le Nouveau Testament, Hammond interprétait les épîtres de saint Paul d'une manière toute différente de Bèze et des autres théologiens du seizième siècle, et il acquérait une grande autorité. Dans l'*Exposition du symbole des apôtres* (1659), Pearson, outre le sens naturel, traite de la plus grande partie des articles de croyance orthodoxe, et résume les arguments et les autorités. Taylor repoussait tout ce qui n'était pas dans l'Écriture, et jetait des doutes sur tout ce qui n'appartenait pas à la doctrine primitive de l'Église. Dodwell, dans ses *Dissertations sur saint Cyprien*, réduisait les martyrs à un très-petit nombre, accusait les saints Pères de crédulité, et supposait les Évangiles composés au temps de Trajan.

Gilbert Burnet, évêque de Salisbury, qui se signala par sa violence dans les partis politiques de son pays et contre Louis XIV, publia une *Histoire de la réforme* qui fut réfutée par Bossuet, et une *Théorie sacrée de la terre* toute pleine de songes. Dans l'*Archæologia philosophica*, il met en discussion l'histoire littérale de la Genèse, et combat l'éternité des peines dans l'état des morts et des ressuscités; il soutient que le genre humain tout entier doit être sauvé à la fin des choses. L'Irlandais Charles Leslie publia une méthode courte et très-estimée pour combattre les déistes.

Nous pourrions ajouter Stillingfleet, Wacke, Clarcke, prédicateur, métaphysicien, controversiste, et d'autres écrivains célèbres sur chaque partie de la discipline ecclésiastique. Mais la liberté de penser permettait aux sociniens, aux ariens, aux latitudinaires, aux déistes de se révéler hardiment; l'anglicanisme était contraint de laisser chacun croire selon son impulsion personnelle, sauf à conserver certaines formes extérieures de culte pour satisfaire les yeux. Dirigés par cet esprit de condescendance, Wilkins commença et Tillotson acheva les *Principes et les devoirs de la religion naturelle*, où ils tendirent à démontrer l'obligation morale, séparée de la religion; Chillingworth en fit un système auquel Locke donna les formules philosophiques; enfin, on arriva à la négation du christianisme, comme le firent Hobbes et Spinoza.

Les Allemands ne laissèrent pas non plus de combattre dans

le sens catholique ou dans le sens opposé. Jean-Albert Fabricius, de Leipzig, fit de profondes recherches sur la sainte Écriture et les auteurs ecclésiastiques dans une intention luthérienne; il fut imité par Jean-Frédéric Meyer, Meelfuhrer, Jean Oléarius et son fils Godefroy, qui combattit les sociniens, et Auguste Arminien Franck, de Lubeck, qui fonda à Leipzig des conférences sur la sainte Écriture, et à Hall un hospice pour les orphelins. Goetze, pasteur à Lubeck, laissa environ cent cinquante écrits de controverse, et Jæger, de Stutigard, une *Histoire ecclésiastique*, avec des examens des opinions de Spinoza, Grotius et Puffendorf.

Richard Simon, de l'Oratoire, docte hébraïsant, est un des érudits français les plus distingués; dans son *Histoire critique de l'Ancien Testament*, il enlève le Pentateuque à Moïse pour le dire compilé par les scribes au temps d'Esdras. Il fut combattu par Leclerc et Bossuet; les protestants l'accusaient d'infirmer l'Écriture pour attribuer trop à la tradition, et les catholiques trouvaient qu'il n'insistait sur la tradition que pour échapper au reproche de témérité. Il affronta, armé de toutes pièces, un déluge d'écrits; dans l'*Histoire critique des principaux commentateurs de l'Ancien Testament*, il traite lestement les conciles, les Pères et surtout saint Augustin, et penche vers les unitaires. La hardiesse de ses paradoxes et l'application de sa maxime, qu'il faut toujours, dans les discussions, prendre l'avantage sur ses adversaires et les réduire à la défensive, sont faites pour produire impression sur les esprits vulgaires.

Les protestants que les persécutions de Louis XIV avaient forcés de sortir de France, plus libres et plus irrités, s'armèrent de la plume. Pierre Jurieu, d'Orléans, banni pour sa *Politique du clergé de France* et devenu pasteur à Rotterdam, publia un grand nombre d'ouvrages en faveur de sa communion, et pour vider ses querelles avec les catholiques et les protestants. Irascible, implacable, souvent visionnaire, il soutenait que le pape était le véritable Antechrist, débitait des prophéties et fomentait les dissensions intérieures de la France. Il se trouva aux prises avec Isaac Jaquelot de Vassy, qui écrivit un *Traité de la vérité et de l'inspiration de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Isaac de Beausobre, de Niort, réfugié en Hollande et en Allemagne, puis inspecteur des congrégations de Français à Berlin, composa l'*Histoire critique du manichéisme* avec une grande connaissance des antiquités ecclésiastiques; il fit encore plusieurs ouvrages de controverse et des sermons, sans cesser d'écrire jusqu'à plus de quatre-vingts ans. Il

1620-1712.

1670.

1620.

Jurieu.
1629-1719.

1708.

1730.

était membre d'une société de savants exilés qui s'intitulaient les Anonymes et rédigeaient la *Bibliothèque germanique*. A cette société appartenaient Formey, Beausobre, Lacroze, Mauclerc; Jacques Lenfant, auteur de l'*Histoire des Hussites et du concile de Constance*.

1728.

Jacques Basnage, dont le père avait fait plusieurs observations sur les Annales de Baronius, s'était réfugié en Hollande sous la protection du grand pensionnaire Heinsius. Disciple, puis adversaire de Jurieu et bien supérieur à son maître sur la candeur et la loyauté, il laissa un grand nombre d'ouvrages; dont les principaux sont l'*Histoire de l'Eglise* et celle des Eglises réformées.

1727.

Jacques Abbadie, du Béarn, fut pasteur de l'Eglise réformée à Berlin, puis en Angleterre; il est principalement connu pour son *Traité de la religion chrétienne et de la divinité de Jésus-Christ*, où il combat les athées, les déistes et les sociniens avec une argumentation applaudie même des catholiques, contre lesquels il dirigea la *Vérité de la religion chrétienne réformée*, ainsi que les *Réflexions sur la présence réelle*; il a écrit, en outre, beaucoup d'opuscules de controverse.

Bayle.
1647-1706.

Nous pourrions ajouter encore le mystique Poirét, la Placette, Naudé, Saurin, Alix, réfugié en Angleterre, comme Dubourdieu, Grostète, le Duchat et plusieurs autres; mais nous nous arrêterons à Pierre Bayle, qui réunit à un haut degré la philosophie et l'érudition. Né à Carlat, dans le comté de Foix, d'un père huguenot, il aimait la lecture au point de se rendre malade, et faisait surtout ses délices de Plutarque et de Montaigne. Pendant qu'il étudiait à Toulouse sous les jésuites, il fit preuve de foi catholique dans la discussion publique qu'il soutint avec beaucoup de pompe, et dédia sa thèse à la Vierge, mère de Dieu : *idolâtrie* qui, pour son père, jeta de l'amertume sur ses triomphes. Bientôt ses parents lui ayant fait suggérer des objections contre les doctrines catholiques, il les abjura; comme il avait pu connaître les deux religions, il n'avait de zèle pour aucune, et se maintint dans une indifférence voisine du dédain, ce qui le préserva du moins d'être persécuteur comme son siècle.

A Genève, il acquit de la réputation, devint l'ami de Basnage, de Léger, de Pictet, se fit professeur, et obtint, comme il le désirait, de se rendre à Paris en cette qualité. Lorsque Basnage eut passé à l'université de Sedan pour étudier les sciences sacrées; selon l'esprit des réformés, il le recommanda à Jurieu, qui le fit appeler pour enseigner la philosophie. Dans différents écrits qui paraissaient tantôt sans nom, tantôt sous un nom supposé, il fit

preuve d'une érudition extraordinaire, qui ne nuisait point à la sagacité philosophique. Dans la comète de 1680, le peuple ne fut pas le seul à voir un signal de malheurs; plusieurs savants soutinrent que Dieu avait plusieurs fois employé des moyens pareils pour changer la religion. Bayle entreprit alors de discuter « si l'athéisme est pire que l'idolâtrie, et une cause nécessaire de délits, » et « si Dieu pouvait mieux aimer que le monde restât sans le connaître, ou enveloppé dans l'idolâtrie, comme il arriverait si la comète présageait des catastrophes imminentes. » Dans des discussions de ce genre, il contracta l'habitude de se confier hardiment au fil de sa dialectique, et d'en tirer froidement toutes les déductions. Il ne put faire paraître cet ouvrage que lorsqu'il fut en Hollande; la révocation de l'édit de Nantes ayant aboli l'université de Sedan, il obtint une chaire à Rotterdam. Sa réputation grandit dans cette ville au point de lui faire un ennemi de Jurieu, jaloux de quiconque l'éclipsait.

Sa *Critique générale de l'Histoire du calvinisme par Maimbourg*, travail de quinze jours, où il ne réfutait pas le jésuite pied à pied, mais à l'aide de considérations générales, fit beaucoup plus de bruit. Comme elle se répandit activement en France, le P. Maimbourg obtint qu'elle fût brûlée; alors les partisans de Bayle firent imprimer la sentence à trois cents exemplaires, et l'affichèrent partout, ce qui fit rechercher bien plus l'ouvrage; il en parut une nouvelle édition augmentée, dont l'auteur resta longtemps inconnu.

Bayle, étonné que les Hollandais ne songeassent pas, avec tant d'hommes instruits et une presse libre, à fonder un journal, genre nouveau dont il sentait l'importance, conçut l'idée d'entreprendre une pareille publication; il était d'ailleurs poussé par le dépit qu'il ressentait contre un journaliste de Paris, qui attaquait les personnes du plus grand mérite. Il commença donc les *Nouvelles de la république littéraire*, qui contenaient des analyses raisonnées d'ouvrages nouveaux et de simples notices avec quelques notes. Après avoir fait usage d'une critique modérée et distribué des éloges surabondants, il s'aperçut que le public préfère le blâme, et il se mit à faire de la satire; il obtint alors un grand crédit, et d'autant plus que sa feuille était prohibée en France (1). Pour se venger, Louvois persécuta le frère de l'écrivain, au point de le laisser mourir dans une horrible prison. Ce fut pour Bayle

1685.

(1) Les *Nouvelles* furent ensuite continuées par Henri Basnage, frère de Jacques, dans l'*Histoire des ouvrages des savants*.

un motif de plus pour déclamer contre l'intolérance religieuse et les applaudissements prodigués au grand roi par la servilité française. Il fit paraître l'écrit intitulé *Qu'est-ce que la France toute catholique sous le règne de Louis le Grand?* tableau mensonger de l'Eglise et du clergé qui, selon lui, avait fait abhorrer le nom chrétien.

Il ne restait réellement alors que deux routes à suivre : ou croire fermement à l'une des religions en lutte, et se faire persécuteur de l'autre, ou croire peu à toutes deux, et proclamer la tolérance. Beaucoup de personnes prétendaient, et ce n'étaient pas seulement les catholiques, qu'un prince peut, doit même employer la force pour amener ses sujets à l'unité de croyance. Juriéu, jugeant le triomphe du protestantisme imminent, détestait Louis XIV comme l'ennemi de la vraie religion et de l'Europe entière. Il tirait de sa croyance l'idée de la souveraineté du peuple, comme Bèze, Milton, Buchanan, Duplessis-Mornay et tant d'autres protestants célèbres; comme tous les Anglais qui, au nom de cette souveraineté, avaient condamné leur roi. Aux yeux de cet homme ardent, Bayle devait s'offrir sous les plus tristes couleurs; Bayle, en effet calme et modéré, prêchait la tolérance, voulait remédier au désordre devenu général depuis la réforme, et réclamait la liberté de penser, qu'il trouvait non moins entravée par le calvinisme que par l'inquisition; enfin, dans son *Commentaire aux paroles de l'Évangile*, COGE EOS INTRARE, il niait que personne eût le droit d'en persécuter d'autres pour des motifs religieux, et soutenait qu'il appartient à chacun d'interpréter l'Écriture selon son intelligence.

Juriéu, dont Bayle tournait les prophéties en dérision, obtint contre lui des poursuites juridiques; il ne lui restait donc plus, apostat des deux partis, brûlé par les catholiques, attaqué par les calvinistes, qu'à prêcher la tolérance philosophique. Ce n'était pas toutefois celle que conseillaient déjà depuis un siècle les sociniens et les arminiens, tolérance appuyée sur les idées religieuses et la foi d'une conversion chrétienne universelle; la sienne se fondait sur l'argument sceptique que personne n'est assez certain de sa propre croyance pour avoir le droit de persécuter les autres. Tel nous paraît être le but de son *Dictionnaire historique critique* (1697). Il feint de vouloir combler les lacunes du dictionnaire de Moréry, ce qui le rend incomplet et ennuyeux à cause des réfutations continuelles auxquelles il se livre; il fait suivre quelques lignes de texte de longs développements, de remarques sans fin, et traite les questions les plus inattendues. Il abonde en anecdotes,

et se complait aux bouffonneries; mais personne ne saurait lui contester un savoir immense, beaucoup de finesse d'esprit et des observations judicieuses. Par une plaisanterie continuelle, par cette pensée libre et lumineuse qu'il emploie à combattre le préjugé avec une persévérance inexorable, il sut rendre léger tout le bagage d'érudition du siècle précédent. Il flatta la frivolité d'esprit, encore à l'état latent dans les classes élevées, et, malgré l'érudition, eut le talent de se faire lire; il chatouilla l'amour-propre en révélant l'incertitude des faits, la folie des opinions, la petitesse des grands en ébranlant toute certitude, en décolorant toute gloire. Fin dialecticien, collecteur infatigable, il connut aussi le cœur humain; il s'inquiète peu de la liberté politique, mais beaucoup de la liberté philosophique.

Dans ce nouveau mode d'attaque faite sous les apparences des souvenirs, où il semblait se borner à rapporter ce que d'autres avaient dit, le doute devenait pour lui non un moyen, mais une fin; il metait tout en balance, et s'il trouvait une opinion mal défendue, il l'appuyait, afin de montrer que les anciennes erreurs même et les hérésies les plus absurdes peuvent être soutenues par des arguments capables de réduire au silence les dialecticiens les plus aguerris. Il poursuivait en démontrant que la raison humaine est aussi puissante à réfuter qu'elle est faible à prouver soit les vérités morales, soit les vérités historiques. Le but déplorable qu'il s'est proposé navre le cœur de celui qui a besoin de foi et d'amour; on est froissé de cette raillerie imperturbable, de cette indifférence pour la vérité, de ce peu de droiture qu'il met à la chercher. Il ne dissimule pas son penchant pour les manichéens, et devient dogmatique tout en raillant les dogmatiques et ceux qui se moquent de l'opinion des autres.

Dans la réimpression de 1702, il tient compte des nombreuses oppositions qu'il a soulevées, et conclut en disant qu'il y a contre la religion des objections auxquelles la raison ne peut répondre, mais qu'un bon chrétien n'en fait point de cas et se repose en sa foi. Il n'affirmait donc que le doute, qu'il dirigeait principalement sur l'origine du mal et l'éternité des peines. S'il oppose le pour et le contre, ce n'est pas dans un esprit d'impartialité, mais pour se donner le plaisir d'ébranler la prétendue sécurité des théologiens, des philosophes, des physiciens, des historiens. Il répondit par un passage de Lucrèce au cardinal de Polignac, qui lui demandait à quelle secte ou à quelle opinion il appartenait; comme celui-ci le pressait, il se contenta de dire qu'il était protestant, ce qui ne signifiait rien de plus. Serré plus vivement, il reprit avec

impatience : *Oui, monsieur, je suis bon protestant dans toute la force du terme, parce qu'au fond de l'âme je proteste contre tout ce qui se dit ou se fait* (1). Une autre fois il disait : *Mon goût est de former des doutes; mais ce ne sont que des doutes* (2); ce fut au milieu de ce scepticisme que la mort l'atteignit.

Avant-garde des incrédules, il avait dû se déguiser dans les pays mêmes où la religion était libre, et ne publia sous son nom que le *Dictionnaire*. Cet ouvrage, embelli d'une foule d'idées neuves et hardies, de paradoxes brillants, de séductions lubriques, devint un arsenal pour ses successeurs, qui, bien moins instruits que lui, tirèrent de ses assertions incohérentes des conséquences dont le vice apparaît dès qu'on les compare à l'original. Bayle fut ainsi l'anneau qui joint les protestants du seizième siècle aux philosophes du dix-huitième.

L'école, effrayée des innovations renaissantes, repoussa parfois même la véritable science, et se renferma dans la vieille scolastique disputeuse, négative en partie et inhabile à la science véritablement chrétienne. On ne voyait pas assez que toute nouvelle erreur n'est pas une science nouvelle, et les écoles même les plus renommées s'appuyaient sur des systèmes surannés ou sur les nouveautés de Descartes. Dès que le doute, déjà introduit dans les autres sciences par les philosophes, se fut appliqué aux sciences théologiques, et que la nouvelle génération, qui, sans avoir beaucoup lu, voulait tout juger et portait sur tout une critique intrépide, il fallait un mode de discussion différent, moins de citations, l'emploi de la langue usuelle, la preuve des faits et des éclaircissements. C'est à quoi s'appliquèrent les champions du catholicisme, dont la France produisit les plus remarquables.

Pascal, le plus bel ornement de Port-Royal, se distinguait par une rigueur inflexible; il exigeait partout l'extrême précision et la dernière évidence, et la voulait aussi dans la religion. Dans cette

(1) FOUCHER, *Histoire du comte de Polignac*, I, 410.

(2) On peut dire que ses doutes religieux sont résumés dans ces paroles de la *Réponse aux questions d'un provincial* :

« Partout je me suis réduit à montrer que les objections philosophiques contre ce que la théologie nous enseigne sur l'origine et les suites du péché sont si fortes que notre raison est trop faible pour les résoudre, et qu'ainsi nous nous devons comporter quant au mystère de la prédestination tout comme quant aux autres mystères; les croire sur l'autorité de Dieu, quoique nous ne puissions ni les comprendre ni les faire cadrer aux maximes des philosophes. Si j'ai répandu dans mon *Dictionnaire* quelques autres difficultés, elles sont toutes marquées au même coin. » En effet, le dogme protestant de la prédestination absolue était l'appui de l'intolérance des calvinistes.

lutte entre la nécessité de croire et le besoin de chercher des démonstrations, il usa sa santé et tomba dans des hallucinations. Mais la religion ne saurait être une pure affaire d'intelligence ou un sujet de discussion littéraire; elle requiert un sentiment intime et une foi vive. C'est donc à tort qu'on cherche à la réduire à une démonstration juridique, comme Grotius essaya de le faire, ou, comme Pascal, à un problème géométrique; il est vrai que ce dernier ajouta le sentiment moral.

Il entreprit de prouver que les dogmes du christianisme ne sont pas moins évidents que des axiomes. Un homme indifférent à lui-même et aux choses qui l'entourent s'examine selon sa véritable nature, ses besoins, ses desirs, ses rapports, réfléchit sur son essence, sa destination, et désire sincèrement acquérir les lumières nécessaires. Il a recours aux philosophes, mais il ne trouve chez eux que contradictions et inexactitudes; il scrute les diverses religions anciennes et modernes, mais elles ne lui offrent que folies et délires; seule la religion des Hébreux l'éclaire sur la nature humaine, son imperfection, son penchant au mal, et le prépare au christianisme par les prophéties.

Telle paraît avoir dû être la pensée de son ouvrage sur la religion; mais il n'en est resté que des fragments épars, rassemblés dans un ordre capricieux par ses amis, qui osèrent même les modifier. On y trouve bien plus d'élévation d'esprit que dans les *Provinciales*; des expressions rapides, énergiques, sublimes, simples et hardies; des traits dont l'impression est indélébile, un style plein de grandeur sans exagération, passionné et modéré à la fois, sans autre ornement que sa chaste nudité, et qui s'identifie avec l'âme de l'auteur. Il connaît autant que Montaigne, qu'il avait sans cesse à la main, les misères de l'homme, dont il se plait même à rembrunir le tableau; mais tandis que le philosophe gascon parle constamment de lui, Pascal pensait qu'un honnête homme ne doit jamais se nommer par urbanité sociale et piété chrétienne. Montaigne s'arrête à un scepticisme moqueur; Pascal, se défiant de sa raison, s'attache aux vérités révélées avec la fureur dont un naufragé saisit la dernière planche qui s'offre à lui; il cherche, avec leur aide, à expliquer et à satisfaire les besoins de la conscience; le dogme d'une chute originelle lui est indispensable pour résoudre le problème du monde et lui révéler la grandeur de l'homme, capable de sentir sa propre décadence.

Il sent qu'entre le doute réprouvé par la nature et l'assertion aveugle réprouvée par la raison, il existe chez l'homme une impuissance à prouver dont ne saurait triompher aucun dogmatisme,

et une idée de la vérité qu'aucun scepticisme n'a pu dompter ; par une méditation mélancolique sur la plus magnifique des ruines, il arrive à la nécessité de la foi. Après avoir reconnu les inconvénients de la méthode de Descartes, qui révoquait en doute même les vérités primitives de la foi, il combat la raison, qui s'arroge le droit de *poser le principe* et s'attribue le pouvoir de *démontrer* les vérités primordiales ; il voyait dès la naissance du rationalisme que ce système subvertirait les vrais rapports entre la raison et la foi. A la différence de Descartes, Pascal se rend compte de sa propre foi en se plaçant au milieu des faits ; il préfère aux preuves rationnelles les preuves historiques et les grandes considérations morales, et fonde la religion non sur quelque système métaphysique, mais sur l'ample base du sens commun et de l'expérience universelle.

Il donne aussi d'excellents conseils de logique, et cite pour exemple d'une manière droite de raisonner la géométrie, toujours fidèle à la véritable économie de la pensée : ne point définir des choses tellement connues en elles-mêmes qu'elles ne peuvent être expliquées par aucun terme plus clair ; ne passer aucun terme obscur sans le définir ; n'employer à la définition que des mots connus et consentis ; n'omettre aucun principe nécessaire sans s'enquérir s'il est admis ; ne donner pour axiome que ce qui est évident en soi ; prouver toutes les propositions tant soit peu obscures à l'aide de vérités indubitables ou de propositions consenties ; substituer mentalement la définition à la chose définie.

La controverse catholique s'ouvrait donc un champ plus étendu en supposant la raison humaine abandonnée à elle-même, mais impuissante à sortir du doute et des contradictions si elle ne passe à un état surnaturel. Comme la volonté est inefficace sans la grâce, Pascal croyait que les Juifs seuls avaient eu la révélation, et que, pour ce motif, les autres peuples étaient restés dans l'incertitude d'intelligence et l'impuissance de volonté.

Huet, évêque d'Avranches, ne partagea point les idées jansénistes auxquelles ces dogmes se rapportaient ; dans sa *Démonstration évangélique*, il fait grand étalage d'érudition, d'axiomes, de définitions, de propositions, jusqu'à perdre de vue quelquefois le but qu'il se propose. Dans la *Faiblesse de l'esprit humain*, il démontre que l'esprit est incapable d'atteindre à la vérité sans la foi ; loin de croire tous les gentils aveugles, il cherchait dans leurs traditions les vestiges d'une révélation primitive. Mais il était égaré aussi par la philosophie cartésienne, qui donne la raison individuelle comme la source de la vérité, attendu qu'elle

doit être capable de reconnaître la révélation ; les partisans de cette doctrine ne s'aperçurent pas qu'il existe dans l'homme deux éléments, la connaissance des pensées qui lui sont propres et celle des pensées humaines.

Or, à cette époque, des données nouvelles venaient en aide à la solution du problème. Au moyen âge, les matériaux nécessaires à l'intelligence de l'histoire étaient en petit nombre ; à la renaissance, on chercha dans les auteurs plutôt la forme que la vérité. Mais la lutte des catholiques et des protestants fit agiter la question de savoir si l'idolâtrie était un reste égaré de la révélation primitive, ou une amélioration progressive de l'état sauvage primitif. Les protestants, et Beausobre mieux que les autres, soutinrent que les anciens gentils avaient eux-mêmes conservé l'idée d'un seul Dieu, et que le culte de plusieurs dieux avait été relatif, comme aujourd'hui celui des saints. Beaucoup de catholiques affirmaient, au contraire, que toute juste notion de Dieu avait disparu lorsque le Christ la révéla. D'un autre côté, les recherches qui s'étendaient alors démontrèrent que le principe primitif s'était conservé constamment et généralement au milieu des formes variables. Les jésuites avaient trouvé à la Chine un culte très-ancien, une morale châtiée, des rites purs d'idolâtrie. Quelques-uns même avaient déclaré que la connaissance du vrai Dieu s'y conservait depuis deux mille ans, qu'on lui avait sacrifié dans le temple le plus ancien. La Sorbonne réprouva ces opinions ; mais un de ses docteurs (Coulau) non-seulement émit publiquement un avis différent de celui de ses collègues, mais prétendit même que les anciens Perses avaient adoré le vrai Dieu.

Cette assertion parut dangereuse à Bossuet, parce qu'elle semblait conclure à l'indifférence entre les religions et à une fausse miséricorde à l'égard des anciens, tous plongés dans les ténèbres, à l'exception de quelques fidèles. Il est cependant inscrit en tête du code des Persans : *Que celui qui dit qu'il y a plus d'un dieu meure de mort* (1).

(1) Cette question se reproduisit au temps des philosophes, lorsque les alliés prétendaient que, dans le principe, les hommes avaient ignoré les idées fondamentales de la religion, et que les déistes célébraient les croyances religieuses des anciens pour démontrer que la révélation n'était pas nécessaire. Bergier soutenait que les hommes avaient dû connaître la véritable religion par autorité et tradition ; mais, au lieu d'en conclure que la tradition avait toujours existé, il admettait qu'elle avait été interrompue pendant plusieurs siècles : contradiction entre le raisonnement et l'histoire. Le savant et modeste Bullet opposait à l'athéisme, au fatalisme, au matérialisme le consentement perpétuel des

Bossuet brille au premier rang parmi les controversistes. Étranger aux moyens sophistiques et aux chicanes, il est sans cesse animé de la volonté de convaincre et de concilier. Il recherche ingénument la vérité, et l'expose de même; ce sont des propositions simples qui pénètrent au fond du sujet et dissipent les subtilités; rigide dans les principes, mais affectueux et sans courroux, il revêt d'éloquence l'aridité habituelle de la matière.

Mais la polémique chrétienne ne pouvait arriver à une solution tant que la plupart des théologiens se bornaient à ne discuter que les points sur lesquels les réformés sont divisés des catholiques. Que l'on établisse l'autorité de l'Église, et aussitôt disparaît l'arbitraire des opinions particulières et discordantes. Quelques-uns s'étaient retranchés sur ce terrain, Nicole, par exemple, qui disait aux protestants, dans les *Préjugés légitimes*: « Commencez par vous mettre d'accord entre vous; » expliquez-nous en quoi consiste votre croyance commune, et « alors nous la discuterons; tant que chaque tête peut avoir un « avis, l'Église n'est pas tenue de discuter avec chacun. » Il se faisait aussi une arme de ce dissentiment dans la *Perpétuité de la foi catholique concernant l'eucharistie*, et dans l'*Unité de l'Église*, où il réfutait Jurieu.

Bossuet le suivit dans cette voie. Dans ses rapports fréquents avec les protestants et les néophytes, il avait remarqué que leurs erreurs provenaient surtout de ce qu'ils n'avaient pas une idée juste de la doctrine catholique; il songea donc à en faire une *exposition* précise, qui offrît avec clarté et exactitude les décisions de l'Église sur les controverses du temps, en écartant toute opinion particulière de théologiens, toute addition de la crédulité ou de la piété, même les rites et les usages, quelque généraux qu'ils fussent et quoique sanctionnés par la discipline régulière; n'admettant aucune expression ambiguë, il parle avec la précision employée par l'Église lorsqu'elle prononçait les canons des conciles, mais sans ce ton impérieux qui provoque la résistance en écartant la persuasion. Ce livre produisit une grande sensation, et les protestants soutinrent qu'il s'écarterait des doctrines romaines, à tel point qu'il ne différerait d'eux-mêmes que de très-peu de chose; ils furent donc extrêmement mortifiés lorsque l'Église entière approuva cette expression aussi claire

hommes: doctrine reprise avec autant de vigueur que d'éloquence par M. de Lamennais, et qui séduisit beaucoup de fort penseurs.

que simple de la doctrine universelle. Il est vrai que Bossuet séparait la foi positive de cette foi vive incorporée au culte journalier du peuple.

Dans cet ouvrage, il ne faisait donc que l'apologie du concile de Trente, puisqu'il suffisait aux catholiques de démontrer que leurs dogmes étaient conformes à ceux de tous les siècles précédents. Des objections et des doutes lui étaient proposés, il est vrai, sur des points particuliers; mais était-il possible de soutenir une discussion partielle avec des gens qui protestaient contre toute autorité? Il entreprit donc de les combattre, en général, dans l'*Histoire des variations de l'Église protestante* (1688), sujet qui prêtait plus que tout autre à son impétuosité et à son sarcasme inflexible. *Vous parlez de foi, disait-il, de doctrine! Avez-vous une doctrine, une foi? Une foi qui change n'est pas de la foi; ce n'est pas la parole de Dieu, car elle est immuable.* Et il montrait la contradiction de leurs symboles et de leurs professions de foi, leurs variétés perpétuelles, non-seulement d'Église à Église, mais d'une époque à une autre dans la même Église, lorsque pourtant chaque confession prétendait être l'expression pure et invariable de la parole divine, consignée dans les livres saints (1). Dans ce résumé d'un procès long et compliqué, il expose les faits avec autant de loyauté que de clarté, et relève l'ennui de la matière par la vivacité de l'expression et la peinture habile du caractère des réformateurs; il ne les dénigre pas, mais il les détrône en signalant leurs contradictions, qui répugnent à l'idée d'une aspiration divine.

Les réformés eux-mêmes n'avaient pas compris toute leur mission; aussi, désolés de voir le grand nombre de sectes que leur croyance engendrait, ils les frappaient d'anathèmes. Cependant, par leur propre essence, ils ne pouvaient prétendre à l'infailibilité, et ils auraient pu accepter les reproches de Bossuet comme une expression de cette libre interprétation accordée à chacun; par ce moyen, ils l'auraient forcé de changer de tactique et de remonter à un principe plus élevé. Quoi qu'il en soit, il leur porta un rude coup avec cette manière de montrer que leur insurrection n'était qu'une mêlée confuse, où chacun attaquait avec des armes différentes, sans accord dans le but et les moyens, et que, depuis la confession d'Augsbourg jusqu'au concile de Dordrecht, il y avait eu hésitation continuelle dans les croyances auxquelles la certitude importe le plus.

(1) Il s'exerça principalement sur le *Syntagma confessionum*, qui venait d'être publié à Genève.

L'*Avis aux réfugiés*, où Bayle ou tout autre mettait en lumière l'instabilité de doctrine parmi les réformés, offrait à Bossuet une trop belle occasion pour qu'il n'en profitât pas; il se prévalut aussi de la célèbre décision de Luther, Mélanchthon et Bucer en faveur de la bigamie du landgrave de Hesse; cette bigamie, soupçonnée d'abord, venait enfin d'être connue légalement (1). Il convainquit ainsi les doctrines des novateurs de conséquences immorales; il prédit que toutes finiraient par tomber dans le socinianisme, c'est-à-dire par nier le Christ, et démontra que ceux qui considéraient leurs coryphées comme n'ayant fait que les rappeler à la pureté des beaux jours du christianisme étaient dans une illusion complète.

Parmi ceux qui entreprirent de le réfuter, le savant Basnage, qui n'apporta pourtant dans la lutte que de la colère et des injures, mérite seul d'être mentionné. Le fanatique Jurieu chercha, par des pastorales chaleureuses qu'il multipliait, non pas à combattre Bossuet, mais à détourner les effets de son éloquence. Il soutenait que « la vérité de Dieu n'avait été connue que pièce à pièce. » Bossuet lui opposa les *Avertissements aux protestants*, où il démontre que l'Église a toujours tenu pour certain que la révélation fut parfaite dès le principe, et qu'elle s'y est reportée dans toutes ses décisions successives; d'autre part, comme Jurieu s'était fait l'adversaire des sociniens, il lui prouva qu'ils pouvaient facilement rétorquer contre lui tous les arguments dont il se servait contre les catholiques.

Parmi les réformés, il ne manquait pas de ministres qui eussent loyalement le désir de la vérité; tel nous paraît avoir été Jean Claude, l'un des oracles de la religion et chef du consistoire de Charenton, riche à la fois d'esprit et de vertu. Mademoiselle de Duras, nièce de Turenne, dont l'*Histoire des variations* détermina la conversion ainsi que celle de son oncle et de beaucoup d'autres (2), désira l'entendre discuter avec Bossuet.

1679.

(1) L'électeur palatin la fit publier pour se justifier d'avoir une femme et une concubine.

(2) Parmi les personnes converties par Bossuet, dont on peut voir la liste dans son histoire par le cardinal de Bausset, à la fin du deuxième volume, nous croyons devoir nommer ici Isaac Papin, de Blois, qui avait soutenu dans divers écrits théologiques la cause protestante et s'était attiré les persécutions de Jurieu. Il fit abjuration en 1690, après plusieurs conférences, entre les mains de Bossuet; depuis lors il publia différents ouvrages en faveur de l'Église catholique, comme *Les deux routes opposées en matière de religion*. — *L'examen particulier et l'autorité*. — *La cause des hérétiques instruite et jugée par la méthode du droit*. Il soutint comme Pascal, dans la *Vanité des sciences*,

De ces discussions sortirent les *Conférences* qui furent imprimées, et que les deux partis accusèrent d'infidélité.

Il paraîtra étrange qu'au moment où l'on disputait au sein de l'Église catholique sur la grâce, l'amour pur et la suprématie papale, sans parvenir à s'entendre, on pût se bercer de l'espoir de réconcilier les dissidents avec elle. Cette espérance renaissait dans les âmes tendres, et la tâche paraissait plus facile depuis que les haines avaient perdu de leur ardeur, et que les intérêts humains ne se mettaient plus à la traverse. Des personnages pleins de candeur et de sincérité, estimés des deux partis, s'y appliquaient avec zèle. L'évêque de Neustadt, Christophe Spinola, de Gênes, avait entamé des négociations avec le docteur Molanus, le plus habile et le plus modéré des luthériens du temps; ils en vinrent à des concessions réciproques, qui furent ensuite admises par Bossuet et le plus grand philosophe de l'Allemagne, Godefroy Leibniz. Sur les questions du calice, du mariage des prêtres et d'autres condescendances pareilles, ils pouvaient s'entendre; mais il était de nécessité que les luthériens crussent que l'Église ne peut errer, et qu'ils acceptassent pleinement le concile de Trente; sur ce terrain, Bossuet ne pouvait faire aucune concession.

Quoique Leibniz fût le plus tolérant parmi les luthériens, il apporta dans la discussion, mise en bon chemin par Molanus, des subtilités et des entraves; peut-être ne continua-t-il pas loyalement l'entreprise jusqu'à la fin par égard pour la maison de Hanovre, que la tolérance aurait compromise auprès des Anglais; après avoir montré de l'habileté et de grandes connaissances en défendant sa cause, il se perdit dans des difficultés de détail, et chicanait sur des vétilles (1).

Le duc de Saxe-Gotha renouvela cette tentative, et Clément XI chargea Bossuet de rédiger un projet de réunion, qui ne put avoir de suite à cause des guerres qui éclatèrent (2).

L'impulsance de la raison humaine. La principale conversion opérée par Fénelon est celle de Ramsay, littérateur anglais alors en réputation, qui écrivit la *Vie de l'archevêque de Cambrai*, les *Voyages de Cyrus*, à l'imitation de Télémaque, et s'occupa de répandre en France les francs-maçons, dont il fut le grand chancelier.

(1) On trouva parmi les papiers de Leibniz le *Systema theologicum*, où il défend clairement la transsubstantiation et la suprématie du pape.

(2) On voit combien les luthériens étaient prêts d'accéder à une réunion lorsque la proposition suivante fut soumise à l'université d'Heidelberg : *Une princesse protestante, promise en mariage à un catholique, peut-elle embrasser la religion catholique sans scrupule de conscience?* Il s'agissait d'Élisabeth-

Mais des hérésies de plus grande importance, quoique moins bruyantes, s'introduisaient, et Bossuet les entrevoyait lorsqu'il écrivait à l'évêque de Fréjus : « L'indifférence des religions « est la manie de notre siècle; elle règne visiblement en Angleterre et en Hollande, et ne se glisse même que trop parmi « les catholiques; » et encore : « Je prévois que les esprits forts « pourront perdre crédit, non par horreur pour leurs sentiments, « mais parce que l'on tiendra toute chose dans l'indifférence, sauf « les plaisirs et les affaires (1). »

On rapportait des voyages en Orient des livres sacrés, qui rompaient le cercle dans lequel s'étaient retranchés les défenseurs des saintes Écritures; les jésuites trouvaient en Chine une histoire d'une haute antiquité, une morale sage, des rites auxquels ils croyaient devoir se prêter; une fausse compassion, comme s'en plaignait Bossuet, et une fausse sagesse inspiraient à certains doctes esprits du penchant à étendre la vraie religion à plusieurs peuples, outre celui qui fut élu de Dieu, et s'imaginaient rabaisser la Divinité en la réduisant à ce seul peuple, sans savoir adorer en tremblant les jugements secrets et impénétrables du Seigneur. Le christianisme, au lieu de chercher en lui-même sa propre raison, se rendait aux systèmes cartésiens; les gens plus dignes allaient au sermon avec le même sentiment qu'ils portaient à la comédie ou au bal, et Bourdaloue les touchait comme Corneille, l'un et l'autre ne faisant que fournir une pâture aux beaux esprits. Au milieu de pareilles circonstances, la rigidité du jansénisme, le relâchement des molinistes, les illusions du quiétisme, prenaient une bien autre signification; derrière Jurieu, on apercevait déjà le sourire ironique de Voltaire et de Dupuis.

Christine de Brunswick-Wolfenbützel, fiancée à Charles VI. Le 28 avril 1707, les docteurs luthériens firent cette déclaration : « Nous sommes convaincus « que les catholiques sont d'accord avec les protestants, et que, s'il reste « quelque débat entre eux, il n'est que dans les mots. Le fondement de la religion existe dans l'Église catholique romaine, de manière qu'on peut être orthodoxe dans son sein, y vivre bien, bien mourir et se sauver. La sérénissime « princesse de Wolfenbützel peut donc, en faveur de son mariage, embrasser « la religion catholique. » Cette décision excita un grand scandale en Hollande et en Angleterre.

(1) Deuxième sermon pour le deuxième dimanche de l'Avent.

CHAPITRE XIII.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES.

Nous arrivons naturellement à la littérature française, dont nous venons de nommer les plus illustres représentants. Ce retour au paganisme que, dans le siècle précédent, nous avons remarqué dans les idées et les formes, avait amené en France une recrudescence de mythologie et d'antiquité, qui se fit sentir jusque dans le langage, entraîné par l'école de Ronsard sur les traces des Grecs et des Romains. Malherbe commença la réaction dans la poésie, à laquelle il restitua son allure générale, et qu'il dégagea d'un luxe parasite. Restait à faire subir la même réforme à la prose, qu'il fallait diriger entre les deux écueils de l'archaïsme et de la servilité à l'égard des littératures méridionales. Celle de l'Italie surtout était très-répandue à cause de l'étude des grands écrivains de ce pays, des fréquentes relations politiques et de l'affluence des Italiens à la cour, depuis que deux reines de la famille de Médicis étaient montées sur le trône; aussi un jargon bizarre, mêlé de mots italiens et espagnols francisés, de phrases même tout entières, avait cours parmi le beau monde.

Du Vair songea à introduire une diction plus noble et plus correcte dans les sujets élevés, et il écrivit un traité sur *l'Eloquence française* (1607), dans lequel il considère surtout celle du barreau. Balzac (Jean-Louis Guez), qui se fit une réputation par ses lettres écrites durant un séjour de deux ans à Rome, s'en tint au genre épistolaire, à l'aide duquel il donna à la prose l'art qui lui manquait dans Montaigne; non moins que Malherbe, il évite les idiotismes provinciaux, les concetti italiens, l'enflure espagnole, et, courtisan comme lui, il conforme l'idiome littéraire à celui de la cour; il dispose les mots avec art, soigne la cadence, resserre la période, réduit le discours à une sage économie; bien qu'il vénère la rhétorique des anciens, il ne la croit pas applicable à une langue toute française, capable de produire des ouvrages égaux à ceux des classiques.

Cela soit dit uniquement de l'exposition; car, du reste, on ne trouve chez Balzac que des pensées communes, des demi-vérités, sans rien de profond. Il ne peut atteindre autre chose de longue haleine, et vacille dans ses opinions; il tranche intrépidement par sentences, selon l'usage de ceux dont la réputation

Balzac.
1594-1685.

n'est pas contestée, ne s'occupe pas de leurs sens, pourvu qu'elles produisent un bon effet à l'oreille, et ne comprend pas que ce genre comporte moins que tout autre ce qui est artificiel. Après ces lettres d'un charme inimitable tracées par des femmes dans le siècle suivant, on ne saurait supporter ses épitres hyperboliques qu'il passait deux mois entiers à lécher, plongé dans la contemplation de sa personne et de ses travaux. Lorsqu'elles parurent, elles furent recherchées avec avidité, lues même dans les repas. « Combien ce bruit, disait-il dans son humilité, combien cette « réputation sont incommodes à un homme qui cherche le calme « et le repos ! En butte à tous les mauvais compliments de la « chrétienté, sans parler des bons, qui lui donnent encore plus de « peine, il est poursuivi, assassiné par les civilités qui lui viennent des quatre parties du monde. Il y avait hier soir, sur la « table de sa chambre, cinquante-quatre lettres qui lui demandaient des réponses, mais des réponses éloquentes, des réponses « à montrer, à copier, à imprimer (1). »

Toute grande célébrité a pour contre-poids de grandes amertumes ; Balzac eut sa part de blâme, mais non pour les défauts que la postérité lui reproche. Lorsque la tempête lui parut trop bruyante pour qu'il pût se faire entendre, il eut le courage de se retirer du monde, pour se donner à la dévotion et à la charité. Sa réputation grandit alors, et il prit soin de la cultiver par d'autres lettres ainsi que par des écrits moraux.

Voltaire.
1694-1768.

Il eut pour émule Vincent Voiture, d'Amlens, qui, dans ses lettres, excella à raconter des riens sous des formes gracieuses, avec un air de nouveauté, à exagérer les sentiments de dévouement ou de douleur, et à terminer par des compliments ingénieux. Croyant avoir pour tâche dans la société de montrer toujours de l'esprit, il ne pouvait pas même traiter sérieusement les affaires sérieuses.

Ils étaient l'un et l'autre les astres de l'hôtel de Rambouillet, qui faisait la réputation d'un ouvrage ou d'un auteur ; ceux qui composaient cette société étaient les arbitres du goût et les tyrans du génie, car personne n'entreprenait une œuvre quelconque sans

(1) Racan disait de Balzac :

*Divin Balzac, qui par tes veilles
Acquiers tout l'honneur de nos jours,
Grand démon de qui les discours
Ont moins de mots que de merveilles...
Quoi qu'espère la vanité,
Il n'est point d'autre éternité
Que de vivre dans tes ouvrages.*

calculer l'effet qu'elle y produirait. Comme il arrive toujours lorsque l'esprit est une prétention indispensable, et que le privilège de prononcer sur les réputations se restreint dans une coterie, le convenable se substituait au vrai, l'exagération paraissait de la finesse, et l'esprit le mérite suprême. Pareil péché n'était pas nouveau en France; déjà, dans le siècle précédent, Guillaume du Bartas avait été mis au rang des meilleurs poètes, et traduit en latin et en différentes langues. Dernièrement Goethe se plaignait de ce que la France n'en faisait pas assez de cas, tandis que l'Allemagne estime encore beaucoup ses poésies, et surtout la *Semaine*, c'est-à-dire la Création, œuvre imitée du Tasse et réimprimée trente fois en six ans. Les beautés n'y manquent pas; mais elles sont gâtées par les trivialités et ces métaphores ridicules que l'on reproche avec raison aux Italiens du dix-septième siècle. Il vous parlera de monts de Gascogne, *ensarinés d'une neige éternelle*; il appelle le soleil le *duc des chandelles*, les vents les *postillons d'Éole*; Dieu, au milieu de la confusion des éléments, est l'*archer du tonnerre*, grand *maréchal de camp* qui *séringue* l'esprit dans la matière informe. Ailleurs il le compare à l'hôte qui n'introduit le convive dans la salle du festin qu'après l'avoir tapissée de sa propre main, et disposé les mets les plus attrayants sous la voûte étoilée (1); ou bien il le compare au peintre paysagiste qui contemple son tableau avec complaisance; tantôt il lui fait jeter une *œillade* sur les champs fleuris, tantôt flairer avec son nez les parfums exhalés dans l'air, tantôt prêter l'*oreille* aux accents des chantes emplumés (2). Là il veut imiter le galop du cheval (3), plus loin le gazouillement des oiseaux (4).

- (1) *Le sage ne conduit la personne invitée
Dans le lieu du festin que la salle apprêtée
Ne brille de flambeaux, et que les plats chargés
Sur le linge flamand ne soient presque rangés;
Ainsi notre grand Dieu, ce grand Dieu qui sans cesse
Tient ici cour ouverte...
Ne voulut convier notre aïeul à sa table
Sans tapisser plus tôt sa maison délectable,
Et ranger, libéral, sous les ôples astrés,
La friande douceur de mille mets sacrés.*
- (2) *Et bref l'oreille, l'œil, le nez du Tout-Puissant
En son œuvre n'oit rien, rien ne voit, rien ne sent
Qui ne préche son los.*
- (3) *Le champ plat bat, abat, dérappe, grappe, attrape,
Le vent qui va devant.*
- (4) *La gentille alouette avec son tire-lire*

De Thou, qui fait aussi l'éloge de du Bartas, impute ces fautes de goût à sa manière de vivre, qui le tenait éloigné des villes et des hommes instruits ; bientôt, néanmoins, ce genre d'esprit devint du bon ton dans la société élégante. Isaac de Benserade, poète de cour par excellence, ne cessa pendant vingt ans de composer des vers que chantaient, dans les ballets représentés devant le roi, des seigneurs et des dames de la cour, vers remplis d'allusions délicates aux grands personnages dont il ne dédaignait pas de se faire l'entremetteur. Ses épigrammes, ses traits d'esprit étaient répétés partout ; il mit en rondeaux les *Métamorphoses d'Ovide*, la préface, la dédicace, le privilège et jusqu'à l'errata. Un de ses sonnets, mis en balance avec l'*Uranie* de Voiture, divisa la société parisienne en deux factions aussi opiniâtres que celles de la Fronde ; comme la Fronde elles avaient à leur tête, l'une madame de Longueville, l'autre le prince de Conti, et se combattaient sous le nom de *jobelins* et d'*urantiens* à grand renfort de bel esprit.

Chapelain.
1656-1676.

C'était devant de tels juges que se débattait le mérite de tout ouvrage né ou à naître, et dans le nombre la *Pucelle d'Orléans* par Chapelain. Homme d'un caractère très-doux (1), initié dans toutes les règles, il touchait du duc de Longueville une pension annuelle de mille écus jusqu'au moment où il aurait terminé son poème ; cette circonstance fut peut-être la cause qu'il en prolongea l'enfantement pendant tant d'années, que les dames de l'hôtel de Rambouillet, fatiguées d'attendre, s'écriaient que cette pucelle serait vieille fille avant de naître. Elle parut enfin, et, malgré six éditions, madame de Longueville disait en bâillant : *Elle est bien belle, mais bien ennuyeuse*. Le beau monde accepta le jugement ; Boileau perpétua dans ses vers cette opinion méprisante contre un poète qui ne fut pas inférieur à beaucoup de ses contemporains dont on fait l'éloge, et, si l'on veut bien nous le permettre, qui surpassa Voltaire en conception épique.

Mais ce n'était pas le temps des choses sérieuses et des sentiments nationaux. Les *mazarinades* avaient mis à la mode, durant la Fronde, une poésie cyniquement facétieuse, tantôt d'une

*Tire l'ire aux fâchés ; et d'une tire-tire,
Vers le pôle brillant.*

(1) Malherbe, auquel il demandait des conseils sur la manière d'écrire, lui répondit : *Lisez les livres imprimés, et ne dites rien de ce qu'ils disent.*
TALLENANT DES RÉAUX.

gravité affectée, tantôt triviale, et qui tournait en plaisanterie les choses les plus sérieuses. Le genre burlesque de Berni, qui s'introduisit avec le *Typhon* (1642) et le *Virgile travesti* de Scarron, se répandit tellement que l'on parodia les classiques. Ce fut une espèce de Fronde contre l'imitation étrangère; on en vint même à écrire la *Passion de Jésus-Christ* en vers burlesques (1). Mais Scarron cherchait dans ce genre un soulagement à ses souffrances continuelles : *Je suis prêt*, disait-il, *à signer, devant qui l'on voudra, que tout ce que j'écris est du papier gâché*. Il réussit mieux dans le *Roman comique*, imité de l'espagnol, et pourtant original (2); on y trouve des peintures fines et vigoureuses, bien que noyées dans un style de carrefour, qui le laisse au-dessous des *Berneschi* italiens autant qu'il l'emporte sur eux par la finesse des intentions.

Le roman *drolatique* de Rabelais avait succombé devant le progrès des mœurs; mais, si l'on s'aperçut que les sentiments attribués aux chevaliers n'avaient aucune ressemblance avec ceux du moyen âge, ce fut pour leur substituer des bergers non moins fantastiques, des amours discoureurs, de sublimes générosités et des intrigues inextricables; une fois qu'on avait choisi un nom historique, on procédait sans s'inquiéter de la moindre vérité dans les détails, soit sous le rapport des caractères, soit sous celui des usages. Tous les personnages étaient de Paris, sous quelque accoutrement qu'ils se montrassent.

L'*Astrée* d'Urfé (1625), roman pastoral de cinq mille cinq cents pages pleines de fadeurs arcadiques, de monotonie prétentieuse, à peine interrompue par des allusions contemporaines, parut par volumes dans un espace de dix ans; elle n'en fut pas moins portée aux nues. Le *Polexandre*, de Gomberville remplit six mille pages, toutes d'imagination; c'est par là surtout que brille la Calprenède, auteur de la *Cassandre*, en dix volumes, du *Pharamond*, qui en a douze, et de la *Cléopâtre*, qui ne s'arrête qu'au vingt-troisième. Long et ampoulé, d'une emphase continuelle, cet

- (1) *Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté.
Mais de ce style enfin la cour désabusée
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,
Distingua le naïf du plat et du bouffon,
Et laissa la province admirer le Typhon.*

BOILEAU.

- (2) Il le dédia au cardinal de Retz en ces termes : *Au coadjuteur. C'est tout dire.*

1701.

écrivain, qui ne vise qu'au triomphe du bel esprit au détriment du goût, fut entouré, pendant sa vie, de gloire et d'honneurs. Mademoiselle de Scudéry, auteur du *Grand Cyrus* et de *Clélie*, tous deux en dix volumes, reçut de l'hôtel de Rambouillet et y perpétua le ton d'une affectation continuelle, joint à une galanterie pédantesque. Dans ces deux ouvrages, dont les héros sont insipides à l'excès, elle montre une ignorance complète de l'histoire, et ne parait comprendre d'autre mérite que le bel esprit. Ce sont des dialogues sans fin, interrompus par des récits avec tout l'art de l'époque; elle navigue continuellement sur le fleuve de *Tendre*, fait de l'amour la cause de tous les événements, comme à l'époque de la Fronde, et discute sans relâche sur l'amour dans des termes d'une subtilité mystique, et d'après une casuistique galante qu'elle pousse très-loin.

Ces scènes d'un amour chaste et spirituel, dans un siècle où l'on faisait étalage de corruption, contrastent avec les romans de notre temps, où l'on nous dépeint pires que nous ne sommes, ce qui fait que les mères et les maris prudents en défendent la lecture. Fléchier envoyait ceux d'alors dans son diocèse, « pour édifier les gens de bien, et donner un bon exemple de morale à ceux qui la prêchent. » Ce prélat, homme grave et de goût, n'hésita pas, dans l'éloge funèbre de Julie d'Angennes, à appeler cette dame du nom d'*incomparable Arénice*, sous lequel elle était désignée dans le *Grand Cyrus*, tant cet ouvrage était populaire et de purs sentiments. Le prédicateur Mascaron écrivait à l'auteur : *Vos livres ont toujours pour moi l'attrait de la nouveauté. J'y trouve tant de choses propres à réformer le monde que, dans les sermons que je prépare pour la cour, vous figurerez souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard.*

1693.

Il est à remarquer qu'elle était fort laide (1); elle survécut du reste à sa gloire, assez heureuse pour ne pas entendre le sifflet de Boileau. Lorsque le bon sens et le ridicule, ces armes terribles de la bonne société, eurent enseveli ces romans guindés, on passa à des aventures d'un autre genre, merveilleuses encore, mais où l'amour n'était pas aussi exclusif ni aussi quintessencié, et dont les mœurs se rapprochaient de la nature. Dans la *Zuïde* de ma-

(1) Elle fit à ce sujet cette épigramme, où il y a de l'élégance :

*Nanteuil, en faisant mon image,
A de son art divin signalé le pouvoir;
Je hais mes yeux dans mon miroir,
Je les aime dans son ouvrage.*

dame de la Fayette, l'amie constante de la Rochefoucauld, les aventures, malgré leur invraisemblance, l'exagération des sentiments et les interruptions défectueuses, sont intéressantes et variées. Dans la *Princesse de Clèves*, elle peint avec moins d'affectation et plus de sensibilité, moins d'illusions et plus de sobriété (1), la passion invincible et pourtant honnête d'une femme mariée; il y a de la vérité dans les mœurs, et les incidents, d'une trame fort simple, sont amenés par la nature de la fable. Cyrano de Bergerac se livre à ses caprices fantastiques dans son *Voyage dans la Lune*, et son *Histoire comique de l'empire du Soleil*, que lui suggéra peut-être l'*Histoire véritable de Lucien*, et qui furent ensuite imités avec une bien autre supériorité par Swift et Voltaire. Charles Perrault eut aussi beaucoup d'imitateurs dans les *Contes de fées*, genre neuf et populaire, dans lequel il orna des historiettes d'enfant d'un merveilleux tout particulier; il se distingue par une satire douce, une morale à la portée de tous, et une brièveté ignorée de la plupart de ses successeurs.

1635.

1703.

Ces différents ouvrages faisaient les délices de l'hôtel de Rambouillet, espèce d'école de rhétorique par où la langue devait passer avant d'être émancipée. L'abbé Boisrobert, qui était dans l'habitude de rapporter à Richelieu les nouvelles de Paris, lui parla d'une société où plusieurs amis se réunissaient pour causer de littérature. Le ministre, qui n'était pas fâché de détourner l'attention des affaires publiques, et de placer les lettres elles-mêmes sous la puissance royale pour maîtriser les esprits et les opinions, songea à faire de cette réunion une institution publique. Les amis, qui devinaient l'intention de Richelieu, déclinerent d'abord cet honneur; puis, vaincus par l'amour-propre, ils se laissèrent instituer Académie française en vertu de lettres patentes, que le parlement différa deux ans à enregistrer par jalousie des honneurs et des privilèges attribués à ce nouveau corps.

L'Académie.

1635.

L'Académie se composait de quarante membres, avec un directeur, un chancelier, un secrétaire, élite peu nombreuse et souvent remarquable. Les académiciens ne devaient s'occuper que du perfectionnement de la langue et de l'examen des livres qui leur étaient soumis. Ils apportèrent donc un soin extrême à écrire correctement, pesant la méthode, le style, chaque expression; un membre leur proposa de jurer de n'employer jamais un mot qui aurait été rejeté à la pluralité des voix. Ils renoncèrent bien-

(1) Elle disait que toute période retranchée d'un livre en augmentait la valeur d'un louis, et chaque mot de vingt sous.

1650. tôt aux discours qu'ils prononçaient toutes les semaines, discours aussi futiles que ceux des académies italiennes, pour s'occuper de la grammaire et du dictionnaire. Chapelain en rédigea le plan; Vaugelas en eut la haute direction, et se proposa pour modèle le *Vocabulaire de la Crusca*; mais, afin de ne pas le rendre par trop volumineux, ils laissèrent de côté les exemples pour se baser sur l'autorité de vingt-six prosateurs environ et de vingt poètes; ce qui vaut mieux, ils s'en rapportèrent à l'usage pour les expressions et les phrases qu'il faut répudier, bien qu'écrites, ou adopter, quoique sans exemples; ils méritèrent ainsi que leur dictionnaire fût généralement accepté comme faisant loi en fait de langage (1).

Vaugelas publia alors ses *Remarques sur la langue française*, (1649) au nombre de cinq cent quarante-sept, qui ne tombaient pas sur des erreurs grossières, ni sur des locutions qu'on ne puisse rencontrer chez les auteurs en renom; il prend pour type le langage « de la partie la plus saine de la cour, d'accord avec la manière d'écrire de la partie la plus saine des auteurs contemporains ». On doit, selon lui, recourir aux auteurs pour établir incontestablement le bon usage; mais la cour y contribue beaucoup plus que les livres, parce que beaucoup de choses qui s'y disent manquent dans ceux-ci; les classiques sont d'un grand secours pour écrire, mais ceux qui savent bien parler réussissent encore mieux. Quant à lui, il avoue avoir appris la langue par une longue fréquentation de la cour. Il dit à propos d'*insulter*: « Expression toute récente, mais excellente pour exprimer ce qu'elle signifie. Coëffeteau l'a vue naître peu avant de mourir, et je me rappelle qu'il la trouvait tellement de son goût qu'il était tenté de s'en servir; mais il ne l'osa, pour la trop grande nouveauté, tant il était scrupuleux pour n'accepter aucune expression qui ne fût usitée. Il augura bien de celle-là, et prédit ce qui est arrivé. » On voit combien les mots

(1) Bossuet disait, dans son discours de réception à l'Académie: « L'usage est, à juste titre, appelé le père des langues; le droit de les établir comme de les régler ne fut jamais contesté à la multitude; mais, si cette liberté ne veut pas être entravée, elle souffre pourtant qu'on la dirige; or l'Académie française peut être considérée comme un conseil régulier et permanent, dont le crédit, appuyé sur l'approbation publique, peut réprimer les bizarreries de l'usage et modérer les dérèglements de cet empire trop populaire... La langue française doit avoir la hardiesse qui convient à la liberté, mêlée à la retenue qui nait du jugement et du choix. La licence doit être restreinte par les préceptes; mais vous prendrez bien garde qu'une régularité trop scrupuleuse, une délicatesse trop molle n'éteigne le feu des esprits, et n'affaiblisse la vigueur du style. »

étaient pesés, par réaction contre le néologisme régnant. Vaugelas discutait s'il fallait dire *affable, envieillir, insidieux, inconduite, minutie*, et si *rebrousser chemin* est une expression ignoble. Ménage, dans ses *Origines*, s'appuyait trop sur les anciens auteurs, contrairement à la nature d'une langue vivante. La grammaire de Lancelot est plutôt un traité sur la philosophie des langues en général.

Bien qu'il fût à craindre que, par cette attention minutieuse à cribler la langue, beaucoup de grains précieux ne se perdissent avec la paille, et que la pureté ne nuisît à l'originalité, elle soutint dans leur essor les esprits d'élite. On voulut que le style fût pur, clair, facile, simple, et qu'un bon écrivain ne s'écartât jamais des règles de la langue maternelle. Les traductions contribuèrent beaucoup à la perfectionner; en effet, à l'exemple d'Amyot, les traducteurs cherchaient moins la fidélité que la facilité et le charme d'écrits originaux.

Le français, sous la plume de Montaigne, est encore mêlé de latin, de grec, d'italien, de gascon; il le tourmente pour l'élever à la dignité de langue. Malherbe s'appliqua à le *dégasconner*, c'est-à-dire à le dégager des idiotismes empruntés aux différents dialectes, pour le réduire au seul idiome parisien. Vaugelas lui donna la précision, Balzac l'élégance; néanmoins son achèvement devait être l'œuvre non des grammairiens, mais des penseurs; car l'art d'écrire est l'art de penser.

Descartes, bien que soigné, se traîne encore trop dans sa phrase pleine et claire, et accumule les conjonctions. Les *Maximes* de la Rochefoucauld, s'il faut en croire Voltaire, « habituèrent à penser et à renfermer l'idée dans un tour vif, précis, délicat, mérite nouveau en Europe depuis la renaissance. » Pascal écrivit avec une telle perfection que son livre a vécu même après avoir perdu l'intérêt du fond. Malgré ses longues retouches (1), on lui a reproché des inadvertances; cependant il aimait à imiter le naturel, à faire le contraire de ceux qui tenaient boutique d'éloquence, et il s'écriait : *Quand on voit le style naturel, on reste étonné et ravi*. Dans le sien, en effet, le fond et la forme sont indissolublement unis, au point que le vrai et le beau ne forment qu'une même chose. Des expressions claires, pittoresques avec mesure, plus précises que brillantes, se joignent chez lui à une

(1) Pascal refit jusqu'à treize fois une de ses *Provinciales*. Sacy eut le courage de recommencer deux fois sa version de la Bible : la première, parce qu'elle avait paru trop fleurie; la seconde, parce qu'on la trouvait trop simple. Vaugelas travailla vingt ans à la traduction de Quinte-Curce.

énergie passionnée, et s'appliquent à de grandes idées, et non à des puérilités. Nous l'aimons encore plus dans ses *Pensées*, où l'exaltation de son esprit ajoute à la magnificence du langage. et lui donne le mérite de l'effet. Arnauld est abondant jusqu'à la diffusion, Nicole élégant et agréable; les autres écrivains de Port-Royal ont un faire judicieux et sain, qui va au fond des choses, et néglige les détails pour viser seulement à l'effet salutaire qu'ils veulent produire.

Grâce à tous ces efforts, la langue se trouva fixée soit pour la partie du raisonnement, soit pour celle de l'imagination; quoiqu'elle perdît, à force de bon goût, une foule d'images, d'expressions, de particularités qui avaient une saveur de vie, elle se fit naturelle, claire, régulière, grave, précise, et devint universelle. Le P. Bouhours s'écrie : « Les Français ont trouvé le secret de « réunir la concision à la clarté, et la pureté à la politesse. L'es- « pagnol ressemble à ces fleuves aux eaux toujours grosses et « agitées, mal renfermées dans leur lit, d'où souvent elles débordent fangeuses; l'italien, à ces ruisseaux qui murmurent doucement entre les rochers, serpentent parmi les fleurs, et qui cependant se gonflent quelquefois jusqu'à inonder la campagne; « mais le français est un de ces beaux fleuves qui enrichissent « les lieux où ils passent, et qui, ni lents ni précipités, roulent « majestueusement leurs eaux d'un cours toujours égal. La langue « espagnole est une orgueilleuse qui se donne de grands airs, « aime le faste et l'excès en toutes choses; l'italienne, une petite- « maîtresse toujours parée, fardée, qui ne songe qu'à plaire et « se délecter à des bagatelles; la française, une femme honnête, « mais gracieuse, sans rien de rude et de revêche. Le français répudie la plupart des diminutifs, ne souffre pas le voisinage des « rimes, les métaphores hardies en prose ou en vers, et la langue « poétique ne diffère pas beaucoup du langage commun. Toute « affectation, tout effort répugne au bon style. Celui qui veut « bien parler le français ne doit pas vouloir parler trop bien. « Notre langue déteste les ornements excessifs; elle voudrait « presque des paroles nues par amour pour la simplicité, et « ne s'habille qu'autant que la nécessité et la décence l'exigent (1). »

(1) *Entretiens d'Ariste et d'Eugène sur la littérature*. Le P. Bouhours trouvait que les jansénistes, qui s'étaient formés sur Balzac, aimaient trop la période arrondie et les phrases mordantes; mais Barbier d'Ancourt lui repartit en lui révélant les vices de sa manière d'écrire, qui en effet est sans chaleur et

Tel était l'instrument de la littérature au siècle de Louis XIV. Avant le seizième siècle, les sciences et les lettres avaient peu de part aux affaires publiques; les révolutions étaient déterminées par les passions et les intérêts des princes ou des peuples; les gens de lettres, dont les travaux offraient peu d'idées applicables, ne communiquaient avec le public qu'au moyen de livres. Les politiques et les hommes d'État n'avaient pas assez de loisir pour se livrer aux études sérieuses; la littérature était considérée non comme un instrument puissant, mais comme un passe-temps agréable.

Avec Richelieu, les lettres commencèrent à s'introduire dans la vie; aussi chercha-t-il à se les attacher. Cependant les premiers écrivains conservèrent l'indépendance d'hommes qui savent obéir au pouvoir sans le flatter. Elles devinrent une arme sous la Fronde; puis l'amour du repos et la reconnaissance envers celui qui le procurait firent trouver de la gloire à contribuer à celle du monarque; ceux-là même qui ne le flattaient pas lui donnaient des éloges.

Après avoir commencé pédantesquement, et sacrifié à l'imitation des auteurs anciens et étrangers les sentiments et les souvenirs nationaux, la littérature française se mit à mêler les idées actuelles à celles d'emprunt, de la même manière que l'on plaçait la perruque sur l'armure héroïque du roi; enfin l'on crut que le naturel et la vérité étaient les premières qualités du style, soit dans la majesté oratoire et pourtant libre de Bossuet, soit dans l'allure gracieusement capricieuse de madame de Sévigné. A l'ampoulé Balzac et à l'insipide Voiture succédèrent les *Trattés moraux* de madame de Lambert, les *Mémoires* de madame de Motteville et l'admirable facilité de Molière et de la Fontaine. L'empire des femmes, à qui la plupart des écrivains soumettaient leurs ouvrages avant de les publier, contribua beaucoup sans doute à ce résultat. De là naquit donc une littérature nationale toute particulière, à laquelle la correction des formes et quelques réminiscences n'enlevaient pas l'originalité. Une fois qu'elle eut répudié les défauts du moyen âge, les entraves scolastiques dans les œuvres de raisonnement, le fantastique dans celles d'imagination, et rejeté tout embarras, toute superfluité, elle atteignit au bon goût universel.

Les progrès que la littérature française avait faits ou qu'elle

sans verve. Il donne des preuves d'un goût délicat dans la *Manière de bien penser*, en fustigeant tout ce qui sent l'affectation.

aurait dû faire sont bien tracés, malgré quelque exagération, par Fénelon dans son discours de réception à l'Académie en 1693 : « Depuis que des hommes instruits et judicieux sont remontés aux véritables règles, on n'abuse plus, comme dans un temps, de l'esprit ni de la parole. On a adopté un mode d'écrire plus simple, plus bref, plus nerveux, plus précis ; on n'étudie l'expression que pour rendre toute la force des pensées, et l'on n'admet que des pensées vraies, solides, concluantes pour le sujet. L'érudition, jadis si fastueuse, ne se montre que pour le besoin ; l'esprit se cache, la perfection de l'art consistant à imiter la nature de telle manière qu'il soit pris pour elle... On a senti que le style fleuri, quelque doux et agréable qu'il soit, ne peut jamais s'élever au-dessus du genre médiocre, et que le vrai sublime ne se trouve que dans le simple... On a compris qu'il faut écrire comme peignaient les Raphaël, les Carrache, les Poussin, non pour chercher des effets merveilleux, et faire admirer leur imagination en s'amusant avec le pinceau, mais pour représenter la nature. On a reconnu pareillement que les beautés du discours ressemblent à celles de l'architecture... ; qu'on ne doit admettre aucune partie pour ornement seul, mais, en visant toujours aux belles proportions, convertir en ornement toutes les parties nécessaires à soutenir l'édifice. Ainsi l'on supprime d'un discours tous les ornements affectés qui ne servent ni à éclaircir ce qui est obscur, ni à peindre vivement ce qui doit être mis sous les yeux, ni à prouver une vérité par différents tours sensibles, ni à exciter les passions, qui seules sont capables d'intéresser et de persuader l'auditoire ; car la passion est l'âme de la parole. »

Tout en restant fidèle à la pureté classique, qui est le caractère de ce temps, Fénelon lui-même, dans une lettre à l'Académie, ose se faire novateur comme en politique, et envisage non-seulement le passé de l'art, mais son avenir ; il se plaint que la correction détruit les hardiesses, et trouve que, autant elle est appropriée aux discours des doctes, autant elle fait perdre à la langue dans les œuvres d'imagination. Il regrettait certaines expressions rejetées comme vieilles, bien que saisissantes et nécessaires, de même que les diminutifs et les termes d'affection ; devançant les réformes les plus hardies qu'on a réalisées depuis, il indique les divers travaux à faire sur la grammaire, la rhétorique, la poésie et l'histoire (1).

(1) Le jésuite Rapin se livre à de bonnes critiques ; bien que sévères, dans ses *Réflexions sur l'éloquence de la poésie* ; il emprunte souvent de mauvais

Nous pour qui le titre de poète est un de ceux qui ont besoin de se faire pardonner, nous avons de la peine à nous figurer Arnould d'Andilly se faisant répéter jusqu'à trois fois par Boileau sa satire sur la rime; la Fontaine, Molière et d'autres hommes de mérite, restant dans une attente inquiète, comme s'il se fût agi de la solution du problème céleste, pour savoir comment il trouvera la rime, après avoir dit :

Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe;

Puis la Fontaine qui bat des mains lorsque le poète ajoute :

En transposant cent fois et le nom et le verbe;

et s'écrie : *Bravo! Je donnerais la meilleure de mes fables pour avoir ce vers-là.* Nous ne comprenons pas ces longues discussions à la cour, dans les cercles, à l'Académie pour décider s'il fallait dire :

De Styx et d'Achéron peindre les noirs torrents;

ou bien :

Du Styx, de l'Achéron peindre les noirs torrents.

Lorsque la correction parut le mérite suprême, il ne faut pas s'étonner que le génie fût mis en seconde ligne, et qu'il en résultât plus d'art que d'enthousiasme, plus de grâce que de puissance. Le siècle le plus florissant ne produisit pas une épopée, parce que les traditions du moyen âge et du christianisme avaient été délaissées, comme moins propres à ce poli superficiel. Au milieu de ce calme splendide manquait l'inspiration, qui jadis avait animé dans leur grossièreté les trouvères et les troubadours. Sans le sentiment de la nature, et lorsqu'on observait le monde abstrait, et non la réalité, les figures générales plus que les individus, comment aurait-il été possible de s'élever au genre lyrique?

Jean-Baptiste Rousseau composa avec art et élégance des odes de mètres très-variés, mais dénuées d'enthousiasme. Par commande, il écrivait des hymnes sacrées, et par commande, des épigrammes obscènes, qu'il appelait les *Gloria Patri* de ses

J.-B. Rousseau.
1670-1741.

exemples au Tasse, auquel il reproche de manquer du caractère grave et majestueux qui convient à l'épopée.

hymnes. Hantant les cafés et les antichambres, il tirait tout du travail, rien de l'inspiration; il professe, dans une lettre à Brossette, que « l'expression seule fait le poète, et non la pensée, qui appartient au philosophe et à l'orateur ». Son siècle l'appela le *grand*; le nôtre le considère comme le poète le moins lyrique de l'époque la moins lyrique; en effet, il ne peut s'élever qu'en s'appuyant sur les pensées des autres, qu'il s'approprie sans scrupule. Ses compositions pieuses sont ce qu'il a fait de mieux; mais, traduit devant les tribunaux comme libelliste, et condamné pour avoir suborné des témoins, son talent dégénéra dans l'exil; il mourut trente ans après en s'avouant coupable.

La Fontaine.
1691-1698.

Le plus grand poète de ce siècle est peut-être la Fontaine. Après avoir reçu une éducation fort négligée, il s'essaya dans différents genres. Le financier Fouquet lui assigna mille francs de pension à condition qu'il en acquitterait chaque quartier par une pièce de vers. Il s'habitua ainsi à composer, selon le moment ou la commande, des poèmes, des chansons et des drames. Ces inspirations stipendiées le firent l'idole des cercles de beaux esprits, où il se montrait fin, mais bon, ami des femmes et de la paresse. Arraché à cette béatitude par la chute de Fouquet, il se mit à composer des fables, dont il publia le premier recueil à quarante-trois ans. Qui ne croirait que c'est l'œuvre d'un jeune homme et le fruit d'une inspiration spontanée? Et pourtant ses manuscrits sont chargés de ratures; du premier jet de la fable intitulée *le Renard, les Mouches et le Hérisson*, il reste à peine deux vers dans celle qui est imprimée.

C'était là encore un essai comme les autres, dans lesquels il avait prodigué son temps et son esprit; car il n'avait pas le secret de sa supériorité, et peut-être ne l'avons-nous pas nous-mêmes. Il poursuit, développe mieux la fable, comprend qu'elle s'adapte à tous les genres, à tous les tons, et fait ressortir la morale du sujet même, et non d'une strophe additionnelle. Son grand mérite est le style, et pourtant il donne parfois dans la fadeur et le pastoral, se livre à des digressions, ne se fait pas faute de chevilles, et sommeille par moments. Il ne prétendit pas à l'originalité, et copia même toutes ses fables ainsi que ses contes, qui leur sont inférieurs; mais il observa par ses propres yeux la nature humaine, qu'il fait agir sous forme d'animaux ou de plantes, la montrant sous tous les aspects avec une malice comique, avec une aimable ironie d'autant plus piquante qu'elle prend un air de simplicité. Il rit, et pourtant il touche; il plaisante, et cependant vous vous sentez saisi de pitié, d'un noble courroux contre ces

injustices sociales auxquelles l'habitude rend indifférent. Inimitable dans sa naïveté, il est cité dans l'usage familial beaucoup plus que tout autre auteur, grâce aux vérités proverbiales dont il abonde et à la spontanéité de l'expression. Son siècle ne l'apprécia point à sa valeur : c'est à peine si madame de Sévigné le nomme, et Boileau ne parle de lui nulle part ; mais Molière disait : *Nerions pas du bonhomme ; il vivra peut-être plus que nous tous.*

La vieillesse ne corrigea point chez la Fontaine les goûts cyniques de ses jeunes années ; mais enfin l'amitié de madame d'Herbart le ramena à d'autres sentiments, et il se livra à la pénitence.

Boileau (Nicolas Despréaux), qui dispense l'éloge et le blâme à ses contemporains, perfectionna la manière de Malherbe, et resta le dictateur incontesté tant que la poésie continua de chercher sa pâture sur le Parnasse. Sa muse ne palpète jamais sous l'influence des sentiments ; elle raisonne, raille, soigne la périphrase ; mais elle n'a jamais ni pitié, ni tendresse, ni générosité. Elle provoque le sourire, l'admiration quelquefois, mais jamais l'émotion. L'art de Boileau consiste dans les détails ; il procède de paragraphe en paragraphe, bond par bond, sans liaison de l'un à l'autre ; à chaque fin de phrase, on trouve un repos non-seulement du vers, mais du sentiment ; c'est pour ainsi dire une inspiration asthmatique. Il nous apprend lui-même qu'il ne travaillait pas de verve, mais qu'il employait du temps d'un vers à l'autre, et mettait le plus grand soin à clore un hémistiche. Parfois, c'était à d'autres qu'il empruntait tout le canevas qu'il brodait ensuite à sa manière, avec les idées et le style de son temps. Il s'inspire si peu de la nature, qu'il trouve au coin d'un bois le mot qui l'avait fui ; la cadence, la rime et la césure viennent le tourmenter sous l'ombrage des forêts (1). Aussi, épuisé à quarante ans, il put se taire pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, ou polir lentement des compositions qu'il avait le bon sens de ne pas publier.

Si le *Lutrin*, où il mit le plus de poésie, est supérieur au poème de Tassoni (*la Secchia rapita*) par une heureuse application de passages classiques, une finesse continuelle et la correction, il lui cède sous le rapport de la conception ; il est impossible, en effet, d'exciter l'intérêt avec ces chanoines qui se battent pour

Boileau.
1630-1711.

(1) *Dans ces tranquilles bois, pour eux (les poètes) plantés exprès,
La cadence aussitôt, la rime, la césure,
La riche expression, la nombreuse mesure,
Sorcières dont l'amour sait d'abord les charmer,
De fatigues sans fin viennent les consumer.*

une question de prééminence au chœur, ni de trouver de la variété au milieu des habitudes paresseuses et gourmandes de semblables héros.

Boileau représente donc le sens commun sans grandeur, ce qui le rend propre à la satire et aux préceptes. Les fluctuations et les secousses de la Fronde, plutôt pénibles que funestes, avaient habitué à satiriser poliment, et Boileau put se mettre à la mode en attaquant les ridicules plus que les vices. Ses sept premières satires montrèrent combien il connaissait l'artifice du vers, auquel il ne sacrifiait pas la netteté de l'expression ; il se tenait à ce style intermédiaire qui enlève à la critique sa rudesse, et ne permet pas de trop exiger.

Il fit la guerre, dans son *Art poétique*, aux défauts littéraires dominants. Rier, il est vrai, ne prête le flanc à la satire comme l'enthousiasme et l'imagination. Boileau fit appel au bon sens et ramena la poésie au ton uniforme ; du reste, il était favorisé par la nature de ses contemporains, qui, respirant l'atmosphère de la cour, devaient en adopter la médiocrité polie. Sans autre but que de faire rire à leurs dépens le monarque et le beau monde, il fustige les rimailleurs, ces poètes toujours amoureux (1) ; mais on doit plaindre celui qui se croit appelé à cet office de bourreau. Il signale des défauts véritables dans Chapelain, Benserade et mademoiselle de Scudéry, mais sans remonter à l'origine, sans indiquer les vrais remèdes. Ils sont mauvais ; donc il n'y a de bon que les anciens et ceux qui les imitent. Tout le moyen âge et la renaissance italienne n'existent pas pour lui. Il rappelle que l'art dramatique naquit de ceux qui jouaient les mystères, et il se félicite que l'on soit revenu de cette « pieuse imprudence », et que « l'on ait chassé ces docteurs sans mission, pour laisser reparaître Hector, Andromaque, Ilion » ; et cependant, la plus belle tragédie de son temps est *Polyeucte*.

Tyrannique dans les sentences, parfois capricieux dans les préceptes, il vous enseigne à faire le second vers avant le premier, afin qu'il ne semble pas rajusté. Sa critique, toujours négative, signale les défauts, prévient les erreurs ; mais il ne sent pas profondément, et ne réchauffe pas l'imagination. Une rime heureuse le touche plus qu'une pensée élevée, et il substitue la plaisanterie au sentiment du beau. Plus régulier qu'Horace, il

(1) *Faudrai-il de sang froid et sans être amoureux
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux ;
Lui prodiguer les noms de Soleil et d'Aurore,
Et toujours bien mangeant, mourir par métaphore ?*

est bien loin de lui pour la sûreté des transitions. Horace rit avec aisance ; dans Boileau, au contraire, on sent le travail et même la partialité ; jamais il ne parla de la Fontaine, et confondit Corneille avec Chapelain ; cependant, il consolait Racine lorsque le public ne comprenait pas encore *Phèdre* et *Athalie*, et donnait des encouragements à Molière en l'assurant que sa *charmante naïveté* plairait éternellement.

L'éloquence du barreau fut bien loin d'atteindre à la dignité qui faisait admirer celle de la chaire ; elle se hérissait d'érudition, sans souci de la convenance, et voguait à pleines voiles, prodiguait les allusions mythologiques, les descriptions prolixes avec mélange de vers, et s'exprimait par apostrophes, le poing tendu. On cite avec éloge les trois mémoires de Pellisson pour le ministre Fouquet, qui sont mêlés de jurisprudence et de politique à la manière de Cicéron, mais avec plus de sobriété dans l'art et les ornements. Sur le modèle des harangues privées de Démosthène, de Lysias et plus encore d'Isée, Patru fit de beaux plaidoyers ; mais, dénués d'ornements, de figures, de pathétique, ils entrent en matière sans préambules. Comme il les prononçait devant le parlement, c'est-à-dire devant des personnes instruites et versées dans les subtilités de la chicane, il ne devait pas s'égarer dans les mots, mais procéder avec prudence, avec clarté, sans emphase ni mouvements vifs. On en trouve davantage dans Le Maistre, si célèbre parmi les solitaires de Port-Royal ; mais on voit trop qu'il s'occupe de son auditoire et de sa réputation ; s'il expose bien les faits, il cite trop, disserte, fait des digressions, et paraît ignorer que la force consiste dans la simplicité. Or, il faut se rappeler qu'une chose manquait à ces orateurs, le peuple, sans lequel il n'y a pas d'éloquence possible.

On cherche volontiers dans les moralistes la peinture de cette époque. Saint-Evremond, gentilhomme de Normandie, qui avait assisté à toutes les guerres de son temps, se fit durant sa longue carrière une brillante réputation dans le beau monde de France et d'Angleterre ; il courtisa les femmes à la mode, surtout Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, et sut éviter le ridicule malgré ses cheveux blancs. C'est à ce genre d'existence, plus encore qu'à un mérite intrinsèque qu'est due la réputation de ses écrits, toujours frivoles, mais où le bon sens domine. Raffiné sans imagination ni sensibilité, s'abandonnant à une tranquille indifférence, il raille les prétentions de l'Académie à vouloir imposer une langue ; il retrace avec finesse la vanité de la noblesse, et se rit des interminables querelles des jansénistes et des jésuites

Moralistes.
Saint-Evre-
mond.
1613-1703.

avec une indépendance d'esprit fort rare de son temps. Ainsi, il raconte qu'un gentilhomme est devenu l'ami des premiers, parce qu'un jésuite a détourné son pistolet au moment où il tirait sur un rival, et qu'il les a quittés ensuite parce qu'un abbé de leurs partisans fait la cour à une dame dont il est épris. Sa plaisanterie atteint parfois des choses plus saintes, mais sans aller jusqu'à l'incrédulité; car, dit-il, « le plus dévot ne peut faire qu'il croie toujours, ni le plus imple qu'il ne croie jamais ». Dans ses *Réflexions sur le génie du peuple romain*, il s'exprima à l'égard du grand peuple, avec une hardiesse inaccoutumée. Saint-Evremond est en somme l'un des représentants du bon sens d'alors, qui réagissait contre l'enthousiasme; mais ses plaisanteries lui causèrent de fréquentes traverses, qu'il supporta du reste avec une gaieté épicurienne.

La Rochefoucauld.
1613-1680.

Les *Maximes* de la Rochefoucauld sont, au dire de Rousseau, un « livre triste et désolant, surtout dans la jeunesse, où l'on n'aime pas à voir l'homme tel qu'il est ». Comme il avait pris une part active aux intrigues de la Fronde, cette ambition sans grandeur, ces sacrifices sans noblesse, ces grandes paroles qui recouvraient de misérables intérêts personnels l'avaient habitué à voir des mobiles cachés et bas jusque dans la vertu; il tomba donc, des idées chevaleresques de ses premières années, dans la froide morale de ses *Maximes*, variante perpétuelle de ce thème : *L'amour-propre est le moteur de toutes les actions humaines*.

1685.

L'un des seigneurs les plus distingués de la cour de Louis XIV, il écrit sans pédanterie un grand nombre d'observations, et les expose sans lien; aussi le philosophe se plaît à y découvrir l'enchaînement qu'il a négligé d'y mettre, et l'homme du monde y trouve de quoi satisfaire ses habitudes d'indolence intellectuelle; l'homme de lettres admire la vivacité de la phrase, sa précision, sa délicatesse et la vigueur avec laquelle elle frappe tout, quoiqu'elle laisse beaucoup à la pénétration du lecteur. Il est vrai que le désir de la concision le rend quelquefois obscur, et que, sous l'épigramme, on ne rencontre souvent qu'une niaiserie. Quant au fond, la Rochefoucauld pèche par une trop grande généralisation et l'habitude de voir le secret de l'âme humaine dans ce qui est le secret des partis. Comme il n'attaque la vertu qu'autant qu'il la suppose feinte, il indigne moins que Hobbes; il n'est que trop de gens qui, arrivés à un certain âge, se disent : *Il a raison*.

Cette idée de la perversité humaine domine chez d'autres par religion; ainsi Pascal, dans ses *Pensées*, juge l'homme avec une sévérité que l'on prendrait pour de la misanthropie, s'il n'offrait

le remède dans la grâce. Nicole prêche aussi avec une autorité toute janséniste plutôt qu'il ne conseille; il raisonne plus qu'il ne touche; mais dans ses *Jugements téméraires*, les *Moyens de maintenir la paix* et l'*Accord entre l'amour-propre et la charité*, il traite délicatement quelques points neufs, et pénétre dans les replis du cœur (1).

Si la Rochefoucauld calomnie la race humaine, la Bruyère en médite, et la dépeint dans ses *Caractères* (1687) sous des couleurs sombres, sans illusion, mais sans sarcasme. Il les fit précéder des *Caractères de Théophraste*, heureux sans doute de constater sa propre supériorité. En effet (sans s'arrêter à la condition diverse de la politique, de la religion, de la société domestique) l'auteur grec ébauche à peine les portraits, et plutôt par masses que par individus vigoureusement dessinés; l'écrivain français, au contraire, peint souvent des individus plutôt que des types, mais toujours avec bonheur, de manière à flatter la malignité en lui faisant trouver des applications multipliées et toujours actuelles. Homme de bon sens et de bon goût comme ses illustres contemporains, il frappe par la vivacité du style, la soudaineté de l'expression, la souplesse et la concision des phrases, l'imprévu de l'antithèse, en même temps qu'il sait tenir l'esprit en éveil par la variété avec laquelle il reproduit et classe les nuances indéfinissables des sentiments humains.

Il faut ranger parmi les moralistes les nombreux auteurs de *Mémoires*, où cette société se trouve reproduite avec son esprit inimitable. Outre ceux dont nous avons déjà parlé, le cardinal de Retz écrit avec tout le feu d'un homme qui fut acteur lui-même; on remarque dans ses *Mémoires* de beaux caractères, une observation fine, un esprit fougueux, de l'originalité dans l'expression. Le duc de Saint-Simon, caustique et profond, avait étudié soixante ans la cour et la société. Lorsque les autres nous montrent la régularité admirée du règne de Louis XIV, il nous fait apercevoir le mouvement confus de ce gouvernement où l'ancienne constitution était comprimée, mais non abolie, et dont les formes survivaient à l'esprit qui n'était plus. Sans se laisser éblouir par le

La Bruyère.
1644-1696.

Saint-Simon.
1675-1755.

(1) *Jamais le cœur humain n'a été mieux anatomisé que par ces messieurs*. Sévigné, let. 82. Elle y revient souvent, et particulièrement dans la let. 94 : *Voyez comme il fait voir nettement le cœur humain, et comme chacun s'y trouve, et philosophes, et jansénistes, et molinistes, et tout le monde enfin ? Ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne, c'est ce qu'il fait ; il nous découvre ce que nous sentons tous les jours et que nous n'avons pas l'esprit de démêler ou la sincérité d'avouer.*

grand roi, ni corrompre par la régence, il aime les jansénistes, mais il ne les voudrait pas dans le parlement; il répugne à l'absolutisme, mais il n'entend les libertés qu'autant qu'elles sont aristocratiques. Il ne voit que la cour, et croit que la nation ne peut être heureuse qu'avec elle et par elle; il se complait à rappeler que Voltaire était le fils de son notaire, et qu'il l'avait vu plusieurs fois lui apporter des actes à signer. Examinant tout avec une attention curieuse, il arrive par la malignité à deviner même lorsqu'il exagère; aussi présente-t-il une série de tableaux admirables depuis le roi jusqu'au valet, du général au confesseur, du pieux Fénelon à l'obscène Duhois; il mêle toutes les couleurs, et pourtant il les fait toutes voir, peignant avec d'autant plus de hardiesse qu'il n'entendait rien publier de son vivant (1).

C'est là le roman véritable de la France, c'est là son histoire; car, du reste, si l'on en excepte Bossuet, elle a cueilli peu de palmes dans ce genre et dans les ouvrages d'imagination.

Fontenelle.
1657-1757.

Le dernier représentant de ce siècle fut Fontenelle; paisible contemporain de trois générations, sa vie fut la plus longue parmi les littérateurs modernes. Sans être grand écrivain, il évite les erreurs qu'engendrent les préjugés et les passions; mais il ne saurait ni concevoir ni accomplir un travail d'une certaine portée. Ce qu'il a laissé de mieux, ce sont les *Éloges* qu'il faisait, comme secrétaire de l'Académie, de ceux de ses membres qui venaient à mourir. Bien qu'il ne soit pas exempt de cette manie d'admiration contagieuse dans les académies, la simplicité de son exposition la fait ressembler à la véracité; il a les connaissances à la fois étendues et superficielles dont on a besoin pour s'acquitter d'une pareille tâche, et le bon sens de répudier l'affectation que d'autres en regardent comme inséparables.

Fénelon avait composé des *Dialogues des morts*, où, se proposant d'une manière visible, comme dans ses autres ouvrages d'éducation, un but moral, il ne ménageait point chez les rois et les héros défunts, les vices qu'il voulait corriger chez les princes vivants. Fontenelle recherche dans les siens l'inattendu et le paradoxe; il vise plus que Lucien aux contrastes, rapproche les personnages qui eurent le moins de rapports entre eux, élève au même niveau les inégalités les plus frappantes, et trouve des excuses neuves. Or, dans cette recherche de la nouveauté, il ne

(1) La première édition des *Mémoires* de Saint-Simon fut faite en 1789, sous la date de Londres, en trois volumes de morceaux choisis, qui furent suivis de quatre autres volumes supplémentaires. Il s'en est fait dernièrement une édition complète.

rencontre souvent que le sophisme, et ne respecte pas toujours les lois du goût.

Fontenelle devança le siècle suivant dans le soin qu'il eut d'initier le beau monde sans fatigue ni perte de temps, comme il le désire, aux secrets de la nature et de l'antiquité : entreprise périlleuse, à notre avis, attendu que les seuls ornements qui conviennent aux ouvrages scientifiques sont la clarté, l'ordre, la précision. Il sut pourtant, dans son *Histoire des oracles* (1687), jeter de l'agrément sur une matière si pleine d'ennui dans Van-Dale; dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, il soutint avec vivacité une opinion déjà émise par Campanella et le cardinal de Cusa (4). Malgré la découverte des grandes vérités astronomiques, il se fonde sur les tourbillons de Descartes, et paye tribut quelquefois au scepticisme naissant. On chercherait en vain dans cette production la profondeur des dialogues de Galilée; mais elle séduit par l'étrange et le merveilleux, et rend accessibles les choses les plus abstruses. Or, la vanité paresseuse fut charmée de trouver des moyens faciles de montrer du savoir. Le mélange de science et de galanterie était dans le goût du siècle, et les compliments que l'auteur adresse à la dame dont il se fait le professeur, seraient des fadeurs si elle ne montrait qu'elle les mérite par les objections bien entendues qu'elle lui fait.

La réputation de Fontenelle crût à mesure que les hommes supérieurs s'éteignaient, et que l'esprit remplaçait le génie. Froid de propos délibéré, il juge d'une manière malheureuse les ouvrages de sentiment et d'imagination. Quoique dépourvu de génie, il forma une école qui eut beaucoup d'influence sur la génération suivante, en appliquant l'art du style à la science, et le doute philosophique aux belles-lettres; mais on aime à se rappeler ce qu'il disait à ses derniers moments : *Je suis né Français, j'ai vécu cent ans, et je meurs avec la consolation de n'avoir jamais attaché le plus petit ridicule à la plus petite vertu.*

(1) *Susplicamus in regione solis magis esse solares claros et illuminatos, intellectuales habitatores, spirituales etiam quam in luna, ubi lunatici, et in terra magis materiales et crassi, ut illi intellectualis naturæ solares sint multum in actu et parum in potentia, terreni vero magis in potentia et parum in actu, lunares in medio fluctuantes, etc.* CUBANUS, apud WILKINS, p. 103.

CHAPITRE XIV.

LANGUES MORTES. — CRITIQUE.

Ainsi quelques écrivains s'abandonnent au naturel en cherchant à peindre la société dans un style sans apprêt; d'autres polissent le leur avec un soin non dissimulé; tous, d'ailleurs, professent la même vénération pour les anciens, et, d'accord sur les principes de l'art, ils ne disputent point sur les modèles, mais il les étudient; la raison dicte des lois à l'imagination, et l'on fait consister l'art à exprimer dans le langage le plus parfait les idées les plus générales.

Rien que la prédominance des langues vivantes détournât des langues mortes, qui rentraient dans le champ de la critique, il ne manqua point de gens studieux pour les cultiver avec ardeur.

Latinistes.

L'étude du latin avec la pensée d'imiter les classiques commença à Pétrarque. Dans son siècle et le suivant, on travailla beaucoup avec peu de résultat, vu le manque de moyens pour distinguer ce qui était pur de ce qui était barbare. On fit mieux au temps de Politien; on connut plus d'auteurs anciens, on les étudia mieux; puis arriva l'époque de Bembo, de Sadoletto, de Manuce, dont les travaux, avec ceux de Robert Estienne et de Nizolius, donnèrent à l'expression de la correction et de la délicatesse.

Nous avons déjà parlé de l'*Histoire de la guerre de Flandre* de Famiano Strada et de celle *des Indes* par Maffei de Bergame, qui, pour ne pas altérer la pureté de sa diction, obtint de réciter le bréviaire en grec. Mais après sa mort et celle de Muret, ses bonnes traditions se perdirent, malgré les efforts de Juste Lipse, de Scaliger et de Grotius; on peut juger, par les *Suppléments* à Tite-Live de Freinshémus d'Ulm, combien on avait dégénéré de la rigueur du siècle précédent.

1660.

Le latin fut employé dans plusieurs controverses du temps; mais il était surtout de mode dans la versification, de telle sorte que presque tous les poètes de ce siècle s'essayèrent dans cette langue. Nous avons parlé ailleurs de Masénus, comme nous ferons aussi mention des Italiens Ceva et Sergardi; c'était à peine, assure-t-on, si l'on parvenait à distinguer les compositions du dernier de celles des satiriques latins. Nous pourrions citer encore Averani de Florence, Capellari et Strozzi, qui chanta le chocolat.

Alors renaquirent toutes les difficultés puériles des acrostiches, des compositions figuratives, des énigmes. Balthazar Bonifazio publia un *Musarum liber ad Dominicum Molinum* (Venise, Pinelli, in-4°), contenant vingt-six pages imprimées et vingt-deux gravées; elles représentent les objets suivants : *Turris, Clypeus, Columna, Calcaria, Clepsidra, Fusus, Organum, Securis, Scala, Cor, Tripus, Cochlea, Tileus, Spathalion, Rastrum, Amphora, Caltz, Cubus, Serra, Ara.*

Le recueil de Caramuel (Rome, Falconi, 1663, in-fol.) est encore plus considérable; sur huit cent trente-quatre pages, vingt-quatre sont gravées. On lit en tête : *Primus calamus ob oculos ponens metatetricum, quæ variis currentium, recurrentium, adscendentium, descendendum, nec non circonvolentium versum ductibus, aut æri incisus, aut buxo insculptus, aut plumbo infusus, multiformes labyrinthos exornat.* Il comprend huit parties : *Prodromus, Apollo arithmeticus, Apollo cetricus... Anagrammaticus... Analexicus... Centonarius... Polyglottus... Sepulcralis.* Un jésuite eut le bonheur de composer ce vers :

Tot sibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cælo,

qui comporte trois mille trois cent douze changements, tout en conservant le mètre; Ericius Puteanus employa quatre pages entières à de semblables combinaisons.

La France cite la *Callipedia* de Claude Quillet. Ménage, Fraguier, La Rue et le Cardinal de Polignac ne sont pas des écrivains sans grâce. Il y a plus de talent chez René Rapin, qui chanta les *Jardins* en trois mille vers, virgiliens dans l'expression, avec cadences aussi gracieuses que le sujet; il est, selon nous, supérieur à Delille pour la variété des descriptions. Santeuil célébrait les victoires du grand roi et composait des inscriptions pour ses monuments.

Pour cet office, le ministre choisissait quatre membres de l'Académie des sciences, qu'il chargeait aussi de préparer les médailles et les devises pour les fêtes de Versailles. Cette commission fut ensuite organisée en 1701, et le nombre de ses membres porté à quarante; elle prit alors le nom d'Académie des inscriptions et belles-lettres, et ne contribua pas peu au progrès des études classiques.

La critique grammaticale s'était élevée à une hauteur remarquable, grâce aux travaux de Gaspard Scioppius et de Gérard Vossius. Le premier, en guerre avec tout le monde, avec les protestants, qu'il avait quittés, avec les jésuites, auxquels il ne

1685.

1697.

Académie des
inscriptions et
belles-lettres.

1576-1648.

voulait pas céder, consuma ses forces en satires et en querelles. Il fit une critique sévère de Cicéron ; sa *Grammatica philosophica*, qu'il publia à Milan, n'offre (cas assez peu rare) de philosophie que dans le titre. Du reste, il suit les errements ordinaires, excepté pour les gérondifs et les supins, qu'il ne classe pas dans les verbes. Il écrivit contre Strada, qu'il détestait parce qu'il était célèbre, *Infamia Fantani*, et signala dans ses ouvrages plusieurs expressions barbares ; puis, dans le *Judicium de stylo historico*, il reproche des barbarismes à Juste Lipes, de Thou, Casaubon et autres écrivains de l'autre côté des Alpes, sans faire grâce non plus à Manuce et à Maffei.

1577-1649.

Gérard Vossius contribua plus que tout autre à la correction par son *Aristarchus, sive de arte grammatica*, et par un répertoire de mots employés par les modernes, quoique non autorisés, avec le titre *De vitiis sermonis et glossematis latino-barbaris*. Il y ajoute les *Falso-suspecta*, que rejetaient les pédants, mais qu'il appuie ; là se trouvent réunies les expressions condamnées par quelques latinistes, parce qu'ils ne les trouvaient pas dans Cicéron.

Les jésuites se montrèrent écrivains châtiés en latin, bien qu'ils donnent dans la déclamation, défaut qui peut-être avait sa cause dans l'habitude de professer dès la première jeunesse. Parmi leurs nombreux livres d'éducation, nous ne saurions passer sous silence les *Profusioni* de Famiano Strada. Ce sont des préceptes et des exemples de rhétorique, où l'on remarque entre autre cette expérience difficile : il feint une réunion dans laquelle les hommes les plus distingués du siècle précédent ont à réciter une composition qui doit reproduire la manière de quelques-uns des plus grands poètes latins. Giano Parrasio refait Lucain ; Bembo, Lucrèce ; Castiglione, Claudien ; Hercule Strozzi, Ovide ; André Navagéro, Virgile ; Querno, *instrument de plaisirs érudits* pour Léon X, improvise des bouffonneries. Quel que soit le succès obtenu, il faut être extrêmement familiarisé avec les classiques pour avoir la prétention d'imiter chacun d'eux.

Les jansénistes de Port-Royal voulurent aussi rivaliser avec ce rapport avec les jésuites ; les grammaires latines et grecques de Lancelot furent reçues partout comme les mieux conçues, les plus simples et remplies d'excellents exemples, quoiqu'elles ne soient pas sans erreurs.

De pareils secours permirent d'améliorer les éditions des anciens. L'Allemagne, qui devait plus tard surpasser les autres pays, lisait alors les classiques dans les traductions françaises ;

c'est à peine si elle peut citer Ézéchiél Spanheim, commentateur des *Césars* de Julien. L'Angleterre, après des talents inférieurs, produisit Richard Bentley, homme d'une érudition immense et bien digérée; vif et poli dans son style, enjoué même au besoin, il mit en désarroi ses contemporains, peu habitués à une guerre aussi terrible, quoique d'ailleurs très-loyale.

1710.

1748.

Ce genre d'études fleurit aussi en Hollande, où Daniel Heinsius exerça avec moins de frivolité qu'à l'ordinaire, et grâce à des observations judicieuses, une bonne critique sur les auteurs. Grotius aussi, très-habile à éclaircir un auteur par un autre, procura plusieurs bonnes éditions. Gaspard Barth, dans l'*Adversaria*, fit une infinité de remarques importantes, bien que décousues.

1668.

Nous avons déjà mentionné un genre de littérature nouveau, qui devait acquérir bientôt une grande importance, et non pas seulement dans les lettres. Denis de Sallo, membre du parlement de Paris, publia, le lundi 5 janvier 1665, le premier numéro du *Journal des savants*, dans lequel il faisait connaître les progrès des sciences et des lettres par de courtes notices, la plupart laudatives. Cependant, un ton dictatorial et la hardiesse de ses opinions lui attirèrent des ennemis, et l'on résolut de l'assujettir à la censure; ne voulant pas subir cette condition, il céda son journal à Gallois. Comme ce dernier s'occupait plus des sciences que des lettres, Donneau de Visé fonda le *Mercur galant* pour la poésie et le théâtre. Bientôt ce mode de converser continuellement avec le public, de lui soumettre ses pensées qu'on s'inquiétait peu de lier et de méditer, parut agréable et commode à la fois.

Journaux.

On comptait en France, au commencement du dix-huitième siècle, quatre journaux, les deux dont il vient d'être parlé, plus ceux de *Trévoux* et de *Verdun*, qui paraissaient une fois par mois. Du reste, il ne faut pas se les figurer semblables aux représentants de la littérature militante d'aujourd'hui. Se considérant par leur privilège comme les organes de l'autorité publique, ils avaient soin de ne pas blesser les auteurs; ils se bornaient donc à donner un résumé clair et impartial de l'ouvrage, évitaient de formuler un jugement, et n'aventuraient que de ces phrases de politesse que l'amour-propre d'auteur se plaît à interpréter comme des éloges. On aurait cru, surtout pour les compositions théâtrales, attenter à la propriété d'auteur en émettant un avis; on en donnait seulement une analyse, telle que l'auteur lui-même l'envoyait; mais on se réservait le droit de les juger lorsqu'elles

seraient tombées dans le domaine des salons. Cette politesse de la critique dégénérerait en insipidité.

Le *Journal des gens de lettres* parut à Rome en 1668, par les soins de François Nazzari, de Bergame; il fut interrompu en 1679, et repris en 1686, par Benoît Bacchini, du bourg San Donnino, qui le rédigeait presque seul et traitait de matières très-variées. Dans l'année 1671, on en avait commencé un autre à Venise, où naquirent aussi les feuilles politiques qui, de la pièce de monnaie qu'elles coûtaient, furent appelées *Gazzette* (1).

En Allemagne les *Actes de Leipzig* commencèrent en 1682, mais en latin, et s'occupaient plus du passé que du présent. Le *Mercure savant* d'Amsterdam eut une existence courte et faible. L'Allemagne eut deux autres journaux dans le cours de ce siècle, l'Angleterre trois: Il paraissait encore extravagant aux hommes de savoir d'être jugés par des gens au-dessous d'eux, ce qui donnait lieu à des clameurs, à des luttes; mais d'autres reconnurent quel avantage il était possible d'en tirer. En Hollande surtout, on mettait dans ces feuilles plus d'érudition qu'on n'en dépense aujourd'hui pour de gros volumes; afin de les rendre plus populaires, on les rédigeait en français. Bayle commença, en 1684, les *Nouvelles de la république littéraire*, dans lesquelles il se fait remarquer par des connaissances variées, la finesse, la pénétration, la vivacité et cette hardiesse à trancher qui éblouit les demi-savants. Il eut pour émule à Amsterdam Leclerc, qui publia la *Bibliothèque universelle* de 1686 à 1693, époque à laquelle lui succéda la *Bibliothèque choisie*, qui dura depuis 1703 jusqu'à 1713. On y trouve un choix judicieux, des analyses loyales; les jugements sont bons et complets, lorsque des préoccupations religieuses ne viennent pas les altérer.

Le *Polyhistor* de Morhof (1689) et les *Jugements des savants* de Baillet (1685) appartiennent à la critique, quoique les nombreux emprunts fassent disparaître la partie originale. Les préambules de ce dernier recueil ont été presque entièrement insérés dans le *Dictionnaire encyclopédique*, sans même indiquer qu'on lui en avait obligation.

Il y eut aussi abondance de *Mélanges littéraires*, genre de recueils qui conviennent mieux que les livres systématiques à l'homme

(1) Marsand cite, dans les *Manuscripts italiens des bibliothèques royales de Paris*, sous le n° 869, « un amateur curieux de nouveautés qui, en 1571, faisait transcrire ces articles des gazettes ou journaux publiés dans les différentes villes d'Italie; » or, il dit qu'il en existait neuf cents dans la Bibliothèque royale. Ce doit être là une des nombreuses inexactitudes de ce livre.

du monde, auquel ils fournissent des sujets de conversation et de distraction, tels que mémoires, lettres, voyages et dialogues. Les *Ana* sont des recueils de mots de personnages célèbres comme, Scaliger, Perron, Pithée, Naudé, Casaubon; les plus connus de ce temps sont ceux de Ménage (*Menagiana*), auxquels on en a ajouté d'autres d'origines diverses, et les *Mélanges d'histoire et de littérature* de Vigneul de Marville, mais écrits par le bénédictin d'Argonne, qui, plus assuré sous ce déguisement, montra beaucoup de connaissance de la littérature.

Les autres critiques sont dépassés par Claude Saumaise (Salmassius), qui, doué d'une mémoire de fer, enrichie par un travail solitaire, devient presque leur type; mais enorgueilli de sa supériorité, il écrivait à l'aventure, sans souci de la correction les *Plinianæ exercitationes* (1629); il dit qu'après avoir longtemps étudié sur Pline, trouvant le champ trop vaste, il s'en est tenu à Solin, son compilateur; ce titre fastueux couvre donc la misère. Il engagea une polémique avec Milton, adversaire bien au-dessus de lui.

Frédéric Gronovius, de Hambourg, approcha le plus de Saumaise. Elevé dans les universités de Hollande, il s'appliqua principalement à corriger les classiques latins, et la plupart des notes aux éditions *Variorum*, publiées après 1660 dans ce pays de l'érudition, sont de lui; il avait choisi, mais pas toujours avec le respect et le jugement convenables, ce que les éditions précédentes contenaient de mieux; du reste, il dédaigna, comme une petitesse, de donner des explications de sens. Georges Grævius de Naumbourg lui prêta son concours; puis tous deux recueillirent, travail immense, les traités de différents auteurs sur les antiquités grecques et romaines.

Louis XIV, d'après le conseil du duc de Montausier et sur le choix de Huet, fit faire à l'usage du dauphin des éditions avec une glose continue pour les poètes, et des notes pour éclaircir ce qui dépassait une capacité médiocre.

Tanneguy Le Fèvre (*Tanaquillus Faber*), homme sûr de lui, qui ne redoutait pas de passer pour paradoxal, a fait aussi des éditions estimées. Henri Valois (*Valesius*), par ses annotations sur Ammien Marcellin et d'autres encore, s'est mis au rang des plus distingués. Louis Cousin (*le président*), étendit le champ de l'érudition en l'appliquant aux écrivains du Bas-Empire.

Le zèle classique était tel en France, que chacun des grands écrivains aimait à être comparé à quelqu'un des anciens, ou s'efforçait de l'imiter. Molière étudiait Lucrèce, et se proposait pour

1630.

1671.

1793.

1672.

1670.

1707.

modèles Plaute et Térence; Rousseau demandait des inspirations à Pindare; Boileau leur dictait les lois d'Horace, et critiquait les mœurs à la manière de Juvénal; Racine se formait sur les *Amours de Théagène et de Chariclée*; la Fontaine, sur Platon et Plutarque; il reproduisait Phèdre, et disait avoir sans cesse à la main Horace, Homère, l'Arioste, le Tasse (1). Tous conservent néanmoins une physionomie propre. Ils font, si l'on peut ainsi parler, des imitations originales; Bossuet est autre que Jean Chrysostome; Racine n'est point Euripide, ni Boileau Horace.

Les anciens et
les modernes.

1667.

1685.

Le culte des anciens produisait une querelle bruyante, qui avait pour objet la prééminence entre eux et les modernes. Quant aux sciences et à la philosophie, les pédants seuls pouvaient hésiter. Mais les modernes égalaient-ils les anciens en belle diction, en éloquence, en poésie? Desmarets, auteur du *Clovis*, irrité contre Boileau, qui avait bafoué son poème, publia une *Comparaison de la langue et de la poésie françaises avec celles des Grecs et des Latins*, où il maltraitait Horace et Virgile, et se comparait à Tamerlan, vainqueur de Bajazet. L'architecte Perrault fit paraître un *Parallèle des anciens et des modernes dans les arts et les sciences*; dans ces dialogues, il fait preuve de connaissances et d'habileté, met Athènes au-dessous de Versailles, les anciens peintres au-dessous de ceux de l'Italie, et traite fort rudement Virgile et Horace, et surtout Homère. Mais, comme dans tous les ouvrages de ce genre, il n'envisage que le côté défectueux sans tenir compte des beautés; il n'établit d'ailleurs les comparaisons que sur des traductions. Quoi qu'il en soit, il flattait le goût du temps et l'amour propre français.

En vérité, la question pouvait être débattue alors que les chefs-d'œuvre étaient peu nombreux, et qu'ils n'avaient pas encore obtenu le suffrage de la postérité; alors que les regards se portaient uniquement sur la forme, sans s'inquiéter du sentiment religieux qui distingue les deux sociétés. Les uns et les autres donnaient donc dans l'excès, ne s'apercevant pas que l'on ne saurait être grand qu'à la condition d'être de son siècle: ceux-ci méprisaient les anciens pour avoir composé selon l'esprit de leur temps; ceux-là croyaient que l'étude consistait dans l'imitation, et cette dernière dans une contrefaçon.

Fontenelle combat les anciens avec bon sens, mais sans le

(1) *Térence est dans mes mains; j'en instruis dans Horace;
Homère et son rival sont mes deus du Parnasse...
Je chéris l'Arioste, et j'estime le Tasse;
Plein de Machiavel, enivré de Boccace...*

sentiment de l'opportunité ; il distingue toutefois le mérite scientifique et le mérite littéraire. Le Bossu se fait le champion d'Homère, dont il relève les beautés en le comparant aux autres poètes ; Rapin, dans le *Parallèle des grands écrivains anciens*, décerne la palme à Cicéron, à Virgile, à Tite-Live sur Démosthène, Homère et Thucydide ; mais il immole toujours l'originalité au fini. Boileau, dans une pauvre apologie, mesure la cour d'Agamemnon d'après celle de Louis XIV, Homère d'après Racine, Achille d'après Condé. La Fontaine, qui pourtant croyait Platon rapproché du temps où vivait Ésope, défendit les anciens ; il assurait qu'il n'existait point de Platon parmi les modernes, tandis que la Grèce en fourmillait, et que l'ode n'atteignait pas au sublime dans la main des Français, parce qu'ils n'ont que du feu, et qu'elle exige de la patience (1). Mais Fénelon savait apprécier « la gracieuse facilité du monde antique, » et il puisait son *Télémaque* dans Homère, Xénophon et Platon. Au milieu de ces écrivains se démenait avec bruit le médecin Patin, tellement idolâtre du bon vieux temps qu'il s'habillait comme on faisait cent ans auparavant, et condamnait les découvertes de la médecine nouvelle, surtout l'antimoine et le quinquina.

Le différend ne s'étendait guère au delà des mots, et Boileau dit que les termes bas avilissent l'expression ; or, Perrault en trouve un grand nombre dans Homère, et le donneur de préceptes ne se tire d'embarras qu'en niant qu'il en existât et pût en exister. Mais voilà que Racine trouve dans Denys d'Halicarnasse un passage où il reproche à Homère d'être rempli de mots *très-vils* et *très-bas* : *J'ai fait réflexion*, écrit-il à Boileau en lui indiquant cette observation de l'historien grec, *qu'au lieu de dire que le mot âne est en grec un mot très-noble, vous pourriez vous contenter de dire que c'est un mot qui n'a rien de bas, et qui est comme celui de cerf, de cheval, de brebis, etc. ; ce très-noble me parait un peu trop fort.*

Tanneguy Le Fèvre, qui voulait tout justifier chez les anciens, même le libertinage de Sapho, avait une fille qu'il maria à son élève bien-aimé André Dacier. Les deux époux, après avoir abjuré le calvinisme, obtinrent de nombreuses faveurs, et se consacrèrent à des travaux d'érudition et d'esprit ; mais Boileau disait : *Dans les productions de leur commune intelligence, c'est elle qui est le père.* Madame Dacier, quoique plus savante que son mari

Dacier.
1651-1722.

(1) l'ode, qui baisse un peu,
Veut de la patience, et nos gens ont du feu.

en grec, en latin, en antiquités et en critique, le rendit heureux, et ne montra point de pédantisme. Sollicitée par un importun d'écrire quelque chose sur son album, après une longue résistance elle y traça son nom, avec ce vers de Sénèque : *Le silence est l'ornement de la femme.*

Il était naturel que les deux époux, en voyant les erreurs et les irrévérences des assaillants à l'égard des anciens, se fissent, par droit d'héritage, les champions des Grecs et des Romains. Madame Dacier s'éleva donc chaudement contre la corruption du goût ; mais ce fut avec un manque de politesse que la sincérité rend à peine excusable.

1672 1731.

Antoine Lamotte de Paris, poète en renom, quoique compassé et prodigue de figures et de formules arrêtées d'avance, attaqué spécialement par madame Dacier, lui répondit par les *Réflexions sur la critique*, écrites avec convenance ; mais pas plus qu'elle il n'approfondit ni les causes véritables, ni les différences, et s'arrête à l'artifice extérieur. Il gâta ensuite sa propre cause par sa traduction d'Homère, dans laquelle il corrigea le poète, ou plutôt lui enleva tout ce qu'il considérait comme des défauts.

M. et madame Dacier sont bien plus recommandables pour leurs travaux d'érudition ; le mari traduisit Horace, Aristote, Sophocle, et la femme l'*Iliade*, l'*Odyssée*, avec quelques comédies de Térence et de Plaute.

Un siècle plus tard, la Harpe renouvela ces discussions ; malgré les progrès de la critique et de l'érudition, il ne voyait encore dans l'antiquité que les Grecs et les Romains, parmi les modernes que les Français, dont le mérite, selon lui, était d'avoir suivi les traces des anciens ; quant aux Anglais et aux Allemands, il les traitait de barbares, parce qu'ils s'étaient contentés d'être de leur pays.

Les solitaires de Port-Royal envisagèrent la question d'un point de vue particulier et plus élevé. Lorsque l'abbé de Saint-Cyran, après sa mise en liberté, alla rendre visite à le Maistre, celui-ci lui montra sa traduction des *Offices* de Cicéron, qu'il l'avait invité à faire ; Saint-Cyran témoigna des regrets de ce conseil ; parmi les raisons qui l'avaient déterminé à le lui donner, il lui dit entre autres que Dieu s'est figuré, avec toutes les vérités de l'ordre de la grâce, dans l'ordre de la nature et l'ordre social, autant que dans la loi de Moïse. Or, dans ce traité des *Offices*, une vérité concernant la puissance sacerdotale lui démontrait que la raison d'un païen avait mieux aperçu qu'on ne l'avait jamais fait depuis dans les écoles, qu'elle était chez les hommes le fondement de

tous les pouvoirs civils et ecclésiastiques émanés de Dieu. *Il faut avouer*, ajoutait-il, *que Dieu a voulu que la raison humaine fît tous ses efforts avant la loi de grâce, et qu'il ne trouvera plus de Cicéron ni de Virgile.*

Personne assurément, dans ce débat, n'élevait l'histoire littéraire jusqu'au Calvaire pour distinguer le domaine du beau, qui lui fut antérieur, du domaine du vrai, qui se découvrit ensuite. Personne ne s'apercevait que la question débattue était, au fond, celle de la perfectibilité humaine. Cependant une noble voix sortant de Port-Royal avait fait entendre ces mots : « Non-
« seulement chaque homme grandit chaque jour en savoir, mais
« tous les hommes ensemble font de continuel progrès ; de ma-
« nière que tout le genre humain, depuis l'origine des siècles,
« doit être considéré comme un seul homme qui subsiste toujours
« et apprend continuellement ; et la vieillesse de cet homme
« universel ne doit pas se chercher auprès de sa naissance, mais
« loin au contraire. Ceux que nous appelons anciens étaient véri-
« tablement nouveaux en toute chose ; or, comme nous avons
« ajouté à leurs connaissances l'expérience des siècles qui se sont
« succédé, c'est en nous qu'il faut chercher cette antiquité que
« nous révérons dans les autres (1). »

CHAPITRE XV.

LE THÉÂTRE.

Si la vénération pour les anciens contribuait à raffiner les formes, elle nuisait à l'originalité, et quelquefois servait d'arme aux gens médiocres pour fustiger quiconque sortait du sillon qu'ils avaient tracé. Cependant les Français grandirent par leurs propres forces dans deux carrières différentes : l'éloquence de la chaire, dont nous avons déjà parlé, et le théâtre.

Le théâtre naquit d'abord de la représentation des mystères ; puis, livré à des troupes privilégiées, il devint une spéculation, et non un art. A la moitié du seizième siècle, les clercs de la *Basochie* et les *Enfants sans soucy* représentaient encore des mystères et des moralités ; mais, après Louis XII, les troubles politiques et religieux firent proscrire ce genre, qui prêtait trop à la

(1) PASCAL.

satire. Aussitôt que des troupes comiques furent organisées, on les soumit à de nombreux réglemens, avec défense de nommer les personnes; c'est alors qu'elles introduisirent les masques ressemblants. Lorsque François I^{er} fut battu et fait prisonnier à Pavie, on prohiba ces jeux, avec défense de prononcer dans les réunions aucune parole séditieuse. En 1641, Louis XII ordonnait de s'abstenir de paroles obscènes ou équivoques; il déclarait en même temps que tous ceux qui se comporteraient honnêtement sur la scène ne devaient pas être déshonorés. La première loi de censure parut en 1538; elle ordonnait de soumettre au parlement toute comédie quinze jours avant la représentation.

Avant 1625, il n'y eut pas de troupes permanentes à Paris; à l'exemple de l'Italie, divers acteurs couraient de ville en ville, et payaient aux auteurs dix écus chacune de leurs compositions. Dans les deux foires annuelles de Paris, les comédiens essayèrent d'ouvrir un théâtre; l'autorité s'y opposa, et le peuple, qui prenait grand plaisir à ces divertissemens, fit entendre des plaintes très-vives. Vers le milieu du dix-septième siècle, Brioché y établit un théâtre de marionnettes; bientôt suivirent des funambules, des farces, des prestidigitateurs, et peu à peu la véritable comédie. Sur les plaintes des entrepreneurs des théâtres privilégiés, les nouveaux acteurs furent obligés de se borner à des pantomimes, de parodier les gestes des comédiens et de proférer des syllabes insignifiantes qui visaient à l'imitation des vers. Comme le public les comprenait difficilement, on introduisit des espèces d'affiches sur lesquelles on imprimait les paroles que le geste ne pouvait exprimer; chaque acteur en avait une provision dans sa poche, et les distribuait au besoin. Plus tard, on les remplaça par de petites strophes sur des airs notés; l'orchestre jouait, les personnes du parterre chantaient, et les spectateurs s'habituaient à les accompagner, de manière que le concert devenait général. Enfin, grâce au progrès, on laissa tomber d'en haut des rouleaux sur lesquels on lisait les strophes.

Les comédiens italiens s'établirent à Paris en 1577; malgré la défense du parlement, qui punissait toute infraction d'une amende de dix mille livres, ils donnèrent des représentations qui attiraient un concours immense; on payait quatre sous à la porte. Des Italiens, sous la protection de Mazarin, fondèrent l'Opéra en 1645. A seize ans, Louis XIV dansa dans les noces de *Thétis et de Pélée* avec la famille royale et les seigneurs de la cour, puis dans l'*Hercule armé* avec la reine, à l'occasion de ses noces.

En 1672, Lulli obtint pour l'Opéra la salle du Palais-Royal,

qui servit à cet usage jusqu'à l'incendie de 1763. Après la mort de Molière, les deux troupes du Marais et du Palais-Royal furent réunies et pensionnées; dès ce moment, la condition des comédiens acquit quelque dignité. Ces troupes furent expulsées en 1697 pour avoir osé représenter madame de Maintenon dans les *Fausse prudens*; rappelées dix-neuf ans après, elles obtinrent une pension de quinze mille livres, et elles furent réunies à l'*Opéra-Comique* en 1762; elles cessèrent de jouer des comédies italiennes en 1779, mais elles conservèrent le nom jusqu'en 1793.

Chaque théâtre devait se renfermer dans son genre. Les droits des auteurs dramatiques étaient connus, et les pièces achetées par les troupes (1). Comme il paraissait de toute justice que les auteurs eussent des bénéfices proportionnés au travail et au succès, on leur assigna de bonne heure une partie des recettes; enfin, comme leur part diminuait avec les recettes, on fixa un minimum de dix-huit cents livres pour les représentations d'hiver, et de treize cents pour celles d'été. Bientôt le théâtre fut fréquenté, à l'exemple de l'Italie et de l'Angleterre, non pas encore par les femmes, mais par des personnes bien élevées; ce qui le rendit moins trivial et moins obscène. Lorsque Richelieu lui accorda sa magnifique protection, on rechercha la décence, on demanda des modèles aux anciens, et l'on mitigea la licence des faits comme celle des expressions. La préférence restait toutefois encore aux farces italiennes ou aux petites comédies, dans lesquelles les acteurs déployaient plus de talent que les auteurs. La scène sans aucun appareil ne produisait nulle illusion, et la décoration ne changeait pas lors même que le sujet l'exigeait. Des jeunes gens à la mode avaient leurs sièges sur le théâtre; ils contrefaisaient les gestes et les paroles des acteurs, applaudissaient ou sifflaient, et se permettaient toutes les grimaces imaginables pour exciter l'attention et le rire des spectateurs.

L'école de Jodelle innova dans la comédie, mais plus encore dans la tragédie, en se détachant des compagnies pour suivre les traces des Grecs. Alexandre Hardy, acteur comique et poète du second théâtre de Paris, est admirable pour la facilité du dialogue et des vers; il donna près de trois cents drames empruntés à Plaute ou à Cervantes, sans ajouter autre chose à l'original que les fadeurs et le jargon du temps, changeant les héros en mata-

1560-1681.

(1) L'*Attila* et la *Bérénice* produisirent à Corneille 4,000 livres; le *Festin de Pierre*, 200 louis; le *Cocu imaginaire*, 1,500 livres; *Don Garcie*, 968; les *Fâcheux*, 1,100; les *Femmes savantes*, 1,000.

mores, et les amours en subtilités. Le caractère de son école est de confondre tous les genres, et de ne point tenir compte des règles classiques : début étrange pour une littérature dont le caractère devait être la correction.

Cornelle.
1606-1684.

Pierre Corneille, né à Rouen, donna, à vingt-trois ans, sa *Médée*, puis *Citandre* et la *Veuve*, pièces qui produisirent alors beaucoup d'effet, parce qu'elles étaient selon le goût affecté et romanesque du moment. La *Médée* (1635), puisée dans Sénèque, précéda de peu le *Cid*, qui assura la gloire du poète. Corneille emprunta aux Espagnols ce personnage, chez qui l'ancienne valeur s'allie si bien aux sentiments modernes de tendresse, de grâce et d'honneur. Des situations vraiment tragiques, le combat entre le devoir de venger l'honneur paternel et la crainte d'offenser l'objet aimé, des passions telles que chacun les ressent, un langage pur, approprié au sujet, exempt d'afféterie, enlevèrent les applaudissements. Une jeune fille qui épouse le meurtrier de son père, et cela après les quelques instants que les règles accordent au développement dramatique, est un sujet malheureux. Chimène est bien loin des grands caractères féminins du théâtre anglais ; ni elle ni son amant ne sont dessinés de manière à nous intéresser à leurs aventures, si bien qu'il fallut, pour les soutenir, avoir recours au personnage oisif, et dès lors défectueux, de l'Infante, éprise aussi du héros. L'action du reste ne peut même acquérir une vraisemblance conventionnelle qu'en accumulant les incidents (1).

Cependant, les censures dont le *Cid* fut l'objet ne tombèrent pas sur ces défauts, mais bien sur l'exécution. Richelieu, qui, pour goûter à toutes les voluptés de l'ambition, s'amusait à faire des canevas de tragédies que d'autres étaient chargés de broder, fut effrayé à l'apparition du *Cid*, nous dit Fontenelle, comme s'il eût vu les Espagnols aux portes de Paris ; or, la foule des gens vendus ou qui veulent se vendre est toujours disposée à servir les jalousies d'un homme puissant.

La pédanterie s'était armée de la règle et de l'horloge. D'Aubignac, le premier, avait soutenu la nécessité de se conformer aux règles d'Aristote pour faire une tragédie. Mairet mit le précepte en pratique ; Scudéry, maniaque d'érudition, s'en fit un argument pour soutenir que le public s'abusait en admirant le

(1) Magnin, après avoir relevé, avec l'indulgence d'un artiste et la franchise d'un savant, les nombreux anachronismes du *Cid*, termine en soutenant l'opinion que les ouvrages d'imagination ne doivent pas être soumis sévèrement à une exactitude historique.

Cid, et Richelleu prit l'Académie pour arbitre du différend. Dans sa critique, assez digne et respectueuse, elle se montra économe de louanges, orthodoxe dans ses doctrines, mais subtile et vraie dans ses remarques, sans paraître du reste s'apercevoir qu'elle avait à prononcer sur un chef-d'œuvre. Cette censure fut en grande partie, sinon en totalité, l'ouvrage de Chapelain, et la Bruyère a pu dire : *Un des meilleurs drames que l'on ait vus est le Cid ; une des meilleures critiques que l'on ait faites est celle du Cid.*

Balzac soutenait que si Corneille avait plu, il avait atteint le but de la représentation, bien que par des voies différentes de celles qui sont indiquées par Aristote. Corneille voulut se défendre à l'aide des autorités, non pas tant qu'il s'y crût obligé que pour faire étalage d'érudition et pouvoir dire : *Et moi aussi je le savais.* Mais il faut croire que les règles d'Aristote sont bien élastiques si le poète put y ajuster sa tragédie, et démontrer qu'elle avait plu précisément parce qu'il les avait suivies. Quoi qu'il en soit, les Français se persuadèrent avoir modelé leur théâtre sur celui des Grecs, ce qui voulait dire qu'ils avaient moins étudié les règles essentielles que les formes organiques. Quant à ces dernières même, les Grecs n'avaient point d'actes, et Aristote ne distingue que le prologue, le chœur, l'épisode et l'exorde. Le chœur, d'où la tragédie avait tiré son origine, en resta toujours la partie principale. Les Grecs puisaient leurs sujets dans l'histoire et la religion nationales; les Français les puisent dans celles des autres peuples : chez les premiers, beaucoup de poésie lyrique, aucune chez les seconds; les uns n'observent point l'unité de temps et de lieu, et les autres l'exigent; les Grecs représentaient leurs héros dans leur nudité physique et morale; les Français leur donnèrent un costume et une politique artificiels, une galanterie aussi éloignée de l'amour sensuel et expéditif de cette nation que leurs intrigues le sont de la simple texture des anciens tragiques.

Et cependant, on prétendait avoir modelé la tragédie moderne sur celle de l'antiquité. Née en France dans des temps de grandeur monarchique, elle reproduisit exclusivement la cour, et raffina les sentiments comme le langage. Détachée du peuple, elle perdit le caractère spontané, et abdiqua les traditions du siècle précédent; mais si, au contraire, cette politesse des formes eût été associée à l'histoire et à des sentiments nouveaux, il aurait pu en résulter le type de la tragédie moderne : inspiration hardie sans égarements, profonde sans bizarreries, expression noble et délicate, juste et forte de sentiments vrais; intérêt d'action, joint à la régularité et à la décence.

Les prétentions des pédants purent détourner Corneille de la voie libre qu'il avait parcourue d'abord ; on aime à lire ses préfaces, où il pallie les défauts de ses pièces et fait ressortir leurs mérites avec la prédilection et tout ensemble l'intelligence de l'auteur ; il nous montre combien on apportait alors de conscience à l'étude de l'art, combien étaient nuisibles et l'asservissement aux règles et la manie de ne contempler les Grecs qu'à travers le prisme des faiseurs de préceptes. Mais Corneille avait plus d'inspiration que de connaissance de l'art et des détails ; il n'avait ni un goût raffiné, ni un jugement sûr, ni l'imperturbable hardiesse du génie. Comme il n'était pas assez sûr de lui-même pour mépriser les courtisans qui le dénigraient, il s'effraya de la critique, et se soumit à la tyrannie de ces règles qu'il déclarait pourtant « mal connues ou mal pratiquées ». Au lieu de s'abandonner à ses élans originaux, qui l'auraient conduit à des créations magnifiques au milieu de quelques endroits faibles, il se traîna à la suite des pédants, et abandonna les héros modernes, qu'il venait à peine de découvrir ; après avoir conçu la *Médée* et l'*Illusion comique* avec la liberté vigoureuse de Shakspeare, il immola l'idée aux formes organiques, pour ramener à l'unité de temps et de lieu des actions qui y répugnaient (1).

C'est ainsi qu'il fit l'*Horace*. Un auditoire moderne, qui n'est pas dominé par un patriotisme impitoyable, doit avoir le fratricide en horreur, et pourtant Corneille assombrît encore le tableau tracé par Tite-Live en faisant d'Horace l'époux de la sœur des Curiaces ; puis, le roi de Rome entend les plaidoiries, et absout le coupable avec une autorité que Louis XIV lui-même ne se serait point arrogée, et qui ne pouvait convenir qu'à la majesté d'un peuple sauvé.

L'*Héraclius* est un tissu de petits incidents. Les deux faux Héraclius, qui, incertains de leur père, n'osent épouser la femme dans laquelle ils craignent de trouver une sœur, et Phocas, qui s'abstient de les condamner dans la crainte que l'un d'eux ne soit son fils, amènent des situations qui appartiennent plutôt à la

(1) L'unité oblige Corneille de recourir à d'étranges expédients. Pompée vient conférer avec Sertorius dans une ville où ce dernier est le maître ; « mais il était impossible de garder l'unité de lieu sans lui faire faire cette échappée. » Lorsqu'il y a impossibilité absolue de l'observer, il s'arrange pour « faire que les deux lieux n'eussent point besoin de diverses décorations, et qu'aucun des deux ne fût jamais nommé, mais seulement le lieu général où tous les deux sont compris. Cela aide à tromper l'auditeur, qui, ne voyant rien qui lui marque la diversité des lieux, ne s'en aperçoit pas, à moins d'une réflexion malicieuse et critique dont bien peu sont capables. »

comédie qu'à la tragédie. *Nicomède* est moins étrange, bien que faible et invraisemblable.

Une reine de Syrie, aussi cruelle qu'insensée, élève ses deux fils sans déclarer lequel est l'aîné et par conséquent celui qui doit hériter du trône; lorsque l'heure est venue de leur révéler son secret, elle met pour condition que celui qui veut être le préféré doit donner la mort à Rodogune, dont tous deux sont épris. Saisis d'horreur, ils s'en remettent aux choix de Rodogune elle-même, qui, à son tour, leur impose le meurtre de leur mère. L'école satanique a-t-elle jamais enfanté conception plus atroce?

Dans la *Mort de Pompée*, le héros ne paraît point; sa mort est racontée au commencement du second acte, et tout roule sur le châtimement des assassins: but moral, absence d'intérêt. César joue dans la pièce le rôle d'un dameret, tandis que Cornélie pose avec dignité.

Dans *Cinna*, le héros de la pièce et Maxime sont des gens méprisables; Émilie est une fille ingrate et perfide; si elle ne fait pas pire, c'est qu'elle est retenue par la société, à qui elle fait la guerre. Toutes les volontés ne sont pas en lutte avec des pervers, ni déterminées par de nobles motifs; on ne tremble pas pour Auguste, parce qu'il ne court aucun danger véritable, et si on l'applaudit lorsqu'il pardonne, on ne voit pas le motif qui lui fait accorder son amitié à celui qui conspirait contre ses jours. Corneille a déployé de l'éloquence dans les longues tirades philosophiques, empreintes d'une vigueur romaine, qu'il fait prononcer à ses personnages sur la meilleure forme de gouvernement et la gloire réservée aux conspirateurs: idées qu'il avait, du reste, puisées dans la Fronde. *La ville et la cour*, comme pour dédommager l'auteur des premières contrariétés, prodiguèrent les éloges à *Cinna* jusqu'à le mettre au-dessus du *Cid*.

Plus Corneille perd en originalité, plus il ennoblit son style, et laisse de côté les défauts, les incorrections, les obscurités, la recherche; il exprime des pensées hardies et quelquefois sublimes avec une concision qui ne nuit pas à la clarté, et dans un rythme harmonieux. Quoique Lucain et Sénèque fussent ses auteurs de prédilection, il est loin d'être aussi gonflé et aussi hyperbolique que ces deux écrivains; il sait où il doit s'arrêter, et se montre toujours noble, sauf dans les scènes d'amour. Il enseigne à son pays le langage élevé que l'afféterie alors en usage avait gâté; une foule de belles sentences et de sentiments généreux qu'il rendit vulgaires, agirent efficacement sur le caractère de la nation.

Corneille trouve en lui la grandeur et la liberté que l'on en-

levait au drame; aussi peint-il mieux l'héroïsme et les passions violentes que les affections délicates ou les sentiments faibles; l'amour même, selon ici, ne devait être qu'un accessoire. Or, il est nécessairement tel dans les sujets romains, qu'il préférerait, et ce ne fut même que pour sacrifier à la mode qu'il le mit sur la scène; aussi, est-il insipide, comique même dans les formes et le résultat.

Ses personnages sont tous grands, tous capables d'immenses sacrifices, sans gradation, sans hésitation; il a donc placé au milieu de plans mal tracés des types immortels de grandeur, avec plus d'idéal que de réalité (1), héros tout d'une pièce, qui débitent d'admirables maximes dont ils ne s'écartent jamais; ce qui fait qu'on les devine facilement. Vous trouvez dans Horace un Romain primitif, dans Diègue et Rodrigue des chevaliers féodaux; ce sont des types plutôt que des individus, des abstractions personifiées d'un sentiment, d'une idée, d'une passion. Si l'on excepte le *Cid*, Corneille offre plutôt au spectateur des discours que des personnages, et du reste il serait difficile de les prendre pour des êtres réels. Point de caractère féminin comme il s'en trouve dans la vie ordinaire; des tyrans exagérés, des hommes forts, tels que les lui suggérât la fréquentation des gens de guerre et des théologiens, anciens acteurs de la guerre civile; d'où la nécessité d'une emphase continuelle.

Polyeucte seul touche le cœur, parce qu'il s'adresse aux sympathies communes, et repose sur une idée hautement dramatique, les combats de la volonté de l'homme. Pour peu qu'on laisse à l'écart le mélange de l'amour et de la religion, le théâtre français n'a pas de création aussi noble et aussi délicate que Pauline. Mais là Corneille ne se trouvait pas obligé de subir un joug, auquel il se sentait supérieur sans oser le secouer; il n'avait pas devant lui le spectre des anciens.

Corneille était un homme excellent, plein d'affection pour son frère, également poète tragique; malgré la communauté de leurs goûts, il restait auprès de lui, et le consultait même sur les rimes qu'il avait de la peine à trouver. Outre ses œuvres scéniques, il eut encore assez de loisir pour traduire en vers *l'Imitation de Jésus-Christ*. En vieillissant, il retomba dans la fécondité malheureuse de sa jeunesse et dans ces dialogues sur la raison d'État applicables à tous les cas et à tous les temps. Il ne put donc soutenir la comparaison avec Racine, qui ne tarda point à briller à

(1) Le fameux *Qu'il mourut* n'est que l'expression du devoir de tout soldat.

son tour sur la scène. Le jeune poète lui ayant remis le manuscrit d'*Alexandre*, il en loua la versification, mais lui déclara qu'il n'était pas fait pour le théâtre. Peut-être disait-il vrai, car Racine se sentait repoussé de cette carrière par des scrupules religieux; longtemps même, il eut le courage de s'en tenir éloigné pour se livrer à des études toutes différentes.

Les *Frères ennemis*, que Racine fit représenter à vingt-cinq ans, promettaient déjà beaucoup; mais *Andromaque* le plaça à côté de Corneille, sur lequel il l'emporte par la manière dont il dispose ses sujets, par un grand art de symétrie, une construction graduée et une attention extrême aux moindres détails. Corneille crée ses héros d'un seul jet, tout à fait bons ou tout à fait méchants; Racine, qui mélange davantage le bien et le mal, nuance les sentiments, excite plus de sympathie. Corneille immole la vigueur de son génie aux prétentions érudites de son siècle; Racine, calme et harmonieux, s'y adapte spontanément comme un fleuve paisible subit les digues qui le resserrent et l'embellissent. Dans Corneille, luttés entre les passions; dans Racine, entre les convenances et l'amour, combats plus tendres et moins enthousiastes.

Si Shakspeare vous entraîne à travers les rochers et les précipices au sommet d'une montagne d'où vous contemplez tout un monde, et jette sur la scène des poitrines robustes et des pieds calleux, Racine vous guide doucement dans les sentiers fleuris d'un jardin où chaque pas vous offre un point de vue agréable. Chez lui les intrigues sont simples, les caractères convenables et réguliers, les couleurs ménagées; il éteint ce que l'histoire offre de trop vrai et de trop saillant. C'est la faute de son caractère et de son époque, où les inégalités qui donnent de la physionomie aux hommes allaient s'aplanissant, pour rendre tout calme et uniforme autour du trône. Des mœurs élégantes remplaçaient l'énergie; le peuple n'était rien, et la langue elle-même dépouillait sa mâle hardiesse. Racine ne pouvait donc saisir de l'homme que ce qui est indépendant de l'état social et de la constitution politique, et le reproduire dans sa vérité générale, modifiée par le caractère de la civilisation contemporaine. Voilà pourquoi tous ses personnages parlent le même langage; voilà pourquoi ils affectent ce ton doux et si peu d'accord avec le caractère des héros, et qui blesse la généralité poétique à laquelle doit tendre tout auteur tragique.

Toutes les femmes de Racine sont belles, gracieuses, noblement calmes; mais l'amour est toujours dans ses pièces une

passion respectueuse, même chez Pyrrhus à l'égard d'une esclave. Hippolyte soupire comme un Parisien, Achille est un muguet, et Néron lui-même fait l'amoureux. Si Racine sacrifia beaucoup au goût dédaigneux de la cour, il n'en appréciait pas moins la sublime familiarité des Grecs, et l'on voit dans ses préfaces, écrites avec simplicité, qu'il comprenait ce qu'il n'osait imiter. « Un goût très-délicat, dit Manzoni, lui fait trouver ce qu'il y a de plus fort dans le vrai et de plus exquis dans le naturel. L'art s'y cache dans la perfection, et l'élégance est toujours au profit de la justesse. A chaque instant, on reconnaît le reflet d'un sentiment profond qui développe toutes les gradations des idées et des objets, avec le don de s'arrêter toujours à ce qu'il y a de plus poétique. »

Si donc Racine le cède à Corneille pour la grandeur des caractères, la vigueur des pensées et du langage, il l'emporte dans la variété des demi-teintes, en quoi consiste la connaissance du cœur humain. La langue de Corneille vieillissait déjà ; il la transforma dans le français moderne, et donna de la stabilité au style poétique, comme l'avait fait Pascal pour la prose ; il savait poétiser des phrases vulgaires et en tirer des rapprochements inattendus ; dans l'idylle et l'épique, il atteignit une perfection inconnue avant lui. C'est à peine s'il le cède à Virgile pour le fini, pour la mélodie des expressions, aussi heureuses que naturelles, et il n'a point d'égal, comme poète lyrique, dans les chœurs d'*Athalie*. Boileau, qui lui avait enseigné à *faire difficilement des vers faciles*, le soutint toujours de ses éloges, et proclamait heureux le siècle qui voyait éclore ces *pompeuses merveilles*.

Bien que l'on exigeât en France que le sujet fût classique, nombre d'auteurs puisèrent des sujets dans l'histoire turque, c'est-à-dire dans celle qui est la moins favorable, puisqu'il ne saurait y avoir de luttes de passion là où tout se décide par l'épée (1). Racine essaya aussi dans *Bajazet* de puiser à cette source ; mais il ne fit guère qu'y prendre un nom. *Bérénice* est peu dramatique. Dans *Britannicus* (1669), riche en contrastes de caractères, il convertit des rivalités d'amour en terreur et en pitié ; il montre dans *Mithridate* (1671) un grand homme que les souffrances et les revers ne peuvent dompter ; dans *Phèdre*, il rivalise avec Euripide, mais il inspire plus d'intérêt et touche à la plus

(1) La moins mauvaise des tragédies de la Calprenède est le *comte d'Essex*, qui roule sur un fait arrivé trente-sept ans auparavant.

haute perfection du style tragique. *Iphigénie* (1674), tant admirée, a le défaut de toutes les productions transplantées; les erreurs de faits et plus encore de sentiments sautent aux yeux de ceux à qui les Grecs sont familiers. La rudesse de la forme aurait dû faire partie de la vérité; en effet, on ne saurait s'imaginer qu'avec tant de politesse de langage, on puisse offrir des sacrifices humains, de même qu'on a de la peine à concilier la sublime délicatesse d'Andromaque avec l'état de servitude.

Les sujets bibliques convenaient mieux à Racine, parce qu'il avait une plus grande intelligence de ces croyances, et qu'il n'était préoccupé ni par les exemples anciens, ni par la prétendue nécessité d'une intrigue amoureuse. Après avoir renoncé au théâtre par un redoublement de rigueur janséniste, il se décida, à la requête de madame de Maintenon, à écrire *Esther* pour les pensionnaires de Saint-Cyr. Cette pièce fut admirée pour la moralité de son but et des allusions que l'on croyait y trouver. Encouragé par ce succès, il fit *Athalie* (1691), chef-d'œuvre de grandeur, de simplicité, d'intérêt, d'effet, de texture claire et facile. Point de fadeurs galantes, caractères hardis, images sublimes, curiosité constamment éveillée entre l'émotion et la terreur; comme l'action se passe dans le temple, tout revêt un caractère solennel; mais le sentiment mystérieux, la rude grandeur du temple hébraïque, la magnifique sévérité et le désordre sublime de la poésie sacrée ne s'accordent point avec son élégance circonspecte; habitué aux sentiments doux, il n'ose aborder ni la sublimité du terrible, ni la sublimité du gracieux.

Il s'enhardit à remettre les chœurs sur la scène. Corneille se livre aussi parfois au genre lyrique, ce qui le rapproche bien plus de la tragédie antique que les formes organiques; mais on ne sut pas marcher dans cette voie, et l'on s'en tint aux sujets anciens, sans suivre les formes anciennes, tandis qu'on aurait dû faire précisément le contraire. Après avoir choisi les personnages parmi les héros, on dut nouer l'action à l'aide d'intrigues secondaires, exagérer les passions et les faire discoureuses et analytiques pour amener l'occasion de tirades brillantes.

De là les beautés et les défauts de la dramatique française, où, l'action se passant toujours dans les coulisses, le public ne fait qu'assister à la délibération qui la précède; au monologue d'un homme sur le point d'agir, on substitue un confident qui représente la raison ou la passion du héros. Cependant, le manque d'élan lyrique auquel la France a paru condamnée jusqu'ici, a fait que les chefs-d'œuvre appartiennent au théâtre, parce que

l'homme y est dépeint plutôt que l'idéal de la nature ou l'immen-sité divine.

Rappelons-nous que la société de l'hôtel de Rambouillet fit conseiller à Corneille de ne pas risquer *Polyeucte*, parce que le christianisme ne pouvait plaire sur le théâtre, et que le beau monde mit au-dessus de cette tragédie l'inapte *Cinna* et l'inférieure *Rodogune*; il ne faut pas oublier non plus qu'*Athalie* fut la tragédie la plus attaquée parmi les ouvrages de Racine, et que madame de Sévigné disait de son auteur : *Il passera de mode comme le café*. Elle ne croyait pas deviner si juste.

Indigné de se voir préférer Pradon, qui lui était si inférieur, après l'épopée d'*Athalie* et l'épique d'*Esther*, Racine abandonna le théâtre au milieu d'une carrière où il avait toujours été en se perfectionnant, pour revenir aux ferveurs de l'esprit ainsi qu'à la paix de la raison et des sens.

Quelques-unes des tragédies de ce temps furent portées aux nues par l'esprit de parti. Le fécond Rotrou (1650), qui, négligeant les règles, croyait que le jugement le meilleur était un triomphe bruyant sur la scène, a laissé *Venceslas*, œuvre assez bonne, bien qu'il exagère l'héroïsme et ne soit point exempt des fadeurs des romans d'alors; le *Saint-Genest*, qui est de l'école des sujets religieux, reste, après *Polyeucte*, le seul descendant des *Mystères* qui mérite d'être mentionné. Campistron (1723), faible disciple de Racine, chez qui l'on remarque des plans très-réguliers et des situations intéressantes, manque des qualités qui font vivre un poète.

1762.

Crébillon disait : *Corneille a occupé le ciel, Racine la terre; il ne me restait que l'enfer, et je m'y suis plongé tête baissée*. S'apercevant que le mérite de Corneille était d'avoir excité l'étonnement, il voulut frapper de stupeur l'imagination en mettant en scène les romans compliqués que Paris avait abandonnés, mais non la province; il émeut à force d'angoisses et d'horreurs, et gâte ses qualités par un langage à la fois inculte et affecté, auquel se mêle la fade galanterie des imitateurs de Racine. Crébillon, devenu vieux, se trouva en présence de Voltaire, qui devait occuper le troisième rang parmi les tragiques français; celui-ci, qui ne pardonnait pas au vieillard malheureux que l'en-vie élevait à son niveau, le persécuta avec une rigueur haineuse, que mit encore plus en relief le silence magnanime de Crébillon.

Corneille, qui fit de belles tragédies lorsqu'il n'avait ses yeux dans sa patrie que de mauvais modèles, avait aussi donné dans le *Menteur*, qu'il imita des Espagnols, et que Goldoni a

copié de lui, la première comédie écrite d'un bon style, sans les bouffonneries accoutumées. On applaudit encore le *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac; et la *Mère coquette* de Quinault, la première pièce où les marquis furent tournés en ridicule.

Un jeune garçon né sous les piliers des halles, d'une famille de tapissiers, réussissant mal dans le métier de ses pères, fut placé chez les jésuites et destiné à la jurisprudence. Tourmenté par l'impatience du génie, qui se ronge lui-même jusqu'à ce qu'il trouve à prendre l'essor, il se jeta dans une troupe de comédiens; comme c'était une profession infamante, embrassée par des étourdis, de pauvres diables ou de mauvais sujets, afin de ne pas déshonorer ses parents, il cacha son nom de Poquelin sous celui de Molière, qu'il devait rendre immortel.

Il avait trente ans, et ses camarades connaissaient à peine son mérite; il l'ignorait lui-même, puisqu'il se croyait né pour la tragédie; mais les sifflets l'avertirent de son erreur, et il se donna à la comédie. Il copia d'abord des scènes entières du théâtre italien, mais avec un naturel qui leur manque; c'est ainsi qu'il fit paraître *l'Étourdi* et le *Dépît amoureux*. Lorsque, plusieurs années après, ces pièces arrivèrent à Paris, elles obtinrent des applaudissements plus unanimes que ceux de ses ouvrages dont la beauté est incontestable; comprenant alors toute la puissance de la comédie, il se proposa de plaire à la bonne compagnie non à l'aide de bouffonneries et d'accidents forcés, mais en peignant la société, et en tirant le comique du fond des caractères. Introduit à l'hôtel de Rambouillet, Molière put offrir à son génie comique le plus vaste champ à moissonner, les extravagances des marquises convulsionnaires, le faste des parvenus et les abus du savoir et des belles manières: absurdités ingénieuses à l'aide desquelles l'intention de raffiner amenait à tout gêner, si bien que la science devenait de la pédanterie, la langue un jargon, la délicatesse des sentiments une minauderie de prudes. Mais comment rire de ceux qu'il voulait traduire sur la scène sans se faire bannir de leurs salons? car, une fois expulsé, adieu la gloire, adieu ses espérances. Il écrivit donc les *Précieuses ridicules*, mais en protestant qu'il n'avait en vue que les imitations maladroites du meilleur ton. La compagnie de l'hôtel de Rambouillet, devant qui cette pièce fut d'abord représentée, la couvrit d'applaudissements; la ville entière voulut la voir, la province accourut à son tour, et l'affluence fut telle qu'il fallut doubler le prix des billets; on ne pouvait se faire à l'idée de tant de hardiesse jointe à tant de vérité.

1686.

Molière.
1622-1673.

Une voix lui cria du parterre : *Courage, Molière ! voilà la vraie comédie*, et il se dit à lui-même : *Je n'ai plus besoin de m'embarasser des livres ; il me suffit d'étudier le monde*. Il ne renonça point à la comédie d'intrigue ni à l'imitation ; il lisait, s'instruisait, avait recours à toutes les ressources de la scène, musique, danses, intermèdes, bouffonneries. Plaute et Térence lui fournirent le fond de ses meilleurs ouvrages, et il pilla largement les Espagnols et les Italiens ; mais ce fut de bonne prise, car il s'appropriait admirablement les emprunts qu'il leur fit.

Assailli de toutes parts, il mit en scène ses censeurs dans la *Critique de l'École des femmes*, et lui-même dans l'*Impromptu de Versailles*, où il se montre en proie aux embarras d'auteur et de chef d'une troupe comique ; il emprunte le moindre détail à la vérité, et ne change pas même les noms. Comme dans cette circonstance, il sut pour d'autres pièces tirer les scènes et les caractères de faits réels, et cette étude de la nature le fit atteindre à l'originalité.

Il choisissait aussi de préférence la langue la plus familière, si bien que des critiques sévères lui ont reproché d'avoir donné dans l'excès ; mais il essayait sur sa vieille servante l'effet de la phrase ou de la scène (1). Il était obligé de faire vite pour ne par laisser chômer sa troupe ; les trois actes des *Fâcheux* furent conçus, écrits, versifiés, répétés et joués en quinze jours. La facilité est une preuve de génie quand elle est couronnée de succès ; mais Molière n'était satisfait lui-même d'aucun de ses ouvrages, même des plus applaudis.

Ils sont d'un mérite si différent qu'il semblerait difficile de les croire d'un seul auteur. Les règles, qui avaient rapetissé la tragédie, furent un frein salutaire pour la comédie, qui, retenue par elles, ne tomba point dans la représentation prosaïque de la vie ; mais la nécessité d'offrir une action qui se développe avec plus de rapidité que les sentiments habituels, porte Molière à exagérer.

Il est admirable pour l'art avec lequel il met ses types dans des situations propres à en faire ressortir le caractère. Les femmes, jusqu'à lui triviales et effrontées, se montrèrent dans ses pièces avec dignité et des caractères distincts ; en retraçant la vie individuelle, il sonde les plaies du cœur, et ne met rien d'indécis ou

(1) Cette fille devait être douée d'une grande délicatesse, s'il est vrai que, son maître lui ayant lu une fois une comédie d'un autre auteur, elle s'aperçut de la supercherie.

de vague, rien qui ne contribue à l'effet. Mais souvent, bien qu'ennemi des abstractions, il tombe dans le défaut que nous avons signalé chez les tragiques; il restreint l'observation à des temps et à des sentiments particuliers, peint des personnifications plutôt que les types éternels de la nature humaine, et ses acteurs préfèrent des sentences au lieu de ces manifestations qui échappent involontairement à l'homme.

Ce fut une nouveauté que de traîner l'hypocrisie sur la scène, comme il le fit dans *Tartufe*. Or, sans parler du dénoûment, qui est loin d'être heureux, la situation n'est pas comique; car il ne s'agit pas pour Orgon de simples embarras, mais d'un véritable péril (1). Le dénoûment des *Femmes savantes* laisse beaucoup à désirer, et la peinture est limitée; le *Misanthrope* est trop sérieux pour une comédie. Et pourtant, selon nous, ces derniers sont les meilleurs de ses ouvrages, avec l'*École des femmes*, qui les précéda et qui l'emporte en rapidité, en vigueur, en comique.

Molière est considéré en France comme le premier poète comique de quelque littérature que ce soit. Il efface Plaute en le mettant à profit (2); s'il le cède à Térence en grâce et en élégance, il le surpasse en vérité et en force de caractère, dans le bon choix des détails et la vivacité du dialogue; s'il n'a pas la fécondité des Espagnols ni leur sentiment profond, il est bien au-dessus d'eux en correction et en régularité; Shakspeare, si supérieur pour la force, la vivacité du coloris et la richesse des caractères, n'a pas, autant que lui, l'art de diriger chaque chose au but.

Molière était d'humeur sérieuse, et les faiseurs de caricatures le représentaient comme hypocondriaque; Boileau, son grand ami, l'appelait le *Contemplateur*. Directeur de troupe et auteur, il avait contracté les mœurs du théâtre; les actrices dont il s'éprit lui fournirent un grand nombre de ces scènes de jalousie, qu'il reproduisit avec une si grande variété. Toute sa connaissance du cœur humain ne l'empêcha point d'espérer qu'une fille

1662.

(1) « Si *Tartufe* eût été fait de mon temps, je n'hésite pas à le dire, je n'en aurais pas permis la représentation. » NAPOLEON.

(2) Il y a de la finesse et de la vérité dans cette réflexion de Fr. Schlegel, que l'*Avare* de Plaute n'a qu'une seule passion, ce qui le rend plus saisissant, tandis que celui de Molière est à la fois avare et amoureux. Sans parler de la difficulté d'associer ces deux sentiments, il en résulte que l'homme avare qui assiste à la représentation se reconnaît, mais se dit : « Moi, du moins, je ne suis pas amoureux. » A son tour, le vieillard coiffé d'un joli minois se dit : « Moi, du moins, je ne fais pas le ladre. » Ainsi aucun des deux ne trouve qu'il ait à se corriger.

coquette deviendrait pour lui une compagne affectueuse, et qu'une vivacité de seize ans pourrait s'allier à ses huit lustres. Il se trompa; la Béjart lui fit endurer les tourments de la jalousie et les souffrances d'une passion qui, survivant au mariage, n'était ni payée de retour, ni alimentée par des sens usés. Cette femme, plus que légère, n'en vénérât pas moins le génie de son époux; lorsque l'Eglise refusa la sépulture en terre sainte à Molière comme comédien et comme étant mort sans sacrements, elle s'écria : *Ils refusent une tombe à l'homme à qui la Grèce aurait élevé des autels!*

1709.

Regnard est placé immédiatement après Molière pour ses comédies des *Folies amoureuses*, du *Légataire* et surtout du *Joueur*, composition pleine de mouvement, de véritable comique et qui, à la différence du *Légataire*, offre un dénoûment moral dans la punition du coupable, par les effets mêmes de son vice; mais, si l'on cherche moins au théâtre les jouissances de l'esprit et de l'imagination qu'une représentation vraie des mœurs contemporaines, il est surpassé par Florent Dancourt, qui continua, dans plus de soixante compositions, la magnifique galerie de portraits commencée par Molière. La plupart sont tirées des aventures ou des modes du jour, arrangées en farces spirituelles.

1720.

Parmi les poètes qui travaillèrent pour l'opéra, Quinault mérite seul d'être mentionné; ses œuvres survécurent aux airs de Lulli dans un genre où la poésie est l'humble servante de la musique; aucun autre, jusqu'à Métastase, ne sut donner à la versification une mélodie si flexible.

Louis XIV avait trouvé ces grands hommes tout formés; il ne faut donc pas attribuer trop d'influence à sa protection, car les récompenses royales tombaient sur ceux qui savaient flatter ou tirer meilleur parti de sujets d'une frivolité inoffensive, comme la beauté des femmes, les fêtes, les victoires, les panégyriques; mais celui qui voulait faire de la littérature un aliment substantiel et vital, l'employer à préconiser des vertus sévères, à proclamer des persées magnanimes, devait s'attendre à la risée des écrivains mercenaires, ou à pis encore. *Athalie* fut oubliée, les sermons de Bossuet méconnus, Fénelon persécuté. La Fontaine, déjà vieux, fut sur le point de passer en Angleterre, à la cour de la duchesse de Mezzarin, tant il était mal vu de Louis XIV. Voiture, qui aimait la belle société, eut à lui seul plus de pensions que tous les plus beaux génies ensemble.

Les écrivains même qui fleurirent dans les premières années

de son règne ont plus d'originalité, quoiqu'on y trouve moins de finesse de goût. Cette littérature pourtant fut désignée par le nom du monarque; comme elle avait mûri sous la quadruple influence de l'antiquité, de l'imitation espagnole et italienne, de la religion et de la monarchie, elle acquit une pureté de langage énergique, un tour abondant et simple, un goût et une éloquence qui n'ont point été surpassés. L'esprit religieux y tenait le premier rang, et après lui l'esprit de société. Au milieu de cette société toute monarchique, dont la vie se concentrait dans la capitale, et qui regardait la cour comme la prospérité du peuple, l'indépendance s'altéra, et la poésie fut amenée à cette régularité du siècle en représentée par Boileau et Racine; aussi le style de beaucoup sur les choses, si l'on en excepte peut-être Corneille et le petit nombre d'autres qui conservèrent leur individualité. L'instinct dominant de l'adulation entraîna même les plus hardis à payer de misérables tributs d'éloges au Jupiter, au Mars, à l'Auguste du temps; il fit que les auteurs, comme les autres hommes de l'époque, se conformèrent au programme du maître.

Mais Louis XIV ne s'apercevait pas, en couvrant de sa protection la littérature, c'est-à-dire la pensée écrite, qu'il préparait une rivale à la monarchie; en effet, si la littérature de cette époque perd de son naturel en visant à la dignité, si elle sacrifie ses élans originaux à l'amour de la mesure, elle révèle à un haut degré l'intelligence de la vie, la délicatesse des sentiments, ce bon sens qui naît de la conversation. On y trouve encore ce qui est le véritable fond de la civilisation nationale en France : un langage poli, affranchi de l'incertitude antérieure et qui n'a point été égalé depuis. De là l'immortelle fraîcheur de ceux dont l'esprit, abondant dans les idées qui sont de tous les temps, s'arrête peu à celles qui sont éphémères et conditionnelles; car la raison elle-même a besoin du goût pour être entière.

Voltaire a fait un reproche grave au siècle objet de son idolâtrie, quand il a dit : *Les grandes inventions et les grandes vérités vinrent d'ailleurs* (1); mais nous lui tiendrons compte d'avoir donné les meilleurs livres de morale et d'amusement, et les meilleurs exemples modernes de cette association de la hardiesse d'esprit avec la correction du goût, dont les Grecs furent les modèles. Les Français reconnurent, il est vrai, pour base de la perfection la manière des anciens; mais ils l'adaptèrent à l'esprit de

(1) *Siècle de Louis XIV.*



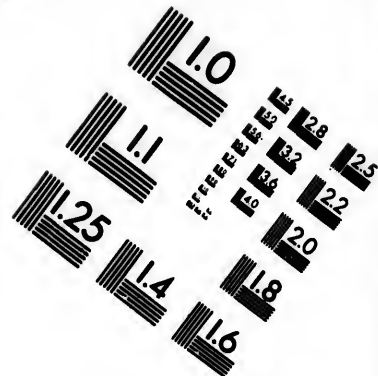
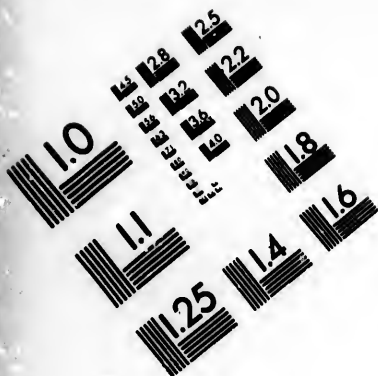
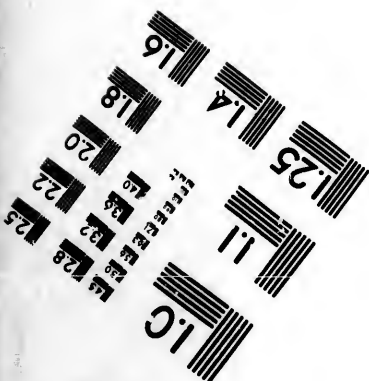
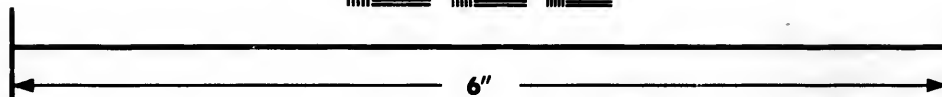
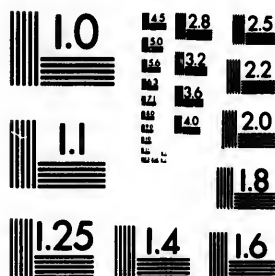


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



l'Europe moderne ; ils introduisirent à côté du sentiment de la beauté correcte une observation qui tient de la raillerie ; ils ouvrirent une route émaillée de fleurs, mais tous ne la parcoururent point du même pas : l'auteur de *Polyeucte* composa aussi *Théodora* ; Jean-Baptiste Rousseau entremêlait ses hymnes sacrées de saes épigrammes ; la divinité d'Homère comptait autant d'apôtats que d'adorateurs, et non loin des pieux solitaires de Port-Royal s'élevait Bayle, qui doutait savamment de tout.

CHAPITRE XVI.

L'ANGLETERRE. — CHARLES I^{er}.

L'obéissance des seigneurs envers le roi d'Angleterre se fondait, dans le principe, sur la supériorité militaire de ce même roi comme chef de l'armée conquérante ; les lois constitutives du pays n'avaient été que des stipulations entre ce chef et ses pairs, sans égard à la population conquise. Le peuple était convoqué, et rarement encore, pour déclarer ce qu'il possédait, ou pour s'entendre notifier combien il devait payer ; mais, lorsqu'elles se trouvaient réunies, les communes osaient parfois exposer leurs griefs et même refuser l'impôt, si l'on n'y donnait pas satisfaction ; alors les chevaliers, qui formaient la classe infime des conquérants, se réunissaient aux communes pour s'opposer à la haute noblesse.

Le besoin de réunir les communes en parlement s'accrut lorsque les rois voulurent faire des expéditions au dehors, pour lesquelles les seigneurs et le clergé ne voulaient pas fournir de subsides. La chambre basse finit donc par acquérir de l'importance, et cette importance servait tantôt au roi pour l'emporter sur les barons, tantôt aux barons pour humilier le roi.

Heureuses combinaisons qui donnèrent à l'Angleterre une constitution, grâce à laquelle se mettaient en harmonie le *roi*, qui représente l'unité de l'État, dont il agrandit le territoire et la puissance ; les *nobles*, aristocratie habile et sage qui fonda les institutions du pays, auquel elle donna cet esprit qui sait poursuivre les desseins avec constance ; les *communes*, classe émancipée et riche, qui, admise peu à peu dans les conseils de la nation, y apporta, avec la jalousie de ses droits et le bon sens de ses propres

intérêts, une affection pour la patrie d'autant plus tière et désintéressée qu'elle participait à ses lois et à ses affaires. La suprématie du prince se fondait toujours sur le droit divin de la victoire; mais, lorsque les lois romaines furent connues, des légistes proclamèrent que le roi devait dominer en maître absolu; parce qu'il en avait été ainsi des anciens empereurs, types de toute sagesse sociale. On passa donc du droit divin indiscutable à un droit humain soumis à l'examen; le raisonnement, recouvrant la faculté de peser les divers degrés de l'autorité et de l'obéissance, voulut que l'autorité se conciliât avec la sécurité des personnes et des propriétés, sécurité d'autant plus nécessaire que la richesse et le bien-être augmentaient.

Il en résulta donc une lutte entre les communes et les rois; mais, l'énergique Henri VIII, après l'usurpation du pouvoir religieux, fit exécuter comme impies ceux qui refusaient d'obéir, ne jugea pas même nécessaire de consulter la race conquérante, et consolida la prérogative monarchique. Il établit donc par la force, comme sa fille Elisabeth à l'aide d'illusions, le dogme de la monarchie de droit divin, et par suite celui de l'obéissance absolue, telle qu'elle est due à Dieu. Cette tyrannie servit à dépouiller le clergé au profit des nobles, qui en conséquence laissèrent faire; mais, si ces deux volontés robustes réussirent à éloigner la discussion des droits politiques sur lesquels s'était portée l'attention, l'heure de les formuler ne pouvait tarder; les expédients dangereux, auxquels avaient eu recours Henri et Elisabeth afin d'exercer le pouvoir absolu, devaient être pour leurs successeurs un funeste héritage. Les Stuarts, qui, par succession, avaient passé de l'Écosse au trône d'Angleterre, se crurent investis, de droit divin, de l'autorité absolue, d'autant plus que Jacques I^{er} avait vu l'Écosse victime de tous les maux qu'entraîne la division du pouvoir. Ce ne fut pas à Constantinople, ni en Espagne, mais en Angleterre, sous Elisabeth et Jacques I^{er}, que l'on vit publier les principes les plus tyranniques, principes clairs, positifs, absolus. Raleigh, en dédiant son livre au dernier, dit : « Les liens qui attachent les « sujets au roi doivent être tissus de fer, et de toile d'araignée « ceux qui attachent le roi aux sujets. Toute loi qui oblige un roi « sous le prétexte de son intérêt rend légitime de sa part la violation de cette loi. »

Toutefois le despotisme théorique était en opposition avec les dogmes introduits par la réforme, c'est-à-dire avec l'individualité et les efforts de chaque volonté; l'esprit d'insubordination, exprimé jusqu'alors par la féodalité, et qui ne pouvait se déve-

lopper qu'en combattant le roi, devenu le chef de l'Église, se relevait donc sous la forme des idées religieuses.

La grande charte, toute féodale, statuait pour les nobles, non pour le peuple; il avait cependant obtenu peu à peu des droits, une représentation et une portion du pouvoir souverain, dans l'exercice duquel les pas qu'il fit, timides d'abord, servirent ensuite de *précédent* (1) à de plus hardis.

La prospérité du pays, grâce au commerce, s'était alors considérablement accrue. La spoliation des couvents et les supplices des grands avaient fait passer à la petite noblesse (*gentry*) (2) les terres subdivisées, de sorte que la chambre des lords était moins riche que celle des communes. Cette dernière, qui ne trouvait plus l'ancien gouvernement d'accord avec ses besoins, voulait donc garantir les richesses qu'elle avait acquises.

Les deux nations des vaincus et des vainqueurs une fois absorbées dans l'abstraite unité de l'Église, le roi n'était plus regardé par les vainqueurs comme leur créature, par les vaincus comme leur soutien; mais par tous comme un maître dangereux, contre lequel il fallait chercher des garanties, qui désormais pussent être communes aux deux nations. De là une lutte entre les royalistes (*court-party*), qui croyaient que toutes les concessions, soit spontanées, soit arrachées par la force, émanaient du trône, et les libéraux (*country-party*), qui, ne voyant dans la monarchie qu'un ensemble d'usurpations, fomentaient l'animosité du pays contre les rois. Il est certain que la réforme avait laissé son œuvre à moitié chemin; le peuple anglais n'avait pas fait lui-même sa révolution religieuse, comme les Écossais; il avait dû l'accepter d'un monarque qui s'était fait apôtre pour être despote, avait retenu les dogmes et les rites du catholicisme, et substitué l'autorité royale à celle du pape. La monarchie ecclésiastique continuait donc à exister en Angleterre; tandis qu'un culte aristocratique s'était introduit en Écosse. Le roi et les évêques, après s'être partagé les dépouilles du papisme abattu, laissèrent survivre la plupart des motifs qui avaient amené la réforme; on pouvait donc réclamer de l'épiscopat ce qu'on avait d'abord demandé aux papes.

Mais la réforme ne pouvait se développer qu'en luttant contre le gouvernement qui la réfrénait; des personnes, soumises d'ail-

(1) Chacun sait quelle importance ont dans la législation et la juridiction anglaises les faits antérieurs, comme exemple et justification d'un fait nouveau.

(2) Ce nom indique en Angleterre la noblesse hiérarchique, celui de *nobles* n'y était donné qu'aux pairs du royaume, qu'il peuvent être pris même parmi les plébéniens élevés par leur mérite.

leurs au pouvoir temporel, s'élevaient avec audace contre ses prétentions aussitôt qu'il touchait aux droits de la conscience; la timidité faisait place à un esprit qui examinait librement les bases et les limites du pouvoir, et tout pouvoir discuté est perdu. Les préceptes bibliques, interprétés par chacun selon sa volonté, se trouvaient en opposition avec les lois et les usages; de là naissaient des idées jusqu'alors inconnues. Les controverses religieuses habitaient ainsi toutes les classes à discuter sur l'autorité; or l'esprit d'examen et d'indépendance ramena la question de la réforme entre les protestants eux-mêmes, divisés en épiscopaux et en presbytériens; ce qui faisait dire à Warwick que de son temps chacun était devenu théologien ou homme d'État.

Il est difficile de se diriger entre deux impulsions contraires; pour déterminer les limites entre les concessions et la résistance, il faut une fermeté tempérée par une extrême prudence que les Stuarts étaient loin de posséder (1).

L'Angleterre avait le pressentiment que sa grandeur viendrait de sa révolte contre Rome; et les Tudors avaient obtenu une obéissance absolue grâce à la prospérité qu'ils donnèrent au pays; mais le danger était immense à le blesser dans ses intérêts matériels; comme le firent les Stuarts. Les Tudors, même au milieu de leur despotisme effréné, n'avaient jamais voulu anéantir les coutumes nationales, même alors qu'ils les foulaient aux pieds; les Stuarts, au contraire, ne savaient invoquer que le droit divin : ceux-ci

(1) ED. CLARENDON, *The history of the rebellion and civil wars in England, 1641-1660*. — C'est la source la plus importante.

ROBERT MONTET DE SALMÔNET, *Hist. des troubles de la Grande-Bretagne*.

CHARLES FOX, *Hist. des deux derniers rois de la maison de Stuart*; 1808.

THOMAS CROMWELL'S *Mem. of the protector Cromwell*; Londres, 1820.

MAZURE, *Hist. de la révolution de 1668 en Angleterre*; Paris, 1825.

W. D. FELLOW, *Historical sketches of the latter parts of the reign of Charles the first, including his trial and execution*; Londres, 1828.

J. D'UNHALL, *Commentaries on the life and reign of Charles 1^{er}*; Londres, 1828-31.

CHATEAUBRIAND, *les Quatre Stuarts*.

GUIZOT, *Histoire de la révolution d'Angleterre depuis l'avènement de Charles 1^{er} jusqu'à la restauration de Charles II*. — Il avait déjà publié les *Mémoires originaux de la révolution anglaise* en 23 volumes, y compris l'ΕΙΧΩΝ ΒΑΣΙΛΕΥΣ.

VILLEFAN, *Hist. de Cromwell, d'après les Mémoires du temps et les recueils parlementaires*.

ARNAND CARREL, *Histoire de la contre-révolution en Angleterre sous Charles II et Jacques II*.

Les historiens modernes de cette époque sont remplis d'allusions à d'autres hommes et à d'autres événements.

s'entendaient avec les étrangers ; ceux-là ne cherchaient leur appui que dans la nation , et lui inspiraient un orgueil qui devenait une véritable force. En outre , les Tudors avaient donné au gouvernement la toute-puissance en matière de foi à une époque où les sectes étaient faibles , ou plutôt le sentiment religieux ; aucune d'elles , en effet , ne parvint jamais à triompher ou à obtenir la tolérance , comme dans le reste de l'Europe , par une résistance sérieuse. Si partout les intérêts politiques se mêlèrent aux intérêts religieux ; ils s'identifièrent en Angleterre ; les réformateurs étaient des hommes politiques , tandis que le reste demeurait dans l'indifférence.

Jacques I^{er} , prince écossais et entouré d'Écossais , accepté avec répugnance par tout ce qui était Anglais , plus théologien que politique , descendant des Guises par sa mère , fils de cette Marie Stuart qui avait péri comme représentant le parti catholique , acceptait volontiers l'anglicanisme ; en effet , il le trouvait plus favorable au pouvoir despotique , et le croyait propre à faire des princes ici-bas les représentants de l'unité divine. Mais , en même temps , il tolérait les catholiques , contractait des alliances avec l'Espagne , et cessait d'être le chef du parti protestant en Europe ; il fut donc toujours vu de mauvais œil , et la haine mêlée de mépris qu'il inspirait accrut celle que l'on portait déjà au papisme. Ayant la pédanterie du despotisme , il ne sut point céder de bonne grâce aux progrès inévitables de la liberté ; il excita la jalousie du pouvoir sans savoir en user hardiment ; ce ne fut qu'à tâtons qu'il chercha des remèdes et des lois ; de là naquirent des luttes ; il voulut combattre les droits du parlement , et ne réussit qu'à les consolider. En effet , le parlement se vengea de ses actes arbitraires par un examen minutieux de ses dépenses , si bien qu'il se vit obligé , à l'intérieur , de revenir aux franchises nationales , et , au dehors , de se détacher des alliances catholiques.

Charles I^{er}.
1625.

Charles I^{er} arriva au trône sous le poids de cette double défaite. A peine eut-il ceint la couronne qu'il chassa la foule des bouffons et des débauchés qui encombraient le palais du pédant efféminé ; il contraignit les nobles à se corriger ou à cacher leurs vices , et il honora le mérite ; mais il était aussi persuadé que son père qu'un roi ne doit point subir d'entraves , et que le parlement n'était devenu fort que parce que les rois avaient été faibles. Il conservait donc le vieil instinct de sa famille pour la domination despotique et le droit divin ; mais , si ses ancêtres avaient pu , en Écosse , réduire à l'unité les seigneurs féodaux et les chefs de clans , les bourgeois de l'Angleterre présentaient d'autres diffi-

cultés; ils avaient grandi, tenaient dans leurs mains la richesse publique, et s'étaient rendus redoutables non par des soulèvements, mais par l'inertie et l'opinion, forces que l'on ne savait avec quelles armes combattre.

La première faute de Charles, ce fut d'épouser Henriette de France, princesse belle, vertueuse, instruite, mais Française et catholique; elle s'était réservé, par son contrat de mariage, la libre exercice de la religion pour elle, sa suite et ses enfants, avec chapelle, prédications et sacrements sous la direction d'un évêque aumônier, qui seul devait statuer sur les causes ecclésiastiques relatives aux personnes susnommées. Un article secret stipulait, de plus, que le roi tolérerait, autant qu'il serait en lui, ses sujets catholiques. Marie de Médicis, dans les instructions qu'elle donna à sa fille, lui disait entre autres choses : « Montrez-vous le « digne fille de saint Louis, qui alla mourir pour la foi sur une « terre étrangère. Fréquentez les sacrements, et, pour que ce « soit avec fruit, faites des œuvres dignes de la foi que vous professez. Soyez pour les catholiques anglais une Esther suscitée « par Dieu. Depuis longues années, ils vivent dans les souffrances, « et dans des souffrances pour la religion, double titre qui doit « vous les recommander. N'oubliez pas les autres Anglais; bien « qu'ils soient d'un culte différent, vous êtes pourtant leur reine; « vous devez les assister, les édifier et les disposer doucement « par ce moyen à sortir d'erreur. »

Henriette ne sut pas modérer son zèle, comme il eût été nécessaire dans un pays intolérant. Elle refusa d'être couronnée, pour ne pas participer à des cérémonies hérétiques; en voulant s'immiscer dans les affaires publiques, elle fut prise en haine par la nation, qui soupçonna de papisme l'époux qui lui était asservi.

La confiance que Charles conserva au duc de Buckingham, le favori de son père, ne lui nuisit pas moins que ces soupçons. Homme frivole et présomptueux, ce ministre dirigeait la politique d'après ses passions, la cour par ses intrigues, et son pouvoir s'accrut avec un roi nouveau, sans expérience des affaires. Personne ne l'égalait en luxe (1); il introduisit le premier la litière à Londres, et scandalisa le peuple en employant les hommes comme des bêtes de somme. Il s'était déshonoré en Espagne, et sa conduite fut aussi déplorable en France, où il s'avisait, lorsqu'il fut chargé d'épouser Henriette par procuration, de courtoiser la

1623.

(1) « Il prit un riche habit de velours blanc satiné, non frappé, tout garni, de même que le manteau, de diamants estimés quarante mille livres sterling;

reine Anne d'Autriche, ce qui le fit éconduire par Richelieu. Pour s'en venger, il persuada à Charles de faire la guerre à la France, et de soutenir les Rochellois. Peut-être Charles croyait-il recouvrer la faveur populaire en combattant pour les protestants; mais, outre cet instinct de défiance vague qui porte les mécontents à ne rien vouloir de ce que veut la cour, il gâta l'effet qu'il attendait de cette expédition, d'abord parce qu'il en chargea Buckingham, ensuite parce qu'il ne réussit pas. Cet échec, l'exercice du culte catholique par des Anglais, et la non-application des peines ecclésiastiques à ceux qui négligeaient le culte national, avaient mal disposé les esprits. Ce fut au milieu de ces circonstances que Charles réunit le parlement pour obtenir des subsides, afin de continuer la guerre que Buckingham avait fait déclarer à l'Espagne par haine contre Olivares.

1626.
16 juin.

Ici commence le conflit qui devait se terminer d'une manière tragique. Le parlement, qui s'était aperçu que sa puissance consistait dans le droit de voter les dépenses publiques, se répandit en plaintes contre le ministre, et refusa les subsides. Le roi le cassa, c'est-à-dire qu'il résista aux représentants de la nation pour soutenir un favori indigne; mais, après avoir épuisé les expédients que lui offrait la constitution, il fut contraint de rappeler la chambre, et les mêmes membres réélus se montrèrent plus déterminés que jamais à faire de l'opposition.

1626.
6 février.

Un certain nombre d'entre eux se donnaient comme les conservateurs de la liberté et les réformateurs des abus, nom sous lequel ils entendaient tout acte de la prérogative royale; leur tolérance consistait à avoir banni les prêtres catholiques, frappé d'une amende ceux qui n'assistaient pas au prêche, enlevé aux catholiques leurs enfants pour les élever dans la religion du libre examen.

Une fois la réforme commencée, il était impossible de la maintenir dans les limites que Henri VIII avait voulu lui imposer. Dans les premières années du siècle, une pétition, signée par mille ecclésiastiques environ, avait sollicité la destruction radicale des cérémonies et des rites, pour revenir à la simplicité primitive. Les dîmes absorbées par les courtisans, à qui le despote les avait jetées en pâture, étaient une cause de mécontentement. On voulait qu'une partie au moins fût attribuée aux nouveaux prédica-

plus un nœud de gros diamants, une épée, une ceinture et des éperons, aussi en diamants. Son excellence voulut entrer à Paris avec cet habillement... Il avait vingt-sept autres habits, tous aussi riches que l'esprit pouvait se l'imaginer ou l'art les façonner. » *Papiers de Hardewich*, I, 571. *Ellis*, III, 189.

teurs du calvinisme. L'unité catholique une fois rompue, il était naturel de prétendre à une réforme radicale, de renverser, comme ils le disaient, l'idolâtrie, de revenir au sens divin du christianisme, d'embrasser à la fois la liberté et la vérité, d'extirper tout germe de servitude étrangère, pour s'élever à la contemplation de Dieu et à l'indépendance terrestre.

L'autorité religieuse et le pouvoir civil s'effrayaient de cette immense négation, et tâchaient de s'opposer à la propagation de cette foi farouche; mais elle dominait surtout dans les campagnes, et, comme on ne voulait pas salarier les ministres avec les anciennes propriétés du clergé, les bourgeois se taxaient pour donner le pain terrestre à ceux qui répandaient la parole de vie.

Les *saints*, les *puritains*, comme on appelait en Angleterre les presbytériens, gens inflexibles envers les autres comme envers eux-mêmes, commentaient l'Évangile en faveur des faibles contre les forts, voulaient réformer l'Église et l'État par le fer et le feu, rétablir l'ordre légal, abolir l'organisation épiscopale, assurer enfin l'indépendance absolue des fidèles. Toujours absorbés dans la contemplation de l'éternité, les puritains attribuaient tous les événements au Très-Haut, qu'ils voulaient servir seul, pour jouir à jamais de sa lumière éblouissante. Ils ne reconnaissaient d'autre supériorité que celle des degrés de grâce qu'il daignait dispenser. Étrangers à la philosophie et à la politique, ils se confiaient dans l'inspiration; les anges étaient leurs guides; aussi méprisaient-ils la richesse, la science, le pouvoir; enfin ils voyaient en tout et dans tous la prédestination divine. Cet anéantissement devant Dieu les rendait très-orgueilleux devant les hommes, et, dans leur inébranlable résolution, ils n'étaient pas plus accessibles à la terreur qu'aux promesses brillantes. Intolérants comme la religion qu'ils réprouvaient, ardents à la conquête de la liberté civile, dans laquelle ils ne voyaient qu'un élément de la liberté religieuse, ils donnaient dans des extravagances de conduite et d'austérité qui les rendaient ridicules aux yeux de ceux qui ne comprenaient pas combien elles les rendaient puissants.

Ils regardaient avec mépris les riches, les hommes éloquents, les nobles, les prêtres; quant à eux, ils étaient, dans leur opinion, riches d'un trésor plus précieux que tous ceux du monde, éloquents dans la langue la plus sublime, nobles par le privilège d'un droit de primogéniture céleste, prêtres par une consécration divine. L'existence du plus infime d'entre eux pouvait avoir une importance mystérieuse et terrible: la moindre de ses actions excitait l'intérêt des esprits de la lumière et des ténèbres; avant

que le ciel et la terre fussent, il avait été prédestiné à jouir d'une félicité qu'il devait goûter même après que la terre et le ciel ne seraient plus; un événement, que les politiques à courte vue attribuaient à des causes terrestres, avait été ordonné pour lui; c'était pour lui qu'on avait vu les empires s'édifier, fleurir et déchoir; pour lui le Très-Haut avait proclamé sa volonté par la plume de l'Évangéliste et la harpe du Prophète; un libérateur extraordinaire l'avait sauvé d'un ennemi extraordinaire; la sueur d'une agonie surnaturelle et le sang d'un sacrifice immortel avaient été répandus pour son rachat; pour lui on avait vu le soleil s'éclipser, les flancs des montagnes s'entr'ouvrir, les morts ressusciter, et toute la nature avait frémi aux souffrances du Créateur expirant.

Les personnes qui ne voyaient des saints que leurs visages décharnés, ou n'entendaient que leurs gémissements et leurs lamentations, pouvaient les tourner en ridicule; mais ils ne s'en moquaient pas, ceux qui les rencontraient dans les salles des délibérations ou sur les champs de bataille. Ces fanatiques portaient dans les affaires civiles et militaires un jugement froid, une résolution inébranlable, regardés par quelques écrivains comme incompatibles avec leur exaltation religieuse, et qui en étaient pourtant le résultat nécessaire. L'intensité de leurs sentiments sur un objet, leur laissait pour d'autres toute la tranquillité de leur esprit; une passion dominante avait absorbé la haine et la pitié, la peur et l'ambition; la mort avait perdu ses terreurs, la volupté ses attrait; ils avaient des sourires et des larmes, des transports d'ivresse et des douleurs, mais non pour les choses d'ici-bas. L'enthousiasme, purifiant leurs âmes de toute affection vulgaire, les avait faits stoïques, et les arrachait à l'influence du péril et de la corruption. Cet enthousiasme pouvait les entraîner quelquefois à poursuivre un but déraisonnable, mais jamais à choisir une mauvaise voie.

Leur nombre s'étant accru, ils s'habillèrent de noir, élargirent les bords de leurs chapeaux, portèrent les cheveux courts pour protester contre les perruques, qu'ils considéraient comme une insulte envers la Divinité; puis, après avoir jeûné et entendu quatre longues prédications, ils présentèrent à Charles leur *pieuse pétition* pour l'exécution des lois contre les catholiques. La rigidité de leurs idées et l'horreur qu'ils professaient contre le papisme leur donnaient une grande influence dans la chambre des communes; ils s'unissaient d'ailleurs aux libéraux pour demander des réformes, la restriction des prérogatives royales, la pureté de la religion, la liberté civile et une égalité parfaite.

Au milieu des nombreux dissentiments religieux, une formidable unanimité se forma dans le parlement pour articuler des griefs contre Buckingham; le roi, qui ne détestait rien tant que l'opposition, le cassa de nouveau; mais, réduit bientôt par le manque d'argent à convoquer ceux qu'il avait irrités : « Je vous ai réunis, dit-il à l'ouverture des chambres, parce que le parlement est le plus ancien, le plus prompt et le meilleur remède pour obtenir les subsides nécessaires à notre sûreté et pour sauver nos amis d'une ruine imminente. Si vous ne faites pas votre devoir, moi, pour l'acquit de ma conscience, j'emploierai les autres moyens que Dieu a mis entre mes mains pour sauver ce que la folie de quelques-uns risquerait de perdre. Ce ne sont pas des menaces, je ne menacerais qu'avec mes égaux; c'est un avis de celui qui, par nature et par devoir, prend souci de votre salut et de votre prospérité. »

1628.
17 mars.

Ce corps, qui sous les Plantagenets avait été un instrument de résistance et une garantie pour les droits privés, était devenu sous les Tudors un instrument de gouvernement et de politique générale; cependant, même avili par la tyrannie, il avait gagné en importance et en stabilité; au point de se trouver désormais la base du gouvernement représentatif et le pivot des nouvelles machines de liberté. Il consentit, pour le moment, à accorder cinq subsides; mais, avant de donner à sa résolution la forme de bill, il vota la célèbre *pétition des droits*, comme une barrière au pouvoir royal. Elle contenait les restrictions suivantes : 1^o qu'on ne pouvait arrêter un homme libre, même par l'ordre du roi, sans exprimer le motif légal de l'arrestation; 2^o qu'il ne pouvait être exigé de dons gratuits, de prêts ou de subsides sans le consentement des deux chambres; 3^o que les citoyens ne pouvaient être grevés de logements militaires pour les troupes de terre ou de mer; 4^o que la loi martiale était abolie, et que nul ne pourrait être jugé que selon les formes ordinaires et les lois du royaume.

Pétition des
droits.

Les communes triomphaient; le roi, après avoir en vain tergiversé, dut se résigner à revêtir les résolutions de la formule sacramentelle : *Que la loi soit faite comme il est requis*, et la pétition des droits est restée la seconde loi fondamentale de l'Angleterre. Charles, voyant que les difficultés et les exigences ne faisaient que croître de jour en jour, prorogea ce parlement mémorable.

Cette mesure ne calma point le mécontentement des classes supérieures, qui s'était manifesté par leur éloignement de la cour. Les imputations contre Buckingham, que l'on traitait d'*entrepre-*

neur de la misère publique, ne cessèrent qu'au moment où il fut assassiné par Jean Felton, qui se vanta d'avoir accompli un devoir et délivré son pays.

Dans sa nouvelle session, la chambre se montra plus ouvertement hostile au roi ; elle voulut lui enlever les droits de *tonnage* et de *pondage*, c'est-à-dire une taxe sur les poids et mesures qui était accordée à vie aux rois, et constituait leur revenu principal, ce qui leur fournissait le moyen d'avoir de l'argent et de distribuer des faveurs. Quiconque payerait ce droit, quiconque introduirait le catholicisme et l'arminianisme était déclaré traître à la patrie. Ce fut ainsi que les bourgeois, quoique exagérés dans leurs demandes, firent reconnaître des droits qui autrefois étaient audacieusement violés et affermirent les libertés publiques ; mais ils montrèrent une intolérance farouche, et effrayèrent les consciences.

Le roi ne voulait pas reconnaître qu'un corps qui peut discuter les impôts peut aussi les refuser, et que l'examen de l'usage qui en a été fait entraîne la discussion des actes du gouvernement. Dans 1689. l'impossibilité de lui imposer silence, il prononça encore sa dissolution, et, persuadé qu'il était ligué pour renverser la monarchie, il résolut de gouverner sans lui, ce qu'il annonça publiquement. Il fit même arrêter neuf membres des communes parmi les plus factieux, conclut la paix avec la France et l'Espagne, fit des économies sur les dépenses de la cour. Telle était encore la puissance de la noblesse qu'il put, avec les seuls subsides qu'elle lui fournit, suppléer aux impôts que lui refusaient les représentants de la nation. Il resta onze ans sans les convoquer, gouvernant avec ses ministres comme roi absolu. De ce nombre était 1693. Thomas Wentworth, comte de Strafford, dont l'énergie égalait l'intelligence, et qui avait été le principal rédacteur de la *pétition des droits* ; mais, dégoûté par les excès de ses partisans, il prêta au roi un appui fidèle et utile. Il disait : *Il faut réduire ces gens-là avec les étrivières*. Nommé lord gouverneur d'Irlande, il y organisa la justice, la force militaire, l'industrie, écouta les réclamations contre les nombreux abus de l'administration, et fit cesser les vexations inutiles du fisc.

Il était secondé dans le ministère par son collègue Guillaume Laud, évêque de Londres, puis archevêque de Cantorbéry, homme instruit et désintéressé, jaloux de la puissance épiscopale au détriment même des prérogatives royales, dont il était le défenseur en toute autre circonstance. La monarchie avait un aspect de prospérité ; mais la liberté lui manquait. Le roi exigeait les deux taxes de tonnage et de pondage, une autre sur ceux qui n'allaient pas au prêcher, et

une pour les dépenses de la marine, qu'il rendit florissante. Prétendant pour l'Angleterre au droit exclusif de naviguer dans les mers environnantes, il interdisait aux Hollandais la pêche sur les côtes; il expulsa les pirates, étendit le commerce, réforma les monnaies et fit prospérer le pays. Mais, comme il ne rendait pas compte de ses actes, il était traité de tyran; on l'accusait de violer les promesses royales, d'abuser du pouvoir, de s'arranger de la tyrannie; on se récriait contre la chambre étoilée et la haute cour de commission qui, sous prétexte de maintenir la paix, punissait les paroles, les pensées, les allusions prétendues. Les rigueurs étaient poussées si loin qu'un grand nombre de saints et de puritains, convaincus que les affaires de Dieu doivent passer avant celles des hommes, s'enfuyaient en Amérique (1). Au moment de leur départ, leurs frères accouraient sur le rivage, le ministre de la congrégation prononçait un sermon d'adieu, et ils se séparaient avec le désir de se réunir.

Les libertés politiques n'étaient pas encore assez affermisses et comprises pour déterminer une révolution; mais tous frémissaient au nom de la liberté de conscience. Aussi la tyrannie de Charles se trouva-t-elle ébranlée lorsque, après s'être fait couronner en Écosse, il prétendit introduire dans ce pays une liturgie conforme au système épiscopal. Poussé par Laud, qui ne comptait pas la tolérance au nombre de ses mérites, il fit la guerre aux presbytériens sans y apporter une lenteur prudente. Jacques I^{er} avait obligé l'assemblée générale du clergé à prescrire la compilation d'un livre de prières et d'un code de lois ecclésiastiques, de manière à rapprocher de la pratique anglicane la liturgie et la discipline de l'Écosse; tous deux furent mal accueillis, l'un parce qu'il s'opposait aux prières improvisées, l'autre parce qu'il soumettait les prêtres à la surveillance des évêques. Il fallut donc alors les mettre de côté; mais Charles voulut reprendre ce projet.

En Écosse, la réforme avait pris naissance dans le peuple, et du peuple était montée jusqu'au trône, au lieu d'en descendre; aussi le clergé, qui tenait beaucoup à la prière spontanée, à l'autorité législative et à la liberté des rites, avait en horreur de pareilles innovations; les nobles craignaient de se voir obligés de restituer les biens usurpés sur les évêques; le peuple se scandalisait de l'appareil déployé dans les cérémonies pompeuses conservées par l'Église anglicane, qu'il considérait comme une idolâtrie catholique, et rappelait ces paroles du premier apôtre du puritanisme: « Les

(1) Cromwell était déjà embarqué, quand il fut retenu par quelques accidents fortuits.

« gentilshommes, les juges, le peuple d'Angleterre, devaient non-seulement résister à la reine Marie, autre Jézabel, du moment où elle commença à éteindre l'Évangile, mais encore la faire mourir, avec tous ses prêtres et ses complices. »

Lors donc que la nouvelle liturgie fut introduite à Édimbourg, *C'est le pape, l'Antechrist !* s'écria une femme, et tous de répéter : *Le pape et l'Antechrist.* Le doyen et l'évêque furent assaillis à coups de livres, de pierres, de chaises. La même scène se renouvela partout, et le soulèvement devint général. Charles, contraint de s'appuyer sur le clergé anglican, persécuta les non-conformistes, qui souffrirent avec un fanatisme héroïque. Exposés au pilori avec les oreilles coupées, la foule se pressait pour les voir, et, comme le bourreau voulait l'éloigner : *Ne les repoussez pas*, dit Burton ; *il est bon qu'ils apprennent à souffrir.* Voyant un jeune homme pâlir, il lui adressa ces mots : *Pourquoi, mon fils, es-tu si défait ? Mon cœur ne vacille pas, et si j'avais besoin de plus de force, Dieu ne m'en laisserait pas manquer.* Puis, levant l'éponge imbibée du sang de ses oreilles coupées, il s'écria : *Béni soit le Seigneur, qui m'a jugé digne de souffrir pour lui ! J'ai perdu quelques gouttes de sang ; je suis prêt à le verser tout entier pour soutenir la vérité de Dieu et l'honneur de mon roi contre les usurpations des papistes. Gloire à Dieu et longue vie au roi !*

Quelqu'un venait de présenter un bouquet à Bastwick, quand une abeille vint s'y poser : *Voyez*, s'écria-t-il, *cette pauvre petite bête qui vient jusqu'au pilori sucer le miel des fleurs ; pourquoi n'y pourrais-je goûter le miel de Jésus-Christ ?* Pryn disait : *Chrétiens, si nous nous étions inquiétés de notre liberté, nous ne serions pas ici ; c'est pour votre liberté à tous que nous avons risqué la nôtre. Gardez-la bien, je vous en prie ; soyez fermes pour la cause de Dieu et de la patrie ; sinon, vous tomberez, vous et vos fils, dans une éternelle servitude.* Quelque temps après Lilburne, que l'on fouettait dans les rues pour la même cause, s'était mis à prêcher ; on lui imposa silence, mais en vain ; il fut bâillonné ; alors il tira de sa poche des papiers qui furent recueillis avidement par le peuple ; on finit par le lier, et la foule l'admira davantage (1).

C'est ainsi que les esprits s'exaspéraient, et Charles, inhabile à réprimer par la force ceux qu'il avait irrités, proclama une amnistie, à la condition que la liturgie serait conservée. Mais soixante

(1) Guizot.

mille insurgés se levèrent au cri de *Mort aux évêques!* on présenta des pétitions par milliers; l'insurrection fut dirigée d'Édimbourg par quatre *tables*, une de lords, une de nobles inférieurs, la troisième de ministres de l'Évangile, la dernière de députés de la ville. Richelieu attisait cet incendie et fournissait de l'argent et des armes. Bientôt se forma la ligue dite du *Covenant*, de la profession de foi de 1586. En outre, les confédérés s'obligèrent au nom de Dieu à défendre la vraie religion, à s'opposer à toute erreur qui lui serait contraire, à s'unir pour la défense du roi et de son autorité, à l'effet de garantir la religion, la liberté et les lois.

1638.

Le peuple accourut par masses adhérer à cet acte, et le roi fut obligé de négocier; mais la suppression de la liturgie et de la haute cour de commission ne suffit pas; le synode de Glasgow abolit l'épiscopat, et prononça l'excommunication contre tous ceux qui n'adhéreraient pas au *Covenant*.

Il ne restait plus que la ressource des armes. Les finances du roi se trouvaient rétablies sans qu'il eût besoin de rassembler le parlement; il avait une bonne flotte, avec cinq mille hommes à bord; l'ordre fut donné à vingt mille fantassins et à six mille chevaux de se mettre en marche. Les Écossais s'emparèrent des magasins, des places fortes et des revenus royaux; Leslie se mit à la tête d'une armée qui fut levée, d'un chaleureux accord, au nom de Jésus convenantaire (*covenantant*), et Richelieu fournit encore des armes. Si Charles l'eût attaquée, il aurait été vainqueur; mais il ne se hasardait pas avec résolution, ou peut-être se défiait-il de l'armée anglaise, qui, elle aussi, faisait entendre des plaintes, et des plaintes pour les idées plutôt que pour des faits. Il eut donc la faiblesse d'accepter des propositions; mais à peine avait-il congédié son armée qu'il les vit violées, et il fut obligé de reprendre les armes. Le parlement d'Irlande et celui d'Angleterre ayant été convoqués, la rapide activité de lord Strafford amena le premier et le clergé à voter des subsides; mais les communes anglaises, enorgueillies des applaudissements du peuple et de la nécessité où le roi s'était trouvé de les convoquer après onze ans d'interruption, instruites d'ailleurs par la révolte de l'Écosse, virent qu'il fallait saisir le timon de l'État, et réclamèrent contre les abus commis pendant les années de silence. Se posant donc comme les gardiennes de la liberté, sans agitations bruyantes, elles exposèrent avec hardiesse, non plus au roi, mais au peuple, et par la voie de la presse, les graves abus qu'il n'était plus possible de tolérer. Puis, quand les lords s'opposèrent à leurs prétentions, il leur fut répondu: « Qu'à de commun

Guerre civile.

Court parlement.
1640.
13 avril.

« votre nation avec la nôtre ? » Alors Charles, sous le prestige de onze années de despotisme, eut encore recours au périlleux expédient de la dissolution.

1640.

Des troubles éclatèrent à Londres, et des intentions républicaines apparurent sous le masque de la religion. Le clergé, réuni en assemblée, décréta, exemple nouveau, soixante-dix canons d'une intolérance extrême; et vota trois cent mille livres sterling qui, jointes aux sommes offertes par les lords, permirent au roi de mettre sur pied une belle armée; mais il fut prévenu par les Écossais, qui ne faisaient pas, disaient-ils, la guerre à l'Angleterre, mais bien à la faction de Cantorbéry, qu'ils appelaient; dans leur langage biblique, les Balaam, les Aman, les Coré. La fureur l'emporta sur l'ordre et le sang-froid, et, contre l'avis de lord Strafford, le roi se résigna à traiter.

Long parle-
ment.
3 novembre.

Charles, dont les ressources étaient épuisées, dut avoir recours à un cinquième parlement, qui, revêtu plus achemé, acquit, sous le nom de *long parlement*, une célébrité égale à celle de l'assemblée nationale de France, et produisit des effets semblables. On n'avait pas songé, dans l'origine, à faire une révolution; la chambre basse, représentant la bourgeoisie croissante, bien qu'elle eût beaucoup plus de biens que les pairs, symbole de l'aristocratie, ne voulait pas encore abattre l'autorité royale, mais seulement la refréner. Néanmoins, les plaintes furent si nombreuses, qu'elles entraînaient la proscription générale des agents du pouvoir: quelconque souffrait ou avait souffert demandait réparation et vengeance; on disait: Nous avons été jeunes, et alors on nous traitait arbitrairement; le temps est venu de vivre pour soi. Nous sommes des millions, et nos maîtres, combien sont-ils? La guerre civile n'était pas chose nouvelle dans le pays; mais toujours la résistance s'était déclarée au nom des lois et de droits certains et précis. Ici les deux partis s'accusaient mutuellement d'illégalité et d'innovation, tous les deux avec vérité, puisque l'un avait violé les anciens droits du pays, et que l'autre réclamait des franchises et une puissance inconnue jusque alors; de là, pour tous deux, le besoin de se justifier au moyen d'une publicité retentissante, et la nation entière s'engagea dans la lutte. « A peine affranchie de l'oppression, elle « cherchait des garanties plus efficaces; mais c'était toujours à « ces mêmes lois, d'une impuissance naguère éprouvée, que s'at- « tachait son espoir. De jeunes croyances et des idées nouvelles « fermentaient dans son sein; elle leur portait une foi vive, pure, « se livrait même, avec force et confiance, à cet enthousiasme « qui poursuit le triomphe de la vérité, n'importe à quel prix;

ge
ch
St
du
no
qu
tro
ser
cor
au
lor
tati
ter
réf

I

(1)

« en même temps, modeste dans ses pensées, fidèle avec ten-
 « dresse à ses habitudes, pleine de respect pour ses vieilles ins-
 « titutions, elle voulait croire que, loin d'y rien changer, elle ne
 « faisait que leur rendre hommage et les remettre en vigueur.
 « De là un singulier mélange de hardiesse et de timidité, de sin-
 « cérité et d'hypocrisie dans les publications de toute sorte, offi-
 « cielles ou libres, dont l'Angleterre fut alors inondée. L'ardeur
 « des esprits était sans mesure, le mouvement universel, inouï,
 « déréglé. A Londres, à York, dans toutes les grandes villes du
 « royaume, les pamphlets, les journaux périodiques, irréguliers
 « se multipliaient, se propageaient en tous sens : questions po-
 « litiques, religieuses, historiques, nouvelles, sermons, plans, con-
 « seils, invectives, tout y prenait place, tout y était raconté, dé-
 « battu ; des messagers volontaires les colportaient dans les
 « campagnes ; aux assises, les jours du marché, aux portes des
 « églises, on se pressait pour les acheter ou les lire ; dans cette
 « explosion de toutes les pensées, au milieu de cet appel si nou-
 « veau à l'opinion du peuple, tandis qu'au fond des démar-
 « ches et des écrits régnait déjà le principe de la souveraineté
 « nationale aux prises avec le droit divin des couronnes, les sta-
 « tuts, la jurisprudence, les traditions et les usages étaient sans
 « cesse invoqués comme seuls juges légitimes du débat ; la
 « révolution était partout, sans que nul osât le dire ni peut-être
 « se l'avouer (1). »

Un grand nombre de députés venaient pour exercer des ven-
 geances depuis longtemps amassées, et avec le projet arrêté de
 changer l'ordre des choses, de renverser le pouvoir royal et ce
 Strafford, *apostat de la cause du peuple*, et l'épiscopat, cet appui
 du trône. Ils avaient à leur tête des hommes d'une grande capacité,
 notamment John Pym ; leur influence était d'autant plus forte
 qu'ils se montraient plus résolus. D'accord avec les puritains des
 trois royaumes, Pym suborna les Irlandais, afin qu'ils accusas-
 sent Strafford, à qui un procès fut intenté sur leurs plaintes. Se
 confiant dans son innocence, il vint, au lieu d'éviter le danger,
 au milieu de ses ennemis. Pym le dénonça à la chambre des
 lords comme coupable de haute trahison, et demanda son arres-
 tation, qui fut décrétée par les pairs du royaume. C'était attes-
 ter le triomphe des insurgés, qui commencèrent alors l'œuvre des
 réformes.

Le peuple anglais de cette époque n'était pas habitué à discu-

(1) Guizot, tome I, page 257.

1640.

ter d'une manière abstraite sur les droits et les devoirs, comme le fit la nation française en 1789; il ne pouvait donc pas, comme celle-ci, effacer tout le passé, et fonder une constitution radicalement nouvelle. Bien plus, les Anglais rappelaient un passé où ils avaient acquis des libertés, alors menacées par les Stuarts; en conséquence, ils voulaient ramener ces temps, sauf à supprimer les abus. D'autre part, ces libertés n'étaient pas le fruit de théories générales, mais de l'indépendance personnelle. Le parlement avait déjà le droit de voter l'impôt, droit qui était la source de sa souveraineté dans l'État, puisqu'il disposait même des forces du pays; mais les rois, en se fondant sur quelques exemples précédents, prétendaient s'attribuer ce droit. Il s'agissait donc de fixer les limites des deux pouvoirs par quelque acte décisif de législature. La chambre des communes, jalouse de s'emparer de la prépondérance gouvernementale, avait commencé par refuser les subsides; le roi dut alors les acheter par des concessions, c'est-à-dire qu'il dut s'obliger à réunir le parlement tous les trois ans, et déclarer que l'assemblée actuelle ne pourrait être dissoute que de sa propre volonté.

Les hommes même les plus avancés et qui comprenaient le mieux la question, comme Pym et Hampden, n'aspiraient qu'à établir solidement le gouvernement du pays au moyen des communes, sous la garantie impossible d'un roi apparent. Ils voulaient atteindre ce but non par un acte constitutionnel positif, mais en soumettant de fait toutes les affaires à la discussion de la chambre basse, afin de concentrer le pouvoir dans les mains des citoyens. Ainsi, loin de songer à détruire le passé, ils s'appuyaient sur les chartes anciennes; mais la chambre, dans la crainte d'être abandonnée par le peuple, marchait avec moins de hardiesse. Au-dessous d'eux s'agitaient d'autres passions, qui visaient plus haut, et même à la république; quant à la chambre basse, la religion lui donnait l'élévation qui lui manquait en politique.

Charles avait déjà exclu les catholiques de la cour et de l'armée; les communes purgèrent l'Église de toutes superstitions, c'est-à-dire de tout ce qui restait de l'ancien culte. On décréta l'immovibilité des juges, la suppression des taxes et des cours illégales; il fut décidé en outre que le trésor rendrait compte des dépenses, et que les dépositaires du pouvoir seraient responsables de leurs actes. C'étaient là des mesures d'une haute importance pour la liberté publique; mais on alla jusqu'à vouloir leur donner un effet rétroactif, en procédant contre ceux qui avaient agi contrairement à ce qui n'avait pas encore été dé-

crété; celui dont on ne pouvait pas établir le crime, était dénoncé comme *délinquant*, accusation d'une généralité redoutable contre ceux qui votaient, dans le parlement, dans un sens contraire à celui de la majorité, ou éliaient des membres de l'opposition. La liberté, comme il arrive souvent dans les révolutions, était étouffée au nom de la liberté elle-même.

Les journaux poussaient les hauts cris. Charles, dans l'espoir de sauver Strafford, cédait sur un point, puis sur un autre, et bientôt il fut réduit à l'impuissance de sauver ni son ministre ni lui-même. Laud, son dernier appui, devenu odieux comme chef de la hiérarchie, fut aussi emprisonné, quoiqu'il eût donné des conseils pacifiques.

Les Écossais, soutenus par la secte puritaine, élevaient leurs prétentions, et s'acharnaient chez eux contre les *incendiaires*, dénomination aussi vague que celle de *délinquants*, et appliquée à quiconque avait obéi au roi. Les puritains avaient à Londres un temple extrêmement fréquenté, où ils prêchaient contre la hiérarchie; ils multipliaient les jeûnes, les prières à Dieu pour que le souffle de ses narines aidât les faibles à réduire en fumée une Église perverse et contraire aux Écritures. En somme, le libéralisme anglais apparaissait revêtu de style biblique, comme celui des Français d'incrédulité; ses apôtres avaient fait de l'Évangile de charité un Koran de guerre. Jacques I^{er} avait dit : *S'il n'y a plus d'évêques, il n'y aura plus de roi*; aussi, tous ceux qui voulaient conserver la monarchie, mais avec un frein, étaient hostiles aux Écossais, et soutenaient la hiérarchie ecclésiastique.

On donna un effet rétroactif au bill sur la responsabilité des ministres pour atteindre Strafford, à qui l'on imputa à crime jusqu'aux paroles prononcées dans le conseil du roi, et, qui plus est, ses intentions; en effet, Pym déclarait que les vingt-huit chefs d'accusation portés contre lui ne constituaient pas, pris un à un, le crime de haute trahison, mais qu'ils attestaient *cumulativement* l'intention de bouleverser l'État. Strafford se défendit avec tant de dignité, et montra si bien aux lords l'abîme qu'ils creusaient sous leurs pas, la honte de poursuivre, et sur des dépositions secrètes, un ministre qui n'avait fait qu'exécuter les ordres du roi, qu'ils étaient sur le point de le renvoyer absous, quand les communes renouvelèrent, dans le bill d'*attainder*, une des infamies de Henri VIII. Aux termes de cet acte, le parlement pouvait, par mesure de haute police, prononcer une condamnation sans l'étayer des preuves ordinaires.

1661.

Charles vit alors combien il lui serait difficile de sauver l'homme auquel il avait dit : *Comme je suis roi, ils ne toucheront pas un cheveu de votre tête*. Ne pouvant se former un parti au milieu des opinions fractionnées de la chambre, ni parmi les sectes qui détruisaient le christianisme, les uns en partie, les autres entièrement, il résolut de s'appuyer sur une masse plus solide et plus unie, c'est-à-dire sur l'armée, composée de gentilshommes qui viendraient imposer silence par la force au parlement ; mais entouré qu'il était de traîtres, son projet fut dénoncé, et les communes, dont l'irritation et la hardiesse s'en accrurent, lui enlevèrent la faculté de dissoudre ou de proroger le parlement. En même temps, des bruits alarmants sur les dangers qui menaçaient les libertés nationales étaient répandus parmi le peuple ; à qui l'on faisait croire les assertions les plus absurdes. Une pétition couverte de signatures innombrables fut présentée pour demander la tête de Strafford, le plus habile et le plus fidèle soutien de la couronne. Après la retraite des pairs ses amis, la chambre ne comptait que quarante-cinq membres ; il fut déclaré, par vingt-sept voix, digne de la peine de mort, pour avoir réparti entre les citoyens des troupes à loger, et imposé un serment arbitraire aux Écossais résidant en Irlande.

13 mai.

Le peuple, en fureur, exige que Charles ratifie la condamnation. Le roi hésite, et convoque les évêques, dont un seul lui dit qu'il ne pouvait, contre sa conscience, condamner un innocent ; quatre l'exhortent à jeter Jonas à la mer en courroux. Il pleure, il prie, et signe. A cette nouvelle, Strafford s'écrie avec le Psalmiste : *Ne vous confiez pas dans les rois ni dans les fils des hommes, dont on ne peut attendre le salut*, et il meurt avec la fermeté de l'innocence, honoré d'une compassion dont le roi se rendit indigne par sa lâcheté.

Après cette honteuse condescendance, quelle existence pouvait rester à l'abri ? Les communes mirent le comble à l'infamie en ajoutant que cette condamnation ne servirait d'exemple contre personne, et que tout autre Anglais serait jugé par les tribunaux ordinaires.

Ainsi le trône demeurait sans défense. La reine catholique, et qui avait été, depuis la mort de Buckingham, l'unique favori de Charles, tremblait pour elle-même. A la haine contre Charles le tyran se joignait le mépris contre Charles le lâche ; car il ne savait ni trouver la force nécessaire pour résister, ni saisir le moment opportun pour céder. Les communes, enhardies, donnèrent le nom de frères aux insurgés écossais, alliant ainsi le calvinisme de

cette nation aux libertés bourgeoises de l'Angleterre; elles prolongèrent d'une année le séjour de cette armée en Angleterre, pour avoir des troupes à leur disposition, et lorsqu'ils la congédièrent, ils la gratifièrent de trois cent mille livres sterling.

De nouveaux événements vinrent briser le reste de l'autorité du roi. L'Irlande avait été conquise par les Anglais; mais, lors même qu'on eut enlevé le *Pale*, elle ne put jamais se fondre avec les conquérants et les nouveaux venus. L'Angleterre, s'étant faite protestante, dut vouloir que l'Irlande le fût aussi; mais les discussions qui préparèrent la réforme n'avaient pas pénétré dans le pays, et la domination des conquérants abhorrés ne rendait que plus cher le culte paternel. Elisabeth dépensa quatre-vingt-dix millions en dix ans pour dompter les Irlandais, qui, vaincus par la force des armes, s'attachèrent, comme à une liberté, à ce qui les arrachait au vainqueur, et l'idée de réforme s'associa dans leur esprit à celle de conquête. Les moyens tyranniques à l'aide desquels Henri VIII et Elisabeth avaient imposé à l'Angleterre leurs innovations religieuses, étaient inefficaces en Irlande; s'il importait, dans la première, de renforcer l'autorité royale pour éteindre les partis, il aurait fallu l'affaiblir dans la seconde pour effacer les souvenirs d'une royauté nationale.

Après avoir reconnu l'impossibilité de les convertir comme le voulait la raison d'État, on commença donc à expulser en foule les catholiques pour les remplacer par des protestants. Six cent mille acres de terrain, confisqués après la révolte de Dermond, furent offerts à quiconque voudrait venir résider dans le pays. Jacques I^{er} en confisqua cinq cent mille autres, et les colons, par ses ordres, furent tenus de ne pas souffrir un seul Irlandais sur leur territoire; ceux qui avaient été expropriés se réfugièrent alors dans les forêts, et restèrent ainsi séparés de lieu comme ils l'étaient déjà d'origine et de croyance. La cité de Londres fonda Londonderry, où elle implanta le puritanisme.

Quand il n'y eut plus de terres à prendre, Jacques I^{er}, tyran sophistique, eut recours à un nouvel expédient pour dépouiller les Irlandais: ce fut de les obliger à prouver légalement leur droit de propriété, ou à restituer à la couronne les biens qu'ils possédaient. Une nuée de procureurs, alléchés par la promesse de participer au butin, tombèrent alors sur l'Irlande; après de longues années, au milieu de guerres nombreuses, beaucoup de titres s'étaient égarés, de manière qu'aucune propriété ne fut assurée; les terres enlevées enrichirent d'autres protestants.

Les catholiques espérèrent que la protection de Henriette

1641.

leur vaudrait au moins le rétablissement de leur culte ; mais Charles I^{er}, qui ne savait s'arrêter franchement à aucun parti, renouvela contre le Connaught, encore intact, les expédients de son prédécesseur. Strafford, qu'il y avait envoyé en qualité de vice-roi avec des soldats et des légistes, fit déclarer que le roi était l'unique propriétaire, et que les autres ne possédaient qu'en vertu d'une concession émanée de lui. Le jury décida le contraire, et Strafford punit le jury et le schérif pour enseigner la docilité aux autres. Comme à ses yeux, tous les droits étaient usurpés sur le gouvernement, il s'efforça de les restreindre ; despotique dans ses opinions, habile dans les moyens d'exécution, il sut tirer de l'Irlande des subsides pour le roi ; mais, tout en opprimant, il procurait au pays de la tranquillité, de l'industrie, du commerce et une bonne administration.

Au moment où Charles succombait, il sentit la nécessité de se concilier les Irlandais, et fit droit à leurs griefs ; mais bientôt survint le long parlement, qui fut alors le véritable roi. Les hostilités entre l'Écosse et l'Angleterre parurent aux Irlandais une occasion favorable pour recouvrer leur liberté. En conséquence, ils multiplièrent, dans leur parlement, les ordonnances destinées à restreindre le pouvoir royal ; mais les anciens Irlandais et les nouveaux étaient trop divisés d'intérêts. Si les premiers voulaient rétablir leur indépendance, les seconds redoutaient de perdre des biens mal acquis ; si les uns redemandaient leur religion maternelle, les autres, puritains ardents, ne tendaient qu'à détruire l'épiscopat.

Les jeunes gens destinés au sacerdoce, ne pouvant faire leur éducation dans l'île, étaient envoyés en Italie et en Espagne, où ils acquéraient une haute idée de la puissance papale et une grande affection pour le culte extérieur, qu'ils transmettaient ensuite à leur troupeau. Ajoutez à cela que les potentats étrangers, hostiles à l'Angleterre, entretenaient la population d'espérances de secours, à la réalisation desquelles croit toujours celui qui a besoin des autres ; peut-être même des Anglais fomentaient-ils le mécontentement, dans la pensée de s'enrichir des confiscations qui suivraient la révolte.

Un gentilhomme nommé Robert Moore de Ballynagh, jadis propriétaire de vastes domaines qu'il voyait partagés entre des colons anglais, s'entendit avec d'autres anciens chefs de l'île pour assaillir au même moment tous les étrangers, et se rendre maîtres du fort de Dublin, qui renfermait des armes pour douze mille combattants. Dans le même temps, les Anglo-Irlandais adressaient

de nouvelles demandes à Charles, qui songea, pour se mettre en garde contre eux, à occuper par surprise ce même fort de Dublin; convaincu de la haine des catholiques contre les puritains, il traita secrètement avec eux pour qu'ils prissent les armes. Charmés d'une ouverture qui venait si à propos, ils se soulevèrent en effet, et, dans l'impétuosité de leur courroux, ils massacrèrent les Anglais, au nombre de quarante mille selon les uns, de deux cent mille selon d'autres; les maisons furent brûlées, et l'on extermina même le bétail. Les hommes redoutables du clan de l'Ulster, qui obéissaient à sir Phelim O'Nial, se signalèrent par leur férocité (1).

Moore comprit trop tard qu'il est plus facile de déterminer des soulèvements que de les corriger; cependant, d'accord avec les autres chefs, il prit des mesures pour se défendre, et déclara au gouvernement qu'ils avaient pris les armes pour revendiquer leurs droits, la liberté de conscience et l'égalité avec les Anglais. Une association nationale se forma dans ce but, et tous les Irlandais jurèrent de s'armer pour la défense du roi, de la religion et de leurs droits.

Charles demanda au parlement les moyens nécessaires pour punir et réprimer les rebelles; mais les communes firent courir le bruit qu'il était lui-même l'auteur ou le complice de la révolte, et peut-être aussi les insurgés fomentèrent-ils cette opinion pour se justifier eux-mêmes. Le parlement rédigea une *remontrance* très-véhémente sur les maux du royaume, qu'il récapitula en les exagérant, et dans laquelle il supposait l'existence d'une trame ténébreuse, contre la constitution, entre les papistes et les jésuites. Les communes demandèrent en conséquence que les évêques fussent exclus du parlement, les cérémonies du culte abolies et les citoyens ramenés à un seul culte. Ces demandes trouvèrent de l'écho dans les passions du peuple, qui s'arma pour défendre le parlement, que rien ne menaçait; les gentilshommes s'armèrent aussi pour défendre le roi, dont la sûreté était compromise, et l'empêcher de tomber dans les mains des bourgeois; on désigna les uns sous le nom de têtes rondes (*roundheads*), les autres sous celui de cavaliers. Les uns et les autres voulaient la liberté; mais ceux-ci croyaient que le refus de l'impôt, la responsabilité des

(1) Tel est le récit des historiens anglais; mais le concert entre Charles et les Irlandais nous paraît un roman. Quant au nombre des victimes, Lingard établit (*Hist. d'Angleterre*, t. X, note A) que les insurgés voulaient chasser et non tuer les colons, que le massacre fut loin d'être aussi horrible, et que, de toute manière, il ne fut pas concerté. O'Connel fournit d'autres preuves dans son *Mémoire sur l'Irlande*; Londres, 1843; *Observations au C. III.*

1641. ministres, la convocation du parlement tous les trois ans suffisaient pour mettre un frein aux abus; ceux-là cherchaient en outre à investir la chambre du commandement de l'armée, de la nomination des officiers, des conseillers de la couronne, des fonctionnaires chargés de rendre la justice.

Tous, du reste, s'accordaient pour haïr la reine, et l'on parlait tout bas de la mettre en accusation. Elle demanda un asile en France; mais Richelieu lui répondit : *Dans de semblables circonstances, qui quitte sa place la perd*. Charles I^{er} tenta donc pour elle un des actes de courage qui sauvent dans les révolutions, mais ceux-là seulement qui n'ont pas commencé par montrer de la peur : ce fut d'accuser lui-même de haute trahison quelques chefs des républicains. Il se rendit au parlement, et demanda leur arrestation. L'assemblée, surprise, s'ajourna; mais bientôt, déclarant que le roi avait violé ses privilèges, elle demanda satisfaction, et appela le bas peuple aux armes. Charles, qui était sorti de Londres, où triomphaient les républicains, s'humilia de nouveau, accorda tout, et sollicita des secours au dehors.

1643.

Le parlement, alléguant les complots des papistes, demanda un corps de troupes pour sa défense. Charles refusa; mais le parlement passa outre, et, sans respect pour les principes d'un gouvernement constitutionnel, il s'attribua le droit de lever une armée, mesure qu'il justifia par la nécessité de se défendre contre les trames que préparait, disait-on, le roi pour changer la religion. Il prit à son service les troupes réunies pour marcher contre l'Irlande, et chacun lui offrit à l'envi le plus d'or qu'il put (1). Charles, résolu à faire bonne guerre, déploya à Nottingham la bannière royale, en proclamant qu'il n'avait d'autre but que de maintenir la religion protestante, de gouverner selon les lois et d'exécuter les décisions du parlement.

Presque tous les pairs accoururent près de lui, ainsi que les

traduit

(1) « On a peine à croire la quantité de vaisselle portée dans l'espace de dix jours à la trésorerie. Il n'y avait pas assez d'hommes pour la recevoir ni de place pour la déposer. La foule de ceux qui en apportaient était si grande qu'au bout de deux jours beaucoup encore attendaient qu'on les déchargeât de leurs offrandes séditieuses. » CLARENDON, *Histoire de la Rébellion*.

« Les prédicants produisirent un tel effet que de pauvres femmes apportaient leurs anneaux de mariage, les épingles d'or et d'argent de leur tête. » *Mémoires de WHITELOCKE*.

« Non-seulement de riches bourgeois et des gentilshommes de Londres venaient apporter de grosses bourses et de grands vases; mais les plus pauvres, comme la veuve de l'Évangile, apportaient leur obole. » THOMAS NAY, *Hist. du long parlement*.

gentilshommes, les évêques, les catholiques, gens de luxe, d'opulence, de crédit, du beau monde; mais le gros de la nation, les forts propriétaires et les hommes les plus énergiques restèrent avec le parlement, lequel eut encore la flotte, qui interceptait les secours étrangers. Loin de s'effrayer, le parlement vota que le roi ne pourrait s'opposer à l'exécution des lois qu'il aurait décrétées; que le commandement des troupes n'appartient pas essentiellement au roi, et qu'on ne lèverait pas l'armée en son nom, mais au nom du parlement. Lorsqu'il se fut entouré d'une force respectable, il déclara, à une grande majorité, la guerre aux royalistes, et confia le commandement des troupes au comte d'Essex, fils de Robert Devereux, avec la mission de reconduire le roi à Londres pour l'arracher à des conseillers perfides.

D'un autre côté, le parlement proposa aux Écossais de réunir les deux nations, et le synode qui les dirigeait dans cette anarchie religieuse accepta l'offre, à la condition que les deux Églises n'en feraient qu'une. Il se forma donc un *covenant* qui entraînait la destruction de l'épiscopat, et que suivit bientôt une *ligue de secours fraternel*, en vertu de laquelle les Écossais envoyèrent vingt mille combattants. Charles publiait des défenses et des protestations; il adressa en outre aux membres des deux chambres demeurés fidèles une invitation pour venir siéger à Oxford, où il s'était retiré. A son appel répondirent cent soixante-quinze membres de la chambre basse et quatre-vingt-trois de celle des lords, qui mirent tout en œuvre pour calmer l'acharnement de leurs collègues et leur inspirer des sentiments de paix; mais cela parut un *procédé papal et jésuitique*, et l'on s'accusa mutuellement de trahison.

Chacun des deux partis songea à se procurer de l'argent; parmi les divers moyens employés figura l'*excise*, impôt inaccoutumé sur les boissons spiritueuses, l'huile, les figes, le sucre, le raisin, le poivre, le sel, le tabac, la soie, le savon, la viande, et qui fut continué depuis, comme il est arrivé de tant d'autres inventions révolutionnaires. Ils imaginèrent encore d'imposer le jeûne aux habitants de Londres un jour de la semaine, et de leur faire verser au trésor le prix du repas épargné.

A ce moment, commençait à se manifester une faction qui jusqu'alors s'était déguisée sous le grand chapeau des presbytériens. Déjà, sous le règne d'Élisabeth, Robert Brown, de Northampton, avait enseigné que, les ministres étant vicieux et le culte de l'Église anglicane idolâtrique, l'unique moyen de salut était de s'en détacher. Il rejetait toute hiérarchie, toute différence entre

1643.

Les Indépendants.

les ecclésiastiques et les laïques, n'admettait ni forme extérieure, ni symbole, ni discipline, il suffisait, selon lui, de la communication de l'Esprit-Saint, que chacun peut obtenir par la prière.

Les browniens, comme les anabaptistes, furent persécutés par ceux-là même qui naguère maudissaient avec eux les souffrances communes; mais le nouveau mouvement accrut leur importance. La réforme politique légale était désormais obtenue, et l'on avait remédié aux abus; restait la réforme religieuse, qui, contrainte de se rattacher à la première, était, pour ce motif, vacillante et peu logique, parce que la haine se déchaînait contre les hommes qui dominaient dans les affaires politiques. Alors on se demanda pourquoi l'on souffrirait, en matière de foi, des liens dont on ne voulait pas en politique, et de quel droit on prétendrait courber les consciences sous le joug d'une unité mensongère; toute congrégation de fidèles, disait-on, constituait une église légitime, et nul autre pouvoir ne pouvait exercer sur elle une autorité quelconque, parce que toute la religion consiste dans la libre et immédiate communication de chaque individu avec la Divinité. En conséquence, les browniens prirent le nom d'*Indépendants*, lesquels professaient le dogme suprême de Luther, que le chrétien reçoit le sacerdoce avec le baptême, principe qui supprime comme inutiles les prêtres et la hiérarchie. Déjà, au nom de l'indépendance nationale, on avait abjuré la papauté, et l'autorité des évêques au nom de l'indépendance cléricale; maintenant, on abolissait l'épiscopat au nom de l'indépendance individuelle. La première révolution avait été faite par les princes sous le prétexte d'affranchir les peuples, l'autre par les théologiens calvinistes au nom de l'égalité, sauf à maintenir la différence entre les ministres et les fidèles; mais la logique se chargeait de tirer la dernière conséquence pour arriver à la liberté individuelle.

Ainsi naissait le dogme de la liberté de conscience, appliqué à toutes les croyances, excepté la catholique, ce dogme qui parut une impiété au fanatisme dominant, lequel cherchait uniquement, entre le pouvoir absolu du pape, l'aristocratie des évêques et la démocratie presbytérienne, par qui l'Église devait être gouvernée; mais les débats s'animaient, et les croyances vacillaient. On ne voulait plus de l'état légal de l'ancienne Angleterre, ni de la constitution des Églises écossaise, hollandaise, genevoise; comme on n'admettait aucune limite à la pensée ni aux exigences, on entendait tout se mettre au raisonnement et à la volonté de l'homme. Après avoir secoué le joug de Rome, pourquoi accepter celui des évêques? De quel droit les prêtres formaient-ils un corps

riche et privilégié? Pourquoi leur laisser autre chose que les moyens de persuasion, l'enseignement, la prière? Dieu ne peut-il conférer ses dons à qui il veut?

En conséquence, point de dogme fixe, point de cérémonies, point de prêtres. Après avoir supprimé l'ordre sacerdotal comme un privilège, les indépendants réduisaient le culte à la communication du Saint-Esprit, mélange de la simplicité des premiers chrétiens, de l'exaltation raffinée des quiétistes et de la férocité inspirée par la foi.

Cette doctrine simple et rigoureuse épargnait l'inconséquence aux esprits fermes, et l'hypocrisie aux cœurs sincères; elle répondait d'ailleurs aux besoins de l'Angleterre, qui se trouvait dans un de ces moments où l'homme a la sublime ambition de n'obéir qu'à la vérité pure, et le fol orgueil d'attribuer les droits qui dérivent de cette source à sa propre opinion.

Ces idées influèrent, comme cela devait être, sur la politique; les indépendants se proposèrent de délivrer leurs concitoyens de la terre d'Égypte, c'est-à-dire de la monarchie, et d'établir une égalité absolue de rangs en se conformant en tout à la volonté de Dieu et à la Bible, interprétée selon le sentiment de chacun. C'était un parti informe, composé d'enthousiastes, de philosophes, de débauchés, mais assez vigoureux pour donner la victoire, malgré les erreurs des gens de bonne foi et les vices des hommes pervers, et dont pouvait se servir un ambitieux capable de réunir les esprits dans une tolérance générale.

Dans les rangs de ce parti se trouvait le colonel Olivier Cromwell, homme d'une assez bonne naissance, élevé avec austérité, alliant une rusticité modeste à une imagination ardente. Pour mettre l'égalité en pratique, il traitait de pair avec les plus infimes, s'exprimait en phrases de l'Écriture, et ses actes tenaient du trivial et de l'exalté. Sa mise négligée, sa voix criarde, ses manières rustiques le faisaient tourner en dérision; il n'attirait l'attention que par une éloquence d'inspiré, remplie de citations bibliques, ce qui rendait très-populaire une diction incertaine et inexpérimentée.

Les demi-mesures des calvinistes, qui voulaient substituer l'Église presbytérienne à l'Église anglicane, les assemblées synodales à l'épiscopat, lui parurent impropres à exciter l'enthousiasme qui assure le triomphe; il proclama donc la liberté de conscience, l'indépendance absolue de la personne humaine, l'inspiration directe, sans intermédiaire d'église ou de prêtres. Incapable de briller dans les débats parlementaires, il sentit que la carrière

Cromwell.
1599.

1600.

s'ouvrait pour lui lorsqu'au droit historique on substitua le règne de la volonté et de l'audace, à la discussion le champ de bataille. Un régiment de mille cavaliers *ayant devant les yeux la crainte du Seigneur*, c'est-à-dire rejetant toute modération, parce qu'ils étaient persuadés de combattre pour la cause de Dieu, avait pris le nom de *frères rouges*. Ce fut la pépinière des officiers que le parlement mit à la tête de ses troupes. Cromwell, colonel de ce régiment, priait, combattait à sa tête, et l'habitua à agir au nom du Seigneur, à l'invoquer, à s'abandonner à lui. Les mots d'ordre étaient empruntés à la Bible, les psaumes remplaçaient les chansons, et le commandement de *feu* se faisait *au nom du Seigneur*. Cromwell déclarait hautement qu'il tirerait sur le roi s'il s'avavançait contre lui, et se montrait dévoué de corps et d'âme à son parti.

Quelques mots pour expliquer les situations. Le roi concentrait en lui l'autorité spirituelle et le pouvoir temporel ; il était donc exposé aux coups des citoyens qui réclamaient la liberté politique, et de ceux qui voulaient la liberté religieuse. Or, ces deux partis s'allièrent, les uns invoquant la politique pour soutenir leur foi, les autres s'appuyant sur la réforme populaire, et tous poussant à la révolution, qui fut le but pour la faction politique, le moyen pour la faction religieuse.

Ce n'était donc pas, comme la révolution française, un événement non préparé, dont on profite pour demander et obtenir des choses qu'on n'aurait pas eues de tout autre manière ; là, au contraire, on poursuivait des idées et des œuvres commencées déjà depuis un certain temps. Le pouvoir, dont il avait été fait abus, fut déclaré illégitime ; on proclama la nécessité du libre consentement en matière de lois et d'impôts, avec le droit de résistance à main armée. Mais tout cela existait dans le droit féodal, et l'Église l'avait déjà consigné par écrit dans le quatrième concile de Tolède. Quant à la destruction des privilèges, à l'égalité devant la loi, à l'admission de tous aux emplois, c'était ce que les rois cherchaient depuis longtemps à établir, et ce que l'Église pratiquait. Déjà les nobles avaient résisté aux volontés arbitraires du roi ; déjà les monarques avaient attaqué les privilèges aristocratiques ; déjà le clergé proclamait l'égalité ; mais ces trois puissances, qui, ensemble ou tour à tour, avaient dominé la société, perdaient de leur importance, et le peuple, se substituant à elles, voulait étendre le droit d'élection jusqu'aux chefs de la société. Néanmoins, le long parlement crut qu'il suffisait d'opérer la réforme légale, et de faire rentrer, par les moyens qu'offrait la constitution, la souve-

raîné du roi dans les limites de la grande charte. Les communes ne tendaient jusque alors qu'à s'assurer la prépondérance dans le gouvernement, que leur attribuait en effet le droit de voter l'impôt, tandis que le roi prétendait l'avoir, en se fondant sur les exemples antérieurs ; il fallait donc qu'un acte législatif déterminât le sens de la constitution sur ce point.

Le massacre d'Irlande parut avertir le peuple que le gouvernement était mal conseillé et imprévoyant, et donner le droit de lui adresser des remontrances et de blâmer les ministres, ce qui déterminina plus clairement la position des deux partis. Le plus tranché crut à la nécessité de changer radicalement le gouvernement, de faire prévaloir la chambre des communes comme représentant le pays, d'établir en somme la souveraineté du peuple en étendant au royaume le gouvernement par assemblées, fondement de l'Eglise presbytérienne.

Mais ni la forme légale, ni la réforme politique ne suffisaient au troisième parti, qui, voulant une réforme sociale, tendait à bouleverser le fond de la constitution viciée, et à étendre les attributions de la chambre des communes jusqu'à la nomination aux grandes charges, sans changer toutefois ni le système électif, ni l'organisation administrative et judiciaire. Quant à la religion, comme il la faisait consister dans la communication libre et immédiate de chacun avec Dieu, il aurait dû accorder le fanatisme avec la tolérance ; mais alors ce nom n'était pas même compris. A cette fraction appartenaient les républicains, les sectes religieuses enthousiastes et les débauchés pressés de faire fortune ; elle survécut aux autres, parce qu'elle s'élevait à des idées plus hautes et plus générales. Tandis que les anglicans reniaient le pape au nom de l'indépendance nationale, les Ecossais reniaient les évêques au nom de l'indépendance du clergé, et les indépendants, dont l'audace atteignait les dernières conséquences de la réforme, abolissaient les prêtres au nom de l'indépendance de l'homme. Jusque alors les bourgeois d'Angleterre s'étaient alliés avec les calvinistes d'Ecosse pour limiter l'autorité du roi et des évêques. Si le peuple ne comprend rien aux complications d'une constitution, il se laisse persuader facilement par l'inspiration individuelle, et, pour acquérir le paradis, il est capable de tous les sacrifices. Dans les révolutions, la force est d'autant plus grande que le but vers lequel on se dirige est plus éloigné.

Lorsque les indépendants purent lever le masque, ils cherchèrent à retirer l'armée des mains des presbytériens. A cet effet, ils annoncèrent un jeûne général pour invoquer la faveur du ciel ;

pendant sa durée, des prédications (1) sans fin roulèrent sur les maux de la guerre, sur la perversité des parlements égoïstes et des généraux qui traînaient les choses en longueur, tandis que la nation souffrait ; on suppliait Dieu de prendre son œuvre en main et, si les instruments employés jusque-là n'étaient pas dignes de l'accomplir, d'inspirer le choix d'hommes plus capables. Le lendemain, Henri Vane disait dans le parlement que l'uniformité des plaintes de tant de saints personnages ne pouvait naître que de l'inspiration divine ; il exhortait chacun à faire acte d'abnégation personnelle, et à renoncer aux charges lucratives. Il fut le premier à donner l'exemple. Cromwell, dans un discours mêlé de théologie, de politique, de folie, demanda que les officiers de l'armée résignassent leurs grades à d'autres ; l'enthousiasme chez les uns, le désir chez d'autres de se mettre en faveur en montrant du désintéressement, font passer un *bill d'abnégation (self denying)*, par lequel les membres des deux chambres se déclarent exclus de toutes les fonctions civiles et militaires, même de la direction de l'armée, c'est-à-dire du pouvoir exécutif.

9 décembre.

Ce coup de maître, qui en un instant enlevait tout pouvoir au parlement, où les calvinistes avaient la prépondérance, pour le transférer aux indépendants, qui dominaient dans l'armée, était dirigé contre le comte d'Essex, général des troupes. En effet, la réorganisation de l'armée ayant été ordonnée, on choisit pour la commander le chevalier Thomas Fairfax de Denton, homme aussi brave que peu honnête, qui, malgré le vote d'abnégation, voulut conserver pour lieutenant Cromwell, son beau-frère, dont il était la créature et l'instrument. Cromwell fut alors maître des troupes. La cavalerie était encore la force principale des armées, et les milices nouvelles succombaient devant les gentilshommes, aguerris dès l'enfance. Cromwell comprit qu'il ne pouvait leur opposer d'anciens serfs, des hommes vicieux, mais des gens convaincus de la sainteté de la cause pour laquelle ils combattaient, et dès lors invincibles. Si l'on ne pouvait recruter l'armée du parlement que de cette manière, il faut avouer que l'es-

(1) Bailli nous décrit un de ces jeûnes, auquel il assista. Il commença à neuf heures du matin par une courte prière, après laquelle un ministre prononça un sermon de deux heures. Un autre, d'une heure, le suivit ; puis on chanta un psaume ; ensuite un autre ministre prêcha pendant deux heures, et encore un autre pendant une. On chanta de nouveau un psaume pour changer ; un septième ministre ouvrit la conférence sur le défaut d'enthousiasme et la nécessité de prêcher contre les sectes ; après vint la prière, ensuite la bénédiction, avec laquelle arriva le soir.

prit politique était bien rare. S'adressant donc au sentiment religieux, Cromwell enrôla des campagnards inspirés, choisit pour officiers des indépendants, artisans pour la plupart, démagogues et fanatiques, qu'il rendit invincibles en les animant de son enthousiasme. La résolution fait triompher dans les révolutions, et Cromwell disait à ses soldats : *Ne croyez pas, ce serait une illusion, que vous allez combattre pour le parlement ou le roi ; si le roi venait contre moi, je tirerais sur lui ; que celui à qui sa conscience ne permet pas d'en faire autant se retire.*

Laud, qui depuis trois ans était resté prisonnier, fut mis en jugement à la demande de Pym ; mais il se défendit si bien que les pairs ne trouvèrent pas de motifs pour le condamner. Les communes voulurent se constituer de nouveau en chambre d'*attainder*, et comme les lords s'y opposaient, elles ordonnèrent un jeûne général, moyen ordinaire de réchauffer les esprits. Les pairs, intimidés, adoptèrent le bill de proscription, et Laud fut exécuté à l'âge de soixante-douze ans : cruauté inutile.

1648.
Janvier.

Alors le roi, désespérant d'une conciliation, reprit les hostilités ; mais ses partisans, qui risquaient pour lui leurs biens et leur vie, prétendaient lui donner des conseils et diriger ses actes ; de là des dissensions intérieures non moins violentes que celles du dehors, des prétentions d'emplois et des intrigues. Les Irlandais offraient à Charles des subsides, mais à des conditions qu'il n'osait accepter. Son armée se trouvait dans une si grande indiscipline que, dans beaucoup de comtés, il se formait des conventicules (*clubs*) qui armaient jusqu'à dix mille hommes pour garantir les propriétés ; au contraire, il n'y avait parmi les parlementaires ni déserteurs, ni désobéissance. Les officiers ressemblaient à des prêtres, et s'occupaient de rites pieux dans les intervalles du service ; beaucoup de soldats avaient des extases, jeûnaient, psalmodiaient. Le contraste était frappant avec le corps d'officiers dont Charles était entouré, et qui se montrait splendide, orgueilleux, débauché.

Partagés entre la guerre et la piété, leurs paroles de commandement étaient bibliques, et leurs marches guerrières des hymnes ; c'était *au nom de Dieu* qu'ils ordonnaient de faire feu, et ils se précipitaient dans la mêlée en chantant des hymnes. A Naseby, dans le Northampton, ils défirent le prince Robert et le roi, auquel ils enlevèrent non-seulement son artillerie, mais ses papiers les plus secrets, qui leur fournirent la preuve de sa mauvaise foi et des intelligences qu'il entretenait (1) ; l'impression de

15 juin.

(1) Cromwell publia une lettre de Charles à la reine, qui avait été interceptée

ces pièces exaspéra les haines. Malgré la proclamation de l'égalité, le parlement vota à Cromwell et à Fairfax le titre de baron avec cinq mille livres sterling et deux mille cinq cents de revenu; d'autres reçurent aussi différentes qualifications; puis il proclama la tolérance; ce qui annonçait des persécutions contre ceux d'une opinion différente (1).

Après la prise de Bristol par Fairfax, la cause royale fut perdue. Charles se réfugia dans Oxford; mais bientôt, entraîné par la crainte d'être arrêté, comme l'avait ordonné le parlement, et la douleur de voir la nation se défier de sa loyauté, il se jeta dans les bras des Écossais. Ce fut une de ces résolutions généreuses ou téméraires, selon que le succès en décide; il resta parmi eux comme prisonnier jusqu'au jour où le parlement, moyennant paiement ou liquidation d'une dette de quatre cent milles livres sterling, obtint qu'il lui fût livré. On le garda à vue dans le château d'Holmby, d'où furent écartés les paysans même qui venaient se faire toucher les écrouelles.

Le triomphe du parlement paraissait complet; mais les factions, composées de plusieurs éléments, devaient, de toute nécessité, se décomposer après le triomphe. Le peuple, loin de haïr le roi, le vénérât, même prisonnier. Les presbytériens, qui dominaient dans le parlement et se trouvaient maîtres du roi, auquel ils étaient sûrs de faire accepter leurs prétentions, demandèrent qu'on réduisît l'armée, et qu'une partie fût conduite contre les Irlandais; ils voulaient jouir tranquillement en Angleterre des fruits de la victoire. La révolution était donc finie, où, si l'on aime mieux, le débat entre les deux Églises. Le peuple avait demandé au roi des garanties, et, trompé, il recourut à la force; vainqueur maintenant, ses désirs étaient satisfaits; mais, au milieu de la lutte, on avait oublié les intérêts de la patrie, et l'armée voulut profiter de sa victoire; déshabituée des occupations de la vie civile, elle voulut continuer le commandement et la guerre. Puis surgissaient les indépendants, faibles par le nombre, mais forts par l'habileté et l'enthousiasme et hostiles aux presbytériens; or, Cromwell fit changer la question de face en la réduisant à un démêlé entre la chambre et l'armée. Les troupes parlementaires se mutinèrent donc, et demandèrent, avant de se

et qui se terminait ainsi : *Sois tranquille sur les concessions que je pourrai faire; je saurai en temps et lieu comment me conduire avec ces vauriens, et, au lieu d'une jarrettière de soie, je leur réserve une longe de chanvre.*

(1) Bailli remarque avec horreur que certains membres soutenaient que l'on devait user de tolérance même envers les catholiques. II, 17, 18, 45, 61...

dissoudre, leur solde et des garanties; elles instituèrent un *conseil des agitateurs*, espèce de parlement militaire à l'imitation de celui de Westminster, où les officiers supérieurs représentaient la chambre haute, et deux sous-officiers et deux soldats par compagnie, celle des communes.

La révolution commençait donc véritablement alors; car il ne s'agissait plus de la lutte des deux Églises protestantes, sans but politique, mais bien de celle de l'armée et du parlement, en dehors de toute apparence de légalité. Bientôt les soldats firent la loi au parlement de Westminster; ils envoyèrent chercher le roi à Holmby, et le conduisirent à Newmarket, où ils lui accordèrent une plus grande liberté; ils lui donnaient même des paroles et des espérances, dans la crainte qu'il ne se jetât du côté des presbytériens, qui auraient préféré son rétablissement au despotisme militaire. On ne saurait attendre d'une multitude armée et populaire le calme et la patience d'un conseil de ministres; elle entraîna bientôt Cromwell lui-même, qui voulait poursuivre les négociations, et qu'on accusait de trahison. L'armée inactive et disséminée était excitée par des prédicants fanatiques, remplis de ces projets insensés et contradictoires qui font naître l'anarchie; partout des idées révolutionnaires exagérées menaçaient de bouleverser cette réforme pour laquelle on avait pris les armes, et l'on demandait non-seulement l'abolition de la monarchie, mais l'égalité des biens et du pouvoir, et la société chrétienne des élus (*niveleurs*). Cromwell, comme tout chef de parti, refrénait ces excès, effrayait les meneurs, et, par sa haine contre la monarchie, il se concilia la multitude. Le temps de la modération était donc passé; les généraux, ramenés à leur poste, durent accorder une plus grande liberté et travailler dans le sens de la république.

Cromwell marcha avec les indépendants sur Londres, sous prétexte de troubles et de privilèges violés; il feignit d'écouter les propositions du roi, et lui facilita les moyens de fuir dans l'île de Wight, dont le gouverneur, sa créature, le retint prisonnier.

Maintenant que j'ai le roi dans ma main, dit alors Cromwell, *j'ai le parlement dans ma poche*; bientôt, fatigué d'entendre le cri d'égalité et de la communauté des biens et du pouvoir, il déploya la rigueur des supplices contre les niveleurs, qui tiraient les conséquences de ses principes; d'un autre côté, comme il ne pouvait marcher avec le roi à la liberté de conscience, il résolut d'y arriver avec l'armée seule, c'est-à-dire avec la répu-

1648.

11 novembre.

blique. Soutenu par la force que donne l'union au milieu d'adversaires divisés, il obligea le parlement à voter un bill qui défendait toute communication avec le roi, ce qui équivalait à le déposer. Le peuple, qui avait espéré trouver quelque allègement dans la paix, fit entendre des murmures; la compassion que le roi inspirait lui gagna des amis (1); et la flotte se déclara pour lui ainsi que les Écossais repentants. Mais Cromwell mit en déroute les royalistes, et, entrant en Écosse, il éloigna du gouvernement tous les modérés.

Sa victoire ne laissa plus subsister qu'un seul pouvoir, celui de l'épée victorieuse. On prêcha une doctrine nouvelle, la souveraineté du peuple, qui confie l'autorité à qui il veut, et peut la retirer quand il lui plaît. Charles, déclaré incapable de régner, dut être mis en jugement comme coupable des malheurs publics.

Avant de confirmer cette décision, la postérité doit en apprécier les circonstances. Chaque parti prétendait alors, comme toujours, être seul en possession de la vérité : se prononcer pour l'un, c'était s'aliéner l'autre; proclamer la liberté religieuse, c'était les offenser tous. Que ne tenta pas Charles du jour où il se fut assis sur un trône vacillant? Il chercha d'abord à occuper au dehors l'ardeur nationale, mais ses entreprises échouèrent; il eut recours à l'économie et à la paix, mais le silence auquel il condamna le parlement valut à cette assemblée la popularité; enfin la révolte des Écossais et l'ardeur des presbytériens rendirent le calme impossible, et il fallut repousser par les armes la prétention d'une réforme générale.

Charles, effrayé, commit de nouvelles faiblesses, abandonna au supplice sept de ses amis, et, ce sacrifice accompli, le parlement déclara que le roi avait fait assez de concessions pour songer à la paix; mais Cromwell, qui ne savait pas rester à moitié chemin, fit arrêter le roi, et marcha sur Londres avec l'armée. Cinquante-deux presbytériens du parlement furent arrêtés, d'autres exclus, et les indépendants, restés seuls, décrétèrent que le roi serait mis en jugement. Les lords repoussèrent ce bill; mais

(1) L'avocat Prynne proposa à la chambre des communes de traiter avec le roi, et s'exprima ainsi : « Je sais qu'il suffira de cela pour m'accuser d'apostasie et m'appeler favori royal. Les faveurs que j'ai reçues de Sa Majesté et des siens, les voici : on m'a coupé deux fois les oreilles; on m'a mis trois fois au pilori; on a fait brûler mes ouvrages par le bourreau; on m'a fait payer dix mille livres sterling d'amende; on m'a retenu en prison huit ans, sans autre livres que la Bible, sans pouvoir écrire et sans amis, ayant à peine assez de nourriture pour vivre. Que ceux d'entre vous qui m'envient ces faveurs royales me traitent de favori. »

les communes déclarèrent qu'elles représentaient le peuple anglais, et que dès lors elles se trouvaient investies de l'autorité suprême; que chacune de leurs délibérations avait force de loi sans qu'il fût besoin du consentement du roi ou des pairs. Fairfax se prononça ouvertement contre cet attentat; Cromwell dit *n'avoir pas d'opinion bien déterminée, mais se soumettre à la providence de Dieu, qui paraissait remettre aux membres du parlement cette haute et importante mission.*

1648.

Dans le pays du jury, le roi fut privé de cette garantie; il fut traduit devant une commission spéciale dont faisaient partie Cromwell, Ireton, son gendre, avec d'autres *Samuels* et d'autres *Gédéons* chargés de juger le grand *Barrabas*. Cromwell, qui proclamait la souveraineté de l'inspiration et de la parole, disait que si quelqu'un eût proposé, de dessein prémédité, de mettre le roi en accusation, il le tiendrait pour un traître; mais puisque la Providence les avait inspirés, il priait Dieu de bénir leurs conseils. *Dernièrement, ajoutait-il, comme je me disposais à demander que le roi fût mis en liberté, je sentis ma langue s'attacher à mon palais, ce qui me fit connaître la volonté de Dieu, qui l'a répudié.*

Charles, déjà très-affligé de ne plus se voir traité en roi, ne pouvait croire qu'on en vint jamais à le juger; il pensait qu'on voulait seulement l'effrayer, et que dans tous les cas d'Écosse se lèverait, ou que les rois étrangers s'interposeraient. Mais celui de Danemarck, son cousin, garda le silence; l'Espagne entretenait des relations amicales avec le parlement; la France fit quelques démarches, mais sans insister; les Écossais protestèrent, et les états généraux envoyèrent une ambassade qui resta sans résultat. Charles, amené devant les commissaires, s'écria : *Je ne vois pas ici les lords, et moi-même je fais partie du parlement*; il refusa constamment de répondre. Cromwell signa l'arrêt de mort, et, avec la plume dont il venait de se servir, il barbouilla le visage de Henri Hartyn, qui lui rendit la même plaisanterie. Ce fut au milieu de ses propres bouffonneries, et même en tenant la main à quelques-uns, qu'il fit signer la condamnation par cinquante-neuf de ses collègues (1). A sa sortie, le roi fut accueilli par les vociférations des soldats que l'on avait payés : *Les malheureux*, dit-il, *pour un peu d'argent, ils traiteraient leurs chefs de la même manière.* Un d'eux lui ayant craché au visage, il ne prononça que ces paroles : *Autant en a souffert le Sauveur du monde.*

1649.
30 janvier.

(1) Horace Walpole possédait, entre autres curiosités, la minute de la condamnation de Charles I^{er}; il avait écrit au dos : *Grande charte.*

Sa condamnation produisit une grande impression; pour l'amortir, on fit légaliser cet acte par les presbytériens, et l'on sacrifia quelques lords; ses conseillers, qui se déclaraient coupables des actes qui lui avaient été imputés. Mais les inspirés n'entendaient pas raison; les royalistes étaient mal dirigés, et se persuadaient d'ailleurs qu'on n'irait point au delà d'une simple démonstration.

La sentence portait que « Charles Stuart, ayant été fait roi d'Angleterre, avait reçu en dépôt une autorité limitée; qu'il avait ensuite fait la guerre au peuple et à ses représentants, afin d'étendre la prérogative royale; en conséquence, il était condamné comme tyran, traître, meurtrier et ennemi du peuple. » Rien n'était vrai; il n'avait pas été *fait*, mais il était né roi; la monarchie ne lui avait point été donnée en dépôt, il l'avait reçue du hasard de la naissance; son pouvoir n'était limité que par la force, et lorsque cette force fut plus grande chez le peuple, le peuple voulut qu'il mourût, en expiation de cette pleine autorité dont il s'était rendu seul responsable.

Il est certain qu'il avait violé les lois du royaume par des men songes et des actes oppressifs; qu'il avait usurpé les fonctions de la législature, levé arbitrairement des impôts, entravé la liberté des discussions, méconnu le droit de pétition, fait des arrestations illégales, et donné trop de preuves qu'on ne pouvait se fier à sa parole; ceux-là même qui prennent sa défense mettent en avant cette phrase absurde : *C'était un mauvais roi, mais un honnête homme*. Quoi qu'il en soit, son supplice fut nuisible à la cause de la liberté d'autant plus que, s'il avait mérité la mort par les intrigues à l'aide desquelles il chercha à maintenir l'absolutisme que ses prédécesseurs lui avaient malheureusement transmis, il la subit généreusement. La compassion fut générale, surtout après l'apparition d'un livre qu'il écrivit, dit-on, dans sa prison (1). Cromwell voulut voir le cadavre déjà renfermé dans la bière : *Corps bien constitué*, s'écria-t-il, *et qui promettait de vivre encore longtemps*.

30 janvier.

(1) L'Εἰκὼν βασιλέως; c'est-à-dire l'image du roi. Cet ouvrage fut ensuite réclamé comme appartenant à l'évêque Gauden. Wordsworth soutint cependant qu'il avait été réellement écrit par Charles; mais il ne convainquit pas tout le monde.

CHAPITRE XVII.

RÉPUBLIQUE ANGLAISE.

Il ne fut plus alors question de remédier aux désordres, mais de détruire le gouvernement. La chambre des pairs avait été supprimée, et la raillerie des vainqueurs inscrivit sur les portes du palais de Whitehall : *Chambre à louer* (1). Hugues Péters, chapelain de Fairfax, prêchant devant les débris des deux chambres, disait aux généraux : *Comme Moïse, vous êtes élus pour tirer le peuple de la servitude d'Égypte. De quelle manière s'accomplira ce dessein ? c'est ce qui ne m'a pas encore été révélé.* Alors il appuyait sa tête entre ses mains, il se courbait sur l'oreiller placé devant lui, et se levant tout à coup : *Voici la révélation, je vais vous en faire part. Cette armée extirpera la monarchie non-seulement d'ici, mais de la France et de tous les autres royaumes qui nous entourent ; c'est de cette manière que vous serez délivrés d'Égypte.*

Les communes déclarèrent que « l'office de roi est inutile, onéreux et dangereux pour la liberté, la sécurité, le bien du peuple ; » en conséquence, il fut aboli ; la république proclamée, et l'on adapta un sceau avec cette inscription : *An 1^{er} de la liberté restaurée par la bénédiction de Dieu, 1649 (vieux style).* On substitua dans le *Pater* aux paroles habituelles ; *Que votre république arrive.* La famille royale fut proscrire, et l'on déclara coupable de haute trahison quiconque reconnaîtrait pour roi *Charles Stuart, dit le prince de Galles* ; quelques-uns des principaux royalistes furent envoyés au supplice. On demandait encore la liberté de conscience, la rédaction des lois dans la langue nationale, le prompt jugement des coupables et l'exclusion de la force des affaires civiles ; quelques-uns même allaient jusqu'à vouloir l'individualité absolue, c'est-à-dire la suppression de toute communauté (2).

(1) Nous avons déjà vu plusieurs traits comiques au milieu de cette tragédie. Lorsque Cromwell eut résolu d'établir la république, après avoir entendu plusieurs discours contre le gouvernement d'un seul, « il prit, dans sa joie, dit Ludlow, un coussin qu'il me jeta à la tête, et s'élança des gradins quatre à quatre. J'en pris un autre, et je le lui lançai sur le dos. »

(2) On peut juger des doctrines des niveleurs par un livre publié aussitôt après la mort de Cromwell, sous ce titre : *le Niveleur, ou principes et maximes*

Cromwell s'opposa à ces doctrines antisociales, qui constituaient une république impossible; poussé par l'ambition, d'une dévotion insensée qu'excitait la lecture continuelle de la Bible, il cheminait à l'aventure; mais il savait, jour par jour, tirer parti de ce qui pouvait tourner à son avantage. Affectant l'humilité au milieu des triomphes, l'abnégation au sein du despotisme, après avoir dirigé la révolution dans la résistance, il la gouvernait encore dans la victoire et le rétablissement de l'ordre; d'une main il frappait les presbytériens et les catholiques, de l'autre les niveleurs. La liberté de la presse et celle de la prédication avaient été proclamées; mais elles étaient réprimées si elles ne servaient pas à ses vues; ceux qui invoquaient les droits sous le prétexte desquels le peuple avait été soulevé, étaient arrêtés, et même punis de mort. L'armée, qui les redemandait, et les niveleurs, logiciens inflexibles, qui voulaient qu'il les garantît, eurent recours

concernant le gouvernement et la religion, professés par ceux qu'on appelle communément Niveleurs; 1659.

Principes de gouvernement. — 1° Le gouvernement d'Angleterre doit être régi par les lois, et non par les hommes, c'est-à-dire que les lois doivent juger de tous les délits et délinquants et de toutes les peines et amendes à imposer aux coupables. L'arbitraire de Son Altesse et de son conseil ne doit pas faire déclarer coupable et punir ou emprisonner qui leur plaît, et même quand il leur plaît.

2° Les lois, les impôts en argent, la guerre et la paix doivent être décrétées par les députés du peuple au parlement, élus successivement à certaines périodes. En conséquence, aucun veto du roi, parce qu'il écouterait fréquemment son propre intérêt ou celui de sa famille, au préjudice du peuple. Il serait bon que les députés du peuple fussent divisés en deux corps; que l'un proposât les lois, et que l'autre les adoptât ou les rejetât.

3° Tous sans exception doivent être soumis à la loi.

4° Le peuple devrait se mettre par le moyen du parlement et sous lui dans une position militaire à pouvoir contraindre tout individu à obéir aux lois et à défendre le pays contre les étrangers. Une armée mercenaire (permanente) est périlleuse pour la liberté, et, par suite, ne devrait pas être admise.

Principes de religion. — 1° L'essence de l'intelligence ne peut être contrainte; en conséquence, personne ne peut obliger un autre d'être de la vraie religion.

2° Le culte dérive de doctrines admises par l'intelligence. Personne ne peut donc contraindre un autre à aucune forme particulière de culte.

3° Les œuvres de droiture et de miséricorde font partie du culte de Dieu; autant qu'ils tombent sous le magistrat civil, celui-ci doit refréner les hommes qui se livrent à l'irréligion, c'est-à-dire à l'injustice, à la violation de la foi, à l'oppression et à toutes les autres œuvres manifestement mauvaises.

4° Rien n'est plus funeste à la vraie religion que les discussions concernant la religion, et que les châtimens pour contraindre quelqu'un à croire comme un autre.

aux armes; Cromwell fondit sur eux à l'improviste, en prit quatre cents, et envoya les plus arrogants au supplice.

La guerre continuait en Irlande avec acharnement. Cromwell avait résolu d'exterminer la population indigène pour la remplacer par une autre tout anglaise, seul moyen d'obtenir l'obéissance; il leva dans ce but des sommes énormes au moyen d'hypothèques sur les biens qui devaient être confisqués, et prescrivit de ne faire quartier à aucun Irlandais qui aborderait en Angleterre : ceux que l'on prenait sur les bâtiments étaient jetés à la mer; on les traquait dans les bois comme des bêtes fauves, et on les égorgeait dans leurs lits; la passion se faisait l'exécutrice terrible de la loi, afin de les réduire au désespoir et de se procurer un prétexte pour les anéantir. De vastes contrées restèrent ravagées et désertes, à tel point qu'il fallait, pour les traverser, emporter des vivres avec soi. Les troupeaux, unique ressource du pays, avaient péri, et la guerre rendait la famine encore plus cruelle.

D'après les ordres de Charles I^{er}, le marquis d'Ormond avait ressuscité la faction royaliste dans le pays, qui acheva de s'appauvrir pour la soutenir. Pour combler la mesure, Cromwell survint avec ses saints, et massacra l'armée irlandaise. Le bruit courut qu'il faisait tuer tous les Irlandais de seize à soixante ans, arracher les yeux de six à seize, et percer le sein des femmes avec un fer rouge. Ces exagérations attestent la terreur qu'il inspirait; les atrocités commises dans les villes prises, et les exécutions en masse ne sont que trop certaines. Il ne survécut à Tredagh que trente personnes, qui furent envoyées aux travaux forcés; il en fut de même à Wexford et ailleurs. Hugues Péters écrivait : *Vous voilà maîtres de Tredagh. Trois mille cinq cent cinquante-deux ennemis ont été tués; on n'épargne personne. Je sors de l'église principale, où je suis allé remercier le Seigneur. Autant en contiennent les lettres de Cromwell, qui fit vendre beaucoup d'Irlandais à la Barbade, comme des nègres, et donna à chacun des députés que lui avait envoyés le parlement un cheval et deux prisonniers. Après avoir raconté ces sanglantes dévastations, il terminait en disant : On m'en sait mauvais gré; mais Dieu l'a voulu; il n'écrivait jamais à ses amis ou à sa famille sans implorer leurs prières pour son âme.*

Edmond Ludlow, général des républicains, nous dépeint l'effroi des Irlandais, qui fuyaient de toutes parts, au point qu'il était impossible de les trouver. Il surprit une troupe de ces malheureux, en massacra un grand nombre, poursuivit les autres, et, comme ils se réfugièrent dans une grotte, il fit tirer des coups

de canon à l'entrée; personne ne sortant, il y mit le feu sans parvenir encore à les attirer au dehors.

Crofton Croker (1) rapporte ce testament d'un compagnon de Cromwell : « Que mon cerneil soit placé sur une table de chêne dans la chambre brune. Cinquante Irlandais seront invités à y faire la veillée des morts; chacun recevra trois quarts de bonne eau-de-vie, et aura devant lui un poignard. Lorsqu'ils auront fini de boire, que l'on scelle ma bière, et que l'on rende mon corps à la terre, d'où il vient. »

Comme on lui demandait pourquoi il voulait régaler les Irlandais, qu'il n'avait jamais aimés : *Parce que, répondit-il, ils ne manqueront pas de s'enivrer, et que, dans l'ivresse, ils se tueront entre eux. Si tout Anglais en faisait autant, la vieille Angleterre serait bientôt délivrée de cette mauvaise engeance.*

1650.

Les Irlandais reprirent un moment les armes; mais ils furent bientôt réprimés. Comme les bourreaux eux-mêmes se lassèrent d'égorger, et finirent par s'effrayer de la terreur qu'ils inspiraient, l'île ne put être entièrement dépeuplée. Alors commencèrent les justices d'une cour qui fut appelée *Cour de massacre (slaughter-house)*. Des milliers de malheureux furent exilés; on en vendit vingt mille en Amérique; mille jeunes filles arrachées aux bras de leurs mères furent, en une seule fois, embarquées pour la Jamaïque. Tout officier irlandais ayant été autorisé à faire dans le pays tous les enrôlements qu'il pourrait pour le service étranger, quarante mille hommes en sortirent, procédé nouveau de dépopulation (2). On promit à Phélim O'Nial de lui accorder sa grâce s'il avouait avoir reçu commission de Charles; mais il persista à nier jusqu'au gibet.

(1) *Commentaires sur les chants populaires de l'Irlande.*

(2) Selon Petty (page 187) six mille personnes, garçons et filles, furent envoyées au dehors. Lynch (*Cambrensis eversus, in fine*) dit qu'on les vendit comme esclaves. Bruodin, dans son *Propugnaculum* (Prague, 1669), compte jusqu'à cent mille exilés : *Ultra centum millia omnis sexus et ætatis, e quibus aliquot millia in diversas Americæ tabaccarias insulas relegata sunt* (p. 692). Lingard trouva dans une lettre de 1656 : *Catholicos pauperes plenis navibus mittunt in Barbadas et insulas Americæ. Credo jam sexaginta millia abivisse. Expulsis enim ab initio in Hispaniam et Belgium maritis, jam uxores et proles in Americam destinantur.* Cromwell écrit en 1655 : « Je pense qu'il serait d'un égal avantage à vos affaires et aux nôtres, si vous le jugez convenable, d'envoyer quinze cents ou deux mille jeunes gens, de douze à quatorze ans, à la Jamaïque. Nous pourrions les entretenir, et ils vous seraient utiles. Qui sait si ce n'est pas un moyen pour les rendre Anglais, je dirai plutôt chrétiens ? (P. 140.) Thurloe répond : « Les députés du conseil ont décrété qu'il sera pris à cet effet mille jeunes filles et autant de garçons. (P. 75.) »

L'œuvre de Cromwell fut continuée par son gendre Ireton ; on remit en vigueur le droit de conquête des patens, qui livre le vaincu à la merci du vainqueur. Trois mille neuf cent millions d'arpents (cinq millions d'acres) furent enlevés aux anciens propriétaires, et donnés ou vendus aux négociants qui avaient avancé l'argent nécessaire pour solder les troupes, payer les dettes et satisfaire la cupidité.

Après tant de massacres, il restait encore huit catholiques contre un protestant. Le parlement avait décrété que son intention n'était pas que la nation irlandaise fût anéantie, et qu'il pourrait même être fait grâce aux paysans, aux pâtres, aux artisans et à toute autre personne de basse condition. On établit donc que les catholiques seraient exclus de trois provinces sur quatre, et qu'ils ne pourraient habiter que dans le Connaught ; ils y furent poussés nus, parqués comme des troupeaux, et ceux qui sortaient de ces limites pouvaient être tués par quiconque les rencontrait (1).

Dès ce moment, une haine mortelle se perpétua entre les deux nations, haine qui fut une source de maux pour l'Angleterre elle-même, contrainte par une première injustice d'en commettre sans cesse de nouvelles ; en effet, elle était condamnée à refuser à l'Irlande toute participation aux droits dont elle-même jouissait, parce qu'elle ne pouvait lui restituer les biens usurpés.

Restaient les calvinistes en Écosse. Peu satisfait d'une liberté tyrannique et d'ailleurs touché des malheurs du roi, ce pays résolut de reconnaître son fils, qui prit le nom de Charles II. Le prince y envoya Montrose, « un de ces hommes qui ne se rencontrent que dans Plutarque (2) ; » mais les presbytériens le prirent et le firent périr avec une joie cruelle.

Charles II, qui, à force de temporiser au milieu des femmes et des plaisirs, avait été cause de cette mort, et qui eut la lâcheté de nier la mission donnée à son fidèle serviteur, accourut avec une flottille que lui fournit le prince d'Orange. Il accepta le *covenant*, se soumit à toutes les humiliations ; et n'eut aucune auto-

(1) O'Connel rapporte, dans les *Mémoires sur l'Irlande indigène et saxonne* (Londres 1843), divers protocoles originaux, de la teneur suivante : *Willielmus, filius Rogeri, vexatus de morte Rogeri de Cantelon, felonice per ipsum interfecti, venit, et dicit quod feloniam per interfectionem prædictam committere non potuit, quia dicit quod prædictus Rogerus fuit purus Hibernicus, et non de libero sanguine... Ideo prædictus Willielmus, quoad feloniam prædictam, quietus.*

(2) *Mém. de Retz.*

rité. A son couronnement, un ministre presbytérien lui déclara qu'il était roi par convention avec le peuple; que son pouvoir était limité par la loi de Dieu et celle du peuple, à qui tout abus d'autorité donnerait le droit de résister; que, s'il imitait l'apostasie de son père, il eût à s'attendre à finir de même. Charles II souffrait tout et se résignait à entendre jusqu'à six sermons par jour : on n'acquiert pas un trône et l'estime du peuple avec de pareils moyens.

Fairfax se fit un scrupule de combattre contre les convenantaires, et la guerre d'Écosse fut confiée à Cromwell. Le fanatisme religieux régnait dans les deux armées. A chaque instant, les Anglais *sanctifiaient* le camp par eux-mêmes, les Écossais avec le concours des prêtres; les enthousiastes prétendaient substituer aux conseils de la prudence leurs propres inspirations. Cromwell conduisait des vétérans contre les recrues novices de l'Écosse. Cependant Leslie, en évitant d'en venir aux mains dans un pays dévasté, l'avait réduit aux extrémités; mais les prédicants s'élèverent avec tant de véhémence contre cette défiance de Dieu et de la bonté de leur cause, qu'il fut obligé de livrer bataille et de se laisser vaincre; or, *Dieu mit Édimbourg dans les mains de Cromwell.*

Bataille de
Dunbar.
3 septembre.

Les ministres presbytériens perdirent alors quelque peu dans l'opinion, et Charles reprit une certaine autorité; il leva des troupes, pénétra en Angleterre, et combattit en héros; mais ses partisans découragés ne le secondèrent pas. Défait par Cromwell à Worcester, il fuit pendant quarante et un jours au milieu d'aventures romanesques, et vit même les soldats ennemis passer sous l'arbre où il se tenait caché; enfin, une barque de pêcheurs le transporta en Normandie. La dignité royale fut abolie, et l'Écosse réunie à la république anglaise.

1651.

3 septembre.

La nouvelle forme de gouvernement se trouvait donc affermie; Cromwell avait abattu toutes les résistances, le parti protestant en Angleterre, le parti catholique en Irlande, le parti calviniste en Écosse; les colonies américaines reconnaissaient la république; la Hollande s'y refusa; pour se venger, Cromwell lui fit une guerre commerciale. Observant la position insulaire de la Grande-Bretagne et le caractère actif et opiniâtre de ses habitants, il conçut le projet de constituer l'industrie sur une guerre permanente à l'égard de toutes les industries étrangères, et en isolant les intérêts du pays de ceux de toute l'Europe. Il exclut donc, par l'*acte de navigation*, les marchandises de toute l'Europe qui ne seraient pas importées sur bà-

1652.

timents anglais, et tout autre poisson que celui de pêche anglaise; ce fut un préjudice immense pour la Hollande, qui s'enrichissait par les transports. Il fonda le système maritime, qui usurpait les droits et menaçait les intérêts des autres nations, en faisant croire à l'Angleterre qu'elle était l'arbitre de la mer. Ainsi l'intérêt commercial restait indissolublement uni à la puissance de l'État; dès lors le gouvernement anglais dut s'occuper, avant tout, de trouver des débouchés à l'industrie, d'écarter tous les obstacles, de découvrir des pays nouveaux et d'établir des colonies.

La grandeur maritime de l'Angleterre fut donc fondée par Cromwell; comme les révolutions font surgir les grands hommes, on vit Blake, devenu amiral à cinquante ans, rivaliser avec Tromp et Ruyter. Monck, son successeur, avec de plus gros bâtiments et une meilleure artillerie, assura la supériorité britannique, et, comme disait Cromwell, « renvoya dans leurs marécages les grenouilles bataves (1). » Blake purgea la Méditerranée des pirates qui l'infestaient; Penn fit la conquête de la Jamaïque pour humilier l'Espagne. La guerre contre cette puissance fut déclarée à l'improviste, et vint interrompre le commerce qui commençait à prospérer; mais, comme elle était dirigée contre une nation intolérante, superstitieuse, contre le roi de l'inquisition, elle devint très-populaire, et l'on ne doutait pas du succès. Enorgueilli de ses victoires, qui le comblaient de joie, fort de l'appui de l'armée et de cette protection du ciel dont les vainqueurs ne manquent jamais de se vanter, Cromwell s'efforça de vaincre les habitudes de liberté enracinées dans la nation. Le parlement voyait avec défiance sa grandeur et ses intentions; pour le discréditer, Cromwell l'accusait de trahir la justice et la religion. Il disait à Ludlow : *C'est chose misérable que de servir un parlement; et d'autres fois : Ces gens-là ne se tiendront pas tranquilles tant que les soldats ne les auront pas tirés dehors par les oreilles.*

Voyant que tous reconnaissaient la nécessité d'un pouvoir suprême, il résolut de le prendre pour lui. C'était le moyen de rendre à l'administration la vigueur, à la politique extérieure la fermeté,

(1) Sagredo, ambassadeur de Venise, qui résidait à Amsterdam durant les hostilités, dit que les Hollandais reconnaissaient avoir éprouvé une perte de onze cent vingt-deux bâtiments de guerre ou de commerce, et que les dépenses de cette guerre dépassèrent celles de leur lutte de vingt années contre l'Espagne. Il attribue leur infériorité à trois motifs : à ce que les vaisseaux anglais étaient d'une masse plus considérable, leurs canons en cuivre et d'un calibre plus fort; à ce que les Anglais ayant fait, dans le principe, un très-grand nombre de prises, les forces navales de la Hollande s'en trouvèrent diminuées.

au pays les habitudes d'ordre. Quel était son droit ? la nécessité. Mais comme il avait à craindre d'être accusé d'usurpation et de vouloir ressusciter, sous un autre nom, la monarchie des Stuarts, il était obligé de procéder avec une grande habileté. Dans de pareilles circonstances, la peur est une utile auxiliaire. Il caressa les anglicans, auxquels il fit craindre le triomphe des calvinistes ; il effraya les calvinistes par le retour des Stuarts et les exagérations des indépendants ; aux indépendants, il présenta comme un épouvantail les persécutions contraires à la liberté de conscience. Son appui parut donc indispensable à tous les partis ; toutefois, le soutien principal était encore l'armée, qui, après avoir rétabli le parlement, devait maintenant le chasser. Il fit donc présenter par les troupes une pétition pour réclamer leur solde arriérée, avec conseil à la chambre (réduite de cinq cent treize à cent quarante membres, et déshonorée du nom de *croupion*) de se dissoudre pour laisser la place à d'autres, qui avaient aussi le droit de gouverner. Le parlement s'en irrita ; mais Cromwell entra dans la salle avec une poignée de soldats : *Allons, allons*, dit-il, *vous n'êtes plus du parlement ; le Seigneur vous a rejetés*, et, tout en protestant d'avoir imploré le Seigneur jour et nuit pour n'être pas destiné à cet office, il les chassait en disant à l'un : *Tu es un vaurien* ; à l'autre : *Tu es un ivrogne ; toi, un débauché ; toi, un brigand* ; puis lorsqu'il eut fait évacuer la salle ; il mit les clefs dans sa poche. Ainsi finit le long parlement ; après avoir existé illégalement, il périt par une illégalité, victime de cette force grâce à laquelle il s'était soutenu.

1653.
20 avril.

Le protecto-
rat.

Après avoir brisé les entraves que lui opposaient les hommes pour n'obéir qu'à la nécessité, loi de Dieu, Cromwell gouverna, avec un absolutisme militaire, à la tête d'un conseil de douze personnes, nombre des apôtres. Il leur fit nommer cent quarante-quatre députés, et, comme capitaine général des forces de la république, il invita ce simulacre de représentation nationale à prendre part au gouvernement. C'étaient des gens vulgaires, sans instruction, ignorés du pays, mais doués du don de la prédication et de la prière ; ils ne devaient point leur nomination à la brigue, mais ils avaient été choisis par Dieu même, c'est-à-dire par l'armée, son organe. Ils changèrent leurs noms profanes en ceux de Sédécias, d'Habacuc, de Josué, de Zorobabel (1). Mé-

(1) Il fut alors proposé, entre autres choses, de réformer la loi du pays. Elle consistait, disait-on, en statuts mal connus ou inapplicables, en décisions de juges peut-être ignorants, souvent partiaux, en recueils de cas contradictoires,

prises et méprisables, ils furent contraints, au bout de six mois, de céder au conseil militaire, et celui-ci confia à Cromwel le gouvernement à vie de la république d'Angleterre; d'Écosse et d'Irlande, sous le nom de *protecteur*. Tolérance pour toutes les religions, à l'exception des épiscopaux et des papistes; du reste, plein pouvoir au nouveau chef de l'État comme autrefois au roi, à la seule condition de prendre l'avis d'un conseil et de convoquer le parlement tous les trois ans, pour cinq mois au moins. Le Protecteur ne pouvait faire des lois nouvelles ni abroger les anciennes sans l'aveu du parlement, ni repousser les lois qu'il avait votées; puis l'agrandissement de la Grande-Bretagne fut réalisé par la réunion des députés des trois pays en un seul parlement.

26 décembre.
Constitution.
1653.

Cromwel était donc roi non moins qu'aucun des princes qui l'avaient précédé; mais, au lieu de proclamer le droit divin, il consacrait l'autorité parlementaire. En effet, tout en profitant des fausses terreurs qui servent de prétexte au pouvoir absolu, il n'osa violer le principe révolutionnaire, ni abolir le parlement; quoique contrarié à chaque élection nouvelle, il se bornait à lui faire entendre des reproches, à le menacer de ses soldats; mais il n'osait régner sans lui. Il respectait en somme la liberté civile, mais il la mettait après la liberté religieuse; de là ses actes despotiques et la constance de l'opposition, qui le réduisait, au milieu de ses entreprises, à une pénurie continuelle. Des prédicants fanatiques, et surtout les anabaptistes, apportaient jusque dans la chaire les questions débattues à la chambre. Lui qui avait attaqué l'épiscopat pour renverser la monarchie, il sentait que ceux qui détruisaient le sacerdoce ne supporteraient aucune autorité civile; grande aussi était son aversion contre les opinions anarchiques; dans le discours d'ouverture de 1654, après s'être plaint que la liberté politique et de conscience servait de voile aux plus funestes projets, il disait : *Ces abominations ont été poussées si loin que l'on a porté la hache aux racines du sacré ministère, comme une institution idolâtre et antichrétienne; de même qu'autrefois un homme, quelque réputé qu'il fût, ne pouvait prêcher s'il n'était prêtre, aujourd'hui, par un autre excès, on veut que le sacerdoce anéantisse la vocation.*

Les étrangers reconnurent le Protecteur; il était généralement respecté, et les puissants le flattaient. Mazarin, qui tout bas l'appelait un fou heureux, le nommait tout haut le génie du

d'usages particuliers aux divers districts, qu'on pouvait réduire à un petit système. Cela effraya pour la liberté, d'autant plus qu'on leur supposait l'intention d'introduire la loi de Dieu.

siècle, et lui envoyait en don une tapisserie des Gobelins. Louis XIV se déconvenait en parlant à ses ambassadeurs, et lui faisait offrir une épée; Christine l'admirait pour avoir expulsé le parlement; le roi de Portugal le traitait de frère, et celui d'Espagne lui conseillait de se faire couronner; la Pologne réclamait son assistance contre la Russie, et le vayvode de Transylvanie contre les Turcs; Gênes le remerciait de la sécurité qu'il avait rendue au commerce; Zurich le réclamait comme allié, parce qu'il s'intitulait le protecteur des États protestants, titre qui lui assurait partout des amis.

Dans le traité qu'il fit avec Louis XIV, il exigea qu'il n'ajoutât aucun autre titre à celui de roi de France, et l'obligea à chasser les Stuarts en vertu d'un accord secret; mais en s'unissant à lui contre l'Espagne, il ne s'aperçut pas de la grandeur rivale à laquelle la France marchait, et il rompit l'équilibre entre elle et l'Autriche. Il ne reconnut pas, d'un autre côté, que la Hollande devait être son alliée naturelle, et lui fit une guerre de jalousie de commerce, suivie, il est vrai, d'une paix glorieuse, par laquelle il la contraignit à ne pas nommer pour stathouder un prince d'Orange. On ne voit donc pas, dans ses actes, le projet qu'on lui a supposé d'une alliance des rois protestants contre les rois catholiques, du Nord affranchi contre le Midi asservi. Mais il agrandit sa nation, lui assura le canal de la Manche par l'acquisition de Mardyck et de Dunkerque, et porta la marine au plus haut degré de puissance; il put s'exprimer en ces termes : *Il semble que le Seigneur ait dit : Angleterre, tu es ma fille aînée entre les nations. Jamais, sous le ciel, le Seigneur ne fit autant pour aucun peuple. Il a ajouté un nouvel anneau à la chaîne d'or de ses bénédictions, il nous a donné la paix avec nos voisins.*

Les flatteries des gens de lettres ne manquèrent pas au Protecteur. Milton combattit les sentiments généreux contenus dans l'*Eikon basilikè* auquel il opposa l'*Iconoclaste*, ramas d'ignobles insultes contre un roi mort; ses blasphèmes, il les puisait dans ce même livre divin qui enflamma son génie. Lorsque Cromwell se fut emparé des galères d'Espagne, le poète Valler, qui, après avoir été exilé comme royaliste, avait obtenu son pardon et vivait à la cour du Protecteur, se mit à célébrer ce triomphe : « Depuis plusieurs mois, disait-il, nos forces sont sur « les mers et bloquent l'Espagne. L'Espagne, qui, dans son or- « gueil, affectait l'empire du monde, resserrée désormais dans « ses ports par nos vaisseaux, voyait la pourpre de notre pavillon

1654.
5 avril.

« flotter sans rivaux sur les flots azurés de la mer. Les nations
 « sont passagères sur l'Océan ; les Anglais seuls y restent à de-
 « meure fixe. Nos voiles défient les vents à la course, pactisent
 « avec les nuages. Nos sapins ont enfoncé leurs racines dans la
 « mer, et nous nous promenons en sûreté sur les ondes furieu-
 « ses. » Il terminait en faisant des vœux pour que la couronne fût
 offerte au Protecteur.

Ce serait calomnier la nature humaine que de croire que tous
 s'avilissaient de la sorte. Lorsque Cromwell eut chassé le par-
 lement, Bradshaw lui adressa ces paroles : *Il n'y a aucune puis-
 sance sous le ciel, si ce n'est la sienne propre, qui puisse dissou-
 dre le parlement.* Ludlow disait au fils du Protecteur : *Je détes-
 terais jusqu'à mon père s'il était à la place du vôtre.* Menacé
 de la prison par Cromwell, il ajoutait : *Un juge de paix pourrait
 me faire lier, parce qu'il est autorisé par la loi ; mais vous, non.*
 Et il donna sa démission. Comme on lui disait qu'il se privait
 de l'occasion d'être utile, il répondit : *Prêter la main à l'usur-
 pation de Cromwell est mal, et je ne veux pas faire mal, quelque
 bien qui pût en résulter.*

Le pouvoir de Cromwell, fondé sur la nécessité et la clair-
 voyance prophétique, qui, en justifiant ses actes en face des in-
 dépendants, correspondait parfaitement avec l'orgueil britannique,
 si positif et parfois si sublime, ne fut jamais entièrement reconnu.
 Son habitude de parler sans cesse écarte l'idée de la feinte,
 que suggère d'abord le ton mystique et scriptural dont il s'enve-
 loppait ; il se servait du nom et de l'inspiration de Dieu pour
 étouffer la liberté et proclamer le pouvoir de l'épée. *Ceux qui
 attribuent, disait-il, au tiers ou au quart l'idée et l'accomplis-
 sement des grandes choses que le Seigneur a opérées au milieu
 de nous, et qui voudraient prétendre que ce n'est pas la révéla-
 tion de Jésus-Christ lui-même sur laquelle repose le gouverne-
 ment, parlent contre Dieu, et tomberont sous sa main sans le
 secours d'un médiateur. Ainsi, quoi que vous puissiez penser
 de quelques-uns, quoi que vous disiez : — Un tel est rusé, politique,
 fourbe, — prenez garde, je vous le répète, de juger les révélations
 de Dieu en croyant examiner le résultat des inventions des
 hommes.*

La crainte de l'anarchie fut toujours l'excuse du despotisme.
 Cromwell, pour réprimer les royalistes, divisa l'Angleterre en
 treize gouvernements militaires, sous les ordres d'un major gé-
 néral qui réunissait l'autorité civile et militaire, et relevait im-
 médiatement du Protecteur. Il se fit proposer le titre de roi ;

mais, après avoir reconnu la répugnance publique, il répondit que sa conscience ne lui permettait pas de l'accepter; toutefois il déclara que sa vocation venait de Dieu, sa nomination du peuple, et que Dieu seul et le peuple pourraient lui enlever le poste suprême. Burnet prétend que, si Cromwell eût accepté la couronne, il avait l'intention de signaler sa royauté par une grande institution en faveur de la religion protestante, c'est-à-dire l'établissement d'une espèce de concile, dans le genre de la congrégation de Rome, pour en diriger les intérêts généraux. Sa surveillance se serait répartie entre quatre départements : l'un aurait embrassé la France, la Suisse, les vallées du Piémont; un autre, le Palatinat et les pays calvinistes; un troisième, l'Allemagne et le Nord; le quatrième, les colonies des Indes. Les membres du concile auraient eu pour attributions d'entretenir des correspondances avec ces contrées, de veiller à leurs intérêts, de les défendre au besoin.

Jamais l'espionnage ne fut plus étendu que sous Cromwell; ayant frappé et trompé, avec l'impartialité de la tyrannie, les deux factions opposées, il ne put se fier à aucune. Au milieu de si grandes prospérités et de tant de flatteries, il avait peur de tout le monde, de ses amis, des fanatiques, des royalistes; il portait une cuirasse, n'observait aucune heure fixe ni pour les cérémonies ni pour les voyages, et changeait toutes les nuits de chambre à coucher.

N'ayant ni beauté, ni bonnes manières, ni politesse, incorrect et confus dans son langage quoique plein de chaleur, il se fit remarquer par une grande activité, une profonde connaissance des hommes; qu'il savait faire servir à ses projets ambitieux; sans se laisser arrêter par aucun sentiment d'honneur et de vertu, sans richesse ni naissance, il s'empara de trois royaumes, et leur imposa un joug plus pesant que celui qu'ils venaient de secouer. Il n'eut pas la rapidité de Napoléon, mais il avançait à pas comptés. La dissimulation était sa science suprême (1), son unique soin l'attachement des troupes. Tantôt cruel, tantôt généreux, la supériorité de sa raison l'empêcha

(1) Waller, que nous avons cité plus haut, raconte qu'admis souvent à s'entretenir avec le Protecteur, ils se trouvaient souvent interrompus par des chefs de parti qui venaient lui faire leur cour. Cromwell les recevait debout près de la porte et répétait : *Le Seigneur se révélera... le Seigneur viendra en aide...* Puis, se tournant vers le poète : *Cher cousin, lui disait-il, il faut parler à ces gens-là leur jargon. Revenons où nous en étions.*

d'être persécuteur ; au lieu de se venger de ses rivaux, il voulut les dominer.

Le sentiment religieux lui fit tolérer les différentes sectes ; il accueillit avec bienveillance le quaker Fox, laissa les juifs tranquilles ; et, quoiqu'il parût concentrer toute son animadversion contre Rome seule, il écrivait à Mazarin qu'il ferait tout pour obtenir aussi la tolérance en faveur des catholiques. Très-exact à remplir les actes de piété, il prêchait, il déplorait ses péchés et ceux d'autrui. Étant tombé malade, il s'écriait : *Mon Dieu, si je désire la vie, c'est pour montrer manifestement la gloire de tes œuvres. Seigneur, quoique je ne sois qu'une misérable créature, je communique avec toi par le moyen de ta grâce. Beaucoup de gens m'ont estimé plus que je ne valais ; d'autres désirent ma mort : mais toi, Seigneur, tu fus toujours mon maître. Continue de faire ce qui te paraîtra meilleur pour eux.*

Son mal s'étant aggravé, il demanda à un chapelain si l'âme qui a eu une fois la grâce divine peut rester en doute de son salut. Comme il lui fut répondu que non : *Je suis donc sauvé*, reprit-il ; *car je l'ai eue sans doute une fois.* Puis il ajouta : *Mes enfants, vivez en chrétiens ; je vous laisse pour aliment le pacte avec le Seigneur.* Il mourut le jour anniversaire des victoires de Worcester et de Dunbar (1), et « monta au ciel, écrivait Thurleo, embaumé dans les larmes de son peuple, et porté sur les ailes des prières des saints. »

Lorsqu'une révolution a tout renversé, celui qui reste debout paraît grand. C'est le jugement qu'on porta de Cromwell, parce qu'il fut fort et qu'on lui attribua les mérites de ceux qui l'avaient précédé ; il avait eu la fortune, on lui donnait la gloire. Mais en fait il laissa les libertés anéanties, les esprits abattus, des taxes énormes, une armée considérable et l'habitude d'obéir. Il avait réalisé en lui l'idée de l'indépendance individuelle, et dans le gouvernement celle de l'indépendance nationale, comme la prêchaient les indépendants ; mais son œuvre ne pouvait lui survivre. Une domination fondée sur l'enthousiasme, sur le don d'inspiration et de prophétie ne se transmet pas à un successeur. Ajoutez que sa famille était moins joyeuse qu'effrayée de son élévation subite, et qu'il n'était guère possible à un peuple penseur et commerçant de se maintenir à ce degré d'exaltation lyrique dans un siècle politique et positif.

Le conseil d'État donna pour successeur à Cromwell son fils

1658.
3 septembre.

Richard
Cromwell.

(1) Son agonie est décrite par Underwood, son page.

Richard, avec toutes les cérémonies en usage pour les héritiers des rois, avec les mêmes basses flatteries : le soleil avait disparu, mais la nuit ne lui avait pas succédé ; après Moïse qui avait délivré, Josué était venu, qui conduirait le peuple à la terre promise de la vérité. Richard était un homme retiré, n'ayant ni expérience des affaires, ni valeur guerrière. Trop juste et trop modéré ; il voulut se rendre populaire, et se fit mépriser ; dès lors les soldats s'emparèrent de la direction des affaires, et le forcèrent d'abdiquer. Demeurés les maîtres, ils réunirent les débris du long parlement ; mais ils le dispersèrent aussitôt qu'ils lui virent une tendance à commander au lieu d'obéir. George Monck, gouverneur de l'Écosse, se rangea de son parti. Après avoir été partisan de Charles I^{er}, il avait servi sous Cromwell ; mais, toujours digne, sans flatter ni rechercher des grades, il s'était occupé uniquement de son service et de maintenir la subordination, de telle sorte que tous le croyaient de leur parti.

Il songea alors, sous des apparences républicaines, à rétablir les Stuarts ; mais il n'en dit rien à personne, et à Charles II moins qu'à tout autre, parce que l'espionnage s'exerçait encore plus au dehors qu'au dedans. Charles II s'était réfugié en France, où son esprit et ses aventures romanesques excitèrent l'intérêt, ce qui lui fit concevoir des espérances. Quoiqu'il n'eût, pour soutenir beaucoup de ses partisans, d'autres ressources que les six mille livres de pension que lui avait assignées le roi de France, il n'en voulait pas moins conserver les apparences d'une cour, se livrer aux plaisirs et à des amours publiques indignes de son rang. Catholiques et presbytériens se mirent à l'œuvre pour le convertir ; il promit aux uns et aux autres, et finit par mépriser toute croyance religieuse.

Monck entra en Angleterre avec le titre de défenseur des anciennes libertés. Bien accueilli sur sa route, il arriva à Londres ; nommé général en chef, il abolit le décret qui bannissait les Stuarts, et convoqua un parlement qui, excité par les puritains, rétablit le calvinisme. Il lui remit une déclaration du roi, où les promesses étaient prodiguées, et l'on vota le retour du roi. Charles II fut reçu dans ses États au milieu d'une joie immense et d'une vive attente, après ce que l'on avait vu de la tyrannie de la république. Escorté des troupes qui avaient accompagné son père à l'échafaud : *Où sont donc mes ennemis ?* demanda-t-il. *Je vois que c'est notre faute si nous ne sommes pas revenu plus tôt.*

1659.
22 avril.

1660.

29 mai.

CHAPITRE XVIII.

LA RESTAURATION ANGLAISE.

Cromwell n'avait pas bouleversé les anciennes institutions à l'intérieur, ses coups étant de ceux qui se font sentir dans l'avenir, et non dans le présent. Les éléments de la constitution, le système de la propriété et de la législation, la liturgie et le symbole étaient restés. La chambre des lords fut fermée, mais on ne leur enleva pas leurs titres; une grande partie de la noblesse s'était associée au peuple contre le roi; on pouvait donc rétablir l'ancien équilibre sans beaucoup d'efforts, d'autant mieux qu'on avait acquis plus d'expérience.

La restauration des Stuarts fut un événement national, parce qu'ils se présentaient avec les mérites d'un ancien gouvernement qui se rattachait aux souvenirs du pays, et d'un nouveau encore exempt de fautes. Les croyances énergiques commençaient à paraître ridicules, et l'on obéissait. Ce fut sans doute un bien après tant de maux; mais Monck aurait dû faire des stipulations avec le roi pour assurer les libertés obtenues durant la révolution, et prévenir des débats qui bientôt renaquirent, parce que les droits étaient mal déterminés. Charles revenait despote comme ses aïeux; cependant, aimable et bienveillant, plus que ne le permettait son aspect rude, élevé dans l'infortune, et arrivant au milieu d'un peuple las d'agitations, il donna bonne opinion de lui par le pardon, la douceur, la tolérance; il congédia l'armée, rendit à l'Écosse son indépendance, et s'entoura de personnes estimables. Les hommes qui ont déserté la cause de la liberté sont d'excellents instruments contre elle; les lâches flatteurs de Cromwell se hâtèrent de mériter par de nouvelles lâchetés les bonnes grâces de Charles II, et traînèrent à l'échafaud ceux que Cromwell lui-même avait abhorrés comme les défenseurs incorrigibles de la liberté. Un parlement qui dura dix-huit ans, et fut plus royaliste que n'osait se montrer encore le roi lui-même, à force de réagir contre le passé, aurait fini par établir un tyran, si Édouard Hyde, comte de Clarendon et chancelier du royaume, ne s'y fût opposé.

Charles II.

Mais Charles II était un de ces princes faibles qui, n'osant pas exercer la tyrannie, ont recours à l'arbitraire. D'un caractère insouciant, il fit passer la dissipation et le plaisir avant les affaires,

écouta les bouffons plus que ses ministres, ordonna l'exécution de dix juges régicides et l'exhumation des cadavres de ceux qui étaient morts. Intrépide chasseur, il avait un excellent chien pour les renards, se plaisait aux combats de coqs, et dissipait en magnificences les subsides que lui accordait le parlement; oublieux des bienfaits, il se souvenait trop des injures, et n'avait aucun amour pour son pays, qu'il avilit et sacrifia à sa passion de l'argent et des plaisirs. Il eut des enfants de cinq maîtresses, épousa Anne, fille du chancelier Hyde, et lui donna plusieurs rivaux; toujours mobile dans ses galanteries, il finit par se laisser diriger par la belle Louise de Kerhouent, qu'il créa duchesse de Portsmouth. Le malheur l'avait gâté au lieu de le grandir, et il apporta sur le trône cet épicurisme blasé, propre aux temps qui succèdent aux révolutions. Sans mauvaises intentions, mais plein d'ennui, plus sensuel que dépravé, il ne crut ni au bien ni au mal, et pour lui vice et vertu étaient des mots qu'il ne comprenait pas; libertin, grand buveur, il se servit des courtisanes et des femmes comme de jouets; il voulut jouir de tout, parce qu'il ne savait s'attacher à rien, et rit de tout, non par ironie profonde, mais par légèreté; enfin on a dit de lui que jamais il n'avait proféré une sottise, ni fait une chose sensée. Voyant un homme au pilori pour avoir composé une satire contre les ministres : *L'imbécile !* s'écria-t-il, *que ne l'écrivait-il contre moi ; on ne lui aurait rien fait.* Il considérait la dissimulation comme l'art de régner; aussi une éternelle défiance régna-t-elle entre lui, qui croyait que ses sujets voulaient la république, et ses sujets, qui croyaient qu'il voulait violer les franchises nationales.

Les richesses, augmentées par la frugalité de la république, s'étaient jetées dans les opérations commerciales; sous le règne de Charles, affranchies de cette austérité, les mœurs se relâchèrent. Les cavaliers, contraints d'affecter la vertu sous les rigides républicains, s'en dédommagèrent par la licence; l'aristocratie, revenue de l'étranger ou sortie de ses retraites, s'empressa d'oublier un triste passé au milieu des fêtes et des plaisirs; on regardait le luxe comme un indice de contentement, de loyauté, de fidélité monarchique. Les imaginations que la guerre civile et la religion avaient exaltées s'étaient calmées; l'esprit français l'emportait sur l'esprit national chez des gens las de vains essais, affaiblis par le contact de tant de crimes. On s'habilla à la française, on parla, on écrivit, on lut en français. Dryden n'est pas un poète, mais un faiseur de beaux vers; il n'y a pas un philosophe jusqu'à Locke, pas un homme de génie jusqu'à Fox. Clarendon est

sonore, mais vide, tout subterfuges, équivoques et faux esprit. Le théâtre, oublieux de Shakspeare, imita les insipides amours de la scène française, comme la cour imitait les vices de Louis XIV. Tandis que Henri VIII, Élisabeth et Cromwell avaient inspiré à l'Angleterre de la confiance et même de l'orgueil dans sa propre supériorité, Charles II se laissait traîner à la remorque de la politique française.

La plus grande entrave pour les rois d'Angleterre vint toujours de la religion ; en effet, tous avaient dû se résigner à être injustes avec une partie de leurs sujets pour gouverner l'autre. Charles II flotta incertain, et mécontenta tout le monde. Après avoir promis la liberté de conscience, il rétablit le serment à l'Église constituée, c'est-à-dire l'Église épiscopale. Les presbytériens le refusèrent, et deux mille ministres au moins renoncèrent à leurs bénéfices ; en conséquence, les persécutions se renouvelèrent, et le fanatisme avec elles. Les ministres anglicans, qui toujours avaient prêché la toute-puissance royale, démontrèrent alors qu'on ne devait obéir au roi que dans les limites de la loi.

Charles penchait vers les catholiques, mais sans résolution, et, s'il en conservait quelques-uns dans les emplois, il alléguait des raisons absurdes. Loin de les protéger en Irlande contre les protestants, il prit sa part du butin fait sur eux.

L'Écosse eut aussi ses vengeances ; tout ce que le parlement avait fait depuis vingt-huit ans fut aboli, l'Église épiscopale rétablie, et les évêques eurent plein pouvoir. Les presbytériens furieux, mais surtout les partisans de Richard Caméron, qui s'intitulaient l'armée d'Israël, levèrent l'étendard de Jésus-Christ et lancèrent l'excommunication contre le roi. Caméron fut tué dans la bataille d'Airmoss, et Cargill entreprit de venger sa mort ; le duc d'York parvint à le soumettre, et les chefs moururent avec intrépidité plutôt que de dire : *Dieu sauve le roi !* Charles II fit restituer à l'Écosse ses archives ; mais, dans le trajet, le bâtiment qui les portait fit naufrage ; cet accident explique la disette de documents.

Une nouvelle secte religieuse vint alors s'ajouter à toutes celles qui existaient déjà. George Fox, fils d'un tisserand de Leicester, s'abandonna à la méditation en gardant les troupeaux, et devint taciturne, docile, laborieux. Agité d'abord de doutes, il se sentit à dix-neuf ans enivré de douceurs spirituelles ; dans une vision, il apprit que son nom était inscrit sur le livre de vie, et que Dieu l'appelait à réformer le monde. De mœurs incorruptibles, dépourvu du don de la parole, mais inspiré par la Bible, il se mit à

1002.

Quakers.

1688.

prêcher, trouva des prosélytes parce qu'il était hardi et violent, et des persécutions parce qu'il troublait le culte et insultait les magistrats. Il fut incarcéré neuf fois ; mais il gagna beaucoup de gens, surtout parmi les anabaptistes et les indépendants. Comme il avait dit un jour à un juge : *Tremble devant la parole de Dieu*, on appela par ironie ses sectateurs les trembleurs (*quakers*). Selon eux, Dieu se manifeste, par un effet intérieur, à tout chrétien qui attend la venue du Saint-Esprit ; en conséquence, ils méprisent toute Église fondée sur la parole inanimée. Toujours près de l'Être suprême, ils doivent regarder comme viles les choses d'ici-bas, et aspirer à une perfection qui condamne même les actes les plus innocents en eux-mêmes ; ils se refusent à faire le service militaire, à payer les dîmes ou les taxes pour l'entretien du culte, et ne reconnaissent aucune distinction de rangs dans la société. Ils se font remarquer par une grande affection entre eux, le calme, la piété, la tranquillité d'esprit et une morale qui soumet les moindres actes à une règle sévère. On les met à l'amende, parce qu'ils ne veulent ni prêter serment ni reconnaître les magistrats, et ils endurent les amendes, les emprisonnements, le fouet, se résignent et prient. Mis en liberté, ils retournent à leurs conventicules ; condamnés à l'amende, ils ne payent pas, toujours tranquilles ; ils tutoient les magistrats comme les autres, le roi lui-même, et ne veulent pas ôter leur chapeau devant qui que ce soit.

S'étant réfugiés à la Nouvelle-Angleterre, ils furent persécutés par les congrégationnistes, fugitifs eux-mêmes de l'Europe intolérante ; on les punissait de mort parce qu'ils désobéissaient à la défense de se montrer à Boston.

G. Penn.
1644-1718.

1681.

Leur secte fit une importante acquisition dans la personne de Guillaume Penn, fils de l'amiral de ce nom. Comme il s'était mis à déclamer contre l'Église dominante en Angleterre, son père, afin de le guérir, l'envoya à Paris, où il contracta, en effet, des goûts frivoles ; à son retour, il s'occupa d'administrer quelques biens en Irlande, et là de nouveaux sermons ranimèrent sa ferveur, si bien qu'il se mit à prêcher ; les applaudissements et les persécutions ne lui manquèrent pas. Lorsqu'il eut hérité des biens immenses de son père, il obtint du gouvernement la propriété du pays américain sur la Delaware, entre le 40° et le 42° de latitude septentrionale, avec le pouvoir législatif et exécutif, sous la suzeraineté de l'Angleterre ; s'étant rendu dans cette contrée, il acheta des Indiens, par respect pour la propriété, le territoire que lui avait concédé l'Angleterre, et contracta amitié avec les colonies voisines et les naturels. Presque tous les quakers se réunirent dans le lieu qu'il

appela la Pensylvanie. Alors il donna aux nouveaux colons, qui étaient venus aux conditions prescrites, un code plein de sagesse, fondé sur une liberté religieuse sans limites et la sécurité parfaite contre tout pouvoir arbitraire; tous les citoyens étaient appelés à participer au gouvernement, et ce gouvernement n'avait ni soldats ni Eglise dominante.

Charles II usa de rigueur et de tolérance envers les quakers, et ces deux procédés ne réussirent qu'à les mécontenter. On le blâmait d'avoir dépossédé une foule de citoyens qui, durant la révolution, avaient acquis de bonne foi des biens confisqués; on le blâmait d'avoir accordé la liberté de conscience. Le duc d'York, son frère et son héritier présomptif, s'était fait catholique et avait épousé une princesse de Modène; c'était lui qu'on blâmait, et les gens religieux s'indignaient du scandale de ses mœurs. Ce qui surtout déplaisait aux Anglais, c'est que, non content des sommes considérables généreusement votées par le parlement, qui avait même perpétué l'*accise*, il tendait la main à l'or de Louis XIV, qui le traitait comme un stipendié, et lui avait vendu Dunkerque, acquis par Cromwell et considéré comme un dédommagement de la perte de Calais. Louis XIV, qui connaissait le métier de roi et savait combien l'exemple est contagieux, devait naturellement être hostile à la révolution anglaise, et voir avec inquiétude la discipline romaine dont il était l'héritier, défaite par le principe contraire de la liberté individuelle, des assemblées délibérantes et de l'équilibre du pouvoir; il s'efforça donc d'amener Charles à se déclarer catholique, et l'on veut même qu'ils se fussent entendus, par un traité secret, pour établir en Angleterre la religion et le gouvernement de la France.

Charles II, pour seconder le monarque français, déclara la guerre à la Hollande, tout en paraissant ne céder qu'au désir de la nation, à laquelle portaient ombrage les agrandissements des Hollandais dans l'Inde et en Afrique. Le duc d'York, qui l'avait poussé afin d'exercer les fonctions de grand amiral, envoya, comme chef de la compagnie d'Afrique, s'emparer de l'île de Gorée, des forts hollandais en Guinée et d'un grand nombre de bâtiments; puis il expédia des forces en Amérique pour occuper la Nouvelle-Hollande. Ruyter accourut bien pour prendre une revanche sur les Anglais; mais, pendant qu'il exerçait de terribles représailles dans les Indes occidentales, le duc d'York captura cent trente navires marchands hollandais à leur sortie de Bordeaux, et un riche convoi qui venait de Smyrne. Dans la guerre violente qui éclata, la Hollande eut d'abord le dessous; mais,

1662.

1664.

Quadruple al-
liance.

1667.
21-31 juillet.

Peste.
1665.

Incendie.
1666,
2 septembre.

lorsqu'elle fut soutenue par le Danemark, l'électeur de Brandebourg, le duc de Brunswick-Lunebourg et la fermeté du grand pensionnaire de Witt, elle recouvra sa dignité, et la victoire de Dunkerque immortalisa les amiraux Ruyter et Tromp. La paix de Bréda conserva à chacune des puissances ce qu'elle avait acquis.

Pour soutenir cette guerre Charles II suspendit le paiement des intérêts dus aux banquiers qui avaient avancé les sommes votées par le parlement, ce qui entraîna le discrédit et la ruine de beaucoup de personnes. Pour surcroît de maux, la peste se développa avec une telle violence qu'il périssait à Londres dix mille personnes par semaine. A peine la ville avait-elle commencé à réparer ses pertes qu'un incendie terrible éclata; il soufflait un vent très-fort, et, comme le maire n'osa point faire abattre, sans le consentement des propriétaires, les maisons qui pour la plupart étaient en bois, bientôt une colonne de feu d'un mille de circuit s'étendit sur quatre-vingt-neuf églises, avec celle de Saint-Paul, enveloppant tout l'espace compris entre la Tour et le Temple, avec treize mille deux cents habitations et vingt-six magasins. Deux cent mille citoyens demeurèrent sans abri.

Le peuple attribua ce désastre aux Hollandais, les puritains aux catholiques, les royalistes aux républicains; on en avait vu vingt mille, dit-on, qui lançaient des torches et massacraient les Anglais. Les individus qui emportaient leurs effets pour les sauver, ceux qui couraient pour éteindre le feu ou se montraient armés pour se défendre étaient pris pour des brigands et des incendiaires, poursuivis, tués; sur l'emplacement de la boutique d'un boulanger où le feu avait commencé, on érigea le *Monument* qui attribue le méfait aux papistes (1).

Tout cela indisposait les esprits contre le roi; le parlement, si soumis naguère, releva la tête. Clarendon, premier ministre de fait, sinon de nom, et qui, dans la frayeur du gouvernement populaire, soutenait de tout son pouvoir la prérogative royale, quoiqu'il n'épargnât point les conseils sévères, tomba dans la disgrâce, et alla vivre dans la retraite, où il écrivit ses *Mémoires*, ouvrage verbeux, inexact, mais attachant, qui offre la principale source des renseignements sur cette période.

1666-70.

Il eut pour successeurs des ministres plus mauvais que lui, et qui reçurent du peuple le nom de *la Cabale*, de la réunion des

(1) Lors de l'incendie de Hambourg, en 1842, le seul que l'on puisse comparer à celui de Londres, la population se déclina contre quelques négociants anglais, comme auteurs de cet horri'le désastre.

initiales de leurs noms (1). Le nouveau parlement obligea Charles II à souscrire au bill du *test*, sorte d'épreuve à laquelle dut être soumis tout officier public, civil ou militaire; elle consistait à jurer d'obéir, de reconnaître la suprématie royale, de recevoir l'eucharistie et de ne pas croire à la transsubstantiation; ceux qui refusaient étaient passibles d'une amende de cinq cents livres, ne pouvaient tester en justice, ni être chargés d'une tutelle, ni accepter de legs ou de donations. Cette loi était donc dirigée contre tous les catholiques.

Ashley Cooper, depuis lord Shaftesbury, était passé du ministère à la tête de l'opposition. Homme violent et enthousiaste, il sema dans les esprits des doutes sur la religion du roi, laissant entendre que lui et le duc d'York s'étaient ligués avec la France pour détruire l'Église nationale; on demanda, en conséquence, que tout militaire qui ne se soumettrait pas au *test* fût exclu de l'armée (2).

(1) Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington, Lauderdale.

(2) Voici comment s'exprime le chevalier Temple, alors nommé ambassadeur d'Angleterre à La Haye :

« Je pris occasion, dans une longue audience que me donna le roi dans son cabinet, de faire des réflexions sur les conseils et le ministère de la *Cabale*; je représentai à Sa Majesté combien était pernicieux le conseil qu'on lui avait donné de rompre des traités et des conventions arrêtés avec tant de solennité; combien lui avaient fait tort les murmures excités, par cette démarche, parmi le peuple, qui s'était récrié hautement contre une semblable manière d'agir, et j'ajoutai, d'autre part, qu'elle avait fait naître de graves soupçons contre la couronne. Le roi me répondit qu'à la vérité il avait mal réussi, mais que, s'il eût été servi convenablement, il aurait tiré grand parti de cette affaire, et ajouta d'autres choses pour justifier ce qui était arrivé. J'eus donc le regret de reconnaître que le roi pourrait revenir aux mêmes moyens, et je me vis en conséquence obligé de pénétrer jusqu'au fond de la chose. Je lui fis voir qu'il était difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir dans ce royaume le gouvernement de la France et la religion qu'on y professait, attendu que la nation répugnait à l'un et à l'autre; que beaucoup de personnes, assez indifférentes peut-être en fait de religion, cesseraient d'être telles lorsqu'elles songeraient à la nécessité d'une armée pour la changer, parce qu'elles verraient bien que le même pouvoir qui rendrait le roi maître de la religion le rendrait aussi maître de leurs libertés et de leurs biens.

« Je lui dis qu'en France il n'y avait de considérables que la noblesse et le clergé, et que, lorsque le roi pouvait les attirer dans ses intérêts, il ne restait plus rien à faire, parce que les gens de la campagne, n'ayant point de terres, n'étaient pas, en fait de gouvernement, plus importants que les femmes et les enfants; que la principale force de l'Angleterre consiste, au contraire, dans le tiers état, aussi orgueilleux par l'aisance dont il jouit que celui de France est assoupli par le travail et la misère; que les rois de France sont puissants par les grandes possessions qu'ils ont en propre et par la multitude d'emplois civils, ecclésiastiques et militaires dont ils peuvent disposer, tandis que les rois d'Angle-

Titus Oates.
1616.

On vit ensuite, par le fait de Titus Oates, combien la terreur rend les peuples crédules. Ce misérable, tour à tour catholique, protestant, anabaptiste, recueilli quelque temps par les jésuites à titre de charité, adressa au parlement une dénonciation portant que le pape avait déclaré le royaume d'Angleterre sa propriété; que l'on devait, pour s'en emparer, tuer le roi; que déjà les catholiques étaient prêts dans toute l'Angleterre à s'armer pour se débarrasser des protestants, pour faire le duc d'York roi, vassal du pontife, et le jésuite Oliva vice-roi; que les autres emplois seraient donnés à leurs créatures. Il ajoutait que c'était dans ce but que le feu avait été mis par les jésuites en 1666.

L'accusation était si folle que le roi n'y fit pas attention; mais le duc d'York demanda que le procès fût instruit, afin de punir le calomniateur. Oates sut si bien colorer la fable, aidé d'ailleurs par des accidents particuliers et l'intolérance, qu'il parvint à se faire croire; le roi lui-même n'osa plus en rire en public; sur la déposition de gens méprisables et pleins d'absurdité, beaucoup de personnes furent emprisonnées, entre autres cinq lords, plusieurs jésuites et le vicomte de Strafford, âgé de soixante-neuf ans. Les accusés, mis en jugement, nièrent; la tyrannie des lois les détermina à dissimuler des circonstances dangereuses qui, bientôt découvertes, furent considérées comme des indices suffisants de culpabilité; condamnés, ils moururent en protestant ne rien savoir, à l'exception d'un projet qui aurait eu pour but d'obtenir du roi la tolérance religieuse; les autres, afin d'éloigner d'eux

terre, ayant fort peu d'emplois à distribuer et ayant renoncé aux biens qu'ils possédaient autrefois, ne se trouvaient plus en état de lever une armée et encore moins de l'entretenir sans le secours de leurs parlements, et de faire la guerre à leurs voisins; que, lora même qu'ils auraient une armée sur pied, il était vraisemblable que, si elle était composée d'Anglais, elle ne servirait jamais des projets hais ou redoutés du peuple; que, les catholiques romains ne formant pas en Angleterre un centième de la nation et les deux centièmes en Écosse, il ne paraissait pas possible, sans offenser le sens commun, de prétendre avec un homme en gouverner quatre-vingt-dix-neuf autres d'opinions et d'humeurs tout opposées.

« Quant aux troupes étrangères, si elles étaient en petit nombre, elles seraient inutiles, et fomenteraient la haine et le mécontentement; en grand nombre, il serait difficile de s'en procurer, de les faire passer en Angleterre et de les y entretenir. Pour subjuguier la liberté de la nation et dompter l'orgueil des Anglais, il faut au moins avoir sous la main soixante mille hommes. En effet, les Romains durent entretenir à cet effet douze légions dans le pays, les Normands soixante-douze mille. Cromwell en avait laissé quatre-vingt mille à sa mort...

« Bien que le roi montrât de l'impatience dans le principe, il m'écouta attentivement jusqu'à la fin, et me dit que j'avais raison en tout; puis, mettant sa main dans la mienne, il ajouta : *Je veux être l'homme de mon peuple.* »

le soupçon de papisme, s'arrangèrent à l'envi pour croire et condamner.

L'effroi et la haine firent ajouter foi à d'horribles absurdités; Oates accusa jusqu'à la reine, mais on n'osa poursuivre. La trame papiste continua à troubler les esprits et à augmenter le nombre des supplices (1). Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'on n'en trouva pas de trace en Irlande, quoiqu'elle y servit de prétexte à des persécutions. Shaftesbury et ses collègues, attentifs à entretenir la défiance du roi, firent circuler dans Londres une procession bizarre, le jour anniversaire de l'avènement de la reine Élisabeth: on y voyait un personnage habillé en jésuite à côté du cadavre du juge Godfoy, que l'on disait avoir été assassiné par ces pères, puis des religieuses, des prêtres, des moines, des évêques, des cardinaux, et le pape avec le diable, qui lui servait de chancelier. Des milliers de torches éclairaient ce cortège; le peuple hurlait et vomissait des imprécations contre le papisme; à la fin tout l'attirail catholique fut jeté au feu (2).

1679.

(1) Le célèbre Fox, qui certainement n'était pas favorable aux catholiques, s'exprime en ces termes :

« Des témoins si méprisables, leurs dépositions auraient été inadmissibles dans la cause la plus légère ; les moindres circonstances affirmèrent des faits tellement improbables, même si évidemment impossibles qu'attestés par Caton en personne on n'aurait pas dû y ajouter foi ; et pourtant, sur ces seuls témoignages, un grand nombre d'innocents furent condamnés et mis à mort, plusieurs pairs incarcérés. Les accusateurs, procureurs et avocats généraux poursuivirent sur de semblables imputations, avec toute la fureur que l'on pouvait attendre en de pareilles circonstances ; les jurés participèrent à la frénésie de la nation ; les juges même, dont le devoir aurait été de se tenir en garde contre de telles impressions, firent scandaleusement tout leur possible pour confirmer ces préjugés et exciter les passions. »

Le célèbre Arnauld, grand ennemi des jésuites, écrivit pourtant, dans l'intérêt de leur défense, l'*Apologie des catholiques*, où il dit : « Je me rappelle avoir lu dans une gazette burlesque que le roi d'Éthiopie avait fait pendre son cordonnier pour avoir déconvert que cet homme avait voulu lui donner la mort au moyen d'une mine pratiquée dans le talon de son soulier. C'est la véritable image de la conjuration papiste. »

Voltaire dit aussi : « Jamais accusation ne fut plus absurde. Les contradictions des délateurs étaient si grossières que, dans tout autre temps, on n'aurait pu s'empêcher d'en rire. »

Le fanatique Shaftesbury dit que l'on n'en croyait pas un mot, mais que l'on considérait Oates et Budlow comme tombés du ciel pour sauver l'Angleterre de la tyrannie; c'est pourquoi personne ne se faisait un devoir de combattre, dans les esprits faibles, une crédulité née de la peur et de l'amour du merveilleux.

(2) On voit encore aujourd'hui, au jour anniversaire de l'incendie, le peuple de Londres oublier qu'il a faim pour courir autour du monument en criant : *Maudit le pape!*

Cette trame absurde tendait à faire exclure le duc d'York de la succession, et à lui substituer Monmouth, fils naturel de Charles, ou le prince d'Orange, qui avait épousé la fille aînée de Jacques. Déjà Charles avait consenti, au milieu de ces troubles, à des mesures destinées à garantir la religion nationale; chacune des personnes qui l'approchaient, soumise à un second *test*, fut tenue de déclarer sous serment que le culte de Marie et des saints constituait une idolâtrie. Le duc d'York dit que la religion était une affaire entre Dieu et lui, et n'influa pas sur le gouvernement; il fut dispensé du serment à la majorité de deux voix, ainsi que la reine et neuf dames de sa suite; au nombre desquelles elle eut la délicatesse (on dit alors l'indécence) de désigner la duchesse de Portsmouth, maîtresse de son mari. Dix-neuf maisons illustres d'Angleterre, pour n'avoir pas accepté le *test*, sont restées, jusqu'à nos jours, exclues de la pairie héréditaire.

15 mai.

Habeas
corpus.
1680.

Dans le cours du procès d'Oates, il parut des lettres qui indiquaient des négociations avec Louis XIV, et où Charles s'avilissait, lui et la nation. Les républicains en triomphèrent. Le roi, après avoir dissous le parlement, se nomma un conseil, dont il donna la présidence à l'immoral Shaftesbury, dans l'espoir de se l'attacher. Ce ministre donna à entendre que le roi lui-même désirait substituer Monmouth au duc d'York, et fit passer au nouveau parlement le bill qui excluait ce prince du trône. Diverses mesures nouvelles furent adoptées pour restreindre la prérogative royale, entre autres le bill d'*Habeas corpus*, troisième loi fondamentale de l'Angleterre, qu'elle doit à Shaftesbury, en vertu de laquelle tout officier qui n'exhibe pas au prisonnier l'ordre reçu et les motifs de son arrestation, est passible d'un châtiment. Si les motifs ne sont pas exprimés, le détenu doit être mis en liberté; s'ils le sont, il doit, dans les vingt-quatre heures, être conduit devant le juge; dans les cas qui n'entraînent pas la peine capitale, le prévenu peut fournir caution; après avoir été relâché, il ne peut être arrêté de nouveau pour le même fait. La liberté individuelle a, dans cette loi, toute simple qu'elle paraisse, une sauvegarde puissante.

Whigs et
tories.

Les divisions, qui paraissaient s'effacer dans la société, s'introduisirent alors dans le gouvernement, et les noms de *whigs* et de *tories* commencèrent à se faire entendre. Le premier servait à désigner les bandes covenantaires en Écosse, le second les papistes d'Irlande; on les appliqua, par analogie, l'un au parti populaire, l'autre aux fauteurs de la cour (1).

(1) *Whig!* est le cri que poussent les montagnards écossais pour chasser

Lorsque le roi eut de nouveau prononcé la dissolution du parlement, les esprits s'agrippèrent, et les nouvelles élections amenèrent un plus grand nombre de whigs, qui firent multiplier les ordres sévères et les décrets capitaux contre les papistes. La liberté de la presse ranima les passions assoupies ou fatiguées; on interprétait mal tous les actes du roi, d'autant plus que, par quelques-uns, il avait manifesté sa tendance au gouvernement despotique. La haine contre les catholiques faisait croire à tous les bruits répandus contre eux; mille contes sur tous les membres du gouvernement et les personnes de la cour étaient répétés avec ardeur. Charles crut remédier au mal par la fermeture des cafés, foyers de séditions et de mensonges politiques; ce fut en vain. Bien plus, afin d'activer la propagande, on établit les *clubs*, réunions destinées à recueillir et à répéter tous les *on dit*, qui entretenaient à cet effet des relations au dehors et transmettaient les nouvelles de Londres aux provinces. Tout dès lors, dans les partis, prit le caractère de l'extrême exagération, et les royalistes eux-mêmes furent extrêmes dans leur opposition. Les procès de presse se multiplièrent; mais les débats mêmes divulguaient les faits, et l'influence de la presse sur le peuple augmentait.

Fatigué de cette opposition constante des parlements, Charles résolut de régner sans eux. Il renonça au faste, et se réduisit à la plus stricte économie, afin de se suffire avec ses revenus propres et les cent mille livres sterling qui lui étaient assignées par Louis XIV. Cette marque de résolution augmenta la confiance de ses partisans; les gens honnêtes l'approuvèrent de ne pas renier les sentiments de la nature, en acceptant le bill d'exclusion contre York; les conventicules, manquant de centre et d'appui, s'évanouirent, et l'on reconnut de sang-froid l'absurdité de la conjuration papiste. Charles, ayant recouvré la faveur populaire, pouvait encore faire le bien; malheureusement, pour user de représailles contre les whigs, il sortit des voies de la modération, restreignit les privilèges de la ville de Londres et des autres communautés, et fit, d'une trame prétendue de protestants, un pendant à la conspiration papiste: tous moyens propres à irriter plutôt qu'à réprimer.

Shaftesbury, mis en arrestation, puis relâché faute de preuves, conspira avec Monmouth, qui aspirait au trône, le comte d'Essex, Algernon Sidney et d'autres encore; ils furent découverts et punis de mort. Guillaume Russel, homme honnête, qui désirait un chan-

devant eux le bétail; on appelait *torys*, en Irlande, les bannis catholiques.

1681.

1683.

chasser

gement dans l'ordre de succession au trône, mais sans effusion de sang, convaincu d'avoir soutenu, dans une conversation privée, qu'une nation libre peut défendre ses libertés et sa religion attaquées, subit la mort avec fermeté. Lorsqu'il eut pris congé de ses enfants : *L'amertume de la mort, dit-il, est passée maintenant.* Puis, regardant l'horloge, il ajouta : *Le temps est passé pour moi; l'éternité commence.* Dans le discours qu'il prononça sur l'échafaud, il déclara mourir protestant (1). Monmouth, qui s'était abaissé jusqu'à se faire délateur, obtint sa grâce; mais il fut exclu du trône et exilé en Hollande. L'université d'Oxford déclara impie, contraire à l'Évangile et à la société la doctrine qui proclamait la souveraineté du peuple, l'existence d'un traité social, positif ou tacite, entre la nation et le roi, et la légalité d'un changement de succession; elle obligea les catéchistes et les tuteurs à élever les jeunes gens dans la doctrine contraire, qui est comme la devise et le caractère de l'Église d'Angleterre. Pourtant, dans cinq mois, nous verrons cette université non-seulement se rétracter, mais envoyer son argenterie à l'usurpateur.

21 juillet.

Cependant, ainsi qu'il arrive toujours à la suite de tentatives avortées, l'autorité du roi s'accrut; il fit revenir le duc d'York, et, assuré de l'appui d'une faction puissante, il donna des chartes qui réformaient des abus, bien que conçues à l'avantage de la couronne; mais à sa mort, qui fut prochaine, il reçut le viatique comme témoignage de ses sentiments catholiques.

1685.
6 février.

Jacques II.

Le duc d'York, plus moral que son frère, franc, aimant sa patrie, vaillant amiral, lui succéda sous le nom de Jacques II. De semblables qualités firent passer sur la répugnance qu'inspirait un catholique, d'autant plus que, son droit étant manifeste, on redoutait de se jeter de nouveau dans la guerre civile, lorsque le commerce avait fait tant de progrès. La modération avec laquelle commença ce prince, qui promettait de respecter les lois et la religion, fit que le peuple but à sa santé, et que le parlement lui témoigna de la condescendance. Mais il perçut arbitrairement le droit de tonnage et de pondage, conserva des liens étroits avec la France, et reçut ses honteux subsides; il scandalisa ses sujets en entendant la messe publiquement, fit emprisonner les récu-

(1) Le procès de Williams Russel fut revlsé dix ans après; le roi Guillaume, lorsque l'arrêt de condamnation eut été cassé, le déclara l'ornement de son siècle, en ajoutant que son nom ne serait jamais oublié tant que l'on apprécierait la sainteté des mœurs, la grandeur d'âme, l'amour de la patrie constant jusqu'à la mort. Fox dit que tout Anglais doit porter le nom de Russel gravé dans son cœur avec celui d'Algernon Sidney.

sant
prim
néces
tant
de to
de n
Ja
étaie
visés
nien
gieu
antir
papi
pres
Qu
tint à
en p
des
gneu
crur
rent
Mo
barq
malg
fut in
ses a
le no

(1)
passé
soigne
rebelle
hors de
promis
aurait
compen
témoin
La ser
néanm
vive, e
légua,
plus m
récomp
réjouis
fen, et

sants, et, pour obtenir la liberté de conscience et de culte, supprima les tests religieux et les lois pénales. Cette mesure était nécessaire pour donner au trône une stabilité qu'il n'avait pas tant que ceux qui professaient la religion du roi restaient exclus de tous les emplois; mais cette liberté ne devait être acquise que de nos jours par le bill d'émancipation.

Jacques II comptait sur l'Écosse, où la plupart des nobles étaient dévoués à la cour; malheureusement, ils se trouvaient divisés pour des querelles domestiques; d'un autre côté, les Camérieniens continuaient leurs agitations plutôt politiques que religieuses; des tests continuels étaient réclamés contre ces sectaires antimonarchiques et contre les papistes; mais comment définir le papisme dans un pays où l'épiscopat était établi par la loi, et le presbytérianisme aimé du peuple.

Quant à la noblesse d'Angleterre, Jacques II désirait qu'elle se tint à la campagne : *A Londres*, disait-il, *vous êtes des vaisseaux en pleine mer, à peine visibles; dans les villages, vous êtes comme des vaisseaux dans un fleuve, où ils semblent des géants*. Les seigneurs, isolés dans leurs terres, augmentèrent leurs richesses, accrurent leur influence par l'hospitalité qu'ils exerçaient, et devinrent plus redoutables et moins corruptibles.

Monmouth, toujours dévoré de la soif du commandement, débarqua en Angleterre; battu et fait prisonnier, il fut décapité malgré toutes les bassesses d'une lâche soumission. Cette rigueur fut inutile, et plus inutiles encore les persécutions dirigées contre ses adhérents, ces persécutions qui rendirent à jamais infâme le nom du juge Jefferies, devenu plus tard chancelier (1).

1688.
25 juillet.

(1) « Il y avait à Londres une certaine anabaptiste, nommée Gount, qui avait passé une grande partie de sa vie en œuvres de charité, à visiter les prisons, à soigner les malades, quelle que fût leur croyance. Elle fit la rencontre d'un des rebelles, et l'accueillit dans sa maison, cherchant une occasion de le renvoyer hors du pays. Un soir qu'il était sorti, ce misérable ouït dire que le roi avait promis le pardon et une récompense à quiconque indiquerait une personne qui aurait donné asile à des rebelles; il alla dénoncer son hôtesse, et gagna la récompense promise. On fit le procès à cette femme; mais il n'y avait pas d'autre témoin que ce misérable pour affirmer qu'elle connaissait sa qualité de rebelle. La servante attesta seulement qu'elle l'avait vu dans la maison. Le juge insista néanmoins pour que les jurés la déclarassent coupable; condamnée à être brûlée vive, elle mourut avec un courage et une gaieté généralement admirés. Elle alléguait, pour se disculper, que sa religion prescrit la charité, et que la charité la plus méritante est de faire du bien à un ennemi; elle disait qu'elle espérait en être récompensée par celui pour l'amour de qui elle avait rendu un tel service, et se réjouissait de ce que Dieu lui eût accordé d'être la première à subir le supplice du feu, et de mourir martyre d'une religion toute d'amour. Le quaker Penn la vit

Enhardi par la victoire, Jacques II ne dissimula plus ses projets; les courtisans proclamèrent l'axiome : *A Deo rex, a rege lex*; le parlement montra la plus grande docilité, et le roi dispensa de l'épreuve du *test*. Il permit aux catholiques d'exercer leur culte, aux jésuites d'ouvrir des collèges, aux moines de se rendre à Saint-Jacques revêtus de leur habit; non content d'instituer quatre évêques catholiques et une commission privilégiée pour connaître des fautes commises par les ecclésiastiques, il envoya une ambassade au pape, et reçut un nonce du pontife, contrairement à la loi. L'archevêque de Cantorbéry et six évêques anglicans ayant réclamé, il les fit mettre en prison, et persécuta ceux qui repoussaient la loi de tolérance. Innocent XI, non moins prudent que vertueux, cherchaient à le dissuader de pareilles imprudences; mais Jacques II se flait en Louis XIV, qui l'engageait à déployer toute son autorité pour rétablir le despotisme et la religion catholique, dans le même temps où il faisait dire aux membres de l'opposition de soutenir avec fermeté leurs droits et leur religion sans rien craindre de la France. De là des haines. La naissance d'un héritier catholique fit pencher la balance en faveur des novateurs, qui propagèrent le bruit que Jacques Édouard était un enfant supposé.

Guillaume
d'Orange.

Une main cachée, mais très-active, avait donné l'impulsion à tous les mouvements précédents; c'était la main de Guillaume d'Orange. Malgré la jalousie des Hollandais, il était arrivé au stathoudérat à travers le cadavre de Witt, grâce à la multitude inconstante, qu'il méprisait profondément. Dans le gouvernement tyrannique qu'il établit, il eut pour mobile ses passions plutôt que l'intérêt du pays, et il avait grandi aux regards de l'Europe comme l'unique rival de Louis XIV. Mélange de hardiesse et de formalité, âme élevée, mais sous des apparences froides, il s'était montré le défenseur intéressé, mais fidèle, de la liberté européenne. Né de Marie-Henriette, fille de Charles I^{er}, époux de Marie, fille de Jacques II, il portait naturellement son attention sur les vicissitudes d'un trône d'où le rapprochait chaque faute de ceux qui l'occupaient. Il avait favorisé la restauration des Stuarts, puis fomenté contre eux les dispositions hostiles; il donnait asile aux mécontents et aux bannis, et témoignait de l'intérêt aux protestants, dont il se montrait le protecteur universel. Ce titre et son intérêt constant contre Louis XIV le recommandaient à l'affec-

tion. Elle déposa elle-même la paille autour d'elle, afin de mourir plus promptement, et se comporta de telle sorte que tous les assistants fondirent en larmes. »
BURNET.

tion des Anglais ; il ne dissimula pas combien il voyait avec déplaisir la naissance d'un héritier du trône.

Jacques II essaya de l'amener à reconnaître la révocation du *test* ; il crut alors qu'il était temps de lever le masque, se déclara le défenseur des protestants, et favorisé par les fautes de ses ennemis plus encore que par la fermeté opiniâtre de son esprit, il fit des préparatifs de guerre. Jacques II, dont les yeux s'ouvraient, mais trop tard, chercha à se concilier les cœurs par des promesses qui ne firent qu'attester son effroi. Dans deux proclamations adressées aux peuples anglais et écossais, Guillaume protesta qu'il ne prenait les armes que pour obtenir un parlement libre et légitime, rétablir les lois, les magistrats, les bourgs, garantir la religion et démontrer que le prince de Galles était un enfant supposé.

Ce second Guillaume le Conquérant partit avec cent cinquante vaisseaux de guerre, cinq cents bâtiments de transport et quatorze mille hommes de troupes, portant sur sa bannière : *Pour la religion protestante et la liberté de l'Angleterre*, avec la devise : *Je maintiendrai*. Il débarqua à Torbay, et Jacques II, par ses hésitations, perdit ses amis et sa cause.

Lord Churchill, élève de Turenne, devenu célèbre depuis sous le nom de Marlborough, avait épousé Sara Jennings, élevée à la cour de la duchesse d'York et l'amie intime de la princesse Anne, fille bien-aimée de Jacques, qui avait épousé le prince de Danemark ; il fut donc employé à la guerre dans les négociations, même dans les intrigues galantes, et le roi le nomma lieutenant général. Mais il déserta la cause de son souverain et de son ami, trahison qu'il justifiait par la religion ; il entraîna beaucoup de personnes et la princesse Anne elle-même, ce qui fit dire à Jacques : *Que ceux qui veulent passer du côté de l'usurpateur se déclarent ; je leur fournirai des passe-ports pour leur épargner l'infamie de trahir leur souverain légitime*.

Jacques II lui-même s'enfuit travesti ; découvert, il fut invité à retourner à Londres, où le peuple le reçut comme en triomphe ; mais il ne sut point profiter du moment, et, ne s'apercevant pas que sa présence dans le royaume serait un grave embarras pour le stathouder (1), il s'enfuit de nouveau en France.

(1) « Ce serait folie, disait-il, de me croire en sûreté tant que je suis au pouvoir d'un homme qui non-seulement a envahi mes États sans aucune provocation, mais m'a fait encore prisonnier dans mon propre palais, m'a envoyé à minuit l'ordre de quitter ma capitale et a cherché à me montrer aux yeux du monde noir comme l'enfer en m'accusant d'avoir supposé un fils, accusation que

Louis XIV dut alors regretter ses oscillations ; arbitre de l'Angleterre sous les règnes précédents, il avait pu l'entraîner contre la Hollande ; maintenant il la voyait dans les mains de son plus grand ennemi, comme une nouvelle force opposée à la monarchie pure. Il fit donc bon accueil au prince fugitif, auquel il assigna cinquante mille livres par mois et le château de Saint-Germain, où il fut maître comme dans son propre palais.

1689.

Une convention convoquée par Guillaume fit paraître deux déclarations, où il était dit que Jacques, pour avoir attenté au *contrat originare entre le roi et le peuple*, enfreint les lois fondamentales par le conseil des jésuites et d'autres gens pervers, et s'être retiré hors du royaume, était considéré comme ayant abdiqué, et que le trône, en conséquence, restait vacant ; de plus, que l'expérience avait démontré qu'un royaume protestant ne pouvait s'accommoder du gouvernement d'un roi papiste. Par ces causes, l'assemblée exclut pour toujours les catholiques du trône, où elle appela Guillaume et sa femme (1) ; ainsi, elle ne répudiait point la race des Stuarts, mais leur politique, et reniait ce droit divin que les prétendants propagèrent dans toute l'Europe.

13 février.

Le parlement, dont la souveraineté était reconnue par cet acte, présenta en triomphe à Guillaume et à Marie la *Déclaration des droits*, quatrième loi fondamentale de l'Angleterre : cette déclaration réprimait les abus du régime passé, établissait la liberté des élections, imposait un meilleur choix de jurés et posait en fait plusieurs droits controversés jusque alors : le roi ne peut dis-

ceux-là même qui l'ont inventée, savent être fausse en leur âme et conscience. Je suis né libre, et je veux continuer ; j'ai risqué ma vie pour la défense de mon pays, et j'en suis pas assez vieux pour ne pas la risquer encore. C'est pourquoi je me retire ; mais je resterai en position de revenir quand la nation ouvrira les yeux sur les prétextes faux, bien que spécieux, dont on s'est servi pour l'abuser. »

(1) On avait eu l'idée de couronner Marie ; mais Guillaume, ayant convoqué les principaux membres, leur dit de ce ton bref et sec qui lui était habituel : « Vous avez vu que je ne cherchais ni à effrayer, ni à flatter qui que ce soit. On parle d'une régence ; la pensée est bonne, mais ne comptez pas sur moi ; car je ne saurais accepter cette dignité. Quelques-uns voudraient couronner la princesse ; personne plus que moi n'apprécie sa vertu et ses droits ; mais je dois vous dire que je ne suis pas homme à recevoir des ordres d'une coiffe et à tenir la couronne par les cordons d'un tablier. Je ne m'occuperai de rien qu'à la condition de faire tout par moi et pour toute la vie. Si d'autres pensent différemment, qu'ils se hâtent de prendre ce parti. Je me soucie peu de régner, et dès que je ne me croirai plus utile à la nation anglaise, je sais où m'appellent les affaires de l'Europe. »

penser de l'exécution des lois, ni imposer des taxes sans le parlement, ni entretenir des armées permanentes en temps de paix, ni instituer des commissions spéciales; liberté complète des discussions et droit de pétition pour tout Anglais. D'un autre côté, il est dit que le roi pourra convoquer, proroger, dissoudre le parlement, refuser son consentement aux bills proposés, choisir les membres du conseil, nommer aux principaux emplois, faire la paix, la guerre, les alliances et diriger le gouvernement général de l'État sans avoir à en rendre compte (1).

Ainsi les longues et sanglantes agitations des libéraux aboutissaient à une réforme du gouvernement, et laissaient la société sans modification; en effet, le contrat ne fut passé qu'entre les rois, les lords et les prélats, sans que le peuple fût appelé à y participer. Le parti des privilégiés, se trouvant foulé aux pieds par les Stuarts, chercha au dehors cette liberté dont il s'était servi pour exiler ses ennemis; enfin, lui qui proclamait l'obéissance au roi, se fit rebelle et triompha. La justice fut soustraite à l'arbitraire du roi, mais sans la dégager d'une confusion inextricable, ni de la barbarie des coutumes féodales. A la place du despotisme,

(1) Voici les principaux articles de la *Déclaration des droits* :

1° Le prétendu pouvoir de suspendre arbitrairement l'exécution des lois, sans le concours du parlement, est radicalement nul.

2° Il en est de même du pouvoir récemment usurpé de dispenser un individu de l'obligation de se conformer aux lois.

3° L'érection de toute commission pour connaître des affaires ecclésiastiques ou de toutes autres commissions est contraire aux lois et pernicieuse.

4° Toute levée d'impôt pour l'usage de la couronne, en vertu de la prérogative royale, sans le concours du parlement, pour un temps plus ou moins long, ou d'une manière différente de celle qui a été consentie, est illégale.

5° Tout Anglais a le droit d'adresser des pétitions au roi, et ne peut être ni poursuivi ni emprisonné pour l'avoir exercé.

6° Le roi ne peut lever ni entretenir une armée en temps de paix sans le consentement du parlement.

7° Tout Anglais protestant a le droit d'avoir des armes pour sa défense, selon sa condition et de la manière dont les lois le permettent.

8° Les élections des membres du parlement doivent être libres.

9° Les discours faits ou prononcés dans les débats du parlement ne peuvent être poursuivis dans aucune cour ou lieu que dans le parlement lui-même.

10° On ne pourra exiger des cautions excessives et de trop fortes amendes, ni infliger des peines trop sévères.

11° Les jurés doivent être choisis sans partialité; quand il s'agira de haute trahison, ils doivent tous être membres de la commune.

12° Toutes concessions d'amendes ou de biens confisqués, avant la conviction de l'accusé, sont nulles de plein droit.

13° Il est nécessaire de convoquer souvent le parlement, pour trouver le remède aux griefs exposés, corriger les abus, fortifier les lois et les maintenir.

rendu impossible, restait une oligarchie formée par un système d'élection inaccessible au peuple. Le papisme était détruit, mais on lui substituait le culte gallican, absurde et persécuteur. La nation, renfermée dans une civilisation qui n'allait pas au delà du bien-être matériel, ne s'éleva jamais à des idées générales. Certains faits furent considérés comme des principes, et ces principes compliquèrent davantage l'ancienne constitution ; en effet, une bourgeoisie aristocratique régnait, sous le nom d'un roi inactif, sur une nation de matelots et d'artisans, qui, au lieu des libertés modernes, ne connaissait que les franchises du moyen âge.

Cependant, l'opposition aux Stuarts s'était faite sur le terrain de la légalité, ce qui enseigna à la nation à le connaître et à modérer ses demandes, afin de ne pas compromettre ce qui était important pour elle. Les Stuarts avaient voulu non-seulement abolir les droits donnés par la révolution, mais encore attenter à ceux que la nation possédait antérieurement, et qu'elle voulait bien considérer comme accordés pas les rois, tandis qu'ils leur avaient été arrachés ; on comprit donc que les franchises de la nation pouvaient se concilier avec une monarchie de légitimité, et qu'il en fallait une d'élection. La chambre basse ayant habitué le peuple à s'occuper des affaires, l'esprit national se développa. Le parlement avait senti son importance, et les nouveaux rois, au lieu de s'obstiner comme les Stuarts à le fouler aux pieds, s'allièrent avec lui par l'intermédiaire des ministres, lesquels gagnèrent en dignité ; car, reconnaissant la nécessité de marcher d'accord avec la volonté nationale, ils durent se concilier la majorité dans les chambres. Les deux partis qui continuèrent à subsister attestèrent la liberté de la pensée ; lorsque l'opposition put se montrer impunément, les trames secrètes devinrent inutiles, et le besoin de l'unité fut senti par tout le monde.

Les élections, faites avec plus de liberté que jamais, produisirent une chambre qui n'était ni presbytérienne, ni républicaine, ni anglicane, mais telle qu'elle devait être pour représenter le progrès de vingt-huit années. On savait qu'il fallait un roi à une société constituée comme l'Angleterre ; mais on savait aussi qu'il ne devait pas régner en vertu de la légitimité, c'est-à-dire considérer les libertés nationales comme émanées de lui et révocables ; qu'il devait reconnaître, au contraire, tenir son droit du consentement de la nation.

On avait cherché des garanties dans les formes du gouverne-

ment
d'iné
les di
de na
et la

La
l'acti
ment
dépri
blanc
Com
nent
trône
l'app
branch

Ma
çoit
une n
Louis
popul
toire
gnaie
les tr
Charl
faire
fiancé
Louis
fluenc
dema
prise
avoir
peu a
le des
passé
depu
que l
des l
naire
que p
de l'
tari.
dans

ment plus que dans les principes constitutifs de la société; de là d'inévitables discordes. Le mode d'élection restait défectueux, et les différentes classes n'étaient pas représentées. Les changements de ministère devaient influer sur la politique, même à l'extérieur, et la rendre dès lors vacillante.

Là donc se terminait la révolution anglaise, dont l'apogée fut l'action presbytérienne et démocratique, qui fit naître le sentiment de l'égalité comme conséquence du protestantisme, et déprima la chambre héréditaire des lords. Beaucoup de ressemblances extérieures la font comparer à la révolution française. Comme dans la dernière, des représentants de la nation deviennent ses arbitres; un roi monte sur l'échafaud, un soldat sur le trône; l'ancienne famille royale revient, se rend odieuse par l'appui de l'étranger et se voit obligée de laisser la place à une branche collatérale, qui lui succède en vertu du principe électif.

Mais, pour peu qu'on ne s'arrête pas à la surface, on aperçoit des différences essentielles. Charles I^{er} était entouré par une noblesse forte, riche, belliqueuse, habile dans la politique; Louis XVI n'en avait point; ce roi était l'héritier d'une monarchie populaire, d'une race antique qui avait toujours agrandi le territoire français; les Stuarts étaient nouveaux en Angleterre et régnaient au milieu des jalousies écossaises, des antipathies entre les trois royaumes, dont Charles voulait profiter pour s'agrandir. Charles lutta pour augmenter la prérogative royale, Louis pour faire comprendre et accepter ses concessions. Charles mit sa confiance dans Buckingham, qui le poussa à des actes arbitraires; Louis choisit des ministres qui voulaient le progrès, et sous l'influence desquels se réalisaient quelque bien et l'économie; il ne demanda point de subsides, et ne fit à l'extérieur aucune entreprise qui devint une charge pour le pays. L'un fut puni pour avoir cru lorsqu'on ne croyait plus, l'autre pour avoir cru trop pen au milieu d'enthousiastes. La révolution française venait après le despotisme, dont elle était une conséquence; elle détestait le passé, et voulait élever un édifice nouveau, dont on était habitué depuis un siècle à fouiller les fondements. En Angleterre, loin que le moyen âge fût odieux, il était considéré comme la source des libertés nationales, à tel point que les rois et les révolutionnaires invoquaient également les anciennes chartes, ne juraient que par elles, et prétendaient vouloir les rétablir; sur la bannière de l'aristocratie victorieuse, on lisait : *Nolumus leges Angliæ mutari*. Le besoin de l'indépendance individuelle s'était bien éveillé dans les esprits; mais on n'avait pas encore fondé sur elle de

théories décisives. On ne songeait pas à opérer une réforme générale, mais à établir le gouvernement du pays par l'entremise des communes, sous la garantie infaillible d'une monarchie limitée; encore n'y tendait-on pas ouvertement, mais dans l'ombre, en attirant peu à peu les affaires à la chambre basse, pour les soumettre à la discussion. De là des tentatives maladroites, qui sont loin d'égaliser l'importance sociale des actes de l'assemblée constituante.

En Angleterre, on marche avec la Bible et l'hypocrisie; en France, avec le cynisme et l'incrédulité. Là le peuple et les partis sont indécis, et ils ont besoin qu'un homme les pousse; ici tous prennent leur course avec furie, et si le chef s'arrête, ils l'écrasent. En France, tous s'accordent dans les idées destructives de la philosophie de l'époque, tandis que le long parlement flottait entre mille opinions religieuses, et qu'il aurait usé ses forces dans une alternative continuelle d'alliances ou d'inimitiés, si Cromwell ne les eût soutenues par son ambition. Le Protecteur poussait à un progrès pour lequel la nation n'était pas encore mûre; l'héritier de la nation française ne fit que retenir et refouler, et restaura le système féodal et théologique comme il l'entendait. En somme, la révolution est faite en Angleterre par les partis et sous des influences étrangères, en France par le peuple; la révolution anglaise n'eut pas d'écho au dehors; celle de la France effraye encore aujourd'hui les monarques; l'une n'eut pour ennemis que le petit nombre d'individus qu'elle lésa; l'autre en a dans le monde entier, ce qui est une preuve de son universalité. La révolution anglaise périt d'elle-même, parce que son idée devint inapplicable, faute d'avoir été élaborée par la discussion et l'expérience; elle ne laissa à la nation qu'une transaction. La révolution française fut assoupie, mais non pas vaincue par les étrangers qu'elle menaçait; les idées et les institutions à l'aide desquelles elle avait renouvelé la société lui ont survécu.

CHAPITRE XIX.

GUILLAUME III. — ANNE.

Un grand nombre de personnes en Angleterre, surtout parmi le clergé, étaient restées fidèles au roi détrôné; sous le nom de jacobites, elles furent persécutées ou dépouillées de leurs béné-

fices. Pour accorder les scrupules de la conscience avec les exigences de l'intérêt, on inventa une distinction entre le roi de fait et le roi de droit; on put ainsi obéir à Guillaume comme à l'élu de la nation, mais non comme à un prince légitime. On essaya même; pour apaiser les scrupules religieux, de rédiger une formule dans des termes plus vagues, afin que les non-conformistes pussent aussi la signer; on échoua; enfin Guillaume, quoique zélé calviniste, parvint à obtenir l'*Acte de tolérance*, qui affranchit des peines portées contre ceux qui n'assistaient pas aux exercices du culte.

BILL de compensation.
1689.

Bien que l'Écosse parût devoir tenir aux Stuarts, elle accepta la révolution avec joie, parce qu'elle souffrait avec impatience le culte épiscopal, qui lui avait été imposé par Charles II. L'opposition des torys et l'insurrection des montagnards furent domptées par les armes.

Les catholiques irlandais avaient espéré, lors de la restauration, recouvrer leurs droits, et les nouveaux propriétaires tremblaient, lorsque le catholicisme fut pros crit par l'irrésolu Charles II, qui rendit plus sévère la défense de sortir de l'île, de peur qu'ils ne vinssent en Angleterre lui demander justice. Il garantit aux révolutionnaires de ce pays les usurpations qu'il leur enlevait en Angleterre, en promettant toutefois de rendre leurs biens à ceux qui pourraient démontrer leur innocence : édit inique, qui commençait par les déclarer coupables, et pourtant ceux qui se disculpèrent furent en si grand nombre, que les terres manquèrent pour les indemniser; alors on se mit à crier au papisme, et les réparations cessèrent.

On voulut faire sanctionner par un parlement irlandais ces iniquités et les autres qui les avaient précédées; mais, outre qu'il n'y entra presque que des protestants, comme uniques propriétaires du sol, on exigea de plus qu'ils reçussent la communion d'après le rit anglican, ce qui équivalait à l'exclusion entière des catholiques.

Ils concurent de l'espoir sous Jacques II, et déjà même la réaction se manifestait lorsque la révolte éclata. L'Irlande devint donc le centre de la résistance, et le vice-roi Tyrconell y appela Jacques II. *Ce que je puis vous souhaiter de mieux*, avait dit Louis XIV en faisant ses adieux au prince anglais, *c'est de ne plus vous revoir*. Jacques II débarqua dans l'île, et se vit entouré de beaucoup de partisans; mais il s'aliéna bien des esprits lorsqu'il ne voulut pas consentir, dans le parlement, à ce que l'Irlande fût détachée de l'Angleterre, ni le roi considéré comme chef de l'Église. Guil-

1690.
1^{er} juillet.

laume survint, et Jacques, défait à la Boyne, fut obligé de fuir une seconde fois d'un royaume dont il ne devait lui rester que des regrets.

Le nom de Guillaume III est resté en vénération parmi les protestants d'Irlande; on porte encore dans le pays des emblèmes qui le rappellent; on élève des lis jaunes, on porte des toasts à sa mémoire, et l'on appelle orangiste le parti opposé aux catholiques. Il ne restait plus à ces derniers qu'un douzième des terres; aussi, à partir de ce moment, fut-il difficile à l'Angleterre de frapper l'Irlande sans atteindre les Anglais établis sur son sol; elle ne put donc que s'entendre avec eux pour opprimer les catholiques. En conséquence, l'oppression nationale de tout le pays fut double, c'est-à-dire au profit de l'Angleterre et au profit particulier des différents propriétaires. Les protestants commencèrent par reconnaître la supériorité du parlement d'Angleterre sur celui de l'Irlande, dont ils sacrifièrent ainsi les intérêts. Les manufactures de laine, qui, très-florissantes en Irlande, rapportaient beaucoup aux cultivateurs et aux artisans, furent détruites, parce qu'elles rivalisaient avec celles des Anglais; si quelque magistrat du pays cherchait à s'y opposer, il pouvait être jugé par les tribunaux anglais, même après avoir été absous par les tribunaux irlandais.

D'un autre côté, les protestants firent des lois au détriment des catholiques, et l'armée prêtait main-forte pour les exécuter. Ce fut une persécution pacifique qui se vantait d'être juste, parce qu'elle était légale; humaine, parce qu'elle entraîna l'effusion de peu de sang; modérée, parce qu'elle opprimait sans déterminer la rébellion. Les évêques ou les supérieurs ecclésiastiques qui pouvaient conférer les ordres furent bannis; s'ils tardaient à partir, ils étaient jetés en prison et déportés dans les îles; s'ils revenaient, la peine capitale les attendait. Les prêtres furent autorisés à rester, mais avec obligation de prêter serment de ne pas quitter la campagne, de n'officier que dans la paroisse à laquelle ils étaient attachés, et le tout sous caution. S'ils apostasiaient, ils obtenaient une grosse pension. Le culte ne devait avoir rien d'extérieur. Tout catholique pouvait être sommé par le juge de paix de dire l'heure, le jour, le lieu où il avait assisté à la messe, et qui s'y trouvait; en cas de refus, il encourait une amende de cinq cents francs, ou bien une année de prison. Les pèlerinages à Saint-Patrice furent prohibés, les croix et les tabernacles abattus; tout instituteur catholique fut banni et déporté aux Indes. La défense d'envoyer les jeunes gens au dehors pour faire leur éducation équiva-

lait
fon
pro
jour
reli
le p
ling
test
incr
poss
opp
C
tage
liqu
dais
mai
tion
sain
parc
igno
Or
qui
de v
acha
appl
n'av
land
pinic
donc
heur
théa
cath
land
Le
Stua
sécu
couv
plair
de p
moir

lait à leur exclusion des professions libérales, du parlement, des fonctions publiques. L'industrie restait asservie à des corporations protestantes privilégiées; l'ouvrier qui refusait de travailler un jour de fête subissait une peine : c'était la violation de la liberté religieuse et individuelle. Le catholique pouvait être contraint par le protestant de lui céder le plus beau cheval pour cinq livres sterling; il ne pouvait ni épouser une protestante, ni hériter de protestante, ni être tuteur; nous passons sous silence mille vexations incroyables. Enfin, pour réduire les malheureux Irlandais à l'impossibilité de recourir au dernier moyen de salut pour les peuples opprimés, ils furent désarmés (1).

C'était leur répéter de mille manière qu'ils avaient tout avantage à devenir protestants, et qu'ils souffriraient à rester catholiques. Toutes les lois étaient donc religieuses au fond. Les Irlandais pouvaient obtenir des emplois et entrer dans la chambre, mais à la condition de prêter serment contre la transsubstantiation, la messe, l'idolâtrie de l'Eglise romaine, de Marie et des saints. On fonda des écoles, mais elles étaient protestantes, et parce que les catholiques n'y allaient pas, on se récria contre leur ignorance.

Outre ces lois, dont les pièges échappaient au grand nombre, qui dès lors ne comprenait pas le motif des plaintes, on exerçait de véritables persécutions que la haine et l'intérêt rendaient plus acharnées. D'ailleurs l'abus était d'autant plus facile dans les applications que la loi permettait beaucoup, et que les opprimés n'avaient aucun moyen de résistance. En 1771, le vice-roi d'Irlande allait absoudre un catholique, lorsqu'il s'aperçut que l'opinion était contraire : *Je vois, dit-il, qu'on veut sa mort; qu'il meure donc!* Les seigneurs avaient des prisons, où ils tenaient des malheureux à leur discrétion et leur faisaient appliquer le fouet. Le théâtre et les écrits déversaient les outrages contre la religion catholique. Demandait-on le dessèchement des marais de l'Irlande, il était refusé, parce que c'eût été encourager le papisme.

Lors même que l'acharnement religieux et la crainte des Stuarts eurent cessé, et qu'on put voir que soixante ans de persécutions n'avaient pas détruit les catholiques, on continua de couvrir les intérêts égoïstes du masque de la religion; chaque plainte, chaque révolte contre des vexations intolérables fut taxée de papisme. Parfois les lois tyranniques sommeillaient, mais le moindre prétexte suffisait pour les réveiller, et leur application

(1) Voy. la note F à la fin du volume.

était d'autant plus terrible que les violations avaient pu se multiplier pendant leur désuétude. La pire des tyrannies est celle qui sait s'adoucir pour se rendre supportable; mais celle où les lois dorment est encore formidable. On peut comprendre maintenant la cause des agitations continuelles de l'Irlande, et de l'horrible misère qui pèse sur ses habitants.

Guillaume, homme loyal et d'une grande perspicacité, d'un sens prompt et droit dans les affaires, aussi brave que tout autre prince de son temps, ne savait pas se faire aimer; ne se souciant ni des lettres ni des arts, il se montrait rarement à Londres, qui regrettait de ne plus voir la cour (1); il ne donnait point d'emplois publics aux Hollandais; mais il en plaçait autour de sa personne et les traitait avec faveur, d'autant plus qu'il se savait entouré de traîtres. Le parlement lui en gardait rancune et votait les allocations avec parcimonie, obstacles sérieux depuis que les chambres s'étaient attribué le droit de surveiller l'emploi des deniers publics, sauf pour une liste civile de six cent mille livres sterling. Ce désaccord tourna au profit de la liberté; car on aurait peut-être accordé à un prince aimé tout ce qu'il eût désiré, au point d'annuler les franchises que l'on venait de conquérir.

La parcimonie des chambres déplaisait d'autant plus à Guillaume qu'elle l'empêchait de faire la guerre à Louis XIV, objet constant de toute sa vie; il réussit cependant à former contre lui une ligue qui fut sa plus grande gloire, et dans laquelle entra aussi l'Angleterre. L'alliance de cette puissance avec la Hollande fut même signalée par une innovation dans le droit de la guerre, c'est-à-dire l'interdiction aux bâtiments neutres de communiquer avec la France, sous peine de s'exposer à être arrêtés, comme s'il se fût agi d'une place bloquée.

Les Français tentèrent à plusieurs reprises de débarquer dans l'île ou d'y exciter des soulèvements, et une conjuration dirigée contre la personne de Guillaume leur fut même attribuée; mais ils furent obligés de le reconnaître à la paix de Ryswick. A son retour à Londres, Guillaume entendant entonner sur le théâtre une ode en l'honneur de ses victoires, s'écria, *Chassez-moi ces étourdis. Quoi! me prennent-ils pour le roi de France* (2)?

(1) « Guillaume fut fataliste en religion, infatigable à la guerre, entreprenant en politique, tout à fait insensible aux émotions douces et généreuses du cœur humain; parent froid, mari insouciant, homme déplaisant, prince bourru, souverain impérieux. » SMOLLETT.

(2) On conçoit que les journalistes anglais n'épargnaient pas Louis XIV; il est souvent attaqué dans le *Spectateur*. On calcule dans un endroit le nombre

M
esp
son
qu'i
dirig
laier
fût p
pou
tions
sair
sous
laun
prin
une
qu'e
çons
Le
pou
il all
gran
An
céda
main
resta
néra
cette
le co
Nass
trou
En
géné
fut
tory
laire
d'ind
par s
comm
procl
pauv
prin
grand
cour

Mais la rigueur qu'il mit à réprimer les conspirations aigrit les esprits ; le peuple vit dans cette guerre si coûteuse un effet de son ambition ; les whigs, qui ne l'avaient porté au trône que parce qu'ils croyaient faire un pas vers la république, prétendaient le diriger à leur gré, et lui rogner de plus en plus les ailes. Ils voulaient qu'il entretint peu de soldats, que le même parlement ne fût pas conservé plus de trois ans, et qu'on réglât la procédure pour les crimes de lèse-majesté. Poussé à bout par leurs prétentions excessives, il dut se jeter du côté des torys, leurs adversaires ; les factions se ranimèrent alors plus que jamais, excitées sous main par Marlborough, qui, après s'être brouillé avec Guillaume, sa créature, intriguait avec Jacques, qu'il avait trahi. La princesse Anne avait pour lui non-seulement un goût décidé, mais une véritable passion ; cette passion devint encore plus forte lorsqu'elle se fut brouillée avec le roi et la reine, qui, sur des soupçons, exclurent Marlborough du conseil, et le firent arrêter.

Les contrariétés que Guillaume éprouvait en Angleterre étaient pour lui un mérite aux yeux des Hollandais, au milieu desquels il allait chercher des consolations ; il mourut enfin au milieu de grandes amertumes, sept ans après la stérile Marie.

Anne, filles de Jacques II, belle-sœur de Guillaume, lui succéda à l'âge de trente-six ans, et promit à la Hollande qu'elle maintiendrait le système de son prédécesseur. Mais sept provinces restaient sans stathouder, et l'union entière sans capitaine général ; on hésitait donc sur le choix de celui à qui l'on confierait cette dignité. Enfin, on prit le parti de rester sans stathouder, et le commandement fut laissé au feld-maréchal Vollrath, prince de Nassau-Saarbrück-Usingen, changements qui ne se firent pas sans troubles.

En Angleterre, Anne nomma George de Danemark, son mari, généralissime et amiral ; mais le véritable directeur des affaires fut Marlborough, qui constitua avec Godolphin un ministère tory ; pour satisfaire à la demande des wighs et au vœu populaire, il fut obligé de s'engager à continuer la guerre contre la

d'individus dont il a diminué la population du royaume, au lieu de l'accroître par ses conquêtes, et l'on en conclut que, s'il avait été un glouton débauché comme Vitellius, il aurait causé moins de mal à son peuple. Ailleurs on lui reproche la corruption qu'il a introduite, l'ostentation des richesses, la honte de la pauvreté, l'amour converti en galanterie, l'amitié en commerce, les parjures du prince, cet orgueil avec lequel il laissa élever des statues à sa vaillance, à sa grandeur, à son héroïsme, et applaudir au milieu du luxe et de la mollesse de la cour à sa magnanimité et à ses hauts faits de guerre.

1709.
8 mars.

Anne.

1704.

France. Les victoires signalées de Schellernberg et de Höchstädt comblèrent de gloire les Anglais, qui fêtèrent la prise de Gibraltar comme ils n'avaient jamais célébré aucun triomphe depuis la déroute de l'invincible Armada. L'heureux Marlborough, dont les succès paraissaient d'autant plus grands qu'ils étaient remportés sur Louis XIV, obtint le titre de duc, puis le fief de Woodstock et des pensions de plus en plus considérables, qui pourtant ne rassasiaient pas ce héros avare et intrigant à la fois. Il négociait les traités, et recevait des dons des cours étrangères, qui se résignaient à subir sa volonté; il pouvait tout par l'influence de sa femme, qui, devenue la favorite de la reine Anne, entendait que tout derivât d'elle seule. Mais Abigail Hill-Masheem, sa parente, qu'elle avait placée près d'elle, lui enleva la confiance de la reine, et servit les projets de Harley, son oncle, qui cherchait à miner la toute-puissance de Marlborough.

1708.

Le duc sentit qu'il devait, pour se soutenir, renier ses propres opinions et s'associer aux whigs; mais ceux-ci, peu satisfaits d'un partage, voulurent avoir tout le ministère. Louis XIV, comme de nos jours Napoléon, attendait le moment où ces divisions parlementaires éclateraient en révolte, et il les fomentait. Les intelligences qu'il entretenait avec les clans montagnards de l'Écosse, restés attachés aux Stuarts et à l'indépendance nationale, lui firent croire que l'occasion était favorable, et il prépara un débarquement; mais les whigs et les torys se réunirent alors, et l'entreprise échoua.

28 octobre.

Marlborough, passé tout à fait aux whigs, occasionna quelques déplaisirs à la reine; afin de seconder les vengeances de sa femme, à laquelle il donnait même à corriger les lettres officielles qu'il adressait à Anne, il se joignit aux libéraux pour demander que les fonctions d'amiral fussent enlevées au prince de Danemark. Cet homme docile, « sans ambition, sans intrigues, tel qu'il le fallait pour être l'époux d'une reine d'Angleterre (1), » en mourut de chagrin; il eut pour successeur lord Pembroke, et les whigs triomphants promulguèrent des lois libérales qui furent accompagnées de la plus belle amnistie qui jamais eût été publiée.

Mais l'aversion de la reine et leurs imprudences mêmes eurent bientôt ruine leur crédit; lorsqu'ils eurent demandé maladroitement que Marlborough fût renvoyé à l'armée, l'opinion publique, malgré son estime pour ses qualités, se prononça contre les whigs, ou, pour mieux dire, la tyrannie ministérielle avait lassé à tel

(1) THOIRAS.

point le peuple, qu'on invoquait même l'obéissance passive envers le trône, et que l'on résistait par la flatterie. Le docteur Shaverell se mit à prêcher le pouvoir absolu, et parvint à exciter un enthousiasme de servilité. La reine Anne, outre son dégoût pour l'orgueil de Marlborough, fut prise de scrupules au sujet de ses droits à la couronne; elle craignait de l'avoir usurpée au détriment du prince de Galles, et pensait que la mort de ses dix-sept enfants pouvait être un châtimement du ciel; elle se proposa donc de changer l'ordre de succession.

Il était impossible d'y arriver avec un ministère whig; elle en choisit un tory, sous la direction de Bolingbroke. Il fut demandé compte judiciairement à Godolphin de trente-cinq millions de livres sterling dont les registres de la trésorerie étaient en déficit; d'un autre côté, comme l'habileté militaire de Marlborough le rendait nécessaire tant que la guerre continuait avec la France, les torys firent tous leurs efforts pour ramener la paix, qui fut conclue à Utrecht, et rétablit l'amitié entre la France et l'Angleterre.

Les journaux se mirent à attaquer Marlborough (1), « le héros

(1) Swift exerçait, dans l'*Examineur*, sa verve piquante contre le grand général anglais. Comme ces admirateurs le comparaient aux héros de l'antiquité, il fait ce rapprochement :

« A Rome, au comble de sa grandeur, un général victorieux obtenait pour récompense, après avoir subjugué les ennemis, un triomphe ou une statue dans le forum, un bœuf pour le sacrifice, un vêtement brodé pour la cérémonie, une couronne de laurier, un trophée avec des inscriptions. Parfois, on frappait mille médailles en souvenir de la victoire, dépense faite en l'honneur du valeureux et comme telle à porter à son compte; quelquefois il avait un arc de triomphe. C'étaient là, si je me rappelle bien, toutes les récompenses du général victorieux pour les expéditions les plus insignes, après avoir conquis un royaume, emmené un roi prisonnier avec sa famille et les grands de sa cour, réduit un royaume en province ou du moins à être l'humble et docile allié de l'empire.

« Parmi ces récompenses, deux seulement tournaient au profit réel du triomphateur, la couronne de laurier et le vêtement brodé; encore ne suis-je pas sûr si le dernier était aux frais du sénat ou aux siens. Mais admettons l'opinion la plus large; admettons toutes les dépenses du triomphe comme argent allant dans la poche du général, et comparons

la reconnaissance romaine	avec	l'ingratitude anglaise.	
	L. S. D.		Livres.
Encens et vases pour le brûler.....	4 10 0	Woodstock.....	40,000
Un bœuf pour le sacrifice.	8 00 1	Blenheim.....	200,000
A reporter....	12 10 1	Prélèvements sur les places.....	100,000
			340,000

de l'Angleterre, le sauveur de l'indépendance européenne ; » il fut destitué de tous ses emplois, accusé de concussions et condamné à restituer deux cent soixante mille livres sterling, qui furent réduites à quinze mille livres par an.

Jacques II, conservant ses espérances, avait renouvelé plusieurs fois ses tentatives, et secondé par ses trames à l'intérieur les armes de Louis XIV, sans cesser pour cela d'aimer les Anglais. En effet, lorsque, des côtes de Normandie, où il avait fait ses préparatifs pour se transporter sur le territoire britannique, il eut été témoin de la défaite de la flotte française à la Hogue, événement qui ruinait à jamais ses espérances : *Il n'y a que mes braves Anglais, s'écria-t-il, capables de pareils coups !* et il se consola à la pensée que la marine nationale avait recouvré sa supériorité. Louis XIV, par condescendance pour Louvois, ne lui prodigua que des courtoisies et des refus ; il ne songea donc plus qu'à se faire un mérite de sa résignation. A son lit de mort, Louis XIV lui promit de protéger son fils et de le reconnaître comme roi d'Angleterre ; mais la maison régnante continuait à le considérer comme enfant supposé, et la nation le déclara rebelle.

Guillaume n'avait pas laissé d'enfants ; sur dix-sept, nés de la reine Anne, pas un seul ne survivait ; il ne restait donc de descendant de Jacques I^{er}, par Élisabeth, que Sophie, veuve du premier électeur de Hanovre. Le parlement qui se crut obligé de pourvoir à la succession au trône, reconnut cette princesse pour héritière, avec ses descendants non catholiques ; en même temps, il entoura de nouvelles restrictions la prérogative royale, et affermit cette constitution qui consiste dans la supériorité du pouvoir législatif avec la permanence du pouvoir exécutif.

	L. S. D.		Livres.
<i>Report</i>	12 10 01		340,000
Robé brodée.....	50 00 0	Mildenheim.....	30,000
Couronne de laurier.....	00 00 2	Tableaux, diamants.....	60,000
Statue.....	100 00 0	Concession de Palma....	10,000
Trophées.....	80 00 0	Emplois.....	100,000
Mille médailles d'un sou..	2 1 8		
Arc de triomphe.....	500 00 0		
Char triomphal, de la valeur d'une voiture moderne.....	100 00 0		
Dépenses imprévues du triomphe.....	150 00 0		
Totaux.....	994 11 11		540,000

En 1814, le parlement alloua au duc de Wellington 300,000 livres sterling, et 17,000 par an.

Lorsque les propositions du long parlement furent présentées à Charles I^{er}, il répondit : « Si je consentais à vos demandes, on viendrait encore devant moi la tête découverte, on me baiserait encore la main, et l'on m'appellerait Majesté. La formule de vos commandements serait encore : *La volonté du roi signifiée par les deux chambres*; je pourrais encore faire porter devant moi la masse et l'épée, et me complaire à posséder un sceptre et un diadème, stériles rameaux qui bientôt se flétriraient après la mort du tronc; mais, quant au pouvoir véritable et réel, je ne serais plus qu'une image, une enseigne, un fantôme de roi. » C'est en ces termes que Charles dépeignait la monarchie à laquelle devait se résigner la maison de Hanovre.

Le peu de temps que dura encore le règne de la reine Anne fut employé en intrigues pour la succession, qu'elle voulait, par scrupule de conscience, remettre au prétendant, tandis que les whigs soutenaient les droits de la famille de Hanovre; en effet, à sa mort, George I^{er}, de cette maison, fut proclamé. Anne reçut de la nation le titre glorieux de *Bonne reine*; car, si elle fut incapable de préparer les grands événements et d'en profiter, elle n'eut pas du moins l'ambition de s'en arroger le mérite, et se contenta de faire le bien et de pardonner les injures; ayant trouvé les tempêtes apaisées, les mœurs adoucies, l'esprit de commerce éveillé, elle n'eut pas besoin d'être tyrannique, et le pays jouit sous elle d'une grande prospérité. Une femme se vit à la tête d'une ligue puissante, l'arbitre des destinées de l'Europe pendant neuf années de victoires, qui firent trembler sur la tête du descendant de Charles-Quint ses nombreuses couronnes; la France perdit son orgueil, et la monarchie espagnole fut contrainte de partager avec ses vainqueurs ses trésors et ses possessions. La marine anglaise ne comptait pas alors moins de 232 bâtiments de guerre avec 9,954 pièces d'artillerie et 50,000 hommes (1). Des territoires importants furent acquis en Europe et au dehors, la suprématie diplomatique assurée, le commerce anglais introduit partout (2) et même en Portugal, avec exclusion de toute concurrence, par le traité de Méthuen.

1714.
12 août.

1703.

(1) La marine coûta, de 1682 à 1687, 12 millions; de 1688 à 1697, 25 millions; de 1698 à 1700, 14 millions; de 1701 à 1713, 22 millions; de 1713 à 1715, 17 millions par an.

(2) On dirait qu'Addison parle de la ville de Londres d'aujourd'hui dans le tableau qu'il trace du progrès du commerce à cette époque :

« Il n'est pas d'endroit qui me plaît autant dans Londres et que je fréquente plus volontiers que la Bourse royale. Réprouve une secrète satisfaction et ma

il
on-
qui

eurs
rmes
ffet,
ratifs
té-
ment
An-
a à la
orité.
digua
à se
V lui
d'An-
omme

de la
de des-
ve du
igé de
e pour
temps,
affer-
ouvoir

Livres.
340,000
30,000
60,000
10,000
100,000

540,000
sterl., et

L'Espagne excluait de ses possessions de l'Inde tous les étrangers, en se fondant sur la bulle d'Alexandre VI, jamais elle ne reconnut les établissements de l'Angleterre en Asie et en Amé-

vanité comme Anglais est en quelque façon flattée en voyant une aussi riche assemblée de compatriotes et d'étrangers consulter ensemble sur les intérêts du genre humain et faire de cette capitale une espèce de paradiſ de toute la terre. Je dois confesser que la Bourse me paraît comme un grand concile, dans lequel toutes les nations de quelque importance ont leurs représentants. Les agents dans le monde commercial sont comme les ambassadeurs dans le monde politique; ils négocient des affaires, concluent des traités et maintiennent de bonnes relations entre ces sociétés opulentes qui se trouvent séparées l'une de l'autre par des mers et des océans, ou vivent aux différentes extrémités d'un même continent. Il m'est arrivé maintes fois de prendre plaisir à entendre des difficultés s'aplanir entre un Japonais et un alderman de Londres, ou à voir un sujet du Grand Mogol s'associer avec un sujet de czar de Moscovie. C'est pour moi un grand divertissement de me mêler à ces divers ministres de commerce, distincts entre eux par une allure différente et le langage. Parfois je me faufille dans un corps d'Arméniens; dans un autre moment je me perds dans un cercle des juifs, ou je fais partie d'un groupe de Hollandais; tantôt je suis Danois, tantôt Suédois, tantôt Français, ou plutôt je m'imagine être semblable à ce philosophe à qui l'on demandait de quel pays il était et qui répondit : *Je suis citoyen de ce monde.*

« Grand ami du genre humain que je suis, je me sens inondé de plaisir à la vue d'une multitude heureuse et qui prospère, à tel point que, dans les solennités publiques, je ne puis quelquefois m'empêcher d'épancher ma joie par des larmes furtives. Je me plains extrêmement, par ce motif, à voir une réunion de personnes comme celles-ci prospérer dans leur état privé en même temps qu'elles sont cause du bien public, ou, en d'autres termes, procurer à leur famille une condition avantageuse en apportant dans leur pays natal ce qui y manque et en exportant ce qui y abonde.

« Il semble que la nature ait pris un soin particulier de semer ses faveurs dans les différentes régions du monde en vue des relations mutuelles et du commerce entre les membres du genre humain, afin que les naturels des diverses parties du globe véussent dans une espèce de dépendance les uns des autres et fussent unis ensemble par le commun intérêt. Chaque climat presque produit quelque chose de particulier; souvent un mets nous vient d'un pays, et la sauce d'un autre. Les fruits du Portugal sont corrigés par les produits des Barbades; l'infusion d'une plante de la Chine est adoucie par la moelle d'une canne des Indes; les Philippines nous envoient des drogues pour donner de la saveur à nos liqueurs européennes. Le seul vêtement d'une dame est souvent le produit de cent climats; le mouchoir et l'éventail proviennent des extrémités opposées de la terre; l'écharpe est expédiée de la zone torride, et la palatine des pays sous le pôle; la jupe de brocart est due aux mines du Pérou, et le bracelet de diamants a été arraché des entrailles de l'Indostan.

« Il arrive dans nos ports des navires chargés de produits de tous les climats; nos tables ne manquent ni d'épices, ni d'huiles, ni de vins; nos appartements sont ornés de pyramides de la Chine et des ouvrages industriels du Japon; notre collation vient des contrées les plus éloignées de la terre; nous nous traitons avec des drogues de l'Amérique, et nous reposons sous des pavillons apportés des Indes. Les vignobles des Français sont nos jardins; les tiges des aromates,

rique, ce qui fut une cause perpétuelle de guerre. En 1670 seulement, elle se résigna aux faits accomplis; et permit aux vaisseaux anglais l'entrée de ses ports lorsque le mauvais temps les y pousserait, ou qu'ils seraient dans la nécessité de se radoubier; c'en était assez pour que le commerce pût se faire librement. Ces relations, interrompues par la guerre, furent rétablies à la paix, comme sous Charles II; les Anglais acquirent en outre Gibraltar, Minorque et le privilège de faire la traite des nègres pendant trente ans.

Sous Guillaume, on vit se constituer, non par l'œuvre d'un homme, mais par une conséquence naturelle du nouvel état de choses, la dette publique, formée d'un capital non exigible, pouvant se transférer de l'un à l'autre, et dont l'État payait les intérêts. Les dettes de l'État avaient été abolies, c'est-à-dire fraudées par Charles II, qui avait fait fermer le trésor, débiteur de 2,800,000 livres sterling; néanmoins, par transaction, on inscrivit au grand livre 664,226 livres sterling, qui restèrent l'unique dette nationale antérieure à la révolution. Guillaume III introduisit, à l'imitation de la Hollande, de Gènes et de Venise, le système des grands emprunts; en 1699, pour la première fois, on fit une opération aujourd'hui commune, la réduction de l'intérêt à un taux inférieur, qui fut de cinq pour cent. A la fin du règne de ce prince, la dette était réduite à 16,394,702 livres sterling; elle augmenta sous la reine Anne jusqu'à 54 millions, lorsque les jeux de bourse eurent pris du développement. On était d'abord bien loin de comprendre l'importance de la dette publique; mais on ne tarda point à s'apercevoir qu'elle s'appuyait sur la constitution elle-même, puisqu'elle était garantie par le parlement national. Plus tard, on établit un fonds d'amortisse-

Banque d'Angleterre.

nos lits; les Persans, nos fabricants de soleries; les Chinois, nos potiers. La nature nous fournit tout le nécessaire; mais le commerce nous fournit une foule de choses utiles entre une grande quantité d'objets commodes, d'articles de luxe et d'ornement. Ce n'est pas notre moindre bonheur de pouvoir jouir des produits les plus lointains des climats du nord et du midi sans essayer la rigueur de ces hivers, l'ardeur de ces étés, et, tandis que notre vue se récréait sur les vertes prairies de la Bretagne, de savourer les fruits qui croissent entre les tropiques.

« Je trouve, par ces raisons, qu'il n'y a pas dans une république de membres plus utiles que les négociants. Ils unissent le genre humain dans une correspondance mutuelle de bons offices; ils répartissent les dons de la nature, donnent de l'occupation aux pauvres, ajoutent aux richesses du riche, à la magnificence des grands. Les négociants anglais convertissent en or l'étain de nos mines, et échangent la laine contre des rubis; les mahométans sont habillés des draps de nos manufactures, et les habitants des zones glacées se couvrent avec la toison de nos troupeaux. »

ment, et l'on réunit, afin de l'accroître, tous les créanciers de l'État en une *Compagnie pour le commerce de la mer du Sud*, privilégiée pour le Mexique, le Pérou et les autres possessions espagnoles dans les Indes.

En 1694, l'Écossais Patterson proposa de tirer le gouvernement des embarras où l'avait jeté la révolution; il s'agissait d'un emprunt de 1,200,000 livres sterling, dont les souscripteurs recevraient 100,000 livres sterling par an, avec la faculté d'émettre les billets de banque convertibles en or, et de la formation d'une *Compagnie de la banque d'Angleterre*. Patterson, persécuté par ses concitoyens, ses associés et le roi, périt dans les forêts de l'Amérique, lui qui avait rendu un si grand service au prince et au gouvernement; mais l'association prospéra en fournissant des fonds au gouvernement, à tel point qu'en 1709 le capital de la banque s'élevait à 4,400,000 livres sterling; elle obtint un privilège qui excluait les banques rivales et l'autorisation de créer un papier-monnaie. Le gouvernement lui payait huit pour cent, et donnait en gage certaines contributions, plus 4,000 livres sterling pour les dépenses d'administration. En 1781, le capital originaire s'était élevé à 11,642,000 livres sterling, et l'intérêt avait diminué jusqu'à trois pour cent. Les opérations commerciales de la banque devaient se borner à l'or et à l'argent en barre.

Lorsqu'en 1833 son privilège fut prorogé pour vingt ans, l'État lui devait 15 millions de livres sterling, à trois pour cent; ce capital fut réduit à 11,150,000. Elle reçoit et paye les annuités et les rentes sur l'État, met en circulation les bons de l'Échiquier, qu'elle garantit, et avance au gouvernement les produits de l'impôt foncier.

Compagnie
des Indes.

La reine Elisabeth avait institué, en 1600, une compagnie des Indes, qui, après avoir prospéré, déclina par suite d'abus et d'événements malheureux; du reste, on la voyait avec déplaisir comme contraire à la liberté du commerce; sa suppression fut donc votée, et l'on permit à d'autres négociants d'expédier des bâtiments dans les Indes. Il se forma dès lors une seconde compagnie, qui, pour être reconnue, offrit au gouvernement 2,000,000 de livres sterling; peu de temps après, les deux associations se fondirent dans la *Compagnie réunie du commerce des Indes orientales*.

1696.

1709.

L'Écosse, se plaignant que sa voisine s'enrichissait tandis qu'elle restait pauvre, une compagnie écossaise fut autorisée à se former pour le commerce de l'Afrique et des Indes, avec

le droit de fonder des colonies et des villes sur des districts non possédés par des souverains européens. Trois colonies furent donc établies entre Porto-Bello et Panama, dans une position si favorable, que les autres puissances en concurent de la jalousie, et que Guillaume les détruisit. Ce fut pour les Écossais une perte considérable, qui vint aggraver les maux causés par l'oppression et les partis qui les divisaient.

La reine Anne, dès le commencement de son règne, avait songé à rattacher plus étroitement l'Écosse à l'Angleterre ; elle y affermit le presbytérianisme en excluant l'épiscopat, et finit par décider la réunion absolue des deux pays, qui, à partir du 12 mai 1707, devaient former le royaume uni de la Grande-Bretagne, représenté par un seul parlement, avec des droits et des privilèges communs et l'unité des poids, des mesures et des monnaies. L'Écosse dut avoir seize membres dans la chambre des pairs et quarante-cinq dans celle des communes, c'est-à-dire qu'elle participait pour un onzième à la représentation, tandis qu'elle ne payait qu'un quarantième des impôts. Mais les patriotes voyaient avec regret cette union avec un pays beaucoup plus vaste et plus puissant, qui leur enlevait l'indépendance et le droit d'avoir leurs rois particuliers, laissait à craindre la prédominance de l'épiscopat, et privait la haute noblesse du privilège de représenter la nation ; ils étaient peu sensibles à l'avantage d'avoir un gouvernement régulier, d'être délivrés des guerres civiles et de pouvoir moissonner librement dans le champ du commerce et de l'industrie. Grande aussi fut l'opposition, surtout parmi les jacobites, demeurés fidèles au prince de Galles. *Où êtes-vous, s'écriait le duc d'Hamilton, où êtes-vous, Wallace, Douglas, Campbell, boulevards de l'indépendance écossaise ?* Quoi qu'il en soit, on fit des promesses, on corrompit, on caressa, si bien que l'union fut décrétée, à la condition que l'Église écossaise serait régie uniquement par le presbytérianisme.

Ici finit l'histoire de l'Écosse ; une agriculture florissante, les arts et le commerce, les biens et les maux que l'Angleterre éprouva succédèrent à toute sa poésie.

Grande-Bretagne.
1707.

CHAPITRE XX.

LITTÉRATURE ANGLAISE. JURISTES.

Cette époque fut en outre le siècle d'or de la littérature anglaise.

18-1667.

Après Spencer et Shakspeare, Cowley, auteur d'une *Davidide* et de diverses compositions lyriques, passait alors pour le plus grand poète d'Angleterre ; dépourvu d'images et plus encore de sentiment, il se soutenait par le brillant de l'esprit, ce qui lui valut une renommée bien supérieure à celle de Milton, le véritable poète d'alors. Milton avait commencé par faire des vers latins, et il s'éleva dans le *Comus* (1634), ouvrage modelé sur le poème italien, au-dessus de tous ceux au milieu desquels il s'était formé ; il ne vise pas à une régularité servile, et sait mieux que Johnson tirer parti des classiques pour acquérir de la dignité et de l'éloquence. Tout est correct dans la composition, presque tout dans le style, qui se soutient à une égale hauteur, sans fléchir brusquement comme chez ses contemporains ; autant qu'il est possible dans une langue morte, il associa l'originalité à un grand talent d'imitation, et à un air de noblesse et de liberté qui, même dans ces amusements, révèle la force d'un géant. Le *Lycidas*, allégorie pastorale dans le genre de celles de l'Italie, et où saint Pierre figure parmi les divinités mythologiques de la mer, n'en est pas moins empreinte d'une belle et gracieuse poésie. Des images choisies et judicieuses brillent dans l'*Allegro* et le *Penseroso*, où l'on trouve de jolies allusions et un vers soutenu. L'ode sur la *Nativité* passe, aux yeux de quelques-uns, pour la plus belle de la langue anglaise.

Milton.
1608-1674.

Milton connut Galilée en Italie, où il s'inspira au spectacle des magnifiques ruines de Rome. A Naples, il fréquenta le Manso, qui parlait du Tasse comme d'un illustre ami dont on déplore la perte, et vit à Milan représenter l'*Adam* d'Andreini. Lorsque les tempêtes de sa patrie eurent éclaté, il prit part aux discussions théologiques sous lesquelles se voilaient les dissidences politiques, et s'abandonna aux illusions, aux élans fougueux des révolutionnaires ; Cromwell, dont il s'était fait connaître par ses écrits violents, le choisit pour son secrétaire. Il publia divers opuscules de circonstance, et son *Areopagetica* est un livre

plein d'éloquence et de chaleureuse hardiesse] en faveur de la liberté de la presse. Quoique ses diatribes contre le roi décapité soient pleines de bile et de pédanterie, elles sont écrites de bonne foi, comme aussi les louanges qu'il adresse à Cromwell ; jamais il ne se démentit dans la chaleur démocratique, l'amour des libertés constitutionnelles, l'idée du devoir et le courage à soutenir des opinions populaires.

Sans ambition, devenu aveugle, il continuait à exercer son emploi, haï d'un parti et négligé de l'autre, réunissant ainsi dans son âme les émotions révolutionnaires de liberté, de fanatisme et de vengeance. Quand il passa de la vie active à la méditation, et qu'il eut perdu ses illusions et ses amis, il se consola en repassant dans sa mémoire Homère, Isaïe, Platon, Euripide, et en méditant sur lui-même ; de là, ces recueils mélancoliques, cette poésie intérieure qui lui donnent un caractère à part. Sa femme le pressant un jour de renier sa conscience et sa dignité littéraire pour s'enrichir : *Je vois*, lui répondit-il, *que tu es comme toutes les autres femmes ; tu voudrais avoir un carrosse, et moi je veux mourir en honnête homme, comme j'ai vécu.*

Il avait déjà cinquante-neuf ans lorsqu'il songea à publier son épopée ; mais le censeur y mit obstacle à cause des allusions qu'il apercevait partout ; ainsi, par exemple, il voyait un crime dans ce passage où le poète compare la splendeur ternie de Satan à une éclipse qui « épouvante les rois de la terreur des révolutions. »

Lorsqu'il fut parvenu à s'entendre avec la censure, il se mit à la recherche d'un éditeur, et traita enfin avec un certain maître Simon ; il devait recevoir pour le « *Paradis perdu*, ou tout autre titre qu'on pourrait donner audit poème, » cinq livres sterling, autant s'il en était vendu mille exemplaires, et pareille somme dans le cas où il s'en écoulait treize cents d'une seconde édition.

Telles sont les misérables conditions auxquelles fut acquis un poème qui fait aujourd'hui la gloire du Parussie anglais. Grotius avait écrit un *Adamus exul*, dont on prétend que Milton a tiré la description du serpent, la prière d'Eve à son mari après son péché, le discours d'Adam à l'ange sur la création, la sortie du paradis. Le Hollandais Macropédius avait traité le même sujet. Milton a évidemment emprunté plusieurs scènes à l'*Adam* d'Andréini. Le jésuite allemand Masénius avait aussi publié à cette époque (1657) un drame allégorique intitulé *Androphile*, où il

décrit la chute de l'homme, victime des embûches d'Andromise, et sauvé par Ar.drophile, qui s'offre en victime expiatoire à Andropater. Milton a puisé aussi dans ce drame diverses idées et plus encore dans le *Sarcotis*, poème du même auteur, dont il a suivi la marche et reproduit souvent les images et les expressions; mais le jésuite allemand a glacé sa composition pour n'avoir mis en scène que des personnages allégoriques.

Qu'importent de pareils larcins? Homère s'est servi des rapsodes, et Dante des légendes; celui-là est poète qui sait donner l'âme à un sujet et le revêtir de fleurs immortelles. Le sujet choisi par Milton était conforme à l'esprit du protestantisme et à la sombre exaltation des puritains; la question du bien et du mal dans les destinées humaines, et le dogme de la chute de l'homme résument les impressions du poète et celles de ses contemporains; mais la création, la chute et la rédemption sont des actes d'un même drame et ne peuvent se séparer. Or, Milton lui-même paraît l'avoir senti, puisqu'il composa le *Paradis reconquis*, poème qui, au dire de quelques-uns, ne serait pas inférieur au *Paradis perdu*; néanmoins, s'il mérite des éloges pour la simplicité du plan et la vivacité du dialogue, une argumentation continuelle en rend la lecture fatigante.

L'origine de l'homme est d'un bien autre intérêt que le siège de Thèbes, de Troie, de Jérusalem, de Paris, ou que les voyages d'Ulysse et d'Énée; mais, dans les poésies religieuses, le champ laissé à l'imagination est nécessairement borné, d'autant plus que Milton, comme protestant, dut renoncer à beaucoup de symboles, d'histoires et de traditions, dont le Dante et le Tasse surent tirer parti; c'est dans le Talmud et le koran qu'il en puisa. Comme Dante, il fut toujours grave et méditatif; comme lui, il se sentit né pour régénérer la poésie; comme lui, il fit abus de l'érudition, et se jette dans les dissertations, les allusions et les subtilités. Il incline à rapprocher le grotesque du terrible, et le goût plus raffiné de son temps ne l'empêche pas toujours de se livrer à une fantaisie incorrecte; la monotonie du ciel de sa patrie nuit chez lui à la variété. La lumière, la musique et le mouvement sont les trois idées principales dont le Dante se sert dans la peinture du paradis; Milton emploie des images moins spirituelles; d'un autre côté, élevé dans une ville, puis aveugle, il a plus d'harmonie que de pittoresque. Les images de Dante s'offrent elles-mêmes pour ce qu'elles sont; celles de Milton ne peuvent souvent être comprises que par les initiés, et valent plus par ce qu'elles suggèrent que par ce qu'elles représentent. Le poète italien se spiritualise dans

la r
traî
l'es
rian
ne l
pre
C
élev
et d
mèn
con
vès
pay
c'es
gue
chi
ave
de
con
ligi
rien
rièr
et i
par
cett
tion
qui
com
ni c
entr

(1)
sens
vent
cette
depu
est q
ton a
cet é
Mett
trer
que
revê
d'un
blim

la méditation et se dégage des pensées terrestres; Milton, au contraire, voulait d'abord choisir la forme dramatique (nous en avons l'esquisse), et sa théologie tendait à l'anthropomorphisme et à l'arianisme; aussi quelquefois son Dieu est plus matériel encore que ne le fait la langue hébraïque, et le Christ un être supérieur, le premier né du Très-Haut, mais créé.

Chez Dante le sentiment est intense; chez Milton la pensée est élevée; l'un décrit avec clarté et détail, toujours par nombre, mesure et comparaisons, parce qu'il raconte en supposant qu'il a vu lui-même, touché, éprouvé la crainte et la pitié; l'autre procède plus confusément comme un homme qui raconte des événements arrivés à d'autres. Dante n'avait vu que les petites agitations de son pays, et il n'aurait osé représenter Satan sous de beaux traits, c'est-à-dire le faire semblable à celui que les puissants démagogues de l'époque inspirèrent à Milton (1). Les esprits, cette machine épique si difficile, sont chez Dante des personnages humains avec des caractères humains; ils sont chez Milton quelque chose de surnaturel, et non des abstractions ni des monstres; ils ne conservent de la nature humaine que ce qu'il faut pour être intelligibles à l'homme; du reste, ils sont voilés d'un nuage mystérieux. Le poète anglais met dans ses démons eux-mêmes une variété de caractères qui aurait paru incompatible avec le sujet, et il ne donne pas à ses anges cette perfection qui est sans mérite, parce qu'elle est sans effort. Adam et Ève n'apparaissent pas dans cette innocence qui exclurait tout contraste ou tout élan d'affections; c'est quelque chose de nouveau que la peinture d'un amour qui est une partie de l'innocence, d'une volupté qui est une récompense de Dieu. D'ailleurs, on ne pouvait s'attendre à éprouver ni curiosité, ni intérêt dans un sujet aussi connu, où les combats entre le Créateur et sa créature ne peuvent se balancer; la révolte

(1) « Le caractère de Satan est un tel mélange d'orgueil et d'indulgence sensuelle qu'il trouve en lui-même le motif d'agir; c'est le caractère qui souvent se voit en petit sur la scène politique, toute cette impatience de repos, cette témérité, cette astuce qui distinguèrent les grands chasseurs d'hommes, depuis Nemrod jusqu'à Napoléon. L'idée qui séduit ordinairement la multitude est que ces prétendus grands hommes agissent pour quelques grandes fins. Milton a fait ressortir soigneusement dans son Satan cet amour intense de soi-même, cet égoïsme superlatif qui aime mieux régner aux enfers que servir dans le ciel. Mettre cette passion de soi en contraste avec l'abnégation ou le devoir, et montrer quels efforts persévérants elle a pu faire pour atteindre son but, c'est là ce que Milton s'est proposé spécialement dans le caractère de Satan; mais il sut revêtir ce caractère d'une singularité d'audace, d'une grandeur de souffrance, d'une splendeur éclipse, au point de constituer le degré le plus élevé du sublime poétique. » COLERIDGE'S, *Romans*, page 176.

des anges et la désobéissance de l'homme ne sauraient non plus exciter de la compassion.

Versé dans le théâtre grec et admirateur d'Euripide au delà même de ce qu'il mérite, Milton disposa merveilleusement son sujet, et employa, pour lui donner la couleur, tout ce qu'il trouva de mieux chez ses prédécesseurs. Il fit prévaloir dans la langue l'élément latin sur l'élément saxon, et, la traitant en maître, il viola ou modifia les règles, multiplia les ellipses, les transpositions, les régimes indirects, emprunta des mots et des constructions aux langues mortes et aux langues vivantes (1); il sut trouver dans toutes quelques éléments de grâce, de vigueur ou de mélodie, au moyen desquels il montra dans sa plus grande perfection la puissance du langage natal. Il s'attacha avec soin à l'harmonie, afin que le vers libre, dont il se servait, ne tombât point dans le prosaïsme; aussi en a-t-il peu de faibles, bien qu'il s'en trouve de très-rudes. Il n'y a pas même d'Anglais d'un esprit cultivé qui ne sache par cœur de ses vers, qui ne sont que des séries de noms propres, mais disposés de telle sorte qu'ils charment l'âme et font naître une foule d'idées collectives. Or, le mérite suprême de Milton consiste précisément à suggérer beaucoup plus de choses qu'il n'en exprime, ce qui oblige le lecteur à s'aider par l'imagination, c'est-à-dire à faire un usage agréable de ses propres facultés.

On rencontre dans son *Samson Agonistes*, poème lyrique sous forme dramatique, qu'il composa sur son déclin, plus de vigueur de pensée, moins de poésie de style. Ses sonnets, bien qu'ils ne soient ni polis comme ceux de Pétrarque, ni brillants comme ceux de Filicaja, ont cette sévérité de style et cette unité de sentiment profond qui révèlent les alternatives de joie et de découragement qu'éprouvent les âmes fortes.

Comment trouver, dans les temps si agités, les oreilles paisibles que charment les chants des Muses? La poésie était alors dans l'action, la littérature dans les parlements, les écrits de circonstance, et la philosophie, la poétique, le théâtre, le dessin prenaient l'apparence de libelles. A peine si, dans l'espace de onze années, il se vendit trois mille exemplaires du *Paradis perdu*; les nouveaux souverains le livrèrent au dénigrement de ces plumes vénales qu'on trouve toujours prêtes à répandre leur venin sur quiconque n'est pas dans les bonnes grâces des puissants; il fallut qu'Addison vint, avec une critique d'école, en révéler le mérite supérieur.

(1) Ainsi il tire de l'italien *emparadiser et fragrance*.

Waller acquit une plus grande renommée. Poète d'une élégance facile, exempt de pédanterie et des jeux d'esprit à la mode, heureux dans l'expression, il se soutient toujours, quoique son imagination n'ait rien de très-brillant; il y a chez lui plutôt absence de défauts qu'abondance de beautés. Son *Éloge* de Cromwell est tout harmonie, mais dénué de vigueur.

1605-1647.

Le retour des Stuarts introduisit en Angleterre l'imitation française, et les concitoyens de Shakspeare se résignèrent à subir la froide régularité de leurs voisins; cependant, le génie national n'en fut pas étouffé. L'*Hudibras* de Samuel Butler fut le poème le plus lu, le plus recherché, et Charles II en citait des vers à l'auteur lui-même tout en le laissant mourir de misère. Butler fait du chevalier puritain et de Rufo, son écuyer, ce que Cervantes avait fait de don Quichotte et de Sancho. Il servit sans doute la cause de la paix et celle du trône en tournant en ridicule le zèle farouche des sectaires; mais était-il généreux d'attaquer des opinions que l'on expiait sur l'échafaud? Ce poème resta sans imitateur; mais il vieillit avec les idées et les faits auxquels il faisait allusion. Butler disait que, dans les vers français, il y en a toujours un pour le sens et un autre pour la rime.

1612-1680.

Il fut possible à Rochester, grand seigneur et toujours ivre, de pousser la satire à des hardiesses interdites à tout autre; il en donna la preuve dans les deux contre l'homme et le mariage, où se révèle une grande chaleur d'imagination, et mieux encore dans le poème du *Rien*.

1618-1680.

La langue anglaise se polissait; elle renonçait aux latinismes, au bagage étranger, aux phrases bizarres, aux antithèses, et recherchait la facilité; mais celle-ci dégénéra parfois en négligence et en quelque chose de vulgaire qui, faute de pouvoir se régler sur une causerie de bon ton, comme celle de la société française, sent la taverne et le mauvais lieu, au point de ne pas reculer devant les indécences les plus grossières. On en trouve un échantillon dans les fables ordurières et pourtant très-populaires de Roger de l'Estrange.

C'est peut-être dans Hobbes que l'on rencontre pour la première fois la bonne prose, claire, facile, sans expressions surannées, sans trivialité ni afféterie, ou du moins rarement. Elle est limpide sans faiblesse chez Cowley, et familière sans vulgarité; il en est de même chez Velyn, qui, dans la description de l'Angleterre (1651), nous instruit des usages de l'époque, surtout à Londres, comme quelqu'un qui a vu beaucoup de pays, et qui abhorre le tumulte révolutionnaire.

Dryden.
1681-1701.

Dryden voulut être tout, satirique, descriptif, narrateur, didactique, lyrique, critique, traducteur, dramatique; les dédicaces et les préfaces dont il accompagnait ses compositions lui valurent le nom de critique; mais, au lieu d'approfondir l'esprit humain, il analyse le langage et les pensées, rachetant par le bon sens la minutie et le caprice des observations. Il imite les Français et leur emprunte beaucoup de termes, mais comme on ferait des noms propres, sans altérer la précision originale des constructions indigènes, ni la vigueur des ellipses et des métaphores; il allia même à la richesse des figures septentrionales une simplicité presque biblique, et se forma ainsi un style poétique qui déguise le manque de génie dramatique et de sentiment intime. Afin de se procurer de l'argent, il mit sa muse au service de la cour, des salons et du théâtre; il chanta le lord protecteur, puis il se donna corps et âme aux Stuarts, au point de se faire catholique. Comme poète de cour, il eut une pension de cent livres sterling et un baril de vin; mais Guillaume lui retira ces avantages, et la nation le laissa mourir dans l'oubli.

Dans *Abraham et Achitophel*, sa satire la plus étendue, les distinctions sont les meilleurs qu'on eût encore lus; l'expression est spontanée, le mouvement général; les transitions ont de la facilité, et il assaisonne au moins d'esprit les invectives violentes que comportait son époque. La *Biche et la Panthère* est une allégorie aux disputes religieuses, où il met dans la bouche de la biche les arguments les plus propres à soutenir la tradition catholique. L'ode à sainte Cécile, vantée au delà de son mérite, est puissante de langage, vive de transitions et de contrastes. Dryden traduisit heureusement quelques odes d'Horace; mais il fut faible et maniéré dans la traduction de Virgile. Il ne pensait pas, comme Milton, que le vers dût toujours garder le ton soutenu; mais, comme Chaucer et l'Arioste, il adoptait volontiers l'expression familière et le style coulant; c'est ce qui valut un accueil sympathique à ses nouvelles tirées de Chaucer et de Boccace, bien que la forme en soit négligée. L'*Annus mirabilis*, qui contient cent soixante et un quatrains en vers héroïques, fut composé en trois mois, et c'est peut-être son meilleur ouvrage.

Obligé par métier de se donner au théâtre, il chercha à suppléer au génie par la réflexion; il reproduisit sur les unités et les intrigues les arguments tant de fois ressassés par les classiques.

Avec Shakspeare avaient vécu Johnson, écrivain correct, mais de médiocre imagination, Beaumont et Fletcher, dont les compositions, faites en commun, brillent par l'invention et la souplesse

d'espr
tragi
du P

Cet
rigide
multip
admis
d'aller
ration
ment
genre
coulan
profon
ressus
coups
vrais
d'une
puissa
nuyère
dans
toujour
vrages

Les
l'Orph
médior
une fer
de Ro
allusio
autres

(1) Dr
tice à S
de tous
de la na
ration.
eurent
tinct qu
et la tr
rait lui
vial, ins
flure; n
jamais
élevé au
seaux.

d'esprit ; l'époque adulatrice osa les mettre au-dessus du grand tragique (1) ; il est vrai que les *Deux nobles cousins* et le *Chevalier du Pilon rouge* méritent de vivre.

Cette école de Shakspeare finit à l'époque de la domination des rigides puritains ; mais l'abstinence aiguïsa le désir ; les théâtres se multiplièrent après la restauration , et les femmes mêmes furent admises sur la scène. Williams Davenant fut chargé par Charles II d'aller en France pour étudier les améliorations du théâtre, les décorations mobiles et l'organisation des opéras en musique. Cet engouement était secondé par Dryden , qui prétendait avoir découvert le genre nouveau du drame héroïque, où tout n'est qu'élégance et vers coulants, sans pensées fortes, sans vérité de caractères ni émotions profondes. Il se mit en quête de grands noms ; mais il ne sut ni ressusciter leurs âmes ni varier leurs physionomies ; il aime les coups de théâtre, accumule les incidents sans s'inquiéter de la vraisemblance, et se contente de la magnificence extérieure et d'une hardiesse qui n'est que dans les mots, sans se douter de la puissance d'un caractère calqué sur la nature. Les Anglais s'ennuyèrent, et Dryden descendit à un genre intermédiaire, comme dans le *Moine espagnol*, *Don Sébastien*, *Tout pour l'amour* ; toujours avec une servilité courageuse, il glissait dans ses ouvrages des allusions contre les ennemis de ses Mécènes.

Les meilleures tragédies, après que Johnson eut disparu, sont l'*Orphelin* et *Venise sauvée* d'Otway, pièces déclamatoires et médiocres, mais attrayantes par l'intérêt pathétique qu'inspire une femme succombant à des malheurs immérités. Les tragédies de Rowe, pleines de douceur et d'émotions tendres, offrent des allusions à Louis XIV et à Guillaume III. Nous passerons les autres sous silence ; il nous suffira de dire que beaucoup d'au-

1695.

1718.

(1) Dryden les plaçait sur la même ligne ; cependant il rend quelquefois justice à Shakspeare, dont il dit : « Il fut de tous les modernes, et peut-être même de tous les anciens, l'âme la plus vaste et la plus intelligente. Toutes les images de la nature lui étaient présentes, et il les reproduisait sans effort et par inspiration. S'il décrit, non-seulement il fait voir, mais il fait sentir. Ceux qui l'accusent de peu de savoir font de lui le plus grand éloge, puisqu'il savait par instinct qu'il n'avait pas besoin de livres pour lire la nature ; il regardait en lui-même et la trouvait. Je ne dirai pas qu'il soit partout égal à lui-même ; s'il l'était, ce serait lui faire tort que de le comparer même aux plus grands. Il est souvent trivial, insipide. La force comique dégénère chez lui en grossièreté, l'élevation en enflure ; mais il est grand toutes les fois qu'il en rencontre l'occasion ; on ne dira jamais que Shakspeare, ayant trouvé un sujet approprié à son génie, ne se soit pas élevé au-dessus des autres poètes autant que le cyprès au milieu des frères roseaux. »

teurs et Dryden lui-même prétendaient refaire les drames de Shakspeare.

Lorsqu'on eut renoncé au drame romantique mixte, les deux genres furent traités distinctement. La comédie, bien qu'elle vise au fond à reprendre le vice, se jetait dans l'obscénité; c'était le résultat de l'habitude générale de fréquenter les tavernes, et de la grossièreté qui régnait dans la haute société et même à la cour. L'amour et la vie de Londres en font tous les frais; cependant, de bonnes peintures de caractères s'y rencontrent au milieu du désordre et de la prolixité. L'esprit épigrammatique que déploie Congrève est aux dépens de la simplicité. Cet auteur, qui suivait les traces de Molière, a pourtant un langage plus décent, et ceux qu'il fait agir en vauriens s'expriment encore en hommes de bien.

1672-1729.

1658.

1674.

Cette allure française continua durant toute la période classique, c'est-à-dire de 1661 à 1714 : période abondante en versificateurs médiocres, qui avaient peur de la multitude prosaïque. La question de supériorité entre les anciens et les modernies fut aussi débattue en Angleterre. Sir Williams Temple, homme d'État, peu original, mais habile à tirer parti de tout ce qu'il savait, défendit superficiellement l'antiquité et du côté le plus faible, c'est-à-dire sous le rapport de la science; Williams Wolton (1694) soutenait la thèse contraire. La *Colline de Cooper*, de John Denham, est le premier essai de ces compositions locales consacrées à décrire un paysage particulier, avec des embellissements tirés de réminiscences historiques et de réflexions sur les événements dont il fut le théâtre. Clarendon écrivit l'histoire de la grande rébellion contre Charles I^{er}.

On peut dire en somme qu'à la littérature désordonnée, mais empreinte de génie, en avait succédé une autre correcte, où dominait l'esprit critique. Depuis que la politique et la religion avaient repris leurs cours réguliers, il était difficile de puiser de l'inspiration dans les intrigues entre les nobles et les marchands. La paix et la splendeur dont fut entouré le trône de la reine Anne excitèrent l'enthousiasme littéraire. Il y eut un déluge de louanges officielles, toutes gonflées d'emphase pindarique, et c'est dans ce style que Congrève porte aux nues Marlborough et jusqu'au ministre des finances Godolphin; mais la politique fut le champ d'une littérature qui se déployait dans ces écrits vifs et rapides qui conviennent à des gens occupés.

Swift.
1687-1745.

Swift, écrivain bourru, négligé, fantastique, disait à Pope :
Mon but, dans mes ouvrages, est de vexer le monde plutôt que

de
son
aye
hon
ave
pro
s'as
pat
grâ
T
vét
âme
se f
fait
rod
mon
scie
gran
qui
rati
Il
les l
qual
pora
« de
« se
« au
« h
« fa
« cu
« fo
L
par
fer,
disc
posi
rités
avec
crip
on e
serai
com

de le divertir ; si je pouvais l'atteindre sans risque pour ma personne et mon avoir, je serais l'auteur le plus infatigable que vous ayez connu. Deux femmes moururent pourtant d'amour pour cet homme ; d'autres écrivains, ses contemporains, le défendirent avec aigreur ; les seigneurs le recherchaient, et il acceptait leur protection avec une supériorité pleine de franchise. Bolingbroke s'associait volontiers avec ce puissant libelliste ; Steele, chaud patriote, sinon prudent, entre dans la chambre des communes grâce aux articles de Swift, puis en est chassé.

Tout le monde a lu ses *Voyages de Gulliver*, récit d'une naïveté et d'une malice si piquantes, tout rempli d'allusions, tout à l'âme d'un bout à l'autre. Dédaigneux de l'opinion d'autrui, il ne se fit pas faute de peintures d'un cynisme révoltant ; mais il fait rire les enfants et gémir les grandes personnes par cette parodie sceptique et moqueuse qui avilit tout à fait l'homme, qui montre son abjection sans le relever ni par la vertu, ni par la science, ni par la foi en lui-même ou en Dieu. Il n'y avait pas grand mérite, du reste, à dire des vérités dans un pays libre, et qui offre tant de voies plus directes pour arriver à une régénération.

Il déversa, dans le *Comte du tonneau*, une ironie amère sur les luthériens, les catholiques, les calvinistes, les presbytériens, les quakers, et, dans la *Bataille des livres*, sur les auteurs contemporains. « J'ai vu parmi nous, écrivait-il à Pope, un tel mépris « de la religion, de la morale, de la liberté, de la science, du « sens commun qu'il surpasse tout ce que j'ai jamais lu dans « aucun auteur ancien ou moderne ; or, je suis convaincu qu'une « histoire complète des ordonnances extravagantes, perverses « faibles, malicieuses, funestes, factieuses, inexplicables, ridicules, absurdes de ce royaume remplirait douze volumes in-folio, en caractères pressés et sur très-grand papier. »

L'éloquence, qui, après la révolution, acquit de l'importance par le parlement, est bien différente de celle des anciens ; en effet, les orateurs, dans les pays qui jouissent du bienfait de la discussion publique, sont contraints de descendre à des détails positifs et prosaïques, à de petites réfutations, à ces particularités qui, importantes pour le bien-être, ne sauraient s'allier avec la poésie du langage. Qui tolérerait aujourd'hui des descriptions comme celles des *Verrines*, ou des invectives comme on en trouve dans les *Catilinaires* ou les *Philippiques* ? elles seraient accueillies par des bâillements et des éclats de rire, comme auraient fait les Grecs et les Romains à l'égard de nos

Pope :
tôt que

chiffres. Ils étaient tout passion, nous sommes tout raison ; ils cherchaient à émouvoir, nous cherchons à convaincre.

Addison.
1672-1719.

Beaucoup d'Anglais s'élevèrent aux premiers rangs par leur talent oratoire, et, à la différence des Français, les savants étaient honorés chez eux de hauts emplois. Prior fut ambassadeur en France ; Rowe et Congreve occupèrent des charges éminentes ; Locke fut président du bureau de commerce, et Newton, directeur des monnaies et membre du parlement. Addison fut le premier qui devint ministre par la voie du journalisme ; mais, s'étant montré inhabile dans ces fonctions, il se retira, et mourut abreuvé de dégoûts. On trouve dans son *Spectateur* certains articles originaux et pleins de force au milieu d'autres sans couleur, et qui ne contiennent que des lieux communs. Distribué deux fois la semaine à trois mille exemplaires, et jusqu'à vingt mille pour quelques numéros, ce journal donna une idée de la puissance que devait acquérir un jour ce genre de littérature. La politique d'Addison est modérée et conciliante ; il tient, en religion, du puritain ; mais il prêche la tolérance, pique sans déchirer, ne s'obstine pas à voir le mal, et trouve beau ce qui est beau ; l'attention qu'il prête à l'existence des femmes indique que les mœurs publiques commençaient à se polir ; il eut le mérite de transporter la philosophie du cabinet au foyer domestique en l'appliquant aux habitudes, aux sentiments, aux besoins de la nation ; dans ces limites, il fut sans doute moins universel ; mais il rendit plus de services aux Anglais. Quant au goût, l'amour de la forme lui fait exalter les Français et blâmer Shakspeare ainsi que l'effusion du sang sur la scène. Il voulut même opposer aux genres nationaux sa tragédie de *Caton*, composée en Italie (1), et dont la régularité et la versification sont parfaites ; mais elle ne se soutint que par les allusions continuelles aux deux partis.

Pope
1689-1744.

La correction et le goût sont le caractère de ses ouvrages, jamais le génie. Il en est de même des autres écrivains favorisés par la reine Anne et lord Halifax, à la tête desquels marche Alexandre Pope. Jugé à vingt-cinq ans le premier poète de l'Angleterre, il resta simple littérateur. Il traduisit Homère ; mais, peu fait à l'aimable naïveté des siècles héroïques, il le remania à la moderne, comme le fit Cesarotti en Italie ; néanmoins, toute l'Angleterre voulut avoir son livre, dont il tira cent vingt-six mille francs. Dans sa *Lettre d'Héloïse à Abeilard*, la

(1) La partie la plus attrayante dans son voyage en France et en Italie est *l'Histoire de Saint-Marin*.

perfe
La L
est u
les m
plein
qui r
mism
brilla
des e
sur l
levée
versi
séda
nerf
de q

Le
au n
rend
meill
temp
duisi
du si
chauc
tenu
parti
nuye
cinqu
chez

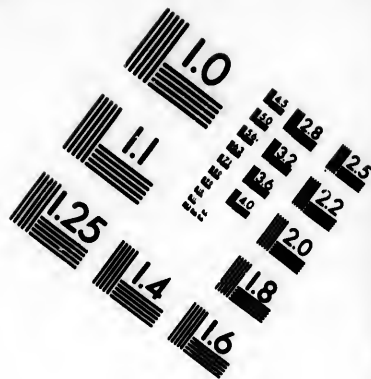
Da
miste
pour
la pu
des f
faits
symp
se co
quelq
binar
Robin
contr
selon
avec

perfection de l'art simule admirablement le désordre de la passion. La *Dunciade*, qu'il composa contre les libraires et les critiques, est une basse et violente diatribe; dans d'autres satires, il attaque les mœurs modernes avec une expression familière et un esprit plein de gaieté. L'*Essai sur l'homme* se compose de quatre épltres, qui n'épuisent pas le sujet, et où il professe une espèce d'optimisme. Ce n'est pas le sentiment qui les distingue, mais la forme brillante, la rapide succession des pensées et l'heureuse hardiesse des expressions. Il s'est beaucoup aidé de Dryden dans l'*Essai sur la critique*; le poème comique de la *Boucle de cheveux levée* montre qu'il ne manquait pas d'imagination. Unissant à la versification mélodieuse une grande facilité d'expression, il s'éleva au suprême degré ce style concis et mordant qui donne du nerf à la satire et aux épltres; mais il lui manque cet ensemble de qualités qui fait le véritable poète.

Les écrivains du siècle d'or anglais, quoique loin de s'élever au niveau de leurs illustres prédécesseurs, ont le mérite de se rendre intelligibles au commun des esprits. L'imagination sommeillait, et, bien qu'elle pût être stimulée par les mœurs du temps et les nombreux événements qu'il vit naître, elle ne produisit rien qui ressemble aux œuvres des grands romanciers du siècle suivant. Le père du genre fut un certain John Bunyan, chaudronnier visionnaire, puis soldat de Cromwell, qui fut retenu en prison pendant treize ans comme anabaptiste et chef de parti; il écrivit le *Voyage du Pèlerin*, allégorie singulière, ennuyeuse aujourd'hui, mais alors portée jusqu'aux nues; elle eut cinquante éditions, fut traduite en plusieurs langues, et trouva chez les protestants des lecteurs toujours empressés.

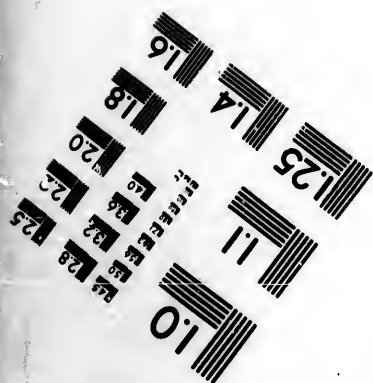
Daniel de Foe, journaliste, dialecticien, historien, satirique, polémiste hardi, passa sa vie à faire des contrefaçons et des romans pour défendre le calvinisme. Faussaire à bonne fin, il sacrifiait à la puissante simplicité du sens droit la splendide manifestation des facultés les plus vives de l'intelligence. Mis au pilori pour des faits politiques, il chantait : *Adieu, pilori, hieroglyphe de honte, symbole d'infamie, tu doubleras ma réputation*. Dans sa prison, il se consolait en lisant les Aventures de Selkirk, marin qui resta quelque temps dans une île abandonnée (*Juan Fernandez*); combinant ce fait avec ses besoins et ses sentiments actuels, il créa le *Robinson Crusoe*. La simplicité de Robinson et de Vendredi faisait contraste au ton fastueux du *Cyrus* et de l'*Artamène*; persuadé, selon sa foi, que toutes les actions sont sacrées, il les pignora avec une minutieuse exactitude, sans s'effrayer de la trivialité.





Resolution test chart showing patterns of vertical and horizontal lines with numerical values ranging from 1.0 to 4.0.

6"



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

18 20 22 25 28 32 36 40 45 50 55 60 65 70 75 80 85 90 95 100

11 01

Robinson a du bon sens, mais il est dépourvu de passion ; il invente les arts nécessaires, mais ne parviendrait jamais à les perfectionner ; il se souvient de Dieu, lit la Bible ; mais il ne sent pas l'amour, ne se nourrit pas des souvenirs du passé, des regrets de la patrie ; il ne désire jamais une compagne de ses joies et de ses misères. Cependant ce livre, quoique aride et dépourvu de tout idéal et d'art, devait plaire à une société ennuyée de la vie des cités.

En outre, les défauts sont largement rachetés par le plaisir de voir l'homme, abandonné à ses propres forces, satisfaire ses besoins et reconstruire en quelque sorte la société.

Les Anglais s'appliquèrent avec plus de succès aux études sérieuses, et la Société royale fit prospérer les sciences expérimentales. Robert Boyle perfectionna la chimie et la machine pneumatique. James Gregory inventa le télescope à réflexion, et chercha la quadrature du cercle au moyen d'une série convergente. Napier inventa les logarithmes : Harvey, Wren, Wallis, Hooke, Halley, Barrow, travaillaient partiellement dans ce champ qu'embrassa tout entier le génie de Newton. Browne avait choisi un beau thème dans l'*Examen des erreurs vulgaires* (1646) ; mais celles dont il s'occupe sont véritablement vulgaires, et il ne connaît d'autre argument que le pur empirisme. Physicien médiocre, il agite avec une curiosité sincère des questions puériles : par exemple, si les mâles et les femelles ont un nombre de côtes égal, si Mathusalem fut l'homme qui vécut le plus longtemps, si Adam et Eve avaient l'ombilic. Il croit aux sortilèges, sur lesquels des philosophes même continuaient à publier des ouvrages, tels que le *Traité des apparitions* (*Sadducismus triumphatus*) du jurisconsulte Joseph Glanvil.

Les vicissitudes passées avaient porté les Anglais à méditer sur la nature des gouvernements, pour substituer quelque chose de nouveau à la vieille monarchie renversée. Dans cette étude, ils s'abandonnèrent à cette science indisciplinée qui d'ordinaire accompagne le désordre des faits, comme s'il était dans la destinée des nations de traverser, avant de reprendre leur assiette, la turbulence indomptable des actes et l'égarement effréné des idées.

Comme le pays avait flotté entre le despotisme et la république, entre la persécution puritaine et la réaction catholique, de même les publicistes anglais se jetèrent dans les extrêmes, s'inspirèrent des mêmes événements pour en tirer des conséquences opposées. L'*Océana* de sir James Harrington est une allégorie politique, où il promet des idées générales sur les constitutions anciennes et mo-

Harrington,
1611-1677.

1666.

dermes, pour offrir l'image d'une constitution parfaite, tirée de ce qu'il trouve de mieux et destinée à une république sous les auspices d'Olfaus Magalelor, archonte, c'est-à-dire Cromwell. Après avoir posé un aphorisme, il le développe dans des discours qui jouissent encore de quelque réputation. Il ne cherche pas la meilleure forme de gouvernement ; mais il fait consister la perfection dans un équilibre tel que ni les citoyens isolés ni les classes n'aient intérêt à se révolter ; il croit que cet équilibre peut se trouver plutôt dans une république que dans une monarchie pure ou constitutionnelle. L'*Océana* est donc républicaine avec des éléments tout démocratiques et représentatifs. L'élection est à trois degrés ; les députés font les lois, et les magistrats sont chargés de leur exécution. La condition des droits politiques est la richesse. La doctrine et la prudence ne sont point le pouvoir ; il ne peut être attribué qu'à la propriété foncière, modérée par des lois agraires. Sur cette base s'élève l'édifice social en trois ordres : un sénat qui discute et propose, le peuple qui décide et des magistrats qui exécutent. Pour le compléter, l'auteur établit une aristocratie des classes moyennes, qui conviendrait à peine à un petit État ; en conséquence, il accorde à Venise, comme beaucoup de ses contemporains, cette admiration dont l'Angleterre est pour nous l'objet aujourd'hui, et il n'y trouve pas de motif, soit intérieur, soit extérieur, pour qu'elle déchoie jusqu'à la fin du monde.

Il cherche à démontrer que la révolution n'est pas née de la tyrannie des rois ou du caprice du peuple, les États se régissant par des lois naturelles inévitables, mais de ce que les rapports du pouvoir entre le roi, la noblesse et le tiers état avaient changé ; il ajoute que les effets ne se pourront pas empêcher tant que les causes subsisteront. Harrington proclama le premier que « la bonté et la durée d'une constitution dépendent de l'équilibre dans la fortune des sujets, quel que soit le gouvernement. » Tous les partis s'opposèrent donc à la publication d'un ouvrage qui ne caressait personne ; mais les républicains plus que tous les autres ; plus tard, la restauration en garda rancune à l'auteur, et le persécuta sous le prétexte ordinaire de conjurations.

Le *Patriarche* de sir Robert Filmer contrariait le sentiment républicain, en soutenant que les premiers rois furent les pères de famille ; d'où il résultait qu'il répugnait à la nature que le peuple gouverne ou choisisse ses chefs, ou que des lois positives restreignent la puissance naturelle et paternelle des princes. Cette thèse, conforme aux prétentions de Charles I^{er} sur les prérogatives monarchiques, trouva de nombreux partisans ; mais elle fut réfutée

1653.

par Algernon Sidney, ardent révolutionnaire, qui, accusé de conspirer avec Monmouth, fut envoyé au supplice. Son *Discours sur le gouvernement* est réputé classique dans le droit politique.

Hobbes,
1588-1679.

Un homme d'un esprit vigoureux, dégoûté des excès de la révolution, se fit l'apôtre de la tyrannie illimitée, devança Spinoza dans la philosophie de la sensation, et continua Machiavel dans l'empirisme politique. Hobbes, de Malmesbury, fut vingt ans précepteur du comte de Devonshire, avec lequel il voyagea en France et en Italie, où il connut Galilée et autres personnages illustres; il dirigea toujours ses études vers un but pratique. Il traduisit Thucydide comme propre à démontrer à l'Angleterre les maux de la discorde et du libéralisme, auquel il opposa son livre *Du citoyen*, imprimé pour un petit nombre d'amis en 1642, et publié de nouveau cinq ans après, avec des notes en réponse aux critiques qu'il avait soulevées. Il exprima sa pensée avec plus de profondeur et de coloris dans le *Léviathan* (1651); il suppose que Dieu, pour montrer à Job sa puissance, lui fait voir Béhémoth et Léviathan, monstres fantastiques, dont le second personnifie l'État, animal énorme, qui tire sa vie des combinaisons de l'art.

Persuadé que ce qui n'était alors qu'un accident formait la nature de l'homme, il la déclara perverse, et proclama la nécessité de la refréner doublement. Bien qu'il aime la liberté spéculative de la pensée pour avoir le droit de prêcher le matérialisme, il ne comprend pas la liberté civile; il veut l'indépendance métaphysique, et enseigne une servitude pire que celle des Turcs.

La philosophie, selon lui, est la connaissance des phénomènes, déduite, à l'aide d'un raisonnement juste, de l'observation des causes présentes ou possibles, et réciproquement, de la connaissance des produits possibles d'après les effets observés. Il faut écarter tout postulat hypothétique, pour s'en tenir aux seuls faits qui se réduisent à un mouvement et à une sensation. De l'hypothèse que toutes les pensées sont engendrées par les sensations, il tire un essai de psychologie incomplet, mais où la théorie du raisonnement est digne d'observation. Tout raisonnement, dit-il, se réduit à chercher le tout à l'aide de l'addition des parties, ou une partie par la soustraction; de telle sorte que la déduction et l'induction ne sont que des formes de l'équation, procédé général de la raison humaine. Il ne resterait donc à la philosophie que la science des corps, la psychologie et la politique. Toutes les sciences doivent s'exprimer par des formules mathématiques; celles qui ne peuvent le faire, n'ont pas de réalité accessible à notre intelligence. En somme, habile mathématicien, Hobbes raisonne d'une ma-

nière serrée, de sorte qu'il peut faire illusion sur la base erronée d'où il part; excellent logicien, il raisonne d'après de mauvais principes, comme ceux qui calculent exactement, mais sur de fausses monnaies.

De la matérialité de son principe il déduit deux corollaires; par rapport à l'intelligence, les paroles qui expriment l'incorporel et l'infini manquent de sens, puisqu'elles représentent des choses que ne représentent pas les sensations; en conséquence, la philosophie doit les bannir. Il est vrai qu'en vertu de la loi d'association, qui enchaîne les sensations et porte l'esprit humain à remonter de cause en cause, on est arrivé à l'idée de Dieu, mais comme cause physique, attendu que toute notion de la nature divine, selon lui, est inintelligible.

La volonté n'est déterminée que par les sensations agréables ou pénibles, et par les notions complexes de bonheur ou de malaise, formées par les sensations généralisées; en conséquence, le désir qui entraîne l'homme à la jouissance est de droit illimité, parce qu'on ne saurait le concevoir subordonné à aucune loi morale.

L'homme ne diffère donc des autres animaux que parce qu'il joint l'astuce à la force. Or, comme chacun cherche sa conservation et des jouissances, sans autres limites que la puissance, il en résulte la guerre de tous contre tous: l'un bat l'autre; s'il est fort, il a raison; s'il est faible, il a tort. Mais précisément parce qu'ils aspirent à se conserver et à jouir, les hommes comprennent que le meilleur moyen d'y parvenir est de se réduire en une société civile; ils renoncent donc à une partie de leurs droits naturels pour garantir les autres, et constituent une force publique dont la volonté prévaut sur les volontés particulières.

Ainsi, tandis que Platon avait établi une harmonie idéale, un désordre idéal est établi par Hobbes, qui appartient à cette école de matérialistes qui font encore aujourd'hui invasion dans l'économie politique, et considèrent le fait comme un droit. Les anciens avaient l'esclavage, et le trouvaient juste et naturel. Hobbes voit les nations occupées d'elles seules, de leurs intérêts, de leur gloire, de leur grandeur, qui machinent sourdement les unes contre les autres, et se liguent à plusieurs au préjudice d'une seule; il voit au dedans les classes en guerre, les familles, les sexes, les individus en guerre; il en conclut que la guerre est naturelle, et c'est sur cet état habituel qu'il fondera le droit plutôt que sur la paix, qui est l'exception.

Croire que ce qui est aujourd'hui sera toujours est un fatalisme désolant. Loin de se complaire, à l'exemple de Rousseau,

dans l'état sauvage, considéré empiriquement comme naturel à l'homme, il craint, au contraire, que les sociétés n'y retombent; il veut donc supprimer tout ce qui favorise la liberté et l'indépendance, comme il justifie tout ce qui rend durable la constitution d'un État. Si l'homme est une bête farouche, il faudra des chaînes pour le retenir; dans son examen des diverses constitutions, il censure amèrement la démocratie. Il désapprouve moins l'aristocratie, pourvu qu'elle se rattache au gouvernement d'un seul; car, si l'humanité est toujours en guerre, les concitoyens sont une armée; d'où il suit que le chef doit être absolu et arbitre de la vie, des biens, de l'honneur, sans aucun frein ni moral ni civil. La morale, en effet, se réduit à l'utilité publique, dont le souverain est juge. La loi civile ne serait qu'un contre-poids de pouvoirs pour obtenir une justice, qui est une idée purement spéculative et inconnue.

Resterait la religion; mais il s'en inquiète peu, attendu que le christianisme, selon lui, consiste à croire que Jésus-Christ fut envoyé pour fonder sur terre le royaume de son Père; quant au reste, il est nécessaire que l'Église nationale demeure sous la dictature de l'État, interprète suprême des Écritures : despotisme inévitable, si l'on ne veut pas que l'interprétation soit abandonnée au caprice individuel ou à une autorité étrangère à l'État.

Mais si le prince voulait changer la religion ? dans ce cas même, il n'est pas licite de lui résister, et il vaudrait mieux mourir martyr. C'est ainsi qu'avec un héroïsme railleur il conseillait aux catholiques de se laisser égorger, et cela pour fonder la toute-puissance de son roi, qu'il n'aurait été possible de refréner qu'en revenant au terrible état de guerre (1).

(1) Hobbes se résume en ces termes à la fin du *Léviathan* : « Si j'en eusse écrit pour des cœurs vierges, j'aurais pu être plus bref, et il m'aurait suffi de ce qui suit : Sans loi, les hommes, par le droit de tous sur tous, se tueraient dans un massacre mutuel; les lois sans châtimens, les châtimens sans puissance sont inutiles, la puissance sans armes et sans forces réunies dans la main d'un seul n'est qu'un mot, et ne sert ni à la paix ni à la défense des citoyens. En conséquence, tous les citoyens, pour leur propre bien, et non pour l'avantage des gouvernans, sont obligés de défendre la chose publique, de la consolider de tout leur pouvoir, et cela au gré de celui auquel ils ont donné la suprématie. Tel est le résumé de la première et de la seconde partie.

« Puis, attendu que dans les écrits sacrés (dont la lecture est permise et recommandée à tous par notre Église) se trouvent contenus la vie éternelle et le salut de tous; que chacun, au risque de son âme, les lit et les interprète; qu'il est donc juste que les consciences ne soient pas chargées de plus d'articles de foi qu'il n'est nécessaire au salut, j'ai expliqué dans la troisième partie quels sont ces articles, j'ai fait connaître dans la dernière, afin que le peuple ne fût

V
n'est
à un
justi
mal
parti
com
blab
rieux
Ang
M
se p
pas
ils r
pour
est d
Hob
dam
trein
mal
toyer
une
le p
passi
mal
moy
Ri
ce d
natu
les l
des
il les
les i

pas s
l'Égl
(1)
Pecc
cidiu
marq
summ
sedit
domi

Voilà donc l'âme réduite à un être plus subtil, à une chose qui n'est pas; l'intelligence au mouvement de certains organes, Dieu à un je ne sais quoi d'incompréhensible. Le droit est la force; la justice est l'intérêt, et l'homme appelle bien ce qui lui convient, mal ce qui le gêne. En conséquence, Hobbes fut toujours du parti dominant dans les trois changements qu'on lui reproche; comme Clarendon lui demandait pourquoi il proclamait de semblables doctrines, il répondit après une conversation moitié sérieuse, moitié burlesque : *Le fait est que j'ai envie de retourner en Angleterre.*

Mais les Stuarts, remontés sur le trône, ne voulurent pas même se prévaloir de ces maximes immorales d'un despotisme qui n'a pas du moins, comme celui de Machiavel, l'opportunité pratique; ils repoussèrent cette religion hypocrite qui ne se sert de Dieu que pour enlever à la liberté de l'homme son dernier recours. Hobbes est donc l'opposé d'Harrington. Visionnaires tous deux, l'un, Hobbes, exalte la force brutale et veut défendre le passé, condamne toute résistance au pouvoir, tout ce qui tend à le restreindre, même le droit chez les particuliers de juger le bien et le mal; croire que les princes soient soumis aux lois, et que les citoyens sont propriétaires de leurs biens est encore, à ses yeux, une opinion séditieuse (1). Harrington veut le droit de tous contre le petit nombre, et pressent l'avenir; l'un veut comprimer les passions, l'autre leur procurer un aliment qui les rende moins malfaisantes. Chez Harrington, l'intention est meilleure que les moyens; chez Hobbes, le moyen vaut mieux que le principe.

Richard Cumberland, évêque de Peterborough, s'indigna de ce dénigrement insensé de la liberté humaine dans sa *De legibus naturæ disquisitio philosophica* (1672). Au lieu d'argumenter sur les lois humaines *a posteriori*, c'est-à-dire d'après le témoignage des auteurs et des nations, comme l'avaient fait Grotius et Selden, il les déduisit, comme effets, de lois de la nature; abandonnant les idées innées des platoniciens, il s'attacha à ce qui était enseigné

Cumberland.
1623-1716.

pas séduit par des docteurs, les projets ambitieux et rusés des adversaires de l'Eglise anglicane. »

(1) *Judicatumem boni et mali ad singulos pertinere; seditiosa opinio. Peccare subditos obediendo principibus suis, seditiosa opinio. Tyrannicidium esse licitum, seditiosa opinio. Subjectos esse legibus civilibus (remarquez que Hobbes n'admet point de lois naturelles) etiam eos qui habent summum imperium, seditiosa opinio. Imperium summum posse dividi, seditiosa opinio. Civibus singulis esse rerum suarum proprietatem sive dominium absolutum, seditiosa opinio.*

par l'usage journalier, sans conserver autre chose que les lois physiques du mouvement, qu'il faisait dériver de la volonté d'une cause première. Il croyait que les lois morales pouvaient se réduire à une seule, la recherche du bien commun de tous les agents rationnels, dirigée vers le bien de nous-mêmes, comme partie du tout; toute autre manière d'agir préjudiciait, selon lui, non-seulement au système universel, mais à nous-mêmes dans les conséquences éloignées.

Cumberland répudia tout à fait, par un exemple nouveau, les arguments tirés de la révélation, fonda l'école *utilitaire*, et sur le bien commun érigea un système de morale. En conséquence, il réfute continuellement l'égoïste Hobbes; la bienveillance universelle est la règle de la vertu, et un calcul dirigé vers le plus grand avantage général, la mesure des actions vertueuses. C'est là un sophisme dangereux.

Locke.
1682-1704.

Locke rendit plus de services à la restauration des saines doctrines, contribua davantage à réprimer les doctrines tyranniques des rois et du peuple et à relever la liberté, que Hobbes avait foulée aux pieds. Métaphysicien médiocre, il distingue, avec bon sens, du gouvernement politique l'autorité paternelle, fondement de la famille, et nie cette assertion de Filmer, qu'Adam reçut la puissance sur ses enfants et qu'il put la transmettre à l'aîné. L'état de nature est la liberté et l'égalité parfaite; toutefois dans les limites de la loi naturelle, qui oblige tous les hommes. L'exécution en est confiée à chacun, chacun pouvant châtier les transgresseurs de la loi pour son propre compte et pour celui des autres. Pour qu'un individu soit soumis au pouvoir, il faut son consentement, qui le plus souvent est tacite, comme le serait le fait de s'établir soi-même dans une société. La fin principale de la société est de jouir en sûreté et tranquillement des biens qu'on possède; en conséquence, la loi fondamentale est celle qu'établit le pouvoir législatif.

La liberté naturelle est donc l'indépendance de toute autorité, sauf la loi de nature. La liberté civile est l'indépendance de toute autorité, sauf celle qui a été confirmée par une législation établie en vertu du consentement commun.

Locke déduit d'une manière originale et claire, quoique insuffisante, le droit de propriété du travail, qui constitue une grande partie de la valeur de chaque chose; c'est par lui seul, en effet, que le pain diffère du gland, le vin de l'eau, l'étoffe des feuilles: théorie bien plus vraie que celle de Grotius et de Puffendorf, et que les déclamations de Rousseau contre les biens-fonds.

Les pères acquièrent l'autorité sur leurs enfants non pour le fait de les avoir engendrés, mais pour le soin qu'ils prennent d'eux ; lorsque ce soin cesse, le pouvoir paternel finit. La nécessité naturelle produisit la première existence commune entre le mari et la femme, entre le père et ses enfants, à laquelle s'ajouta bientôt celle du maître avec ses serviteurs, hommes libres engagés moyennant un salaire, ou esclaves pris à la guerre. Quoiqu'une semblable famille ait quelque ressemblance avec un petit État, elle en diffère essentiellement en ce que le droit de vie et de mort n'appartient au chef que sur les esclaves. Jusque-là, chacun est en droit de punir celui qui viole les lois de nature ; mais une fois la société civile instituée, ses membres résignent ce pouvoir naturel à la communauté, et leur ensemble constitue le droit législatif de l'État, soit qu'il provienne d'un consentement général à l'institution primitive, ou d'adhésions successives. Ainsi les hommes passent de l'état de nature à la société politique, et concentrent dans le magistrat le droit, d'abord commun, de redresser les torts.

Lorsque la communauté est formée, le consentement de la majorité oblige la minorité. La monarchie absolue n'est donc pas une forme de gouvernement civil, parce qu'il n'y a pas d'autorité commune à laquelle on puisse recourir, et que dès lors le souverain reste en état de nature par rapport à ses sujets.

Locke n'est donc pas éloigné de croire que les sociétés civiles ordinaires se sont modelées sur la société patriarcale, reconnue par chaque famille pour résoudre les différends et punir les méfaits, puis transportée à quelque personnage, comme représentant le chef de la nouvelle communauté. Le premier gouvernement aurait donc été despotique jusqu'au moment où ses abus firent sentir la nécessité de le limiter à l'aide des lois.

Le pouvoir suprême, c'est-à-dire l'autorité législative, est inaltérable dans les mains auxquelles la communauté l'a confié, mais il n'est pas absolu ; il ne peut attenter arbitrairement à la vie et à la fortune des sujets, ni imposer des taxes à son gré, puisqu'il violerait ainsi la loi de propriété et méconnaîtrait le but du gouvernement. Il n'est pas non plus aliénable, parce qu'il est une délégation du peuple. Cette doctrine a été très-combattue ; car, si elle était admise, tous les gouvernements qui existent aujourd'hui en Europe devraient être considérés comme usurpateurs.

Le pouvoir exécutif, bien que suprême, est subordonné au peuple, qui, en cas d'abus de sa part, peut en appeler au ciel.

La conquête dans une guerre injuste ne donne pas le droit,

non plus que les promesses extorquées par la force. Ne sommes-nous pas assez forts pour résister, il nous reste la patience; mais les enfants peuvent en appeler au ciel jusqu'à ce qu'ils aient recouvré le droit de leurs pères et un gouvernement de leur choix. La conquête, même juste, ne confère d'autre droit que la réparation de l'injure, et la postérité du vaincu ne doit pas souffrir pour la faute des pères. Le même raisonnement s'applique à l'usurpation et à la tyrannie. Un prince dissout le gouvernement lorsqu'il s'oppose aux lois, empêche la réunion régulière de l'assemblée législative, change la forme de l'élection, soumet le peuple à des étrangers, ou même le néglige. Comme on pourrait objecter que nul gouvernement ne saurait subsister, si le peuple avait la faculté de changer la législature chaque fois qu'il serait mécontent, Locke répond que les hommes sont tellement affectionnés aux anciennes institutions qu'ils les supportent sans murmurer tant qu'ils peuvent, et qu'il n'y a rien de plus efficace pour tenir les gouvernements en respect que le droit de résistance.

On sent facilement ici une théorie du moment plutôt qu'une théorie perpétuelle; puis ce sont des allusions incessantes aux abus commis par les Stuarts et à la légitimité de la révolution faite par le peuple, qui ressaisit le droit de fonder un pouvoir nouveau pour le représenter et le défendre. Quel gouvernement d'ailleurs résisterait à l'épreuve qu'il impose? La théorie de Locke n'est pas non plus tellement enchaînée dans ses déductions qu'elle suffise pour satisfaire le penseur; néanmoins ce droit raisonné de la résistance, appuyé par la dernière révolution, fut adopté par une nouvelle école politique.

Ainsi Hobbes put acquérir de la gloire par ses paradoxes originaux, mais heureusement sans aucune influence. Locke, animé de l'amour de l'homme et de l'humanité, contribua à répandre une idée pratique de la liberté et une tolérance bien nécessaire. Il fondait cette tolérance sur un contrat social par lequel l'homme céda au magistrat le pouvoir nécessaire pour garantir, conserver, améliorer les intérêts civils, mais non pas les âmes. D'où il suit que l'on doit tolérer tous les cultes non immoraux, et les doctrines qui ne répugnent pas à un bon gouvernement, comme celles des catholiques.

Au milieu des sectes qui pullulaient dans son pays, Locke crut pouvoir en introduire une de conciliation, qui se restreindrait aux dogmes que doit forcément admettre quiconque est chrétien. Il enseigna donc dans le *Christianisme raisonnable* qu'Adam, expulsé du paradis, perdit le droit à l'immortalité, ce qui fit que sa

descendance ne se perpétua que pour mourir ; Jésus apporta une loi dont l'observation rendit l'immortalité non dans cette vie, mais dans l'autre ; il est le Messie, et nous devons désirer connaître ce qu'il a enseigné, pratiquer ce qu'il a prescrit ; il est bon de croire les autres dogmes tirés des saintes Écritures, mais on n'est point damné pour faire autrement.

Cette doctrine fut vantée comme destinée à éteindre infailliblement les animosités parmi les chrétiens malgré les opinions différentes qui pouvaient les diviser ; mais on voit quels ont été les effets. Elle est plutôt un symptôme du déisme, qui envahissait l'Angleterre, et qui fut réduit en système par Herbert, comte de Cherbury, lequel voulut établir la religion naturelle sur les ruines de la révélation. Blount, son disciple, publia *les Oracles de la raison* ; Toland, dans *le Christianisme sans mystères*, et Bury, dans *l'Évangile nu*, substituèrent le raisonnement à la foi.

1618.

1693.

CHAPITRE XXI.

L'ALLEMAGNE.

La paix de Westphalie concernait plus spécialement l'Allemagne. Elle mit fin à une guerre qui avait détruit les deux tiers de sa population, non pas tant par le fer que par la faim et les souffrances ; qui avait fomenté l'immoralité par des mouvements continuels de soldats, subverti toute idée d'ordre, de propriété et de justice, élevé la jeunesse au milieu des bouleversements, des terreurs, de la nécessité de la défense et de l'impétuosité de l'attaque. Aussi une nouvelle barbarie semblait-elle menacer l'Europe. La paix vint l'arrêter ; mais il fallut de longs efforts pour que les princes et les peuples guérissent leurs blessures. L'Allemagne cessa d'être à la tête de l'Europe, et ne suivit pas les autres nations dans les voies de la civilisation.

1618-1619.

Cependant elle n'était pas restée étrangère au mouvement général du quinzième siècle vers l'unité, et, si elle n'obtint pas la monarchie, elle fonda une confédération basée sur des règles stables. Or le nouveau traité, en assurant les droits violés d'abord par Charles-Quint dans la guerre de Saxe, ensuite par Ferdinand II dans celle de Trente ans, consacrait le triomphe de l'Empire sur l'empereur, à tel point que le premier restait presque indépendant du second, et que chacun des nombreux États jouit

de la pleine souveraineté. De plus, la défiance fut sanctionnée, les principautés protestantes s'agrandirent par la sécularisation des biens ecclésiastiques, et l'indépendance des différents membres du corps germanique eut pour garantie la protection de la France et de la Suède, intervention funeste qui exposa le pays aux intrigues du dehors, et l'entraîna dans des guerres étrangères aux intérêts nationaux.

L'Empire comprenait alors plus de trois cent cinquante souverainetés de grandeur et d'espèce différentes, féodales, ecclésiastiques, municipales, protestantes, catholiques; cinquante étaient possédées par des électeurs, des ducs, des comtes, des landgraves et des hurgaves; cent vingt trois régies par des archevêques, des évêques, des abbés, des grands-maitres, des prieurs, des abbesses. Il y avait en outre quinze cents terres immédiates, des pays immédiats; deux cent quatre-vingt-seize étaient États d'Empire et participaient à la souveraineté. Le nombre des cités impériales gouvernées en républiques, et qui avaient fleuri au temps des lîgues, se trouvait réduit de quatre-vingt-cinq à soixante-deux; c'était à l'époque où l'on disait : *Un roi d'Écosse serait fier d'avoir une maison comme un bourgeois de Nuremberg*, et lorsque Strasbourg et Aix-la-Chapelle mettaient sur pied vingt mille soldats. Plusieurs d'entre elles tombaient en ruines, et toutes étaient déchues. Les villes hanséatiques se déclarèrent hors d'état de suffire aux dépenses de l'alliance, et quelques-unes se soumirent à des princes; d'autres, au grand préjudice de l'autorité impériale, dont les villes libres étaient le principal appui, languirent dans leur indépendance sans recouvrer désormais leur ancien lustre.

Le subside que l'on payait à l'empereur sous le titre de *mois romains*, parce qu'il se trouvait réparti selon les forces que chacun devait lui fournir lorsqu'il se rendait en Italie pour son couronnement, était devenu inique depuis que les proportions en avaient été altérées. Les quarante mille hommes qu'avait l'empereur sous le commandement de deux généraux, l'un catholique, l'autre protestant, étaient levés d'une manière absurde. En effet, quelques comtés ou principautés de la Souabe ou de la Franconie ne fournissaient qu'un homme, d'autres un lieutenant sans soldats, ou même un tambour; on envoyait, en fait de chevaux, ceux qui ne pouvaient plus travailler.

L'empereur Maximilien appelait le Rhin la *rue des prêtres*, parce que sur ses bords étaient les résidences des princes ecclésiastiques, parmi lesquels les électeurs de Cologne et de Mayence occu-

paient encore le premier rang, et après eux celui de Trèves. L'archevêque de Salzbourg avait un des territoires les plus vastes; il fournissait à l'armée soixante cavaliers et deux cent soixante-dix-sept fantassins, comme les électeurs; l'évêque de Munster pouvait en lever jusqu'à vingt mille dans ses guerres particulières, et les évêques de Wurtzbourg, de Bamberg, de Liège, de Paderborn, d'Hildesheim, de cinq à dix mille; ajoutez encore le grand maître de l'ordre Teutonique et les quatre abbés assistants au trône, de Fulde, Kempten, Murbach et Weissembourg (1).

La prédominance de la maison d'Autriche, qui joignait à la couronne impériale l'archiduché d'Autriche, la Styrie, la Carniole, la Bohême, avait été limitée par l'établissement d'une barrière de petits princes jaloux.

Une branche de la famille palatine occupait le Palatinat; l'autre possédait la Bavière, et avait acquis la dignité électoral, à laquelle elle joignit une sorte de protection à l'égard des principautés ecclésiastiques, dont elle faisait l'apanage de ses cadets.

Au premier rang parmi les princes protestants figuraient les maisons électoral de Saxe et de Brandebourg, et cette dernière, qui avait promptement réparé ses désastres, annonçait déjà sa prochaine grandeur. A un degré inférieur étaient les maisons de Brunswick, de Lunebourg, de Wurtemberg, de Hesse, de Holstein, de Bade et de Mecklembourg.

Le droit de contracter des alliances entre soi et avec les étrangers amena les puissants à absorber les faibles. L'évêque de Munster, d'accord avec l'Autriche, soumit sa propre ville; celui de Mayence, avec l'appui des Français, occupa Erfurth; les comtes de Brunswick en firent autant pour la ville de ce nom. La maison de Brandebourg enleva son indépendance à la cité de Magdebourg; puis tous, au souvenir de Charles-Quint et de l'intolérance de Ferdinand I^{er}, considéraient la France comme leur unique rempart contre la tyrannie.

La reconnaissance des droits de ces différents États fit qu'ils s'exercèrent avec plus de hardiesse. Les princes, orgueilleux de leur souveraineté territoriale, voulaient déployer un faste royal malgré la misère du pays. Comme la diète de 1653 avait établi que les vassaux et les sujets des divers États contribueraient à l'entretien de l'armée et des forteresses, les princes en déduisirent la prérogative de lever l'impôt sans l'assentiment des états du

(1) PURVENORF, *Hist. de l'Empire germanique*; Strasbourg, 1728.
 HUSS, *Histoire de l'Empire*; Paris, 1731.

pays; ils grevaient en conséquence leurs sujets, qui, d'un autre côté, se voyaient tenus de par la diète de se conformer aux traités, et aux alliances que chaque prince croirait utile de conclure; à cette prescription elle ajoutait que ni la chambre ni le conseil aulique ne pourraient faire droit à leurs réclamations.

Les propriétés cessèrent dès lors d'être absolues, puisque les princes ajoutaient à leurs anciens droits seigneuriaux des charges renouvelées sans cesse, afin de maintenir un luxe de cour ruineux.

Les princes les meilleurs s'efforçaient de raffermir les principes ébranlés de la morale, et de relever l'enseignement, longtemps négligé. Les terres, que l'on se procurait à bas prix pour les remettre en culture, ramenaient l'aisance et mettaient la population en état de réparer ses pertes. La noblesse guerrière, qui avait survécu en Allemagne plus qu'ailleurs, alla chercher des honneurs dans les cours, ou se consumer dans l'oisiveté de château; elle se para de modes étrangères, dédaigna la langue nationale, et le luxe auquel elle s'habitua devint désastreux, parce que tout provenait du dehors.

Il résulta du soin que l'on avait mis à déterminer les relations réciproques des États jusque dans les moindres détails, que les formalités devinrent fondamentales pour la nation allemande et les hommes publics, et que tout prit une marche exacte, mais lente et fatigante. Après l'extinction du sentiment national, qui dans les monarchies anime l'aristocratie, chaque État voulut être une image de l'Empire; aussi, au lieu d'une noblesse disposée à de glorieux sacrifices, il en apparut une autre non débauchée comme en France, ni marchande comme en Angleterre, mais courtisane, politique, idolâtre des formalités. L'esprit militaire ne se conserva qu'en Autriche et en Bohême, à cause de la guerre avec les Turcs, et dans le Brunswick par des circonstances particulières.

Le chef de l'Allemagne, empereur romain, toujours auguste, et paré d'autres qualités qu'il n'avait jamais eues que de nom, se trouvait réduit à très-peu de prérogatives, comme de conférer des titres de noblesse; quant aux véritables droits souverains, législation, paix et guerre, administration générale, il ne pouvait les exercer qu'avec le concours des États. La haute surveillance sur les tribunaux de l'Empire était annihilée par les coutumes; à l'archevêque de Mayence, comme grand chancelier, appartenait la nomination du vice-chancelier, sans lequel l'empereur ne pouvait rien faire.

L'autorité suprême se trouvait dans la diète, où pouvaient siéger

tous les États, faibles ou forts, divisés en trois collèges, des électeurs, des princes et des cités. Aux sept électeurs on avait ajouté ceux de Bavière et de Hanovre, dont le premier fut réuni au Palatinat. Ils choisissaient l'empereur et lui donnaient la capitulation; ils pouvaient se réunir et délibérer sur les choses publiques sans le consentement de l'empereur, et l'empereur avait besoin de leur consentement pour les convoquer. Le roi les traitait de frères, et l'empereur d'oncles et de neveux. Quarante-six princes avaient entrée dans le second collège, répartis en classes avec un vote différent, par tête pour les uns, collectif pour les autres, quelques-uns avec plusieurs voix : la Suède en avait trois, le Brandebourg cinq; tous les comtes immédiats ne comptaient ensemble que pour une voix. Dans le siècle suivant, on compta jusqu'à cent princes qui votaient, non pas en vertu de la prérogative personnelle, comme autrefois, mais à cause de leurs propriétés, afin que les empereurs ne disposassent pas d'un trop grand nombre de voix en élevant leurs créatures à des États d'empire. Dans les États d'empire, le roi de Danemark et celui de Suède avaient chacun un vote, sept celui de Prusse, six l'Angleterre pour le Hanovre, trois l'archiduc d'Autriche. La noblesse immédiate ou les chevaliers de l'empire ne siégeaient pas dans la diète, mais dépendaient de l'empereur seul. Le troisième collège comprenait cinquante et une cités impériales, divisées en deux bancs, celui du Rhin et celui de la Suède; après avoir joué un rôle si brillant dans le moyen âge, elles avaient décliné, et se gouvernaient aristocratiquement. Les trois collèges avaient des assemblées distinctes qui votaient à la majorité; lorsque leurs résolutions tombaient d'accord (*placitum*), elles devenaient *conclusum* après la sanction de l'empereur.

Cet ordre n'était observé que dans les diètes générales présidées par l'empereur. Quand il réunit les états à Ratisbonne pour en obtenir des subsides contre les Turcs, ils refusèrent d'en venir à un parti avant que les questions restées pendantes dans le traité de Westphalie eussent été résolues. La diète, en se prolongeant, se convertit en assemblée représentative composée de députés des différents ordres, qui siégeaient vingt-quatre jours tous les six mois et se faisaient eux-mêmes représenter. Ce fut un changement essentiel dans la constitution; l'empereur ne put dès lors suspendre, en prononçant la dissolution, les discussions dangereuses, ni les députés prendre un parti quelconque avant de l'avoir fait connaître à leurs commettants. Devenue permanente, la diète ne fut plus le grand conseil de la nation, mais un congrès

des princes et des États de l'Empire. Les protestants, dans la crainte que les catholiques ne s'entendissent sur des propositions à la relatives religion, formèrent un *corps évangélique*, qui délibérait à part sur les intérêts de ses coreligionnaires, ce qui fut un nouveau moyen de contrarier l'empereur.

Nous ne saurions trouver mauvais ce soin attentif porté aux intérêts publics, cette vigilance contre des usurpations menaçantes ; mais il est facile d'imaginer combien les décisions devaient marcher avec lenteur, laisser le champ libre aux intrigues des cours étrangères et empêcher toute vue générale. En effet, l'année même où la diète fut rendue permanente, les Turcs pénétrèrent en Moravie ; eh bien ! elle passa un an à discuter sur l'ordre des délibérations. L'indolence dans les grandes affaires, une lourde gravité et un formalisme infatigable dans les petites, une futilité, prétentieuse unie à l'impéritie, parurent le caractère de ce corps. Nous ne disons rien de l'éternité des procès, dont souvent deux générations de juges ne voyaient pas la fin. Quant à la frivolité des débats, il suffira de dire qu'on y agissait très-sérieusement la question de savoir si l'ambassadeur de tel ou tel prince devait avoir le fauteuil rouge, si la livrée de ses domestiques devait ressembler à celle des électeurs, et combien d'*et cætera* il convenait d'ajouter à ses titres. Les prétentions les plus futiles occasionnaient des rixes et parfois des batailles, toujours au détriment des faibles. A l'intérieur, la jalousie et des dissentiments séparaient le collège des électeurs de celui des princes : dans ce dernier, les anciens membres étaient en lutte avec les nouveaux ; les ecclésiastiques, avec les séculiers ou les évêques protestants ; ceux qui jouissaient du vote viril, avec les électeurs qui n'avaient que le vote curial ; le corps évangélique, avec les catholiques.

La diète s'arrogeait au dedans l'autorité législative, de même qu'elle dirigeait au dehors les intrigues diplomatiques. Les deux tribunaux supérieurs de la chambre impériale siégeant à Wezlar, près de l'empereur, résolvaient les différends entre les États de l'Empire, et pouvaient même réformer les sentences, en matière civile, des princes qui ne jouissaient pas du privilège de *non appellando*. Leurs droits avaient été annihilés ; toutefois les petits États trouvaient dans les assemblées et les tribunaux protection contre l'arbitraire de leurs voisins puissants, et les sujets contre l'oppression de leurs maîtres. Mais si les gouvernements particuliers accablaient de charges leurs sujets, ceux-ci ne pouvaient obtenir justice ni de la diète, dont les usurpateurs étaient membres, ni

de la chambre impériale, composée de juges salariés par ces gouvernements.

La religion continuait à servir de prétexte à des excès et à des violences, parce que la tolérance pratique n'était pas encore connue. Il était difficile dans les églises, qui servaient tour à tour aux deux cultes, d'empêcher quelque manque de respect, et chez des esprits prévenus le moindre tort devenait un crime. S'agissait-il des actes de princes catholiques, la jalousie exagérait les conséquences, dénigrait les intentions. Malheur à un prince s'il embrassait le catholicisme, comme le fit l'électeur de Saxe ! La ville de Hambourg se souleva deux fois pour une bagatelle. On recourait, dans ces occasions, aux grandes puissances, et il en résultait des ambassades, des protocoles, des menaces.

Une nouvelle secte religieuse, celle des frères moraves, acquit alors de l'importance. Sortis de la Bohême après la bataille de Prague, ils s'étaient d'abord tenus cachés. Jean Amos, surnommé Comenius, du village où il était né, réunit à Lissa ses coreligionnaires, dont il fut le dernier évêque. Sa *Janua linguarum*, traduite en douze langues européennes, servit longtemps de manuel pour les éléments du latin. Après lui, les moraves se dispersèrent dans la Lusace, en Saxe, en Franconie, où ils bâtirent des villages. Ils étaient catholiques en apparence ; mais ils se réunissaient pour communier sous les deux espèces.

Las de cette existence cachée et de la nécessité de feindre, ils levèrent la tête. Christian David, leur chef, demanda asile à Nicolas-Louis, comte de Zinzendorf, issu d'une ancienne famille autrichienne, qui, après avoir fait ses études à Halle, centre du piétisme, où il s'était passionné pour la théosophie, vivait dans la haute Lusace par esprit de religion. Il fonda, avec Frédéric de Walteville, l'ordre du Grain de moutarde (*Senfkörn-Orden*), dans le but d'envoyer des missionnaires pour la conversion des païens ; il accueillit les moraves dans la colonie d'Herrnut, d'où ils prirent le nom d'Hernutes. Pour étouffer les dissentiments religieux survenus parmi ses hôtes, il fit cesser les controverses, et rédigea des statuts dont les dispositions fondamentales sont que les régénérés (*die Erweckten*) de Hernnhut doivent être dans un lien d'amour continuel avec leurs frères et tous les fils de Dieu, à quelque religion qu'ils appartiennent, sans engager jamais de controverses ; elles recommandent la pureté, la simplicité, la grâce évangélique. Le comte Louis délibérait, avec douze anciens et Walteville, sur les choses d'intérêt commun. Lors de certaines vigiles, les moraves passaient la nuit entière à prier, et se réunissaient par

Frères moraves.

1592-1671.

1631.

1721.

bandes de deux ou quatre frères et sœurs, pour s'entretenir de l'âme; d'autres, composées de vingt-quatre membres et plus, restaient en prières vingt-quatre heures de suite, et renouvelaient les agapes des premiers chrétiens. Dans leur protestantisme, qui ne mettait aucune différence entre le luthérien et le calviniste, le seul dogme important pour eux était celui de la rédemption. Leur société n'avait d'autre chef que le Rédempteur, qui désignait ses vicaires par la voie du sort.

Zinzendorf se fit d'abord ordonner ancien (*senior*) de toutes les communautés moraves; puis il déposa cette dignité pour se faire simple ministre luthérien dans la Pensylvanie. Il publia plusieurs ouvrages pour ses disciples, et le langage mystique lui parut autoriser des dogmes nouveaux sur la Trinité et une clarté cynique sur les rapports des deux sexes. Il en résulta que sa société et lui-même furent accusés d'énormités; mais les deux enquêtes que le gouvernement saxon ordonna ne découvrirent rien de vicieux. Agriculteurs, artisans, pleins de finesse, mais probes, les frères moraves vivent sous la règle d'une étroite discipline religieuse et civile, sans observer une véritable communauté de biens; ils attribuent une grande importance au sort comme expression de la volonté de Dieu, au point de le consulter pour les fiançailles.

Ils s'étendirent beaucoup en Allemagne, en Suisse, en Hollande, en Amérique, et allèrent exercer l'apostolat dans le Groënland et la Laponie; on fait surtout l'éloge de l'éducation morale donnée dans leurs écoles. Réunis sous la supériorité religieuse de chefs auxquels ils obéissent sans restriction, parce qu'ils sont commandés avec justice, ils vivent en commun dans de grands établissements, où chacun exerce un métier, dont le produit est versé dans la caisse commune. L'âge est l'unique hiérarchie; chaque maison compte plusieurs *chœurs* d'hommes, de femmes, de veuves, de jeunes filles; les enfants sont élevés en commun. La dévotion à Jésus est leur culte; la plaie de son côté est le symbole exprimé partout; les jeunes filles sont les épouses du Rédempteur, et ce mysticisme étouffe parmi eux les jalousies et les ambitions, ces fléaux des autres sociétés.

La pensée acquit de la vigueur en Allemagne. Képler s'appliqua à déterminer les lois de la nature; Othon Guerrick, à trouver le vide; Hevelius et Stahl, à étendre les mathématiques et la chimie; Goldats, Conring, Schilter, Moldof, à mettre en lumière les antiquités nationales; Grotius, Leibniz, Wolf et Thomasius, à féconder les champs de la philosophie. Mais presque tous écri-

vaient en latin ; les prosateurs étaient obscurs et barbares, prodigues de citations, d'allusions étrangères aux convenances du style. Les nombreuses académies qui s'étaient formées à l'imitation de celles de l'Italie, favorisaient un faux goût de convention plutôt qu'elles ne contribuaient aux progrès de la langue nationale. La triste influence de la réforme sur l'imagination avait étouffé la poésie. Cette littérature naïve, qui ne croyait pas devenir ridicule, a péri ; elle est remplacée par une nouvelle, qui, née de la critique, grandit avec elle, abandonne les grandes traditions du moyen âge et se fait calculatrice ; aussi, quoique jeune, elle est déjà ridée.

Beaucoup d'écrivains la cultivaient, surtout dans la Silésie ; mais, incapables de créer, et persuadés que tout le mérite consistait à suivre fidèlement les traces des autres, au lieu de puiser dans les souvenirs de la patrie, ils tournèrent leurs regards vers le Parnasse grec et latin, et changèrent en Pinde le Brochen, le Rhin en Hippocrène, l'empereur en Apollon ; ils célébrèrent de nouveaux Mars, de nouveaux Mécènes, de nouveaux Alcides, recousirent des lambeaux d'Horace et de Pindare sur leur manteau à l'allemande, et firent danser les Heures, en chignon poudré, autour d'un Phébus affublé d'un jupon et d'une perruque. Dans la foule nous distinguerons Paul Schedius, qui, à l'âge de vingt-deux ans, fut couronné poète à Vienne, et dont la plupart des compositions à la louange des princes sont écrites en latin ; Pierre Danesius, dont les chansons montrent de la fantaisie, quoiqu'elle soit entravée par les exemples des anciens ; Rodolphe Weckerlin, qui se permit quelques innovations, puisées, il est vrai, non dans la nature et son esprit, mais chez les Français et les Anglais. « Si la poésie, disait-il, est la langue des dieux, le poète qui veut écrire avec élégance et grâce peut-il mieux faire que d'imiter les dieux de la terre, c'est-à-dire les grands, les sages, les princes, les nobles ? » En conséquence, il écrivit dans le langage des cours, et, pour ce motif, il ne produisit aucun effet sur ses contemporains, et ne parvint pas à se faire un nom durable.

Jacob Bald, auteur de poésies latines que Herder n'a pas dédaigné de traduire en allemand pour la vigueur avec laquelle il déplore les maux de la patrie ; Frédéric Spée, qui fit usage de la langue nationale dans des chants religieux qu'on ne peut dire sans beauté, et Jacques Masenius, professeur de Cologne, auteur d'un cours de rhétorique (*Palæstra eloquentiæ ligatæ*) et de diverses compositions dont nous avons parlé à propos de Milton, appartenaient tous trois à la compagnie de Jésus.

1600-1640.

Paul Flemming, Grifius et Opitz se firent un plus grand nom, et devinrent les ornements de ce qu'on appelle la *première école de Silésie*. Paul Flemming, Saxon, avait voyagé longtemps en Perse et en Russie; les choses qu'il avait vues, il les rappela dans ses chansons avec une certaine vivacité orientale, rare dans un temps où la langue flottait entre le français et l'italien; mais il tomba dans les concetti, cette maladie alors commune à toutes les littératures de l'Europe. Les quelques drames qu'il composa sont dépourvus de génie. Lohenstein, le Marini allemand, en fit également; mais il est accusé de longueur par ses compatriotes eux-mêmes. Il était élève d'André Grifius, dont la verve burlesque persifla les officiers qui, après la guerre de Trente ans, se donnaient des airs de tranche-montagne. Comme son maître, Lohenstein n'évite pas les peintures rebutantes dès qu'il croit qu'elles peuvent amener à la pitié ou à la terreur; il mêle le trivial au sublime, et prend l'horrible pour le tragique, la déclamation pour la magnificence.

1597-1689.

Martin Opitz, surnommé le père de la poésie, serait mieux appelé le père du style poétique. Semblable, en effet, au Malherbe des Français, il avait peu d'invention, mais un grand sentiment du style; attentif à la correction du langage, peu de ses expressions ont vieilli. Il révéla aux Allemands, dans sa *Prosodie*, la puissance de leur idiome, la valeur des syllabes, la juste mesure et l'intonation; il varie extrêmement ses phrases, et dit tout avec art et pourtant sans affectation; si ce n'est qu'il substitue trop l'éloquence de la forme à la hardiesse et à l'inspiration. Ses panégyristes se bornent à louer la puissance de facture qu'ils reconnaissent en lui. Il traduisit le *Daphnis* de Rinuccini, et donna, dans *Hélène et Paris*, le premier drame en musique qu'aient eu les Allemands. Bethléem Gabor voulut l'avoir pour professeur à Weissembourg; Ladislas de Pologne, pour historiographe et secrétaire intime, et l'empereur Ferdinand le couronna du laurier poétique. Il voyagea beaucoup, et mourut de la peste à Dantzick.

Nous citerons, parmi ses innombrables imitateurs, les satiriques Jean-Guillaume Laurenberg et Joachim Rachel. Le premier reprit le bas allemand, abandonné par les écrivains, comme plus propre à la vivacité des coups qu'il dirigea contre son siècle. L'autre imita Juvénal et Perse, mais plus dans leur dureté incorrecte que dans leur vigueur. Christian Hoffmann prétendit faire une école à part; mais, si Opitz s'était conservé Allemand, il se jeta, lui, dans la manière des étrangers, imita surtout les Italiens, et traduisit le *Pastor fido*, dont il exagéra les défauts.

Tandis que la littérature allemande languissait, il s'en élevait une dans le voisinage, la littérature hongroise, qui produisit plusieurs drames, dont elle emprunta les sujets à l'histoire des anciens rois du pays ou à la mythologie païenne; les poètes, révéérés du peuple, étaient protégés par les magnats.

Dans la *Zriniade*, poème épique bien conçu, Zrini, joignant l'imagination à l'érudition, eut à lutter contre une langue encore inexercée. Il ne fut apprécié qu'après sa mort; Lestry, qui chanta la bataille de Mohacz, chercha à l'imiter, mais sans l'égalier.

Ainsi l'Allemagne, qui depuis l'époque de Charlemagne avait été la première nation du monde, descendit alors au niveau des autres; plus souvent humiliée que victorieuse, faible en politique, lente dans ses décisions, elle vit le titre impérial devenir l'héritage d'une famille. Même après la conclusion de la paix, l'empereur, la Suède et la Hesse conservèrent une armée qui fut, dans cette contrée, la première réunion de troupes permanentes.

Ferdinand III vécut encore neuf années; mais, dans l'état de prostration où la guerre avait laissé le pays, il ne put montrer d'autre vertu que la patience. Il trouva les Hongrois constamment opposés à la pensée de rendre la couronne de Saint-Étienne héréditaire dans la maison d'Autriche. Il les amena cependant à élire Léopold, son fils; mais, lorsqu'il s'agit de lui obtenir le titre de roi des Romains, il eut une peine incroyable à vider les questions de cérémonial et de préséance entre les princes de l'Empire, et il mourut avant d'avoir pu réussir.

L'Empire resta vacant quinze mois, parce que Mazarin le sollicitait pour Louis XIV; lorsque ce ministre eut perdu tout espoir, il l'offrit, avec trois millions de pension, à l'électeur de Bavière. Personne n'ayant voulu l'accepter, Léopold fut élu, mais avec une capitulation qui, restreignant ses pouvoirs à l'avantage de la France, lui imposait l'obligation de restituer le Montferrat à la Savoie et de ne pas secourir les Espagnols, faute de quoi il serait déposé. La capitulation eut pour complément la ligue que la France sut former entre les princes, sans distinction de catholiques et de protestants, sous prétexte de garantir la paix de Westphalie, mais en effet pour tenir l'Autriche en bride.

Louis XIV aimait mieux avoir à traiter isolément avec les princes qu'avec la diète, toujours si lente et si irrésolue, ce qui accrût leur importance. Recevant et envoyant les ambassadeurs, ils se considéraient comme puissances indépendantes; ils avaient avec Louis XIV des traités particuliers, et quelques-uns en recevaient

1655.

1657.
23 mars.

1658.

des pensions : l'électeur de Saxe vingt mille livres, le roi de Suède cent mille, l'électeur de Mayence dix mille ; vingt mille livres, plus des dons et des colliers d'ordres, avaient été accordés aux députés des princes à Francfort, si bien que Louis XIV était le chef réel de l'Allemagne.

Ces intrigues de la France ne permettaient pas d'espérer le maintien de la paix. Léopold ne pouvait d'ailleurs soutenir la comparaison avec Louis XIV : c'était un prince flegmatique, grossier de manières, très-pointilleux sur le cérémonial, intolérant en religion ; du reste, humble, charitable, de mœurs sans tache, d'une dévotion minutieuse, il avait une telle douceur qu'il laissait souvent le crime impuni. Il fut bien inspiré lorsqu'il exclut des tribunaux l'usage de la langue latine, abrogea les peines atroces du code carolin, et confia au prince Eugène le soin de réformer les mœurs. Il était instruit en métaphysique ainsi qu'en théologie, et avait voulu se faire jésuite. Il se glorifiait de faire des anagrammes, des inscriptions, des épigrammes. Connaisseur en tableaux et en musique, il s'occupa aussi d'alchimie et d'astrologie ; il favorisa les lettres, ou pour mieux dire les universités. Lorsqu'on lui reprochait sa prodigalité envers les jésuites, il répondait que cela valait mieux que d'être prodigue envers des courtisanes, comme Louis XIV.

Les circonstances le portèrent néanmoins à jouer un rôle important dans les événements de cette époque ; toutefois, si Léopold, faible au commencement, se trouva à la fin de son règne le rival de Louis XIV, il ne le dut ni à son mérite, ni à celui de ses généraux, mais à la nation, qui s'était relevée et avait réparé ses pertes. Ajoutez à cela que les alliances entre les divers États de Louis XIV, contractées par crainte de l'empereur, n'eurent plus de motif lorsque sa timidité fut connue. L'électeur de Brandebourg, Guillaume, parvint, malgré Lobkowitz, conseiller intime de Léopold, que le roi de France avait gagné, à endormir Léopold, et empêcha les Français de faire des progrès ; il vainquit les Suédois, leurs alliés, et occupa une bonne partie de la Poméranie, ce qui commença la grandeur de sa maison.

L'épée du Modénais Montecuculli rendit les plus grands services à la cause de Léopold : ne pas s'abandonner à la fougue, mais examiner, inventer, temporiser, employer avec économie des forces peu nombreuses, tel fut le mérite essentiel de ce général ; c'était d'ailleurs l'unique moyen de relever l'Autriche.

Mais nous devons ici porter notre attention sur la Turquie et les dernières entreprises dont elle effraya alors la chrétienté.

CHAPITRE XXII.

LES TURCS.

Le grand Soliman avait eu pour successeur Sélim II, son fils, haïdes armées, qu'il dut acheter au prix de sommes énormes. Il porta sur le trône, où il monta au milieu des cadavres de ses frères, l'avarice, l'ivrognerie, la cruauté, la négligence des affaires; aussi l'empire ottoman eût-il marché à sa ruine sans le sage ministre Mohammed Sokolli, secondé par le muphti Ebn-Rund. Sélim fit la paix avec l'empereur Maximilien II, soumit l'Yémen, qui s'était soulevé. Afin de porter la guerre à la Perse sans avoir à traverser des déserts homicides, il voulut ouvrir le canal projeté par son père entre le Don et le Volga, ce qui aurait joint le Pont-Euxin à la mer Caspienne; mais des torrents de pluie et les attaques des Russes mirent obstacle à ce projet.

Nous avons déjà parlé de sa guerre avec Venise et de la défaite de Lépante, après laquelle Sokolli disait au baïle vénitien : *Vous nous avez coupé la barbe, et nous vous avons abattu un bras; or la barbe repoussera plus belle et mieux sonnée, le bras, non.* En effet, Kilig-Ali (*Oeshiali*), renégat calabrais, après s'être échappé à travers la flotte chrétienne avec une quarantaine de galères, dont il eut bientôt augmenté le nombre jusqu'à deux cents, revint inquiéter la Grèce. Les Vénitiens conclurent de nouveau la paix avec le Grand Seigneur; Philippe II envoya attaquer Tunis, où Muley-Hamed, après avoir chassé son père Muley-Hassan, que Charles-Quint y avait rétabli, s'était rendu maître du royaume. Don Juan d'Autriche mena à bonne fin l'entreprise; mais il n'obéit pas à l'ordre de détruire la ville, parce qu'il songeait à l'établissement d'un État chrétien en Afrique, dont Tunis aurait été la capitale, et lui le roi. Kilig-Ali, nommé capitán-pacha, assaillit tout à coup cette place avec trois cents voiles, et la reprit avec la Goulette, ce qui obligea Philippe à évacuer Oran.

La Turquie comprenait alors quarante gouvernements; huit en Europe, Hongrie, Témesswar, Bosnie, Sémeudrie, Roumélie, Caffa, Candie et l'Archipel, désignation qui comprenait la Morée, Lépante et Nicomédie; quatre en Afrique, savoir: l'Égypte, Alger, Tunis, Tripoli; vingt-huit en Asie, la Natolie, Caramanie,

1569.
4 septembre.

1571.

1572.

1573.

Marach, Adana, Chypre, Alep, Saïde, Damas, Tripoli de Syrie, Sivas (le Pont), Trébizonde, Tcheldir, la Géorgie, le Daghestan, Chirwan, Kars, Van, Erzeroum, Kerlon, Bassora, Bagdad, Rakka, Mossoul, Diarbekir; en Arabie, Djidda, Sanaa, Zébid et la Mecque. Il faut y ajouter les quatre pays tributaires de Transylvanie, de Moldavie, de Valachie et de Raguse. Mais la prépondérance sur mer avait cessé avec la bataille de Lépante; car si les bâtimens et les équipages se renouvelèrent, l'opinion, cette puissance principale des nations conquérantes, fut perdue sans retour.

1876.
18 décembre.

Sélim, étant ivre, se laissa tomber, et mourut de sa chute. Ses successeurs, qui se renfermèrent dans le sérail, précipitèrent la décadence de l'empire, et perdirent l'unique mérite qui pouvait les rendre chers à la nation, celui de se montrer à la tête des armées.

Amurat III.

Amurat III, qui monta sur le trône après Sélim, fit égorger ses cinq frères; ce n'était cependant pas un prince cruel, mais faible, luxurieux et avare. Les roses du nouveau sérail de Scutari, les soirées passées au milieu de brillantes illuminations et de salves d'artillerie, les charmes de ses femmes, son unique compagnie, ne purent l'arracher à une hypocondrie paresseuse; épuisé par les excès vénériens, il devint épileptique.

Le vizir Mohammed-Sokolli avait été éloigné, puis assassiné; la sultane favorite, avec d'autres femmes infimes et des misérables qui faisaient trafic d'honneurs et de pouvoir, dirigeait à son gré le sultan. Les janissaires, qui avaient perdu sous Soliman le droit de ne marcher que sous les ordres du chef de l'État, sentirent alors combien le monarque était faible dans la main de vizirs éphémères. L'armée se désorganisa donc aussi, et le grand vizir Osman permit que les boulouks, auxquels était confiée la garde du sultan et celle de l'étendard du prophète, vendissent leurs places à d'autres. Une monnaie de mauvais aloi ayant été mise en circulation, les boulouks et les janissaires prirent les armes: mais il ne s'agit plus comme autrefois de simples mutineries; ils se dirigèrent contre le divan, pénétrèrent dans le sérail et demandèrent la tête ou la destitution des ministres. Plusieurs incendies et des soulèvements en furent la conséquence, et, chose plus grave, un exemple déplorable avait été donné pour l'avenir.

Mahomet III.
1808.
18 janvier.

Amurat avait eu cent deux enfants, dont quarante-sept étaient vivants. Sur ce nombre, Mahomet III, qui lui succéda, fit étrangler dix-neuf mâles, et sept femmes enceintes furent jetées à la mer. Rigoureux observateur de la loi, Mahomet III abandonna

le gouvernement à Sophie Baffo, sa favorite, qui élevait ou renversait les vizirs, unique événement remarquable de cette époque et cause de soulèvements continuels. Une armée dirigée contre la Hongrie déploya pour la première fois l'étendard du prophète conservé jusqu'alors à Damas et transporté de là à Constantinople; l'entreprise échoua. Mahomet, pour se rendre au vœu de ses soldats, se mit à leur tête pour attaquer la Hongrie; mais il ne réussit pas mieux.

1604.

Le renégat Cicala, qui avait entrepris de rétablir la discipline parmi les troupes ottomanes, s'étant aperçu dans l'opération de leur dénombrement qu'il se trouvait trente mille soldats de moins que le nombre porté sur les rôles, déclara les absents déserteurs et infâmes; ceux-ci se réunirent en Asie, sous les ordres d'un nommé Abdoulhamin, et s'emparèrent d'Édesse, où ils soutinrent des combats et des sièges. Abdoulhamin conserva l'autorité suprême, et la transmit à son frère Dali Houssein, qui se soumit ensuite à l'autorité du sultan. Chargé de conduire une expédition de 16,000 hommes, Houssein combattit et mourut en Hongrie; mais d'autres chefs se levèrent après lui, et il fallut diriger contre eux plusieurs expéditions, recourir aux trahisons, aux promesses de pardon, honteusement violées. Plus tard Abasa, beglerbeg d'Erzeroum, se mit à la tête de ces bandes, avec lesquelles il s'empara de Sivas et d'Angora.

1622.

Mahomet, épuisé par ses débauches, mourut à l'âge de trente-sept ans, et eut pour successeur Achmet I^{er}, âgé seulement de quatorze ans, qui fut retiré du sérail, où il avait été élevé au milieu des femmes et des eunuques. Ce prince dévia de la règle habituelle du fratricide, et ne fit rien que par le conseil des femmes et des muftis. Les Turcs ne cessaient pas, qu'il y eût paix ou trêve, de faire des incursions sur le territoire des Hongrois, leurs voisins; l'archiduc Charles de Gratz, frère de l'empereur Rodolphe II, acheta près des confins de la Croatie un terrain désert, sur lequel il bâtit Carlstadt, où il cantonna une force militaire permanente. L'Empire fournit à cet effet sept cent cinquante mille florins, et la Styrie cent cinquante mille.

1603.
31 décembre.
Achmet I.

Les habitants des provinces successivement occupées par les Ottomans étaient venus s'établir autour de Clissa en Dalmatie, et les Turcs les appelaient *Uskoques*, c'est-à-dire déserteurs. Ils faisaient de là des excursions incessantes sur les terres des musulmans, qui finirent par venir mettre le siège devant Clissa, dont ils s'emparèrent, bien qu'elle fût réputée inexpugnable. Les Uskoques s'enfuirent alors en Croatie, où ils trouvèrent un re-

Uskoques.

fuge dans la place maritime de Zengh, et continuèrent à harceler les Turcs; ils se mirent ensuite à faire la course, accueillirent dans leurs murs les bannis italiens et lancèrent leurs corsaires contre les navires marchands de Venise.

1802.

1803.
10 juin.

Hassan, pacha de Bosnie, ayant obtenu du divan l'autorisation d'en délivrer l'empire, assaillit les Uskoques et l'empereur Rodolphe, qui les protégeait; il entra en Croatie à la tête de trente mille hommes, et s'avança jusqu'à Sissek, qu'il assiégea. Mais André d'Auersberg, commandant de Carlsbad, l'attaqua, le défit et tua douze mille Turcs, au nombre desquels, outre une foule de personnages illustres, se trouvait Hassan lui-même, ce qui fit donner à cette année le nom d'année du désastre. Le grand vizir Sinan vint pour le venger; mais les Hongrois lui résistèrent avec des chances diverses.

1876.

1831.

La Transylvanie continuait à subir la souveraineté turque. Étienne Bathori, devenu roi de Pologne (1574), céda cette principauté à Christophe, son frère, qui la laissa, à sa mort, à Sigismond; celui-ci, élevé par les jésuites, se fit scrupule de ce vasselage, et, irrité de l'arrogance de Sinan, il songea à se rapprocher de l'Autriche. Les grands s'opposèrent à ce dessein, et voulurent s'en faire un prétexte pour le renverser ainsi que les jésuites; mais de promptes exécutions étouffèrent la conjuration, et Sigismond s'allia avec l'empereur Rodolphe pour se rendre indépendant. Alors Charles de Mansfeld, lieutenant de l'archiduc, se mit à la tête d'un grand nombre de nobles allemands, bohèmes et italiens, prit Strigoni et battit le grand vizir à Giurgewo. Mahomet III vint combattre en personne, s'empara d'Agria, aidé par la cupidité des Autrichiens et l'adresse de Cicala, et défit l'archiduc Maximilien à Keresztes.

1803.

1606.
11 novembre.

L'empereur, faute d'argent, parce que les protestants lui refusaient des subsides, était obligé de congédier l'armée à la fin de l'été, tandis qu'il n'aurait été possible qu'en hiver de se rendre maître des places fortes, c'est-à-dire lorsque les marais étaient gelés. Les discordes intestines de la Hongrie favorisaient la Porte, et la guerre continua, avec des succès balancés, jusqu'en 1606, époque de la paix de Situatorok. Cette paix ne fut plus, comme les précédentes, une concession du vainqueur au roi d'Autriche vaincu, mais un traité entre égaux, comme de père à fils. Les incursions furent interdites, les prisonniers rendus, et la Hongrie resta affranchie du honteux tribut de cinquante mille se-

G. 2.

Le baron Herman de Czernin, envoyé en qualité d'ambassadeur

à Constantinople, y entra au son des instruments et bannière déployée avec l'aigle et la croix. Comme une prédiction fort répandue alors annonçait que l'empire devait tomber quand la croix flotterait à Byzance, une immense terreur s'empara des esprits; on disait que les couvents et certaines maisons étaient remplis d'armes, et que les jésuites voulaient prendre la capitale; il fallut mettre les troupes sur pied, et ce fut au milieu de ces inquiétudes que la paix fut signée.

Achmet mourut à l'âge de vingt et un ans sans avoir rien fait. Son frère cadet lui succéda sous le nom de Moustapha; mais, comme il était imbécile depuis l'enfance, sa mère consentit à ce qu'il fût remis dans la cage, nom sous lequel on désigne l'appartement des fils et frères des sultans; on en fit sortir à sa place Othman II, fils d'Achmet, alors âgé de treize ans. Ce sultan fonda une bibliothèque; au mépris des lois, il épousa des femmes libres pour se procurer de l'argent; bientôt, épuisé par l'abus des voluptés, il devint stupide, et le peuple le prit en dégoût. De leur côté, les janissaires étaient irrités de son avarice et de la rigueur avec laquelle il faisait jeter à la mer les soldats qu'il trouvait à boire et à fumer. Comme ils lui soupçonnaient le projet de les détruire, pour leur substituer des Égyptiens et des Syriens, ils se mutinèrent, demandèrent la tête des favoris, et, ne l'obtenant pas, ils proclamèrent Moustapha. Ils trouvèrent ce prince imbécile étendu sur son lit, entre deux femmes, dans une chambre où l'on n'avait accès que par le toit, et privé de nourriture depuis deux jours. Othman, qui se résigna trop tard à sacrifier ses ministres, fut en butte aux mauvais traitements de la soldatesque, et étranglé, premier régicide parmi les Ottomans (1).

L'imbécile Moustapha courait comme un fou dans le palais impérial, frappait à toutes les portes et appelait son neveu Othman, pour qu'il le délivrât d'un fardeau qui lui pesait. Ce fut donc la sultane Validé, sa mère, et le grand vizir Méré Housin, ou plutôt les janissaires, qui régnèrent en son nom. Cette milice voulut que les meurtriers d'Othman fussent punis, et fit tout ce qu'il lui plut, jusqu'au moment où elle déposa Moustapha et porta au trône le vaillant Amurat IV, frère du sultan assassiné. Il se trouva sous les cimenterres de ceux qui avaient renversé son oncle et son frère, avec un trésor épuisé et des troubles en Asie;

1617.

Moustapha I
et Othman II.1618.
Mars.

1622.

Amurat IV.
1623.
16 août.

(1) La mort d'Othman fournit à G. F. Gondala de Raguse, mort en 1638, le sujet d'un poème en vingt chants en langue illyrienne. Il a été imprimé en 1816, par Mariccechini, avec la traduction en italien.

mais, à vingt ans, il secoua toute dépendance de sa mère et des vizirs, se débarrassa des turbulents avec le fer et le cordon, et déploya une grandeur empreinte de cruauté.

Doué d'une force et d'une agilité extraordinaires dans tous les exercices du corps, il avait dans ses écuries jusqu'à neuf cents chevaux attachés avec des chaînes d'argent à des mangeoires du même métal; entouré d'espions, il s'en allait lui-même le soir écouter ce que l'on disait. Altéré d'or et de sang, il fit périr, outre ses frères, une multitude d'hommes, comme s'il eût voulu rivaliser avec la peste, qui sévissait alors. Le fils d'un pacha s'approche du sérail, et il le tue; une barque montée par des femmes en fait autant, et il l'envoie la couler bas; d'autres sont condamnées à mort parce qu'elles riaient dans une prairie; il fait périr beaucoup de Turcs parce qu'ils fumaient du tabac et de l'opium (1). On évalue à cent mille le nombre des victimes de sa férocity hypocondriaque. *La vengeance*, disait-il, *ne vieillit pas, bien qu'elle fasse blanchir les cheveux.*

Maronites.
439.

Nous avons déjà parlé des Maronites, ainsi appelés de Manrone, pieux solitaire des premiers siècles, qui, fidèle à l'Église romaine dans ses discussions avec l'Église grecque, eut ensuite dans Hamath une chapelle autour de laquelle s'éleva un monastère renommé en Syrie. Un moine de ce couvent, nommé Jean le Maronite, acquit à la fin du septième siècle une réputation de piété et de zèle; il soutint la cause des partisans du pape, et fut envoyé dans le Liban, comme évêque de Gébel, pour prêcher le catholicisme. Tous les chrétiens de Syrie qui n'adhéraient pas aux monothélites écoutèrent ses paroles, et formèrent un peuple qui assura, au milieu des remparts naturels du Liban, son indépendance civile et religieuse; il reçut de Jean des armes, des institutions, et finit par occuper presque toute la montagne jusqu'à Jérusalem.

Selon que les musulmans étaient faibles ou puissants, les Maronites s'étendaient ou restreignaient leurs limites; il durent s'accroître au temps des croisades, bien qu'il ne soit fait mention de cette secte qu'en 1215, lorsqu'ils resserrèrent les liens qui les unissaient à l'Église romaine. Cette union se relâcha à la chute de la domination latine; mais Eugène IV les amena de nouveau, en 1445, à reconnaître la suprématie papale, à laquelle ils sont restés fidèles jusqu'à nos jours. Rome, usant avec eux d'une con-

(1) L'usage du tabac s'introduisit en 1606 parmi les Ottomans; nos cafés et les marchands de tabac prirent alors un Turc pour enseigne.

descendance prudente leur laissa la liturgie syriaque, le mariage des simples prêtres, la communion sous les deux espèces avec un petit pain azyrne, qui, trempé dans le vin consacré, est distribué aux fidèles. Le patriarche (*batrak*) est élu par les évêques et approuvé par le légat pontifical ; les évêques vivent modestement dans les nombreux monastères qui, pour la plupart, suivent la règle de saint Antoine. Les religieux cultivent la terre, exercent des métiers, donnent l'éducation au peuple, dans les rangs duquel les Turcs et les Druses choisissent leurs écrivains, comme on fait des Coptes en Égypte, et des Persans parmi les Afghans. Grégoire XIII fonda pour eux, à Rome, un collège d'où il est sorti de célèbres orientalistes.

Les Maronites, réunis aux Druses, résistèrent à la conquête ottomane, et ce n'est qu'en 1588 qu'Amurat III envoya contre eux Ibrahim, pacha du Caire, qui les réduisit à l'obéissance.

On ne sait pas bien l'origine des Druses ; mais ils paraissent une tribu du désert qui, s'étant rattachée à l'une des nombreuses hérésies du schisme mahométan, aurait cherché un asile sur le Liban, où ils se sont maintenus indépendants, comme les Maronites. Séparés d'eux par la religion, l'intérêt commun les réunit plusieurs fois pour la défense de leurs montagnes, jusqu'au moment où ils furent vaincus par le pacha du Caire Ibrahim.

Ils étaient sans gouvernement et divisés entre deux factions, celle des Quaisi, qui se distinguaient par un œillet rouge, et celle des Yamani, qui portaient un pavot blanc ; les haines et les vengeances se perpétuaient sous l'un ou l'autre symbolé. Les Turcs voulurent qu'il n'y eût qu'un chef pour faire la police et répondre du tribut ; mais cette mesure eut pour effet de fonder et de perpétuer un pouvoir qui finit par amener l'indépendance.

Le chef des Druses était alors Fakreddin ou Facardin, qui, maître d'une grande partie de la Syrie, osa tenir tête à Amurat. Mais, effrayé des préparatifs du padischah, il approvisionna les forteresses pour trois ans ; puis, accompagné de sa favorite, de sa fille et de son principal ministre, il s'embarqua avec des richesses considérables. Arrivé à Livourne, il offrit de faire hommage de son État aux princes chrétiens et de guerroyer avec eux en terre sainte. Le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, eut ordre de transporter Fakreddin dans ses États et de le soutenir. Il les recouvra en effet, et entretenit de bonnes relations avec la Toscane, d'où il tirait des ouvriers ; il sut mettre à profit les troubles qui bouleversaient l'empire ottoman pour accroître ses possessions. Amu-

Druses.

Facardin.
1615.

1619.

rat IV envoya contre lui cent mille soldats ; Fakreddin, dans l'impossibilité de leur résister à cause des partis qui déchiraient son pays, se laissa persuader de se rendre à Constantinople. Son âge, son jugement sain, son air respectable, lui acquirent la confiance d'Amurat ; mais les courtisans , qui en prirent ombrage, obtinrent qu'il fût étranglé en présence du Grand Seigneur. Les Druses ne cessèrent pas néanmoins de former un État indépendant, et la postérité de Fakreddin continua d'y dominer jusqu'au moment où, il y a un siècle, elle fut remplacée par la famille Shaab, à laquelle appartenait l'émir Beschir, que nous avons vu réfugié à Rome.

Persc.

Amurat III soutint de grandes guerres contre la Perse, qui était gouvernée par des rois faibles et des esclaves énergiques. Lorsque Thamasp succéda, à l'âge de dix ans, à Ismaël, vénéré comme fondateur d'une foi nouvelle et de la religion nationale, des troubles éclatèrent parmi les tribus turques , qui voulaient profiter de l'enfance du prince. Devenu homme, il défit les Usbeks, repoussa Soliman, envahit l'Arménie, et enleva plusieurs provinces aux Ottomans. Il donna l'hospitalité au roi Houmayoun, chassé de l'Inde, et le rétablit sur le trône de Delhi, ce qui lui valut beaucoup de gloire. Soliman revint l'attaquer et s'avança jusqu'à Ispahan ; pour faire la paix avec lui, il lui livra le rebelle Bajazet, son frère. De longues famines désolèrent le pays pendant les cinquante-trois ans qu'il régna, et les Usbeks ne le laissèrent jamais tranquille.

1523.

1555.

On donnait les fils des sophis à élever aux chefs des tribus, afin que la jalousie mutuelle empêchât des intelligences dangereuses. Ce fut ainsi que grandirent les nombreux rejetons de Thamasp, parmi lesquels Aider-Mirza, son fils de prédilection, s'empara de ses trésors et du pouvoir. Mais les chefs kurdes, géorgiens, circassiens l'égorgerent la nuit même, et tirèrent Ismaël de la prison dans laquelle son père le retenait depuis vingt-cinq ans. L'habitude de l'opium et la colère le rendirent féroce ; il fit massacrer, outre ses huit frères, dix-sept grands personnages, et continua de s'enivrer. Les règnes suivants, faibles et tumultueux, ne méritent pas de fixer l'attention.

1575.

1577-85.

Ces troubles parurent favorables à Amurat III pour attaquer la Perse, d'autant plus qu'un iman avait vu en songe inscrit en lettres de feu sur la porte du Divan, *Amurat vainqueur de l'Iran*. Lala Moustapha, mis à la tête de l'expédition, soumit la Géorgie ; puis Osman-Pacha prit Tauris elle-même, et éleva des pyramides de soixante-quinze mille têtes. Lorsqu'il fut de retour à Constan-

ti
ra
ch
so
su
M
lu
de
au
qu
à
lev
Qu
qu
la
siè
kal
ne
san
P
mo
des
me
obs
dét
ave
rib
la t
son
la C
aux
les
une
pré
She
par
On
cou
ma
A
ma
déf

tinople, Amurat le fit asseoir à côté de lui, et voulut qu'il lui racontât l'expédition. Au moment où il entendit la défaite d'Araschan, il l'interrompit en s'écriant : *Bien fuit, Osman !* et il ôta de son turban une plume de héron ornée de brillants, qu'il attacha sur le sien ; lorsqu'ensuite il lui raconta sa victoire sur Amza Mirza : *Cela te profitera, cela te profitera*, reprit Amurat, et il lui attacha son propre poignard tout couvert de pierreries ; au récit de son triomphe sur Iman Koulikan de Gengé, il para sa tête d'une autre plume de héron, plus précieuse que la première ; lorsqu'enfin Osman lui eut rendu compte du siège qu'il avait soutenu à Caffa avec trois ou quatre mille hommes seulement, Amurat leva les mains au ciel en appelant sur lui toutes les bénédictions : *Que ton visage, dit-il, resplendisse dans l'un et l'autre monde ; que Dieu, protecteur et vengeur, te soit toujours bienveillant ; que la victoire t'accompagne partout où tu porteras tes pas. Puisses-tu siéger en paradis dans le même kiosque et à la même table que le kalife ton homonyme, et jouir ici-bas, dans une longue vie, d'honneurs toujours nouveaux et d'une puissance toujours croissante.*

Mais Abbas Mirza, qui devait relever la fortune de la Perse, monta sur le trône après avoir tué son frère, et s'y maintint par des meurtres. Les astrologues ayant prédit qu'un très-grand péril menaçait le roi de Perse, il abdiqua et fit couronner un homme obscur ; trois jours après, il ordonna sa mort, et crut ainsi avoir détourné sur sa tête l'influence sinistre des astres. Il reprit donc avec confiance le cours de ses projets, se mit à la tête des terribles Kurdes, et fut pendant les quarante deux ans de son règne la terreur de ses voisins. Il réprima d'abord les Usbeks et les Turcs ; son traité de paix avec ces derniers, en vertu duquel il conserva la Géorgie et l'Aderbaïdjan, est mémorable parce qu'il touche aux questions religieuses, et qu'il enjoint aux Persans de révéler les imans et de ne pas mal parler d'Aïcha la Chaste. C'était laisser une pierre d'attente pour de nouvelles guerres, auxquelles il se prépara pendant douze années de paix. Il se servit de l'Anglais Sherley pour se procurer des canons et discipliner son armée ; par son entremise, il accorda des facilités aux négociants chrétiens. On vit aussi des ambassadeurs persans se rendre dans différentes cours de l'Europe pour les exciter à la guerre contre les Turcs, mais sans résultat.

Alors Abbas, animé par les idées de patrie et de religion, marcha contre les pachas turcs, se rendit maître d'Érivan, et défît Cicala, qui en mourut de chagrin après avoir été trente ans

Abbas le
Grand.
1886.

1612. musulman. Dans le cours d'une longue guerre, il transplanta quatre-vingt mille familles de la Géorgie dans l'Hyrcanie, l'Arménie et le Farsistan; il s'empara aussi de l'île Bahrein, la plus importante du golfe Persique; enfin il conclut la paix, et conserva toutes ses conquêtes, au prix de cent ou deux cents charges de soie par an. Ces succès accrurent beaucoup la gloire du grand Ali, protecteur des armes victorieuses de la Perse.

1690. Abbas transféra à Ispahan le siège de l'empire, dont il est considéré comme le second fondateur. Il se maintint en amitié avec l'empereur de Delhi, et protégea les factoreries des Anglais, des Français, des Hollandais; mais il vit avec défiance celles des Portugais, qui déjà possédaient Ormuz. Résolu à les chasser, il s'adressa aux Anglais pour se procurer une flotte, et exempta la compagnie des Indes des droits de douanes. Ayant débarqué avec ses troupes, il s'empara d'Ormuz, qui fut détruite, mais sans que ce fratricide profitât aux Anglais, dont les ambassadeurs remplirent le monde du récit pompeux des richesses de la Perse.

1622. Abbas Mirza embellit ses villes, fit construire une digue de trois cents milles à travers le Mazanderan, éleva des pyramides avec les têtes des rebelles, haït ses propres fils, tua l'un et aveugla l'autre; il n'en fut pas moins surnommé le Grand, et c'est à lui qu'on attribue tout ce que la Perse moderne offre de beau et de magnifique.

Parmi les Ottomans, Amurat IV eut un règne agité par la turbulence des janissaires; mais le grand vizir Kosrou, homme résolu, éclairé et sanguinaire, lui rendit de grands services. Abasa, esclave rebelle, appela les Persans, et leur livra Bagdad, où les sunnites furent exterminés. Amurat fit marcher des troupes pour recouvrer cette ville, et la guerre se prolongea sous le schah Séfi, successeur d'Abbas. Amurat entra deux fois en Perse avec ses troupes, reprit Bagdad de vive force, et massacra trente mille soldats qui avaient déposé les armes; il conserva cette ville à la paix.

Ce sultan, qui fit aussi périr ses frères, permit la vente publique du vin; puis, voyant les excès qui en résultaient, il l'interdit de nouveau ainsi que le café.

1640.
6 février. A sa mort, son frère Ibrahim, incapable, dissolu, usé à la fleur de l'âge par l'abus des femmes, fut porté au trône. Il dépensait sans mesure en achats d'ambre, de fourrures, de belles esclaves, se parait de pierres précieuses, dont il parsemait jusqu'à sa barbe, et laissait tout le soin des affaires à sa mère, aux vizirs charlatans, qui promettaient de lui rendre quelque vigueur. Le mufti, dont

il avait enlevé la fille, ourdit une trame contre lui, et le fit déclarer incapable de régner; il fut étranglé.

Il laissa neuf fils, et Mahomet IV, qui lui succéda, n'avait que sept ans. Il est peu important pour l'histoire de répéter une succession continue d'intrigues de la sultane Validé, et de soulèvements qui éclataient à la suite de vizirs élevés et renversés. Enfin l'Albanais Mohammed Köproli accepta le vizirat, qui lui était offert à la condition que le sultan statuerait promptement sur son rapport, lui laisserait la nomination à tous les emplois, avec le soin de distribuer les grâces et les châtimens, en un mot qu'il aurait une confiance entière en lui et n'écouterait pas les dénonciations. Alors il arracha l'empire à ce gouvernement de femmes énervant et cruel; il déploya une connaissance des affaires et une fermeté qui seules pouvaient sauver l'État, mais aussi un orgueil, un esprit de vengeance, une déloyauté, que ne réprouve pas la politique de sa nation. Il mit à mort les chefs des factions contraires et quiconque pouvait lui faire obstacle; il fit jeter à la mer plus de quatre mille spahis, et transporter les autres en Asie. Le patriarche grec, qui ne lui paraissait pas assez dévoué, fut pendu par ses ordres, et l'on rapporte qu'il fit périr en cinq ans trente-six mille personnes. Abasa-Pacha, s'étant révolté dans l'Asie Mineure, s'avança en vainqueur jusqu'à Scutari, et demanda la tête du grand vizir; attiré par Köproli dans des négociations trompeuses, il fut égorgé avec les siens et tous ceux que le vizir suspectait.

La Porte eut à se réjouir, à cette époque, de plusieurs victoires; cent vingt mille Russes tués, cent cinquante mille emmenés esclaves de la Moscovie dévastée, et trente mille têtes de Hongrois expédiées de la Bosnie au sérail, purent faire espérer aux Turcs que les temps où leur nom seul inspirait la terreur étaient revenus; aussi les princes européens envoyaient-ils à Constantinople des ambassadeurs soumis (1).

Venise s'était toujours réservé, dans ses traités avec la Porte, le droit de donner la chasse aux pirates, en quelque lieu qu'ils fussent rencontrés. Le renégat Ali Piccinino, qui infestait la Mé-

1649.
17 août.

1687.

1687.

Guerre de
Candie.

(1) L'ambassadeur de France, M. de la Haye, se vit en danger pour n'avoir pas voulu révéler le chiffre employé dans sa correspondance. Celui que Charles II envoya à la Porte pour notifier son avènement au trône d'Angleterre reçut un présent de bienvenue, puis l'approvisionnement journalier de 10 moutons, 50 poulets, 100 pains, 10 torches de cire jaune et 10 de cire blanche, et 20 pains de sucre; il reçut, en outre, 19 caftans, lorsque les autres ambassadeurs n'en avaient que 18, et il put, à son départ, délivrer trois esclaves anglais.

1694. diterranée avec une flotte d'Alger et de Tunis, captura dans l'Adriatique un bâtiment vénitien, et alla jeter l'ancre dans la rade de la Valona. Marin Capella, provvediteur de la flotte vénitienne, l'y bloqua, le fit prisonnier et conduisit seize galères en triomphe à Corfou. Amurat IV en demanda satisfaction; mais, comme il était alors engagé dans sa malheureuse guerre contre la Perse, il dut se contenter d'un arrangement. De là une sourde rancune qui n'attendait qu'une occasion pour éclater, et cette occasion se présenta sous le règne d'Ibrahim.

1644. Gabriel Baudran de Chambers, général de l'ordre de Malte, s'empara de quelques bâtiments en route pour le saint pèlerinage, sur l'un desquels se trouvait une sultane, et les conduisit dans un port de Candie, puis à Malte. C'en fut assez pour qu'Ibrahim déclarât la guerre à l'Ordre. Cinquante mille Turcs firent voile vers l'île, et se dirigèrent sur Candie, presque l'unique débris des conquêtes de Venise sur l'empire d'Orient, et qu'elle n'avait conservé, à travers vingt rébellions, qu'à force de prodiguer l'or et le sang. Les Turcs abordèrent et mirent le siège devant la Canée. La république ayant fait appel aux potentats chrétiens, l'Espagne fournit cinq galères, la Toscane six, autant les chevaliers de Malte, et cinq le pape, qui, de plus, autorisa une contribution de cent mille ducats sur le clergé vénitien. Les Français envoyèrent cent mille écus, fournis peut-être par Mazarin de ses propres deniers, quatre brûlots, et permirent d'enrôler des hommes en France, mais tout cela secrètement, vu les traités d'amitié avec la Porte. On ne saurait se faire une idée des sacrifices que s'imposèrent les nobles vénitiens, et des offrandes qu'ils firent spontanément.

La flotte chrétienne était commandée par Jérôme Morosini; mais, avant qu'elle eût pu commencer ses opérations, la Canée avait capitulé. Aussitôt les divisions commencèrent entre les capitaines, et Deli Houssein assiégea Candie. Les flottes vénitiennes se signalèrent par de brillants faits d'armes.

1661. Mohammed Köproli, ayant pris les rênes du gouvernement, poussa cette guerre avec plus de vigueur. Il continua, tant qu'il vécut, de stimuler la paresse du sultan; pour maintenir le calme dans le pays, il fit périr les gens turbulents ou suspects, et construisit des fortifications. Jamais il ne perdit la confiance de son maître, et, chose nouvelle, il put transmettre le sceau impérial à son fils, Achmet Köproli, qui joignait aux qualités paternelles la culture littéraire (1). Outre la guerre avec Venise, la Porte eut encore à

(1) Sous le ministère d'Achmet Köproli s'introduisit la charge d'interprète

lutter contre l'Autriche à l'occasion de la Transylvanie. L'empereur Léopold, n'ayant pu détourner le péril, demanda partout des secours, et amena la diète à lui en promettre; mais elle y mettait une extrême lenteur, tandis que Achmet s'avancait à la tête d'une armée nombreuse. Le sultan lui-même avait mis sur son front deux plumes de héron, et dans ses mains l'étendard du prophète avec son cimeterre enrichi de diamants. Le général ottoman, après avoir passé le Danube à Bude avec deux cent mille Turcs, dix mille Tartares et neuf mille Valaques, poussa ses éclaireurs jusqu'à Olmutz et Vienne. Toute l'Europe fut dans l'effroi; l'Empire envoya le subside différé, et le pape Alexandre VII de l'argent et des munitions, exemple qui fut suivi par l'Espagne, Venise et Gênes. Louis XIV fit partir six mille hommes sous les ordres du comte de Coligny et du marquis de La Feuillade; mais la cour de Vienne, pleine de défiance, recommanda d'avoir l'œil sur eux et de les placer toujours de manière qu'ils ne pussent déserter à l'ennemi.

Toute l'armée chrétienne formait un total de trente mille hommes, commandés par le prudent Montecuculli; les Hongrois avaient à leur tête le fougueux Zrini. Le général autrichien ferma constamment à Achmet l'entrée de la Styrie; mais il fut contraint par l'impétuosité française d'engager la bataille à Saint-Gothard près de Moggendorf. Lorsque Koproli vit s'avancer les officiers français avec leurs cheveux poudrés : *Qui sont*, demanda-t-il, *ces jeunes filles*? mais les fillettes se montrèrent des lions à l'attaque, et les Turcs changèrent le nom que leur avait donné leur général en celui de *faloudi*, qui veut dire d'acier. Ce fut la plus grande bataille en rase campagne qui eût été livrée aux Ottomans depuis trois cents ans; ils y perdirent dix-sept mille hommes et leurs bagages. Achmet proposa la paix, et Montecuculli, à qui l'Autriche ne fournissait pas les moyens de vaincre, la conclut à Tèmesvar. Il fut stipulé par le traité que la Transylvanie pourrait élire librement ses princes, que les Turcs conserveraient Grand-Varadin et Neuhausel, et que Léopold pourrait élever une forteresse sur la rive du Waag.

de la Porte. Elle fut d'abord occupée par le Grec Nicousi (Panagioté), homme d'une âme élevée et d'une grande habileté; il fut remplacé par Alexandre Mavrocordato, de Scio, qui, de même que le précédent, avait étudié la médecine en Italie, et pour qui fut créé le titre de *confident des secrets de l'Empire*, conservé par ses successeurs. Les Grecs seuls peuvent obtenir ce poste, qui donne une très-grande importance à celui qui l'occupe, puisqu'il ne se traite pas une affaire avec les puissances chrétiennes sans qu'il n'y intervienne.

1603.

1666
22 juillet.

17 septembre.

Köproli, qui, après s'être cru certain de la victoire, avait essuyé la plus grande défaite qui jamais eût atteint un général ottoman, s'attendait à recevoir le fatal cordon; mais, au contraire, il fut comblé de telles marques de confiance qu'il n'hésita point à rester vingt-huit mois absent pour commander en personne le siège de Candie, qu'il put alors pousser avec la plus grande vigueur.

Le vulgaire, dont le nombre est grand, et qui suppose volontiers le ciel soumis aux misérables calculs de notre arithmétique, vit alors quelque chose de mystérieux dans le chiffre de cette année 1666. Les chrétiens attendaient l'Antechrist, les musulmans le Dédjial, les juifs le Messie. D'horribles tremblements de terre, qui ébranlèrent la Mecque et l'Égypte, parurent justifier l'épouvante générale. Le pape, effrayé des progrès des musulmans, continuait d'exhorter les chrétiens à cette croisade; de vaillants officiers y accouraient comme volontaires. Louis XIV, bien qu'allié de la Porte et désireux de supplanter les Vénitiens dans le commerce du Levant, laissa le duc de La Feuillade enrôler un corps de troupes, auquel se joignirent des jeunes gens des principales familles, entraînés par leur caractère aventureux et le romanesque de l'entreprise. L'amiral de Beaufort les transporta à Candie, et le sultan put dire dès lors avec vérité ce qu'il répétait souvent depuis : *Les Français sont nos amis; mais nous les trouvons toujours avec nos ennemis.*

Ce n'était pas là une guerre d'escrime et de beaux coups; les attaques et les sorties se continuaient la nuit comme le jour; on travaillait plus sous terre qu'à ciel ouvert, le sol étant partout sillonné de mines qui éclataient là où on les attendait le moins. Les obscurs périls des embuscades, les journées entières passées à attendre l'ennemi, couché à plat ventre sur la terre, le danger d'être à chaque instant lancé en l'air par une explosion nocturne, ne décourageaient pas la brillante jeunesse française; mais, dans son orgueil chevaleresque, elle se résignait avec regret à obéir aux Vénitiens. Désapprouvant le système de défense suivi jusqu'alors par le provvediteur Caterino Cornaro, qui venait d'être tué, les Français firent une sortie le fouet à la main et la vaillance au cœur; ils furent battus, et la tête de l'amiral, avec celles de plusieurs autres officiers distingués, fut promenée dans les rues de Constantinople. Le sang versé dans cette occasion pèserait comme un assassinat sur la mémoire de Louis XIV s'il était vrai que, dès ce moment, la reddition de la place était convenue, et qu'il ne s'agissait plus que de résister le temps nécessaire pour obtenir

1668.

1669.

un
lon
fav
pa
de
gra
bra
pre
des
con
vou
pan
eff
L
dél
Vén
118
bat
trei
ma
Vén
que
arm
com
Gra
Clis
com
ava
la c
per
de l
con
D
pou
(1)
avait
de la
avec
phén
sans
Ann

une capitulation honorable, capitulation que le roi trainait longueur afin de faire donner le chapeau rouge à deux de ses favoris.

Quoi qu'il en soit, les débris du corps français regagnèrent la patrie malgré toutes les instances, et le sultan ranima le courage de ses nobles en leur écrivant en ces termes : *Je te verrai, mon grand vizir Lala; en cette année bénie, tu dois te conduire en brave. Toi et tes vaillants soldats, je vous ai voués au Dieu suprême. Je sais que depuis deux ans vous combattez et remportez des victoires. Puisse en ce monde et dans l'autre, aujourd'hui comme au jugement dernier, notre visage resplendir! Puisse-vous du moins, en cette année bénie, vous emparer de Candie, par la bonté divine! J'exige de vous cette année de plus grands efforts.*

En effet, la guerre durait déjà depuis trente ans; Candie avait déjà soutenu trois sièges, et ce dernier avait coûté, dit-on, aux Vénitiens, en vingt-huit mois, 30.905 hommes, aux Turcs 118,754; il y avait eu cinquante-six assauts, quarante-cinq combats souterrains, quatre-vingt-seize sorties, onze cent soixante-treize mines du côté des assiégés et le triple du côté des musulmans. La paix fut enfin conclue à Giofira. Il fut stipulé que les Vénitiens évacueraient Candie lorsque le temps le permettrait; que tous ceux qui voudraient en sortir pourraient emporter leurs armes, leurs biens et les ornements sacrés; que la république conservait dans l'île les trois ports de Spinalonga, de Suda et des Grabouses, les conquêtes faites sur les rivages de la Bosnie et Clissa; que les prisonniers seraient échangés et les relations de commerce et d'amitié rétablies. Les quatre mille citoyens qui avaient survécu se transportèrent à Parenzo, et Köproli convertit la cathédrale en mosquée. Le peuple vénitien ressentit de cette perte une douleur furieuse (1), comme si elle eût été la ruine de la république; mais l'intrépide Morosini peut être considéré comme le dernier Vénitien digne de ce nom.

Dorozenko, hetman de l'Ukraine polonaise, s'allia avec la Porte pour dominer sur l'Ukraine russe. Mahomet et Achmet, à peine

8 septembre.

(1) « Une personne sensée qui se trouvait alors à Venise m'assura qu'il lui avait paru assister au jour du jugement dernier, tant il y avait de gémissements, de larmes, de hurlements de l'un comme de l'autre sexe. Le peuple s'en allait avec frénésie par les rues, déplorant la grande calamité, vomissant des blasphèmes contre la Providence, des malédictions contre les Turcs et des injures sans fin contre le général Morosini, le traitant tout haut de traître. » MURATORI, *Ann.*

1679.
18 octobre.

délivrés de la guerre de Candie, franchirent le Danube, prirent la ville de Kaminiéc, regardée comme inexpugnable, bombardèrent Lemberg, et, dans la paix de Buczaz, imposèrent des conditions déshonorantes, plus un tribut. Les dissensions de la Pologne lui valaient cette honte; mais Jean Sobieski, maréchal du royaume, s'étant mis à la tête d'un parti, rejeta cet indigne traité, renouvela la guerre, engagea jusqu'aux diamants de la couronne et appela le clergé à la défense de la patrie. Il combattit lui-même comme un simple soldat, défit les Turcs et pénétra de vive force dans leur camp à Choczim, où le Grand Seigneur et Achmet s'estimèrent heureux de pouvoir lui échapper. Proclamé roi, Sobieski refusa de ceindre la couronne avant d'avoir mis fin à la guerre contre les Turcs; mais, après d'heureux succès, il se trouva, avec un petit nombre d'hommes, pris au milieu de quatre-vingt mille Turcs et de cent trente mille Tartares. Néanmoins il ne perdit pas courage, gagna le khan des Tartares, et put conclure la paix à Zurawno. Le tribut fut aboli, et les Turcs gardèrent Kaminiéc avec une partie de l'Ukraine, qui bientôt leur fut cédée tout entière.

1676.
16 octobre.

Achmet mourut âgé de quarante et un ans, après avoir administré l'empire pendant quinze ans, c'est-à-dire plus longtemps et mieux que tout autre vizir. En mourant, il laissa quatre conseils à son maître : *Ne pas écouter les femmes; ne laisser aucun sujet s'élever à une trop grande richesse; remplir le trésor par tous les moyens possibles; se tenir, ainsi que les troupes, dans un mouvement continuel.*

Kara-Moustapha, son gendre, élevé à son école, mais vicieux et avide, ayant appris que l'hetman des Cosaques s'était donné à la Russie, puissance que la Porte n'avait jusque-là connue que de nom, résolut de porter la guerre de ce côté. Il traversa le Bog en personne, assiégea et prit Czérin, après avoir essuyé des pertes considérables; la guerre traîna en longueur, et fut terminée par une trêve de vingt ans, conclue à Radzin.

1676.

1681.

Il put alors songer à l'Autriche, contre laquelle l'excitaient les Hongrois mécontents, et fit contre elle des préparatifs redoutables et somptueux tout à la fois. Les tentes du sultan étaient d'une valeur de cent mille écus, et cent carrosses magnifiques, aux roues d'argent, aux housses de velours, étaient destinés au nombreux harem de Sa Hauteesse.

1683.
3 mars.

L'Autriche, prise au dépourvu, s'allia avec la Pologne et Venise, qui elles-mêmes étaient menacées; la Russie s'unit à elles, ce qui fit que la Porte eut sur les bras une triple guerre. Kara-Moustapha arriva à Belgrade avec trois cent mille hommes, se

déclara le protecteur des Hongrois et de leurs libertés, néglexa les places fortes, et marcha droit sur la capitale de l'Autriche, devant laquelle il parut le 13 juillet 1683. La cour s'était enfuie; mais il restait pour la défense de la ville quatre-vingt mille hommes, qui soutinrent deux mois de siège. Moustapha y perdit quarante mille hommes par le fer ou le manque de vivres. Il se serait à coup sûr emparé de Vienne s'il eût animé ses barbares par l'espoir du pillage; mais, à cause de son avarice, il voulait y entrer par capitulation. Jean Sobieski, quoiqu'il inclinât en faveur de Louis XIV, s'était allié avec l'Autriche, pour enlever la Podolie à la Porte; il se mit en marche à la tête de vingt mille Polonais, et, s'étant joint aux Impériaux, il descendit du Kahlenberg sur les musulmans. La bataille de laquelle dépendait la civilisation européenne fut gagnée par les chrétiens (1); ainsi la Pologne, qui venait de signer de son sang et de celui des Turcs un contrat éternel avec l'Europe sauvée par elle, devait, cent quarante-huit ans après, expirer le même jour, aux regards satisfaits ou indifférents de cette même Europe.

12 septembre

Les musulmans s'enfuirent en abandonnant leur camp plein de richesses; mais ils emmenèrent d'Autriche quatre-vingt-sept mille personnes, dont cinquante mille enfants et vingt-six mille femmes.

La gratitude des Viennois fut immense, et se manifesta dans l'accueil qu'ils firent à Sobieski, tandis qu'ils reçurent Léopold

(1) « Le camp ennemi, écrivait Sobieski à sa femme, est tombé entre nos mains avec toute l'artillerie et d'immenses richesses. Nous chassons devant nous une armée de chameaux, de mulets, de Turcs prisonniers. Je suis devenu l'héritier du grand vizir. L'étendard qu'il déployait d'ordinaire devant lui et la bannière de Mahomet, dont le sultan avait honoré cette expédition, tentes, chariots, bagages, j'ai une part de tout cela. Quant aux objets de luxe et de plaisir trouvés dans sa tente, comme entre autres les bains, les jardins, les fontaines d'eaux jaillissantes et toutes sortes d'animaux rares, la description en serait trop longue... Je suis allé ce matin dans la ville, et j'ai trouvé qu'elle n'aurait pu résister cinq jours encore. Il serait impossible à l'œil humain de voir ailleurs autant de bouleversement fait en si peu de temps, tant de monceaux de pierres lancés en l'air par l'explosion des mines. Les généraux me portaient par les mains et les pieds, et les colonels, à la tête de leurs régiments à pied et à cheval, me saluaient en criant : *Vive notre vaillant roi!* Aujourd'hui l'électeur de Saxe, le duc de Lorraine et le comte de Stahremberg, commandant de Vienne, sont venus au-devant de moi avec une foule de peuple de toutes les classes; chacun me pressait sur son cœur, m'embrassait, m'appelait sauveur, et c'était au milieu de la route un cri universel de : *Vive le roi!* Après le dîner, comme je m'en retouruais à cheval au camp, je fus accompagné jusqu'aux portes par tout le peuple, qui levait les mains au ciel. Gloire, honneur, reconnaissance éternelle au Très-Haut, qui nous a donné une si belle victoire! »

au milieu d'un morne silence. L'empereur irrité en témoigna son mécontentement en termes si vifs au ministre Sinzendorf que celui-ci en mourut au bout de quelques heures ; il ne voulait pas même recevoir Sobieski, pour s'exempter du fardeau de la reconnaissance, et l'on discuta longuement en conseil la manière dont il devait être reçu. *Recevez-le à bras ouverts!* s'était écrié le duc de Lorraine ; mais, au lieu de ce noble élan, on arrêta un cérémonial froid et honteux (1).

Louis XIV, qui avait fomenté les troubles de la Hongrie, puis les mouvements des Turcs, et qui se tenait sur le Rhin avec son armée, attendant que les princes l'appelassent et l'éussent à l'Empire, se montra fort mécontent de cette délivrance. Tandis que l'empereur triomphait sans avoir rien fait pour mériter la victoire, Sobieski courut donner la chasse à l'ennemi, et s'empara de Strigonie (2). Kara-Moustapha, attribuant le mauvais succès de l'entreprise à Ibrahim, pacha de Bude, le fit étrangler

(1) Il en est rendu compte dans les Lettres de Sobieski ; Paris, 1826, p. 70.

(2) Après le coucher du soleil. Sobieski écrivit de nouveau, dans la tente du grand vizir, à sa *charmante et bien-aimée Mariette, unique consolation de son dme*, comme il lui avait écrit sur le Kahlenberg avant l'aube :

« Je n'ai pas vu encore tout le butin ; mais il n'y a pas de comparaison avec celui que nous avons eu à Choczim : quatre ou cinq carquois, semés de rubis et de saphirs, vaudront à eux seuls des milliers de sequins. Tu ne me diras pas, mon cœur, ce que les femmes tartares disent à leurs maris quand ils reviennent sans butin : « Tu n'es pas un guerrier, puisque tu ne me rapportes rien ; car celui qui se lance hardiment en avant peut toujours attraper quelque chose. » Le vizir avait enlevé d'un château impérial une belle autriche, à laquelle il a fait conper la tête pour qu'elle ne retombât pas dans les mains des chrétiens. Il est impossible de décrire le raffinement de luxe qui régnait dans les tentes des vizirs : bains, jardinières, fontaines, loges à lapins et jusqu'à un perroquet. Quand le vizir reconnut qu'il ne pouvait plus tenir, il appela ses fils, pleura comme un enfant, et dit au khan des Tartares : *Sauve-moi, si tu peux*. Le khan lui répondit : *Nous le connaissons bien, le roi de Pologne ; il est impossible de lui résister ; voyons plutôt comment il y a moyen de se tirer d'embarras*.

« Quant à mon butin, il est impossible de tout décrire ; mais les principaux objets sont : une ceinture de diamants, deux montres entourées de diamants, quatre ou cinq couteaux très-riches, cinq carquois parsemés de rubis, de saphirs et de perles, des tapis, des couvertures et mille autres bagatelles, les plus belles zibelines du monde. Les soldats ont plusieurs ceintures de diamant ; je ne sais ce que les Turcs voulaient en faire, puisque d'ordinaire ils n'en portent pas ; peut-être pensaient-ils en parer les Viennoises qui tomberaient dans leurs mains. J'ai une cassette d'or pur, dans laquelle sont trois plaques d'or de l'épaisseur d'un parchemin, couvertes de figures cabalistiques. Quant au grand trésor, il est impossible de savoir ce qu'il est devenu ; je suis entré le premier dans les tentes du vizir, et je n'ai vu personne s'en emparer ; peut-être aura-t-il été distribué aux troupes, et n'aura pas été rapporté au camp, ou peut-être l'aura-t-on envoyé sur les derrières de l'armée avant la bataille. »

avec cinquante autres officiers supérieurs ; mais sa veuve, sœur de Mahomet VI, inspira au sultan des soupçons contre son vizir, qui, accusé d'incapacité ou de trahison, reçut à Belgrade l'arrêt de sa mort.

Kara-Ibrehim obtint alors le sceau impérial, mais pour peu de temps ; accusé des revers des deux campagnes de 1684 et de 1685, il fut exilé à Rhodes et remplacé par Soliman, qui essuya de nouveaux désastres. Bude, *le boulevard de l'islamisme, le gond de la guerre sainte, la clef de l'empire ottoman*, appartenait depuis cent quarante-cinq ans aux Turcs, et avait soutenu six sièges ; après soixante-six gouverneurs, elle était alors commandée par Abd-el-Rhaman, célébré pour sa bravoure dans plusieurs romans ; après trois mois d'attaques acharnées, il vit sa place emportée, et lui-même périt. Ce fut la première fois qu'on employa la baïonnette comme arme décisive.

1686.
22 août.

L'année suivante, seize mille Turcs jonchaient le champ de bataille de Mohacz, et les chrétiens chantaient le *Te Deum* dans la tente du grand vizir, aussi vaste qu'une ville. Cette victoire amena la révolte des janissaires contre le grand vizir, qui s'enfuit à Constantinople ; les mutins le suivirent et demandèrent sa tête tout d'une voix ; ils voulaient aussi déposer Mahomet, devenu odieux parce qu'il avait préféré la chasse à la guerre durant les quarante-sept années d'un règne incapable, signalé tout à la fois par de grandes entreprises et de grands revers. En effet, après avoir accordé aux rebelles toutes les têtes qu'ils demandaient, et distribué les premiers postes à qui ils voulaient, il fut déclaré déchu sans avoir eu le temps de faire tuer ses frères.

1687.
7 août.

28 décembre.

Il survécut cinq ans à sa chute, renfermé dans le harem ; il fut remplacé par son frère Soliman III, qui, accoutumé depuis quarante-six ans à de timides loisirs dans la société des femmes et à des méditations ascétiques, ne se décida qu'avec peine à accepter le pouvoir. Au milieu des fêtes de son couronnement, il frissonnait à la pensée de son frère, entouré de satellites et de bourreaux. Il nomma aux fonctions de grand vizir Siavouk, chef des janissaires révoltés, qui, pour être payés de leur solde, exigèrent une taxe sur les personnes, sur les matières d'or et d'argent, ainsi que sur les dépenses de chasse. Au lieu de s'apaiser lorsqu'ils l'eurent obtenue, ils traitèrent Siavouk de traître et l'attaquèrent dans son harem, où il périt après une défense héroïque ; chose inouïe, ils violèrent le harem lui-même et firent subir aux femmes tous les outrages.

Soliman III.
1687.

Les ulémas et le peuple prirent les armes pour calmer cette

1699.

furie ; pendant cette révolte, Belgrade succombait, et les chrétiens s'avançaient jusqu'à Uskub. Le sultan, inhabile au métier des armes, s'étant retiré à Andrinople, confia le sceau impérial à Moustapha-Köproli, fils d'Achmet, le vainqueur de Candie. Homme très-religieux, détestant les chrétiens, et d'une justice très-sévère, il rétablit la discipline, remit l'ordre dans les finances, supprima certains impôts qui ne rapportaient rien, et montra qu'il était capable de régénérer cette nation si la chose avait été possible. Plein de répugnance pour les négociations, il déclara l'intention de faire aux chrétiens une guerre à mort ; mais il eut soin de n'emmener que des gens animés des mêmes sentiments que lui-même ; les autres devaient rester, afin de prier et de purifier leur âme de ses vices. L'enthousiasme qu'il sut exciter lui permit de réunir l'armée la plus nombreuse qu'on eût jamais vue. Afin de tenir la Morée dans la soumission, il l'organisa sur le même pied que la Valachie et la Moldavie, avec la tolérance du culte et un prince résidant à Maina ; mais à la première occasion Liberaccio, chargé de ce poste, se rendit aux Vénitiens.

1691.

Cependant Moustapha, suivi de cent mille soldats d'élite et de plusieurs officiers français, reprit Belgrade d'assaut ; mais il fut défait et tué à Salankémen. Après la mort du dévot Soliman, le cimetière du prophète fut ceint à Achmet II, son frère, non moins faible que lui, grâce à l'éducation de sérail, d'un caractère paisible et très-religieux. Il entra en négociations pour la paix ; mais il mourut avant qu'elle fût conclue. Il eut pour successeur Moustapha II, fils de Mahomet IV, qui, accusant ses trois prédécesseurs d'indolence, se mit à la tête des troupes ; tandis que le célèbre corsaire Hussein-Mezzomorto battait les Vénitiens et reprenait Scio, il passa le Danube et s'empara de Lippa.

1698.

Olympe Mancini, nièce de Mazarin et veuve du comte de Soissons, de la maison de Savoie-Carignan, s'était trouvée impliquée dans le procès d'empoisonnement de la marquise de Brinvilliers (1). Elle s'était enfuie ; en Espagne, elle fut soupçonnée d'avoir empoisonné la reine à la suggestion de l'Autriche, et finit par mourir misérablement à Bruxelles. L'abbé de Soissons, son fils, abandonna l'état ecclésiastique ; enveloppé dans la disgrâce de sa mère, rebuté par la France, où les plaisants l'appelaient *le petit abbé*, il offrit ses services à l'Autriche, et se rendit célèbre sous le nom de prince Eugène de Savoie. Sans avoir une grande intelligence de la bonne tactique, il connaissait les lieux et

(1) Voy. chap. VII.

les
sait
nem
P
l'em
The
Elm
15,0
3 m
sult
sien
L
et r
mén
il en
frém
tout
tion
chât
D
man
seil
suiv
plim
la t
ne c
L
conc
les a
les p
men
Aus
Port
de C
dont
rend
forte
à Sa
l'Ac
son
se tr
deva

les personnes, se tenait constamment sur ses gardes, reconnaissait ses erreurs et les réparait, savait profiter de celles de l'ennemi pour le vaincre au moment où il se trouvait faible.

Placé à la tête des armées, il osa violer les ordres ineptes de l'empereur, et remporta une victoire décisive à Szentha, sur la Theiss, où périrent 25,000 Turcs, 17 pachas et le grand vizir Elmas-Mahomet; il y fut pris 9,000 fourgons, 6,000 chameaux, 15,000 bœufs, 7,000 chevaux, 26,000 boulets, 653 bombes, 3 millions de florins, deux femmes du grand vizir, et le sceau du sultan, qui, de l'autre côté du fleuve, avait vu la déroute des siens sans pouvoir les secourir.

1697.
11 septembre.

Lorsqu'après la conquête de la Bosnie, Eugène revint à Vienne et remit à l'empereur le sceau du sultan, Léopold n'adressa pas même un mot à celui qui avait vaincu contrairement à ses ordres; il envoya même un officier lui demander son épée. Vienne en frémit, et la foule accourut au palais; Léopold alors renonça à toute idée de rigueur, et refusa à des ministres jaloux l'autorisation de punir comme traître « celui que Dieu avait choisi pour châtier les ennemis de son Fils. »

De son côté, Eugène refusa de se charger de nouveau du commandement s'il n'était dégagé formellement des entraves du conseil aulique; ce qui lui permit de se signaler dans les guerres qui suivirent. Très-modeste, d'ailleurs, il ne souffrit pas qu'on le complimentât sur ses victoires; la rudesse de sa franchise lui aliéna la tourbe des courtisans; aimant les lettres et les beaux-arts, il ne cessait de conseiller la paix.

La valeur du prince de Savoie et du roi de Pologne, avec le concours de Venise, sauvèrent l'Europe. Trop faibles depuis que les autres États s'étaient agrandis, les Vénitiens, persuadés que les puissances chrétiennes les verraient périr sans faire un mouvement, devaient user de grands ménagements avec la Turquie. Aussitôt que l'Autriche et la Pologne se furent alliées contre la Porte, ils se réunirent à elles, et François Morosini, le défenseur de Candie, fut le Sobieski de l'Archipel; il assaillit la Morée, dont il voulait s'emparer pour compenser la perte de Candie, se rendit de vive force maître de Coron, et détruisit les autres places fortes qui tenaient en bride les Maïnotes, lesquels se réunirent alors à Saint-Marc. Il prit ensuite Navarin, Modon, Napoli de Romanie, l'Acropolis d'Athènes, et fut salué du titre de *Peloponésiaque*. A son retour, on le nomma doge; parmi les dépouilles qu'il rapporta se trouvait le lion qui ornait l'entrée du Pirée, et que l'on plaça devant la porte de l'arsenal.

1681.
8 mars.

1685.

1688.

1694.
3 janvier.

8 septembre.

Jacques Cornaro continua la guerre ; sous Dominique Mocenigo, Venise éprouva des revers, et le vieux Péloponésiaque fut invité par le sénat à reprendre son invincible épée. Il arriva avec quatre-vingt-quatre bâtiments à Napoli de Romanie, où la mort le frappa ; Antoine Zeno, qui lui succéda, entretint l'ardeur des troupes, s'empara de Scio ; mais il ne put ou ne sut la défendre contre les Turcs. Il fut donc rappelé, et mourut en prison. Les Turcs redoublèrent d'efforts pour recouvrer la Morée ; Alexandre Molino les repoussa.

Paix de Carlowitz.
1699.
26 janvier.

Déjà, depuis plusieurs années, des négociations étaient entamées pour la paix, et l'Autriche, qui en avait le plus besoin, insistait pour qu'elle se conclût ; mais il était difficile d'y parvenir, parce que l'islam défend de jamais rien céder, tandis que la Russie, la Pologne et Venise prétendaient conserver ce qu'elles avaient acquis. Enfin, sous la médiation de la Hollande et de l'Angleterre, un traité fut signé entre les Turcs, l'empereur, la Pologne, la Russie et Venise. Cette paix est la plus remarquable parmi celles que fit la Porte avec les puissances chrétiennes ; elle mit fin au tribut humiliant de la Transylvanie et de Zante. Le croissant, repoussé de Vienne, dut aussi se retirer de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Podolie, de l'Ukraine, de la Dalmatie, de la Morée, et resta borné par le Dniéper, la Save et l'Unna ; la Porte reconnut, comme conforme au droit public, mais sous forme de médiation, l'intervention des puissances étrangères pour un intérêt commun.

La Transylvanie et Temeswar restèrent à l'empereur, avec le droit de fortifier les places de la frontière, mais sous la défense de faire des courses ou des invasions, et de donner asile aux rebelles ou aux malfaiteurs. L'Autriche acquit ainsi l'Esclavonie, le Sirmium, quinze comtés de la Hongrie naguère possédés par la Porte, au nombre desquels étaient Bude, Pesth et Albe-Royale ; elle s'assura en outre la Transylvanie, à laquelle furent ajoutés sept comtés hongrois.

Kaminiec fut cédé à la Pologne avec la Podolie et l'Ukraine en deçà du Dniéper. La Russie acquit Azov avec les petites villes environnantes, et fut autorisée à détruire Tawan, Kasikermen, Noustretkermen, Sagiskerinen, sur le Dniéper, dont elle cédait les territoires à la Porte.

Venise conserva la Morée, Sainte-Maure et Leucade, en abandonnant la terre ferme, Lépante avec les îles de l'Archipel, mais sous l'obligation de détruire les châteaux de Rounélie et de Prévesa, conventions qui régirent les relations de la Porte avec la république tant qu'elle subsista.

F
A
d'él
cide
bass
per
ent
Pie
tab
succ
qu
sa n
port
celu
Il
et l'
voy
chas
et M
Ach
et fi

(1)
était
bosni
temp
mand
déliv
mome
Géno
tellen
sous

Le
comp
sénat
seil,
qui f
main
du p
dequi
vaient
reven
que T
mesu
honte
quit
pièbe

Raguse restait sous la dépendance de la Porte (1).

A partir de la paix de Carlowitz, la Porte cessa non-seulement d'être menaçante, mais encore d'influer sur les affaires de l'Occident. Dépouillant quelque peu la barbarie, elle envoya des ambassadeurs avec les présents d'usage, en reçut à son tour, et leur permit de faire les propositions qu'on jugeait convenables; elle eut alors à combattre la Perse, et la Russie, plus dangereuse, d'où Pierre le Grand jetait un oeil de convoitise sur la mer Noire. Daltaban-Moustapha, Servien, ignorant, mais habile et actif, avait succédé à Hussein-Köproli. Mécontent des sacrifices au prix desquels on avait acheté la paix de Carlowitz, il voulait réprimer à sa naissance la puissance des czars; mais le parti de la paix l'emporta, et il fut étranglé en s'écriant : *Tuez, musulmans infidèles, celui que n'ont pas tué les infidèles ghiaours!*

1708.

Il eut pour successeur Rami-Méhémet, versé dans la politique et l'art du style, mais étranger à la guerre et hâï des soldats, qui voyaient aussi avec déplaisir le sultan n'avoir de goût que pour la chasse. En conséquence, une révolte des plus sanglantes éclata, et Moustapha fut contraint de céder l'autorité suprême à son frère Achmet III. Ce prince reprima d'une main ferme le soulèvement, et fit, dit-on, noyer secrètement quinze mille des janissaires qui

30 septembre.

(1) Cette république, dont nous avons vu ailleurs l'origine et la constitution, était gouvernée par les descendants des premiers fondateurs et quelques nobles bosniaques; elle avait pour chef un recteur, qui ne gardait le pouvoir qu'en temps fort limité. L'un d'eux, nommé Damien, ne voulut pas déposer le commandement, et se fit tyran. Les Ragusains eurent recours à Venise, qui les en délivra, mais pour les assujettir; elle les conserva sous sa domination jusqu'au moment où Louis, roi de Hongrie, leur rendit leur indépendance. Néanmoins les Génois et les Vénitiens, ainsi que d'autres navigateurs de l'archipel, molestaient tellement cette république qu'elle chercha à se procurer la sécurité en se mettant sous la protection des Ottomans, protection qu'elle acheta moyennant un tribut.

Le grand conseil, où étaient entrés tous les nobles âgés de dix-huit ans accomplis, faisait les lois, nommait les magistrats, et avait le droit de grâce. Un sénat de quarante-cinq *pregadi* préparait les affaires à soumettre au grand conseil, et traitait celles du dehors. Le pouvoir exécutif était confié à sept sénateurs, qui formaient le petit conseil. Les fonctions du recteur ne duraient que quatre semaines, et il devait prendre part à tous les actes du gouvernement. Il ne sortait du palais qu'aux grandes solennités, avec le manteau de damas rouge, des brodequins et des bas rouges, et coiffé d'une grande perruque. Les nobles ne pouvaient être emprisonnés que par un noble, et c'étaient à eux que toutes les charges revenaient. La moindre chose était déterminée minutieusement, à un tel point que Tuberone Cerva étant entré au sénat avec un vêtement plus long que la mesure établie, dut le laisser raccourcir en pleine assemblée, ce dont il fut si honteux qu'il s'en alla et se fit moine. Des mariages entre nobles et plébiens naquit une classe moyenne, qui fut admise aux emplois d'un ordre inférieur. La plèbe était sous le patronage des nobles.

l'avaient porté au trône. Le changement fréquent de ses vizirs attesta la faiblesse du gouvernement, et contribua à l'accroître.

1718.

Bataille de
Peterwaradin.
1670.

Trois fois les étendards du croissant, grâce à l'incertitude du divan, mal informé des affaires de l'Europe, furent déployés contre la Russie. Les deux puissances se concertèrent ensuite pour se partager la Perse. La Porte déclara encore la guerre à Venise, et lui enleva la Morée dans l'espace de cent et un jours. Le prince Eugène détermina l'empereur Charles VI à y prendre part, et réunit soixante-dix mille hommes en Hongrie. Ali-Kamourdji, à la tête d'une armée bien supérieure, enveloppa les Impériaux, et Eugène courait le plus grand danger, s'il n'eût eu la témérité d'attaquer les cent quatre-vingt-dix mille ennemis qui le menaçaient; il leur tua trente mille hommes, au nombre desquels le grand vizir et l'aga des janissaires, et leur prit cinquante mille tentes, cent quatorze canons, deux mille chameaux et des provisions immenses.

Favorisé par la fortune, il attaqua Temeswar, qu'il emporta, et reprit douze cents canons autrichiens; tout le banat fut affranchi des Turcs. Princes et seigneurs accoururent de toutes parts pour servir dans cette guerre, sanctionnée par la victoire. Eugène, ayant passé le Danube, assiégea Belgrade, qui était défendue par trente mille hommes. Le nouveau grand vizir Astchi-Ali, se présenta avec cent cinquante mille hommes pour la dégager, et entoura les Autrichiens, décimés par la maladie. Eugène, à qui la prospérité inspirait de la hardiesse, attaqua avec quarante mille hommes, à la faveur du brouillard, le grand vizir dans ses retranchements, le défit, lui tua dix-huit mille soldats, et prit trente et un canons avec une grande quantité de munitions. Belgrade capitula; d'autres forteresses sur le Danube et sur la Save furent emportées.

Paix de Passa-
rowitz.
1718.

21 juillet.

Le divan dut alors songer à la paix, et l'empereur n'en avait pas moins besoin; la médiation de l'Angleterre et de la Hollande fut acceptée, et l'on posa pour base, au congrès de Passarowitz, l'*uti possidetis*; mais l'Autriche prétendait avoir la Serbie entière, comme dépendante de Belgrade, et voulait que la Morée fût restituée à Venise. Après de longues discussions, il fut enfin convenu que Temeswar resterait à l'empereur avec les pays à l'ouest de l'Alouta, qui, à partir de sa source jusqu'à son embouchure dans le Danube, et de ce point, le Danube jusqu'à l'endroit où il reçoit le Timok, deviendraient la limite entre les deux États; que l'Autriche aurait Belgrade, Parakin, Istolatz, Schahak, Bedka, Belina; que le commerce serait libre entre les sujets des deux

empires, et que les pirates de la Barbarie et de Dolcigno seraient refrenés.

Ce fut presque le complément de la paix de Carlowitz.

CHAPITRE XXIII.

HONGRIE ET TRANSYLVANIE.

La Hongrie continuait d'être régie par une constitution qui réunissait les inconvénients de la féodalité et de la monarchie élective. Le roi ne pouvait faire la paix ou la guerre, ni mettre des impôts sans le concours de la diète, composée des grands officiers, des prélats, des magnats, représentants des comtés et délégués des cités royales. Le palatin, choisi par le roi entre quatre candidats, entravait encore les prérogatives qui lui restaient, surveillait l'exécution des lois, commandait l'armée; l'ancien droit de s'insurger, toutes les fois que le roi violait les privilèges de la nation, subsistait encore depuis le roi André.

L'animosité entre les catholiques et les protestants empirait l'état des choses, et la condescendance que Léopold montrait pour le zèle des jésuites aigrissait les Hongrois, chez qui le calvinisme ravivait l'amour des anciennes libertés; aussi croyaient-ils qu'il entraînait dans les calculs de l'empereur, pour les gouverner despotiquement, d'extirper le protestantisme et d'entretenir une armée à sa dévotion.

D'une autre part, les Turcs, qui convoitaient toujours la Hongrie, se mêlaient à ses intérêts en donnant la main aux princes de Transylvanie. Bethlen Gabor avait assuré l'indépendance de ce pays, et George Ragotzky, son successeur, reconnu par la Turquie, soutint les protestants, qui obtinrent, par son intervention, de larges conditions. Son fils George II lui succéda avec le consentement des états et celui de la Porte; comme les mines lui avaient procuré de grandes richesses, il fut caressé par les étrangers. Charles-Gustave de Suède fut secondé par lui dans la guerre qu'il fit à la Pologne, dont il convoitait le trône. Mahomet IV, qui le lui avait défendu, envoya le pacha de Bude, qui, s'étant joint aux Tartares, détruisit le pays, lui imposa de lourdes contributions et donna le titre de prince à Acac Bartsai. Ce prince abdiqua bientôt en faveur d'un autre, mais la nation lui contesta ce droit; les dissensions augmentèrent, et Ragotzky recouvra le

1639.

1648.

1661. pouvoir. Il périt en combattant les Turcs, et le Grand Seigneur songea dès lors à réunir la Transylvanie à son empire; en attendant, il obligeait les états à changer de prince à son gré, pour avoir occasion d'expédier des diplômes coûteux à des personnages qui n'y pensaient pas.

L'empereur envoya des troupes pour éloigner le péril d'une invasion; mais les princes de Transylvanie, contraints de louvoyer entre l'Autriche et la Turquie, ne s'en trouvèrent que plus embarrassés. Lorsque Montecuculli apparut avec son armée pour la guerre de Transylvanie, les Hongrois en prirent ombrage; les diètes retentissaient de plaintes, et Léopold se crut obligé de négocier avec la Porte, qui l'amusa de paroles pendant qu'elle se préparait à une attaque vigoureuse.

1666. La trêve de vingt ans avec la Porte parut fournir à l'Autriche l'occasion de réaliser les projets qu'elle nourrissait depuis longtemps contre la Hongrie, qui ne cessait de se plaindre du séjour prolongé des troupes étrangères, gens indisciplinés qui attentaient aux propriétés et à l'honneur des habitants. Les Hongrois craignaient que Léopoldstadt et d'autres places fortes élevées contre les Turcs ne fussent menaçantes pour la liberté du pays. D'un côté, le peuple qui souffrait, et les protestants qui se défiaient, de l'autre les nobles catholiques, mais non moins turbulents, se contrariaient entre eux, dans l'espoir de s'emparer de l'autorité à la faveur des troubles. Plusieurs de ces derniers formèrent une ligue à la tête de laquelle était Pierre, comte de Zrini, ban de Croatie, qui s'entendait avec Michel Abaffi, prince de Transylvanie, et avec beaucoup d'autres mécontents ou ennemis de l'Autriche. Un soulèvement général était près d'éclater quand l'empereur, prévenu, envoya, avec une promptitude inaccoutumée, des troupes sur tous les points. Les Zrini, les Frangipani, les Nadasti, les Tettenbach, chefs de la conjuration, furent exécutés (1), leurs enfants dégradés de noblesse et dépouillés même de leur nom. Trois cents nobles furent envoyés à l'échafaud ou en exil; d'autres se rachetèrent au moyen de grosses sommes. Vienne s'affermir par ces exécutions, et remplit son trésor à l'aide de ces richesses immenses; mais l'avarice et l'infidélité des favoris en détournèrent bien davantage.

On ne commence pas à verser le sang pour s'arrêter lorsqu'on

(1) Il est dit, dans la *Parfaite et véridique relation des procès criminels et exécutions*, etc. (Vienne et Milan, près la cour, 1671), que « Sa Majesté, par sa clémence innée, a voulu accorder la grâce d'assister à l'instruction des procès, quoique ce ne soit pas l'usage pour les crimes de lèse-majesté. »

veu
que
plot
le
d'ab
péc
app
son
se p
une
et d
requ
treti
tonn
les p
Pa
exce
l'abo
la Cr
Gasp
hom
seil d
inves
sans
La
tants
et l'o
damm
des tr
perso
raison
lères
Le
sans o
parti
Trans
rent o
d'une
fait po
des H

(1) S

veut ; or il semblait résulter de l'investigation des papiers saisis, que toute la noblesse, ou à peu près, aurait trempé dans le complot. Comme on ne pouvait pas la livrer tout entière au bourreau, le ministre Lobkowitz adopta, comme tempérament, le parti d'abolir la constitution hongroise : puisque toute la nation avait péché, toute la nation devait perdre ses *privileges*, comme on appelait les droits qu'elle s'était réservés en se donnant à la maison d'Autriche. Il convoqua tous les nobles ; mais aucun d'eux ne se présenta, dans la crainte d'être massacré. Léopold alors publia une ordonnance par laquelle, « en châtiment de la désobéissance et de l'attentat contre sa personne, au nom du pouvoir qu'il avait reçu du ciel », il imposait aux Hongrois une contribution pour l'entretien d'une armée permanente de trente mille hommes. Cantonnée dans le pays, cette armée protégea et commit elle-même les plus grands abus.

Par un autre édit, l'empereur accorda une amnistie dont il exceptait quelques personnes ; il déclara l'autorité royale absolue, l'abolition des dignités de palatin, de juge de la cour, de ban de la Croatie, de la Dalmatie et de l'Esclavonie. Le Hongrois Jean-Gaspard d'Ampringen, grand maître de l'ordre Teutonique, homme inexorable, fut nommé gouverneur général, avec un conseil désigné par l'empereur ; les commandants des troupes furent investis, comme dans un gouvernement militaire, d'une autorité sans limites.

La plus grande partie des vengeances tomba sur les protestants, considérés comme les principaux moteurs de la révolte, et l'on rapporte que deux cent cinquante ministres furent condamnés à être lapidés ou brûlés. Leur peine fut commuée en celle des travaux forcés ; mais, comme l'aspect de la misère de tant de personnages respectables excitait l'indignation, on les vendit, à raison de cinquante couronnes par tête, pour ramer sur les galères napolitaines (1).

Le frémissement isolé éclata bientôt en fureur universelle, et, sans distinction de catholiques ou de protestants, il se forma un parti nombreux appelé des *Mécontents*. Appuyés par le prince de Transylvanie et le pacha de Bude, ils se soulevèrent et s'emparèrent de plusieurs places. A leur tête était Éméric Tékéli, homme d'une haute capacité et l'ennemi mortel de l'Autriche, qui avait fait périr son père. Il publia un manifeste sous ce titre : *Cent griefs des Hongrois contre les Allemands*. Il donnait aux siens le nom

1675.

Tékéli.

(1) SACY, *Histoire générale de la Hongrie*, t. II, p. 515.

HIST. UNIV. — T. XVI.

de Croisés (*Kruczi*), et, tandis qu'il réclamait l'appui des Turcs, il inscrivait sur ses bannières : *Champion pour Dieu et la patrie*. L'amnistie et la liberté religieuse promises par Léopold parurent des leurres perfides, parce qu'il refusait de retirer ses troupes. Louis XIV, toujours attentif à affaiblir les Autrichiens, soudoyait un corps de Polonais au service des Hongrois. Aussi Tékéli fit-il battre des monnaies portant d'un côté : *Pro libertate et justitia*, et de l'autre : *Ludovicus XIV, rex Galliarum, protector et patronus Hungariarum*.

Malheureusement pour les insurgés, Louis XIV n'avait plus intérêt à les soutenir après la conclusion de la paix de Nimègue, et Léopold put les attaquer avec des forces plus considérables. Mais la désertion de ses soldats obligea l'empereur à négocier et à promettre de nouveau un palatin, qu'il devait choisir sur cinq candidats proposés par les Hongrois; il désigna Paul Esterhazy, dépouilla le grand maître de son pouvoir exorbitant, et abolit la charge de gouverneur général. En outre, il promit que les troupes étrangères ne resteraient pas dans le pays, et que les nationaux seuls auraient les emplois; que toutes les injures seraient oubliées, et que la religion protestante serait libre comme en 1608. Mais les protestants crurent apercevoir des ambiguïtés insidieuses dans les concessions qui leur étaient faites; ils les repoussèrent donc, et ce fut un prétexte pour violer aussi les autres.

Le Grand Seigneur déclara la guerre à l'Autriche, et Tékéli lui promit de le seconder. Le pacha de Bude posa sur la tête du chef hongrois un turban enrichi de pierreries, surmonté d'une plume de héron; il lui remit en outre un sabre, une masse d'armes et un étendard, comme la Porte était dans l'usage de le faire pour ceux à qui elle donnait l'investiture. L'empereur, pour le gagner, lui accorda la main d'Hélène Zrini, veuve de Ragotzky, dont il était épris, et qui lui apporta de grands biens et des soldats; mais Tékéli, salué par la Porte en qualité de *maître de la Hongrie moyenne*, prit le titre de prince.

Lorsque Léopold eut repoussé avec le glaive d'un autre roi l'invasion des Turcs, il résolut de profiter de l'avantage que lui procurait la victoire pour humilier les Hongrois et rendre la couronne héréditaire. Il déclara un pardon général aux *Mécontents*, auxquels il restitua leurs honneurs et leurs biens, et promit de faire droit aux griefs. Ceux qui se soumirent furent traités en rebelles par Tékéli; de là des confiscations et des supplices, et le pays souffrait, maltraité tour à tour par les Autrichiens et les Tartares. Sobieski, dégoûté de la tyrannie dont il était témoin,

retira
contr
Léop
séras
Apar
les pr
que
socin

Le
nom
inou
cune
cond
longt

Lé
surre
tution
renom
hériti
en pe
de di
resses

Le co
poids,
vive q
virent
ciel; r
se rés
drait
en Ho
les pr
diète

Afr
Grecs
avec la
fondèr

Les
sylvan
demen
temps

(1) c

retira ses troupes en déclarant qu'il était l'allié de l'empereur contre les Turcs, et non contre ses sujets. Cependant l'armée de Léopold, renforcée par les princes de l'empire, eut le dessus; le séraskier fut battu à Strigonie, et les désertions affaiblirent Tékéli. Apaffi mit la Transylvanie sous la protection de l'Autriche, sauf les privilèges des trois nations hongroise, saxonne et sicile, ainsi que des quatre religions catholique, luthérienne, calviniste et socinienne.

1685.
16 août.

Les défaites des Turcs retombaient sur les Hongrois. Caraffa, nommé gouverneur de la haute Hongrie, exerçait des cruautés inouïes. Il avait institué un tribunal composé d'officiers sans aucune connaissance des lois et de citoyens dévoués à la cour, qui condamnaient sur de simples soupçons; trente bourreaux furent longtemps occupés à écarteler, à rouer et à décapiter (1).

Léopold résolut alors d'abolir l'éligibilité des rois et le droit d'insurrection. Au lieu de réunir la diète, il appela, malgré la constitution, les députés de la noblesse à Vienne, où il leur enjoignit de renoncer à ces privilèges, et de couronner Joseph, son fils, comme héritier du trône. Bien que ce prince et l'empereur assistassent en personne à l'assemblée, bien que l'on reconnût l'impossibilité de dire non, l'opposition n'en fut pas moins très-vive, et ni les caresses ni la terreur ne pouvaient triompher du plus grand nombre. Le comte Nicolas de Drascovicz, dont la voix avait un grand poids, tomba frappé d'apoplexie au milieu d'une discussion très-vive qu'il avait engagée avec le ministre de l'empereur. Les uns virent dans cette mort un assassinat, les autres un châtimement du ciel; mais, soit épouvante ou superstition, les nobles et le clergé se résignèrent, à la condition toutefois que l'hérédité ne s'entendrait que des mâles. Ainsi fut établie la domination autrichienne en Hongrie; Joseph, couronné roi, jura de maintenir les droits et les privilèges de la nation, selon qu'ils seraient interprétés en diète par le roi et les états.

1687.

16 septembre.

Afin de repeupler la Hongrie déserte, Léopold autorisa les Grecs qui habitaient dans la Bosnie et la Croatie à venir s'établir, avec la liberté de leur culte, en Esclavonie et en Hongrie, où ils fondèrent plusieurs évêchés.

Les troupes autrichiennes envahirent à l'improviste la Transylvanie, où ils établirent leurs quartiers d'hiver, sous le commandement de Caraffa, qui exerça sa cruauté habituelle. Le printemps venu, il refusa d'en sortir, à moins que les Transylvains

(1) COXE, ch. 66.

1690.

ne jurassent fidélité au roi de Hongrie, sauf leurs privilèges et le droit d'élire leurs princes, que l'empereur confirmerait. C'était un premier pas vers une sujétion totale. Lorsque les Autrichiens eurent obtenu de nouvelles victoires sur les Turcs, le prince de Bade conduisit l'armée victorieuse en Transylvanie, et viola, à titre de nécessité, les privilèges du pays, auquel il imposa une contribution. Les Transylvains eurent recours à la Porte. Après la mort d'Apaffi, elle conféra cette principauté à Tékéli, qui avait fui sa patrie soumise à l'étranger, et lui donna seize mille hommes pour se défendre contre un autre prince nommé par Vienne. Tékéli pénétra dans le pays par des chemins impraticables, défit les Autrichiens et régna; mais il fut chassé bientôt, et un gouvernement autrichien fut institué au nom du jeune Apaffi II. Cette administration s'arrogeait tous les jours des droits étendus, et finit par amener Apaffi à résigner la principauté, moyennant une pension et des titres. La Transylvanie cessa dès lors d'avoir des princes, et fut gouvernée par une chancellerie aulique résidant à Vienne.

1699.

La paix de Carlowitz confirma à l'Autriche la Transylvanie et la Hongrie; mais quatorze cents familles préférèrent rester sur le territoire ottoman, où elles obtinrent des terres et la liberté de conscience. Les deux pays formèrent pour l'Autriche une barrière contre les Turcs; après avoir été longtemps pour elle des rivaux dangereux, ils devinrent le principal appui de sa nouvelle grandeur.

1708.

1698-1699.

Léopold ne voulut jamais pardonner à Tékéli, opiniâtre défenseur des privilèges hongrois, ni lui restituer ses biens confisqués ou l'équivalent. Tékéli se réfugia chez les Turcs, qui d'abord fournirent à ses besoins, puis l'oublèrent, comme il arrive d'ordinaire. Il fut alors réduit à chercher un asile parmi les juifs de Constantinople, se fit cabaretier, et mourut catholique après avoir troublé trois royaumes par zèle pour le protestantisme. La belle et généreuse Hélène, sa femme, défendit trois ans Monkatz; contrainte de céder, elle fut conduite à Vienne, où on l'enferma dans un monastère. Après avoir été échangée contre le maréchal Heister, elle obtint d'aller rejoindre son mari, dont elle partagea les misères. Jamais ses fils ne lui furent rendus.

Caraffa fut fait feld-maréchal. Dans la Hongrie soumise, le cabinet autrichien ne semblait viser qu'à l'extirpation du protestantisme; mais, au lieu de procéder avec résolution, il eut recours à ces moyens tortueux qui irritent et ne terminent rien. François-Léopold Ragotzky, fils d'Hélène, après avoir été enlevé, fut remis

aux
Hon
mal
de s
chap
Lors
trou
mag
et tr
était

V
rede
que
leur
tour
Vien
Jo

par
prêt
des
leur
la ce
il ag
élec
créa
tion
conc
de p
Boh
reun
criv

(1)
Jeun
teint
qu'o
le bi
pant
nus
se c
s'im
dont
sans
pau

aux jésuites, et grandit parmi eux en Bohême. Revenu dans la Hongrie, il vivait fort tranquille, quand il est arrêté tout à coup, malgré les privilèges, sous l'accusation de méditer la vengeance de sa famille et de s'entendre avec la France. Il réussit à s'échapper et s'enfuit en Pologne, où le poursuivait un arrêt de mort. Lorsque la guerre de succession eut obligé Léopold de retirer ses troupes, il enrôla des soldats, traversa les Krapacks, et appela les magnats à recouvrer leurs droits. La terreur les avait découragés, et très-peu l'entendirent ; aussi n'aurait-il pu se soutenir, s'il ne lui était venu des secours de France et de Bavière.

1701.

1703.

Vienne eut alors recours aux négociations : mais les Hongrois redemandaient l'éligibilité du roi et le droit de résistance légale ; que les jésuites fussent exclus, et les protestants réintégrés dans leurs droits, ce qui rendait l'arrangement impossible. Les choses tournaient donc mal pour l'Autriche, et Ragotzky s'approchait de Vienne, quand Léopold mourut (1).

1705.

Joseph I^{er} lui succéda à l'âge de vingt-sept ans ; il avait été élevé par Charles-Théodore-Othon, prince de Salm-Salm, et par le prêtre Rummel, qui lui inspirèrent, pour corriger ses défauts, des sentiments religieux et l'amour des sciences. Il profita de leurs leçons et les garda près de sa personne, lorsqu'il eut ceint la couronne impériale. Dans la guerre de la succession espagnole, il agit avec une fermeté qui pouvait tout perdre. Il proscrivit les électeurs de Bavière et de Cologne, auxiliaires de la France, et créa un nouvel électorat pour la maison de Hanovre, à la condition que son vote serait toujours en faveur d'un prince autrichien : condition moyennant laquelle il avait aussi permis à Frédéric I^{er} de prendre le titre de roi de Prusse. Il fit décréter que les rois de Bohême devaient voter non-seulement pour l'élection de l'empereur, mais encore dans toutes les délibérations. En Italie, il proscrivit les familles de Mantoue et de la Mirandole. Mais il excita

Joseph I^{er}.

(1) On compte parmi les femmes pieuses Éléonore, femme de Léopold I^{er}. Jeune fille, elle fuyait les amusements, et se tenait au soleil afin de brunir son teint et ne pas trouver de mari. Elle ne se décida à épouser Léopold que parce qu'on lui dit que la Providence la destinait au plus grand trône du monde pour le bien de la religion catholique. Elle se conserva la même à la cour, s'occupant à soigner les pauvres, à travailler à l'ornement des églises, à aller pieds nus en procession et en pèlerinage. Sous ses bracelets, enrichis de pierreries, se cachaient des pointes de fer ; elle se donnait la discipline jusqu'au sang, et s'imposait des jeûnes rigoureux. Au théâtre, elle tenait un livre de psaumes dont la reliure était semblable à celle d'un libretto d'opéra. Elle fut inhumée sans pompe, comme elle l'avait demandé, avec cette inscription : *Éléonore, pauvre pécheresse, morte le 19 janvier 1719.*

un soulèvement parmi les Bavaïois par des sévérités excessives, au point de les contraindre à servir dans ses armées ; vingt mille insurgés, sous les ordres de l'étudiant Mainl, s'emparèrent de plusieurs petites places. Les Autrichiens traitèrent, et l'on conclut une amnistie, pendant laquelle les troupes impériales, faisant irruption dans le pays, massacrèrent les habitants et ne laissèrent après elles que le silence et la haine.

Joseph, étranger aux affaires de la Hongrie, put apporter quelque adoucissement aux persécutions paternelles et remplacer ses ministres par d'autres moins odieux ; mais les rebelles, exaspérés et poussés par Louis XIV, n'entendirent pas raison, et la guerre devint nécessaire. Ragotzky, déterminé par les succès des Autrichiens, proposa à la diète de reconnaître Joseph I^{er}, sauf à former une confédération comme en Pologne ; Ragotzky lui-même fut proclamé duc des États confédérés. Il connut l'art difficile de se conduire au milieu de toutes les prétentions diverses, tâche d'autant plus difficile qu'il avait à satisfaire les protestants. Il entama des négociations avec Joseph : mais l'un voulait l'indépendance du pays, l'autre sa sujétion ; il était donc impossible de s'entendre. Alors les États, avec l'autorité d'une république, publièrent une proclamation pour justifier leur conduite ; ceux de Transylvanie firent aussi hommage à Ragotzky, et la guerre de bandes se continua contre l'Autriche, dont elle ravagea le territoire.

La France promit des secours, qu'elle n'envoya pas ; enfin le trône de Hongrie fut déclaré vacant, et Ragotzky, qui avait modéré ses compatriotes, perdit son crédit. Lorsqu'il fut élu roi de Pologne, la Transylvanie se détacha de lui, et son alliance avec la Russie lui aliéna la France. Le pape, secondant Joseph I^{er}, lança l'excommunication contre les Hongrois ; les dissensions survinrent, puis la lassitude. Enfin le comte Jean de Palfi, ban de Croatie, qui commandait les Autrichiens, par des victoires et la douceur amena la république à un traité de paix, qui fut signé à Nagy-Caroly. Pardon général était accordé à Ragotzky et à ceux de ses adhérents qui se soumettraient dans le délai de trois mois ; les veuves et les enfants des condamnés devaient être réintégrés dans leurs biens, et il ne pourrait jamais être institué de tribunal spécial. Ragotzky, se confiant dans les secours de la Russie, refusa l'amnistie ; puis, déçu dans ses espérances, il vécut des pensions de la France. Il finit par avoir des possessions en Asie, où il mourut tranquille et dans des sentiments de piété, en 1735.

Joseph I^{er} était mort sur ces entrefaites. Charles VI, le nouvel

1711.
17 avril.

emp
Hon
gnée
le r
qu'a
Io
conc
prot
turb
lieu
bles

L
jusq
guet
L
subj
l'éch
Inde
d'ag
nom
repr
nob
Phil
ses,
san
d'en
pen
pér
qui
dan
per
cor
L
nat
qu

empereur, sanctionna cette paix et confirma les privilèges des Hongrois, moins le décret d'André II. Il fut stipulé que, sa lignée venant à s'éteindre, l'élection reviendrait aux états, et que le roi héréditaire de Hongrie ne prendrait le gouvernement qu'après s'être fait couronner.

Ici finissent la révolte et l'histoire des Hongrois. Charles se les concilia par la restitution de la couronne de Saint-Étienne et la protection qu'il accorda aux protestants; depuis lors, ces magnats turbulents se sont toujours montrés fidèles à l'Autriche, et, au lieu de s'allier avec les Turcs, ils devinrent pour eux de redoutables adversaires.

CHAPITRE XXIV.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

La France, l'Angleterre, l'Autriche, dont nous avons suivi jusqu'ici les vicissitudes, s'engagent à cette époque dans une guerre qui change la face de l'Europe.

L'Espagne, qui avait fait craindre un moment à l'Europe d'être subjuguée par ses armes, descendait chaque jour un degré de l'échelle : vaisseau immense, ayant sa proue dans la mer des Indes et sa poupe dans l'Atlantique, mais dépourvu de rames, d'agrès, de pilote. Ferdinand le Catholique, en s'attribuant la nomination aux bénéfices, s'était donné le clergé; Charles-Quint réprima les communes par la main des nobles, puis il humilia les nobles eux-mêmes, qui avaient fondé le royaume et ses franchises; Philippe II les réduisit au rôle de courtisans, entourés de richesses, de clients et fiers de pouvoir se couvrir devant le roi, mais sans autorité; d'un autre côté, la petite noblesse se détachait d'eux pour servir l'Église ou la monarchie. La vie presque indépendante des villes, l'héroïsme de la chevalerie religieuses, avaient péri. Les supplices apprirent aux cortès à se taire, et le simulacre qui fut conservé put entraver le bien, mais non empêcher le mal dans un pays où *Le roi le veut* tenait lieu de droit. Après avoir perdu tout droit à coopérer à ses propres destinées, le pays ne conserva que l'amour de la patrie et le respect pour l'autorité.

Dans sa lutte continuelle avec une nation d'une foi et d'une nature différentes, l'Espagne, entraînée par l'amour des conquêtes, s'était habituée à rabaisser les vaincus, à vouloir les sub-

juguer au lieu de les gouverner. Lorsqu'elle eut affaire aux Européens, cette manière d'agir lui nuisit. Les Pays-Bas, le Portugal et l'Italie gémissaient sous son joug de fer : l'Amérique fut tenue en bride par la force, et appauvrie par les exactions ; les colonies et les provinces étaient pressurées par les vice-rois, à chaque instant renouvelés et dès lors incapables. Philippe II, afin de dissimuler la décadence de son empire, ou pour affecter la majesté, se renferma, et ses successeurs après lui, dans de somptueux palais, où l'on ne connaissait le peuple que par relation, et l'homme qu'à travers un sombre et rigoureux cérémonial. Le grand inquisiteur était le premier personnage dans le palais ; c'est dire que là on comprimait la pensée, qui partout ailleurs s'ouvrait un libre essor. L'intolérance fit bannir l'industrie avec les juifs, et avec les Maures la population, qui se trouva réduite à cinq millions et demi. L'agriculture était grevée par la *mesta*, et frappée de langueur dans les mains du clergé et de la noblesse, étrangers, l'un par nature, l'autre par orgueil, à toute idée d'améliorations. La pénurie était telle que, si les arrivages des Indes venaient à manquer, il ne restait au pays aucune ressource pour subvenir à ses besoins les plus urgents.

On comptait dans la monarchie, sous Philippe II, trois cent douze mille prêtres séculiers, deux cent mille d'ordre moyen et le double de réguliers ; les derniers donnaient le spectacle de fréquentes querelles ; les inquisiteurs répandaient la terreur au dedans, tandis qu'ils luttèrent au dehors avec le pape ; les évêques, immensément riches, ne s'occupaient point de leur troupeau.

Les grandes charges de l'État ne duraient que trois ou quatre ans, comme bénéfices accordés à l'inexpérience, qui les exploitait sans se donner la peine d'acquiescer la pratique. Du fond de leurs palais inaccessibles, les monarques ne pouvaient donner la vie ni à l'État ni à l'administration ; leur autorité arbitraire sur le peuple était entravée par les asiles et les immunités des nobles et des églises ; ainsi la sécurité et la justice ne dédommageaient même pas les Espagnols de la perte de leurs privilèges. Des soulèvements fréquents étaient occasionnés par la cherté du pain ; des bandes de spadassins se mettaient au service de tout homme riche. Un luxe inouï, déployé par les riches, surtout en argenterie, n'avait pas l'industrie, mais enlevait des capitaux à la circulation, et se bornait à un étalage de générosité. Si un seigneur gagnait de l'argent au jeu, il le distribuait aux assistants, de quelque condition qu'ils fussent. Quand le duc de Lerme reçut, dans les Pays-Bas, Gastor, frère de Louis XIII, il faisait mettre, après le repas,

deux
joua

Ta
raien
paye
coûta
provi
lons
tugal
de fa
les o
bauc
espag
geron
Il ne
cent
et tre
cieux
les en
fallut
destin

La
gnols
subti
goût.
et d'
mal
pour
lang
const
mani
aussi
des u
affec
latin
mer
d'im
dire

(1)
gouv
(2)
d'ave

deux mille louis d'or sur une table, et c'était avec cet argent que jouaient le prince et sa suite.

Tant de faste cachait la misère. Les doublons d'Espagne couvraient toute l'Europe, grâce au système adopté par ce cabinet de payer partout où il y avait un mécontent. Les armées éloignées coûtaient des sommes énormes, d'autant plus que, pour tenir les provinces dans une sujétion réciproque, on transportait les Wallons en Italie, les Napolitains en Flandre, les Allemands en Portugal. Les soldats du pays étaient couverts de haillons et mouraient de faim ; la noblesse obtenait des grades, mais pour le titre seul ; les officiers se dédommageaient par le pillage pour faire la débâche à Madrid. On décorait pompeusement du nom de bande espagnole, allemande, wallone, un ramas de savetiers et de forgerons qui sortaient de la boutique pour servir de gardes au palais. Il ne restait au pays, qui avait envoyé cent navires à Lépante et cent soixante-quinze contre l'Angleterre, que vingt mille soldats et treize galères, si bien que les Barbaresques insultaient audacieusement les côtes sans défense de l'Andalousie, où ils enlevaient les embarcations qui s'éloignaient à une lieue à peine de la rade ; il fallut traiter avec un Génois pour se procurer une petite escadre destinée à maintenir les communications avec l'Inde (1).

La littérature elle-même tombait dans la puérilité ; les Espagnols traitèrent la poésie comme un art, et la noyèrent dans les subtilités dont leur contact avec les Arabes leur avait inspiré le goût. Le chef de cette école (d'où sortit Marini, Espagnol d'origine et d'éducation) fut Louis Gongora d'Argota. Mécontent de se voir mal apprécié et mal récompensé, il fit la satire de son temps ; pour se signaler, il ajouta à l'emphase andalouse la barbarie d'un langage mêlé de termes arabes restés dans le pays, et de constructions vieilles ; c'est ce qu'il appela le *style soigné* (2), manière de s'exprimer prétentieuse, recherchée, tout en figures, aussi éloignée que possible des locutions ordinaires ; ajoutez à cela des noms mythologiques connus des seuls érudits, un sens nouveau affecté aux mots, des inversions, des constructions grecques ou latines, comme s'il avait voulu faire servir la langue non à exprimer, mais à cacher les idées. Son *Polyphème* trouva une foule d'imitateurs, qui en exagérèrent les défauts par la manie de tout dire d'une façon inusitée, de sortir du naturel dans la pensée et

1561-1627.

(1) MIGNER, *Négociations*, c. 1, 316. Louville, envoyé en Espagne pour y être gouverneur de Philippe V, nous fait un triste tableau de ce royaume.

(2) Les Portugais revendiquent pour don Sébastien le déplorable honneur d'avoir introduit le *estilo culto*.

le style, et de prodiguer à chaque ligne ces métaphores, qui, dans Marini et quelques autres poètes italiens, n'apparaissent que par intervalles.

1580-1645.

Ce fut dans cette voie nouvelle que les écrivains espagnols déployèrent leur ardeur trop entravée : mais ils sacrifièrent à l'imagination toutes les autres facultés ; les *concectistes* et les *cultoristes* l'emportèrent sur les anciens classiques. Don Francesco Quévêdo de Villégas, le plus ingénieux de tous, aussi vif dans la plaisanterie qu'il était permis sous Philippe II, eut la prétention d'écrire dans tous les genres. Célèbre dans les écoles, parmi les cavaliers, un duel le contraignit à s'enfuir en Sicile, où le duc d'Ossuna l'employa à des services importants. Il trempa dans la conjuration contre Venise ; puis, à la chute du duc d'Ossuna, il fut mis en prison ; reconnu innocent après trois ans et demi de captivité, il fut banni parce qu'il demandait une réparation. Rentré en grâce, il se vit, sur de nouveaux soupçons, jeté pour deux ans dans un cachot fétide, sans nourriture ni médecins. Enfin il put faire parvenir deux lignes au duc d'Olivarès, qui l'envoya devant les tribunaux. Il fut déclaré innocent et rendu à la liberté ; mais ses biens avaient été confisqués, sa santé était usée, et il mourut malheureux.

1645.

Les onze gros volumes de ses œuvres forment, au dire de son éditeur, le vingtième à peine de ce qu'il écrivit ; or il voulut traiter tous les sujets, et ses contemporains lui décernèrent des louanges enthousiastes. Il avait immensément d'esprit, mais sans ordre. Il répudia la période contournée, alors à la mode ; mais le désir de plaire le fit viser à l'effet plus qu'à la justesse de la pensée : aussi fatigue-t-il par une salve continuelle d'antithèses, de traits, d'arguties. Son triomphe est la satire, où, déployant un esprit admirable, bien qu'exagéré, et une raison supérieure, il donne des leçons utiles, quoiqu'il tende trop à propager le goût burlesque. Il lui échappe des épigrammes très-heureuses, même dans les ouvrages sérieux, et plus encore dans son bizarre roman du grand capitaine de voleurs Tacano. Ses chansons (*villancicos*) étaient chantées par le peuple. Nous avons été curieux de connaître son *Traité de la politique de Dieu et du gouvernement du Christ* ; mais, au lieu des aperçus fins que l'on pourrait attendre d'un homme rompi aux affaires, nous y avons trouvé un manque absolu de pratique ; il ne brille que par de bonnes intentions, puisqu'il se borne à déduire, de gré ou de force, des leçons de politique de la vie de Jésus-Christ.

1586-1635.

François Moncade, marquis d'Altona et comte d'Ossuna, né à

Val
tre
Mo
style
D
arm
Phil
il pr
pris
son
qu'i
œuv
Ton
com
L
et la
qui
men
Sc
C
L
créc
latin
mad
L
y
Enn
diai
et u
les
ples
C
acte
hag
taïr
poé
J
de
dui
œuv
I
les

Valence, écrivit l'*Expédition des Catalans et des Aragonais contre les Turcs et les Grecs*, c'est-à-dire celle des Almogavares. Moins brillant et plus attrayant que Mendoza, il le cède, malgré le style, au narrateur primitif Ramon Muntaner.

Don Francesco Manoel de Médo, né à Lisbonne, porta les armes comme les autres historiens espagnols, et fut chargé par Philippe IV de décrire le soulèvement des Catalans en 1640, auquel il prit part. Il combattit ensuite pour la liberté de son pays; emprisonné pour un assassinat, il fut exilé au Brésil, revint dans son pays et mourut. Il prit un sujet malheureux, d'autant plus qu'il s'arrête à la première année de la révolte; mais c'est une œuvre du style où la fusion de l'ancien et du moderne est parfaite. Tombée dans l'oubli, elle a été remise en honneur de nos jours comme un chef-d'œuvre par Capmany.

1611-1677.

La littérature dramatique fleurit sous Philippe IV, qui l'aimait et la cultivait; il suffirait de citer Caldéron, auquel le roi, pour qui les divertissements étaient une grande affaire, fournit largement les moyens d'exécuter des représentations pompeuses. De Solís, Moreto, Tirso de Molina, François de Rojas, noms déjà connus de nos lecteurs, firent l'ornement de son règne.

Le Castillan Villégas, qui traduisit, puis imita Horace et Anacréon, voulut introduire dans sa langue les vers à la manière latine; il traita le plus souvent des sujets d'amour, et composa des madrigaux (*letrillas*) que l'on cite pour la grâce.

1595-1660.

La couronne poétique lui fut disputée par François de Borja y Esquillache, chevalier de la Toison d'or, vice-roi du Pérou. Ennemi du gongorisme, il se vantait « de suivre la route intermédiaire en bannissant les expressions fastueuses, la simplicité triviale et une obscurité affectée; » mais sa correction fut de glace, et les courtisans seuls donnèrent des louanges à son poème de *Naples conquise*.

Ce fut aussi un grand seigneur que Bernardin de Rebolledo, acteur dans la guerre de Trente ans, puis ambassadeur à Copenhague, où il chanta les *Forêts danoises*; il mit en vers l'art militaire (*Selva militar y politica*), et composa en outre plusieurs poésies religieuses.

1676.

Jean de Jauregui, chevalier de Calatrava, d'une grande famille de Biscaye, s'éprit en Italie de la peinture et de la poésie; il traduisit l'*Aminte* et la *Pharsale*, qui furent mieux accueillies que ses œuvres légères.

1684.

Balthazar Gracian, prosateur illustre, examine dans le *Criticon* les trente-huit périodes de la vie; il met en scène des person-

1658.

nages et des incidents très-variés, avec beaucoup de bizarrerie comique ; mais la continuité de l'esprit cause de la fatigue. Il rédigea les préceptes du gongorisme dans l'*Art de penser et d'écrire avec esprit*, où il soutient qu'on ne doit être vulgaire en rien, ni en littérature ni en morale ; en conséquence, il introduisit aussi le *style soigné* dans l'éloquence mystique. Renchérissant sur les subtilités de ses devanciers, il réduisit l'antithèse en art : « La nature, dit-il, peut bien inspirer parfois de semblables idées à un esprit fin ; mais l'art seul peut le mettre en état d'en produire à volonté. Or, si l'individu qui sait à peine les comprendre est déjà un aigle, celui qui sait les produire est un ange ; c'est une occupation bien digne des chérubins et supérieure à l'humanité que celle qui nous élève à une classe d'être supérieurs. »

1614-88.

Nous ne passerons pas sous silence sœur Jeanne-Agnès de la Cruz, religieuse de Mexico, dont beaucoup d'hymnes sacrées furent chantées dans les églises mexicaines ; elle fit aussi plusieurs *autos* dans la manière de Caldéron, parmi lesquels on distingue le *Divin Narcisse*, allégorie mystique du céleste époux.

Cependant l'enflure et le vide allaient toujours croissant, comme s'ils avaient voulu servir d'étai à l'esprit, qui succombait sous trop d'entraves. Lorsqu'on s'aperçut qu'on avait fait fausse route, chacun se tut, et cette nation pleine d'activité tomba dans l'inertie littéraire comme dans la torpeur politique.

Philippe IV.
1621-1686.

Philippe IV chercha, dans ses quarante années de règne, à relever la nation ; mais il ne parvint qu'à réveiller les causes assoupies de guerre. Les conséquences des anciennes erreurs politiques se firent sentir davantage, malgré tout ce que fit pour les amoindrir le comte-duc d'Olivarès. Ce ministre, véritable roi de l'Espagne, non moins ambitieux que Richelieu, avec plus de conscience, n'amassa point de trésors, satisfait qu'il était de ses possessions ; il persuada à Philippe que les affaires du gouvernement étaient un poids lourd et même indigne d'un roi, lui inspira le goût des jouissances réservées à son haut rang, et dirigea tout à son gré sous le couvert des conseils d'État. Afin de rétablir des finances ruinées, il fit un règlement qui atteste le mal et l'inefficacité du remède ; il put réduire à un tiers les offices de judicature, tant le nombre en était excessif. Il limita à un mois les séjours prolongés que faisaient à Madrid les prélats et les nobles de la province ; il prohiba toute dorure des meubles ou ustensiles, l'emploi de l'or et de l'argent pour galonner les étoffes de soie ou de laine, de la soie pour les manteaux ou les robes de chambre, l'introduction des habits, des instruments, des tapis fabriqués dans

les Pays-Bas ; il défendit enfin de porter des dentelles, des habits façonnés, des collets plus longs et plus larges que la mesure prescrite. Un père qui avait de deux à cinq cent mille maravédís de revenu, ne dut pas donner en dot à sa fille au delà du cinquième de cette somme ; ceux qui se mariaient avant dix-huit ans furent exemptés de tout impôt pendant quatre ans, et le père de six enfants pendant toute sa vie. Défense fut faite d'émigrer, sous peine de confiscation. Les catholiques étaient engagés à venir se fixer en Espagne, et nul ne pouvait se transporter sans permission à Madrid ni à Séville.

On voit quelle était la misère de l'Espagne. Les autres pays augmentaient leurs richesses pour ajouter à leurs jouissances, et les Espagnols étaient réduits à mettre des entraves aux actes même les plus innocents, dans l'idée de nuire à l'industrie étrangère, au lieu de songer à raviver la leur. Comme les cortès mettaient obstacle à cet épuisement du pays, Olivarès avait formé le projet grandiose d'avoir des revenus fixes et une armée de cent quarante mille hommes ; la Castille et l'Amérique en auraient fourni quarante mille, les Pays-Bas douze mille, l'Aragon dix mille, le Portugal seize mille, autant Naples et la Catalogne, Milan huit mille, Valence, la Sicile, les îles de l'Océan et de la Méditerranée six mille chacune. Ce projet était le plus propre à fonder tous ces petits États en une grande monarchie ; mais comment espérer que chacun d'eux renoncerait aux libertés particulières auxquelles il tenait tant ? C'était donc une utopie, et telle elle resta. Le ministre dut encore recourir à des impôts ruineux, suspendre le paiement des intérêts, altérer les monnaies et se faire accorder par le pape la perception des dîmes.

Les galions qui venaient d'Amérique étaient souvent capturés par l'ennemi. Le duc de Berghen tentait de fonder dans les Pays-Bas une république semblable à celle des états généraux et alliée avec elle, ce qui entraîna des persécutions et fit un grand nombre de mécontents ; Naples élisait un pêcheur pour roi, et les Catalans, mutinés depuis le moment où Olivarès avait proposé son plan, aigris par des questions de cérémonial que fomentait la France, ne se donnaient pas de trêve. Condé s'étant emparé de Salses, la ville la plus septentrionale du Roussillon, on arma les Catalans pour la reprendre ; mais, comme ils ne déployaient pas assez de zèle, on mit les troupes chez eux pour y vivre à discrétion. Leurs députés, qui venaient réclamer leurs immunités, jurées par le roi, furent reçus avec hauteur par Olivarès, qui exigeait d'eux, contrairement aux constitutions, six mille hommes pour

Juin.

les envoyer en Italie, de même que les Italiens servaient en Espagne. Les Catalans se soulevèrent, égorgèrent les Modénais, et, le jour de la Fête-Dieu, ils mirent Barcelone à feu et à sang aux cris de : *Vive la sainte foi ! Mort au gouvernement !* Le marquis de Los Velès, envoyé pour les réprimer, se comporta en bourreau ; les Catalans, réduits au désespoir, réclamèrent des secours de la France, se soumirent à sa souveraineté, sauf leurs droits, et établirent un gouvernement particulier. De là une guerre qui continua avec des chances diverses jusqu'en 1651 ; mais la valeur impitoyable de don Juan d'Autriche, fils naturel du roi, finit par triompher, et la Catalogne fut de nouveau soumise à l'Espagne ; la paix des Pyrénées détermina les confins entre cette monarchie et la France.

1639.

Portugal.

Marguerite de Savoie, duchesse de Mantoue et cousine du roi, gouvernait le Portugal, qui subissait depuis soixante années le joug de l'Espagne ; mais, comme il aspirait toujours à l'indépendance, il était nécessaire de le soumettre à la surveillance la plus sévère. D'un autre côté, les Hollandais, qui le considéraient comme la propriété de l'Espagne, lui enlevaient ses possessions dans l'Inde, occupaient les Moluques, s'établissaient à Java, à Ceylan, au Japon, si bien que, lors de la trêve de 1609, ils exclurent le pavillon espagnol de toutes les mers au delà de l'équateur. Schah-Abbas, roi de Perse, enleva à celui d'Ormuz ce qu'il possédait sur le continent, et occupa Gaeixoma, d'où cette île reçoit l'eau potable et les comestibles. Les Anglais étaient arrivés récemment dans ces mers ; il leur promit de leur céder tous les prisonniers chrétiens et la moitié du butin, s'ils voulaient l'aider à chasser les Portugais, qui empêchaient tout bâtiment asiatique de commercer avec la Perse, à moins d'avoir chargé à Ormuz, entrepôt de leurs marchandises. Assaillis dans Ormuz, les Portugais durent se rendre après une défense inutile, et l'île fut réduite en désert. La jalousie des Anglais fut ainsi satisfaite, mais non leur cupidité ; car Abbas ne tint à leur égard aucune de ses promesses.

1622.

1630.

La Compagnie hollandaise pour le commerce des Indes occidentales s'était emparée aussi du Brésil, où le gouverneur Jean-Maurice de Nassau étendit ses conquêtes, et dont il donna la description accompagnée d'une carte ; il occupa ensuite Saint-George de la Mina, en Afrique, afin d'en tirer des nègres pour cette importante colonie.

Au Japon, les bonzes mécontents avaient amené l'usurpateur du trône à permettre aux Flamands d'y établir un comptoir ; ces

nou
Port
A
ches
priv
les
com
l'int
étaie
bâti
ne p
Ma
dans
le to
Suar
de
Asse
par
se d
tiers
theri
son
de g
gran
sa m
seco
offri
pou
man
Jean
drid
des
jour
L
Port
des
nob
et d
vèq
la c
du
ven

nouveaux venus offrirent des canons aux naturels pour chasser les Portugais.

1637.

A mesure que les Portugais perdaient au dehors de leurs richesses et de leur gloire, l'oppression augmentait au dedans. Les privilèges que Philippe II avait juré de maintenir étaient violés, les charges, les bénéfices affermés et vendus, l'agriculture et le commerce ruinés par l'imprévoyance des lois espagnoles et dans l'intérêt de la nation dominante. Les domaines de la couronne étaient aliénés; on avait enlevé deux mille canons et trois cents bâtiments pour les transporter en Espagne, afin que le pays épuisé ne pût songer à s'en détacher.

Marguerite obéissait à l'influence de deux de ces renégats qui, dans tous les pays de conquête, cherchent à se faire pardonner le tort d'y être nés en opprimant leurs frères; c'étaient Pierre Suarès et Michel de Vasconcellos, le premier président du conseil de Portugal à Madrid, le second secrétaire d'État à Lisbonne. Asservis à Olivarès, habiles à semer la discorde et les jalousies parmi la noblesse portugaise, afin de l'opprimer, ils songeaient à se débarrasser de Jean, duc de Bragance, qui, propriétaire d'un tiers du territoire du royaume, affichait, comme petit-fils de Catherine, des prétentions au trône. L'ambition de son père et de son aïeul semblait avoir produit l'insouciance chez le duc, homme de goûts paisibles et dépourvu de l'énergie que réclament les grandes tentatives; mais le docteur Pinto Ribeiro, intendant de sa maison, homme très-brave et chaud patriote, l'encouragea à seconder les vœux du pays. Olivarès, qui les soupçonnait, lui offrit le gouvernement de Milan; mais le duc refusa. Il le désigna pour inspecter les forts et les forteresses, avec ordre aux commandants et aux amiraux de s'assurer de sa personne; mais Jean ne voyagea que bien accompagné. Il l'invita à venir à Madrid pour rendre compte de sa mission; le duc envoya faire des préparatifs magnifiques, mais il remit son départ de jour en jour.

Les Catalans se soulevèrent alors, et le comte-duc invita les Portugais à marcher contre eux. Il leur répugnait de combattre des gens qui faisaient ce qu'ils désiraient eux-mêmes; mais la noblesse en prit occasion de se réunir, de se procurer des armes et de s'exercer à leur maniement. Rodrigue d'Acunha, archevêque de Lisbonne, et d'autres personnages influents étendaient la conspiration jusque dans les rangs de la bourgeoisie; la femme du duc de Bragance déterminait son mari à y entrer. Il fut convenu que chacun des conjurés réunirait chez lui ses parents et

1640.

ses amis, leur ferait part de ce qui se préparait, sans laisser à personne le temps de réfléchir ou de se repentir, et que l'on agirait de suite. En effet, on surprit la garde *allemande* aux cris de *vive le roi Jean!* et le peuple en fureur massacra Vasconcellos. La régente, arrêtée, fut traitée avec respect. Les autres villes imitèrent Lisbonne, et les colonies, à l'exception de Ceuta, reconnurent Jean IV; cette révolution s'accomplit avec tant d'accord et si peu de sang versé, qu'il serait à désirer que toutes pussent se faire ainsi (1).

Jean IV.

1641.
28 août.

Lors de la réunion des cortès, les trois états, clergé, noblesse et peuple, déclarèrent que la souveraineté leur appartenait, et qu'ils proclamaient Jean IV en vertu de l'autorité et du droit qu'ils avaient de déterminer, ordonner, établir conformément à la justice; que le royaume seul était apte à juger et à déclarer la légitimité de la succession lorsqu'il naîtrait un doute entre les prétendants, et même à relever les sujets de l'obéissance lorsque le roi s'en rendrait indigne. Après l'exposé des droits juridiques de Catherine, fille de l'infant Édouard et aïeule de Jean de Bragance, les états élurent ce prince, et annulèrent le serment prêté à Philippe, attendu que ce monarque avait violé les conditions, « qualités et modes qui, selon la jurisprudence, suffisent pour qu'un roi cesse de mériter le sceptre. » A cette occasion, ils présentèrent au roi un *chapitre général*, où ils réclamaient divers allègements : on stipula que le royaume ne pourrait passer à un étranger, ou à une personne née d'un roi étranger, l'expérience démontrant qu'on ne peut bien gouverner plusieurs royaumes réunis. L'héritier éventuel fut obligé au serment; on lui donna, selon le vœu exprès du clergé, les biens de la maison de Bragance, afin qu'il portât le titre de prince du Brésil, duc de Bragance.

Ce sont là les droits que nous avons vu réclamer par les cortès en 1828.

Il n'avait encore pénétré aucun avis du soulèvement dans la prison royale où Philippe IV restait confiné, quand Olivares entra d'un air gai chez le roi, et lui dit : *Votre Majesté vient de gagner un grand-duché et pour douze millions de propriétés. — Comment cela? — La cervelle a tourné au duc de Bragance, et il s'est laissé proclamer roi de Portugal; en conséquence, ses biens reviennent au fisc.* Philippe, affectant une égale sérénité, répondit : *Il faut y pourvoir.*

(1) BALTH. BIRAGO, *Histoire de la révolution du royaume de Portugal*. CAL. PASSARELLI, *Bellum lusitanum*; Lyon, 1684.

Ce n'était pas chose si facile. L'Espagne en guerre avec la France et les Pays-Bas, avec les Catalans soulevés, ne put jamais envoyer en Portugal plus de quinze mille hommes; cette petite armée se composait d'Allemands, de Wallons et d'Italiens plus que d'Espagnols (1). Elle n'avait point de vaisseaux en état de tenir la mer et d'empêcher les secours étrangers; le patriotisme manquait. On recourut donc à l'intrigue. Les mécontents et les jaloux, qu'une révolution laisse toujours après elle, ourdirent une trame, où entrèrent les juifs, pour brûler le palais avec la flotte portugaise et tuer le roi. Mais le complot fut découvert; quelques-uns des conjurés payèrent de leur tête; l'archevêque de Braga et le grand inquisiteur furent condamnés à un emprisonnement perpétuel. Le peuple, à qui l'on fit croire que les Espagnols avaient l'intention de déporter tous les Portugais en Amérique, en conçut une vive irritation.

La guerre s'engagea; la France, la Suède, la Hollande, puis l'Angleterre formèrent une ligue avec Jean IV. Ce prince, qui ne visait qu'à se maintenir, se contenta de défendre son territoire au lieu d'attaquer l'Espagne. Cette puissance, pour se venger, obtint de l'Autriche l'arrestation du brave prince Édouard, son frère, qui servait dans l'armée impériale; il fut transporté à Milan et traduit devant une commission militaire; mais il mourut avant la sentence, qui sans doute eût été capitale.

1618.

Mais si Jean IV avait été porté au trône par le vœu du peuple, il trouvait le royaume ruiné par soixante et un ans de servitude, sans armée, sans vaisseaux, sans artillerie. Il établit aussitôt des fabriques d'armes et de poudre; quelques bâtiments, enlevés aux Espagnols, servirent de marine; il fit battre monnaie avec les métaux que fournit sa propre maison, et aussitôt la noblesse, le clergé, le peuple s'empressèrent de l'imiter. Neuf vaisseaux espagnols chargés de denrées de l'Orient étaient entrés dans le Tage sans rien savoir de la révolution; on les captura. Les cortès accordèrent généreusement des subsides. Il fut possible ainsi d'aider les Français dans la guerre contre l'Espagne.

Jean IV conclut à La Haye avec la Hollande, qui avait dé-

(1) L'archevêque d'Embrun, ambassadeur à Madrid, écrivit en ces termes : « Don Juan ayant discrédité le courage de la nation espagnole, tout à fait dégenérée, selon lui, de la réputation qu'elle eut autrefois, et disant qu'il faut plutôt ici des gens pour labourer la terre et conserver les Indes, on a pris la résolution d'entretenir peu de régiments espagnols et de se servir d'étrangers le plus possible... On ne voit presque pas de gens de condition dans toute l'armée; personne n'y va sans stipulations pour son avantage particulier. »

1661.
6 août.

pouillé les Portugais de Mannaar de la pêche et des perles sur la côte de Coromandel, une trêve par laquelle il s'engageait à lui payer, pour la restitution du Brésil, huit millions de florins, ou l'équivalent en tabac, sel ou autres denrées, et laissait aux états généraux le commerce du pays, à l'exception de celui des bois de teinture. Les hostilités devaient cesser à la publication de cet acte; aussitôt les Hollandais expédièrent un bâtiment fin voilier, pour en donner secrètement avis, et, pendant le délai apporté à la dénonciation officielle du traité, ils occupèrent encore le cap de Bonne-Espérance et Ceylan.

1668.

1669.
7 mai.

Lorsque Jean IV envoya faire hommage à Urbain VIII, l'ambassadeur espagnol protesta, quoique la cour de Rome soit dans l'usage d'avoir égard aux gouvernements de fait, pour que le ministre portugais ne fût pas reçu par le saint-père. Il le fit même attaquer dans les rues par les spadassins qu'il traînait à sa suite; puis, sous prétexte d'offense, il demanda satisfaction, partit et fit marcher des troupes de Naples, afin de pouvoir se venger. Pour détourner la tempête, on congédia l'envoyé. Des violences du même genre se renouvelèrent sous Innocent X, qui eut la faiblesse de ne jamais reconnaître Jean IV; aussi ne restait-il plus en Portugal et dans les colonies qu'un seul évêque, et le roi n'osait recourir aux expédients énergiques que lui suggéraient les universités. Tout se raccommoda lorsque l'Espagne reconnut l'indépendance du Portugal. La paix fut alors conclue avec les états généraux; en vertu de ce traité, les Portugais recouvrèrent le Brésil, mais perdirent les Moluques, Cochîn, Ceylan, le cap de Bonne-Espérance et tout ce dont les Hollandais s'étaient emparés dans les Indes orientales.

Le Portugal recouvrait donc son indépendance; mais c'en était fait de sa gloire. Peuple et noblesse avaient grandi dans un heureux accord, parce que la noblesse n'était pas née de la conquête, mais de la délivrance, et parce que l'héroïsme personnel avait conduit d'abord les Portugais à affranchir leur patrie, ensuite à porter leurs étendards sur les côtes d'Afrique, en Asie et en Amérique. Le temps de la valeur personnelle était passé; les Portugais, redevenus leurs maîtres, trouvèrent, au lieu des courses aventureuses, la mer occupée par le commerce et l'industrie, et de puissants rivaux possesseurs du champ où ils avaient dominé despotiquement. Ils remirent donc l'épée dans le fourreau; mais, les souvenirs remplis d'aventures éclatantes, ils ne surent pas se résigner au travail, et gardèrent la vanité lorsque les motifs qui l'avaient produite n'existaient plus. Les princes de Bragance, sa-

chant combien ils étaient redevables à la noblesse, furent jaloux d'elle, et s'appliquèrent à la rabaisser. Aux vaillants champions succédèrent les gentilshommes étagés par rangs à la cour ; au milieu des jalousies et des brigues d'une hiérarchie de dépendance, il ne se développa rien d'actif, et l'on ne vit pas se former cet état qui dans les autres pays remplaça la féodalité.

Jean IV mourut âgé de cinquante-deux ans. A ce roi faible succéda le jeune Alphonse VI, qui, paralytique et imbécile, disait ce qu'il pensait, se plaisait avec les gens vulgaires et les femmes de bas étage pour s'amuser de leurs quolibets et s'enivrer avec eux. Si sa mère ne fomentait pas ses désordres, elle les mettait en évidence pour conserver la régence ; mais il prit les rênes de l'État, et ne changea point de conduite. On lui donna pour femme la princesse Marie de Savoie, fille du duc de Nemours, aussi ambitieuse que belle, qui se lia d'amour et d'intrigues avec le prince Pierre, son beau-frère ; elle manœuvra si bien que le roi, *en vertu de son pouvoir absolu*, abdiqua en faveur de son frère : révolution faite sans le moindre motif, et que l'intérêt de la nation n'avait point déterminée. Le roi déposé confirma, par force peut-être, la vérité de la déclaration faite par la reine, et Pierre eut ainsi la couronne et la femme de son frère. Le pape, pour éviter le scandale, sanctionna les faits déjà consommés.

Pierre, qui avait incliné d'abord vers la France par attachement pour Marie, donna, lorsqu'elle fut morte, la préférence à l'Autriche, et épousa la princesse palatine Marie-Sophie, sœur de l'impératrice. Comme il n'avait point reçu d'éducation, il n'aimait que les exercices du corps, détestait le vin et se livrait au libertinage ; il devint mélancolique jusqu'à la folie. C'est sous son règne que l'on fonda la colonie de la Plata ; du reste, l'administration des finances fut digne d'éloges.

Si la tentative d'invasion de l'Angleterre avait anéanti la marine de l'Espagne, l'occupation et la perte du Portugal ruinèrent ses finances. Les révoltes et les revers furent attribués à la rigueur d'Olivarès, contre lequel on mit en œuvre les intrigues et les comédies pour amener Philippe à secouer une tutelle dont il avait pris l'habitude.

On réussit, et Olivarès fut renvoyé. Louis de Haro, son neveu et le principal artisan de sa ruine, hérita de son autorité, fit d'excellentes réformes, encouragea l'agriculture, les arts et les lettres. Il continua la guerre contre le Portugal, soumit la Catalogne, et négocia la paix de Westphalie ainsi que celle des Pyrénées, qui fut, de la part de l'Espagne, une déclaration d'impuissance. Philippe,

Alphonse VI.
1644.
28 février.

1662.

1687.
22 novembre.

Pierre II.
1665.

1706.

1613.

roi incapable, mais homme débonnaire et pieux, était d'une telle gravité qu'on ne le vit pas sourire trois fois dans sa vie ; il pardonna à un individu qui avait attenté à ses jours, et frémit à la proposition que lui fit un courtisan d'empoisonner le roi de Portugal. L'adulation était la maladie du temps, à un tel point que, lorsque ce prince eut perdu le Portugal, le Roussillon, la Catalogne, les Açores, le Mozambique, on lui donna pour devise un fossé, avec ces mots : *Plus on lui en ôte, plus il devient grand.*

Charles II.
1661.
17 septembre.

1678.

Son fils Charles II, âgé de quatre ans, lui succéda sous la tutelle de sa mère, Marie-Anne d'Autriche, gouvernée elle-même par le jésuite allemand Neidhard. Charles II, faible de corps et d'esprit, manquait de volonté ; le bâtard don Juan, au contraire, avait une ambition énergique ; pour se venger des contrariétés perpétuelles qu'il avait eu à subir de sa belle-mère, il suscita des factions et contraignit Marie-Anne à congédier le jésuite Neidhard, qui, *satisfait de sortir nu des lieux où il était arrivé nu*, se retira à Rome, où il reçut le chapeau de cardinal. Charles II, ayant atteint sa majorité, se jeta dans les bras de don Juan, qui fit de lui l'instrument de ses haines et de son ambition turbulente. Bon soldat, mauvais administrateur, il ne sut améliorer les finances qu'en vendant les charges ; il relégua la reine Marie-Anne dans un couvent, et fut contraint d'accepter la paix de Nimègue, qui, comme toutes les autres, enleva à l'Espagne de nouvelles possessions.

Afin de mortifier ceux qui combattaient l'immaculée Conception, on érigea, sous son administration, à Grenade, une figure de Marie qui foulait aux pieds ces mécréants. Dans le conseil royal, on agita gravement la question de savoir s'il convenait d'attribuer à sainte Thérèse le patronage de l'Espagne, ou de le conserver à saint Jacques. Le saint l'emporta ; mais, après la bataille de Rocroi, on lui adjoignit saint Michel.

1679.

Lorsque don Juan eut cessé de vivre, l'administration perdit jusqu'à l'unité. On accepta les rêves de tous les faiseurs de projets ; la misère du peuple et la stupidité du roi s'accrurent. Comme il avait oui dire par les économistes que l'altération des monnaies est nuisible, il ordonna que celles de cuivre reprissent leur valeur intrinsèque. Malheureusement il y en avait pour quinze millions en circulation, et cette mesure produisit deux maux qui vont rarement ensemble, le manque d'argent et la disette de vivres. Afin d'y remédier, le roi mit cette même monnaie hors de cours, avec la promesse d'en rembourser sous six mois la valeur en espèces ; mais tout le monde en comprit l'impossibilité, et la condition du

pays empira. Ce furent les étrangers qui en profitèrent, surtout lorsque les grands eurent été contraints de vendre et d'envoyer leur vaisselle à la monnaie.

Il accourait des gens de toutes les parties du monde pour enlever quelque chose à ce bâtiment qui naufragait ; ceux qui ne voyaient pas d'autre moyen de lucre armaient en course pour attaquer les galions d'Amérique, et s'emparer des métaux dont l'Espagne avait fait faire l'extraction à ses frais. Pour tirer meilleur parti des finances, on les afferma à des juifs tolérés par l'inquisition à cause de leur habileté pratique, et qui, ne pouvant être propriétaires dans la Péninsule, envoyaient leurs capitaux au dehors. On avait anticipé de plusieurs années sur les revenus ; beaucoup d'employés se retirèrent de la cour, parce qu'il n'y avait plus de quoi rassasier leur appétit, et les soldats des frontières désertaient ; les fonds de la marine recevaient une autre destination ; les gouverneurs abandonnaient les provinces pour venir à Madrid solliciter l'argent qu'ils ne pouvaient arracher par lettres, et le roi ne put en trouver pour le voyage annuel d'Aranjuez, qui n'est qu'à trente milles de distance.

CHAPITRE XXV.

LA SUCCESSION ESPAGNOLE.

Louis XIV avait fait épouser à Charles II Louise d'Orléans, sa nièce ; c'était un mariage de calcul, où le roi n'avait point consulté son inclination. Pour fêtes de noces, on lui donna le spectacle d'un *auto-da-fé*, où l'on brûla vingt-deux hérétiques, sans compter soixante autres malheureux qui furent condamnés à diverses peines. Ce mariage fut stérile, et les intrigues commencèrent de la part de ceux qui convoitaient ce royaume ruiné ; il est vrai qu'il comprenait encore Naples, la Sicile, Milan, la Flandre, le Mexique et le Pérou, avec les ties de l'Océan, de la Méditerranée et de la mer des Indes.

La France et l'Autriche se disputaient cet héritage ; l'Autriche prétendait reprendre la branche séparée de son tronc au temps de Philippe II, d'autant plus que Marguerite-Thérèse, sœur de Charles II, avait épousé l'empereur Léopold. Mais Louis XIV avait épousé Marie-Thérèse, autre sœur du roi d'Espagne, et la renonciation positive de cette princesse était considérée comme

nulle, parce qu'elle capsait un préjudice; d'ailleurs, elle ne devait point nuire aux droits des princes issus de ce mariage.

Les différents droits compliquaient la question. Aux termes du pacte de famille, à défaut de mâles, une branche remplace l'autre dans la maison d'Autriche; mais la loi espagnole admet les femmes à succéder. Si la renonciation de Marie-Thérèse était valide, l'hérédité revenait à Marguerite-Thérèse. Or cette princesse n'avait donné à l'empereur qu'une fille, mariée dans la maison de Bavière; elle était donc l'héritière légitime. Léopold, cependant, avait obtenu la cession entière de l'Espagne, à titre d'héritier, comme né de Marie-Anne, fille de Philippe III et tante de Charles II; en effet, la succession éventuelle avait été assurée à cette princesse lors de son mariage, à l'exclusion des enfants qui naîtraient en France de sa sœur cadette, mère de Louis XIV.

C'était donc comme des avocats que les compétiteurs, avec le droit de la politique, débattaient les destinées de tant de peuples, sans songer que les Espagnols devaient être au moins consultés, d'autant mieux qu'ils avaient leurs cortès (1).

Il y avait un siècle et demi que les deux maisons de France et d'Autriche se contraiaient, soit par une lutte ouverte, soit par la faveur qu'elles accordaient l'une et l'autre à leurs ennemis. Tous les traités de paix avaient été des accords entre ces deux puissances, scellés même par des mariages, mais sans sincérité ni durée. L'ambition démesurée de Charles V, les immenses possessions de l'Autriche et ses prétentions insatiables avaient inspiré à l'Europe un tel effroi, que la France fut considérée comme une libératrice lorsqu'elle se leva contre sa rivale avec l'intention de l'affaiblir. En conséquence, les traités de Westphalie, d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue et des Pyrénées furent tous conclus au détriment de l'Autriche, et lui enlevèrent quelque une de ses possessions, ou reconnurent l'affranchissement de ses sujets révoltés.

Les rôles se trouvèrent alors intervertis. L'Europe, rassurée à l'égard de l'ambition autrichienne, redouta de la part de Louis XIV ses prétentions à faire la loi chez les autres, à acquérir la suprématie en Europe, à rattacher à sa monarchie le pays sur lesquels il pouvait invoquer la plus mince apparence de droit; mais l'Espagne lui tenait plus particulièrement au cœur, et l'on peut dire que, pendant tout son règne, il se proposa pour but de l'acquérir.

(1) On peut consulter principalement sur cette époque importante les *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, par MIGNET; Paris, 1835, 4 vol.

Charles II, aussi impuissant d'âme que de corps, n'éprouvait d'autre passion que sa haine pour les Bourbons, haine que lui avait inspirée une mère autrichienne; il ne pouvait entendre sans déplaisir les perroquets de la reine qui babillaient en français, et sut bon gré à la duchesse de Terra-Nova de ce qu'elle en avait étranglé un. Lorsque sa première femme eut cessé de vivre (et l'on soupçonna encore qu'elle avait péri par le poison), il épousa une belle-sœur de l'empereur, toute dévouée à ce souverain; mais, déjà vieux à trente-six ans, il n'eut pas non plus d'enfants de cette princesse, et les espérances de ceux qui aspiraient à son héritage s'en augmentèrent.

Charles II n'ignorait pas les honteux manéges dont sa succession était l'objet de son vivant; il songea donc à disposer du royaume par testament, comme si un roi avait ce droit dans un pays où il existe des lois. Il désigna pour son héritier le prince électeur de Bavière; mais Léopold réussit à le détourner de cette résolution, et à lui faire promettre le trône d'Espagne à un prince autrichien, sous la condition de venir défendre la Catalogne à la tête d'une grosse armée. La lenteur allemande laissa prendre les devants à Louis XIV, qui, voyant néanmoins la difficulté de s'emparer de tout, proposa un partage au moyen d'un de ces traités secrets, déshonneur de la diplomatie des deux siècles passés, et qui ne sont possibles que sous l'absolutisme. Le prince d'Orange, chef de l'Angleterre et de la Hollande, attentif à maintenir l'équilibre continental, était favorable à un démembrement qui n'aurait pas trop agrandi ni l'Autriche ni les Bourbons; ce parti, quoique sans dignité, aurait du moins épargné aux peuples une guerre dont ils n'avaient point à profiter. Charles II apprit la nouvelle de ce projet avec le courroux dont son âme timide était susceptible, et il institua de nouveau le prince bavarois pour son héritier. L'Espagne, qui redoutait de tomber dans la condition de province, se tenait pour satisfaite de ce choix, lorsque le jeune prince vint à mourir.

Alors les menées devinrent plus ardentes. Léopold, dans l'espoir d'obtenir l'héritage entier pour son second fils, exagéra ses prétentions et repoussa l'ancien partage. Charles II, désolé de la pensée que sa monarchie s'en irait en lambeaux, consulta des théologiens, des jurisconsultes et le pape; or le pontife, irrité contre Léopold et séduit par l'espérance que l'Italie trouverait la liberté dans l'affaiblissement de l'Autriche, émit, comme les docteurs, un avis favorable à la France. Les Autrichiens, soutenant que Charles II était ensorcelé, lui envoyèrent un exorciste; cette

1696.

1699.
6 février.

démarche finit par abattre le malheureux roi, et le peuple indigné chassa les charlatans qui l'obsédaient. Les intrigues pesantes et pointilleuses de l'ambassadeur allemand furent déjouées par la souplesse et la magnificence françaises. On fit briller aux yeux de la reine l'espoir d'épouser le dauphin, et l'on fit comprendre à Charles combien il lui importait, pour conserver l'intégrité du royaume, de triompher de ses antipathies. Le parti espagnol craignait que ces vice-royautés et ces nombreux conseils dont la noblesse tirait un dernier lustre, ne fussent enlevés à Madrid; puis il haïssait les Autrichiens parce qu'ils se trouvaient à la cour depuis quelques années, et désirait les Français parce qu'ils n'y étaient pas et paraissaient seuls capables d'assurer l'intégrité de la monarchie. Charles II se décida donc, par un nouveau testament, à reconnaître le droit de Marie-Thérèse, et appela au trône Philippe d'Anjou, fils puîné du dauphin; il donnait ainsi gain de cause à la France, et rassurait en même temps l'Europe contre une réunion éventuelle de la France et de l'Espagne.

1700.
28 octobre.

1^{er} novembre.

Ces dispositions prises, Charles II mourut, et avec lui s'éteignit la branché austro-espagnole, qui laissait au dernier degré d'abaissement ce royaume, qu'elle avait reçu au comble de la grandeur. Les Espagnols, satisfaits de ne pas voir leur pays démembré, envoyèrent le testament du feu roi à Louis XIV; mais devait-il l'accepter? Le partage arrêté d'avance aurait réuni sans conteste à la France un territoire considérable, avec l'appui de la Hollande et de l'Angleterre. Par l'acceptation du testament, Louis se montrait déloyal envers ses alliés; mais il assurait à son petit-fils la totalité de la monarchie espagnole.

D'un autre côté, Léopold espérait également acquérir cette succession tout entière. Après avoir reconnu sans valeur les renonciations imposées à Louis XIII et à Louis XIV, il les déclara valables lorsqu'il crut pouvoir se fier à la jalousie de toute l'Europe. Sa maison, que la patience et les artifices avaient élevée si haut, ne pouvait se faire à l'idée de voir une partie si notable de possessions, considérées comme des domaines de famille, passer à des rivaux à qui elle avait disputé pendant des siècles quelques pieds de terre dans les Pyrénées et sur les bords du Rhin.

On prévoyait donc une guerre; c'est pourquoi madame de Maintenon était d'avis de ne pas accepter le testament. Louis XIV hésita devant la ruine de la France, qu'on lui faisait entrevoir comme un résultat possible de l'acceptation; mais sa *gloire* l'emporta, et, s'adressant à Philippe d'Anjou, il lui dit : *Mon fils, le roi d'Espagne vous a fait roi, les grands vous demandent, les peu-*

ples
vou
d'E
P
il e
ver
les
mai
don
de l
lais
à l'
se n
fier
bie
gra
ter
tan
ner
et é
fait
tent
L
jou
don
moi
drai
trie
gue
lect
lui
l'ér
don
pri
se c
sur
L
fus
acc
réu
sio
tio

ples vous désirent, et je consens. Seulement, souvenez-vous que vous êtes Français. Il le présenta à la cour en disant : Voici le roi d'Espagne, il n'y a plus de Pyrénées !

Philippe fut accueilli par des fêtes dans la capitale d'Espagne ; il emportait une instruction de son aïeul sur la manière de gouverner, et dont voici les principales recommandations : Rétablir les séminaires pour donner une meilleure direction au clergé, mais ne pas la confier aux jésuites, dans la crainte de blesser les dominicains ; empêcher les progrès du jansénisme et aussi l'excès de l'autorité pontificale ; tolérer les superstitions, mais ne pas s'y laisser entraîner ; agir prudemment avec l'inquisition, et chercher à l'adoucir ; prendre un jésuite pour confesseur, mais sans qu'il se mêle des affaires temporelles ; conserver la paix, afin de fortifier la monarchie ; ne pas faire de mal *positif* pour obtenir un bien, ni entreprendre certains biens dont il pourrait résulter de grands maux ; n'épouser jamais une Autrichienne. Louis XIV terminait en ces mots : *Je finis par un des avis les plus importants que je puisse vous donner. Ne vous laissez jamais gouverner par autrui ; n'ayez ni favori ni premier ministre ; interrogez et écoutez le conseil, mais décidez vous-même. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera les lumières nécessaires tant que vos intentions seront droites.*

Philippe V.
1701.
14 avril.

Louis XIV arrivait au comble de sa prospérité ; il venait d'ajouter à un royaume entouré de gloire cette autre monarchie qui donnait à son petit-fils une grande partie de l'Europe et la moitié de l'Amérique. Peu importait aux potentats à qui reviendrait l'Espagne, pourvu qu'elle ne fût ni à la France ni à l'Autriche, d'autant plus que leur attention se dirigeait alors sur la guerre qui avait éclaté dans le Nord. L'empereur avait irrité l'électeur de Bavière par le refus de lui restituer les subsides qu'il lui avait avancés contre les Turcs, et les États d'Allemagne par l'érection de son chef d'un huitième électorat. Louis XIV attira donc facilement de son côté l'électeur de Bavière et d'autres princes d'Allemagne ; il gagna de même la Savoie par un mariage, se concilia Mantoue avec de l'argent, et fomenta en Hongrie l'insurrection de Ragotzky.

Les puissances maritimes, déjà blessées de ce qu'il s'était refusé à un partage fait sous leurs auspices, craignaient qu'il n'eût accepté le testament de Charles II que dans le but d'amener la réunion des deux royaumes. Au lieu de dissiper ces appréhensions, Louis XIV les excita ; il fit signer à Philippe V une protestation pour revendiquer son droit à la couronne de France, si le

duc de Bourgogne venait à mourir. C'était une précaution naturelle; mais elle provoquait des soupçons, et éludait une des clauses principales du testament, l'incompatibilité des deux couronnes. Après avoir obtenu de la cour de Madrid pleine autorité pour agir dans les Pays Bas espagnols, il les envahit et renvoya sans armes la garnison qu'y tenaient les Hollandais d'après une convention faite avec Charles II. Ce fut une double faute; d'abord il irritait les Provinces-Unies, et puis il augmentait leurs moyens de vengeance en leur rendant les vingt-deux bataillons répartis dans les places fortes.

A ce moment, l'Angleterre et la Hollande accusèrent hautement Louis XIV de revenir à l'exécution de ses anciens projets, qui avaient pour but de rétablir les Espagnols en Portugal et les Stuarts en Angleterre, de réunir la république hollandaise aux Provinces-Unies et de transporter à Anvers le commerce d'Amsterdam; elles ne songèrent donc plus qu'à se réunir à Léopold. Par une autre grave imprudence, Louis XIV, malgré le traité de Ryswick, reconnut comme roi d'Angleterre Jacques III, fils du Stuart détrôné; cette faute rendit nationale parmi les Anglais la guerre qui lui fut déclarée, et que soutinrent, au nom de la reine Anne, Marlborough et Godolphin, ce dernier habile politique, l'autre grand capitaine, homme d'État supérieur et chef de parti. Le Danemark se réunit à eux; le grand pensionnaire Heinsius, fidèle à la grande politique de ses prédécesseurs, dirigeait la Hollande; Léopold s'appropriait à recouvrer par les armes ce qu'il aurait pu conserver avec plus d'activité. La fortune lui avait offert un grand capitaine dans Eugène de Savoie, qui, après avoir acquis une belle renommée par ses faciles victoires sur les Turcs, comme libérateur de la chrétienté, se trouvait appelé de nouveau à la sauver contre l'ambition de Louis XIV (1); enfin les négociations partielles continuées pendant trois ans amenèrent une *grande alliance* contre la France.

Les grands hommes que Louis XIV avait hérités des précédentes révolutions étaient morts. Le monarque orgueilleux se flattait en vain que ses brevets suffiraient pour inspirer le génie de la politique et celui de la guerre. Les campagnes antérieures avaient épuisé les finances; l'enthousiasme, toujours fugitif, s'attédisait en présence d'un roi vieilli et bigot, qui, privé de l'appui

(1) *Eugene von Savoyen, Hinterlassen politischen Schriften.*

Mémoires du prince Eugène de Savoie écrits par lui-même; 1809.

Ils sont l'œuvre du prince de Ligne.

Vita e campagne del principe Eugenio; Naples, 1754.

des ministres dont les conseils l'avaient fait paraître grand, devait se résigner à suivre ceux d'une femme. Or cette femme ne choisissait pas les plus habiles, mais ceux qui lui agréaient le plus; ainsi Michel de Chamillart, qu'elle porta aux ministères de la guerre et des finances, était un fort honnête homme, mais incapable.

Il restait néanmoins à Louis XIV l'impulsion des temps antérieurs, qui continue d'ordinaire même après que les causes ont cessé; le prestige d'un nom devant lequel l'Europe était habituée à trembler; des frontières bien fortifiées; les Espagnols très-résolus à conserver leur intégrité nationale et détestant la domination étrangère, surtout celle de l'Autriche, qui, appuyée par des protestants, envoyait des soldats hérétiques dans le royaume catholique.

L'alliance ne paraissait pas devoir être de longue durée entre les puissances maritimes et l'Autriche, les unes armant pour que la succession espagnole fût partagée, et l'autre pour se l'attribuer tout entière. En effet, si elle se maintint, ce fut autant par les défauts que par l'habileté de l'illustre triumvirat dont nous avons parlé: Heinsius était timide par nature; Marlborough, avide de richesses et de pouvoir; Eugène, hostile par vengeance à Louis XIV; ce dernier, en outre, se sentait nécessaire à l'Autriche, qui n'avait pas d'autres généraux.

Eugène avait commencé la guerre en Italie en remportant, près de Carpi, une victoire sur le prudent Catinat. Le maréchal de Villeroi, qui remplaça ce général et n'était célèbre que par ses intrigues et son orgueil, empira les choses par ses témérités ignorantes, jusqu'au moment où il fut fait prisonnier à Crémone. Il eut pour successeur le duc de Vendôme, soldat brillant et efféminé, qui restait au lit jusqu'à quatre heures et négligeait la discipline de l'armée; il rachetait ces défauts par d'heureuses hardiesses, et délivra Mantoue.

Le roi d'Espagne combattit en personne à Luzzara. Habitué aux armes dans sa jeunesse, il avait en outre de la valeur. Comme on lui demandait à quel poste devait se placer le roi dans les batailles, il répondit: *Au premier, comme partout.* Il se rendit à Naples, où l'on était très-mécontent du gouvernement espagnol; mais il ne sut pas concilier les cœurs. Il alla ensuite combattre en Lombardie, et retourna bientôt en Espagne. N'ayant pas été élevé pour régner, il s'était conservé pur de la corruption de la cour natale; mais, timide, incapable de prendre des résolutions de son chef, il se laissait diriger par le gouverneur que lui avait

1701.
Juillet.

1702.
Février.

donné son père. Il n'avait pas encore séjourné un an à Madrid, qu'il fut pris de ces crises nerveuses et de ces accès de mélancolie dont il fut toujours tourmenté; depuis lors, dégoûté de toute occupation, il avait peur dans la solitude et versait souvent des larmes. Tout serait allé au plus mal, si Louis XIV n'eût envoyé près de lui des personnes de confiance pour entretenir la vie dans le pays et remédier aux désordres d'une administration détestable (1).

Les Français succombaient sur mer, et la flotte espagnole était détruite dans le port de Vigo par le duc d'Ormond et l'amiral Rooke. Marlborough continuait avec succès la campagne sur le Rhin, et les Impériaux menaçaient l'Alsace; mais Villars, non moins vaillant général qu'adroit diplomate, hasarda une bataille à Friedlingue avec des forces disproportionnées, remporta la victoire, et fut proclamé maréchal.

Bataille de
Friedlingue,
14 octobre.

Sur son conseil, Louis XIV, résolu de tenter un effort général, songeait, assisté du duc de Savoie et des Hongrois soulevés, à faire marcher de tous côtés des troupes sur l'Autriche et à prendre Vienne, afin de pouvoir s'écrier : *L'Autriche a cessé de régner*. Déjà, en effet, l'ennemi était assez près pour que l'on discutât dans le conseil aulique la question de savoir si Léopold devait abandonner Vienne (2), lorsque le duc de Savoie fit changer la face des affaires en désertant la cause de la France, quoiqu'il fût le beau-père de Philippe V; cette désertion lui fit perdre son duché. Eugène et Marlborough réparèrent les revers de l'Allemagne. La grande bataille de Höchstedt, où ils firent trente mille prisonniers, donna la Bavière aux Impériaux, et délivra l'Allemagne des Français. D'un autre côté, les Anglais détruisirent les vaisseaux français à Gibraltar, dont ils s'emparèrent. Ainsi, après tant et de si longs efforts pour réunir une belle marine, on ne vit plus de bâtiments français dans la Méditerranée ni dans l'Océan.

1705.

Bataille de
Höchstädt,
1706.
1^{er} août.

(1) « Le roi n'a pas un sou. Je passe pour un habile homme parce que j'ai trouvé de quoi faire mettre une porte à la cave et acheter des essuie-mains, à la place desquels on allait se servir des torchons des marmitons. Les valets de pied espagnols qui sont sous les ordres du majordome demandent l'aumône, et sont tout à fait nus. Les chevaux sont encore pis, parce qu'ils ne peuvent gueuser. » *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne*, extraits de la correspondance de M. de Liouville; Paris, 1818, t. I, p. 162.

(2) Lors des négociations de 1714, Eugène avoua à Villars que s'il eût alors marché sur Vienne, il aurait hâte de onze ans la conclusion de la paix, en obtenant des conditions avantageuses pour la France et en évitant les maux affreux qu'entraînèrent les campagnes suivantes.

V
bor
don
à Ca
Tur
Nap
conc
l'em
gros

Al
prin
ses d
suite
si ma
soun
sion
au d
avait
avait
un te
péria
tinat.

La
la pe
1709
les ar
disett
rait,
pas;
la mo
réelle
écus.
discr
plus
ture;
le pe
solde
Le r

(1)
la mo
times

Villeroi ayant été battu à Ramillies, dans le Brabant par Marlborough, la Flandre fut perdue. En Italie encore, la fortune abandonnait la France, lorsque Vendôme, qui avait été victorieux à Cassano et à Calcinato, fut remplacé. Eugène fit lever le siège de Turin, ce qui fit perdre le Modénais, le Mantouan, le Piémont et Naples. Les Français, renfermés dans Milan, capitulèrent sous la condition de retourner chez eux; on en fit un grave reproche à l'empereur, qui, pour s'assurer la Lombardie, les laissait aller grossir l'armée ennemie.

1706.
23 mai.

1707.

Aidé, en effet, de ces forces, Philippe reprit Madrid sur le prince Charles, second fils de Léopold, à qui son père avait cédé ses droits (1703); mais il y rentra bientôt. Clément XI, qui, par suite des exigences de Léopold, lui avait déclaré la guerre, fut si maltraité par les protestants à la solde de l'empereur qu'il dut se soumettre. Léopold confisqua le duché de Mantoue, comme possession d'un rebelle, et la Mirandole, qu'il vendit à Modène, et donna au duc de Savoie l'investiture de ses États. Enfin Lille, où Vauban avait déployé toute sa science, et pour la défense de laquelle il avait remis en mourant un plan secret à son neveu, se rendit après un terrible siège. Le royaume fut envahi par les Anglais et les Impériaux, désireux de venger sur la France les ravages du Palatinat.

1708.
29 octobre.

La France, en outre, avait à souffrir de calamités naturelles : la petite vérole décimait la population (1); l'horrible hiver de 1709 fut suivi d'un autre si rigoureux que les vignes, les oliviers, les arbres à fruit et les semences même périrent; il survint une disette qu'aggravèrent des mesures déplorables. Le peuple mourait, et, ce que l'on regrettait plus encore, les impôts ne rentraient pas; le roi ne pouvait payer ses troupes. La capitation fut triplée, la monnaie refondue et portée d'un tiers au-dessus de sa valeur réelle; on vendit les lettres de noblesse à raison de deux mille écus. A l'état si prospère des finances sous Colbert succéda un discrédit général, et les faillites devinrent fréquentes. Il n'y avait plus d'argent, plus de commerce, et les terres restaient sans culture; les industriels étaient bannis, les rentes sur l'État avilies, le peuple accablé par les taxes; les nobles, ne recevant pas de solde sous les drapeaux, étaient réduits à engager leurs terres. Le roi dut se procurer huit millions moyennant trente-deux

(1) Elle fit périr en 1712 cinq cents personnes à Paris dans l'espace d'un mois; la mortalité fut à proportion dans d'autres endroits, et partout il y eut des victimes illustres.

millions de rescrits, c'est-à-dire au taux de 400 pour 100. Les revenus ne montaient qu'à 415,389,074 livr., et la dette absorbait 92,859,504 : il ne restait donc, pour les dépenses du gouvernement, que trente-deux millions et demi, absorbés d'avance pour trois ans (1).

Louis XIV aurait voulu restreindre ses dépenses; mais il en était empêché par ses habitudes de faste et sa compassion pour d'anciens serviteurs. Madame de Maintenon était réduite à manger du pain bis; des compagnies entières de cavalerie désertaient pour se mettre à faire la contrebande. Le banquier Samuel Bernard était de la part du roi, qui cherchait à faire un emprunt, l'objet d'attentions dont naguère des princes auraient été fiers. Enfin Louis XIV, à bout de ressources, leva le dixième de tous les revenus; mais cette taxe, exposée au plus grand arbitraire, causa un mécontentement immense, et ne produisit que peu.

1711.

Léopold était mort comme Joseph I^{er}, son successeur, et Charles, le prétendant au trône d'Espagne, fut élu empereur; cette élection fit renaître chez les alliés la crainte d'une réunion dangereuse, et parmi les Espagnols celle d'être réduits en province. Les plans arrêtés par Marlborough se trouvaient entravés par les commissaires des états généraux, qui accompagnaient l'armée avec des instructions très-limitées, et devaient, d'après la constitution, consulter tant de personnes que le secret devenait impossible. Ajoutez à cela la répugnance jalouse à obéir à un prince étranger; aussi Marlborough dut-il les tromper souvent, et parfois ne révéler son projet qu'à l'instant de l'exécution. C'est pourquoi le vieux général Athlone, auquel les états généraux adressaient des félicitations sur l'heureux succès de la campagne de 1702, répondit : *Il n'est dû qu'à l'incomparable généralissime; quant à moi, je ne puis que m'accuser de m'être continuellement opposé à tout ce qu'il proposait au conseil* (2).

Louis XIV travaillait en secret pour obtenir la paix, et les temps modernes n'offrent pas d'exemples de négociations plus longues ni plus compliquées (3). Le cours d'un règne fortuné, selon le

(1) RAYNAL, *Hist. philos. des deux Indes*.

(2) Il faut voir, dans la correspondance de Marlborough, ces entraves de la part des états généraux, et la nécessité où il était de sacrifier à leur lenteur des plans qui ne pouvaient réussir que par la rapidité; d'autre part, « le moindre revers les disposait à accepter des conditions même honteuses, tandis que la prospérité les rendait oublieux de leurs amis et de leurs ennemis. »

(3) Les Mémoires de J.-B. Colbert, marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères de France, en contiennent la meilleure relation. Pleins de loyauté,

marqu
interro
ment
C'était
à vain
dictait
à l'imp
partie
donne
s'adres
princip
supplie
roi sup
et la ré
affligé
sans ce
à peine
autres

Pres
de tout
gociatio
de Marl
leurs p
ni à mo

Le p
duré la
roi; ma
plus dis
enleva l
à Boling
binet pr
gleterre
d'autres
ses poss
qui les
satisfact
vain Eu
et renve

ils offrent
trent dans
voit que

marquis de Torcy, n'avait été, pendant un grand nombre d'années, interrompu par aucun revers; aussi le roi en sentait-il plus vivement les calamités parce qu'il ne les avait jamais éprouvées. C'était un terrible sujet d'humiliation pour un monarque habitué à vaincre, vanté pour ses triomphes et sa modération, lui qui dictait la paix, en prescrivait les conditions, que de se voir obligé à l'implorer de ses ennemis, à leur offrir en vain de restituer une partie de ses conquêtes avec la monarchie espagnole, et d'abandonner ses alliés; bien plus, pour faire accepter ses offres, il dut s'adresser à cette république dont il avait, en 1672, conquis les principales provinces et repoussé les soumissions quand elle le suppliait de lui accorder la paix aux conditions qu'il voudrait. Le roi supportait un pareil changement avec la constance d'un héros et la résignation d'un chrétien aux ordres de la Providence, moins affligé de ses chagrins intérieurs que des souffrances du peuple; sans cesse occupé des moyens d'alléger et de finir la guerre, c'est à peine si l'on s'apercevait qu'il se fit violence pour cacher aux autres ses propres peines.

Pressé par la nécessité et les réclamations que lui adressaient de toutes parts les peuples aux abois, Louis XIV renouait les négociations, et tentait, par l'offre de millions, la vénalité connue de Marlborough; mais plus il cédait, plus ses ennemis élevaient leurs prétentions, et le roi Philippe V ne consentait ni à céder ni à morceler sa couronne.

Le parti whig avait eu la haute main en Angleterre tant qu'avait duré la nécessité de soutenir la nouvelle dynastie contre le grand roi; mais à présent qu'il cessait d'inspirer la crainte, les torys, plus disposés à un arrangement, s'étaient relevés. La reine Anne enleva le ministère à Marlborough et à Godolphin pour le confier à Bolingbroke, chaud partisan de la paix; un changement de cabinet produisit ce que tant d'armements n'avaient pu faire. L'Angleterre aurait vu avec déplaisir Charles réunir à l'Empire tant d'autres États, et la Hollande, sa rivale en commerce, accroître ses possessions. Des propositions furent donc faites à Louis XIV, qui les accepta, comme on peut le concevoir, avec une grande satisfaction; elles furent les préliminaires d'un traité de paix. En vain Eugène courut en Angleterre pour la détourner de ce projet et renverser le ministère, fût-ce même, dit-on, par l'assassinat

1719.
Janvier.

Ils offrent de l'attrait, tant à cause du mérite du narrateur, que parce qu'ils montrent dans l'humiliation ce grand roi, que toute la littérature contemporaine ne voit que voyant de gloire.

et l'incendie; un congrès fut indiqué à Utrecht pour discuter les conditions.

1713.

Les Impériaux s'obstinèrent dans leur refus. Eugène attaqua Landrecies, dont la prise lui aurait ouvert la Champagne et la Picardie; ses éclaireurs s'avancèrent jusqu'aux portes de Reims, et il menaça d'arriver à Versailles la torche à la main. La France entière était dans un grand effroi; on conseillait au roi de se transporter de l'autre côté de la Loire. Telle était l'humiliation à laquelle se voyait réduit, à l'âge de soixante-trois ans, ce roi naguère si heureux; et ces malheurs ne suffisaient pas, Dieu voulait en faire un objet de compassion.

Le dauphin, son seul fils légitime, le meilleur des hommes et le plus incapable des princes, mourut à l'âge de quarante-neuf ans, à Meudon, où il vivait retiré, après avoir montré quelque habileté à la guerre, aucune dans tout le reste. La douleur que Louis XIV en ressentit fut modérée; mais ce n'était que la première goutte d'un calice qu'il devait vider jusqu'à la lie.

Le duc de Bourgogne, fils de ce prince, dont les passions violentes avaient été corrigées par les saintes leçons de Fénelon et de Fleury, et qui, bon guerrier, se flattait de réunir, avec des institutions généreuses, princes, armée et peuple, mourut âgé de trente ans, après avoir porté dix mois le titre de dauphin.

Mario-Adélaïde de Savoie, sa femme, remplie de grâce et d'esprit, faisait les délices du vieux roi.

« En public sérieuse, mesurée, respectueuse avec le roi, et
« déceimment timide avec madame de Maintenon, qu'elle n'appelait
« jamais que *ma tante*, pour confondre avec gentillesse le rang
« et l'amitié; en particulier, causant, voltigeant autour d'eux,
« tantôt perchée sur les bras du fauteuil de l'un ou de l'autre,
« tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, les
« embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, leur tirait
« le menton, les tourmentait, fouillait leurs tables, leurs papiers,
« leurs lettres, les décachetait, les lisait, quelquefois malgré
« eux, selon qu'elle les voyait en humeur d'en rire, et se permettait
« de faire ses réflexions. Admise à tout, à la réception des
« courriers qui apportaient les nouvelles les plus intéressantes, elle
« entraînait chez le roi à toute heure, même pendant le conseil;
« utile et fatale aux ministres même, mais toujours portée à obli-
« ger, à servir, à excuser, bien faire, à moins qu'elle ne fût
« violemment irritée contre quelqu'un, comme elle le fut contre
« Pontchartrain, qu'elle appelait avec le roi *vilain borgne*, ou par
« quelque cause majeure, comme elle le fut contre Chamillart;

« s
« p
« r
« it
« g
« jo
« /e
« re
trou
E
jour
cinq
pas
vien
Le
dété
daup
pard
se li
cessi
impr
de V
crim
demi
tort
gens
Le
lorsq
la t
« lui
« co
« de
« do
« pr
« et
« en
« cep
« où
« par
Vo

« si libre qu'entendant un soir le roi et madame de Maintenon
 « parler avec affection de la cour d'Angleterre, lorsqu'on espé-
 « rait la paix par la reine Anne : *Ma tante, se mit-elle à dire,*
 « *il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux*
 « *que les rois, et savez-vous bien pourquoi, chère tante ? et tou-*
 « *jours courant, gambadant : C'est que, sous les rois, ce sont les*
 « *femmes qui gouvernent, et que ce sont les hommes, sous les*
 « *reines* (1). » Le plus curieux c'est que tous les deux en rirent et
 trouvèrent qu'elle avait raison.

Eh bien ! cette princesse charmante devança son mari de six
 jours dans la tombe. Ils laissaient deux fils, dont l'un, Agé de
 cinq ans, devint alors dauphin ; mais quatre semaines ne s'étaient
 pas écoulées qu'il mourait aussi, et il ne restait plus auprès du
 vieux tronc royal qu'une faible rejeton de deux ans.

Les douleurs de l'homme touchent, même dans ceux dont on
 déteste les fautes commises par le roi. Le peuple qui espérait des
 dauphins un soulagement aux maux dont il gémissait, et qui les
 pardonnait à Louis XIV parce qu'il était leur père et leur aïeul,
 se livrait alors à une douleur folle ; puis, comme c'est une né-
 cessité dans les grandes infortunes de trouver quelqu'un à qui les
 imputer, on ne parla que de poison. Saint-Simon accuse la cour
 de Vienne : la voix publique dénonçait le duc d'Orléans, à qui ces
 crimes assuraient la régence et qu'ils rapprochaient du trône. Il
 demanda qu'un procès fût instruit à ce sujet ; mais tout son
 tort fut d'avoir autorisé les soupçons par ses liaisons avec des
 gens tarés.

Le roi fut profondément ébranlé de ces pertes douloureuses ;
 lorsque le maréchal de Villars prit congé de lui pour se mettre à
 la tête de l'armée réunie par un dernier effort : « Vous voyez ,
 « lui dit-il , où j'en suis réduit. Il y a peu d'exemples d'une ruine
 « comme la mienne ; Dieu me châtie, je l'ai mérité ; c'est autant
 « de moins à souffrir dans l'autre monde. Mais faisons trêve aux
 « douleurs pour mes malheurs domestiques, et voyons comment
 « prévenir ceux du royaume. Je vous remets les dernières forces
 « et le salut de l'État ; c'est vous montrer combien j'ai confiance
 « en vous. Je connais votre zèle et la valeur de mes troupes ;
 « cependant la fortune pourrait vous être contraire. Dans le cas
 « où l'armée que vous commandez éprouverait un revers, quel
 « parti, à votre avis, devrais-je prendre de ma personne ? »

Voyant Villars hésiter : « Je ne m'étonne pas, reprit-il, que

(1) *Mémoires de SAINT-SIMON*, tom. I, p. 323.

« vous ne me répondiez pas de suite ; mais en attendant que vous
 « me disiez votre pensée , je vous exposerai la mienne. Les cour-
 « tisans voudraient que je me retirasse à Blois , sans attendre que
 « l'armée ennemie s'approche de Paris , comme elle ferait inévi-
 « tablement si la mienne était défaite. Je ne consentirai jamais à
 « ce que l'ennemi s'approche autant de ma capitale. Je sais que
 « des armées aussi considérables ne sont jamais défaites à tel
 « point que le gros de la mienne ne puisse se retirer sur la Somme.
 « Je connais cette rivière ; elle est difficile à passer , et il y a des
 « places qui peuvent être mises en bon état. En cas de revers , j'i-
 « rai à Péronne ou à Saint-Quentin ; je réunirai les troupes qui me
 « restent pour faire avec vous un dernier effort , et périr ensemble
 « ou sauver l'État. » En le congédiant , il lui ordonna de marcher à
 l'ennemi et de livrer bataille. « Mais, Sire, dit Villars , c'est votre
 « dernière armée. — N'importe ! Je n'exige pas que vous battiez
 « l'ennemi , mais que vous l'attaquiez. Si la bataille est perdue ,
 « écrivez-le-moi en particulier. Je monterai à cheval , je traver-
 « serai Paris cette lettre à la main. Je connais les Français ; je
 « vous conduirai deux cent mille hommes , et je m'ensevelirai
 « avec eux sous les ruines de la monarchie. »

Il ne fut pas nécessaire d'en venir à ces extrémités ; Villars , vainqueur à Denain , contraignit Eugène à lever le siège de Landrecies , et se rendit maître de plusieurs places , ce qui diminua les obstacles apportés à la paix.

Au milieu des discussions éternelles auxquelles les négociations donnèrent lieu , il en est une que nous ne pouvons passer sous silence. Anne , qui voulait que Philippe V renoncât à ses droits éventuels au trône de France , lui proposa deux partis : ou de se désister de ses prétentions à la couronne de France en conservant l'Espagne et l'Amérique , ou de renoncer à celles-ci pour être indemnisé par les duchés de Savoie , de Montferrat et de Mantoue , avec la faculté de les réunir à la France , au cas où il serait appelé à y régner. Cette dernière alternative souriait grandement à Louis XIV , heureux de penser qu'il aurait Philippe V assez près de lui pour servir d'appui à sa vieillesse ; mais ce prince trouva dans sa propre droiture assez de force pour résister à la volonté paternelle , et ne pas se séparer de la nation qui l'avait préféré. Il choisit un ministre espagnol , protesta contre les divisions projetées , excita l'enthousiasme de la nation , et se mit à la tête de l'armée pour repousser les Autrichiens.

Philippe V inspirait du respect aux Castillans , et la pauvreté , les revers , qui d'ordinaire avilissent les princes , le rendirent cher ;

il e
 An
 fem
 du
 fol
 l'au
 mie
 à to
 H
 miè
 tell
 pû
 san
 A
 de
 ron
 cet
 mit
 con
 cou
 rest
 l'fle
 Neu
 tug
 vièr
 L
 avec
 aux
 sanc
 de t
 huit
 mer
 priv
 colo
 L
 veng
 tous
 d'An
 L
 réso
 lanc
 la S

il eut pour soutiens Louise de Savoie, son épouse, et la princesse Anne des Ursins, première dame du palais (*camarera major*), femmes courageuses, à l'épreuve de l'infortune. Chassé deux fois du royaume sans jamais s'avouer détrôné, il y fut ramené deux fois, l'une par le duc de Berwick, après la bataille d'Almanza, l'autre par Vendôme, après celle de Villaviciosa; il choisit le premier des deux partis qui lui avaient été proposés, la renonciation à tous droits éventuels sur la couronne de France.

1707.

1710.

Enfin, la paix fut conclue, et l'Angleterre, qui pour la première fois se trouvait l'arbitre de l'Europe, voulut la régler de telle manière que de longtemps aucune puissance de l'Europe ne pût obtenir la prédominance; dans ce but, elle favorisa les puissances de second ou de troisième ordre.

Traité
d'Utrecht.
1713.
11 avril.

Aux termes du traité, la France reconnut la lignée protestante de la maison anglaise de Hanovre, et déclara que jamais la couronne française ne serait réunie à la couronne de l'Espagne; avec cette dernière puissance, elle ramena son commerce dans les limites où il était sous Charles II; elle démantela ses fortifications, et combla le port de Dunkerque, coupable d'avoir armé, dans le cours de cette guerre, sept cent quatre-vingt-douze corsaires. Elle restitua à l'Angleterre la baie et le détroit d'Hudson, lui céda l'île de Saint-Christophe, la Nouvelle-Écosse en Acadie, et Terre-Neuve avec ses dépendances; enfin, elle renonça envers le Portugal à toutes prétentions sur les terres situées au nord de la rivière des Amazones.

L'Espagne, par la cession de la Sicile, Naples, la Sardaigne, avec le reste de l'héritage de la maison de Bourgogne, et l'abandon aux Anglais de Minorque et Gibraltar, descendait au rang de puissance secondaire; elle accordait en outre aux Anglais la faculté de transporter annuellement, pendant trente ans, quatre mille huit cents nègres en Amérique (*assiento*), diverses facilités commerciales, et s'engageait à ne concéder à d'autres peuples aucun privilège pour les Indes, de même qu'à n'aliéner aucune de ses colonies.

Les Catalans insurgés furent abandonnés sans défense à la vengeance de Philippe, qui prit Barcelone de vive force, et abolit tous les droits constitutionnels de la Catalogne, de Valence et d'Aragon.

La maison de Savoie, à laquelle les États maritimes étaient résolus d'attribuer une grande puissance, afin qu'elle pût balancer ses voisins, obtint de meilleures frontières; on lui rendit la Savoie avec Nice et tout le versant italien des Alpes maritimes,

dont la crête marqua ses confins avec la France. Le duc obtint la Sicile et le titre de roi, avec l'expectative de la couronne d'Espagne, dans le cas où la lignée de Philippe V viendrait à s'éteindre.

Les états généraux, dont la puissance sur mer n'augmentait pas, restituèrent à la France Lille, Orchies, Béthune, Aire, Saint-Venant et le fort François; ils obtinrent pour barrière Tournay, Ypres, Menin, Furnes, Warneton, Warwick, Comines et le fort de Knocke.

C'étaient donc plusieurs traités particuliers plutôt qu'une paix générale, car l'un pouvait être rompu sans nuire aux autres; néanmoins, l'objet de la guerre demeurait indécis, puisque l'empereur ne renonçait pas à ses prétentions sur l'Espagne, prétentions qui avaient coûté trente ans d'intrigues et quatorze ans de guerre. Lorsque Louis XIV eut isolé de ses allies, il le prit sur un tout autre ton dans les propositions qu'il lui adressa; sur son refus de les accepter, il continua la guerre contre ce prince, jusqu'au moment où les triomphes de Villars l'eurent amené à négocier. La paix fut conclue à Rastadt entre ce général et le prince Eugène; enfin, les états de l'Empire accédèrent au traité à Bade. Les stipulations de ce traité assurèrent à l'empereur Naples avec l'État des Présides, Milan, Mantoue et la Sardaigne; il recouvra Vieux-Brisach, Fribourg, Kehl, en laissant à la France Strasbourg, Landau, Huningue, Neuf-Brisach et la souveraineté de l'Alsace; les électeurs de Bavière et de Cologne furent relevés du ban lancé contre eux.

Paix de
Rastadt.
1714
6 mars.

1713.
15 novembre.

Ces traités avaient été précédés par celui de la *Barrière*, fait à Anvers dans le but d'attribuer les Pays-Bas à la maison d'Autriche et de lui faciliter les moyens de les défendre sans dépense; il donnait aux Hollandais le droit de tenir des garnisons dans Namur, Tournay, Menin, Furnes, Warneton et Knocke.

L'accord des différends qui avaient agité l'Europe durant tout ce siècle l'assit sur des bases nouvelles. La maison d'Autriche, malgré ses acquisitions, voyait le sceptre redouté de Charles-Quint se briser entre ses mains; puis, à ses côtes s'élevait la Prusse, dont l'électeur de Brandebourg, reconnu roi, ajoutait à ses États le duché de Gueldre, enlevé à l'Espagne. La Bavière avait donné l'exemple de se tourner contre l'Empire, et cet exemple devait trouver des imitateurs. La dignité de la France se manifestait, puisqu'elle sortait de guerres malheureuses avec des pertes peu considérables, et conservait le trône d'Espagne dans la famille royale. La rivalité qui durait depuis deux siècles entre ces deux

État
de g
com
cons
Loui
avait
de se
à l'A
traité
Le
tage,
mais
la m
quan
com
duit
intro
norm
unie
conci
merc
elle a
et dès
Les
rien n

Cet
l'ambi
entier
risqua
propo
et de
Les
gnent
article
royau

États cessait, il est vrai ; mais l'union des deux branches n'avait de garantie que la parole des deux rois, et l'on reconnut bientôt combien les liens de parenté sont faibles en politique. Afin de conserver l'équilibre, de réprimer le génie envahisseur de Louis XIV, de défendre l'Autriche, l'Empire et la Hollande, il avait paru convenable, et c'était le résultat essentiel de la paix, de séparer de l'Espagne les provinces flamandes pour les donner à l'Autriche. Les protestants essayèrent en vain d'obtenir dans le traité quelques ménagements pour leurs coreligionnaires.

Les puissances maritimes stipulèrent pour leur propre avantage, et le système commercial se développa sur une large échelle ; mais la Hollande, dont de Witt voulait concentrer l'activité sur la mer pour la détourner du continent, dépensa trois cent cinquante millions de florins pour obtenir le traité de la Barrière, comme garantie de son existence future. L'Angleterre avait conduit la guerre et la paix ; moyennant le système des emprunts, introduit alors, elle put fournir des subsides et supporter d'énormes dépenses ; désormais, elle trouvait de l'avantage à rester unie à l'empereur, comme maître des Pays-Bas, et pouvait se concilier la Savoie ainsi que les princes de l'Empire. Par le commerce, elle tenait le Portugal, et la Hollande lui était dévouée ; elle avait plus de moyens pour suivre ses combinaisons politiques, et dès lors restait l'arbitre des affaires du continent.

Les peuples avaient souffert au delà de toute expression, et rien ne fut stipulé pour eux.

CHAPITRE XXVI.

FIN DE LOUIS XIV.

Cette longue guerre était née par la faute de Louis XIV, dont l'ambition sans limites avait menacé l'indépendance de l'Europe entière ; en refusant de céder quelque chose dans le principe, il risqua de perdre tout. Le partage que les esprits modérés avaient proposé d'abord s'effectua après la lutte ; mais combien de sang et de douleurs n'avait-il pas coûtés !

Les journalistes anglais, comme on doit s'y attendre, n'épargnent pas Louis XIV. Le *Spectateur* l'attaque souvent : dans un article, on calcule de combien il a diminué la population du royaume, loin de l'augmenter par ses conquêtes, et l'auteur ter-

mine en disant que, s'il eût été un glouton comme Vitellius, il aurait fait moins de mal à son peuple; dans un autre, on lui reproche d'avoir introduit la corruption, l'ostentation des richesses, la honte de la pauvreté et changé l'amour en galanterie, l'amitié en spéculation; on n'épargne pas non plus ses parjures, et cette vanité qui souffre qu'on élève des statues à ses prouesses, à son courage, à sa fermeté, et que, au milieu du luxe et de la mollesse de la cour, on applaudisse à sa magnanimité et à ses hauts faits militaires.

La nation n'osait insulter à cette grandeur déchue, et redoutait même un avenir plus déplorable. Cependant, la population était décimée, l'industrie ruinée par la révocation de l'édit de Nantes et la réaction de ceux à qui l'on avait cherché à nuire par le système de Colbert; d'énormes impôts avaient épuisé les campagnes, et des provinces entières étaient réduites en déserts par des ordres positifs ou des persécutions religieuses. On se sentait découragé en voyant le gouvernement, accablé sous le poids d'une dette de deux milliards six cents millions, équivalant aujourd'hui au double, recourir à des expédients désastreux, créer des charges ridicules pour les vendre, payer à dix, à vingt, à cinquante pour cent l'argent que l'Angleterre et la Hollande obtenaient à quatre. Et pourtant, il ne pouvait encore suffire aux besoins; il laissait l'armée éprouver des défaites et des humiliations, les habitants mourir de faim et de froid, tandis que les fermiers de l'impôt se montraient si impitoyables dans la perception, que certains pays se révoltaient, et qu'il fallut prendre Cahors d'assaut.

Vauban n'aurait pas été moins grand dans l'administration que dans la guerre. Élevé parmi le peuple, son attention se porta sur ses souffrances; il s'informait constamment de l'état des provinces, des moyens d'améliorer leur sort, des produits les plus avantageux, des mesures à prendre pour supprimer les taxes odieuses, refréner l'avidité des exacteurs, et augmenter les revenus du trésor en diminuant les charges des sujets. Ses tentatives de réformes blessaient tous ceux qui s'engraissaient de la substance du peuple; aussi représentaient-ils Vauban au roi comme coupable d'offense envers lui dans la personne de ses ministres, et le crédule Louis XIV, qui s'était servi de lui pour ceindre son front de lauriers détestés, lui enleva sa faveur, et le laissa mourir obscur et découragé.

Si la vérité est une injure, Louis XIV dut, en effet, se trouver offensé par un livre du maréchal, où il était démontré qu'un dixième de la population française se trouvait réduit à la men-

dic
de f
dan
un
gros
que
C
Vau
et s
qu'i
tiqu
peu
ner
n'av
bon
bre
tête
B
prin
« e
« m
« m
« li
« o
« n
« p
« le
s'éta
just
treu

(1)
son
mén
et de
et de
pit g
SAIN
(2)
un c
Fra
moif
de L
cité.
et d

dicité; que, des neuf autres dixièmes, cinq n'étaient pas en état de faire l'aumône aux plus nécessiteux; que trois se trouvaient dans la gêne, engagés dans des procès et des dépenses; restait un dixième, nobles, gens d'épée et de robe, prêtres, employés, gros négociants et financiers, en tout cent mille familles, sur lesquelles il n'y en avait pas vingt mille qu'on pût dire aisées.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les réformes suggérées par Vauban, fondées sur une répartition égale et générale des impôts, et sur une arithmétique politique admirable pour le temps; quoi qu'il en soit, dans le siècle des privilèges et de l'orgueil aristocratique, toutes ses pensées avaient pour but le bien-être de ce peuple auquel personne ne songeait, et qui était à ses yeux le nerf de l'État. Vauban osa révéler à Louis XIV, qui jusque alors n'avait entendu que des louanges et des applaudissements pour le bonheur qu'il procurait à ses sujets, le mal qui rongait les membres inférieurs, en menaçant d'atteindre bientôt le cœur et la tête (1).

Bois-Guilbert, lieutenant général au bailliage de Rouen, s'exprimait ainsi : « Les tailles son perçues avec une rigueur extrême, « et le quart est absorbé par les frais. Il arrive assez communé-
« ment de pousser les exécutions jusqu'à enlever les portes des
« maisons, après les avoir vidées; quelques-unes ont été démo-
« lies pour en tirer les poutres et les planches, et les vendre cinq
« ou six fois moins que leur valeur. Sauf le fer et le feu, qui
« n'ont pas encore été employés, Dieu merci, pour contraindre le
« peuple il n'est pas de moyen qui ne soit mis en œuvre, et tous
« les pays du royaume sont dans la dernière ruine (2). » Fénelon s'était montré contraire à la guerre, qu'il considérait comme injuste, et avait conseillé à Philippe V de renoncer à un trône désastreux; puis, lorsqu'elle eut éclaté, il ouvrit ses propres greniers

(1) *Vauban... peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle... le plus simple, le plus vrai et le plus modeste... le plus avare ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout sur lui et donnoit tout aux autres. Il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise, incapable de se porter à rien de faux ni de mauvais, il ait pu gagner, au point qu'il fit, l'amitié et la confiance de Louvois et du roi.* SAINT-SIMON.

(2) *Détail de la France; 1697.* — Il parut en 1690, à la date d'Amsterdam, un opuscule de 228 pages in-4°, devenu très-rare, intitulé *les Soupirs de la France, esclave qui aspire après la liberté*. Il se compose de quinze Mémoires, dans lesquels un zélé catholique expose les maux causés par la tyrannie de Louis XIV, l'oppression de l'Église, de la magistrature, de la noblesse, de la cité. Il combat les prétentions du pouvoir absolu, et invoque les droits du peuple et des états généraux.

pour nourrir l'armée affamée; à ses yeux, l'unique remède à tant d'infortune était dans la convocation des notables, et il voulait que le duc de Chevreuse le persuadât au roi :

« Je ne vois aucune solide ressource que celle que vous ne
 « ferez point entrer dans la tête du roi. Notre mal vient de ce
 « que cette guerre n'a été jusqu'ici que l'affaire du roi, qui est
 « ruiné et décrédité. Il faudrait en faire l'affaire véritable de
 « tout le corps de la nation. Elle ne l'est que trop devenue;
 « car, depuis la rupture de la paix, le corps de la nation se voit
 « dans un périi prochain d'être subjugué... Le roi a eu le mal-
 « heur d'ôter l'argent des mains de toutes les bonnes familles du
 « royaume pour le faire passer, sans mesure, dans celles des
 « financiers et des usuriers... Pendant que le despotisme est
 « dans l'abondance, il agit avec plus de promptitude et d'effi-
 « cacité qu'aucun gouvernement modéré; mais lorsqu'il est
 « épuisé sans crédit, il tombe tout à coup sans ressources. Il
 « agissait par pure autorité; le ressort manque, il ne peut plus
 « qu'achever de faire mourir de faim une populace à demi morte,
 « encore même doit-il en craindre le désespoir. Quant le despo-
 « tisme a fait banqueroute, comment voulez-vous que les âmes
 « vénales, qu'il a engraisées du sang du peuple, se ruinent pour
 « le soutenir? L'audace de nos ennemis naît de l'avilissement où
 « le gouvernement est tombé?... Vous me direz que le roi est inca-
 « pable de recourir à de tels moyens; que personne ne voudrait
 « les lui proposer, et qu'il n'est pas même en état de consulter, de
 « questionner, de ménager les divers esprits, de comparer leurs
 « divers projets, et de décider sur les différents avis; à cela je ré-
 « ponds qu'il est bien triste que, lorsque l'émétique est l'unique
 « salut, le malade n'ait la force ni de le prendre ni d'en soutenir
 « l'opération. Si le roi est incapable du dernier moyen pour
 « soutenir la guerre, que faut-il attendre de lui? Si la ruine pro-
 « chaine de sa couronne ne lui fait pas encore ouvrir les yeux,
 « et prendre sans retard des partis proportionnés à ce péril, tout
 « n'est-il pas désespéré? Comment peut-on dire que le roi voit
 « la main de Dieu et met l'humiliation à profit, si une hauteur
 « démesurée lui fait rejeter l'unique ressource qui lui reste sur le
 « bord de l'abîme?... Vous me direz que Dieu soutiendra la
 « France; mais où en est la promesse? Vous a-t-on garanti des mi-
 « racles? et certes il faut des miracles pour vous soutenir en l'air.
 « Les méritez-vous lorsque l'imminence de votre ruine ne vous cor-
 « rige pas, et lorsque vous êtes encore dur, hautain, fastueux, in-
 « communicable, insensible et toujours prêt à vous flatter? Dieu

« s'
 « pa
 « co
 « te
 « à
 « fa
 « le
 « pe
 « de
 « tio
 « pé
 « dé
 « de
 « au
 « roi
 « les
 « co
 « s'e
 « tire

Ma
 riger
 en pr
 fait q
 ritabl
 clerg
 parvin
 autan
 génér
 sina l
 Louis
 d'aut
 en Eu
 sembl
 entre
 jalois
 Her
 loir lu
 qu'il a
 ancien

(1) C
 de Lefè

« s'apaisera-t-il en vous voyant humilié sans humilité, confondu
 « par vos propres fautes sans vouloir les avouer, et prêt à re-
 « commencer si vous pouviez respirer deux ans? Dieu se con-
 « tentera-t-il d'une dévotion qui consiste à dorer une chapelle,
 « à dire un chapelet, à écouter une musique, à se scandaliser
 « facilement et à chasser quelque janséniste? Il ne s'agit pas seu-
 « lement de finir la guerre au dehors, mais de rendre le pain aux
 « peuples moribonds, de rétablir l'agriculture et le commerce,
 « de réformer le luxe, qui gangrène toutes les mœurs de la na-
 « tion, de se souvenir de la vraie forme du royaume, et de tem-
 « pérer le despotisme, cause de tous nos maux. On applaudit à la
 « dévotion du roi, parce qu'il ne s'irrite point contre la Provi-
 « dence, qui l'humilie; on se contente qu'il croie n'avoir commis
 « aucune faute importante, et qu'il se regarde comme un saint
 « roi que Dieu éprouve, ou tout au plus comme un David que
 « les sens ont égaré dans la jeunesse; mais lui dit-on qu'il doit re-
 « connaître que c'est par le renversement de tout ordre qu'il
 « s'est jeté dans l'abîme d'où il semble que rien ne puisse le
 « tirer?... (1). »

Mais le pouvoir absolu a-t-il en soi aucun moyen de se cor-
 riger? et devait-on espérer qu'un pareil despote discuterait,
 en présence de ses sujets, sur des matières où jamais il n'avait
 fait que prononcer souverainement? Il ne pouvait y avoir de vé-
 ritable despotisme là où subsistaient encore les privilèges du
 clergé, de la noblesse, des municipalités, du parlement. S'il
 parvint à les éblouir, leur opposition développa l'esprit national
 autant que la splendeur de Louis XIV et le respect qu'il avait
 généralement inspiré. Si, en Espagne, la monarchie pure assas-
 sina la nation, elle s'associa en France à tous les progrès.
 Louis XIV, comme son représentant, menaça l'équilibre politique
 d'autant plus que la civilisation française trouvait de la sympathie
 en Europe; mais il eut pour adversaire le prince d'Orange, qui
 sembla représenter l'indépendance. L'Europe entière dut choisir
 entre eux deux, et ce qui paraissait une lutte de haines et de
 jalousies frivoles devint une guerre de principes.

Heureusement, l'obstination des ennemis de Louis XIV à vou-
 loir lui enlever tout, les réduisit à l'obligation de lui restituer ce
 qu'il avait déjà perdu; à la paix, quelques rayons de sa gloire
 ancienne brillèrent sur ses derniers jours. Il était naturel que

(1) *Correspondance de Fénelon*, lettre du 4 août, 1710. — Œuvres, édit.
 de Lefèvre, 1845, t. III, p. 669.

la France restât encore forte; mais le but de Louis XIV était-il juste? l'atteignit-il? Il pensait rétablir les Stuarts, et il les vit irrévocablement repoussés par la nouvelle dynastie, qui rendit l'Angleterre l'arbitre de l'Europe. L'empire était si faible, son chef si peu occupé du soin de lui conserver sa dignité, qu'il ne faut point s'étonner si Louis XIV réussit à étendre ses frontières de ce côté; mais les moyens furent détestables, et la faiblesse même ne saurait leur servir d'excuse. Il voulait abaisser la maison d'Autriche, même avec le concours des Turcs; loin de réussir, il ne fit que réveiller son esprit militaire, si bien qu'elle put se mettre à l'abri des menaces des Turcs, et se consolider à l'intérieur par la destruction des rebelles à qui le roi de France avait donné la main. Il plaça, il est vrai, un de ses fils sur le trône d'Espagne; mais il fut aidé par les fautes de ses adversaires, la chute de Marlborough et la mort de Joseph I^{er}; du reste, il eut à subir tant de restrictions que ce pays devint étranger à la France, et même bientôt ennemi.

Il voulut opprimer la Hollande, et il engloutit sa fortune dans les mêmes marais où déjà s'était perdue celle de Philippe II; il croyait abattre Guillaume d'Orange, et il lui fournit l'occasion de se montrer grand au milieu d'obstacles sans nombre, au milieu des jalousies de la liberté, en face d'un ennemi puissant et absolu. Si on le compare avec ce prince, son rival personnel et tout l'opposé de sa politique, Louis XIV se présente entouré d'artistes et de littérateurs, d'une pléiade d'hommes illustres; Guillaume est seul avec sa constance. Par ambition, le roi attaque la liberté des peuples; Guillaume défend celle de son pays, accueille les victimes de l'intolérance de son ennemi, et fait prospérer les arts et la littérature à mesure qu'ils abandonnent la France. Louis XIV peut ce qu'il veut; Guillaume est enchaîné par une constitution soupçonneuse; mais s'il cherche à allonger sa chaîne, il n'entend pas la briser. Il mérite ainsi que les Anglais l'appellent à garantir leur liberté contre la tyrannie farouche des républicains et le joug avilissant des Stuarts. Louis XIV signale les premières années de son règne par des victoires éclatantes; Guillaume perd toutes les batailles, mais il se relève par la constance, et finit par arracher la victoire. Enfin, Louis XIV termine sa carrière dans la misère et l'abatement, et Guillaume achève ses jours sur un trône auquel il a su donner de l'éclat en reconnaissant les privilèges du peuple qui l'y avait appelé.

Louis XIV, pour avoir introduit la violence dans les affaires de l'Eglise et de la foi, menaça, d'un côté, de faire éclore

un s
vait
et l'a
S'
avaie
comp
minis
veng
vinre
de ce
ment
avaie
des p
sait l
souve
bonh
clat
périr
prom
pacit
pend
éloig
térieu
était
son s
Si
puyé
bilité
bour
A cò
de co
qui a
tant
ainsi
l'imp
des
avait
à Al
côté,
qu'il
et fai
effect

un schisme, et de l'autre provoqua une réaction qui ne devait pas tarder à éclater en une guerre décidée contre le trône et l'autel.

S'il porta la France au premier rang des nations, les difficultés avaient déjà été vaincues par Richelieu et la Régence ; mais il compromit, à force de l'étendre, le dessein de Henri IV et des ministres de son père ; aussi la haine, la défiance, la soif de la vengeance, d'autant plus vives qu'elles étaient comprimées, devinrent le sentiment général de l'Europe contre Louis. Les torts de ce roi eurent des effets tardifs, et se produisirent juste au moment où il cessait ses provocations, et lorsque ses grands généraux avaient formé ceux de l'ennemi. Par ses mérites propres et ceux de personnages dont il était entouré, avec un parlement qui faisait la volonté du roi, avec un peuple qui considérait la gloire du souverain comme la sienne propre, Louis XIV aurait pu faire le bonheur de la nation, tandis qu'il ne songea, par la terreur et l'éclat du trône, qu'à énerver les forces de la constitution. Il envoya périr au loin les vétérans habitués à la guerre civile, s'attribua les promotions militaires, et fonda ses projets, non pas sur la capacité du peuple, mais sur sa patience. Un cérémonial aussi dispendieux que fastueux l'isole de la nation ; ses ministres s'en éloignent aussi, à son exemple, et deviennent tyranniques, mystérieux, jaloux du bien qui peut se faire sans eux. Le parlement était docile ; il le rendit muet, asservit le clergé, et prépara pour son successeur la continuation de la nullité nationale.

Si Louis XIV avait connu les besoins de l'avenir, il aurait appuyé le trône sur des bases plus solides que celles de l'inviolabilité du despotisme. La Fronde lui avait montré la force de la bourgeoisie ; il aurait dû songer à organiser ce tiers état si vivace. A côté d'une chambre de nobles, enlevés aux factions et chargés de conseiller l'État, il devait oser en placer une de bourgeois qui aurait été un admirable auxiliaire pour le monarque, d'autant mieux que l'Angleterre lui en offrait l'exemple ; il aurait ainsi prévenu la révolution, à laquelle il donna, au contraire, l'impulsion en opprimant la noblesse et en excluant la bourgeoisie des distinctions honorifiques. Les pertes nombreuses qu'elle avait essuyées à titre de gloire, sur le Saint-Gothard, à Candie, à Alger, avaient, il est vrai, épuisé la noblesse ; le peuple, de son côté, paraissait se contenter de la sécurité et de la protection qu'il obtenait ; mais cet état de choses devait être temporaire, et faire place à l'attente inquiète de circonstances favorables pour effectuer, par la force, ce que le droit était impuissant à ob-

tenir. Quoi qu'il en soit, la manie des conquêtes et l'incapacité ou la médiocrité des conseillers dont il s'entoura dans sa vieillesse, firent que Louis XIV fut maudit par les étrangers; il devait l'être encore par la France dès que l'illusion de la gloire cesserait.

Cette illusion cessa. A mesure que disparaissaient les grands hommes qui l'environnaient, l'enthousiasme pour le grand roi s'attiédissait; la haine, en effet, ne pouvait atteindre les ministres, puisqu'il avait voulu tout faire par lui-même, et l'on savait encore que c'était lui qui avait détruit les libertés. Il fallait que l'État, réduit à un homme, eût la destinée de cet être fragile. Les courtisans, qui le voyaient de près, s'en moquaient tout bas; les personnes qui respectaient encore le roi avec ses erreurs étaient celles qui l'avaient le moins flatté dans sa prospérité, Fénelon par exemple; c'était le peuple qui compatissait à ses chagrins domestiques, et dont la douleur fut noble et désintéressée comme tout ce qui vient du peuple.

Le commencement et la fin du règne de Louis XIV rappellent ces masques antiques qui d'un côté présentent le rire, et de l'autre les pleurs. L'ennui vint occuper le vide laissé par les vastes pensées; aux grandes douleurs succédèrent les grands soucis, encore plus difficiles à supporter. Les persécutions mesquines, les lettres de cachet pour cause de jansénisme, la petite opposition du cardinal de Noailles attristèrent au dedans un royaume humilié au dehors. Louis XIV mettait autant d'importance à dompter Quesnel ou les religieuses de Port-Royal qu'à repousser le prince Eugène des frontières du royaume; il se privait, à cause de leurs opinions, des services utiles d'hommes qui pensaient autrement que lui (1), quoique sa conscience hésitât entre la volonté de réprimer l'hérésie et la crainte de maltraiter la vertu. Les grands esprits que Louis XIV avait favorisés autrefois furent désormais considérés comme coupables, ou parce

(1) Le duc d'Orléans, au moment de partir pour l'expédition d'Espagne, dit au roi qu'il emmenait comme secrétaire de Fontenelle. *Comment! s'écria Louis XIV, mais n'est-il pas janséniste? — Je puis assurer Votre Majesté, répondit le duc, qu'il ne croit pas même en Dieu; et il se trouva rassuré. Le brave Duquesne, parce qu'il était protestant, ne fut jamais récompensé par le roi, auquel un jour il fit cette réponse: Sire, quand je combattais pour Votre Majesté, je n'ai jamais songé si vous étiez d'une autre religion que la mienne. Lorsque après la révocation de l'édit de Nantes son fils s'expatria, il emporta en Suisse le cadavre de l'illustre marin, et fit inscrire sur le tombeau qui le reçut à Eaubonne: *La Hollande a érigé un mausolée à Ruyter; la France a refusé un peu de terre à son vainqueur.**

qu'ils montraient de la tiédeur, ou parce qu'ils osaient substituer la vérité à d'éternels éloges. Il se couvrit de reliques comme Louis XI, et la dévotion de la cour devint, à son exemple, trop générale pour n'être pas suspecte d'hypocrisie.

D'un autre côté on dirait que, pour distraire la nation des calamités publiques, on s'efforce de la corrompre et de fomentér ses passions. Les compositions de Dancourt et de Legrand parurent sur le théâtre, où elles étalèrent plus de libertinage encore que celles de Scarron et de Montfleury; l'opéra-comique faisait parade d'équivoques obscènes. On conserva un faste d'habitude (1), à défaut des plaisirs et de la gloire, quoiqu'il fût rendu plus onéreux par la ruine des finances. Louis XIV, survivant à tous les hommes qui lui avaient formé une auréole, à son fils, à ses petits-fils, se vit entouré d'un peuple qui obéit par routine, mais sans enthousiasme; il ne se dirigea plus que par les conseils de son confesseur et de la femme qui le dominait. Madame de Maintenon, qui partageait sa puissance et son ennui, fut obligée d'endurer les soucis de cette condition et le supplice de récréer un vieillard blasé; en outre, la nécessité de s'exprimer avec réserve devant le roi l'empêchait de montrer une volonté ferme, et la forçait de recourir à l'intrigue (2).

Les Français, plus qu'indulgents pour les galanteries de leurs rois, ne pardonnèrent jamais à cette femme, qu'il n'osait ni afficher pour maîtresse ni reconnaître pour femme, parce qu'ils ne trouvaient chez elle rien de tendre ni de jeune, rien de capable d'éveiller l'intérêt. Ils se laissèrent éblouir par un roi jeune, au point de ne pas voir ses fautes; dans le roi vieux, ils ne reconnurent pas les vertus que le malheur développa en lui.

(1) En 1712, le plus jeune bâtard du roi avait dans ses écuries deux cent cinquante chevaux. *Mémoires de Dangeau*, 5 octobre, 1712.

(2) Montesquieu s'exprime ainsi dans ses *Pensées détachées* : « Louis XIV, ni pacifique, ni guerrier. Il avait les formes de la justice, de la politique, de la dévotion, et l'air d'un grand roi. Doux avec ses domestiques, libéral avec ses courtisans, avide avec ses peuples, inquiet avec ses ennemis, despotique dans sa famille, roi dans sa cour, dur dans ses conseils, enfant dans les avis de la conscience, dupe de tout ce qui joue le prince, les ministres, les femmes et les dévots; toujours gouvernant et toujours gouverné; malheureux dans ses choix, aimant les sois, souffrant les talents, craignant l'esprit, sérieux dans ses amours, et dans son dernier attachement faible à faire pitié; aucune force d'esprit dans ses succès, de la sécurité dans ses revers, du courage dans sa mort. Il aima la gloire et la religion, et on l'empêcha toute sa vie de connaître ni l'une ni l'autre. Il n'aurait eu presque aucun de ses défauts s'il eût été un peu mieux élevé, et s'il avait eu un peu plus d'esprit. Il avait l'âme plus grande que l'esprit. Madame de Maintenon abaissait sans cesse cette âme pour la mettre à son niveau. »

Ainsi Louis XIV. avait connu l'excès de la grandeur et de l'infortune, le fracas des louanges et la réaction du blâme, où il entraînait plus de dépit que de vérité. Cependant, il ne perdait rien de sa confiance intime en lui-même, ni de son autorité sur le peuple ; toujours arbitraire et hautain, il envoyait son petit-fils sur le trône d'Espagne avec des recommandations tyranniques ; il prodiguait l'argent pour agrandir Marly et satisfaire cette fatale manie de bâtisses (1) ; il ourdissait des trames en Angleterre ; et méditait la réunion d'un concile national pour proscrire la moitié du clergé. Jamais, au milieu de tant d'écrits, où il se montre soucieux de l'opinion, il ne lui échappe un seul mot qui révèle le désir d'être aimé. A sa mort, il laissa le pays ruiné, des trésors inutiles en pierreries, des meubles somptueux, des palais, une domesticité nombreuse à récompenser, une veuve non reconnue, plusieurs enfants naturels dont l'avenir lui pesait sur le cœur. Il avait réduit le parlement à une telle servilité qu'il lui fit déclarer, contrairement aux lois du pays, qu'à défaut d'héritiers légitimes ses fils naturels légitimés succéderaient à la couronne. La nation, qui l'avait applaudi lorsqu'il se montrait à l'armée entre sa femme et deux maîtresses, se trouva alors insultée par cette prétention du roi dévot, de vouloir donner la couronne de saint Louis aux fruits d'un double adultère. Il leur fit aussi une large part dans son testament ; mais il dut s'apercevoir que les factions de cour n'attendraient pas, pour éclater et détruire son ouvrage, que la vie l'eût abandonné.

Dans ses derniers moments, il disait à son héritier : *Mon fils, n'oubliez pas vos obligations envers Dieu, cherchez à vivre en paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imites pas en cela ni dans les dépenses excessives. Prenez conseil en toute chose, cherchez à connaître le mieux, et suivez-le. Soulagez le peuple de tout votre pouvoir, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pas faire.*

Ce fut un éclair momentané. Du reste, chacun s'étonnait du calme de sa conscience, à tel point que les gens timorés en concevaient des craintes sérieuses pour son salut. Le fait est qu'après

(1) Dans la déclaration de 1660, le roi menace des galères l'ouvrier qui travaille dans Paris à d'autres constructions que le Louvre. Versailles fut assiégé par des milliers de pauvres, à tel point qu'il dut employer les soldats pour les éloigner. Comme madame de Maintenon lui demandait de l'argent pour soulager certains indigents : *Un roi fait l'aumône*, lui dit-il, *en dépensant beaucoup*. Parole précieuse et terrible, s'écrit Jean-Baptiste Say, qui montre comment la ruine peut être réduite en principe.

s'être
osass
imp
cont
mal
Il
l'ava
duc
de M
pres
merc
La
à res
de H
sillon
récep
royal
vertin
à ses
qu'el
et se
splen

La
élevé
chair
ce sié
Gusta
des p
Lo
vait p
minis

(1)
SCH
1747.
de Fr

s'être confié toute sa vie à d'autres, sans même soupçonner qu'ils osassent le tromper, il s'abandonnait encore, pour l'affaire la plus importante, aux directeurs de sa conscience, auxquels il se contentait de dire : *Si vous m'avez trompé, vous avez fait un grand mal.*

Il respirait encore, et déjà il était abandonné par ceux qui ne l'avaient encensé que dans des vues intéressées; c'était vers le duc d'Orléans, désigné régent, que chacun se tournait. Madame de Maintenon se retira à Saint-Cyr, comme si la religion lui eût prescrit un autre asile que le chevet de son époux, à qui des mains mercenaires rendirent les derniers soins.

La mère de Louis XIV lui avait dit, dès son enfance : *Cherche à ressembler à ton aïeul, non à ta mère.* On pleura à la mort de Henri IV, on rit à celle de Louis XIII, mais à la sienne, Massillon ne lui épargna point les traits acérés dans son discours de réception à l'Académie; à Rome, on lui refusa les obsèques royales; à Paris, on dressa des tentes pour boire, chanter, se divertir, comme pour une réjouissance publique. La multitude insulta à ses funérailles, outragea son nom et celui de sa femme, parce qu'elle ne se rappelait que dix années de misère et de bigoterie, et se promettait, sous son successeur, un retour de gloire et de splendeur, illusion habituelle des peuples malheureux.

CHAPITRE XXVII.

SCANDINAVIE.

La Suède devait nécessairement déchoir du rang où l'avait élevée Gustave-Adolphe, lorsque ce prince eut succombé sur le champ de bataille de Lutzen; cependant, elle conserva dans tout ce siècle la prédominance sur le Nord, et si le projet de Charles-Gustave eût réussi, elle eût pu rester quelque temps au nombre des puissances principales (1).

Lorsque Gustave-Adolphe partit pour l'expédition d'où il ne devait pas revenir, il avait laissé le gouvernement aux mains de ministres habiles qui, à sa mort, firent élire Christine, sa fille,

Suède.

Christine.
1632.

(1) CHOPIN, *Révolution des peuples du Nord*; Paris, 1834.

SCHMAUSS, *Einleitung zu der staatswissenschaft, zweiter Theil*; Leipzig, 1747. — Pour la diplomatie : *Mémoires du chev. de Terlon*, chargé d'affaires de France auprès de Charles-Gustave, de 1656 à 1661; Paris, 1686.



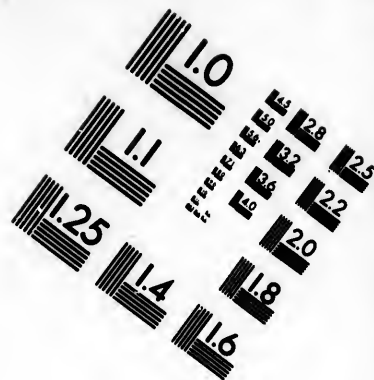
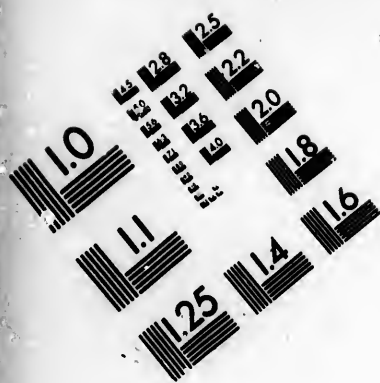
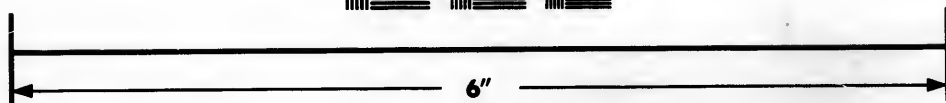
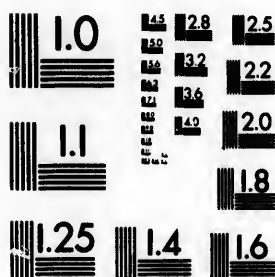


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

28 25
22 20
18

10
11

sous une régence composée de cinq membres. C'étaient Jacques, comte de la Gardie, Livonien ; Charles Gyllenhielen, grand amiral ; le grand chancelier Axel Oxenstiern, avec un de ses frères et un de ses cousins, munis d'instructions assez détaillées pour empêcher tout abus de pouvoir. La reine veuve, exclue de la régence, s'enfuit mécontente en Prusse ; Christine, conformément à l'intention de son père, reçut l'éducation d'un homme, et pendant qu'elle étudiait les classiques, Oxenstiern venait chaque jour l'instruire des affaires du gouvernement et de la politique.

1638.

12 septembre.

Les régents auraient voulu conserver les conquêtes de Gustave-Adolphe en Livonie et surtout en Prusse, qui garantissaient le pays contre la Pologne, et enlevaient à cette puissance l'accès de la mer ; mais, dans l'impossibilité de l'obtenir par les armes à cause de la guerre d'Allemagne, ils acceptèrent à Strumisdorf un congrès, où intervinrent comme médiatrices la France, l'Angleterre et la Hollande, avec l'électeur de Brandebourg. Ces puissances avaient intérêt à humilier la Suède ; en conséquence, après des intrigues longues et compliquées, on convint d'une trêve de vingt-six ans, par laquelle la Suède restituait à la Pologne la partie de la Prusse conquise, et conservait Elbing, le petit Werder et Pillau ; elle fut ainsi privée de possessions très-favorables à son agrandissement maritime. Nous avons déjà parlé de ses guerres avec le Danemark, terminées par la paix de Bronsebro, et de la guerre de Trente ans, à laquelle mit fin le traité de Westphalie ; aux termes de ce dernier traité, la Suède devint un État de l'Empire, et acquit la Poméranie antérieure avec l'île de Rugen, une partie de la Poméranie postérieure et d'autres territoires.

1644.

Lorsque Christine monta sur le trône, deux partis se formèrent à la cour, l'un dévoué à Oxenstiern, l'autre qui lui était contraire ; ce dernier avait pour chef le comte de la Gardie, à qui la beauté de sa personne et ses manières de courtisan devaient donner de l'influence sous une reine de vingt-deux ans.

1659.

Beaucoup aspiraient à la main de cette princesse ; mais elle voulait rester libre ou plutôt satisfaire ses passions mobiles ; après de longs débats sur ce sujet, elle déclara au sénat son aversion pour le mariage, et l'invita, dans l'intérêt de l'État, à désigner pour son successeur Charles-Gustave, comme palatin de Deux-Ponts, son cousin, qui avait été élevé avec elle. Les états confirmèrent cette proposition, et le futur héritier attendit, loin des affaires, étranger à toute ambition, tout occupé de chasse, un trône sur lequel il ne devait pas encore monter.

Le règne de Christine brilla d'un vif éclat ; mais elle n'en fut

point la cause. La Suède s'était fait bénir par toute l'Allemagne en réprimant l'ambition de l'Autriche; elle avait accru ses possessions, augmenté sa gloire au dehors et sa prospérité à l'intérieur; étendu sa navigation, favorisé les arts et les travaux des mines; le produit des mines de cuivre s'éleva de deux mille quatre cents milliers qu'elles rendaient d'abord à plus de six mille; tous les ustensiles se faisaient en métal.

Les Suédois et les Hollandais réunis s'établirent sur la côte septentrionale de l'Amérique, entre les fleuves Delaware et Hudson, dans la contrée qu'ils appelaient Nouvelle-Écosse; les premiers mirent les terres en culture, et les autres se chargèrent de la vente. Mais, une année après l'abdication de Christine, les Suédois furent obligés d'abandonner ce pays aux Hollandais; des Hollandais, il passa aux Anglais, qui lui donnèrent le nom de Nouvelle-Jersey. Une société se constitua pour faire le commerce de la Guinée, où le fer et le cuivre s'échangeaient contre de l'or.

Christine, dont l'instruction était variée et qui écrivait en plusieurs langues, se plaisait dans la conversation des savants, qu'elle appelait de tous les pays. René Descartes, inconnu en France, persécuté en Hollande, lui adressa plusieurs de ses dissertations, et se rendit à Stockholm sur son invitation. Exempté du cérémonial de cour, il devait entretenir la reine tous les jours à cinq heures du matin, occupation qui accéléra peut-être la fin de ses jours sans qu'il réussit à convaincre Christine de sa philosophie. Elle assigna une pension à Gassendi, sans compter les dons qu'elle lui fit; elle ne put retenir Hugues Grotius, que le chancelier Oxenstiern avait fait venir pour le consulter; renvoyé dans sa patrie, il mourut en route. Jean Freinsheim, qui osa faire les suppléments à Quinte-Curce et à Tite-Live, était son bibliothécaire; avec lui et l'érudit Gabriel Naudé, on voyait à la cour Marc Meibom, éditeur des anciens compositeurs de musique, Claude de Saumaise, l'abbé Pierre-Daniel Huet, Isaac Vossius, Nicolas Hensius, Samuel Bochart et d'autres encore, qui l'aiderent à civiliser le pays, quoiqu'ils le troublassent quelquefois par leurs rivalités.

Christine encouragea faiblement les études littéraires, troublées par une guerre continuelle. Les mathématiques seules furent cultivées pour aider aux opérations militaires; deux philosophes cartésiens, André Spole (1699) et Jean Bilberg (1717) donnèrent les premières déterminations exactes du pays. André Celsius (1714) fit construire le premier observatoire à Upsal, et publia le premier journal littéraire en 1742. Les gazettes commencèrent à

paraître en 1667, et l'on fit des collections d'antiquités. Père de la poésie suédoise, George Lili Stenbjelm (1672) imita les mètres des anciens, et rayiva beaucoup d'expressions scandinaves ; mais il manque d'inspiration. Le nom le plus célèbre est celui de Samuel Puffendorf.

Christine n'était point belle ; homme plutôt que femme dans toutes ses actions, négligée dans sa toilette, simple dans sa nourriture, insensible au froid, au chaud, aux veilles, infatigable à cheval, elle habitait de préférence le château de Jacobsdal (Ulricsdal), où les chasses, les joutes, les académies l'aidaient à bannir les soucis du trône ; cependant, ambitieuse et avide de tout genre de gloire, elle voulait tout voir, répondait, s'enquérail, assistait au conseil. Elle ne voulait point de femmes pour son service ; quoique très-mobile dans ses goûts, elle aimait à être courtisée par les hommes, et la chronique cite plusieurs de ses favoris qu'elle enrichit de ses libéralités lorsque le trésor était à peu près vide. On la soupçonnait donc de folie, surtout lorsqu'elle eut résigné la couronne en faveur de Charles-Gustave, en se réservant la pleine souveraineté de sa personne, celle de ses commensaux et de ses serviteurs, le château de Nyköeping, les îles d'OEland, Gottland, Oesel, Wollin, Usedom, la ville de Wolgast, et quelques terres en Poméranie.

1686.
16 juin.

Une résolution semblable donna lieu dans le monde à une foule de commentaires. Quel motif avait déterminé la reine ? était-ce pour se faire catholique ou épouser Ferdinand IV, roi des Romains ? Pures suppositions. Elle détestait les affaires, mais elle les expédiait avec facilité. Ses finances étaient en désordre mais peut-être les avait-elle négligées parce qu'elle projetait s'en débarrasser. Peut-être désirait-elle vivre indépendante ; peut-être craignait-elle que la seconde partie de son règne ne vint terminer la première, et voulait-elle la rendre plus illustre par cet acte de philosophe.

« Les hommes politiques, dit Frédéric, qui sont tout intérêt et tout ambition, la désapprouvèrent ; les courtisans, qui cherchent partout finesse, répétèrent que son aversion pour un mariage avec Charles-Gustave l'avait poussée à addiquer ; les savants la louèrent trop d'avoir renoncé aux grandeurs par amour pour la philosophie ; mais si elle eût été vraiment philosophe, elle ne se serait pas souillée du meurtre de Monaldeschi, et n'aurait point, comme elle le fit à Rome, regretté le rang qu'elle avait quitté. Les gens sages n'y virent qu'une bizarrerie, qui ne méritait ni louange ni blâme ; il n'y a de grandeur à descendre du trône que

par l'importance du motif qui détermine, par les circonstances qui accompagnent cet acte, par la magnanimité avec laquelle on le soutient,

Christine, après avoir fait de l'argent avec ses bijoux et les dépouilles du palais, se déclara catholique à Inspruck, les uns disent à l'instigation des jésuites, les autres par un effet de sa propre légèreté; peut-être ne fut-elle entraînée que pour jouir d'une plus grande considération dans les pays où elle se proposait d'habiter, ou pour ajouter une scène analogue à celle de son abdication. Elle fut accueillie en Italie avec une pompe inusitée, le pape voulant, par cet appareil, célébrer un triomphe de la religion; elle fit offrande à Notre-Dame de Lorette d'une couronne et d'un sceptre; établie à Rome dans le palais Farnèse, l'un des plus beaux du monde, elle partagea son temps entre l'étude et les plaisirs, honorée comme peu de princes l'étaient alors.

Lorsque la Suède eut perdu la Poméranie, Christine éprouva un retard dans le paiement des revenus qu'elle s'était réservés (ils étaient de deux cent mille écus, et Oxenstiern disait qu'aucun ennemi n'avait jamais coûté si cher au royaume); le pape lui assigna douze mille écus romains. Son palais était le rendez-vous des personnages les plus distingués de l'Italie. Dans une espèce d'académie, elle discutait de poésie et de philosophie morale; telle fut l'origine de l'*Arcadie*. Elle favorisait et soutenait les artistes; Octave Ferrari reçut d'elle un collier d'or pour un éloge; elle chargea Philippe Baldinucci d'écrire la vie de Bernini.

1656.

Une reine sans royaume, disait-elle, est une déesse sans temple, à laquelle manquent bientôt les hommages; aussi retourna-t-elle deux fois en Suède, qu'elle troubla comme nous le verrons. Femme de transactions, elle voulait, lorsqu'elle se fit catholique, se réserver de communier avec les luthériens une fois par an; elle voulait, en descendant du trône, conserver des revenus royaux, sans cour, avec le droit d'y remonter et de condamner à mort. Elle fit deux fois le voyage de France, bien accueillie la première, froidement la seconde, et reléguée à Fontainebleau. C'est là qu'après avoir acquis la conviction que le marquis Jean de Monaldeschi, son grand écuyer, la trahissait, elle le condamna et le fit périr, se croyant autorisée à cet assassinat par la réserve énoncée dans son acte d'abdication. On s'occupa beaucoup de ce meurtre en France, où cependant Christine fut tolérée (1); mais l'histoire

(1) « J'avais tant entendu parler de sa manière étrange de s'habiller que je tremblais de peur de rire la première fois que je la verrais; mais quand je l'a-

ne peut l'absoudre, ni la jurisprudence, puisque, dans tous les cas, elle se trouvait sur un territoire étranger.

Lorsque Innocent XI eut aboli les franchises dans Rome, me-

perçus, elle m'étonna, non toutefois au point à m'exciter à rire... Dans tout son ensemble, elle me fit l'effet d'un petit jeune homme. A la comédie elle louait les endroits qui lui plaisaient, jurait par Dieu, s'étendait sur son siège, jetait ses jambes deçà et delà, les allongeait sur les bras du fauteuil, prenait des positions de Trivella, récitait les vers qui lui semblaient à son gré, parlait de manière diverse et gracieusement; ensuite elle paraissait absorbée, poussait de grands soupirs, et revenait soudain à elle comme une personne qu'on réveille en sursaut. Après la comédie, on apporta des fruits et des confitures; puis on alla voir un feu d'artifice. Elle me tenait par la main, et des fusées étant tombées près de moi, j'eus peur, ce qui la fit se moquer de moi et me dire : « Comment, une dame qui a eu tant d'aventures et fait de si belles promesses avoir peur ? » Ce à quoi je répondis que je n'étais brave que dans les rencontres, et que cela me suffisait. Elle dit ensuite que son plus grand plaisir aurait été de se trouver à une bataille; qu'elle ne serait contente que lorsque cela lui arriverait, et qu'elle portait une grande envie au prince de Condé pour ses exploits... Elle alla communier à Notre-Dame, et ceux qui la virent restèrent peu édifiés de sa dévotion pour une catholique encore dans sa première ferveur. Pendant tout le temps de la messe elle causa avec les évêques, et resta debout. Le chapelain du roi lui ayant demandé à qui elle voulait se confesser : « A un évêque, dit-elle; choisissez-m'en un. » Le choix tomba sur celui d'Amiens. Étant donc entrée dans son cabinet, elle se mit à genoux, et ne cessa de le regarder fixement en face; chose extraordinaire... » (MADemoiselle de MONTPENSIER.)

« Après la comédie, elle fut menée dans une chambre, où elle fut servie par les officiers du roi; il fallut lui donner jusqu'aux valets de chambre pour la déshabiller, attendu qu'elle était seule, sans dames, ni officiers, ni équipage, ni argent. Toute sa cour consistait en elle. Elle avait près d'elle Chanut, deux ou trois vilains hommes à qui l'on donnait par honneur le titre de comtes, et deux femmes qui paraissaient plutôt des fruitières que des dames. Elle se montra passionnée à la comédie; elle se récriait aux beaux endroits, montrait de la joie ou de la douleur selon la représentation; puis, comme si elle eût été seule, elle s'abandonnait sur le dossier de son fauteuil, et devenait distraite... Le peu de temps qu'elle resta à la cour lui fut utile, parce que ses défauts, qui pourtant étaient grands, furent effacés par ses grandes et brillantes qualités, et par l'attrait de la nouveauté, si puissant sur les hommes. Presque toutes ses actions avaient de l'extravagant; on pouvait y louer beaucoup, et y blâmer de même. Elle n'avait rien d'une femme, pas même la modestie; elle se faisait servir par des hommes aux heures les plus privées, riait aux éclats à la comédie italienne, chantait avec les acteurs; fantasque, libre dans ses discours, tant sur la religion que sur des choses où son sexe aurait dû lui conseiller de la retenue. Elle ne savait pas rester en place. Devant le roi, la reine, devant toute la cour, elle étendait ses jambes sur des sièges aussi hauts que celui sur lequel elle était assise, et les laissait voir sans gêne. Elle faisait profession de mépriser les femmes pour leur ignorance, et s'entretenait avec les hommes de sujets tant bons que mauvais... Lorsqu'on l'avait bien vue et bien écoutée, il était difficile de ne pas lui pardonner toutes ses bizarreries. Durant le carnaval, il n'apparut rien en elle de contraire à l'honneur, j'entends cet honneur qui dépend de la chasteté, car les langues charitables de la cour ne se seraient pas tues; mais en tout elle

sûre à laquelle Christine avait donné son assentiment, elle sauva un prévenu arrêté par les sbires, et écrivit une lettre insolente au pape, qui lui pardonna. Elle aspira à la couronne de Pologne, se trouva mêlée à toutes les intrigues du temps, et fut chantée par tous les poètes; elle écrivit différentes choses, presque toutes en français; mais rien n'est plus intéressant que ses lettres et sa vie, qu'elle dédia à Dieu, à qui elle adresse souvent la parole. Elle vécut jusqu'au 19 avril 1689, et son héritage fut dispersé; Alexandre VIII acheta sa bibliothèque, Livio Odescalchi ses tableaux et ses pierres gravées.

Charles X, bien qu'il se fût montré jusque alors sujet tranquille et soumis, fit preuve d'aptitude aux affaires. Il offrit de nouveau sa main à Christine lorsqu'elle eut abdicqué; refusé de nouveau, il épousa Edwige-Éléonore de Holstein-Gottorp, et commença un règne de courte durée, mais qui offre un grand intérêt. Gustave-Adolphe avait mis la Suède dans une position insoutenable; les caisses étaient vides, les sujets accablés d'impôts, les monopoles accrus; Christine, agissant par caprice, avait exigé l'obéissance comme dans un royaume despotique, et augmenté les mécontentements; les puissances, mal disposées, élevaient des chicanes continuelles; Charles X dut remédier à tout, et accomplir de grands desseins. Pendant que le Danemarck et la Pologne étaient bouleversés par une noblesse inquiète, qui traversait, avec ses privilèges, les intentions des princes, il crut pouvoir réaliser les desseins de Gustave-Adolphe, c'est-à-dire étendre sa domination sur les pays qui environnent la Baltique.

Le Danemark, enfermé entre la Suède et ses possessions d'Allemagne, paraissait une conquête facile. Les provinces situées sur la Baltique, occupées alors par les Polonais et la maison de Brandebourg, interrompaient la communication entre la Livonie et la Poméranie; il était donc très-avantageux de les acquérir. S'il pouvait obliger les duchés de Courlande et de Prusse à reconnaître la Suède pour souveraine, occuper l'embouchure de la Vistule, soumettre la Prusse polonaise et Dantzick, acquérir la Poméranie orientale moyennant une compensation donnée en Pologne à la maison de Brandebourg, il assurait à la Suède la domination de la Baltique. Les soldats qui s'étaient endurcis au

Charles X.

montra peu de prudence, et de la frénésie pour se divertir. Elle courait les bals en masque, allait sans cesse à la comédie, seule avec des hommes, dans les premiers carrosses qu'elle rencontrait; jamais personne ne se montra plus éloigné qu'elle de la philosophie. » (MADAME DE MOTTEVILLE.)

métier des armes dans la guerre d'Allemagne, où ils avaient acquis une grande réputation, devaient suffire à la réalisation de ce projet. L'argent était rare ; car le revenu s'élevait à peine à huit cent mille écus, et la dette était de dix millions ; mais la haute renommée des Suédois et la guerre ne pouvaient manquer d'en fournir. Charles X fit sentir aux états généraux la nécessité d'assurer les frontières de la Livonie lorsque la Russie était en guerre avec la Pologne ; ils votèrent alors des subsides ; il fit rechercher les domaines royaux aliénés sous Christine, et les réduisit en fiefs, avec l'obligation aux propriétaires d'en restituer un quart.

Il réunit des troupes, et sans provocation, mais par de simples motifs de convenance, il marcha contre Jean-Casimir V, roi de Pologne, qui alléguait des prétentions sur la couronne de Suède. Ce prince avait contre lui un parti puissant, parce qu'il était étranger aux habitudes guerrières du pays et asservi aux volontés de sa femme. Le vice-chancelier Radzieiowski excitait Charles X à la guerre, et les protestants l'appelaient contre un roi naguère cardinal et jésuite. A la nouvelle de son approche, Casimir prit la fuite, et Charles occupa la plus grande partie de la Pologne. Après l'avoir acquise avec d'horribles dévastations, il la conserva par des moyens barbares, au point de promettre à tout Polonais de son parti qui en tuerait un du parti contraire la moitié des biens de la victime.

La Prusse lui tenait encore plus au cœur ; il négocia longtemps avec Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, qu'il finit par amener à se reconnaître vassal de la Suède, et à donner libre passage à ses troupes avec l'entrée dans ses ports.

Mais Casimir reparut ; un grand nombre de Polonais, ennuyés de la préférence accordée aux Suédois et aux Allemands, séduits d'ailleurs par les promesses dont les prétendants ne sont jamais avarés, le secondèrent activement ; les garnisons furent massacrées, et l'on appela les Tartares de la Crimée. Au milieu de tant d'ennemis et d'insurrections sans cesse renaissantes, Charles désespéra de conserver la Pologne, et résolut de la partager ; il gardait la Prusse royale, donnait la grande Pologne, comme royaume, à l'électeur de Brandebourg, et la petite avec la Lithuanie aux Russes, aux Cosaques et à George Ragotzky, prince de Transylvanie. Séduit par cette proposition, l'électeur aida de toutes ses forces le roi de Suède, qui défit les Polonais et reprit Varsovie. Frédéric-Guillaume obtint ce qu'il désirait, la souveraineté du duché de Prusse, d'après la convention de Labiau, par

laquelle ce duché et la principauté de Warnia restaient détachés de la Pologne, et devenaient souveraineté héréditaire dans la descendance du grand électeur, qui toutefois ne pourrait jamais élever de prétentions sur la Prusse royale. Charles X renonçait à son projet de réunir les possessions suédoises sur les côtes méridionales de la Baltique, mais non pas au désir d'incorporer les provinces maritimes de la Pologne.

L'Autriche, effrayée de voir la Suède se rapprocher de ses provinces et mettre en péril la religion catholique en Pologne, poussa Alexis-Michel de Russie à envahir la Livonie pendant que Léopold venait au secours de Jean-Casimir. Ce même électeur de Brandebourg, qui avait favorisé les Suédois uniquement par ambition, s'allia aux Polonais dès qu'ils se furent décidés à le reconnaître indépendant.

Les états de la Hollande, dont le commerce dans la Baltique était entravé par le péage que Dantzick lui imposait, envoyèrent une flotte et firent alliance avec Frédéric III de Danemarck. Ce prince, quoique menacé, restait neutre à cause du mauvais état de ses finances et l'opposition de la noblesse, qui ne lui accordait pas de troupes dans la crainte de les voir employées à détruire la constitution qu'elle lui avait imposée; mais, voyant l'occasion favorable pour recouvrer les territoires cédés par le traité de Bromsebro, il prit les armes. Charles X, pour l'en punir, envahit le Juthland, passa d'une façon non moins hardie que nouvelle, le Belt sur la glace, et transporta sans navires son armée entière, cavalerie, artillerie, dans la Fionie et le Seeland. Lui-même marchait à sa tête; quelques bataillons furent engloutis; cependant « le froid était tel qu'il fallait briser à coups de hache le pain, les tonneaux de vin et de bière, puis en détacher des morceaux et les faire dégeler; mais ils n'avaient presque plus de goût; il fallait mettre les viandes dans des terrines bien chaudes pour qu'elles dégelassent. Le roi riait de toutes les incommodités qui ne concernaient que le boire et le manger, et il ne s'en souciait point, bien qu'il lui en revint sa part; il ne songeait qu'à réussir dans son projet de passer de l'île d'Aland dans celle de Seeland (1). » Toute l'Europe en fut dans l'étonnement et l'effroi, et Copenhague se trouva menacée à l'improviste. Cette marche audacieuse disposa à la paix, conseillée d'ailleurs par Cromwell; elle fut conclue à Roskild. Les Suédois acquirent Aland, la Scanie, la Bleckengie, Bornholm, avec leurs dépendances, et restituèrent le reste.

(1) Relation de l'ambassadeur Terlon au roi de France.

Paix de
Roskild.

Charles X n'avait bouleversé le Nord que pour satisfaire son ambition de conquêtes; au nouveau partage de la Pologne et du Danemark, qu'il avait proposé, Cromwell s'opposa parce qu'il trouvait de la barbarie à détruire la nationalité d'un peuple. Charles ne se résignait donc à la paix que par nécessité, et dans l'espoir qu'il trouverait bientôt le moment favorable pour reprendre les armes. L'occasion lui fut offerte par Frédéric, qui réunit des troupes pour détruire la constitution vicieuse de son pays; quelque soin que mit le Danemark à écarter les faibles prétextes qu'il alléguait, il eut recours aux armes, résolu à ne laisser subsister de Copenhague qu'une forteresse pour défendre la flotte, et à transférer lui même sa résidence dans la Scanie. Maître ainsi de la Baltique, il se proposait, à la tête de quatre-vingt mille soldats et de quarante mille chevaux, de débarquer en Italie comme Théodoric, pour y fonder une nouvelle monarchie des Goths. Il disait, dans son ambition démesurée, qu'un grand prince devait être continuellement en guerre pour occuper ses sujets et tenir ses voisins dans l'épouvante, et que les droits se prouvaient après la conquête.

1658.
29 octobre.

Ayant débarqué à l'improviste dans l'île de Seeland, il investit Copenhague; mais le roi se décida à défendre sa capitale, et les citoyens coururent aux armes pour repousser l'envahisseur. Tout le Nord blâma cette nouvelle attaque sans motif raisonnable, et les états généraux envoyèrent au secours de Frédéric une flotte qui défit dans le Sund celle des Suédois et approvisionna Copenhague. L'électeur de Brandebourg attaqua le Holstein, et la Suède se trouva dans une position très-critique. Heureusement la France et l'Angleterre s'interposèrent pour renouveler la paix de Roskild; après de longs et pointilleux débats, le traité fut conclu; le Danemark fit de grandes concessions, mais sauva son honneur et son existence menacée, et la Suède resta prépondérante dans la Baltique.

1660.
27 mai.

Charles X, engagé dans une triple guerre et craignant que la maison d'Autriche ne se déclarât son ennemie, résolut de se débarrasser de la Pologne, dans la confiance qu'il pourrait s'entendre avec la Russie, et se trouverait alors en état d'imposer au Danemark. Dans ce but, il réclama l'entremise de la France, et entama les négociations qui amenèrent le traité d'Oliva (1), non

1660.
29 avril.

(1) Nous n'avons sur aucun traité du Nord autant de renseignements que sur celui-là. Ils ont été habilement employés dans *l'Histoire des traités de paix* par Koch, refondue par Schœll, que nous suivons et où on peut les consulter.

moins célèbre dans le Nord que celui de Westphalie dans le Midi. Il ramena la paix entre la Pologne et ses alliés d'une part, savoir : l'empereur Léopold et Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, et de l'autre Charles X, roi de Suède. Aux termes de ce traité, Jean-Casimir renonça à toute prétention au trône de Suède, lui céda la Livonie transdunienne, et la Courlande fut rendue à son duc. L'empereur dut restituer à la Suède, qui évacua entièrement la Prusse royale, tout le territoire qu'il avait occupé dans la Poméranie-Mecklembourg.

Les rapports ainsi assurés, par les deux traités de Copenhague et d'Oliva, entre la Suède, le Danemark et la Prusse, restait à s'entendre avec la Russie. Alexis Mikhaïlowitz, mécontent de la paix de Stolbowa et du partage de la Pologne, visait à recouvrer la Livonie, l'Ingrie, la Carélie. Il les occupa, en effet, à main armée; mais, à Kardis, il s'obligea à restituer tout ce dont il s'était emparé dans la Livonie, qui resta tout entière à la Suède.

1661.
21 juin.

Charles X suscitait ainsi des guerres qui donnaient de l'occupation à tous les cabinets de l'Europe; il chassa le roi de Pologne, assiégea celui de Danemark dans sa capitale, et parcourut la Baltique en menaçant de la servitude les races slaves et scandinaves. Six puissances s'entendirent pour le réprimer, et sans alliés il résista à toutes. Son ambition chevaleresque ne put être arrêtée que par la mort; il la subit avec courage à l'âge de trente-sept ans, après avoir reconnu ses fautes, mais persuadé qu'il avait bien rempli ses devoirs de roi et soigné les intérêts de son peuple.

1660.
25 février.

Il laissait un fils âgé de cinq ans, sous la régence de cinq dignitaires et de sa mère, qui devait avoir double voix dans le conseil; mais les états, qui avaient craint que les victoires du dehors n'amènassent la tyrannie au dedans, déclarèrent le testament de Charles X contraire à la constitution. Au moment où ils étaient réunis, ils virent apparaître Christine, qui avait demandé des troupes à Vienne pour conquérir la Poméranie; changeant ensuite d'idée, elle réclama sa pension, qui avait été suspendue; enfin elle demanda à redevenir reine, comme n'ayant abdicqué qu'en faveur de Charles; mais, comme son apostasie l'avait fait prendre en haine, elle fut contrainte de renoncer à toute prétention et de n'employer que des luthériens dans les terres qu'elle s'était réservées.

Le jeune roi conserva un bon cœur, un jugement droit et une grande intrépidité, malgré la mauvaise éducation que lui donna sa mère. On ne lui enseigna pas même à lire et à écrire; on se contenta de lui inspirer de bonnes idées morales et de l'habituer

Charles XI.

aux exercices du corps. La politique flottait, selon le parti en faveur, sous la main débile des régents ; la nation les détestait, comme uniquement occupés de leur propre intérêt et vendus à la France pour continuer un luxe auquel ils s'étaient habitués alors que l'Europe payait tribut à la Suède. Pendant ce temps, le roi grandissait ; les finances étaient épuisées, l'administration en désordre, les forces du pays affaiblies.

1672.

Charles XI, à peine ent-il pris les rênes de l'État à l'âge de dix-sept ans, et juré de ne tolérer aucun autre culte que le luthéranisme, se trouva entraîné contre la Hollande par l'alliance de la France. Il aspirait d'ailleurs à la guerre, seul genre d'éducation qu'il eût reçu ; il entra donc sur le territoire de l'électeur de Brandebourg, allié des Hollandais. Mais ce prince surprit les Suédois et les défit à Fehrbellin ; cette victoire mémorable fut suivie d'un soulèvement général des puissances contre le perturbateur de la paix publique, que l'on mit au ban de l'Empire. Les Danois, réunis à l'électeur, mirent en déroute les flottes suédoises, et débarquèrent dans la Scanie.

1678.
28 juin.

Un pays pauvre, ayant à peine deux millions d'habitants, jouait depuis soixante ans le rôle principal en Europe dans la guerre et la paix ; après s'être rendu maître des côtes de la Baltique et de la Livonie, le grenier du Nord, et menacé l'indépendance de la Pologne, il ambitionnait la souveraineté de la Prusse. Si ces avantages dus au génie du roi avaient pu éblouir, on ne sentit que les inconvénients et le poids des impôts lorsque le sceptre eut passé dans les mains d'un enfant. Cependant, l'ancien prestige de grandeur durait encore ; aussi Louis XIV, qui eut avoir besoin de l'alliance ou du nom de la Suède, jusqu'au moment où l'expérience eut dissipé l'illusion, intrigua pour dissoudre l'alliance du Nord, et procurer à la Suède des conditions favorables ; il amena donc des traités particuliers, et la Suède, qui avait été menacée d'un démembrement, ne perdit pas un pouce de terre. Mais la gloire militaire du pays, qui ne s'était soutenue que par l'appui de la France, s'éclipsa lorsqu'il eut à lutter contre des puissances jalouses. Charles XI vit qu'un chef militaire ne suffisait pas pour donner la prospérité au royaume, et il s'efforça de la lui procurer.

1679.

Danemark.

La féodalité ne s'était pas introduite dans les pays scandinaves, et leur constitution, que nous avons décrite ailleurs, s'était formée d'autres éléments ; mais la tendance vers les monarchies absolues, que nous avons remarquée dans l'Europe méridionale, se fit aussi sentir dans le Nord.

Frédéric III de Danemark, dont nous avons déjà vu les guerres, déclara Copenhague la capitale du royaume, et voulut que ses députés fussent consultés dans les affaires les plus graves ; que les bourgeois et les ecclésiastiques pussent posséder des terres nobles et jouissent des privilèges de la noblesse, de l'exemption de tous impôts et des logements militaires ; mais les guerres avec la Suède le réduisirent à une telle détresse, qu'il n'avait d'argent ni pour solder ses troupes, ni pour les congédier. Il convoqua donc en diète tous les nobles, deux députés de grandes communes, un des petites, les évêques, les délégués des universités et des chapitres. Quant aux paysans libres et qui relevaient immédiatement de la couronne, on pouvait dire désormais qu'il n'en existait plus.

Cette dernière diète danoise remplaça l'ancienne constitution par une nouvelle, qui ne fut ni préméditée ni combinée, mais amenée par les circonstances, et qui a duré jusqu'à notre époque. Jean Svane, évêque de Seeland, homme instruit, incorruptible et d'une extrême fermeté, en grande réputation pour son éloquence et une sage libéralité ; Jean Naussen, bourgmestre de Copenhague, à qui sa probité et l'amour de ses concitoyens inspirèrent du courage, et Frédéric Thuresen, chef de la milice urbaine, se firent les chefs de la révolution, d'accord avec Christophe Gabel, secrétaire des finances.

Le roi ayant demandé à la diète d'établir sur la consommation un impôt modéré, mais général, on éleva des prétentions d'immunités qui donnèrent naissance à des dissensions. Les nobles, les bourgeois et le clergé firent des propositions diverses pour le rétablissement des finances. On fut ainsi amené à réfléchir sur les droits de chacun ; toute réforme parut impossible tant que l'État conserverait une oligarchie qui, jouissant du privilège d'élire le roi, pouvait à chaque élection lui enlever un lambeau du pouvoir. Le clergé et les communes, appuyés par la cour et sous l'influence de Svane et de Naussen, demandèrent donc que la couronne fût rendue héréditaire ; les nobles se virent obligés, bien qu'à contre-cœur, d'accepter la proposition. Quant aux privilèges de chaque ordre, on s'en remit entièrement au roi.

La monarchie absolue héréditaire fut donc établie dans les royaumes de Danemark et de Norwège. La *loi royale*, du 14 novembre 1665, faite par le roi sans promulgation et connue seulement au sacre de Christian V, établit le roi supérieur à toute loi humaine, sauf l'interdiction de toucher à la confession d'Augsbourg, à laquelle lui-même devait appartenir, et de changer l'ordre de succession, qui fut en ligne directe mixte, avec exclu-

1665.

1660.

13 octobre.

sion des femmes tant qu'il existerait des mâles. Du reste, il était le chef suprême des affaires ecclésiastiques, nommait aux emplois, faisait la guerre, la paix et les alliances; il était maître de la vie et des biens de ses sujets. Le Danemark se soumettait volontairement à ce despotisme par la nécessité de défendre son indépendance, que menaçaient les Suédois. Dès ce moment, il put déployer son énergie fortifiée et jouer dans les guerres maritimes un rôle honorable.

Frédéric III fut obligé de mettre les institutions en harmonie avec un gouvernement absolu. Il eut une armée permanente, qu'il cantonna sur les terres nobles et ecclésiastiques, sans égard pour les privilèges; le sénat devint un conseil; les domaines et les prébendes ecclésiastiques furent réunis à la couronne. Frédéric prêta l'oreille aux alchimistes, parmi lesquels se trouvaient le Milanais Joseph Berro et le Danois don Olaus Borich; Berro finit dans les prisons du saint-office, et Borich devint assez riche pour laisser cinquante mille rixdales destinés à la fondation d'un collège de médecine dans la capitale.

1670.
3 février.

La mémoire de Frédéric, qui mourut à l'âge de soixante et un ans, resta chère aux Danois; une série de bons princes venus après lui ne leur firent point regretter la liberté qu'ils avaient perdue. Christian V conserva les ministres de son père, dont il suivit les traces. Il institua une compagnie de commerce pour les Indes occidentales, avec le droit de paix et de guerre à l'égard des États indiens, et une autre pour l'Islande; il donna une grande impulsion au commerce, pour lequel il employa une marine qui devenait militaire au besoin. Les premières fabriques de soie furent alors introduites dans le pays. Copenhague fut éclairée en 1681, l'unité des poids et mesures ordonnée en 1684, un nouveau code promulgué, et l'on fonda des comtés, des baronnies et l'ordre de Daneborg Christian, âgé de cinquante-trois ans, mourut d'une blessure qu'il avait reçue à la chasse.

1699.
23 août.

Peut-être l'exemple du Danemark et la splendeur que la monarchie absolue donnait à la France déterminèrent-ils Charles XI à faire la même tentative dans son pays. Pour réaliser ce projet, il lui fallait autant d'intrépidité qu'il en avait montré à la tête des armées, et ce sentiment du devoir qui le faisait compatir aux maux causés par ses pères et lui-même. Il avait déjà plusieurs traités avec les grands États; le duché de Deux-Ponts lui était échu par héritage. Son mariage avec Ulrique-Éléonore de Danemark, conseillé par la politique pour rapprocher les deux pays, fut une union sans amour, mais non sans vertu.

Les souffrances de l'intérieur avaient leur cause dans deux plaies, la haute noblesse et le sénat ; ce dernier corps, de conseil du prince, était parvenu à s'emparer d'une grande partie de la souveraineté, comme intermédiaire entre le roi et le peuple, et gardien de la constitution. Pour convertir la constitution en oligarchie, il ne donnait les emplois qu'à des parents ; il était aidé par la haute noblesse, qui, avide et vénale, avait dilapidé les biens de la couronne, soit par les largesses de Christine, soit dans la minorité de Charles XI. Tous les personnages de haut rang recevaient des pensions des puissances étrangères pour machiner la guerre et la paix, ou s'immiscer dans l'élection des rois de Pologne (1) ; en outre, ils étaient exempts des charges qui pesaient sur le reste de la nation.

Charles XI réunit les états, et leur demanda si le roi devenu majeur se trouvait obligé de maintenir la forme de gouvernement établi pendant sa minorité, quel rôle la constitution attribuait au sénat et de quelle manière ce corps était intermédiaire entre le roi et les quatre ordres. La diète répondit que le roi n'était lié par aucune forme de gouvernement, et ne devait compte à d'autres qu'à Dieu de son administration ; que le sénat ne formait point un état intermédiaire ; que son désir était de le voir établir une forme de gouvernement, et de réintégrer la couronne dans la possession des biens aliénés par donation, comme Charles X l'avait déjà ordonné. Les régents furent accusés de concussion et condamnés. Le roi appuya les trois ordres inférieurs, qui tendaient à rabaisser le plus élevé ; un sé-

1680.

(1) De Groot, ambassadeur hollandais, écrivait ce qui suit aux états généraux le 2 février 1669 :

« Je suis d'avis que vous ne négligiez pas l'avantage qu'on peut tirer d'une distribution généreuse d'argent, surtout dans un pays où tout est très-cher, où il est d'usage de dépenser plus qu'on n'a, où l'on ne fait rien pour rien, où chacun préfère au public le particulier, où personne, en un mot, ne ferait un pas pour le bien commun s'il n'était certain d'y trouver son intérêt privé. Il y a ici des seigneurs dont le revenu s'élève à soixante-dix mille rixdales, et à qui cela ne suffit pas ; d'autres, qui en ont bien moins, dépensent en vin seulement cinq ou six mille rixdales par an ! Enfin il n'en est pas un qui n'ait besoin ou des dons de la guerre ou de la libéralité des alliés. C'est par de tels moyens que la France a toujours ici un parti entièrement à elle ; c'est par eux que le roi d'Angleterre l'a emporté dans la dernière guerre : il faudra en user si vous voulez détacher tout à fait cette couronne de la France. Je trouve même cette vole plus courte, moins dispendieuse et moins préjudiciable ; car avec vingt mille rixdales de cadeaux on fera plus qu'avec vingt-mille de subsides... Sous cet aspect, je ne fais pas de distinction de la reine aux particuliers, d'autant plus qu'elle se trouve à chaque instant sans argent, etc. »

nat du roi fut substitué à celui du royaume, et l'autorité législative appartint au roi seul, qui se trouva monarque absolu par le vœu de la nation.

Charles XI n'abusa pas de ce pouvoir ; sans être arrêté par les considérations personnelles, il fit réduire l'intérêt légal de huit à cinq pour cent, ce qui diminua la dette publique. Mais l'arbitraire et les excès de tout genre accompagnèrent cette réforme ; on greva les biens des nobles d'un quart des redevances, et ceux qui réclamèrent furent condamnés à mort, peine que l'on commua en celle de l'emprisonnement perpétuel.

Grâce à ces mesures, le roi établit les finances, et put renoncer à l'impôt extraordinaire. Son attention se porta sur les mines et le commerce ; il attira par des privilèges les négociants étrangers, et accrut la marine marchande.

1668.

Sous le règne de Charles-Gustave, Jean Palmstruch avait fondé une banque avec deux privilèges, celui d'établir à Stockholm ou ailleurs des lombards ou prêteurs sur gages, qui avançaient de l'argent pour un an et six semaines, au taux de six pour cent pour les sommes de quatre cents rixdales au moins, de huit et un quart pour celles de mille ; l'autre était relatif à une banque de change, où tout particulier pouvait déposer des sommes de cent écus en cuivre ou de cinquante ducats en or, de cent rixdales ou de deux cents écus en argent, pour lesquelles on lui ouvrait un compte courant dans les trois espèces.

Cette institution, très-utile d'abord, devint désastreuse pour les finances ; comme ses billets étaient très-recherchés, la banque en émit pour deux millions sept cent mille écus. Or, qu'arriva-t-il ? lorsque les réformes de Charles XI eurent fait affluer le numéraire, les billets perdirent de leur valeur, et la banque, en 1668, se déclara hors d'état de payer. Alors les états la prirent à leur compte, et la convertirent en banque nationale avec une nouvelle organisation.

1697.
5 avril.

Charles ne voulut plus tirer l'épée, quelque occasion qui s'offrit ; cette modération lui valut d'être choisi par les puissances belligérantes comme le médiateur de la paix de Ryswick. Sobre, laborieux, plein de l'idée du devoir religieux et de la dignité royale, d'une simplicité dans son extérieur qui allait jusqu'à l'excès, il mourut à l'âge de quarante et un ans.

Il laissa un fils de son nom, âgé de quinze ans, destiné à jouer dans l'histoire un rôle des plus brillants, sinon des plus beaux, et qui, au lieu de profiter de la vigueur que son père avait donnée au trône, et dont l'odieux ne retombait pas sur lui, n'en fit usage

que pour troubler la tranquillité des autres et ruiner son propre pays.

CHAPITRE XXVIII.

POLOGNE.

La Pologne avait à lutter contre la plus vicieuse des constitutions (1), contre les Cosaques et les puissances voisines, qui dès lors se proposaient de la démembrer. Les Cosaques, guidés par l'hetman Khmielnicki, firent une nouvelle irruption à la mort de Ladislas ; après avoir défait les Polonais et s'être avancés jusqu'à Léopolis, ils mirent sur le pays une contribution de sept cent mille florins, assiégèrent Zamosc, et enjoignirent à la diète d'élire Jean Casimir, qui, en effet, après de longues tempêtes, monta sur le trône polonais.

1648.

Jean-Casimir.

Il était fils de Sigismond III, roi de Suède détrôné, et de Constance d'Autriche. Il avait commandé une flotte espagnole contre la France ; fait prisonnier et renfermé dans un château fort, puis délivré à la prière de Ladislas, il voyagea en Italie ; à Lorette, il fut si touché qu'il se fit jésuite, et devint ensuite cardinal. Relevé de ses vœux, il ceignit la couronne et se maria, mais sans rien perdre de sa dévotion et de son amour pour l'ordre auquel il s'était affilié. Ne pouvant avoir raison des Cosaques par la douceur, il leur fit la guerre ; trois cent mille des leurs, auxquels se joignirent cent soixante mille Tartares, commirent d'incroyables ravages. Casimir, défait et cerné, dut confirmer à ses ennemis leurs anciens privilèges. Il en incorpora quarante mille dans ses régiments, et promit d'admettre la religion grecque dans tout le royaume, et de donner un siège dans le sénat à l'archevêque grec de Kiev ; il s'obligeait en outre à payer au khan des Tartares un tribut de quatre-vingt-dix mille florins par an.

1651.

Ce traité honteux n'eut pas de durée ; les Tartares et les Cosaques furent battus ; mais les jalousies éternelles entre les nobles et le roi empêchèrent de mener à fin l'entreprise ; au lieu d'exterminer ces pillards, on leur fit accepter des conditions moins déshonorantes, qui limitaient à vingt mille le nombre de leurs hommes soldés. Khmielmicki, leur hetman, réclama l'assistance

(1) LENGNIH et CHWALKOWSKI, *Jus publicum regni Poloniae*.

1684.
6 juin.

du czar de Moscovie, Alexis Mikhaïlowitz, qui, déterminé plutôt par le désir de recouvrer les provinces détachées de son empire que par les liens de la parenté, reçut les Cosaques sous son patronage. De là une guerre avec la Pologne, qui eut encore à souffrir d'une attaque dirigée par les Suédois; elle fut vaincue partout. Enfin le czar, qui prenait ombrage de Charles X, écouta les propositions de Jean-Casimir, et une trêve intervint, aux termes de laquelle la Russie conserva ses acquisitions, et s'allia avec la Pologne contre la Suède. De son côté, l'hetman des Cosaques traitait avec la Suède, pour faire de la Pologne un partage auquel seraient admis le Brandebourg, Radziwil, palatin de Wilna, et Ragotzky, prince de Transylvanie. Ce dernier, qui aspirait au titre de roi de Pologne, l'envahit; mais, comme la Suède fut obligée de courir au secours de la Livonie, il se trouva seul, et ne put rien faire.

1687.

1688.

Khmielnicki, devenu vieux, fit élire pour son successeur son fils George, sous la tutelle de Jean Wigohiski, son premier ministre; mais ce dernier sut amener les Moscovites à le nommer chef, réunit les suffrages de la nation mécontente, se révolta contre ses alliés et fit rentrer les Cosaques sous la domination de la Pologne. Il fut alors convenu que les trois palatinats de Kiev, Tchernivog et Breslau formeraient un duché particulier sous le nom de Russie, et que la Pologne serait considérée comme composée de trois nations, polonaise, lithuanienne et russe.

Aussitôt l'hetman marcha contre les Moscovites; mais d'autres Cosaques, mécontents, proclamèrent George, qui fut confirmé dans sa dignité par le czar; il y eut alors deux hetmans, l'un russe, l'autre polonais.

1687.
30 janvier.

En un mot, ce ne fut entre la Russie et la Pologne que guerres continuelles, où les Cosaques, tour à tour fidèles ou hostiles, selon leurs caprices, changeaient l'étendue du territoire et la puissance des combattants; les troupes, sans subordination, obligeaient les rois à les tenir constamment occupées à la guerre; les armistices, les traités de paix n'étaient que des palliatifs. Bien que la trêve d'Andruschov eût établi la division des Cosaques entre les deux puissances, les débats recommencèrent, fait capital dans le Nord à cette époque, et dont la possession de l'Ukraine, qui sert de barrière contre les Tartares et les Turcs, était la conséquence.

A l'intérieur, la majorité de la nation languissait dans un servage déplorable, ne connaissait point de patrie, et ne voyait de remède à ses maux que dans l'irruption de quelque prince étran-

ger, qui ne tardait point à la désabuser. Le vif sentiment de la nationalité produisit parmi les Polonais, beaucoup de caractères héroïques; mais il leur inspira de l'horreur pour les modifications que réclamait le changement de la civilisation. L'élection des rois était, pour ainsi dire, mise aux enchères; lorsque les vœux publics appelaient au trône le plus digne, les électeurs nommaient celui qui leur donnait le plus. L'administration était devenue un moyen de s'enrichir. Sicinski, nonce lithuanien, fut le premier qui rompit la diète par la manifestation de son dissentiment; telle est l'origine du *liberum veto*, en vertu duquel un seul individu pouvait entraver les droits de la majorité; les diètes furent dès lors très-orageuses et stériles, puisqu'il suffisait d'une voix opposante pour empêcher toute résolution.

Ajoutez à cela les controverses religieuses; le roi était catholique, mais on tolérait les dissidents. Les évêchés possédaient de riches revenus, et souvent la même ville en avait deux, un latin et un grec; le clergé inférieur était peu nombreux; il y avait moins de couvents que partout ailleurs, et les évêques siégeaient de droit dans le sénat. Les luthériens étaient divisés en plusieurs sectes; les Grecs unis et les Grecs schismatiques se haïssaient mortellement. On appelait *dissidents* les non-catholiques, parti nombreux et informe, dans lequel les sociniens étaient aussi un objet de haine, bien qu'ils se fussent multipliés; on les avait déclarés hérétiques et exclus de la liberté du culte depuis qu'ils s'étaient montrés favorables aux Suédois. Ces derniers, lors de la paix d'Oliva, exigèrent la tolérance absolue pour les dissidents; mais tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut de les soustraire à la peine de mort prononcée contre eux.

Jean-Casimir gémissait de tant de maux, et il prononçait à la diète ces paroles prophétiques : « Il fut un temps où régnaient
« la simplicité, la candeur, l'amour de la justice, et nos pères,
« même au milieu des factions, étaient exempts d'influences
« étrangères; ils n'avaient pas de troupes soldées, ne connaissaient
« pas les partis nés dans les camps et les confédérations militai-
« res; jamais on n'avait vu la force donner un maître à la Po-
« logne; on ne prévoyait point le jour où les États voisins se
« partageraient la Pologne déchirée par la discorde, et où la
« république deviendrait la proie des nations. Puissent mes pré-
« visions ne pas se réaliser! mais il me semble déjà voir le mo-
« ment où le Moscovite et le Cosaque convoqueront tous ceux
« de leur langue, et s'attribueront le grand-duché de Lithuanie;
« la grande Pologne sera ouverte à l'ambition du Brandebour-

« geois, et qui sait si, par les armes et les traités, il ne cherchera
 « point à s'emparer de la Prusse ? L'Autriche, qui déjà convoite
 « Cracovie, ne voudra pas rester les mains vides. Ces voisins
 « aiment mieux posséder un lambeau de la Pologne que de voir
 « la monarchie entière sous le sceptre d'un prince, dont le pou-
 « voir soit limité par les franchises nationales. »

Les Polonais restèrent sourds à ces paroles; ils s'en irritèrent même, parce qu'il en tirait la conséquence qu'ils devaient élire un roi de son vivant. Les esprits s'aigrirent partout, et les troupes formèrent leurs confédérations pour se faire payer une créance de vingt-six millions de florins; elles finirent par se contenter de huit, mais en prétendant réformer le gouvernement, ce qui amena des révoltes et l'effusion du sang.

-Troubles de
 Lubomirski.
 1666.

Un seigneur puissant et d'une grande capacité, George Lubomirski, se mit à la tête de l'opposition, surtout pour empêcher que le successeur au trône ne fût nommé du vivant du roi. Il succomba, et fut condamné à perdre l'honneur et la vie; ses fonctions de grand maréchal du palais passèrent à Jean Sobieski. Lubomirski réussit à s'enfuir; mais la diète refusa de délibérer et de voter aucuns subsides pour l'armée si justice n'était rendue au condamné. Le pays fut bouleversé. Lubomirski revint avec quatre-vingts hommes dont le nombre s'accrut bientôt; favorisé par la victoire, il entra dans la grande Pologne, où il fut bien accueilli, et, dans une bataille rangée, il remporta l'avantage sur le roi; enfin, les évêques s'entremirent pour un arrangement, et Casimir promit d'oublier tout et de ne plus parler d'un successeur au trône.

1666.

Ce roi sans énergie et qui n'était pas aimé, se laissait diriger par Marie-Louise de Gonzague, sa femme. Lorsqu'elle fut morte, au lieu de se sentir libre, il se trouva sans impulsion, sans guide, sans capacité, et résolut d'abdiquer. Malgré toutes les instances pour l'en dissuader, il se retira dans le monastère de Saint-Germain des Prés à Paris, où ce dernier rejeton mâle du sang de Wasa mourut à l'âge de soixante-treize ans.

1666.
 17 septembre.

D'après une condition de la nouvelle élection, le roi ne pouvait ni abdiquer, ni proposer son successeur; les brigues commencèrent alors entre les compétiteurs, et les violences dans les assemblées allèrent jusqu'aux coups de pistolet. Enfin, les suffrages se réunirent sur Michel Wisniowiecki. Issu de la race illustre des Piast, il avait été dépouillé par les Cosaques, vivait d'une pension, et n'avait point recherché un trône pour lequel il ne se sentait ni aptitude, ni expérience, ni valeur. Au milieu de tant de tempêtes extérieures et intérieures, il n'est pas étonnant

1669.

qu'il perdit bientôt toute faveur, surtout à cause des invasions des Turcs, contre lesquels il était hors d'état de défendre le pays. La noblesse refusait de se lever, et ne savait que former ses confédérations armées, l'une pour soutenir l'autorité royale, l'autre pour la combattre. Jean Sobieski, qui était le chef de cette dernière, sauva sa patrie de la guerre civile et de l'invasion ottomane. Porté au trône, qu'il avait si bien mérité, il put délivrer Vienne et la chrétienté. Comme la valeur de son peuple faisait rechercher son alliance, il aurait pu devenir grand s'il eût connu les devoirs d'un roi et les droits de sa nation ; mais, au contraire, il s'allia à la Russie par ambition personnelle, afin de procurer un établissement à ses fils ; dans ce but, il céda au czar les acquisitions antérieures faites en Lithuanie, avec Smolensk et la petite Russie, Kiev et les Cosaques Zaporogues, moyennant une somme de soixante mille roubles et l'alliance de ce souverain contre les Turcs et le khan de Crimée.

Jean III,
Sobieski.
1674.

La Pologne s'affaiblissait chaque jour ; elle avait renoncé, par le traité d'Oliva, à la souveraineté sur le duché de Prusse et cédé la Livonie à la Suède ; elle abandonnait alors la Lithuanie et l'Ukraine à la Russie, à laquelle, jusqu'à cette époque, elle s'était vue supérieure. Malgré tous ces sacrifices, elle ne put garantir le pays de l'invasion des Tartares ; le khan de Crimée arriva jusqu'à Lemberg, et laissa déserte la contrée au delà du Dniester.

La discorde se déchaînait à l'intérieur, et les diètes étaient toujours très-orageuses ; la guerre se faisait avec lenteur au dehors, et l'on ne put reprendre Kaminiec, qui était le but de la guerre. Sobieski, dont l'éducation avait été excellente, que son bon naturel, sa loyauté dans les traités, sa valeur chevaleresque à la guerre, sa courtoisie envers les dames, sa piété, son luxe avaient fait considérer quelque temps comme un héros, déchet dans l'opinion publique lorsque l'on vit la guerre avec les Turcs se traîner si lentement. Il portait l'économie jusqu'à la mesquinerie, se montrait rarement à Varsovie et courait de province en province. Les malheurs du pays abreuverent d'amertume ses derniers moments ; comme on lui demandait de venir en aide à quelqu'un dans son testament : *A quoi bon ? dit-il. Ne voyez-vous pas quel vertige a saisi les Polonais ? Les rois sont bien malheureux ! Vivants, nous ordonnons sans être obéis, et l'on nous obéirait morts ! Je loue celui qui, de son vivant, aide ses proches et ses amis ; mais qui sait si ce qu'il laisse passera à ses héritiers ? Qu'a-t-on fait des dispositions de mes prédécesseurs ? Dans une nation où l'or commande, c'est l'argent qui juge.*

1676.
17 juin.

Les querelles pour sa succession devinrent un véritable enfer. Les troupes se confédérèrent pour réclamer leur solde; la veuve de Sobieski intrigua et plaida avec ses propres enfants; les Lithuaniens prétendirent à l'égalité de droits avec les Polonais; le fils de Sobieski offrit, si on voulait le faire roi, cinq millions de florins et cent mille par an pour racheter les prisonniers de guerre; Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, qui n'hésita point à risquer la tranquille jouissance d'un beau pays contre le faste orageux de cette cour, proposa dix millions; il promettait, en outre, avec une armée de trente mille hommes, de reprendre Kaminiec, l'Ukraine, la Valachie, la Moldavie, la Podolie, et de faire marcher six cents combattants à sa solde, à toute réquisition de la diète. Louis XIV intriguait plus vivement encore en faveur du prince de Conti, qui déjà même avait obtenu les trois quarts des voix, lorsque beaucoup de suffrages furent enlevés à prix d'argent; on proclama tout à la fois Conti et Frédéric-Auguste; mais le dernier, plus voisin, l'emporta sur son concurrent, et fut couronné.

1697.

Le prince de Conti survint; il croyait trouver une armée de son parti, et les Polonais espéraient qu'il apporterait des millions; l'illusion mutuelle une fois reconnue, il reprit le chemin de la France, et Auguste fut reconnu. Était-il possible que l'autorité royale se soutint quand la liberté de l'élection n'était que celle de vendre son vote? Les malheurs de la Pologne ne devaient finir qu'avec sa vie politique.

CHAPITRE XXIX.

RUSSIE. — LES ROMANOF.

La supériorité dans le Nord passait désormais des anciennes puissances à une nouvelle. Pendant trois siècles, la Russie, tout occupée à reconstruire sa propre nationalité par la ruine des Mongols, à constituer sa force intérieure et la monarchie, était restée étrangère à la politique et à l'activité civile de l'Europe. Les princes de Moscou, depuis Ivan I^{er} Kalila jusqu'à Vasili III l'Aveugle, s'étaient employés à cette tâche; mais Ivan III seul put assurer son existence politique. Kalila n'eut de succès que comme serviteur adroit des Mongols; Dmitri III Donski vainquit Mamai-Khan, mais il vit sa capitale réduite en cendres, et dut s'humilier devant Toktamisch. Son successeur, qui voulait con-

server le pouvoir, échoua dans ce rôle, et fut contraint de solliciter la bienveillance des Mongols. Son neveu, incapable de résister à une poignée de Tartares, tomba dans l'avisement. La Horde d'or et la Lithuanie bornaient l'étroit horizon d'un empire qui s'ignorait lui-même.

Mais, au moment où la face de l'Europe changeait par la découverte de l'Amérique, et lorsque la nouvelle politique de la maison d'Autriche bouleversait la Hongrie, la Bohême et la Pologne, Ivan III donnait au Nord de l'importance politique. Il employa tour à tour la force et la ruse; hardi et réservé, il s'unit dans un prudent système de guerre et de paix avec l'Occident, mais sans vouloir confondre encore ses destinées avec celles de ses alliés; habile à se procurer des instruments pour ses desseins sans servir d'instrument à personne, il affermit l'indépendance de la Russie, longtemps asservie à un peuple nomade, se fit respecter de Vienne à Copenhague, de Rome à Constantinople, et marcha de pair avec les empereurs et les sultans.

Il était nécessaire avant tout de réunir les diverses seigneuries sous la loi d'un seul chef, afin qu'il pût devenir assez fort pour s'affranchir de la domination étrangère, recouvrer les provinces perdues et rétablir les frontières; pour réussir, il eut l'avantage d'être arrivé au trône à vingt et un ans, et d'en régner quarante-trois.

Les grands princes de Russie, assujettis à payer un tribut à la Horde d'or, se présentaient aux pieds de l'envoyé du khan de Kaptchak, et lui offraient un vase rempli de lait de jument; s'il s'en répandait une goutte sur la crinière du cheval qu'il montait, ils devaient la lécher. Ivan refusa de se soumettre à cette humiliation, et lorsque le khan Ahmed lui envoya l'ordre scellé du grand sceau pour l'exiger, il le foula aux pieds, et fit mettre à mort les ambassadeurs, à l'exception d'un seul chargé d'en porter la nouvelle au Kaptchak. Achmed, excité encore par Casimir IV, roi de Pologne, envahit la Russie; mais la grande-duchesse Marie anima le courage de son mari, et les prêtres réveillèrent le patriotisme. Achmed, arrêté par l'armée russe, fut surpris dans sa retraite par les Tartares Nogaïs; il périt au milieu de la mêlée, et la Horde d'or fut détruite. La Russie se trouva ainsi délivrée des Tartares sans avoir même couru le hasard d'une bataille.

Ivan, devenu indépendant, voulut se faire autocrate. Novgorod conservait le privilège d'avoir des juges et une administration propres, comme Pskov; à l'exemple des villes libres de

1442.

1481.

l'Allemagne, elles avaient un *posadniek* ou podestat, des magistrats pris dans la bourgeoisie et de grandes assemblées (*vetches*), où tous les bourgeois se réunissaient au son de la grosse cloche. Ivan dit : *Je veux régner à Novogorod comme à Moscou ; j'ai besoin de domaines sur votre territoire ; renoncez au posadniek et à la cloche.* Et il soumit cette ville par les armes ; il lui laissa, il est vrai, le gouvernement municipal ; mais, pendant la paix, il se fit des partisans, y rendit arbitrairement la justice, et parvint à détruire cette république. Pour étouffer l'esprit d'indépendance, il exerça des rigueurs, ordonna des supplices et transplanta une partie des habitants.

Pskov, sœur cadette de Novogorod, conserva quelque ombre de gouvernement populaire dans une soumission complète. Ce fut ainsi que se trouvèrent réunis peu à peu à la monarchie russe la grande Permie (1472), les principautés de Tver, de Vereia, de Rostov, de Jaroslav (1485), la république de Viatka, le pays d'Arsk (1489) et des Youngres (1499). Ivan prit le titre d'autocrate de toutes les Russies. Nous avons déjà parlé des guerres qu'il eut à soutenir avec la Pologne pour la Lithuanie.

Au milieu des steppes de la haute Asie restaient encore les hordes de Kazan, d'Astrakhan, de Sibérie, qui se présentaient tantôt sur le Dniéper, tantôt sur le Kama, et concertaient leurs mouvements avec les Lithuaniens. Mengli-Guéraï, khan de la Crimée, allié de l'autocrate, détruisit la Horde d'or ; Ivan conquiert le royaume de Kazan, qui, à partir de ce moment, reçut ses souverains de la Russie.

Ivan voulut être indépendant même dans les choses de religion. Le cardinal Bessarion était toujours occupé de réunir les deux Églises grecque et latine ; pour faciliter ce résultat, il donna le conseil à Ivan III d'épouser Marie, fille de Thomas Paléologue, réfugié à Rome. Les boyards s'écrièrent que Dieu lui-même envoyait au czar une si noble épouse, *rejeton de l'arbre impérial qui jadis couvrait de son ombre tous les frères chrétiens orthodoxes.* Moscou allait devenir, disaient-ils, une autre Byzance, et le czar acquerrait les droits des empereurs grecs (1). Sophie, ou, comme ils la nommèrent, Marie, bien qu'élevée à Rome, sui-

(1) KARAMZIN, *Histoire de Russie.*

Historica Russiæ monumenta ex antiquis, exterarum gentium archivis et bibliothecis deprompta ab A. J. Turgenevio, t. I, scripta varia a secreto archivio vaticano et aliis archivis et bibliothecis romanis excerpta continens, inde ab anno MLXXV ad annum MDLXXXIV.

vit fidèlement le rit grec. Plusieurs savants, forcés de fuir la Grèce, vinrent chercher un asile dans la capitale du nouvel empire, où ils apportèrent des livres et la connaissance du latin, ce qui fut un nouveau lien pour la Russie avec les nations européennes; Théodore et Démétrius Lascaris surtout y répandirent quelque savoir. La Russie acquit de l'importance aux yeux de l'Europe; Ivan, dans l'espoir de chasser les Turcs de la Grèce comme les Tartares, de la Moscovie, plaça dans ses armes l'aigle à deux têtes des Paléologues avec le saint George de Russie. Les empereurs, qui avaient favorisé les accroissements de la Russie, s'en effrayèrent alors; Charles-Quint écrivait en 1518 au grand maître de l'ordre Teutonique : *Il n'est pas bon que la Russie devienne si puissante, et il est nécessaire que la Pologne se conserve entière pour l'équilibre de l'Europe* (1).

Le métropolitain conservait encore le pouvoir spirituel; mais la volonté d'Ivan dominait dans les synodes. L'un d'eux condamna la secte des judaisants établie, en 1470, par Skaria, juif de Kiev, qui niait la divinité de Jésus-Christ et la vérité de l'Evangile; il soutenait aussi qu'il n'y avait de loi divine que celle de Moïse, et que le Messie était encore à venir. Ce pur judaïsme parut une nouveauté, et beaucoup de personnes l'embrassèrent, même parmi les grands; du reste, les sectaires se firent remarquer par la pureté des mœurs; le nombre en devint si considérable qu'un des leurs fut métropolitain de Moscovie; ainsi le clergé chrétien eut un juif pour chef. Ivan, qui les avait protégés, les condamna, mais défendit de les envoyer au supplice.

Un autre synode réforma la discipline du clergé, défendit la simonie, corrigea les couvents, interdit aux prêtres veufs de célébrer le saint sacrifice, de chanter au chœur sans habits longs et de percevoir le quart du revenu de la paroisse. Ivan résolut d'enlever au clergé tous ses biens; mais il fut arrêté par les paroles de Vladimir, paroles enregistrées dans les lois d'Iaroslav (2) : *Celui qui s'empurera des biens de l'Eglise et de la dîme des évêques, fût-ce un de mes fils ou de mes descendants, sera maudit dans ce monde et dans l'autre*. Cette malédiction n'effraya point Catherine la philosophe, qui confisqua les biens du clergé et lui assigna des honoraires fixes.

(1) KARAMZIN, t. VII, *Documents justificatifs*.

(2) La terminaison *mir*, si commune dans les noms slaves, provient d'une racine qui signifie paix. L'autre terminaison également répandue de *slav* dérive de *slavo*, gloire; ainsi Ladislav, Jaroslav, Boleslav, etc. *Vitch* veut dire fils.

1478.

Le nouveau Kremlin s'étant écroulé trois fois, Ivan eut recours à des artistes étrangers, et fit venir Fioravanti Aristoteli de Bologne, qui était alors appelé à Constantinople, et qui demanda dix roubles par mois, ou deux livres d'argent. L'église fut bâtie en quatre ans; d'autres architectes, notamment un Milanais nommé Alasio, construisirent des palais de briques. Pierre Solaro, fils d'Antoine, travailla aussi au Kremlin; le Génois Paul Bossio fonda le *Tzar Poutchka*, ou roi des canons. Aristoteli améliora les types des monnaies.

Les mines de cuivre et d'argent au delà de la Petchora, découvertes en 1491 par deux Allemands et deux Russes, furent exploitées sous le règne d'Ivan. On établit des relais, où les voyageurs pussent trouver des chevaux avec un logement, et l'on autorisa beaucoup de personnes à les exiger gratuitement, comme chez les Tartares. Ivan détruisit le comptoir des villes hanséatiques à Novogorod, pour affranchir ses sujets de cette tyrannie mercantile.

Il assigna des fiefs aux fils des boyards, c'est-à-dire aux descendants des premiers conquérants, à la condition de fournir, en cas de prise d'armes, un nombre d'hommes proportionné; il eut ainsi une armée et une noblesse nouvelle, sans les prérogatives politiques qu'il avait enlevées aux petits princes indépendants.

D'après le code promulgué en 1497, l'autocrate, juge suprême des sujets, déléguait la faculté de juger aux boyards et à leurs fils possesseurs de fiefs; mais ceux-ci ne pouvaient prononcer définitivement qu'assistés d'un ancien et de personnes probes élues par les citoyens; l'autocrate pouvait casser les décisions contraires à la justice et aux lois. La barbarie se révèle encore dans cette législation par des peines exorbitantes; la torture et le duel sont conservés. La servitude fut pourtant adoucie; elle n'atteignit plus la femme et les enfants de ceux qui étaient vendus par autorité publique; on autorisa même les serfs, sous certaines conditions, à passer d'un village à l'autre, c'est-à-dire à changer de maîtres.

Ivan régla les relations de la Russie avec l'Europe par l'envoi d'ambassades au pape, au roi de Danemark, qui demanda son alliance contre la Suède, à Mathias Corvin, roi de Hongrie, avec lequel il avait dès lors concerté une invasion en Pologne. L'empereur Maximilien le caressa dans l'intention de contrarier le roi de Pologne Casimir. Albert, marquis de Baden, neveu de Maximilien, lui ayant demandé une de ses filles en mariage, il refusa cette union comme au-dessous d'un *frère des empereurs d'Orient*, qui avaient daigné céder Rome aux papes en s'établissant à

Constantinople (1). La Porte molestait encore la Russie, et Ivan ne pouvait faire respecter ses marchands établis à Azov et à Caffa. Il écrivait à Bajazet II : « Les marchands russes qui ont parcouru « votre empire pour exercer un trafic avantageux à nos deux « pays, m'ont adressé des plaintes sur les mauvais traitements « qu'ils ont endurés de vos magistrats. L'été dernier, le pacha « d'Azov les a contraints de creuser des fossés, et de porter des « pierres pour des constructions dans la ville. On oblige nos « marchands d'Azov et de Caffa à vendre à moitié prix ; si l'un « d'eux tombe malade, on met ses effets sous le scellé ; s'il « meurt, ils sont pillés ; s'il guérit, on lui en rend la moitié. Les « testaments ne sont pas exécutés, et les magistrats turcs ne « reconnaissent d'autres héritiers qu'eux-mêmes (2). » Tant de vexations endurées sans déclarer la guerre indiquent assez que la Russie se sentait inférieure.

Sophie poussa Ivan à déshériter son fils aîné du premier lit et à tuer l'autre dans un transport de colère. Il eut donc pour successeur Vasili IV, qui, héritier du courage, de la ruse et de la fermeté de son père, s'efforça, comme lui, de réunir des provinces, d'humilier ses voisins et de consolider la monarchie ; mais rappelons-nous qu'il s'agit encore d'un pays demi-barbare, où la guerre se fait avec une extrême férocité, où les perfidies ne sont pas déguisées, où le droit des gens est celui du plus fort. Le czar est un despote asiatique, dont le bon plaisir est la loi et la justice, et qui ne fait le bien que lorsqu'il a de bonnes qualités ; à la grande surprise des Latins et des Allemands, les boyards obéissaient comme s'ils n'avaient pas de volonté. Vasili fit mourir en prison son neveu Démétrius, qui pouvait lui disputer le trône comme fils de son frère aîné. Il réduisit Pskov, lui enleva tout reste d'indépendance, emporta jusqu'à la cloche qui pendant des siècles avait rassemblé le conseil, et transplanta dans l'intérieur trois cents des principales familles ; il en fit autant à l'égard de la principauté de Raison et de la Séverie. Kiev aurait subi le même sort ; mais il fut distrait par la guerre avec Kasan et la Crimée ; le khan de cette dernière envahit la Russie, la menaça d'un danger sérieux et la soumit à lui payer un tribut ; elle ne tarda point à recouvrer sa suprématie première. Les incursions des Tartares coûtaient de temps à autre des centaines de mille hommes à la Russie. La Crimée ayant favorisé les Polonais, Vasili

Vasili IV.
1808.
27 octobre.

1509.

1817.

1821.

(1) KARANSKY, t. II, c. 5.

(2) Lettre écrite de Moscou le 31 août 1492.

envahit la Lithuanie ; il mit trois fois le siège devant Smolensk et s'en empara ; mais la valeur de Constantin Ostrowski, le héros de la Pologne, suspendit ses triomphes.

Ivan IV.
1533.
3 décembre.

Son fils Ivan IV lui succéda à l'âge de trois ans, et sa mère Hélène, fille du héros lithuanien Glinski, prit sa tutelle, à la différence des autres impératrices, qui, à la mort de leur mari, se renfermaient dans un monastère. Incapable, voluptueuse, détestée, elle se débarrassa de ceux qui pouvaient lui faire ombrage ; elle aurait excité des soulèvements si la mort, naturelle ou violente, ne l'eût enlevée. Ce furent alors de nouvelles vengeances parmi ceux qui la remplacèrent, et des luttes terribles pour s'emparer de la domination sous le nom de régence. Ivan grandissait, affranchi de tout frein, opiniâtre, entouré de flatteurs, au milieu d'amusements obscènes ou impitoyables. Lorsqu'il eut pris les rênes, il devint la terreur du pays, et laissa les Glinski le tyranniser et trafiquer de tous les emplois. Un incendie considérable ayant éclaté à Moscou, le peuple en rejeta la faute sur ceux qu'il haïssait, et massacra ou persécuta les Glinski comme sorciers. Un prêtre d'une grande piété, nommé Sylvestre, se présenta devant Ivan, auquel il lut le pacte que Dieu fit jadis avec le roi d'Israël, et lui demanda comment il l'avait rempli ; Ivan, touché jusqu'aux larmes, promit de se corriger.

1538.

1544.

Il convoqua donc les notables à Moscou, fit amende honorable pour le passé, annonça un pardon général et s'entoura d'honnêtes gens ; il fit reviser le code qu'Ivan III avait laissé imparfait, et le duel judiciaire (*soudebnik*) fut aboli. Le témoignage de cinq ou six personnes peu connues ne suffisait plus pour la condamnation, tandis qu'auparavant c'était assez de la parole d'un boyard ou d'un fonctionnaire. Si quelqu'un de mauvaise réputation était accusé de vol, il devait être mis à la torture pour qu'il avouât son crime ; on s'en tenait à la procédure ordinaire pour les gens bien famés. Le premier vol était puni du knout, le second de mort, comme l'assassinat, la calomnie, le sacrilège, la haute trahison, les troubles publics occasionnés par des bandes. Si un particulier vendait ses biens, les parents qui n'étaient pas intervenus au contrat pouvaient les racheter dans les quarante ans ; ceux qui naissaient libres demeuraient tels, lors même que leur père se vendait, et les débiteurs ne pouvaient être réduits à l'esclavage. Les amendes pour injures variaient selon la qualité de l'offensé. Les chrétiens qui, malgré leur serment, se soustrayaient à la captivité, étaient soumis à une pénitence, parce qu'il vaut mieux mourir que de commettre un péché mortel.

Ivan IV accorda quelques droits politiques à ses sujets, et chaque ville eut un conseil d'anciens pour assister les gouverneurs dans le jugement des procès. Il ouvrit des écoles et une imprimerie à Moscou; à sa demande, le Saxon Schilt attira dans le pays des artistes, des médecins, des artisans allemands. Il fit réformer par les évêques l'Eglise et les mœurs du clergé, ainsi que la liturgie, et abolit certains rites étrangers qui attestaient la barbarie : tel était l'usage de déposer sur l'autel de la bière, de l'hydromel, du pain et la première chemise des enfants nouveau-nés; de passer la nuit de Noël à boire et à danser, celle de la Pentecôte à hurler et à pleurer dans les cimetières, le jeudi saint à brûler de la paille et à évoquer les morts; de se baigner en commun, hommes et femmes, moines et religieuses, enfin de se raser, « infamie que ne peut expier le sang du martyr, car celui qui se taille la barbe agit contre Dieu, qui créa l'homme à son image (1). »

On put faire à volonté des images dans les Eglises, mais d'après d'anciens tableaux byzantins copiés par des peintres que l'empereur jugeait dignes de ce travail pour la pureté de leurs mœurs, et que l'estime publique devait récompenser. Il fut défendu aux évêques et aux couvents d'acquérir les biens-fonds sans autorisation expresse.

Un ancien usage, en vertu duquel les grades n'étaient pas déterminés selon l'ancienneté des services, mais d'après la gloire des aïeux, était une source de querelles interminables dans les armées. Un officier dont le père aurait été général en chef ou de division n'aurait jamais servi sous un chef issu d'un général d'avant-garde. Ivan voulut que l'on n'eût égard à l'illustration qu'en faveur des généraux d'avant-garde et d'arrière-garde, qui ne devaient être subordonnés qu'à un chef d'un grade égal; mais les généraux des ailes devaient obéir aux chefs qui leur étaient imposés, sans égard à l'ancienneté. Il substitua à l'ancienne milice féodale, qui ne se servait que d'arcs, les *strélitz*, armés de fusils.

Les Cosaques du Don descendaient de déserteurs russes qui, établis au confluent de ce fleuve avec le Volga, arrêtaient les ca-

(1) Voyez l'important ouvrage d'AUGUSTE TREINER, *De l'Eglise rutène et de ses rapports avec le saint-siège*; 1843. Dans ce temps, l'Eglise rutène embrassait les évêchés de Kiev et de Lemberg, les provinces de Podolie et de Volhynie, une partie du palatinat de Lublin, les gouvernements de Smolensk, de Tchernigov, Pultava, Kharkov, Ekatherinoslav, comprenant plus de dix millions d'âmes.

ravanes dirigées sur Azov, et s'appelaient Tchercask, probablement parce qu'ils tirèrent leurs premières femmes de la Circassie. Resserrés entre les musulmans et les chrétiens, ils préférèrent se donner aux Russes, et Ivan les constitua en une espèce de république; il laissa à cette population, asiatique d'aspect, russe de langage et de religion, le droit d'élire ses hetmans, et lui promit des distributions annuelles de grains avec un léger subside lorsqu'elle serait appelée à se mettre en campagne.

Cosaques.

Les Cosaques lui furent très-utiles contre les Tartares de Kazan, qui, impatientés du joug que leur avait imposé Ivan III, s'agitaient, relevaient la tête et se jetaient avec fureur sur le territoire russe. Ivan IV leur fit plusieurs fois la guerre, prit Kazan et détruisit ce royaume. L'église au neuf coupoles de la Vierge du Secours fut bâtie à Moscou en mémoire de cet événement, et Ivan salué du nom de sauveur de la chrétienté. Peu de temps après, il assaillit le territoire d'Astrakhan, s'empara de ces États après une faible résistance, et soumit le khan de Crimée.

1552.

1554.

1561.

Il eut à combattre, pour la Livonie, les chevaliers porto-glaive. Christian de Danemark, qui s'entremît dans ce différend, lui envoya des ambassadeurs et des présents au nombre desquels se trouvait une horloge qui indiquait le cour des astres; mais Ivan la renvoya en disant qu'il était chrétien, et n'avait rien à faire avec les planètes (1). Cet ordre mit la Livonie sous la dépendance de Frédéric-Auguste, roi de Pologne; le czar alors entra dans la Lithuanie, et les succès se balancèrent jusqu'au moment où l'autocrate, habile à profiter de l'épuisement de la Pologne et de la Suède, se rendit maître de cette contrée.

1562.

La mort de sa femme, une grave maladie et les intrigues qu'elle occasionna pour altérer l'ordre de succession, troublèrent le jugement du czar, qui revint à cette brutalité farouche que lui avait donnée son éducation, sans cesser d'être très-dévoit. Il vit partout des conspirations, et crut devoir fermer son cœur à toute pitié; ses fureurs devinrent telles, que les plus indulgents voudraient, pour le rendre moins odieux, les attribuer à la démence. Malheureux les peuples dont la vie est livrée aux caprices d'un fou.

Le bon moine Sylvestre, son conseiller, fut éloigné comme coupable d'avoir, à l'aide de sortilèges, induit le czar au bien qu'il avait fait jusque alors; les courtisans et les espions, cette

(1) BUSCHING, *Magazine*, VII, 300.

peste des cours, envahirent son palais. Des évêques assistaient, pour les justifier, aux banquets obscènes qu'on lui préparait pour le distraire du chagrin que lui causait la perte de sa femme; il ne s'arrachait à la débauche que pour proscrire les gens vertueux ou riches, scruter les secrets des familles et leurs pensées. Une fois, il convoqua tous les fonctionnaires civils et militaires, même les plus éloignés, avec leurs familles, et se rendit avec cette nombreuse suite à Alexandrov; de là il écrivit à Moscou pour se plaindre que tout le monde le trahissait, que le clergé cherchait toujours à modérer sa rigueur, et qu'il était résolu de déposer le sceptre pour ne plus s'occuper que de son salut; on ne put le décider à le conserver que sous la promesse de le laisser maître d'infliger sans intercession tous les châtimens. Il fit alors une répartition de l'empire, et garda pour lui la réserve (*op-rishnina* ou domaine impérial), qui comprenait dix-neuf villes, quelques districts de la Moscovie et plusieurs quartiers de la capitale, dont les anciens propriétaires avaient été expulsés de force. Le reste (*semschtchnina* ou pays) était abandonné à l'administration des boyards; mais l'empereur se réservait partout le pouvoir militaire et le droit du glaive.

Entouré de six mille individus, tant princes que nobles, engagés par serment à le servir avec fidélité et loyauté, et qui, enrichis des biens enlevés à douze mille familles, portaient suspendus à l'arçon de leur selle une tête de chien et un balai, pour indiquer qu'ils devaient mordre les ennemis du czar et balayer le monde, il commença les proscriptions, les massacres, fit pendre et empaler sans relâche. Moscou n'était pas compris dans la réserve; Ivan s'était donc retiré à Alexandrov, où il passait sa vie dans les exercices d'une piété folle. Il forma une confrérie de riches débauchés, et, pendant leurs somptueux banquets, il leur faisait des lectures spirituelles; il visitait souvent les prisons pour faire mettre à la torture le premier qu'il venait de rencontrer. Un jour, il tua cent malheureux de sa propre main; il fit enlever dans une nuit les plus belles femmes pour lui et les siens. Des villes entières étaient déclarées rebelles, et leurs habitants noyés. Peu content d'avoir transplanté un grand nombre de familles de Novogorod, il y installa un tribunal où les habitants étaient traduits chaque jour par milliers, jugés et jetés dans le fleuve; dans cette boucherie, qui dura cinq semaines, il périt soixante mille personnes: la peste et la famine tuèrent le reste. Il préparait le même sort à Pskov, lorsque le son lugubre de toutes les cloches mises en branle, le pain et le sel disposés devant toutes les maisons touchèrent cette

âme farouche. Il s'en dédommagea sur Moscou. Le 15 juillet 1570, dix-huit potences furent dressées sur un marché, avec un bûcher immense, une vaste chaudière et des instruments de torture. Tous s'enfuirent. Ivan parut en grand appareil militaire, conduisant trois ou quatre cents victimes ; il força les Moscovites d'assister à ce spectacle et d'applaudir à sa justice. Ne semble-t-il pas qu'on soit transporté au temps de la Rome impériale ?

Ivan, devenu veuf de sa seconde femme, en épousa une troisième, péché irrémissible dans la religion grecque ; au milieu de deux mille jennes filles, il choisit Marfa, fille d'un marchand de Novogorod. Bientôt elle mourut de consomption ; cette perte excita de nouvelles fureurs chez Ivan, qui en épousa une quatrième et finit par arriver à la huitième.

Son fils Ivan était le compagnon de ses débauches, et s'associait à ses cruautés ; à l'âge de vingt-sept ans, il avait déjà changé trois fois de femme. Touché du déshonneur des armes russes, il demanda à son père de marcher contre la Pologne ; cette démarche parut suspecte à son père, qui lui asséna un coup si violent de sa masse ferrée qu'il le tua. Ivan en éprouva d'horribles remords, et poussa dans son repentir des hurlements douloureux ; dans un moment de lucidité, il abolit la réserve et réunit de nouveau toute la Russie sous sa loi.

Moscou avait eu encore d'autres désastres à subir ; Dewlét Ghirei, khan de Crimée, envahit son territoire, l'incendia et fit périr cent vingt mille habitants ; huit cent mille personnes, tuées ou emmenées prisonnières, furent victimes de cette invasion. Les généraux russes vengèrent cet incendie ; mais Étienne Bathori faisait une guerre terrible pour recouvrer les conquêtes en Livonie et en Lithuanie.

Ivan fut contraint de descendre à des supplications envers cet ennemi redoutable, qui, partout vainqueur, devenait chaque jour plus exigeant ; à la paix de Kiwerowa-Horka, il obtint toute la Livonie. La Suède, naguère alliée de la Pologne, continua la guerre et conserva ses conquêtes dans la trêve de Plusamünde. Comme la guerre de Pologne avait ruiné ses finances, Ivan eut recours pour la première fois au clergé, afin d'en obtenir des subsides ; le synode décréta que les domaines concédés par les princes aux églises et aux monastères, à quelque époque que ce fût, retourneraient à la couronne, et que le clergé ne devait plus acquérir de biens immeubles.

Tandis que les guerres d'Europe tournaient si mal, Ivan conquérait un pays pauvre d'habitants, mais riche des dons de la

nature. On donne le nom de Sibérie à la partie méridionale du gouvernement de Tobolsk, pays habité par les Wogouls, les Ostiaks et les Barabintzes, et borné par les Samoyèdes au nord, la steppe d'Ischim au sud, l'Obi à l'est et les monts Ourals à l'ouest. Il tire son nom de la ville de Sibir, située sur la rive orientale de l'Irtyche (1). Schibani, descendant de Gengiskhan, avait fondé ce khanat dit de Tourouff (2), qu'il avait détaché de celui du Kaptchak; comme il se trouvait agité par des discordes, Iédiguer, khan de Sibérie, se rendit tributaire d'Ivan IV, avec obligation de lui payer une peau de petit gris et une de martre zibeline pour chacun de ses trente mille sept cents sujets.

Sibérie.

1556.

Vers cette époque Kouchoum, Kirghiz de nation, usurpa le pouvoir avec le titre de czar de la Sibérie. Anika Stroganoff, négociant d'Arkhangel, commença à faire avec le pays un commerce avantageux de pelleteries; Ivan concéda à perpétuité à ses fils les terres incultes sur le bord de la Kama, avec le droit d'y établir des forts, d'avoir de l'artillerie et d'exercer une juridiction indépendante; il se réservait les mines qui seraient découvertes.

1558.

Les Stroganoff firent la guerre à Kouchoum, soumirent le pays à Ivan, et obtinrent en retour le droit d'exploiter les mines. Ils proposèrent à quelques Cosaques du Don de renoncer à leurs excursions et de se mettre à leur service; Iermak Timovief accepta, et il entreprit, avec huit cent quarante de ses camarades, munis d'armes à feu et résolu, de conquérir la Sibérie. Cette expédition romanesque est encore vivante dans les souvenirs nationaux. Ils s'emparèrent de Sibir, pénétrèrent parmi les Ostiaks et les Wogouls; quoique leur chef, tombé dans une embuscade, eût péri, et que ses gens eussent été obligés de battre en retraite, le pays était désormais connu; le czar y expédia d'autres troupes, qui bâtirent Tobolsk et défirent Kouchoum.

1579.

1580.

1583.

Ivan IV mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, regretté par ses sujets, qu'il avait tyrannisés et qui jamais n'avaient levé un doigt contre lui, tandis qu'il était, lui, dans la frayeur continuelle de trames et de soulèvements. Sous le règne de ce monstre, le pays avait grandi, l'armée s'était élevée de cent cinquante mille à trois cent mille combattants, et sa réputation allait si loin que les Allemands et les Anglais sollicitaient son alliance.

1584.
28 mars.

(1) Voy. t. XIII, p.

(2) FISCHER, *Sibirsche Geschichte*.

KRASCHENINNIKOF, *Histoire et description du Kamtschatka*.

Le Tartare Boris Godounov gouverna l'État sous le nom de l'inerte et faible Fédor, et déploya, avec les qualités qui plaisent, une ambition démesurée et les vertus qui rendent célèbre. Il donna l'une de ses sœurs pour épouse au czar, ruina sous main les parents du prince et quiconque pouvait lui porter ombrage ;

1591. il alla jusqu'à faire immoler Démétrius ou Dimitri, frère unique du czar, et répandit le bruit qu'il s'était tué lui-même. Alors il maintint l'État florissant, tranquille et redouté de ses ennemis, envoya des colonies en Sibérie, réforma les abus du règne précédent, soumit l'Ibérie et défendit Moscou contre une attaque des Tartares. C'était un homme disposé à la magnanimité comme au crime, selon qu'il y trouvait son intérêt.

La guerre avec la Suède fut terminée par la paix de Tensin, qui assura à la Russie la Carélie et l'Ingrie. Les puissances européennes commençaient à sentir les avantages d'une alliance avec la Russie, et les Turcs à craindre son inimitié ; le pape ne cessait d'envoyer des légats et des présents pour attirer le czar à l'Église latine, comme le meilleur moyen de détruire la puissance musulmane ; mais ce fut toujours vainement. Comme il paraissait humiliant de rester sous la tutelle du patriarche de Constantinople, esclave du Turc, le métropolitain de Moscou fut élu patriarche de l'Église russe. C'est ainsi que la Russie s'élevait par l'unité politique et l'unité religieuse, tandis que la Pologne, à qui toutes deux manquaient, se décomposait chaque jour. Godounov se concilia les nobles par la restriction qu'il mit à la liberté dont jouissaient les paysans de passer d'une terre à l'autre, droit qui obligeait les maîtres à les traiter plus humainement, et rendit l'esclavage plus étroit ; il convint mieux aux tyrans d'avoir affaire non à des populations entières qui peuvent se révolter, mais à un petit nombre de privilégiés, qui répondent de la tourbe servile abandonnée à leurs caprices.

1598.
7 juillet.

La race régnante de Rurik finit avec Fédor ; bien que plusieurs autres rejetons de ce sang vécussent encore, Boris parvint à monter sur le trône, dont il s'était aplani la route par des crimes où l'astuce se mêlait à l'effronterie. Il gouverna avec dignité et sagesse, et, pour flatter le peuple, il allégea les charges et multiplia les pèlerinages ; il appela des artistes, des médecins, des pharmaciens, soutint les militaires, encouragea les boyards à envoyer leurs fils s'instruire en Suède, donna beaucoup à des favoris et aux monastères, et fonda l'énorme cloche du Kremlin ; il conclut avec le pape et l'Angleterre des traités qui autorisaient les Anglais et les Italiens à trafiquer dans le pays, et chercha à réprimer les

bandes de voleurs. Dans une famine qui enleva cinq cent mille personnes à Moscou, il distribua des secours considérables, et fit respecter son nom en Europe.

Quoique la famille des Romanov eût elle-même applaudi à son élévation, il n'en commença pas moins à la sacrifier à son ambition défiante; il ne la dévouait pas ouvertement aux supplices, mais sous main, et favorisait la délation au point de l'exciter jusque dans le foyer domestique.

En 1603, le moine russe Grégoire Otrepiev entreprit de se faire passer pour le prince Démétrius; il affirmait qu'il avait échappé aux assassins, et il revendiqua ses droits à la couronne. Il trouva de l'appui chez les Polonais, toujours désireux de troubler la Russie; chez les Cosaques du Don, que Boris voulait astreindre à la discipline; chez les jésuites de Cracovie, à qui l'imposteur promettait de rétablir l'Eglise latine dans l'empire, et chez la foule des gens toujours prêts à spéculer sur une révolution. Secondé par les soulèvements qui éclatèrent et par la fortune, il pénétra dans le royaume, et Boris mourut de chagrin ou de désespoir.

1605.

18 avril.

Le patriarche et les boyards élurent son fils Fédor II, âgé de seize ans; mais le faux Démétrius fut reconnu par la veuve même d'Ivan IV. Le peuple se hâta de lui rendre hommage, à cause de ces espérances que fait naître dans les pays despotiques chaque changement de roi. Il vainquit et pardonna à ses adversaires; à la différence de ses prédécesseurs, il déclara qu'il ne voulait pas verser le sang, mais il laissa étrangler le czar. Il rappela les Romanov, régna avec douceur, et déploya dans l'administration et à la guerre cette habileté que certaines gens croient le privilège de la naissance et d'une éducation royale. Élevé dans les habitudes polonaises, il méprisait la rudesse russe et les grossiers boyards, au grand déplaisir de son peuple; il avait en outre le tort d'être monté sur le trône à l'aide des armes lithuaniennes, de s'entourer d'une foule d'étrangers, d'incliner pour le catholicisme, au point de permettre la célébration de la messe et d'introduire les jésuites dans l'empire. Puis il ne jeûnait pas, ne se signait point en passant devant les images, n'entretenait point un nombreux domestique et ne faisait point la méridienne; il montait à cheval sans escabeau, s'amusait à dompter de jeunes chevaux sauvages et à pointer des canons. Il est vrai qu'à l'imitation des véritables czars, il violait jusqu'aux vierges sacrées, et qu'il souilla de ses embrassements la veuve de son prédécesseur.

Vasili Chouiski, qui affirmait avoir vu de ses yeux Démétrius dans le cercueil, ourdit une trame, le suivit d'un regard de

1606.
27 mai.

tigre au milieu des fêtes et des affaires, et réussit enfin à le faire égorger dans un soulèvement, où l'on versa autant de sang que le faux Démétrius avait voulu en épargner.

1610.
27 juillet.

Alors, comme un troupeau servile, le peuple chargea le czar mort d'imprécations ; ceux qui l'avaient reconnu pour le véritable prince déclarèrent qu'il était un imposteur ; le peuple le maudit comme magicien et sorcier, tandis qu'il applaudit Vassili, élevé au rang de czar. Mais voici qu'il se présente un autre Démétrius, puis un troisième, toujours soutenus par les Cosaques et les Polonais. Chouiski est déposé ; les étrangers se réjouissaient de voir affaiblie une puissance dont les progrès les avaient effrayés. La famine était si horrible à Moscou qu'on y vendait de la chair humaine. Ce n'était partout que massacres, incendies, procès ; le découragement pénétrait dans les âmes, à tel point que l'on songea à donner la préférence à un étranger pour régner sur l'empire. Les brigues firent prévaloir Vladislav, fils de Sigismond III, roi de Pologne ; mais les Suédois, pour se venger, envahirent l'Ingrie, tandis que les Polonais occupaient Smolensk ; d'autres Démétrius se mirent sur les rangs ; les haines de nation et de famille firent couler des flots de sang de tous côtés. Enfin quelques boyards se réunirent pour arracher la patrie à tant de maux, et conférèrent le titre de czar à Michel Fédorovitch Romanov, qui jusqu'alors avait vécu dans un monastère avec sa mère ; il est la souche de la dynastie qui règne encore (1). Guidé par les sages conseils de Philaret, archevêque de Rostov, son père, il rendit la paix à la Russie. La cession de l'Ingrie, avec laquelle il abandonnait la Baltique et par suite l'Europe, fut la condition de l'arrangement qu'il conclut à Stolbava avec Gustave-Adolphe. Il obtint de Vladislav de Pologne, qui, pour contraindre les Russes à le nommer czar, était arrivé jusqu'à Moscou (1618), la paix de Wiasma, par laquelle il laissait aux Polonais Smolensk, la Séverie et Tchernigov.

Romanov.
1618.
22 février.

1717.

1634.
16 juin.

1629.

Richelieu, séduit par le commerce que les Anglais faisaient avec la Russie, conclut le premier traité entre cette puissance et la France. Michel envoya la première ambassade en Chine ; mais elle revint sans résultat, parce que ses gens avaient refusé de se soumettre à l'humiliant cérémonial du pays ; d'un autre côté, ce prince s'entendit avec la Perse pour ouvrir une nouvelle voie aux relations commerciales. Plus tard, en 1652, le Co-

(1) L'histoire de Karamsin finit précisément au point où elle devient intéressante pour l'Europe, c'est-à-dire à l'avènement des Romanov. La mélancolie profonde à laquelle il succomba l'a sauvé du danger de souiller sa renommée.

saque Kabarov, s'étant avancé le long de l'Amour, appelé par les Chinois fleuve des Dragons, éleva quelques tours; de là un différend avec la Chine. L'empereur Tchun-si, qui préférait les avantages du commerce, envoya des mandarins avec dix mille hommes, et les jésuites Péreira et Gerbillon; cette ambassade étala une extrême magnificence, et l'on régla les confins entre les deux empires.

A Michel Romanov succéda son fils Alexis, âgé de seize ans, dont les tuteurs excitèrent un tel mécontentement que Moscon, Novogorod et Pskov se soulevèrent. Ces troubles enhardirent un autre faux Démétrius, qui, après s'être fait circoncire à Constantinople, reçut le baptême à Rome, et s'adressa à toutes les puissances pour se faire reconnaître; il fut pris et tué.

Les Cosaques de l'Ukraine, irrités contre les Polonais, qui les traitaient en serfs, se soumirent à Alexis à la condition d'être exempts de contribution et de toute autre juridiction que celle de leurs propres magistrats, avec le droit d'élire leur hetman; soixante mille d'entre eux devaient servir dans l'armée russe avec une solde de trois roubles par an.

Il était naturel que la Pologne, dont la puissance déclina à partir de ce moment, trouvât dans ce fait un motif de guerre. Les Russes sortirent vainqueurs de la lutte; cependant les Cosaques revinrent à la Pologne; enfin ils furent divisés entre les deux États, d'après une ligne de séparation tracée par le Dniéper; mais, amis ou ennemis, ce furent toujours des voisins dangereux. Stenko-Razin, à la tête d'une bande de Cosaques du Don, pillait les barques qui se rendaient par le Volga à Astrakhan, et battit les troupes envoyées pour le réprimer. Après avoir défait les Russes, il se jeta sur la Perse, pillant, égorgeant partout les nobles, et appelant à la liberté les serfs et les cultivateurs. Unissant l'habileté du général à l'astuce du bandit, il se soutint quelque temps; il fut pris et exécuté. Nous ne faisons mention que de ce chef; mais on peut dire qu'il y en avait toujours quelqu'un en révolte contre la Russie.

Ce fut en 1672 qu'éclata la première guerre avec la Porte; à cette occasion, Alexis envoya prier les princes chrétiens de faire trêve à leurs inimitiés pour combattre l'ennemi commun, et le pape de se mettre à leur tête. Mais personne ne l'écouta, et il mourut avant de voir la fin des hostilités.

Entré dans la société européenne, ce prince chercha à y tenir dignement son rang par l'amélioration de son peuple. Il attira les étrangers, fonda des écoles, ordonna surtout de reviser le code

Alexis
Michelovitz.
1645.
21 juillet.

1644.

1649.

1676.
8 février.

d'Ivan Vasilievitz et de « prendre dans les constitutions du saint apôtre, les Pères de l'Église et les lois des empereurs grecs tout ce qui s'y trouvait d'applicable aux mœurs et aux usages de sa nation ; de rassembler également les ukases des anciens seigneurs de la Russie et les décisions des boyards, pour les combiner avec les lois existantes ; enfin de prononcer sur les questions laissées jusque-là sans solution, et demeurées par suite incertaines dans la législation. »

1010.
3 octobre.

Dans ce but, il désigna quatre princes, auxquels il adjoignit des députés de toutes les classes de la noblesse et de la bourgeoisie ; le travail une fois terminé, on en donna lecture dans une assemblée du clergé, des boyards, des juges et des conseillers, en présence des députés, des nobles et des bourgeois ; puis tous les assistants furent appelés à y souscrire. Le blasphème, le trouble apporté au culte et la haute trahison sont punis de mort : celui qui se présente armé à la cour sans en avoir reçu l'ordre encourt les *batonges*, c'est-à-dire les coups appliqués sous la plante des pieds, et l'emprisonnement ; celui qui tire le fer en présence du czar sans frapper son adversaire doit perdre la main, et, s'il le blesse, être puni de mort. Le faux en écriture publique, la soustraction de titres et de documents, la falsification de l'or et de l'argent, entraînent la peine capitale ; on verse aux faux monnayeurs du métal fondu dans la bouche. Pour le vol d'un cheval, on coupe la main. Le premier vol est puni du knout, de la perte de l'oreille gauche et de deux années de travaux forcés ; le second, du knout, de la perte de l'autre oreille et de quatre années de travaux forcés ; le troisième, comme le vol dans une église, fait encourir la peine de mort. Le voleur de grand chemin est appliqué à la torture ; on lui coupe l'oreille droite, ses biens sont confisqués, et il subit trois ans de travaux forcés ; pour la récidive, la mort.

On laissait aux condamnés à mort six semaines pour faire pénitence ; tout homicide prémédité entraîne la peine capitale ; le châtimement de l'infanticide est une année de prison et l'amende honorable ; si la coupable n'est pas mariée, la mort. La femme qui tue son mari est enterrée jusqu'aux hanches, les mains liées au dos. Le juge prévaricateur est condamné à payer le triple du dommage causé ; dégradé s'il est noble, livré au knout s'il ne l'est pas. Aux calomnieux la peine du talion ; même châtimement pour les injures corporelles ; les injures en paroles sont payées en argent, à proportion du rang de l'offenseur et de l'offensé. Il est interdit de légitimer les enfants naturels, même par mariage subséquent. Les enfants ne peuvent accuser leurs parents, ni les citer

en justice. Personne ne doit sortir du pays sans passe-port; un impôt permanent doit être payé, sans excepter les biens ecclésiastiques et ceux de la couronne, pour le rachat des prisonniers de guerre, un autre pour l'entretien de l'armée en temps de guerre.

Le patriarche exerce sa juridiction sur ceux qui relèvent de lui, et l'on peut appeler de son tribunal à celui des boyards. Un noble ne peut se constituer esclave par contrat; pour le faire, il faut avoir quinze ans, et les fils nés avant la servitude du père restent libres. Il est défendu d'introduire et de fumer du tabac, sous peine du knout, de la torture, d'avoir les narines ou tout le nez coupés, selon que l'on a péché une ou plusieurs fois. Le clergé, les nobles et les soldats sont exempts de tout péage.

Quelques historiens attribuent à Alexis l'invention de la terrible chancellerie secrète, qui mettait la vie des citoyens à la merci des délateurs. Il suffisait que l'un d'eux s'écriât : *Slovo i dielo* (la parole et l'acte) pour faire incarcérer un individu quelconque, sauf à prouver qu'il avait tramé contre le czar, sinon l'accusateur subissait le knout.

Un patriarche particulier avait été donné à la Russie, en 1587, par Fédor Ivanowitz, avec pleine autorité ecclésiastique, bien que l'on consultât les patriarches grecs, et que les czars, chaque année, envoyassent un présent à Constantinople; mais, en 1657, un ambassadeur russe, envoyé à Constantinople, obtint du patriarche de cette ville, de ceux d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie, que le clergé russe pût élire le patriarche de Moscou sans avoir recours à leur assentiment. Ce prélat resta donc tout à fait indépendant, et tint le premier rang après le czar, qui même, dans la solennité du dimanche des Rameaux, conduisait avec un ruban le cheval du chef de l'Eglise. Au premier de l'an, l'un et l'autre se baisaient la main et s'embrassaient en présence du peuple; le patriarche s'asseyait ensuite sur le trône et bénissait la couronne et le sceptre du czar.

Mais cette harmonie ne dura pas. Le patriarche Nikon, l'un des hommes les plus distingués de l'empire, était, malgré son dévouement pour la famille Romanov, jaloux des droits de son Eglise, qu'il soutenait aussi par orgueil personnel. Lorsque le code assujettit les ecclésiastiques à la juridiction laïque, il s'y opposa; le czar s'en irrita, les grands et les autres membres du clergé se récrièrent contre la sévérité du patriarche; tombé dans la disgrâce, il déposa les insignes de sa dignité et se retira dans son couvent, où il s'occupa d'écrire une chronique du royaume jusqu'à la fin de ses jours.

1613-91.

1606.

1686.

Nicon avait ramené le culte à l'uniformité dans toute la Russie; mais beaucoup de fidèles, qui lui reprochaient d'avoir altéré les dogmes et les droits, se séparèrent de lui, et s'intitulèrent vieux croyants (*staroverzi*) ou élus (*isbraniki*), tandis que leurs ennemis les traitaient de schismatiques (*roskolznick*). Comme ils ne forment pas une Église particulière, les opinions varient parmi eux d'homme à homme. Ils haïssent les prêtres grecs, et nient qu'il y ait dans l'Église russe continuité d'épiscopat, c'est-à-dire sacerdoce légitime; ils se tiennent rigoureusement à la lettre de l'Écriture, si bien que la transposition d'un mot dans une nouvelle édition de la Bible devint la cause de troubles très-graves; afin de prévenir les désordres qui naissent de l'abus des liqueurs fortes, ils ne laissent point administrer le baptême par un prêtre qui ait bu; ils n'admettent pas de rangs parmi les fidèles; c'est un péché de dire trois fois l'*alleluia* au lieu de deux; le prêtre doit bénir avec trois doigts, et autres enfantillages; mais comme les dissidents sont exclus de leurs conventicules, on met sur leur compte tous les méfaits que l'on impute d'ordinaire aux sociétés secrètes.

La rigueur, l'artifice, la guerre ouverte, la tolérance de Pierre le Grand et l'indifférence de Catherine II n'ont jamais pu les détruire; il y en a peut-être aujourd'hui trois cent mille dans l'empire, subdivisés en plus de vingt sectes, que l'on distingue en *popowstchtina*, qui ont des popes, c'est-à-dire des prêtres, et en *bez-popowstchtina*, qui n'en ont pas.

1667.

Alexis convoqua à Moscou un concile où assistèrent les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, et dans lequel il fit excommunier et reléguer Nicon. Cette assemblée abolit l'usage d'excommunier le pape et les catholiques tous les premiers dimanches de carême.

Restait à triompher des prétentions arrogantes des nobles, parmi lesquels s'était établie une espèce de hiérarchie (*miesnitchestvo*), d'après laquelle on considérait comme indigne d'un homme bien né de dépendre d'un autre de moins ancienne maison; on refusait de servir à l'armée sous un officier dont le père ou l'aïeul avait été inférieur à son père ou à son aïeul; il en était de même pour les charges de la couronne et le cérémonial. Les questions à ce sujet étaient décidées par un tribunal (*rosriad*) dans les archives duquel se conservait le registre des anciennes et des nouvelles familles, avec les grades occupés par les membres de chacune d'elles. En outre, les descendants de Rurik manifestaient des prétentions qui faisaient ombrage

aux Romanov, famille étrangère et nouvelle. Pour trancher le mal dans sa racine, Fédor III, fils d'Alexis, sous prétexte de régler exactement les rangs, se fit remettre les divers extraits que chaque famille avait fait lever de ces registres, et les livra aux flammes, au détriment de l'histoire sans doute, mais au profit de la paix et de la discipline.

Toutefois, comme il voulait anéantir non pas la noblesse, mais ses prétentions, il permit de faire d'autres généalogies, sans qu'on pût tirer de la naissance aucune supériorité.

Nous pouvons considérer la constitution russe comme complète, et dès lors jeter un coup d'œil sur son ensemble. La *monarchie moscovite* ou *grande Russie* était regardée comme la propriété de la maison Romanov; l'empereur régnant pouvait désigner son successeur parmi ses fils, bien qu'il fût dans l'usage de donner la préférence à l'aîné. Le prince élu, couronné par le patriarche ou un métropolitain, prenait le simple titre de czar ou celui de czar blanc; sa femme était appelée czarine, ses fils czarévitz, ses filles czarévines. Le czar avait sur la vie et les biens de ses sujets un pouvoir despotique. Quand il voulait déclarer la guerre, il se rendait dans une église, et faisait lire ses griefs contre l'ennemi, dernier égard du despote envers le peuple qui devait en supporter les charges et les maux. Du reste, les anciens droits du peuple et des seigneurs, de ceux-là même qui jadis étaient souverains, dépendaient de la volonté arbitraire du czar, qui les domptait à coups d'étrivières (1). Les fonctions civiles et militaires se confondaient toujours, et le commandement de l'armée était confié à un boyard de la chambre, le gouvernement des villes et les ambassades aux officiers du conseil.

Dans les affaires principales, le czar consultait les boyards; mais c'était pure condescendance. On reconnaissait dans la noblesse, après la destruction des anciens registres, quatre degrés : dans le premier se trouvaient les familles dont les membres figuraient, sous Fédor III, parmi les boyards, les juges et les conseillers, ou dont les aïeux avaient été employés sous Ivan IV et Fédor III soit à des missions étrangères, soit dans un commandement élevé; dans le second degré, celles qui avaient des commandements militaires sous Michel III ou Fédor III, ou dont les noms étaient inscrits dans la première classe sur les registres des villes. Venaient ensuite les familles mentionnées sur ces registres, enfin les nobles nommés par lettres du czar. Les nobles seuls

Fédor.
1676.Constitution
de la Russie.

Boyards.

(1) Voy. ALPHONSE RABBE.

pouvaient porter l'épée et posséder des terres obligées au service militaire; ils jouissaient en outre de divers privilèges en fait de justice.

Bourgeois. Il s'était formé dans les villes une classe moyenne des *personnes nommées*, qui pouvaient prendre pour nom de famille celui de leur père avec la désinence *tc* ou *itz*; c'étaient des négociants en gros et d'autres commerçants, qui se trouvaient exclus des emplois.

Paysans. Les paysans restaient attachés à la glèbe, sans rien posséder en propre; on pouvait les transférer d'une terre à une autre, mais non les enlever des champs pour les destiner à d'autres services. Les esclaves, au contraire, étaient employés à toute espèce de travail, et quelques-uns appartenaient par héritage à une famille; d'autres s'engageaient avec elle par un contrat à vie. La loi ne s'occupait d'eux que pour défendre de les mutiler ou de les tuer.

La plèbe, ignorante, misérable, soumise au knout des maîtres, devait travailler et combattre; quelquefois, poussée par les seigneurs ou l'excès des souffrances, elle se soulevait contre des édits odieux, et le czar l'apaisait en lui jetant les têtes des ministres, qui servaient ainsi de sauvegarde au roi, dont ils n'avaient pu modérer l'arbitraire.

Le conseil d'État se composait du czar, de soixante-sept boyards, de cinquante-sept juges et de trente-huit conseillers. Le premier magistrat était le président des affaires étrangères, qui avait la garde du sceau. La haute cour de justice s'appelait *palais de justice d'or*.

L'armée permanente se recrutait de volontaires, ou, à leur défaut, les propriétaires terriens devaient fournir des hommes. Les strélitz ou tireurs, au nombre de quarante mille, formaient le premier corps; puis venaient plusieurs régiments de soldats exercés à l'allemande, de même que la cavalerie, avec des officiers allemands. La noblesse fournissait en outre deux cent mille hommes de troupes féodales, et les Cosaques une nombreuse cavalerie irrégulière.

Le revenu s'élevait à cinq millions de roubles, et la vente de la bière en détail, de l'hydromel, de l'eau-de-vie, du sel, la pêche dans la mer Caspienne et surtout celle de l'esturgeon, dont les œufs donnent le caviar, constituaient des privilèges royaux. On donnait peu d'argent aux fonctionnaires; mais on leur assignait certains domaines.

Clergé. L'Église russe comprenait vingt-trois éparchies, dirigées par

douze métropolitains archevêques ou évêques, tous dépendant immédiatement du patriarche, dignitaire dont l'influence était très-grande, même dans les affaires politiques, et à qui l'on montrait un respect voisin de l'adoration. Le clergé ne pouvait acquérir de biens-fonds; on dit pourtant qu'il possédait un tiers du territoire exempt d'impôts; cela s'entend des moines, car le clergé séculier n'avait ni richesse ni crédit. Les fils des prêtres étaient exclus des emplois civils, et peuplaient les couvents.

Cette puissante aristocratie russe ne s'appliqua point à corriger le peuple, qui ne connaissait de la religion que les actes extérieurs, servilement déterminés, et la stricte observation de carêmes très-rigoureux. La prédication, ce moyen si puissant d'éducation, était empêchée par la jalousie du gouvernement.

Les mœurs, auxquelles s'était mêlé sans les modifier le luxe oriental, tenaient encore de l'état sauvage. Les maisons de bois n'avaient d'autre ornement que des tentures de cuir, et les vêtements étaient grossiers; mais on étalait pour les fêtes l'or et les diamants sur de riches étoffes, ainsi que des fourrures de grand prix; ceux qui n'en avaient pas en prenaient à loyer dans la garde-robe du czar, et l'on payait les objets perdus ou gâtés, outre les bastonnades, châtement dont n'était exempte aucune classe de personnes.

Les femmes d'un certain rang étaient tenues dans une servitude tout asiatique; elles ne pouvaient sortir que pour aller à l'église ou visiter leurs parents. Le mari, toujours le maître, les battait, les maltraitait selon son bon plaisir, non par une brutalité que la civilisation même ne saurait vaincre, mais avec l'assentiment de la loi, qui faisait un crime de lui résister. Les femmes du peuple jouissaient d'une plus grande liberté; afin de satisfaire leur goût pour les liqueurs, elles se livraient à un libertinage effronté. Les étrangers étaient toujours regardés avec mépris et défiance; les boyards ou les dignitaires n'osaient communiquer avec eux qu'à la dérobée; les ambassadeurs russes portaient l'entêtement et les prétentions à un tel point, qu'il était très-difficile de conclure avec eux une affaire quelconque.

Les routes étaient infestées de brigands, et les rues même de la capitale n'offraient aucune sûreté; on avait une telle frayeur des empoisonnements, du reste fréquents, et des enchantements, que l'on faisait prêter serment à tous ceux qui approchaient le czar de ne point mettre d'herbes malfaisantes dans ses mets, et d'empêcher que d'autres en missent.

Fédor III, prince juste et bienfaisant, qui avait mis fin, par un

1689.
27 avril.

arrangement , à la guerre avec les Turcs en 1681 , mourut après six ans de règne sans laisser d'enfants. Le patriarche et les boyards se réunirent pour choisir entre Ivan , son frère germain , âgé de seize ans , et Pierre , son frère consanguin , qui n'en avait que neuf ; mais , comme le premier était faible , bègue et sans ambition , Pierre fut proclamé sous la régence de la czarine Natolie Kirillowna-Narischkin. La faction favorable à cette princesse avait succombé , pendant le règne de Fédor III , sous celle des Miloslawski , parents et partisans de la première femme d'Alexis , qui s'agitèrent beaucoup pour répandre des calomnies contre la czarine. Elles produisent leur effet ; cinq des neuf régiments de strélitz se déclarèrent contre une nomination faite sans leur participation ; on se souleva aux cris de : *Mort à Pierre et à la czarine !* le sang coule , et les frères de la régente sont égorgés par cette soldatesque ivre. Soixante-dix-sept personnages respectables périssent d'une manière horrible , et Ivan est aussi proclamé czar sous la régence de la czarévine Sophie , sa sœur.

Cette princesse rusée , dont l'adresse avait excité cette révolution , se montra ferme dans l'exercice d'une autorité qu'elle avait ambitionnée. Soutenue par Galitzin , son favori , elle chercha à se soustraire à la tutelle onéreuse des strélitz , ce qui fut cause d'un nouveau soulèvement. Le prince Khowanski , leur chef , qui se trouvait mal récompensé des services rendus à la corégente , se mit à la tête d'une nouvelle secte religieuse , celle des abakoumistes , et médita d'égorgier les deux czars pour gouverner à leur place. Les princes s'étant réfugiés dans un monastère , Pierre , dont le caractère s'était déjà formé au milieu de ces troubles , y appela Khowanski , et le fit décapiter avec trente-sept strélitz qui l'accompagnaient. Les autres strélitz se préparèrent à la vengeance ; mais à la vue de toute la noblesse en armes pour défendre les czars , ils s'effrayèrent , et , passant de l'audace à la lâcheté , ils se présentèrent avec des cordes et d'autres instruments de supplices , prêts à subir un châtiment mérité ; ils n'obtinrent leur pardon qu'à la condition de livrer les agitateurs et un des leurs sur dix. Trois mille sept cents tirés au sort reçurent les sacrements , se préparèrent à mourir , prirent congé de leurs familles et se rendirent au couvent la corde au cou et désarmés , deux par deux portant le billot , et le troisième la hache. Arrivés sur la place , ils déposèrent le billot , sur lequel ils mirent la tête , et attendirent leur sort pendant trois heures. Les czars se contentèrent d'en faire exécuter trente , et pardonnèrent aux autres.

La princesse Sophie , que la jeunesse de Pierre et l'incapacité

d'Ivan laissaient libre dans l'exercice du pouvoir, en profitait pour faire toutes ses volontés. On rapporte qu'elle jeta le premier au milieu d'une bande de jeunes débauchés; peut-être le parti triomphant exagéra ses torts, mais il est certain qu'elle était intrigante et dévorée d'ambition. Elle agrandit le territoire par l'acquisition de Smolensk, de la Séverie, de Tchernigov, de la petite Russie sur la rive gauche du Dniéper, de Kiev sur la rive droite et du pays des Cosaques Zaporogues, à qui elle promit, pour les attacher à la Russie, de s'allier avec la Suède et la Pologne contre la Turquie; mais Galitzin, qui lui donnait de sages conseils dans la paix, conduisit mal les opérations militaires, perdit l'armée, et fut obligé de se retirer.

Pierre grandissait, et déjà ses amusements annoncent sa future puissance. Il sortit vainqueur de l'épreuve des vices auxquels on l'exposait, et les jeunes étrangers placés autour de lui pour le corrompre excitèrent son imagination par le récit d'entreprises extraordinaires. Le Genevois François-Jacques Le Fort avait parcouru l'Europe d'un bout à l'autre avec les aventures les plus bizarres, voyant beaucoup, capable de bien voir, et ne devant qu'à lui ses connaissances, sa hardiesse, sa fortune; il gagna la confiance de Pierre, qui le mit à la tête de cinquante jeunes gens de son âge, avec lesquels il voulut apprendre les exercices militaires, et remplit les devoirs du soldat sans admettre de distinction entre lui et ses compagnons. On ambitionna l'honneur d'entrer comme camarade (*poteschnoi*) dans cette troupe, qui devint le noyau des régiments de la garde.

Au milieu de la débauche effrénée de ces jeunes gens, Pierre et Le Fort cherchaient l'occasion d'enlever le pouvoir à Sophie; ils étaient irrités de voir qu'elle eût pris le titre de souveraine, fait inscrire son nom en tête de tous les actes publics, sur les monnaies de l'empire, et qu'elle aspirât à une domination absolue. Leurs projets ayant été éventés, Sophie voulut les prévenir; Thegtwitof, chef des strélitz, soit par ses ordres, soit pour se la rendre favorable, se disposait à la débarrasser de Pierre, de sa femme, de sa mère et de sa sœur. Tel fut du moins le bruit que l'on répandit. Pierre se rendit au couvent de la Trinité avec les poteschnoi; convoqua les boyards, révéla le complot dirigé contre lui, envoya Galitzin en exil, Sophie dans un couvent, et demeura le seul maître, quoique Ivan, czar de nom, survécût encore quelques années.

Ici s'ouvre l'ère nouvelle de la Russie.

1689.

1689.
11 septembre.

CHAPITRE XXX.

PIERRE LE GRAND ET CHARLES XII.

Pierre se trouvait à dix-sept ans à la tête de la plus vaste monarchie de l'Europe, dont le territoire s'étendait d'Arkhangel à la mer d'Azov; le peuple était grossier, mais uni, et les grands, esclaves. Il n'avait ni mœurs ni éducation; mais, au milieu des orgies, Le Fort lui inspirait, par ses récits aventureux, le désir de régénérer la nation. Ce n'était pas là, on aurait tort de le croire, un projet philosophique né de la connaissance des causes; il voyait les tristes effets de la barbarie indigène, et songeait à la détruire non par des améliorations successives, mais par une transformation soudaine sur le modèle de l'Europe; il appliquait une greffe étrangère sans s'inquiéter si elle ne laisserait pas en séchant le tronc plus malade qu'il n'était (1).

Il semble que le cri de guerre de la Russie ait été dès l'origine : *Donnez-moi de l'eau, car de la terre, j'en ai!* Pierre, ayant fait construire quelques bâtiments, s'exerçait à les faire manœuvrer sur le lac Pereslav, près du monastère qu'il habitait. Ce jeu d'enfant devait un jour devenir sérieux, et ses cinquante camarades se convertir en douze mille guerriers. Après avoir nommé général Le Fort, qui n'avait jamais commandé, il le destina aussi aux fonctions d'amiral de la flotte, qui non-seulement n'existait pas, mais qui n'avait pas même de nom dans cette langue; pour la première fois, la mer Blanche vit un monarque russe. A l'Allemagne et à la Hollande il demanda des ingénieurs, des vaisseaux et des artilleurs, obligeant les riches et les prélats à lui fournir les moyens nécessaires à un armement, et fit construire des bâtiments à Venise et en Hollande. Lorsqu'il se fut emparé d'Azov, base de ses projets, il fortifia cette place, et fit son entrée dans

(1) Un journal des entreprises de Pierre, écrit sous ses yeux et imprimé par ordre de Catherine II en 1770-72, va jusqu'au 22 octobre 1721. Il fut traduit en allemand par Louis-Christ. Buchmeister (Riga, 1774), qui y ajouta un autre volume, en comprenant le tout sous le titre de *Beytrage zur Gesch. Peters des Grossen*.

Voy. aussi NESTEXURANOI, *Mém. de Pierre le Grand*.
GORDON, *Gesch. Peters des Grossen*.

SCHLOZER, *Historische Untersuchung über Russlands Reichsgrundgesetzte*.

Moscou avec le faste d'un ancien Romain, afin d'inspirer, avec le goût de la gloire, l'idée de sa supériorité.

Il envoyait des jeunes gens en Italie, en Allemagne, en Hollande pour apprendre les usages et les arts des peuples civilisés; il voulut ensuite acquérir lui-même ces connaissances, dont il sentait tout le besoin. Après avoir confié la régence au boyard Fédor Romanodowski, il voyagea incognito. On le vit travailler dans les chantiers de Saardam et de Deptford, confondu avec les ouvriers pour son activité, les travaux et les vices; il s'occupait à Amsterdam de se procurer des notions d'anatomie et d'histoire naturelle; à Londres, il examina la constitution civile et ecclésiastique, admirant la liberté des cultes, les collections d'armes, les salles du parlement, mais surtout la marine; partout il engageait, par ses promesses, d'habiles ouvriers à se rendre avec lui en Russie. Il vit aussi Clèves, Dresde, Vienne, où il lui fut donné une fête dans laquelle l'empereur et l'impératrice, déguisés en hôteliers, servaient à table des masques de tout pays et de toute condition. Il se dirigeait vers l'Italie, quand il fut rappelé dans ses États.

Une fois que l'on s'est abreuvé à la coupe du pouvoir, il est difficile que la soif ne se réveille pas. Sophie, qui jamais n'avait renoncé à l'espoir ni aux trames, profita de l'absence du czar pour soulever de nouveau les strélitz, qui furent vaincus. Pierre accourut et fit faire le procès aux prisonniers rebelles, dont deux mille furent pendus, cinq mille décapités; il abattait lui-même des têtes par centaines, et des seigneurs de haut rang, suspects d'intelligence avec les mutins, suivaient son exemple. On commandait à trente, à cinquante, à cent malheureux à la fois de se coucher à plat ventre, et de placer la tête sur un billot d'une longueur proportionnée à leur nombre, et la hache les frappait l'un après l'autre. Comme il n'osait ou ne pouvait condamner sa sœur, il fit pendre sous ses fenêtres, et passer tout l'hiver, trois révoltés qui tenaient à la main les pétitions adressées à la princesse. Il institua probablement alors ou ressuscita la chancellerie secrète, redoutable tribunal d'inquisition qui dura jusqu'en 1762.

Eudoxie Fédérowna, sa femme, qui montrait de l'horreur pour ces massacres, fut répudiée.

Un tel homme ne pouvait que désirer la guerre pour recouvrer les pays enlevés à ses prédécesseurs, et dont la perte l'empêchait de s'étendre sur la Baltique; il se trouvait donc l'ennemi naturel de la Suède et l'allié de quiconque lui était hostile.

Les noms de Pierre le Grand et de Charles XII sont associés

Charles XII.

dans la mémoire des hommes; entourés tous deux de quelque chose de romanesque et de théâtral, ils forment un contraste sensible avec la tournure positive qu'avait prise la société. Tous les deux, ils avaient un caractère excentrique : l'un trouva le trône consolidé par son père, un trésor bien garni, une bonne flotte, une excellente armée, et n'eut pas même besoin de recourir aux méfaits, qui répugnaient à sa nature; l'autre, pour acquérir le sien, fut contraint, à force de supplices, de le dégager des nombreux obstacles qu'il rencontrait sans jamais être retenu par aucune pensée d'humanité. Pierre se dirigeait par calcul vers un but bien médité; Charles obéissait à une passion dominante. Les victoires de l'un lui inspirèrent une folle hardiesse, l'autre apprit à vaincre par ses défaites; l'un constitua la grandeur de son pays, et l'autre causa la ruine du sien.

Charles XII fut élevé dans les idées religieuses, qui sont le caractère de sa maison; sa mère développa la vigueur de son corps plutôt que son esprit; son père le dirigea vers les exercices militaires, l'étude de la constitution du pays, et lui inspira un sentiment profond de la prérogative royale. Charles, passionné pour les mathématiques, entreprit plusieurs voyages; il aimait la chasse, surtout les chasses qui offraient le plus de dangers. Il fut déclaré majeur avant l'âge ordinaire; lorsque l'archevêque d'Upsal étendit la couronne pour la poser sur son front, il la prit et la plaça lui-même.

La paix de Ryswick avait calmé l'humeur belliqueuse des rois d'Europe; mais, comme on prévoyait une prise d'armes pour la succession d'Espagne, chacun travaillait à se procurer des alliés. Charles reçut des ouvertures de l'Angleterre, des états généraux, de Louis XIV, qui tous se souvenaient encore de Gustave-Adolphe; mais ses voisins, qui pensaient ne trouver en lui qu'un jeune étourdi, jugèrent le moment favorable pour s'indemniser des pertes qu'ils avaient éprouvées.

Sur le trône de Pologne siégeait, comme nous avons vu, Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, qui, outre le désir d'occuper dans les guerres une noblesse turbulente, cherchait à rivaliser avec Louis XIV par les conquêtes et la magnificence. Sous prétexte de porter les armes contre la Turquie, il fit venir de Saxe de nouvelles troupes, et appela sous les drapeaux les Lithuaniens, qu'agitaient des factions nées sous Sobieski et ravivées alors entre la noblesse et les Sapiéha. Cet accroissement de forces donnait de l'inquiétude aux Polonais, qui, à plusieurs reprises, sommèrent Auguste de les licencier, aux termes des *Pacta conventa*; mais la jalousie

avec laquelle se regardaient les trois armées, lithuanienne, polonaise et saxonne, faillit éclater en lutte ouverte, et ne permit pas au roi de Pologne de réussir dans son entreprise contre la Suède.

Quoique la paix de Carlowitz assignât à la Pologne Kaminiec et la Podolie, cette acquisition était due à des manèges plutôt qu'à la force des armes; Auguste se montrait impatient de recouvrer sur la Suède les pays qu'il avait obtenus par les traités antérieurs, surtout la Livonie, où les mécontents s'étaient accrus. Dans une entrevue avec le czar Pierre, il captiva sa confiance par sa courtoisie naturelle, par le sang-froid avec lequel il soutenait les défis des plus intrépides buveurs, et par sa vigueur, qui allait jusqu'à trancher net la tête d'un bœuf. Les deux princes s'entendirent pour agir de concert contre la Suède.

Pierre, qui voulait recouvrer l'accès de la Baltique, avait en vain cherché à obtenir des Suédois, à l'aide de négociations, Narva ou un autre port sur cette mer. Le Sleswig était un germe d'inimitié entre la Suède et le Danemark; cette province, enlevée à la maison de Holstein pendant la guerre de Trente ans, avait été donnée en partie à celle de Gottorp, sous la souveraineté danoise; Frédéric III de Holstein-Gottorp, pour avoir reçu des garnisons impériales, fut considéré comme félon par Christian IV, et l'animosité commença dès lors entre les deux branches de cette famille. Elle s'agrit encore lorsque Frédéric III maria une de ses filles à Charles X de Suède, qui, lors du traité de Copenhague, lui fit acquérir la souveraineté du Sleswig et de l'île de Femern. La maison de Holstein-Gottorp se rattacha de plus en plus à la Suède, et de là naquit une rupture ouverte. Frédéric IV de Danemark rompit la première lance contre le Holstein, tandis qu'un corps saxon, envoyé par Auguste III, attaquait le Hanovre. Charles XII, prévoyant l'orage qui venait d'éclater, avait réclamé les forces navales de ses alliés; il protesta « qu'il ne prendrait jamais les armes que sur provocation, mais qu'une fois prises, il ne les déposerait qu'après avoir abattu celui qui se serait déclaré le premier contre lui. » Les flottes combinées bombardèrent Copenhague, et Charles débarqua à l'improviste dans l'île de Seeland; mais, comme il proclamait que son but unique était de procurer la tranquillité au duc de Holstein, la paix fut bientôt conclue à Traventhal. Cette première campagne ne dura que six semaines.

Tous louèrent la modération de Charles XII. Ce prince, qui aspirait à la gloire militaire de Charles X et de Gustave-Adolphe, n'acceptait la paix que pour se venger du roi de Pologne. En

1699.
Novembre.

1700.
28 août.

Bataille de
Narva.
30 novembre.

effet, il se dirigea subitement vers la Livonie, envahie par Auguste; mais alors le czar Pierre déclara la guerre à la Suède pour recouvrer les anciennes possessions russes, et mit le siège devant Narva. Charles accourut à la tête de cinq mille hommes d'infanterie et de trois mille chevaux; il attaqua cinquante mille Russes, en tua douze mille, prit cent quarante-cinq canons et obligea les autres à se rendre. Pour expliquer leur défaite, dont ils ne comprenaient pas la cause, les Russes l'attribuèrent au sortilège; persuadés que les Suédois étaient des magiciens, ils adressèrent des prières publiques à saint Nicolas pour qu'il les délivrât de ces enchanteurs. Mais Pierre, qui reconnaissait l'infériorité de ses armées, s'appliqua à les former aux habitudes militaires et à la discipline.

Après avoir aboli le corps des strélitz, plus dangereux dans la paix qu'utile à la guerre, il lui substitua une infanterie régulière à l'allemande, institua l'ordre de Saint-André pour récompenser le mérite militaire, et envoya des troupes au roi de Pologne à titre d'auxiliaires, mais en réalité pour qu'elles fissent auprès de lui leur éducation; aussi l'on peut dire que la Pologne prépara elle-même les armes qui devaient la détruire. Pierre voulut parcourir tous les grades militaires par des avancements réguliers; ce fut seulement après la bataille de Pultava que ses officiers le prièrent de passer du grade de colonel à celui de général. Il conféra même au vieux boyard Romanodowski, président du conseil de gouvernement, le titre de czar, et il lui témoignait la plus grande considération comme à un maître dont il eût été le sujet. « Ce simulacre continu, ce spectacle soutenu de soumission et de discipline qu'un despote offre à son peuple, cette affectation persévérante à ne monter en grade que successivement et à force de services, cette scène unique dans son espèce parut bizarre et exagérée; mais elle était nécessaire, et à peine suffit-elle pour enlever à l'orgueilleuse obstination des nobles russes tout prétexte de murmurer et de désobéir. Pour dompter leur orgueil, qu'irritait l'obligation de gagner successivement, par le travail et le mérite, les grades qu'ils croyaient dus à la naissance, il fallait pouvoir sans cesse se proposer soi-même pour modèle (1). »

Frédéric de Danemark, ayant aussi reconnu l'imperfection de ses troupes, organisa une milice nationale qui fut portée à dix-huit mille hommes. Les triomphes de Charles XII lui inspiraient,

(1) SÉCUR, *Mémoires*.

au contraire, de la hardiesse; méprisant désormais les Russes, il prit ses quartiers d'hiver dans la Livonie; le printemps venu, il occupa la Courlande.

1704.

Les Polonais voyaient avec déplaisir Auguste les entraîner dans une guerre qu'il avait entreprise, comme duc de Saxe, avec une armée étrangère entretenue par ce prince dans leur pays. Ils demandèrent donc à Charles de les considérer comme neutres; mais ce prince, sans s'inquiéter de leur réclamation, laissa ses troupes se comporter chez eux comme en pays ennemi. Il croyait ainsi accumuler plus de haines contre Auguste, qui en était la cause, tandis qu'il ne réussissait qu'à irriter les Polonais. Charles entra dans Varsovie sans rencontrer de résistance, et défit entièrement les ennemis près de Clissow, avec une armée trois fois moins forte que la leur; ce prince austère dut être surpris de trouver cinq cents femmes dans la suite d'Auguste; il les renvoya saines et sauves avec une escorte, comme il n'avait pas même voulu voir la belle Königsmark que lui avait envoyée Auguste pour négocier avec lui ou le séduire. Il s'avança toujours victorieux, et répondait à toutes les ouvertures qui lui étaient faites qu'il ne voulait s'arrêter qu'après qu'Auguste aurait été déposé.

Tel était aussi le désir d'une faction considérable de Polonais qui, grâce à cet appui, l'emportèrent et lui substituèrent Stanislas Leszcynski, palatin de Posnanie. Auguste, se ralliant à la Russie, parvint à s'emparer de Varsovie; mais à peine avait-il regagné ses provinces que ses adhérents même cessèrent d'agir en sa faveur. Stanislas, ayant été couronné, conclut une alliance avec la Suède et confirma le traité d'Oliva. Charles ne retira de l'élévation de Stanislas d'autre avantage que son assistance pour obliger le czar à lui rendre raison de ses griefs; il poursuivit alors Auguste, dévasta les provinces polonaises dans des incursions d'aventurier, entra sur le patrimoine de ce prince et le contraignit à poser les armes.

1706.

Tandis qu'il disposait en Saxe des royaumes à son gré, Charles se vit courtoisé par toutes les puissances. Marlborough voulait qu'il s'immisçât dans les affaires de l'Occident; Louis XIV lui faisait dire de reprendre le rôle brillant de Gustave-Adolphe, et son ministre Piser ne cessait de le pousser à des partis hasardeux. Charles se proclamait le protecteur non-seulement des protestants d'Allemagne, mais de ceux qui relevaient de la maison d'Autriche. Bien qu'il eût à se plaindre de la cour autrichienne, et qu'elle le menaçât d'une invasion, il déclara qu'il lui pardonnait à condition que le droit d'exercer leur culte serait rendu

1705.
18 novembre.

protestants de Silésie; l'empereur Joseph I^{er} fut obligé d'y consentir.

Charles avait empiré ses affaires en s'amusant à battre un ennemi qui déjà implorait la paix, au lieu d'assailir les Russes, encore étourdis de la défaite de Narva. Lorsque Pierre vit son rival s'enfoncer dans l'intérieur de la Pologne, il réunit des troupes, et la victoire le favorisa dans la Livonie. Il trouva parmi les prisonniers Catherine, dont il fit ensuite sa femme, conquit Nöteborg sur la Néva, puis Kantzi; il eut ainsi un port sur la Baltique, s'y embarqua, fit le service de bombardier et s'empara de deux navires suédois; cette première victoire navale fut célébrée comme elle le méritait. Ainsi Charles perdait, par l'ambition de faire un roi, tout le fruit de sa victoire, tandis que Pierre, dont il ne soupçonnait pas le génie, entrait dans l'Ingrie avec la résolution de n'en plus sortir, et s'établissait sur les bords de la Néva, dont il appréciait toute l'importance. Comme Kantzi ne lui paraissait pas assez bien situé, il fonda la ville de Petersbourg dans une île de la Néva, et la choisit pour sa capitale, comme plus convenable pour guerroyer avec la Suède, attirer des colons d'outre-mer et faciliter ses communications avec l'Europe.

Il fit encore d'autres conquêtes, et les affermit; il entretint dans toute leur vivacité les factions rivales de la Pologne, où il saccagea sans obstacle les châteaux pour enrichir sa capitale naissante. Charles, qui avait perdu un temps précieux, marcha enfin contre les Russes, les bloqua près de Grodno et les réduisit à de dures extrémités. Les négociations poursuivies jusque alors amenèrent enfin la paix de Alt-Ranstadt; Auguste dut renoncer au trône de Pologne et reconnaître Stanislas, rompre toute alliance contre la Suède et la Pologne, avec la Moscovie nominativement, et restituer les prisonniers. Dans le nombre était le Livonien Pantkoul, qui avait été condamné à mort pour avoir soutenu avec trop de chaleur la noblesse de son pays; ayant pris la fuite, il avait publié contre la Suède des écrits violents, et se trouvait alors à la cour de Saxe comme ambassadeur du czar; néanmoins, il fut arrêté et livré à Charles, qui le fit écarter sans jugement, comme sujet rebelle et déjà condamné.

Lâcheté d'un roi, férocité d'un autre.

Un parti polonais déclara la renonciation d'Auguste sans valeur, et s'allia avec le czar, qui promit de ne reconnaître d'autre roi que celui que la nation aurait élu. Charles revint en toute hâte de la Saxe, réunit ses forces et entra en Pologne avec quarante-quatre mille hommes aguerris. Le czar ne jugea point à propos de livrer bataille, et il évacua le pays.

1709.

1708.

1706.
24 septembre.1707.
Septembre.

Charles, ayant passé la Vistule sur la glace, le suivit l'épée dans les reins, traversa la Bérésina, et, secondé par les nombreux mécontents que les innovations de Pierre avaient suscités, il se flattait d'entrer à Moscou et de le faire déposer; mais tout à coup il s'arrêta à Mohilev, et, prêtant l'oreille à des conseils imprudents ou déloyaux, il se dirigea vers l'Ukraine.

Ce *Kmielniki*, hetman des Tartares de l'Ukraine, qui avait dévasté la Pologne au temps du roi Casimir, s'était soumis avec son pays aux Moscovites après avoir été vaincu; mais il se repentit bientôt, et recommanda en mourant à Wigohiski, qui devait lui succéder comme hetman, de soustraire la nation à leur joug pour la réunir à la Pologne. Cependant cette puissance, qui n'était plus en état de les soutenir, laissa la Russie s'affermir dans le pays et accroître le nombre des mécontents par la violation de ses privilèges. Leur hetman était alors Jean Mazeppa, homme audacieux et d'une ambition dissimulée, qui acquit les bonnes grâces du czar, et le servit inutilement contre Charles. Il campait à la tête des Cosaques dans la Pologne méridionale, lorsqu'il entra en relations avec les jésuites et le roi Stanislas, et conçut la pensée de se rendre indépendant; il dépeignit aux siens (sous de noires couleurs les innovations du czar, et les encouragea à la révolte par l'exemple des Cosaques du Don, qui s'étaient soustraits au joug moscovite. Après s'être fortifié, il fit entendre à Charles qu'aussitôt son approche il se réunirait à lui. Ce prince, séduit par l'espoir de se procurer un si puissant allié, se dirigea vers cette bande sans attendre les renforts et les convois que lui amenait Lövenhaupt.

Pierre, enchanté de cette faute, marcha contre Lövenhaupt, le mit en déroute à Liésna, et lui enleva le convoi destiné à Charles, auquel Lövenhaupt ne put, après une retraite justement applaudie, amener que cinq mille hommes. Ce fut la première victoire remportée par les Russes sur des troupes disciplinées.

Mazeppa fit sa jonction avec Charles; mais Baturin, sa résidence, fut prise et réduite en cendres. Un autre hetman fut nommé, et Charles dut établir ses quartiers d'hiver dans des contrées désertes, au milieu des Cosaques, exposé à la faim, à la soif et à des attaques continuelles. Faisant la guerre par amour de la guerre, Charles XII ne savait où il allait. Lorsqu'il s'était trouvé à Smolensk, il avait demandé à son chef d'état-major ce qu'il y avait à faire; cette fois, arrivé près de Kolomack, il lui dit : *Demandez la route de l'Asie.* Sur la réponse qu'elle était dans une autre direction : *Cependant*, reprit-il, *Mazeppa m'a assuré qu'elle*

1704.

1697.

Mazeppa.
1697.1704.
28 septembre.

était voisine, et nous devons de toute manière pouvoir dire que nous l'avons touchée. Au lieu de marcher sur le Dniéper pour se maintenir en communication avec la Pologne, comme le lui conseillaient Piper et ses meilleurs officiers, il s'arrêta à Pultawa. Les Cosaques Zaporogues, qui s'étaient déclarés pour lui, s'offraient à prendre cette place d'assaut ; il attendait aussi l'armée du khan de Crimée, auquel la Porte, qui commençait à redouter le czar et désirait le tenir occupé, avait ordonné de se joindre au roi de Suède.

1709.
Mai.

Bataille de
Pultawa,
8 juillet,
1710.

Charles entreprit donc le siège de la place sans avoir aucun des instruments nécessaires ; il y consuma deux mois, tandis que les Russes ravageaient tout aux environs. Douze mille Cosaques et autant de Suédois, débris des quarante-cinq mille hommes sortis de la Saxe et des seize mille qu'avait amenés Lövenhaupt, étaient tout ce qui restait à Charles ; ce prince téméraire les aventura sans munitions contre quatre-vingt-mille Russes, pourvus d'une artillerie formidable. Neuf mille Suédois furent tués, beaucoup d'autres restèrent prisonniers, et Charles, blessé, s'enfuit dans une calèche avec Mazeppa ; craignant d'avoir été trahi par le khan, il n'osa se réfugier en Crimée, et repassa le Dniéper. Il avait laissé de l'autre côté du fleuve les restes de l'armée sous le commandement de Lövenhaupt avec ordre de gagner la Crimée ; mais ce général, dépourvu de tout, avait dû se rendre prisonnier avec toute son armée.

Pierre sentit que cette victoire était décisive pour son empire ; aussi écrivait-il : *Avec l'aide de Dieu, la pierre fondamentale de Pétersbourg est parfaitement posée.* On pouvait dire, d'un autre côté, que c'en était fait de la gloire de la Suède. Charles sans armée, sans argent, sans amis, ayant tout confié à sa fortune, ne possédait plus que son courage et une opiniâtreté redoutable, qui le soutint pendant les cinq années qu'il employa, au milieu des aventures les plus romanesques, à exciter les Turcs à prendre les armes. Il était parvenu, accompagné de Mazeppa et de cinq cents cavaliers, à gagner Otchakov à travers d'arides déserts ; de là il se rendit à Bender en Moldavie, où, en vertu de l'hospitalité recommandée par le koran, il fut accueilli par les Turcs ; mais une fois guéri de ses blessures, il ne put s'échapper, parce que les Européens surveillaient toutes les routes, afin d'empêcher le retour du perturbateur de la paix.

L'infortune éveilla des sympathies en sa faveur ; mais nous ne saurions voir dans ce roi qu'un aventurier, un homme entêté, qui, tout entier à sa passion, ne compte pour rien l'effusion du

sang et la ruine de son pays, afin de satisfaire un caprice. Il n'eut pas d'ambition; en effet, quels grands projets forma-t-il, sauf celui de se venger des princes qui l'avaient offensé? Il ne montra de cruauté qu'envers les Suédois coupables d'avoir porté les armes contre lui; il n'aimait ni les plaisirs, ni les femmes, ni la cour, ni le luxe, ni même la propreté. Exact observateur de la justice, pieux à l'excès, simple et franc, il savait apprécier le mérite sans égard à la naissance; concis dans son langage, unissant à une grande mémoire des connaissances variées, il était adoré de son armée à cause de ses habitudes militaires, qui le faisaient participer aux fatigues, aux jeux, aux périls du soldat. Lorsque les travaux utiles vinrent à lui manquer, il se livra, dans son impatience du repos, à des occupations futiles; il fatiguait trois chevaux par jour, faisait manœuvrer des soldats, exécutait de longues marches. La Porte lui fournissait des vivres et cinq cents écus par jour; la France lui envoyait aussi de l'argent, dont il employait une partie pour soutenir son rang et se conserver des amis; il envoyait l'autre à Constantinople pour acheter des partisans; le malheur avait triomphé chez lui des scrupules religieux, qui l'avaient jusque alors détourné d'une alliance avec les infidèles.

Stanislas Poniatowski servait dans cette ville ses intérêts, et cherchait à brouiller Achmet III avec Pierre; il avait pour lui la sultane Validé, qui l'appelait *mon lion*. Le peuple, qu'avaient émerveillé tant d'exploits et les victoires que *Tête de fer* avait remportées sur *Barbe Blanche*, lui aurait volontiers porté secours. Le vizir Kiurli-Ali dit un jour à Poniatowski : *Je prendrai votre roi d'une main et une épée de l'autre, et je le conduirai à Moscou avec deux cent mille combattants.*

Mais Pierre ne s'endormait pas; il savait aussi dépenser de l'argent à propos, et il réussit à faire consolider par la Turquie la paix de Carlowitz. On ajouta au traité que Charles pourrait traverser la Russie avec cent Suédois et deux cents Turcs jusqu'aux confins de la Livonie; mais le roi de Suède refusa de le signer, et ses espérances se ranimèrent lorsque le nouveau grand vizir Bastagi-Méhémét déclara la guerre au czar. Pierre se trouva enfermé entre le Pruth et le Danube avec trente mille hommes sans vivres et découragés. A cette nouvelle, Charles accourut, vola, avide de teindre encore son épée dans le sang russe. Après avoir fait cinquante lieues à cheval, passé le Pruth à la nage, il traversa le camp turc avec la rapidité de l'éclair; mais quel fut son dépit lorsqu'il apprit en arrivant qu'un armistice venait d'être convenu, et que l'occasion d'exterminer les Russes était perdue! Il adressa

1710.
décembre.

de violents reproches au grand vizir, qui l'écouta avec l'impassibilité musulmane, et lui répondit avec bon sens. Charles, après lui avoir déchiré brutalement son caftan avec ses épérons, dut reprendre le chemin de Bender, tandis que le czar, bien éloigné de l'obstination chevaleresque du roi de Suède, se résigna à accepter les conditions d'un ennemi qui pouvait le perdre, sauf à prendre un jour sa revanche.

1711.

La Turquie, à laquelle un pareil hôte devenait incommode, stipula toujours avec la Russie son libre passage sur le territoire moscovite; mais Charles refusa de partir sur une simple invitation et même sur un ordre absolu, soit par la crainte d'être trahi, soit à cause de son opiniâtreté naturelle. En conséquence, le mufti déclara que, sans violer l'hospitalité, on pouvait le renvoyer par force.

Les subsides qu'on lui payait, ainsi qu'à ses Cosaques et à ses Valaques, furent donc suspendus; abandonné par ces derniers, il ne lui resta que trois cents soldats. Bientôt les vivres et les fourrages lui manquèrent; puis, attaqué par les Tartares dans son campement, il dut se fortifier, et travailla lui-même avec le dernier soldat et ses ministres. Les ambassadeurs d'Angleterre et de Prusse s'efforcèrent en vain de le décider à partir; la Porte patienta, paya ses dettes, lui fournit encore des vivres; mais, poussée à l'extrémité, elle ordonna de les tuer tous. Charles s'obstina davantage, et défia la puissance ottomane avec ses trois cents hommes. Assailli par les Turcs et les Tartares, il soutint l'attaque, promettait et donnait à ses braves des titres et des grades. Les janissaires, qui admiraient Charles et ses libéralités, crurent, comme il l'affirmait, que l'ordre de la Porte avait été falsifié, et refusèrent de combattre. Soixante des plus vieux se chargèrent de lui faire comprendre la nécessité de partir; il refusa de les recevoir. Ils attaquèrent donc, forcèrent la tranchée, et firent les Suédois prisonniers. Mais le roi se retira dans une maison avec trois officiers et quarante domestiques, résolu, disait-il en riant, à se défendre *pro aris et focis*. Les Turcs, pour en finir, y mirent le feu, et le roi, que la fumée suffoquait, fit une sortie à l'improviste pour courir dans une autre; mais on s'empara de sa personne. Le respect que lui témoigna le pacha vainqueur contrastait avec la hauteur du prisonnier, qui fut conduit honorablement à Andrinople.

1713.

10 février.

La Suède se trouvait complètement ruinée. Déjà, en 1709, on calculait que la guerre avait coûté quatre cent mille hommes. Tous les impôts étaient doublés; il fallait employer la force pour

lever des marins ; les bourgeois avaient été contraints de donner leur argenterie sous forme de prêt, et toutes les puissances du Nord se montraient hostiles. Charles protestait du fond de sa prison contre tout traité ; il expédiait des ordres qui ne pouvaient pas toujours être suivis, exigeait de tous des sacrifices en rapport avec son obstination, et répondait aux humbles remontrances que lui adressait le sénat : *J'enverrai à Stockholm une de mes bottes pour gouverner.*

La pauvre Suède avait cependant la guerre de tous les côtés. Stanislas abdiqua dans une diète de pacification, mais si tumultueuse qu'elle fut ensanglantée, et les Polonais invitèrent Auguste II à reprendre la couronne ; reconnu généralement, il se réconcilia avec le czar, et tous les deux, unis au Danemark et à la Prusse, déclarèrent la guerre à la Suède, qui n'avait pour se défendre qu'un petit nombre de nouvelles levées. L'empereur et les autres princes intervinrent dans ce conflit pour faire respecter les États germaniques. Louis XIV mettait tout en œuvre pour diviser les ennemis de la Suède et soutenir Lesczynski, dont l'élévation avait été l'objet principal de Charles ; mais la régence suédoise s'apercevait qu'il était impossible de songer à rétablir le roi de Pologne, lorsqu'on se trouvait à peine en état de défendre ses propres foyers.

Au milieu de l'humiliation du pays, les aristocrates, abaissés par Charles XI, reprenaient de la hardiesse ; ils ne manquaient pas de motifs pour déclamer contre le despotisme alors que Charles XII, aveuglé par son entêtement à susciter des ennemis à la Russie sur le Danube et la mer Noire, laissait cette puissance lui arracher ses plus belles acquisitions sur la Baltique. Enfin Charles, désespérant d'amener la Turquie à son but, se décida à revenir. De l'argent emprunté à usure lui permit de déployer un luxe incroyable dans une ambassade qu'il envoya à Constantinople pour demander un emprunt ; mais le sultan lui répondit qu'il savait donner, et qu'il regardait comme indigne de lui de prêter. Il lui fit présent d'armes magnifiques, de superbes chevaux arabes, et lui donna trois cents hommes pour l'escorter. Charles, s'étant détaché de sa suite, traversa incognito, avec un seul homme, la Valachie, la Transylvanie, la Hongrie, l'Autriche, et arriva en seize jours à Stralsund sans être entré dans un lit.

Aussitôt, comme s'il eût été encore aux jours de sa toute-puissance, il enjoignit au roi de Prusse de lui remettre Stettin et les autres places de la Poméranie que les autres puissances lui avaient laissées en dépôt. En vain des millions lui furent of-

1709.
2 octobre.

1711.

1715.

19 décembre.

ferts pour qu'il se désistât de sa prétention ; il entra avec les Suédois sur le territoire prussien , encouragé par la France , qui avait renoué son alliance avec lui , et promettait de forts subsides. Mais les alliés du Nord vinrent assiéger Stralsund , et serrèrent la place de si près que Charles, l'opiniâtre Charles, demanda lui-même la paix. Ce fut alors son tour d'éprouver un refus, et la ville fut prise , après qu'il l'eut abandonnée pour regagner ses foyers sans autre ressource que son courage.

1716.

Comme il arrive d'ordinaire lorsque le péril est passé, la discorde se mit bientôt entre les alliés , auxquels s'était réuni le Hanovre. Si Pierre était satisfait de voir la Suède humiliée, il ne voulait pas cependant qu'elle fût soumise au Danemark, parce qu'il lui convenait mieux de conserver ces deux États faibles et rivaux. La Pologne n'entendait pas que le roi Auguste retint, aux dépens de la république et au péril de la liberté, les troupes saxonnes lorsqu'il n'y avait plus de motif pour les garder ; aussitôt l'armée, conformément à l'usage national, se confédéra pour les chasser ; une guerre s'ensuivit, qui dura jusqu'au moment où le roi s'obligea, par le traité de paix de Varsovie, à congédier les Saxons, excepté sa garde, à ne pas déclarer la guerre au dehors sans le consentement de la diète et à ne pas rester absent plus de trois mois par an. Auguste dès lors fut réduit à l'impossibilité de s'immiscer dans la guerre du Nord.

Le roi de Danemark en était l'âme, avec l'appui de l'Angleterre et de la Hollande, irritées contre Charles, dont les corsaires assaillaient tout bâtiment qui portait des provisions à ses ennemis. Le czar s'était mis à la tête de la flotte, et semblait à la veille d'envahir la Scanie, lorsqu'il hésita, éleva ses prétentions à l'égard du Danemark, et rompit avec cette puissance, parce qu'elle refusait de le satisfaire ; cette diversion sauva la Suède d'un grand péril ; en outre, comme chacun avait obtenu en particulier ce qu'il avait en vue, la ligue resta dissoute.

Le baron de Görz, après avoir contribué à la prospérité du Holstein, était entré au service de Charles XII en qualité de ministre ; c'était un homme adroit, mais qui se confiait trop aux intrigues de la diplomatie. Mis à la tête de l'administration des finances et chargé de la direction des affaires étrangères, il s'appliqua à remplir le trésor par toutes les ressources du crédit, art encore novice, obligations de l'État, emprunts, altérations des monnaies ; pour déjouer les cabales de ses ennemis, il se fit conférer des pleins pouvoirs. Cet homme d'État

délié s'entendait avec le cardinal Alberoni, qui avait des expédients pour tout, et se proposait de réformer les finances de l'Espagne, comme Görtz celles de la Suède. Pour rabaisser l'orgueil de la France et de l'Angleterre, ces deux ministres avaient machiné d'associer la folie de Charles à celle des jacobites, de transporter ce prince sur les côtes britanniques, et de le mettre à la tête des partisans du prétendant. C'étaient de leur part des amorces pour se procurer de l'argent; en effet, Pierre fut amené à conclure un traité particulier avec la Suède et l'Espagne, qui pouvait changer l'aspect de la politique.

1719.
Mai.

Pendant que l'on négociait, Charles poursuivait les hostilités; il voulait conquérir la Norwège comme dédommagement des pertes qu'il avait éprouvées sur la mer Baltique; mais il fut tué au siège de Frédérikshald à l'âge de trente-six ans. On dit alors qu'une balle ennemie l'avait frappé; mais on croit aujourd'hui à un assassinat. Il laissa la Suède déchue du haut rang où elle était montée, appauvrie, dépeuplée, sans commerce et sans possessions (1).

Mort de Charles XII.
11 décembre.

Charles-Frédéric de Holstein, son neveu et son élève, perdit l'occasion de se faire élire par son excessive confiance dans son héritage. Le pays, las de héros, craignit qu'il ne conservât les idées de l'oncle qui l'avait élevé, et Ulrique-Éléonore, princesse de Hesse-Cassel, sœur de Charles XII, fut proclamée. Comme elle n'avait point à faire valoir de prétentions dynastiques, elle accepta toutes les conditions, et dut renoncer au despotisme introduit par Charles XI. Le parti patriote, c'est-à-dire aristocratique, reprit alors le dessus. Il fut statué que les trois classes des seigneurs, des chevaliers et des simples nobles ne voteraient plus par curie, de manière à former trois votes collectifs, mais qu'il y aurait un vote pour chacune des deux mille familles nobles, chaque membre du haut clergé, chaque conrstoire, province et cité, ce qui accrut le pouvoir de la petite noblesse. Il fut permis aux nobles de se livrer au commerce, et interdit aux bourgeois d'acheter les biens des nobles. La diète devait être convoquée tous les trois ans au moins; elle était la représen-

Changement dans la constitution suédoise.
1719.
21 février.

(1) On peut consulter sur Charles XII plusieurs biographies, et notamment NORDBERG; VOLTAIRE, qui en fait le héros d'un roman intéressant; ADLERFELD, qui l'envisage sous le rapport militaire. De Hammer a publié des faits nouveaux au sujet des relations de Charles avec les Ottomans. Voltaire a ignoré les lettres écrites en latin par un officier suédois qui s'était trouvé avec Charles à Pultawa et à Bender, lettres publiées en allemand en 1811, sous ce titre : *Vertraute Briefe eines Schwedische officiers an einen Freund in Wien*.

tation véritable de la nation et la dépositaire du pouvoir souverain. Un sénat de seize membres eut la direction des affaires de concert avec le roi, parfois sans lui ou même malgré lui.

Cette usurpation de l'autorité par une aristocratie vénale, ambitieuse de dominer et dont les intérêts étaient opposés à ceux du peuple, consommait la ruine de la Suède : grave révolution qui en amena une autre en 1772.

Mort de
Görtz.

Ulrique fit arrêter tous les auteurs du duc de Holstein, et mettre en jugement Görtz sur des crimes imaginaires; ce ministre fut décapité sans qu'il fût permis de rendre ses comptes. Dans ce meurtre légal, on vit un expédient pour cacher les vols faits par la reine et ses adhérents, des sommes qui restaient dans le trésor à la mort de Charles. Il avait demandé qu'on mit sur sa tombe cette inscription : *Au moment de donner la paix au monde, le héros que je servais a péri, et avec lui la monarchie. Dieu épargne au pays de plus grands malheurs ! Je meurs aussi, et il est beau de mourir avec son roi et la monarchie. Mors regis fidesque in regem et ducem meum mors mea.* Görtz fut un de ces boucs émissaires sur lesquels se décharge la haine publique. La Suède, qu'un monarque insensé avait réduite à la dernière extrémité, se réjouit du meurtre de celui qui avait en quelque sorte réparé les effets désastreux des folies de Charles.

L'effet le plus déplorable de cette iniquité fut d'interrompre les traités que ce ministre était près de conclure avec le czar, qui se raprocha, au contraire, de la France et de l'Angleterre pour ne pas être exposé à perdre ses provinces. Il débarqua sur le territoire suédois, où il porta le ravage, et jeta la terreur dans Stockholm. Huit villes, cent quarante châteaux, mille trois cent soixante et un villages, quarante-trois moulins, seize magasins, deux fonderies de cuivre et quatorze de fer furent détruits par les Russes, qui en outre emmenèrent une grande quantité de bestiaux. Ce fut le coup de grâce pour la Suède. Les Anglais expédièrent une flotte pour protéger Stockholm, et la paix fut conclue avec eux; comme électeur de Brunswick-Lunebourg, le roi d'Angleterre obtint les duchés de Brême et de Wenden, et les deux États formèrent une ligue pour arrêter les progrès du czar dans la Baltique.

1719-20.

La Suède convint avec la Pologne d'une trêve qui depuis dura toujours; elle fit la paix avec la Prusse, à laquelle elle céda Stettin, le district situé entre l'Oder et le Peene avec d'autres territoires, ainsi que les villes de Damm et de Golnau, avec leurs dépendances au delà de l'Oder.

Le Danemark, qui avait conquis une grande étendue de pays, prétendait la conserver; mais, comme on ne voulait pas exclure entièrement la Suède de l'Allemagne, il fut convenu que le Danemark restituerait la partie de la Poméranie qu'elle occupait jusqu'au Peene, Stralsund, l'île de Rügen, les villes de Marstrand et de Wismar; la Suède devait renoncer à l'exemption du péage dans le Sund et les deux Belt, s'obliger à payer six cent mille rixdales, et le Danemark rester en possession de la moitié du Sleswig. Le fait capital, c'est que cette puissance avait abattu sa rivale; puis ses rois reconnurent qu'il ne fallait plus chercher de conquêtes ni s'immiscer dans une politique qui pût les entraîner à la guerre, mais pourvoir à la prospérité intérieure. Ulrique abdiqua bientôt en faveur de Frédéric, son mari, et de nouvelles restrictions furent apportées au pouvoir royal.

Pierre avait continué ses dévastations jusqu'au moment où la médiation de la cour de France mit un terme à la guerre dans le Nord par la paix de Nystadt. La Suède cédait à la Russie la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, une partie de la Carélie et toutes les îles situées sur les côtes de ces provinces à partir de la frontière de Courlande. Pierre restituait la Finlande avec deux millions de rixdales en compensation de la Livonie: il s'engageait à ne pas s'immiscer dans l'administration intérieure de la Suède, et à laisser acheter, chaque année, pour cinquante mille roubles de blés à Riga, Revel et Arensburg.

Les Polonais, las des troupes russes qui occupaient leur pays, se rapprochèrent de la Suède, avec laquelle ils renouvelèrent le traité d'Oliva, sous la garantie mutuelle de leur indépendance contre les menaces du czar. Le duc de Holstein, exclu du trône de Suède que Pierre lui avait assuré, dépourvu de son patrimoine par les Danois, dut garder le silence; mais sa descendance était destinée à succéder au vainqueur de Charles.

La Suède, réconciliée avec toutes les puissances, se trouva dépourvue de presque toutes ses possessions en Allemagne, et de ses privilèges pour le passage des détroits. La Russie, au contraire, de puissance asiatique, était devenue européenne, et ses armées avaient acquis de la réputation. Des milliers de Suédois prisonniers servirent à faire l'éducation de ses troupes et de ses habitants; à établir des manufactures. Pierre solennisa par de grandes fêtes la paix de Nystadt, mit en liberté les condamnés, à l'exception des assassins et des criminels de lèse-majesté, et fit remise de ce qui était dû au trésor; on lui décerna les titres de grand, de père de la patrie, et celui d'empereur de toutes les

1730,
8 septembre.

Paix de Nys-
tadt,
1721.
10 septembre.

Russies attesta officiellement la prédominance qu'il avait acquise dans le Nord.

Il put alors diriger plus efficacement l'énergie d'une volonté indomptable vers la civilisation de son pays. On vit bientôt s'élever sur l'île fangeuse de la Néva, desséchée au prix de plusieurs milliers de vies, une des plus belles capitales de l'Europe, tandis que le czar se contentait d'une masure que voudrait à peine habiter un artisan. Les Russes montrent encore avec orgueil cette demeure de Pierre comme témoignage de ce que doit endurer celui qui veut accomplir de grandes choses. Ce fut là que, le regard tourné vers l'Europe, il donna aux Russes une ville, une nation, une histoire; en effet, il faut remonter jusqu'à lui si l'on veut comprendre la Russie actuelle.

Le recensement fait dans l'empire donna 271 villes, 44,000 bourgs, 73,000 villages, 3,098,837 habitants sujets à la capitulation, sans compter 250,000 hommes employés dans les armées et la marine, ni toute la noblesse, ni les magistrats ecclésiastiques et civils, ni les propriétaires. Pierre établit sur les routes des auberges, des relais de poste, des pierres milliaires; il construisit un hôpital, tira des troupeaux de la Saxe et de la Pologne pour se procurer des laines indigènes, éleva des manufactures de draps, de papier, de toile, et fit exploiter des mines de fer et fondre des canons. Il songeait aussi à s'emparer du commerce de la soie que faisait la Perse. Dans ce but, il fit explorer la mer Caspienne, et fonda une société de commerce à Chamakie dans le Chirwan; mais elle fut assaillie par les Lesghiz, qui la détruisirent et pillèrent les magasins. Pierre prit donc les armes, et, parvenu avec de grandes difficultés à la mer Caspienne, il entra dans le Derbent. L'usurpateur du trône de Perse, afin d'obtenir de lui des secours, lui céda cette ville et Bakoa avec quelques provinces de l'ancienne Hyrcanie et de l'Albanie. Il ouvrit, en joignant les huit grands fleuves de son empire, des communications entre les provinces de la mer Blanche, de la mer Caspienne et de la Baltique. Le capitaine Behring, qu'il envoya reconnaître si l'Asie était séparée de l'Amérique, découvrit le détroit qui porte son nom. Il avait une si haute idée du service maritime qu'il disait : *Si je n'étais empereur de Russie, je voudrais être amiral anglais.* Les dangers que présente le golfe de Finlande ne lui permirent pas de transporter à Pétersbourg le commerce d'Arkhangel. Cependant, il vit à la fin de son règne douze cents navires entrer dans ses ports, et il laissa deux cents galères avec quarante bâtiments de guerre; mais pour la marine et l'artillerie, il ne put employer que des étrangers.

1722.

1725.

1730.

La presse alors produisit autre chose que des almanachs ; il est vrai que, si un prêtre imprima que Pierre était l'Antechrist, un autre lui répondit en le niant, par le motif que le 666 apocalyptique ne se trouvait pas dans son nom, et qu'il ne portait pas le signe de la grande bête. Voilà quelle était l'ignorance du pays. Qui-conque savait calculer avec des balles en bois était regardé comme savant ; c'est à peine si les prêtres savaient lire, et l'ivrognerie était un vice général (1). Aussi le czar excitait les jeunes gens à se rendre dans les universités étrangères. Il érigea dans son empire une école nautique et d'autres pour l'enseignement des sciences appliquées ; il fit corriger les cartes géographiques, encouragea les écrivains russes à traduire des livres étrangers, et entre tint lui-même une correspondance avec Leibniz. Il fonda aussi à Pétersbourg une académie des sciences, un cabinet d'histoire naturelle, et, pour attirer les curieux, il y faisait distribuer des rafraichissements. On peut dire, en somme, qu'il ne laissait point passer un mois sans introduire quelque innovation.

Pour improviser de la sorte, il fallait exercer un pouvoir despotique. Il est certain que l'habitude de la servilité était innée dans le pays (2). Le fils est esclave du père, la femme du mari, les paysans du maître. Le peuple, plongé dans la misère, croyait que le paradis n'était pas fait pour lui, mais pour les boyards et les princes. Cependant boyards et princes étaient fustigés dans les rues s'ils volaient, sans qu'on les regardât comme avilis et dégradés par le méfait ou le châ timent ; ils remerciaient le czar lorsque, dans des fêtes, il daignait les battre ou les mutiler pour son amusement. Razmonodowski, aussi inexorable et aussi puissant que son maître, avait dans son antichambre un ours qui offrait de l'eau et du poisson aux personnes qui survenaient, et qui arrachait les habits de ceux qui avaient le malheur de boire ou de manger de mauvaise grâce. Ce ministre voulut faire tuer comme sorcier

(1) Ivanowitz Gremonodan, envoyé à Venise par le czar en qualité d'ambassadeur, fit beaucoup rire et parler de lui en Italie. Il voulait toucher les décorations qu'il voyait sur le théâtre pour se convaincre que ce n'était pas réellement autre chose que de la toile et du bois. Il s'émerveillait de ce que la marée, en montant et en descendant, n'emportait pas les palais qu'il croyait flottants.

(2) *Gens ad servitutem nata potius quam facta*, dit Possevin. *Gens illa magis servitute quam libertate gaudet*, dit le baron d'Herberstein, *Rerum Moscovit. commentarii* ; il poursuit en ces termes : « Le czar parle, et tout s'exécute. La vie et la fortune des laïques et du clergé, des seigneurs et des citoyens, tout dépend de sa volonté suprême. Il ignore la contradiction ; tout en lui paraît juste, comme chez la Divinité.

un géomètre qui avait deviné le nombre de briques contenues dans un édifice de forme régulière.

Noblesse.

Quoique sans dignité, la noblesse était remplie de prétentions. Ce fut précisément pour ne pas se trouver en face de l'ancien esprit moscovite que Pierre transféra sa résidence de Moscou à Petersbourg, cette ville située si loin du centre de l'empire qu'il doit venir un temps où il sera impossible de gouverner de là les provinces. Pour détruire la féodalité, il eut recours à un grand expédient de la révolution, c'est-à-dire à la hache du bourreau.

Le Tsar.

Maître alors de tout faire, il divisa le peuple entier en quatorze classes, qui ne dérivèrent ni de la naissance, ni du nom, mais de la seule faveur du prince, dont chacune avait ses privilèges propres et qui correspondaient à des grades militaires. Les individus de la quatorzième se rapprochent des serfs, mais ils ne peuvent être battus par les maîtres. C'est donc un mouvement continu, ascendant et descendant, une ambition universelle qui, ne pouvant être satisfaite que par un seul homme, maintient tout le monde dans la docilité.

Pierre substitua à l'ancien conseil des boyards un sénat de huit membres, auxquels étaient subordonnés les divers fonctionnaires. Les taxes ne furent plus exigées des boyards, mais des bourgeois incapables de résistance. Les boyards cessèrent donc d'être interrogés sur les lois; leurs paysans furent attachés à la glèbe pour être enrôlés dans l'armée permanente, et leurs fils contraints de servir; comme quelques-uns avaient recours à la ruse pour se soustraire, à cette obligation, Pierre ordonna que tout noble, depuis dix ans jusqu'à trente, qui ne se serait pas fait inscrire sur les rôles militaires, encourrait la confiscation de ses biens et deviendrait la propriété du dénonciateur, celui-ci fût-il son esclave.

Église.

La puissance du patriarche, entouré d'une brillante hiérarchie, répugnait à cette autocratie de fer. Après la mort de ce dignitaire, Pierre, au lieu de le remplacer, nomma un vicaire ou exarque, au tribunal duquel étaient portées les affaires d'importance minime; les plus graves ressortissaient au prince ou à une assemblée d'évêques réunis à Moscou. Les choses durèrent ainsi vingt années, pendant lesquelles Pierre régla toutes les matières ecclésiastiques; il abolit l'usage du baiser que se donnaient, à la nouvelle année, le chef de l'Église et celui de l'État, greva les bénéfices de charges diverses, et, à mesure que mourait un archevêque ou un métropolitain, il le remplaçait par un simple évêque.

Les décrets de réforme se multipliaient; il fit dresser un cata-

logue de tous les moines, et défendit qu'aucun d'eux passât de son couvent dans un autre sans un démissoire ; il ordonna qu'on en exclût les laïques et toute personne étrangère, qu'aucun religieux ne possédât dans sa cellule une écriture et des plumes sans permission expresse, et que personne n'eût la faculté d'ériger de monastères nouveaux. Il fit aussi dresser une liste des prêtres et des clercs, qu'il obligea à envoyer leurs fils aux écoles ; il déterminait l'âge et l'instruction nécessaires pour recevoir les ordres, et prescrivit le secret et la douceur dans la confession ainsi que dans les pénitences.

Après avoir disposé les esprits par une vacance de vingt ans, il déclara son intention de ne plus faire de patriarche ; comme quelques personnes voulaient s'opposer à cette innovation, il se frappa la poitrine en disant : *Voici votre patriarche*. Les grands biens affectés à cette dignité furent réunis aux finances publiques. Dans le règlement ecclésiastique, il créa un *très-saint synode dirigeant*, choisi par toutes les classes du clergé et chargé de surveiller le dogme, le culte et l'instruction publique ; de nommer aux bénéfices, sauf l'approbation du czar et des maîtres ; d'examiner les candidats aux fonctions d'évêque, de donner les dispenses, de résoudre les cas matrimoniaux, de juger les affaires ecclésiastiques et d'administrer les biens de l'Eglise. Le nombre des membres du synode n'est pas déterminé ; ils peuvent même être laïques, et l'un d'eux, qui, avec le titre de procureur, représente le czar, exerce le droit de veto.

Dans un ukase adressé à ce synode, Pierre organise les ordres monastiques, qu'il trouve trop nombreux et dégénérés, mais pourtant, nécessaires soit pour offrir un asile à ceux qui se sentent spécialement appelés à la vie solitaire, soit pour être une pépinière d'évêques, l'Eglise grecque étant dans l'usage de ne les prendre que dans les monastères. Mais la différence du climat, disait-il, ne comporte pas que les moines vivent comme dans le Midi, où ils furent primitivement institués ; l'oisiveté les corrompt et les rend ridicules aux étrangers, et les plébéiens accourent dans les couvents, où les attire le bien-être. Pour ces motifs, il entend qu'ils se vouent au bien public ; que les soldats invalides soient répartis dans les monastères pour être servis par les religieux ; et, s'il en reste sans être occupés, qu'ils labourent la terre ; que les religieuses soignent les malades, instruisent les orphelins jusqu'à l'âge de sept ans, ou qu'elles filent.

Il ordonne que les couvents d'éducation élèvent la jeunesse jusqu'à trente ans, pour la vie séculière ou l'état ecclésiastique.

1721.

1721.

tique. Pour entrer dans le clergé, il faut un noviciat de trois ans, et ce n'est qu'à cinquante ans qu'on peut prononcer des vœux. Au serment que prêtaient les évêques de s'acquitter dignement de leur juridiction pastorale, il ajouta celui de n'excommunier personne par haine personnelle; de se comporter paisiblement; de gouverner les moines selon les canons et la discipline; de ne pas laisser édifier des églises au delà du besoin; de ne pas ordonner de prêtre et de diacre par intérêt; de visiter deux fois l'an leur diocèse, et de ne point s'immiscer dans les choses temporelles (1). Le droit d'infliger des peines afflictives fut enlevé aux évêques.

L'Église russe, telle qu'elle a été organisée par le czar Pierre, a dans chaque cathédrale un protopope, deux trésoriers, cinq popes, un protodiacre, quatre diacres, deux lecteurs, deux sacristains et trente-trois choristes. Les églises paroissiales ont deux popes, deux diacres, deux choristes et deux sacristains.

Le serment du clergé russe est plus servile que la formule anglaise : « Je jure fidélité et obéissance, comme serviteur et « sujet, à mon naturel et véritable souverain, aux augustes successeurs qu'il lui plaira de nommer en vertu de l'autorité suprême dont il est revêtu. Je le reconnais pour juge suprême de « cette assemblée spirituelle. Je jure, par le Dieu qui voit tout, « que j'entends faire ce serment dans le sens et la force que les « termes présentent à ceux qui lisent ou écoutent cette formule. »

En somme, Pierre bouleversa de fond en comble la civilisation de la Russie par l'introduction d'une civilisation toute matérielle, c'est-à-dire toute d'art et d'industrie, sans commencer par le cœur, sans donner ni idée de droits, de devoirs, de propriété, ni institutions sociales et religieuses basées sur l'histoire et le caractère du pays. Plein de mépris pour sa nation, il se proposa de la corriger non par le développement des éléments naturels et historiques, mais en la contraignant à se façonner sur des modèles étrangers, comme s'il avait voulu réduire les têtes kalmouques au type français; encore ne transplanta-t-il de la culture étrangère que les formes extérieures, et seulement dans la haute classe. Les habitudes allemandes, moins raffinées, se propagèrent, au contraire, parmi le peuple; de là l'immense distance qui subsiste encore aujourd'hui entre le czar et les seigneurs. Ce remaniement ne parut donc au plus grand nombre qu'un outrage à la nationa-

(1) GLEN KING, *Coutumes de l'Église russe*. — SCHMIDT, *Histoire critique de l'Église grecque moderne et de l'Église russe*. — STRAL, *Histoire de l'Église russe*.

lité. La dignité de l'homme ne se montra dans aucune institution, et les masses, qui sont pourtant la force vitale des nations, ne reçurent aucun germe de civilisation.

Abrutie par un long servage, la population avait besoin d'un maître pour se discipliner aux grandes entreprises; elle le trouva dans Pierre, mais c'était un maître despotique par tempérament, par éducation, par supériorité de génie, peut-être même par nécessité, et qui foulait aux pieds les préjugés nationaux. L'ordre donné à tous les Russes de couper leur barbe, ou de payer cent roubles par an, mécontenta plus que tout le reste; ce n'était pas tant comme attentat au droit que chacun a d'être maître de sa personne qu'à cause d'idées superstitieuses qui leur faisaient voir une insulte pour la créature de Dieu dans la prétention de la corriger et de rendre méconnaissable à saint Nicolas le peuple qu'il protégeait. On ne fut plus reçu à la cour avec l'habit national; à l'exception des ecclésiastiques, des paysans et Cosaques, Kalinouks ou Tartares, si quelqu'un se présentait avec l'habit long du pays, il était obligé de le laisser raccourcir conformément à un modèle suspendu aux portes. Les femmes, jusque-là sévèrement séquestrées, purent se mêler à la société des hommes; elles vinrent, habillées à l'européenne, aux réunions introduites par le czar. Au lieu de rouleaux, Pierre ordonna qu'on écrivit sur des feuillets à la manière des autres peuples de l'Europe; il dispensa les ouvriers des trois carêmes, et les gens de guerre de l'obligation de faire maigre, en enjoignant aux chapelains de donner l'exemple.

Il était d'usage aux noces ordinaires de ne pas allumer de feu, et de ne boire que de l'eau-de-vie et de l'hydromel; mais, quoiqu'il se conformât rigoureusement à cette coutume lors de son mariage, Pierre en fit sentir les inconvénients et perdre la volonté. Il fit commencer l'année non plus au 10 septembre, mais au mois de janvier, ce qui parut à ses sujets une subversion de l'ordre de la création, laquelle, selon eux, eut lieu en automne; l'Europe, de son côté, put lui reprocher de ne pas avoir adopté la réforme grégorienne. Pierre savait que ses sujets haïssaient les étrangers, qu'ils considéraient comme des impies et des athées, et cependant il les força d'envoyer parmi eux leurs fils pour y être élevés. Le patriarche avait prohibé le tabac comme une chose impure, et Pierre en accorda le privilège à une compagnie anglaise. Il fit des parodies bouffonnes des rites du culte grec, qu'il voulait abolir; puis, afin de ne pas paraître incliner vers l'Eglise latine, il célébra la fête du conclave, où un vieux radoteur était

élu pape par des cardinaux ivres, et complimenté par quatre bègues, qui balbutiaient son éloge.

En résumé, lorsque Pierre s'était une fois proposé une chose qu'il disait utile au bien général, et que peut-être il jugeait telle, il la voulait à tout prix, non-seulement sans chercher à convaincre, mais encore malgré ceux sur qui elle devait retomber : il fera sauter des milliers de têtes, parce qu'il croit bien faire de couper les barbes; il arrachera les enfants à leurs familles pour les jeter dans la corruption des universités lointaines, parce que l'éducation étrangère lui paraît un bien; parce que la construction de Pétersbourg lui semble un bien, il sacrifie plus d'hommes, moissonnés par la fatigue et la maladie, que dans une guerre sanglante; il peuple cette ville et Taganrog avec des familles qu'il enlève à leurs foyers, à leurs occupations, pour les emmener, à une distance de cent milles, mourir dans des travaux obligatoires et non rétribués.

Il établit une infinité de taxes vexatoires sur les moindres objets de consommation; les agents subalternes, abusant d'un pouvoir illimité, détournent une partie des produits. Lui-même exerçait le monopole du tabac, du tan, du goudron; il donnait à l'argent la valeur qu'il lui plaisait, achetait au prix qu'il voulait; il était l'unique débitant de spiritueux, l'unique négociant avec la Chine et la Sibérie. Il put improviser son armée avec des hommes payés un sou par jour, et qui souvent même ne recevaient rien, que décimaient les fautes des généraux; et qui, si les vivres manquaient, se laissaient mourir de faim. Lorsque ces soldats si dociles avaient vingt et un ans de service, le czar les envoyait creuser des canaux.

Il n'est pas étonnant que, dans un pays où l'homme n'était plus qu'une force à employer ou à vaincre, Pierre soit le seul auteur de son œuvre, sans le concours de tous ces grands hommes dont un grand roi est habituellement environné. Cette force de volonté farouche fut, dit-on, nécessaire pour dompter la brutalité de la nation; il se vantait d'avoir *habillé en hommes un troupeau de bêtes sauvages*. Nous craignons que, pour flatter le roi, on n'ait calomnié la nature humaine; elle serait trop malheureuse si, pour être conduite au bien, elle avait besoin de pareils instruments.

Alexis.

Pierre répudia Eudoxie, sa femme, parce qu'elle était attachée aux usages de son pays; il en avait eu un fils, nommé Alexis, qui, après avoir été négligé jusqu'à l'âge de treize ans, fut alors confié aux soins de Menzikoff. Ce gouverneur, à qui un certain

merite avait valu la faveur particulière du czar, voulut réprimer le czarowitz à l'aide de moyens violents, et le laissa se plonger dans les études théologiques. Alexis, nommé régent par son père, bien que de nom seulement, lorsqu'il allait faire la guerre, lui adressa une lettre où il lui exprimait les plaintes des peuples contre ses innovations. Pierre, mécontent, lui ordonna d'épouser une princesse étrangère, toujours dans l'idée de corriger les vices nationaux à l'aide des vertus exotiques, et son choix tomba sur Christine-Sophie de Brunswick-Lunebourg. C'était une jeune personne d'un excellent caractère, que son mari traita avec la dureté qu'il apportait jusque dans ses amours; abreuvée d'amertumes, elle mourut de couches. Le czar conçut de plus en plus de l'irritation contre Alexis, irritation qu'entretenaient le grand nombre de ceux qui, ministres aveugles de ses volontés, sentaient leurs biens et leur vie en danger s'il avait pour successeur un prince opposé à ses idées; il était excité plus encore par cette volonté de fer qui ne connaissait aucun obstacle, qu'il vint de la nature ou de l'homme.

Pierre, ainsi que nous l'avons dit, avait connu une orpheline du nom de Catherine, née de parents obscurs, qui, après avoir épousé un dragon, fut enlevée par Menzikoff. Le czar la vit près de ce favori, s'en éprit et voulut l'avoir. Cette femme apprit la langue du pays, adopta la religion grecque et sut par une docilité absolue captiver le cœur de son amant, tandis qu'elle mettait tous ses soins à se faire chérir de ceux dont elle était entourée. Elle donna deux filles au czar, qui la déclara solennellement sa femme en 1711 (1). Lorsqu'il eut d'elle un fils, toute harmonie cessa entre lui et Alexis. Il voulait améliorer les mœurs du czarowitz, c'est-à-dire les changer, dans la crainte que ce prince, s'il venait à lui succéder, n'anéantît toutes ses laborieuses innovations, qui n'avaient d'autre base que sa volonté despotique; en conséquence, il cherchait à lui inspirer le goût d'un travail actif, et surtout celui de la guerre; il aurait voulu, s'il ne lui convenait pas de se mettre en campagne, qu'il dirigeât au moins l'armement des troupes. Le prince s'obstinant à ne pas sortir de son inertie, il le menaça de l'exclure de sa succession, *comme on se délivre d'un membre gangrené*.

(1) L'archevêque de Novogorod, voulant profiter de cette circonstance pour obtenir le titre de patriarche, représenta au czar que la cérémonie du mariage était uniquement du ressort d'un patriarche. Pierre, pour toute réponse, lui appliqua une paire de coups de bâton, et l'archevêque donna la bénédiction nuptiale. *Mémoires secrets de Duclos.*

Alexis répondit que, se sentant affaibli d'esprit et de corps, il ne s'opposerait point à l'accomplissement de la menace de son père ; il se bornait à lui recommander son fils. C'était une renonciation, mais une renonciation temporaire ; or, qui pouvait savoir s'il ne prendait pas un jour fantaisie aux Russes de proclamer Alexis, peut-être même de le substituer à son père. En conséquence, Pierre, appelé au dehors par de nouvelles guerres, ordonna de le surveiller ; informé de son humeur mélancolique et de ses relations habituelles avec des gens suspects, il lui enjoignit de venir le joindre, ou de se renfermer dans un couvent. Au lieu d'obéir, le czarowitz s'enfuit à Vienne, où l'empereur Charles VI, son beau-frère, l'accueillit, et lui assigna pour demeure le délicieux château Saint-Elme de Naples. Alexis, déterminé par les instances paternelles à retourner en Russie, se déclara incapable de succéder, et Pierre destina le trône au fils du czarowitz ; cependant, malgré le pardon promis, il fit rechercher avec sévérité les personnes qui avaient pu conseiller à Alexis la désobéissance à ses ordres. Il obligea donc le prince à s'avouer coupable de désirs, d'intentions, de plaintes ; à dénoncer ses complices, qui étaient aussitôt punis de mort. Le czarowitz lui-même fut déclaré coupable de crime capital par cent quarante-quatre juges. Lorsqu'on vint lui annoncer sa sentence, il tomba frappé d'apoplexie ; revenu à lui, il demanda à voir son père, en présence duquel il détesta ses erreurs, lui demanda pardon et rendit le dernier soupir.

1718.
8 juillet.

Telle fut la relation officielle ; mais la voix publique accusait Pierre de l'avoir tué de sa propre main, sans recourir au subterfuge de ces procès iniques qui déshonorent les nations civilisées ; les gens sensés pensent qu'il le fit empoisonner ou décapiter. Ce qu'il y a de certain, c'est que de temps à autre il se sentait déchiré de remords, et s'écriait : *J'ai versé mon sang !* Pour le calmer, il donna la liberté à quatre cents prisonniers, communia trois fois en sept jours, et implora des prières dans les églises de toute croyance. Il ne changea point toutefois ; il fit fouetter Eudoxie comme complice de son fils, et la renferma dans un couvent. Informé qu'elle entretenait des intelligences au dehors, il accourut, et quiconque était accusé ou seulement suspect, fut exterminé. Il fit décapiter un frère qu'elle avait, rouer l'archevêque, mettre à la torture, puis empaler Gleboff, qu'on disait son amant. Ce dernier, au moment d'expirer, cracha au visage de Pierre, qui assistait à son supplice ; l'empereur lui fit trancher la tête, et la montra lui-même au peuple en proférant des imprécations contre sa victime.

« Ce fut dans l'année du meurtre de son fils aîné qu'il procura le plus d'avantages à ses sujets par la police générale, auparavant inconnue, par les manufactures et les fabriques en tout genre, les canaux et les branches nouvelles de commerce. Un lieutenant général de police surveillait, de Pétersbourg, l'ordre dans tout l'empire. Le luxe des habits et les jeux de hasard furent défendus. On établit des écoles d'arithmétique dans toutes les villes de l'empire. Les maisons pour les orphelins et les enfants trouvés, déjà commencées, furent achevées et dotées. On supprima la mendicité... Les poids et les mesures furent fixés et rendus uniformes, ainsi que les lois... Ces fanoux que Louis XIV alluma le premier dans Paris éclairèrent pendant la nuit la ville de Pétersbourg... Le czar établit un tribunal de commerce, dont les membres étaient mi-partis nationaux et étrangers, afin que la faveur fût égale pour tous les fabricants et tous les artistes. Un Français forma une manufacture de très-belles glaces à Pétersbourg avec les secours du prince Menzikoff. Une autre fit travailler à des tapisseries de haute lisse sur le modèle de celles des Gobelins... Un troisième introduisit les fileries d'or et d'argent... Pierre donna trente mille roubles, avec tous les matériaux et les instruments nécessaires, à ceux qui entreprirent les manufactures de draperies et des autres étoffes de laines; il put alors habiller les troupes de ces draps qu'on tirait auparavant de Berlin et d'autres pays étrangers. On fit à Moscou d'aussi belles toiles qu'en Hollande; à la mort du czar, il y avait déjà à Moscou et à Jaroslav quatorze fabriques de toiles de lin et de chanvre.

« Les mines de fer furent exploitées mieux que jamais; on en découvrit d'or et d'argent, et l'on établit un conseil des mines pour examiner si l'exploitation serait profitable.

« Pierre fit le plan du canal et des écluses de Ladoga, nivela lui-même le terrain, ouvrit la terre et la voitura; cet exemple, suivi de toute la cour, accéléra un ouvrage qu'on regardait comme impossible et qui fut achevé après sa mort. Le grand canal de Cronstadt, qu'on met aisément à sec et dans lequel on radoube les vaisseaux, fut aussi commencé dans le même temps, ainsi que le canal qui joint la mer Caspienne au golfe de Finlande et à l'Océan.

« Pendant que ces travaux s'accomplissaient sous ses yeux, Pierre portait ses soins jusqu'au Kamtchatka, à l'extrémité de l'Orient, et fit bâtir deux forts dans ce pays, si longtemps inconnu au reste du monde. Des ingénieurs de son Académie de marine, établie en 1715, parcouraient tout l'empire pour lever des cartes

exactes, et mettre sous les yeux de tous les hommes cette vaste étendue de contrées qu'il avait policées et enrichies.

« Le commerce extérieur, presque tombé, se releva ; des caravanes de Sibérie faisaient avec la Chine un trafic avantageux, et rapportaient de l'or, de l'argent et des pierreries. Le plus gros rubis que l'on connaisse fut apporté de la Chine au prince Gagarin, et forme aujourd'hui un des ornements de la couronne impériale... Le commerce maritime amena chaque année plus de deux cents vaisseaux à Pétersbourg, et s'accrut autant qu'il diminuait dans Arkangel, trop éloigné ; celui de la Livonie resta comme il était. En général, la Russie fit un commerce avantageux ; mille à douze cents navires entraient tous les ans dans ses ports, afin d'ajouter l'utile à la gloire.

« Le père du czar avait fait rédiger un code sous le titre d'*Oulogénie* ; mais il était insuffisant. Pierre le développa et l'améliora, en attendant qu'il pût former un corps de lois complet. La cour des boyards, qui décidait en dernier ressort des affaires contentieuses, fut cassée pour faire place à la science. L'empereur créa un procureur général, auquel il joignit quatre assesseurs dans chacun des gouvernements de l'empire ; ils furent chargés de veiller à la conduite des juges, dont les sentences ressortirent au sénat ; chacun de ces juges fut pourvu d'un exemplaire de l'*Oulogénie*, avec les additions et les changements nécessaires. La plupart de ses lois furent tirées de celles de Suède ; il ne fit point difficulté d'admettre dans les tribunaux les prisonniers suédois, instruits de la jurisprudence de leur pays, et qui, après avoir appris la langue de l'empire, voulurent rester en Russie. Il acheva en 1722 son nouveau code, et défendit, sous peine de mort, à tous les juges de s'en écarter (1). »

La Porte ne voyait pas sans inquiétude grandir un pareil voisin ; mais Pierre, désireux de ne pas être inquiété de ce côté pour s'affermir sur la Baltique, se réconcilia avec le divan par la paix de Faltizi sur le Pruth, moyennant la cession d'Azov et la destruction de Taganrog ; mais il resta dispensé du tribut que les czars payaient au kan des Tartares. Lorsqu'il eut acquis Derbent de la Perse (1722), possession qui le faisait encore confiner avec les Turcs, cette puissance craignit qu'une fois maître du Caucase, il ne le devint bientôt de la mer Caspienne et de l'Euxin ; la guerre ne fut prévenue que par un partage des conquêtes. La Porte acquit Tauris, Ériwan et autres places, tandis que la Russie s'assurait des

1711.
21 juillet.

1722.
16 novembre.

(1) VOLTAIRE, *Hist. de Pierre le Grand*.

viles de Bakou et de Derbent, des provinces de Ghilan, Mazanderan et Asterabad.

Pierre fit un second voyage en Europe avec Catherine, dans un but d'instruction et de politique; il vit Copenhague, Lubek, Schwerin, la Hollande, Paris, visita les rois dans leur cour, excita le rire et l'étonnement tout à la fois par ses extravagances et sa grandeur. Tous les jours ivre, barbare avec tous ceux qui l'entouraient, il faisait un bouffon de son chapelain, après lui avoir baisé les mains en sortant de la messe; il agissait de même avec la princesse Galitzin, qu'il traitait plus mal qu'un chien. Il avait entouré la czarine de dames ridicules, véritables femmes de barbares, pour mortifier celles qui avaient droit à cet honneur; aussi, mal habillée, sans élégance ni manières, elle était la risée de la bonne société (1). Quant à Pierre, avide de voir tout ce qui pouvait lui suggérer quelque amélioration, il prenait intérêt aux moindres détails. Il n'y eut point d'honneurs et de prévenances dont il ne fût l'objet à Paris; il refusa le logement royal qu'on lui avait offert au Louvre, et lui préféra une demeure privée, où il fut traité comme à la cour.

Un jour qu'il dînait chez le duc d'Antin, au château de Petit-Bourg, il vit paraître au dessert son propre portrait qu'on venait de peindre. Pendant sa visite à la monnaie, il ramassa une médaille tombée à ses pieds, qui portait son effigie avec la légende *Vires acquirit eundo*. Des chefs-d'œuvre lui furent offerts dans les ateliers des artistes; à la manufacture des Gobelins, chez les orfèvres, dans les magasins, tout ce qui paraissait être de son goût lui était présenté de la part du roi. L'Académie des sciences le nomma l'un de ses membres. Lorsqu'il vit le tombeau de Richelieu : *Grand homme*, s'écria-t-il, *je l'aurais donné la moitié de mes États pour apprendre de toi à gouverner l'autre*. Il voulut aussi visiter une femme qui avait régné sur son maître; il resta quelque temps auprès du lit de madame de Maintenon malade,

Second
voyage du
czar.

La margrave de Bayreuth s'exprime ainsi dans ses *Mémoires* (Brunswick, 1810) : « La czarine était petite, trapue, fort brune, sans grâce ni maintien; il suffisait de la voir pour en comprendre la basse extraction; à sa toilette, on l'aurait prise pour une comédienne allemande. Sa robe taillée à l'ancienne mode, chargée d'argent et de saleté, avait été achetée à quelque juif. Elle était ornée de pierreries sur la poitrine, où un dessin extravagant représentait un aigle double, dont les plumes étaient d'un or très-bas et mal monté. Une douzaine de décorations, avec autant de portraits de saints et des reliques, pendaient au revers de son habit, et, en resonnant lorsqu'elle remuait, la faisaient ressembler ni plus ni moins qu'à un mulet. »

plongé dans la méditation, et se retira. Paris fut « émerveillé de la singularité et de la rare variété de ses talents, qui feront toujours de Pierre un monarque digne d'admiration jusqu'à la postérité la plus reculée, malgré les graves défauts de son origine barbare, ¹e son pays et de son éducation (1). »

Son dernier enfant mâle étant mort, et le fils né d'Alexis lui restant seul, Pierre aurait voulu transmettre la couronne à une des filles qu'il avait eues de Catherine avant que leur mariage eût été rendu public. A cet effet, il promulgua la première loi fondamentale de l'empire russe, qui donne au souverain le droit de choisir son successeur (2); il fit prêter serment à l'héritier qu'il désignerait; mais il mourut avant d'avoir pris une résolution définitive.

1726.
7 mai.

Ses dernières années avaient été attristées par les infidélités de Catherine, qui, n'ayant plus rien à espérer après avoir été couronnée solennellement, cessa de prodiguer à son époux cette tendre assistance dont il avait besoin. Le czar, l'ayant surprise avec un certain Moëns, tua le galant; mais il n'osa point ajouter le meurtre de l'impératrice à celui de tant de milliers d'hommes et de son fils, à ses persécutions contre sa sœur et sa première femme.

Mort de
Pierre 1^{er}.
1725.
8 février.

Catherine abrégéa-t-elle ses jours? arrêta-t-elle, pour régner seule, la main qui allait donner, par un acte de volonté suprême, l'empire au fils d'Alexis? Le monde le crut. Pierre expira dans la vingt-troisième année de son règne et la cinquante-deuxième de son âge, au milieu de douleurs de vessie atroces. Le titre d'extraordinaire lui convient mieux que celui de grand. Il avait déjà cinquante ans lorsque, sous le costume d'un batelier, il dansait avec sa femme une danse tartare; on le voyait, suivi de deux cents musiciens et de gens ivres, parcourir les rues de Saint-Petersbourg et porter l'orgie dans les maisons qu'il visitait. Lorsqu'il dormait, un officier lui servait d'oreiller. Comme tous les biens du peuple lui appartenaient, il put dire après la paix de Nystadt : *J'aurais pu continuer la guerre vingt et un ans encore sans faire de dettes*. Sa familiarité même tenait à la fois du despote et du barbare, comme celle d'un homme qui n'a jamais été contredit. Dans sa colère, il battait non-seulement ses soldats, mais ses conseillers intimes, et il n'appréciait d'autre mérite que l'obéissance

(1) *Mémoires de SAINT-SIMON.*

(2) L'empereur Paul établit, le 16 avril 1797, un ordre de succession plus régulier, c'est-à-dire le droit cognatique mêlé à celui de primogéniture, en n'admettant les femmes qu'à défaut d'héritiers mâles.

aveugle. Celui qui savait se le concilier par ce moyen pouvait exercer sur les autres un absolutisme semblable ; ainsi Menzikoff, convaincu plusieurs fois de vol et de concussion, fut toujours absous.

Ce favori s'était pris de querelle dans le sénat avec Chafiroff, et chacun d'eux reprochait à l'autre les plus graves méfaits ; Pierre leur imposa à chacun une amende de dix mille roubles pour lui avoir manqué de respect, et ordonna une enquête sur leurs inculpations réciproques ; mais, avant que la décision fût intervenue, il dépouilla Menzikoff de ses biens et lui infligea une punition corporelle. Il condamna Chafiroff à mort ; mais, au moment où sa tête était placée sous le fer, il lui pardonna en considération de ses services, et l'envoya en Sibérie.

L'œuvre de Pierre est sous les yeux de tout le monde ; c'est cet empire russe dont la puissance s'étend menaçante sur l'Europe (1). Ahn qu'elle ne pérît pas avec lui, il traça pour ses successeurs la ligne de conduite qu'il avait tenue et celle qu'ils

(1) Voici le tableau des accroissements successifs de la Russie depuis le règne de Pierre le Grand jusqu'à nos jours :

1° Plusieurs provinces enlevées par lui à la Turquie le long de la mer Noire jusqu'au Danube et au Pruth, comprenant 1,902,000 habitants, et divisées en cinq gouvernements.

2° Les pays des anciens Mongols, Tartares et Cosaques, formant trois gouvernements avec 3,289,000 âmes.

3° En Asie, une portion de l'Arménie ; la Géorgie enlevée à la Perse en 1801 et 1813, outre les provinces à l'ouest de la mer Caspienne entre le Kour et l'Aras ; à l'est de cette mer, sur le territoire qui s'étend jusqu'au golfe de Balkan, enfin, sur les bords de l'Aras, les kanats d'Érivan et de Nakhitchévan, cédés par le traité de 1817. En tout, 1,550,000 âmes. Le traité de Turkend-tchai, en 1827, a rendu la Russie maîtresse unique de la navigation dans la mer Caspienne, où la Perse n'a plus ni marine militaire ni bâtiments marchands.

4° La Livonie, la Courlande, l'Esthonie, la Finlande.

5° Lors du premier partage de la Pologne, en 1772, la Russie obtint les *pala-tinats*, réunis ensuite sous le nom de Russie Blanche.

6° Le second et le troisième partage de la Pologne lui attribuèrent les provinces dont se composent les gouvernements de Minsk, de Kiew, de Podolie, de Wolhynie et de Grodno, avec plus de 5 millions d'habitants.

7° Le duché de Varsovie, érigé en royaume en 1815, avec un simulacre de nationalité et de constitution, a disparu depuis 1832. Ces conquêtes s'élèvent en totalité à 340,281 mille carrés et 24,871,000 habitants.

La population de la Russie a suivi la progression suivante :

1689, au moment où Pierre le Grand monta sur le trône.	16 millions.
1763, à l'avènement de Catherine II.....	25
1769, à sa mort.....	33
1838.....	56
1860.....	70

devaient suivre eux-mêmes. Voici ses prescriptions : — « Tout faire pour donner aux Russes les formes et les usages européens ; se maintenir constamment sur le pied de guerre ; s'étendre par tous les moyens vers la mer Noire et la Baltique ; engager la maison d'Autriche à chasser les Turcs de l'Europe, et, sous ce prétexte, entretenir une armée permanente ; établir des chantiers sur la mer Noire, et s'avancer vers Constantinople ; rester étroitement unis avec l'Angleterre, qui favorisera les perfectionnements de la marine russe, et l'aidera à dominer sur la Baltique et l'Euxin ; se persuader que le commerce de l'Inde est celui du monde, et que celui qui l'a dans sa main est le maître de l'Europe ; se mêler aux querelles de l'Europe et surtout à celles de l'Allemagne ; fomenteur les jalousies de l'Angleterre, du Danemark, du Brandebourg contre la Suède et l'anarchie en Pologne jusqu'à ce que l'une et l'autre soient subjuguées ; tirer parti du sentiment religieux des Grecs schismatiques, disséminés dans la Hongrie, la Turquie, la Pologne méridionale ; irriter entre elles les cours de France et de Vienne, et profiter de leur faiblesse mutuelle pour tout gagner (1). »

CHAPITRE XXXI.

ITALIE. DOMINATION ESPAGNOLE.

L'Italie s'était arrêtée, et le temps d'arrêt d'une nation est voisin de sa décadence. Les étrangers donnèrent l'impulsion à la sienne ; au moment où la crainte réciproque des agrandissements paralysait les forces de l'Italie, ils tombèrent sur les États sans défense, et firent le malheur de tous (2).

La puissance absolue des anciens petits tyrans avait opprimé les Italiens, mais sans les avilir, parce qu'elle avait, dans le fait ou l'opinion, une sorte de légitimité. Désormais, la domination n'était plus qu'un fait, et la victoire avait soumis irrémissiblement Naples et la Lombardie aux Espagnols, Florence aux Médicis. Les politiques italiens avaient désiré qu'une main robuste guérît avec le fer et le feu les *plaies gangrenées* de leur pays ; qu'un

(1) CHOPIN.

(2) Machiavel écrit, dans une lettre de février 1508, que les nuns de Florence lui ont déclaré que « la liberté de l'Italie n'avait rien à craindre que de Venise. » Et les Espagnols étaient aux portes quand ils s'expriment ainsi.

prince énergique réprimât les petits seigneurs à l'aide de la force et de la ruse; qu'il exerçât une justice égale et sévère; qu'il établît des lois dans l'intérêt public, pour qu'elles commandassent à la place de l'homme. Leur désir fut accompli, mais pour tomber dans une condition plus déplorable. La principauté n'amena point l'unité, ni la tyrannie le calme; le commerce, au lieu de fleurir après la guerre, périt; au lieu de la tranquillité, vint la désolation. Soixante années de paix (1569-1629), loin d'apporter remède aux maux passés, ne firent que les ulcérer; les richesses furent épuisées dans leur source. Une oppression systématique succéda aux violences de la guerre. Les combats cessèrent sans amener la sécurité; le pays fut parcouru en tous sens par des mercenaires rapaces ou des soldats étrangers qui apportaient la misère et la peste. Partout gêne des princes et misère des peuples; la grande préoccupation des uns fut de lever de gros impôts, et celle des autres la crainte de mourir de faim. De là les soulèvements de Milan, de Naples, de Fermo, les défenses d'exportation, la taxe du prix des denrées, l'institution du préfet des subsistances à Rome.

Le gouvernement, qui opprimait les plébéiens, laissait renaitre la féodalité; les barons, réfugiés dans leurs châteaux; faisaient tout ce qui leur plaisait, et se présentaient à la cour avec un cortège plutôt menaçant qu'honorifique. La campagne était infestée de brigands, tandis que, dans l'enceinte des villes, princes et ambassadeurs fomentaient le crime avec les privilèges d'immunité attachés à leurs palais.

Le courage physique, une intelligence vive et prompte sont des qualités désirables chez le peuple; le courage, en se développant, les fait grands; comprimé, il dégénère en férocité et en astuce; ainsi la vivacité d'intelligence, qui se prête mal aux combinaisons du calcul, finit par se nuire à elle-même. C'est ce qui était arrivé à l'Italie; l'hypocrisie domina une société artificielle, corrompue, décrépite; ce fut partout un étalage emphatique de sentiments faux ou une trivialité décourageante, un foyer d'inimitiés inactives qui, de même que les passions non satisfaites ni domptées, usaient le corps sans lui procurer d'excitation. Les relations si vives qui existaient autrefois d'État à État, au moyen des ambassadeurs, des affaires, des magistratures, des guerres, des études, furent désormais rompues, et chacun se trouva confiné dans son pays, sans l'aimer que par habitude et commodité. L'astuce diplomatique abandonna sa longue et heureuse prudence pour recourir à une audacieuse perfidie, aux trames, à

l'arrogance; de là des desseins sans mesure avec des moyens très-bornés; au lieu de cette grandeur qui s'appuie sur elle-même, vous trouvez une ambition dont la violence manifeste le défaut de qualités solides.

On répète que, le temps des capitaines d'aventures une fois passé, l'Italie perdit toute aptitude aux armes. Il serait plus juste de dire qu'ayant cessé d'être une nation, elle n'eut plus d'armées permanentes, et que dès lors ce fut l'action qui lui manqua, mais non l'aptitude; en effet, quelque déplorables que fussent les guerres de ce siècle, les Italiens y déployèrent un courage digne de leur nom. Si cette Italie, où naguère chaque ville avait pu mettre une armée sur pied, ne cessait alors de se plaindre pour les quelques troupes levées par son gouvernement, ce n'était pas sans motif. On pouvait dire d'elle à ce moment, comme de la Suisse, qu'elle n'avait point de soldats, mais qu'elle en fournissait à tout le monde. Les bannis de la Romagne, de Naples et de la Toscane auraient été, un siècle auparavant, des guerriers d'aventure; ce Marc de Sciarra, surnommé le roi de Calabre, cet Alphonse Piccolomini, ce Corsietto du Sambuco, issus de grandes familles, se seraient vus recherchés comme généraux, tandis qu'ils étaient proscrits comme brigands.

Les Italiens, qui ne pouvaient exercer leur esprit dans les affaires de la patrie, le mettaient au service des étrangers; mais chez eux, jetés en dehors des intérêts sociaux d'un ordre élevé, des grandes idées de l'Europe, ils ne coopérèrent pas aux progrès de la société, et se trouvèrent saisis d'une immobilité léthargique au milieu de mouvements considérables. Si néanmoins l'Italie conserva son nom et son caractère, elle en fut redevable à ses traditions, à ses institutions municipales, à l'Église, à sa langue et à sa littérature; il faut donc la chercher dans ces éléments lorsque c'est elle et non ses dominateurs que l'on veut étudier. Mais la littérature ne peut se soutenir quand l'action lui manque; dans le siècle précédent, les étrangers admiraient les chefs-d'œuvre de la muse italienne; ils la tournaient en ridicule dans celui-ci. Shakspeare contrefaisait ses concetti sur la scène de Londres; Boileau rendait proverbial le clinquant du Tasse. Les auteurs même qui répudiaient les bizarreries devenues à la mode ne savaient pas, pour s'en affranchir, s'élever jusqu'au sentiment; ils se réfugiaient dans la manière des écrivains du seizième siècle, dans l'imitation de Pétrarque et de Boccace, et pourtant la réforme s'était accomplie dans l'intervalle! L'alliance entre les seigneurs et les artistes était rompue, et le savoir ne marchait plus de pair avec l'aristocratie de naissance.

Quelques esprits sévères s'enfoncèrent dans l'étude, et proclamèrent des vérités qui devancèrent les temps; mais lorsque l'érudition vengeresse vint leur donner raison, où fallut-il les chercher? dans des livres négligés par leurs contemporains, oubliés par la postérité, et non dans la mémoire du peuple, ni dans l'actualité des affaires et des applications.

Ce siècle ne posa pas de grands problèmes en morale ni en politique, mais des questions de cérémonial et de succession, qui enfantèrent de continuelles agitations et la guerre. Les juridictions temporelles suscitaient des différends avec le pape, qui se vidaient quelquefois par les armes et jetaient la discorde entre les gouverneurs et les évêques. La France se livrait à de sourdes menées; l'empereur mettait en avant ses prétentions sur les fiefs; les successions disputées faisaient éclater l'incendie. C'étaient donc à chaque instant des conflits d'autorité et de juridiction, des duels sur la voie publique, des attaques de village à main armée : de là une religion de la vengeance et un orgueil tout espagnol, avec ses prétentions aux prééminences; chacun voulait des titres supérieurs à ceux dont il avait hérité; chacun réclamait des franchises qui étaient des privilèges à la charge des inférieurs, et qui rappelaient ce que les nobles étaient autrefois sans montrer les raisons pour lesquelles ils avaient cessé de l'être.

Tantôt, c'est un syndic qui sort de la salle du conseil, parce qu'il trouve qu'on ne lui a pas assigné un poste convenable. Tantôt, on voit le gouverneur qui, blessé de ce qu'on place un coussin sous les pieds de l'archevêque, quitte l'église où il est pour une occasion solennelle. Un jour, toute la noblesse abandonne la table du vice-roi, parce qu'il a fait placer son neveu auprès de lui. Une autre fois, au moment où une procession commence à défiler, on notifie que les nobles titrés doivent être séparés des autres, qui éteignent leurs flambeaux et se retirent. Un ambassadeur ne peut être reçu parce qu'il veut que le vice-roi l'accueille comme son égal, attendu qu'il a le même degré de noblesse en Espagne. Une princesse meurt, et les commissaires royaux se présentent à ses funérailles, qu'ils font suspendre parce qu'elle a des armoiries et des insignes au-dessus de son rang; on est obligé de mettre le cadavre de côté jusqu'à ce que l'Espagne ait envoyé sa décision. Puis, il arrive parfois de l'Espagne un décret qui ordonne de jurer dans les écoles et les églises l'immaculée conception de Marie : alors les évêques protestent contre cette prétention de statuer sur des matières de leur compétence; les dominicains refusent de professer une pieuse croyance combattue

par eux ; les professeurs déclarent que c'est porter atteinte à la liberté d'enseignement, et la cour de Rome conteste aux rois le pouvoir de proposer une croyance théologique.

L'Italie étant occupée militairement, son histoire regarda le sol, et non les habitants ; il n'est même plus question de l'Italie dans les traités, mais du intérêt de ses dominateurs. On parla des anciennes républiques comme d'une maladie guérie : celle de Saint-Marin continua d'exister, parce qu'elle se faisait oublier ; celle de Lucques, parce qu'elle était soutenue par les Génois, comme un boulevard contre la Toscane, et par les Espagnols, qui voulaient empêcher cette dernière puissance de s'agrandir.

Parmi les petits États, la maison d'Est domina à Modène ; Hercule II, fils de Lucrèce Borgia et mari de cette Renée de France par qui les calvinistes furent favorisés et accueillis, fut père d'Alphonse II, dont les louanges du Tasse firent toute la célébrité, et qui l'en récompensa par la prison. Parme et Plaisance appartenaient aux Farnèse, qui s'éteignirent en 1731, l'année même où finissaient les Cibo, seigneurs de Massa et de Carrare. Piombino obéissait aux Appiani, et après eux aux Ludovisi. Les Pico possédaient la Mirandole ; les Gonzague réunissaient sous leur loi Mantoue et le Montferrat. Les petits princes de la Romagne disparurent, et cette noblesse guerrière fit place à une noblesse de palais (*soglio*), issue des familles papales et dont les titres rappellent le népotisme.

Les petits États, faibles par eux-mêmes et qui ne savaient pas se rendre forts par l'union, ne se conservaient qu'en se rattachant aux ennemis de la liberté italienne et en leur obéissant. Les plus puissants cherchaient à opposer des obstacles à l'Espagne ou plutôt à ses gouverneurs, qui voulaient agir en rois.

Quatre systèmes politiques étaient donc en présence en Italie, celui de l'Espagne, celui de la Savoie, celui de Rome et celui de Venise. La Savoie vit ses princes accommoder leur ancienne politique aux temps nouveaux, se faire généralissimes de l'empereur, s'entendre en même temps avec la France, et au milieu des divertissements du carnaval de Venise, conclure de nouvelles alliances. Ils étaient infidèles par la faute de la géographie, comme disait le prince Eugène ; cette position les forçait d'avoir toujours les armes à la main, et la guerre ruine des autres, fit leur prospérité. Ils inclinaient vers la France, mais l'Espagne les caressait, dans la crainte d'une invasion analogue à celle de Charles VIII ; tous sentaient la nécessité de les rendre forts, pour conserver l'équilibre et garder les portes de l'Italie.

Les papes, l'unique élément au moyen duquel agit sur la politique européenne cette Italie qui, dans le siècle précédent, en avait été le principal moteur, quoique rattachés à l'Espagne à cause de la religion, furent souvent en lutte avec cette puissance pour des questions territoriales et la suprématie laïque. Du reste, ils n'eurent plus à se débattre pour la souveraineté avec l'Empire, mais à lui disputer quelques lambeaux de territoire; ils ne se réveillèrent que lorsque les Turcs menacèrent leur capitale.

Venise, à qui ses intérêts dans le Levant ne permettaient pas de s'occuper des affaires de la Méditerranée, cherchait toujours à maintenir l'équilibre et, dans ce but, à s'opposer à l'Espagne, constante ennemie des républiques et des États indépendants, autant que la France leur montrait de sympathie. Florence s'était rangée du côté de l'Espagne, dont elle se trouvait feudataire à cause de Sienne.

L'Espagne, dont l'influence fut meurtrière dans tous les pays où s'étendit son sceptre d'or, prêtait la main à tous les mécontents, pour causer de l'embarras à ses ennemis, agir sur l'élection des papes et commander à la politique du saint-siège ainsi qu'à celle des autres États indépendants. Il en résulta des guerres sans batailles, quoique très-désastreuses, qui furent occasionnées par le caprice des princes étrangers; la guerre entre Rome et Parme fut la seule d'origine italienne.

Les pays soumis à des étrangers n'ont point de volonté nationale, et ne peuvent nous raconter que l'histoire de leurs souffrances honteuses. La Lombardie était gouvernée comme pays de conquête; elle avait des chefs étrangers, tout à la fois administrateurs et militaires. Des ordres tardifs et inopportuns émanaient de rois éloignés, auxquels il suffisait d'avoir livré la population à un gouverneur chargé de représenter et d'exercer leur pleine puissance. C'était une maxime incontestable que le gouvernement du roi devait être juste et paternel, mais absolu, sans autre limite que les privilèges de quelques ordres. Cette puissance illimitée était transmise aux gouverneurs à peu près comme aux pachas d'aujourd'hui, avec la faculté de lever des soldats au besoin, de disposer des emplois, de promulguer des lois, d'administrer la justice civile et criminelle, et même de faire grâce. Quelquefois leur politique différait de celle de leur cour; ainsi, le roi ayant cassé la décision de l'un deux, celui-ci n'en tint aucun compte : *Le roi commande à Madrid*, disait-il, *moi à Milan*. Ces hauts fonctionnaires, presque tous Espagnols, arrivaient dans un pays où les mœurs et les habitudes différaient en tout des leurs; ils trouvaient

une telle complication de lois, d'édits, de coutumes, de privilèges, qu'il leur aurait fallu de longues années et une volonté sérieuse pour les connaître à fond. Au contraire, il restaient très-peu de de temps en fonctions (on en compte trente-six dans les cent-cinquante années de la domination espagnole), occupés souvent à des opérations militaires, et plus souvent en querelles de juridiction avec les archevêques, dont les anciennes prétentions s'étaient ravivées depuis le concile de Trente, et qui voulaient opposer une digue à un arbitraire effréné.

Un sénat, ombre de représentation nationale, mêlé d'Italiens et d'étrangers, conservait, en qualité de juge suprême, le droit de confirmer et de casser les constitutions du prince, qui devaient être lues trois fois pour acquérir force de loi; cette formalité accomplie, on passait outre à toute opposition. Les anciennes dignités municipales subsistaient encore, mais presque sans autre attribution que celle de satisfaire aux demandes avides du fisc, qui était le but de toutes les mesures et d'où dérivait toutes les erreurs, toutes les misères. Des impôts assis avec une cupidité insensée desséchaient les sources de la prospérité publique, punissaient l'industrie, décourageaient l'agriculture; on obligeait les communes à se racheter, puis on les inféodait de nouveau. Les divers revenus étaient affermés ou vendus, et l'on en créait d'autres immédiatement; on vendait le montant des dons gratuits à venir; puis, on saisissait les sommes destinées à servir l'intérêt des capitaux publics; la paye des soldats et les honoraires des magistrats étaient retenus, on exigeait des prêts des négociants, et l'on imposait les personnes et les biens des étrangers; on puisait dans les banques publiques, alimentées par les dépôts des particuliers; dès lors, le capital reproductif anéanti, la foule des oisifs et des étrangers devait vivre des sueurs du petit nombre des travailleurs. Le moindre ouvrier était astreint à une taille de vingt écus; tout objet de consommation, tout produit subissait des taxes exorbitantes, à tel point que les manufactures s'arrêtèrent, que la campagne resta inculte, que les communes furent écrasées de dettes, et qu'à chaque instant l'État était contraint d'adresser ses doléances au monarque éloigné, qui ne les écoutait pas.

La noblesse, qui avait adopté le faste espagnol, considérant le négoce comme avilissant, immobilisait sa fortune au moyen des majorats et des fidéicommiss; gonflée d'orgueil, elle éludait la justice à l'aide de ses privilèges, ou la bravait ouvertement. Cette féodalité d'un genre nouveau profitait de la faiblesse ou de la né-

gligence du gouvernement pour accabler de son insolence le peuple misérable ; entourée de bravaches, fortifiée dans ses châteaux, elle défiait des lois aussi prodigues de menaces bruyantes qu'impuissantes à les exécuter. Des querelles d'étiquette, de point d'honneur, pour des engagements à remplir, des vengeances calculées et héréditaires, des vauriens à protéger, voilà ce qui remplissait la vie de ces seigneurs ; en outre, ils se rendaient les tyrans de leur propre famille en condamnant leurs enfants au cloître ou à une dépendance besogneuse et sans dignité, afin que leur fils aîné pût soutenir ce que l'on appelait le lustre de la famille.

Faute d'occasions honorables, la valeur dégénérait en fureur brutale, et ne se manifestait que par des attaques à main armée, par des brigandages. Une soldatesque peu nombreuse et mal entretenue était insuffisante contre les bandes dont la campagne était infestée ; le gouvernement, qui la veille avait lancé contre eux des édits foudroyants et mis la tête de leurs chefs à prix, se voyait forcé le lendemain à capituler avec eux, parfois même à réclamer leur protection. Afin de s'assurer l'impunité, les coquins endossaient la livrée d'un seigneur et lui prêtaient leurs bras pour de nouveaux méfaits ; de plus, lorsqu'ils avaient insulté des gens inoffensifs, ils trouvaient un asile assuré dans toute maison noble, toute église et tout couvent.

Les maux étaient aggravés par les soldats qui, incapables de défendre le pays, le dévastaient soit par des réquisitions d'ouvriers, de chariots et de fourrage, soit par un audacieux pillage.

Il existait à Naples une sorte de simulacre de la hiérarchie espagnole. Le vice-roi, qui commandait aussi l'armée avec le titre de grand connétable, tenait une cour où figuraient tous les hauts dignitaires de la couronne, savoir : un grand justicier pour les affaires criminelles, civiles et même féodales ; un grand amiral, un grand cameringue avec la surintendance des recettes et dépenses ; un grand protonotaire, gardien des archives royales, qui avait le premier la parole dans les assemblées ; un grand chancelier, qui apposait le sceau ; un grand sénéchal, maître de la maison royale et présidant aux cérémonies, à l'amélioration des races chevalines, aux forêts et aux chasses. Le parlement continuait à exister avec ses trois *bras*, comme en Sicile et en Sardaigne ; mais le clergé fut rabaisé, et les jalousies semées entre les trois autres ordres à l'aide de titres et d'habitudes fastueuses anéantirent toute opposition, et réduisirent les anciennes magistratures à n'être plus qu'un vain nom. Il y avait

Royaume de
Naples.

ensuite dans la ville de Naples sept *élus* du peuple, choisis parmi les barons, et un parmi les citoyens, qui avait le titre d'excellence et jouissait d'une grande autorité comme le représentant d'une si nombreuse population.

Le vice-roi correspondait directement avec les puissances étrangères, et ne connaissait d'autres limites que l'obligation de consulter, dans certains cas, un conseil composé de trois Espagnols et de huit Italiens. Ces vice-rois, qui n'avaient aucune expérience du pays, étaient remplacés quand ils commençaient à le connaître. Aussi disait-on que, des trois années que duraient d'ordinaire leurs fonctions, ils passaient la première à faire justice ; la seconde à faire de l'argent et la troisième à se faire des amis, afin de pouvoir être maintenus. Un autre proverbe ajoutait que les ministres royaux rongeaient en Sicile, mangeaient à Naples et dévoraient en Lombardie.

Philippe II avait créé près de lui un conseil suprême d'Italie, composé d'un magistrat pour chaque pays et de quelques Espagnols (1562) ; mais, à une aussi grande distance, il ne pouvait avoir qu'une action bien faible.

Des offices publics une partie se vendait, et l'autre était conférée à des gens ignorants et vénaux. L'incapacité habituelle du gouvernement est attestée par des commissaires qu'il envoyait de temps à autre avec des pouvoirs très-étendus, dont ces agents abusaient ; parfois le souverain les rendait indépendants du vice-roi, et le peuple s'estimait heureux lorsqu'il pouvait obtenir que ses commissaires fussent des étrangers, tant il se défiait de ses compatriotes eux-mêmes.

La noblesse n'ayant ni force pour lutter avec l'Espagne, ni générosité pour s'unir avec le peuple, s'éloignait de plus en plus, par ses titres sonores et son faste, de cette masse plébéienne où réside la vie du pays. Tout entière à ses rivalités de prééminence, elle se faisait une gloire de l'oisiveté, une honte de l'industrie ; puissante par ses relations, elle tyrannisait un peuple qu'elle méprisait, votait sans mesure des impôts dont ses privilèges l'exemptaient, ou qu'elle prenait à ferme pour s'engraisser de la misère d'autrui. Les servitudes féodales nuisaient à l'agriculture, et les bergers conduisaient de petits troupeaux sur des campagnes qui auraient suffi pour nourrir un peuple entier.

La féodalité, que Roger et Frédéric II s'étaient efforcés d'extirper en Sicile, y fut consolidée par les Aragonais, dans le but d'être soutenus, pendant leur lutte contre la maison d'An-

jou, par la faveur des grands. Le roi Jacques créa quatre cents chevaliers à son couronnement, et Frédéric en fit plus de trois cents, outre un grand nombre de comtes; enfin, plus des trois quarts des communes furent constitués en fiefs. Quelques barons possédaient huit, dix et parfois vingt seigneuries différentes. Tel était Louis Roger Sanseverino, « par la grâce de Dieu vingt-deuxième comte de Ventimiglia, marquis de Lozana, des Alpes maritimes, comte d'Ischia Majeure, Procida, Lementini; comte-marquis de Geraci, prince de Castelbuono et de Belmontino, marquis de Malte et de Montesarcio, baron de San-Mauro, de Pollina, Bonanotte, Rapa, Calabro, Rovitella, Miano, Tavernolla, Plocabiava et Mili, premier comte en Italie, premier seigneur dans l'une et l'autre Sicile, grand d'Espagne de première classe, prince du saint-empire romain, gentilhomme de la chambre de S. R. M. en exercice. » Hercule Michel Branciforte, seigneur de Butera, était prince de Pietrapozzia, duc de Sainte-Lucie, marquis de Militello, Val de Noto et Barrafranca; comte de Mazarrino, Grossolati, Racenia; baron de Radali, Belmonte, Pedaggaggi, Randazzini avec ses villages et appartenances, seigneur des terres de Niscemi, Grand-Michel, du lac Biviere de Lentini; des fiefs de Braccaleri, Gibilexeni, Sijuni avec la tour de Falconara (1).

Le roi Martin inféoda aussi, en deçà du phare, un grand nombre de terres qu'il chercha vainement ensuite à racheter; le roi Alphonse vendait et donnait des investitures pour soutenir la guerre de Naples; sur quinze cent cinquante communes, cent deux seulement étaient restées domaniales, et certains barons possédaient jusqu'à trois cents terres. Les Espagnols continuèrent ce système détestable, d'où il résulta qu'en 1559, sur seize cent dix-neuf communes, cinquante-trois seulement appartenaient au domaine royal, et, en 1586, soixante-sept sur dix-neuf cent soixante-treize. On en rachetait beaucoup à des prix énormes pour les revendre un instant après; le fisc aussi trafiquait des titres et des privilèges.

La suzeraineté pure et mixte appartenait tout à la fois aux barons des anciennes familles, de vingt-sept familles nouvelles, puis à beaucoup de prélats, qui tenaient le gibet dressé en signe de leurs droits. Les uns et les autres jugeaient aussi les affaires civiles, et nommaient les magistrats; ce privilège livrait à leurs caprices la vie et la fortune des citoyens. Sous le duc

(1) Voir VILLABIANCA, *Sicilia nobile*, seconde partie, tome II.

d'Arcos, le baron de Nardo était en procès avec le chapitre du fief; un jour de dimanche, il offrit aux regards, sur les stalles du chœur, les vingt-quatre têtes des chanoines (1).

Les passions haineuses et violentes, auxquelles on laissait un libre cours, finirent par décomposer les éléments de la nationalité. Une commune haïssait l'autre; le nom des anciens partis angevin et aragonais fut ressuscité pour rappeler qu'on s'était haï jadis et qu'on devait se détester encore. Messine payait à beaux millions comptants les privilèges qui devaient la rendre indépendante de Palerme.

Les individus qui ne voulaient pas obéir où s'étaient mis en hostilité avec les lois, se formaient en bandes que protégeait quiconque ne voulait pas être égorgé par elles; ils rançonnaient les voyageurs et se mêlaient à ces fréquentes commotions qui voyaient le peuple s'élever et tomber le même jour. Chaque district formait une espèce d'État distinct, où il donnait asile aux bandits du district voisin, c'est-à-dire l'impunité à leurs méfaits. Le gouvernement, faute de moyens pour réprimer ces brigandages, attribua des pouvoirs exorbitants aux capitaines d'armes, qui en abusèrent et firent plus de mal que les bandits eux-mêmes.

La loi prononçait contre eux les supplices les plus terribles; mais comment pouvait-on les extirper lorsque les grands les prenaient sous leur protection? Et qui parmi les juges aurait osé condamner un noble, au risque de se faire des ennemis de toute sa parenté? Les vice-rois, au lieu de se mettre en frais pour faire la guerre aux brigands, en acceptaient des présents pour les tolérer.

On élevait une multitude d'églises somptueuses et de mauvais goût, tandis que le pays n'avait pas de ports. En vain Palerme demandait un prêt pour construire une jetée à son admirable port; en vain on répétait que, « faute de ponts sur plusieurs fleuves, il se noyait chaque année une infinité de personnes, d'où résultait la perte de tant de misérables âmes... au desservice de Dieu et à la charge de la conscience de Sa Majesté. » L'industrie des sucres était prospère; elle succomba, parce que l'on maintint le droit sur celui qu'on exportait, tandis qu'on recevait celui de l'Amérique.

La fainéantise des moines, possesseurs d'immenses domaines et qui propageaient une dévotion absurde par une multi-

(1) COLETTA.

tude de miracles, n'était pas moins nuisible que la féodalité. La sainte inquisition avait été introduite en Sicile dès 1513 sans rencontrer les obstacles qu'elle trouva sur la terre ferme. On la considéra même comme opportune contre les abus d'autorité commis par les magistrats, à tel point que beaucoup de personnes se soumettaient à sa juridiction. Elle commença bientôt à agir non-seulement comme indépendante, mais comme supérieure au gouvernement, et lança même l'excommunication contre la haute cour de justice et l'archevêque. Il fallut que le gouverneur, duc de Féria, envoyât mille hommes armés contre le palais où les révérends pères s'étaient fortifiés; mais, loin d'être intimidés, ils donnèrent, pour la première fois, en 1641, le spectacle d'un auto-da-fé.

1602.

Sous l'administration de l'historien Hugues de Moncade, qui le premier réunit au titre de vice-roi celui de capitaine général du royaume et des îles, le peuple se souleva. Hector Pignatelli, envoyé pour le remplacer, ne put apaiser la sédition, et une trame fut même ourdie pour l'assassiner; il ne sut opposer aux rébelles qu'une autre conjuration, dont le résultat fut le massacre de ceux qui avaient trempé dans l'autre; mais le peuple ne se résigna pas non plus au joug sous ses successeurs.

1516.

La souveraineté des îles coûtait beaucoup; on comprenait sous ce nom les îles de Zerby, de Malte, de Gozo, outre la ville de Tripoli, dont on avait fait la conquête. Lorsque Malte et Tripoli furent cédées aux chevaliers de Rhodes, les Siciliens fournirent des sommes considérables et des hommes pour fortifier la Valette. Des pestes terribles sévirent en 1573 et en 1622, lorsque furent découverts les restes de sainte Rosalie; puis, aux ravages des épidémies, aux famines, aux exactions énormes s'ajoutaient encore les pirateries des Turcs, auxquelles on ne savait pas remédier.

L'administration de don Pèdre de Tolède fut surtout remarquable à Naples. Espagnol au fond de l'âme, il aurait désiré rendre toute l'Italie semblable à lui-même; il voulait tout voir par ses yeux, et donnait audience à tout le monde, ce qui fit perdre aux magistrats subalternes la hardiesse de l'impunité. Il poursuivit les mauvais sujets sans respect pour les lieux d'asile, envoya au supplice des hommes de haut rang, prononça la peine de mort pour les larcins et l'emploi des échelles de corde; ainsi des intrigues galantes conduisirent à l'échafaud. Il chassa les juifs, fonda le célèbre mont-de-piété, et dégagaa les rues des portiques avancés et des baraques qui servaient de tanières

1532 1553.

aux assassins et aux prostituées. Il abattit le rocher de Chiaamone, qui servait d'asile à des gens sans aveu, réunit dans des lieux déterminés les femmes de mauvaise vie, et réprima la licence des *vendangeurs*; il défendit les charivaris que l'on était dans l'habitude de donner, dans la soirée, aux veuves qui se remariaient, comme aussi les doléances bruyantes des pleureuses dans les funérailles; il enleva les armes qui se trouvaient dans les maisons, prit des mesures contre les duels et les rapt, alors fréquents, et réorganisa le tribunal, qu'il fit siéger dans le Castel-Capitano.

Les barons, mécontents d'une justice impartiale, votèrent à Charles-Quint le don inouï d'un million et demi de ducats, à la condition que don Pèdre Tolède serait remplacé; mais cela ne servit qu'à consolider son autorité. Il entoura Naples de nouvelles murailles, répara le château Saint-Elme selon les nouvelles combinaisons de l'art militaire, ouvrit la grande rue qui porte son nom, agrandit l'arsenal, établit des fontaines, fonda l'hôpital et l'église de Saint-Jacques apôtre, où il se prépara son tombeau, et dessécha les marais qui infectaient la Terre de Labour.

1595.

Son exemple excita l'émulation. Le comte d'Olivarès fit construire par Dominique Fontana des greniers et des aqueducs. Un négociant de Gènes lui proposa, pour obvier aux faillites, d'instituer un depositaire général et privilégié pour tous les dépôts judiciaires et publics du royaume. Les députés de Naples portèrent leurs plaintes à Madrid; il fut en conséquence remplacé par Ferrant Ruiz de Castro, comte de Lemos. Ce vice-roi voulut aussi bâtir; il éleva le palais royal, et son fils celui des Studi, toujours avec le concours de Fontana.

1598.

Campanella.

Thomas Campanella, penseur vigoureux, quoique désordonné, se jeta, par aversion pour la scolastique, dans les folies du néoplatonisme; il croyait à la cabale, à l'astrologie, et se déchaîna contre les « philosophes d'alors, ruine de l'Évangile; » de l'*Apocalypse* et des prophéties de sainte Brigitte, de Giovachino, de Savonarola et de saint Vincent Ferreri il déduisit qu'il arriverait en 1600 de grande innovations dans le royaume, et se crut destiné à les accomplir. En conséquence, il suggérait et prêchait une république, dont Stilo en Calabre, où il était moine, aurait été le centre; on aurait tué tout opposant, et surtout les jésuites. Beaucoup de personnes abondèrent dans ses idées, entre autres trois cents moines et quatre évêques, qui n'éprouvèrent aucune répugnance à réclamer l'appui des Turcs; ils furent découverts, pris et condamnés. Campanella, après avoir réclamé

vainement la juridiction du saint office, fut soumis à des tortures fréquentes et horribles; puni comme hérétique et traité de fou, il resta vingt-sept ans en prison, où il s'occupa d'études philosophiques et politiques, jusqu'à ce qu'il fut délivré par Urbain VIII; il se retira en France, où il obtint une pension et termina ses jours.

Ces mouvements, bien que de peu de portée, pouvaient tirer de la rivalité de la France avec l'Espagne une certaine importance, attendu que la politique du temps s'exerçait volontiers à semer la zizanie entre les sujets et les souverains dans les pays convoités, ce qui fomentait les mécontentements et les projets des ambitieux. Il faut ranger parmi ces derniers le duc d'Ossuna, d'abord vice-roi de Sicile, puis de Naples. Homme adroit, somptueux, esprit fort, grand arrangeur d'intrigues, possédé de la manie des innovations, il était tout disposé à se servir de l'autorité qu'on lui avait confiée; comme tous ceux de son temps, il employait des moyens vulgaires à réaliser des desseins gigantesques. L'autorité des gouverneurs, déjà grande en temps de paix, devenait immense en temps de guerre (1). Leur intérêt était donc de la perpétuer, ce à quoi ils réussissaient d'autant mieux que c'était pour l'Espagne l'unique moyen de satisfaire sa manie d'être regardée comme la première nation du monde.

Ce vice-roi, à la manière des pachas modernes, exerçait sommairement la justice : un tumulte s'élève dans une fête, et il envoie aux galères deux individus qui se disputaient. Un jour qu'il traversait le marché, il entend le peuple se plaindre d'un marchand de vin ou d'un douanier, et il lui fait administrer cinquante coups de bâton; un forçat lui crie que son argousin le tient aux fers au delà du temps prescrit, et le vice-roi fait mettre à sa place l'argousin. Il appelait même les prévenus au palais; là, par des paroles douces ou sévères, il leur arrachait des aveux, mieux qu'au moyen de la corde, dit le chroniqueur, et les condamnait sur ces aveux; s'il échouait, il leur faisait donner la bastonnade. Deux charlatans débitaient des contre-poisons, et le duc ordonne à tous deux de prendre des poisons, puis leurs antidotes; l'un meurt, et celui qui survit reçoit un collier d'or avec des privilèges. Un jour, à la

(1) Le secrétaire d'État Arosteghi disait : « En temps de guerre, j'aimerais mieux être gouverneur de Milan que roi d'Espagne; car celui-ci gouverne avec les consultes et les conseils, tandis que la direction de la guerre dépend absolument de la volonté du gouverneur. »

PIERRE GAITTI, *Relation d'Espagne lue dans le sénat de Venise en octobre 1620.*

représentation d'une comédie, la foule est trop pressée; il commande à tous de sortir sous peine de cinq ans de galères pour les vilains et de cinq ans de relégation pour les nobles. Une autre fois, « Son Excellence, selon sa digne habitude, a puni des galères perpétuelles un individu pour avoir osé lui dire qu'il avait autorisé l'exportation des porcs, ce qui n'était pas vrai. » S'apercevant que, dans une réception de nobles du premier rang, il s'en est introduit un d'une ordre inférieur, il le fait saisir et bâtonner sur place. « Il a envoyé aux galères un arracheur de dents napolitain, parce qu'il lui a cassé une dent. »

Dans les villes, il donnait les emplois à ses créatures qui vo-laient impunément. Les citoyens de Reggio étant venus se plaindre qu'un certain Aledo les dépouillait de leurs biens, le vice-roi les traita de misérables et les menaça des galères parce qu'ils disaient du mal d'un homme qui avait sa confiance; aussi les populations, redoutant de faire entendre des plaintes, ces officiers « avaient les coudées franches pour ruiner le pauvre peuple, et ils exerçaient impunément dans tout le royaume de telles pilleries qu'on ne saurait les décrire (1). » Cet Aledo vint à Naples avec quatre-vingt mille ducats et des bijoux en grand nombre. Le duc lui dit en raillant qu'ils faisaient besoin à Sa Majesté, et, après l'avoir dépouillé au moyen de cette justice railleuse, il le renvoya « à ses fonctions pour faire pire. »

A ces misères faisaient contraste des fêtes somptueuses, et le journal du gouvernement du duc d'Ossuna en mentionne à chaque page : cavalcades splendides, processions solennelles, courses sur la mer, festins, mascarades, mâts de cocagne, joutes, le tout accompagné de rafraîchissements, d'ambigus et de riches dons; souvent même on laissait le peuple et les cavaliers saccager l'appareil. Un jour, trois cents hommes, n'ayant d'autre vêtement que le caleçon et barbouillés de poix, se disputèrent et saccagèrent douze chars remplis des mets les plus délicats, au point de valoir chacun cinq cents ducats; « ce fut chose aussi nouvelle que belle à voir, et le peuple l'accueillit par des cris d'allégresse. » Une autre fois, quatre-vingt-dix dames, avec le costume des Ischiotes, apportèrent chacune au palais des présents; tantôt on offre un banquet à dix mille personnes, et surtout « aux vingt-cinq courtisanes les plus fameuses de Naples, que l'on sert avec magnificence, et Son Excellence veut aller les voir et plaisanter avec elles; »

(1) Ainsi s'exprime Zuzzera, flatteur du prince au commencement; nous lui avons aussi emprunté presque tout ce qui précède.

tantôt, c'était la vice-reine qui donnait un bal composé exclusivement de grandes dames, qu'elle habillait à ses frais. Parfois on représentait sur quatre points différents de la ville les quatre saisons, avec des emblèmes, les produits et les occupations de chacune. Toutes les fois que le vice-roi et sa femme se montraient dans une solennité, on leur offrait beaucoup de paniers remplis de fruits et de confitures, qu'ils faisaient jeter au peuple; celui-ci se précipitait dessus « en foule, non sans coups de poing et de pied, se houspillant comme des chiens enragés, au grand divertissement de Son Excellence et des dames. » Pour raviver cet amusement, Son Excellence jetait de l'argent ou un collier d'or mis en morceaux. Ce spectacle était égayé par le bouffon du duc : tantôt le vice-roi le revêtait de la toge pour tourner en dérision la magistrature; tantôt il l'appelait à statuer sur des différends, et lorsqu'il avait prononcé de grotesques sentences, il ne manquait jamais d'ajouter une bonne étrenne pour lui.

De grandes choses fermentaient dans l'âme orgueilleuse du duc d'Ossuna; connaissant l'aversion profonde qui existait à Naples entre les nobles et les plébéiens, il défendit aux premiers, dès son arrivée, de traiter les autres de *canaille* (1), et envoya vingt-sept barons à la mort sous son gouvernement. Il abolit une taxe sur le pain et d'autres impôts onéreux au peuple; avec son épée il coupa les balances d'un employé qui, sur le marché, pe-

(1) La première proclamation faite par les vice-rois était une espèce de programme indiquant la marche qu'ils suivraient dans leur gouvernement, et les détails dans lesquels ils descendaient révèlent les mœurs du temps; celle du duc d'Ossuna, rapportée par Grégoire Leti, s'exprime en ces termes :

« Au milieu des autres désordres qui troublent fréquemment le repos de l'État, nous savons qu'il faut compter le mépris que montre la noblesse envers le peuple, mépris qui excite la haine de celui-ci pour celle-là, et dont la tranquillité publique ne peut qu'éprouver dommage. Nous savons en particulier qu'il déplaît extrêmement au peuple d'entendre certains nobles et des personnes titrées même se servir, en parlant du peuple, du mot de *canaille*. Nous faisons donc savoir que chacun ait à se renfermer dans son devoir, que le peuple respecte la noblesse comme il le doit, et que celle-ci s'abstienne de le mépriser.

« Comme les ecclésiastiques sont nombreux dans ce royaume, on en voit beaucoup s'insinuer et se familiariser avec les séculiers, au point de devenir presque ennemis de l'obligation dont ils sont tenus envers leur caractère; plusieurs même en abusent jusqu'à se permettre de parler en public avec beaucoup de pétulance et d'arrogance de ceux auxquels ils doivent honneur et respect, sous prétexte qu'ils ont droit de censurer les vices. Nous ne prétendons pas leur enlever ce droit, mais nous leur faisons savoir seulement qu'ils ne doivent point s'écarter de leur caractère, parce qu'étant aussi sujets du roi notre seigneur, nous aurons soin également de ce qui le concerne, pour faire qu'ils soient respectés ou châtiés selon la manière dont ils se comporteront. »

sait les légumes pour les taxes, en disant « que les fruits de la terre sont un don de Dieu et la récompense des fatigues du pauvre. » On conçoit que les lazaroni le portaient aux nues. Cet enthousiasme, ses immenses richesses, des alliances de parenté puissantes « firent naître chez lui un vif désir de régner, non plus comme ministre d'un grand roi, mais comme souverain d'un grand royaume (1); » il se mit donc à réunir des troupes quoique en pleine paix, à soudoyer des Wallons, à construire des galères. Dans cette pensée, il accablait le pays d'exactions extraordinaires, fit des emprunts forcés, séquestra les biens des négociants étrangers, envoya loger chez les particuliers des militaires, qui volaient audacieusement, au point d'enlever les ornements des églises; il se vantait d'avoir accru le revenu d'un million cent mille ducats.

Il chercha à s'entendre avec les potentats d'Italie, peut-être avec Venise, avec les Uskoks, avec les Turcs, mais certainement avec la France (2), qui ne semble pas lui avoir prêté la main, dans la crainte qu'il n'agit à double fin (3); cependant, toute sa conduite révélait ses projets ambitieux; il graciait des condamnés à mort,

(1) GRÉGOIRE LETI, dans la *Vie* de ce vice-roi, livre à consulter avec précaution, comme tous les ouvrages de ce charlatan.

(2) Lesdiguières disait à Ango Contarini, ambassadeur de Venise (voir la dépêche du 4 janvier 1620) : « J'avais projeté un beau coup, c'est-à-dire l'entreprise du duc d'Ossuna, lorsqu'il voulait se rendre maître de Naples; c'est moi qui la fomentais et qui suggérais les moyens pour la faciliter; si le duc de Savoie, comme je l'avais conseillé, lui eût envoyé sept ou huit mille fantassins, et que la république eût accepté deux ou trois ports dans l'Adriatique, comme le duc d'Ossuna lui-même avait offert de les lui donner, la chose était faite, parce qu'il suffisait de le déterminer à se déclarer; cette déclaration mettait tout en sûreté, fixait la mobilité du duc d'Ossuna, confondait les Espagnols, excitait d'autres pensées, éveillait d'autres intérêts, et aidait admirablement aux progrès de l'Allemagne. »

(3) La France prêta souvent la main à des conspirations qui avaient pour but de soulever le royaume de Naples (voir à ce sujet DARU, *Hist. de Venise*, livre XXXI, à la fin). Le marquis de Saint-Chamont, ambassadeur du roi très-chrétien à Rome, parle longuement de trames ourdies en faveur d'un seigneur italien qui ne voulait être nommé qu'à Richelieu, dans le dessein d'une entreprise sur le royaume. « Cette entreprise, sous quelque rapport qu'on l'envisage, serait avantageuse pour la France, ne fût-ce que pour causer de l'embarras à ses ennemis dans ce pays, et pour les empêcher d'en tirer des secours d'hommes et d'argent pour la conservation de leurs autres États. » Cela se passait en 1652; peu après, le duc de Guise tentait, par deux fois, de s'emparer de Naples. En 1652 le comte d'Argenson, ambassadeur à Venise, écrivait que, « avec l'aide de Dieu, il était question d'arracher à l'improviste le royaume de Naples aux Espagnols, et de faire réussir une trame ourdie depuis longtemps. » En 1662, il était encore parlé de semblables machinations, puis en 1676 et ainsi de suite.

prodiguait les aumônes et les dons, soutenait la plèbe contre les nobles, et caressait l'élu du peuple, Jules Genovino, homme factieux qui cherchait à provoquer un tumulte pour égorger les nobles, ou faire obtenir au peuple l'égalité des droits; la cour de Madrid, informée de ses desirs, envoya un autre vice-roi à sa place. A cette nouvelle, il dit : *Je le recevrai avec vingt mille hommes.* Le cardinal Gaspard Borgia, son successeur, fut donc obligé d'occuper Naples presque par surprise, et d'employer la force pour réprimer les malfaiteurs dont le duc d'Ossuna avait laissé le nombre s'accroître. De retour à Madrid, le duc d'Ossuna fut accueilli magnifiquement par un gouvernement faible et corrompu; mais cette même année (1621), le roi et le ministre ayant changé, il fut mis en prison, et l'on apprit bientôt qu'il avait péri d'une attaque d'apoplexie.

Charles-Quint avait promis et juré que ni lui ni ses successeurs ne mettraient d'impôts sur le royaume des Deux-Siciles sans la permission du saint-siège; s'il en était autrement, il autorisait le peuple à prendre les armes. Néanmoins, aucun vice-roi ne s'abstint d'imposer des taxes de plus en plus onéreuses et déraisonnables; Einmanuel de Guzman, marquis de Monterey, exigea, pour contributions extraordinaires, quarante-quatre millions de ducats, dont la plus grande partie fut employée à lever cinquante-quatre mille fantassins et huit mille chevaux pour le service du roi d'Espagne. Ramire Guzman, duc de Médina las Torres, son successeur, greva le peuple d'un impôt de quarante-sept millions; à son départ, il disait avoir laissé le royaume dans une telle condition, que quatre bonnes familles ne seraient point en état de préparer un bon dîner. Lorsqu'il fut remplacé par Jean de Cabrera, amiral de Castille, le peuple payait onze millions de ducats d'or pour servir les intérêts des impôts dont le montant avait été vendu à quatre-vingt-dix mille personnes, de telle sorte qu'il n'entrait pas dans le trésor un carlin de cette somme énorme; ce vice-roi néanmoins imagina pour mille deux cent mille ducats d'autres taxes, qui frappèrent les loyers (car toutes les autres sources étaient taries). Il en naquit un tel mécontentement, qu'il jugea prudent de suspendre la perception; mais « les ministres espagnols, se moquant de sa timidité, le traitèrent d'homme de peu d'énergie, incapable de gouverner un couvent de moines. » (*Giannone.*)

Nous ne disons rien des vols commis par les gouvernants; le roi n'avait d'autre tort que de ne pas les empêcher; puis arrivaient des rois et des princes qu'il fallait fêter, comme il fallait encore faire des dons aux vice-rois pour cette bonne administra-

1620.

1621.

1637.

1665.

tion. On vendait les terres domaniales, soumettant hommes et choses à la servitude féodale. La seule ville de Naples s'endetta de quinze millions de ducats; dont elle payait les intérêts avec le produit d'impôts exorbitants; le papier timbré, selon l'usage espagnol, fut introduit, et il fut même question d'imposer un sou par tête et par jour à tous les Napolitains.

La guerre de la Valteline, puis celles de Gênes, de Mantoue et de la Catalogne exigeant de nouveaux secours, on enrôlait tantôt des malfaiteurs, tantôt des campagnards, dont la plupart ne retournaient jamais chez eux. En attendant, les Turcs ravageaient les côtes, et les bandits les campagnes; les nobles troublaient la ville par des duels quotidiens, quelquefois même par de véritables combats; un jour don Hippolyte Costanzo défia don Joseph Caraffa, et tous les deux se mirent en campagne avec plus de cinq cents hommes chacun. Ajoutez-y de terribles éruptions du Vésuve et de fréquents tremblements de terre, et vous aurez l'idée de l'état misérable où se trouvait réduite la plus belle partie de l'Italie. Vainement, on députait des prêtres et des moines, les seuls qui pussent au nom du roi du ciel parler aux rois de la terre; les nécessités de la guerre fournissaient un prétexte pour se dispenser de faire droit à leurs plaintes. Des lois de douane absurdes poussaient à la contrebande, qui ruinait les négociants honnêtes, tandis que les fraudeurs surpris, ou perfectionnaient dans les prisons leur éducation criminelle, ou se réduisaient à la mendicité pour obtenir leur délivrance. La nature, le mode de perception et l'emploi des taxes, qui ne servaient qu'à enrichir le vice-roi et ses partisans, excitaient le mécontentement; aussi la *vile plèbe* (1), soit à cause des impôts ou de la monnaie de bas aloi, s'était-elle soulevée plusieurs fois; en effet, croyant avoir le droit de vivre, elle exigeait à un prix modéré le pain de ceux qui se croyaient en droit d'en fixer la valeur. Souvent elle eut recours aux seules raisons qui lui restaient, les trognons de choux, les cris, les pierres; le gouvernement lui répondait par les cachots, la corde, le

(1) « La *vile plèbe*, qui veut se rassasier sans s'inquiéter de l'inclemence du ciel ou de la stérilité de la terre, se voyant manquer de pain, commença à se mutiner et à perdre le respect envers les fonctionnaires qui présidaient aux subsistances. » GIANNONE, liv. XXXV, 5. Le même auteur rapporte plus bas qu'un lazarone, s'étant approché du carrosse du cardinal Zappata, gouverneur, une *pagnotta* (petit pain) à la main lui dit : *Voyez, Excellence, quel pain on nous donne à manger !* Le cardinal ayant souri, le peuple lui dit TÊMÉRAIREMENT en face : *Il ne faut pas en rire, Excellence, quand c'est chose à faire pleurer*, et il continua à proférer d'autres paroles PLEINES D'INSOLENCE.

Voilà comment les écrivains du siècle passé entendaient le libéralisme.

gibet, et « la roue à la manière germanique, après avoir fait ténailier dans les lieux publics de la ville, et montés sur des chars, les séditionnaires qu'on arrêtait;... leurs cadavres coupés en morceaux étaient suspendus hors les murailles de la ville pour servir de pâture aux oiseaux, et l'on plaçait leurs têtes, enfermées dans des cages de fer, sur les portes les plus fréquentées. » Rodrigue Ponce de Léon, duc d'Arcos, envoya le juge de la vicairerie pour contraindre les communes à payer leurs arrérages, et ce magistrat ne trouva pas même un lit pour coucher; quelqu'un lui représentant la misère du pays, réduit à l'impossibilité de payer, il répondit : « Que les habitants vendent l'honneur de leurs femmes et de leurs filles, et qu'ils payent. »

Placé entre deux *nécessités*, celle de laisser mourir les Français qui avaient occupé Porto Longone, et celle de laisser mourir de faim les Napolitains, le duc d'Arcos préféra la seconde; ayant contraint le parlement à lui voter un million de ducats pour les troupes, il eut recours aux taxes afin de le réaliser. Parmi les droits divers sur les denrées, le peuple supportait avec la plus vive répugnance celui qui frappait les fruits, aliment très-recherché dans ce pays chaud, et que la nature fournit avec abondance. Le jour de la vierge du Carmine, la jeunesse, armée de roseaux et guidée par des chefs, avait coutume d'assaillir un château de bois sur la place du marché. Un de ces chefs était Tommas' Aniello d'Amalfi (1), *homme très-vil* (2), pêcheur âgé de vingt-cinq ans, et réduit à la misère depuis que les douaniers avaient surpris sa femme passant en contrebande un bas rempli de farine. Hardi, vif, le peuple le choisissait souvent comme juge de ses différends, et lui demandait des conseils. Excité par Genovino et les moines, au moment où il passait devant le palais avec sa bande armée de cannes et de harpons, tous montrèrent aux seigneurs de la cour les parties que l'homme cache. Une autre fois, profitant d'un tumulte occasionné par les douaniers qui voulaient percevoir la taxe sur les figues, Masaniello se met à crier comme on crie à Naples, défend le marchand de fruits, brave les employés et déclare qu'on ne veut plus tolérer cette charge. Le magistrat s'enfuit, le tumulte grossit, le peuple se groupe autour de Masaniello, et commence,

(1) Natif de Naples. Voir VOLFICELLA, *Della patria e famiglia di Tommaso Aniello*.

(2) C'est toujours ainsi que s'exprime Giannone, qui, du reste, bien qu'en termes plus polis, traite aussi rudement les gouverneurs et le gouvernement, toutes les fois que son bon sens se fait jour à travers son respect pour l'autorité.



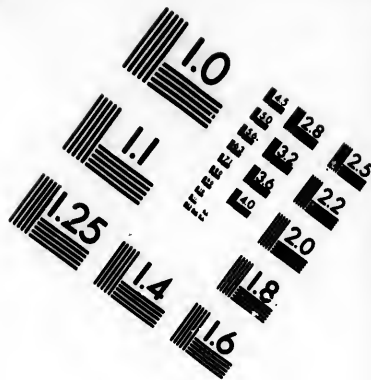
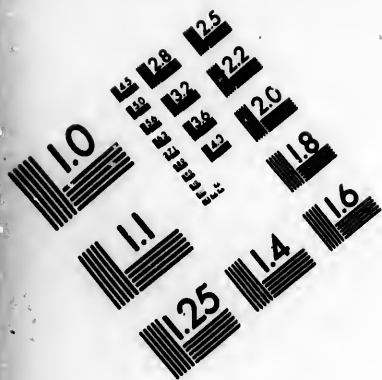
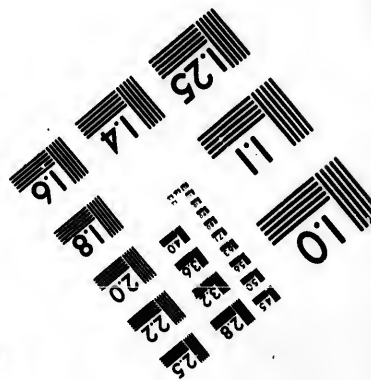
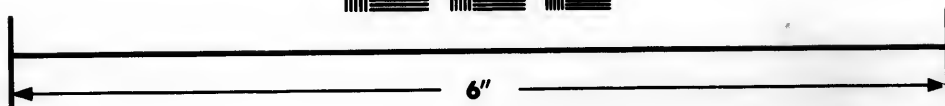
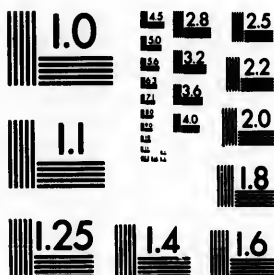


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

13 28 25
18 22 20
18

10
01

comme toujours, par brûler les registres et les bureaux des receveurs, et se dirige sur le palais du vice-roi.

Effrayé de cette masse de peuple et de ses vociférations, le vice-roi promet de supprimer le droit abhorré, mais la foule demande qu'il abolisse également la taxe sur les farines et rende à la ville tous les privilèges de Charles-Quint. Le gouverneur se réfugie parmi les moines, accorde tout ce qu'on lui demande, et promet à Masaniello une pension s'il apaise le peuple. Le pêcheur refuse de se séparer de ses frères, et dans quelques heures il se trouve le maître de la ville; il délivre les contrebandiers et les débiteurs du fisc, abolit les droits sur les denrées, et commande aux boulangers de faire la livre de pain de quarante onces au prix de quatre grains; il laisse brûler les soixante-dix maisonnettes et le mobilier des employés du fisc, après en avoir enlevé les portraits du roi, qu'il place aux coins des rues entre des chandelles allumées; enfin, il oblige tout le monde à prendre les armes. Le duc de Maddaloni rassemble les bandits pour venir au secours des nobles, et le vice-roi les envoie assaillir les lazaroni, tandis qu'il les amuse par des négociations trompeuses; il expédie jusqu'à cinq assassins contre Masaniello; mais le peuple les égorge, du sang passe au sang et s'abandonne à la vengeance. Masaniello lui-même devient féroce, et permet à la fureur populaire de s'assouvir par les supplices: c'est le jour de l'héroïsme plébéien; mort aux bandits! mort à quiconque porte le manteau, parce qu'il peut cacher les armes de la trahison! mort à ceux qui n'exposent pas l'image du roi et de saint Janvier! Les tripots, tenus principalement par les nobles, étaient un autre fléau de Naples; la plèbe s'y précipita, et en détruisit peut-être cent.

Le vice-roi, par l'entremise de l'archevêque Filomarino, fit demander une entrevue à Masaniello, qui voulait se rendre au palais avec les culottes et le bonnet de pêcheur; mais le cardinal, par des menaces d'excommunication, le contraignit à prendre un manteau de brocart et un chapeau à l'espagnole; les lazaroni ne pouvaient se rassasier d'admirer leur héros transformé qui, à cheval et l'épée nue dans la main, se rendit au palais. Avant d'entrer il rassura la multitude: « Je n'ai agi que pour le bien de tous, et aussitôt que je vous aurai rendus à la liberté, je reprendrai mon métier, sans rien demander qu'un *Ave Maria* à chacun au moment de ma mort. » Tous le lui promirent à grands cris; alors il les exhorta à ne point déposer les armes avant d'avoir atteint leur but: « Défiez-vous des nobles; et si je suis retenu trop longtemps dans le palais, mettez-y le feu. »

Le vice-roi lui fit l'accueil le plus courtois que lui suggéraient la peur et la perfidie ; il voulait lui donner un collier d'or qu'il refusa souvent, et n'en accepta qu'un peu de valeur comme témoignage de sa bienveillance ; l'appelant *mon fils*, il lui disait : « C'est par ton mérite qu'aujourd'hui le roi peut se dire roi. » Masaniello, à son tour, lui toucha la barbe plusieurs fois, en lui disant de n'avoir aucune crainte ; comme le peuple s'agitait, parce qu'il redoutait que son chef ne fût victime de quelque violence, Masaniello parut au balcon, et, le doigt sur la bouche, il obtint aussitôt le silence de cinquante mille lazaroni, qui se retirèrent même sur son invitation. Sa femme, avec un enfant suspendu au cou, se présenta même à la femme du duc d'Arcos, et lui dit : « Vous êtes la vice-reine des dames, et moi la vice-reine des bourgeoises ; mon mari gouvernera le peuple, et le vôtre les Espagnols. »

Les conférences continuèrent ; le traité conclu entre le vice-roi et le « chef du très-fidèle peuple de la très-fidèle cité, » fut lu à la porte de la cathédrale, Masaniello l'expliquant de point en point à la foule ; puis on le jura sur l'Évangile et le sang de saint Janvier. Masaniello prononça un discours, mélange de bon sens et de folie, dans lequel il vanta la condescendance du vice-roi et l'esprit pacifique de l'archevêque ; puis, il voulait, dans ce lieu même, se débarrasser de son vêtement incommode pour reprendre ses culottes de lazaroni. Le lendemain, il parcourait les rues de Naples à bride abattue, heurtant et blessant avec son cheval, tantôt furieux et menaçant, tantôt jetant les sequins à poignées, et noyant dans le vin le peu de raison qui lui restait.

Les adulateurs de la plèbe ont beau vouloir en faire un héros ; il était peuple avec ses défauts et ses qualités : mélange bizarre, mais assez commun, de vanité et de bonhomie, de courage et de pusillanimité, il ne s'éleva qu'à l'idée de payer peu, d'avoir le pain à bon marché, et d'obtenir justice du roi, avec des améliorations. Il disait à l'archevêque : « Excellence, serai-je roué ? » « Excellence, je suis un grand pécheur, et je veux me confesser ; » « je ne demande rien pour moi, et cette affaire terminée, je m'en retourne vendre du poisson. » Durant son éphémère dictature, il établissait un tribunal sur la place, écoutant les accusations, et jugeait le plus souvent d'après la physionomie ; à côté de lui se dressait le gibet, l'unique peine qu'infligeait le pécheur inhumain.

Comme il agissait en insensé, on fit courir le bruit que le vice-roi lui avait enlevé la raison par des poisons. Les personnes sages voyaient sa conduite avec dégoût, et le peuple s'attachait à lui

davantage ; mais, dans le couvent du Carmine, où il était allé pour se confesser, les sicaires du gouvernement réussirent à l'égorger. Le peuple, qui l'avait idolâtré la veille, traîna son cadavre dans la fange, au milieu des outrages. Mais, le lendemain, voyant les boulangers remettre le pain à vingt-quatre onces, son affection pour la victime renaît ; il pleure, fait entendre des cris, et lui fait des funérailles comme n'en eurent jamais les rois ; car il fut pleuré par quatre-vingt mille citoyens. Les honneurs militaires lui furent rendus par ceux qui l'avaient assassiné ; quarante mille soldats, avec les tambours désaccordés et les armes renversées, traînant les bannières dans la boue, accompagnèrent, au milieu du bruit des cloches et des canons, le cercueil recouvert d'une étoffe brodée de couronnes et de palmes, avec l'épée et le bâton de général ; quatre mille prêtres et moines célébrèrent l'office des morts ; puis, on assura que la tête rattachée au buste avait remué les yeux et parlé, et que sa main, tenant un rosaire, avait donné la bénédiction. — Dans une semaine pêcheur, tribun, roi, égorgé, sanctifié (1).

Cet assassinat n'apaisa point la révolte. Le duc d'Arcos essaya d'éluder les privilèges que la peur lui avait arrachés, et le peuple prétendit que les concessions n'étaient pas assez claires ; satisfait de ce côté, il en exigea d'autres, et voulut que la plèbe eût le même nombre de voix que la noblesse ; commençant à déclamer contre les Espagnols, il massacre tous ceux qu'il rencontre, assiège le vice-roi dans Castelnuovo, et contraint François Toralto, prince de Massa, indisposé contre les Espagnols, à se faire le capitaine du peuple. Ce nouveau chef obtient de plus larges conditions, et les provinces demandent ce qui est accordé à la capitale.

Dans cet intervalle, don Juan d'Autriche, fils naturel du roi Philippe IV, se présente devant Naples ; le peuple capitule, dépose les armes ; et accueille par des cris d'allégresse don Juan, son libérateur. Funeste illusion ! Les citoyens ont à peine quitté les armes que les soldats descendent en ordre des châteaux, d'où l'on foudroie la ville ; la fureur pousse à la défense les Napolitains trahis ; comme les soldats ne peuvent se rendre maîtres de toute la cité, le duc d'Arcos a l'audace de réclamer l'intervention du cardinal Filomarino, qui refuse, indigné de s'être vu l'instrument

(1) Les meilleures histoires contemporaines sont celles de De Turri, de Tommaso de Santis, et la *Partenope liberata* du docteur Sonzelli, grand partisan de Masaniello. Voir aussi le *Diario di Francesco Capeceatratro, contenente la storia degli anni 1647-50*, Naples, 1850, avec de précieuses notes du marquis Angelo Granito.

de l'inique massacre de son troupeau. Le peuple se réunit; qui-conque propose d'appeler les Français est considéré comme déloyal et tué; le prince de Massa perd la confiance, parce qu'il veut réconcilier ou traîner en longueur; il est égorgé, pendu, et l'on présente son cœur à sa femme; puis on proclame capitaine Gen-naro Anese, arquebusier courageux, et, par haine contre les no-bles plus que contre le roi, inclinant vers la république.

La noblesse s'était mise en campagne, réunissant des forces, interceptant les vivres, et la ville, réduite aux extrémités, songea à recourir à cette France qu'elle avait maudite naguère, et dont les ambassadeurs à Naples avaient attisé l'incendie pour inquiéter l'Espagne.

Henri II, duc de Guise, condamné pour crime de lèse-majesté, puis absous, et renommé pour ses galanteries, se trouvait alors à Rome, où il était venu pour faire casser son mariage, afin d'é-pouser une coquette. Là, il fut rencontré par quelques pêcheurs napolitains, envoyés comme ambassadeurs, et auxquels il parut le messager de Dieu comme descendant des princes d'Anjou; le duc accepte leur offre, promettant monts et merveilles; mêmes promesses et vanteries de la part des députés de la *real repubblica* de Naples, où il arrive avec vingt-deux personnes, y compris les députés napolitains et les domestiques, avec peu d'argent em-prunté à gros intérêt, et quelques barils de poudre. La joie est au comble, les attaques contre les Espagnols recommencent, et l'on repousse les nobles; le courage s'élève jusqu'à l'enthousiasme, à la vue d'une flotte française, et chacun espère que la France vient établir une république en Italie. Cette flotte se composait de vingt-quatre vaisseaux de guerre commandés par le duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal, et portait beaucoup de munitions; si elle avait assailli l'escadre espagnole, dépourvue de tout, elle l'aurait certainement détruite; mais le duc, comme la France, n'avait pas l'intention de s'engager dans une guerre; ne fit que déposer quel-ques munitions, et remit à la voile.

Henri de Guise, qui s'était fait proclamer duc de Naples, ré-pandit la joie dans la ville par quelques combats heureux (1); le

(1) Les *Mémoires* de madame de Motteville et les lettres qu'elle rapporte nous apprennent quel héros c'était que le duc de Guise. Mademoiselle Ponts, sa ma-tresse, fut enfermée dans un monastère, pour qu'il ne lui prit pas fantaisie d'aller faire la reine en Italie; Henri de Guise écrivit à Mazarin pour s'en plaindre ainsi que de l'abandon où on le laissait; il ajoutait : « Mes espérances sont déçues, et j'ai bien de quoi m'affliger d'être abandonné de la protection de Votre Émi-nence dans mon plus grand besoin. J'ai risqué ma vie sur mer, j'ai réuni dans

AVRIL.

duc d'Arcos, odieux à tout le monde, amis et ennemis, comme la cause de ces maux, abdiqua, et don Juan resta maître de quelques quartiers, jusqu'au moment de l'arrivée du vice-roi Inigo Velez, comte d'Onate. La ville est occupée par ce vice-roi, qui avait attiré par ruse le duc de Guise hors de ses murs; Gennaro Anese, qui supportait avec impatience d'avoir pour supérieur le duc de Guise, lequel à son tour ne le voulait pas pour égal, livra les clefs du *Torrione*; alors tout retentit de vivat, comme naguère de cris de malédiction, la tranquillité revint, et le duc de Guise, arrêté dans sa fuite, fut conduit en Espagne. Tel est le résultat des révolutions dans lesquelles le courage et la fureur ne sont pas guidées par la prudence.

Quelque temps après arrivèrent les secours que le duc de Guise avait demandés à la France; mais l'ardeur s'était évanouie. Le duc Thomas de Savoie, qui venait tenter fortune, dut se retirer, et les Espagnols sévirent avec plus de rigueur; ils décapitèrent Anese, quoiqu'il eût trahi le peuple en leur faveur, et pendirent ses compagnons les plus distingués. Le comte d'Onate exerça de féroces vengeances; il infligeait la mort, l'emprisonnement, la confiscation; enfin, le bourreau lui-même fut pendu, comme coupable d'avoir reçu de l'argent pour aggraver les souffrances des malheureuses victimes.

Don Juan d'Autriche, dans la capitulation, avait aboli les droits d'entrée: mesure insensée qui réduisait à la misère des milliers de familles qui en vivaient; ils furent donc rétablis, mieux réglés, et le feu s'éteignit. Mais une foule de nobles étaient fugitifs ou bannis, et d'autres se trouvaient dans les dispositions les plus hostiles; le duc de Guise, qui avait reconqué la liberté (1632), était donc sollicité de toutes parts à faire une nouvelle tentative. Le car-

1634.

le même parti presque toutes les provinces du royaume; j'ai soutenu la guerre pendant quatre mois sans poudre et sans argent; et remis dans l'obéissance un peuple affamé, sans avoir pu lui donner pendant tout ce temps pour plus de deux jours de pain. J'ai échappé cent fois à la mort qui me menaçait et par le poison et par la révolte. Tous m'ont trahi; mes domestiques même ont été les premiers à causer ma ruine. L'armée navale (de France) ne s'est montrée que pour m'enlever tout crédit auprès du peuple, et par conséquent les moyens de réussir dans l'entreprise. Mais ce qui m'est le plus pénible, c'est le déplaisir fait à ma dame en la faisant entrer dans un autre monastère que celui où je l'avais priée de se retirer. Je suis ainsi privé de l'unique récompense que j'attendisse de mes fatigues. Sans cela je ne fais aucun compte ni de fortune, ni de grandeur, ni même de la vie. Je m'abandonne au désespoir, et je renonce à tout sentiment d'honneur et d'ambition; il ne me reste d'autre pensée que de mourir pour ne pas survivre à un chagrin qui me fait rendre le repos et la raison, »

dinal Mazarin lui laissa préparer une expédition pour son compte, avec promesse de l'assister dans le cas de réussite; après s'être procuré de l'argent par tous les moyens, il fit voile de Provence avec sept gros vaisseaux, quinze navires marchands, six galères, six tartanes, mais il en perd beaucoup dans le trajet. Bien que le nouveau vice-roi, Garzia de Haro, comte de Castrillo, eût pris des mesures de défense et promis de gracier quiconque se comporterait bien, Henri de Guise débarqua à Castellamare, et pouvait occuper Naples s'il avait agi avec célérité; mais, dépourvu de vivres, n'étant pas secondé comme il l'espérait, odieux aux compagnards contrains de le nourrir, il dut retourner en France avec les hommes qui lui restaient. L'Espagne jeta de nouveau sur ce désordre son manteau, brodé d'armoiries et doublé d'épines.

Beaucoup de peintres prirent part à cette révolution et en furent les victimes; d'autres l'immortalisèrent par des travaux, comme Salvator Rosa, Spartaro, Falconi, le sculpteur Finelli, François Fracanzano, qui plus tard tenta d'en faire une autre; mais il fut découvert, et le poison finit ses jours, le vice-roi Onate lui ayant fait grâce du gibet.

Les misères de Naples ne semblaient pas suffisantes. La peste (qui accompagna presque toujours les maux de ce siècle pompeux et infortuné) sévissait en Sardaigne; néanmoins, le vice-roi de Naples, pour les *nécessités de la guerre*, en tirait des soldats, qui apportaient le fléau. Il put bien défendre de parler de contagion et commander aux médecins de nier qu'elle existât, mais le mal ne s'en étendit pas moins avec cette fureur qu'il déploie d'ordinaire au sein d'une ville malpropre et très-peuplée; des milliers de personnes périssaient chaque jour, et les cadavres restés sans sépulture occasionnaient de nouvelles morts. Lui attribuant les mêmes causes qu'en Lombardie, on combattit le fléau par les mêmes remèdes. Le peuple accusait les Espagnols de répandre des poisons et des *unti* (onguents) en disant que c'était pour cela qu'il mourait plus de pauvres que de riches; beaucoup furent donc victimes de sa fureur, et d'autres subirent la mort après jugement. Le fléau, après s'être répandu dans la province, envahit Gênes, qui préféra cette terrible éventualité à l'interruption de son commerce (1); il visita Rome, où l'on crut également qu'il

(1) Il ne resta que 10,000 habitants dans la ville de Rome, et ce fut alors que les riches firent construire l'*Albergo* des pauvres. Les cadavres furent jetés dans de vastes souterrains à l'*Aquasola*, qui servaient de magasins pour le blé; mais la lie crevèrent en se gonflant, et un ruisseau de pus vint ajouter à l'horreur de la ville désolée.

était l'œuvre des Espagnols, voulant ainsi punir le pape d'avoir reçu l'ambassadeur du Portugal soulevé. En un mot, le peuple attribuait la peste physique à ceux qui étaient réellement la peste morale du pays.

CHAPITRE XXXII.

VENISE.

1521. Venise était animée de tout autres pensées. Ses beaux jours étaient passés ; mais bien qu'elle ne fût plus redoutable au dehors comme au temps où elle résistait à la ligue de Cambrai, elle se faisait encore respecter en Orient. Un traité conclu avec Soliman I^{er} lui assurait la liberté du commerce et le droit d'avoir un bail renouvelé tous les trois ans à Constantinople, moyennant une somme de dix mille ducats à payer annuellement pour Chypre, et de cinq cents pour Zante. Après avoir compris qu'elle ne pouvait compter sur l'assistance des chrétiens, elle avait renouvelé son traité de paix avec le Grand Seigneur ; elle lui cédait Chypre avec 1571. d'autres lieux, et portait à quinze cents ducats le tribut pour Zante, mais se rachetait, avec huit mille une fois payés, de toute redevance pour Candie, où se rendit, avec un pouvoir dictatorial, Jacques Foscarini, qui promulgua des lois.

Mais, tandis qu'elle était obligée de se tenir en garde contre la Turquie, elle ne pouvait se fier à l'Autriche, qui l'enserrait de toutes parts et menaçait son existence. Réduite au soin de sa conservation, vivant de commerce et de politique, elle s'appliquait avec prudence à conserver l'équilibre, surtout en Italie. Elle s'opposait, en conséquence, à tout agrandissement de l'Espagne, qui en retour la détestait cordialement ; cette haine augmenta lorsque Venise donna la main à Henri IV, qui demanda à être inscrit sur le livre d'or, où ses descendants figurèrent jusqu'au moment où Louis XVIII, exilé, les effaça de sa main, parce que la république expirante lui refusait l'hospitalité.

Comme si la nature se fût conjurée avec les hommes, une effroyable tempête submergea en 1613 tous les bâtiments qui se trouvaient dans les ports de la Méditerranée. Malgré ces sinistres, malgré les préjudices que lui faisait éprouver la nouvelle direction du commerce, Venise était encore très-puissante sur mer. Dans son voyage à Venise, Henri VIII fut accueilli par des fêtes

dont le souvenir vit encore ; le jour même qu'il visita l'arsenal, une galère fut assemblée, armée, lancée et équipée ; les deux premiers bâtiments que le czar Pierre mit sur la mer Noire furent construits à Venise, où il envoya soixante jeunes officiers pour leur instruction.

Les pays soumis à la domination de Venise conservaient leurs privilèges et leurs statuts, et les Dix en punissaient la violation ; elle y envoyait des podestats et des capitaines. Le conseil des nobles, qui représentait chaque ville, se réunissait sous le podestat, tandis que les représentants du territoire étaient présidés par un capitaine. Les cités et les territoires entretenaient à Venise des chargés d'affaires, des protecteurs, et choisissaient un patron parmi les nobles. Le peuple vénitien vivait content, parce que la seigneurie faisait régner l'abondance ; l'industrie prospérait dans la ville, et le commerce lointain, protégé avec soin, procurait lucre et satisfaction. Les guerres, faites avec le concours de mercenaires, et loin de la capitale, ne pesaient nullement sur le peuple ; la justice était prompte, et cette justice atteignait également le noble, parfois même avec plus de rigueur. Les clientèles attachaient les pauvres au riche, et les fêtes multipliées étaient pour tous une distraction. *Nihil de principe, parum de Deo*, ne pas se mêler de politique, discuter peu sur la religion, était le précepte général ; quant au reste, chacun pouvait faire à sa volonté.

La capitale comptait, en 1650, à peu près 150,000 habitants, et ce nombre avait augmenté d'un quart vers 1680. Le revenu était de 3,859,000 sequins, et les dépenses de 2,898,000 (1) ; le million d'excédant était déposé dans une *caisse* inviolable, pour subvenir aux cas extraordinaires que la malveillance et l'ambition avaient soin de rendre fréquents. Dans la guerre de Chypre, le trésor s'était trouvé en défaut ; les Dix en furent accusés, une trame s'ourdît contre eux, et, comme ils n'obtinrent pas le nombre de voix nécessaire pour la junte, elle resta supprimée (1583). Des magistrats dépendants du sénat furent chargés d'administrer les deniers publics ; dépouillés des attributions législatives, politiques et financières, les Dix restèrent tribunal supérieur pour les crimes d'État, et tribunal ordinaire pour les nobles. Ce tribunal faisait peser sur le pays sa puissance mystérieuse, et les dénonciations, les procédures secrètes enlevaient à l'honnête homme cette sécurité qui est le plus précieux des biens. Des bandes d'espions avaient été enrégimentées pour écouter aux portes et dans l'intérieur des

(1) Information de Bedmar.

1691.

familles, pour observer les démarches et servir d'instruments aux passions. Ils remarquèrent entre autres que le sénateur Antoine Foscarini se rendait secrètement chez l'ambassadeur de France; c'était, de la part, d'un noble, un crime capital. On arrêta donc le coupable, qui confessa être allé de ce côté la nuit, et sous un travestissement, mais pour un rendez-vous avec une dame, sur laquelle l'honneur lui commandait de garder le silence. Il fut envoyé au gibet, et peu après on reconnut la vérité de sa déclaration. Cet injuste supplice diminua le crédit que les Dix avaient recouvré par la vigueur qu'ils déployèrent dans les démêlés avec Rome.

1697.

Renier Zeno reprocha au doge Cornaro de violer la loi fondamentale de 1473 en laissant revêtir, à son fils l'habit de cardinal, et, devenu chef du conseil des Dix, il l'admonesta. Le doge répondit; une lutte s'engagea, et deux partis se formèrent; les cornaristes et les zénistes; ces derniers, par l'argent, représentaient la bourgeoisie, qui voulait abaisser l'aristocratie par la hache des Dix. Cinq correcteurs choisis pour reviser les lois de la république firent voir que les crimes restaient impunis, à tel point qu'il était commis dans une année plus de meurtres sur le territoire vénitien que dans toute l'Italie. Dans l'élection de 1628, aucun des Dix n'obtint assez de voix, et le conseil fut aboli; mais le peuple fit entendre des plaintes, parce qu'il y voyait une sauvegarde contre les excès des nobles. D'autre part, les patriciens le soutinrent, et demandèrent que toutes leurs causes lui fussent soumises, aimant mieux courber la tête sous cette tyrannie que de se voir confondus avec les plébéens devant les tribunaux ordinaires. Il fut donc rétabli, mais avec défense de toucher aux lois du grand conseil, d'y ajouter ou de les restreindre; on lui retira la surveillance sur les magistrats, et il ne put donner de saufs-conduits aux bannis, ni leur faire grâce.

Nous avons déjà parlé d'une bruyante controverse avec le pape (1), controverse où Venise, qui semblait représenter les opinions protestantes, se mettait d'autant plus en opposition avec l'Espagne catholique. Le bruit courait qu'elle cherchait l'appui des hérétiques et leur donnait le sien, et qu'elle expédiait aux réformés, pendant la guerre de Trente ans, de l'argent et des munitions; ce qui faisait dire à l'ambassadeur espagnol: *Aut Roma aut Carthago delenda est.*

Uscoques.

On appelait Uscoques, c'est-à-dire, en illyrien, fugitifs (2), les

(1) Voy. tome XV.

(2) Uscock, littéralement celui qui a sauté dedans, c'est-à-dire pénétré dans le champ d'asile, le banni qui a trouvé une patrie.

rales qui se soustrayant aux Turcs, avaient quitté la Croatie, l'Albanie et la Dalmatie, pour se réfugier sur les côtes les plus inaccessibles. Un Hongrois, seigneur de Clissa, forteresse au-dessus de Spalatro, en avait accueilli un certain nombre; de là, ils couraient sur les Ottomans qui finirent par les expulser de leur refuge. Segna, située dans le golfe de Quarnero, au milieu de bas-fonds inaccessibles aux gros bâtiments, était réclamée par les Hongrois et menacée par les Turcs; l'empereur crut donc ne pouvoir conserver cette place qu'en y installant les Uscoques, où ils ne pouvaient vivre que du métier de corsaires, très-habiles qu'ils étaient à naviguer au milieu de ces flots et de ces bancs de sables; non contents de capturer les navires turcs, ils molestèrent les bâtiments chrétiens. Recrutés de tous les Italiens ou Autrichiens qui voulaient exercer leur courage ou continuer leurs méfaits, ils mirent à sac les villes de la Dalmatie, et se riaient des vaisseaux armés pour les détruire. Les Turcs adressaient des plaintes menaçantes à Venise, et Venise portait les siennes à l'empereur, qui faisait bien pendre quelques-uns de ces forbans; mais les Uscoques savaient acheter l'impunité en envoyant des présents à Vienne. Ajoutez à cela que l'empereur était blessé depuis longtemps de l'arrogance des Vénitiens, qui prétendaient rester maîtres de l'Adriatique et s'y réserver les transports à l'exclusion des autres, tandis qu'il soutenait que cette mer devait être libre pour tous les riverains.

La Porte, fatiguée de se plaindre en vain, déclara la guerre à l'Autriche, qui se laissa aider par les forbans; puis sa protection manifeste accrut l'audace de leurs dévastations. La guerre se fit d'une manière atroce; on rivalisa de supplices barbares; et chacun fut réduit pour sa propre défense à se faire soi-même justice. Venise, qui n'avait plus de sûreté pour sa navigation, et que la Porte harcelait, entra dans le Frioul autrichien; assiégea Gradisca, démolit sur la côte différentes bourgades, repaires des pirates, et s'allia avec les Provinces-Unies et le duc de Montferrat.

Alors don Pierre de Tolède, gouverneur du Milanais, occupa Verceil; le duc d'Ossuna poussa ses galères dans l'Adriatique, et, glorieux de s'être emparé de quelques bâtiments vénitiens, il prit pour devise le cheval avec ces mots: *Victorieux sur mer et sur terre.*

La paix de Paris mit fin aux hostilités; l'Autriche recouvra les villes qu'on lui avait prises, et réprima les Uscoques. Elle aurait dû, de son côté, restituer ce dont elle s'était emparée, et payer

1616.

1617.
6 septembre.

une forte indemnité ; mais elle renvoyait la restitution d'un jour à l'autre ; bien plus, elle se plaignait de ce que Pierre de Tolède et le duc d'Ossuna se refusaient à rendre Verceil avec les galères capturées, et à licencier leurs troupes.

1618.

Conjuration
de Bedmar.

Tout à coup le conseil des Dix fait arrêter et périr quelques étrangers. On ignore quel en est le motif ; le peuple, au milieu des ténèbres qui entourent ces procédures mystérieuses, répète partout que les prisonniers et les morts sont au nombre de plusieurs centaines ; que l'on a découvert une conspiration ayant pour but d'incendier Venise et de détruire la république, et qu'une partie de la noblesse y a trempé ; comme l'ambassadeur d'Espagne, Alphonse de la Cuéva, marquis de Bedmar, a quitté la ville à cette époque, il est présumé l'auteur de cette trame. Mais il n'y a dans tout cela que des conjectures incertaines, d'autant plus que les relations amicales continuèrent avec l'Espagne, et que le gouvernement ne publia aucun renseignement ; il ordonna seulement de rendre grâces à Dieu pour avoir sauvé la république.

Divers historiens adoptèrent les récits enfantés par l'imagination ; l'abbé de Saint-Réal, entre autres, écrivain aussi attrayant qu'infidèle, en composa un petit roman. Selon lui, le duc d'Ossuna avait organisé un complot pour anéantir Venise, la brûler, massacrer le doge et les sénateurs et occuper la terre ferme. A cet effet, il avait noué des intelligences avec plusieurs Français, Pierre de Tolède et Bedmar ; mais au moment où la conspiration allait éclater, le hasard ou la trahison la fit avorter.

Il ne fut pas possible aux critiques qui vinrent après lui d'éclaircir positivement les faits à cause du secret dont s'entourait cette république ; toutefois, il paraît qu'il s'agissait d'un complot ourdi par quelques soldats mercenaires congédiés du service de la France à la fin des guerres civiles, et entrés à celui de Venise ; on cite un Normand nommé Jacques-Pierre, homme de main et corsaire très-expérimenté. Ces conspirateurs, pour recruter des compagnons, auraient annoncé des secours de l'Espagne ; mais leur projet fut découvert dès l'origine, et puni par la mort d'un petit nombre d'individus (1).

(1) Telle est l'idée qu'on peut s'en former d'après RANKE, *Ueber die Verschwörung gegen Venedig in Jahr 1618*; Berlin 1832. Cet auteur réfute d'une manière invincible Daru, qui suppose, au contraire, que Venise était d'accord avec le duc d'Ossuna, dont l'intention aurait été de se faire roi. Mais ses desseins ayant été découverts, elle aurait égorgé pour sa sûreté les trompeurs comme les dupes, et enseveli par centaines, dans ses canaux, les témoins de

Mais l'Espagne était-elle vraiment impliquée dans cette affaire ? Nous répéterons que les gouvernements d'alors écoutaient et assistaient volontiers quiconque tentait de nuire à leurs ennemis ; or, il paraît prouvé que l'appui de l'Espagne, dont les conjurés se vantaient, n'était pas une pure jactance. Nous avons vu le duc d'Ossuna chercher tous les moyens de nuire à Venise et user de faux-fuyants pour se soustraire aux obligations du traité de paix ; il laissait même apparaître l'intention de ruiner bientôt cette république ; mais était-ce par de pareils moyens ? c'est ce que nous n'oserions affirmer.

CHAPITRE XXXIII.

LA SAVOIE. — LA VALTELINÉ. — GÈNES. — SUCCESSION DE MANTOUE
ET DU MONTFERRAT.

Tandis que le reste de l'Italie déclinait chaque jour, il se formait au pied des Alpes un État destiné à empêcher que le nom italien ne pérît. La Savoie, contiguë à la France et semblable à elle par ses institutions civiles et politiques, sentait qu'elle n'avait pas toute l'indépendance nécessaire à un pays pour vivre de sa vie propre ; elle aspirait donc à l'obtenir. Le duché de Savoie, la principauté de Piémont avec le comté de Nice, la suzeraineté sur le marquisat de Saluces, sur Genève et le pays de Vaud, la Bresse, le Bugey, le pays de Gex et le marquisat de Montferrat constituaient l'héritage des descendants d'Humbert aux Blanchemains.

Placés entre de grandes puissances avec un territoire morcelé, ces princes durent travailler à l'arrondir avec une activité incessante, et chercher à accroître leurs forces militaires, qu'ils guidaient en personne. Ils se montraient respectueux envers l'empereur d'Allemagne, afin d'en obtenir des privilèges quand il serait pressé par le besoin ; les rivalités des divers États limitrophes étaient pour eux une occasion d'alliances ou de petites guerres, toujours au profit de leur agrandissement, comme les liens de parenté qu'ils contractaient.

Lorsque Amédée VIII, qui le premier obtint le titre de duc

sa déloyauté. Botta s'exprime ainsi : « Plus de cinq cents personnes furent exécutées, immense carnage digne d'une immense trahison. » Il se montre pourtant le panégyriste perpétuel de Venise.

1439. et fixa la succession dans l'ordre de primogéniture, afin de prévenir la division des États; se retira dans le château de Ripaille; son fils Louis lui succéda dans le gouvernement. Débauché d'abord, puis d'un embonpoint excessif, sans nulle énergie, il fut obligé de recourir à l'onéreuse et déshonorante protection de Louis XI.

1465. Son successeur Amédée IX, rempli de piété, remit à d'autres le soin des affaires terrestres, et recommandait en mourant d'observer la justice.

1473. Yolande de France, qui déjà gouvernait de son vivant, conserva le pouvoir, malgré ses beaux-frères, comme tutrice de Philibert I^{er}. L'édit de Moncalieri (1475), qui déclarait les fiefs inaliénables, changea le droit féodal de la Savoie. La mort d'Yolande fut bientôt suivie de celle de son fils aîné (1482); Charles I^{er}, le cadet, descendit au tombeau à l'âge de vingt et un ans (1489); Charles II se tua en tombant de son berceau (1496).

Leur grand-oncle Philibert sans Terre resta dix-huit mois à peine à la tête du duché (1497). Puis vint Philibert II, surnommé le Beau, qui se signala dans les guerres d'Italie avec les Français. Après lui, son frère Charles III, dit le Bon (1504), régna cinquante ans avec peu de bonheur; Berne lui enleva le Chablais, le pays de Vaud, Genève et Gex, et François I^{er} le reste de ses possessions, parce qu'il s'était montré favorable à Charles-Quint, dont il fut abandonné lors de la paix de Crespy (1544); en outre, par jalousie de son agrandissement, ce roi avait permis, en 1533, que Frédéric II Gonzague, duc de Mantoue, héritât du Montferrat.

Emm.-Phil-
bert.
1533.

Emmanuel-Philibert Tête de Fer releva les affaires de sa maison; guerrier célèbre par la victoire de Saint-Quentin, il aurait pu prendre Paris si Philippe II eût été moins timide. La paix de Cateau-Cambrésis lui rendit ses anciens États, à l'exception du marquisat de Saluces. Par le traité de Lausanne, il céda à Berne le pays de Vaud en échange de tout le territoire qu'il avait occupé au midi du lac de Lausanne et du Rhin. Genève, que la réforme avait soustraite à la suzeraineté de la Savoie, se trouvait donc exposée de nouveau à subir la loi d'Emmanuel-Philibert, qui se liguait contre elle avec la France; mais Berne et Soleure traitèrent avec Henri III pour assurer l'indépendance de cette ville.

1578.

A partir de son règne, la Savoie se rattache aux destinées de l'Italie. Persuadé que les armes sont nécessaires à un pays qui doit se constituer, il fortifia Suse, Mondovi, Turin, Verceil, Bourg en Bresse, Montmélian. Il institua des milices, fournies par chaque commune, qui s'exerçaient à des époques déterminées, et

qu'on encourageait par des privilèges; les feudataires étaient tenus de fournir des chevaux. Il eut ainsi, sans avoir recours aux soldats étrangers, une armée de 30,000 hommes; une flottille fut établie à Villefranche; il rétablit l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare, institué par Amédée VIII, avec l'obligation d'entretenir trois galères contre les Turcs; il se réserva le titre de grand maître, qui devait passer ses à successeurs. Lorsqu'il se fut entouré d'une force respectable, il put intervenir dans tous les querelles du temps; la France eut besoin de lui dans les guerres de religion, comme l'Espagne pour défendre le Milanais.

Mais le pays se trouvait dépeuplé à l'intérieur; on comptait à peine cent cinquante mille hommes du côté méridional des Alpes, et tous, à l'exception des habitants de Nice, étaient pauvres et sans énergie pour le travail; c'étaient partout des haines entre guelfes et gibelins, Savoyards et Piémontais, nobles et vilains, protestants et catholiques. Assoupir les différends eût été chose impossible; mais Philibert-Emmanuel employa des mesures supérieures à de semblables divisions. Il avait à régir un pays déjà façonné au gouvernement monarchique, et où un prince national était le bienvenu après la domination sanguinaire des étrangers, d'autant plus qu'il oublia les vengeances; aussi les populations, qui d'abord inclinaient vers la France, apprirent à estimer celui qui les rachetait du joug étranger. Il abolit les assemblées des états généraux, comme une entrave à la monarchie qu'il fonda; à Cagnan, il institua un sénat sur le modèle des parlements français, et continua ce que Brissac avait entrepris dans l'intérêt du commerce et de l'agriculture. Il établit l'université de Mondovi, et appela Annibal Caro pour être son secrétaire. Un mot profond est sorti de la bouche de ce prince : *Celui qui a reçu une injure la pardonne souvent, jamais celui qui l'a faite.*

Il prépara ainsi le règne de Charles-Emmanuel 1^{er}, qui mérita le surnom de Grand. Quoique marié à l'infante Catherine, sœur de Philippe II, ce prince fit alliance avec Henri IV, et obtint de lui, en échange du Bugey, du Valromey, de Gex et des rives du Rhône de Genève à Lyon, le marquisat de Saluces, qui, à l'extinction de la famille de ce nom, était revenu à la France comme clef de l'Italie.

Chétif de corps, grand de cœur, il fonda des églises et des hôpitaux, de même que des forteresses et des galeries. Versé dans les lettres et les sciences, il les protégeait, et lui-même il écrivit des *Parallèles* entre les grands hommes anciens et modernes,

1872.

Charles-Emmanuel.
1590.

1601.

ainsi que le *Grand héraut*, compilation d'armoiries. L'*Iconosome* ou histoire du monde fut entrepris par ses ordres. Alexandre Tassoni, bien accueilli par ce prince, donne sur sa cour les détails suivants : « Il dinait entouré de cinquante ou soixante évêques, chevaliers, mathématiciens, médecins et gens de lettres, avec lesquels il s'entretenait sur différents sujets, selon la profession de chacun, et toujours avec à propos et une vivacité d'esprit admirable; en effet, qu'il fût question d'histoire ou de poésie, de médecine ou d'astronomie, d'alchimie, de guerre ou d'une autre science quelconque, il discourait de tout très-sensément et en plusieurs langues. »

Joignant à un grand courage une politique très-habile, il connaissait tous les desseins des autres cours; aussi disait-on que son cœur était plein d'abîmes, comme le sol de son pays. Il affecta de se présenter devant le gouverneur Cordova avec un costume significatif; c'était une casaque sans envers, qui lui allait bien de quelque côté qu'il la tournât. Roulant dans sa pensée des projets bien au-dessus de ses moyens, il avait cherché à se faire élire roi de France à la mort de Henri III, puis à épouser la veuve de Henri IV pour devenir l'arbitre de ce royaume. Plus tard, il prit le titre de roi de Chypre malgré l'opposition des Vénitiens, et quoique cette île fût déjà depuis quelque temps au pouvoir des Turcs.

Il entra dans les projets de Henri IV de réunir en royaume la Savoie et la Lombardie, afin de remettre la garde des Alpes à un État puissant. Lorsque ce redoutable rival de l'Autriche fut tombé sous le couteau de Ravaillac, le duc de Savoie, qui avait aspiré à la couronne de fer, demanda pardon à l'Espagne, qui, implacable dans sa haine, chercha même à le détrôner pour lui substituer son fils.

Charles-Emmanuel, qui avait toujours sur le cœur la perte de Genève, entreprit avec audace de s'en emparer par escalade; déjà deux cents des siens avaient pénétré dans la place quand ils furent découverts et tués. Ce fut le dernier essai de conquête qu'il tenta de l'autre côté des Alpes. Les ducs reconnurent qu'ils devaient chercher leur grandeur en Italie, et qu'elle serait assurée lorsqu'ils auraient un pied sur la mer. Charles, dès lors, dirigea ses regards sur Gênes, et attendit une occasion favorable.

1608.
12 décembre.

Valtelline.

La Valteline avait été pour l'Italie une cause de nouvelles agitations. Nous avons déjà vu que les habitants de ce territoire, assujettis aux Grisons protestants et blessés dans leur religion, les avaient massacrés au milieu d'une insurrection, et que la

guerre en était résultée (1). Située entre la Lombardie et le Tyrol d'un côté, entre les Grisons et les Vénitiens de l'autre, elle était un objet de convoitise et de jalousie pour tous ses voisins; elle devint donc bientôt « l'Hélène d'une nouvelle Iliade. » Le gouverneur de Milan, qui peut-être l'avait excitée à se soulever, la favorisait alors, mais si mollement qu'elle n'empêcha pas les Grisons de la recouvrer; parmi ces derniers, toujours divisés entre deux partis étrangers, la faction espagnole l'avait emporté sur sa rivale. Les Espagnols même, d'accord avec les Impériaux, avaient envahi les pays des Grisons pour y assurer leur triomphe; mais les vaincus se relevèrent bientôt et chassèrent les dominateurs qu'ils ne purent égorgier. Les Autrichiens revinrent à la charge, et s'ils avaient pu s'installer dans la Rhétie, c'en était fait de l'Italie; mais Venise fit sentir à la France le danger de laisser la Valteline aux Autrichiens, qui, unissant leurs possessions d'Allemagne à celles d'Italie, auraient toujours le passage libre dans la Péninsule. La Savoie et le pape répétaient la même chose; le roi très-chrétien réclama donc contre l'occupation des Espagnols, mais en vain; le marquis de Cœuvres reçut l'ordre d'entrer dans le pays des Grisons et la Valteline, qui fut ensanglantée, comme les rives du lac de Côme, par des combats acharnés.

1625.

Charles-Emmanuel conseillait à la France, afin de diviser les forces espagnoles au moyen d'une diversion, d'envahir le Milanais par le Piémont; il lui disait même qu'elle ferait bien, rendant injustice pour injustice, d'occuper l'État de Gènes et de le partager avec lui.

Après la conjuration de Fiesque, la loi de Garibetto avait apporté dans Gènes des limites à la faculté d'agréger les plébéiens aux maisons nobles (*casati*), ou, comme on disait, aux *hôtels* (*alberghi*); mais elle n'avait pas assoupi les haines entre les anciens nobles et les bourgeois anoblis. Les premiers, dits *du portique de Saint-Luc*, étaient liés entre eux par le prêt fait à l'Espagne, et par ce motif ils se rattachaient à cette puissance; les nouveaux admis, ou *du portique de Saint-Pierre*, favorisant la France, voulaient que les parvenus fussent admissibles, sans restrictions, à faire partie des maisons nobles, et donnaient la main aux rebelles de la Corse.

Gènes.
1847.

Philippe II avait favorisé les Génois dans l'espoir d'affermir

(1). Voy. tome XV.

mir sa tyrannie sur l'Italie par l'acquisition du territoire ligurien ; il était encouragé par le duc de Toscane, qui se flattait d'en obtenir une partie. Don Juan d'Autriche, qui commandait la flotte, conçut le projet de s'emparer de Gênes avec le secours des anciens nobles, et peut-être avec l'idée de s'en faire une principauté à part. Mais la nouvelle noblesse souleva le peuple ; le pape, de son côté, se montra disposé à dépenser des millions pour s'opposer à ce complot ; on expulsa les anciens nobles, qui bien que résolus à rentrer dans leur patrie au prix même de sa liberté, n'obtinrent pas de l'Espagne les secours qu'ils avaient espérés. Grégoire XIII, qui s'entremît avec l'empereur pour amener la paix, fit réformer le statut génois et rappeler les bannis. Les noms des deux portiques de Saint-Luc et de Saint-Pierre furent abolis ; il ne resta que la désignation de nobles commune à tous ceux qui participaient au gouvernement ; ces derniers même furent tenus de reprendre leurs noms de famille et de renoncer à ceux des hôtels ; enfin, le gouvernement réorganisé se composa d'un collège de douze gouverneurs et d'un autre de huit procureurs, d'un grand conseil de quatre cents membres et d'un petit de cent membres choisis dans le premier.

Barthélemy Coronato, qui, dans les derniers troubles, avait affecté la tyrannie, à laquelle il aspirait alors par des conjurations, fut condamné à la peine capitale.

Outre une cinquantaine de terres de la Rivière de Gênes devenues fiefs impériaux immédiats, et qu'on nommait les Langhe, la maison del Caretto avait conservé sur le golfe la ville de Finale, qui était aussi un fief de l'empire ; mais, comme il en résultait des difficultés continuelles avec Gênes, elle résolut de la vendre à l'Espagne, qui la réunit au duché de Milan. Gênes la racheta de nouveau à l'empereur moyennant douze cent mille pièces de cinq livres génoises ; mais, par l'augmentation de ses petits fiefs, la république se préparait une occasion de guerres. Le duc de Savoie avait acheté de Scipion del Caretto le marquisat de Zuccarello, fief que se disputaient Gênes et l'empereur ; celui-ci annula la vente, confisqua le fief et le vendit à Gênes.

Charles-Emmanuel, irrité, demanda du secours à la France, et s'entendit avec le connétable de Lesdiguières pour conquérir et partager le Milanais, le Montferrat, la Corse et le Génovésat. La ville de Gênes et la Rivière du Levant devaient rester à la France pour lui donner passage vers le Milanais et la Toscane, et la Rivière du Ponent appartenir à la Savoie. Les armements des deux États révélèrent ce traité secret ; Gênes, au moment du danger,

eut recours à l'Espagne, se fortifia de son mieux et fit échouer cette tentative. La France, de son côté, sans prévenir le duc, ni Venise, ni le pape, conclut avec l'Espagne la paix de Monson (1), par laquelle on restituait la Valteline aux Grisons sous certaines conditions, dont plusieurs étaient favorables à la religion catholique; les différends entre la Savoie et Gênes étaient remis à la décision d'arbitres.

Charles-Emmanuel fut irrité au dernier point; tandis que l'abbé Alexandre Scaglia, son ministre, se mêlait à tous les manèges de Richelieu, il réveille dans Gênes les factions des nobles et des nouveau venus; peu scrupuleux dans le choix de ses complices, il excite un homme de sang et de rapines, nommé Jules-César Vachero, enrichi par les dés et des trafics honteux, à tenter une révolution. Aux termes du statut de 1576, on devait admettre chaque année dix plébéiens parmi les nobles; mais le sénat, en élisant des célibataires, des vieillards ou des gens pauvres, éludait la concession. Vachero, qui souffrait avec impatience d'être soumis à ces patriciens, qu'il surpassait en mérite, répandit de l'argent et forma le complot d'assaillir le sénat, de massacrer les citoyens inscrits sur le livre d'or, de rendre au peuple la liberté, les magistratures, les honneurs, de se faire lui-même élire doge et de réformer la constitution; mais il fut trahi, arrêté et pendu malgré la protection du duc de Savoie, qui, jetant le masque, alla jusqu'à menacer les Génois de représailles.

Le duc alors dut se contenter de convoiter Gênes, qui finit par conserver Zuccarello en lui payant une somme de cent soixante mille écus d'or. Durant la longue paix qui suivit, Gênes s'entoura d'une quatriènie enceinte de murailles qui, embrassant un espace de huit milles, s'étend du phare à la vallée de Bisagno, et va couronner la crête des monts. Elle chercha à dompter les corsaires qui infestaient ses côtes, et refréna l'inquisition; de même qu'elle portait les reliques de saint Jean-Baptiste sur le rivage pour cal-

(1) Le maréchal de Créquy écrivait à Louis XIII : « Le duc de Savoie accuse monsieur le connétable de n'avoir pas voulu laisser prendre la ville de Gênes, parce qu'il entretenoit des intelligences secrètes avec les principaux magistrats. Je ne dissimulerai point à Votre Majesté que nous pouvions prendre Gênes; mais on n'a pas cru que le service de Votre Majesté le permit. Monsieur le duc de Savoie se seroit mis en possession de la ville, et il auroit voulu la garder pour lui. Si Votre Majesté veut entreprendre une guerre avantageuse en Italie, envoyez-y, Sire, sous la conduite d'un de vos bons généraux, une armée nombreuse et supérieure à celle de Savoie, de manière que vous puissiez faire la loi à monsieur le duc, et qu'il ne prétende pas disposer de tout à sa fantaisie. »

1630.

1637.

1638.
31 mars.

1631.

mer les tempêtes, elle s'efforçait de se maintenir en paix avec les puissances qui fomentaient ses divisions inférieures pour l'humilier et la perdre ; elle ne négligeait rien non plus pour rester neutre au milieu des prétentions et des guerres survenues entre la France, l'Espagne et l'Empire.

Le cri des Corses était : *Plutôt les Turcs que les Génois* ! Pierre d'Ornano, s'étant mis à la tête des révoltés, parcourut toute l'Europe pour chercher des secours ; il traita même avec Soliman et les pirates algériens ; mais Gênes le fit assassiner, et l'île fut de nouveau réduite à ronger son frein.

1569.

Nous avons à raconter de nouveaux désastres. Les Gonzague, seigneurs de Mantoue et de Guastalla (1), avaient acquis, en combattant vaillamment dans les armées impériales, le pouvoir de tyranniser leurs sujets ; Charles-Quint, en récompense de leurs services, avait érigé leur pays en duché, auquel il réunit le Montferrat. L'héritière des Paléologues, marquis de ce dernier pays, avait épousé Frédéric II de Gonzague ; un fils puîné, issu de ce mariage, était devenu, par son union avec Henriette de Clèves, la souche de la branche Gonzague de Nevers et Rethel en France.

1580.

1583.

1612.

François IV, de Mantoue, marié à Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel, mourut ne laissant qu'une fille âgée de trois ans, nommée Marie. Le cardinal Ferdinand, son oncle, prit donc sa tutelle, puis s'attribua le titre de duc de Mantoue et du Montferrat ; or, Charles-Emmanuel alléguait d'anciens droits de sa maison sur le Montferrat, qu'il réclamait encore comme fief féminin appartenant à sa petite-fille, outre une dot énorme et des compensations. Le fait est qu'il ambitionnait la possession de cette province fertile, maîtresse du Pô et située à deux pas de Turin ; mais les Espagnols la lui disputaient comme voisine de Milan et dangereuse entre les mains d'un prince guerrier, à cause de l'importante citadelle de Casal. Bien que tous les hommes prudents détournassent Charles d'une entreprise qui devait bouleverser l'Italie entière, et irriter contre lui la France et l'Espagne, il s'y obstina. Sans pitié pour les autres comme sans crainte pour

(1) Luchino Visconti acquit Guastalla au Milanais, et Jean-Marie Visconti la donna en fief à Guido Torello (1406). D'une branche de cette famille qui domina à Montechiarugolo, relevant des Farnèse, dérivèrent les Torelli de France et les Ciolek Poniatowski, auxquels appartenait le dernier roi de Pologne. L'autre branche, souveraine à Guastalla, finit en 1522 ; Louise Torella, qui survivait seule, ayant rendu le comté à Ferdinand Gonzague de Mantoue, fonda à Milan les dames de la Guastalla (1534).

lui-même, il menaçait et proclamait tout haut l'intention d'assurer la liberté de l'Italie, dont il était désormais le seul appui; en conséquence, après avoir échoué dans ses négociations avec l'Espagne, il envahit le Montferrat pour répondre à l'injonction d'obéir que lui avait adressée le duc de Lerme.

1613.

Alors l'Espagne fit attaquer le Piémont par le gouverneur de Milan; la Toscane et la France se déclarèrent en faveur du cardinal Ferdinand; Venise et le pape s'efforcèrent en vain de triompher des résolutions opiniâtres de Charles-Emmanuel. Philibert, son fils, débarqua, comme amiral d'Espagne, des troupes destinées à marcher contre son père; ses parents de la branche de Nemours prirent aussi les armes contre lui, car l'Espagne était habile à frapper au cœur. Mais Charles, non moins intrépide qu'obstiné, flatta les uns en faisant retentir à leurs oreilles le grand nom d'Italie, aigrit les autres par la jalousie ou l'avidité, et finit, à force d'intrigues, par attirer les Français de son côté.

C'était au moment de la guerre contre les Uscoques; l'Espagne et l'empereur, réunis contre Venise et la Savoie, paraissaient décidés à écraser entièrement l'Italie; à l'instigation de l'Autriche, les galères du duc d'Ossuna et les corsaires de l'Istrie attaquaient les bâtimens de Nice aussi bien que ceux de l'Adriatique. Il fut donc possible au rusé ministre Scaglia d'obtenir de Venise non pas des secours manifestes, mais des subsides. La France aidait la Savoie par jalousie, et la valeur de Lesdiguières réunie à celle de Charles-Emmanuel ne permit pas à l'Espagne de recouvrer son honneur militaire compromis. Néanmoins, par le traité de Pavie, Ferdinand conserva Mantoue et le Montferrat. Charles-Emmanuel, il est vrai, ne fit aucune acquisition et recouvra même difficilement Vercell, qu'on lui avait enlevé; mais, pour avoir affronté les Autrichiens avec peu de forces, il acquit une grande réputation militaire, au point que les Bohêmes, soulevés contre l'Autriche, eurent la pensée de le choisir pour roi.

1617.

A Ferdinand de Mantoue, qui avait épousé Catherine, sœur du grand-duc, succéda Vincent II, son frère et cardinal aussi, qui mourut sans enfants quelques mois après. Alors Charles de Gonzague, duc de Nevers, se présenta pour se mettre en possession des domaines qui avaient appartenu à ses collatéraux; pour fortifier ses droits, il épousa Marie, seul membre survivant, comme nous l'avons dit, de la branche éteinte. Mais Charles-Emmanuel renouvela ses prétentions, et s'entendit avec les Espagnols, qui, bien qu'ils eussent garanti cette succession au duc de Nevers, voyaient un danger à laisser un Français acquérir deux pays de

1626-27.

1598.

1599.

peu d'étendue; il est vrai, mais très-importants, comme position militaire; ils se les partagèrent même à l'avance, et les Espagnols attaquèrent Casal, qui devait leur revenir avec d'autres parties de territoire. L'empereur, à son tour, invoqua ses droits de haute souveraineté, et prétendit se réserver l'appréciation des titres du duc de Nevers; au lieu d'accepter cette intervention, le duc de Nevers mit en bon état de défense Mantoue et Casal.

1630.
Mars.

Gonzalve de Cordoue, gouverneur de Milan, perdit, au siège de l'invincible Casal, soldats, temps et réputation; dans le même temps, Charles-Emmanuel occupait Trino, avec les autres places qui lui étaient destinées, et mettait même en déroute une armée assez nombreuse à la solde du duc de Nevers. Louis XIII, qui venait de se rendre maître de la Rochelle, passa les Alpes en personne avec Richelieu, tandis que le duc de Nevers et les Vénitiens faisaient irruption dans le Milanais; Charles-Emmanuel fut défait à Suse, et dut laisser de nouveau aux Français cette clef de l'Italie.

Comme il possédait déjà les terres dont il était convenu avec les Espagnols, il chancela dans sa foi et prêta l'oreille aux propositions de Richelieu. Une ligue fut donc conclue entre lui, Venise et Mantoue pour délivrer l'Italie des Espagnols; le pape devait fournir huit cents chevaux, le roi de France deux mille, Venise douze cents; Mantoue six cents, et chacun d'eux un nombre décuple de fantassins; on dit même que Charles-Emmanuel s'entendait avec Waldstein, pour tenter, d'accord, un mouvement qui portât le dernier coup à la maison d'Autriche.

A peine eut-il conclu le traité, qu'il se brouilla de nouveau avec les Français, lesquels, en fortifiant Pignerol, manifestaient l'intention de prendre racine dans un pays d'où les avait arrachés Emmanuel-Philibert; il se plaignait de n'avoir pu, avec leur concours, acquérir ni le Montferrat ni Gênes, et refusa le passage aux troupes françaises. Alors Richelieu, revêtu du costume militaire, et ayant sous ses ordres les maréchaux de Bassompierre, de Créquy, de Schomberg, passe la Doire, et le défait à Avigliana.

C'était le moment où il importait le plus aux catholiques de rester unis, afin de tenir tête aux protestants dans la guerre que l'on appela de Trente ans; mais la politique l'emportait sur le sentiment religieux, et, pour un pays qui n'appartenait ni à la France ni à l'Autriche, ces deux puissances devinrent ennemies mortelles. Le comte-duc d'Olivares déclara que la dignité de la couronne d'Espagne était compromise; on s'écriait à Vienne : *Nous montrerons aux Italiens qu'il y a encore un empereur; al-*

lons régler nos comptes avec eux. Ferdinand II se proposait de faire revivre les anciens droits de l'Empire sur Rome, et de revenir sur l'acquisition d'Urbain : *Il y a cent ans, disait-il, que Rome a été saccagée; elle se trouvera plus riche aujourd'hui qu'alors.* C'est ainsi que des catholiques se préparaient à faire la guerre au pape.

Les faits étaient pires que les paroles : les terribles bandes allemandes reçurent ordre de suspendre un moment leurs ravages sur le sol germanique pour assaillir un pays nouveau et intact. C'était la lie des soldats d'aventure, qui ne vivaient que de vol; qui ne connaissaient point de patrie et n'avaient d'autre sentiment que la soif du butin; comme la plupart étaient luthériens, le plaisir de faire du mal aux catholiques les exaspérait dans leurs atroces brigandages. Sous la conduite d'Altingen, de Furstemberg, de Galasso Baldironi et d'autres capitaines, dont la malheureuse Allemagne ne prononçait le nom qu'avec effroi, ils descendirent en Lombardie par la Valteline, semant partout le ravage et les profanations; ils assiégèrent Mantoue, et, quoique certains que la place devait succomber dans peu de jours, les généraux voulurent l'emporter d'assaut pour la mettre à sac. Tout ce qu'on peut dire ou imaginer de plus horrible dans une ville livrée au pouvoir de l'ennemi, les Allemands le firent à Mantoue. Le dommage fut évalué à dix-huit millions, outre la perte des antiquités précieuses que les Gonzagues avaient rassemblées dans leur palais, outre ce qui n'a pas de prix, les violences et les profanations (1).

1630.
15 juillet.

Ce n'était point assez; cette soldatesque dégoûtante, laissa sur son passage la peste, dont il existait toujours un germe dans les armées. Sur les routes qu'elle parcourait, on rencontrait des cadavres d'un aspect horrible; puis, favorisé par l'imprévoyance et l'incrédulité, le fléau s'accrut, et se répandit avec une force terrible. Le souvenir de ce désastre s'est conservé vivant, grâce à la tradition populaire et à la plume des écrivains; bornons-nous à dire que les secours inépuisables de la charité chrétienne furent impuissants, et que, malgré plus de deux millions dépensés par la commune, et douze cent mille francs par le cardinal Frédéric Borromée, la cité de Milan perdit environ cent mille habitants et, en proportion, la campagne et les villes de province.

(1) La table isiaque aujourd'hui dans le musée de Turin, et qui est un monument remarquable parmi les antiquités égyptiennes, fut alors volée dans Mantoue, de même qu'une magnifique sardoine représentant une panégurie, qui se trouve au musée de Brunswick.

La peste exerça ses ravages non-seulement dans ces contrées, mais dans toute l'Italie : à Turin, sur 11,000 habitants il en périt 8,000; à Côme, 10,000; à Gênes, 75,000; à Venise, 80,000, et 30,000 dans ses possessions de terre ferme; puis elle s'étendit sur le reste de l'Italie, où il paraît qu'elle enleva un tiers de la population.

Ce fut le coup de grâce de ce malheureux pays, où l'on ne trouva plus de remède à la dépopulation, à l'abandon des campagnes, à l'indifférence pour les arts, à la prostration des esprits accablés sous le poids de cette calamité inévitable et si étendue, d'autant plus que l'on soupçonnait une perversité non moins extraordinaire que le fléau. En effet, les hommes, qui ne pouvant accuser Dieu ont besoin de se déchaîner contre leurs semblables et de cacher leur découragement sous le masque de la frayeur, commencèrent à croire que la maladie était propagée au moyen de compositions mortelles; c'était, disait-on, l'œuvre de la politique, inspirée par des vues diaboliques, et l'argent avait été fourni par de grands seigneurs, français peut-être, ou par le gouverneur Cordova, pour se venger des impolitesse du peuple milanais à son égard, ou bien encore par quelque ambitieux qui espérait s'élever au milieu de la ruine générale. Cette croyance se répandit avec une épouvantable rapidité; égarée par l'opinion de la multitude, l'autorité infligea de cruels supplices, justifiant par les iniquités légales la fureur populaire; elle fit ériger une colonne *infame*, qui devait rappeler à la postérité, non la scélératesse des victimes, mais la barbarie des jugements ou la faiblesse des juges, lesquels immolaient jusqu'à la légalité aux préjugés populaires et à la peur.

De si horribles misères ne touchaient pas l'incapacité atroce ou l'ambition obstinée des maîtres de l'Italie. La guerre ne cessa que lorsque la peste eut décimé les pillards et les victimes, lorsque le pays que les étrangers se disputaient fut devenu désert et inculte.

26 juillet.

Charles-Emmanuel mourut à Savigliano, emporté par le charbon de voir que tous ses manèges n'avaient abouti qu'à la perte de ses possessions et à la ruine de l'État. Victor-Amédée, qui lui succéda avec des pensées plus modérées et plus loyales, était beau-frère du roi de France; néanmoins, il dut le combattre d'abord, ce qu'il fit avec quelque talent. Les Français, commandés par le maréchal Thoiras, ne pouvaient délivrer Casal, ni les Espagnols le prendre; en attendant, les combats et les dévastations continuaient sans interruption. Enfin, Jules Mazarin, alors internonce d'Urbain VIII, et plus tard ministre fameux, put

amener une trêve, suivie bientôt de la paix de Ratisbonne, dont le traité de Cherasco fut le complément. Il fut stipulé, sous la médiation d'Urbain VIII, que les Français et les Impériaux évacueraient l'Italie, et que l'empereur conserverait les places de Mantoue et de Canneto, la France Pignerol, Bricherasco, Suse et Avigliana, tant que le Mantouan et le Montferrat ne seraient pas assurés au duc de Nevers, auquel l'empereur en donnait l'investiture. Victor-Amédée ne se décida qu'avec un vif regret à céder aux Français Pignerol, cette clef des Alpes, en retour de laquelle Richelieu lui laissait occuper Trino et une bonne partie du Montferrat, qui devaient produire dix-huit mille écus par an.

Mais les rivalités de Richelieu et du comte-duc Olivares, attentifs à se nuire dans toutes les parties de l'Europe, et jaloux d'agrandir leurs maîtres, ne tardèrent point à susciter de nouvelles hostilités entre la France et l'Autriche. Richelieu, décidé à relever la fortune de son pays en Italie, et craignant que le duc de Savoie ne négociât avec l'Espagne pour recouvrer Pignerol, le somma de choisir entre une ligue ou la guerre avec la France. Victor signa donc à Rivoli un arrangement qui avait pour objet de conquérir le Milanais et de le partager avec les ducs de Mantoue et de Parme, membres de la ligue. Urbain VIII favorisait l'entreprise, bien qu'il cherchât toujours à pacifier par l'intermédiaire de Mazarin, agent infatigable, pour recueillir et transmettre des informations; mais la Toscane, qui n'était point exposée, y prenait peu d'intérêt. Les autres États hésitaient; Venise jouait le rôle de pacificatrice, parce qu'elle songeait moins à ses agrandissements ou à la liberté de l'Italie qu'à la conservation de l'équilibre entre la France et l'Autriche.

Du reste, personne n'agissait de bonne foi. Les Français, las des inquiétudes que Charles-Emmanuel leur avait occasionnées, voulaient obtenir la Savoie; puis, afin d'avoir, outre Pignerol, un autre passage vers l'Italie, ils songèrent à la Valteline, sur le sort de laquelle on ne s'était pas encore prononcé. Dès lors, pour empêcher que le Milanais ne reçût par cette voie des secours allemands, ils fortifièrent le parti français parmi les Grisons, et envoyèrent dans la Valteline le duc Henri de Rohan, qui, sous le prétexte habituel de protéger la liberté, l'occupa et fit avec beaucoup d'habileté la guerre de montagnes. Bientôt il eut à combattre les Lombards, accourus du lac de Côme, les Tyroliens de Tonale, les Allemands du Braulio, qui tous traitaient en ennemi ce pays malheureux; mais Rohan les battit et rétablit l'ordre.

1681.
6 avril.

1686.

Le maréchal de Créquy, plutôt chasseur qu'homme de guerre, passa la Tésin à Buffalora, endormant le Naviglio et voulant au moins saccager Milan; mais il fut si malheureux dans ses tentatives, qu'on l'accusa de s'être laissé corrompre par l'Autrichien; vieille phrase: Victor-Amédée, généreux de la ligue, agit avec irrésolution; parce qu'il faisait la guerre à contre-cœur; et parce qu'il jalousait Créquy; les Français furent donc obligés de se retirer, attribuant l'insuccès à leurs alliés, qui leur renvoyaient l'accusation. Legnèze, gouverneur de la Lombardie, après avoir déclaré qu'il n'entrerait sur le territoire piémontais qu'à pour le mettre à l'abri de l'oppression française, détruisit Verceil, au siège de laquelle (1638) Créquy était mort; il prit Verceil après une glorieuse résistance. Le péril était donc imminent, si la peste n'eût été plus puissante que l'artillerie.

Chez les Grisons, dont la liberté se débattait entre les factions de France et d'Espagne, cette dernière puissance l'emporta sur l'autre, et poussa les montagnards à chasser les Français; Rohan dut accourir de la Valteline et bientôt retourner dans son pays, d'où, par envie, on ne lui envoyait que des secours insuffisants. Alors les Valtelinois se virent obligés de remettre leur sort à la merci de l'Espagne, qui les restitua aux Grisons.

Le Piémont était convoité par la France et l'Espagne, qui le bouleversaient de fond en comble. Tandis que Victor-Amédée combattait pour la France, Thomas, son frère, mettait au service de l'Espagne, et le cardinal Maurice, un autre de ses frères, s'était constitué à Rome le protecteur de l'Autriche. Victor-Amédée, jeune oncle, mourut à Verceil si subitement, que l'opinion publique accusa Créquy de l'avoir empoisonné; il eut pour successeur son fils Charles-Emmanuel II, âgé de quatre ans; l'Espagne et l'Autriche se concertèrent pour donner la tutelle aux oncles du jeune duc, tandis que les Français soutinrent Madame Royale, c'est-à-dire sa mère Christine de France, fille de Henri IV. De là grande contestation; les oncles s'entendirent avec l'Espagne pour usurper la souveraineté. L'empereur voulait que Christine plaie sa cause devant lui; sur son refus de se soumettre à cet acte de vasselage, il se prononça en faveur des oncles. En somme, l'indépendance du Piémont était en grand péril entre la vivacité française, la lenteur espagnole et les divisions intestines. Une ville s'arma contre une autre, et les Gallo-Piémontais combattaient les Hispano-Piémontais; tous ravageaient et tuaient; les prêtres, les moines se mêlaient à la lutte et excitaient les haines.

Legafiez surprit Cherasco, et le prince Thomas, Turin; mais les contestations qui survinrent l'empêchèrent d'assiéger la citadelle; ou Maffume s'était jetée. Les Français accoururent à son secours. Casal vit de nouveau de terribles combats se livrer à ses portes; le comte d'Harcourt et le maréchal de Turenne y rendirent leurs noms célèbres. Le prince Thomas fut contraint, après un siège mémorable, de rendre Turin; Richelieu envoya à l'Espagne des ennemis en Catalogne, en Portugal, dans la principauté de Monaco, qui égorga la garnison espagnole, reçue par Louis Lando, tuteur d'Honoré II, et recouvra son indépendance.

1640.

17 novembre.

Christine ne voulut jamais consentir à conduire en France les princes ses fils; elle fit la paix avec ses beaux-frères aussitôt qu'ils se furent aperçus combien coûte cher un trône acheté avec les secours étrangers. Le traité de Turin la reconnut en qualité de tutrice; Maurice, rendu au siècle, vint gouverner ou plutôt régner dans Nice, Thomas dans Ivrea et Bielle; Louis XIII les prit sous sa protection, à la condition qu'ils se déclareraient contre l'Espagne; par le traité de Valentino, il céda toutes les places qu'il occupait, à l'exception de la citadelle de Turin.

1641.

1642.

1643.
3 avril.

Cependant, le calme n'était pas rétabli dans le Montferrat, que Charles de Nevers avait trouvé désolé par ses amis, ses ennemis, la guerre et la peste. Comme son fils était mort, il eut pour successeur son petit-fils Charles III, sous la tutelle de sa mère, à qui le gouverneur du Milanais, duc de Caracena, promit de céder Casal aussitôt qu'il en serait maître; elle consentait à se détacher de l'alliance française. Elle fit selon ses désirs, et l'aïda à prendre cette place, que les Espagnols gardèrent, tandis que la France, agitée par les troubles de la Fronde, perdait aussi Piombino et Porto-Longo, qu'elle avait occupés naguère. Mais lorsque Mazarin revint au pouvoir, il rétablit les affaires et conclut la paix des Pyrénées. Il ne fut question des Italiens dans le traité qu'à titre d'amis ou d'ennemis des deux puissances contractantes: on convint que la Savoie et Mantoue seraient soumises aux conditions du traité de Cherasco; que le prince Grimaldi, de Monaco, rentrerait en grâce et serait remis en possession de ses domaines; enfin, que le roi très-chrétien rendrait au roi d'Espagne les places de Mortara et de Valence sur le Pô.

1647.

1650.

Mais il était dit que Mantoue ne cesserait, dans le cours de ce siècle, d'ébranler la paix de l'Italie. Charles IV, qui avait hérité, jeune encore, de ce duché, contracta en grandissant les vices de son père, dissipa l'argent en fêtes, usa sa santé dans les plaisirs, et

1655.

1679.

perdit l'espoir d'avoir des enfants. La question de la succession fut posée de nouveau ; l'empereur, auquel il semblait que la femme du duc de Lorraine, fille de l'impératrice, devait être appelée à hériter du Montferrat, commença de secrètes menées pour le lui assurer du vivant du duc. Charles, harcelé par des convoitises rivales, laissa paraître de la préférence pour Louis XIV, et envoya en France le Bolonais comte Jérôme Mattioli, muni de pleins pouvoirs pour traiter cette affaire avec Louvois ; il convint avec ce dernier de remettre Casal à la France ; mais, à son retour, cet agent déloyal communiqua le traité au comte de Melgar, gouverneur de Milan. Louvois, déçu dans ses projets, tendit un piège au traître, s'empara de sa personne, et le fit enfermer à Pignerol, puis transférer de prison en prison, accompagné de Saint-Mars, à qui sa garde était confiée, jusqu'au moment où il mourut à la Bastille, en 1703. On croit qu'il fut le prisonnier mystérieux dont il a été tant parlé sous le nom du *Masque de fer* (1).

1681.

Le traité n'eut point de résultat ; mais l'avidité de Louis XIV veillait toujours. A force de flatteries et de menaces, il détermina le duc de Mantoue à laisser Catinat mettre garnison dans la citadelle de Casal ; puis, lorsque la guerre éclata, le commandant français fit arrêter le commandant mantouan, et Casal resta sous la domination française jusqu'en 1695.

CHAPITRE XXXIV.

ÉTAT PONTIFICAL.

L'espoir que les papes avaient conçu une seconde fois de ramener le monde à leur monarchie, s'évanouit lors de la paix de

(1) Voltaire puisa dans les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de France*, qui sont une histoire des premières années du règne de Louis XIV, que le *Masque de fer* était le comte de Vermandois, né du roi et de la Vallière, qu'on avait fait passer pour mort, mais qui aurait été puni de la sorte pour avoir insulté le dauphin. M. J. Delort produit, dans l'*Histoire du Masque de fer*, 1825, la correspondance ministérielle qui prouve que ce prisonnier n'était autre que Mattioli. La même année parut l'*Homme au masque de fer*, ouvrage posthume de Taules, où il est soutenu que c'était Avedik, patriarche des Arméniens, qui, ayant eu un différend avec les jésuites, fut enlevé par les Français à Scio et qu'il fallait garder avec un grand secret pour ne pas exciter une juste indignation. Il y a de bonnes raisons pour les trois suppositions ; mais il faut, dans tous les cas, rejeter une foule de détails romanesques dont on a accompagné cette détention.

Westphalie, qui constitua légalement une moitié de l'Europe protestante. Ils avaient ajouté à leur domaine temporel le riche pays de Ferrare et bientôt après celui d'Urbain ; cependant, leurs finances étaient loin d'être florissantes, et chaque jour ils devaient recourir à des emprunts. Les monts, si recherchés sous Paul V, perdirent de leur valeur ; les dettes s'accumulèrent sous l'entrepreneur Urbain VIII, tellement qu'en 1635 elles s'élevaient à trente millions d'écus.

Une partie de ces sommes était employée à l'avantage général du christianisme, l'autre aux dépenses de l'État, à des frais de guerre, à des constructions nouvelles, à l'agrandissement des familles pontificales. Les constitutions nouvelles et la crainte de l'opinion empêchant les papes de donner des principautés à leurs neveux, ils leur prodiguaient des richesses ; ce n'était pas en réalité un larcin fait à l'État, mais un emploi de l'excédant du produit de la dignité ecclésiastique. Les parents de Sixte-Quint formèrent une famille considérable, alliée à des maisons du premier rang ; mais les Aldobrandini les surpassèrent en puissance sous Clément VIII. Les Borghèse, en 1628, avaient reçu de Paul V 680,727 écus en argent, 24,600 en valeurs sur les monts, des charges dont l'acquisition en aurait coûté 268,176, outre des dons en terres, en argenterie, en meubles, en bijoux, opulence extraordinaire, dont cette famille sut éloigner l'envie par la splendeur et les bienfaits.

On calcula que trois frères Barberini avaient reçu 105 millions durant le pontificat d'Urbain VIII. Ce pontife ayant demandé à une commission combien le pape pouvait donner, il lui fut répondu qu'à la papauté se trouvait nécessairement réunie une principauté temporelle dont les revenus lui appartenaient ; il avait donc le droit de prendre sur ses revenus pour donner librement à sa famille, fonder un majorat de quatre-vingt mille écus de revenu net, et doter des filles jusqu'à concurrence de cent quatre-vingt mille écus (1).

Les parents des pontifes se procuraient aussi des seigneuries avec de l'argent ou par des mariages, ou bien les rois leur en donnaient pour se concilier le pape ; Lodovisi reçut des Sforza la principauté de Fano, des Farnèse celle de Zagarolo, et par mariage celles de Venosa et de Piombino.

Lorsque la famille de la Rovère, qui régnait à Urbain, s'éteignit, les parents du pape Urbain VIII insistaient pour qu'il investit ses

1625.

(1) Voir les autorités dans RANKE.

neveux de ce fief; ses conseillers étaient de cet avis, et les États voisins l'auraient toléré; il sut toutefois résister, et réunit le duché au patrimoine du saint-siège. Il donna seulement à son neveu Thadée la charge de préfet de Rome, qui, héréditaire dans la maison de la Rovere, rapportait, outre l'honneur, douze mille ducats par an.

1631.

Toutes ces familles avaient institué des monts, et les revenus de leurs biens étaient affectés au payement des créances. Les dettes contractées par les Farnèse, pour la guerre contre les Espagnols, étaient hypothéquées sur les terres de Castro et de Ronciglione. Cette famille, à cause de l'importance de sa principauté, occupait le premier rang parmi les nouvelles. Les revenus des domaines hypothéqués, grâce à certaines mesures du pape, diminuèrent beaucoup; les fermiers alors, à la sollicitation des Barberini, qui convoitaient ces possessions, résilièrent le traité et réclamèrent une indemnité. L'occasion parut belle au pape, qui occupa Castro, excommunia le duc Odoard et fit marcher des troupes pour lui enlever Parme et Plaisance. Odoard fit des préparatifs de défense; Modène, Parme, Florence et Venise, par jalousie des agrandissements du pontife, prirent les armes contre lui. Cette guerre fut conduite mollement, mais non sans causer de grands dommages au pays; aux maux ordinaires se joignirent les dévastations des chefs de bande, qui, arborant le drapeau de quelque une des parties belligérantes, exerçaient le brigandage avec féroce. La médiation de la France ramena la paix, qui remit les choses dans leur premier état; mais il en avait coûté douze millions au gouvernement pontifical, et le pape fut humilié.

1614.

Les Barberini, que l'on accusait de l'entreprise et de l'insuccès, en devinrent plus odieux; on avait donc résolu de ne pas élire un pape de leur faction; et, grâce aux Médicis, le choix tomba sur le cardinal Pamfili, qui prit le nom d'Innocent X. On demanda compte aux Barberini de leurs malversations; car, ayant dépensé en intérêts un million trois cent mille écus d'or, ils n'en avaient laissé que sept cent mille pour les besoins de l'État, tandis qu'ils s'étaient fait cinq cent mille écus de revenu. Dans l'impossibilité de se justifier, ils s'enfuirent en France, et leurs palais, leurs monts furent séquestrés; mais ils parvinrent ensuite, par l'entremise de la France et de dona Olympia, à se faire absoudre, comme il arrive toujours aux gros larrons.

La rigueur déployée dans cette circonstance promettait un pape irréprochable, d'autant plus qu'il s'était toujours montré avare de grâces; on l'avait surnommé à la daterie *monseigneur cela ne se*

peut. En effet, les besoins du peuple et la nécessité l'entraînèrent dans la voie des économies; mais il ne sut pas résister à l'influence de dona Olympia Maldachina, qui, devenue l'épouse de son frère, avait procuré à leur famille de l'importance avec sa riche dot. Il la rendit puissante par gratitude; elle recevait les visites des ambassadeurs, les présents des cours étrangères et de ceux qui voulaient obtenir des emplois. Ses portraits figuraient dans les appartements des prélats; elle maria ses filles dans les familles Lodovisi et Giustiniani, et fit épouser à son fils Camille une héritière de la maison Aldobrandini, qui, belle et spirituelle, disputa à sa belle-mère le crédit suprême dont elle jouissait. Ces intrigues de famille, les amitiés et les rivalités domestiques nuisirent à la réputation d'Innocent (1). Du reste, plus que septuagénaire, il conserva son activité loyale, obligea les riches à s'acquitter envers leurs débiteurs pauvres, établit l'ordre et la sûreté dans Rome; il songeait même à réformer les institutions monastiques. Comme il n'inspirait aucune défiance aux princes italiens, il réussit là où avait échoué la fougue d'Urbain. Un évêque qu'il envoyait à Castro fut assassiné en route; on accusa de ce crime le duc de Rannuccio Farnèse, qui était brouillé avec la cour de Rome. Le pape fit assaillir, détruire la ville, et sur son emplacement ériger une colonne avec cette inscription : *Ici fut Castro*. Alors ce pays et Ronciglione, que Rannuccio céda, vinrent accroître les domaines du saint-siège.

Lorsque Innocent mourut, il ne se trouva personne qui voulût faire les dépenses de ses funérailles.

Les rivalités de l'Autriche et de la France, qui leur avaient mis les armes à la main, s'exerçaient aussi dans le conclave; chacune de ces puissances voulait pour pape une de ses créatures; il y avait entre elles un troisième parti, dit *l'escadron volant*, qui, trop faible pour élever un candidat au trône, suffisait pour l'en exclure. Cet ignoble débat, après avoir duré trois mois, finit par donner la majorité à Fabio Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII. Il avait

(1) Surtout dans une vie de ce pontife par Grégoire Létii, où la crédulité se joint au mensonge.

21 janvier 1655
1655

1657.

1655.
3 janvier.

Alexandre VII.

il laissait beaucoup de choses à décider à la congrégation d'État.

Le pape s'adonna à la littérature, et s'occupa de constructions ; mais sa mort vint arrêter différents projets qu'il avait conçus.

Clément IX.
1667.
Mai.

Clément IX (Jules Rospigliosi) abolit l'impôt sur les blés , qu'il racheta avec les économies d'Alexandre VII, auquel il eut la générosité d'attribuer ce bienfait. Il chercha à rendre le commerce prospère. Souvent il visitait les hôpitaux , et non par simple curiosité ou ostentation ; chaque jour il servait en personne douze pèlerins. Il ne destitua point les employés du règne précédent, et favorisa peu ses neveux : vertus privées et négatives. La prise de Candie, que ce pontife avait voulu prévenir par tant d'efforts, accéléra sa fin. Après quatre mois et quatre jours d'orages, le Romain Émile Altieri, vieillard de quatre-vingts ans, fut proclamé sous le nom de Clément X ; comme il n'avait pas de neveux, il adopta la famille Paluzzi, qui envahit aussitôt tous les emplois ; mais il ne l'enrichit qu'avec sa propre fortune, et fit même des économies pour soulager le peuple.

Clément X.
1670.
Novembre.

Il y avait alors à Rome cinquante familles qui comptaient plus de trois cents ans de noblesse, trente-cinq plus de deux cents, et seize plus d'un siècle. Les Conti, les Orsini, les Colonna, les Gaetani étaient d'une grande ancienneté ; ainsi que les Savelli, qui tous les ans délivraient un condamné à mort, et dont les femmes ne sortaient qu'en carrosse fermé. Ces familles quittèrent la campagne où elles habitaient d'ordinaire, pour venir à Rome lorsque les monts donnaient de riches produits ; mais comme le crédit et les intérêts de ces établissements avaient beaucoup diminué, elles marchèrent vers leur déclin. Les familles que les prélats et les cardinaux tiraient du néant s'alliaient avec elles ; d'autres occupaient des postes lucratifs ; ces parvenus cherchaient à éclipser l'ancienne noblesse, et leurs prétentions suscitaient des rivalités pointilleuses de prééminence et de cérémonial ; il fallait fermer son carrosse lorsqu'on apercevait celui d'un personnage d'un rang supérieur, ouvrir deux battants ou un seul, selon la qualité, céder le pas dans les cérémonies.

Toutes ces grandes familles donnaient à Rome l'air d'une ville de princes ; les cardinaux, les Barberini, les Farnèse, les Chigi, les Pamfili et les autres seigneurs anciens ou nouveaux tenaient de véritables cours. C'était à qui déploierait le plus de faste, et, comme les ambassadeurs étrangers ne voulaient pas être éclipsés, Rome devint le théâtre où toutes les puissances étalèrent leur magnificence ; les ambassadeurs, outre leur suite nombreuse, avaient des gardes à pied et à cheval. Chaque cour avait, pour

protéger ses intérêts, un ou plusieurs cardinaux, qui dès lors s'occupaient beaucoup d'intrigues et fort peu des intérêts de l'Eglise. Un lustre profane devait entourer la pourpre qui brillait dans les conseils des rois, à la tête des armées, dans les gouvernements des provinces; on en décorait les cadets des familles princières, qui parfois la déposaient pour régner. Quelle rigueur de discipline pouvait-on espérer dans un pareil état de choses? Les idées aristocratiques du siècle infestèrent Rome même, et Alexandre VII pensait qu'il devait être plus agréable à Dieu ou plus digne de lui d'être servi par des personnes bien nées; les prêtres étaient préférés aux moines; les cardinaux sortaient avec une suite de spadassins célèbres, et leurs parents se donnaient des airs de hauteur.

Ferdinand de Médicis, qui devint ensuite duc, étant cardinal, se compromit si fort par ses débauches et son arrogance que Sixte-Quint, indigné, résolut de le faire emprisonner; il l'envoya chercher et prit ses mesures pour qu'il fût arrêté au sortir de son palais. Ferdinand vint; mais, en s'inclinant, il laissa voir sous la pourpre de sa soutane une cuirasse et une dague; il répondit à la question que lui adressa le pape à ce sujet, que l'une était un vêtement de cardinal, et qu'il portait l'autre comme prince italien. Sixte-Quint put bien le menacer de lui *enlever de la tête le chapeau rouge*; mais, informé qu'il avait fait occuper par ses gens tous les alentours du Vatican, il dut le laisser aller sain et sauf.

L'administration était l'apanage de la prélature. Aux termes d'un règlement d'Alexandre VII, il fallait avoir, pour devenir référendaire au seing, vingt et un ans révolus, être docteur en droit, faire un stage de trois ans sous un avocat, et avoir quinze cents écus de revenu. Ce grade conduisait au gouvernement d'une ville et d'une province, à quelque nonciature, à un emploi dans la sainte rote ou dans les congrégations; puis, selon les services qu'on avait rendus, on devenait cardinal et légat, hautes dignités qui réunissaient à la puissance spirituelle le pouvoir temporel, modifié toutefois dans la Romagne par des privilèges municipaux qui n'étaient pas encore tombés en désuétude.

Chacun, dans le naufrage de la fortune publique, cherchait à s'approprier le plus qu'il pouvait du patrimoine de l'Etat. Les emplois et les charges étaient considérés comme des instruments d'avantages personnels ou de cupidité; non-seulement les favoris recevaient des présents de ceux qui aspiraient à des grâces, mais encore ils se réservaient des pensions sur les charges qu'ils faisaient obtenir, des rétributions sur la justice qu'ils faisaient rendre ou refuser. Parfois les bénéfices conférés portaient l'obligation

d'une rente en faveur de quelque membre de la cour ; il arrivait quelquefois que l'on ne trouvait personne qui voulût accepter les riches évêchés d'Urbino, d'Ancone, de Pesaro, tant ils étaient chargés de redevances et de réserves. Les juges de la sainte rote jouissaient de quatre mois de vacance, et il n'y avait pas, dit-on, d'auditeur qui ne reçût à Noël pour cinq cents écus d'étrennes.

Comme résultat, les emplois étaient recherchés par les riches comme un avantage personnel, les procès s'éternisaient et les appels demeuraient comme non venus ; le cardinal Sacchetti écrivait à Alexandre VII : *Ce sont là des fleaux pires que les plaies d'Égypte. Des peuples non conquis par l'épée, mais venus sous l'autorité du saint-siège par donation de princes ou par soumission volontaire, sont traités plus inhumainement que les esclaves en Syrie et en Afrique. Qui peut entendre pareilles choses sans verser des larmes.* (1)

Il n'existait point de commerce, et toute la science financière consistait à faire des dettes, à instituer de nouveaux monts, où l'on acceptait même des dépôts d'étrangers, si bien qu'on expédiait chaque année à Gênes seule une somme de six cent mille écus. Les maisons qui se livraient au négoce acquéraient une grande puissance ; elles tenaient les caisses, percevaient les taxes, prêtaient de l'argent, et parvenaient ainsi à s'emparer des charges civiles et ecclésiastiques.

L'agriculture tomba, d'abord, par l'accumulation des petites propriétés dans les familles riches, ensuite par la destruction des forêts, destruction commencée par Grégoire XIII pour étendre la culture des grains, et continuée par Sixte-Quint pour délivrer le pays des brigands. L'air devint plus malsain, et la production resta la même, tandis que l'on augmentait les rigueurs contre l'exportation, les pouvoirs du préfet aux subsistances et la misère commune.

L'argent continuait d'affluer à Rome pour la nomination aux bénéfices ; si cette nomination était réservée en France et en Allemagne au roi ou aux chapitres, elle n'avait point cessé d'être en Espagne et en Italie un droit pontifical très-lucratif.

Les papes dépensaient beaucoup en édifices ; Clément VIII arrangea les appartements du Vatican ; Paul V fit non-seulement terminer Saint-Pierre, mais encore il aplanit et élargit les rues de la ville, construisit dans Sainte-Marie Majeure la chapelle qui porte son nom, et amena de trente-cinq milles, sur le Janicule

(1) Ap. ARCKENHOLZ, *Vie de la reine Christine*, t. IV, app. 32, autor. no

l'eau Paola. Le pape Grégoire XV termina la belle ville intérieure : on dut à Urbain VIII diverses églises et des fortifications ; à Innocent IX, la place Navone et la villa Pamfili ; à Alexandre VII, la place Colonna ; la Sapienza avec un jardin botanique et un amphithéâtre d'anatomie ; la colonnade de Saint-Pierre et l'arsenal de Civita-Vecchia ; ce pape enrichit aussi la bibliothèque du Vatican. Malheureusement, on construisait quelquefois les nouveaux édifices avec les dépouilles des anciens.

Les Borghèse étaient autorisés à démolir les édifices, ou les ruines dans tous les lieux où ils bâtissaient ; les thermes de Constantin furent détruits sous Paul V, pour la construction d'un palais et d'un jardin. La colonne qui se trouve sur la place de Sainte-Marie Majeur fut enlevée au temple de la Paix, et la voûte qu'elle soutenait s'écroula. Sous Urbain VIII, le bronze du Panthéon fut abandonné à Bernini pour en faire la chaire artistique de Saint-Pierre ; et l'on songeait à démolir le tombeau de Cecilia Metella pour employer les matériaux à la construction de la fontaine de Trevi ; heureusement le peuple s'opposa de vive force à ce vandalisme, et Pasquin s'écria : *Ce que n'ont pas fait les Barbares, les Barberini le font.*

On rassemblait, non par goût, avec constance, mais par distraction et ostentation, des livres, des manuscrits, des médailles, des tableaux ; on multipliait les académies ; mais, l'amour des antiquités avait péri, la littérature divaguait, la philosophie était oubliée.

On ne vit pas non plus, à cette époque, de grands théologiens ; les étrangers seuls agitèrent la question du jansénisme, qui remit en question les droits du saint-siège et devint le signal d'une opposition nouvelle.

La cour de Rome avait réveillé ses anciennes prétentions au sujet des immunités de juridiction ; mais les princes étaient moins que jamais disposés à les reconnaître. L'Empire et l'Espagne elle-même cherchaient à restreindre l'indépendance des nonces ; la France leur enlevait les affaires de mariage, les excluait des procès criminels, envoyait des prêtres au supplice sans les dégrader préalablement, et publiait des édits sur l'hérésie et la simonie ; Venise limitait les nominations réservées à Rome ; ainsi les princes catholiques même, dans les matières ecclésiastiques, assuraient chaque jour leur indépendance, et la papauté eut dès lors à se défendre contre des attaques toujours nouvelles, où l'opinion était subordonnée à la politique.

Innocent XI (Benoit Odescalchi de Côme) souffrit plus que

Innocent XI.
1676.

tout autre de ces attaques; malgré sa répugnance, il avait été proclamé par le peuple durant le conclave. Il exhorta souvent Louis XIV à fermer l'oreille aux flatteurs, et à ne point attenter à la liberté de l'Église; les évêques persécutés par ce roi trouvèrent un asile à la cour d'Innocent, bien qu'ils fussent jansénistes. Mais l'Église gallicane était devenue la vassale docile de Louis, et nous avons vu comment il se conduisit avec le pape dans l'affaire des franchises et du droit de régale. Pour flatter leur roi, les Français flétrirent la mémoire d'Innocent XI; mais il fut un saint pour le peuple, et la postérité le regarde comme un des pontifes les plus justes et les plus désintéressés.

Le revenu montait alors à deux millions quatre cent mille écus, y compris la daterie et les produits casuels, et l'excédant des dépenses s'élevait à sept cent mille écus. Ce pontife n'évita donc la banqueroute que par des mesures rigoureuses qui le frappaient lui-même; il abolit un grand nombre d'abus et d'exemptions, et diminua le taux de l'intérêt des monts. D'une intégrité extrême, au-dessus des lâches complaisances, il songeait à promulguer contre le népotisme une bulle que tous les cardinaux auraient été tenus de signer; mais il ne put y réussir. Il s'appliqua du moins par différents décrets à l'amélioration des mœurs: les femmes durent aller couvertes jusqu'au cou et aux poignets, et il fut défendu aux hommes d'enseigner la musique à de jeunes filles; il interdit les mascarades bruyantes, et fit voiler ce que le mausolée de Paul III offrait d'inconvenant à la vue. Il condamna soixante-cinq propositions de morale relâchée, tirées de différents casuistes et des défenseurs des probabilités.

Alexandre VIII.
1689.
Août.

Le Vénitien Pierre Ottoboni accomplissait sa soixante-dix-neuvième année, quand il fut proclamé pape sous le nom d'Alexandre VIII; durant ses vingt-six mois de règne, il se hâta d'enrichir ses neveux. La mort le surprit au moment où il allait désapprouver hautement les actes de l'assemblée du clergé de France; or, comme il importait beaucoup à cette puissance d'avoir un pape de son parti, il y eut pendant cinq mois un scandaleux conflit, qui se termina par l'élection d'Antoine Pignatelli de Naples, sous le nom d'Innocent XII. Ce pape s'occupa de régler la justice, fit signer aux cardinaux une bulle qui condamnait le népotisme, et l'on dit que ses neveux étaient pauvres.

Innocent XII.
1691.
1^{er} février.

Clément XII.
1700.
Octobre.

Jean-François Albano, de Pesaro, qui, après avoir longtemps refusé la tiare, l'accepta enfin sous le nom de Clément XI, ne se départit pas de sa manière économe de vivre; il ne voulut avoir à sa cour aucun de ses parents, et leur défendit de prendre des

titres ou de recevoir des présents ; ceux qui désiraient lui plaire durent l'imiter. Il poursuivit, au reste, les études qui avaient fait les délices de sa vie privée, et termina le fineste différend suscité par les rites chinois, comme il apaisa la querelle du jansénisme, autant qu'il est possible de le faire par une sentence.

Il éleva divers hospices, une maison des clercs pour les ecclésiastiques étrangers, une autre pour les évêques fugitifs de la Mésopotamie, et construisit de vastes greniers, un nouveau port, des aqueducs à Rome et à Civita-Vecchia, ainsi qu'à des forts pour la défense des côtes contre les Barbaresques ; il répara les routes, dessécha des marais, et fit restaurer le Panthéon, ce trophée de la victoire du Christ sur les faux dieux.

Ayant reconnu que les jeunes détenus, quoique séparés des adultes dans les prisons, en sortaient pires qu'ils n'y étaient entrés, il fit ajouter à l'édifice de Saint-Michel sur le Tibre, d'après les dessins de Fontana, une maison de correction pour les délinquants âgés de moins de vingt ans ; outre les logements des gardiens et d'un ecclésiastique, il y avait soixante cellules à trois étages, autour d'une vaste salle, au fond de laquelle se trouvait une petite chapelle avec son autel. Un prieur était chargé de l'instruction morale et religieuse des détenus, et des artisans d'une probité éprouvée leur enseignaient un métier. Les parents pouvaient faire enfermer leurs enfants dans cette maison, où l'on cherchait à les corriger à coups d'étrivières et par la prédication. Ce pénitencier, qui devança les tentatives dont s'occupent activement de nos jours les gouvernements éclairés, subsista quatre-vingts ans.

Clément XI envoya cinq missionnaires en Perse et deux en Abyssinie ; il engagea Louis XIV à obtenir des Turcs des conditions meilleures pour les Arméniens et les autres catholiques du Levant. Il eut la satisfaction de voir plusieurs prélats de l'Eglise grecque se réunir à celle qu'il gouvernait, et dont il surveillait les intérêts auprès de toutes les puissances ; mais ses bons offices furent troublés par une guerre qui bouleversa de nouveau toute l'Italie.

CHAPITRE XXXV.

INFLUENCE DE LOUIS XIV. — MESSINE. — GÈNES. — LES BARBETS. — SUCCESSION ESPAGNOLE.

Les maux de Naples étaient communs à la Sicile, deux cadavres liés au même poteau. Peu avant l'insurrection de Masaniello, il en avait éclaté une à Messine (1646), puis une autre à Palerme pour les taxes, qui fut apaisée par la séduction d'abord, ensuite par la terreur. Quelque temps après, la famine poussait de nouveau à la révolte ce pays, jadis le grenier de l'Italie, et le peuple de Palerme demandait à grands cris l'abolition des droits sur les comestibles. Le vice-roi los Velès promit de faire droit à ses réclamations; mais la multitude, qui connaissait la valeur de ces promesses, et qui d'ailleurs le voyait soutenu par le clergé et les nobles; élut pour chef un batteur d'or, nommé Joseph d'Alessi, qui réunit des forces et abolit les anciennes institutions, avec le dessein de les réformer dans le sens républicain et de chasser les Espagnols; mais Alessi, pour avoir empêché que le palais du vice-roi, qui s'était enfui, fût livré au pillage, perdit la confiance populaire, et les nobles en profitèrent pour le tuer avec d'autres chefs. Les nobles, en effet, étaient contraires à ces soulèvements pour divers motifs : comme privilégiés, ils étaient exempts de la plupart de ces charges; comme ils avaient des capitaux dans les banques, ils répugnaient à tout ce qui pouvait en altérer la valeur; puis, les emplois et les honneurs les attachaient à la cour. Le vice-roi, accusé de lâcheté par le roi d'Espagne, mourut de chagrin; le cardinal Théodore Trivulce, qui avait déjà gouverné Milan avec non moins de courage que de prudence, lui fut donné pour successeur; il apaisa ces troubles en promettant « la paix et un nouveau livre; » mais, comme d'habitude, la paix se convertit en une persécution sanguinaire, et le *livre* resta ce qu'il était.

1647.
Mal.
17 novembre.

Comme les causes restaient les mêmes, les rébellions renaissaient sans cesse, et la cour ne voyait pas d'autre moyen pour consolider son autorité que d'opposer une partie des Siciliens à l'autre; elle accordait aux uns des privilèges nuisibles à tous, et fomentait les haines jalouses toujours vivantes entre Catane, Messine et Palerme. Cette dernière ville avait conservé un reste de ses anciennes libertés; son sénat, composé de citoyens dont les deux

tiers étaient nobles et un tiers plébéien, s'occupait de doter la patrie de beaux édifices, d'écoles, de professeurs distingués, et de faire obstacle au gouverneur espagnol. Messine battait monnaie; elle avait acheté à prix d'argent l'exemption des impôts, qui pesaient ainsi davantage sur les autres villes. Ces franchises n'empêchaient pas des abus d'autorité de la part des vice-rois; ainsi le duc d'Ossuna, qui avait ordonné une fois que *tous* les habitants de Palerme sortissent masqués le dernier jour de Carnaval, fit appréhender tous les magistrats de Messine, avec ordre de les promener enchaînés dans les rues de Palerme. Messine demandait la division de l'île en deux provinces, pour être capitale de l'une d'elles; mais Palerme détourna le danger en payant une somme de cinq cent mille écus; ni l'une ni l'autre ne s'apercevaient (et qui s'en apercevait alors?) que la prospérité particulière doit venir de la prospérité générale, et non de la décadence d'autrui.

Le vice-roi Ayala, homme vain et prétentieux, essaya d'abolir ces privilèges; mais il ne réussit qu'à multiplier les haines et les réclamations. Le duc de Sermoneta, au contraire, surnommé *Farmoneta* (faire monnaie) à cause de son indécatesse, se rangea tout à fait du côté des Messinois; pour les récompenser de leur fidélité durant les troubles de Palerme, il ressuscita une ancienne pragmatique, d'après laquelle la soie de l'île entière ne pouvait être exportée que de Messine. En vain le roi la trouva « contraire à la raison, au droit naturel et à la liberté qu'il doit y avoir dans le commerce, préjudiciable et très-incommode pour tout le royaume; » la ville n'en soutint pas moins ce droit, et força en tumulte le domaine royal lui-même à y souscrire.

Palerme éleva des plaintes, et Messine envoya de son côté pour soutenir son privilège; mais son ambassadeur prétendit être reçu comme ceux des princes souverains; l'ambassadeur de Palerme s'y opposa: ils discutèrent la question avec toute la chaleur sicilienne, et prêtèrent à rire à la cour, qui se fit un moyen de ces rivalités pour opprimer le pays entier; lorsque Anne d'Autriche, régente du royaume au nom de Charles II, eut prononcé contre les Messinois, leur envoyé se retira sans prendre congé, et protesta.

De là des agitations et des factions intérieures; les *Merli* étaient pour le roi, et les *Malvizzi* détestaient les Espagnols. Le mathématicien Alphonse Borelli, pour couper court à la difficulté, essaya de constituer une république à l'instar de celle de Gènes; mais il fut heureux d'échapper au gibet.

Les désolations occasionnées cette année (1669) par l'Etna,

dont les éruptions, plus terribles que jamais, ensevelirent des pays voisins et brûlèrent Catane, la mauvaise administration les reproduisait dans l'ordre moral. Les Turcs, une fois maîtres de Candie, menacèrent la Sicile, dont la défense fut alors confiée au prince de Ligni, vaillant homme de guerre. Un magistrat, jadis commun à toutes les cités siciliennes sous les Grecs, le *stratigo*, n'était resté, depuis les princes de Souabe, que dans Messine, où il avait une cour de justice avec une autorité pure et mixte (*mero e misto imperio*). Un imposteur, nommé Louis de l'Hojo, débauché criblé de dettes, proposa à la reine, si elle voulait le nommer stratigo, d'abolir les privilèges et les formes républicaines de Messine, avec l'exemption des taxes, du service militaire et des autres charges dont jouissaient les magistrats élus de cette ville. Cet homme astucieux, très-habile dans l'art d'agiter la multitude et de lui suggérer ses propres idées par l'envie, l'intérêt et le fanatisme, se jeta à terre lors de son débarquement et baisa le sol de la ville bien-aimée de Marie. On le voyait sans cesse dans les églises et les hôpitaux; il communiait fréquemment, faisait des aumônes, des conférences spirituelles, si bien que la multitude le considérait comme un saint, et traitait ses contradicteurs de sacrilèges. Alors il sema parmi le peuple la défiance contre les nobles et les riches; il feignit d'être contraint par le sénat toutes les fois qu'il absolvait quelque misérable, ou qu'il envoyait au supplice un innocent; dans un moment de disette, il s'arrangea pour qu'il n'arrivât plus de blé, et il accusa le sénat de causer la famine; il alla même jusqu'à faire répandre, depuis la demeure des principaux habitants jusqu'au rivage, des traînées de froment pour faire croire qu'ils en expédiaient de nuit au dehors.

1678.

Le soulèvement qu'il désirait ne se fit pas attendre; les violences, les incendies commencèrent, et il eut soin de les diriger contre les sénateurs; mais la prétention qu'il éleva de les faire choisir également entre les nobles et les bourgeois, suivie d'une tentative pour surprendre les forts gardés par la milice urbaine, révéla sa duplicité, et il fut déclaré ennemi public. Loin de se décourager, il se mit à la tête de la lie du peuple et des prisonniers, et, soutenu par les Merli, il incendia les hôtels des riches et des Malvizzi, et appela des troupes à son aide. Le prince de Ligni, vice-roi de l'île, accourut, et, blessé de cette conduite de brigand, il condamna les coupables et destitua de l'Hojo; puis, voyant que l'Espagne s'obstinait à maintenir ce misérable à côté du nouveau stratigo envoyé avec des ordres d'une extrême sé-

vérité, il se démit de sa charge, et l'île resta livrée aux bouleversements et aux excès.

Un tailleur, nommé Antoine Adam, à l'occasion de la solennité de la *Lettre de la Vierge*, avait exposé un emblème injurieux contre le marquis de Crispano, nouveau stratigo; ce magistrat le fit arrêter, et les bourgeois, s'écriant que leurs privilèges étaient violés, s'unirent aux nobles et aux riches contre l'Espagne. Crispano, excita les Merli à faire des vêpres de Messine, convoqua les sénateurs à l'hôtel de ville, et tenta de les assassiner; mais leur sang-froid imperturbable les sauva. Alors les Malvizzi tirèrent l'épée du fourreau, repoussèrent les troupes venues de Naples, et occupèrent les forts.

Ils ne pouvaient espérer de résister seuls; mais, comme les ennemis de l'Espagne savaient toujours où chercher assistance, ils s'adressèrent à Louis XIV.

L'ambition sans bornes de ce monarque ne devait pas épargner l'Italie; comme s'il eût été jaloux de l'éclat que les lettres procuraient encore à cette contrée, il cherchait à attirer en France les esprits les plus distingués, et donnait aux autres des pensions quelquefois méritées, plus souvent mal placées. Le système de Colbert fut très-nuisible aux manufactures italiennes, dont les produits furent grevés de droits d'entrée énormes, tandis que les marchandises françaises, réputées supérieures, commençaient à être recherchées partout; la mode obligea donc les Italiens à faire venir de l'autre côté des Alpes ce qu'ils y avaient toujours envoyé, jusqu'aux vins même, qui leur arrivèrent avec le mot nouveau de *bouteilles*.

Louis XIV reconnut combien il lui serait avantageux de posséder Messine au détriment de l'Espagne; en conséquence, sans trop s'enquérir de l'état des choses, il envoya des secours en Sicile sous les ordres du chevalier de Valbelle et du marquis de Vallavoire (1). Les Messinois continuaient à repousser avec ardeur l'escadre espagnole, composée de vingt-trois bâtiments et de dix-neuf galères, et commandée par Bayonne; mais sans compter les fatigues de la défense, ils étaient réduits à trois onces de pain par jour; bientôt même cette ressource leur manqua, et, pendant douze jours, ils ne se nourrirent que d'animaux domestiques. A l'arrivée de la flotte française, les Espagnols se retirèrent et la ville fut approvisionnée, mais avec une telle parcimonie

Soulèvement
de Messine.
1674.
6 juillet.

1674.
Janvier.

(1) EUGÈNE SUE a publié sur cette expédition des documents très-curieux dans son *Histoire de la marine française*, III, 133.

que la famine recommença plus terrible. Louis XIV, qui ne favorisait les insurgés que dans son propre intérêt, envoya enfin un autre escadre sous les ordres de Duquesne, et prit sous sa protection Messine, à laquelle il donna pour vice-roi le comte de Vivonne, dont le seul mérite était d'avoir pour sœur madame de Montespan. Peu occupé de vaincre les Espagnols et moins encore de réprimer ses soldats, dont les insultes aigrissaient les Messinois, ce général fut la véritable cause du mauvais succès de cette expédition, qui lui valut néanmoins le bâton de maréchal.

1676.
8 janvier.

La Hollande, qui agissait alors de concert avec l'Espagne, envoya dans ces parages le terrible Ruyter avec sa flotte; mais il fut mal secondé par les Napolitains, qu'il méprisait; d'un autre côté, don Juan d'Autriche, que la régente avait nommé lieutenant général du royaume de Naples, afin de l'éloigner de Charles II, refusait, précisément pour ne pas s'en éloigner, de se rendre à son poste. Ruyter perdit donc un temps précieux, dont Duquesne profita pour réunir une flotte nombreuse, avec laquelle il lui livra, près de Lipari, une bataille sanglante, mais sans résultat décisif. Bientôt il emporta sur lui devant Palerme une victoire signalée, et les Hollandais, qui perdirent Ruyter des suites de ses blessures, abandonnèrent cette mer funeste.

22 avril.

Les Français, à qui l'avantage restait, auraient pu se rendre maîtres de l'île entière; mais Louvois, en refusant des secours, fit perdre l'occasion et les fruits de la victoire. Duquesne fut donc contraint de rester oisif; lorsqu'il connut les intentions du roi, il demanda à se retirer.

1676.

Louis XIV jugeait alors nécessaire de diriger ses forces vers le Nord; il envoya le marquis de La Feuillade, flatteur servile des grands et superbe avec les inférieurs, pour qu'il ramenât la garnison de Messine. Dans la crainte que les Messinois, avec la certitude de retomber sous le coup des vengeances espagnoles, ne s'opposassent au départ des troupes, il fallut les tromper. Proclamé vice-roi au milieu des fêtes, le marquis se concilia les esprits et en seconda les élans généreux; puis, feignant de vouloir attaquer Palerme, il confia la garde des forts aux citoyens, tandis qu'il faisait embarquer les soldats, des vivres et de l'artillerie. Les Messinois lui firent présent d'un étendard avec l'effigie de la Vierge de la Lettre, et se réjouissaient déjà de la ruine de leur ancienne rivale. Ils s'abusaient cruellement. Au moment de mettre à la voile, le général français déclara qu'il abandonnait la ville, et que ceux qui voudraient s'embarquer avec lui se rendissent à bord dans le délai de quatre heures. On peut se faire une

idée des angoisses d'un peuple entier si lâchement trahi. Sept mille habitants environ se hâtèrent de profiter, au milieu du plus grand trouble, de l'offre qu'il leur faisait, abandonnant biens, femmes et enfants, et passant tour à tour des gémissements de l'infortune aux cris de la vengeance.

La France avait dépensé à cette expédition trente millions. Messine, la ville de la Madone, envoya, dans son désespoir, demander assistance aux Turcs; mais les Espagnols les prévinrent, et occupèrent la place. Le nombre des citoyens se trouva réduit de soixante mille à onze mille; les titres, les documents, les manuscrits grecs achetés à Lasoaris furent enlevés à la malheureuse cité; elle perdit l'élection de ses magistrats, fut soumise aux charges communes, et le fisc s'empara des biens des fugitifs.

Louis XIV continua pendant dix-huit mois de fournir des subsides à ces infortunés; puis il leur ordonna de quitter le royaume sous peine de mort. Beaucoup d'entre eux, après avoir possédé d'immenses richesses, se trouvèrent réduits à mendier pour vivre; d'autres se livrèrent au brigandage; quinze cents renièrent le Christ pour Mahomet, et cinq cents rentrèrent dans leur patrie avec un sauf-conduit de l'Espagne; mais, à l'exception de quatre, le vice-roi les envoya tous aux galères.

Louis XIV, qui n'avait pas abandonné les desseins de ses prédécesseurs sur le Piémont, tentait d'y fomentier le trouble pour en profiter. Victor-Amédée avait hérité du trône à l'âge de neuf ans, sous la régence de Jeanne, sa mère, princesse dévouée à la France, qui s'occupait de calmer, non sans effusion de sang, la province de Mondovi, où la taxe du sel avait produit un soulèvement. Elle était sœur de la reine de Portugal, dont le roi don Pèdre n'avait eu qu'une fille. Louis XIV proposa cette jeune princesse pour femme à Victor-Amédée, avec la couronne de ce petit royaume et de ses vastes colonies. Déjà tout était convenu; la loi de Lamégo devait être mise à l'écart et Victor conserver la Savoie, lorsque les mécontentements, que devait nécessairement soulever en Piémont la pensée de se trouver assujéti à un roi éloigné et presque étranger, se manifestèrent dans une conspiration des principaux habitants et dans les cris de colère du peuple. C'était là que Louis XIV les attendait; mais la régente eut la sagesse de rompre le mariage projeté, et de préférer à un royaume éloigné celui qu'elle avait sous la main; elle refusa aussi les soldats que lui offrait Louis XIV pour dompter les Mondovites.

Gènes était tout à la fois convoitée par la maison de Savoie et le roi de France, qui, ne pouvant oublier que ses aïeux l'avaient

1675.
12 juin.

possédée, s'immisça dans toutes les affaires qui la concernaient. Le duc de Savoie avait ourdi un complot avec Raphaël de la Torre pour s'emparer de Savone; la découverte de leur projet fit naître une courte guerre. Louis XIV s'entremît, et voulut que Gênes acceptât son arbitrage sans restrictions; comme sa décision lui fut peu favorable, Gênes la rejeta, et Louis XIV lui reprocha de s'entendre avec le gouverneur de Milan; ensuite il exigea d'elle la restitution des biens confisqués à Jean-Louis Fiesque, sous le prétexte que ce conspirateur n'avait agi que pour rendre la république à la France. Il lui enjoignit même de désarmer quatre *galères de liberté* qui venaient d'être équipées, et Saint-Olon, son ambassadeur, soulevait à chaque instant de ces chicanes qui suffisent au loup pour déchirer l'agneau. Le bruit se répandit en outre que Gênes vendait des munitions aux Algériens; mais le fait est que Louis XIV se laissait conduire par ses ministres, et qu'après la mort de Colbert, qui s'opposait à la guerre, le nouveau ministre de la marine réussit à la faire déclarer.

Bombarde-
ment de
Gênes.
1684.

17 mai.

1685.

Tandis donc que le grand roi endormait les Génois par des négociations, il envoyait, sous le commandement de Seignelay, son ministre de la marine, et du terrible Duquesne, une flotte qui s'embossa devant la ville incertaine, et lui fit entendre un mélange d'accusations, d'exigences et de menaces. La république refusa de consentir aux humiliations qu'on voulait lui imposer, et s'arma comme elle put pour résister à une attaque; mais elle fut écrasée par treize mille bombes : brutal abus de la force, qu'on ne fit pas même précéder d'un avis aux négociants français, qui se trouvèrent exposés aux boulets de leurs compatriotes et à la fureur d'une multitude irritée. La ville, foudroyée, brûlée et affamée, avec un dommage de cent millions, ne put échapper à sa ruine qu'en se soumettant à toutes les humiliations. Louis XIV exigea que les Génois rompissent tous les liens avec l'Espagne, qu'ils désarmassent les galères suspectes, et que le doge, à qui le statut défendait de sortir de la ville, se rendît à Versailles avec quatre sénateurs pour invoquer la clémence royale. Le doge François-Maria Impériali, chargé de cette mission, fut accueilli en France avec une magnificence insultante. Le roi lui ayant demandé ce qui lui paraissait de plus extraordinaire dans son splendide palais : *C'est de m'y trouver*, répondit-il. Traité avec hauteur par les ministres, il disait : *Le roi nous arrache du cœur la liberté; mais ses ministres nous la rendent.*

Peu de temps après, Louis XIV, comme nous l'avons vu,

traitait Rome avec la même arrogance. L'Italie n'eut donc que des maux à endurer de cette génération de Français toujours avides de la posséder, mais qui ne savaient que la bouleverser (1).

On sait que, dans la province de Pignerol, les vallées de Luserna, Perosa et Saint-Martin étaient habitées par des Vaudois (2). Paisibles, ignorants, ils vécurent de leur industrie jusqu'au moment où les réformés suisses cherchèrent à les soulever. Le gouvernement piémontais dut alors les surveiller avec attention, et se montra plus ou moins tolérant à leur égard; mais, Madame Royale ayant introduit le culte catholique dans quelques localités, les Barbets (comme on les appelait, du nom de *Barbe*, qu'ils donnaient à leurs ministres en signe de respect) se révoltèrent. Charles-Emmanuel envoya les réprimer; lorsqu'ils furent soumis, il confirma de nouveau leurs privilèges, à la condition qu'ils ne recevraient point d'étrangers dans leurs vallées, n'exerceraient point leur culte hors d'elles, et n'apporteraient point d'empêchements aux missionnaires.

Certaines violations de ces engagements fournirent un motif pour user de rigueur, et, quoiqu'il soit difficile de conduire des troupes au milieu de ces montagnes, les Barbets succombèrent. Jean Léger, leur ministre, qui avait éveillé chez eux les soupçons, obligé de s'enfuir, publia l'*Histoire générale des Églises évangéliques dans les vallées du Piémont ou vaudoises* (Leyde 1669); il exagérait les rigueurs exercées, qu'il représentait comme des massacres, et relevait ses récits par des gravures. L'Europe le crut; Charles-Emmanuel passa pour un Néron, et les remontrances abondèrent de la part de la Hollande, de la Suisse et de Cromwell, qui offrit même aux Vaudois persécutés un asile et des terres en Irlande. Enfin, un congrès réuni à Turin ramena la paix, avec un pardon général, les concessions antérieures et la détermination des limites dans lesquelles des Barbets devraient se tenir.

Leurs forces restaient intactes; ils pouvaient donc se soulever de nouveau, comme ils firent d'ailleurs lorsque Louis XIV révoqua l'édit de Nantes. Beaucoup de protestants se réfugièrent parmi les Vaudois pour se soustraire aux dragonnades et aux bûchers. Louis XIV exigea qu'ils fussent chassés, que le duc de Savoie éteignît ce foyer d'hérésie et de rébellion sur les

(1) RIPAMONTI dit : *Instam animis cupiditatem Italix potiundæ. Non esse credendum ingentiis, promissisque Gallorum, gentis inquietæ semper et volentis inquietare alios.* Liv. VI.

(2) Tome XV.

Barbets.

1653.

1655.

1666-67. frontières du Dauphiné, et lui-même envoya des troupes pour le contraindre ou l'aider. Victor-Amédée défendit aux Vaudois l'exercice de leur culte, même dans leurs maisons particulières; il ordonna l'expulsion des ministres et des instituteurs, la démolition des églises; et tous les enfants durent être élevés dans la religion catholique, sous peine de cinq ans de galères pour les pères, et du fouet pour les mères. Les réformés étrangers furent tenus de sortir, et le fisc achetait leurs biens s'ils ne trouvaient pas à les vendre.

1689. On expédia des troupes, sous le commandement de Catinat, pour exécuter ce décret intolérant. Les Barbets, se rappelant que les montagnes sont les boulevards de la liberté, égorgèrent leurs bestiaux; qu'ils salèrent et se retirèrent sur des sommets inaccessibles; d'autres prirent les armes pour défendre leur croyance, et une guerre d'extermination commença; pressés par le fer et plus encore par la famine, les malheureux furent entourés, tués, jetés dans les cachots et envoyés aux galères. Enfin on permit à ceux qui s'étaient retirés au milieu des montagnes, de s'en aller; ils trouvèrent un asile en Suisse.

Si près d'une patrie qu'ils regrettaient, beaucoup d'entre eux voulurent la recouvrer par la force; une colonne de neuf mille, après y avoir pénétré, extermina tous ceux qui lui résistaient. Plusieurs furent pris et pendus; mais la Savoie, qui avait alors rompu avec la France, consentit au retour des Vaudois; ils se formèrent en régiments avec cette devise : *La patience devient fureur en se lassant*; et causèrent de graves dommages dans le Dauphiné. Lorsque la paix se fut rétablie entre la France et la Savoie, Victor-Amédée revint à son ancienne intolérance, et défendit toute communication entre les Vaudois de ses États et ceux de France; il enjoignit même à ces derniers de vider le territoire, et deux mille cinq cents se dispersèrent dans les cantons suisses.

1699. Les Italiens n'avaient donc que trop de raisons de voir les Français de mauvais œil; mais l'empereur ne les traitait pas mieux. De temps à autre, des signes annonçaient qu'il n'avait pas renoncé à ses anciennes prétentions sur l'Italie, et se tenait prêt à les faire valoir toutes les fois qu'il n'aurait pas à redouter d'obstacles de la part des Français. Un officier impérial se crut offensé par le doge de Gênes; la cour de Vienne demanda une réparation, et comme cette réparation se faisait attendre, elle fit marcher des troupes contre la république, qui dut payer trois cent mille écus pour frais de guerre, outre d'autres satisfactions. Un ambassadeur autrichien près du pape, nommé Martiniz, renouvela les exigences

hautaines de Louis XIV pour des motifs encore plus frivoles : il s'agissait de préséances dans les processions et de questions d'étiquette dans les cérémonies ; homme opiniâtre , vindicatif , il donna le conseil à l'empereur de réveiller ses anciennes prérogatives de suzeraineté féodale , c'est-à-dire d'obliger les détenteurs actuels à justifier de leur possession sous peine de déchéance. C'était le véritable moyen de bouleverser l'Italie et surtout le Piémont , qui , pour se mettre à l'abri , se serait jeté dans les bras de la France. L'Espagne désapprouva cette mesure , qui tendait à troubler dans ses propriétés la noblesse du Milanais , de la Sicile et de la Sardaigne. Innocent XII se déclara le soutien de l'indépendance italienne , et les admonitions empreintes de fermeté qu'il adressa à l'empereur l'amènèrent à révoquer son édit.

Dans sa défiance contre l'Empire , ce pontife avait cherché à liguer les princes d'Italie pour empêcher la guerre et les usurpations ; mais Clément XI. son successeur , convaincu qu'il aurait de la peine à former cette ligue , dont les forces d'ailleurs seraient insuffisantes , préféra se poser comme médiateur entre la France et l'Autriche , et leur persuada de diriger leurs efforts contre les Turcs pour les chasser de l'Europe. C'étaient là des conseils futiles alors que ces deux puissances armaient pour se disputer la succession d'Espagne. Quoique l'Italie n'y eût aucun intérêt , elle fut entraînée dans une guerre qui la bouleversa , renversa et restaura tous ses princes , et lui donna enfin une assiette nouvelle , mais toujours d'après la volonté des plus forts.

Louis XIV et l'empereur Léopold firent tous leurs efforts pour obtenir de Clément XI l'investiture du royaume de Sicile ; mais , bien qu'ils offrissent de lui abandonner deux provinces de l'Abruzzi , il la refusa à tous deux , résolu de se tenir à l'écart , comme père commun de la chrétienté ; il s'occupa de négocier avec les États italiens pour rendre moins funeste une guerre qu'il n'était plus possible d'éviter. Venise déclara qu'elle voulait rester neutre ; Ferdinand , duc de Mantoue , prince jovial et galant , négociait avec les Français , et leur laissait occuper la ville au moment où il se disait prêt à verser son sang pour la cause italienne ; ils purent donc dicter la loi aux ducs de Modène et de Parme.

Mais la principale force résidait dans le duc de Savoie , Victor-Amédée , dont le père et la mère avaient laissé , sous le rapport militaire et politique , une réputation assez belle pour l'exciter à accomplir les grandes choses auxquelles il se sentait porté. Comme la France , au moyen de Casal et de Pignerol , le tenait en bride , il s'était réuni par un traité , négocié à Venise pendant les

Guerre de la
succession
espagnole.

1690.
18 août.

1696.
4 octobre.

fêtes du carnaval, à la grande ligue formée contre Louis XIV. Nommé généralissime des Impériaux en Italie, la journée de Staffarde l'avait placé au rang des premiers capitaines; mais il fut vaincu par Catinat, qui s'empara de la Savoie et de Nice. Le Piémont eut alors à souffrir de la part des Français une véritable guerre de barbares; Catinat, plus humain, demandait : *Que ferons-nous ? il faut avoir pitié des malheureuses populations*; Louvois lui répondait : *Ce que vous ferez ? brûler, et puis brûler.*

1694.

1694.
30 mai.

1701.

Ainsi fut fait; des villes prises et reprises, des conjurations tentées, la furie française, l'amitié espagnole non moins funeste, la valeur de Catinat et celle du prince Eugène firent de cette époque une des plus désastreuses, quoiqu'elle apparaisse brillante de hauts faits et d'habiles manœuvres stratégiques. Casal, redevenu le centre des observations, fut assiégé par le duc de Savoie, le marquis de Legañez, le prince Eugène et lord Galway, qui le prirent, le démantelèrent et le remirent au duc de Mantoue.

Mais Victor-Amédée, qui trouvait plus d'avantages à suivre une politique flottante, passa des alliés à Louis XIV, et fit pencher la balance; il recouvra Pignerol et Casal, et dès lors, indépendant, il put s'élever à de plus grands desseins.

La guerre de succession lui fournit une occasion favorable. Catherine, sa bisaïeule, étant fille de Philippe II, il se mit au nombre des aspirants à l'héritage espagnol; dans un des partages proposés, il fut question de lui donner tout le Milanais, à la condition de céder à la France la Savoie, la vallée de Barcelonnette et le comté de Nice. Cet arrangement n'eut pas de suite, et les hostilités commencèrent; sans souci de la France et de l'Empire, il ne songea qu'à louver au milieu de la tempête, afin de gagner le port désiré. Quoiqu'il ne pût voir sans ombrage ses États enclavés au milieu des possessions françaises si elles devaient s'accroître du Milanais, il reconnut Philippe V, et lui donna même sa fille en mariage; il avait compris qu'une tout autre conduite l'exposerait à une attaque immédiate.

1700.
22 septembre.

Milan avait fait serment d'obéissance au petit-fils de Louis XIV; son nom fut aussi proclamé dans Naples; mais un certain nombre de bourgeois crurent le moment favorable pour recouvrer l'indépendance. De leur côté, les barons, excités par Léopold, tramèrent en faveur de ce prince; mais, n'étant pas secondés par le peuple, ils échouèrent. Alors Léopold n'eut plus d'espoir que dans la chance des armes; il se fortifia par des alliances, et fit marcher des troupes sous les ordres du prince Eugène, qui eut pour adversaires Catinat et Vaudemont. Eugène effectua l'admirable

passage du mont de la Pergola, et descendit sur l'Adige, favorisé sous main par Venise et le mobile Victor-Amédée. Il battit complètement à Chiari le présomptueux Villeroi, qui avait remplacé le prudent Catinat, et le fit même prisonnier dans Crémone, où il entra par surprise; mais, la nuit, il fut repoussé par les Français.

1702.

Alors arriva de France le duc de Vendôme, homme entêté, orgueilleux, nonchalant, mais soldat heureux; sous lui, les armes françaises prospérèrent jusqu'au moment où Victor-Amédée, par d'anciens motifs et des prétextes nouveaux, se détacha de la France, et conclut avec l'empereur le traité de Turin. Léopold promettait d'entretenir en Piémont quatorze mille hommes d'infanterie et six mille chevaux, et de conférer au duc le commandement général de ces troupes et de celles de la Lombardie entière, avec quatre-vingt mille écus par mois. Il lui cédait en outre le Montferrat, auquel il joignait Alexandrie, Valence, la Lomellina et la Valsesia, détachées du Milanais, avec une route pour la communication entre ces deux provinces; d'autres avantages étaient réservés au duc sur les conquêtes futures, et surtout la possession du Vigevanasco.

1703.
8 novembre.

Bientôt attaqué par les Français, Victor-Amédée perdit la Savoie et la province de Nice, avec une partie du Piémont; il ne lui restait plus désormais que Cuneo et Turin, ce qui l'obligea d'envoyer sa famille à Gènes. Vendôme, que les victoires de Cassano et de Calcinato avaient couvert de gloire, fut rappelé en France pour tenir tête à Marlborough, et l'on envoya à sa place le duc d'Orléans, qui, avec le maréchal La Feuillade, assiégea Turin. La vaillance des Piémontais, la dévotion qui inspira le courage, et la victoire qui couronna la défense rendront à jamais mémorable cet événement, que le Piémont fête encore chaque année sur la montagne de Superga, où Victor-Amédée fit élever, en exécution d'un vœu, une église consacrée à la Vierge (1).

1705.

1706.
13 mai.

7 septembre.

Ce prince, accueilli en triomphe dans sa capitale délivrée, re-

(1) « On avait fait venir 140 pièces de canon; il est à remarquer que chaque gros canon monté revient à environ 2,000 écus. Il y avait 110,000 boulets, 106,000 cartouches d'une façon et 300,000 d'une autre, 21,000 bombes, 27,700 grenades, 15,000 sacs à terre, 30,000 instruments pour le pionage, 1,200,000 livres de poudre. Ajoutez à ces munitions le plomb, le fer et le fer-blanc, les cordages, tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpêtre, les outils de toute espèce. Il est certain que les frais de tous ces préparatifs de destruction suffiraient pour fonder et faire fleurir la plus nombreuse colonie. Tout siège de grande ville exige ces frais immenses, et quand il faut réparer chez soi un village ruiné, on le néglige. » VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, c. xx.

couvra ses domaines et prit possession du Montferrat, ainsi que de la partie du Milanais qui lui avait été cédée; il réclama en outre la remise du Novarais et du Vigevanasco, qui lui avaient été promis par des articles secrets.

La France renonça dès lors à l'espérance d'obtenir la Lombardie, dont l'empereur Joseph I^{er} investit son frère, l'archiduc Charles. Le territoire de Mantoue fut également réuni à l'Empire, et le duc, proscrit comme traître, s'en alla, avec une pension de quatre cent mille livres que lui fit la France, traîner ses vices de Padoue à Vérone; avec lui finit une branche de la maison de Gonzague (1). Le prince de Castiglione et François-Marie Pic, duc de la Mirandole, dont l'empereur occupa les domaines, se retirèrent tous deux à Venise. Renaud de Modène, qui avait favorisé l'Autriche, fut dépossédé par les Français, puis rétabli dans son duché par l'empereur, qui lui vendit en outre la Mirandole. Les Allemands avaient accablé le pape d'insultes et ravagé son territoire; il les excommunia pour leur invasion de Parme et de Plaisance; mais il ne put les empêcher de passer à quelque distance des portes de sa capitale pour aller conquérir Naples. Tandis que la France et l'Espagne sommeillaient, les Impériaux s'avancèrent, conduits par le général Daun, le défenseur de Turin, et arrivèrent jusqu'à Naples, qui leur ouvrit ses portes sous la promesse qu'ils maintiendraient les anciens privilèges. Ils ne purent atteindre la Sicile; mais, pour se venger du pape, l'empereur occupa Comacchio et envahit le patrimoine de saint Pierre, ce qui força Clément de consentir à un arrangement qui fut conclu à des conditions assez favorables.

La Sardaigne restait fidèle à Philippe V; mais les Autrichiens l'occupèrent avec l'aide de la flotte anglaise. Cette avidité de l'Autriche nuisit aux projets de ses alliés; en effet, au milieu de l'effroi causé par la défaite essuyée dans le Piémont, ils auraient pu diriger une attaque redoutable contre la France, tandis que cette diversion les réduisait à l'impuissance. De plus, l'agrandissement de l'empereur excitait leur jalousie, et le ministère anglais, qui

(1) L'autre, qui régnait à Guastalla, aurait dû lui succéder; mais elle n'eut que les principautés de Sabionnetta et de Bozzolo; elle s'éteignit elle-même en 1746.

La branche de Castiglione et Solferino appartenait aussi aux Gonzague. Ferdinand fut classé en 1692 par les Impériaux, et, après de longues discussions, Louis de Gonzague accepta de l'Autriche une indemnité de 300,000 florins.

La maison de Novellara, descendant de Feltrino, frère puîné de Louis, qui fut chef du peuple mantouan en 1328, s'éteignit en 1728.

avait été changé, donnait une direction nouvelle à la politique; on dut en conséquence songer à la paix.

La reine Anne, qui avait pour Victor-Amédée un sentiment de prédilection à cause de sa vaillance chevaleresque, posa dans les premières conditions de la paix d'Utrecht qu'on lui céderait la Sicile avec le titre de roi, titre qu'il ambitionnait avec passion; il recouvra le comté de Nice, la vallée de Pragelas et autres, et dut céder Barcelonette; ainsi la cime du mont Genève devint frontière entre le Piémont et la France.

L'empereur garda tout ce qu'il possédait en Italie, c'est-à-dire le royaume de Naples, le duché de Milan, la Sardaigne, les ports et les places situés sur les rivages de Toscane; à cette Espagne qui, pendant deux siècles, avait menacé d'absorber l'Italie entière, il ne resta plus un pouce de terre dans la Péninsule.

La Sicile fêta le couronnement de Victor-Amédée; mais lorsqu'elle le vit retourner dans ses États de Piémont, elle le prit en haine comme étranger; puis la réserve piémontaise déplaisait à la vivacité méridionale de la population. La question du tribunal de la monarchie fit naître des différends entre Victor et le pape; de là des excommunications, des châtimens, des exils, qui rendirent le pays misérable jusqu'au moment où la Sicile dut être échangée contre la Sardaigne.

Venise avait encore une fois jeté un vif éclat dans la guerre de Candie, où les nobles s'enrichirent, tandis que l'État s'appauvriissait et consommait le fonds de réserve appelée la *grande caisse*. Afin d'obtenir les sommes nécessaires, elle mit à l'encan les charges des procureurs de Saint-Marc, sur le prix de vingt-cinq mille ducats, et le porta de trois à six, puis jusqu'à quarante et un; quelques-uns des candidats les payèrent cent mille ducats. Un certain nombre de personnes, même étrangères, furent anoblies moyennant finance, et soixante-sept familles inscrites au livre d'or procurèrent au trésor huit millions de ducats. Le pape laissa la république confisquer les biens des porte-croix et des jésuats (*crocigeri* et *gesuati*), condescendance payée par l'admission des jésuites. On emprunta de l'argent jusqu'à sept pour cent; mais ce taux fut réduit plus tard. Venise fit encore preuve d'énergie dans ses conseils et de courage militaire dans la nouvelle guerre avec les Turcs, terminée par la paix de Carlowitz, qui, tant que la république vécut, détermina ses relations avec la Porte.

Elle voulut rester neutre durant la guerre de succession; mais, comme elle n'avait pas assez de troupes, elle fut exposée aux insultes des deux partis sur terre et plus encore sur mer, ce qui

1719.

1720.

1699.

la fit déchoir de la réputation qu'elle s'était acquise dans la guerre de Candie.

CHAPITRE XXXVI.

TOSCANE.

Cosme 1^{er},
1537.

Moins à plaindre que les autres pays, la Toscane, dont, heureusement pour elle, nous avons peu à parler, palliait sa décadence sous l'éclat d'une splendeur posthume. Cosme 1^{er}, après avoir détruit la république, chercha à consolider son autorité par la douceur et la fermeté : il continua de se livrer au commerce en grand, et s'intéressa dans les opérations des gros négociants étrangers; il tirait le cuivre de la Hongrie par l'intermédiaire des Frugger d'Augsbourg; du Levant il recevait des grains, de l'huile et des vins; il faisait extraire des métaux, et occupait un grand nombre d'ouvriers allemands à Pietrasanta pour l'exploitation des mines d'argent. Par ces moyens, il s'enrichit lui et sa femme, si bien qu'il laissa en caisse six millions de ducats. Il acheta le palais Pitti pour en faire la résidence de ses successeurs; il bâtit celui des Offices, les loges de l'ancien marché et du nouveau; il quadrupla les revenus du pays, qu'il porta à onze cent mille ducats, et éteignit les dettes publiques. Sous lui le territoire florentin comptait sept cent mille habitants, et celui de Sienne cent mille; trente-six mille hommes étaient toujours sous les armes (1); douze galères servaient à tenir en respect les Barbaresques, contre lesquels il institua l'ordre de Saint Étienne, qui entretenait quatre galères; ce fut en outre un moyen de satisfaire avec des décorations ceux qui lui demandaient la liberté.

Il réorganisa les universités de Florence et de Pise; à l'Académie platonique fondée par Cosme, le père de la patrie, il substitua l'Académie florentine, où entrèrent Carnesecchi, Domenichi, Giambullari, Segni, Benoit Varchi, qui fut appelé de l'exil.

(1) Selon la relation de l'ambassadeur vénitien Laurent Priuli en 1566, Cosme, outre les galères, dont la dépense lui était payée pour moitié par le roi catholique à raison de six mille ducats chacune, entretenait une infanterie de vingt-six mille hommes, dit le ban, dont huit mille avec corselets d'acier, bien disciplinés, et tirés de tout le territoire, à l'exception de Florence; les prêtres seuls étaient exempts du service. Chaque soldat était obligé de se fournir à ses frais son corselet et ses armes. Le duc employait les sapeurs à améliorer les terres; il avait aussi six cents cheval-légers.

Cinq membres de cette dernière société, Bernard Canigiani, Jean-Baptiste Dati, Ant.- François Grazzini, Bernard Zanchini, Bastien de Rossi, fondèrent avec Léonard Salviati l'Académie de la Crusca, qui, quarante ans après, fit imprimer le *Vocabulaire* de la langue italienne, premier modèle de travaux du même genre, respecté encore aujourd'hui, malgré les colères municipales et le dévergondage des pédants. Cosme fit dérober à Rome le corps de Michel-Ange pour l'ensevelir dans sa patrie. Il donna des travaux à Pontormo, à Bandinelli, au Bronzino, à Cellini, à frère Jean ; il fit peindre par Vasari tout le palais ducal, et, comme cet artiste voulait le peindre au milieu de ses ministres, conférant avec eux sur la guerre de Sienne : *A quoi bon les ministres ?* dit le duc. *Metz-moi là le Silence et autres vertus semblables qui tiennent lieu de conseil.* Il fit venir de la Sicile à Pise des ouvriers pour travailler le corail et faire des miroirs ; ces industries se perfectionnèrent sous son fils, qui introduisait dans le pays la porcelaine, inconnue jusque-là, et l'art nouveau des incrustations en pierres dures.

Académie de
la Crusca.
1583.

Mais la vie d'emprunt que la protection donnait aux arts ne les empêchait pas de périr ; Cosme lui-même fut obligé de faire fabriquer au dehors des pièces d'argenterie destinées à figurer à son mariage avec Éléonore de Tolède. Le commerce fut entravé, la justice passionnée, et la population diminua ; les citoyens, ambitieux de titres, retiraient leurs capitaux du commerce pour les employer en terres. Les hommes les plus distingués avaient recours à des inepties littéraires pour déguiser leurs sentiments républicains. Ainsi ils instituèrent l'Académie *del Piano*, nom sous lequel ils entendaient la république ; on y prononçait des harangues allégoriques sur les questions du temps.

Cosme admirait Philippe II, et suivait les conseils de Pierre de Tolède et du duc d'Albe, ces deux hommes sanguinaires, si pleins de mépris pour l'humanité ; aussi eut-il recours à ces intrigues compliquées et à ces violences que le temps comportait. Afin d'assurer sa domination dans un pays si rempli de souvenirs, où tous les moyens semblaient lions et où les Piagnoni n'avaient pas encore perdu l'influence puissante de leurs armes, il promulgua des lois d'une rigueur excessive contre les délits politiques (1) ; il comprenait dans la confiscation non-seulement l'héri-

(1) Ranuccio Farnèse, ayant fait mettre à mort plusieurs citoyens notables de Parme sous prétexte d'une conjuration tramée contre ses jours, crut devoir, pour faire cesser les bruits qui lui attribuaient l'invention de ce complot, envoyer au duc Cosme une copie des pièces du procès par un ambassadeur. Or, Cosme lui envoya en retour une procédure par laquelle il était établi dans toutes

tage des enfants, mais les emphytéoses et les fideicommiss, sans égard pour les droits des tiers. Il multiplia les agents de police, les prisons, les relégations; vingt-neuf édits publiés de 1537 à 1569 contre les *rebelles* (Cosme appelait ainsi les citoyens restés fidèles à cette république contre laquelle il s'était révolté) respirent une férocité draconienne, et punissent d'exil jusqu'à leurs enfants. Quiconque, dans un moment de tumulte, sortait de chez lui pouvait être tué impunément; en 1540, quatre cent trente Florentins étaient condamnés à mort par contumace. Sous son règne, cent quarante-six personnes furent décapitées, parmi lesquelles six femmes; sans parler des individus que des sicaires ou le poison allait atteindre au loin. Pour connaître les progrès de la réforme, il faisait compter les hosties de la communion, et les gens dans les églises; l'espionnage était partout; néanmoins les inquisiteurs ne pouvaient procéder qu'assistés de délégués séculiers.

Il n'est donc pas étonnant que Cosme ait été dénigré par les Toscans malgré ses bonnes qualités (1). Philippe II, qui se défilait de tout le monde, avait de l'estime pour lui; Pie IV l'aima et lui offrit le titre de roi, dont il ne voulut pas. Lorsqu'il fut question de donner une de ses filles en mariage à l'empereur Ferdinand, le pape lui proposa de le nommer archiduc; mais, comme la maison d'Autriche n'entendait pas que ce titre devint commun à d'autres princes, on inventa celui de *grand-duc et d'altesse sérénissime*, et Cosme fut couronné à Rome, où il s'assit à la droite du pape malgré les protestations autrichiennes.

1569.

Sur cinq enfants qu'il avait eus d'Éléonore de Tolède, l'épidémie lui en enleva coup sur coup deux avec leur mère. La malveillance fit courir le bruit, qu'elle inventa peut-être, que don Garcia ayant tué dans une rixe le cardinal Jean, son frère, le père

les formes que le même ambassadeur avait tué un homme à Livourne, bien qu'il n'y eût jamais mis le pied. Il faut, dans les pays où l'instruction criminelle est secrète, que les gouvernants se résignent à ce doute horrible contre leur justice.

(1) André Busoni, ambassadeur vénitien en 1576, dit de lui: « Il prend sur tout grand plaisir à travailler avec des alambics, et compose plusieurs eaux et sublimes propres à la médication de nombre d'infirmités; il en a presque pour chacune. Il fait entre autres préparations une huile d'une vertu si excellente que, si l'on en frotte extérieurement le poulx, le cœur, l'estomac, la gorge, elle guérit tout mal et préserve de toute espèce de poisons, rend la santé aux pestiférés, garantit ceux qui se portent bien; c'est aussi un remède très-actif contre le pourpre et toute sorte de fièvres malignes. Il m'a dit qu'il en avait voulu faire l'expérience sur des individus condamnés à mort par justice, et qu'après leur avoir administré du poison il les avait guéris entièrement avec cet antidote. »

exaspéré avait lui-même frappé le meurtrier du coup mortel, et qu'Isabelle, leur sœur, n'avait pu survivre à sa douleur; on ajoutait à ces accusations des horreurs plus graves encore, mais qui sans doute furent imaginées par les exilés.

François-Marie, son fils, bien inférieur en talent et en prudence, s'abandonna aux volontés de l'Autriche, et se déshonora par le dérèglement de ses mœurs. Il s'éprit d'une jeune Vénitienne, Bianca Capello, enlevée par Pierre Bonaventuri, sans être arrêté par son union avec Jeanne d'Autriche, dont la jalousie accrut le scandale de ces amours.

Outre l'influence de ses charmes, Blanche employait pour se l'attacher, des philtres et des prestiges dont une juive lui avait enseigné l'usage; elle feignait un accouchement pour mieux le captiver, et faisait périr les femmes qui lui avaient procuré l'enfant supposé, ou qui étaient dans le secret.

Enfin, son mari fut assassiné, la duchesse elle-même mourut, et François épousa cette aventurière. De honteuses jouissances célébrèrent cette union; Blanche, qui fut adoptée par la république de Venise, circonvinrent à son gré, de concert avec son frère Victor, le faible duc, qui l'idolâtrait. Les courtisans imitèrent le maître. Pierre, son frère, poignarda sa femme pour des infidélités qu'il n'avait que trop provoquées par les siennes; Isabelle, sa sœur, fut étranglée peu de jours après par son mari, au milieu des embrassements conjugaux; ce mari était Paul Giordano Orsini, qui, devenu amoureux de Victoire Accorambuona, mariée à un Perretti, neveu de Sixte-Quint, tua son époux, s'unit à la veuve de sa victime, et s'enfuit sur le lac de Garde; mais il mourut bientôt, et un autre Orsini égorgé la dame et les beaux-frères de cette dame.

Le grand-duc François mourut en 1587, et Blanche le suivit peu de jours après au tombeau, sans que rien justifie les inventions des romanciers, qui ont singulièrement brodé sur les événements dont cette cour fut alors le théâtre.

Il eut pour successeur le cardinal Ferdinand, son frère, qui trouva des trésors immenses produits par le commerce de diamants et les bénéfices de deux maisons de banque établies à Venise et à Rome. Il conserva cette habitude de famille; dans un temps de disette, il tira de l'Angleterre et du Nord des grains, sur lesquels il fit des bénéfices énormes. Quatre de ses navires, munis de patentes anglaises et hollandaises, transportaient continuellement en Espagne ses marchandises ou celles des négociants étrangers; il faisait surtout la contrebande en Amérique et la

François-
Marie.
1576.

1576.

Ferdinand I^{er}.
1587.

1591.

course contre l'Espagne. Il acquit une grande influence même au dehors, et fournit de l'argent à l'empereur contre les Turcs et des troupes au prince de Transylvanie; il conseilla au pape d'absoudre Henri IV, auquel il faisait passer sous main de l'argent, en haine de l'Espagne. Indigné de cette conduite, le comte d'Olivarès, ambassadeur d'Espagne à Rome, poussa le chef de bande Alphonse Piccolomini à envahir la Toscane; mais Ferdinand le battit, le fit prisonnier, et l'envoya au gibet malgré toutes les réclamations.

1607.

1609.

Il encouragea la culture du mûrier; on rapporte que la Toscane fournissait au royaume annuellement pour trois cent mille écus de soie grège, et que l'on fabriquait à Florence pour trois millions d'écus de tissus d'or et d'argent, d'étoffes de soie et de serge de laine. Homme résolu et juste, il créa le Val de Chiana en donnant de l'écoulement aux eaux, arrêta les débordements du lac de Fucechio, fit creuser des canaux et élever des digues dans la maremme de Sienne, détourna une partie de l'Arno dans le canal ouvert entre Pise et Livourne, construisit des aqueducs à Sienne, et protégea le littoral contre les pirates à l'aide des bâtiments de l'ordre de Saint-Étienne; dans la mémorable expédition contre Bone, dirigée par Jacques Inghirami, onze enseignes, quinze cents esclaves et une grande quantité d'armes tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Ferdinand remporta une autre victoire dans l'Adriatique sur les Turcs, et Jean de Bologne fonda sa statue, érigée sur la place de l'Annonciade, « avec les métaux enlevés au Thrace farouche. »

Ferdinand favorisa les sciences naturelles et mathématiques, fonda le musée d'histoire naturelle à Pise et raviva l'université de Sienne. Lorsqu'il n'était encore que cardinal, il avait ouvert à Rome l'imprimerie de la Propagande, et acheté la *Vénus*, le *Rémouleur*, l'*Hermaphrodite*, les *Lutteurs* et la *Famille de Niobé*. Il avait à sa cour les chanteurs les plus renommés. Émile Cavallieri réunit la musique au spectacle théâtral, et coupa le dialogue par des ariettes; à l'imitation des anciens, qui accompagnaient les paroles du son des instruments, le Romain Jules Caccini, maître de chapelle, composa des airs, et Jacques Peri inventa des harmonies pour le récitatif. Le *Daphné* d'Octave Rinuccini fut représentée en 1594, l'*Eurydice* du même auteur en 1600, lorsque Marie de Médicis épousa Henri IV, et l'*Ariane* en 1608.

Cosme II.
1603.
7 octobre.

Ferdinand laissa en mourant dix millions de ducats et deux millions de pierreries. Son fils Cosme II, faible de santé et de caractère, ne voulait pas, au milieu de ses douleurs de goutte,

que l'on interrompit les fêtes, les banquets, les jeux ; il travaillait à rétablir la paix, à nouer des mariages entre les princes de l'Europe, et faisait tout de concert avec sa femme, sa mère et Pichena, le ministre de son père.

Ferdinand avait entretenu des intelligences avec tous les pachas révoltés contre la Porte, et même avec Schah-Abbas de Perse. Cosme II se mit en relation avec Fakreddin, émir du Liban, qui, effrayé du péril, vint se réfugier à Livourne, et offrit d'aider les chrétiens à conquérir la terre sainte ; mais on ne fit que le rétablir dans le Liban, où il appela de la Toscane beaucoup d'ouvriers. Cosme conçut alors l'idée d'une ligue contre les Turcs, qui devait embrasser toute la chrétienté. Bien que tout le monde fermât l'oreille à ses propositions, ce fut pour lui un motif de remonter la marine toscane, qui, grâce aux chevaliers de Saint-Étienne, amena de riches captures dans le port de Livourne.

Le testament de Cosme est un monument d'amour du bien public plus que de prudence. Il recommandait à sa femme et à sa mère ; qu'il désignait pour régentes, de ne pas laisser résider dans Florence les ambassadeurs, surtout ceux de l'empereur, des rois de France et d'Espagne, aucun prince étranger, ni personne sans emploi ; de ne prendre pour confesseurs que des franciscains ; enfin, de ne point toucher au trésor pour des prêts d'argent ou des entreprises commerciales.

Les régentes de Ferdinand II méconnurent les bonnes intentions de Cosme, remplirent la cour de luxe, d'intrigues, de moines et de querelles théologiques, et prodiguèrent les titres de ducs et de marquis à des gens de service. Au lieu d'épargner trente mille écus par an, comme il le faisait d'ordinaire, il fallut entamer le trésor, qui s'appauvrit encore par le trafic des grains de la maremme siennoise. La cour déploya alors un faste inusité ; elle eut des nains et des bouffons ; on étendit les chasses réservées, qu'on accorda même à de simples gentilshommes. L'exemple des princes entraîna un changement dans les mœurs. An libertinage déguisé se joignait une férocité manifeste ; les spadassins pullulaient, et les immunités, les asiles des églises entravaient le cours de la justice.

L'activité des Anglais et des Hollandais avait détourné le commerce ; le mont-de-piété, qui fournissait de l'argent aux veuves et aux orphelins à un taux modéré, se mit à prêter à la besogneuse Espagne, dont il reçut des marchandises en échange ; il devint ainsi maison de banque et de commerce, et concentra les

Ferdinand II.
1621.
28 février.

capitaux; ce monopole ruina les commerçants; puis survint la famine, et après elle la peste de 1630, qui arrêta pour toujours les manufactures. Le trésor, épuisé, recourut au mont-de-piété, et contracta une dette de huit cent mille ducats, qui ne raviva point le commerce.

1637.

Lorsque Ferdinand II eut pris les rênes du gouvernement, il essaya de remédier au désordre de la régence, et d'introduire le bon goût dans le luxe, la politesse dans les mœurs. Homme excellent, plein d'égards envers ses frères et ses parents, il allait lui-même porter des secours pendant la peste. Élevé par le grand Galilée, qu'il assista à son lit de mort, à aimer les savants, il insinuaux nobles le goût des arts; assidu aux réunions de l'Académie del Cimento, il appela à Florence Jean-Baptiste Bulinger, Thomas Dempster, le Danois Stenon et d'autres étrangers, ayant aperçu Chiabrera au théâtre, il le fit venir, et le garda près de lui durant toute la représentation. Torricelli, Viviani, Bellini, Redi, Magalotti firent l'ornement des universités de Pise, de Florence et de Sienne; diverses académies se formèrent, et celle des Immobiles fut renouvelée; la première, elle conçut l'idée, pour divertir le public, de fonder un théâtre dans la rue de la Pergola. Les marais furent alors desséchés; on recueillit les eaux thermales, et l'éducation des vers à soie s'étendit ainsi que la culture de plusieurs plantes potagères; les citrons et les oranges de Toscane acquirent de la réputation. Des hommes habiles furent envoyés dans toute l'Europe pour recueillir des connaissances et des objets rares; c'est alors que l'on fonda le cabinet de physique et le musée. La ménagerie d'animaux vivants réunie dans le jardin de Boboli favorisa l'histoire naturelle; cette étude fut encore aidée par les fossiles et les testacés rassemblés dans le musée, que le prince enrichissait par les essences et les drogues médicales qu'il envoyait de son laboratoire.

Livourne, au temps où Pise florissait, n'était qu'une bourgade à peine connue, mais dont les Florentins ne tardèrent pas à comprendre l'importance. Le duc Alexandre y éleva des fortifications, mais Cosme I^{er} l'améliora davantage; il construisit un grand môle et creusa un nouveau canal, où l'on équipait les galères pour les chevaliers de Saint-Étienne. François-Marie jeta les fondements des nouvelles murailles d'après les plans de Buontalenti, avec de belles portes, des ponts en pierre, des fortifications bien entendues et des édifices de toute sorte, outre le lazaret; aussi l'appelait-il *ma dame*. Il promettait sûreté pour

les personnes et les biens de ceux qui venaient s'y établir, ce que faisaient un grand nombre de corsaires après s'être enrichis. Livourne devint un véritable *asile*, où s'installèrent surtout des juifs, de nouveaux chrétiens d'Espagne, des catholiques anglais fugitifs, des Corses mécontents des Génois et une foule de Provençaux.

Sous Ferdinand II, le port, dont la franchise avait été mieux établie, devint, au milieu de la guerre universelle, un refuge pour tous les navires, même ennemis. Ferdinand essaya de former une société commerciale avec les négociants de Lisbonne, dans laquelle les Toscans auraient mis quatre millions de ducats d'or, assurés sur la magistrature des capitaines du parti guelfe ; mais ensuite, dans la pensée que sa marine était ou superflue ou trop peu nombreuse, il vendit à la France tous ses bâtiments, et la Toscane cessa dès lors d'être une puissance maritime.

Dans la guerre de Castro Ferdinand s'unit à Venise et à Modène contre les prétentions pontificales ; pour fortifier son armée, il fit appel aux spadassins et aux mauvais sujets de toute l'Italie, qui infestèrent la Toscane ; dans le nombre se trouva la bande du célèbre Napolitain Fra Paolo (Tiberio Squiletta). Pontremoli, jadis fief impérial des Fieschi, que le duc de Milan avait confisqué, fut cédé par l'Espagne à Ferdinand pour cinq cent mille écus, quoique les habitants se plaignissent d'être vendus comme du bétail ; la Lunigiane seule resta immédiate jusqu'en 1815.

Quoiqu'il vécût peu d'accord avec Victoire d'Urbin, sa femme, Ferdinand lui abandonna le soin de l'éducation de son fils Cosme, qu'elle fit élever au milieu de prêtres ignorants, qui le détournèrent de l'étude des lettres et des sciences profanes, pour concentrer son attention sur la théologie ; grâce à cette mauvaise éducation, il ne déploya dans un long règne de cinquante-trois ans aucune des qualités de son père. Il voyagea non pour apprendre, mais pour faire étalage de magnificence, et ne rapporta du dehors que dédain pour son pays. Marguerite-Louise d'Orléans, qu'il épousa sans en être aimé, aussi vive qu'il était grave et dévot, méprisait son mari, le pays, les Médicis et les Rovers. Éprise d'un autre homme, elle avait horreur de devenir mère, et cherchait à détruire les fruits de sa fécondité. Elle bouleversa tellement la cour, que le grand-duc dut enfin lui permettre de retourner en France ; elle laissait en Italie et trouvait parmi les siens grand nombre de personnes

1647.

1650.

Cosme III.

1670.
24 mars.

1761.

disposées à donner tort à son époux, que la haine qu'il avait conçue contre elle n'empêchait pas d'être jaloux.

Ridicule pour sa jalousie, haï pour sa tyrannie, il devint malveillant, cruel, dissimulé; sa cour offrit un mélange de faste excessif et d'exercices pieux, de processions, d'offrandes aux sanctuaires éloignés, de conversions d'hérétiques. S'étant rendu à Rome lors du jubilé, afin de pouvoir toucher les saintes reliques, privilège des chanoines, il se fit conférer cette dignité, et se montra au peuple dans le costume qu'elle exige. Lorsqu'il alla visiter à Milan, pour accomplir un vœu, le tombeau de saint Charles Borromée, il fut reçu splendidement dans cette ville par les princes; Ranuccio 1^{er}, de Parme, construisit à cette occasion le théâtre Farnèse, où les allégories furent composées par Pazzi, évêque de San-Donnino, et sur lequel on donna des spectacles magnifiques, plus importants que l'histoire du pays.

Le premier rang avait été assigné aux grands-ducs après la république de Venise, c'est-à-dire la préséance sur toutes les républiques et tous les duchés; mais lorsque le duc de Savoie obtint les honneurs royaux, Cosme éleva tant de réclamations, fit tant de dépenses que l'empereur lui accorda le même rang; en conséquence, il prit le titre d'altesse royale. Il prodiguait les présents à tout étranger, aux ministres et surtout aux jésuites des missions; aussi, comme il n'avait pas toujours de quoi payer ses troupes et ses employés, il aggravait les charges de ses sujets. Il multipliait les espions pour connaître les habitudes; s'il apprenait que deux familles étaient ennemies, il arrangeait un mariage entre elles, combinaison qui augmentait le nombre des malheureux; bien plus, il défendit aux jeunes gens de fréquenter les maisons où il y avait des filles à marier.

Le cardinal François-Marie, son frère, fut sécularisé; mais Éléonore de Gonzague, qu'il épousa, ne se laissa jamais approcher par ce vieillard usé qui, regrettant les doux loisirs auxquels il avait renoncé, mourut en 1711. Ferdinand, fils aîné de Cosme, élève de Redi, de Viviani, du cardinal Noris, rendit par ses vices l'âme et le corps incapables d'aimer sa femme, et mourut à cinquante-trois ans. Jean Gaston, second fils de Cosme, unique survivant, fut, comme tous les Méucis, malheureux dans le mariage; sa femme, duchesse de Lauenbourg, grossière, désagréable, détestant l'Italie, ne voulut jamais sortir de la Bohême; le duc alors chercha dans le jeu, les tavernes et tous les vices une distraction aux misères qu'il voyait et prévoyait. Désespérant d'avoir des héritiers, il se considéra comme simple usufruitier du pays, dont

il négligea la gloire et les intérêts. D'un accès difficile, livré aux caprices d'un valet, il ne réunit que trois conseils d'État dans ses quinze années de règne. Après avoir économisé d'abord, il dépensa ensuite avec profusion en joyaux, en fabriques, en chefs-d'œuvre d'art et en libéralités pour de jeunes débauchés. Le peuple souffrait de l'accroissement des impôts, que le terrible hiver de 1709 rendit encore plus intolérables.

On prévoyait encore de pires calamités; car les prétendants, dont l'avidité se partageait déjà l'héritage du grand-duc vivant, allongeaient la main à la moindre indisposition qu'il avait et voulaient mettre des garnisons dans le pays. Cosme III avait cherché à prévenir ces maux, en faisant reconnaître le principe que Florence rentrait dans le droit de disposer d'elle-même à l'extinction d'une famille investie, à tort ou à raison, de la souveraineté du territoire par le diplôme de 1531. Mais en ressuscitant la république, Sienne se serait détachée de Florence, de même que les fiefs de la Lunigiane; les Farnèse mettaient en avant leur parenté; puis, si l'Angleterre et la Hollande l'appuyaient, l'Autriche se montrait fort opposée à ce dessein. Cosme alors résolut de transmettre le duché à sa fille Anne, femme de Guillaume, prince palatin; mais Charles IV déclara que la Toscane, fief impérial, ferait retour à la couronne lorsqu'elle deviendrait vacante, et envoya des troupes pour soutenir sa prétention. Gaston proposa de le réunir à Modène, dont une Médicis, descendante de Cosme I^{er}, était duchesse, et l'empereur ne s'en montrait pas éloigné; mais des guerres survinrent, qui le firent changer de pensée. C'est ainsi que les destinées de l'Italie étaient livrées aux caprices, aux ambitions, aux prétentions d'hérédité, et cet état d'opprobre recevait le nom de paix.

CHAPITRE XXXVII.

LITTÉRATURE ITALIENNE (1).

Cet heureux accord des formes anciennes avec les idées nouvelles, qui procura, sinon l'originalité, du moins la perfection à la littérature française, manqua tout à fait à l'Italie. Si, dans le siècle précédent, on avait négligé le fond pour la forme, il ne resta dans celui-ci que la partie matérielle de l'exécution et le besoin malheureux de se créer des difficultés pour offrir à l'art l'occa-

sion de faire des tours de force. Nous sommes loin toutefois de traiter le dix-septième siècle avec le mépris qu'on a l'habitude de lui prodiguer; il se présente à nous, riche des plus beaux noms, d'une vigueur que ne connut pas le siècle précédent, d'imaginatio-
1644-1698. tions plus originales, de sentiments plus individuels, et plus patrio-
1644-1698. tiques. Pourquoi en rappelant les écrivains qui s'abandonnèrent
1644-1698. tout entiers au mauvais goût, oublierions-nous ceux qui surent
1644-1698. le traverser sans souillure? ils sont en petit nombre sans doute,
1644-1698. mais n'en est-il pas toujours ainsi des élus?

Le Tasse.
1644-1698.

A leur tête se présente Torquato Tasse de Bergame, né à Sor-
1644-1698. rente, de Bernard, gentilhomme et poète, dont nous avons déjà
1644-1698. parlé. Ame tendre, bonne, plaintive, privée de l'énergie qui fait
1644-1698. résister aux maux, il se relève dans les grandes iniquités; son
1644-1698. mérite et son expiation furent dans sa sensibilité, et notre siècle,
1644-1698. à qui la forme de son poème ne convenait plus, a pris intérêt à
1644-1698. sa personne, à ses mystérieuses douleurs.

Il contracta, dès ses premières années, sous l'influence de son
1644-1698. père, le goût des vers et les habitudes soumises du courtisan;
1644-1698. quoique son père, qui avait éprouvé les amertumes de l'homme
1644-1698. de lettres, cherchât à le détourner de cette carrière, il résolut de
1644-1698. devenir poète. Ce qui prouve cependant que sa vocation n'était
1644-1698. pas impérieuse, c'est qu'il s'essaya dans les différents genres sans
1644-1698. faire un choix exclusif, comme un esprit qui cède moins au besoin
1644-1698. de créer qu'à l'habitude de réfléchir sur les ouvrages d'autrui;
1644-1698. sa muse fut tour à tour lyrique, tragique, romanesque, épique,
1644-1698. chevaleresque, sacrée et descriptive.

1692.

Il commença, sur les traces de son père, par le *Renald*, poème,
1644-1698. comme tous les autres, perdu dans l'éclat dont rayonne l'*Arioste*.
1644-1698. Ce nom excita de bonne heure une noble envie dans son jeune
1644-1698. cœur; envisageant sous son côté le plus faible le chantre ferrarais,
1644-1698. auquel il est loin de pouvoir être comparé pour la richesse et la
1644-1698. puissance de l'imagination, il se flat'a de pouvoir le surpasser
1644-1698. par la régularité qui manquait chez l'*Arioste*. Torquato ne parla
1644-1698. même de Dante que tard, et l'admiration dont il était avare à son
1644-1698. égard, il l'accordait volontiers à Camoëns; il résolut donc de
1644-1698. traiter aussi un sujet moderne, et de prendre Virgile pour type.
1644-1698. Camoëns avait chanté les exploits de sa nation; le Tasse, après
1644-1698. de longues fluctuations, choisit l'expédition commune à toute la
1644-1698. chrétienté.

Le thème est des plus magnifiques. Il s'agit de la première et
1644-1698. même de l'unique entreprise où l'Europe entière se soit réunie
1644-1698. pour combattre les peuples de l'Asie et de l'Afrique, non pour

recouvrer une Hélène ou bâtir les hautes murailles de Rome, mais pour protéger la civilisation de la croix contre la barbarie voluptueuse de l'islamisme; pour décider si l'humanité devait rétrograder jusqu'à l'esclavage, au despotisme, à la polygamie, ou s'élançer librement vers l'égalité et le progrès.

La poésie débordait à torrents d'un pareil sujet. L'antiquité profane offrait sur les pas des croisés les ruines de la Grèce et de l'Égypte et tout un musée dans Constantinople, encore debout comme un vaisseau jeté sur la plage avec tous ses agrès, mais sans les hommes qui le montaient; l'antiquité sacrée penplait pour lui des souvenirs chaque vallée, chaque sentier; les cèdres du Liban rappelaient Salomon, comme les roses de Jéricho la Sulamite. Les transports de David et les gémissements de Jérémie, les triomphes de Josué et les douleurs répétés de la servitude, le séjour du premier homme et le berceau du fils de Dieu, le jardin où le Christ éprouva des angoisses mortelles et la vallée où il reviendra, juge redoutable, exhalaient un souffle saint autour de la muse épique. Puis, que de pittoresque dans les habitudes, les mœurs de toute l'Europe réunie, depuis le Sicilien Tanocrède jusqu'au Danois Suénon! C'était le siècle de la force, de la variété, des aventures, des volontés fermes et indépendantes; chaque manoir vivait de sa vie distincte, tout baron fornait par lui-même une histoire, tout évêque avait lutté sur le champ de bataille et discuté dans les conciles. Un roi ou un général ne traçait pas le plan d'une expédition à laquelle des milliers d'hommes dussent coopérer avec l'impassibilité matérielle d'une machine; mais chaque fantassin pieux, chaque chevalier chercheur d'aventures *passait* pour consacrer son bras au Christ, pour déployer le plus de valeur qu'il pourrait, et comme il lui plairait: conflit et accord de volontés mâles, indomptables, d'où naissaient les caractères les plus déterminés, les aventures les plus vives, le mélange le plus poétique, dominé par la grande unité de la pensée chrétienne.

Là se trouvaient la religion, les souvenirs, la chevalerie, les périls, un vaste projet accompagné d'une multitude de traverses, et qui produit des résultats différents des espérances conçues, mais plus grands que les espérances.

Le sujet avait le mérite de l'opportunité à une époque où les Turcs inspiraient encore l'effroi, et lorsqu'une nouvelle ardeur excitait contre eux l'Europe menacée, que ne rassurait pas complètement l'issue de la bataille de Lépante, ce dernier acte des croisades.

Il suffisait qu'un tel sujet s'offrit à un regard poétique pour

que son importance fût sentie; aussi voit-on avec regret que le Tasse ait pu hésiter dans son choix entre ce sujet et d'autres d'une portée bien inférieure. Son hésitation entre la première et la seconde croisade serait inexplicable si l'on ne réfléchissait que, d'après le type virgilien, l'unité du héros lui était nécessaire. Dans la seconde croisade, les rois prirent les armes; aucun d'eux ne parut à la première. Le Tasse fut donc obligé de mentir essentiellement à l'histoire; il suppose en effet ce qui répugne le plus à la nature de cette entreprise, un chef qui la dirige avec un droit absolu sur toutes les volontés, pour « délivrer le grand tombeau, » et ramener « des frères errants sous les signes sacrés. »

Énée est pieux, son héros devait l'être aussi, et non pas seulement vertueux comme les héros de Virgile, mais encore religieux. Les amours sont le nœud de l'*Énéide*; ils durent aussi l'être de la *Jérusalem délivrée*. Or, après avoir, dans les deux premiers chants, déployé à nos yeux la marche majestueuse de l'Europe entière et les débats de l'Asie et de l'Afrique, il se rapetisse au roman des amours de Tancred, aimé d'Herminie, amoureux de Clorinde, et de Renaud, captivé par les charmes d'Armide. Une « assemblée des dieux de l'Averne » n'aboutit qu'à pousser une jeune fille à séduire quelques-uns des chevaliers chrétiens; un enchantement de la forêt qui fournit le bois nécessaire aux opérations du siège suspend l'entreprise jusqu'au moment où deux envoyés, dont le nom est à peine prononcé, s'en vont à travers l'Atlantique arracher Renaud aux voluptés pour venir de si loin couper un arbre. Alors tout recommence à marcher heureusement : Jérusalem est prise; mais au grand effet du *vœu accompli* sur le tombeau du Christ se rattachent la réconciliation d'Armide avec Renaud, qui n'est pas exprimée, mais qu'on devine, et l'incertitude que le poète laisse sur le sort d'Herminie.

Ces amours, qui remplissent les deux tiers du poème, donnent un caractère de mollesse à une entreprise toute d'énergie; cette régularité la fait ressembler à tant d'autres expéditions et sièges célébrés par l'histoire. Ne comprenant rien à l'époque féodale, le Tasse fausse le caractère des personnages et du temps; dépourvu de la vigueur nécessaire pour sortir de lui-même, s'identifier avec les héros qu'il décrit, sentir comme eux, comme leur âge, il substitue au surnaturel de la pensée celui de l'imagination. Aux pratiques de sorcelleries de son temps, il emprunte un merveilleux vulgaire, tandis que les croisés, ravis par l'enthousiasme, voyaient partout Dieu, des saints, et des apparitions d'anges dans les phénomènes de la nature; il introduit l'ordre dans tout, parce que

l'ordre était dans l'essence de son esprit, la raison au lieu de l'imagination, les calculs au lieu de l'enthousiasme. Le sujet lui offrait-il des situations en rapport avec ses sentiments, il est alors vraiment artiste, comme dans les épisodes d'*Clorinde* et de *Sophronie*, d'*Herminie*, d'*Armide*, aussi bien conçus qu'ils sont mal placés; dans la poésie d'aucun pays, on ne trouve une situation mieux imaginée que la mort de *Clorinde*.

Avant d'ourdir la trame de son poème, il avait écrit les *Discours sur l'Épopée*, étudié Aristote, et analysé, avec son aide, Homère et Virgile; il voulait lire toutes les poétiques qui paraissaient, et peut-être fut-ce la faute de ces traités s'il ne comprit que tardivement le besoin d'un sens profond (1). Lorsqu'il s'aperçut de ce défaut, il chercha à y suppléer par une allégorie : superfluité obscure, où sa pensée ne vise qu'à la psychologie, qu'il sépare de l'histoire et de la métaphysique, où il isole les idées de leur principe et de leur application. Il aurait dû apprendre de Camoëns à faire briller sa nation; mais, bien que Tancrede et Bohémond lui offrisent l'occasion la plus heureuse, il ne parle de l'Italie que dans deux vers.

Nous savons qu'on a reproché à notre siècle et à des écrivains nos amis d'avoir dénigré le Tasse; mais l'indépendance dont nous sommes jaloux, même envers ceux que nous vénérons, est une garantie certaine que nul désir de flatter ne nous porte à révéler les défauts organiques d'un ouvrage, le premier que lise tout Italien, qu'il sait par cœur, qu'il a entendu chanter sur la plage de Mergellina et dans les gondoles de Venise : tant l'harmonie poétique, qui domine d'un bout à l'autre de la *Jérusalem*, exerce d'influence sur les Italiens, dont l'organisation est souverainement musicale. Mais ce qui a rendu le Tasse populaire, ce sont les épisodes; preuve qu'ils ne tiennent pas à l'ensemble de son épopée, et qu'ils sont propres non pas aux temps qu'il a dépeints, mais à toute autre époque, comme ce ton de sentiment, cette couleur élégiaque qu'il ne quitte même pas dans les tableaux voluptueux. Cette douce mélancolie qui l'inspire contraste vivement avec le faire burlesque de ses contemporains, autant que le côté sérieux sous lequel il prit la chevalerie, dont les autres se sont moqués. Sous le rapport de l'art et du roman, on ne saurait nier que l'œuvre ne soit admirablement composée. Plus classique que tous ceux qui l'avaient précédé, on dirait que le Tasse voulut associer la régularité du poème d'école à la bizarrerie du genre chevale-

(1) Voy. sa lettre au marquis de Gonzague, du 15 juin 1575.

resque, le Trissino et l'Arioste, le raisonnement et l'imagination. L'intérêt est toujours vif, et les obstacles croissent toujours jusqu'à une catastrophe qui, pour être annoncée dans le titre, ne cesse pas d'exciter la curiosité.

Mais jamais il ne s'élève à une grandeur véritable; il laisse échapper les occasions d'être poète, à ce point que les esprits médiocres s'en aperçoivent eux-mêmes. A-t-il à décrire le paradis, il traduit, lui chrétien, le songe de Scipion. Les ambassades seront copiées dans Tite-Live; il calque le voyage de l'Atlantique sur celui d'Astolfe dans l'Arioste; il demande à l'art chevaleresque de son temps la description des duels (1), aux livres de rhétorique ses discours compassés, aux livres de morale scolastique les sentences pompeuses de son Godefroi qui offre un général parfait, mais d'une vertu trop calmée et toujours supérieure aux passions. Tancrède, héros véritable, s'abandonne à des amours efféminées qui l'avilissent au lieu de lui inspirer de nobles actions. Renaud est bizarre; caractère nul, s'il n'était réservé par le destin à tuer Soliman et à devenir la souche des ducs d'Este. Le Tasse paya largement son tribut à l'esprit adulateur de son siècle (2), auquel il accorda les *concetti*, dont on a voulu à grand tort le faire l'inventeur. Il cherche, dans la grâce artificielle de son travail, à reproduire les beautés de tous ses prédécesseurs; mais souvent il les altère en les exagérant (3); il gâte les situations les plus inté-

(1) Le Tasse fut le Justinien des duellistes de son siècle; ses décisions étaient citées comme des oracles, preuves qu'il fut infidèle aux temps qu'il décrivait.

(2) Il y a de lui une *canzone* à la louange du terrible Sixte-Quint, où il feint d'aller cherchant partout la clémence sans la trouver :

*Ove fia ch' to la scerna ?
Più bella che'n avorio o'n marmi o'n oro
Opra di Fidia, in te (se'l ver contempio),
Ha la clemenza e nel tuo cuore il tempio.*

Où l'apercevrai-je ici-bas ?
Plus belle qu'œuvre de Phidias
En or, en porphyre, en ivoire,
La clémence (tu peux m'en croire)
A chez toi, dans ton cœur, son temple respecté.

(3) Dante fait dire à Ugolin :

Ambo le mani per furor mi morsi.

Je me mordis les deux mains de fureur;

et le Tasse dit de Pluton :

Ambo le labbra per furor si morse.

ressantes et les plus tendres par des arguties et l'excès, et pourtant il a tant de charme qu'on n'éprouve pas moins de regret à le censurer qu'à dire les défauts d'un ami.

Il vécut à la cour d'Alphonse, duc de Ferrare, en butte à l'envie que le mérite ne peut fuir, objet de l'affection de la duchesse Éléonore, ce qui fut la cause probable de la réclusion à laquelle le condamna le *magnanime* Alphonse dans la maison de fous de Sainte-Anne. Pendant les sept dernières années de sa captivité, un autre publia son poème, auquel il n'avait pas mis la dernière main; aussitôt il courut toute l'Italie, où il obtint le plus heureux succès, c'est-à-dire qu'il lui suscita autant d'ennemis que d'admirateurs. Sans parler de ceux qui ne pardonnent jamais aux hommes supérieurs (1), la Crusca, portée comme toutes les académies à soutenir les morts qui ne donnent pas d'ombrage au préjudice des nouveaux venus qu'on envie, lui préféra Pulci et Boiardo, proclama la libre allure de la trame du poème; mais censura les caractères, les incidents, le style; Salviati, qui avait consacré deux volumes à passer à l'alambic le style de Boccace, se mit à subtiliser sur celui du Tasse, en commençant par les *armi pietose*; Galilée publia aussi une censure. Or, si l'on écarte l'impardonnable rudesse des formes de cette argumentation sophistique à laquelle entraîne le misérable désir de trouver des défauts, plusieurs des reproches qu'ils lui faisaient révèlent, sinon des vues élevées, au moins un goût plus fin qu'on n'est habitué à le supposer chez les critiques de cette époque.

Le Tasse descendit au rôle pénible de se défendre; mais il sembla donner gain de cause à ses adversaires lorsqu'il entreprit de refondre l'œuvre de ses meilleures années pour en faire un poème presque nouveau; il respecta davantage la vérité historique, évita plusieurs défauts de style, corrigea quelques événements choquants, et, à des scènes d'un amour voluptueux, il en substi-

Il se mordit les lèvres de fureur.

Que l'on traduise ces deux images en peinture.

- (1) *S'opre d'arte d'ingegno, amore e zelo
D'onore han premio, ovver perdono in terra,
Deh! non sia, pergo, il mio percar deluso.*

RIME.

Si les ouvrages d'art et d'esprit en retour
Sont pour obtenir gloire, estime, zèle, amour,
Ou seulement pardon sur cette terre,
De grâce, que ne soit point vaine ma prière.

tua d'autres de tendresse conjugale et paternelle. Argant, espèce d'Hector, défenseur de la patrie, inspira de l'intérêt; il transporta la prison enchantée de Roger, substitué à Renand, sur le Liban, et l'en fit délivrer par ses amis; enfin il supprima *les longs et malheureux amours d'Herminie*. Mais est-ce la faute des critiques si la vigueur du poète s'était évanouie? La postérité, qui a oublié la première édition du *Roland furieux* pour la dernière, a laissé de côté la *Jérusalem conquise*, pour relire la *Jérusalem délivrée*.

Le siècle du Tasse pourtant, même dans son injuste rigueur, lui décernait un rang des plus élevés, lorsqu'il mettait en discussion lequel l'emportait de lui ou de l'Arioste : Arioste, le poète du libre élan, de la fantaisie brûlante, mais contenue, qui plaisante avec son sujet et les lecteurs, qui rompt les octaves et les vers comme les épisodes, qui entremêle quatre ou cinq événements parallèles, et se fait tout pardonner par une élégance limpide et une douce animation; le Tasse, dont la grâce est tout artificielle, qui ne s'écarte jamais de la forme plastique, pauvre dans la langue, boiteux dans l'octave, qui prétend justifier chaque passage par des exemples, et ne hasarde aucun développement, sinon pour retarder ou accélérer l'action principale. L'Arioste est l'expression de la renaissance païenne au temps des Médicis, avec cette ivresse de la forme extérieure, du charme corporel, avec la fougue des sens, l'impétueuse ardeur de la vie et l'éblouissement de l'imagination. Le Tasse signale le retour de l'esprit chrétien dans l'impression pieuse qu'il laisse, dans la générosité de ses chevaliers, dans les rites sacrés, dans la componction, dans la dignité sévère qui règne d'un bout à l'autre de son poème. Seulement, l'invention et la mémoire usurpent trop souvent la place de la foi réelle; les prodiges vacillent entre le miracle et l'explication naturelle; les musulmans et les chrétiens parlent le même langage, aiment de la même manière. Ce mélange de faux et de factice, cette douceur maladroite révèlent la longueur qui envahissait la littérature comme la nation, qu'elle réduisait à une fausse rhétorique, à une poésie savante, comme alors qu'on a perdu le sens de la poésie créatrice.

Mais les défauts du Tasse ont leur cause en partie dans son caractère, l'un de ces caractères qui paraissent prédestinés à souffrir; même après avoir recouvré la liberté, il n'eut pas la force d'abandonner la cour et de se renfermer dans la dignité de grand homme. Il vécut dans les alternatives de plaintes et de prières, jusqu'au moment où Rome l'appela pour recevoir au Capitole

la couronne jadis décernée à Pétrarque. Il vint, mais mourant, et, au lieu d'aller habiter les palais, il se retira dans le couvent de Saint-Onuphre, sur cette hauteur si propice pour contempler la cité des gloires déchues : ce fut là qu'il mourut, à cinquante et un ans, et le laurier ne put orner que son cercueil.

Toujours religieux, et plus encore dans ses dernières années, il essaya aussi de composer un poëme biblique, les *Sept Journées du monde créé*. Nous avons déjà parlé de son *Aminte*, drame qui offre les mêmes défauts que la *Jérusalem*, avec des beautés de style plus châtiées ; mais des caractères en dehors ou au-dessus de la nature nuisent à l'intérêt et empêchent la pitié. La tragédie de *Thorismond*, qui roule sur l'amour incestueux d'un frère pour sa sœur, tient des intrigues romanesques alors en vogue. Les sonnets et les *canzoni* du Tasse sont considérés comme les meilleurs après ceux de Pétrarque ; mais personne ne les lit, comme on lit peu ses ouvrages en prose, écrits sans préention, mais sans force.

Un autre poëte épique, le Napolitain Jean-Baptiste Marini, se fit remarquer par une imagination plus riche, mais sans frein. Destiné au barreau, il s'en éloigna pour obéir à ses inspirations poétiques. Il fit un voyage en Gémont, où l'on se figura qu'il avait voulu faire allusion à Charles-Emmanuel I^{er} dans sa *Cuccagna* ; mis en prison, il n'en sortit qu'après avoir prouvé qu'il l'avait composée longtemps avant de connaître le duc ; dès lors il devint son protégé, et ce prince même lui suggéra l'idée de prendre *Adonis* pour sujet d'une épopée. Adieu donc toute moralité, tous sentiments généreux ; adieu aussi l'intérêt, qui ne peut s'attacher aux peines et aux joies d'êtres surnaturels, ni à des situations qui ne portent pas la pensée sur nous-mêmes. Il faudra que tout repose sur l'esprit, sans poésie instinctive et spontanée ; il faudra immoler la beauté à la grandeur, la pureté à l'éclat. Or, Marini fit de cette fable un poëme plus long que le *Roland furieux* (il contient quarante-cinq mille vers), et où chaque chant forme presque un tableau à part, avec un titre distinct, comme le *Palais d'amour*, la *Surprise d'amour*, la *Tragédie*, le *Jardin*.

Coloriste facile et harmonieux, riche de poésie, Marini a l'art d'exprimer à merveille en vers aisés, en phrases variées et en cadences mélodieuses les choses les plus rebelles à la langue poétique. Mais il est obligé de relever sa trame, monotone et subtile de sa nature, par des descriptions successives, une foule de sentiments croisés, d'images, de peintures et de voluptés ; il ne songe

Marini.
1809-1825.

ni à la saine critique, ni à la correction, et le caprice est sa règle unique; il s'abandonne à la facilité de ses idées, sans se donner la peine de choisir entre elles; ni d'en écarter aucune; il sait rendre en vers les choses les plus ennuyeuses, et emploie cent dix strophes à décrire une partie d'échecs entre Vénus et Mercure. Du reste, il ne voit jamais le côté sérieux de la vie; homme de plaisir, il met à profit les circonstances, et traite le premier sujet venu, sans politique, ni sentiment de nationalité, ni courage. Il est tout emphase, subtilité et rimes sonores; chez lui la volupté est systématique, sans pudeur, mais sans les transports de la débauche. Ce qu'il sait surtout, c'est se mettre lui-même en scène, et de cette manière extorquer la gloire, comme d'autres extorquaient une place.

A peine avait-il publié *l'Adonis*, à l'âge de cinquante-quatre ans, qu'il était porté aux nues. Une peinture voluptueuse, l'imprenable variété des descriptions de l'amour, une imagination poétique pleine de fougue au milieu de gens maniaques de pureté, firent trouver ses erreurs non-seulement pardonnables, mais remplies de beautés. Charles-Emmanuel le créa chevalier; choyé à Paris par l'hôtel de Rambouillet, dont il sut se concilier la société élégante, il forma une école de poètes, chantres des plaisirs galants. Marie de Médicis lui assigna une pension de deux mille écus, et chaque fois qu'elle le rencontrait, elle faisait arrêter son carrosse devant le poète, qui célébra en six cents vers ses beautés corporelles. Tandis que le Tasse ne pouvait acheter un melon faute d'argent, Concini autorisait le chevalier Marini à se faire payer cinq cents écus d'or par le contrôleur des finances; il y va et en demande mille. Lorsque le ministre lui dit : *Diable, vous êtes bien Napolitain*; il lui répond tranquillement : *Excellence, il est heureux que je n'aie pas entendu trois mille, tant je comprends peu votre français*.

Lorsqu'il revint à Naples, les arcs de triomphe étaient couverts d'inscriptions à sa louange : *Marini, mer de doctrine incomparable, esprit des lyres, but des plumes, matière des écrivains, heureux phénix, honneur du laurier*; tant on avait d'adoration pour celui qui avait su réunir le type italien au type espagnol, l'harmonie musicale avec les hableries. Achillini, qui sans doute avait lu les poètes égyptiens et chaldéens, lui disait : *Il s'est formé dans la partie la plus vive de son âme l'opinion que vous êtes le plus grand de tous les poètes qui sont nés parmi les Toscans, les Latins, les Grecs, les Égyptiens, les Chaldéens et les Hébreux*. Achillini, poète lui-même des plus extravagants, était

porté aux nues comme le *nec plus ultra* de la poésie ; Louis XIII lui faisait don de quatorze mille écus pour une *canzone* et un sonnet qui commence ainsi : *Suez, ô feux, pour fondre les métaux* (1) !

Mais les louanges étaient alors de mode ; et ces tranche-montagnes de la littérature, comme il y en avait tant dans la société, secondaient son allure en se faisant les distributeurs de la gloire ; ils caressaient les passions basses à l'aide d'un bataillon dévoué, chantaient leurs propres triomphes, et croyaient qu'il était beau de dominer le siècle, quel qu'en fût le moyen, et d'obtenir ainsi une existence vantée, qui finissait tout entière au cercueil. Nous avons déjà vu les attaques dirigées contre le Tasse ; mais si le Tasse y répondait en gémissant, d'autres ripostaient avec énergie. Il y eut alors de bruyantes querelles entre le P. Noris et le P. Macédo, entre Moneglia et Magliabecchi ; entre Viviani et plusieurs autres, surtout Alexandre Marchetti et Borelli. Sergardi en vint aux coups avec Gravina ; Jacques Torelli eut les doigts coupés dans une attaque nocturne ; le philosophe modénois Geminien Montanari donna et reçut mainte estocade ; il eut, en outre, de bruyants démêlés avec Rossetti à propos des phénomènes capillaires ; les accusations les plus graves flétrirent le cardinal Pallavicino ; des plaintes s'éle-

(1) Voici une de ses épigrammes :

*Col fior de' fiori in mano
Il mio Lesbin rimiro,
Al fior respiro, e'l pastorel sospiro.
Il fior sospira odori,
Lesbin respira ardori ;
L'odor dell' un odoro,
L'ardor dell' altro adoro.
Ed odorando ed adorando i' sento
Dall' odor, dall' ardor ghiaccio et tormento.*

Tenant la fleur des fleurs en main,
Je contemple mon cher Lesbin,
Et, respirant la fleur, au berger je soupire.
La fleur soupire ces odeurs,
Lesbin ne respire qu'ardeurs ;
Quand l'odeur de l'une j'adore,
Les ardeurs de l'autre j'adore ;
Adorant, odorant, ensemble je ressens
De l'odeur, de l'ardeur, et frissons et tourments.

On lit encore à Bologne une inscription faite en son honneur, et qui commence ainsi : *D. O. M. Claudio. Achillino. lico. genio. e. suggestu. quid. supra. mortale. spiranti. legum. scientifico. partiter. atque. ad. admirationem. facundo. interpreti. uno. jam. verbo. musageti. omniscio, etc.*

vèrent aussi contre le Napolitain Antoine Oliva, qui, arrêté comme appartenant à une société infâme, dite des Blancs, et formée à Rome sous Alexandre VIII, se jeta par une fenêtre après avoir été mis à la torture.

Metaphores.

Marini avait confondu, dans un sonnet sur les travaux d'Hercule, le lion de Némée avec l'hydre de Lerne; cette erreur suscita une querelle plus acharnée que s'il eût été question d'un dogme de la religion. Le poète fut surtout harcelé par le Génois Gaspard Murtola, secrétaire de Charles-Emmanuel et auteur du *Monde créé*. Ce fut alors un déluge furieux d'épigrammes, de sonnets et de libelles, des *Murtoléides*, des *Marinéides*, des grossièretés, des infamies. Murtola tira un coup de fusil sur son rival, mais ne l'atteignit pas; il aurait été pendu si Marini n'eût intercédé pour lui; Murtola, pour reconnaître ce bienfait, le dénonça comme ayant mal parlé du duc. Thomas Stigliani aussi, de la Basilicate, qui s'était détourné de la bonne voie pour rivaliser avec l'objet des applaudissements, déploya dans le *Nouveau Monde* les merveilles, d'une imagination capricieuse, et se mit à décocher des traits contre le poète en vogue sous le symbole de l'*Homme-Marin*; l'autre épancha son fiel dans les sonnets intitulés *les Grimaces* (*Smorfie*) et dans une série de lettres, puis dans l'*Adonis*; l'agresseur, effrayé d'une immortalité infamante, finit par s'humilier. Mais lorsque son rival fut mort, il fit une aigre censure de l'*Adonis* dans la *Lunette* (*Occhiale*), où l'on ne trouve pas même une bonne critique contre un ouvrage si rempli de défauts; tout le monde se souleva contre l'audacieux qui se permettait de lancer des pierres contre l'autel (1).

Marini resta pour la postérité comme le type du goût du dix-septième siècle. Il serait curieux de rechercher la cause qui rendit général dans toute l'Europe le goût de l'exagéré et du prétentieux dans la littérature et les arts, même chez des peuples sur qui ne pesaient pas les misères de l'Italie. L'Allemagne eut l'école de Lohenstein; l'Angleterre, l'euphuïsme; l'Espagne, les Gongoriens; la France, le style des précieuses. L'Italie en fut aussi infectée; mais les dates suffisent pour démontrer que, si elle ne céda point aux autres dans ce genre déplorable, ce ne fut pas elle, du moins, qui leur ouvrit la mauvaise voie. On a pu signaler jusque dans le très-correct Pétrarque des afféteries et des antithèses de sens ou de paroles. Les imitateurs, qui choisissent toujours le pire, s'en préva-

(1) Marini donne cependant à entendre dans la préface de l'*Adonis*, où il explique son système, que plus d'un refusait son encens à l'idole du jour.

lurent pour excuser leurs fautes et même pour les aggraver, d'autant plus que, multipliant les vers sur des affections qu'ils ne resentaient pas, ils devaient suppléer par des artifices d'esprit à la tiédeur du cœur. On en retrouve aussi des traces dans les meilleurs auteurs du seizième siècle, et plus encore à mesure qu'on se rapproche du dix-septième (1). Ces défauts abondent dans le

(1) On trouve dans Jérôme Britonio, qui est de 1530, un sonnet que Grescimbeni, dans son recueil, cite parmi les bons, et qui commence ainsi :

*Nascon tanti pensier dal mio pensiero
Ch'io, per troppo pensar, non so che penso ;
E' in tanti modi i miei pensier dispenso
Che dar non so di me giudizio intero.*

Tant de pensers naissent de ma pensée que, pour trop penser, je ne sais ce que je pense, et je laisse aller mes pensées en tant de manières que je ne sais émettre sur moi-même un jugement complet.

Curzio Gonzaga, poète de 1580, dans le même recueil :

*D'un ghiaccio ardente e d'un gelato foco,
D'un pianto dolce e d'un timor audace,
D'un desir folle e d'un sperar fallace.
Mi nutrisco e consumo a poco a poco, etc.*

Je me nourris et me consomme peu à peu d'un frisson ardent et d'un feu glacé, de douces larmes et d'une crainte audacieuse, d'un désir insensé et d'un espoir décevant. Un amour amer m'enveloppe de peine et de plaisirs, etc.

L'Arétin est rempli de ces jeux de mots ; pour prendre au hasard, il dit, par exemple : « Dans mes *Capitoli*, qui ont le mouvement du soleil, les lignes des viscères s'aplatissent, les muscles des intentions ressortent, et les profils des affectations intrinsèques se dessinent. »

On lit dans Guarini :

*Colei che ti dà vita
A te l'ha tolta e l'ha donata altrui,
E tu vivi, meschino, et tu non mori ?
Mori, Mirtillo, mori..
Mori, morto Mirtillo, etc.*

Celle qui te donne la vie te l'a ôtée, et la donne à un autre, et tu vis, misérable, et tu ne meurs pas ? Meurs, Myrtil, meurs ;... meurs, Myrtil déjà mort, etc.

Et ailleurs :

*Cruda Amarilli, che col nome ancera
D'amare, ah! lasso, amaramente, insegna.*

Cruelle *Amaryllis*, qui enseignes par ton nom même à aimer, hélas ! amèrement.

Tasse, et Marini les sème à foison ; les prosateurs et les poètes, qui ne surent pas s'opposer, même par haine contre les dominateurs, à l'invasion de la littérature espagnole, s'essoufflèrent, sur les traces de Marini, à poursuivre la bizarrerie ampoulée, l'originalité à force de calcul, le retentissement des mots sonores, au lieu de s'attacher aux pensées et aux sentiments ; car, de toutes les corruptions, celle qui séduit le plus est la recherche de la pensée, et ce goût une fois pris, il est très-difficile de s'en déshabituer, ou de se persuader qu'il est mauvais.

Alors la géographie, l'histoire, l'univers n'existent plus que pour fournir l'unique butin qu'on apprécie, les métaphores ; la phrase, la couleur doivent prédominer sur le fond, et l'on recherche l'argutie pour l'argutie, le brillant pour le brillant, en visant à la grandeur de l'image, et non à sa finesse. Le talent est l'unique mode, et les grands seigneurs du style et de la métaphore, à l'exemple de ceux qui couraient le monde, étalaient l'or sur leurs habits,

Enfin, ne trouve-t-on pas jusque dans l'Arioste des passages comme ceux-ci :

*Il vento intanto di sospiri e l'acqua
Di pianto facean pioggia di dolore.*

(XXIII, 8.)

... Des soupirs le souffle orageux
Et l'eau des pleurs font ruisseler la pluie.

*Con l'acqua di pietà l'accesa rabbia
Nel cor si spegne.*

(XXIV, 34.)

L'eau de pitié vient éteindre en son âme
La rage ardente qui l'enflamme.

*Gestano l'arme insino al ciel faville,
Anzi lampade accesse a mille a mille.*

(XXIV, 100.)

Avec fracas leurs fers entre-heurtés
Font dans les airs jaillir mille étincelles,
Éclairs plutôt aux sinistres clartés.

*Baciò la carta dieci volte e dieci :
Le lagrime vietar che su vi sparse
Se con sospiri ardenti ella non s'arse.*

(XXX, 79.)

Baisant vingt fois le papier qu'elle presse,
A son amant chaque baiser s'adresse,
Et, sans les pleurs dont il est arrosé,
De ses soupirs le feu l'eût embrasé.

mais n'avaient pas de chemise. Par horreur du naturel, au mépris de la pureté de la langue, ces esprits faux et affectés prennent le maniéré pour la grâce, l'ampoulé pour le sublime, l'antithèse pour l'éloquence, les jeux de mots pour de la gentillesse; ils cachent sous un amas de phrases boursoufflées la nudité du sujet, et battent sur l'enclume jusqu'à ce qu'elle s'échauffe. Flottant entre l'affectation insipide et la trivialité grossière, le talent consiste pour eux dans l'association des idées les plus disparates; or comme la vulgarité s'accorde très-bien avec l'emphase, les images les plus difformes et les plus frivoles se revêtirent de métaphores. Les étoiles devinrent les *sequins ardents de la banque de Dieu* et les *clairs flambeaux des obsèques du jour*; la lune, l'*o-melette de la poêle céleste*; le soleil, un *bourreau qui tranche avec la hache de ses rayons le cou des ombres*; le mont Viso couvert de neige, l'*archiprêtre des monts en cotte blanche*. Pour Ciro le Pers, les calculs dont il souffre sont des marbres qui naissent dans ses entrailles pour former sa sépulture; pour un autre, les insectes de la tête d'une belle sont des *chevaliers d'argent en champ d'or*; un troisième compare les âmes à des chevaux qui leur course finie, trouvent dans le ciel une *provenance d'éternité*, une *écurie d'étoiles*.

Le pire étalage de ces indigestes ornements parut dans la chaire, où l'on oublia que la simplicité est le premier mérite de l'éloquence; c'était avec le poing tendu et les cheveux hérissés que l'on croyait pouvoir y atteindre. Les titres même des sermons d'alors trahissent cette malheureuse manie (1). Les propositions étaient des plus bizarres; l'un retrouvait dans saint Antoine les métamorphoses d'Ovide, un autre dans saint Dominique les travaux d'Hercule. Le Milanais Joseph-Marie Fornara prouvait en six discours, dans le *Nouvellet Soleil de Milan caché sous le saint clou*, que cette relique est un soleil qui naît, qui illumine, qui ré-

Prédicateurs.

(1) *La tyrannie de l'amour divin*, par ALTOGRADI. *Le lis odoriférant*, par LUDOVIC SESTI. *La politique du ciel dans le soleil et les neiges du Christ transfiguré*, par ALFONSO PUCCINELLI. *La villa royale de la Vierge Marie, avec une délicieuse habitation pour le Dieu incarné, et un palais royal orné de pierres*, bâti sur le psaume *Fundamentum ejus*, par LAURENT GARDOSI. *La peinture de Timanté*, par le P. SERAFINI. *Le zodiaque chrétien enrichi, ou les douze signes de la prédestination divine expliqués par autant de symboles*, par le P. DREXELIO. *Le Phœton réglé et l'Eclipse produite par la mort du Soleil des grandeurs*, par l'évêque FULGENCE ARMINIO MONFORTE. *La nouvelle divinité de la fortune, avec la voile de la lettre sacrée en faveur des Messinois, et les Délices de l'amour de Nazareth en cultivant sur la terre les printemps du paradis*, etc.

chauffe, qui dessèche, qui court, qui se repose (1). Le même démontrait, dans l'éloge funèbre de Philippe IV, que ce prince fut *magnum pietate et magnitudine pium*.

Le frère Joseph-Paul, de Côme, commençait ainsi son carême : *Pour réunir contre les vices, légionnaires de Satan, une armée nombreuse, la pénitence bat le tambour ce matin*. Le P. Emmanuel Orchi, son compatriote, dont l'esprit était plus angélique qu'humain, est-il dit dans la préface de ses sermons posthumes pour le carême, qui seront la *mervaille du monde entier*, fut passé maître dans l'art d'annoncer les choses les plus disparates. Il débute par l'image du paon, qui, après avoir déployé la pompe de sa queue parsemée d'yeux, regarde ses pattes et reste confondu de leur difformité. Il passe ensuite à la pomme, dans laquelle il reconnaît la figure complète du ciel et du monde; puis au jeu de ballon, aux gazons de la prairie, au savoir de Ptolémée, de Ticone, de Fracastor, à Ducéphale, dans lequel il retrouve la chaire, non moins difficile à monter; enfin, il laisse à ses auditeurs une *bouchée salutaire* à mâcher. Une autre fois, il fait le procès au riche dans toutes les formes; il tire du jugement universel une tragédie régulière, avec ses actes, ses chœurs, ses intermèdes. Il érige pour Pâques un arc de triomphe avec huit colonnes, quatre niches, deux ovales, un grand vide sur la corniche, entre laquelle et l'arc il place un *champ en carré, mais non carré*, de telle sorte que le sermon tout entier se passe à bâtir et à expliquer.

Des lambeaux d'érudition profane, des citations, des épigrammes, des enfilades de proverbes, les divinités païennes, l'astrologie sont les échasses sur lesquelles se guinde sa misérable grandeur. Ici, il vous parle des *artificieux tiri liri* d'un oiseau; là, des vers à soie qui mangent avec une saveur soporeuse et dorment d'un savoureux assoupissement. Ailleurs, c'est la Madeleine le front levé, la figure effrontée, à l'aspect impudent; mais, en attendant le Christ, l'Auster pluvieux d'une tendre componction s'éveille dans le midi de son cœur, et, soulevant les vapeurs de ses pensées confuses, condense dans le ciel de son esprit les nuages de la douleur. Sans respect pour lui-même, pour ses auditeurs, pour Dieu même (2), il ne songe qu'à l'image, à la peinture. Tantôt il compare l'homme à un orgue, tantôt le pécheur à une

(1) On trouve aussi dans saint François de Sales un chapitre intitulé : *Que le mont Calvaire est la véritable académie de la dilection*.

(2) « Oh ! maintenant s'écrie Dieu, voilà que tu me fais mettre en colère. — Mais, Seigneur, je ne jeu jouons-nous : — O Seigneur, vous avez appris à vos dépens à ne pas transporter ainsi ; combien de fois on s'est moqué de vous ! »

blanchisseuse qui, « le coude nu, le jupon retroussé, prend le linge sale, se met à genoux près d'un cours d'eau, se courbe sur une pierre inclinée, trempe le linge dans l'eau, le frotte de ses poings, le bat avec la paume de la main, le rince, le tourne, le roule, le secoue, le ramasse, le tord ; puis elle le place dans une cuve, prépare à l'ardeur du feu, dans une chaudière, une lessive mordante avec de l'eau et des cendres fortes, et la coule bouillante dessus. Alors elle joue de nouveau de l'échine, redouble la force de ses bras, celle de ses mains, non moins libérale de sueur que de savon ; enfin, elle se rend au bord de l'eau limpide, et, en quatre frottements, trois secousses, deux rinçages, une torsion, elle en tire le linge plus blanc et plus délicat que jamais. »

Il ne s'en fallait guère que ses nombreux auditeurs n'éclatasent en applaudissements ; aussi, au moment de les quitter, leur parle-t-il de son amour, qui, en peu de jours, est devenu géant ; car leur attention fut sa nourrice ; elle l'emmaillotta, le berça ; puis, déshabitué du sein maternel par l'aloès d'un départ amer, il se repâttra du mets solide d'une affection compacte. Vient ensuite le désir de les revoir, qui est une grossesse à maturité, si bien qu'il sera dans les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que la grâce du ciel lui serve de Lucine pour mettre au jour un nouveau carême.

Tous les contemporains de Segneri ne déliraient pas sans doute à ce point ; mais la plupart (1) songèrent, à coup sûr, plus à l'effet

(1) Il n'en était pas ainsi seulement en Italie : Ulric Megerle, appelé Abraham de Sainte-Claire (1642-1709), est célèbre sous ce rapport en Allemagne. C'est de lui, dit-on, que Schiller a emprunté le discours qu'il met dans la bouche d'un capucin, dans le *Camp de Wallenstein*. Lorsqu'il se présente, pendant la guerre de Trente ans, au milieu des tentes des catholiques, où les soldats faisaient l'orgie, le religieux s'écrie :

« Oh ! oh ? tralalala. Bravo ! mais très-bien ! comme on y va ! Je vais, ma foi, me mettre aussi de la partie. Quelle honte, est-ce ici une armée de chrétiens ? ou sommes-nous des Turcs, des anabaptistes ? Est-ce ainsi que vous vous riez du dimanche ? Croyez-vous que le Seigneur ait les mains engourdies et qu'il ne saura pas vous châtier ? Vous semble-t-il que ce soit le moment de bâfrer, de boire à tire-larigot, de gambader ? *Quid hic statis, otiosi ?* Que faites-vous là à vous gratter la couenne ? La guerre fait le diable à quatre, et l'armée ne songe qu'à se remplir la bague ; elle cherche les bouteilles et non les batailles, les poullets et non les boulets, et, au lieu de suivre ses bannières, elle court après les vivandières. Temps de désolation que celui-ci ! Des signes funestes apparaissent dans le ciel, le Seigneur a déployé sur les nuées le manteau sanglant de la guerre, et sa main tient une comète comme une hache menaçante. L'arche de l'Église vogue sur le sang ; l'empire romain, que Dieu le protège ! mais chaque jour il s'abîme. Le Danube devient un fleuve de dommage, les portes des monastères ne sont plus entières ; les couvents sont ouverts à tous les vents ; les

qu'aux résultats (1). Les écoles et les académies contribuaient du reste à les former; elles proposaient des arguments inutiles, spécieux, paradoxaux, plus souvent absurdes; par exemple: que le vice et la vertu ne peuvent se cacher; — s'il vaut mieux pour une vieille femme avoir été, dans sa jeunesse, belle ou difforme. — C'étaient des harangues sur des sujets d'invention, des ambassades supposées, des accusations et des défenses pour des crimes imaginaires et par cela même extravagants; des thèses pour et contre; mais toujours on se battait les flancs pour faire étalage d'esprit.

Il n'était pas jusqu'au titre de ces recueils ridicules qui ne dût briller de ce faux éclat: les *Ruiselets de Parnasse*; les *Fais l'oisiveté*; les *Éclipses de la lune ottomane*. Le Milanais Charles Pietrasanta fit les *Avortements de Clio*; le Vénitien Marc Boschini écrivit en quatrains *La carte de la navigation pittoresque...., divisée en huit vents, par lesquels la nef vénitienne est conduite dans la haute mer de la peinture, comme dominatrice absolue, à la confusion de ceux qui n'ont pas l'intelligence de la boussole*. Le Siennois Angélique Aprosio publiait un dictionnaire de pseudonymes sous ce titre: *la Visière levée, hécatoste d'écrivains qui,*

églises sont converties en enclos; des biens du clergé il ne reste que *zéro* (a). D'où provient tout cela? Je vais vous le dire. Vos vices en sont la cause; vos péchés, l'abomination, l'idolâtrie des soldats et des officiers, parce que le péché est un aimant qui attire le fer de la guerre sur un pays. La mauvaise fortune suit toujours la mauvaise vie, et celui qui coupe l'oignon est sûr de pleurer. Une chose vient après l'autre, comme l'a après le b. *Ubi erit victoria spes si offenditur Deus*? Comment remporter la victoire si on délaisse la sacristie pour vivre au cabaret? La femme de l'Évangile retrouve l'argent perdu; Saül retrouve les ânesses de son père; Joseph retrouve ses frères; mais celui qui chercherait parmi les soldats la bonne conduite, la crainte de Dieu, l'honnêteté chercherait Marie dans Ravenne, et ne la trouverait pas quand il allumerait cent fanaux... N'est-ce pas un commandement de ne pas prêter le nom de Dieu en vain? Et où entend-on plus jurer que dans le camp de Friedland? Si les cloches du pays sonnaient toutes les fois qu'il vous sort de la bouche un *corps*, un *sano* (ce sont des jurons), bientôt on ne pourrait plus trouver de sonneurs, etc.

(1) On lit, dans le *Diario di Roma* de 1640 à 1650, les lignes suivantes d'un catholique rigide:

« Avec le carême la comédie finit dans les maisons et les salles de spectacles, pour commencer dans les églises et les chaires. La sainte tâche de la prédication sert à satisfaire la soif de célébrité ou l'adulation. On enseigne la métaphysique, que le prédicateur entend peu et que les auditeurs n'entendent pas du tout. Au lieu d'instruire et de corriger, on prononce des panegyriques, dans le seul but de faire son chemin. Le choix du prédicateur ne dépend pas du mérite, mais de la faveur. »

(a) Ce sont des jeux de mots que la traduction ne peut rendre.

désireux d'aller masqués hors le temps de carnaval, sont découverts par, etc.

Bien plus, les savants eux-mêmes n'étaient pas exempts de ce travers de l'époque. Torricelli dit que « la force de la percussion porte dans la scène des merveilles la couronne princière; » et « que le célèbre Galilée travaillait ce bijou pour en enrichir le collier de la philosophie toscane. » Montanari donna pour titre à un traité contre l'astrologie *la Chasse à la fouée*; à un autre sur la foudre, *les Forces d'Éole*; à un troisième sur les monnaies, *la monnaie en conseil d'État*. Emmanuel Tésauro, le Marini de la prose, écrivit dans ce style un traité assez long de philosophie. Le P. Lana en composa un *De la beauté dévoilée*, où se découvrent les beautés de l'âme (Brescia, 1684); et chaque chapitre présente une métaphore. *La reine au balcon*, c'est-à-dire l'âme qui par les yeux fait voir ses beautés; *Les breuvages amoureux donnés à boire à l'épouse par son serviteur pour la pousser à l'adultère*, c'est-à-dire les plaisirs du corps qui enlèvent l'âme à Dieu; et ainsi de suite.

Un bavardage misérable présidait donc, comme d'ordinaire, aux funérailles de la littérature et de la nation.

On ne peut dire que la mode les aveuglât au point de ne pas voir leur délire; le jésuite Giuglaris, qui, dans ses sermons, ne le cède à personne en énormités du même genre, a écrit dans un style sage et tout uni, *l'École de la vérité ouverte aux princes*. Ceux qui mettaient le moins d'art dans leur style écrivaient purement; on peut donc appliquer au style ce que l'on a dit de la morale, que pour être mauvais il faut faire un effort. Galilée écrit avec clarté, élégance et force; il s'affranchit des modes arides de l'enseignement; et cette clarté qu'on attribuit à la lecture continuelle de l'Arioste. Les expériences de l'Académie del Cimento sont exposées d'une manière limpide et sûre; où l'élégance s'associe à la philosophie. Au nombre de ses membres se trouvait Charles Dati, à qui tous les savants donnaient à revoir leurs ouvrages avant de les livrer à l'impression; il fut recherché par Christine de Suède et Louis XIV.

On pourrait encore signaler dans Florence un certain nombre d'écrivains exempts des ambitieuses misères de ce temps. La Crusca continuait ses utiles travaux, et les uns s'appliquaient à étudier les classiques, les autres à censurer ou à louer les ouvrages nouveaux. Buominattei donna la première grammaire toscane en 1643. Celse Cittadini, homme très-docte (1553-1627), rechercha les origines de la langue toscane. Le P. Mambelli, jésuite de Forli

(1644), fit paraître sous le nom de Cinonio les *Observations sur la langue italienne*. Daniel Bartoli écrivit pour se défendre des critiques vraies ou supposées dirigées contre lui, l'*Orthographe italienne* et le *Droit et le tort du cela ne se peut*, ouvrage où il entreprit la tâche exagérée de prouver qu'il n'existe pas de règle de grammaire sans exemples contraires; comme il ne recherche pas si les exemples proviennent d'incorrections dans le texte, ou s'il est nécessaire de déduire les règles d'un principe plus large, il ne conduit ses lecteurs qu'au scepticisme.

Grammal-
riens.

1769.

Benott Fioretti de Pistoie (1579-1642), qui prit le nom de Udeno Nisieli, composé de trois langues (οὐδένος, *nist, Eli*), proclama qu'il ne relevait que de Dieu seul, fit la guerre à la Crusca et s'éleva contre la prolixité inusitée des auteurs; il montre dans les *Progymnasmales* beaucoup de philosophie de style. Peu de temps après le Bolognais Corticelli publiait une *Grammaire et Cent Discours sur l'éloquence toscane*, déduisait les règles de l'usage, mais n'adoptait pour usage que celui des classiques, des *trecentisti* même presque exclusivement; il donna aussi une édition de Boccace purgée des passages scabreux. Les réimpressions de Boccace et les commentaires se multipliaient; Léonard Salvati, consul de l'Académie de Florence, bon écrivain, quoique la manière basse dont il persécuta le Tasse l'ait déshonoré, formula, dans ses avertissements sur le *Décameron*, des règles sages sur la manière d'écrire correctement.

1699.

Tassoni commentait Pétrarque sans aveuglement; les *Observations sur le style* de Sforza Pallavicino sont parfois subtiles, mais souvent très-profondes; Jacob Mazzoni, de Césène, s'élève, dans la *Défense de Dante*, à des généralités esthétiques très-remarquables. Jérôme Gigli, de Césène (1660-1722), plein d'agrément dans les réunions et les petites comédies, adapta, dans le *Pirlone*, le sujet du *Tartufe* à la société italienne, et d'une manière si vive qu'il provoqua des plaintes officielles. A Rome, il publia les œuvres de sainte Catherine avec un vocabulaire des locutions qu'elle employait, et dont il se servit pour attaquer la Crusca et tous les Florentins, sans même épargner les princes. Ceux-ci en firent une affaire majeure, et le livre, brûlé par le bourreau, fut mis à l'index à Rome; Gigli se rétracta.

1677.

Michel-Ange Buonarroti le Jeune admire Pétrarque; mais cette admiration ne le préserve pas du mauvais goût en vogue. Il s'exprime en ces termes à propos du sonnet du poète, *Amour qui vit et règne dans ma pensée*: « Or, vous ne trouverez pas mauvais, « très-courtois académiciens, que j'ose parler sur un sujet si

« élevé; vous ne m'accuserez pas de folie et de témérité lorsque, pour obéir à qui me l'a commandé et pouvait le faire justement, je me suis embarqué (*impelagato*) pour un si grand voyage sur une mer si périlleuse, au milieu de l'onde d'une louange incertaine, en butte aux vents de l'ignorance et du blâme, qui pourraient me submerger pendant que je voguerais faiblement avec la frêle nacelle de mon esprit. »

Il se croyait obligé de parler ainsi devant les savants; mais lorsqu'il employait le langage du peuple, il revenait à la nature, et l'on ne trouve pas une tache qui accuse cette peste du mauvais goût dans ses comédies de la *Tancia* et de la *Fiera*, écrites tout exprès pour y introduire une infinité de termes populaires que l'on ne trouve pas dans les livres, et dont la Crusca voulait avoir des exemples pour son vocabulaire.

Des étrangers même s'occupèrent de la langue italienne, entre autres Ménage, qui, aidé de Redi et de Dati, en rechercha les étymologies, quelques-unes extravagantes, toutes sans système. L'abbé Regnier-Desmarets traduisit *Anacréon* en italien, et mérita d'être compté parmi les membres de la Crusca. Nous avons aussi des vers italiens de Milton et de Voiture.

Ce n'était donc ni par ignorance ni par négligence que l'on tombait dans cette afféterie boursoufflée du dix-septième siècle. Nous osons même dire que ce fut alors pour la première fois que l'attention se porta sur l'artifice du style italien, et qu'on s'attacha à moduler la période, à calculer les cadences, à dire chaque chose le mieux possible. Quelques-uns des écrivains antérieurs prétendaient imiter les Latins en donnant à la phrase des tours forcés; d'autres suivaient le naturel sans le moindre artifice. Machiavel ne s'inquiète pas du choix des mots; le style de Varchi est brisé, celui de Bembo contourné, celui de Guicciardini haletant; les autres écrivains du seizième siècle ont des périodes entortillées, des membres de phrases réfractaires, des expressions boiteuses, des images sans précision. A peine peut-on excepter le majestueux della Casa, le limpide Annibal Caro et l'aimable Firenzuola, qui déclarait avoir « toujours fait usage de termes et des façons de parler que l'on échange journallement, dépensant les monnaies courantes, et non les pièces trop usées (1). »

Dans le dix-septième siècle, la période devint une science; à défaut d'autres auteurs, nous citerions Bartoli et Pallavicino, maîtres suprêmes dans les artifices du style. Le premier, après

Bartoli.
1608-1686.

(1) *Dialoghi sulla bellezza*.

avoir prêché en différents pays, fut appelé à Rome pour écrire l'histoire de la compagnie de Jésus; au lieu d'adopter la forme d'annales, il la distribua selon les provinces: Indes, Japon, Chine, Angleterre, Italie. Personne n'y pourrait trouver l'ombre de critique, de pensée ou de sentiment; aussi nous garderons-nous bien de le ranger parmi les historiens. Pour l'exposition seule, il est admiré, et cette exposition, toujours émaillée, tout « or moulu et perles liquéfiées, » ne dit rien que par phrases, et prodigue les descriptions, dont quelques-unes sont vraiment admirables, mais sans animation ni spontanéité. L'ensemble vous éblouit; mais on est fatigué par ce style tout à fait personnel, par cette richesse ambitieuse de modes et la subtilité des pensées, dont l'harmonie est chancelante, la nouveauté superficielle. On a tiré récemment de l'oubli cet écrivain, dont on a multiplié les éditions et les extraits; mais le suffrage de ses admirateurs n'a pu le maintenir en crédit dans un siècle où l'on estime plus la force que l'élégance (chez les bons auteurs s'entend), et où c'est un tort de dire en deux lignes ce qu'on peut exprimer en une.

Ses compositions historiques surpassent de beaucoup ses œuvres morales, la *Récréation du sage*, *l'Homme de lettres*, les *Symboles transportés à la morale*, la *Pauvreté contente*, *l'Éternité conseillère*; il y règne un ton scolastique et déclamatoire; à l'ennui, duquel ajoutent une foule d'expressions alambiquées. Quant à ses ouvrages scientifiques sur la glace, sur la tension et la pression, sur le son et l'ouïe, ce sont des thèses péripatéticiennes indignes de voir le jour après Gallilée.

Pallavicino,
1607-1667.

Nous avons déjà rendu justice à *l'Histoire du concile de Trente* par Pallavicino, qui, toutes les fois qu'il laisse de côté l'ennuyeuse polémique, peut servir de modèle à ceux qui se contentent d'une médiocrité fleurie. Après la première édition, il en prit avec soin une nouvelle sous le rapport de la langue, afin qu'elle pût être citée par l'Académie de la Crusca, « honneur qu'il estimait autant que le cardinalat. » Il publia aussi un *Traité du bien* en forme d'entretien, et un autre sur la *Perfection chrétienne* d'une élocution naïve. Il réfuta en latin les diatribes de Jules Scotti contre les jésuites, dans la *Monarchia solipsorum*; enfin, après avoir entrepris la vie d'Alexandre VII, il l'interrompit quand il vit ce pontife tomber lui-même dans le népotisme, qu'il avait d'abord condamné. Décoré de la pourpre, il conserva la sobriété du religieux.

Segneri.
1694-1699.

Paul Segneri, jésuite aussi, ne se jette pas dans la surabondance des écrivains précédents. Son style procède d'un cours fluide

(nous voudrions pouvoir en dire autant des choses); il se tient éloigné de la sécheresse des prédicateurs du seizième siècle; de l'emphase de ses contemporains; lorsqu'il se montre sobre de mots, il ôte l'espérance de faire mieux. Plein d'esprit, de doctrine et d'art; toujours animé, toujours clair, parfois même simple et concis, il a le sentiment le plus exquis du nombre oratoire; quelquefois il s'abandonne aux défauts de l'école, à des tournures de rhéteur, et se jette dans l'emphase pour soutenir la vivacité du discours; il emploie à profusion les figures de rhétorique, les suspensions, les rétractations, les exclamations, des antithèses et des formes contestées. Il y aurait trop à relever, pour le fond, à ces citations répétées, à cette habitude de torturer les textes pour les amener à ses allusions et de fausser l'histoire pour en tirer des exemples, à ses propositions même, ou fausses, ou puériles, ou défectueuses.

Nous parlons toujours de son *Carême*; car, dans les *Panegyriques*, l'obligation d'être leur le précipite tête baissée dans le mauvais goût; dans quelques ouvrages d'édification domestique, comme le *Chrétien instruit* et la *Manne de l'âme*, il est un modèle d'exposition limpide. Ses méthodes furent adoptées dans les missions ainsi que ses *Laudes*, faciles à chanter et à comprendre.

Plusieurs écrivains traitèrent de la morale, mais sans rien produire de neuf, ni d'estimable. On loue les *Dialogues* du Tasse; mais qui les lit? Qui connaît autrement que de nom la *Noblesse des femmes* de Domenichi, l'*Institution des femmes* de Dolci, la *Philosophie morale* d'Antoine Bruciati, les *Avertissements moraux* de Muzio, la *Ginipedia* de Vincent Nolfi et autres ouvrages encore? L'amour et l'honneur en sont les sujets ordinaires; l'un subtilise à la manière de Platon, et ne peut s'appliquer ni à la vie sociale ni à l'histoire; l'autre est quintessencié dans les susceptibilités du temps et réduit en cette science dite chevaleresque sur laquelle nous possédons de trop nombreux traités.

Octave Ferrari, de Milan, professeur d'éloquence à la bibliothèque Ambrosienne, puis à Padoue, exerçait sa faconde à louer les princes qui le rémunéraient. Il recevait un traitement de sa patrie comme son historiographe; mais peut-être, trop timide pour cette tâche, il ne termina rien, et s'occupa de préférence à rédiger avec emphase des compliments académiques. Il réussit mieux dans les antiquités et les recherches des origines de la langue italienne, bien que jamais il n'en fit usage dans ses écrits.

Le Romain Magalotti, élevé en Toscane, où l'admiration pour la netteté de son esprit le fit retenir, traita mille sujets, écrivit les

1607-1682.

Magalotti.
1637-1712.

relations de ses voyages et de ceux des autres, et l'*Histoire de l'Académie del Cimento*. Épris de Saint-Évremond, il le traduisit, et voulut imiter sa philosophie spirituelle, gaie, toute mondaine. Il aimait beaucoup les parfums, dont il écrivait et parlait avec ivresse. Chargé de plusieurs ambassades, il trancha du grand seigneur; puis, rappelé à Florence, il ne put s'habituer dans une ville où tout lui paraissait au-dessous de son mérite, et par dépit il se fit prêtre de l'Oratoire. Mais bientôt, saisi de repentir, il sortit de cet ordre, et se retira honteux à la campagne pour retourner enfin à la cour.

Il écrivit contre les athées, ou plutôt contre les indifférents, les *Lettres familières* (1), « œuvre systématique et profonde, et la plus fortement pensée qui soit sortie des presses de l'Europe sur

(1) Magalotti dépeint ainsi son comte, auquel il ne donne pas de nom :

« Vous vous trouvez avec de l'argent, de la naissance, de la jeunesse, de la vigueur, du courage et de la conduite. Vous vous voyez aimé de votre maître, estimé de vos généraux et courtisé des dames... : ajoutez maintenant la table, le jeu, les sociétés, les amusements, les plaisirs et le honneur. De là vient que, si vous faites une campagne, toutes choses tourneront toujours bien pour vous, parce que vous agissez toujours comme vous le devez; si vous vous battez en duel, vous en sortez toujours avec l'avantage; du moins il en a été ainsi jusqu'à présent. L'hiver, s'il y a à faire quelque action d'éclat, vous êtes toujours le premier appelé. Vous allez, vous battez l'ennemi, vous revenez, vous pourvoyez d'écharpes toutes les toilettes des dames de N. Si vous vous mettez à table en grande compagnie, on met sur le tapis la religion. Vous entendez un brutal en parler avec peu de respect; un autre, qui tranche du libertin, rapporter avec dérision un passage obscur de l'Écriture; un autre, qui se donne des airs de philosophie, en faire ressortir le rapport avec la raison naturelle corrompue. Vous riez, vous applaudissez, et, comme tout ce qui mettrait à l'aise les exigences de votre cœur vous plaît, la satisfaction pen à peu, sans vous en apercevoir, vous tient lieu de persuasion. Cependant vous buvez et mangez joyeusement, vous sortez de table bouillant de vin, de concupiscence, de vanité, et vous rentrez au logis à deux heures après minuit. Vous levez la canne pour un rien, et vous l'appliquez sur la tête du page qui n'accourt pas assez vite vous précéder avec le flambeau, au valet de chambre qui s'avance engourdi par le sommeil. Quelquefois vous blasphémez pour faire montre d'énergie. Vous vous mettez au lit, et, pour vous concilier le sommeil, vous lisez un chapitre du traité théologico-politique, ou du *Léviathan*; disant bientôt qu'ils ont raison, vous vous mettez, avant de vous endormir, à rêver qu'Alexandre et César, pour dire beaucoup, devaient être à peu près comme vous, mais non pas plus certainement. Vous dormez jusqu'à midi; vous allez à l'église pour voir le monde; vous affectez surtout l'irrévérence, parce qu'il vous semble qu'elle relève l'idée qu'on peut avoir de votre esprit, de votre bravoure; or, dans ce cas seulement, je pourrais dire que vous vous réjouissez qu'il y ait une religion au monde pour faire montre que vous ne vous en souciez pas.

« Ce sont là les fondements de votre athéisme. »

ce sujet (1). « Le recueil de *canzoni* intitulé *la Dame imaginaire* vient de la tête, et non du cœur (le titre même l'indique assez); Filicaja lui-même écrivait à l'auteur : « Je vois dans vos vers une « telle profusion de bel esprit et de belles idées que je ne sais « comment vous pourrez échapper à l'accusation d'indigne dissipation; vous ne connaissez pas la modération, et voulez tous les jours rendre grandes les choses les plus petites, et les faire « tellement croître de stature que, de naines qu'elles étaient, elles « deviennent gigantesques. »

Les histoires et les lettres du cardinal Bentivoglio ont du mérite; mais elles fatiguent par la symétrie et l'ostentation. Les *Nouvelles* (Ragguagli) du *Parnasse*, de Trajan Boccalini (1556-1613), offrent une invention originale, qui depuis a été souvent imitée; la monotonie de la forme est rachetée par la variété intérieure, qui consiste en jugements que prononce Apollon sur les gens de lettres, les hommes, les événements et la politique surtout. Le libéralisme des Italiens d'alors consistait à haïr l'Espagne, et Boccalini en est le représentant. Écrivant à Venise, boulevard de l'indépendance italique, il déclame contre l'esprit militaire et la profession des armes; il fait l'éloge de la liberté, sans pardonner à l'insolence des nobles vénitiens à l'égard des citoyens. Les mêmes sentiments respirent dans la *Pierre de touche politique* et les *Commentaires sur Cornélius Tacite*, observations politiques à la manière de Machiavel, où il cherche à jeter de l'agrément sur les matières d'État et à enseigner les moyens de « raccourcir la chaîne fabriquée par les Espagnols pour l'asservissement de l'Italie. » Mais, au lieu de maudire, il plaisante avec amertume; il blesse, mais sans déchirer; il excite pourtant l'indignation, et fut si maltraité dans une attaque nocturne qu'il en mourut (2).

(1) GENOVESI.

(2) « Si l'Italie, dit-il, voulait considérer attentivement quelle est cette paix dont elle se vante peut-être, je suis bien certain qu'elle reconnaîtrait facilement qu'elle n'a pas moins à déplorer ce poison d'oisiveté dont elle est consumée que les maux éprouvés par ses amis dans les bouleversements et l'incendie déclaré de la guerre ne lui causent de pitié. » (*Pierre de touche politique*.)

Ailleurs il fait dire par la France à l'Espagne : « Je veux bien, avec cette liberté propre à ma nature vous dire en confidence que l'entreprise de subjuguier toute l'Italie n'est pas chose si facile que vous me paraissez vous l'être figuré. Comme cela m'a réussi au plus mal quand j'eus le même caprice, je crois que vous n'aurez guère meilleur succès que moi. Je me suis, en effet, convaincu à mes dépens que les Italiens sont une race d'hommes qui ont toujours les yeux aux aguets pour s'échapper de nos mains et qui jamais ne se font à la servitude étrangère. Et, rusés comme ils sont, quoiqu'ils prennent facilement les mœurs des nations qui dominent sur eux, ils n'en conservent pas moins très-vivace au

Salvini.
1683-1729;

Antoine-Marie Salvini, de Florence, encouragé à l'étude des belles-lettres par Redi, apprit plusieurs langues, et traduisit les poètes et les prosateurs. Il fit entre autres une version littérale d'Homère, tâche discréditée par ceux qui, venus depuis, s'en sont servis pour faire mieux que lui. Très-recherché dans la bonne société et les académies, il composa pour ces dernières un grand nombre de discours et de leçons, surtout pour la langue italienne, dont il avait une connaissance profonde; à la belle manière des *Trecentisti*, qu'il savait reproduire, il ajoutait de nouvelles richesses puisées chez les classiques étrangers, mais surtout celles de la bouche de ses compatriotes; aussi mérita-t-il d'être immédiatement compté parmi les écrivains que la Crusca donnait pour modèles.

Ses discours académiques ne sont à louer que sous ce seul rapport; du reste, ils sont toujours légers, souvent vides, faits à la hâte; au lieu de donner des raisons personnelles, il se contente de citer deux ou trois autorités. Ce seraient tout au plus des articles de journal. On peut apprendre beaucoup dans ses commentaires sur le *Malmantile*, la *Tancia*, la *Fiera*.

Tassoni.
1655-1695.

Alexandre Tassoni, de Modène, qui osa, jeune encore, combattre Aristote comme rhéteur et Pétrarque comme poète, chanta gaiement le *Seau enlevé*. Plein de grâce facile et d'enjouement, exempt de l'afféterie du temps, penseur original, caractère fort, grammairien subtil et sans pédanterie, il ne se proposa d'autre but, dans ce poème, que de faire une œuvre littéraire. Il ne sait que rire de la liberté de l'Italie, de ses guerres incessantes et frivoles; pour faire rire, il ne dédaigne pas les mots orduriers et parfois même les images lascives; le poète qui plaisante sur les cadavres ne peut plaire sérieusement. Hostile aux Espagnols, comme tous les penseurs, il était, lui aussi, victime de ces animosités municipales si fréquentes. Une de ses meilleures plaisanteries fut de se faire peindre une figure à la main, comme l'unique récompense qu'il eût reçue des cours qu'il avait flattées.

Bracciolini.
1596-1646.

François Bracciolini, de Pistoie, dans son poème *Scherno degli Dei*, voulut se moquer des dieux auxquels on ne croyait plus, comme Tassoni des temps qui n'étaient plus. Une grande discussion

fond de leur cœur leur vieille haine. Ce sont d'habiles marchands à l'égard de leur servitude; ils en trafiquent avec tant d'artifice qu'en s'accoutant d'un haut-de-chausses à la sévillane ils vous donnent à croire que les voilà devenus de bons Espagnols, comme à nous d'excellents Français en se mettant au cou une fraise de Cambray. Mais enfin, lorsqu'on veut en venir aux résultats, ils vous montrent plus de dents que n'en ont cinquante bottes de scies. »

s'éleva sur le point de savoir lequel des deux avait inventé le genre héroï-comique : Ni l'un ni l'autre, dira quiconque aura lu le *Morgante*, le *Roland furieux* et le *Roland amoureux*.

Bracciolini, riche de procédés et d'une verve pleine de franchise, composa beaucoup d'autres poèmes, au nombre desquels la *Croix reconquise par Héraclius* est, dit-on, le meilleur après celui du Tasse. Cette époque eut une malheureuse fécondité en épopées héroïques, morales, sacrées, comiques, toutes oubliées aujourd'hui. Nous excepterons toutefois Laurent Lippi (1606-1664), peintre florentin, qui écrivait en vers comme il parlait, peignait comme il voyait, admirable dans les deux arts pour son habileté à rendre la nature, quoiqu'il néglige le choix et la disposition. Il serait difficile de dire le sujet et le but de son *Malmantile* ; cependant, on le lit volontiers, comme on écoute un beau parleur florentin.

Le *Riciardetto* de Nicolas Fortiguerra, dont il écrivit, à la suite d'une gageure, un chant par jour, est pur mais dépourvu d'élégance ; du reste, c'est une œuvre où l'auteur ne songe qu'à faire rire au moyen d'obscénités et de folles bouffonneries.

François Redi d'Arezzo, qui sut tout, composa de très-beaux sonnets, et surtout le *Bacco in Toscana*, qui fut le premier exemple de toast parmi les modernes, souvent imité, jamais égalé.

L'arome du style qui éternise les ouvrages manque au Modénois Fulvio Testi, qui souvent met en vers de la morale de sermon ; mais la grâce et la facilité le rendent agréable à la lecture.

La poésie est dans l'obligation de causer de la surprise. Je veux, comme Colomb, mon compatriote, trouver un nouveau monde, ou me noyer. C'est ainsi que s'exprimait Gabriel Chiabrera de Savone, qui, accusant de timidité les poètes ses compatriotes, s'éleva aux grandes images et aux expressions figurées, essaya des mètres nouveaux et composa des mots, guidé par un sens musical exquis pour comprendre les harmonies appropriées à la poésie italienne. Mais si on le compare à Anacréon et à Pindare, on ne lui trouvera point la grâce inexprimable du premier ; de l'autre il imite la richesse des épithètes et la flexibilité, mais non la condensation des images. Chez lui encore les allusions mythologiques perpétuelles semblent d'autant plus froides qu'elles ne sont pas excusées par la nécessité de louer quelque lutteur obscur. Il sut donner à la langue des constructions nouvelles, mais quelquefois incorrectes, et qui se rapprochaient des anciennes formes au lieu d'être empruntées aux locutions populaires.

1694.

1646.

Chiabrera,
1582-1637.

Pendant une vie paisible de quatre-vingt-six ans, il ne cessa point de faire des vers, dont aucun poète n'atteignit le nombre, et la plupart à la louange de princes qui ne méritaient guère son enthousiasme. Nous nous bornerons à citer différents discours pieux en prose, plusieurs drames faits pour être mis en musique, cinq poèmes épiques et plusieurs petits poèmes, où ne se trouve ni le mérite de la régularité, ni celui de l'inspiration. Ses sermons, dans le genre intermédiaire, sont au nombre des meilleurs que possède l'Italie. Des beautés remarquables brillent dans la foule de ses poésies lyriques ; mais elles sont dépourvues de toute grandeur, du sentiment qui vient d'une intime conviction, et personne ne pourrait dire de inémoire une de ses odes.

Arcadie.

L'académie que Christine de Suède ouvrit à Rome dans sa demeure fut pendant quelque temps le rendez-vous des beaux esprits. Là se réunissaient Noris, depuis cardinal, Ange dell a Noce, archevêque de Rossano ; Joseph-Marie Suarès, évêque de Vaison ; Jean-François Albani, qui fut ensuite pape sous le nom de Clément XI ; Manuel Schelestrate, des évêques, des prélats, Étienne Gradi, bibliothécaire du Vatican ; Octave Falconieri, à qui la reine donna pour un panégyrique un collier d'or de mille sequins ; Dati, Borelli, Menzini, Guidi de Pavie, le Florentin Vincent Filicaja, qui chanta la *grande Christine, d'un signe de laquelle dépend, et par laquelle vit et se soutient la renommée ; Christine dont le sceptre s'étend sur tout ce qui pense, tout ce qui agit, tout ce qui comprend.*

1728.

Ajoutez à cette liste le très-médiocre poète Jean-Marie Crescimbeni (1663-1728), qui écrivit l'*Histoire de la poésie en langue vulgaire*, ouvrage où la matière est délayée sans ordre ni sûreté de goût, dans un style prolixe, et qui n'a de valeur que pour les choses nouvelles, en assez grand nombre, qu'il mit au jour. Désespérant de parler de tous les poètes célèbres de son temps, et craignant de déplaire à ceux qu'il omettrait, Crescimbeni mit tous leurs noms dans une urne, et en tira au sort ceux dont il devait parler ; tout cela eut lieu en présence de témoins, et procès-verbal en fut rédigé (1).

Après la mort de Christine, il songea à maintenir la réunion de ces hommes de mérite en instituant l'*Académie des Arcades*, qui est devenue la plus célèbre de l'Italie par ses services et les attaques dont elle fut l'objet. Les quatorze fondateurs de cette académie tinrent leur première séance, le 5 octobre 1690, à Saint-

(1) Voir *Introduction de l'histoire de la poésie en langue vulgaire.*

Pierre-Montorio; puis ils s'assemblèrent dans les jardins Farnèse, sur le mont Palatin. Jean V de Portugal donna une somme pour acheter un lieu convenable, qui fut le bois Parrasio sur le Janicule.

Bientôt le nombre des membres et des correspondants augmenta; cette académie eut même des colonies dans toutes les parties de l'Italie. Elle devait représenter une Arcadie renouvelée; des noms de berger et des possessions étaient assignés à chacun de ses membres, le tout mêlé d'idées champêtres et pastorales analogues. Elle avait pour symbole la flûte de Pan, ses archives pour grenier, son président pour gardien, et comptait les années par olympiades. Son but était d'extirper le mauvais goût; Gravina en rédigea les statuts dans le style des Douze Tables; en un mot, c'était une idéalité sans rapport avec le monde réel, et d'autant plus étrange qu'on choisit pour patron Jésus à la crèche. L'académie se proposait de réformer le mauvais goût; mais s'il avait pour cause le désaccord entre les choses et les expressions, comment espérer qu'il serait corrigé par des gens qui se réunissaient pour réciter des vers, des vers faits pour être récités? On corrigeait donc l'emphase, mais pour revenir à l'artificiel, et non à la nature. Vincent Léoni, de Spolète, un des premiers dans l'Arcadie, combattit les métaphores, et remit en honneur Pétrarque, dont il était épris au point de s'en aller hors de la Porte Angélique pour le lire et le goûter à son aise; plus tard, on crut faire un grand pas en substituant à l'imitation de Pétrarque celle de Costanzo.

C'est ainsi que la langueur remplaçait les convulsions; mais de toute manière le pli était pris pour se corriger, et les plus distingués parmi ceux que nous avons nommés introduisirent une manière plus originale que celle des écrivains du seizième siècle.

Le Florentin Vincent Filicaja l'emporta sur ses contemporains par la noblesse de sentiment, la vigueur d'imagination, l'inspiration religieuse et patriotique : on voit qu'il parle du cœur; on sent au fond de l'âme ses adieux à Florence; on entend la voix de l'Europe dans les odes qu'il adressa à l'empereur, au duc de Lorraine et à Sobieski, à l'occasion du siège de Vienne; on entend le gémissement de l'Italie entière, déchirée par la guerre de succession, dans son sonnet si célèbre sur ce sujet. Mais il ne soutient pas avec assez d'art ses commencements pleins de noblesse; il ignore la grâce, et se tient trop dans les généralités, comme un homme qui craint de mécontenter les peuples ou les rois; aussi

n'exprime-t-il jamais complètement ni la gloire des triomphes, ni la joie de l'espérance. Il vécut très-modestement; le grand-duc le nomma sénateur fort tard; Christine de Suède fit élever deux de ses fils, en lui recommandant le secret, parce qu'elle rougissait, disait-elle, de faire si peu pour un homme d'un si grand mérite.

Guidi.
1680-1717.

Au-dessus de lui et de Chiabrera on plaça Guidi, plus riche d'images, mieux soutenu et plus habile à manier la langue; il déclara que, lorsque la grandeur lui apparaît, les *hymnes s'échappent de son âme, enfantement immortel*. Il commence sur un ton magnifique; mais comme il traite sans vérité ni sentiment actuel des sujets dépourvus d'ailleurs d'intérêt réel, il finit d'une manière froide, malgré son désordre dithyrambique et le désir trop manifeste de s'exhausser sur un piédestal; nous ne disons rien de sa fade idéalité de la vie pastorale, même alors qu'il chante sur le Quirinus, où « les chefs altiers fabriquaient dans leurs pensées les freins et les chaînes de la servitude pour les Daces féroces et les Bretons orgueilleux. » Poète d'images, il les exagère souvent; il orne et amplifie autant que Chiabrera, et prodigue les épithètes non pas comme lui, d'une manière psychologique, mais pour servir à l'harmonie. Il paraphrasa en vers les homélies de Clément XI. Son ode à *la Fortune* est d'une grande noblesse, s'il n'était pas trop vulgaire de faire parler cet être idéal. Guidi porta au prince Eugène les gémissements de sa patrie, et en obtint quelque soulagement.

Menzini.
1646-1704.

Benoît Menzini, de Florence, a de l'élégance, le langage poétique, et se propose pour guides le Tasse et Chiabrera; aussi, comme tous les imitateurs, il reste au-dessous de ses modèles; il ne touche pas comme les œuvres originales, et fatigue par l'excès des allusions mythologiques. L'ode qui commence par ces mots : *Un vert rameau sur une plage aride*, offre de grandes beautés; mais ses satires sont meilleures que ses poèmes lyriques, bien qu'il ne voie que les vices apparents, et que la haine personnelle se manifeste par des invectives triviales. Il flagelle dans l'*Art poétique* le mauvais goût du siècle, et puise de la vigueur dans sa colère. Selon lui, « les expressions saisies au milieu de la foule populaire sont aussi utiles aux poètes satiriques que les locutions nobles aux poètes épiques; » mais il ne sut pas fondre le style des anciens avec celui des modernes. Il mena une vie agitée, et finit par jouir d'un peu de bien-être sous la protection du pape; il se mit alors à composer d'assez mauvaises poésies pastorales dans le genre de l'*Académie Tusculane*.

Jean-Baptiste Zappi d'Imola (1667-1719), docteur en droit

à treize ans, associa les triomphes du barreau à ceux du Par-
nasse, mais sans échapper à la pauvreté, qu'il partagea avec
Faustine Maratti, tous deux, poètes, *Arcades ambo*. Au lieu de
donner dans la phraséologie vide et froide, il pêche par excès
d'esprit.

Charles Maggi, de Milan, (1630-1699), secrétaire du sénat de
cette ville, professeur de grec, traduisit plusieurs épigrammes
de cette langue en italien, auxquelles il ajouta des idées subtiles ;
ainsi les sculpteurs, d'alors, donnaient une forme maniérée aux
copies des statues antiques. Il composait heureusement en dia-
lecte milanais des satires qui ne manquaient pas de hardiesse ; on
lui doit encore des comédies, dans lesquelles il créa les types du
Meneghino, bonhomme, serviteur curieux et crédule, et de dame
Quinzia, vieille femme orgueilleuse de son blason ; beaucoup de
ses bons mots sont restés comme proverbes. Il faisait des drames
pour l'arrivée de nouveaux gouverneurs, où il n'épargnait pas
les mots égrillards, qui s'accordaient fort mal avec la gravité dé-
vote du temps. Dans quelques-uns de ses sonnets, il gourmande
énergiquement l'Italie, qui s'endort dans un calme trompeur ; si,
au milieu des maux qui la menacent, quelques individus prennent
des mesures de salut, ce n'est, dit-il, que dans leur propre inté-
rêt, et nullement pour abriter les autres. François de Lemène
(1704), son ami, orateur de Lodi, sa ville natale, près du sénat de
Milan, composa des poésies joyeuses ; il fut très-fécond, mais
alambiqué, et finit par s'adonner entièrement aux sujets dévots.

Alexandre Marchetti, de Pistoie (1633-1714), passa d'une étude
à l'autre sans être jamais content d'aucune, jusqu'à ce que Borelli
le fixât sur la géométrie, dont il fut professeur à Pise, où il deve-
loppa les doctrines de Galilée sur la résistance des solides ; mais
il resta bien inférieur aux grands hommes qu'il avait la prétention
d'égaliser. Ses poésies lyriques et sa version d'Anacréon sont mé-
diocres ; nous n'osons pas dire que celle de Lucrèce vaut encore
moins dans la crainte de blesser l'opinion la plus répandue, ou
plutôt la plus vulgaire.

Pierre-Jacques Martelli, de Bologne (1663-1727), outre sept
satires, trois poèmes et un déluge de poésies lyriques, fit vingt-
six drames avec la pensée de renouveler le théâtre absurde du
seizième siècle, afin de n'avoir plus à recourir à des traductions
du français ; néanmoins, il se rapprochait des Français jusque
dans la texture du vers que l'on a appelé, de son nom, *mar-
telliano*, et dont la monotonie est insupportable dans la déclama-
tion. Par surcroît, il le farcit d'images lyriques, de similitudes

artificielles, en un mot de tout ce qui convient le moins à la tragédie.

Théâtre.

Le théâtre, surveillé par les évêques, abandonna, en grande partie du moins, les bouffonneries du seizième siècle; mais il perdit toute originalité. Lors des fêtes, dans lesquelles les princes rivalisaient de magnificence, on donnait des représentations à grand spectacle (1) ou des drames en musique, genre nouveau et préféré, dans lequel Rinuccini sut éviter les afféteries du temps. Le Calabrais Jean-Vincent Gravina (1664-1718) prétendait au titre de Sophocle italien pour cinq tragédies des plus malheureuses. C'était en jurisprudence un homme d'une grande érudition, mais vaniteux, mordant et hargneux. Il soutient dans la *Raison poétique*, à l'aide d'une longue argumentation, que la poésie consiste dans une imitation convenable; mais il ne sait pas même déduire les conséquences de ce principe, et ses idées manquent de suite. Il s'aliéna tous les membres de l'Arcadie, parce qu'il s'arrogeait tout le mérite de leurs règlements; mais Quinto Settano fut celui qui le traita avec le plus d'amertume. C'était le nom sous lequel se cachait le jésuite Louis Gergardi, de Sienne (1660-1726), qui composa des satires latines pleines de venin, où, dit-on, il réunit les qualités des trois satiriques romains; il déchirait à belles dents

(1) Il suffira de mentionner le *Vaisseau de la félicité* et l'*Arion*, qui furent représentés à Turin dans le palais royal, pendant le carnaval de 1628, pour l'anniversaire de la naissance de Madame de France.

Au lever du rideau on vit apparaître dans le ciel, avec un grand fracas d'instruments, tous les dieux propices aux hommes; chacun d'eux chanta un court récitatif, auquel le chœur répondait. Puis vinrent les éléments diversement symbolisés, par exemple un vaisseau pour l'eau, un théâtre pour la terre, un volcan pour le feu, un arc-en-ciel pour l'air. Tout à coup la scène se remplit d'eau comme une espèce de mer, sur laquelle s'avancait lentement le vaisseau, portant à la proue un trône fort riche préparé pour les souverains et les autres princes de la cour. On voyait des deux côtés du navire des écus gravés aux armes des diverses provinces sujettes du duc de Savoie et, au milieu, une grande table servie pour quarante personnes. Le dieu de la mer invita les souverains, les dames et les chevaliers à entrer dans ce vaisseau, où ils furent servis à un souper somptueux par des Tritons, qui apportaient les mets sur le dos de monstres marins. Pendant ce temps on représentait, sur un rocher qui s'élevait à peu de distance, la fable d'Arion jeté à la mer et sauvé par un dauphin, ouvrage de Jean Capponi de Bologne. La musique fit le prologue. Le premier acte contenait le départ d'Arion de Lesbos, sa patrie. Dans le second on le voyait chanter, assis sur le dauphin. Dans le troisième il se trouvait à Corinthe, où le roi Pétriandre voulut l'entendre raconter ses aventures, et le fit reconnaître par les marins qui l'avaient trahi. A la fin, les sirènes exécutèrent un ballet de la composition du duc Charles-Emmanuel. *Voy. ARTEAGA.*

On peut aussi consulter, si l'on veut, *Thétis et Flore*, prologue de la grande

les hommes et les vices de son siècle (1). Leur force et leur élégance lui valurent une renommée égale à celle que Parini obtint plus tard, et la langue dans laquelle elles étaient écrites les répandit dans toute l'Europe.

Le Milanais Ceva, qui associa la poésie aux mathématiques, fut aussi un latiniste célèbre; il chanta les anciennes erreurs, peut-être parce qu'il les trouvait plus poétiques. Il attribue à l'abandon d'Aristote les hérésies de Luther et de Calvin; il réfute les tourbillons de Descartes, les atomes de Gassendi et le système de Copernic, comme contraires à la foi, et soutient l'attraction sous le nom de sympathie. Il réussit mieux lorsqu'il se contente d'être poète, comme dans ses *Forêts* et *Jésus enfant*, qu'il dépeint également bien. Il a écrit plusieurs vies d'un bon style, modéré comme son esprit, sans jamais perdre de vue la piété; dans quelques-unes, comme celle de Lemène, il s'élève à d'excellentes considérations sur l'art poétique.

On vante l'influence des Mécènes; si les princes d'Italie ne suffisaient pas à ses écrivains, Christine de Suède et Louis XIV les protégeaient et les pensionnaient; or, quels grands hommes ont-ils produits? Dans les études même les plus favorisées, l'indulgent Tiraboschi avoue qu'il n'existe pas de son temps un théologien moraliste de quelque valeur, pas un qui ait dignement combattu dans la question de la grâce. Mais en France, en Hollande, en Angleterre surtout, on ne trouverait pas un homme de lettres en renom qui n'ait pris part aux vicissitudes de sa patrie, au moins par ses écrits. Les Italiens furent tenus éloignés du mouvement politique et religieux. L'histoire de la nation française vit

pastorale représentée à Parme dans le merveilleux théâtre, etc. *Mercury et Mars*, tournoi royal fait dans le magnifique théâtre de Parme, etc. Œuvres d'ACHILLINI.

(1) Ceux qui se rappellent le discours de Joseph Zanio en trouveront le début dans les vers suivants :

*Nec juvat argentum, quum non licet amplius uti,
Extrema in tabula superis donare, Deusque
Esto hæres, dicas. Benuunt patrimonia Divi,
Fœnoraque sapiunt, quanquam fraterculus ille
Piscator cælo adscribat, gentisque beatæ
Expiet, et fæde quæcumque piacula vitæ
Crimine si partum monens levaverit assem
Cœlitibus. Miseri ! quantum falluntur avari !
Marmore quæ patrio fabricatis templâ, cruorem
Et lacrymas redolent, venis quem pauper assertis
Expressitque olim madido provincia vultu.*

et respire dans sa littérature riche, jusque dans les plus mauvais romans, dans les tragédies, dans les comédies; si bien qu'on pourrait l'écrire non pas fidèlement sans doute, mais complètement d'après ces ouvrages. Mais en Italie, ce n'était qu'un bavardage prosaïque ou poétique sans gravité, sans passion ni grandeur, qui ne s'adressait point à l'âme, mais à la volupté matérielle ou aux caprices vulgaires, et oubliait la patrie, son passé, son avenir.

Le jésuite Bouhours ayant attaqué, dans la *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, les poètes italiens et les concetti, le marquis Jean-Joseph Orsi de Bologne (1652-1733), passé maître dans la science chevaleresque, entreprit de la défendre; de là un débat très-animé au dedans et au dehors, mais sans que personne s'élevât à de généreuses pensées. Prosper Montani s'étonnait donc à bon droit que tous ces batailleurs, au lieu d'établir par eux-mêmes des règles de goût raisonnables, ne sussent que s'appuyer sur Aristote, Hermogène et Démétrius de Phalère; il disait que c'était « de la prostration d'esprit, une pensée mesquine et illibérale, une lâche idolâtrie de l'intelligence. »

On peut se figurer le scandale qu'il souleva.

CHAPITRE XXXVIII.

BEAUX-ARTS.

Il n'existait pas réellement, comme dans le siècle précédent, d'écoles de beaux-arts, et l'on ne saurait dire que ceux qui reçurent le jour en Lombardie appartiennent à l'école lombarde, qui se forma sur les exemples du Toscan Léonard de Vinci; les Romains non plus ne tiennent pas de Raphaël. Les élèves même de ce grand maître se détachèrent de lui; Jules Romain le renia non-seulement dans le ton rougeâtre de ses chairs, mais encore dans les positions forcées. Les autres se jetèrent dans l'exagération, le théâtral et l'effet. Le mérite même des maîtres devenait nuisible aux élèves; en effet, à force d'admirer le dessin de Léonard de Vinci; la grâce de Raphaël, le coloris du Titien, le mouvement plein de chaleur du Tintoret, les riches ornements de Paul Véronèse, la force et la perspective du Corrège, ils croyaient qu'il suffisait d'approcher de leur perfection; lorsqu'ils auraient pu, en imitant la nature d'après ces modèles, devenir originaux, ils se contentaient de les copier et de reproduire leurs figures d'une

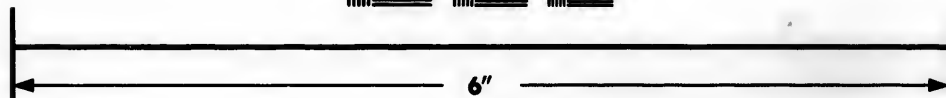
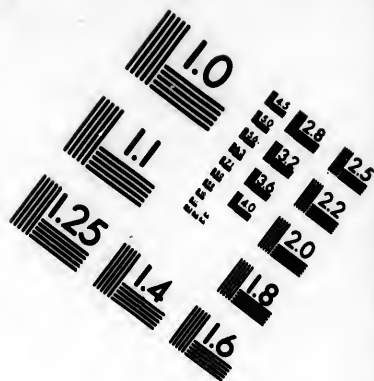
manière plus capricieuse et plus expéditive; cette manie de charger les défauts et d'exagérer les beautés du maître les entraîna dans le genre affecté.

Il est accordé à peu d'hommes d'imiter avec précision; et la moindre déviation trahit l'inexpérience. Les partisans de Michel-Ange faisaient des Vénus qui ressemblaient à des Hercules. Les imitateurs de Raphaël convertissaient la grâce en grimace; les Vénitiens et les Lombards voulaient toujours des raccourcis et de la rapidité, que cela convint ou non au sujet. On était surtout ébloui par les merveilleuses merveilles de Michel-Ange. Quelque profondément enraciné que lui était réputé sec et pauvre; il n'y avait pas d'artiste qui ne prétendît *agrandir* sa manière. Tandis que les plus distingués avaient étudié les moyens à l'aide desquels ce grand génie avait obtenu ses admirables effets et si bien prononcé ses figures, la tourbe crut que tout son mérite consistait dans l'anatomie; ils en firent donc étalage; mais au lieu de la déduire de la réalité, ils la façonnèrent d'après certaines conventions à eux, qu'ils appelaient le beau idéal.

Avec une imagination sans *frein*, on peut exagérer à loisir, mais on devient la caricature des grands maîtres que l'on espérait égaler; en outre, comme la fantaisie veut chaque jour du nouveau, les hardiesses amenèrent les témérités. Ce fut ce qui arriva alors; sans chercher le raisonnable dans l'ensemble, la correction dans les détails, le fini dans l'exécution, on faisait de la manière, c'est-à-dire qu'on avait adopté pour travailler une méthode expéditive et systématique, qui appliquait à tous les sujets, à toutes les situations des formules identiques; ainsi, mettre en relief les muscles les moins apparents, rechercher les poses les plus tourmentées, faire voltiger les draperies, même dans des appartements clos, donner des gestes violents, même aux affections paisibles, faire des bras et des cuisses de portefaix, puis se tirer d'affaire avec la pratique, et surtout aller vite, tel était le comble de l'art. On avait sous les yeux les trésors inépuisables de la nature; on avait les ouvrages des maîtres du seizième siècle, que les artistes étaient souvent appelés à continuer et à achever; mais il fallait du nouveau, du bizarre; un geste naturel, un pli simple aurait paru trivial, et l'on substituait le conventionnel au vrai, le tendu à la naïveté.

L'art perdait à Rome le goût du beau avec des artistes faciles et matériels comme Nebbia, Ricci, Circignani et autres semblables. Frédéric Baroccio d'Urbino, étudia les grands maîtres et surtout le Corrège; mais il substitua à la vérité les teintes rosées, et ces





Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

1.0
1.1
1.2
1.3
1.4
1.5
1.6
1.7
1.8
1.9
2.0
2.1
2.2
2.3
2.4
2.5
2.6
2.7
2.8
2.9
3.0
3.1
3.2
3.3
3.4
3.5
3.6
3.7
3.8
3.9
4.0
4.1
4.2
4.3
4.4
4.5
4.6
4.7
4.8
4.9
5.0
5.1
5.2
5.3
5.4
5.5
5.6
5.7
5.8
5.9
6.0
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5
6.6
6.7
6.8
6.9
7.0
7.1
7.2
7.3
7.4
7.5
7.6
7.7
7.8
7.9
8.0
8.1
8.2
8.3
8.4
8.5
8.6
8.7
8.8
8.9
9.0
9.1
9.2
9.3
9.4
9.5
9.6
9.7
9.8
9.9

teintes devinrent de mode. Il s'adonna, ainsi que son imitateur François Vanni, aux sujets sacrés; ces deux peintres furent chargés, avec Cigoli, Passignani et Castello, de faire chacun un tableau pour le Vatican, commande qui leur valut de riches rémunérations. Michel-Ange, fils de Vanni, peintre médiocre, inventa un moyen de préserver les tableaux des intempéries de l'air. Un autre Vanni; Jean-Baptiste, imita d'abord Allori, puis les Vénitiens; il grava à l'eau-forte, et put conserver ainsi plusieurs travaux du Corrège. Barthélémy Schedoni, de Modène, marcha sur ses traces; mais, réduit à la misère par le jeu, il mourut jeune. Il sut varier les attitudes dans ses portraits, et les peintures qu'on voit de lui dans les galeries de Naples et de Modène lui assignent un rang plus élevé que celui d'imitateur.

Les Carrache.
1594-1619.

Au milieu du culte que l'on rendait à la médiocrité et à l'erre-
 reur, Louis Carrache, de Bologne, osa chercher le mieux. Étudiant les chefs-d'œuvre que renfermait sa patrie, il les compara avec les compositions d'imitateurs dégénérés, et prit note des mérites divers. Il eut à lutter comme tous les réformateurs, et fonda une école qui donna à la peinture italienne une lumière phosphorique; le caractère de cette école fut l'éclectisme, ce qui voulait dire qu'on ne peignait plus comme Raphaël et Michel-Ange; elle étudia les grands maîtres, non la nature, et se figura que l'art suprême consistait à fondre ensemble ce qu'ils ont de mieux.

Louis Carrache inspira la passion de l'art à ses deux cousins Augustin et Annibal; il enhardissait la lente circonspection de l'un et modérait l'impatience de l'autre, si bien qu'ils eurent les honneurs du triomphe, quoique leur extrême diligence parût de l'effort aux vieillards. Les Carrache ouvrirent chez eux une académie dites des *Incamminati*, avec école de nu, de perspective, d'anatomie, plâtres, estampes, etc. Là vinrent étudier le Guide, l'Albane et le Dominiquin, dégoûtés des leçons de Calvart, qui jusque alors avait tenu le sceptre de la peinture. Tous les trois, unanimes de vues, donnaient des leçons gratuites, et Augustin lui-même écrivit son cours; ils proposaient à leurs élèves des sujets historiques, et décernaient le prix sans les obliger de suivre une manière plutôt qu'une autre.

Eux-mêmes variaient leur style (1); mais ils ne surpassèrent les

(1) Augustin Carrache révèle sa méthode dans le célèbre sonnet en l'honneur de Nicolino Aveti, où la poésie ne vaut pas mieux que le précepte :

*Chi farsi un buon pittor brama e desia
 Il disegno di Roma abbia alla mano,*

maitres dans aucune partie, tout occupés de fondre leurs qualités, ce qu'ils firent quelquefois avec bonheur quoiqu'ils visassent surtout à l'effet. Augustin l'emporta pour l'invention; mais il s'appliqua plus à la gravure qu'à la peinture. Sa *Communion de saint Jérôme* est un chef-d'œuvre, comme l'*Ecce Homo* de Louis et le *Saint Roch* d'Annibal; qui, plus artiste que les deux autres et riche de poésie, ressuscita le paysage dans le palais Farnèse, le coloris vrai, le dessin à la fois hardi et étudié et la convenance d'action. Réduit bientôt à l'impossibilité de travailler par les excès et les passions, il mourut à l'âge de quarante ans.

Louis réunissait dans un seul tableau cinq ou six têtes de maitres divers; mais les Carrache ne savent jamais joindre à l'éclectisme l'inspiration; ils s'efforcent de se rapprocher des phénomènes de la nature et de suppléer au génie par les souvenirs; aussi les meilleurs de leurs élèves réagirent contre cette idée malheureuse.

*La massa col' ombrar veneziano
E il degno colorir di Lombardia;*

*Di Michelangiol la terribil via,
Il vero natural di Tiziano,
Di Correggio lo stil puro e sovrano
E di Raffael la vera simmetria;*

*Del Tibaldi il decoro e il fondamento,
Del dotto Primaticcio l'inventare
E un po' di grazia del Parmigianino:*

*Ma senza tanti studi e tanto stento
Si ponga solo l'opre ad imitare
Che qui lasciocci il nostro Nicolino.*

Il faut, d'être bon peintre alors qu'on a l'envie,
De Rome avoir d'abord le dessin bel et bien,
Le mouvement, l'effet d'ombre vénitien
Et la noble couleur qu'offre la Lombardie;

De Michel-Ange aussi la terrible énergie,
Ce naturel si vrai que montre Titien,
De Corrège le style au charme aérien
Et du grand Raphaël la pure symétrie;

Le tact de Tibaldi dans ses fonds; composant
Avec l'invention du savant Primatice
Et quelque peu de grâce encor du Parmesan;

Mais, sans tant de travaux, d'efforts et d'artifice,
Qu'on tente d'imiter sur la toile propice
Ce que Nicolino peignit en s'amusant.

E. A.

Dominiquin.
1681-1684.

De ce nombre était Dominique Zampieri, de Bologne, qui mûrissait longuement la pensée d'un tableau, même dans ses promenades. Il excitait en lui la passion qu'il voulait exprimer, riant, pleurant, et ne se mettait à l'œuvre que lorsqu'il s'en était formé une idée complète; aussi répondait-il un jour aux théatins, qui se plaignaient que depuis longtemps il ne continuait pas la coupole de Saint-André du Val : *Eh! je continue toujours, de la peindre en moi-même.* Puis lorsqu'il saisissait ses pinceaux, il travaillait avec tant d'ardeur qu'il oubliait même de manger. Maître et modèle excellent, il fuyait la société, et recherchait le peuple afin d'apprendre « à dessiner les âmes, à colorer la vie. » Il adaptait les physionomies aux caractères, et couronnait ses compositions de Gloires d'une grande beauté. Il s'attachait donc à relever l'âme; mais il ne savait pas se soutenir par la forme seule quand la pensée lui faisait défaut, et il s'abandonnait trop à l'imagination.

Jean-Baptiste Agucchi, amateur de peinture, protégea le Dominiquin contre ses nombreux rivaux, lui donna des travaux et l'introduisit chez le cardinal Aldobrandini, qui lui fit peindre le Belvédère. Il exécuta à Grotta-Ferrata, pour le cardinal Farnèse, les *Miracles de saint Nil*, admirables de vérité. Dans la *Communion de saint Jérôme*, l'un des trois meilleurs tableaux de Rome, il sut donner une heureuse réalité à la pensée d'Augustin Carrache, qu'il surpassa dans la variété des groupes et la finesse de l'expression. Il se plaisait à mettre en contraste les souffrances terrestres avec les joies célestes, comme dans la Vierge du Rosaire; il n'évitait pas le terrible, par exemple, dans son beau tableau de *Sainte-Agnès*. Ce genre fut imité par d'autres peintres de cette école, le Guide dans le *Massacre des Innocents*, Guerchin dans le *Martyre de saint Pierre*. Le Dominiquin copia aussi l'architecture, dont il tira un heureux parti pour le fond de ses tableaux; il fit en outre les plans de la villa Ludovisi à Rome, et du Belvédère à Frascati, plus un autre fort remarquable pour l'église de Saint-Ignace à Rome; mais il fut ensuite modifié par le P. Grassi, qui y rattacha la façade d'Algardi.

Tandis que le Poussin le faisait admirer, en France, le Dominiquin restait méconnu en Italie; les Carrache eux-mêmes, dont la science contrastait avec sa naïveté, lui enlevaient les commandes, et finirent par le faire douter de son propre mérite, au point qu'il faillit plusieurs fois jeter ses pinceaux, et qu'il n'osa plus se hasarder que sur les traces d'autrui. On lui paya le *Saint-Jérôme* cinquante écus romains; lorsqu'il fut appelé à Naples pour peindre la coupole de Saint-Janvier, il devait recevoir cinquante écus par person-

nage entier, vingt-cinq pour les demi-figures, douze et demi pour les têtes seules ; mais tous les artistes du pays se ligèrent contre lui, surtout Lanfranc et le Ribeira, et le poison ou la crainte du poison mit fin à ses jours.

Son ami le plus cher, François Albani, de Bologne, resta comme lui fidèle au choix et à la fermeté dans le dessin ; plus original que lui dans l'invention, mais sans fécondité, tous ses tableaux se ressemblent, et plusieurs même sont répétés. Il adapta à ses sujets d'agréables scènes champêtres, et vaut mieux dans les accessoires que dans la partie historique et le coloris. Il choisissait heureusement ses modèles, les ennoblissait, et connaissait bien l'allégorie ; il écrivit aussi sur son art. Après avoir envié tous ses contemporains, il vit sa renommée décliner, et mourut oublié.

La célébrité des Carrache parut une tyrannie à Michel-Ange Morigi, de Caravage, qui, venu à Rome simple maçon, se mit à la peinture sans maître. Comme il n'avait pas étudié le dessin, il le méprisait, et foulait aux pieds la loi elle-même par dédain des préceptes arbitraires ; il prétendait qu'un tableau devait être la copie fidèle de la nature, qu'il représentait sans choix, rejetant l'antiquité, les règles, la tradition. Grossier dans sa personne, ses manières et ses vêtements, envieux des hommes de talent, vagabond, manquant souvent de pain, il avait des querelles continuelles. Un meurtre l'obligea de quitter Rome pour se réfugier à Naples, puis à Malte, où ayant insulté un chevalier, il fut jeté en prison. Il s'enfuit et gagna la Sicile ; mais blessé par des sicaires apostés, il revint à Rome. A son débarquement, il fut pris pour un autre et mis en prison ; rendu à la liberté, il se dirigea vers le port à la recherche de la chaloupe qui l'avait amené, mais elle était partie : alors, plein de colère, il se mit à suivre les bords de la mer jusqu'au port Hercule, et l'ardeur d'un soleil brûlant lui causa une fièvre dont il mourut à l'âge de quarante ans.

Il avait en horreur les tons bleus et les cinabres, dont abusaient les peintres manières du temps ; il faisait badigeonner en noir son atelier, où il ne recevait la lumière que d'un soupirail élevé, ce qui répandait sur ses modèles des ombres vigoureuses et tranchantes. Au relief du modèle et aux artifices de la lumière, que recherchaient les imitateurs de Michel-Ange, il substitua les contrastes du clair-obscur ; c'était remplacer un excès par un autre. Il traitait de préférence les assassinats, les aventures nocturnes, les ruines, les haillons, les cadavres ; lorsqu'il eut à faire des tableaux d'église, il repoussa par cette vérité crue, qu'il fut obligé de tempérer. Son audace, le choix bizarre de sujets vio-

Albane.
1578-1660.

Caravage.
1599-1609.

lents et vulgaires, cette touche vigoureuse au moyen de laquelle il obtenait de grands effets, le relief des lumières, qui donnait de la saillie et presque de la vie aux figures, lui firent pardonner ses incorrections, sa dureté, sa vulgarité ; il fut considéré comme le chef d'une école qui prêchait, en opposition avec les Carrache, l'imitation de la nature. C'est là une belle tâche sans doute ; mais il ne faut pas l'entreprendre avec l'orgueil d'un homme qui renie la longue expérience de ceux qui l'ont précédé, et le concours des efforts contemporains ; il ne faut pas interroger la nature sans choix, sans un œil exercé, sans avoir la verge magique qui conserve la vie dans l'imitation.

Caravage eut un grand ennemi dans le chevalier d'Arpino, peintre médiocre, mais aux larges préceptes et qui aurait fait un excellent journaliste. Scandalisé de cet esprit révolutionnaire, il proclama l'*idéalisme*, expression heureuse qui le fit passer pour un chef d'école ; mais on pourrait l'appeler le Marini de la peinture pour la recherche affectée de l'idéal.

Une fécondité sans énergie et une force intempérante étaient donc le caractère des deux écoles qui avaient succédé à celle du siècle précédent, si brillante et si courte : écoles vulgaires toutes deux, comme il arrive lorsqu'on ne voit qu'avec les yeux du corps ; de temps à autre cependant, il naquit des artistes dignes de prendre place aux premiers rangs.

Les ouvrages de Guido Reni, qui visait toujours à quelque manière neuve, furent portés aux nues par tous les ennemis du Caravage, dont les élèves, à leur tour, attaquaient le Guide sans se borner toujours aux paroles ; néanmoins, il s'obstina à l'étude, et reçut même les avis des plus médiocres, avis dont il profita dans la pratique de la peinture, à fresque. Il brilla par la netteté de son pinceau, et son excessive facilité ne nuisit pas aux conceptions originales. Il aimait le suave et ne dédaignait pas les tons blancs comme les élèves des Carrache. Il étudia la beauté des visages dans la nature et l'antiquité, dans les gravures de Durer et les tableaux de Raphaël et de Paul Véronèse, objet de sa prédilection ; il sut varier à l'infini les physionomies, les vêtements et les attitudes. On dit que l'Albane, devenu son ennemi parce qu'il était jaloux de sa supériorité, se serait efforcé de le corrompre et de lui inspirer la passion du jeu ; victime de cette passion, le Guide ne travailla plus qu'à la hâte, avec négligence, et mourut pauvre et discrédité.

Le Guide eut pour compagnon à Rome Jacques Cavedone, de Sassuolo, qu'il estimait égal au Titien. En effet, on ne peut

Guido.
1575-1662.

refus
poses
perte

Fr
com
rache
leurs
pour
l'arti
peint
cela
la fac
jours

Ho
ce qu
gue a
publi
si bie
Le Do
par en
pour
du Gr
tenda
valier
Gessi,
Saint-
une g
que C
rani,
fit tue
gustin
de ma

(1) I
le Guer
781 éc
Angélie
du duc
on trou
Saint J
mois, l
un cochl
sequins
million,

refuser à ce peintre un dessin exact, de la tranquillité dans les poses et l'expression, un coloris vigoureux ; mais, désolé de la perte d'un fils, il mourut de chagrin.

François Barbieri, de Cento, dit le Guerchin ou le Louche, commença son apprentissage d'après un tableau de Louis Carache, et se rendit à Rome, où il étudia sur les ouvrages des meilleurs maîtres. Il fut ami du Caravage, dont il contracta le goût pour les hardis contrastes de lumière et l'ombre, ainsi que pour l'artifice du relief, qui le firent surnommer le *magicien de la peinture*. Il soigna plus que lui le dessin, sans atteindre pour cela la noblesse et l'élégance ; mais il savait pallier ses défauts par la facilité de son pinceau très-fécond. Un poète italien de nos jours a mis *Agar* au-dessus de tous les tableaux (1).

Guerchin.
1600-1666.

Homme pacifique et bon chrétien, il pardonnait les offenses, ce que ne faisaient pas les autres artistes. Titien travaillait la dague au côté ; Giorgione portait une cuirasse lorsqu'il peignait en public. La santé de Baroccio fut détruite à Rome par le poison, si bien qu'il vécut cinquante ans dans des douleurs continuelles. Le Dominiquin fut plusieurs fois en butte à des complots, et finit par en être victime ; le Guide fut obligé de s'enfuir de Naples pour échapper aux menaces de l'Espagnolet, de Caracciolo et du Grec Bélisaire Carenzio, chefs d'autant de factions qui ne s'entendaient que pour exclure la concurrence des étrangers. Le chevalier d'Arpino n'y fut pas plus heureux par le même motif. Gessi, élève du Guide, osa s'y rendre pour peindre la coupole de Saint-Janvier avec deux de ses élèves, qui lui furent enlevés sur une galère, sans qu'on ait su ce qu'ils devinrent. On soupçonna que Cantarino, de Pesaro, était mort empoisonné ; Elisabeth Sirani, femme peintre, fut empoisonnée par sa servante. Tempesta fit tuer sa femme, et subit cinq années d'emprisonnement ; Augustin Tassi apprit, sur les galères impériales, à peindre les sujets de marine. Le Calabrais Mathias Prédi, qui travailla beaucoup à

1613-99.

(1) D'après les registres qui existent dans la bibliothèque Hercolani à Bologne, le Guerchin reçut pour l'*Agar* 70 écus de 1 liv. et 6 sous ; pour le *Saint Bruno*, 781 écus ; pour le *Saint Jérôme se réveillant du tombeau*, 295 ; pour un *Angélique et Médor*, 351 ; pour un autre tableau, 312, 112 ; pour les portraits du duc et de la duchesse de Mantoue, 630. — Aux archives de l'hôpital de Milan, on trouve que pour l'*Annunziata* on lui donna 3,167 livres milanaises. Le *Saint Jérôme* du Corrège fut payé 47 sequins, avec la nourriture de six mois, par Briséis Cossa, qui ajouta même deux charrettes de bois à brûler, un cochon engraisé et du blé. Le roi de Portugal voulut l'acheter pour 40,000 sequins. Le duc de Parme, pour le soustraire au pillage des Français, offrit un million, qui fut refusé.

Naples et à Malte, était aussi un spadassin ; peignant vite et du premier jet, sans souci d'embellir la nature, il imita le Guerchin et préférait ne peindre que pour les pauvres.

1801-1847.

Jean Lanfranc, de Parme, dont nous avons déjà parlé, imita les Carrache dans le dessin et l'expression, le Corrège dans les compositions ; en négligeant certains détails, il obtint un faire plus large et des contrastes plus énergiques. Il put ainsi improviser des peintures d'un grand effet, et ses nombreuses coupoles sont regardées comme des modèles pour peindre dans l'éloignement. Il y a de la vigueur et de la spontanéité ; mais ces deux qualités sont dénuées de science et de réflexion. Ses saints et ses Vierges, comme ceux de Carenzio et des autres imitateurs de Michel-Ange, n'ont de céleste que l'auréole, et manquent d'élégance, comme ceux des Carrache manquent d'âme et de vie.

Pierre de Cortone.

1596-1669.

Pierre Berettini, de Cortone, obtint des succès avec peu de dessin, peu de couleur, et quoiqu'il fût maniéré ; il s'occupait plus de la composition que de l'invention, et s'attachait surtout aux contrastes entre les groupes et leurs diverses parties. Très-habile à rendre de bas en haut, il distribue bien ses compositions, et met de l'art dans la dégradation des teintes ; on peut appeler belles peintures la *Conversion de saint Paul*, les voûtes du palais Barberini à Rome et celles du palais Pitti à Florence. Il a mérité des éloges comme architecte, surtout pour l'église de la Paix et Sainte-Marie dans la Via-Lata à Rome, et mieux encore pour Saint-Martin au Forum, bien qu'il ait ajouté beaucoup de licences à des idées heureuses.

Joseph Ribeira, dit l'Espagnolet, parce qu'il naquit d'un soldat espagnol à Gallipoli, naturaliste pur, recherchait l'éclat des couleurs jusqu'à l'excès ; il eut beaucoup d'influence sur l'école napolitaine. Le goût du faste lui fut inspiré par le duc d'Ossuna ; tranchant du grand seigneur à la manière espagnole, il avait un carrosse et des livrées. Un officier vétéran jouait auprès de lui le rôle de gentilhomme ; lorsqu'il avait peint trois heures dans la matinée, et deux après le dîner, il lui disait : « Seigneur chevalier, c'est assez travaillé ; veuillez vous promener un peu. » Le soir, il recevait dans de très-beaux appartements ; mais une gaieté naturelle accompagnait cet orgueil, et il aimait à railler, bien qu'il s'offensât facilement. Ses filles étaient douées d'une rare beauté, surtout l'aînée, Rose-Marie ; mais, dans le soulèvement de Masaniello, don Juan d'Autriche en devint épris, et l'attira dans son palais, puis la conduisit à Palerme. L'artiste, blessé

dans
fuit a
venu
Ce
de Na
laque
une i
son in
nuisit
l'habi
de ma
ils ex
du ve
sectai
cilem

Sal
créate
art. qu
éprou
termin
ses ta
mais d
des in
Il lui
dans u
ce qui
la fati
pour a
tombe
en man
pres a
l'on ac
recher
rature
et de
origine
confor
d'impr

(1) L
et de q
reurs.

dans son affection et son orgueil, tomba dans le désespoir, s'enfuit avec un seul serviteur, et l'on ne sut jamais ce qu'il était devenu; la jeune fille mourut bientôt de chagrin. Ce fut de ces deux peintres que prit des leçons Luc Giordano de Naples, surnommé *Fapresto* pour la rapidité avec laquelle il termina la galerie Riccardi à Florence, l'Escorial et une infinité d'autres travaux. Abusant de l'extrême vivacité de son imagination, il contrefit la manière des différents maîtres, et nuisit à la peinture, comme les journalistes à la littérature, par l'habitude de réduire de grandes facultés à une funeste habileté de main. Ces peintres (*macchintisti*) se contentaient d'une ébauche; ils exécutaient avec feu des compositions gigantesques admirées du vulgaire. Chacun formait une école; mais il en sortait des sectaires, et non des peintres, qui produisaient d'autant plus facilement qu'ils avaient moins à exprimer.

1699-1701.

Salvator Rosa, d'Arenella, fut un peintre artiste, c'est-à-dire créateur. Son père ne voulait d'aucune manière qu'il étudiait un art, qu'il devait, disait-il, « le conduire à l'hôpital. » En effet, il éprouva tant de misères qu'elles altérèrent sa sensibilité, et déterminèrent cette touche âpre et sauvage qu'on remarque dans ses tableaux, où jamais n'apparaissent le calme et la sérénité, mais des rochers, des torrents, des tourbillons de vent, des ruines, des magiciennes, le spectre de Samuël, la conjuration de Catilina. Il lui arriva quelquefois de commencer et de finir un tableau dans un seul jour; il crut un moment à l'héroïsme de Masaniello, ce qui l'obligea de fuir sa patrie. Conduit à Rome par Lanfranc, la fatigue qu'il se donna en parcourant la ville et ses environs pour admirer les prodiges de l'art, le conduisit aux portes du tombeau. Une mascarade de carnaval dans laquelle il se déguisa en marchand d'orviétan pour vendre des remèdes facétieux propres aux diverses calamités du temps, le mit en réputation, et l'on admira bientôt son talent comme peintre. Orgueilleux, il ne recherchait pas l'argent, mais la renommée. Il avait de la littérature, et ses satires, déclamatoires, contournées, pleines de fiel et de répétitions, respirent dans leur négligence une rudesse originale, qui rappelle la touche de son pinceau. Il ne faut pas confondre toutefois l'étrangeté avec l'originalité, ni la facilité d'improviser avec le génie (1); il ne faut pas non plus se figurer

Salvator Rosa.
1616-1672.

(1) Lady Morgan, dans la *Vie de Salvator Rosa*, fait de lui, de Masaniello et de quelques autres tant de héros, et, par amour de l'Italie, en dit des horreurs.

que les ouvrages puissent naitre parfaits et terminés à la première ébauche. Nous nous bornerons à rappeler que, dans sa satire sur la peinture, il reproche particulièrement à ses contemporains les sujets obscènes, les nudités inconvenantes, les modèles profanes employés pour représenter les saints eux-mêmes.

Les maîtres gâtèrent les excellentes dispositions de François Soliniène de Nocera ; il n'eut cependant que trop de succès, et dans toute l'Europe il remplit les églises et les cours d'ouvrages faciles, aux formes sans noblesse, aux couleurs exagérées, à la touche maniérée.

Alexandre Tiarini est plus modéré que les autres peintres de l'école des Carrache ; il a moins de brillant dans ses couleurs, qui sont admirablement unies et convenables aux sujets mélancoliques, qu'il préférerait. Lionel Spada eut un style à lui ; il est étudié, mais sans choix, hardi dans l'invention et chaud de coloris.

Le Florentin Louis Cardi, de Cigoli, s'écarta du style habituel pour s'attacher aux nouveaux, et prit le Corrège pour modèle. Il associa un dessin savant à un coloris plus vif, bien qu'il lui manque l'opposition des teintes et la grâce des raccourcis du maître. Poète, musicien, académicien de la Crusca, anatomiste, peintre, sculpteur, il publia un traité de perspective pratique. Ce fut lui qui disposa à Florence les arcs de triomphe et les décorations pour les fêtes du mariage de Marie de Médicis avec Henri IV, et qui dessina le piédestal pour la statue de ce prince, érigée à Paris. A Florence, on exécuta, sur ses plans, la cour des Strozzi et le palais de Rinuccini ; à Rome, le palais Madame, où l'on regrette la surcharge des ornements.

Florentins.

Plusieurs Florentins marchèrent sur ses traces, notamment Christophe Allori, qui fit peu d'ouvrages, mais avec un talent remarquable. Matthieu Rosselli se fit un nom en combinant la manière ancienne avec la nouvelle, et surtout par son excellent mode d'enseignement, proportionné à l'habileté de chacun. Sans avoir de grandes pensées, il est correct, il étudie le naturel, et répand sur ses ouvrages le calme qu'il avait dans l'âme. On dirait que ses fresques viennent d'être faites. Un des meilleurs peintres en ce genre fut Jean de Giovanni, quoiqu'il s'abandonnât aux défauts du siècle. Balthazar Franceschini, dit le Volterrano, a laissé des fresques très-estimées à Florence. Laurent Lippi avait pour maxime d'écrire comme il pensait et de peindre comme il voyait, habitude qui ne l'empêche pas d'employer certaines méthodes artificielles, surtout dans les draperies. Bernardin Barbatelli, dit le Poc-

cetti
On r
dans
à la
mais
peint
surt
que,
deas
C
moy
finit
dégé
Se
quoi
rect
rosé
Vier
B
mén
l'har
il ne
qui e
P
cipal
dans
mais
l'on
rierie
Jé
cora
l'on
il in
fres
tiste
des
Mad
D
fin e
bell

(1)

cetti, a laissé d'admirables ouvrages dans la Chartreuse de Florence. On ne saurait trouver plus de vérité, de sentiment et de chaleur que dans la *Mort de saint Bruno*. Le Véronais Ligozzi, grand coloriste à la manière de ceux de l'époque qui s'attachaient au naturel, mais avec plus de correction, l'emporte peut-être sur tous les peintres de fresque d'alors dans le cloître d'Ogni Santi à Florence, surtout dans la *Rencontre de saint François et de saint Dominique*; c'est à peine s'il le cède à Paul Caliari, qu'il surpasse dans le dessin et l'art de modeler le nu.

Charles Dolce s'ingénie à exprimer les sentiments tendres au moyen d'un coloris sans éclat, mais qui manque d'harmonie; il finit un Christ autant qu'un ivrogne, de sorte que sa délicatesse dégénère en sentimentalité.

Sassoferrato (Jean-Baptiste Salvi) étudia sur Raphaël, et, quoiqu'il vise au gracieux, il drape avec élégance, dessine correctement, et harmonise les couleurs, bien qu'elles soient trop rosées. Il est plein de grâce dans le paysage, et surtout dans les Vierges.

Benot Luti, né à Florence de parents pauvres, se forma lui-même, et surpassa ses contemporains dans le dessin; il a de l'harmonie et une saine intelligence de la couleur; mais, comme il ne connaissait pas l'art de l'intrigue, on lui préféra des gens qui étaient loin de le valoir.

Plusieurs artistes distingués écrivirent sur la perspective, principalement Desargues (1); mais on en abusa étrangement, surtout dans les voûtes, où l'on devait tout voir de bas en haut, hommes, maisons et arbres. Le décor prit le goût boursoufflé du temps, et l'on surchargea les constructions de feuillages, de vases, de piergeries, de grotesques, de monstruosité.

Perspective.

Jérôme Curti Dentone avait restauré la perspective et les décorations théâtrales; il étudiait le relief avec tant de soin, que l'on crut qu'il aidait à l'effet de ses corniches au moyen de stucs; il inventa un procédé pour appliquer l'or sur les ouvrages à fresque. Avec lui travailla Michel-Ange Colonna, le meilleur artiste en fresque pour décors, et qui savait se conformer au style des peintres avec lesquels il travaillait. Philippe IV le fit venir à Madrid avec Mitelli.

Deux peintres de Crémone, célèbre déjà par ses artistes de la fin du quinzième siècle, acquirent alors de la réputation, Albello Melone et Boccace Boccaccino, « le meilleur moderne

Crémonais.

(1) *Manière universelle pour pratiquer la perspective*; Paris, 1648.

parmi les anciens, et le meilleur ancien parmi les modernes » de cette école, comme l'étaient dans les autres Mantegna, Ghirlandajo, Vanucci et Francia. Camille, son fils, « un dessinateur, grand coloriste, » comme dit Lomazzo, qui le place à côté des maîtres les plus illustres, excite l'étonnement par ses ouvrages, qu'on voit dans Saint-Sigismond. Afin de fermer la bouche à ceux qui attribuaient tout le mérite de ses œuvres à la vérité des yeux, il peignit le Lazare ressuscité et la femme adultère sans même leur faire un œil, bizarrerie renouvelée par un de nos contemporains dans le supplice de Jeanne Grey.

Les Campi.

La famille de Campi voulut mettre à profit tous les maîtres; dans une vie longue et infatigable, ces artistes remplirent de leurs travaux toute la Lombardie. Jules et Bernardin, remarquables par la couleur et le dessin, se contentaient d'ébaucher quelquefois, ce que faisaient toujours Antoine et Vincent. Les œuvres de Bernardin dans Saint-Sigismond (véritable Panthéon de Crémone) sont d'un effet étonnant, et l'on admire la distribution de ses saints; dont le nombre est infini sans confusion.

Nous distinguerons parmi les élèves de ce peintre, qui se contentèrent de l'imiter et de travailler de pratique, Sophonisbe Anguissala, que l'on compte parmi les meilleurs peintres de portraits. Elle fut appelée à la cour d'Espagne; puis, devenue vieille et aveugle, elle conversait à Gènes avec Van-Dyck, qui déclarait apprendre plus de cette femme privée de la vue que de toute autre ayant de bons yeux.

Jean-Baptiste Trotti, dit Malosso, élève et ami de Bernardin, a un coloris extrêmement clair, quoiqu'il dessine avec grâce et agrément. Pamphile Nuvolone l'imita; mais sa manière est plus solide et moins séduisante.

Les Procaccini.

Hercule Procaccino passa de Bologne, sa patrie, à Parme, où il ouvrit une école dans la manière de sa ville natale; quoiqu'il eût peu de perspective, un dessin faible, une couleur facile, il fit de bons élèves. Il fut surpassé par son fils, Camille, qui travailla beaucoup dans le Milanais; il peignait l'Adoration des Mages dans l'Eglise de la Vierge du Mont, lorsque Procaccini *manus inclitæ cecidere*, 1626. La facilité, le naturel plaisent au premier aspect; mais on sent la précipitation. Il y a plus de mérite dans la fresque du Jugement; à Saint-Procule de Reggio, et dans le Saint Roch, qui décourageait Annibal Carrache, choisi pour en faire le pendant.

Son frère Jules-César, en étudiant les Carrache et le Corrège,

devint
frère,
plusien
peintre
élèves.
Salm
Rome,
très-est
et de l'
Sainte-
sont co
autant.

Lors
Milan,
les arts
Parmi
çois M
de Cér
forma
proche
ressour
le conn
treuse
Ce fu
Santag
de fres
formé
Besozzi
mérite

Les
des m
Après
il tran
jours d
table u
tenace
détach
transp
L'éc
Calvi
de la
mini s

devint le meilleur peintre de sa famille. Charles-Antoine, autre frère, s'adonna au paysage, aux fleurs et aux fruits, et fit plusieurs ouvrages pour l'Espagne. Hercule, fils de Camillo, peintre qui travaillait à la hâte, détériora le goût de ses nombreux élèves. Salmeggia eut pour maîtres les Campi et les Procaccini; à Rome, il s'éprit de Raphaël, dans l'étude duquel il puisa un faire très-estimé, le moelleux du pinceau, la grâce des mouvements et de l'expression des contours purs. Deux tableaux dans l'église Sainte-Grata de Bergame et deux dans celle de la Passion à Milan, sont comptés parmi ce qu'il a fait de mieux; car il ne soignait pas autant tous ses ouvrages.

Lorsque l'ancienne école de Luini et de Gaudenzio eut péri à Milan, les deux cardinaux Borromée, qui désiraient faire servir les arts à l'éclat du culte, furent obligés d'appeler des étrangers. Parmi les Milanais qui étudièrent au dehors, on cite Pierre-François Mazzucchelli, de Morazzone, bon coloriste, et Jean Crespi, de Cérano, qui fut aussi architecte, plastique et littérateur. Il forma Daniel Crespi, qui, bien supérieur à son maître, se rapproche du Titien dans les portraits, et se montre plein de ressources dans les grandes compositions; mais on ne saurait bien le connaître sans avoir vu son histoire de saint Bruno à la Chartreuse de Carignan.

Ce fut le dernier peintre milanais, bien que les Rosetti, les Santagostini, Meda, Isidore Bianchi, de Campione, bon peintre de fresques, Paul et Baptiste Recchi, de Côme, André Lauzani, formé par les Maratta, riche d'idées et d'expédients, Ambroise Besozzi et François Caccianiga n'aient pas été des artistes sans mérite.

Le Ferrarais Antoine Contrì inventa un procédé pour enlever des murailles les peintures que l'on voulait transporter ailleurs. Après y avoir appliqué une toile préparée, qu'il tenait bien serrée, il tranchait le crépi, et détachait la peinture au bout de quelques jours dans son entier et en parfait état. L'étendant alors sur une table unie, il y appliquait une autre toile avec un enduit plus tenace, qu'il comprimait avec un sable; une semaine après, il détachait la première de la seconde, et la peinture se trouvait transportée sur celle-ci.

L'école fondée à Gênes par Périn del Vaga fit des progrès. Les Calvi exécutèrent surtout des tableaux historiques, moins éloignés de la forme usuelle que ceux des Vénitiens; André et Octave Semini s'en tinrent à Raphaël; Luc Cambiaso, qui se forma dans sa

Milanais.

Génois.

patrie, est fécond en images, ingénieux dans les difficultés, et ses loges du palais impérial sont comptées parmi les plus belles; il peignit aussi à l'Escurial. Jean-Baptiste Castello, dit le Bergamasque, fut son rival et pourtant son ami intime. Jean-Baptiste Paggi, noble et littérateur, fut banni pour un meurtre; après s'être fait à l'étranger une bello réputation comme peintre, il fut autorisé à rentrer dans sa patrie, et travailla en concurrence avec Rubens et Van-Dyck. Les patriciens génois appelaient les meilleurs artistes, et les Procaccini, Centeschi, les Roncalli, le Pisan Lomi, le Florentin Balli, Antoniano d'Urbini, Salimbeni, Sorri, Tassi, Simon Vouet, les Flamands Rosa, Legi, Wael, Malo, l'Allemand Waals et d'autres encore recevaient des leçons de l'aveugle Sophonisbe.

Les jeunes artistes génois purent se former d'après des exemples si nombreux et si variés; afin que la recherche du coloris ne leur fit pas négliger le dessin, Paggi publia la *Définition ou division de la peinture* (1607). Jean Carlone, dessinateur et vif coloriste, apporta dans les fresques une netteté et un éclat inaccoutumés. Son frère Jean-Baptiste le surpassa, et ses peintures ont illustré l'*Annonciade del Guastato* et la chapelle du palais; il ne se distingua pas moins dans la peinture à l'huile, et continua dans les deux genres sans décliner jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Bernard Strozzi, religieux capucin, s'enfuit à Venise, où il demeura comme prêtre séculier tant qu'il vécut. Les palais de Gênes abondent de ses grandes fresques bien imaginées; dans ses toiles, la couleur est à la fois harmonieuse et pleine de vigueur, bien qu'il manque de choix dans le dessin et surtout dans les visages d'anges et de Vierges.

Sans parler des nombreux peintres de portraits, Sinihald Scorza, de Voltaggio, que l'on prendrait pour un Flamand, et Antoine Travi, dit le Sourd, de Settri, se distinguèrent dans le paysage. Jean-Benoît Castiglione ne le cède qu'à Bassano pour les animaux. La peste de 1656, qui parut sévir de préférence sur les artistes, dispersa cette école.

Moncalvo, c'est-à-dire Guillaume Caccia, de Montabone, est le seul artiste piémontais qui mérite d'être nommé pour les chapelles du mont de Créa, la coupole de Saint-Paul à Novare et ses ouvrages dans les conventuels de Moncalvo. Turin, occupé de guerre, négligeait les arts; cependant, en 1562, on y fonda une société de Saint-Luc, qui bientôt fut érigée en une académie, à laquelle le Turinois Claude Beaumont donna une forme meil-

leur
orné
Bani
Van
Ch
dans
sur
exce
Jérô
Rido
bonn
torzi
son
la pe
inal
tistes
raïne
les E
en é
étou
rifien
traité
Ch
de R
fesse
ses c
pelé
des
poët
T
tand
n'es
de c
dans
mo
pou
l'em
posé
l'his
trivi
pein
et c

leure. Mais le plus souvent, on appela du dehors les artistes qui ornèrent les palais royaux, comme Jean Miel, d'Anvers; Banier, Daniel Seiter, de Vienne; le Français Charles Dauphin et Vanloo.

Chez les Vénitiens, la bonne école fit de mauvais élèves, qui, dans la croyance que le mérite consiste à faire vite, s'appuyèrent sur les exemples du Tintoret. Jacques Palma le Jeune gâta ses excellentes dispositions pour suffire à des commandes multipliées. Jérôme Forabesco fut un grand peintre de portraits. Charles Ridolfi écrivit les vies des peintres de cette école, et pratiqua les bonnes méthodes. Dario Varotari étudia les peintres du quatorzième siècle, comme on le voit à Saint Oëgidius de Padoue; son fils Alexandre, dit le Padouan, est loué pour avoir bien connu la peinture de bas en haut; mais ses raccourcis nous semblent mal entendus, et sa grâce n'est que de convention. D'autres artistes, parmi les Vénitiens, se détachèrent des idoles contemporaines pour suivre des manières diverses et originales, comme les Ricci et plus tard Tiépolo, Rotari. Antoine Canale acquit, en étudiant les ruines romaines, une exactitude de perspective étonnante; il employa le premier la chambre obscure pour vérifier les plans et harmoniser les teintes. Le paysage fut bien traité par Grimaldo, dit le Bolonais.

Charles Maratta, d'Ancône, ne sut que recommander l'étude de Raphaël; il fut comparé à ce grand artiste par quelques professeurs inexpérimentés pour l'aimable douceur de certaines de ses compositions pieuses, qui lui valurent l'honneur d'être appelé Charles des Madones. Il osa se charger de la restauration des chambres du Vatican; avec son frère et sa fille Fausta, femme poète, il est rangé dans la catégorie des grands corrupteurs.

Toutes les médiocrités de cette époque ont été enregistrées, tandis que le nom même des artistes supérieurs du moyen âge n'est pas venu jusqu'à nous. Le grand mérite était de faire vite, de couvrir en très-peu de temps de vastes espaces, de travailler dans le genre maniéré et d'ébaucher avec facilité sans finir, sans modèles, sans esquisses ni cartons. Quelques-uns se vantèrent de pouvoir couvrir en un jour dix brasses de mur; Cambiasi, pour l'emporter sur tous, peignit des deux mains. Ce ne fut donc que poses maniérées et draperies voltigeantes, absence d'étude de l'histoire et de la dignité, oppositions exagérées de clair-obscur, trivialité générale. On se croyait cependant au siècle d'or de la peinture; on établissait des systèmes faux et des théories insensées, et chacun avait la prétention de dissenter sur l'art.

Vénitiens.

Sculpture et
architecture.

La sculpture tomba plus bas encore dès le moment où elle prétendit exagérer les mouvements de Michel-Ange et empiéter sur le terrain de sa rivale; elle représenta des attitudes forcées, des contorsions, de l'anatomie, des draperies énormes, et considéra la difficulté vaincue comme le principal mérite, l'exécution mécanique comme le comble de l'art, la tanière comme plus admirable que le ciseau. Jamais les marbres ne furent traités avec plus de fini que par Algardi, Bernini, Le Gros; mais, en visant à ce genre de mérite, on négligea la beauté sévère et correcte. Il ne reste plus aucune trace du sentiment qui respire dans les grossières tentatives du quatorzième siècle, et dans cette exagération l'homme ne se reconnaît plus lui-même.

Dans l'architecture, le mauvais goût était le même; comme le caractère de la corruption est de ne pas croire suffisants les moyens simples à l'aide desquels les maîtres se sont illustrés, les ordres anciens ne parurent plus offrir une carrière assez large aux fantaisies nouvelles. Philibert Delorme soutenait qu'il devait être permis à la nation française, aussi bien qu'aux autres, d'inventer des ordres nouveaux; en effet, un ordre français fut employé par Le Brun dans la galerie de Versailles, par Rolland dans le théâtre de Metz et ailleurs. C. L. Sturm inventa un ordre allemand. Les colonnes se tordirent, s'enveloppèrent de pampres en bronze, se varièrent d'une façon bizarre: elles semblent, dans un endroit, coupées en deux; dans un autre, elles tombent; mais un ange les soutient.

L'historien académique de la sculpture dit à tort que « les circonstances qui mettent à l'épreuve l'esprit et le mérite des artistes avaient grandement diminué en Italie. » Loin de là, on n'avait jamais tant bâti ni tant travaillé. Il n'y a pas de ville où l'on ne soit fatigué de la multitude d'églises, de palais, de cours, de fontaines bizarres. Rome continua les ouvrages du siècle précédent, restaura les édifices anciens, en entreprit de nouveaux. Sainte-Agnès, Saint-Charles, Saint-André, Sainte-Marie in Campitelli, la Victoire, la chapelle de Sainte-Marie Majeure, le palais de Latran, Saint-Jean des Florentins, le pont Saint-Ange, la fontaine de la place Navone, les villas Borghèse, Lodovisi, Pamfili, les palais de Monte Cavallo, de Monte Citorio et plusieurs autres furent élevés et décorés à cette époque. Si le gothique avait grandi dans les constructions des franciscains, le baroque se donna carrière au service des jésuites; leurs églises de Saint-Ignace et de Jésus en offrent là des monuments remarquables.

Laurent Bernini est cité comme type du plus mauvais goût. Ce

Bernin.
1696-1680.

Nap
arc
sculp
le Mic
ouvrag
lité et
fût ni
deven
bien p
de la
jeunes
de cor
peu il
dans l
pas en
sa Sai
Susan
Bernin
moire
Tures
vaise d
pittore
la sain
inconv
fini p
pont a
dans l
Il ex
de lou
un en
que la
encor
comp
état d
porte
sablée
tions.
sent l

(1)

Napoléon, rempli d'imagination, peintre distingué, sculpteur et architecte, qui exécuta un nombre presque incroyable de travaux, sculptait à dix ans de telle manière que Paul V. prédit qu'il serait le Michel-Ange de son siècle. Très-applaudi pour ses premiers ouvrages, surtout pour ses bustes, qui sont d'une admirable facilité et d'un goût correct, il crut pouvoir s'ouvrir une voie qui ne fût ni celle de l'antiquité, ni celle de Michel-Ange ; mais lorsque, devenu vieux, il revit les essais de sa jeunesse, il dit : *J'ai fait bien peu de progrès dans l'art si, tout jeune, je maniais le marbre de la sorte.* Son groupe de *Daphné et Apollon*, ouvrage de ses jeunes années, offre la réunion de toutes les difficultés sans rien de conventionnel, et le marbre semble de la cire (1) ; mais peu à peu il donna dans la manière, et, tout en restant incomparable dans l'habileté du ciseau, il ne choisit point les formes et ne sut pas ennoblir l'expression. On trouve encore de la correction dans sa *Sainte Bibiane*, qui, avec la *Sainte Cécile* de Maderno et la *Suzanne* du Fiammingo, est la meilleure sculpture de ce siècle. Le Bernin fit dans l'Eglise de la Victoire, érigée par Maderno en mémoire du combat de Lépante, et ornée des étendards enlevés aux Turcs, la statue de *sainte Thérèse*, qu'il appelait « la, moins mauvaise de ses œuvres, » et qui est le chef-d'œuvre de la sculpture pittoresque. Mais, pour ne rien dire de l'énormité de la draperie, la sainte tombe dans une extase de volupté que rend encore plus inconvenante l'âge adulte de l'ange qu'on voit au-dessus d'elle ; il finit par rechercher la nouveauté de plus en plus, et son *Ange au pont* a jusqu'aux omoplates disloqués pour offrir plus de mignardise dans l'attitude.

Il exécuta dans le Vatican le mausolée d'Urbain VIII, surchargé de lourdes draperies, avec une Justice aux fortes mamelles, dont un enfant presse d'une manière indécente le sein gonflé, pendant que la Mort inscrit sur son livre le nom du pontife. On trouve encore dans le monument d'Alexandre VII la Charité avec le sein comprimé, et le globe terrestre écrasé par une Vérité dans un état de nudité indécente. Un énorme tapis, retombant sur la porte située au-dessous, est soulevé par la Mort, qui présente son sablier pour indiquer que l'heure est arrivée. Ce sont des conceptions sans étude, ni pureté ni convenance, quoique alors elles fussent l'objet de très-grands éloges ; aussi l'expression devint affectée.

(1) Urbain VII fit cette épigramme sur la *Daphné* du Bernin :

*Quisquis amans sequitur fugitivæ gaudia formæ
Fronde manus implet, barcas seu carpit amaras.*

tation, d'autant plus que, le Bernin étant à la tête de tous les travaux, quiconque voulait obtenir des commandes devait se conformer à son goût.

Habitué à exciter l'étonnement, il éprouvait le besoin de le provoquer. Urbain VIII, avant d'être pape, lui tenait le miroir tandis qu'il se représentait lui-même dans le *David*. Grégoire XV dit, à l'époque de son exaltation : *Vous vous félicitez de voir Maffeo Barberini pape ; mais il se croit plus heureux de ce que le Bernin vit sous son règne.*

Le Bernin adaptait aux lieux, avec talent, des inventions architectoniques. Il avait à tirer parti d'une belle masse d'eau sur la place d'Espagne, mais ne pouvait la faire jaillir : il figura une barque qui, en s'enfonçant, presse sur l'eau, et la fait sortir par de petits trous latéraux (*la Barcaccia*). N'ayant, au contraire, qu'un filet d'eau dans la place Barberini, mais d'un jet très-élevé, il imagina un triton qui le fait sortir de sa coquille par l'effort de son souffle. L'obélisque de la place Navone, entouré de statues de fleuves exécutées par les meilleurs artistes du temps, est d'un aspect grandiose, bien que l'unité de pensée y manque. Le pape Innocent X passa deux heures dans l'admiration de cette fontaine, quise trouvait encore entourée d'échafaudages ; au moment de se retirer, il exhortait le Bernin à le terminer promptement et à y amener les eaux, lorsqu'il les vit soudain jaillir en abondance de tous côtés : *Voilà une surprise, s'écria le pontife, qui prolonge ma vie de dix ans.*

Le singulier escalier en limaçon sur plan elliptique, du palais Barberini, a été exécuté sur ses dessins. Le palais Ludovisi, sur le mont Citorio, est des plus grands et des plus réguliers. La peinture de décoration prévalant alors, le Bernin chercha plus l'effet et les expédients grandioses que la pureté des formes. Tel est le noviciat des jésuites, à Monte-Cavallo, à l'extérieur si pittoresque sur un espace très-resserré, avec sa coupole ovale, dont la décoration est d'une extrême richesse, mérite que le Bernin substitua souvent à la correction.

L'église de Saint-Pierre du Vatican, chef-d'œuvre auquel travailla aussi ce siècle, n'était plus l'expression de Dieu et de l'univers qu'il remplît, mais de la grandeur des papes. Depuis deux siècles et demi, les pontifes, les artistes, le goût avaient changé ; il y manque donc cette unité qui constitue le mérite des ouvrages comme de la vie. Après la mort de Michel-Ange, on choisit, pour continuer le revêtement d'après ses dessins, Jacques Barrozzî, de Vignola, qui les respecta, bien qu'il fût très-

capab
Jacqu
de la
dessin
la lan
Lor
laisse
soit q
soit a
celui
les di
Appel
stuc,
talent
palais
des fa
dence
fession
Mic
la cou
soires
afin d
sur le
bras o
et au
urbi
le gra
ment
du re
de l'i
Le
décor
charg
plus
celle
l'anc
ne fu
comp
outr
sert
effet
siècl

capable de les améliorer. Lorsqu'il eut cessé de vivre, en 1573, Jacques della Porta acheva de couvrir l'édifice. Restait la voûte de la coupole, et Sixte-Quint la fit clore, en deux ans, sur le dessin de Michel-Ange; puis, sous Clément VIII, Fontana y plaça la lanterne.

Lorsqu'il s'agit de faire la nef, Paul V, soit qu'il ne voulût pas laisser profaner une portion de terrain consacrée par la tradition, soit que l'Eglise lui parût insuffisante pour certaines solennités, soit afin qu'aucun temple chrétien ne pût égaler en grandeur celui qui était le premier en dignité, donna la préférence, entre les différents projets, à celui de Charles Maderno, de Bissone. Appelé chez Dominique Fontana, son oncle, comme modelleur en stuc, il avait appris le dessin et la mécanique, et fait preuve de talent dans différents palais de Rome, principalement dans les palais Borghèse et Mattei; on y remarque, en effet, la sobriété des formes et la beauté des profils, quoiqu'ils annoncent la décadence de l'art et l'amour de l'architecture pour son ancienne profession.

Maderno.
1556-1629.

Michel-Ange, qui visait à l'idée morale de l'unité, voulait que la coupole du monument se détachât sans égard pour les accessoires, qui pourtant sont indispensables au rit catholique. Maderno, afin d'obéir aux exigences nouvelles, non content de reproduire sur le devant ce qui existait déjà derrière, ajouta trois arcades au bras oriental de la croix, qu'il changea ainsi de grecque en latine, et au frontispice une loge, d'où le pape pût donner sa bénédiction *urbi et orbi*. Ces additions détruisirent l'harmonie des parties et le grandiose qui est le résultat de l'unité, et cet immense monument parut plus petit qu'il ne l'est réellement. La beauté sévère du reste de l'édifice manqua à la façade élargie, sans parler même de l'incorrection des formes et des détails.

Le Bernin travailla plus que tout autre dans Saint-Pierre, et décora de statues les pieds-droits de la coupole. Grégoire XV le chargea de faire la confession, c'est-à-dire le maître-autel, le plus grand ouvrage de fusion qui existe, et dont la hauteur égale celle du palais Farnèse. On voyait déjà les colonnes torses dans l'ancien autel, et la tradition les faisait venir de Grèce; le Bernin ne fut donc pas l'inventeur de ce genre. Si tout le reste de cette composition semble du délire appliqué à l'architecture, et si, outre l'usage absurde de mettre coupoles sous coupoles, elle ne sert qu'à entraver la vue, on peut l'excuser comme ornement; en effet, les franges, les festons et les volutes étaient dans le goût du siècle, et puis il ne faut pas oublier que l'architecte employa la

couverture du Panthéon. Peut-être on dira qu'avec l'introduction de cette couverture dans un vaisseau aussi vaste, il n'aurait pas été possible d'obtenir au moyen de la pureté l'effet auquel le Bernin atteignit. Il est certain que nous avons vu des statues admirables dans l'atelier de l'artiste, paraître mesquines une fois placées dans Saint-Pierre; mais à ceux qui aousent la forme du temple nous montrerons le monument du pape Rezzonico.

Le Bernin fut encore chargé par Alexandre VII de la chaire de Saint-Pierre, masse de bronze qui n'est inférieure qu'à la tribune et qui coûta cent sept mille écus. Les quatre docteurs soutiennent la chaire, idée heureuse, autant que celle d'avoir tiré parti d'une fenêtre sur le fond pour y mettre le Saint-Esprit. Seulement ces quatre colosses, à l'air théâtral, semblent soutenir par badinage avec un seul doigt ce poids énorme, que paraissent alourdir encore des cartouches sans fin.

La colonnade de la place Saint-Pierre, qui lui fut commandée par le même pontife, est l'édifice le plus magnifique, pour sa seule beauté, qui existe au monde. Michel-Ange avait, dit-on, songé à faire précéder de portiques la basilique; mais il était difficile au Bernin de les mettre en harmonie avec sa masse énorme et son portail bizarre, sans que les uns ou les autres y perdissent. Il préféra disposer en demi-cercle quatre rangées de colonnes qui occupent une largeur de cinquante-six pieds. En conséquence, vingt-quatre pilastres carrés et cent quarante colonnes en travertin, de chaque côté, hautes de quarante pieds, sont surmontés d'une balustrade ornée de quatre-vingt-huit statues; le tout est si précis que, lorsqu'on se place à un foyer de l'ellipse, on n'aperçoit qu'une seule rangée.

L'escalier, qui du vestibule de Saint-Pierre conduit à la salle royale, était très-difficile à ménager, parce qu'il n'était pas possible de toucher aux murailles; mais le Bernin sut, ce qui lui paraissait le devoir de l'architecture, convertir les difficultés en beautés, et produire un des plus beaux effets de perspective.

Les deux statues équestres de Charlemagne et de Constantin, qu'il plaça à chacune des extrémités du vestibule, et qui l'agrandissent, produisent aussi un excellent effet, quoiqu'on soit fatigué de cet amoncellement de stucs et de draperies que semble tourmenter un ouragan perpétuel.

Lorsque Saint-Pierre fut terminé, Innocent XI chargea Charles Fontana, de Côme, élève du Bernin, d'en faire une description. Cet architecte aurait pu se signaler, s'il eût été moins incorrect, dans les grands ouvrages qui lui furent commandés en nombre

consi
de Te
celui
à Saint
romain
cloche
mille
mach
toutes
Jacqu
triomp
qu'en
For
archit
les pil
au cor
pour s
Les
mença
une vi
une fo
Jean P
raisons
d'entou
térieur
durent
les cou
Le
ner le
Son vo
de Mé
dans s
confir
semer
ficiels
de Lo
dulation
Chris
en le
elle l
la pr
prit :

considérable; il suffira de ôter Saint-Michel à Ripa, les greniers de Termini, la coupole du dôme de Montefiascone, le modèle de celui de Fulde. Il a calculé que, jusqu'en 1694, on avait dépensé à Saint-Pierre quarante-six millions huit cent cinquante mille écus romains, sans compter les modèles, les édifices démolis (un clocher du Bernin a coûté cent mille écus pour l'élever, et douze mille pour l'abattre), les peintures, les ornements sacrés et les machines. Il conseilla, pour le rendre plus magnifique, d'abattre toutes les maisons jusqu'au Tibre, de prolonger jusqu'à Saint-Jacques Scosciacavalli deux portiques terminés par un arc de triomphe, et d'ouvrir des rues régulières alentour, entreprise qu'on n'a osé tenter jusqu'ici.

Fontana s'attache surtout à justifier le Bernin, à qui plusieurs architectes reprochaient d'avoir affaibli la coupole en creusant les piliers pour faire des niches et des escaliers; il fut prouvé, au contraire, que les architectes primitifs avaient laissé des vides pour sécher les massifs.

Les explications ne parurent pas satisfaisantes, et l'on recommença en 1743, à craindre que la coupole ne s'écroulât. De là une vive discussion entre les artistes et les mathématiciens, et une foule de projets tantôt ingénieux, tantôt ridicules. Le marquis Jean Poleni, de Padoue, rassura les plus timides par d'excellentes raisons; cependant, pour satisfaire tout le monde, il proposa d'entourer la coupole de cinq grands cercles de fer scellés à l'extérieur. Ils furent posés par les soins de l'architecte Vanvitelli, et durent être plus nuisibles qu'utiles à l'édifice, que tourmentèrent les coups de marteau et de ciseau.

Le Bernin, invité par Louis XIV à passer en France pour terminer le palais du Louvre, s'y rendit à l'âge de soixante-huit ans. Son voyage ne fut qu'une suite de fêtes et de triomphes; Ferdinand de Médicis lui prépara une entrée solennelle à Florence, le logea dans son palais, et le fit conduire dans sa propre litière jusqu'aux confins de l'Italie; le duc de Savoie ne le reçut pas moins gracieusement. En France, les autorités lui rendaient les honneurs officiels, et les ministres, les courtisans se conformaient à la volonté de Louis XIV. Le Bernin employait avec les princes le genre d'adulation qui flatte le plus, celui qui se voile de franchise. Il reçut Christine de Suède dans son costume d'atelier, et la reine lui dit, en le touchant, qu'il était plus honorable que la pourpre. Comme elle louait une statue de la Vérité : *Votre Majesté*, répondit-il, *est la première tête couronnée à qui la vérité plaise*; et Christine reprit : *Mais toutes les vérités ne sont pas de marbre* ! Pendant qu'il

travaillait au portrait de Louis XIV, il se mit à crier : *Miracle, miracle ! Un roi si actif est resté une heure entière sans bouger.* Une autre fois il alla relever les cheveux du roi sur son front, en lui disant : *Votre Majesté peut montrer son front à tout le monde,* et aussitôt les courtisans d'arranger leur toupet à la Bernin. Des dames lui ayant demandé quelles étaient les plus belles, des Italiennes ou des Françaises : *Elles sont également belles,* répondit-il ; *mais les Italiennes ont du sang sous la peau, et les Françaises du lait.*

Le dessin grandiose que donna le Bernin pour le Louvre ne fut pas suivi, soit à cause de la dépense, soit par rivalité nationale ; ce ne fut pas, à coup sûr, par délicatesse de goût, puisque Claude Perrault, dont le dessin fut préféré, appelle le Bernin excellent sculpteur, mais architecte médiocre.

Le Bernin, richement récompensé par le roi, revint dans cette Rome pour laquelle il se sentait né, et continua de l'embellir. Sous Clément IX et Clément X, il fit la balustrade du pont Saint-Ange, avec diverses peintures et sculptures, entre autres le mausolée d'Alexandre VII ; il ne se reposa, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans, qu'en changeant de travail.

Lorsque les beaux-arts se furent remis à imiter les anciens, ils parcoururent la carrière à leur suite ; mais arriva le moment où leurs traces leur firent défaut : par exemple, pour les grandes voûtes des églises et des salles, qui demandaient des décorations de genre différent. La sculpture qui, chez les anciens, avait donné des règles à la peinture, les reçut d'elle à son tour chez les modernes ; elle s'égara donc avec elle, surtout lorsqu'elle voulut s'associer à la peinture pour les décorations, et viser à l'effet au moyen des formes conventionnelles et d'une facilité ennemie de la correction ; afin de flatter les yeux, elle rechercha le pittoresque dans les draperies, les mouvements et les accessoires.

Ce fut là ce que fit le Bernin, en donnant à ses figures des attitudes maniérées, sans noblesse ; il fut moins incorrect dans l'architecture, bien qu'il ait ouvert la voie à tout ce qu'il y a de pire. Il eut peu d'égaux dans le génie de la composition ; une imagination riche et docile, des ressources inépuisables lui auraient mérité une place parmi les plus illustres, s'il n'eût affecté la pompe plus que la véritable grandeur, l'ostentation plus que la richesse.

Il était réservé à François Borromini, de Bissone, chef de cette déplorable tourbe qui ne connut d'autre règle que le caprice, de renier tout principe d'ordre et de détruire tout système traditionnel. Venu à Rome comme marbrier, il resta frappé des mer

Borromini.
1609-1667.

veilles
était di
sa place
par l'en
renomm
mainten
les défa
Il trou
l'habit
défaut.
traire d
proscri
tortueu
sans fin
créateu
à place
pareno
faux à l
L'arc
d'orfevr
raison
bizarre.
Rome a
en vis à
volute i
Charles
Quelque
Sainte-A
peut l'a
arriver i
tion, et
décorati
l'empêc
blessé d
par le d
Mais
du bizar
tinua de
cartoucl
perspect
les ordre
étroits c

HIS

veilles de Saint-Pierre, auquel il fit quelques travaux; mais il en était distraité par Maderno, qui, vieux et maladif, l'employait à sa place. De cette manière, il se rapprocha du Bernin; mais poussé par l'envie, il se mit à lui enlever des commandes et à attaquer sa renommée. L'eût-il fait pour le ramener dans la bonne voie et s'y maintenir lui-même! mais depuis, quand les censeurs ont-ils repris les défauts véritables, et se sont-ils proposé de corriger le censuré? Il trouvait déjà le goût altéré par la manie de la nouveauté et l'habitude de confondre le champ propre aux différents arts; ce défaut, il l'exagéra jusqu'aux dernières limites, faisant le contraire de ce qui, dans un autre temps, était réputé bon goût. Il proscrivit les lignes droites pour adopter les lignes ondoyantes et tortueuses dans tous les sens, les cartouches, les angles saillants sans fin; n'inventant rien de nouveau, bien qu'il se crût un génie créateur, il se bornait à combiner avec extravagance, à transposer, à placer pour soutien un accessoire ornemental, à donner l'apparence de la légèreté à ce qui devait être solide, à substituer le faux à la réalité.

L'architecture devint une marqueterie, la décoration un art d'orfèvre; lorsque déjà elle manquait de types sur lesquels la raison pût s'appuyer, Borromini la bouleversa de la façon la plus bizarre. Il tordit Saint-Jean de Latran, le plus grand temple de Rome après Saint-Pierre; il fit le clocher de l'église de la Sapience en vis à pressoir, parce que les autres étaient droits, et replia la volute ionique en sens inverse de l'habitude; il construisit le Saint-Charles aux quatre fontaines sur une figure qui n'a pas de nom. Quelquefois, il fit preuve d'art et même de génie. La façade de Sainte-Agnès, sur la place Navone, a d'excellentes parties; on peut l'appeler le Sénèque et le Marini de l'architecture. Pour arriver à ces résultats trompeurs, il étudia beaucoup la construction, et ses édifices sont aussi solides que les plus réguliers. Les décorations et les pensions plurent sur lui; toutes ces faveurs ne l'empêchèrent pas d'être critiqué par les bons artistes et le Bernin; blessé dans son orgueil, il tomba dans une mélancolie qui finit par le délire et le suicide.

Mais le goût du difficile sans beauté, de l'exagéré sans force, du bizarre sans nouveauté lui survécut et se propagea; on continua de voir les colonnes en spirale, les architraves chargées de cartouches, les frontons brisés et tourmentés, l'architecture en perspective. Pour adapter à nos églises, qui sont élevées et vastes, les ordres antiques, appropriés uniquement à des temples bas et étroits comme ceux des anciens, il fallut les superposer, ainsi

qu'on le voit dans toutes les façades de ce temps. Plusieurs de ceux qui cultivèrent le genre baroque atteignirent néanmoins le grandiose, surtout dans les cours, les escaliers, les grandes salles. Ils délirèrent moins encore dans l'harmonie du tout que dans les détails, où la recherche de la grâce se compliqua de lignes serpentantes, de contorsions et de formes disgracieuses, dont la mode se glissa jusque dans les moindres parties, au mépris de la simplicité, de l'unité et des contrastes rationnels.

Les chapelles de Sixte-Quint et de Paul V, dans Sainte-Marie Majeure, sont des types de ce goût. A la première, qui est bien distribuée, travaillèrent des artistes d'un mérite très-divers et quelques-uns d'un vrai talent, comme Antoine de Valsolda, qui fit la statue du pape, et dans Saint-Jean de Latran, le tombeau du cardinal Ranuccio Farnèse; Léon de Sarzane exécuta aussi dans ce dernier temple celui de Nicolas IV, monument moins bizarre et moins monotone que tant d'autres. La chapelle Pauline est surchargée, comme tous les travaux commandés par Paul V, et pour lesquels il prodigua des trésors; le Milanais Ambroise Buonvicino voulut exciter l'étonnement par les raccourcis, les parties saillantes et les hardiesses de mécanique. Camille Mariani, de Vicence, et Scilla, s'y distinguèrent davantage.

Cependant, pour se mettre dans la bonne voie, il n'aurait fallu que renoncer à la recherche de la difficulté; lorsque le corps de sainte Cécile fut retrouvé, Étienne Maderno, chargé de le copier tel qu'il était, en fit une œuvre châtiée et très-gracieuse. Il est difficile de croire que la sainte pût se trouver dans cette attitude; mais l'artiste la devina, et la simplicité la rendit originale; aucune autre œuvre moderne ne démontre mieux qu'il est possible de toucher les cœurs au moyen des lignes et contours seulement, sans le secours de la physionomie.

1583-1654.

Nous laisserons à l'écart une foule d'imitateurs, sauf toutefois Alexandre Algardi, de Bologne, qui ne suivit pas servilement le Bernin, et fit une étude sérieuse de la peinture et de l'antique. Son *Léon XI*, dans le Vatican, avec la chape tirée sur les genoux, comme d'habitude, a de la pesanteur. Mais on admire son *Attila*, morceau composé de cinq blocs réunis, de vingt-deux palmes et demi de haut sur douze de large; c'est plutôt de la peinture que de la sculpture, avec toutes les variétés de relief et quelques figures saillantes en faux, d'autres à peine indiquées, ce qui forme un rapprochement vicieux de la vérité et de l'imitation. Sa façade de Saint-Ignace est riche et désordonnée; la villa Pamfili est meilleure.

Cam
par les
de Gré
beauco
l'église
Le T
travail
dant la
Les Fo
Innoce
exécute
et la st
Le F
rect de
enfants
enfant
ceux de
Sa' Sus
Trajan
le saint
ouvrage
cause d
L'éco
le chev
d'église
on voul
obélisq
trophée
Janvier
de la di
mort, o
lequel a
instrum
bonne a
rières :
là la Pa
voile d
les autre
anges de
Venis
les mau
thasar L

Camille Rusconi, de Milan, artiste de talent, bien qu'égaré par les mauvais exemples, mérita des éloges pour les tombeaux de Grégoire XIII et d'Alexandre VIII; mais ils ne valent pas, à beaucoup près, les deux anges de la chapelle de Saint-Ignace dans l'église du Jésus.

Le Toscan Jean Gonelli (l'Aveugle de Gambassi) continua de travailler après avoir perdu la vue, surtout en portraits; cependant la Toscane elle-même ne produisit aucun artiste de valeur. Les Foggini sont mauvais, quoiqu'ils l'emportent sur les autres. Innocent Spinazzi est quelque peu moins dépravé; à Florence, il exécuta la *Foi* couverte d'un voile, pour Sainte-Marie-Madeleine, et la statue du tombeau de Machiavel.

Le Fiammingo (François de Quesnoy) est l'artiste le plus correct de son temps, et celui qui travailla le moins; il étudia les enfants sur le Titien, et eut peu d'égaux pour reproduire la grâce enfantine et le moelleux des chairs. Rien de plus charmant que ceux de la chapelle Filomarino dans les Saints-Apôtres de Naples. Sa *Susanne* dans l'église de la Vierge de Lorette, au Forum de Trajan, offre des plis sobres et une expression douce; mais, dans le *saint André* qu'il fit pour le Vatican, il ne s'écarta point des ouvrages de ce temple, que l'on a comparé au palais d'Éole à cause des nombreuses draperies qui voltigent dans tous les sens.

L'école fut renouvelée à Naples, dans le goût dominant, par le chevalier Côme Fansaga, de Bergame, qui fit un grand nombre d'églises et de façades, ainsi que la belle fontaine Médina. Comme on voulait orner les places d'obélisques, et que la simplicité des obélisques des anciens paraissait mesquine, il surchargea de trophées les deux qui s'élevaient à Saint-Dominique et à Saint-Janvier. On peut admirer dans la chapelle de San-Severo le comble de la difficulté et de la bizarrerie. On ne saurait censurer un *Christ mort*, ouvrage de Saint-Martin, couvert d'un linceul à travers lequel apparaît la figure, et qu'entourent, jetés pêle-mêle, les instruments de la passion; la statue de *Jeanne de Sangro* est bonne aussi, mais ensuite ce fut à qui se livrerait à plus de bizarreries: ici le *Désabusement* enveloppé dans un filet, par Queiroli; là la *Pudeur*, du Vénitien Corradini, s'aperçoit nue à travers le voile dont elle s'entoure; l'*Éducation* de Queiroli est pire encore; les autres figures par Célébrano qui sont sur le maître-autel et les anges de Paul Persico pèchent par les mêmes erreurs de goût.

Venise eut sa part de monstruosités semblables, surtout dans les mausolées. Quant à l'architecture, la *Santé*, élevée par Balthasar Longhena; par suite d'un vœu fait lors de la peste de 1630,

est admirée à l'intérieur; mais elle est bizarre au dehors, surabondante, quoique grandiose et en harmonie avec les édifices environnants. La coupole est élevée, et l'ensemble produit un tel effet qu'il fait pardonner tout ce que l'édifice offre d'irrational. Le palais Rezzonico, dont les proportions sont grandioses, et celui de Pesaro, l'un des plus somptueux de l'Italie, sont aussi de lui.

On travailla peu et mal à la cathédrale de Milan. Nous avons déjà payé un tribut d'éloges à Fabio Mangone et à Méda, qui exécutèrent les cours grandioses du collège helvétique et du séminaire; François Richini mérite aussi d'être mentionné avec honneur.

Les Génois Parodi dérivent du Bernin, et ne le valent pas. Dans le champ de Mars, en 1718, Vérone édifia la foire, dont l'exécution est meilleure que le dessin, et qui contient deux cent soixante-dix boutiques.

Le portique qui conduit de Bologne sur la montagne de la Garde est dû à Jean-Jacques Monti, de cette ville. Le théatin modénois dom' Guarino Guarini, qui avait lu les meilleurs écrivains et connaissait la philosophie et la physique, n'en remplit pas moins Turin de mauvais ouvrages, comme la chapelle de Sainte-Sindone, Saint-Laurent des théatins, et surtout le palais Carignan. Ces contorsions, ces tours de force dans les plans, les élévations et les ornements, les fenêtres ovales, les colonnes torses, les frontons brisés, les surcharges bizarres apportées à l'ordre dorique ne l'empêchèrent pas d'être appelé de l'autre côté des monts et outre-mer.

Guarini est suivi de près par le jésuite André Pozzo, de Trente, qui dessina l'autel de Saint-Ignace dans le Jésus de Rome, et celui de Saint-Louis de Gonzague dans Saint Ignace, prodiges de richesse et de mauvais goût. Il donna, dans la *Perspective des peintres et des architectes*, des règles et des exemples précisément en opposition avec ce que doit faire celui qui veut arriver au bien.

Par un malheur particulier, on travailla beaucoup à cette époque en Italie, soit faste de la part des seigneurs, soit luxe pieux chez les jésuites, soit désir de chercher la gloire dans cette voie lorsque toutes les autres étaient fermées. Monorius Lunghi fit plusieurs dessins, parmi lesquels on remarque le plan de Saint-Charles dans le Corso, à Rome, où l'on trouve du mérite et de la grandeur. Son fils Martin travailla plutôt avec caprice qu'avec art, et l'on vante son escalier dans le palais Ruspoli; homme étrange et brutal, il se laissait pourtant battre par sa mère, à laquelle il

se conte
les-vous

Flam
Servi, C
qui fit S
laissèrent
deux ég
Vallée,
Roncigli
Rainald
fique de
pourtant
Mathias
charges
saillante

Paul
conserv
de Rom
dence et
tomie. I
les octav
compar
fit à Lu
comme
Isidore,

Le Fl
l'esprit.
exécuta
Thérèse
l'applic
et à la

Niget
la chap
travailla
comme
admiré
le cours
de trav
de la v
Jacq
théâtre
tant les

se contentait de dire : *Chère maman, vous m'avez fait sain ; voulez-vous maintenant m'estropier ?*

Flaminio Ponzio, Jean Flaminio, le Florentin Constantin des Servi, Charles Lombardo d'Arezzo, le Romain Jean-Baptiste Soria, qui fit Saint-Charles des Catinari et la façade de Saint-Grégoire, laissèrent des travaux plus ou moins défectueux. Les façades des deux églises sur la place du Peuple et celle de Saint-André de la Vallée, une des meilleures d'alors, la villa Pinciana, le dôme de Ronciglione et le palais de l'Académie de France sont dus à Charles Rainaldi. Le palais Altieri, au Jésus, est un monument magnifique de l'habileté de Jean-Antoine Rossi, Bergamasque, qui pourtant ne savait pas dessiner de sa propre main. Le Romain Mathias de Rossi, qui succéda au Bernin dans presque toutes ses charges et fut aussi appelé en France, y ajouta la porte aux pierres saillantes.

Paul Guidotti, de Lucques, peintre et sculpteur, qui fut même conservateur du Capitole, c'est-à-dire premier magistrat du peuple de Rome, étudia les mathématiques, l'astrologie, la jurisprudence et la musique. Il fouillait le cimetière par amour de l'anatomie. Il composa la *Jérusalem détruite*, dont il finissait toutes les octaves par les mêmes mots que celles du Tasse; on peut comparer ce tour de force à sa tentative de voler, expérience qu'il fit à Lucques et dont il rapporta une jambe cassée. Il dirigea comme architecte les décorations pour la canonisation des saints Isidore, Ignace, Xavier, Philippe de Neri et de sainte Thérèse.

Le Florentin Jean Boccapani n'eut pas moins de variété dans l'esprit. Employé par l'empereur comme ingénieur militaire, il exécuta dans sa patrie la villa impériale et le couvent de Sainte-Thérèse du Jésus; il professa les mathématiques, dont il faisait l'application à la perspective, aux fortifications, à l'architecture et à la mécanique.

Nigetti dessina, d'après une pensée du don Juan d'Autriche, la chapelle des Princes dans Saint-Laurent de Florence, où il travailla aux pierres dures. Alphonse Parigi, après avoir servi comme ingénieur en Allemagne, redressa, à l'aide d'un artifice admiré, le palais Pitti, qui surplombait. Ghérard Silvani fit, dans le cours d'une vie de quatre-vingt-seize ans, un plus grand nombre de travaux, entre autres des palais comptés parmi les meilleurs de la ville.

Jacques Torelli, de Fano, se distingua dans l'architecture théâtrale; à Venise, il inventa un mécanisme pour changer à l'instant les décorations, artifice qui n'avait pas été employé jusque-

là. Bien qu'il eût perdu quelques doigts, il continua de travailler; en France, il fit des machines et des feux d'artifice. Louis XIV le nomma architecte royal; il construisit à Paris le théâtre du Petit-Bourbon, et contribua à l'éclat des représentations des pièces de Corneille. De retour dans sa patrie, il éleva un théâtre qui passa pour le meilleur de tous; après l'incendie de celui de Vienne, en 1699, l'empereur ordonna qu'il fût réédifié sur le modèle de celui de Fano.

Ferdinand, François et Antoine Galli, de Bibiena, peintres et architectes, se rendirent célèbres dans la partie de l'art relative aux théâtres; ce fut à qui les appellerait pour organiser des fêtes, peindre des salles de spectacle et des décors.

Le mauvais goût se répandait dans tout le reste de l'Europe, grâce aux académies instituées à Rome par les princes étrangers pour l'éducation des jeunes gens. Parmi les nombreux architectes espagnols qui travaillaient à cette époque, aucun n'a conservé de réputation hors de sa patrie. Dans les premiers temps qui suivirent l'affranchissement de la Péninsule, on adopta le style roman; beaucoup de forteresses furent construites par Antonelli, Calvi et autres Italiens. Les Bourbons y introduisirent les fortifications savantes de Vauban, comme on le voit à Barcelone, Alicante, Gironne et Figueras. Nous avons parlé ailleurs des travaux civils. Par la fusion du roman avec le style fleuri du gothique et de l'arabe, on forma le style *plataresque arabeque*, dit aussi de Berruguete, parce que cet artiste, remarquable par ses corniches et ses tombeaux, l'employa beaucoup (1561). Dans ce style, brillèrent Gaspard de Tordésillas, Xamète, Diégo de Siloé, Daniel Forment, Philippe de Vigarny, Villapando, Christophe de Andino et les familles Covarabia, Valdebiras et Ruiz. On revint au roman, et l'on bâtit l'Escorial, édifice sans caractère ni vie, quoique les successeurs de Philippe II se soient plu à l'embellir. L'art de ce temps porta le nom d'Herrera (1597), continuateur de Palladio, et qui avait pour le dorique une prédilection marquée; c'est lui qui a fait la cathédrale de Valladolid (1585) et la chapelle de l'Escorial, qui vaut mieux (1563), outre les Délices d'Aranjuez.

Sous Philippe IV et Charles II, on vit paraître un goût vulgaire, licencieux, mis en vogue par Joseph Churriguera de Salamanque, qui, à la manière italienne, torturait le métal et la pierre. Madrid fut rempli de constructions baroques; mais la façade Saint-Philippe, par Ribeira vaut mieux. Philippe V prétendit corriger le goût avec une véritable inquisition académique; Ven-

tura Ro
condère
formère
truisit le
Bonavia

De gr
turalism
lasquez,
aux œuv
un pays
sions va
il avait
commar
alors le
avec d'
royaux.
ques, q
la natu
curèrent
reuses d

Un jo
reux de
un petit
spéculat
L'ardeur
quez, q
lemy M
de l'Écc
liorant
grands
de son
racheta
fidèle d
peuple
caracté
tienne,
femme
souver
disgrac
statues
traitai
Pier

tura Rodriguez, médiocre éclectique, et Jean de Villanneva le secondèrent dans ses efforts. Le gothique et l'arabesque se transformèrent en façades à la française. Sacchetti, de Turin, construisit le palais de ce roi; Ivvara, de Messine, celui de la Granja; Bonavia, le Loinbard, celui d'Aranjuez.

De grands peintres brillèrent en Espagne, lorsque déjà le naturalisme italien commençait à prévaloir. Jacques Rodrigue Velasquez, de Séville, se mit à étudier sur la nature de préférence aux œuvres des maîtres; il avait continuellement dans son atelier un paysan auquel il faisait prendre des attitudes et des expressions variées; puis il copiait des fruits, des fleurs et tout ce dont il avait besoin. En Italie, il étudia les grands maîtres anciens, et commanda un tableau à chacun des douze peintres qui tenaient alors le premier rang. Ces ouvrages, qu'il emporta en Espagne avec d'autres et divers modèles, servirent à décorer les palais royaux. Il affubla de costumes andalous les sujets mythologiques, qu'il avait étudiés en Italie; mais l'imitation scrupuleuse de la nature, la magie du clair-obscur, une touche franche lui procurèrent une manière à lui, et les diverses cours s'estimèrent heureuses d'avoir des portraits de ses mains.

Un jour, arriva dans son atelier un jeune homme qui, amoureux de l'art et curieux de visiter les galeries de l'Italie, avait réuni un petit pécule en peignant un certain nombre de saints pour les spéculateurs, qui en faisaient un grand commerce en Amérique. L'ardeur et l'habileté de son jeune compatriote plurent à Velasquez, qui lui procura quelques commandes. Le nom de Barthélemy Murillo, grâce à ces premiers gains, put se placer à la tête de l'école espagnole. Il travailla constamment avec amour, améliorant sans cesse sa couleur et sa touche; s'il n'atteignit pas les grands maîtres italiens, chose difficile, puisqu'il ne sortit jamais de son pays, il se conserva pur des défauts alors dominants, et racheta ses parties faibles par le brillant du coloris et l'imitation fidèle de la nature. Il fut le peintre de la lumière, le poète du peuple, dont il nous offrit les haillons. Cette tendance *picaresque* caractérise l'école espagnole, qui, du reste, à la manière vénitienne, sacrifie parfois les formes au coloris; elle copie de belles femmes, mais qui n'ont rien de l'idéal grec. Obligée de peindre souvent des rois et des reines, elle n'y trouvait que des modèles disgraciés; d'autre part, comme dans l'Italie, habituée aux statues antiques, le nu n'était pas toléré en Espagne, et les artistes traitaient de préférence les sujets religieux.

Pierre Subleyras vint d'Espagne à Rome, où, au commence-

Velasquez.
1590-1660.

Murillo.
1618-1682.

ment du siècle suivant, il fut regardé comme le premier peintre; il eut l'honneur envié de faire un des tableaux destinés à orner Saint-Pierre.

G. Ribeira imita le Corrège, qu'il laissa pour le Caravage, plus approprié à son genre; Cano se forma sur les Carrache; Zurbaran retraça les rigueurs et les émotions de la vie monastique.

Flandre.
1634.

La Flandre, qui avait été la véritable mère du coloris, se vit enlever sa supériorité par les Vénitiens. Othon Venius, après s'être inspiré d'eux, s'appliqua dans sa patrie à les égaler, et bientôt il ressuscita une école uniquement coloriste, dont Pierre-Paul Rubens fut le principal honneur; épris du Titien et de Paul Véronèse, il fit du coloris ce que Michel-Ange avait fait du dessin; il ne songea plus aux formes, mais seulement à la lumière. Pourvu qu'il eût des carnations éblouissantes, peu lui importaient les trivialités ou la bizarrerie du dessin, les formes pesantes, les cieux monotones. Il se plaisait aux scènes vulgaires, aux orgies; il fit un grand nombre d'allégories, surtout des tableaux adulateurs; la facilité de son pinceau était telle que l'on connaît de lui treize cent dix ouvrages reproduits par la gravure; il passait d'un genre à l'autre, et savait toujours exciter l'étonnement par le feu de sa composition, à laquelle il sacrifiait l'exactitude des lignes. Dans son admirable *Communion de saint François*, à Anvers, le saint est nu comme le *Saint Jérôme* du Dominiquin; mais la couleur compense tout.

Rubens.
1677-1610.

La réputation que ce chef des coloristes exclusifs acquit auprès des grands lui fit confier des missions diplomatiques; le duc de Modène l'envoya offrir à Philippe III un superbe attelage de six chevaux; Philippe III le chargea d'aller en Angleterre pour ménager une paix. La protection de Buckingham le fit accueillir dans ce pays avec magnificence; il fut armé chevalier en plein parlement, et reçut en don une épée à poignée d'or, enrichie de diamants. Peu d'hommes, en un mot, jouirent davantage d'une gloire méritée; il aimait et savait se faire aimer. Parmi ses nombreux élèves, il suffira de nommer, pour leur grande réputation, Jordaens, Van-Thulden, David Teniers, Breughel, par lequel il faisait faire souvent les fonds de ses tableaux, tous admirés à cause de la reproduction fidèle de la nature sans idéalité. Quelques-uns de ses compatriotes imitèrent les Italiens, comme Michel Coxie, François Floris, Abraham Janssens; d'autres puisèrent dans les deux écoles un style neuf et libre, comme Crayer, Cornélius, Simon de Vos et Antoine Van-Dyck.

Ce dernier traita aussi les sujets historiques; mais il s'occupa

Van-Dyck.
1599-1641.

surtout
après
Il exé
des ta
Les
Pierre
que le
Tan
Paul
peine
mière
toiles
sieurs
mais
et ne
aussi
burin
fut so
Les
élève
Meern
compl
paysa
de Po
lune
ce de
Ruyte
est ci
Pie
non
journ
ges et
batail
de vi
surmo
guait
aussi
s'élev
plus
quoin
le ra
une

surtout des portraits, pour lesquels on le place immédiatement après le Titien; ce talent le fit appeler en Angleterre et en Italie. Il exécutait avec rapidité, et surpassa Rubens pour la délicatesse des teintes et l'heureux empâtement des couleurs.

Les marines d'Henri Uroom, de Harlem, sont très-estimées; Pierre Muller, surnommé Tempête, est aussi célèbre dans ce genre que le Borgognone dans les batailles.

Tandis que Rubens verse sur ses toiles toute la clarté du Midi, Paul Rembrandt, élevé dans le moulin paternel, où pénétrait avec peine un rayon du soleil, nous offre des ombres sillonnées de lumière, des traînées flamboyantes dans de sombres cavernes, des toiles noires sur lesquelles ressortent une, puis deux, puis plusieurs figures, avec des yeux et des pierreries qui scintillent. Jamais il n'abandonna la manière de vivre et le langage vulgaires, et ne corrigea point l'originalité par le goût et l'élégance. Il exerça aussi dans la gravure cette puissance d'effets, et travaillait au burin avec un artifice inexprimable. Le Hollandais Gérard Dow fut son élève.

Les Hollandais peignent avec une extrême lenteur. Slingelandt, élève de Gérard Dow, passa trois ans au tableau de la famille Meermann, et trois mois à une collerette de dentelle dont on peut compter les points. Van der Heyden faisait les ruines et les paysages avec largeur de goût et harmonie. Tels sont les animaux de Potter, les fleurs et les fruits de Van-Huysum, les clairs de lune de Van der Kabbel, de Backhuysen et de Van der Velde; ce dernier dessinait tranquillement sur un vaisseau de la flotte de Ruyter la bataille qui frémissait autour de lui. Edelinck, d'Anvers, est cité pour son habileté comme graveur.

Pierre Van Laar, étant venu étudier à Rome, se mit à copier non des tableaux, mais la nature, et traita les scènes de la vie journalière; il retraçait avec Poussin et Claude Lorrain les paysages et les ruines; mais, au lieu de les animer par des héros et des batailles, il y plaçait des paysans, des foires, des bandits, des fêtes de village et autres sujets appelés *bambochades*, d'où lui vint son surnom. Quelque petites que fussent ses figures, on en distinguait tous les détails, rendus avec esprit et vigueur; il gravait aussi, et, de retour dans sa patrie, il put voir un rival redoutable s'élever dans Wouvermans, qui joignit à la verve une manière plus châtiée et plus vraie. Personne ne surpassa ses chevaux, quoique, n'étant jamais sorti de sa patrie, il laissât à désirer sous le rapport de la variété. Du reste, il termine avec un art exquis et une progression de lumière admirable.

1605-1674.

1612-71.

Hollandais.

1646-1707.

Bamboccio.
1613-1673.

1620-68.

1658.

Le palais d'Amsterdam, l'édifice le plus remarquable de la Hollande, fait la gloire de Jacques Van-Campen, de Harlem. Il est soutenu par treize mille six cent cinquante-neuf madriers serrés et assemblés; sa longueur est de deux cent quatre-vingt-deux pieds, sa largeur de deux cent vingt-deux; le tout est disposé symétriquement et orné de marbres très-riches; mais les portes étroites et basses, ainsi que l'uniformité des fenêtres, ne permettent pas de le dire beau.

Allemands.

Parmi les Allemands, Léonard Kern, de Forchtenberg, fut plus célèbre pour ses ouvrages en bois et en ivoire que pour ceux en marbre. Le Silésien Godefroy Leigebe sculpta des statuette équestres en fer. Matthieu Rauchmuller exécuta la colonne de la Trinité à Vienne, encore plus chargée que les obélisques de Fansaga à Naples. André Schlütter de Hambourg, élevé à Rome, modela la statue équestre de Frédéric I^{er} pour le nouveau pont de Berlin, statue qui fut ensuite fondue par Ferdinand Jacobi. Balthasar Permoser travailla aussi à Berlin et à Dresde. Jean-Bernard Fischer orna Vienne selon le goût du temps; il fit le palais de Schönbrunn, celui du prince Eugène, les vastes écuries de la cour, les aiguilles du Graben et de la Hoff, et construisit encore l'église de Saint-Charles en exécution d'un vœu de Charles VI, édifice dont l'aspect est malheureux.

1700.

Pierre le Grand employa des artistes allemands pour bâtir Pétersbourg. Frédéric I^{er} de Prusse en appela aussi, notamment Bott, qui éleva plusieurs édifices dans Berlin, outre le portique du château de Postdam, et Osander, qui fit l'aile neuve de celui de Königsberg.

Anglais.

En Angleterre, l'architecture fut entravée par la taxe des fenêtres, par les droits sur les briques et les pierres surtout, par l'esprit du pays, qui veut le plus grand produit au moindre prix possible; ce qui fait que des rues entières sont bâties par entreprise. La plus grande partie des maisons de Londres étaient en bois. Le comte d'Arundel fut le premier à faire des édifices privés en pierre. Inigo Jones, qui étudiait la peinture en Italie, se passionna pour l'architecture et surtout pour les modèles vénitiens; il eut bientôt acquis de la réputation, et Christian IV l'appela en Danemark, d'où il repassa dans sa patrie. Ses premiers ouvrages tiennent du gothique, qu'il abandonna plus tard; il montra qu'il connaissait les grands maîtres italiens, surtout Palladio, et qu'il savait rivaliser avec eux. Whitehall aurait été le palais le plus magnifique parmi les édifices modernes s'il eût été terminé; l'hospice de Greenwich, sur le bord de la Tamise,

Jones.
1572-1607.

comm
Lon
de Chr
dessin
perspe
l'empo
l'ancie
Londr
tribué
certain
qualité
Ces
avec S
dont l
coup
de dia
du mo
forcé.
et de f
seul en
Quo
faire t
qui po
séquer
des tra
colon
moire
cinqu
jusqu
possé
que s
Par
angla
Nous
palais
rougl
et les
cher
Les p
samm
Le
appe

commencé pour être un palais, est digne d'une grande admiration.

Londres fut brûlé en 1666, et sa reconstruction excita le génie de Christophe Wren, qui en fit un plan général, comme on les dessine sur le papier, avec de larges rues, des portiques et de belles perspectives d'édifices. L'intérêt et les petites considérations l'emportèrent, en sorte que l'on conserva une grande partie de l'ancienne ville avec ses constructions malheureuses, tandis que Londres aurait pu devenir le modèle d'une grande capitale distribuée d'après un plan arrêté. On la disposa du moins avec un certain ordre, et le bois fit place à des matières d'une meilleure qualité, ce qui, dit-on, diminua le nombre des épidémies.

Ce fut alors que l'on résolut d'élever un édifice qui pût rivaliser avec Saint-Pierre de Rome, et Wren fit le plan de Saint-Paul, dont la longueur est de quatre cent cinquante pieds, avec une coupole de deux cent huit pieds d'élévation sur quatre-vingt-huit de diamètre. Sauf ce dôme, rien n'excite l'admiration dans le reste du monument, et moins encore dans l'intérieur; tout est froid et forcé. Cependant, Wren eut le bonheur bien rare de commencer et de finir lui-même son ouvrage en trente-cinq années, et avec un seul entrepreneur.

Quoiqu'il fût un modèle de désintéressement, on l'accusa de faire traîner la construction en longueur pour jouir de la pension, qui pourtant montait à peine à deux cents livres sterling; en conséquence, le parlement lui en supprima la moitié jusqu'à la fin des travaux. Il éleva aussi le *monument*, comme on appelle la colonne de cent quatre-vingt-huit pieds de hauteur érigée en mémoire de l'incendie, et fit encore une foule de travaux dans les cinquante années qu'il donna à son art. Puis il vécut oublié, jusqu'au moment où sa mort rappela à Londres qu'il avait possédé un grand artiste; il fut enseveli à Saint-Paul, ainsi que sa famille.

Parmi les architectes énumérés par Campbell dans le *Vitruve anglais*, il y en a peu qui aient acquis un nom hors de leur pays. Nous mentionnerons toutefois Jean Vaesburg, qui construisit le palais de Blenheim, dont la nation fit présent au duc de Marlborough pour la victoire de Hochstedt. Le dessin en est magnifique, et les jardins ont de la noblesse; mais l'artiste, à force de rechercher la variété, est tombé dans l'étrange et l'excès des contrastes. Les peintures sont dues à Thornill, qui fut surnommé complaisamment le Raphaël anglais.

Les Français avaient pris les méthodes des Italiens qu'on avait appelés à la cour; mais ils s'appliquèrent plutôt à la sculpture et

Wren.
1632-1723.

Français.

à l'architecture. Quant aux œuvres du pinceau, à l'exception des portraits, qui s'en souciait, excepté les rois? Il est singulier qu'un pays, qui aujourd'hui ne sait rien faire de ce qui le regarde, nous ait transmis si peu de renseignements sur ses artistes. Durant les troubles civils, on cessa de connaître et d'apprécier la peinture, dont l'art se perdit; il revint lorsque Henri IV eut rétabli l'ordre dans le royaume, mais avec cette différence, que l'on s'inquiéta moins de l'architecture, qu'on oublia la peinture sur verre, et que les tableaux furent avidement recherchés.

1680.

Marie de Médicis commanda beaucoup de travaux à Rubens; voulant faire élever à Paris un palais digne de sa patrie, elle acheta l'hôtel de Luxembourg, et chargea de Brosse de la construction qu'elle projetait. Pour faire sa cour à la reine, il imita les modes toscans, et surtout le palais Pitti avec ses blocs sail-lants; mais ils sont formés de petites pierres, et non de gros frag-ments de roc comme ceux de Florence; en outre, ils s'appli-quent aux colonnes, et sont interrompus par les pavillons, d'un usage habituel dans les châteaux français; ce travail ne peut donc satisfaire la raison. La façade de Saint-Gervais, à trois étages, comme c'était alors la coutume, et l'aqueduc d'Arcueil sont aussi de cet artiste. Simon Guilin, de Paris, de l'école de Michel-Ange, termina en 1647 le monument du Pont-au-Change, avec le bas-relief de la base, ouvrage difficile pour sa grandeur et digne d'éloges pour la manière dont il fut exécuté. Il avait été élevé à Rome, de même que Jacques Sarrazin, de Noyon, auteur des grandes cariatides du Louvre.

1570.

Au Primatice avait succédé, comme peintre de cour, le Fran-çais Toussaint Dubreuil, académicien, qui maniéré et visant à l'éclat n'acquies point avec l'âge d'idées plus saines. A sa mort, il fut remplacé par Fréminet, qui avait séjourné quinze ans en Italie; lié avec le chevalier d'Arpino, il était resté fidèle, sans modération, à l'école de Michel-Ange. Il fut donc peu goûté, comme tous ceux qui suivirent l'une ou l'autre des écoles exa-gérées. Cependant, la gloire des Carrache était parvenue en France, où l'on débattait les questions soulevées entre les idéa-listes et les nominalistes. Simon Vouet, qui, sans originalité, s'ap-propria diverses parties de chacun des maîtres en vogue, acqué-rait de la réputation en Italie; appelé pour succéder à Fréminet, il fut proclamé le restaurateur de la peinture; on se disputait à l'envi ses tableaux; le temps lui manquait pour peindre des salles et donner des leçons, si bien qu'il régna sans partage jusqu'au moment où il fut détrôné par Nicolas Poussin.

1649.

Pou
toutes
rière a
fut ini
il put
dire de
dinal
a une
passé;
et copi
genre
réputa
loin de
parcou
aux loi
si bien
désirer

Pous
autres
d'école
frait le
qui ne
respect
sans re
faire un
qui ad
des sie

Rich
nale,
bien on
l'acceu
à l'env
le char
apprendre
ordre.
conçu
mettre
les cou
chitect
écrivai
tantôt
ce n'e

Poussin, né aux Andelys, après avoir lutté en France contre toutes les difficultés qui s'opposent aux premiers pas dans la carrière artistique, et trouvé des envieux avant de rencontrer des amis, fut initié par Marini à la connaissance des lettres. A trente ans, il put réaliser le désir qu'il nourrissait depuis longtemps, c'est-à-dire de se rendre à Rome, où le même Marini le présenta au cardinal Barbérini, en lui disant : *Vous verrez un jeune homme qui a une fougue de diable*. Dans ce vaste musée, il resta fidèle au passé; austère, se tenant à l'écart des sociétés d'artistes, il étudiait et copiait seul. Il rencontra Claude Lorrain, dont les paysages, genre où il obtint le premier rang, avaient déjà beaucoup de réputation. Claude, en effet, les travaillait avec tant de soin que, loin de pouvoir embrasser l'ensemble à la première vue, il faut parcourir peu à peu ses toiles, si pleines de choses, si étudiées, aux lointains prolongés, aux vifs effets de lumière, aux reflets si bien entendus. Les figures seules laissent quelque chose à désirer.

Poussin.
1604-1666.

1600-82.

Poussin établit des relations intimes avec lui, et s'isola des autres; peu soucieux du fracas des académies, des traditions d'école, il voulait se former lui-même sa poétique, et souffrait les moqueries que le vulgaire orgueilleux prodigue à ceux qui ne l'imitent pas. Sa constance avait fini par lui concilier le respect; on commença même à trouver sa manière bonne, mais sans renier les aberrations, alors générales; il arriva donc à se faire une réputation populaire parmi les amateurs et les artistes qui admiraient et pratiquaient des méthodes toutes différentes des siennes.

Richelieu ne voulut pas laisser à l'étranger cette gloire nationale, et Poussin, après avoir répondu d'abord, *Quand on est bien on s'y tient*, céda à une lettre de la propre main du roi, qui l'accueillit comme un triomphateur; mais les artistes lui firent à l'envi une guerre qu'il soutint avec fermeté, sans transiger avec le charlatanisme de l'art, et la *Cène*, le *Saint François-Xavier* apprirent à la France qu'elle possédait un peintre du premier ordre. Lahire, Dorigny, Bourdon et les autres maîtres d'alors en conçurent un violent dépit; ce fut bien pis lorsque, appelé à mettre de l'ordre dans les galeries du Louvre, il n'épargna pas les coups de marteau aux stucs et autres ornements dont l'architecte royal Lemercier les avait encombrés. « Je travaille, écrivait-il, sans aucune interruption, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre. Je supporterais volontiers ces fatigues, si ce n'est qu'il faut expédier en un moment des travaux qui ré-

clameraient beaucoup de temps. Je jure à Votre Seigneurie que, si je devais rester longtemps dans ce pays, il faudrait que je devinsse un négligent comme les autres qui y sont. Les études, les bonnes observations, soit sur les antiquités, soit sur d'autres sujets, n'y sont aucunement connues; celui qui a de l'inclination pour l'étude et pour bien faire, doit à coup sûr s'en écarter beaucoup (1). »

Il dut se défendre, la plume à la main, de ce qu'il n'avait pas fait son *Christ* sur le modèle de Jupiter, comme Simon Vouet. Fatigué enfin, il s'en retourna à sa chère Rome, dont il ne s'éloigna plus, après avoir laissé, par une noble vengeance, le tableau du *Temps qui délivre la Vérité de l'Envie, pour la rendre à l'Eternité*. Ennemi du pêle-mêle où se complaisait la peinture de l'époque, il disait qu'une demi-figure de plus qu'il ne fallait dans un tableau suffisait pour le gâter. Il exigeait la vérité historique dans les sujets, qu'il choisit toujours avec noblesse et délicatesse, parfois avec une pensée profonde. Une belle disposition dans ses compositions, la grandeur du style, la justesse de l'expression, la fécondité de l'invention, la richesse des accessoires, l'heureux accord du goût et de la raison lui donnent une physiognomie originale. Il étudia jusqu'à la fin de sa vie, et lorsqu'on lui demandait comment il avait pu atteindre la perfection, il répondait : *En ne négligeant jamais rien*. Questionné sur le fruit qu'il avait retiré de de si longues épreuves : *J'ai appris*, dit-il, *à savoir vivre bien avec tout le monde*.

Callot.
1595-1635.

Jacques Callot, de Nancy, fait école à lui seul; s'étant enfui de la maison paternelle avec une troupe de bohémiens pour voir l'Italie, les uns offrirent à son pinceau des sujets extrêmement variés, l'autre exalta son amour pour les beaux-arts. De retour avec des sentiments plus sévères et des idées religieuses, il fut conduit par Louis XIII au siège de la Rochelle, où il s'exerça à retracer la vie du soldat, ainsi que « les misères et les disgrâces de la guerre; mais, lorsque le roi lui demanda d'immortaliser par son burin la prise de Nancy, qui avait été livré par une perfidie : *Stre*, répondit-il, *je suis Lorrain, et je me couperai plutôt le pouce*. — Cette réponse vous fait honneur, reprit le roi. *Heureux le duc d'avoir de tels sujets!* Callot mourut âgé de quarante ans seulement.

Dans la *Tentation de saint Antoine*, il mêla l'esprit de l'Arioste à l'imagination du Dante, et rendit le diable burlesque avec la dévotion d'un croyant. Il n'est grand que là où la fantaisie est en

(1) *Lett. vill.*, I, 279,

jeu.
et p
moye
metta
envir
nées
tres.
autre
expri
siège
d'esp
alle
dans
timen
que C
fois.
a de l
cont
il a de
la na
d'une
specta
térées
Eus
cole d
tégé
avec
alors
miren
n'en
vaise
leçon
réch
Guer
d'An
posit
rent
Cep
breu
mét
pein
pra

jeu. Il se prêtait difficilement à la patience que réclame le burin, et préférait l'eau-forte, dans l'emploi de laquelle il trouva le moyen de substituer au vernis humide l'enduit à s. qui lui permettait d'abandonner son travail même à moitié fait. On a de lui environ quinze cents planches, dont quelques-unes furent terminées en un jour ; mais il acquit cette facilité par des études opiniâtres. Il aimait surtout à représenter des gueux, des bateleurs et autres bizarreries pareilles. Il dessine bien, grave parfaitement, exprime sans confusion les scènes tumultueuses des foires, des sièges, des spectacles, et prodigue sur un petit espace beaucoup d'esprit et de finesse. Albert Durer le surpasse par l'imagination allemande, qui se conserve toujours pure et simple, et qui, idéale dans l'expression, pêche parfois dans la forme, jamais dans le sentiment ; il ennoblit les sujets qu'il prend dans la nature, tandis que Callot, plus épris de la forme, nous étonne et nous amuse à la fois. Rembrandt se complut aussi à reproduire des haillons, mais il a de la poésie où Callot n'a que du caprice. Rembrandt néglige le contour pour l'effet, Callot l'effet pour le contour. Comme Français, il a de la clarté et de la netteté, mais non la vigueur flamande ni la naïveté allemande. Mais la fantaisie ne suffit pas pour charmer d'une manière durable, et l'on est attristé en voyant toujours le spectacle des misères de l'homme, ou ses joies et ses douleurs altérées et travesties.

Eustache Le Sueur, né à Paris, fut admis par charité dans l'école de Simon Vouet, où se trouvait aussi Charles Le Brun, protégé et caressé par le maître, et où Pierre Mignard grandissait avec plusieurs autres, attirés par la passion nouvelle qui dominait alors pour les arts du dessin. Tous couraient en Italie pour admirer et apprendre ; Le Sueur brûlait d'en faire autant, mais il n'en avait pas le moyen. Ce fut pour lui un bonheur, car la mauvaise imitation ne gâta point la virginité de son talent. Docile aux leçons de Vouet, quand il vit la galerie apportée d'Italie par le maréchal de Créquy, il ne s'arrêta ni à l'Albane, ni au Guide, ni au Guerchin ; mais il se plut à contempler les ouvrages de Francia, d'André del Sarto et les copies de Raphaël. La simplicité des compositions, le calme du dessin, la justesse d'expression lui parurent dans ces tableaux bien supérieurs au faire des contemporains. Cependant Vouet, toujours plus pressé de satisfaire aux nombreuses commandes qu'il recevait, l'entretenait dans l'exercice des méthodes expéditives et de pratique. Il eut l'avantage de voir peindre Poussin, qui lui inspira l'amour des classiques, et par la pratique le mit sur la voie du mieux. A son départ, Le Sueur

Le Sueur.
1617-1655.

hérita de ses traditions et des moqueries de ses compatriotes. Pour se procurer des moyens d'existence, il ornait de dessins et de frontispices des livres qui devinrent ensuite très-recherchés ; en même temps, il exécutait des dessins de chevalet ; enfin, il fut appelé à peindre la Chartreuse, commande selon son génie.

Le Sueur fit, en vingt-deux tableaux, la vie de saint Bruno ; bien que leur mérite consistât dans l'expression, tandis que le mécanisme était le seul mérite que l'on connût alors, ils arrachèrent l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. On ne changea pas de goût pour cela, et l'on disait qu'un pareil mode n'était bon que pour un cloître et des saints ; en effet, la première condition pour l'imiter aurait été de posséder son âme. Le Sueur eut aussi un courage qui manqua au Poussin, celui de copier la nature. Il ne l'étudiait pas, comme cet artiste, pour en tirer des idées et des formes qu'il pût remanier ensuite à son gré et d'après les modèles antiques, mais il reproduisait ses moines comme il les avait vus, avec leurs gestes, avec leur sentiment propre, toute les fois que, pressé par le temps, il n'était pas obligé de revenir aux moyens de pratique. Les tableaux pieux furent l'objet de sa constante prédilection ; infatigable au travail, il ménagea peu sa vie, qui se termina à l'âge de trente-huit ans, avant qu'il eût la consolation d'avoir été compris.

1648.

Le Brun.
1619-1690.

A cette époque fut instituée l'Académie royale de peinture et de sculpture, composée de douze anciens (1), onze académiciens, deux syndics et un recteur. Ainsi l'on concentrait de plus en plus dans Paris ce qui restait de vie artistique, et l'on supprimait la possibilité d'être original et de présenter le beau sous différents aspects. Cette institution rendit possible la tyrannie de Le Brun ; il ne l'avait pas inspirée sans doute, mais il la dirigea ; comme il revenait alors d'Italie précédé d'une immense réputation, il fut aussitôt honoré de dignités et accablé de commandes. Il soutenait la majesté de son style et sa grande faculté de composition à l'aide d'artifices conventionnels, qu'il avait appris des Italiens ; aussi produisait-il beaucoup d'impression. Sa rivalité avec Le Sueur, qu'un petit nombre de personnes pouvaient apprécier, était toute naturelle. Tous les deux travaillèrent aux peintures de l'hôtel Lambert, et quoique l'allégorie et la mythologie fussent le champ où brillait Le Brun, son rival montra qu'il était

(1) C'étaient Le Sueur, Errard, Sébastien Bourdon, Laurent, Lalire, Sarrazin, Michel Corneille, Pierre de Reaumur, Jurte d'Egmont, Venobstat, Guillin et Charles Le Brun.

capab
profon

A la
rait u
seul q
peintr
mande
reprod
teur d
falque
vailler
ni l'éco
pour V
tion et
facile

Le g
des an
et se c
favoris
servait
Brun,
sieurs
Versail
fastes
ces arti
dire d
languis
d'offrir
humain
duire e
résulta
et Éde
meille
Rome
qui pro

Ce f
à Rome
et par
à Paris
France

(1) M
confère

capable d'apporter dans ce genre la correction et un sentiment profond.

A la mort de Le Sueur, Le Brun put s'écrier que le ciel lui tirait une épine du pied. Préféré à Philippe de Champagne, le seul qui restât encore fidèle à la vérité et au naturel, il fut le peintre de la cour, l'arbitre du goût, le dispensateur des commandes; ses ouvrages servirent de modèles à ses élèves, et furent reproduits dans les tapisseries des Gobelins; il devint le régulateur des étoffes, des meubles, des arcs de triomphe et des catafalques. Ce Bernin de Paris appelait, de préférence, pour travailler sous lui, des artistes italiens médiocres qui ne pouvaient ni l'éclipser, ni prétendre corriger les dessins qu'il préparait pour Versailles et Trianon. Quiconque voulait obtenir sa protection et du travail, devait se conformer au goût du compositeur facile et courtisan.

Le grand roi, qui se proposait de transférer à la France le sceptre des arts, mais qui voulait que tout fût fini en un clin d'œil et se complaisait avec délices dans les apparences trompeuses, favorisa la corruption. Cette facilité d'ostentation chez son peintre servait merveilleusement ses goûts; aussi, fier de la gloire de Le Brun, il passait des heures entières à le voir travailler. Après plusieurs autres commandes, il le chargea de peindre la galerie de Versailles, où, dans l'espace de quatorze ans, Le Brun retraça les fastes du grand roi; dans ce travail, il associa les allégories et tous ces artifices qui peuvent se passer du sentiment. Pour ne rien dire des contorsions perpétuelles des figures, sa couleur est languissante, son dessin forcé, son exécution pénible. Sa pensée d'offrir une suite de têtes qui fussent autant de types des passions humaines, comme si leurs gradations infinies pouvaient se réduire en règles déterminées, peut servir à le caractériser. Il n'en résulta, du reste, qu'une série bizarre de laids visages (1). Andran, et Edelinck, en gravant les ouvrages de Le Brun, le firent paraître meilleur. C'est à ses sollicitations qu'est due l'école française de Rome, où sont entretenus, aux frais de l'État, les jeunes artistes qui promettent le plus.

Ce fut aussi à l'école de Vouet que se forma Pierre Mignard; à Rome et à Venise, il travailla sous les artistes les plus habiles, et parut égaler Annibal Carrache et Pierre de Cortone. De retour à Paris, il peignit à fresque la coupole du Val-de-Grâce, qui est en France le chef-d'œuvre de ce genre. Jaloux de Le Brun, et ne

1666.

Mignard.
1610-1666.

(1) *Méthode pour apprendre à dessiner les passions, proposée dans une conférence sur l'expression générale et particulière*; Paris, 1767.

voulant pas courber la tête sous sa tyrannie, il refusa d'entrer à l'Académie. Après sa mort, il en devint directeur, et fut nommé premier peintre du roi. L'amitié des hommes de lettres le plus en renom lui valut des louanges que ne méritait pas sa composition froide et mignarde.

La manière de se vêtir était alors du plus mauvais goût et des moins artistiques. Il aurait mieux valu toutefois la copier servilement que d'ajuster sur des bustes à la romaine ces coiffures compliquées, et d'associer dans les portraits du grand roi, variés de mille façons, le rabat et la perruque au harnais héroïque, mélange ridicule et pourtant général, reproduit dans les monuments et les statues équestres. Bien plus, lorsque Le Gros copia les statues antiques pour l'ornement de Versailles, il prit leur admirable simplicité pour de la froideur, et se crut obligé de les contourner et de les gonfler comme fit Cesarotti avec Homère.

C'est avec cet esprit que furent dirigés les somptueux travaux de ce temps, parmi lesquels il suffit de nommer la place Louis le Grand, qui coûta un million, comme le monument du maréchal de La Feuillade exécuté par Martin des Jardins, de Breda; sa hauteur totale était de trente-cinq pieds, et la Victoire, s'élevant sur un globe, couronnait Louis XIV, idée ensevelie sous un amas confus de détails pompeux.

On peut voir le triomphe de l'école française dans la chapelle de Saint-Ignace, au Jésus de Rome, où rivalisèrent Le Gros et Jean Théodon. C'est une profusion de cartouches en bronze, d'enfants entassés, d'ornements minutieux, de marbres tourmentés pour leur faire rendre les conceptions les plus étranges. De l'un des côtés la Foi lance la foudre sur l'Hérésie, figure des plus horribles, qui s'avance hors de la base sans aucun soutien, tandis qu'un ange bouffi déchire les livres de Luther et de Calvin. De Le Gros est encore, dans le noviciat des jésuites, le *saint Stanislas*, dont les chairs sont en marbre blanc, les vêtements de marbre noir, et qui repose sur un lit en mischio sicilien, variété qui n'est pas sans exemple chez les anciens.

Pierre Monnot travailla aussi à la chapelle de Saint-Ignace, mais plus encore au hain du landgrave de Hesse-Cassel, où il employa seize ans. Louis Leveau construisit plusieurs hôtels, l'église de Saint-Sulpice et le collège des Quatre-Nations, où il abusa des courbes et de la décoration.

Pierre Puget fut surnommé le Michel-Ange de la France, parce qu'il était versé dans les trois arts. Il étudia en Italie le faire de Pierre de Cortone, et conserva dans ses sculptures

quelqu
de la r
guidé
cédé q
ouvrag
Saint
coupol
édifice
dessin
des ar
Gira
pour a
n'eut
mais il
pela le
monum
équest
dix mil
la prem
morces
statue
est infé
bourg,
combien
Colbe
Vitruve
vait pa
diter su
le plus
termine
nances
il ne po
en deux
fait dep
lais de
sans fer
Jacqu
fut très-
bâtimen
du bon
villon d

quelque chose du peintre. Ses contemporains lui font un mérite de la rapidité avec laquelle il travaillait, sans avoir de modèle et guide par la seule fantaisie ; la postérité ne peut voir dans ce procédé que de la négligence et de la présomption. Ses meilleurs ouvrages sont, à Gènes, *l'Assomption* ; à l'hospice des Pauvres, *Saint Sébastien*, et le bienheureux *Alexandre Sauli*, sous la coupole de la Vierge de Carignan. Il a fait des projets pour des édifices à Marseille et à Toulon ; mais il s'occupa davantage du dessin des vaisseaux et de l'application des machines aux travaux des arsenaux.

Girardon, de Troyes, dut renoncer à de bons commencements pour acquérir la faveur de Le Brun ; lorsqu'il l'eut obtenue, il n'eut plus besoin de bien faire. Louvois lui préférait Mansart ; mais il fut caressé par Boileau, Racine et La Fontaine, qui l'appela le Phidias du siècle. On donne pour son meilleur ouvrage le monument de Richelieu, amas confus de figures. Sa statue équestre du grand roi, dont le métal ne pèse pas moins de soixante-dix mille livres, est une des œuvres de fusion les plus nettes, et la première où le cheval et le cavalier aient été coulés d'un seul morceau ; mais combien le costume du roi cause de pitié ! La statue de Louis XV par Bouchardon, où le héros est mal posé, est inférieure à celle-là. Le cheval de Pierre le Grand à Pétersbourg, par Falconnet, bien qu'il approche du naturel, montre combien il y a de distance entre la critique et l'exécution.

Colbert chargea Claude Perrault, esprit universel, de traduire Vitruve ; c'était une tâche difficile, et surtout pour lui, qui n'avait pas vu les édifices antiques en Italie. Ce travail le fit méditer sur l'architecture, pour laquelle il se passionna, comme l'art le plus propre à perpétuer son nom. Il prépara un dessin pour terminer le palais du Louvre, dans lequel, sans souci des convenances ou des commodités, il ne chercha que la magnificence ; or, il ne pouvait mieux l'exprimer que par cette forêt de colonnes, en deux ordres superposés, qui encadrent des niches dont on a fait depuis des fenêtres. Il fit aussi beaucoup d'ornements au palais de Versailles et dans les jardins ; enfin il éleva l'Observatoire sans fer ni bois.

Jacques Lemercier, qui paraît avoir vécu longtemps en Italie, fut très-occupé à Paris par Richelieu ; il construisit son palais, les bâtiments de la Sorbonne, dont l'église s'écarte moins des règles du bon goût que toute autre dans la capitale (1), et le grand pavillon de la cour du Louvre.

(1) QUATREMÈRE.

1690-1716.

Perrault.
1613-1686.

1590-1660.

1617-1686

François Blondel suivit la carrière des ambassades, et devint ensuite professeur de mathématiques du dauphin. Chargé par le roi de jeter sur la Charente, en face de Saintes, un pont que les eaux emportaient sans cesse, il s'en acquitta en grand architecte. Nommé professeur d'architecture, il écrivit des leçons de cette science dont il publia un cours, et traita de l'art de lancer les bombes et de la nouvelle manière de fortifier les places. Il érigea la porte Saint-Denis, dont l'ouverture a vingt-quatre pieds sur quarante-six de hauteur, mesure qui excède celle des arcs de triomphe connus; deux pyramides à bas-reliefs remplacent les pieds droits; tout est orné avec goût et s'encadre dans une masse carrée de soixante-douze pieds d'élévation, soixante-treize pieds de largeur et dix à peine d'épaisseur.

Un caprice du grand roi lui fit donner la préférence, sur l'admirable site de Saint-Germain, au triste Versailles, « le lieu le plus ingrat, sans vue, ni bois, ni eau, ni terre, mais sable mouvant ou marais, pas même d'air. Il voulut tyranniser la nature, et la dompter à force d'art et de trésors; il bâtit sans dessin général, une chose après l'autre. Le beau et le laid sont confondus; le vaste touche à l'étranglé. Rien de plus incommode que les appartements; les jardins étourdissent par la magnificence, mais révoltent dès qu'on les a parcourus; la violence faite partout à la nature dégoûte; les eaux, recueillies forcément, croupissent, et répandent une humidité et une odeur malsaines. On admire donc et l'on frémit.... Cependant, ce chef-d'œuvre si ruineux et de si mauvais goût où des changements entiers de bassins et de bosquets absorbèrent tant d'or, dont rien n'apparait, ne put être terminé (1). » L'extérieur est d'une médiocrité sans caractère, bien que les distributions grandioses de l'intérieur méritent des éloges, surtout la galerie dans laquelle Le Brun retraça les exploits du grand roi, et qu'on dit la plus magnifique du monde. Les orangeries sont aussi d'une belle conception, ainsi que l'église, faite à deux étages pour servir à la fois au peuple et à la cour; mais le tout ensemble a été appelé à juste titre *un favori sans mérite*.

647-1708.

Jules-Hardouin, habile architecte d'origine Italienne, né d'une sœur de François Mansart, dont il prit le nom, dut pour cela se résigner aux exigences du maître et au goût du temps. Il exécuta le beau château de Cluny, ceux de Trianon et de Marly avec les jardins qui en dépendent. Dans le cours de 1683, il commença et finit la maison de Saint-Cyr, corps de bâtiment de cent huit toises

(1) Voy. SAINT-SIMON.

de dé
ouvrie
coupo
détail
Vend
c'est l

And
siner l
de l'op
bitatio
Saint-
de Ma
des gr
Il enri
gent fu
qu'il n
posait
beauté
partou
rien. »

Ante
d'archi
d'Avile
dait à l
plans.
France

Il av
Sur les
titude

Le l
Trianon
prince
l'usage

Jean
des émi
un fon
servan
mais t
longte
toires
l'aider
portra

de développement, et où travaillaient jusqu'à deux mille cinq cents ouvriers. Il rivalisa avec Michel-Ange, sans le copier, dans la coupole des Invalides; s'il ne se maintint pas classique dans les détails, il évita sagement les folies contemporaines. La place Vendôme, de forme octogone, est loin d'être irréprochable; mais c'est la plus grandiose qu'on ait faite depuis.

André Le Nostre, de Paris, n'eut point d'égal dans l'art de dessiner les jardins, art où les Italiens n'avaient pas su profiter assez de l'opportunité des sites. Il introduisit dans les différentes habitations de plaisance, les jardins des Tuileries, les terrasses de Saint-Germain en Laye, les bosquets de Trianon, les charmillles de Marly, les allées de Meudon, des portiques, des labyrinthes, des grottes, des parterres et une disposition d'arbres artificielle. Il enrichit de mille inventions charmantes Versailles, où tant d'argent fut dépensé, que Louis XIV jeta les mémoires au feu pour qu'il n'en restât pas de trace. La régularité avec laquelle il disposait les gazons, les arbres, les eaux nuit au charme et à la beauté irrégulière de la nature champêtre dans laquelle plus que partout ailleurs il faut que « l'art, qui fait tout, ne se révèle en rien. »

1613-1700.

Antoine Le Pautre laissa, outre plusieurs travaux, un ouvrage d'architecture enrichi de dissertations par Augustin-Charles d'Aviler. Ce dernier, pris par les Barbaresques lorsqu'il se rendait à Rome pour étudier, fut conduit à Alger, où il dessina des plans. Racheté plus tard, il travailla en différents lieux de la France, et publia un *Cours d'architecture*.

Il avait eu pour compagnon d'esclavage de Godetz, qui écrivit *Sur les anciens édifices de Rome*, ouvrage estimable pour l'exactitude des mesures et la justesse des raisonnements.

Le Parisien Robert de Cotta fit le magnifique péristyle de Trianon, beaucoup de portiques et même des palais pour les princes d'Allemagne dans un goût assez correct. Il introduisit l'usage d'orner des miroirs les cheminées.

Jean Toutin, orfèvre de Châteaudun, fit faire des progrès à l'art des émaux; il trouva une suite de nuances qui s'appliquaient sur un fond d'une seule couleur et se fondaient au feu, tout en conservant un brillant parfait. D'autres artistes suivirent ses traces; mais tous furent surpassés par Jean Petitot, de Genève, qui vécut longtemps en Italie et en Angleterre, où il fréquentait les laboratoires des chimistes les plus distingués; les conseils de Van-Dyck l'aiderent à perfectionner les portraits. Son chef-d'œuvre est le portrait de la comtesse de Southampton, qu'il fit en Angleterre

Émaux.

1607-91.

en 1642, sur un émail de neuf pouces neuf lignes sur cinq pouces neuf lignes. Il exécuta ensuite celui de Louis XIV et des principaux personnages de sa cour; en outre, il copia quelques tableaux classiques, qui se trouvent ainsi perpétués.

Plusieurs écrivains s'occupèrent de l'histoire des arts; Jean-Paul Baglioni continua assez mal Vasari; Philippe Baldinucci s'acquitta mieux de cette tâche, et suppléa aux nombreuses omissions de l'auteur florentin. Il divisa l'histoire en siècles, et ceux-ci en décennales, subdivision vicieuse comme celle par écoles, qu'on a généralement adoptée. Son *Vocabulaire du dessin* est utile sous le rapport de la langue; mais on sent toujours que ce n'est pas un artiste qui parle. Christine de Suède le chargea d'écrire la vie du Bernin. Jean-Pierre Bellori montre plus de goût, et donne sa préférence aux anciens. On a des historiens partiels pour les diverses écoles: Charles Ridolfi pour celle de Venise, Vedriani pour celle de Modène, Soprani pour celle de Gènes, Bongiovanni pour celle de Naples, Passeri pour les ouvrages exécutés dans Rome; tous se font les prôneurs des mauvais maîtres. César Malvasia réfute vigoureusement Vasari dans la *Felsina pittrice*; mais, pour avoir nommé Raphaël le faiseur de bouches d'Urbain (*il boccalato*), il souleva contre lui une rumeur incroyable qu'il ne put apaiser malgré son repentir, et quoiqu'il effaçât ce mot sur tous les exemplaires.

1635-1700.

Nous mentionnerons à part Pierre Santa-Bartoli, graveur romain plein de grâce et de goût, qui dessina les monuments antiques dans l'ouvrage de Bellori. Il en a conservé plusieurs qui sans lui auraient été perdus; on peut seulement regretter qu'il les ait réduits à un caractère trop uniforme.

CHAPITRE XXXIX.

PHILOSOPHIE.

Si les littératures deviennent à cette époque de plus en plus nationales, les sciences relatives à l'homme et à la nature sont de tous les pays; et l'on ne saurait calculer les pas qu'elles ont faits que dans l'ensemble des différentes nations.

Les universités aidaient peu aux progrès de la philosophie et des beaux-arts; elles contribuaient d'autant moins à ceux de la théologie, du droit, de la médecine, parce qu'elles n'étaient

point
seule
lucra
riche
sonne
comm
La
chrét
seurs
cielle
tion.
et l'in
prote
logie,
dote
partie
dans
systè
à mo
busée
puiss
Le
comb
la phi
exam
attaq
mora
que l
Son
pages
la log
sendi
sages
à bie
l'anc
de c
pour
clure
que
l'exp
s'élè
II

point, comme au moyen âge, les centres uniques du savoir, mais seulement des échelons nécessaires pour arriver aux professions lucratives; celles d'Angleterre au moins offraient, à l'aide de leurs riches dotations, une existence honorable à beaucoup de personnes qui pouvaient dès lors se livrer à la science avec toute commodité sous le rapport des livres et des instruments.

La décadence de la scolastique, c'est-à-dire de la philosophie chrétienne, avait laissé dans les âmes un grand vide, que les penseurs s'ingéniaient à remplir au moyen de combinaisons artificielles d'anciens systèmes avec ceux qu'enfantait leur imagination. Leur projet paraissait d'autant plus réalisable que la réflexion et l'investigation procédaient plus sûrement depuis que, grâce au protestantisme, elles trouvaient la philosophie séparée de la théologie, et le domaine des sciences naturelles agrandi. On étudiait donc le système des connaissances dans son ensemble et ses parties, en les examinant non dans leur objet seulement, mais dans leur nature et leur origine. Lorsqu'on s'était ainsi formé un système, la raison chantait victoire, comme si elle était parvenue à montrer qu'elle pouvait se suffire à elle-même; mais désabusée bientôt, elle devait sentir, sinon confesser, sa propre impuissance.

Le Provençal Pierre Gassendi, homme d'un grand savoir, combattit Aristote, et reprocha à ses sectateurs d'avoir fait de la philosophie un art sophistique; il entra dans les voies du libre examen; et, portant le doute sur l'objet même de la science, il attaqua l'autorité de la physique, de la métaphysique et de la morale; selon lui, la dialectique scientifique est inutile; parce que l'intelligence naturelle suffit pour atteindre le but de la vie. Son *Syntagma philosophicum*, ouvrage posthume de seize cents pages compactes, contient l'exposition prolixe de sa doctrine sur la logique, la physique et la morale. La philosophie, selon Gassendi, est l'amour, l'étude et la pratique de la sagesse, laquelle sagesse est la disposition morale à juger sainement les choses et à bien se conduire dans la vie. Après avoir montré la vanité de l'ancienne logique, il en donne un traité précédé d'une histoire de cette science; ce qui était une nouveauté; il enseigne que, pour bien penser, il faut bien comprendre, bien juger, bien conclure, bien coordonner. Toute idée vient des sens; d'où il suit que l'intelligence consiste dans la perception des faits offerts par l'expérience, et dans leur comparaison au moyen de laquelle on s'élève des notions particulières aux généralités.

Il s'occupe d'abord de la physique, critique sévèrement celle

Gassendi.
1592-1655.

1688.

d'Aristote, et lui substitue la théorie de Démocrite sur les atomes; comme en logique il tirait les idées des sens, de même il insinue que toute force vient de la matière. Dieu créa les atomes; mais leur concours suffit pour expliquer les phénomènes, de telle sorte que ces derniers peuvent tous être ramenés, et même les phénomènes physiologiques, aux lois mathématiques. Il affirme que Dieu ne peut-être conçu que sous une forme sensible, et que l'âme est une atténuation, presque une abstraction de la matière. En conséquence, il exclut la métaphysique. Dans la morale, il incline vers Épicure; aussi l'ouvrage qu'il écrivit pour défendre ce philosophe, ouvrage où il réunit un grand nombre de passages pour démontrer que sa doctrine avait été altérée et qu'elle pouvait être ramenée à des idées chrétiennes, souleva-t-il une grande rumeur.

Gassendi unissait ainsi à ses hardiesses de philosophe l'orthodoxie du prêtre, et, soit qu'il sacrifiait aux idées courantes, soit qu'il manquât de logique, il mêlait à son sensualisme des principes spiritualistes. Il croit l'intelligence nécessaire pour arriver aux choses cachées; ainsi nous ne voyons pas les pores de la peau, et cependant la transpiration nous convainc qu'ils existent. Il tombe donc dans des contradictions perpétuelles, ou bien il faut entendre dans un sens moins large son axiome fondamental, appliqué peut-être à des images définies qui proviennent réellement des sens, et dont la présence est nécessaire pour que l'esprit exerce quelques-unes de ses facultés, et s'élève par le raisonnement aux choses qui ne sont pas du ressort de l'imagination. Ainsi il admet un Dieu, une âme, selon la raison, et une morale chrétienne, toutes choses pourtant qui ne sauraient se rattacher à la théorie la plus générale des sens, de laquelle il les fait dépendre. De ce mélange de foi et de liberté naît un demi-scepticisme particulier. Il regardait comme certain ce qui lui paraissait évident, et de là vint qu'il émit des hypothèses combattues par l'expérience, et qu'il les soutint avec ténacité contre les opposants. Il employa avec un art particulier la satire et l'ironie pour combattre le dogmatisme et l'enthousiasme.

Ami de Peyresc, de Hobbes, de Campanella, de Képler, de Mer-senne, de Pascal, il eut beaucoup de savoir; il débattit avec le célèbre médecin Van-Helmont la question de savoir s'il était plus naturel à l'homme de vivre de viande que de fruits. A l'occasion des quatre soleils apparus à Rome en 1629, il réfute les superstitions de l'astrologie, qui l'avaient pourtant séduit dans sa jeunesse, et démontre que ce phénomène est produit par la réfraction des

rayons so-
sage de
conjonct
quel il ap-
eut en so-
exposition
Voilà ce

René L
systèmes,
suites, pu
il ne pouv
vient satisf
repos le r
la vérité
ments qu
n'admet q
posé, lui p
mathéma
des rappo
il le dit, à
quement l

Mais no
il nous re-
humaine
causes pr
mes et au
des princ
quences tr
préjugés;
édifice cor
sont disco
fond en c
ce but, c
propres, c
l'examen.

Montaig
l'instructi
« tout pas
« par aut
« seule pl
« humain
« pour ap

rayons solaires à travers des vapeurs. En 1634, il observa le passage de Mercure sous le soleil, que Képler avait annoncé, et sa conjonction avec Vénus. Il appuya le système de Copernic, auquel il appliqua la théorie de la chute des corps graves. Gassendi eut en somme beaucoup d'esprit naturel, beaucoup d'étude, une exposition claire et bien ordonnée. Il s'écriait à son lit, de mort : *Voilà ce qu'est la vie de l'homme!*

René Descartes, né en Touraine, n'édifia point sur les anciens systèmes, mais d'après un mode tout nouveau. Élevé par les jésuites, puis livré à des études sans ordre, sans critique, sans but, il ne pouvait arriver à cette tranquillité de l'homme que la vérité vient satisfaire. Il porta les armes, il voyagea ; mais les instants de repos le ramenaient aux doutes, si bien qu'il se mit à rechercher la vérité par lui-même, et, dans ce but, il exclut tous les jugements qu'il n'avait pas vérifiés par lui-même. La géométrie, qui n'admet que des vérités démontrées et procède du simple au composé, lui parut la méthode par excellence ; puis, observant que les mathématiques, quoique diverses dans leur objet, traitent toujours des rapports de la quantité, il arriva presque par hasard, comme il le dit, à une découverte insigne, le moyen d'exprimer algébriquement les courbes géométriques.

Descartes.
1596-1650.

Mais nous avons discuté ailleurs ses mérites sous ce rapport ; il nous reste à parler de lui comme métaphysicien. La science humaine devait être l'effort que fait la raison pour déduire des causes premières des règles de conduite applicables aux hommes et aux arts pratiques ; mais, au lieu de cela, elle n'offre que des principes fondés sur une tradition aveugle et des conséquences trompeuses ou inutiles. La société est opiniâtre dans ses préjugés ; les opinions luttent entre elles dans la philosophie, édifice construit par des architectes successifs et dont les parties sont discordantes. Il convient donc d'abattre et de renouveler de fond en comble l'édifice des connaissances humaines, et, dans ce but, de ne point accepter d'autres idées que les siennes propres, de douter même de ces idées et de les soumettre à l'examen.

Montaigne, dans le chap. xxx de ses *Essais*, où il parle de l'instruction des enfants et crée l'*Émile*, avait dit qu'il « faut « tout passer par le filtre, et ne rien recevoir dans notre tête « par autorité et croyance ; » et Bacon, qu'il « ne reste qu'une « seule planche de salut, reconstruire entièrement l'intelligence « humaine, abolir tout à fait les théories et les notions reçues, « pour appliquer l'esprit vierge et semblable à une table rase

« à l'étude de toute chose prise dans ses commencements. »
 Descartes recueillit ces paroles, et, dans les cent pages de sa *Méthode*, il renouvela les écoles. Il n'y a de vrai que ce qui est pour la conscience d'une évidence intérieure, ou ce dont l'esprit acquiert une certitude précise et indubitable. Il faut remonter du simple, qui se comprend immédiatement, au composé, à l'obscur, au difficile; recueillir et distinguer les moyens qui conduisent à la vérité, en les pesant avec les difficultés à vaincre; ne point admettre une sentence sans raison suffisante, ni réputer une chose vraie par cela seul qu'un autre la croit telle.
 S'il eût entendu et appliqué exactement ses axiomes, il ne serait pas tombé dans l'erreur de prendre la pensée pour la connaissance, et de vouloir arriver à la science à l'aide du doute, dont il faisait la condition préliminaire de toute philosophie; mais son doute même lui donnait la conviction de sa propre activité et celle de la perception des images: *Si je doute*, disait-il, *c'est que je pense; si je pense, j'existe (cogito, ergo sum)*; dans ce principe, il vit le fait le plus général de la science humaine, et il le prit pour base (1).

Une fois assuré de sa propre existence, peut-on l'être aussi des choses en dehors de soi? Y a-t-il quelque idée que l'esprit puisse concevoir sans que l'objet en existe? oui, celle de l'être parfait; car il ne serait pas parfait si l'existence lui manquait.

Voilà donc démontrée l'existence de soi-même et celle d'un objet en dehors de soi par l'application de cette règle, que la chose même doit confirmer ce qui se trouve contenu dans l'idée d'une chose.

Dans l'application toutefois, on peut tomber dans des erreurs; qu'elle est donc la cause de nos erreurs? l'intelligence ou la volonté? Ce n'est pas la première, puisqu'elle-même engendre les idées; et aucune d'elles ne saurait être fausse; autrement, elle ne

(1) Rosmini remarque que l'argumentation de Descartes se trouve dans Bernardino Ochino; *Catéchisme*, Bâle, 1561.

Le ministre. Bien que notre être soit infiniment éloigné de l'être de Dieu, on ne peut dire que l'homme ne soit pas. C'est même chose si claire, qu'on ne peut en démontrer une qui soit plus connue; celui qui ne croit pas d'être montre qu'il est en tout privé de jugement. Je te prie donc, mon cher illuminé, de me dire s'il te paraît être ou non.

L'illuminé. Il me paraît être; mais je ne suis pas certain pour cela que je sois; car, lorsqu'il me paraît être, peut-être me trompé-je.

Le ministre. Il est impossible qu'il paraisse être à celui qui n'est pas; dès qu'il te paraît être, il faut dire que tu es.

L'illuminé. Cela est vrai ainsi.

renferm
 une cho
 dans les
 telligenc
 Ainsi,
 fondeme
 douter d
 le systè
 conscien
 elles diff
 tribut for
 celles qu
 classes d
 divisée e
 comme à
 pourtant
 ne peut é
 les corps
 tous à cre
 nous aur
 fausse. L
 véracité d
 Ainsi D
 la percept
 et direct
 il a recou
 sance; é
 inévitable
 C'était
 de départ
 sonner d'a
 nier comm
 taines au
 science é
 De mé
 sence et
 ainsi l'on
 et le mo
 la philos
 pace, ou
 ment; de
 mécanique

renfermerait pas ce qu'elle renferme. Reste la volonté, qui affirme une chose qui n'est pas contenue dans les idées; il suffira donc, dans les jugemens, de tenir la volonté dans les limites de l'intelligence.

Ainsi, moyennant le doute méthodique, Descartes trouve les fondemens de la certitude humaine. Après avoir commencé par douter de tout, il finit par croire qu'il a tout démontré, et il élève le système des connaissances. L'homme ne retrouve dans sa conscience propre que les idées de pensée et d'étendue, et comme elles diffèrent essentiellement, les substances qui ont pour attribut fondamental la pensée sont nécessairement distinctes de celles qui ont pour attribut l'étendue. Il en résulte donc deux classes d'êtres, les esprits et les corps, et la philosophie se trouve divisée en deux parties. La première traite de Dieu et de l'homme comme être pensant; l'intelligence de ce dernier est finie, et pourtant elle comprend l'idée de l'infini, d'où il suit que cette idée ne peut être qu'innée. L'existence de l'espace ne prouve pas que les corps existent; cette preuve résulte de ce que nous inclinons tous à croire aux sensations, en sorte que l'auteur de la nature nous aurait trompés si cette inclination qu'il a mise en nous était fautive. La certitude du *non mori* se fonde donc uniquement sur la véracité de Dieu.

Ainsi Descartes pose d'abord son critérium de la certitude dans la *perception claire*, c'est-à-dire dans la connaissance naturelle et directe; puis, comme il suppose la possibilité d'une erreur, il a recours à l'existence de Dieu, et conclut que cette connaissance, émanant de lui, ne saurait être fautive. Cercle vicieux, inévitable, parce qu'il n'admettait que la perception subjective. C'était quelque chose de très-neuf que de prendre son point de départ dans l'ignorance; de poser quelques règles pour raisonner d'après ces règles; de douter systématiquement, non pour nier comme les pyrrhoniens, mais pour substituer des idées certaines aux idées vagues, et réduire la philosophie à l'état de science évidente.

De même qu'on distingue dans les esprits la pensée, leur essence et la volonté, qui est comme la pensée en mouvement, ainsi l'on distingue dans les corps l'étendue, qui est leur essence, et le mouvement qui se produit en elle. En conséquence, la philosophie est la théorie des propriétés immuables de l'espace, ou des propriétés changeantes qui dépendent du mouvement; dès lors, les phénomènes matériels seront expliqués par la mécanique.

Dans les phénomènes du monde inorganique, depuis la première impulsion donnée par Dieu à la matière, il ne faut pas rechercher de causes finales qui, supérieures à notre intelligence bornée, détournent l'attention de celles qui agissent pour la reporter sur les causes occultes. L'idée d'espace est une modification de celle d'étendue; or, l'étendue étant l'essence des corps, il ne peut y avoir d'espace où il n'y a pas de corps; le vide est donc impossible. Si tout corps est étendu, il n'y en aura point d'indivisibles; ni la divisibilité ni l'étendue n'auront de limites, autrement le vide se trouverait au delà du monde. Mais tout l'espace est rempli de tourbillons au milieu desquels se meuvent les parcelles de la matière, et leur trituration en fait naître d'autres impalpables, dont l'agrégation forme les corps solides.

En appliquant la philosophie mécanique aux êtres organisés, il trouve que les animaux ne sont que des automates insensibles comme une horloge; en effet, la nature, qui ne fait rien d'inutile, aurait-elle jamais créé des âmes pour produire des effets qu'il est possible d'obtenir autrement? Donc tous les phénomènes de la vie organique dans les bêtes, dans les végétaux, dans l'homme appartiennent aux lois générales de la mécanique (1).

Ainsi les deux éléments de la pensée et de l'étendue engendraient deux séries de faits perpétuellement distincts, et il ne restait aucun moyen pour expliquer l'influence de l'âme sur le corps.

Par là Descartes isolait entièrement les sciences spirituelles des sciences physiques; mais, par la théorie des idées innées, il était en opposition avec le sensualisme des sectateurs de Bacon, comme il dirigeait sur les phénomènes intérieurs l'attention que le philosophe anglais avait limitée aux phénomènes extérieurs. Il introduisit trois vérités dans la philosophie: l'évidence, comme signe unique et infaillible de la souveraineté de la raison; la distinction claire entre les phénomènes de l'esprit et ceux du corps, et l'existence d'autres idées, outre celles qui naissent des sens. Il venait donc opposer une digue à l'irruption du scepticisme, en enseignant à la pensée son influence propre, et comment

(1) Ce déplorable théorème avait déjà été soutenu par Gomez Pereira dans la *Margarita Antoniana*, 1554, où il dit que la sensibilité des brutes ne peut se déduire de leurs actes extérieurs, attendu qu'autrement nous serions amenés à les considérer comme doués de raison.

elle contenance.

La formation naissante incomplète tribut de science, la conduite

Le principe bien connu (ce qui position parment qu'il moi subs moi phénomène pensable existe réellement montrer l'écarter une perçue d' de distinct intellective plexe; il s'ement l'o

Les livres des révolutions donna pas une direction tira de leur elle-même condée par et robuste à la raison

Nous ne certain quement dans ganum, il finit et vér que la plupart il se tint ment les r la grande

elle contenait en elle-même la lumière qui éclaire toute l'existence.

La formule de Descartes donne à la science humaine la connaissance immédiate du *moi* comme être pensant ; vraie, mais incomplète, parce qu'elle présente la pensée comme l'unique attribut de la personne humaine conçu directement par la conscience, elle égare la philosophie à la recherche des causes, et la conduit à des doctrines mécaniques.

Le principe de Descartes semble très-simple, et pourtant, à le bien considérer, c'est un syllogisme dont la majeure générale (*ce qui pense, existe*) n'est pas prouvée. Ainsi il part d'une proposition particulière, et suppose l'existence ; mais il faudrait précisément qu'il donnât raison de l'idée de l'existence ; il suppose le *moi* substantiel, tandis qu'on ne retrouve dans le *je pense* que le *moi* phénoménal, comme il suppose l'usage de la mémoire, indispensable pour former le syllogisme, avant d'avoir établi qu'elle existe réellement. Lorsqu'on lui reprocha qu'il lui restait à démontrer l'idée de l'existence, il répondit n'avoir point voulu énoncer une chose trouvée à l'aide du raisonnement, mais une vérité perçue d'une manière immédiate. En somme, il n'établissait pas de distinction entre la perception sensitive du *moi* et la perception intellectuelle, l'une immédiate et simple, l'autre médiate et complexe ; il supposait cette idée générale d'existence qui était précisément l'objet de la recherche.

Les libres penseurs du seizième siècle, dit Cousin, n'étaient que des révolutionnaires ; Descartes fut en outre législateur ; il ne donna pas un système, mais, ce qui valait mieux, une méthode et une direction immortelle qui, en pénétrant dans les esprits, les tira de leur abattement, et ranima la confiance de la raison en elle-même sans lui inspirer une présomption dangereuse. Secondée par la persécution, elle produisit cette philosophie sobre et robuste du dix-septième siècle, qui fut libre et réservée, fidèle à la raison et respectueuse envers la foi.

Nous ne nous associons qu'avec réserve à cet éloge ; mais il est certain que Descartes, plus que Bacon, détermina un changement dans la philosophie. S'il ne fut pas l'auteur d'un *nouvel organum*, il en donna l'exemple en posant une hypothèse, qu'il définît et vérifia. Il exclut la science grecque du syllogisme, et montra que la plupart des questions se réduisaient à des variétés de mots ; il se tint donc en garde contre les équivoques, étudia profondément les rapports des mots avec les opérations de l'esprit, et créa la grande hypothèse de l'univers, mû par des forces mécaniques.

A la différence du chancelier d'Angleterre, il pourvut aux applications, habitua les esprits à se confier en leur propres forces, non sur l'autorité, et à méditer par eux-mêmes, ce qui était le moyen d'arriver à des choses neuves. Or, il en trouva plusieurs, et fit mieux encore ; comme il aspirait à l'originalité, il multiplia les découvertes, qu'on lui reprocha comme des plagats (1), quoi-

qu'il n'en eût pas trouvés.

(1) Leibniz a récapitulé tout ce que les anciens philosophes pouvaient reprendre à Descartes : « Ses dogmes métaphysiques, comme ceux qui concernent les idées étrangères aux sens, la distinction de l'âme d'avec le corps, et le peu de confiance dans les choses matérielles, sont platoniques. Conclure l'existence de Dieu de ce que l'être le plus parfait renferme l'existence, appartient à saint Anselme, et se trouve dans le livre intitulé *Contra-insipientem*. Cet argument est souvent examiné par les scolastiques. Dans la doctrine du continu, du plein et de l'espace, Descartes a suivi Aristote et les historiens dans les choses morales, comme les abeilles sucent tout ce qui s'offre à elles sur les cimes fleuries. Dans l'explication mécanique des choses, il eut pour précurseur Leucippe et Démocrite, qui déjà avaient enseigné les tourbillons. Il est dit que Jordano Bruno eût à peu près les mêmes idées de la grandeur de l'univers, pour ne rien dire de Gilbert, dont les considérations magnétiques, et par elles-mêmes et appliquées au système de l'univers, aidèrent beaucoup Descartes.

L'explication de la gravité au moyen de la répulsion de la matière, plus solide selon la tangente, très-beau théorème de la physique cartésienne, il l'apprit de Képler, qui le premier explique la chose par la similitude des brins de paille qui, par le mouvement de l'eau agitée circulairement dans un vase, sont entraînés au centre. Déjà les anciens avaient indiqué l'action de la lumière sur les corps éloignés par la similitude de la verge pressée. En ce qui concerne l'arc-en-ciel, il n'a pas tiré peu de lumière d'Antoine de Dominis.

Descartes lui-même avoue, dans ses lettres familières, avoir eu Képler pour maître dans la dioptrique, et qu'il précéda de beaucoup en cela tous les autres, bien qu'ensuite il évite, dans ses écrits publiés, de revenir sur l'aven et sur la louange. Quant à la raison qui explique la direction des forces composées, elle se trouve dans Képler, et Descartes en déduit, de la même manière que Képler, l'égalité des angles d'incidence avec les angles de réflexion. Or, cela méritait une mention reconnaissante, attendu que presque tout le raisonnement de Descartes s'appuie sur ce principe.

Isaac Vossius a découvert que Willebrood Snellius trouva le premier la loi de la réfraction ; bien qu'il n'osât nier que Descartes l'eût rencontrée lui-même. Il nie dans ses lettres avoir lu Viète ; mais plusieurs ne doutent pas qu'il n'ait vu les *Livres analytiques* de Harriott, dont la publication posthume est de 1631, tant ils s'accordent avec le calcul de la géométrie cartésienne. Harriott avait fait l'équation égale à zéro, et il en dérivait comment l'équation nait des racines multipliées tour à tour entre elles ; comment on peut varier l'équation en augmentant, en diminuant, en multipliant, en divisant les racines, et comment on peut connaître la nature des équations et des racines par l'aspect des termes. Aussi Wallis raconte que Roberval ne comprenait pas comment il était venu à l'esprit de Descartes de poser l'équation égale à zéro, comme si c'était une quantité, lorsque lord Cavendish lui ayant montré le livre de Harriott, il s'écria : *Il l'a vu, il l'a vu !*

La réduction de l'équation biquadratique à l'équation cubique avait été

qu'il n'en eût pas trouvé av. Son arg. Anselme, saint Tho dans Gass Reid, Jor qui décha applaudi mais la su Galilée (1).

On trou Ramus av. La physio duite, con quant à se

Descarte sible de ca lons a le m doivent. ét principes d il fournit d l'ont appelle positif, il r Tout géom que l'on ex riaux, et il quences s

trouvée dans a laissé la vi soit de renom néreux.

(1) Le phi les corps ext faille autre p pides, c'est nez supprimé non pas les o ne sont, à m titillation ne mises de côté

(2) *Ilus q tationem a metaph.*, liv

qu'il n'eût fait peut-être que retrouver ce que d'autres avaient trouvé avant lui.

Son argument de l'existence de Dieu fut employé par saint Anselme, combattu à son apparition par Gonilon et réfuté par saint Thomas. Ressuscité par Descartes, il trouva des antagonistes dans Gassendi, Locke, les encyclopédistes et, de nos jours, dans Reid, Jouffroy, Rémusat et les autres rationalistes, outre Kant, qui déchaîne contre lui toute sa dialectique. Il fut, au contraire, applaudi par Malebranche et Leibniz, comme base scientifique; mais la subjectivité de la sensation avait déjà été proclamée par Galilée (1).

On trouve le doute proclamé par les scolastiques (2); Bruno et Harrius avaient déjà commencé la révolution que Descartes opéra. La physiologie animale et végétale a montré l'impossibilité de réduire, comme il le voulait, la vie organique à des lois mécaniques; quant à ses tourbillons, ils ont été dissipés par Newton.

Descartes montra une véritable puissance partout où il est possible de calculer et de mesurer. Sa théorie même des tourbillons a le mérite d'avoir démontré que les phénomènes célestes doivent être expliqués par l'application rigoureuse de certains principes de la mécanique. Si donc il ne fit pas luire la vérité, il fournit du moins la méthode pour la trouver; et quelques-uns l'ont appelé *l'antichambre de la vérité*; mais, hors de cet ordre positif, il ne fut pas même fidèle aux règles qu'il proclamait. Tout géomètre qu'il était, il ne composa que des romans; tandis que l'on explorait la nature, il voulut deviner, bâtir sans matériaux, et il lança un mélange de propositions hasardées, de conséquences sans prémisses, de suppositions sans aucune base. Il

trouvée dans le siècle précédent par Louis Ferrari, dont Cardan, son ami, nous a laissé la vie. Enfin, Descartes fut à l'excès dépréciateur des autres, et, par soit de renommée, il ne s'abstint pas d'artifices qui peuvent paraître fort peu généreux.

(1) Le philosophe florentin dit dans l'*Essayer* (*Saggiatore*) : « Que dans les corps extérieurs, pour exciter en nous les goûts, les odeurs et les sons, il faille autre chose que des grandeurs, des figures et des mouvements lents et rapides, c'est ce que je ne crois pas. J'estime que, les oreilles, les langues et les nez supprimés, il reste bien les figures, les nombres et les mouvements, mais non pas les odeurs, les saveurs ni les sons, qui, en dehors de l'animal vivant ne sont, à mon avis, autre chose que des noms, comme le chatouillement et la titillation ne sont qu'un nom une fois les aisselles et la peau qui entoure le nez mises de côté. »

(2) *Illis qui volunt inquirere veritatem non considerando prius dubitationem assimilantur illis qui nesciunt quo vadant. SAINT-THOMAS, in metaph., liv. III, c. 5.*

exigeait l'évidence pour démontrer que Dieu existe, et la refusait au monde extérieur; il confondait la volonté avec l'intelligence, la résolution avec le jugement : autant d'erreurs. Sa théorie des bêtes est fausse, et faux le principe de passivité des substances créées. Il devait être conduit à ces conclusions par le mépris qu'il vouait à l'histoire, où domine l'autorité, et par l'obligation qu'il imposait à chacun de reconstruire de fond en comble l'édifice des sciences en rompant avec la tradition, qui seule rend les progrès impossibles.

Renier l'œuvre de longs siècles, et se croire capable d'édifier une philosophie avec si peu de renseignements sur les hommes qui l'avaient précédé, c'était faire preuve d'une grande arrogance. Dédaignant tout ce qui n'est pas raison individuelle et d'une infailibilité géométrique, Descartes concentre la science dans l'étude des facultés intellectuelles. Il s'abandonne à ce préjugé que le principe de la science doit être unique; bien qu'il soit prodigieux qu'un homme ait pu accomplir tant de choses, il n'échappe aux plus graves erreurs que grâce à ceux-là même qu'il reniait (1).

On ne pouvait rire d'un système aussi hardi; l'auteur, en effet, jouissait d'une grande réputation comme savant, connaissait les petite condescendances nécessaires pour se faire tolérer, et, pilote habile, il sut isoler sa révolution des révolutions religieuses et politiques du temps. Il ne venait pas du cloître, mais de l'armée et du beau monde; il s'adressait à la société, dont il tirait une force nouvelle, et qui lui procurait un grand nombre d'auditeurs. Gentilhomme et riche, il n'eut pas besoin de manifester ses pensées du haut de la chaire; il dédia ses *Méditations* à la Sorbonne, qui, par l'organe du plus jeune et du plus illustre de ses membres, Antoine Arnauld, les déclara inoffensives et mêmes utiles à la religion. Il caressa les jésuites; à peine Galilée eut-il été condamné qu'il suspendit sa démonstration mathématique du mouvement de la terre. Il accepta une pension de Richelieu sans en profiter, et enseigna la philosophie à une reine.

Tout cela lui servit d'égide, et l'innovation philosophique s'étendait, et tous les penseurs devenaient cartésiens : Bossuet, Fénelon, les solitaires de Port-Royal, les congrégations enseignantes, surtout celle de l'Oratoire, et jusqu'à la compagnie de Jésus.

(1) On est très-porté aujourd'hui à remettre Descartes en crédit. Voy. BORDAS-DEMOULIN, *le Cartésianisme*, ouvrage qui a remporté le prix à l'Institut en 1843.

Mais le
montrère
et l'impie
réduire le
lande, les
libre exan
Écritures
alors susp
giens, phi
lui repro
ombrage
testants lu
tholiques
l'universit
sa démons
guisé. De
vint ensui

Les ouv
l'index ju
l'auteur ét
de Suède
Paris de p
l'instigation
prohiber l'
tenir celle
à la bonne
furent évoq
de profess
de l'Oratoi
obligés de
tres choses
principes d
Descartes,
gner... On
pas l'essenc
une forme
3° qu'il y a
réellement
surnaturell

(1) M. Cour
a éclairci ce
mars 1838. O
HIST.

Mais les disciples de Descartes, en développant sa doctrine, en montrèrent les vices; le panthéiste Spinoza, l'épicurien Gassendi et l'impie Hobbes protestèrent qu'ils ne faisaient autre chose que réduire les doctrines du maître à une forme plus précise. En Hollande, les arminiens et les coccéiens les mettaient au service du libre examen de la religion; et soutenaient que la vérité des saintes Écritures doit être prouvée à l'aide de la raison. Descartes devint alors suspect. Tout le monde se tourne à l'envi contre lui, théologiens, philosophes, physiciens, hommes d'État; les universités lui reprochent son aversion pour Aristote; les jésuites prennent ombrage en le voyant soutenu par quelques jansénistes; les protestants lui refusent cette tolérance qu'il avait obtenue des catholiques par ses tempéraments; Gilbert Voët, théologien de l'université d'Utrecht, prétend, avec une violence fanatique, que sa démonstration de l'existence de Dieu n'est que de l'athéisme déguisé. De là sortit une lutte acharnée, que le prince d'Orange parvint ensuite à apaiser.

1612.

Les ouvrages de Descartes, dénoncés à Rome, furent mis à l'index *jusqu'à correction*, c'est-à-dire pour toujours, puisque l'auteur était mort. Lorsqu'en 1667 ses restes furent rapportés de Suède en France, on défendit au chancelier de l'Université de Paris de prononcer l'éloge qu'il avait préparé; le parlement, à l'instigation de la Sorbonne et de l'Université, fut sur le point de prohiber l'enseignement de la philosophie cartésienne et de maintenir celle d'Aristote. Un coup d'État si contraire au progrès et à la bonne politique fut arrêté à temps; néanmoins, les jésuites firent évoquer par le roi la cause au conseil d'État, qui défendit de professer le cartésianisme dans l'Université de Paris. Les pères de l'Oratoire (1), qui s'étaient opposés à cette mesure, furent obligés de souscrire un acte de soumission, où il était dit entre autres choses : « Dans la physique, il ne faut point s'écarter des principes d'Aristote pour s'attacher à la nouvelle physique de Descartes, que le roi, pour de bonnes raisons, a défendu d'enseigner... On doit dire : 1° que l'étendue actuelle et extérieure n'est pas l'essence de la matière; 2° que, dans tout corps matériel, il y a une forme substantielle, réellement distincte de la matière; 3° qu'il y a des accidents réels et absolus, inhérents à leurs sujets réellement distincts de toute autre substance, et qui peuvent être surnaturellement sans aucun sujet; 4° que l'âme est en réalité

(1) M. Cousin, éditeur de Descartes, pour lequel il professe un grand respect, a éclairci ce fait à l'aide de documents inédits, dans le *Journal des Savants*, mars 1838. On y trouvera le texte de l'ordonnance.

présente et unie à tout le corps et à chacune de ses parties ; 5° que la pensée et la connaissance ne sont point l'essence de l'âme raisonna-
 ble ; 6° qu'il ne répugne pas de croire que Dieu peut produire plusieurs mondes en même temps ; 7° que le vide n'est pas impossible (1).

Les péripatéticiens purent donc se flatter encore que Bacon et Descartes n'auraient qu'une vogue passagère ; mais le mouvement était donné, la raison avait remplacé l'autorité, et l'on s'était habitué au libre penser. Il fallait donc s'attendre qu'un autre philosophe s'élèverait, qui, faisant mieux encore, renverserait la philosophie dont la sienne était dérivée. Le libre examen prit de la hardiesse dans les discussions même suscitées par la nouvelle doctrine ; sans parler de la foule des contradicteurs, nous citerons Pierre-Daniel Huet, de Caen, que nous avons déjà vu avec Bossuet chargé de l'éducation du Dauphin et le promoteur des éditions *ad usum Delphini*. Déterminé par l'amitié de Bochart à se livrer à la littérature orientale, il se rendit avec lui à Stockholm, près de la reine Christine, et se fit aimer, par ses belles manières, des savants de ce pays et de ceux de la Hollande ; à son retour, il établit dans sa patrie une société pour le perfectionnement de la physique, de l'astronomie, de la philosophie, à laquelle Colbert assigna une pension destinée aux expériences.

Il avait d'abord favorisé le cartésianisme ; mais la lecture de Sextus Empiricus lui inspira des doutes, et il publia la *Censura philosophiæ cartesianæ*, qu'il attaquait dans la partie véritablement faible, c'est-à-dire l'alternative du dogmatisme et du scepticisme. Une réponse discourtoise lui fit prendre l'arme du ridicule dans les *Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire du cartésianisme*, ouvrage qui parut sans nom d'auteur ; il suppose qu'au lieu de mourir en Suède, Descartes s'est retiré en Laponie, où il a institué une nouvelle école philosophique, contre laquelle il décoche des traits forts piquants. Revenu à Paris, Huet finit ses jours au milieu des jésuites, ses amis, et laissa sa bibliothèque pour être mise à la disposition du public.

Ne trouvant partout qu'insuffisance et principes faux, comme il le démontra dans un traité posthume *De la faiblesse de l'esprit humain*, il n'échappa au scepticisme érudit qu'à l'aide de la révélation ; pour concilier le doute avec la foi, il dit que Dieu, par essence, doit connaître les objets tels qu'il sont, et que dès lors

(1) *Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de M. DESCARTES* ; Amsterdam, 1684.

une vérité
 comme ax
 connaissan
 posséder a
 son, elle e
 doutes sur
 Le P. D
 Descartes,
 cohérente
 et de supp
 fait dans u
 approprié
 L'Art de
 probablen
 rations : co
 contre bla
 Descartes
 et de redre
 méthode ca
 lités de dia
 précision su
 perdre l'us
 embarrassa
 dantesque l
 Avant d'
 l'Anglais Th
 veut démon
 pourrait étr
 de la traditi
 logie, il éta
 neuve, dont
 Ralph C
 d'Angleterr
 associer, da
 grande éruc
 toutefois at
 lonté huma
 matérialiste
 de quelques
 Providence
 démonstrati
 blem nt im

une vérité objective est nécessaire ; en conséquence , il suppose comme axiome la prescience de Dieu. L'homme peut acquérir la connaissance de la vérité objective, mais non se convaincre de la posséder autrement que par la foi. Or la foi ne naît pas de la raison, elle est un don de Dieu ; donc la raison ne peut étendre ses doutes sur les assertions de la foi.

Le P. Daniel démontre, dans son *Voyage pour le monde de Descartes*, qu'aucune hypothèse cosmophysique n'est aussi incohérente que celle de Descartes, toute remplie de contradictions et de suppositions qui se combattent les unes les autres ; ce qu'il fait dans un roman aussi spirituel qu'instructif, et parfaitement approprié à la vivacité française.

L'*Art de penser*, sorti de Port-Royal (1664), dont Arnauld fut probablement l'auteur, et qui eut dix éditions avec des améliorations continuelles, est le premier traité régulier qui proteste contre la méthode d'Aristote sans la dénigrer ; il diffère de Descartes relativement à la manière de découvrir, de prévenir et de redresser les préjugés ; mais il reconnaît la supériorité de la méthode cartésienne. Bien qu'il conserve peut-être trop de subtilités de dialectique, il expose la logique avec une clarté et une précision supérieures à celle des anciens manuels ; il sert à faire perdre l'usage des barbarismes techniques et des subdivisions embarrassantes ou puériles ; en outre, il substituait au latin pédantesque le français de la plus belle époque.

Avant d'en venir aux auteurs originaux, nous mentionnerons l'Anglais Théophile Gale, qui, dans le *Cours des Gentils* (1669), veut démontrer que toute philosophie dérive des Juifs ; ce qui pourrait être vrai si l'on considère ce peuple comme le dépositaire de la tradition primitive. Dans la première partie, intitulé *Philologie*, il établit sa thèse à l'aide des langues, manière encore neuve, dont, à sa louange, il connut l'importance.

Ralph Cudworth, élève de l'école platonique et religieuse d'Angleterre, dont l'université de Cambridge était le centre, sut associer, dans le *Système intellectuel de l'univers* (1678), à la grande érudition de l'ancienne école la liberté de la nouvelle, sans toutefois atteindre à l'originalité. Il soutient la liberté de la volonté humaine contre les trois sortes de fatalisme : le fatalisme matérialiste de Démocrite et de Hobbes, le fatalisme théologique de quelques scolastiques, et le fatalisme stoïcien, qui confond la Providence avec les lois de la nature. Il oppose au premier les démonstrations de l'existence de Dieu, et combat les théories ignobles et immorales de Hobbes avec une vigueur digne d'un pa-

reil adversaire. Il ne termina que cette seule partie; dans les autres, il aurait démontré aux nominaux que la justice et le bien sont éternels et immuables par nature, aux stoïciens que l'homme est libre et responsable de ses actions.

Sa théorie d'une doctrine plastique pour expliquer l'action des lois physiques sans l'intervention continuelle de la Divinité, fut adoptée par quelques-uns, surtout par les physiologistes. Joseph Granwill démontre, dans le *Scepticisme scientifique*, la faiblesse de la raison humaine et l'impossibilité d'établir un dogmatisme démonstratif; il devance Hume en affirmant le caractère accidentel de la causalité.

Malebranche.
1638-1713.

Nicolas Malebranche, mal conformé de corps, devint misanthrope et chercha la retraite dans la congrégation de l'Oratoire; ayant vu par hasard chez un libraire le livre de Descartes *De homine*, ces idées nouvelles, un style clair, l'apparente solidité des principes lui causèrent un tel plaisir qu'il éprouva de violentes palpitations. Il se jeta dès lors dans la philosophie, et, bien que passionné pour Descartes, il conserva son indépendance, et se complut dans ses propres découvertes. Droit et rigoureux par caractère et mysticisme religieux, il jugea sévèrement les faiblesses morales et intellectuelles de l'homme.

Descartes, pour expliquer l'accord entre l'âme et le corps, recourait à l'assistance de Dieu, et n'accordait à l'âme que la faculté de diriger les forces motrices du corps: Malebranche, sentant la difficulté d'expliquer cette direction, changea l'hypothèse de l'assistance de Dieu en celle des causes occasionnelles.

Il commence par distinguer les idées non-seulement des sensations, mais encore des sentiments. La sensation est une modification de l'âme, eu égard à ce qui arrive dans le corps auquel elle est unie. L'esprit ne conçoit rien à l'aide des sentiments; mais il est averti de son état présent sans le comprendre; les idées sont la vue de ce qui est, non pas une simple modification de l'esprit, mais la manifestation d'un objet extérieur réel. Les objets des idées sont éternels, immuables, nécessaires, et n'apparaissent pas à l'esprit, ou lui apparaissent tels qu'ils sont. Par conséquent, ce dont on a l'idée existe, et quand nous disons avoir l'idée de choses existantes, nous la confondons avec les sentiments.

La science doit reposer sur l'idée de Dieu, parce que cette idée implique toutes les autres, qui sont des faces particulières de l'idée universelle de l'être. Le *moi*, d'où part la philosophie, est fini; or, comme la notion du fini ne renferme pas celle d'existence nécessaire, il en résulte l'idée de création.

En co
dans lequ
qu'il n'ex
parfait, e

Mais ex
différents
est-elle s
un carré
dité sont
due sans
mais une
comme l'
est tout à

Dieu, d
créer un
il pourrai
matière n

En con
le des
sensation (1)

Mais qu
démontrée
mon moi v
pendant, l
essence inc
est donc d
générales
produit ou
les modific
telle sorte
les esprits

Les idées
tant que p
corporel. C
dans notre
pourtant l

(1) Malebra
qui employa
peut se prouv
fut devancé
naunia (*Sol*
qui l'exposa

En contemplant tous les mondes possibles, Dieu réalisa celui dans lequel devaient se réfléchir les perfections divines, parce qu'il n'existait aucune raison pour donner la préférence au moins parfait, et qu'agir sans raison n'est point dans la nature de Dieu.

Mais existe-t-il dans ce monde des corps et des esprits ? sont-ils différents entre eux ? L'étendue, qui est l'essence de la matière, est-elle substance ou modalité ? Je ne puis penser à un cercle, à un carré sans concevoir l'étendue ; d'où la quadrature et la rotondité sont des modalités de celle-ci ; mais je puis penser à l'étendue sans penser à autre chose ; ce n'est donc pas un mode simple, mais une substance, ce qui veut dire que la matière existe, et comme l'idée de la matière n'implique pas celle de la pensée, elle est tout à fait distincte de l'esprit.

Dieu, qui produit toujours ce qu'il y a de plus parfait, dut créer un mode d'esprits capables de connaître et d'aimer ; mais il pourrait produire sur nous les impressions, quand même la matière n'existerait pas.

En conséquence, les impressions ne prouvent pas l'existence de la matière des corps extérieurs, qui ne tire sa certitude que de la révélation (1).

Mais quel rapport y a-t-il entre les esprits dont l'existence est démontrée, et les corps dont l'existence est révélée ? Lorsque mon *moi* veut, le bras se meut, et par lui les autres corps ; cependant, la substance pesante et la substance étendue sont par essence indépendantes l'une de l'autre. La modification réciproque est donc de pure apparence, et leur corrélation résulte des lois générales établies par le Créateur, lois par lesquelles lui-même produit ou les mouvements dans le corps quand l'âme veut, ou les modifications dans l'âme quand les corps sont présents, de telle sorte que Dieu est cause immédiate et véritable de ces effets ; les esprits et les corps ne sont que cause occasionnelle.

Les idées étant donc l'essence divine, et l'intelligence ne subsistant que par les idées, nous voyons tout en Dieu, même le monde corporel. Comme elles sont hors de nous et que Dieu les produit dans notre esprit, l'intelligence est une révélation incessante. Si pourtant Dieu en est la cause efficiente, l'attention de l'homme,

(1) Malebranche fut réfuté par Michel-Ange Fardella, mort à Padoue en 1718, qui employa contre lui son même argument : l'existence du monde corporel ne peut se prouver autrement que par la révélation. Le système de Malebranche fut devancé par le Français Tommasini et le capucin tyrolien Juvénal de l'Anaunia (*Solis intelligentiæ cui non succedit nox*, etc., Augsbourg, 1686), qui l'exposa avec plus d'ampleur et de modération.

après laquelle Dieu la produit, en est la cause occasionnelle. Le progrès dans la connaissance de la vérité sera donc proportionné à la force de l'attention; comme l'erreur proviendra de la confusion des sentiments avec les idées. En effet, les sens, et même le plus noble, qui est la vue, nous entourent d'illusions continuelles, non qu'ils nous trompent eux-mêmes, mais le jugement que nous portons sur les objets. L'unique moyen d'arriver à la vérité est l'union avec Dieu; union affaiblie par le péché originel, à tel point que celui-là seul en est capable qui a la pureté du cœur et la timidité de l'esprit; mais l'âme et le corps furent tellement altérés par le péché, qu'ils semblent être une même substance, et que le corps prévaut. On s'expose donc à de graves inconvénients, si l'on ne discerne pas bien les sons confus, dont les sens remplissent notre imagination, de la pure vérité, qui résonne dans l'âme, d'autant plus que le corps parle plus haut que Dieu, et que nous jugeons dans notre orgueil sans attendre les paroles de vérité nécessaires.

C'est ainsi que Malebranche, qui du reste raisonne posément et avec subtilité, se confie pleinement dans l'illumination supérieure. En recherchant les diverses erreurs qui proviennent des sens, de l'imagination, de l'intelligence, des penchants naturels, des passions, il affirme que tout mal ici-bas naît de l'erreur; si l'homme n'y cédait pas, il ne pécherait pas, attendu que la volonté seule juge et raisonne, tandis que l'intelligence ne fait que voir les choses et leurs rapports; Dieu est cause et terme de notre amour comme de notre intelligence. La volonté est libre, active, toujours portée au bien; mais elle peut diriger l'intelligence vers les objets que nous voulons, les peser selon la vérité et nous préserver des apparences trompeuses. Il est donc du devoir de l'homme de régler ses mouvements d'après des jugements clairs; de concentrer son attention sur les idées pour les consulter sans cesse et leur subordonner nos désirs; de ne jamais admettre entièrement que des propositions évidentes, impossibles à repousser sans un répugnance inférieure, et de ne point aimer absolument un bien si on ne le peut sans remords.

La morale de Malebranche dérive par conséquent de la métaphysique; en effet, si l'ordre des choses est établi par Dieu, l'homme n'a besoin d'autre vertu que d'aimer l'ordre moral du monde. Ses doctrines sont admirables pour l'unité avec laquelle il réduit un système si étendu à un petit nombre de principes généraux, où il semble vouloir imiter l'extrême simplicité de Dieu dans la création. Clair, précis, élégant dans son style, où il sème

des mét
être déci
mieux à
quelles il
rapproch
Au fon
trine la o
gique et
des idées
pas emb
s'en tenu
constitue
des imag
de quelq
magie et
sorciers

Lorsqu
pitié des
monde;
dieux) e
pique au
montre a
position
rité (1).

Il exer
que son m

(1) « S'il
que vérité
le prouvent
philosophe
peut leur
ceux qui l
parce qu'il
enfants fon
coup de br

(2) « Ma
Pascal, bie
sont profit
glination fo
pinton pop
vast d'effé
également
à un degré
deux faisa
thématique

des métaphores à propos, vif et parfois éloquent, sans jamais être déclamateur, il n'est pas de métaphysicien qui réussisse mieux à mettre sous les regards des idées aussi abstraites, sur lesquelles il répand comme un calme de révélation, mérite qui le rapproche de Platon.

Au fond, partisan du cartésianisme, il perfectionne cette doctrine là où elle était restée plus imparfaite, c'est-à-dire dans la logique et la théorie de la connaissance. Il développe l'association des idées plus amplement que tout autre; il recommande de ne pas embarrasser les sciences de termes nouveaux, de ne pas s'en tenir à l'autorité, de ne pas croire que de nombreuses lectures constituent le savoir. Il écrit de sages réflexions sur la contagion des imaginations fortes, qui se fait apercevoir dans l'influence de quelques grands hommes et certaines opinions, comme la magie et les apparitions; et fait remarquer que le nombre des sorciers s'accroît là où on les envoie au bûcher.

Lorsqu'il traite des passions, il fait une satire fine et sans pitié des folies de l'humanité, surtout des savants et des gens du monde; intolérant (comme il arrive souvent aux hommes studieux) envers tous ceux qui s'appliquent à d'autres sciences, il pique au vif les astronomes, les bibliophiles, les érudits, et se montre adversaire violent d'Aristote, irrité peut-être de l'opposition que faisaient ses sectateurs à tout progrès de la vérité (1).

Il exerça alors dans la philosophie une influence plus grande que son maître (2). Son erreur fut d'établir en principe que l'âme

(1) « S'ils savent qu'Aristote ou aucun de ses sectateurs ait jamais déduit quelque vérité des principes de sa physique particulière, qu'ils s'expliquent, qu'ils le prouvent, et l'on ne parlera plus d'Aristote qu'avec éloge... Les livres de ce philosophe sont si obscurs et pleins de termes si vagues et généraux que l'on peut leur attribuer, avec quelque apparence de vérité, les sentiments même de ceux qui lui sont le plus opposés. On peut lui faire dire tout ce qu'on veut, parce qu'il ne dit presque rien, bien qu'il fasse beaucoup de fracas; ainsi les enfants font dire aux cloches tout ce qu'il leur plaît, parce qu'elles font beaucoup de bruit et ne disent rien. » MALEBRANCHE.

(2) « Malebranché a une extrême ressemblance avec son illustre contemporain Pascal, bien qu'ils n'eussent pas entre eux de rapports, que je sache, et ne puissent profiter des écrits l'un de l'autre; tous deux génies ardents, d'une imagination forte, d'un esprit vif, sarcastique, sévère, intrépide, dédaigneux de l'opinion populaire et des réputations établies; tous deux imbus de l'idée d'une vaste différence entre l'état primitif de l'homme et son état présent, et résolvant également bien les phénomènes de son être; tous deux, de manière diverse et à un degré différent, sceptiques et rigoureux dans l'exigence des preuves; tous deux faisant peu de cas des connaissances humaines en dehors des régions mathématiques; tous deux d'une grande rigueur morale, d'une piété fervente et

se connaît non par idée, mais par sentiment, et à observer les corps tels qu'ils se présentent aux sens plutôt que comme sujet; ce qui le conduisit au système des causes occasionnelles. Nous ne connaissons pas uniquement les corps par l'observation extérieure, mais par une observation intérieure qui nous en révèle les qualités essentielles, et nous les présente comme matière du sentiment fondamental. L'étendue du corps ne nuit pas à la simplicité du *moi* sentant, comme le lui objecta Arnauld, qui entreprit de le réfuter sur les bases de la connaissance et la différence entre les idées subjectives et objectives. Il nie principalement que nous comprenions les objets d'une manière immédiate, et que les idées de ceux-ci constituent les objets immédiats de nos perceptions; mais il veut que nous percevions immédiatement les objets; d'où il infère que les perceptions sont représentatives de leur nature et une modalité de l'âme; c'était se rapprocher du kantisme, et confondre les sensations avec les idées, c'est-à-dire la perception sensitive avec la perception intellectuelle: opposition énergique, amère même, dont Malebranche se plaignit en répondant sur chaque point, mais faiblement.

Plusieurs autres philosophes traitèrent à cette époque de la nature de l'âme et de son origine, les uns voulant qu'elle fût matérielle, d'autres engendrée par les parents au moment de la conception. De ces opinions, il se forma dans la philosophie et la théologie deux sectes, des *traduciens* et des *créatiens*, qui ravivèrent les questions sur la nature des esprits et la possibilité de la magie. Balthazar Bekker, libre penseur de la Westfrise, qui avait écrit pour rassurer les esprits sur les désastres que l'on redoutait de la comète de 1680, nie, dans le *Monde enchanté*, que les esprits aient aucune action sur les hommes, et soutient à la manière de Descartes que l'esprit ne peut agir sur le corps. C'est un ouvrage prolixe et ennuyeux, à l'exception de la quatrième partie, qui offre de l'intérêt pour les récits qu'elle contient. Ce livre fit grand bruit; les magistrats d'Amsterdam intentèrent à l'auteur

enthousiaste. Mais dans Malebranche le sentiment religieux opprime moins, son regard se promène dans la lumière sans en être ébloui, tandis que Pascal, saisi de respect devant elle, abaisse ses paupières. Il est soutenu par un désir moins timide de la vérité, par une plus grande confiance dans les inspirations qui pénètrent son âme; il est plus prompt à adopter une opinion nouvelle, mais moins sujet à embrasser un sophisme pour en défendre une opinion ancienne; il a moins d'énergie, mais plus d'abondance et de variété. » HALLAM, *Littérature de l'Europe*, etc.

(1) On peut comparer ce traitement avec celui que Galilée avait enduré à Rome.

un procès
sentiment
par être p

Baruch
par Moïse
(et cela ne
phes faisa
que, dans
de ses cor
doutes su
coreligion
ramener p
il fut exc
chrétiens,
recherche
produit d
parvint à
pour Desc
géométriqu
et la régu
acquies don
tiens à div
galité, d'un
il mourut à

Il avait
leur ignor
sources de
annonce d
panthéism
dano Brun

Si, com
pas besoin
Dieu seul
tributs de

(1) BENEDICT
Gottlob. Par
Œuvres de
B. Von Sp
Spinoza's
AMAND-S
l'exégèse et
ainsi qu'on

un procès en règle, et il fut contraint d'exposer clairement ses sentiments; on lui défendit d'enseigner ses opinions, et il finit par être privé de sa chaire (1).

Baruch Spinoza, né à Amsterdam de Juifs portugais et élevé par Moïse Mortera, rabbin considéré, fit sur les livres hébraïques (et cela ne doit pas être oublié) des études que les autres philosophes faisaient sur les livres grecs et latins; mais bientôt il sentit que, dans l'étude de la théologie, les doctrines et les méthodes de ses coreligionnaires ne lui suffisaient pas, et il manifesta des doutes sur les idées appliquées aux anges, à Dieu, à l'âme. Ses coreligionnaires l'accusèrent dans la synagogue, cherchèrent à le ramener par des dons, puis (si le fait est vrai) à l'assassiner; enfin il fut excommunié. Répudié par ses frères, il se rapprocha des chrétiens, étudia le latin et le grec, et se livra tout entier à la recherche du vrai et du bien. Retiré à la campagne, il vécut du produit des verres d'optique qu'il fabriquait; jeune encore, il parvint à la maturité par la méditation solitaire, se passionna pour Descartes, dont il déduisit, par une méthode strictement géométrique, un système métaphysique nouveau pour la forme et la régularité, qu'il exprima avec une conviction profonde. Il acquit donc une grande réputation, et se vit appelé par des chrétiens à diverses chaires, qu'il refusa. Ami sûr, d'une extrême frugalité, d'un caractère affable, étranger à l'ambition et à la crainte, il mourut à l'âge de quarante-cinq ans (1).

Il avait reconnu les inexactitudes de Descartes et de Bacon, leur ignorance de la nature véritable de l'esprit humain et des sources de l'erreur; tout jeune encore, il composa ses *Éthiques*, annonce du système appelé de son nom, et qui en somme est le panthéisme matérialiste, dans lequel il avait été précédé par Jordano Bruno.

Si, comme l'enseignait Descartes, la substance est ce qui n'a pas besoin d'autre chose pour exister, il semblait en résulter que Dieu seul existât réellement, et que les êtres finis fussent des attributs de la substance unique existant par elle-même. Les carté-

Spinoza.
1632-1677.

(1) BENEDICTI DE SPINOSA *Opera quæ supersunt omnia, per Henr. Eberh. Gottlob. Paulus*; Iéna, 1802.

Œuvres de Spinoza, trad. par M. Saisset; Paris, 1842.

B. *Von Spinoza sammtlich Wercke aus dem Lateinischen, mit dem Leben Spinoza's von Berthold Auerbach*; Stuttgart, 1841.

AMANDÉ SAINTES, *Hist. de la vie et des ouvrages de Spinoza, fondateur de l'exégèse et de la philosophie moderne*; Paris, 1842. C'est un panégyrique, ainsi qu'on le voit par le titre.

siens esquivait cette conséquence en disant qu'une substance n'a pas besoin d'une autre comme sujet où elle réside, mais bien comme principe et cause, et que par suite les êtres finis étaient des substances incomplètes, mais réelles, quoiqu'ils eussent besoin de Dieu comme principe et cause.

Spinoza combattit cette distinction, et nia qu'il pût exister une cause et un sujet. La substance qui produit et celle qui est produite ont des attributs ou différents ou identiques. Dans le premier cas, l'une ne pourrait être cause de l'autre; dans le second, elles ne seraient pas distinctes. Descartes distingué la matière de l'esprit par le seul motif que la pensée, attribut de celui-ci, n'est pas l'étendue, attribut de celle-là, et montre ainsi que les substances ne peuvent être affirmées distinctes que par la distinction même des attributs; or, comme les attributs du produisant et du produit sont identiques, ils ne peuvent constituer des substances différentes.

Ce dilemme fondamental ne peut se soutenir, et ne démontre rien. Deux substances ayant les mêmes attributs ne seront pas sans doute spécifiquement différentes; mais qui empêche que, sous les mêmes attributs, il ne subsiste deux substances numériquement distinctes? Si même la cause doit contenir ce qui est dans l'effet, s'ensuit-il qu'elle doive le contenir dans le même mode? La cause infinie ne pourrait-elle contenir d'une manière complète ce qu'elle communique d'une manière finie à ses effets? Cette cause étant parfaite et ces effets imparfaits, ils se trouvent distincts.

Cependant, Spinoza développa son dilemme de mille façons; lorsqu'il croit avoir prouvé que les diverses réalités ne peuvent être reconnues que comme attributs d'une substance unique, il en recherche la nature, et se demande si elle est matérielle ou spirituelle. Or, comme les cartésiens n'admettent que deux attributs fondamentaux, la pensée et l'étendue, et que cette dernière suppose la matérialité, Spinoza entreprend de prouver que la pensée, de même que l'étendue, ne peut être qu'une propriété de la substance matérielle.

Quelle est la conséquence? en psychologie, l'intelligence et la volonté sont de simples modifications de l'organisme, en morale (et déjà c'est une contradiction qu'une morale à côté d'une nécessité absolue) le vice et la vertu n'existent plus dès que toute chose est identique, et que tout est nécessairement produit par l'énergie de la substance; en politique, le droit se réduit à la force. Hobbes et Spinoza, le premier en partant de l'inimitié universelle, le second de l'identité absolue, arrivent à la funeste

doctrine de la souveraineté de la force, qui chez l'un conduit au despotisme, chez l'autre à l'anarchie. Les nations ne sont obligées par les traités qu'elles ont conclus qu'autant que durent les convenances qui leur ont donné naissance (1). Le droit naturel est la puissance donnée par l'harmonie du monde à quiconque en fait partie; d'où il suit que chacun se procure ce que la raison et ses appétits lui font considérer comme utile, sans autre limite que sa puissance. Il n'y a donc point de fautes morales, puisque tout péché serait un exercice de la puissance propre à l'individu; ce que la raison nous déclare être mal, l'est relativement aux lois de notre propre nature, mais non relativement à l'ordre universel. Ce pouvoir illimité, étant commun à tous, se réduit presque à rien dans la pratique, et entraîne une guerre perpétuelle (2); les hommes, afin de s'y soustraire, ont cédé une partie de leurs droits, ce qui a donné naissance au droit civil et au droit politique. Les lois sont l'expression de ce contrat, et par suite elles ne peuvent être violées qu'autant que l'exige le salut public; celui donc qui possède le pouvoir a un droit universel non-seulement dans les choses temporelles, mais encore dans les choses religieuses; et ce droit n'est limité que par la puissance d'exécuter. Le droit privé des citoyens est la liberté répartie à chacun par les lois de l'État comme nécessaire à leur conversation; ils ne peuvent dès lors en user contre la puissance publique (3).

(1) *Fœdus tam diu firmum manet quandiu causa fœderis pangendi, nempe metus damni, seu lucri spes, in medio est;... nec dici potest quod dolo vel perfidia agat, propterea quod fidem solvit, simul atque metus vel spei causa sublata est.* Tract. theolog. polit., c. III.

(2) Le droit d'hostilité contre tous est exposé d'une manière explicite par Spinoza au c. XVI du *Tractatus theologico-politicus*: *Per jus et institutum naturæ nihil aliud intelligo quam regulas naturæ unius cujusque individui secundum quas unusquodque naturaliter determinatum concipimus ad certo modo existendum et operandum. Exempli gratia pisces a natura determinati sunt ad natandum, magni ad minores comedendum; ideoque pisces summo naturali jure aqua potiuntur, et magni minores comedunt. Nam certum est naturum absolute consideratam, jus summum habere ad omnia quæ potest; h. e. jus naturæ eo usque se extendere quo usque ejus potentia se extendit. Nec hic ullam agnoscimus differentiam inter homines et reliqua naturæ individua. Jus itaque naturale uniuscujusque hominis non sana ratione, sed cupiditate et potentia determinatur. Quidquid itaque unusquisque qui sub solo naturæ impetu judicat, id summo naturæ jure appetere et quacumque ratione, sive vi, sive dolo, sive precibus, sive quocumque demum modo facilius poterit, ipsi capere licet, et consequenter pro hoste habere eum qui impedire vult quominus animum expleat suum.*

(3) *Tractatus politicus.*

Loin d'attaquer de front la théologie, Spinoza la déclare digne de respect; seulement, il demande qu'elle marche de pair avec la philosophie, sauf à les séparer l'une et l'autre. Les croyances qui impliquent l'obéissance à Dieu et la confiance en elles-mêmes appartiennent à la foi, tandis que la philosophie aspire à conquérir la vérité, la certitude, qui ne peut être obtenue que par la raison. Ironie orgueilleuse, comme si l'on pouvait isoler la piété de la raison! Ses opinions religieuses apparaissent dans son *Tratté théologico-politique*, le seul publié de son vivant (1670), où il fait naître les pratiques religieuses de la crainte, qui pousse à des expédients dont on n'attendrait aucun secours si l'on était heureux et libre de sa raison. C'est aux tyrans d'en profiter; mais dans les gouvernements libres chacun doit suivre l'opinion qui lui plaît. En effet, dit-il, la philosophie n'est pas contraire à la piété ni à la paix de l'État; elle en est même la condition. Mais la religion (principe de piété tout à fait distinct de la philosophie) n'est ni la maîtresse ni la servante de celle-ci; elle doit lui laisser et conserver pour elle-même une entière liberté (1). L'État a droit de régler la philosophie et la religion, mais sans diminuer l'indépendance laissée au raisonnement, ni empêcher de penser ce que l'on veut et de dire ce qu'on pense, pourvu que ce soit avec simplicité et bonne foi.

Il n'y a point de miracles; la succession des événements s'opère par des lois que Dieu ne varie pas. Les religions, enfantement de l'esprit humain, ne sont pas absolues, mais relatives aux circonstances dans lesquelles elles naissent; elles conviennent à Dieu, pourvu qu'elles dirigent les hommes à la vertu.

L'homme doit, selon Spinoza, acquérir les vérités par les seules forces de son esprit; les prophéties ne méritent pas une certitude plus qu'humaine, attendu qu'elles errent souvent, qu'elles ne viennent pas des hommes les plus éminents de la nation, qu'elles trahissent la personnalité, et qu'elles se contredisent les unes les autres. Il examine les prophètes et l'histoire hébraïque avec une critique que les hardiesses modernes n'ont point surpassée. On les trouve même déjà dans ces paroles : « Il n'est pas nécessaire pour le salut de croire à un Christ selon la chair; il suffit de croire à l'Éternel, fils de Dieu, c'est-à-dire à son éternelle sagesse, manifestée en toutes choses, principa-

(1) *Nec theologiam rationi, nec rationem theologię ancillam... Unaquęque suum regnum obtineat; nempe ratio regnum veritatis et sapientię, theologica autem pietatis et obedientię... Philosophię scopus nihil præter veritatem, fidei nihil præter obedientiam et pietatem.*

« l'emen

Il en
travée par
s'accorde
favorable
chacun e
naturel
les homm
sel que
esprits, p
et de jug
le droit d

Son ax
infini que
celui de
que l'am
d'exister,
Dieu n'ai
entre eux
à laquelle
pendante
véner cha
les causes
pensées si
rapport in
émanent.

En con
des homm
en comm
rendent l
leurs idé
autres le
pour que
conduite
vait arriv
l'intelligen
et qui dé
trouble l'

(1) *Deus
sectu affe
pr. 35.*

(2) *Com*

« lement dans l'esprit humain, et surtout dans Jésus-Christ. »

Il en conclut que la liberté philosophique ne peut être entravée par l'autorité des révélations ; mais jusqu'où cette liberté s'accorde-t-elle avec l'ordre politique ? Le gouvernement le plus favorable, à son avis, est le gouvernement démocratique, où chacun est apte à former le souverain, qui ensuite est l'arbitre naturel du droit religieux, Dieu ne régnant extérieurement sur les hommes qu'au moyen des souverains ; mais, quelque universel que soit le pouvoir souverain, il ne peut s'étendre sur les esprits, personne ne pouvant céder son droit naturel de raisonner et de juger. On devra, dans un intérêt d'utilité publique, céder le droit d'action, jamais celui de penser.

Son axiome primitif, que Dieu n'aime d'un amour intellectuel infini que lui-même (1), révèle un de ses défauts les plus graves, celui de confondre l'intelligence avec la volonté, de telle sorte que l'amour ne sera qu'une idée ajoutée à un certain mode d'exister, mais sans rapport essentiel de l'une à l'autre. Que si Dieu n'aime pas les hommes, comment les hommes s'aimeront-ils entre eux ? en effet, il n'est pas besoin d'amour pour la béatitude à laquelle Spinoza les destine, chacun étant une puissance indépendante de l'autre, animée de la seule force qui les fait persévérer chacune en soi, excitée par le seul désir de comprendre les causes et de se rapporter à Dieu par la corrélation des idées : pensées simples, et dès lors non connexes, puisqu'elles n'ont de rapport immédiat que par le moyen du foyer commun d'où elles émanent.

En conséquence, Spinoza ne fonde pas les relations morales des hommes sur leur solidarité en un seul corps. Ils doivent vivre en communauté, non pour les affections sociales, qui seules rendent la vie humaine et complète, mais seulement pour que leurs idées soient perfectionnées ; ils doivent vouloir pour les autres le bien qu'ils désirent pour eux-mêmes, mais seulement pour que ce bien profite à l'affranchissement de la raison. La conduite de l'homme a donc pour règle l'égoïsme, comme il devait arriver par l'exclusion de la charité. Morale orgueilleuse de l'intelligence, qui fait une folie des pieux instincts de l'humanité, et qui déclare la compassion mauvaise et inutile (2), parce qu'elle trouble l'heureuse tranquillité qui doit être l'objet de tous les

(1) *Deus, proprie loquendo, neminem amat ; nam Deus nullo lætitiæ affectu afficitur. Deus seipsum intellectuâli amore infinito amat.* Partie V, pr. 35.

(2) *Commiseratio per se mala et inutilis est.* P. IV, pr. 30.

efforts de l'homme. Privé de l'espérance du repentir, de l'aspiration religieuse, l'homme restera dans un isolement logique, mais désolant, sans rechercher ni l'amour de Dieu (1) ni celui de ses semblables, mais seulement la béatitude de la connaissance, à laquelle on parvient en s'identifiant avec la pensée infinie.

En somme, Descartes avait dit que conserver, c'est produire de nouveau; nous ne sommes en conséquence que des actes et des opérations de Dieu, qui nous fait de la même manière que nous faisons nos pensées, nos affections, nos volontés. Quelques-uns de ses disciples avaient déjà tiré cette conséquence, et Spinoza n'eut qu'un pas à faire pour arriver au panthéisme. C'est pourquoi Leibniz l'appela *cartesianismus immoderatus*. En effet, penseur hardi comme Descartes, Spinoza se donna carrière sans scrupule de conscience, ni prudence de conduite; il tira franchement toutes les conséquences de son système, c'est-à-dire l'invalidité de l'Écriture et la destruction des religions. Chez Malebranche, au contraire, on sent la lutte entre le principe posé et les conséquences répudiées; malgré sa fraternité réelle avec Spinoza, il se débat contre lui, et va jusqu'à le traiter de misérable.

La méthode est la partie la plus originale de Spinoza. Au lieu de passer, comme c'est l'usage, du connu à l'inconnu, de ce qui est clair à ce qui est obscur, il intervertit l'ordre, et passe du général au particulier, de l'être à Dieu, de Dieu à l'homme, à la société, à la nature; il semble supposer que la substance se comprend mieux avant le mode, la cause avant l'effet, l'incréé avant le créé, manière de procéder des plus périlleuses, et dont il abusa. Il fit de la géométrie ce que les scolastiques avaient fait du syllogisme, un moyen de prouver la vérité et le mensonge. On ne trouve pas, en effet, dans les *Éthiques* un passage, une phrase, un mot même qui ne rentre dans la forme étroite et sévère de la géométrie: jamais il ne fut démontré plus évidemment que les méthodes propres aux vérités de l'ordre physique ne sauraient convenir aux vérités de l'ordre moral.

Il est vrai que Spinoza ne visait pas à populariser sa science; il disait même: « Que le vulgaire et tous ceux qui pensent vulgairement ne lisent point ce livre, car il deviendrait une cause d'ennui en l'interprétant malignement, comme ils font d'habitude (2). » Le comte de Boulainvilliers tenta hypocritement, dans

(1) *Qui Deum amat conari non potest ut Deus ipsum contra amet.* P. V, pr. 19.

(2) *Vulgus ergo et omnes qui cum vulgo iisdem affectibus conflictantur ad hæc non legenda invito; quin potius vellem ut hunc librum prorsus ne-*

sa. Réfute des intel service à l'athéisme sitions ir vidence r que lui- le lui-ava système d sévèreme

A Jean la métaph une facilité qui n'est descriptive les sujets méprise l cette mét non dans

Les genres développée espèces de comme un sens fourni tandis que nées par l pas bien opérations loir, à l' peut-être possible d sauraient l'important ciples pu réduisaient

Pour ex recourt à émanant

glissant qu

(1) Les A hypocrisie.

sa *Réfutation des erreurs de Spinoza*, de se mettre à la portée des intelligences communes. Sous le prétexte que c'était rendre service à la religion que de mettre en lumière les arguments de l'athéisme pour les réfuter victorieusement, il exposa les propositions irréligieuses de Spinoza, et conclut en disant que la Providence ne manquerait pas de susciter des défenseurs à la vérité; que lui-même eût entrepris cette tâche si son âge et ses occupations ne lui avaient permis. Le piège ne resta point inaperçu; mais le système de Spinoza, dépouillé de son entourage et de sa méthode sévèrement démonstrative, parut absurde dans sa nudité (1).

A Jean Locke, de Wrington, revient le mérite d'avoir rendu la métaphysique populaire, si toutefois c'est un mérite d'introduire une facilité qui n'enseigne rien et élude toutes difficultés, une clarté qui n'est que la simplicité du néant. Observateur abondant et bon descripteur des faits, il manque de précision dans le style; dans les sujets obscurs comme ceux qu'il traite, il est familier et vague, méprise les savants et témoigne de son respect pour le bon-sens; cette méthode convient peut-être dans le discours ordinaire, mais non dans un traité qui roule sur de telles matières.

Locke.
1698-1704.

Les germes de sensualisme, que Bacon avait répandus, furent développés par Locke; affirmant que les idées antérieures à toute espèce de perception étaient une pure illusion, il considéra l'âme comme une simple puissance d'activité logique; à laquelle les sens fournissent les idées des choses, distinctes du sujet qui pense, tandis que celles des modes d'être et de perception lui sont données par la réflexion. Mais ce qu'il entendait par réflexion n'est pas bien déterminé; il semble restreindre ce mot aux diverses opérations de notre esprit dans l'acte de penser, de croire, de vouloir, à l'expression de quelques idées, comme celle de durée et peut-être aussi de nombre, de pouvoir, d'existence, qu'il est impossible de dériver des sensations extérieures, et qui pourtant ne sauraient être considérées comme des modifications de l'âme. Or, l'importance qu'il donne à la réflexion est si légère, que ses disciples purent l'exclure sans croire changer son système, qu'ils réduisaient à la pure sensation.

Pour expliquer comment les sensations sont représentatives, il recourt à l'hypothèse de Démocrite sur les espèces sensibles qui, émanant des corps, entrent dans les organes humains, et sont

gligant quam eundem perverse, ut omnia solent interpretando molesti sint.

(1) Les *Arcana atheismi revelata* de FR. CUPER se ressentent de la même hypocrisie.

transmis par eux au sensorium commun ; puis , comme cette hypothèse ne fournirait pas la certitude des esprits finis ; il la renvoie à l'ordre surnaturel.

Après avoir trouvé en quelque manière les idées simples, il passe à la correspondance entre ces idées et les choses, d'où dépend la connaissance. Mais pour la prouver, il faudrait les comparer ; or, comment le faire si l'objet ne se connaît qu'au moyen de l'idée ? Locke nous laisse encore ici sans autre réponse que celle qui consiste à supposer que les idées simples sont nécessairement la représentation des choses.

Il n'aperçut donc point les graves difficultés que l'on rencontre à expliquer la formation des idées. Dans l'application de sa doctrine, les idées de substance se présentent à lui, et parce qu'il trouve qu'elles ne peuvent être fournies par les sens, il nie leur existence, comme si l'homme pouvait raisonner sans elles.

Ne soupçonnant pas qu'une qualité commune et générale n'a d'existence que dans notre esprit, et que les sensations ne peuvent donner que des qualités particulières, il suppose dans les corps quelque chose de commun ; il admet encore que le commun et le particulier passent dans les sensations aussitôt que les choses sont perçues par les sens ; ceux-ci fourniraient donc les idées particulières et les idées générales qui en sont déduites au moyen de l'analyse. C'est ainsi qu'il fait disparaître la difficulté suprême de la psychologie, à savoir comment il est possible à l'intelligence de percevoir l'idée commune ; il est alors inutile d'avoir une synthèse antérieure à cette analyse, et qui forme les objets de l'expérience.

Comme le langage a une part considérable dans la formation des idées abstraites et devient la cause de nombreuses erreurs, Locke traite des rapports qui existent entre les mots et les idées, afin d'écarter les illusions qui en dérivent. Il recommande de n'employer aucune expression à laquelle ne se réfère une idée *claire et distincte*, sans quoi les paroles ne sont que du bruit sans signification. Rien de mieux ; mais, au livre II, il dit que nous n'avons pas une idée *claire et distincte* d'une figure de mille côtés ; nous voilà donc condamnés à ne point raisonner sur cette figure et bien d'autres choses de plus haute importance. On sent continuellement chez lui l'absence de la géométrie, si importante aux logiciens ; il est plus aisé de le combattre que de le comprendre, et il est si vague que Stewart (1) va jusqu'à croire qu'il

(1) *Preliminary dissertation to Encyclopedai*, P. II.

admet que
Le fait es
Locke, et
confusion

Locke n
sophie à
vulgaire d
dans l'obj
faits carac
il saisit ra
les plus gr

Lorsque
éblouit pe
humain a
sont renfe
est une ch
vertures.

sans cesse
quer comm
couleurs,
distingua
il fait les i
« Il ne per
fesse que
même tem
nécessaire
ces deux

Il confond
que l'âme
choses ext
qui réduis
ont pu s'a

Mais à
Essai sur
« hasard

(1) Locke
où il comba
je n'aurais
montrer qu
par le simpl
l'entendeme

1115

admet que l'intelligence humaine est la source de nouvelles idées. Le fait est que l'expression capitale d'*idée* est mal définie chez Locke, et employée dans des sens si divers qu'il en résulte une confusion inextricable (1).

Locke ne fit donc pas une restauration, mais il mit la philosophie à la portée du vulgaire, quoiqu'il soit très-difficile au vulgaire de juger ses maîtres avec rectitude. Locke fut incomplet dans l'observation, et léger dans sa manière de distinguer les faits caractéristiques de ceux qui ne varient qu'accidentellement ; il saisit rarement le point capital de la question, et traite de songes les plus grands travaux de ses prédécesseurs.

Lorsque vous cherchez chez lui des doctrines arrêtées, il vous éblouit par des images : l'idée claire est un objet que l'esprit humain a devant les *yeux* ; la mémoire est une *botte* où les idées sont renfermées, ou un *écrivain* qui en tient note ; l'intelligence est une *chambre obscure*, où la lumière pénètre par quelques ouvertures. Dans le développement de la sensibilité, il introduit sans cesse des jugements sans paraître s'en apercevoir, ni expliquer comment ils sont possibles. Il appelle les yeux les *juges* des couleurs, attribuant ainsi aux sens la faculté de juger, tant il distinguait mal la nature de la sensation de celle de l'intelligence ; il fait les idées antérieures aux jugements, bien qu'il dise ailleurs : « Il ne peut y avoir de connaissance sans jugement. » Ainsi il professe que « toutes les connaissances dérivent des sens, » et en même temps qu'il « existe une connaissance *a priori*, c'est-à-dire nécessaire et universelle, » fait qu'il ne pouvait nier ; or, comme ces deux propositions se repoussent, il arrivait au scepticisme. Il confond même les sensations avec les idées, puisqu'il suppose que l'âme reçoit passivement les idées simples de l'impression des choses extérieures ; aussi certains philosophes venus après lui, qui réduisaient les connaissances humaines à la pure sensation, ont pu s'appeler idéalistes.

Mais à quoi bon insister, si lui-même, dans la préface de son *Essai sur l'entendement humain*, dit l'avoir commencé « par « hasard, continué par complaisance, écrit par fragments dé-

1090.

(1) Locke admet quelque chose de naturel, c'est-à-dire d'inné, là précisément où il combat les idées innées : « Si j'avais affaire à des lecteurs sans préjugés, je n'aurais, pour les convaincre de la fausseté des *idées innées*, qu'à leur démontrer que les hommes peuvent acquérir toutes les connaissances qu'ils ont par le simple usage de leurs facultés naturelles. » *Essai philosophique sur l'entendement humain*.

« tachés, abandonné souvent, et repris selon son humeur et l'occasion (1) ? »

Les Anglais le prônèrent néanmoins par sympathie d'opinions religieuses et politiques. Voltaire, qui le connut par eux, proclama son système en France, où l'on négligea les parties saines de ses œuvres pour accueillir celles qui portaient au matérialisme et au doute, ce qui lui valut une sorte d'idolâtrie. Mais déjà d'Alembert lui reprochait d'avoir négligé deux recherches capitales : Comment pensons-nous quelque chose hors de nous ? Comment réunissons-nous dans un seul sujet les diverses qualités sensibles par nous perçues ?

La philosophie de Descartes dérivait d'une observation intérieure de l'homme sur lui-même, celle de Locke d'une observation extérieure : Descartes partait de la mineure d'un syllogisme, sans s'apercevoir qu'il supposait la majeure ; Locke, en paraissant tout rejeter, accepta beaucoup plus de postulats, c'est-à-dire toute la forme de la connaissance, et se contenta de partir de la matière. Il fut pris pour maître par les sensualistes, qui confondent l'expérience mécanique avec celle que, dans un sens plus élevé, nous recevons des objets extérieurs au moyen des sens, et reprochent à leurs adversaires d'exclure l'expérience des sciences physiques. Locke a toutefois le mérite d'une simplicité calme et limpide ; il renversa plusieurs erreurs sur la nature et l'origine de la connaissance, et montra, en atteignant la dernière limite de l'empirisme, jusqu'à quel point il pouvait satisfaire l'intelligence ; en donnant l'exemple de l'analyse psychologique des perceptions et des idées, il ouvrit la voie pour arriver au perfectionnement de la psychologie empirique.

Locke intervint aussi, comme nous l'avons dit plus haut, dans les questions de droit civil et naturel soulevées par la révolution d'Angleterre ; et se déclara ouvertement contre la monarchie absolue, comme incompatible avec la société civile. Il admet un état de nature, mais non celui de la guerre universelle comme Hobbes ; pour Locke, cet état est celui où manque un juge supérieur. Quant à la morale, toute la sienne se résout en religion, et la religion est le calcul de l'intérêt.

Samuel Clarke, de Norwick, est oublié ; ce n'était pas, en effet,

(1) De Malstre le traite durement dans ses *Soirées de Saint-Petersbourg* : « Vil philosophe... L'Essai est très-certainement tout ce que le défaut absolu de génie et de style peut enfanter de plus assommant. » Soirée VI. — Il regrette qu'il ait été « abrégé et pour ainsi dire concentré par une plume italienne, qui aurait pu s'exercer d'une manière plus conforme à sa vocation. » *Ibid.*

un grand
lophilosophe
de Locke
vérités m
l'homme.
nosa, il s
le spiritua
arbitre ; c
de temps
cevons pa
ment ni
propriétés
Dieu.

Quoi qu
l'érudition
extérieur
ce rappor
opiniâtret
entières s
affilier à
reconnu l
le dessein
jeune enc
cendæque
in jurispr
mises tard
main.

Il inven
puisement
diplomatie
sade des p
il tenta d
et l'on dél
lui a inven
conçut l'ic
maines, q
servit à en
allant du
démontrer

Chargé
maison d
idées nou

un grand philosophe ; mais il avait le talent de faire valoir la philosophie des autres ; au milieu de la domination de l'empirisme de Locke, il défendit contre les extravagances systématiques les vérités naturelles de l'ordre moral et religieux et la dignité de l'homme. Contre l'athéisme de Hobbes et le panthéisme de Spinoza, il soutint Dieu et ses perfections ; contre Locke et Dodwell, le spiritualisme et l'immortalité de l'Âme ; contre Collins, le libre arbitre ; contre Locke, le désintéressement. Des idées d'espace et de temps il conclut à l'existence de Dieu, parce que nous ne concevons pas un espace sans limites, une durée sans commencement ni fin ; or ces idées ne sont pas des substances, mais des propriétés ; elles doivent correspondre à un sujet, et ce sujet est Dieu.

Quoi qu'il en soit, la philosophie avait cessé de s'appuyer sur l'érudition pour s'appliquer à l'étude de l'homme intérieur et extérieur ; Godefroy-Guillaume Leibnitz, de Leipsick, peut sous ce rapport aller de pair avec les plus grands philosophes. D'une opiniâtreté extrême au travail, au point de rester des semaines entières sur son fauteuil, il était si avide de tout savoir qu'il se fit affilier à une société d'alchimistes de Nuremberg ; lorsqu'il eut reconnu l'importance de l'histoire et de la jurisprudence, il forma le dessein d'une encyclopédie de toutes les sciences. Il publia, jeune encore, l'ouvrage intitulé : *Nova methodus docendæ discendæque jurisprudentiæ, cum subjoncto catalogo desideratorum in jurisprudentia*, où il énonçait des considérations importantes, mises tard en pratique, afin de perfectionner l'étude du droit romain.

Leibniz.
1646-1716.

1688.

Il inventa un mécanisme arithmétique, et un autre pour l'épuisement des eaux dans les mines du Hanovre ; il se mêla de diplomatie lors du traité de Nimègue, et soutint le droit d'ambassade des princes d'Allemagne. Mathématicien de premier ordre, il tenta d'introduire un calcul dual au lieu du système décimal, et l'on débat encore la question de savoir lequel de Newton ou de lui a inventé le premier le calcul infinitésimal. Dès sa jeunesse il conçut l'idée profonde d'un alphabet de toutes les pensées humaines, qui comprît les éléments des idées les plus simples, et servit à en exprimer les diverses combinaisons, de telle sorte qu'en allant du simple au composé et du composé au simple on pût démontrer toute espèce de vérité ; il ne l'exécuta point.

Chargé par le duc Ernest-Auguste d'écrire l'histoire de la maison de Brunswick-Lunebourg, il apporta sur ce terrain des idées nouvelles, ainsi que nous le dirons ailleurs. Il fut en cor-

respondance avec les plus distingués de ses contemporains ; large de conseils, il osa dédaigner les idoles du temps, et déclara « qu'il cherchait toujours et en tout les premiers principes ». L'électeur de Brandebourg ayant fondé l'Académie des sciences de Berlin (1682), à l'imitation de celle de France, il en fut président avec Othon Mencke, de Leipsick ; il fit connaître ses idées philosophiques dans les *Actes des érudits*, qui commencèrent à paraître en 1683.

Dans les intervalles d'études très-variées, il s'occupa de philosophie, non comme un penseur qui veut être original, mais comme un homme d'une littérature très-étendue qui se propose de corriger de leurs erreurs les systèmes opposés. Il ne donna pas même une philosophie qui lui fût propre, et ne s'efforça point de combiner la pratique avec la théorie. Il entreprit de combattre le sensualisme dominant, réfutant Bacon d'un côté, Descartes de l'autre, afin d'obtenir l'unité et la variété au suprême degré ; c'était toujours dans le but de prouver les vérités chrétiennes à l'aide de la science, pour leur donner une base solide et une large application.

Où était arrivé, en effet, le cartésianisme ? Quelques-uns de ses sectateurs s'étaient laissé éblouir par l'idée de Dieu, si bien qu'à force de penser au Créateur ils avaient perdu le sentiment de la création, le considéraient comme cause non-seulement efficiente, mais immanente, et absorbaient tout en lui. D'autres s'enorgueillissaient dans la puissance du *moi*, au point d'annéantir Dieu. La foi seule peut concilier en un mystère les deux termes, qui ne sauraient être répudiés en définitive, bien que nous n'en apercevions ni le lien ni le mode de coexistence.

Leibniz part du cartésianisme, mais il le modère chez son auteur, où il le combat dans l'idée de substance qui est sa base, et lui oppose celle de force, de cause substantielle ; en même temps, il l'élargit chez Malebranche et Spinoza, et montre la nécessité de cette vérité, humainement inexplicable, qui accepte la coexistence du fini et de l'infini, de la liberté et de la nécessité, de la créature et du créateur. Il vient donc coordonner ce que Descartes a commencé ; esprit étendu et profond, il est le génie de l'unité, de l'harmonie, de la compréhension.

Descartes donna pour base à la philosophie l'étude de la pensée ; mais, au lieu d'analyser l'intelligence et ses lois, il laissa la psychologie pour l'ontologie, l'observation pour le raisonnement et l'hypothèse ; préoccupé de l'idée de substance, il oublia les autres.

Cette id
par Maleb
qu'avait né
caractère d
se plaçant
son ; il ne
mais il ad
celles-ci re
Néanmoins
celui de n
puisque'il le
sans le con
dressé à la
dement po
qu'il fait é
celle des c
des abstra

Malgré l
ton bienve
ments, il n
comme dev
Il admet d
penser, une
et par suite
Cette conce
tituée cette
tions que L
admettre q
nable à sa
réflexion.

Il montre
de l'âme pa
il soutient
puisque'une
comme le
non de l'exa
celui des fa
si elles étai
la question,
thèse, il pa

L'homme
tout son éc

Cette idée développée par Spinoza devient panthéisme pur ; par Malebranche , panthéisme déguisé. L'élément empirique , qu'avait négligé Descartes, est admis par Locke, qui méconnaît le caractère des idées de raison , d'où naît le sensualisme. Leibniz , se plaçant entre les deux , fait la part de l'expérience et de la raison ; il ne réduit pas l'entendement humain aux idées seules , mais il admet la distinction entre les idées et les sensations , celles-ci représentant les faits , celles-là les vérités nécessaires. Néanmoins , ces règles générales le conduisent à l'autre excès , celui de nier que les sensations aient une origine extérieure , puisqu'il les fait résulter de l'activité de l'âme , qui les produit sans le concours d'aucun élément extérieur. Quand Locke s'adresse à la sensibilité seule , Leibniz a recours au seul entendement pour connaître la réalité des choses , et c'est de l'esprit qu'il fait émaner aussi bien la connaissance des universaux que celle des choses réelles , ce qui l'amène à confondre le monde des abstractions avec celui des réalités.

Malgré l'admiration générale , il entreprit de combattre d'un ton bienveillant l'*Essai* de Locke ; loin d'exagérer leurs dissentiments , il rapproche leurs opinions et cherche à les concilier , comme devraient toujours faire les adversaires qui s'estiment. Il admet donc son principe , que « l'homme a une faculté de penser , une autre de passer des sensations aux idées abstraites , et par suite de former des jugements et des raisonnements ». Cette concession l'amène à rechercher comment doit être constituée cette faculté de penser afin qu'elle accomplisse les opérations que Locke lui attribue , s'il est possible de l'expliquer sans admettre quelque chose d'inné , et de donner un sens raisonnable à sa supposition que beaucoup d'idées naissent de la réflexion.

Il montre à combien d'erreurs conduit cette manière de parler de l'âme par voie d'analogie , de fenêtres , de cire , de table rase ; il soutient qu'il est nécessaire d'admettre un *intellect agissant* , puisqu'une perception ne naît naturellement que d'une autre , comme le mouvement du mouvement. C'est ce qu'il déduisait non de l'examen de la faculté particulière de connaître , mais de celui des facultés en général , qui ne seraient pas des facultés si elles étaient dépourvues d'action ; en cela il s'écartait trop de la question , et comme il s'abandonnait à l'idéalisme et à l'hypothèse , il parut un rêveur et fut négligé.

L'homme (pour commencer par l'ontologie , fondement de tout son édifice) est en relation immédiate avec tout l'univers ,

dont lui-même est une partie. Descartes avait établi deux substances dans la nature, la matière et l'esprit. Tous les phénomènes de l'univers naissent selon lui d'une impression extérieure; l'essence de la matière, c'est-à-dire l'étendue, serait identique dans tous les corps, et la différence ne résulterait pas de qualités inhérentes, mais des lois mécaniques générales.

Leibniz, tout au contraire, reconnaît seulement les substances simples, attendu que s'il y en a de composées, il doit y en avoir aussi de simples. Le composé n'est pas substance, mais relation, et les seuls êtres réels sont les monades, dernier fondement des connaissances réelles; non-seulement chacune d'elles a des qualités, mais celles de chacune doivent avoir un caractère qui la distingue des autres, sinon elles seraient identiques. L'aggrégation de ces monades ne saurait changer sans un changement préexistant en elles, dont la cause doit être nécessairement intérieure, puisqu'elles sont simples (1).

Le changement s'opère par degrés; et tandis que les unes se modifient, d'autres restent les mêmes, de telle sorte que chaque monade renferme pluralité d'affection et modification; d'où la multiplicité dans l'unité.

La monade représente donc l'univers; et, par le principe dynamique intérieur, elle peut changer ou se développer sans limite nécessaire à son activité; cette variation d'état des monades est la perception. La pensée existe dans le monde, c'est-à-dire dans un nombre donné de monades, et la pensée est la perception distincte du changement qui s'opère dans le sein de la monade; en conséquence, elle suppose avant elle une perception confuse de ces changements. La perception peut donc exister en deux états, simple et encore confuse, puis distincte. Cette dernière a aussi deux degrés : ou elle s'arrête aux simples faits correspondant aux sensations, comme il arrive dans les animaux, où il s'y ajoute la connaissance distincte des vérités nécessaires, comme il advient dans l'homme.

Leibniz admettait donc dans l'âme deux choses innées : les idées insensibles (il aurait dû dire inaperçues) de toutes les choses et certains instincts inhérents à ces idées, qui nous portent à réfléchir sur les mêmes idées, à les penser actuellement. Ces perceptions insensibles avaient échappé à Locke, et Leibniz y at-

(1) SALINIS. Il n'est pas vrai que les corps sont un ensemble de points simples, attendu que ceux-ci échappent aux sens. Les corps élémentaires eux-mêmes ont une étendue continue.

tache un
pudait l
aurions.

Les id
que sup
tive de l
n'avait p
il ne vit
l'une en
primordi

Les pe
elles au
ceptions
deux pri
suffisante
ceavons q
tremement;
oui et le
fermé de
théories
aux vérités

C'est p
tive, c'es
connaiss
série des
fait parti
n'offre pa
Si donc o
sante, il f
substance
ont une
également
il n'exist
gentes.

Quand
monades
possède l
fonder su
Bayle

les contr
et la just
Providen

tache une grande importance ; or elles réfutaient Locke, qui répudiait les idées innées, parce que, si on les admettait, nous les aurions dès l'instant de notre naissance.

Les idées innées de Leibniz ne sont pas les idées parfaites que supposait Platon, mais des embryons que l'activité instinctive de l'âme amène à leur complément. Toutefois, comme il n'avait pas étudié à fond la nature de la faculté intellectuelle, il ne vit pas le lien intime des idées entre elles, ni comment l'une engendre l'autre, si bien qu'il suffit d'en supposer une primordiale.

Les perceptions distinctes des choses sensibles sont liées entre elles au moyen de la mémoire, imitation de la raison ; les perceptions rationnelles, au moyen d'une loi supérieure fondée sur deux principes, qui sont la base de tout raisonnement, la raison suffisante et la contradiction. A l'aide de la première nous apercevons que rien n'arrive sans une raison d'être ainsi, plutôt qu'autrement ; par l'autre nous jugeons faux tout ce qui implique le oui et le non, d'où il suit que l'on croit vrai tout ce qui est renfermé dans une notion. Sur le premier principe, se fondent les théories qui concernent les faits, sur l'autre celles qui se réfèrent aux vérités nécessaires.

C'est par cette voie que l'esprit peut arriver à l'unité objective, c'est-à-dire à trouver le principe non seulement de la connaissance, mais des choses. En effet, si en remontant la série des faits contingents, on trouve le motif suffisant de chaque fait particulier dans un autre fait antérieur, celui-ci cependant n'offre pas la raison suffisante de l'existence de toute la série. Si donc on poursuit jusqu'à l'extrême le principe de la raison suffisante, il faut placer la dernière raison de tous les faits dans une substance nécessaire. Ainsi, si les vérités nécessaires, éternelles ont une réalité, cette réalité doit exister dans une substance également nécessaire ; de même, si l'être nécessaire n'existe pas, il n'existe pas non plus ni vérités nécessaires ni choses contingentes.

Quand l'esprit humain parvient à Dieu, qui est la monade, des monades, l'être nécessaire dont tout être réel est une fulguration, il possède l'unité objective ; il a trouvé la première monade, et peut fonder sur elle la théorie de l'univers.

Bayle avait fait voir les défauts de toutes les théodicées ainsi que les contradictions des philosophes et des théologiens sur la bonté et la justice de Dieu, sur les rapports entre les attributs, entre la Providence et le libre arbitre ; il fallait donc admettre un destin

1710.

aveugle, ou supposer avec Descartes une liberté tout à fait indifférente, sans influence de Dieu, ou soumettre absolument la raison à la foi. Les tristes conséquences de conclusions pareilles agitaient la reine de Prusse, sur l'invitation de laquelle Leibniz composa sa *Théodicée*, où il nie que deux vérités puissent se contredire, quoique les mystères de la foi ne puissent être expliqués par la raison.

Il résolut les deux problèmes originels de l'imperfection du monde et de l'action réciproque des créatures : le premier, par l'optimisme, qui considère le monde comme le meilleur possible ; l'autre, par l'harmonie préétablie, au moyen de laquelle Dieu, en créant une monade, détermina ses rapports avec toutes les autres. Les esprits et les corps opèrent par leurs seules forces intérieures, comme s'il n'existait pas d'autre substance ; mais en vertu de l'harmonie préétablie, le monde coporel et le monde spirituel procèdent comme deux horloges qui, bien qu'indépendantes l'une de l'autre, marquent les mêmes heures par l'effet de ressorts intérieurs dans lesquels l'ouvrier a réalisé ses idées. Tandis que Newton soutenait que le monde a besoin de temps en temps d'être corrigé par l'intervention de la Divinité, Leibniz lui donna une telle perfection qu'elle semble exclure la nécessité continue de la Providence ; Malebranche supposait l'assistance continue de Dieu ; Leibniz la remplace par un accord préétabli.

Si l'on supprime quelques-unes de ses hypothèses partielles, le spiritualisme transcendant indiqué par Leibniz dans l'autorité suprême de la connaissance s'accorde à merveille avec le platonisme pur des premiers docteurs ; aussi son plan philosophique est-il, au moins sous un aspect général, une des plus libres et des plus heureuses explications de la foi, devant les saintes obscurités de laquelle ils'inclinaient comme Malebranche, tout en reconnaissant les droits de la raison.

Penseur libéral, il savait trouver jusque dans les opinions les plus discréditées quelque bon côté, dont il arrivait même à former un ensemble, grâce à un grand sentiment de l'harmonie et à des conjectures pleines de finesse. C'est ainsi que de la comparaison des divers systèmes mis en présence des besoins de son siècle, il déduisit son système propre, dans l'intention de donner à la philosophie la précision des mathématiques. Comme il s'aperçut, dans sa lutte avec Locke, de l'avantage que procurait au philosophe anglais d'être populaire, il n'employa que les deux langues les plus connues alors, le français et le latin.

L'école qu'il fonda en Allemagne est caractérisée par un pen-

chant sy
ou ratio
Thomasi
nues par
forme de
en allem
gue un
littéraire
cule les
sions des
de bruit
ques litt
viniste (4
de parei
logique.
professeu
Halle, où
une univ

Thoma
mysticism
sens les v
paraissai
donc à l'e
rité, l'int
rationnell
lent les v
de la phi
le mystic
dante de
duire en
contribu
encore f
depuis s
l'entendr
taient co
tenait pa
peine de
juridictio
tions pr
Christ

(1) De

chant systématique et la propension à l'idéalisme, soit mystique ou rationnel. L'idéalisme mystique fut représenté par Christian Thomasius, de Leipsick, grand jurisconsulte, qui fut porté aux nues par les protestants allemands, comme s'il eût purgé la réforme des erreurs que Luther y avait laissées. Il professa d'abord en allemand, à l'imitation des Français, et publia dans cette langue un ouvrage périodique pour faire connaître les nouveautés littéraires au moyen d'extraits et de critiques, et tourner en ridicule les méthodes appliquées à la philosophie ainsi que les discussions des protestants. Sa hardiesse et son ironie firent beaucoup de bruit ; il continua deux ans sa publication, au milieu des attaques littéraires. Maurice-Guillaume de Saxe ayant épousé une calviniste (1689), un théologien luthérien écrivit contre le danger de pareilles alliances, et Thomasius cria à l'intolérance théologique. L'électeur, indigné, suspendit le journal et les leçons du professeur, dont il ordonna même l'arrestation. Il s'enfuit alors à Halle, où il attira tant d'écouliers qu'il lui vint à l'idée d'y fonder une université.

Thomasius combine dans son système le sensualisme avec le mysticisme ; en effet, il avait senti l'impossibilité de dériver des sens les vérités les plus élevées, d'autant plus que l'intelligence lui paraissait toujours agir sur un fond fourni par les sens ; il donnait donc à l'esprit humain comme deux organes pour arriver à la vérité, l'intelligence et la volonté. De la sensation naissent les notions rationnelles sur lesquelles opère l'entendement ; de l'amour découvrent les vérités de sentiment, de telle sorte que tandis qu'une partie de la philosophie restait sensualiste, l'autre était transportée dans le mysticisme ; c'était admettre une perception de la vérité indépendante de l'intelligence. Il appliqua principalement la science à réduire en théorie la morale et le droit ; on lui doit surtout d'avoir contribué puissamment à faire cesser les procès pour sortilèges (1) encore fréquents, bien que le jésuite Spée les eût déjà réprouvés depuis soixante ans. Il soutint toutefois des opinions étranges ; à l'entendre, la polygamie, le concubinage, l'inceste, le suicide, n'étaient condamnés que par les lois humaines ; le *Décalogue* ne contenait pas toute la morale ; l'esclavage était légitime, mais non la peine de mort ; la puissance royale n'était pas d'origine divine ; la juridiction théologique ne peut-être appelée à statuer sur des questions problématiques.

Christian Wolf, considéré comme le premier des philosophes

Thomasius.
1686-1738.

1679-1794.

(1) *De origine et progressu processus inquisitorii contra sagas* ; 1712.

allemands après la mort de Leibniz, porta le dernier coup à la philosophie péripatéticienne ; il agrandit, plus encore dans le fond que dans la forme, celle de son prédécesseur et ami.

1681-1706.

Après Wolf, Walter de Tschirnhausen rechercha l'art de faire des découvertes, et une méthode pour les observations scientifiques, toujours après les procédés mathématiques.

Après la secousse que lui avait donnée Leibniz, la théorie de Locke ne pouvait plus être embrassée que par des philosophes vulgaires ; même avant que Kant fût venu. Cependant, l'impossibilité de rallier tous les esprits au système du philosophe allemand faisait naître des doutes sur l'autorité de sa critique ; d'autre part, on était séduit par l'apparente facilité avec laquelle le philosophe anglais déduisait de l'expérience les idées fondamentales de la science, surtout dans un temps où l'on ne connaissait pas de meilleur système pour déterminer le lien du savoir avec l'expérience. L'école négative s'étendait donc, agrandie par le concours de Hobbes, de Spinoza, de Bayle, Bossuet même, Papin, Nicole et Pascal, qui avaient soutenu, à l'aide de moyens si différents, le principe de l'autorité, avaient aussi ébranlé la raison humaine en la déclarant incapable d'arriver à rien de concluant ; de là vient qu'ils attiraient au scepticisme ceux qui ne savaient pas, comme eux, se réfugier dans la foi.

CHAPITRE XL.

SCIENCES SOCIALES.

Nous avons toujours vu les systèmes de morale dériver de la métaphysique, et déjà, dans le chapitre précédent, nous avons indiqué quelques conséquences pratiques de cette dernière science, déduites de ses doctrines. Nous pouvons distinguer quatre écoles principales en morale et en politique : les théologiens, qui les fondaient sur la révélation, ou du moins sur la loi positive de Dieu ; les philosophes péripatéticiens, qui les établissaient sur les rapports intrinsèques et éternels des choses ; les matérialistes, qui leur donnaient pour base l'égoïsme absolu ; les jurisconsultes, qui les appuyaient sur les lois émanées des hommes. Bossuet et son honorable cortège nous ont offert une morale qui ne s'étayait peut-être pas exactement sur des bases scientifiques, mais qui

longjours
de la so
Histoire
contre le
nier une
bornèrent
ligion n'e
Jurieu se
défense o
blissait q
d'admett
ventions,
que ses e

Bossue
ments au
exemples
tion ; il m
oppresser
chef et de
cœurs, pu
l'autorité
y avoir da
raison pou
exister qu
droit de r
peut se d
est consti
volonté o
Cette volo
droit, il l
potes, il l
qu'il vaut
tude ; ma
établies l
Il élève
il leur i
terre, qu
dieux.
Bien q
les diplo
plus sen
tesques

longtemps était dirigée vers l'amélioration pratique de l'homme et de la société. Ce prélat reprochait aux protestants, dans son *Histoire des variations*, d'avoir consacré l'insurrection armée contre les souverains par motif de religion. Ceux qui ne pouvaient nier une doctrine prouvée par leurs décisions et leur histoire se bornèrent à dire que dans les événements du siècle passé la religion n'était intervenue que comme prétexte. Mais l'indomptable Jurieu soutint en maxime générale le droit de se soulever pour la défense de la religion et la souveraineté de la multitude; il établissait que le peuple fait les souverains, qu'il répugne à la raison d'admettre qu'un peuple se donne à un chef sans certaines conventions; et qu'il n'est pas nécessaire que le peuple ait raison pour que ses actes soient valides.

Bossuet entreprit de le réfuter dans le *Cinquième avertissement aux protestants*, véritable traité politique, où il renverse les exemples de l'Ancien Testament allégués en faveur de l'insurrection; il montre la docilité des premiers chrétiens sous des rois oppresseurs; ainsi que l'avantage pour les peuples d'avoir un chef et d'étouffer tout élément de révolte couvant au fond des cœurs, pour n'y laisser que les prières et la patience à l'égard de l'autorité publique. Jurieu avait dit que «nécessairement il doit y avoir dans toute société une autorité qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses propres actes, et que cette autorité ne peut exister que dans le peuple;» Bossuet lui demanda s'il y avait un droit de mal faire; de violer la justice. En outre, le peuple ne peut se donner avant que la société soit constituée, et lorsqu'elle est constituée avec des lois, des chefs, des magistrats, comment la volonté du peuple entier peut-elle se manifester régulièrement? Cette volonté agit donc comme un fait, non comme un droit. Or, le droit, il le met dans les rois, et pour qu'ils ne deviennent pas despotes, il les soumet à la justice de Dieu; de toute manière, il croit qu'il vaut mieux souffrir que d'abandonner le pouvoir à la multitude; mais il ne sait pas expliquer lui-même comment se sont établies les monarchies.

Il élève aussi très-haut les rois dans sa *Politique sacrée*, mais il leur impose de graves devoirs; il en fait les dieux de la terre, quoiqu'il révèle leur faiblesse et les soumette au Dieu des dieux.

Bien que les règles du droit fussent en fait violées effrontément, les diplomates en appelaient continuellement à ces règles, et non plus seulement à la convenance; du reste, les discussions pédantesques auxquelles ils se livraient au milieu des négociations sont

excusables à une époque où ces principes n'étaient pas encore généralement admis. Une fois l'équilibre établi par système, il en résultait la nécessité d'intervenir chaque fois qu'il était dérangé; c'est ce qu'enseigne clairement Fénelon dans *l'Examen de conscience sur les devoirs des rois*. Il déduit l'autorité souveraine de la domination que Dieu exerce sur l'être et le bien de sa créature; or, comme il est de nécessité absolue qu'il y ait sur terre une autorité suprême qui fasse les lois et en punisse la violation, cela prouve que Dieu, qui aime l'ordre par essence, veut que son autorité soit confiée à quelques juges suprêmes (1). Ces fondements religieux ont perdu leur opportunité du moment où l'état des esprits et des choses a changé, où l'on substitue les institutions aux croyances, les contre-poids et les liens d'une combinaison savante à l'autorité morale du respect et de l'amour.

Tandis que Grotius s'était efforcé d'étendre entre les États indépendants les lois de la justice et de l'humanité, universellement répandues entre les individus, Hobbes renversa l'argument, et montra que la répulsion morale entre les sociétés voisines reproduisait ce qui devait se passer entre les individus avant l'établissement d'un gouvernement. Hobbes et Spinoza furent le type de la morale égoïste, que le bon sens a heureusement réprouvée.

Mais, en dehors même de ces folies inhumaines, la philosophie morale était déchue de son rang élevé : résultat inévitable, puisqu'elle avait considéré dans les actions leur convenance intrinsèque, non leur rapport avec le bien, dans un sens plus étendu sans doute que celui que les anciens avaient attaché à l'utile, mais sans que ce fût l'honnête.

Le premier qui, dans la recherche des droits et des devoirs, distinguait la raison de la révélation comme sources diverses de connaissances, fut le Saxon Samuel Puffendorf. Ambassadeur de Suède en Danemark et retenu prisonnier dans ce pays à l'époque où Charles IX envahit les îles danoises, il médita sur cette violation du droit des gens et sur les bases données au droit lui-même par les publicistes. Appelé ensuite à Heidelberg comme professeur, il prit pour manuel le livre de Grotius, dont il aperçut les

Puffendorf.
1652-1694.

(1) *Essai philosophique sur le gouvernement civil*. Duguet, de Port-Royal, composait à la même époque *l'Institution d'un prince* pour l'éducation du duc de Savoie, en fondant aussi la politique sur la religion. Il expose un grand nombre de maximes excellentes, quoiqu'elles ne soient pas nouvelles, avec ordre et clarté; mais son ouvrage est froid et méthodique.

lacunes, possède se référer que cell moyen d propres exercer d naissance

Hobbes droit des Puffendorf nait d'aut prement s'y confor émane d' traindre, ne peut d'une sou

Pour q naissions

L'état condition pour cela faire tout

La loi r ni de l'uti peut la co obligation turpitude quelle les mais les c inaltérable suffisante bilité de l ment sur

(1) *De ju le De offici*

(2) *Lib. II*

(3) Cela résulte de l commentan prême de L

lacunes, qu'il s'occupe de combler (1). La science morale, dit-il, possède une certitude démonstrative; mais toute règle de morale se réfère à Dieu, qui ne pouvait en donner une autre à l'homme que celle dans laquelle il vit. Nous distinguons le bien du mal au moyen de l'intelligence; ce jugement, lorsqu'il s'applique à nos propres actions, s'appelle conscience; mais celle-ci ne peut exercer de juridiction indépendamment de la raison et de la connaissance.

Hobbes avait divisé le droit en droit naturel de l'homme et en droit des États ou des gens, fondés sur des préceptes identiques. Puffendorf adopte ce principe dans son éclectisme, et ne reconnaît d'autre droit des gens, volontaire ou positif, que la loi proprement dite; les actions sont bonnes ou mauvaises selon qu'elles s'y conforment ou non. La loi ne saurait nous lier que lorsqu'elle émane d'un supérieur (2); mais comme autre chose est de contraindre, et autre chose d'imposer une obligation, cette obligation ne peut naître que d'un grand bienfait reçu d'un supérieur, ou d'une soumission spontanée à sa volonté (3).

Pour que les lois obligent, il est nécessaire que nous les connaissions, ainsi que l'autorité du législateur.

L'état de nature est une théorie, et non un fait; car dans une condition semblable l'homme n'est soumis à aucun mortel; mais pour cela il n'est pas incapable de recevoir une loi, ni maître de faire tout ce qui lui est utile ou lui plaît.

La loi naturelle dérive non pas du consentement des nations, ni de l'utilité personnelle, mais de la condition de l'homme; on peut la connaître à l'aide de la raison, et elle tire de Dieu son obligation. Elle ne se fonde pas sur la bonté intrinsèque ou la turpitude des actes, puisque Dieu pourrait créer une âme à laquelle les lois naturelles présentes ne seraient pas applicables; mais les choses étant comme elles sont, la loi de nature demeure inaltérable. Le consentement universel n'est pas non plus une base suffisante pour la loi naturelle; car, en admettant même la possibilité de l'obtenir, bien peu d'hommes auraient réfléchi suffisamment sur les motifs de leur assentiment.

(1) *De jure naturæ et gentium*; 1672. Il résuma ensuite cet ouvrage dans *De officiis hominis et civis*.

(2) Lib. II, c. III, § 23.

(3) Cela n'implique-t-il pas un droit moral antérieur, différent de celui qui résulte de la théorie générale de Puffendorf? Barbeyrac, au contraire, en le commentant, tire l'obligation de notre dépendance naturelle de l'autorité suprême de Dieu, qui peut punir ou récompenser, selon qu'on obéit ou non.

Il fait aussi la guerre à la théorie de l'intérêt personnel; mais il ne réussit qu'à démontrer que les hommes se trompent souvent dans leurs calculs. En conséquence, dans l'état de nature le penchant à nuire uni au besoin d'être assisté produit la sociabilité, qui est la première loi de nature, attendu que le caractère et les besoins de l'homme, son pouvoir d'être nuisible ou utile, prouvent qu'il ne saurait hors de la société jouir de beaucoup de choses nécessaires et commodés. Les actions qui tendent à l'association sont donc commandées, et celles qui y sont contraires prohibées.

Selon les publicistes de son temps, le droit naturel comprend non-seulement les règles de la justice, mais encore la morale; il embrasse en conséquence les devoirs envers les autres et envers nous-mêmes. Puffendorf en traite donc; et dans le *Compendium* il ajoute les devoirs envers Dieu, quoiqu'il ne considère pas le dogme de l'immortalité de l'âme comme essentiel; il n'émet pas, comme Grotius, de scrupules sur le droit de défense, et nie le droit d'attaquer celui qui fait injure à un tiers, à moins toutefois qu'il n'y ait une convention expresse.

Quant aux promesses, la plupart imposent des droits parfaits; mais il y en a d'imparfaites. Dans cette partie, il examine les questions qui exercèrent le plus les casuistes, et qu'il est loin de résoudre d'une manière victorieuse; il a trop souvent recours à des conventions hypothétiques entre les hommes, se montre prodigue de réserves mentales, d'expressions ambiguës, même de mensonges directs (1), et ne croit pas que le serment accroisse l'obligation.

Il fonde inexactement le droit de tuer les animaux sur l'absence d'obligations mutuelles entre eux et l'homme. La propriété sur les choses dérive d'un contrat exprès ou tacite entre les hommes lorsque tout était encore en commun; contrat qui s'étendit à mesure que les hommes reconnurent l'avantage de possessions séparées (2).

Passant ensuite aux prix et aux contrats onéreux ou lucratifs, il pèse le droit romain dans la balance de la justice et de la raison; d'après des doctrines économiques aujourd'hui générales, nouvelles alors, il croit que l'argent a été introduit d'un commun accord entre les peuples civilisés comme mesure de la valeur,

(1) Barbeyrac va encore plus loin, puisqu'il accorde le droit de simuler quand notre intérêt et celui de notre prochain l'exige.

(2) Barbeyrac nie ce contrat imaginaire, et fonde le droit sur l'occupation individuelle.

et il rép
Relativ
pense qu
d'une pr
droit des
d'où la r
d'un cons
ont été l'
nécessité

Des far
hommes,
s'unirent
pacte éta
turelle; p
cidé que
tard, un
dépendan
et Dieu n
toute autr

Puffend
prononcer
pouvoir su
la loi qu'il
d'un contr
pour le bie
que le peu
Il admet t
torité par
acceptées.

Il peut s
faut endur
graves tout
le tyran ni
Quant à l
défende av
sance qui l
sans soluti
ployer pou
fidélité au

(1) Gérard
légitime en n

et il répudie les scrupules de Grotius au sujet de l'usure (1). Relativement au mariage et aux droits qui en résultent, il pense que la domination naturelle de l'homme sur la femme vient d'une promesse d'obéissance, sa solution habituelle, et que le droit des parents dérive d'abord du devoir général de sociabilité, d'où la nécessité de conserver ses enfants et de les aimer, puis d'un consentement présumé des enfants à rendre les soins dont ils ont été l'objet. Il fait dériver également d'un contrat fondé sur la nécessité la domination du maître sur l'esclave.

Des familles primitives il fait naître le gouvernement civil. Les hommes, ayant vu le mal qu'un homme peut faire à un autre, s'unirent en société civile par un pacte convenu entre eux. Ce pacte étant unanime, chaque dissident conservait sa liberté naturelle; puis, en vertu d'une résolution de la majorité, il fut décidé que la communauté serait gouvernée par certains chefs; plus tard, un nouveau pacte entre les chefs et la communauté établit la dépendance. La souveraineté se fonde donc sur les conventions, et Dieu ne la confère point, si ce n'est indirectement, comme toute autre puissance humaine.

Puffendorf incline à la monarchie absolue, bien qu'il n'ose se prononcer nettement à l'égard des matières ecclésiastiques. Le pouvoir suprême n'est pas responsable et ne peut être lié par la loi qu'il a donnée lui-même; en outre, oubliant sa théorie d'un contrat, il affirme que le gouvernement n'est pas institué pour le bien des gouvernés; le serait-il, le prince est plus apte que le peuple à juger de ce qui contribue à l'avantage public. Il admet toutefois que les princes soient restreints dans leur autorité par certaines lois; qu'ils ne puissent violer après les avoir acceptées.

Il peut se faire que le sujet soit lésé par le souverain; mais il faut endurer les injures légères, éviter même dans celles qui sont graves toute résistance personnelle, et ne jamais s'insurger contre le tyran ni le punir, mais se borner à la défense individuelle. Quant à l'obéissance due à l'usurpateur, il veut, quoiqu'il défende avec énergie les droits du prince légitime, que l'obéissance qui lui a été promise soit temporaire; il laisse toutefois sans solution le problème scabreux des moyens que peuvent employer pour la restauration du prince de droit ceux qui ont juré fidélité au prince de fait.

(1) Gérard Noodt (*Sus l'usure*, 1698) cherche aussi à prouver qu'elle est légitime en nature et en religion.

Les peines sont des maux infligés par l'autorité à cause d'une transgression antérieure; on ne saurait donc considérer comme telles l'exclusion des fonctions publiques pour motifs politiques, ni la séquestration des malades dans l'intérêt de la santé commune. On ne doit les infliger que pour en obtenir un avantage, comme celui de corriger le coupable ou d'empêcher la récidive du méfait; il trouve absurde l'idée de la vengeance aussi bien que celle de l'exemple. L'objet du délit, le tort fait à la communauté, la malice du délinquant servent de mesure à la peine. Personne ne peut être puni pour la faute d'un autre, ni une communauté pour les actes de ses ancêtres, malgré la fictive immortalité.

La partie qui concerne le droit international est une compilation de Grotius et d'autres publicistes, sans critique ni précision. Il tend à concilier Grotius avec Hobbes, fonde la science du droit sur la sociabilité non désintéressée comme dans Grotius, et veut la rendre indépendante de la religion. Puffendorf fut admiré de ses contemporains à cause de cette invasion inaccoutumée de la jurisprudence naturelle dans la philosophie morale; mais Leibniz le jugea « peu jurisconsulte et point du tout philosophe ». En effet, il ne fit faire aucun pas à cette science; froid et dépourvu d'imagination, il exclut le sentiment et se noie dans les citations qui lui conviennent d'autant moins qu'il tient peu de compte de l'autorité; prolix dans l'exposition, confus, incertain, ses conséquences sont fautives.

Leibniz, au contraire, ramène le droit à Dieu comme source de toute justice, et cherche à concilier les principaux systèmes des philosophes anciens avec ceux des chrétiens. Thomasius s'ingénie à distinguer le droit de la morale: celle-ci porte des obligations auxquelles on ne peut contraindre personne, tandis que celle-là entraîne des obligations extérieures, indépendantes de la bonne ou mauvaise volonté, et c'est pour cela qu'on peut y employer des moyens coercitifs; ainsi la différence consisterait dans la coaction.

Nous nous bornerons à mentionner le *Compendium* du docteur Zouch, jurisconsulte anglais (1); il introduisit la dénomination de *jus inter gentes* pour le distinguer du *jus gentium* des Romains, qui indiquait le droit naturel. Cette expression fut adoptée ensuite par le chancelier d'Aguesseau, et remplacée plus tard par celle de droit *international*.

(1) *Juris et judicii specialis, sive juris inter gentes et questionum de eodem, explicatio*; 1650.

Léolin
la cour
plusieurs
soumises

Tandis
gens que
autre, av
sur le sec
qu'il y eût
entre les
indépend
seconde le
d'institut
tacite des
mun (1).

Les tra
quoique d
Italie, qu
teurs, auc
était en
c'était une
indulgence
les premie
et l'intellig
laient les a
venables e
facile de n
d'éducation
livrait à de
inspiration
sacrifiait l'
« dit-il, é
« en état c
« emplois
perd de vu
gérer l'étu
non pour l

Ce point
sées concer
la mémoire

(1) *De jur*
HIST. U

Léolin Jenkins, qui succéda au docteur Zouch comme juge à la cour de l'Amirauté, résolut avec une impartialité équitable plusieurs questions de prises et de droit maritime qui lui furent soumises par le roi et le conseil.

Tandis qu'une école niait avec Puffendorf tout autre droit des gens que le droit naturel appliqué aux sociétés politiques, une autre, avec Samuel Rachel, professeur à Kiel, fondait le premier sur le second, modifié par l'usage et les conventions; elle niait qu'il y eût, outre le droit naturel, d'autres lois positives obligatoires entre les individus, entre sujets et souverains, entre les États indépendants. La première est la loi municipale ou civile, la seconde le droit public, la troisième le droit des gens. Ce dernier, d'institution positive, se fonde sur le consentement exprès ou tacite des nations, qui ne reconnaissent aucun supérieur commun (1).

Les traités d'éducation appartiennent à la morale; mais, quoique dans le siècle précédent nous ayons vu, surtout en Italie, quelques écrivains se faire une réputation comme éducateurs, aucun d'eux n'en a parlé *ex professo*. L'art de l'éducation était en général très-négligé, principalement hors de l'Italie; c'était une rigueur excessive, qui détruisait le naturel, ou une indulgence insensée, qui l'abandonnait à ses caprices. Les jésuites, les premiers peut-être, avaient cultivé, dans la pratique, le corps et l'intelligence; ils façonnaient les jeunes gens à ce qu'ils appelaient les arts chevaleresques, et leur procuraient les repos convenables et des vacances salubres aux champs; mais il était difficile de ne pas faillir. Milton nous apprend, dans son *Traité d'éducation*, combien elle était tombée bas en Angleterre; on la livrait à des pédants, qui enseignaient les lettres sans la moindre inspiration libérale, ou bien elle se donnait dans la famille, qui sacrifiait l'étude à la morale bien ou mal entendue. « J'appelle, » dit-il, « éducation pleine et généreuse celle qui met un homme en état de soutenir avec justice, habileté et magnanimité les emplois publics et privés, soit en paix, soit en guerre. » Il perd de vue cette noble idée dans la pratique, et se borne à suggérer l'étude des livres de l'antiquité, excellents si l'on veut, mais non pour le but indiqué.

Ce point fut traité philosophiquement par Locke dans les *Pensées concernant l'éducation*. Loin de la faire consister à charger la mémoire de mots, il veut qu'on cultive les facultés morales et

1694.

Éducation.

(1) *De jure naturæ gentium*, 1676.

HIST. UNIV. — T. XVI.

intellectuelles, la santé, les talents sociaux, pour former des hommes selon leur destination dans la vie présente et celle à venir, c'est-à-dire pour la vertu et le bonheur. A cet effet, il indique des règles pour développer le physique, l'intelligence et la volonté; mais il croit trop à l'efficacité de l'éducation, au point d'en faire dépendre entièrement les mœurs et les talents. Il veut que les enfants restent beaucoup auprès de leurs parents, et qu'ils ne soient pas tyrannisés; mais comme il n'avait pas assez l'habitude pratique des enfants, il erra souvent dans ses conseils, et, par opposition à l'indulgence excessive de quelques-uns, il donna dans une rigueur excessive, quoiqu'il réprouve les coups, très-fréquents alors, qui ne corrigeront jamais ceux à qui n'ont pas suffi les reproches et les humiliations. « Que les enfants, dit-il, n'espèrent jamais dans les choses qui pourront leur procurer du plaisir, mais dans celles qui donnent de l'utilité. » Celui-là seul qui n'est pas père peut suggérer ce précepte pour un âge insouciant, qui ne songe qu'à jouir du présent.

Connaissant les avantages et les inconvénients de l'éducation publique et de l'éducation privée, Locke incline pour la dernière, déterminé surtout par le mauvais état des écoles. Il insiste, en effet, pour qu'on fasse connaître au jeune garçon tout ce qu'il doit ensuite trouver dans le monde, afin qu'en y entrant il ne soit ni déconcerté ni exposé à commettre des bévues.

Il ne faut pas s'étonner si à la vue des *gentlemen* anglais il insiste tant sur les avantages et la nécessité de l'étude et des langues savantes; cependant, il fait remarquer la folie d'enseigner le latin à des jeunes gens destinés au commerce, qui jamais de leur vie n'ouvriront un livre écrit en cette langue. Il veut donc qu'on leur apprenne d'abord le français; Euclide suffit pour la géométrie, mais il faut les instruire en géographie, en histoire, en chronologie, en dessin et dans la jurisprudence de Grotius et de Puffendorf. Il n'est pas besoin de dire qu'il recommande l'étude des classiques anglais pour perfectionner le style. La patience, caractère de Locke, et un amour tranquille de la vérité apparaissent dans les détails hygiéniques, dans la manière de réprimer les inclinations molles ou craintives, la présomption et l'énergie, ainsi que dans les observations sur les jeux. Les changements apportés dans les habitudes sociales ont rendu beaucoup de ses préceptes inutiles, comme les progrès de la pédagogie ont démontré la vanité ou la fausseté de quelques-unes de ses méthodes particulières.

L'éducation du dauphin porta beaucoup de Français à méditer

sur ce sujet nous avons des solitaires n'a pas en Fénelon s' monde, b sexes. Il ne bien élevé d'amour, tre, leur é religion et

« De to est un rais bien cultiv que la viva lorsque le les jeunes s'applique Ses blâme détourne l sédentaire par ceux- la nécessité d qu'elles s' dont les P aux jeunes l'égard de l'horreur p détourne d qui ne per mieux vaut ne tendent

On aper sens et l'ut choses rela raient pu d

En Italie et les espr ques, com sous les yo cette mall momentan

sur ce sujet, et cette étude produisait les ouvrages immortels que nous avons vus. On est encore redevable au zèle consciencieux des solitaires de Port-Royal, qui composèrent des livres dont on n'a pas encore abandonné l'usage ou qu'on n'a point remplacés. Fénelon s'occupa de l'*Éducation des filles*, thème nouveau dans le monde, bien qu'il l'ait traité d'une manière applicable aux deux sexes. Il ne vise pas à former des savants, mais des jeunes gens bien élevés. Toujours rempli, par caractère, d'indulgence et d'amour, il veut les rendre heureux dans ce monde et dans l'autre; leur épargner les pleurs; les châtimens doivent être doux, la religion et la vertu présentées sous un aspect aimable.

« De toutes les qualités des enfans, dit-il, la seule qui dure est un raisonnement droit; il croît avec eux, pourvu qu'il soit bien cultivé, tandis que les grâces de l'enfance s'évanouissent, que la vivacité s'éteint, que souvent la tendresse du cœur se perd, lorsque les passions et la fréquentation des hommes endureissent les jeunes gens qui sont entrés dans le monde. » Il faut donc s'appliquer avant tout à leur former un jugement droit et solide. Ses blâmes contre l'excès des ornemens et des délicatesses, qui détournent les femmes de leurs occupations habituelles, de la vie sédentaire et de l'existence des champs, seront reconnus vrais par ceux-là même qui ne partagent pas son opinion sur le peu de nécessité de leur donner des connaissances variées. Il désapprouve qu'elles s'adonnent à la lecture; touché sans doute des abus dont les *Précieuses* lui offraient l'exemple, il veut qu'on enseigne aux jeunes filles « qu'il doit y avoir pour leur sexe une pudeur à l'égard de la science presque aussi délicate que celle qui inspire l'horreur pour le vice ». Et nous sommes de son avis lorsqu'il détourne de leur faire apprendre l'italien et l'espagnol, langues qui ne peuvent qu'accroître le danger des mauvaises lectures; mieux vaut le latin, mais seulement pour les femmes sensées qui ne tendent pas à devenir savantes.

On aperçoit encore ici ce don suprême des Français, le bon sens et l'utilité pratique immédiate; du reste, ils ont dit peu de choses relativement aux sciences sociales, et peu de choses ils auraient pu dire sous un despotisme corrupteur et persécuteur.

En Italie, la question politique était irrévocablement décidée, et les esprits ne pouvaient agiter que des problèmes économiques, conciliables avec l'asservissement du pays. Nous avons sous les yeux un monceau de livres qui attestent les misères de cette malheureuse contrée et suggèrent des remèdes, mais tous momentanés et sans largeur de vues. Dans la statistique, ou

arithmétique politique, que leurs pères avaient fondée dans le siècle précédent, les Italiens se laissèrent dépasser par les Anglais, qui y introduisirent l'esprit philosophique, comme le prouvent les *Observations de Graunt sur les Tables de mortalité* (1661), l'*Arithmétique politique* de Petty (1791), les *Observations sur l'état naturel et politique de l'Angleterre* par Grégoire King, et l'*Essai sur les voies et moyens* de Charles Davenant (1693).

Économie politique.

Dans l'économie, le système prédominant, sinon unique, était le système mercantile, désigné par le nom de Colbert, qui faisait considérer les métaux comme les seules richesses véritables, et les productions naturelles comme moyens de se les procurer. En conséquence, la somme des richesses restait invariablement fixée, et une nation ne pouvait en acquérir une portion plus considérable sans nuire à une autre; de là l'inimitié réciproque qui conduisit les cabinets et l'administration de ce temps à exclure des marchés nationaux les productions étrangères, et à forcer les étrangers à recevoir celles de leur pays. C'est ainsi qu'on introduisait une balance de commerce idéale, sur cette croyance erronée que l'argent était l'unique richesse.

Malgré les erreurs que nous avons signalées ailleurs, le système exclusif contribua à rendre aux arts utiles l'estime qu'ils avaient perdue, et à forcer les gouvernements de s'en occuper non-seulement comme source de revenus, mais comme instruments de gloire et d'opulence; en outre, il multiplia les relations entre les différents pays, et fit naître le goût des voyages et des découvertes.

Lorsque toutes les spéculations se furent dirigées vers le Nouveau Monde, comme les capitaux employés tardaient longtemps à rentrer, il fallut y suppléer par le crédit; mais pour ne pas conserver dans les caisses des sommes improductives, les négociants eux-mêmes sentirent l'avantage d'user du crédit en lui donnant une nouvelle forme. Les banques, invention italienne, comme nous l'avons vu, opérèrent d'abord timidement comme dépôts, n'émettant de billets que jusqu'à concurrence de l'argent qu'elles avaient en caisse. Ces billets se réduisaient donc à des certificats à endosser comme nos lettres de change, qui ne faisaient que faciliter la transmission de l'argent, lequel, toutefois, devait être d'un titre fin; mais, comme les États avaient la déplorable habitude de l'altérer, bientôt tous les paiements furent stipulés en monnaie de banque.

Banques.

Les banques de Venise et de Gênes étaient des administrations du revenu public pour le compte du gouvernement. A Amster-

dam, un
connu qu
est une
capital m
préjudice
lande éta
espèces
valant un
n'en resta
ne receva
billets ac
rante de
commerce

Jusqu'à
effectifs
jours gar
tion des
gent com
crédit des
sur la fidé
ques de c
vaient d'a
assurés d
le nombre
en réserve
des effets
si les ban
nent moir
ciés pour
abusant d
riva souve

Ainsi s
établit son
D'autres l
dette pub
le princip
actes d'a
Innocent

Beauco
la jurispr
travail
en fit un

dam, une banque fut établie par des marchands qui avaient reconnu que toute dépense épargnée dans le capital fixe d'un pays est une amélioration de son revenu ; substituer des billets au capital mort qui ne rapporte rien, c'est donc faire disparaître le préjudice occasionné par son défaut d'emploi. En outre, la Hollande était alors envahie par des monnaies étrangères de toutes espèces usées, de mauvais aloi, si bien que la monnaie nouvelle valant un neuvième de plus, était emportée au dehors, et qu'il n'en restait pas pour escompter les lettres de change. La banque ne recevant de monnaies que selon leur valeur intrinsèque, les billets acquirent plus de crédit. La ville d'Amsterdam était garante de leur paiement, et les avantages qu'ils procuraient au commerce en haussèrent la valeur.

Jusqu'à l'époque actuelle, on n'en avait émis que sur deniers effectifs déposés, ou sur de l'or et de l'argent en barres, toujours gardés avec un soin jaloux qui résistait même à la tentation des besoins publics ; cependant, on avait compris que l'argent comptant n'est pas nécessaire pour le commerce, et le crédit devint un capital d'autant plus honorable qu'il est fondé sur la fidélité. Alors les banques de dépôt se convertirent en banques de circulation, qui émettaient plus de billets qu'elles n'avaient d'argent en caisse. Les détenteurs de billets étaient aussi assurés du remboursement ; il s'agissait seulement de calculer le nombre de ceux dont le paiement serait demandé, pour tenir en réserve le capital nécessaire ; on put escompter avec le reste des effets de commerce, ou alimenter l'industrie. Il est vrai que si les banques de circulation offrent plus d'avantages, elles donnent moins de sécurité que celles de dépôt ; car les effets négociés pourraient ne pas être payés à leur échéance ; puis, en abusant de leur principe, elles peuvent se ruiner, ce qui leur arriva souvent.

Ainsi se fondait en pratique la théorie du crédit. L'Angleterre établit son système financier par l'institution de la dette publique. D'autres États destinèrent des fonds à l'amortissement de leur dette publique, et, bien qu'ils ne réussissent pas à l'éteindre, le principe du moins resta. La Hollande fit en 1655 les premiers actes d'amortissement en réduisant l'intérêt de cinq à quatre ; Innocent XI le réduisit, en 1683, de quatre à trois.

Beaucoup de légistes s'appliquèrent aux différentes parties de la jurisprudence, la plupart empiriquement. Jacques Godefroy travailla trente ans à une édition du code Théodosien (1663), et en fit un ouvrage immortel. Gaudence Paganini, jurisconsulte

de 1638, se déchaîna contre Justinien, parce qu'il avait aboli la loi d'agnation, et se montra favorable aux droits des femmes. Plein de respect pour l'antiquité, il invoquait le droit écrit contre la loi naturelle, secondé dans cette œuvre par toute cette école exclusivement classique, qui dénigrait un principe du Bas-Empire pour relever les jurisconsultes du siècle d'Auguste.

1646-1718.

Bernard Van-Espen fut le plus savant des canonistes et l'ornement de l'université de Louvain. Dans le *Jus ecclesiasticum universum*, bien qu'il emprunte beaucoup à Thomasius, il se montre défavorable au saint-siège pour soutenir les princes, surtout depuis qu'il s'attacha aux jansénistes et défendit l'évêque schismatique d'Utrecht. Dans le *Traité historico-canonique des censures ecclésiastiques* et la *Promulgation des lois ecclésiastiques*, il enseigna ouvertement aux princes à ne pas s'inquiéter des excommunications et à infirmer les lois de l'Église.

La jurisprudence pratique et consultative prévalait toujours en Italie, surtout dans le royaume de Naples, qui, se réglant d'après des coutumes et des statuts locaux, ne pouvait s'en référer aux travaux des étrangers. Se fondant donc sur des cas pratiques, on en avait publié d'immenses recueils, auxquels avaient recours les avocats et les juges, qui invoquaient le nombre des autorités plutôt que la raison. Les décisions de la rote romaine et de la cour de Sainte-Claire à Naples ont de la célébrité. On trouve, du reste, dans les auteurs de théories et de traités une abondance excessive d'érudition et de subtilités scolastiques délayées en mauvais latin. Selon l'esprit casuistique, on publia beaucoup de *Cautele*, c'est-à-dire des artifices légaux, au moyen desquels on enseignait comment on pouvait éluder ou violer la loi, ne payer qu'une partie de ses dettes, conserver son bénéfice même après avoir commis un meurtre, ou se dire impunément des injures. Cipola Ferreri et d'autres se rendirent fameux par de pareils travaux. De Luca, qui fut nommé cardinal en 1685, écrivit en italien le *Docteur vulgaire*, afin que les personnes qui n'enseignaient pas connussent aussi la jurisprudence ; dégageant le droit des subtilités de la forme et des chicanes du barreau, il sut le ramener au bon sens et à la raison.

Dans les questions de droit féodal et canonique, le bon sens et la prudence ne suffisaient pas contre les pratiques positives ; force était donc de recourir à l'histoire. Ainsi commençait la jurisprudence historique, qui fut si redevable à François d'Andréa, dont les ouvrages eurent moins d'influence sur cette innovation que son exemple et ses leçons. Ses écrits au sujet de la suc-

cession de
ter ceux
due l'arch
Les di
cutées et
hommes
il faut un
d'un gran
pris le lie
se guider
historique
sources,
et les prog
romain,
sives : e
consultes
tique de l
et qui s'ap
des interp
rigueur de
variable
à Justinie
tombé en
curse, de
térêt de la
l'habileté
naissance
et l'art de
faits à l'ic
complet e
et féodal

Il se m
fait de no
de Cujas
dans ses
voulut in
rispruden
nait les fa
de son si
Lorsqu
ses *Meth*
ceux qui

cession de Flandre et d'Espagne furent un modèle que durent imiter ceux qui discutèrent cette question, et c'est ainsi que fut étendue l'archéologie du droit.

Les différentes parties de cette science avaient déjà été discutées et éclaircies en France et en Allemagne ; mais lorsque les hommes spéciaux ont travaillé laborieusement sur les détails, il faut un esprit qui les résume et les emploie comme matériaux d'un grand édifice. C'est ce que fit Gravina, qui, après avoir compris le lien caché de la législation romaine et saisi le fil pour se guider dans son interprétation, composa un ouvrage plus historique que philosophique. Il ramena la jurisprudence à ses sources, au lieu de se perdre en vaines paroles ; dans *l'Origine et les progrès du droit civil*, il trace l'histoire extérieure du droit romain, dont il distingue les époques et les évolutions successives : exemple nouveau, qui fait mieux apparaître les jurisprudences selon l'intention de leurs doctrines. Il appelle âge antique de la législation celui qui se rattache aux lois des XII Tables, et qui s'appuie sur les superstitions des formes ; suit l'âge moyen des interprètes et des magistrats, où l'équité naturelle tempère la rigueur des termes ; l'âge nouveau, qui commence à Auguste, est variable et incertain ; puis, dans l'âge très-nouveau, postérieur à Justinien, le droit fut réduit en forme de science. Après être tombé en décadence, il se relève dans l'école d'Irnerius, d'Accurse, de Barthole, de Cujas, interprètes et glossateurs. Dans l'intérêt de la science des lois, il veut que le jurisconsulte réunisse l'habileté dans la langue latine, un bon raisonnement et une connaissance suffisante de l'histoire. Or, il possède toutes ces qualités et l'art de bien copier ; mais chaque fois qu'il veut remonter des faits à l'idéologie et à la métaphysique du droit, il devient incomplet et vacillant. Il ne connaît pas la jurisprudence canonique et féodale aussi bien que le droit romain.

Il se moque de Barthole et de Goffredo, mais après leur avoir fait de nombreux emprunts ; il fait de même à l'égard de Manuce, de Cujas et de Hoffmann. Terrason et Hugo puisèrent également dans ses travaux ; peut-être encore inspira-t-il Vico, qui, lui aussi, voulut introduire la philosophie dans le droit ; distinguant la jurisprudence en pratique, historique et philosophique, il subordonnait les faits à de larges abstractions, qui ne furent pas comprises de son siècle.

Lorsque Leibniz, âgé de vingt-deux ans, publiait à Francfort ses *Methodi novæ descendæ docendæque jurisprudentiæ* (1668), ceux qui considéraient cette science comme le produit nécessaire

Gravina.
1694-1718.

1701-13.

de longs et pénibles travaux, durent se rire de sa présomption. Cependant, ce premier de ses ouvrages est admirable par l'accord de l'érudition prématurée et de la solidité des connaissances étendues, la force de l'intelligence et un style serré; il ne sacrifie ni à l'imagination, ni à l'enthousiasme, ni au paradoxe, attributs ordinaires de la jeunesse.

Il expose avec précision, dans la préface du recueil des *Actes diplomatiques* (1693), ses idées sur le droit naturel et le droit des gens. « Le droit est le pouvoir moral, l'obligation la nécessité morale. J'entends par pouvoir moral celui qui prévaut chez un homme de bien, comme si c'était un pouvoir physique. Celui-là est homme de bien qui aime tous les hommes autant que le permet la raison. La sagesse est la science du bonheur, science d'où dérive la loi naturelle, dans laquelle il y a trois degrés : le droit strict, ou justice commutative; l'équité, ou justice distributive; la pitié et la probité, ou justice universelle. Outre les règles de justice dérivées de cette source divine qu'on nomme loi naturelle, il y a une loi volontaire, établie par l'usage ou l'autorité d'un supérieur. Ainsi la loi civile dans l'intérieur d'une république est sanctionnée par la puissance suprême de l'État, tandis qu'au dehors la loi volontaire de la nation n'est établie que par le consentement tacite des nations. Cette loi n'est pas nécessairement celle de toutes les nations et de tous les siècles, attendu que les Indiens diffèrent souvent des Européens dans les notions du droit international, et parmi nous-mêmes il peut changer avec le temps. La base du droit international est la loi naturelle, modifiée selon les temps et les lieux. »

Leibniz croit que les grands législateurs de l'antiquité ne le cèdent point aux meilleurs géomètres pour la force, la subtilité et la profondeur du raisonnement. Il désapprouve la disposition donnée aux lois par Justinien, et il en suggère une nouvelle selon l'ordre naturel. Bien qu'il ait abandonné ces études pour d'autres, il n'en a pas moins mérité une gloire immortelle pour avoir allié la jurisprudence à la philosophie morale, à l'histoire et à la philologie.

La pensée de Leibniz fut réalisée par Domat, qui disposa les *Lois civiles* de Justinien dans leur ordre naturel. Compatriote de Pascal et dépositaire de ses papiers, il vécut modeste et pieux comme les solitaires de Port-Royal, et voulut être enseveli au milieu des pauvres. Pour s'élever lui-même à la connaissance de la vérité et instruire ses treize fils, il écrivit un *Traité des lois civiles dans leur ordre naturel*, qu'il ne publia que sur l'ordre

du roi, et jurisprudence géométrique arriver d'un risconsulte faveur de lois, et su tuer la lé

Le titre chrétien, comme ju l'ordre civ tradition les princip complet d chaînemen d'une part légitime; dans sa pe

Il vit qu appuyé l'a morale, p la conscien qu'il faut r de tuer, et même un d défendu et source éle grandissen

Domat r dans la p quence, s saurait s'a réduit don prême, c'

Il porte protestant prême loi tienne de Tandis qu de sa cho desecourir

du roi, et qui fut considéré comme le meilleur monument de la jurisprudence théorique et pratique en France. Il avait étudié la géométrie, d'après laquelle il part de maximes générales pour arriver d'une manière logique aux dispositions particulières. Jurisconsulte, philosophe par excellence, il interroge le passé en faveur de la génération à venir, ouvre la voie à la réforme des lois, et sur la justice éclairée par le christianisme il veut constituer la législation.

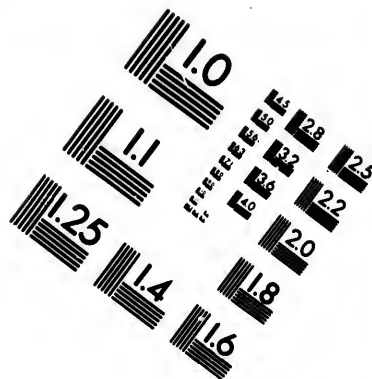
Le titre même de son livre démontrait qu'il croyait, comme chrétien, à un système rationnel des relations sociales; mais, comme jurisconsulte, il croyait à la valeur absolue de l'ordre civil tel qu'il est établi. Pour échapper à la contradiction, il fallait supposer les principes particuliers d'accord avec les principes rationnels, si bien qu'il fallait pour avoir le droit complet de rapprocher ces deux éléments et d'en trouver l'enchaînement logique. Telle est la conclusion de Domat : ainsi, d'une part, il trace le tableau de la société réelle comme un fait légitime; de l'autre, il construit la théorie de l'équité naturelle dans sa perfection.

Il vit que les axiomes généraux de justice, sur lesquels est appuyé l'ancien droit, ne fournissent pas les règles de la loi morale, parce qu'ils se fondent sur un sentiment impérieux de la conscience, et non sur une évidence rationnelle; de telle sorte qu'il faut remonter à un principe plus large. La conscience défend de tuer, et pourtant le meurtre est quelquefois licite, quelquefois même un devoir. Par quelle loi donc l'homicide est-il généralement défendu et quelquefois imposé? Les anciens méconnurent cette source élevée de la justice, et de là vient qu'à côté des lois qui grandissent l'humanité ils en établirent d'autres qui la dégradent.

Domat remonte à cette source, et il trouve la fin de l'homme dans la possession du bien suprême, qui est Dieu; en conséquence, sa loi est l'amour pratique du souverain bien, qui ne saurait s'acquérir que par l'union avec nos semblables; elle se réduit donc à l'amour pratique du prochain en vue du bien suprême, c'est-à-dire à aimer Dieu dans les hommes.

Il porte ainsi le christianisme dans la jurisprudence, d'où les protestants et les philologues l'avaient banni, et l'élève à la suprême loi de la charité, qui ne trouve pas suffisant qu'on s'abstienne de nuire, mais qui veut encore qu'on s'aide mutuellement. Tandis que l'ancien droit permet au propriétaire d'user et d'abuser de sa chose, le genre humain dût-il périr, il établit l'obligation de secourir les pauvres, attendu que tout homme vivant en société

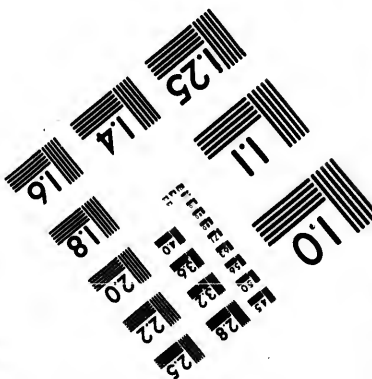
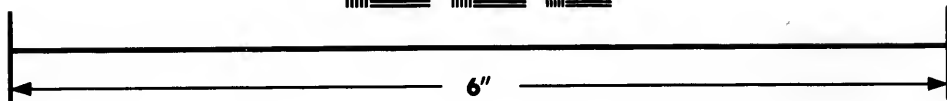




Resolution Test Chart (NBS 1963-A) showing various line patterns and numerical values:

- 1.0
- 1.1
- 1.25
- 1.4
- 1.6
- 1.8
- 2.0
- 2.2
- 2.5
- 2.8
- 3.2
- 3.6
- 4.0
- 4.5
- 5.0
- 5.6
- 6.3
- 7.1
- 8.0
- 9.0
- 10

U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE: 1963



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

1.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2 3.6 4.0 4.5 5.0 5.6 6.3 7.1 8.0 9.0 10.0 11.2 12.5 14.0 16.0 18.0 20.0 22.5 25.0 28.0 31.5 36.0 40.0 45.0 50.0 56.0 63.0 71.0 80.0 90.0 100.0

10 0.1 0.2 0.3 0.5 0.7 1.0 1.5 2.0 3.0 4.0 6.0 8.0 10 0.1 0.2 0.3 0.5 0.7 1.0 1.5 2.0 3.0 4.0 6.0 8.0 10

à le droit d'y vivre. Si dans les cas douteux la jurisprudence romaine donne la préférence aux conséquences rigoureuses de la loi positive, Domat veut qu'elle soit interprétée à l'aide de l'équité. La loi romaine, dans sa logique inflexible, fait passer la succession testamentaire avant la succession légitime; Domat trouve l'hérédité nécessaire pour transmettre avec les fonctions de la vie sociale, les moyens physiques de les accomplir; en conséquence, il place la volonté sociale avant celle de l'individu. Dans le droit public, il ne considère pas le pouvoir comme une propriété privée; mais les rangs et les professions sont des offices relatifs à l'existence du corps politique. Quant à la théorie, il ne s'éleva point à la loi du progrès continu; il trouvait dans le dogme du péché originel la source de l'inégalité parmi les hommes, et l'obligation de s'y résigner.

Une fois la souveraineté établie comme de droit divin, il n'est plus nécessaire de rechercher quel est l'organe infallible du juste et du vrai. Si pour ses doctrines la jurisprudence de Domat reste parfois insuffisante, elle inspira toutefois dans l'application des sentiments humains et de bons principes; mais déjà un entier renouvellement était annoncé par l'école philosophique, où Malebranche avait commencé à poser la théorie idéaliste de la loi morale, où Leibniz et Wolf avaient proclamé la formule du progrès des hommes individuellement et de l'humanité tout entière vers la perfection.

CHAPITRE XLI.

SCIENCES HISTORIQUES.

Le monde commençait à se connaître mieux lui-même, et devenait de plus en plus apte à comprendre cette continuité d'événements qui rattache les anciennes générations aux nouvelles; mais les secours dont s'aidait l'histoire étendaient plutôt ses connaissances que ses vues.

Geographie.

Les résultats des voyages ne répondirent pas aux espérances conçues, et nous les avons déjà examinés dans le livre XIV. Le Florentin Côme Brunetti, Jean-Baptiste et Jérôme Vecchiotti, de Cosenza, voyagèrent et observèrent; mais leurs relations ne furent pas publiées. Le Romain Pierre della Valle, après 1614, décrivit la Turquie, la Perse et l'Inde en érudit qui sait faire des

compar
sans ac
fit le to
voyage
sive que
lui-mêm
dernier
tioulari
Les
din; Ba
avec P
D'autre
en ont
(1697)
l'Abyss
parlent
source
tants.

Le P
afin d'y
lèvres p
orna. L
en 1631
en 1692
fait p
créée p
à profit
La li
mais to
On imp
neuf la
mode
orien
réputa
savoir,
sont to
tératur
réfuta
la Bibl
tale (1
source
popul

comparaisons et s'appuyer sur des monuments, mais non toutefois sans accueillir des fables. Le Napolitain François Gemelli Carreri fit le tour du monde en 1698, et publia la relation (1700) de son voyage, traduite en plusieurs langues; mais il montre une excessive crédulité. Peut-être est-il vrai qu'il donna, comme vues par lui-même, des choses qu'il emprunta à d'autres; cependant, les dernières recherches lui rendent quelque crédit sur certaines particularités.

Les meilleurs voyages en Orient sont ceux des Français Charadin, Bernier, Thévenot et Tavernier. NeuhoFF pénétra en Chine avec l'ambassade hollandaise, et la décrit en bon observateur. D'autres Hollandais publièrent des voyages; chez les Anglais, qui en ont peu, le principal est celui de Dampier autour du monde (1697). Kircher a dit de bonnes choses sur la Chine, et Ludolf sur l'Abyssinie, parce que tous deux avaient vu les pays dont ils parlent. L'ouvrage des jésuites sur la Chine est encore la meilleure source à consulter. Les ouvrages élémentaires sont peu importants.

Le P. Vincent Coronelli, auteur intarissable, fut appelé à Paris, afin d'y construire deux globes de douze pieds de diamètre, célèbres pour les inscriptions en l'honneur de Louis XIV. dont il les orna. Lorsque l'on compare la meilleure carte du monde publiée en 1631 par Nicolas Samson avec celle qui fut dressée par son fils en 1692, on sent combien les connaissances géographiques avaient fait peu de progrès dans cet intervalle. La science des cartes fut créée par de Lisle, qui travailla sous la direction de Cassini et mit à profit les découvertes de l'astronomie et de l'érudition.

La littérature orientale fut aussi cultivée avec distinction, mais toujours dans un but unique, l'étude des livres bibliques. On imprima, en 1657, la *Bible polyglotte* de Brian Walton, en neuf langues, moins magnifique, mais plus complète et plus commode que celle de Paris publiée par Lelong. La *Bibliotheca orientalis* (1660) de Hottinguer, de Zurich, est au-dessous de la réputation dont elle a joui. Bochart (1667) montra un immense savoir, surtout à l'égard du peuple hébreu; mais ses étymologies sont tombées en discrédit. Pococke (1691) aida grandement la littérature arabe. Le P. Louis Maracci, de Lucques, traduisit et réfuta le koran, et fut appelé à Rome pour faire une version de la Bible en arabe; il étudia aussi l'arménien. La *Bibliothèque orientale* (1697) de d'Herbelot fait époque, et offre encore des ressources précieuses, même après tant d'études nouvelles. Galland popularisa l'Arabie par sa traduction des *Mille et une Nuits*. Hyde

Littérature
orientale.

(*Religionis Persarum historia*, 1700) fournit le premier des éclaircissements sur la religion de Zoroastre ; il ignorait toutefois la langue des anciens Perses, et des interprètes mahométans l'induisirent en erreur. On ne connaissait pas les langues indiennes, bien que l'on possédât déjà des grammaires du tamoul et peut-être d'autres encore.

Archéologie.

En s'appliquant aux antiquités, l'érudition péchait encore par sa futilité minutieuse, mais elle devint plus circonspecte. Si l'on avait cru dans le siècle précédent à Anniius de Viterbe, les *Etruscarum antiquitatum fragmenta*, publiés en 1632 par Curtius Inghirami, trompé lui-même ou trompeur, furent bientôt convaincus de mensonge. Meursius commença très-jeune ses travaux sur la Grèce et principalement sur Athènes, dont il fit connaître toute la condition civile et scientifique. Son travail fut ensuite achevé par Ubbus Emmius dans la *Vetus Græcia illustrata* (1626), et par Petit, dans le Commentaire sur les lois athéniennes (1635). La *Germania* de Philippe Cluver (1616) et plus encore l'*Italia antiqua* (1624) offrent un répertoire précieux.

Ézéchiél Spanheim fut le premier qui étudia scientifiquement les médailles, non-seulement en examinant leur authenticité et leur rareté, mais en déterminant l'utilité que pourrait en tirer l'histoire ; néanmoins, cette application avait déjà été faite par Philippe Paruta dans la *Sicile décrite par les médailles* (1612), ouvrage accru par d'autres et surtout par Torremuzza. Vincent Mirabella publia le plan de l'ancienne Syracuse, et Prosper Parisio les médailles les plus rares de la Grande Grèce. Le Vaillant revint de Grèce avec un grand nombre de médailles, surtout des Séleucides, et s'en servit pour éclairer l'histoire à l'aide de recherches calmes et d'un scepticisme tempéré. Plusieurs dissertations dans l'Académie française sont un modèle sous ce rapport. Le meilleur système numismatique fut exposé par Jobert, dans la *Science des médailles* (1692).

D'autres érudits portèrent leur attention sur les inscriptions relatives à chaque pays, bien que le défaut de critique suffisante les entraîna dans des erreurs, copiées ensuite de confiance par ceux qui venaient après eux. Nous citerons en Italie Bellori, les Falconieri (*Inscriptiones athleticæ*), et surtout Raphaël Fabretti, d'Urbain, aussi zélé à les recueillir que plein de sagacité pour les expliquer. Les charges publiques dont il fut revêtu à Rome ne le détournèrent pas de ses études ; il s'en allait par le Latium à la recherche des vieux débris avec un cheval non moins patient que lui, et tellement habitué à ce manège que dès qu'il arrivait

1618-1700.

près de
maitre
vrages
ductib
(1680-
sées de
pas un

Rome
Jean Ci
antiquit
premièr
ornées
employa
alors. Il
du bibli
Padou
rent Pige
qui essa
quer la

Les d
la plupa
partielle

La ch
vint une
qui n'on
adopté
hébraïq
tablir la
s'il avait
point so
détermin
shand, d

Les
Chronol
sont à u

Plusie
dans les
noxes et
un temp
vations
rait en
mie fut

près de quelque ruine il s'arrêtait, comme pour en avertir son maître, qui lui témoignait sa reconnaissance. Les principaux ouvrages de Fabretti sont ses trois dissertations *De Aquis et aqueductibus veteris Romæ*; et une autre sur la colonne Trajane (1680-1683); en outre, il publia un recueil d'inscriptions disposées de manière à s'éclairer réciproquement, et qui n'en contient pas un trop grand nombre de fausses.

1680-83.

Rome fut toujours le terrain des principales recherches, et Jean Ciampini publia dans cette ville ses éclaircissements sur les antiquités sacrées (*Vetera monumenta*); il recherche l'origine des premières églises, la manière dont elles étaient construites et ornées de mosaïques, et traite la question de savoir si l'Église employa dans le principe le pain azyme, question que l'on agita alors. Il examine aussi le *Livre pontifical* et les *Vies des Papes*, du bibliothécaire Anastase.

1676.

Padoue fut étudiée sous le rapport archéologique par Laurent Pignoria (1631), l'un des érudits les plus profonds de ce siècle, qui essaya de lever le voile des hiéroglyphes égyptiens et d'expliquer la *Table isiaque*.

Les découvertes récentes ont fait perdre toute importance à la plupart des écrivains qui n'ont traité que certaines antiquités partielles.

La chronologie, éclairée par les travaux des antiquaires, devint une science. Le système d'Usserius, très-commode pour ceux qui n'ont pas le loisir de se livrer à des recherches spéciales, fut adopté par Bossuet, Calmet et Rollin. Usserius se tint au texte hébraïque; mais Pezron (*Antiquité dévoilée*, 1687) s'efforça d'établir la chronologie des Septante; de là grand scandale, comme s'il avait compromis l'authenticité de la Vulgate, ce qui n'empêcha point son système de prévaloir par la suite. Ceux qui voulurent déterminer la chronologie d'autres nations, comme John Marshand, dans le *Canon chronicus ægyptiacus*, ne firent que louvoyer.

Chronologie.
1686.

Les Italiens Léon Alacci, *De mensura temporum*; Riccioli, *Chronologia reformata*, et Jérôme Vecchiotti, *De Anno primitivo*, sont à une grande distance de Petau et de Scaliger.

Plusieurs savants après Newton cherchèrent la chronologie dans les variations du ciel produites par la précession des équinoxes et la nutation, c'est-à-dire en comparant l'état du ciel dans un temps donné à celui d'aujourd'hui; mais les anciennes observations étaient trop imparfaites, et dans tous les cas on ne pourrait en tenir compte que depuis le temps où la véritable astronomie fut née en Grèce, temps trop peu éloigné de nous.

Érudition.
1662-1720.

François Bianchini, de Vérone, bibliothécaire de la famille Ottoboni, s'appliqua à un mode particulier d'histoire universelle; pour déterminer la chronologie, il suppléait par les monuments au silence des historiens. Il explique plusieurs symboles; et reconnaît des mythes dans l'histoire; pour lui, la guerre de Troie est née du commerce, dont Hélène figure la liberté; il explique ainsi les diverses fictions de la mythologie. Il ne va que jusqu'à la fondation de la monarchie assyrienne; et ce qui a paru depuis l'a fait vieillir. Très-instruit dans les mathématiques, il fit différentes découvertes relatives à la planète de Vénus; après avoir tracé un méridien dans la Chartreuse de Rome, il se proposait de le prolonger jusqu'à l'Adriatique et à la mer Tyrrhénienne. Ces travaux ne le détournèrent pas de l'archéologie; et dans ses éclaircissements sur le columbarium de la famille d'Auguste, découvert alors sur la voie Appienne, il jette des lumières sur les habitudes romaines; il nous apprend que la maison de ce prince comptait six mille esclaves, dont le travail était subdivisé à tel point qu'il y en avait un occupé uniquement à peser la laine filée par l'impératrice, un autre pour garder ses pendants d'oreille, un autre pour soigner sa petite chienne, etc.

1633-1714.

Le Florentin Antoine Magliabecchi fut un personnage très-singulier : placé chez un joaillier, sa passion pour les livres lui valut l'amitié du cardinal Léopold de Médicis, et Cosme III lui confia la bibliothèque qu'il avait fondée. Véritable dévorateur de livres, son plus long voyage fut d'aller jusqu'à Prato pour reconnaître un manuscrit. Laid, grossier, toujours solitaire, sans avoir même un domestique, couvert d'un habit sale et râpé, ne changeant de chemise que lorsqu'elle tombait en lambeaux, il restait la journée entière sur son fauteuil; il y dormait, y mangeait sans interrompre sa lecture, et les restes des mets pourrissaient au milieu des tas de livres jetés pêle-mêle, unique mobilier de son logis. Il avait pour se réchauffer les mains une écuelle avec du feu, qui un jour brûla ses vêtements; il ne s'en aperçut que lorsque sa peau eut commencé à griller. Tout ce qu'il lisait restait gravé dans sa mémoire de fer; il se rappelait si bien la place de tous les livres amoncelés autour de lui qu'il n'avait qu'à fureter un moment pour mettre la main sur celui dont il avait besoin.

Les plus savants recouraient donc à lui de tous côtés, comme à une bibliothèque vivante (1); il répondait pleinement et à fond

(1) Parmi les anagrammes, qui furent une des prétentions de ce siècle, nous citerons les deux suivantes: *Antontus Magliabechus*, où l'on trouva: *Is unus*

aux den
pages :
« de ce
« prince
« je ne
« sible
« celés.
« je tie
« prend
« seigne
« tome
« mais
« lumes
« rensei
« cherch
« moire

Répon
mée, qu
étrangers
salt; il
prises; il
galotti, C
le mordir
lons mes
obligé de
tation or
tent touj

Un aut
Nice; il
Chambér
dans le cl
s'attira la
en jugem
sants son
en tort, v
se concili
dans plus
treize ouv
satirique

bibliotheca
illeus alter

aux demandes de chacun, citant jusqu'aux expressions et aux pages : « Je n'ai jamais, écrivit-il à Fontanini en 1698, rien noté de ce que j'ai lu, ce dont j'ai reçu des reproches même de ces princes sérénissimes. J'ai différentes choses dans l'esprit ; mais « je ne puis me fier à ma mémoire ; et il m'est presque impossible de les vérifier, parce que tous mes livres sont amoncélés. » Il dit dans une autre lettre au même : « Chacun sait que « je tiens tous mes livres amoncélés, ce qui fait que pour en « prendre un il faut en culbutter deux cents... Le très-noble « seigneur Rostgaard pourra vous attester qu'ayant eu besoin du « tome II des œuvres de Libanius, je lui dis aussitôt où je l'avais ; « mais il fut obligé d'abord de déplacer environ cinq cents volumes in-folio, sous lesquels il était. J'ai dans mon souvenir les « renseignements que vous désirez, sans avoir besoin de les « chercher ; mais je ne me fierais en aucune manière à ma mémoire sans les vérifier dans les livres où je les ai lus. »

Répondant à tout le monde, il cherchait avidement la renommée, qui d'ailleurs ne lui fit pas défaut. Très-courtois avec les étrangers, il était bourru envers ses compatriotes, et les méprisait ; il excitait leur jalousie, et se réjouissait de les voir aux prises ; il traitait Viviani d'âne, mordait à belles dents Redi, Magalotti, Coccapani et autres encore ; mais il trouva des gens qui le mordirent à son tour. Il n'écrivit rien, et comme nous ne voulons mesurer les facultés que par les actes, nous craignons d'être obligé de le ranger parmi ceux qui pour conserver leur réputation ont besoin de ne pas publier les ouvrages qu'ils promettent toujours.

Un autre érudit bizarre est le jésuite Théophile Raynaud, de Nice ; il refusa d'abord l'évêché de Genève ; puis, ayant noué à Chambéry une correspondance avec le P. Monod, alors détenu dans le château de Montmeillan pour avoir déplu à Richelieu, il s'attira la vengeance de ce ministre, qui le fit arrêter et mettre en jugement. Son innocence fut reconnue ; mais comme les puissants sont dans l'habitude de persister, pour ne pas paraître avoir eu tort, on l'emprisonna de nouveau ; rendu enfin à la liberté, il se concilia les bonnes grâces du légat du pape, et fut employé dans plusieurs affaires. Il n'écrivit pas moins de quatre-vingt-treize ouvrages, sans leur donner un coup de lime, et son esprit satirique s'exerça contre les jansénistes. Doué d'une érudition pro-

1583-1663.

bibliotheca magna, et Evangelista Torricellus, dont on fit : En virescit Galileus alter.

digieuse, il l'éparpillait au hasard, à tel point que jamais le titre de ses livres ne répond à la matière qu'il traite; ainsi, dans le traité *De la rose bénie* il parle sur le carême.

1648-1780.

Le jésuite Jean Hardouin, de Quimper, se fit aussi une réputation malheureuse. Il entreprit l'édition de Pline à l'usage du dauphin, édition dont personne n'avait osé se charger, et son travail fit événement; mais l'orgueil qu'il en conçut excita plus d'un savant à relever les erreurs, trop nombreuses, qu'il avait commises. Les subtilités et les paradoxes qu'il multiplia dans sa défense le rendirent plus célèbre que son érudition. Il soutint, dans la *Chronologie expliquée par les médailles*, que l'histoire ancienne avait été remaniée dans le treizième siècle; que de tous les classiques il ne nous était parvenu que Cicéron, Pline, les *Géorgiques* de Virgile, les *Satires* et les *Épîtres* d'Horace; que tous les autres auteurs avaient été simulés par des moines du moyen âge, et il en relevait les solécismes. Il attribuait à l'imposture les écrits de Cassiodore, d'Isidore et de saint Justin; les Conciles, dont il réimprima la collection, étaient selon lui plus ou moins chimeriques jusqu'au concile de Trente.

Cette critique hardie parut menacer les livres saints, ce qui l'obligea de se rétracter; mais il la continua malgré toute opposition. Travailleur infatigable, il pouvait, avec une mémoire très-sûre, une attention soutenue, se placer au premier rang s'il n'eût trop affectionné la singularité. Il soutient au sujet d'Homère que ses prôneurs et ses détracteurs (la querelle était alors brûlante) n'en avaient pas une juste idée; que le véritable héros du poème est Énée, et qu'il a pour but de consoler les Troyens de leurs revers. En vertu de l'enchaînement que les erreurs comme les vérités ont entre elles, il prétendit que Jansenius et Quesnel, Descartes et Malebranche, Arnauld, Nicole et Pascal étaient des athées.

Il est difficile d'admettre les paradoxes répandus dans ses quatre-vingt-douze ouvrages (1), et nous sommes loin de désirer que son scepticisme historique vienne à prévaloir. Il montra toutefois une connaissance supérieure de l'antiquité et de la hardiesse dans sa manière de la juger; devançant certaines appréciations modernes, il aidait à ébranler la vénération aveugle que les aca-

(1) Voici une épitaphe qu'on lui fit, et qui mérite d'être rapportée : *In expectatione judicii — hic jacet hominum paradoxotatis — natione Gallus, religione jesuita — orbis litterati portentum — venerandus antiquitatis cultor et deprædator — docte febricitans — somnia et inaudita commenta vigilans edidit — scepticum pie egit — credulitate puer — audacia juvenis — delirius senex — verbo dicam — hic jacet Harduinus.*

démies
transmis
vèrent
pensée
ce qu'on
osa sout
temps an
académie
non infér
ment em
que les
chapitres
desquels
tion et sa
il tourne
modernes

Le thé
dans l'A
dence de
cette déci
taines per
ments. Q
moral de
Romains;
anciens. I
goût repr
d'érudition
paralt pas

Les pèr
en 1618,
tion de d
le titre de
Martha co
que ses c
tène et Un
leur coop
dorum,
numents

C'est de
de France
ville de P
bliées par

HIST.

démies et les savants professaient pour tout ce qui avait été transmis par les anciens. Nous avons raconté les débats qui s'élevèrent en France sur cette question. Bacon avait déjà émis une pensée fort belle, que nous sommes les véritables anciens, et que ce qu'on appelle l'antiquité du monde est son enfance. Tassoni osa soutenir que les temps modernes ne sont pas au-dessous des temps anciens. Lancillotti, quoique prêtre et membre de plusieurs académies, entreprit de prouver, dans *Aujourd'hui, ou les esprits non inférieurs à ceux du passé*, que le monde n'était pas moralement empiré ni affligé de plus grands maux que dans le passé, et que les forces intellectuelles n'avaient pas dégénéré. Au lieu de chapitres, il divisa son ouvrage en *désabusements*, dans chacun desquels il combattit un préjugé; il écrit librement, avec résolution et savoir. Dans les *Bévue (farfalloni) des anciens historiens*, il tourne en raillerie leur crédulité, et devance même plusieurs modernes dans la critique de l'histoire romaine.

Le théologien anglais George Hakewill entreprit la même tâche dans l'*Apologie*, ou déclaration de la puissance et de la providence de Dieu dans le gouvernement du monde (1627); il nie cette décadence perpétuelle et universelle dans la nature que certaines personnes voulaient étendre jusqu'aux étoiles et aux éléments. Quant à l'homme spécialement, il dit que le caractère moral de l'antiquité est exagéré, surtout en ce qui concerne les Romains; il n'accorde même pas dans les lettres la supériorité aux anciens. La polémique lui fit porter des jugements que le bon goût réprouve; personne cependant ne lui contestera beaucoup d'érudition, quoiqu'il le cède en vivacité à Lancillotti, qu'il ne paraît pas avoir connu.

Les pères de la congrégation de Saint-Maur, introduits en France en 1618, se signalèrent par des travaux d'érudition sous la direction de d'Achery, qui découvrit et publia en treize volumes, sous le titre de *Spicilegium*, un grand nombre de documents. Sainte-Marthe commença l'immense ouvrage de la *Gallia christiana*, que ses confrères portèrent jusqu'à onze volumes. Edmond Martène et Ursin Durand, son fidèle collaborateur, donnèrent, outre leur coopération à l'ouvrage précédent, le *Thesaurus novus anecdotorum*, ainsi que la collection des anciens historiens et des monuments historiques, dogmatiques et moraux.

C'est de là aussi que sortirent l'*Art de vérifier les dates* et l'histoire de France; Félibien fit celle de l'abbaye de Saint-Denis et de la ville de Paris, Lobineau celle de Bretagne, d'autres furent publiées par différents auteurs. L'édition de saint Augustin mêla ces

Les pères de
Saint-Maur.

1688-1707.

pères aux débats engagés sur la Grâce. Une édition de saint Bernard fut donnée par Jean Mabillon, qui recueillit en neuf volumes les actes des saints de l'ordre de Saint-Benoît; puis, en quatre volumes d'*Analecta*, tout ce qu'il avait tiré d'inédit des bibliothèques d'Allemagne, de France et d'Italie. Il rédigea les *Annales générales* de son ordre, et donna des règles aux autres ordres dans ses importants traités *De re diplomatica*, et des études monastiques, où il soutint, contre l'abbé de Rancé, que l'obligation d'étudier est ancienne chez les moines.

Pour son traité *De re diplomatica*, Colbert lui envoya une pension de vingt-mille livres, qu'il refusa : *Je suis pauvre et de parents pauvres; que dirait-on si je cherchais dans le cloître ce que je n'aurais pas osé espérer dans le monde?* En le présentant au roi, Le Tellier lui dit : *Je vous présente l'homme le plus savant de votre royaume.* Ajoutez, reprit Bossuet, *et le plus humble.*

1655-1741.

Bernard de Montfaucon crut que l'érudition profane lui était nécessaire pour s'occuper de l'impression des Pères grecs; il discuta sur le papyrus le phare d'Alexandrie et d'autres sujets.

Les Italiens sont particulièrement redevables à ces deux derniers bénédictins pour avoir exhumé et éclairci, dans l'*Iter italicum* et le *Diarium italicum*, beaucoup de choses relatives à leur pays, quoiqu'ils se trompent souvent. Plusieurs autres religieux se livrèrent à des travaux historiques sur les ordres auxquels ils appartenaient; comme la tranquillité des couvents et les secours mutuels qu'ils se prêtaient facilitaient les recherches, l'histoire ecclésiastique reçut des éclaircissements particuliers.

Il faut décerner les mêmes éloges aux travaux de Godefroy, de Baluze, de du Cange, de Ruinart et d'autres encore. Louis Thomassin, de l'Oratoire, donna un ample traité de la discipline ecclésiastique et différents autres relatifs aux questions de la Grâce, à l'usure, aux moyens de maintenir l'unité de l'Eglise.

Antoine Pagi, moine franciscain, commenta les *Annales* de Baronius, dont il corrigea les erreurs année par année. Le Trévissan Odéric Ricaldi, de l'Oratoire, les continua de 1498 à 1564, et les résuma dans un style plus correct qu'il n'était alors d'usage. Les *Annales de l'Ancien Testament*, par le Navarrais Augustin Tornielli (1610), peuvent servir d'introduction à Baronius.

Monseigneur Marc Battaglini publia une *Histoire générale des conciles* d'un style prolix et d'une critique peu exacte, comme l'*Histoire des hérésies* de Bernini (1705).

Le Florentin Ferdinand Ughelli, de l'ordre de Cîteaux, dressa

le premier
de docu
christian

Fleur
prolix
dictéu
larges tr
et contr
des gen
écrites
qui sem
les faits.

Noël A
attaqua,
plusieurs
ouvrage

Henri
Augustin
à Rome,
de cette
erreurs
débat sc
Cosme III
tique; il
Lucius, fi
colonie pi
cent XII
Vatican, c
par l'inqu
tractions
l'étude; c
l'Histoire

On cite
theatum s
cône, où
Octave Fe
(1612-161
d'un de s
liturgie fu
Rerum li
le pain fe
Le cardin

le premier la liste de tous les évêques d'Italie, qu'il accompagna de documents, ce qu'il fit (1642-1648) huit ans avant la *Gallia christiana*. Roch Pirro y ajouta la *Silicia sacra*.

Fleury n'est point original dans son Histoire de l'Eglise, trop proluxe pour un ouvrage élémentaire; mais on l'a nommé *le Judicieux*. Il exposa clairement les questions abstruses, toucha à larges traits les événements mondains qui concernent la religion, et contribua beaucoup à aliéner à la cour de Rome l'affection des gens de lettres. On lit davantage ses dissertations, qui sont écrites avec goût, aisance, clarté, concision sans sécheresse, et qui semblent, avec un air de simplicité, s'appuyer toujours sur les faits.

Noël Alexandre, dominicain de Rouen, docteur en Sorbonne, attaqua, dans son *Histoire ecclésiastique* en latin (32 vol. in-8°), plusieurs propositions adoptées par Rome; Innocent XI mit cet ouvrage à l'index; mais il en fut effacé par Benoît XIII.

Henri Noris, de Vérone, enthousiasmé des œuvres de saint Augustin, entra dans son ordre, et conçut, pendant qu'il était à Rome, l'idée de l'*Histoire pélagienne*, où il rechercha l'origine de cette hérésie. Les jésuites craignirent qu'il ne tombât dans les erreurs courantes au sujet de la Grâce, ce qui donna lieu à un débat scandaleux. Mais Rome soutint Noris, et le grand-duc Cosme III le fit venir à Pise pour une chaire d'histoire ecclésiastique; il décrivit dans cette ville les cénotaphes de Caius et de Lucius, fils de Vipsanius Agrippa, et détermina l'origine de la colonie pisane, puis les ères de quelques villes de l'Asie. Innocent XII voulut l'avoir pour conservateur de la bibliothèque du Vatican, et, tandis que les jésuites cherchaient à le faire condamner par l'inquisition d'Espagne, il le décora de la pourpre. Les distractions et les occupations du cardinalat ne le détournèrent pas de l'étude; ce fut même alors qu'il écrivit l'*Histoire des donatistes* et l'*Histoire des investitures*.

On cite aussi avec éloges le *Sacrorum oleochrismatum myrothecium sacro-profanum* (1625-1637) du P. Fortuné Scacchi, d'Ancone, où il traite de l'usage des huiles, et l'ouvrage du Milanais Octave Ferrari sur les discours sacrés et les épîtres ecclésiastiques (1612-1618), ouvrage fait, assure-t-on, d'après les manuscrits d'un de ses oncles. L'écrivain qui jeta le plus de lumières sur la liturgie fut le cardinal Bona de Mondovi (*De divina psalmodia; Rerum liturgicarum libri duo*), qui soutint que l'on consacrait le pain fermenté dans les premiers siècles; Mabillon le réfuta. Le cardinal sicilien Marie Tommasi contribua beaucoup à éclaircir

1713.

1721.

1691-1704.

1721.

cette matière en publiant plusieurs manuscrits liturgiques (*Codices sacramentorum nonagentis annis vetustiores*, 1680), avec des responsoriaux et des antiphonaires.

1643. L'histoire ecclésiastique, défigurée par des légendes populaires et dénuée de critique, avait donné trop beau jeu aux hérétiques pour taxer l'Église d'imposture et d'ignorance. Les jésuites n'hésitèrent pas à la soumettre à l'examen, persuadés que la vérité n'aurait qu'à y gagner, et les *Actes des saints* devinrent un nouveau trésor d'histoire. Commencés par Bollandus, ils eurent pour continuateurs Papebrochio, aidé de Baert, puis de Sollier et Vander Bosch; mais les bollandistes ayant désigné le bienheureux Berthold comme fondateur des carmélites au douzième siècle, cet ordre, qui prétendait dériver directement d'Énoch, antédiluvien, le trouva mauvais. Lorsqu'on eut fait remarquer aux carmélites que Noé et ses fils, qui seuls avaient survécu au déluge, étaient mariés, ils se contentèrent d'Élie, mais soutinrent que tous les prophètes et les philosophes les plus illustres avaient appartenu à leur ordre. Quoique le fait paraisse incroyable, cette thèse fut soutenue sérieusement; on alla même jusqu'à faire un crime aux bollandistes d'avoir déclaré fausses les décrétales antérieures au pape Sirice, la donation de Constantin et le miracle de Véronique. L'inquisition d'Espagne prohiba les volumes qui contenaient les passages incriminés; mais bientôt, mieux informée, elle se rétracta.

1679. Nous avons parlé ailleurs des historiens qui ne peuvent être considérés que comme littérateurs. L'Espagne n'en offre aucun dont nous ayons à nous occuper ici. Une meilleure critique dans l'appréciation de la vérité commença chez les Anglais, et l'*Histoire de la réforme* par Burnet est la première qui s'appuie sur des documents abondants.

En Italie, beaucoup d'historiens, mais peu de remarquables. Le cardinal Bentivoglio écrivit, comme en rivalité avec le P. Famién Strada, les guerres de Flandre dans un beau style, mais sans les renseignements particuliers que sa position semblerait promettre.

1680. Davila reçut les noms de Henri-Catherin en reconnaissance des bienfaits que le roi et la reine de France avaient accordés à son père après son expulsion de Chypre, où il exerçait les fonctions de connétable. Il servit la république de Venise dans des emplois élevés, et fut assassiné près de Vérone lorsqu'il allait prendre le gouvernement de Crème. Son *Histoire des guerres civiles* est regardée, même par les Français, comme une des meilleures.

Il connaît défigure princes.

On écri celles de Naples père Gian avec doc beuse, pe et Tatti; quisiteur Paruta eu le gouver les faits d Pierre G sacrifices lequel l'a passages sages où matières Galéas G George C aussi l'his

On ser Puricelli les *Ambro* mit au jo des Moré en fit aut royaume

Le Me avait pub Ducci, en qu'une tr (1630), q mieux qu mêmes e imiter l'e

Ferran chanoine plongé d gent, éc

Il connaît les lieux et les mœurs, et raconte avec clarté; mais il défigure les noms français, et veut subtiliser sur les intentions des princes.

On écrivit alors beaucoup d'histoires municipales : nous avons celles de Turin et de la Savoie par Emmanuel Pingone; celle de Naples par Jean-Antoine Sumonte, François Capecelatro et le père Giannetasio, qui écrivit en latin; celle de Nice par Gioffredo, avec documents; celle de Milan, dans un latin d'une fluidité verbale, par le chanoine Ripamonti; celle de Côme par Ballarini et Tatti; celle de la Valteline par Lavizzari; celle d'Urbino par l'inquisiteur Cimarelli; celle de Ravenne par Jérôme Rossi. A Venise, Paruta eut pour successeur André Morosini, érudit et habile dans le gouvernement, qui écrivit en latin. Jean-Baptiste Nani raconta les faits de 1613 à 1671; il fut continué par Michel Foscarini et Pierre Garzoni (1719); mais la protection officielle lui imposait des sacrifices, comme le prouve un ordre découvert naguère, par lequel l'autorité commandait à ce Garzoni de supprimer divers passages concernant l'acquisition et la perte de l'île de Scio, passages où, « avec une exactitude périlleuse, il avait révélé des matières secrètes et qu'on doit tenir cachées avec un soin jaloux. » Galéas Gualdo, Maiolino Bisaccioni, Alexandre Zilloli, Pierre-George Capriata, Natale Conti, Jérôme Brusoni, etc., éclaircirent aussi l'histoire contemporaine.

On sentit alors l'importance des anciens écrits; Jean-Pierre Puricelli fouilla avec soin les archives de Milan, et fit imprimer les *Ambrosianæ basilicæ monumenta*; Félix Osio, aussi Milanais, mit au jour les Chroniques d'Albertin Mussato, de Rolandino, des Moréna, des Cortusi et d'autres encore; Camille Pellegrino en fit autant pour un grand nombre de celles qui concernaient le royaume de Naples.

Le Messinois Jean-Antoine Viperano, évêque de Giovenazzo, avait publié, en 1569, *De scribenda historia*; puis le Ferrarais Ducci, en 1604, fit paraître un *Ars historica*, dont n'est guère qu'une traduction *l'Art historique* d'Augustin Mascardi de Sarzane (1630), que Tiraboschi a beaucoup loué. Mais ce qui vaut encore mieux que tous les préceptes, c'est l'étude des historiens eux-mêmes et des hommes surtout; nous conseillons encore de ne pas imiter l'exemple qu'il a donné dans la *Conjuration de Fiesque*.

Ferrant Pallavicino, fils aîné d'une illustre famille de Modène, chanoine régulier à Milan, se fit une réputation pour son savoir; plongé dans les plaisirs d'amours vulgaires, il prodiguait l'argent, écrivait des histoires sacrées et profanes, des nouvelles, des

panégyriques, des épithalames; parfois inspiré par l'ascétisme, toujours amoulté, confus, obscur, il mêlait à ses œuvres des descriptions lascives; ainsi, dans les *Beautés de l'âme*, traités spirituel, il discours, au treizième chapitre, sur la beauté de la gorge. Pareille souillure se rencontre dans la *Susanne*, le *Samson* et la *Bethsabé*. Dans le *Courrier dévalisé*, il vomit contre le pape, les cardinaux, les jésuites, les gouvernements toutes sortes de calomnies, accompagnées d'obscénités et de saillies fétides. Un certain De Brèche, de Paris, soudoyé par les Barberini, feignant d'être son ami, lui persuada de se rendre en France, où il pourrait, lui disait-il, faire imprimer d'autres ouvrages irréligieux; il put ainsi le conduire à Avignon, propriété du pape, où il fut arrêté, jugé et décapité à vingt-six ans.

1630-1701.

Les doctrines catholiques furent combattues par le Milanais Grégoire Leti; après avoir dissipé en voyages tout son avoir, il embrassa la réforme, enseigna le calvinisme à Lausanne, et fut professeur à Genève, où ses écrits contre l'Eglise romaine lui valurent le droit de cité. Ses médisances lui ayant aliéné ses hôtes, il se réfugia à Paris et à Londres, prônant Louis XIV et Charles II tant qu'il reçut leurs libéralités, sauf à les injurier quand elles cesseraient. Nouvel Arétin, il a laissé environ cent volumes d'histoire, mal digérés, prolixes, remplis de bévues, et dans lesquels il passe tour à tour de l'injure à l'adulation. Il se vantait d'avoir toujours, et dans le même temps, trois ouvrages sur le métier; lorsque les matériaux lui manquaient pour l'un, il s'occupait de l'autre; il ne pensait jamais, comme dit Bayle, qu'à grossir des volumes et à multiplier les dédicaces: rapsode sans ombre de critique, et si léger que, bien qu'il habitât la Hollande, il dit que l'Escaut et le Rhin passent à Rotterdam. Comme on lui demandait si les détails scandaleux dont il avait semé les vies de Sixte-Quint, de Philippe II et d'Elisabeth étaient vrais, *Qu'importe*, répondit-il, *qu'ils soient vrais, pourvu qu'ils soient bien imaginés*. Mais il ne sait pas même reconstruire le mensonge avec l'esprit et le style; toujours ennuyeux et négligé, ridiculement prétentieux, grotesquement hyperbolique, personne ne le lirait jamais si l'on n'était pas attiré par les indécentes diatribes dont il salit ses écrits, surtout contre Rome. L'érudit Le Clerc, épris de sa fille, le fit accueillir en Hollande et nommer historiographe d'Amsterdam.

Journaux.
1685.

Le bénédictin Victor Siri, de Parme, sort de la ligne commune. Jeune encore, il entreprit un recueil des événements de chaque jour; ce travail lui valut une réputation d'autant plus grande, que l'italien était alors aussi répandu que le français l'est aujour-

d'hui. I
qu'il no
et les a
renseign
Outre le
1655), l
documen
leur prix
sure Lou
mais il n
çais.

Venise
était fav
gazettes
payait d
l'année
il obtint
que Volt
Londres

Le Gé
il suppos
visite, tr
tient une
positions
et les pr
l'anglais
ment fau
mahomé
ciété cor
nière tou
politique

Pour
tateur se
l'idée d
n'est pas
de Mont
français

Parm
les fait
Réal re
Venise;
rité. L'

d'hui. Louis XIV appela près de lui ce dispensateur de gloire, qu'il nomma son aumônier et son historiographe. Les ministres et les ambassadeurs lui rendaient visite pour lui fournir des renseignements à leur manière, et l'aider à tromper la postérité. Outre les quinze gros volumes de son *Mercur politique* (1635-1655), les huit volumes de ses *Mémoires secrets* sont remplis de documents authentiques qui les rendent fort ennuyeux, malgré leur prix. Il raconte longuement, embrouille les événements, censure Louis XIII et Richelieu, loue ceux dont il est pensionné; mais il n'en sert pas moins de correctif utile aux historiens Français.

Venise, placée sur les limites du Levant et centre du commerce, était favorable aux innovations; c'est elle aussi qui vit naître des gazettes, ainsi nommées de la petite pièce de monnaie dont on payait chacune de ces feuilles. L'usage s'en répandit, et dans l'année 1631 le médecin Renaudot les introduisit en France, où il obtint le privilège de leur publication; mais rappelons-nous que Voltaire racontait comme une merveille qu'il en paraissait à Londres douze par semaine.

Le Génois Jean-Paul Marana publia à Paris l'*Espion turc*, où il suppose qu'un musulman scrupuleux, agent secret de la Porte, visite, travesti, la capitale de la France de 1635 à 1682, et entretient une correspondance avec plusieurs de ses compatriotes de positions diverses. Cet ouvrage fut continué par différents écrivains, et les premiers volumes furent traduits en anglais, les derniers de l'anglais en français. L'idée d'un Turc qui écrit tant est entièrement fautive; cependant on aimait l'indépendance sérieuse de ce mahométan, qui jugeait les ridicules et les frivolités de notre société comme un homme qui lui est étranger, comme aussi sa manière toute nouvelle d'envisager les événements, les anecdotes, la politique, les questions théologiques et métaphysiques du moment.

Pour ne rien dire des *Lettres juives* du marquis d'Argens, imitateur servile et insipide de cet ouvrage, Montesquieu lui emprunta l'idée de ses *Lettres persanes*; mais le Mahmoud de Marana, s'il n'est pas Levantin, a du moins de l'originalité, tandis que l'Usbek de Montesquieu est presque un Parisien, avec ses idées toutes françaises, polies et raffinées.

Parmi les historiens français, Vertot, beau narrateur, rechercha les faits dramatiques pour les exposer dans ses *Révolutions*. Saint-Réal retraça la *Conjuration des Gracques* et la *Conjuration de Venise*; il imita Salluste jusque dans son indifférence pour la vérité. L'*Histoire de la ligue de Cambray*, par Dubos, est remplie

d'intérêt, et l'*Histoire de Henri IV*, par Péréfixe, d'une simple touchante. L'*Histoire du commerce et de la navigation ancienne* par Huet a perdu de sa valeur depuis les recherches modernes; l'*Histoire des empereurs romains*, par Tillemont, est une œuvre sans lacunes.

1607-92.

Adrien de Valois examina le premier avec une érudition impartiale l'histoire ancienne des Francs, dont il retraça en bon latin les vicissitudes depuis l'empire de Valérius jusqu'à la seconde race (1), où il s'arrêta, « las de l'immensité du travail; » ce qui en reste s'appuie entièrement sur des preuves historiques, au point d'être compté parmi les sources. Les inductions sont pleines d'un sens droit, bien que l'écrivain manque de couleur et du sentiment intime. Il reconnaît la distinction des deux races des conquérants et des vaincus; mais, par amour de la pureté classique, il adoucit les choses, les noms, les mots, c'est-à-dire qu'il les défigure, et façonne les premiers rois sur le modèle des princes ses contemporains. Quoiqu'il n'apporte point de préoccupations dans son travail, et qu'il recherche sincèrement la vérité, il n'a pas toute la finesse nécessaire pour l'atteindre dans les détails; il passa donc inaperçu, laissant à d'autres, bien inférieurs en mérite, l'honneur d'être cités comme chefs d'école.

1728.

Le P. Daniel, correct et clair lorsqu'il raconte les faits des Francs, et pauvre de renseignements sur les lois et les mœurs, est partial en ce qui concerne l'Église; il fausse les annales de la nation en faveur de l'autorité royale, et enlève aux chroniqueurs le charme et la puissance de la narration contemporaine.

1610-1683.

On est d'autant plus disposé à louer les tentatives faites en France pour se soustraire aux vieux préjugés que toute innovation y était suspecte. Mézeray ne sut pas se taire sur l'institution des états généraux et sur leurs attributions; il ne voulut pas défigurer le passé pour justifier le despotisme présent; il montra les iniquités du pouvoir et vit que, « sous la seconde race, le royaume était régi selon la loi des fiefs, et se gouvernait, non pas comme une monarchie, mais comme un grand fief. » On l'accusait donc de « toujours aduler le peuple aux dépens de la cour, et de se complaire à relever ce qu'il y avait d'odieux et d'ignominieux dans la conduite de la France (BAYLE); » aussi Colbert lui dit : *Vous êtes historiographe du roi et pensionné de Sa Majesté; vous devez écrire l'histoire comme il le veut, et non comme vous l'entendez. Je dois vous retirer votre pension.* Il aurait dû répondre : *Mon livre res-*

(1) ADRIANI VALESII *Gesta veterum Francorum*, t. III, 1646-1658.

tera, e
traire,
seulem
Palaye
la cheu
gneurs
rétabli
texte.

Lors
des res
usages
du duc
celui d
publiés
quité;
les gen
reste d
de la c
sirent
politiqu
libres,
servés
la liber
lois et
furent
puis o
vingien
fut don
parlem
jours é
sans co
gea pa
de leur
pour r
palem
Cett
l'histo
plus r
rivatio
sur la

(1) L

tera, et l'on saura pourquoi j'ai été puni; il se résigna, au contraire, à corriger, et obtint la moitié de la pension. Ce n'était pas seulement la cour que blessait la vérité; ainsi La Curne de Sainte-Palaye rédigea pour l'Académie des inscriptions les *Mémoires sur la chevalerie* de la manière dont ils devaient plaire aux *grands seigneurs* qui en faisaient partie; puis, lorsqu'il les fit imprimer, il rétablit la vérité dans les notes, qui souvent contredisent le texte.

1697-1781.

Lorsque Fénelon demanda à tous les intendants du royaume des renseignements sur les antiquités de chaque province, les usages et les formules de leur gouvernement, pour l'instruction du duc de Bourgogne, l'écrivit le plus remarquable à ce sujet fut celui du comte de Boulainvilliers (1). En étudiant les *Capitulaires* publiés par Baluze, il était parvenu à la connaissance de l'antiquité; aidé par les idées de sa caste, il trouva qu'au moyen âge les gentilshommes étaient égaux entre eux et très-supérieurs au reste du peuple. Il fait sortir la condition présente du royaume de la conquête des Francs, qui s'établirent dans la Gaule, réduisirent en servitude les indigènes, les dépouillèrent de tout droit politique, et restèrent par conséquent les seuls vrais nobles; tous libres, tous égaux, exempts d'impôts, ils jouissaient des biens réservés au domaine public, étaient jugés par leurs pairs, avaient la liberté d'attaquer et de se défendre à main armée, de voter les lois et de délibérer dans les assemblées générales. Ces assemblées furent abolies par Charles Martel et rétablies par Charlemagne; puis on n'en trouve plus de trace jusqu'à la chute des Carlovingiens, alors que le royaume fut démembré. Hugues Capet ne fut donc pas élu roi par le parlement, puisqu'il n'y avait point de parlement. Vint le régime des fiefs, durant lequel les nobles, toujours égaux, restèrent en fait et en droit les seuls grands de l'État, sans connaître les distinctions de titres. Cet ordre de choses changea par l'affranchissement des serfs et leur élévation à la condition de leurs maîtres; vers ce but tendit continuellement le tiers état pour rendre le gouvernement absolu, ce à quoi réussirent principalement Richelieu et Louis XIV.

1658-1722.

Cette histoire de la noblesse, si conforme à celle que fournit l'histoire générale pour qui l'examine avec des connaissances plus récentes, inspira aux nobles une idée orgueilleuse de leur dérivation; ils crurent leur droit plus fort, parce qu'il était fondé sur la conquête; mais à la veille de la révolution Sieyès leur

(1) *Histoire de l'ancien gouvernement de la France.*

dit : *Oui, mais le tiers état conquerra maintenant les conquérants.*

1670-1742.

Le livre de Boulainvilliers parut une insulte à la bourgeoisie, qui l'assaillit de brocards et de plaisanteries ; Jean-Baptiste Dubos, secrétaire perpétuel de l'Académie française, entreprit de le réfuter avec beaucoup d'érudition (1). Il nie la conquête franque, et veut que les Francs soit venus dans la Gaule comme alliés des Romains, où ils auraient respecté l'administration du pays et l'état des personnes. Vers l'an 1000 seulement, le démembrement de la souveraineté et le changement des charges en seigneuries auraient fait surgir contre le roi et le peuple une caste dominatrice, qui produisit les effets de la conquête : idée fausse, dont tout le mérite est d'avoir devancé Savigny dans le système qui soutient la survivance du droit romain.

1678.

L'Allemagne cite le grand Leibniz, dont l'esprit aperçut l'inévitable nécessité de rattacher l'existence d'une nation à celle de toutes les autres. Chargé d'écrire sur la maison de Brunswick, il recueillit une infinité de matériaux qui s'accrurent entre ses mains, et qu'il publia sous le titre de *Codex juris gentium diplomaticus* : répertoire des plus riches non-seulement pour la politique, mais encore pour le caractère, la langue et la connaissance des peuples ; dans la préface, il remonte au principe du droit naturel et du droit des gens avec beaucoup de profondeur. Les travaux préparatoires de son histoire lui fournirent des matériaux pour quelques ouvrages, parmi lesquels un recueil de tous les historiens qui avaient parlé de la maison de Brunswick, exemple qui amena les travaux d'André Duchesne et de Muratori. Mais, chose plus importante, Leibniz, à l'occasion du Brunswick, reconnu la nécessité d'y rattacher l'histoire de l'Allemagne, à celle-ci l'histoire universelle, à l'histoire de l'homme celle de la planète qu'il habite ; ainsi des accidents d'une maison princière, il fut conduit à méditer sur l'état primitif du globe, connexion que nous croyons inévitable lorsqu'on ne veut pas se borner à composer un simple fragment. L'ouvrage ne fut pas achevé. Nous devons aussi mentionner sa *Recherche* sur l'origine des Francs, qu'il suppose originaires de la Baltique. Il fut contredit par le P. Tournemine et Gundlingius, discussion qui jeta des lumières nouvelles sur les races barbares.

Dans sa correspondance et l'*Essai sur l'origine des peuples*, on voit que Leibniz cherchait à remonter, à l'aide de l'analyse

(1) *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* ; 1734.

et des
ser une
ports é
logie à
partout
savants
mais q
s'enric
philoso
cercle.

L'his
losophi
pour c
les évé
qui aid
« toute
doit étr
et appr
univers
de laqu

Dans
observe
coulait
suivre.
comme
vention
toutes c
cours d
titue l'h
son tem
fatalité,
divinati
influen

Le pa
nations
embras
proclan
accoutu

Au t
tombée
à la jus
montre

et des étymologies, au berceau du genre humain, à recomposer une langue primitive, et, par ce moyen, à découvrir les rapports entre les mots et les idées. Cette application de la philologie à l'histoire était nouvelle; pour la continuer, il recueillait partout des renseignements des voyageurs, des missionnaires, des savants; il sentait qu'il est facile d'abuser des étymologies, mais que la vérité vient souvent de l'erreur, comme les sciences s'enrichirent de la recherche des *tria magna inania*, de la pierre philosophale, du mouvement perpétuel et de la quadrature du cercle.

L'histoire faisait un grand pas en s'élevant à la dignité de philosophie; elle cessait d'être simplement un art, une narration, pour considérer les hommes comme une seule famille et réunir les événements des générations passées dans une seule conception, qui aidât à deviner les événements futurs. Déjà Pascal avait dit que « toute la série des hommes, dans l'espace de tant de siècles, doit être considérée comme un seul homme, qui subsiste toujours et apprend sans cesse. » Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, passe les nations en revue au pied de la croix, autour de laquelle viennent se grouper tous les événements.

Philosophie
de l'histoire.

Dans le cours des vicissitudes humaines, les anciens ne savaient observer que le phénomène, l'œuvre du moment, le jour qui s'échouait isolé de tout ce qui l'avait précédé et de ce qui devait le suivre. Ils sont ou fatalistes, comme Thucydide, ou ils voient, comme Hérodote, Tite-Live, Plutarque et même Tacite, l'intervention continuelle et immédiate de la Divinité : méthodes qui toutes deux empêchent l'esprit d'apercevoir cet admirable concours de la liberté humaine et de la providence divine qui constitue l'histoire. Cicéron, étonné des grands bouleversements de son temps, y arrêta son regard; mais, élevé dans les idées de la fatalité, s'il a le courage de combattre les idées courantes sur la divination, une fois le destin renversé, il ne lui substitue aucune influence pour diriger les actions humaines.

Le patriotisme antique, qui allait même jusqu'à distinguer les nations par leurs divinités particulières, ne permettait pas de les embrasser sous un seul aspect; il fallut que le christianisme vînt proclamer la fraternité universelle, et que l'histoire ecclésiastique accoutumât à rapporter tous les événements à ceux de l'Eglise.

Au temps de saint Augustin, la doctrine du fatalisme était tombée; il s'attache entièrement à celle de la Providence, et tend à la justifier au milieu des maux de son époque; dans ce but, il montre que de moindres calamités n'affligeaient pas les siècles du

paganisme, que le sang d'Abel cria toujours contre Caïn, et que la cité des hommes fut toujours en lutte contre celle de Dieu ; il croit l'homme responsable de ses actes, dont il assigne toutefois une grande partie à l'impulsion divine, à la grâce.

Au temps de Bossuet, l'histoire avait acquis de l'étendue et de l'expérience ; ce que saint Augustin n'avait vu qu'en germe apparaissait développé ; mais Bossuet ne saisit qu'un point d'une scène aussi vaste, l'action de Dieu sur la nation élue, à laquelle il subordonne les *empires*. L'homme disparaît, non pas que Bossuet nie sa puissance (1), mais parce qu'il ne s'attache qu'aux révolutions d'un ordre supérieur, et que la grandeur des siècles nouveaux est pour lui un hymne au Dieu qui, du haut des cieux, tient les rênes de tous les royaumes.

L'importance qu'il donne au peuple juif peut sembler excessive ; mais si ce peuple est le gardien de la tradition, si dans son sein doit naître le Messie, en est-il un plus digne de servir de centre et de but aux actions de l'humanité entière ? Les anciens n'étaient-ils pas dans l'usage de ne voir que leur propre nation, et de mépriser les barbares ? Eh bien ! Bossuet, pour leur rendre la pareille, les subordonne ou les assujettit à cette nation chrétienne qui descend de l'Éden au Calvaire, et se répand de là sur le monde entier.

Jamais, du reste, on ne rencontre chez lui d'observations triviales ; il sème sur l'histoire grecque et l'histoire romaine des réflexions larges, sûres, profondes, et certains jugements historiques sont d'une justesse qui n'a pas été surpassée. Montesquieu fut loin de l'égaliser dans les touches puissantes dont il esquissa la politique de Rome.

Bossuet reste donc comme modèle du but général que l'intelligence doit se proposer, c'est-à-dire la coordination rationnelle des séries fondamentales des faits humains d'après un plan unique. Il enseigne aussi de quelle manière on peut dire la vérité aux rois, même en les flattant ; en effet, tandis qu'il parle au prince sérénissime, il lui montre l'ordre de la Providence, qui dirige les choses sans que les plus grands monarques, instruments dans la main de Dieu, puissent les changer.

Jean-Baptiste Vico, né à Naples de parents pauvres, fut obligé de se livrer à l'enseignement pour gagner sa vie, et resta quarante ans professeur de rhétorique dans l'université de sa patrie,

Vico.
1668-1744.

(1) Il dit de Cromwell, dans l'*Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre* : « Il ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance. »

faisant
des n
comb
conte
premi
tâtons
il en
veaux
conna
réfuta
d'autr
l'aide
graves

Cep
point
mains
niz, N
conten
s'attac
que le
qu'ils
que l'a
duisan
Chrysi
l'éviden
ceptib
mais a
porte
secour
prouve
nomèn
qu'ils
Ce n'e
haut D
de sa r
qu'il en
Par
lologie
l'autor
les idé

(1) D

faisant des vers de circonstance, des panégyriques en l'honneur des nouveaux vice-rois, des diatribes contre les rebelles qui succombaient, des éloges pour les heureux du jour. Inconnu à ses contemporains, à lui-même, il s'éleva, presque sans le savoir, au premier rang sous le rapport de la doctrine; il cherchait à tâtons, et se posait de nouveaux problèmes de chacun desquels il en naissait d'autres qui l'amenaient, lui solitaire, à de nouveaux modes pour les résoudre et développer le cercle de ses connaissances. La lutte le fortifia; il agrandit son système; en réfutant le génie, il devint un génie lui-même, et devina ce que d'autres ont découvert après lui; mais lorsqu'il veut justifier, à l'aide de l'érudition, ses propres conceptions, il tombe dans de graves erreurs.

Cependant, ainsi que le voulait son époque, l'érudition fut son point de départ. Il lit les livres que le hasard lui met entre les mains, les admire, surtout les classiques anciens, Dante, Leibniz, Newton et Bacon le *trois fois très-grand*; mais il n'est pas content de leurs idées, et les remanie avec les siennes propres. Il s'attache aux plus renommés, Grotius et Descartes: mais il trouve que le premier a réuni des abstractions détachées de l'histoire, et qu'ils s'est fait le jurisconsulte des philosophes, et non de l'histoire; que l'autre a mutilé l'histoire, les langues, l'érudition, en les réduisant à des lignes géométriques. Descartes, qu'il comparait à Chrysippe, était à ses yeux coupable d'orgueil pour avoir exigé l'évidence mathématique dans des vérités qui n'en sont pas susceptibles: il disait que sa *Méthode* peut produire des critiques, mais aucune grande découverte; que le mépris de l'érudition porte au mépris des hommes, à la destruction des moyens et des secours de la pensée; que l'axiome *Je pense, donc j'existe*, ne prouve l'existence qu'au moyen des phénomènes, et que le phénomène n'est pas nié par les sceptiques, mais bien sa réalité; qu'ils ne doutent pas de la conscience, mais bien de sa validité (1). Ce n'est pas la méthode, selon lui, mais le génie, qui a élevé si haut Descartes; l'induction perce à travers la sécheresse affectée de sa raison, comme, tandis qu'il abolit le passé, il laisse apercevoir qu'il en a fait l'objet de ses méditations.

Par contraste à cette négligence des anciens, Vico élève la philosophie à la hauteur d'une science et en fait la philosophie de l'autorité, de l'ordre et de la raison des faits, afin qu'elle féconde les idées lointaines en les rapprochant; non-seulement, il embrasse

(1) *De nostri temporis studiorum ratione*; 1708.

les langues, mais les coutumes et les actions des hommes, et, avec une critique qu'il appelle *architecte*, il entreprend de *recomposer, de suppléer, de corriger, de mettre en lumière et à leur place les fragments de l'antiquité*. En conséquence, il recherche dans la langue les vestiges de la sagesse italique (1), et il attribue la métaphysique aux Italiens primitifs; en cherchant dans les racines des mots les racines des pensées, il erra souvent par défaut d'érudition, mais il ouvrit la voie à de nobles hardiesses.

Il médite en même temps sur l'histoire de Rome, tracée dans la succession de ses lois. Mais la rigidité des XII Tables démentait la culture intellectuelle et la supériorité des Italiens; l'histoire luttait avec la philosophie, l'autorité avec la raison, le droit romain avec le droit rationnel de Grotius.

Pour les accorder, Vico a recours à une harmonie préétablie en Dieu entre la matière et l'esprit. De Dieu dérivent la justice et la vertu, la nécessité et l'utilité, ou, comme nous disons aujourd'hui, les intérêts servent à développer les idées de justice à travers la matière; ainsi, tandis que les hommes s'étudient à satisfaire leurs besoins matériels, la Providence les conduit à réaliser le type éternel de la justice.

Cette idée de l'histoire romaine une fois établie comme une conquête successive de l'équité, il résout les problèmes et les objections de ses prédécesseurs d'une manière inusitée, en conciliant le droit idéal de Platon et le droit politique de Machiavel.

Mais, comme l'histoire n'a pas commencé avec Rome, il dut rechercher comment les aristocraties féodales sortirent de l'état de nature; il imagina que l'homme, abruti dans les deux cents ans qui suivirent le déluge, au point d'oublier les traditions et toutes les langues, fut réveillé de sa torpeur par les éclats de la foudre, et qu'alors il soupçonna l'existence d'un Dieu; aux bois incendiés par le feu céleste, il ravit une étincelle pour ses besoins, pour les arts, pour brûler les cadavres; honteux de la promiscuité, il enleva une femme et la transporta au fond de quelque caverne; telle fut l'origine de la famille, des refuges, de l'agriculture et *de la pudeur du ciel, des vivants, des morts*; les pères se confédérèrent, et le patriciat s'établit en conservant le privilège de la famille et de la religion (2).

(1) *De antiquissima Italorum sapientia, ex originibus linguæ latinæ eruenda*; 1710.

(2) *De universi juris principio et fine uno*; 1714. — *De constantia philologæ*; 1721.

Le
mutue
l'histo
produ
encore
libre p
unique
mitive
droit,
langag
produit
fut con
des aut
celle-là
histoire

L'his
tions, q
égales,
sous l'in
la nation
chez le
Homère
de long
le patric
sa scienc
main, d
pue, qu
éloignée
ges imp

Il ima
mortelle
thènes,
réalise d
violence
et l'emb
table da
pulsion
des inté
la foudre
tant, l'e

Ces é
ont cha

Le mythe, l'étymologie, la tradition, le langage se prêtent un mutuel secours pour expliquer la manifestation du droit dans l'histoire, et démontrer que les faits de l'histoire romaine se reproduisent dans toutes les autres. L'érudition ne possédait pas encore assez de faits pour démentir Vico, et lui laissait le champ libre pour deviner. Les langues et la religion sont ses documents uniques : la mythologie est l'expression lyrique de l'histoire primitive ; le vocabulaire, un dépôt des conquêtes de la vérité et du droit, faites sous l'impulsion de la nécessité ; la poésie, qui est le langage héroïque, les phrases exprimées au moyen de faits, lui reproduit chez tous les peuples l'histoire de Rome. Cette dernière fut conservée par les lois ; il subsiste à peine quelques fragments des autres, mais elles pourront se construire par analogie avec celle-là ; il n'y a pas de tradition qu'il ne sache ramener à cette histoire romaine, objet de ses méditations.

L'histoire biblique s'opposerait à cette marche de toutes les nations, qui, agissant toujours également dans des circonstances égales, développent d'une manière uniforme les idées d'humanité sous l'impulsion de l'utile et du nécessaire dans la famille, la cité, la nation ; n'osant l'interpréter, Vico la met à l'écart et reconnaît chez le peuple hébreu une marche particulière et indiscutable. Homère aussi la condamne, lui qui chante des mœurs corrompues, de longs voyages, des divinités avilies, qui n'ont rien à faire avec le patriciat romain. Or Vico, pour en donner l'explication, agrandit sa science et découvre un âge divin, un âge héroïque et un âge humain, des caractères doubles et des poètes d'une époque corrompue, qui se font la règle de l'univers, attribuent aux contrées éloignées les noms de leur propre pays, et font croire à des voyages impossibles dans cet état de grossièreté.

Il imagine son histoire idéale éternelle, qui absorbe en lois immortelles de raison les manifestations particulières de Rome, d'Athènes, de Sparte, des hommes, des lieux, des temps. Le droit se réalise dans l'histoire éternelle des nations ; il commence par la violence, qu'il sait ensuite cacher dans des formules solennelles, et l'embellit de fictions que celles-ci éludent ; puis il devient équitable dans les démocraties et les monarchies, toujours sous l'impulsion préétablie de la nécessité et de l'utilité, des passions et des intérêts, depuis la grotte où se réfugia le sauvage effrayé par la foudre jusqu'au trône sur lequel le peuple place son représentant, l'empereur qui nivelle les droits.

Ces époques successives des dieux, des héros, des hommes ont chacune des idées et un langage propre, une religion et une

jurisprudence particulières ; il y a donc une politique et une morale des peuples et une des philosophes, comme il y a un droit historique et un droit philosophique (1).

Cette histoire idéale retrouvée par la méditation, Vico la rapproche des faits humains, afin que, après l'élimination des particularités des lieux et des hommes, on puisse saisir la dernière signification, qui montre la Providence ordonnant, d'après un même plan éternel, les choses les plus grandes et les plus petites. Les philosophes n'ont pas présidé à la civilisation, comme le voudrait Grotius ; les personnages de Pythagore, de Dracon, de Solon, d'Esopé, supérieurs au vulgaire, sont des symboles ou des caractères qui figurent une société ou une série d'hommes. Homère lui-même est un mythe, comme Hercule et Pythagore ; ce n'est pas un poète, mais la poésie personnifiée ; jamais il ne fut surpassé, parce qu'on ne surpasse pas l'inspiration inculte de tout un peuple. Vico en fait autant pour l'histoire romaine, dont il convertit les rois en caractères politiques, sur chacun desquels le peuple accumula les effets d'une lente révolution, de même qu'on a attribué aux XII Tables des lois plébéiennes obtenues plus tard par le triomphe de la démocratie.

En somme, Vico le premier comprit que l'histoire doit être soumise à une loi certaine, et cette loi, il la chercha, tandis que Bossuet cherchait le but de l'histoire ; il considéra les nations en elles-mêmes, et les faits comme des phases de leur vie ; l'autre ne voyait en elles que des instruments, et n'envisageait que ce qui pouvait en montrer l'opportunité pour les desseins de Dieu. Pour Vico, le hasard est banni de l'histoire, comme la toute-puissance des grands hommes ; tout est providentiel, tout est préétabli, non-seulement pour toutes les nations, mais encore pour les *mondes infinis possibles* ; il en offre la preuve dans le *renouvellement de la barbarie* au moyen âge, où il trouve ressuscités les symboles, le langage, les clientèles et un Homère de la seconde civilisation, comme il qualifie hardiment ce Dante, qui avait paru à Gravina l'Homère d'une seconde civilisation. Le monde, qui a repris son ancien cours, retombera dans la barbarie à une époque plus ou moins reculée.

Bien qu'il fit de la science et de la beauté une seule et même chose, qu'il admirât les classiques et leur style historique *moitié prose et moitié vers*, et fût loué par ses contemporains comme un humaniste, Vico s'embarrasse dans une forme raboteuse et confuse,

(1) *Scienza nuova*.

qui ne
l'euven
de Vi
arrière
marqu
mode
Anglai
parcou
tius, e
novum
velle. Il
du plat
les app
esprit c
encore
chiavel
comme
Scoti et
ses fort
d'explic
parler d
voyaient
traire, a
du révé
de princ
faits en i
Dans t
son temp
l'insuffis
complice
instincts,
trant la r
main, il
de la civi
lors un d
lisation ;
porte à l
sociétés d
ligion, d'
cartes le
des géné
raison inc
ms

qui nuit à son intelligence ; il ne fut compris que lorsque d'autres l'eurent atteint et même dépassé. Toutefois, il ne faut pas faire de Vico un génie isolé, un phénomène au milieu d'un monde arriéré pour le comprendre ; il connut les travaux les plus remarquables de son temps ; n'étant pas distrait par la cour et la mode comme les Français, par les intérêts politiques comme les Anglais, il méditait les livres que d'autres se contentent de parcourir. Il réfuta en termes respectueux Descartes et Grotius, et le dernier lui fournit la justice abstraite ; peut-être le *novum organum* de Bacon lui suggéra l'idée d'une science nouvelle. Il profita des travaux de Gravina et de Sigonio, mais surtout du platonisme de Leibniz. Les quelques *passages d'or*, comme il les appelle, c'est-à-dire les vérités échappées aux anciens, un esprit comme le sien pouvait seul les apercevoir, et pourtant il sut encore les interpréter pour en déduire des lois générales. Machiavel, penseur si vigoureux, avait accepté l'histoire de Tite-Live comme indubitable et dans le sens vulgaire ; Boccalini, Annibal Scoti et d'autres commentateurs de Tacite ne faisaient que délayer ses fortes réflexions en paraphrases languissantes, accompagnées d'explications qui n'apprenaient rien de plus que l'original. Sans parler des interprètes vulgaires, Grotius, Sigonio et Gravina ne voyaient dans la législation romaine que les faits ; Vico, au contraire, approfondit l'histoire comme la jurisprudence avec le génie du révélateur ; jamais aucun autre n'a réuni autant de vérités et de principes nouveaux, et n'est parvenu comme lui à convertir les faits en idées sans s'égarer dans le domaine des abstractions.

Dans tout cela, il déployait une érudition merveilleuse pour son temps, mais dont les découvertes postérieures ont démontré l'insuffisance. S'il avait su que, parmi les sauvages, la Divinité est complice des crimes et l'ennemie d'une civilisation qui enchaîne les instincts, il n'aurait pas fait dériver la religion de la peur ; en montrant la marche de la civilisation dans les formules du droit romain, il ne s'aperçut pas que le grand peuple s'élevait au milieu de la civilisation antérieure des cités italiennes ; que c'était dès lors un développement, et non un passage de la barbarie à la civilisation ; qu'elle était traditionnelle, et non spontanée. Il transporte à l'origine de sa société improvisée les connaissances des sociétés déjà constituées, les besoins de propriété, de famille, de religion, d'esclavage. En substituant au jugement individuel de Descartes le sens commun, il ne s'aperçut pas que l'erreur domine des générations entières, et que les améliorations naissent de la raison individuelle, qui précède la raison générale ? d'où il ré-

sulte que le sens commun est l'expression de l'état social, mais non de la vérité et de la raison.

L'érudition, qui l'avait porté si haut, fut aussi sa pierre d'achoppement; car, le ramenant vers le passé, elle lui fit renier dix-sept siècles de progrès, les services du christianisme et l'irrévocable émancipation de l'esclave. L'admiration pour les siècles écoulés l'empêcha de comprendre les âges modernes, et il crut que le *monde de fer* était en pleine décadence; en voyant l'Italie décliner après tant de splendeur, il appliqua cet exemple à l'humanité entière, dont la chute après l'élévation lui semblait inévitable, et il rechercha les causes du dépérissement universel dans les événements partiels de la nation qui dominait sur la sienne. Mais le progrès des sciences physiques et la connaissance plus étendue du monde vinrent ensuite attester que les lois de l'univers ne sont pas celles de Rome et de la Grèce; les prudentes inductions des savants de nos jours, en prouvant la parenté des langues, ont démontré qu'elles ne naissent pas isolément et spontanément par un effort commun de la nature humaine. Les peuples restés immobiles dans leur sauvagerie primitive, ou qui faisaient à peine les premiers pas dans les voies de la civilisation, les nations stationnaires, ont brisé le cercle similaire dans lequel il enferme inévitablement l'humanité, et démontré que le catholicisme, l'affranchissement de l'homme et les grandes découvertes l'empêchent de rétrograder pour recommencer ses courses fatales.

Néanmoins, parmi ses nombreuses erreurs, qu'un Italien appelle sublime somnambulisme du génie, cet homme ignoré fit des conquêtes prodigieuses; dominé par cette *mélancolie qui donne de la grandeur*, il se fit entièrement ancien, *planta* la philosophie dans les fables, et peupla les déserts antéhistoriques des fils de sa pensée, dominant le présent et l'avenir. Dans l'histoire, il trouva les types rationnels, aperçut la distinction entre le peuple et la plèbe, et donna au fameux passage de Clément d'Alexandrie sur l'écriture égyptienne l'interprétation dont se glorifient nos contemporains; réduisant à leur juste valeur les merveilles chinoises, il pressentait l'immensité des races scythiques; enfin, dictant quelques principes de raison, soulevant le doute sur quelques préjugés, posant beaucoup de questions dont il résolut quelques-unes, découvrant souvent, plus souvent mettant sur la voie de découvrir, Vico devança d'un siècle les hardiesses de la critique et la création d'une histoire idéale de l'humanité, où les siècles fugitifs se contemplent dans la lumière de l'éternelle sagesse.

Ilato
pliqués
souten
main,
lui la n

Les
taient u
souvent
attesten
applicat
nombre
Boccalin
Elles au
manqua
et isolé
conçu l
pour l'av
praticab
blique d
il, n'ava
la nécess
tout étai
l'innovat
les mines
continue

Ce qu'i
mie des
Frédéric
quable.

Galilée
su le gara
vieillard l
loin. Cep
plus impo
Benott Ca

Ilétons-nous d'ajouter qu'à la différence de tant d'écrivains appliqués uniquement à exagérer la dégradation de l'humanité, Vico soutenait que « la philosophie doit, pour être utile au genre humain, élever l'homme déchu, soutenir le faible, ne pas forcer en lui la nature, ni l'abandonner dans sa corruption. »

CHAPITRE XLII.

SCIENCES NATURELLES ET EXACTES.

Les académies seraient très-recommandables si elles présentaient un accord de forces et de volontés vers un but commun ; souvent, au contraire, ou les travaux y sont individuels, ou ils attestent au plus les progrès de la science et servent à quelques applications utiles. Nous ne parlons pas des académies littéraires, nombreuses surtout en Italie ; où elles s'occupaient, dit finement Boccassini, de l'important métier de convertir les lances en fuseaux. Elles auraient pu être d'autant plus utiles dans ce siècle, qu'il manquait des moyens qui mettent aujourd'hui l'homme studieux et isolé en communication avec le monde entier. Bacon avait conçu l'idée, dans sa *Nova Atlantis*, d'une société nationale pour l'avancement des sciences naturelles ; ce projet, moins impraticable que ses autres utopies, se fondait sur une dotation publique destinée à soutenir et à encourager la science, qui, disait-il, n'avait jamais possédé un *homme entier*. Il en trouvait surtout la nécessité dans l'état misérable des écoles et des universités, où tout était réglé de manière à circonscrire le savoir et à exclure l'innovation, tandis que « dans les arts et les sciences, comme dans les mines, tout devrait retentir de travaux nouveaux et de progrès continuels. »

Ce qu'il projetait se faisait déjà en Italie ; dès 1603 l'académie des *Lincei* avait été fondée sous la protection du marquis Frédéric Cesi ; mais l'académie *del Cimento* fut plus remarquable.

Galilée vivait encore, et le prince bon, mais faible, qui n'avait su le garantir de la persécution, professait aussi pour cet illustre vieillard la vénération dont il était entouré de près comme de loin. Cependant, ses doctrines se répandaient, et, ce qui est plus important, sa méthode. Rome, une des premières, chargeait Benoit Castelli, son élève, de l'enseigner ; en s'aidant du calcul

et de l'expérience, il appuya quelques-unes des vérités découvertes par son maître, en éclaircit d'autres ou en fit l'application. Il remarqua l'irradiation des étoiles et l'attraction de l'aimant, démontra avant Évélins l'opportunité des diaphragmes dans les instruments d'optique, et reconnut que les corps exposés au soleil s'échauffent diversement selon leur couleur. Il encourageait surtout les jeunes gens à l'étude de la géométrie, vers laquelle il entraîna Cavalieri, Michel Ricci, Nardi, Magiotti, Torricelli, qui firent avancer à Rome la philosophie expérimentale. Le vieux Galilée portait surtout de l'affection aux trois derniers, qu'il appelait *mon triumviral*, ainsi qu'à Peri, à Aggiunti, à Soldani; il mourut entre les bras de Torricelli et de Viviani, auxquels il laissa l'héritage de sa doctrine et de sa mission.

1643.

Torricelli, III,
1608-1757.

Évangéliste Torricelli, de Faenza, après avoir lu l'ouvrage de Galilée sur le mouvement, traita le même sujet avec tant de talent que l'illustre vieillard voulut l'avoir près de lui; aussitôt il fut nommé professeur à Florence, mais il mourut à l'âge de trente-neuf ans. Dans son traité sur le mouvement, il donna la première idée de cet ingénieux et utile principe de mécanique, que deux poids liés ensemble, de telle sorte que le centre de gravité ne s'élève ni ne s'abaisse pour changer de situation, se tiennent toujours en équilibre. Il reconnut que l'eau sort d'une ouverture, avec la vélocité qu'acquerrait un corps tombant du niveau de la superficie à celui de cette ouverture, théorème fondamental pour la science du mouvement des fluides. Il appliqua aussi la méthode des indivisibles à la quadrature de la cycloïde (ce que lui contesta en vain Roberval) et à la mesure du solide hyperbolique. Il simplifia le microscope Galilée, et améliora les verres de la lunette en déterminant non par la pratique, mais par le calcul, la courbe la plus favorable. Ne voyant qu'un mot vide de sens dans l'horreur du vide, à l'aide de laquelle les anciens philosophes expliquaient certains phénomènes, il étudia tout ce qui avait été écrit sur la pression de l'air (1), et découvrit, à force d'inductions, le baromètre, qui fit une révolution dans la physique et créa une science nouvelle (2).

Toricelli écrivait à Ricci, en lui en donnant avis, qu'il pourrait

(1) Quand Pascal répandit en France ses recherches sur le vide, le jésuite Noël publia, pour le réfuter, *le Plein du vide* (1648). Sa dédicace au prince de Conti mérite d'être lue et pour les idées et pour faire voir que le mauvais goût n'était pas seulement le partage de l'Italie.

(2) Un siècle après, l'université de Wittemberg instituait en l'honneur de cette invention les fêtes *Sæcularia torricelliana*.

avec so
ger ou
de la t
nous n
Berigu
cinq ar
du Pu
vertes
le bon
Peut-ê
pait, à
mier à
journal

En e
soin de
ou d'a
turels.
influen
et quel
Il trou
l'air am
condens
prits sa
vinaigre
à la cor
point de
les pend
mière e

Il n'y
cultivat
à lui qu
isolés;
prouver

Le pl
s'étant
plutôt
tique su
dinand
trine de
ondulat
nous ini
pléer au

avec son instrument arriver à connaître quand l'air était plus léger ou plus pesant, » et que l'air, « très-pesant à la surface de la terre, devient de plus en plus léger et pur à mesure que nous nous élevons sur les hautes cimes des montagnes ; » Claude Beriguardi se servit du baromètre pour mesurer la tour de Pise, cinq années avant que Perrier et Pascal évaluassent la hauteur du Puy-de-Dôme. Tandis que Descartes s'attribuait les découvertes des autres, Torricelli regrettait que Galilée n'eût pas eu le bonheur d'apercevoir les effets de la pression de l'atmosphère. Peut-être aida-t-il aussi le grand-duc Ferdinand, qui s'en occupait, à perfectionner le thermomètre, dont ce prince fut le premier à se servir pour mesurer les variations de la température journalière et faire éclore les œufs sans incubation.

En effet, Ferdinand II et son frère Léopold recherchaient avec soin des instruments nouveaux, ainsi que les moyens d'améliorer ou d'appliquer les anciens, afin de vérifier les phénomènes naturels. Le premier inventa un hygromètre à cheveu, combattit les influences lunaires, reconnut que le calorique tend à s'équilibrer, et que les corps le transmettent avec plus ou moins de facilité. Il trouva aussi le moyen de condenser la vapeur contenue dans l'air ambiant et de la distiller à glace, comme on appelait alors la condensation par le refroidissement des vapeurs des différents esprits sans en élever la température. Il aperçut les vers dans le vinaigre et l'accroissement du poids de l'argent dans son passage à la coupelle, tandis que les sels dissous dans l'eau ne changent point de nature par son évaporation ; ses longues observations sur les pendules aidèrent aux recherches sur la propagation de la lumière et du son, ainsi qu'aux expériences de la balistique.

Il n'y avait pas de branches de la science que Léopold ne cultivât en compagnie des hommes les plus distingués, et ce fut à lui que vint l'idée d'une académie destinée à réunir les efforts isolés ; elle fut appelée *del Cimento*, parce qu'elle se proposait de *prouver et de reprouver*.

Académie del
Cimento.
1687.

Le plus éminent parmi ses membres fut Vincent Viviani, qui, s'étant passionné chez les moines, ses maîtres, pour la géométrie plutôt que pour la logique d'alors, montra un esprit mathématique supérieur ; à l'âge de seize ans, il était géomètre de Ferdinand II ; il traita de la résistance des solides, étendit la doctrine des corps flottants, et dès lors on entrevit la théorie des ondulations, qui, appliquée d'abord à l'acoustique, puis généralisée, nous initia à tant de secrets de la nature. Il se proposa de suppléer au livre perdu d'Apollonius de Perga sur les sections co-

1692-1703.

niques; lorsque l'ancien manuscrit fut retrouvé, on reconnut que l'écrivain moderne l'avait non-seulement dévié, mais surpassé.

1608-1679. Il porta dans l'académie son esprit géométrique et la recherche candide de la vérité. Après lui venait le Napolitain Alphonse Borelli, qui, dans le *Traité des fièvres malignes de la Sicile* et un autre sur le mouvement des animaux, associa utilement les mathématiques et la médecine. Dans la première partie de ce dernier, il considère les mouvements extérieurs dépendants de la volonté; dans l'autre, qui est plus subtile, mais moins sûre que la première, les mouvements intérieurs involontaires. Il créa ainsi la partie la plus belle et la plus riche de la physique animale; il réduisit les éléments de l'ancienne géométrie à deux cents propositions (*Euclides restitutus*), et mit dans la voie de la vraie théorie des comètes quand il soutint que celle de 1664 ne tournait pas autour de la terre, mais autour du soleil et par une orbite semblable à la parabole. Dans la *Théorie des planètes médiocènes*, il s'abandonna aux hypothèses; mais, en comparant les satellites à la lune, il employa le premier le principe d'attraction réciproque, le plus fécond que pût recevoir l'astronomie. Malheureusement, il obscurcit sa gloire par une malignité envieuse. Banni à la suite du soulèvement de Messine en 1676, il se réfugia à Rome, où la protection de la reine Christine ne l'empêcha pas de souffrir de la faim jusqu'au moment où les écoles pieuses lui procurèrent un asile.

1626-1694. François Redi, d'Arezzo, médecin et poète, vint dans un temps où l'on appliquait à chaque viscère un remède particulier, à tout symptôme un spécifique; or, la multiplicité des symptômes entraînait une foule de mélanges monstrueux. Redi, s'apercevant de l'erreur, se proposa d'agir avec prudence, dans la crainte de nuire par des médicaments trompeurs; mais, comme il n'était pas sûr de reconnaître les bons, il n'en employa presque aucun, et s'en tint à la médecine expectante. Sa manière d'écrire était limpide et correcte, quoique prolixe.

Ces savants et les autres académiciens avaient des correspondants au dehors, parmi lesquels nous citerons Michel-Ange Ricci, de Côme, depuis cardinal, qui donna aux Allemands une meilleure idée des algébristes italiens. Il répandit au delà des Alpes les découvertes de Torricelli et les travaux de l'académie, et partout il était recherché comme juge dans les questions scientifiques du temps.

L'académie recueillit ses principales expériences dans le livre

des *Es*
daises s
obscur
propri
lumière
traction
gestion,
astrono
d'expéri
celles d
sted et
miné le

Les
l'académ
un style
encore
rope ne
recherch

L'aca
rivalités
saire à s
cardinal
périr un

Mais
kins, Gli
sanglant
tranquill
une mai
et surto
pour plu
ciétés e
laissant
tigations

(1) Il a
(*Saggi di*
zione Fic
Antinori.

(2) Le
idées inn
« Ce n
où il créa
sur l'imm
précieuses

des *Essais* (1), où se montre sans cesse, avec l'horreur des fa-
daises surannées, une investigation pleine de finesse sur les points
obscurs de la science : la pression de l'air, les effets du vide, la
propriété de la chaleur et du froid, la propagation du son, de la
lumière et du calorique, les phénomènes magnétiques, les at-
tractions électriques, la légèreté positive, les projectiles, la di-
gestion, la phosphorescence; on y trouve même des observations
astronomiques. La compressibilité de l'eau fut aussi l'objet
d'expériences qui amenèrent une conclusion négative, quoique
celles de Caton, alors récentes, puis celles de Perkins, d'Oer-
sted et autres l'aient démontrée complètement, et en aient déter-
miné le degré.

Les *Essais* furent rédigés par Laurent Magalotti, secrétaire de
l'académie, plus littérateur que savant, dans un langage clair et
un style bien différent de celui du temps; ils resteraient donc
encore comme monument littéraire alors même que toute l'Euro-
pe ne les aurait pas accueillis comme le premier modèle de
recherches expérimentales (2).

L'académie *del Cimento* vécut à peine dix ans. De déplorables
rivalités entre Viviani et Borelli troublèrent la concorde néces-
saire à ses travaux; le prince Léopold s'en alla à Rome comme
cardinal, et ceux à qui la lumière déplaît furent charmés de voir
périr une association qui s'appliquait à la faire briller.

Mais l'exemple ne resta pas inefficace. En 1643 Wallis, Wil-
kins, Glisson et d'autres savants anglais voulurent, au milieu des
sanglantes agitations de leur patrie, se former un sanctuaire
tranquille pour l'étude; ils se réunirent chaque semaine dans
une maison de Londres pour s'occuper de philosophie naturelle
et surtout d'expériences. Une partie d'entre eux s'étant établis
pour plus de tranquillité à Oxford, il en résulta deux petites so-
ciétés en relation entre elles. « Notre but était, dit Wallis, en
laissant de côté la théologie de la politique, de discuter les inves-
tigations philosophiques..., la circulation du sang, les valvules

Société de
Londres.

(1) Il a été réimprimé à l'occasion du troisième congrès des savants italiens
(*Saggi di naturali esperienze fatti dall' academia del Cimento, terza edi-
zione Fiorentina*; Florence, 1841), avec une histoire de cette académie par
Antinori.

(2) Le préambule laisse apparaître l'opinion que l'âme apporte avec elle des
idées innées et qu'elles se réduisent à très-peu de chose :

« Ce n'est pas toutefois que la souveraine bienfaisance de Dieu, au moment
où il créa nos âmes, ne leur laisse peut-être jeter un regard, pour ainsi parler,
sur l'immense trésor de son éternelle sagesse en les ornant, comme de perles
précieuses, des premières lueurs de la vérité. »

des veines, les vaisseaux lymphatiques, la nature des comètes et des nouvelles étoiles, les satellites de Jupiter, la forme ovale de Saturne, les taches du soleil et sa rotation sur son axe, les inégalités de la lune, les phases de Vénus et de Mercure, les améliorations des télescopes et des verres, la pesanteur de l'air, la possibilité du vide, l'horreur de la nature pour celui-ci, les expériences de Torricelli sur le mercure, la chute des corps graves et leur accélération; nous voulions aussi nous occuper d'autres choses de nature semblable, dont quelques-unes étaient nouvellement découverts, et d'autres encore inconnues, outre diverses parties de ce que l'on a appelé *philosophie nouvelle*. »

1660.

Après le rétablissement des Stuarts, ces savants se réunirent régulièrement, et obtinrent le titre de Société royale. Comme Oldenburg, éditeur des *Philosophical Transactions*, était un des premiers vingt membres, les matières traitées dans ces réunions, ainsi que les expériences, furent exposées dans cette feuille. Ce fut un véritable corps de philosophes qui agissaient d'accord et systématiquement, distribuaient à chaque membre son travail et discutaient pour l'avancement des connaissances.

Académie des sciences.
1666.

Les premiers membres de l'Académie des sciences de Paris furent des mathématiciens; il y entra ensuite des chimistes, des botanistes et des anatomistes. Par l'intermédiaire de Thévenot, qui avait connu les savants italiens, elle se mit en correspondance avec l'académie *del Cimento*, malgré Borelli, qui craignait, disait-il, que « selon l'usage ancien, on fit des étrangers les auteurs et les inventeurs des découvertes et des spéculations de nos maîtres, comme aussi de celles qui nous appartiendraient à nous-mêmes. »

Elle publia ses *Mémoires*, et fut organisée, en 1697, sur le modèle de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres. Elle se rapprochait davantage de l'idée de Bacon, parce qu'elle avait des membres pensionnés du gouvernement, obligés de lire des Mémoires et de rendre compte annuellement de ses travaux; aussi les hommes de science étaient affranchis des angoisses de la pauvreté. Dans la société anglaise, ce furent au contraire les savants qui contribuèrent à la dépense des *Transactions*, et qui excitèrent à produire des Mémoires dignes d'y être insérés.

Nous pouvons ajouter, bien que jouissant d'une moindre renommée, l'académie fondée à Vienne par le médecin Bausch, à laquelle fut accordé, en 1670, le titre de royale avec la protection du souverain. La Société des *Curieux de la nature*, établie à Augsbourg en 1652, commença, la même année, à publier ses actes sous le titre de *Miscellanea*. L'électeur de Brandebourg

fonde
En It
le pè
loext
La
l'exp
rigée
fins i
rent l
quem
les sa
de Ve
Plusie
par S
glivi.
Fran
pour
après
battit
dans
moine
nieux
il dit
pris q
Vig
compe
quant
Quant
vilrar
des é
roirs
rendre
présen
mettre
étudia
sa vill
matière
éclair
d'un c
L'a
prit u
à Spin

fonda en 1707, à la suggestion de Leibniz, l'académie de Berlin. En Italie, Gabrielli avait fondé à Sienne les Physico-critiques, et le père Lana, avec Bernardin Boni, à Brescia, en 1686, les Philoexotiques (*Academica Philoexoticorum naturæ et artis*).

La nouvelle direction des sciences appuyées sur le calcul et l'expérience facilita leur progrès. La chimie était parvenue, dirigée par l'instinct énergique de la richesse et de la santé vers des fins imaginaires, à certains résultats heureux; les Italiens suivirent les autres de près. Dans la Péninsule, on préparait empiriquement beaucoup de médicaments, comme le sublimé corrosif, les savons médicinaux, les eaux distillées, la thériaque, privilèges de Venise, comme Florence avait le monopole des quintessences. Plusieurs s'occupèrent de la chimie organique; le lait fut étudié par Servio de Spolète, et le sang par Barbato de Padoue et Baglivi. Nous taisons les autres pour ne citer qu'Ange Sala et Jean-François Vigani, de Vicence, qui, émigrés tous les deux, peut-être pour cause d'opinions religieuses, brillèrent, l'un en Allemagne après 1639, l'autre en Angleterre vers 1683. Le premier combattit le charlatanisme, les remèdes universels, la transmutation; dans ses travaux sur le sucre, le tartre, la distillation, l'antimoine, il se montre manipulateur soigneux et observateur ingénieux; il touche même aux confins de la science moderne quand il dit que l'huile de vitriol n'est que *la vapeur sulfureuse qui a pris quelque chose à l'air ambiant*.

Vigani s'appuyait également sur l'expérience; il reconnut qu'un composé déterminé (sel) résulte de la combinaison d'une égale quantité d'un même acide avec une chaux métallique (oxyde). Quant aux applications, Antoine Neri, prêtre florentin, dans l'*Arte vetraria* (1612), donna d'excellents préceptes sur la fabrication des émaux, des verres colorés, des pierres artificielles et des miroirs métalliques. Martin Poli, de Lucques, inventa un secret pour rendre les batailles très-meurtrières, et Louis XIV, auquel il le présenta, le comblait d'éloges et de dons, mais lui faisait promettre de ne pas le divulguer. Vincent Casciarolo, de Bologne, étudiant les pierres blanches que l'on trouve dans les environs de sa ville natale, et les calcinant avec le blanc d'œuf et d'autres matières organiques, obtint, dès 1602, un produit nouveau qui éclairait la nuit, et qu'il appela *Pierre solaire*; il devançait ainsi d'un demi-siècle la découverte du phosphore par Brand.

L'académie de Londres cultiva particulièrement la chimie, qui prit un aspect scientifique avec Becker et Boyle. Le premier, né à Spire et mort à Londres en 1685, posa dans la *Physica subter-*

Chimie.

ranea (1689) une théorie qui, perfectionnée par Stahl, est restée jusqu'à nos jours. Outre l'eau et l'air, il entre trois substances dans la composition des corps : la terre fusible et vitrifiable, la terre inflammable ou sulfurée et la terre mercurielle. De leur combinaison intime avec l'eau se forme un acide universel, dont proviennent les corps acides; les pierres résultent de la combinaison de certaines terres, les métaux de celle de toutes les trois dans des proportions variées.

Boyle.
1623-1691.

Robert Boyle, chef des philosophes expérimentateurs, suivant les méthodes de Bacon, dont il adopta jusqu'aux termes, laissa six volumes, partie de métaphysique et de théologie, partie de physique. Parmi les premiers, les plus philosophiques sont le libre examen de l'idée reçue à l'égard de la nature; le discours des choses ultrarationnelles, les moyens de concilier la raison avec la religion, l'excellence de la théologie, les considérations sur le style des Écritures, traités clairs sans préventions systématiques, et qui annoncent le désir de la vérité, mais avec indépendance. Les cartésiens ayant nié qu'on pût conclure à une Providence intelligente de la convenance manifeste des moyens avec la fin de l'univers, Boyle les réfuta dans sa dissertation sur les causes finales; en outre, lorsque la plupart des théologiens faisaient de l'homme l'objet unique de la création, il aperçut en bon physiologiste, pour les animaux et l'ordre général, des buts qui ne regardent point l'homme.

Boyle disserta aussi sur l'hydrostatique, et fut peut-être le premier qui se livra à des travaux chimiques sans avoir en vue la pharmacie ou la docimastique. Dans le *Chimiste sceptique* (1661), il porta un rude coup à l'école iatrochimique de Van-Helmont, par les doutes qu'il exprimait non-seulement sur l'existence des quatre éléments des péripatéticiens, mais encore sur ceux que leur substituaient les modernes; il suppose des atomes divers de forme et de grandeur, dont l'union produit ce qu'on appelle éléments; doctrine qui trouve aujourd'hui des partisans (1). Ses observations sur le froid, le phosphore et l'éther l'élèvent au-dessus de ses contemporains. Sans être affranchi de la crédulité de son époque, il variait ses investigations dans le but de découvrir la vérité; il les garantissait ainsi des préjugés, de la superstition, des absurdités, et ne ramenait pas forcément les phénomènes à un système et à des explications hypothétiques.

Otto de Guericke de Magdebourg inventa peut-être la machine

(1) THOMSON, *History of Chemistry*.

électr
certai
tionn
vide;
sa né
véhic
atmos
périen
montr
tombe
sont p

Le
persév
vieux
couven
chine
il régle
trumen
caniqu
thèse d
de la l
l'attrac
physiqu
un peti
quissa
en prom
il éclair
Mayo
ditions
la resp
des m
neur.

Le C
beaucou

(1) Affi
térilistes
idées mal
briquer.
pierre de
à violon
idées, qui
est repou

électrique, formée d'un globe de verre qu'on faisait tourner, et certainement la machine pneumatique (1654). Boyle la perfectionna en excluant l'eau, à l'aide de laquelle on faisait d'abord le vide; il put constater plusieurs propriétés de l'air, son élasticité, sa nécessité pour la combustion et la vie, son action comme véhicule du son, et tous les principes qui dépendent de la pression atmosphérique acquirent cette conviction que donnent les expériences. Wren marcha dans la même voie, et Mariotte démontra avec cette machine que les corps d'un poids différent tombent dans le vide en temps égaux, que la densité et l'élasticité sont proportionnelles à la force comprimante.

Le docteur Hooke, grand amateur des hypothèses, fut d'une persévérance infatigable et d'un esprit très-versatile; mais, envieux de la gloire des autres, il allait jusqu'à s'attribuer leurs découvertes, qu'en effet il perfectionnait, comme il fit de la machine pneumatique, de la cloche à plongeur, des horloges, dont il régla le balancier au moyen de la spirale, et de plusieurs instruments astronomiques. Il émit des idées très-sages sur la mécanique pratique, et, d'accord avec Wren, il trouva fautive l'hypothèse cartésienne que les marées sont produites par la pression de la lune sur l'atmosphère à son passage au méridien. Il étudia l'attraction capillaire et, en un mot, toutes les parties de la physique, à tel point que, s'il eût concentré son application sur un petit nombre d'objets, il aurait pu égaler Newton (1). Il esquisssa dans la *Micrographia* une belle théorie de la combustion, en promettant de la développer, ce qu'il ne fit pas; dans le *Lampas*, il éclaircit la manière dont brûle la chandelle.

Mayow adopta cette théorie, mais il l'obscurcit à force d'additions et de subtilités. Ses expériences ingénieuses sur l'air et la respiration, ses heureuses conjectures sur la combustion des métaux et surtout sur les affinités, lui firent plus d'honneur.

Le *Cours de chimie* de Lemery, pharmacien de Paris, dissipa beaucoup de ténèbres et abolit le barbarisme inutile du langage;

(1) Afin d'enlever le mérite de l'originalité aux plus étranges délires des matérialistes, nous dirons que Hooke, dans une leçon sur la lumière, suppose les idées matérielles, et le cerveau composé de certaines substances aptes à les fabriquer. Les idées de la vue viennent d'une sorte de matière semblable à la pierre de Boulogne; celles de l'ouïe, d'une autre matière qui ressemble aux cordes à violon ou aux vitres; l'âme peut, en un jour, fabriquer des milliers de pareilles idées, qui s'enchaînent comme des anneaux et dont chacune, à peine formée, est repoussée plus loin du centre.

mais c'est aller trop loin que de dire qu'il changea la face de la science; ce mérite était réservé à Stahl.

Histoire na-
turelle.

1686-1705.

Il n'y avait point de voyageur, point de marin qui ne pût fournir à l'histoire naturelle quelque observation ou quelque nouveauté; mais elle ne savait pas les coordonner. La zoologie se contentait de descriptions extérieures, sans anatomie, souvent même sans exactitude, lorsque enfin Jean Ray, d'Essex, s'écarta du passé pour se diriger vers l'avenir; il publia (1676) l'*Ornithologie* de François Willoughby, avec lequel il avait parcouru le continent, puis l'*Histoire des poissons* (1686), encore meilleure, dont on lui attribue la classification. Sa *Synopsis methodica animalium quadrupedum et serpentini generis* (1693), si elle a peu d'espèces nouvelles, est cependant la première où les classes générales soient fondées sur la nature; il divise les animaux en deux classes, ceux qui ont du sang et ceux qui n'en ont pas. Les premiers respirent par les poumons, les autres par les branchies; parmi ceux-ci, quelques-uns ont le cœur à deux ventricules, quelques-uns à un seul; dans la première classe, certains animaux sont vivipares, d'autres ovipares. Bien que Ray sût que les cétacés doivent être rangés non parmi les poissons, mais parmi les mammifères avec les quadrupèdes, il respecta le préjugé vulgaire. Il distingue aussi les quadrupèdes en onglés et en onguiculés: les premiers en poly-pèdes, bisulces et quadrisulces; les autres en bifides et multifides; ces derniers ont les doigts unis ou séparés, soit partiellement, soit tout à fait. Outre les quadrupèdes *analogues*, il fait une classe des *anomales*, qui n'ont pas de dents ou qui les ont disposées d'une manière particulière, comme les insectivores, le porc-épic et la taupe. Il détermine avec brièveté et précision les caractères spécifiques. Ainsi, non content d'indiquer la nouvelle voie, celle des classifications rationnelles, il la parcourait lui-même si bien, que les naturalistes anglais suivirent longtemps toutes ses divisions, et quelques-unes resteront toujours.

Il avait déjà fait usage de l'anatomie comparée; mais l'anatomie zoologique peut être considérée comme fondée par l'architecte Claude Perrault et Duverney. Le médecin anglais Lister, observateur exact et sagace, réduisit en science l'étude des coquillages (*Synopsis conchyliorum*, 1685).

Philippe Bonanni fit une collection de testacés, écrivit sur les limaçons et leurs œufs, et soutint la génération équivoque, comme on le faisait généralement à la suite des anciens. Cette doctrine fut réfutée par Redi, qui étudia les insectes avec une sage incrédulité,

et déc
signal
les déc
réfuta

Il e
renzin
dont il

Ce r
sens le
momen
au mo
sitôt la
les app
les aut
de par
maux
séquen
compa
encore
suivit d
de la p
cette m
nière a
et sang
que, fi
conclun
poussan
tissu pr
Or, Ma
structu

Auss
couvert
établie
l'observ
des par
Swan
établis
métam
gnana,
nouvel
découv
tous le

et découvrit le siège du venin dans la vipère. Les vérités qu'il signala sont moins remarquables que la méthode qu'il suivit pour les découvrir et les démontrer avec soin et bonne foi, sans que ses réfutations s'écartent jamais de la modération.

Il eut pour élèves Bonomo, Cestoni, San-Gallo, del Papa, Lorenzini, qui donna la première description exacte de la torpille, dont il signala l'organe exciteur.

Ce nombre infini de petits êtres qui semblaient soustraire aux sens le mystère de leur organisation, était resté négligé jusqu'au moment où Malpighi, Leuwenhoeck et autres s'appliquèrent, au moyen du microscope, à découvrir ce nouveau monde; aussitôt la foule des naturalistes se partagea pour les combattre ou les applaudir. Les uns parlèrent des illusions microscopiques, et les autres s'attachèrent à convaincre les savants de l'importance de pareilles observations. Ainsi s'accrut la connaissance des animaux infusoires, et le Bolognais Marcel Malpighi en tira des conséquences d'un grand intérêt pour l'anatomie et la physiologie comparées. Il révéla, à l'aide du microscope, qui n'était pourtant encore qu'une lentille de cristal, la structure du poumon, et poursuivit dans l'œuf, avec une patience admirable, le développement de la première ébauche de l'embryon, le redressement latéral de cette membrane qui fut appelée plus tard blastoderme, la première apparition de la colonne vertébrale et du système nerveux et sanguin. Ces faits ne se fécondèrent pas dans son esprit, parce que, fixé sur la préexistence et le développement centrifuge, il concluait en sens inverse de l'observation; en effet, tout en repoussant l'épigénèse, on recherchait l'homogénie, c'est-à-dire un tissu primitif, dont les organismes ne fussent que des modifications. Or, Malpighi jugea tels les *acini* ou follicules glanduleuses dans la structure intime des organismes.

Aussi, quand Leuwenhoeck, Hartsoecker et Bohn eurent découvert les animalcules spermatiques, la théorie de l'évolution établie par Harvey et soutenue, avec plusieurs corrections, par l'observateur italien, parut renversée, et le nouveau système trouva des partisans.

Swammerdam, dans son *Histoire générale des insectes*, en établissait quatre classes, selon les formes de leur corps et leurs métamorphoses. Le médecin Antoine Vallisnieri, de la Garfagnana, que Malpighi avait passionné pour l'histoire naturelle, renouvela les expériences de Redi sur la génération des insectes, découvrit aussi l'ovaire dans d'autres animaux, et conclut que tous les animaux naissent d'un œuf, tous les végétaux d'une se-

1698-1699.

1661-1730.

Anatomie.

mence. Il médita davantage sur la génération de l'homme, dont il exclut les infusoires spermatiques de Leuwenhoeck et les œufs de Sténon.

L'anatomie humaine, favorisée par l'accroissement des communications, se réforme vers le milieu du siècle. Le système de Harvey, bien que contesté encore, gagnait du terrain, secondé qu'il était par la transfusion du sang tentée en Angleterre en 1657, et dont François Folli de Poppi fit tant de bruit qu'il fut considéré comme l'auteur de cette opération, à l'aide de laquelle l'humanité souffrante espérait rajeunir. Lorsque Malpighi, en 1664, et Leuwenhoeck, en 1690, eurent démontré avec le microscope la circulation dans les petits vaisseaux et l'anastomose des artères et des veines, le système de Harvey fut mis hors de doute.

La physiologie ne reçut pas moins de lumière par la découverte que fit Pecquet non pas du canal thoracique, déjà connu d'Eustache, mais de son usage pour la conservation du chyle dont se forme le sang.

L'*Anatome cerebri* de Willis, médecin d'Oxford, est un ouvrage capital; non moins riche de découvertes que d'imagination, dans lequel il démontre, mieux qu'on ne l'avait fait jusque-là, que les nerfs se développent du cerveau; il assigne à chacune des parties du cerveau des fonctions mentales particulières, vieille hypothèse redevenue à la mode de nos jours. La *Neurographia universalis* (1648) de Vieussieux, de Montpellier, perfectionna les découvertes déjà faites sur l'anatomie des nerfs; il distingue ceux qui naissent de la moelle épinière, et suit les ramifications délicates de ceux qui s'étendent dans la peau (1).

Malpighi découvrit la construction du poumon et du foie; il reconnut que la langue et toute la peau sont parsemées de papilles animées par des filets nerveux; il fit connaître la substance du cerveau et ses circonvolutions, la structure glandulaire des viscères, outre celle du nerf optique dans beaucoup de poissons, ce qui bouleversait la théorie de Descartes, laquelle énonçait que les rayons lumineux étaient transmis au cerveau par ce nerf; il déroula les spires du cœur, dont Borelli avait reconnu la structure musculaire (six ans avant Sténon). Longtemps avant Albinus, il signala que la couleur des nègres ne réside pas dans l'épiderme, mais dans la sécrétion du tissu muqueux qui se trouve entre l'épiderme et la peau. Messine, toujours attentive à se procurer les meilleurs professeurs, l'appela dans ses murs; mais, nommé à

(1) PORTAL, *Histoire de l'anatomie*. — SPRENGEL, *Histoire de la médecine*.

une
ses t
veill
vate
Ar
lyse
Morg
et de
Jean-
son t
souti
ties d
les pa
de G
Du
rieus
à me
ration
déjà l
qui e
micro
les os
recon
jecter
parties
leurs r
se dist
des inj
le pass
sur le
d'autr
ques e
L'an
ports e
la vie
causes
un styl
il établ
tionnel
Liagno
Les
de pra

une dignité éminente par le pape Innocent XII, il fut interrompre ses travaux. Il écrivit sa vie, où il repoussa les attaques envieuses qui ne lui firent pas faute, comme il arrive à tout novateur.

Antoine-Marie Vasalva, d'Imola, son élève, donna une analyse meilleure de l'oreille, et mérita d'être loué et défendu par Morgagni; il étudia la circulation du sang, l'anatomie du cœur et de l'appareil respiratoire, et améliora les hôpitaux. Le Vénitien Jean-Dominique Santorino fut aussi un habile anatomiste. Dans son traité de la *Céphalogie physionomique*, Cornelio Ghirardelli soutient la localisation des facultés mentales dans les diverses parties du cerveau, et la correspondance de ses divers organes avec les protubérances du crâne; c'est le fondement de la cranoscopie de Gall.

Duverney (1683) avait sondé le premier la structure mystérieuse de l'organe auditif, et, comme le dit Fontenelle, « il arriva à mettre l'anatomie à la mode. » Mayow (*Traité de la respiration*; Londres, 1668) indique la nécessité de l'oxygène; mais déjà Hooke avait démontré que les animaux meurent dans l'air qui en est privé. Outre les microscopes perfectionnés et les micromètres, il eut aussi recours aux réactions chimiques, sur les os d'abord, dont la nature fibreuse et vasculaire fut alors reconnue. Le Hollandais Ruysch perfectionna l'art naissant d'injecter les préparations anatomiques. De l'étude anatomique des parties, on passa à l'étude physiologique de leurs fonctions et de leurs rapports; Redi, Liceti, Baglivi, Pacchioni et de Marchetti se distinguèrent parmi les Italiens. Au moyen du microscope et des injections, on connut l'anastomose des extrémités vasculaires, le passage du sang des artères dans les veines, l'influence de l'air sur le sang, l'absorption chylifère, la digestion, la génération et d'autres phénomènes, expliqués diversement par les iatrochimiques et les iatromécaniques.

L'anatomie comparée commença dès lors à admirer les rapports entre la structure du corps et la puissance des fonctions de la vie animale, ce qui fut d'un grand secours aux théories des causes finales. Le Napolitain Marc-Aurèle Sanseverino publia, dans un style barbare, le premier traité sur cette science, dans lequel il établit que les organes des divers corps ne diffèrent que proportionnellement aux espèces. Germain de Naples et le Toscan de Liagno comparèrent les squelettes de divers animaux.

Les médecins paracelsistes et helmontiens n'avaient pas cessé de pratiquer. Le Hollandais Dubois (Sylvius) propagea la théorie

de la chimie médicale; il supposait dans le corps humain une fermentation perpétuelle, dont le trouble produit les maladies, provenant la plupart d'un excès d'acidité et très-peu d'une origine alcaline. L'esprit spéculateur de ses compatriotes contribua peut-être à lui faire prescrire sans mesure l'usage du thé et du tabac. Ces prétendus chimistes, pour qui la vie animale n'était qu'un procédé chimique, sans distinction entre les corps mixtes et les corps organiques, se répandirent quelque peu en Angleterre et beaucoup en Allemagne. Les expériences successives qu'ils firent sur les humeurs du corps eurent du reste des résultats utiles, et Lazare Riverio, de Montpellier, mérite particulièrement des éloges.

En Italie, Galilée et son école s'étaient appliqués à l'étude de la physique et des mathématiques; ce fut sous leur influence que se formèrent les iatromathématiciens, qui voulaient tout expliquer par les lois de la statique et de l'hydraulique, ce qui les conduisit à méditer sur l'anatomie. Nous avons dit que Borelli avait appliqué aux mouvements musculaires les mathématiques et les lois de la mécanique : dès lors, il avançait que l'âme est la cause des mouvements animaux; que beaucoup de ces mouvements s'accomplissent sous l'empire de la volonté, raisonnable ou instinctive; que cette volonté a besoin d'instruments, et tels sont les muscles, qui reçoivent de l'extérieur leur force impulsive, et les nerfs sont les uniques véhicules de ces muscles; appliquant le calcul à la science si mystérieuse de la physiologie, il voudrait assimiler les machines artificielles à l'animal, l'équilibre des leviers à l'organisation, et soumettre à des formules algébriques non-seulement la contraction musculaire, mais tous les phénomènes de la vie. Le Danois Nicolas Sténon fit de même à Florence, où il publia *Myologie* et le *Prodrome du solide*; il présenta mieux que tout autre la section du cœur, et prétendit expliquer par les règles mathématiques la figure du muscle ainsi que son action. Le Romain Jean-Baptiste Lancisi s'appliqua davantage à l'observation pratique. Il fit pour ses élèves, dans l'archigymnase de Rome, un résumé d'anatomie; nommé premier médecin du pontife, il devint un oracle. Il publia les *Tables anatomiques* d'Eustache, plusieurs opuscules de médecine et d'histoire naturelle, et surtout le *Traité du mouvement du cœur et des anévrismes*.

Laurent Bellini de Florence, qui n'avait pas encore vingt ans, publia l'*Exercice anatomique* sur la structure des reins et de la langue; mais, comme il ne dissimulait pas la haute opinion qu'il avait de lui-même, il fut abreuvé d'amertumes.

San
statique
ainsi d
ration
tiel à
champ
binant
fut pro
rité a d
s'appli
à aucu
observe
enseigne
toire na
des ren
classes d
occasion
humeur
ceptible
spécifiq

Plusie
épidémi
Le derni
nia que
et soupç
la physi
lui et Pe
nombre
glivi don
l'observ
des mal

En ge
voir dan
des man
les rapp
dont la
des effet
fit boire
pour ma
vrir aux
quina;
quelqu'

HIST

Santorio Santori, de Capo d'Istria, déposa dans sa *Médecine statique* les observations qu'il avait recueillies en restant, pour ainsi dire, trente ans sur les balances, afin d'évaluer la transpiration cutanée. Jean Bernouilli appliqua même le calcul différentiel à l'explication des fonctions du corps. Cette école eut pour champions Pitcairn (1713) et Boerhaave (1738); le dernier, combinant ses doctrines avec les théories chimiques et humoristiques, fut proclamé le premier médecin de l'Europe, titre que la postérité a de la peine à lui conserver. Cependant une école empirique s'appliquait à l'observation et aux expériences, sans s'astreindre à aucun système, comme fit Sydenham. Ce médecin, qui put observer la peste de Londres en 1666 et la petite vérole de 1668, enseigne que la science curative doit procéder au moyen de l'histoire naturelle de la maladie, de l'application stable et consommée des remèdes, et chercher à réduire les affections mordides en classes ou espèces. Il attribuait beaucoup d'influence aux variations occasionnées par les changements atmosphériques; il croyait les humeurs du corps corruptibles, les causes morbifiques peu susceptibles d'être trouvées, et traitait de charlatanisme l'emploi des spécifiques.

Plusieurs médecins étudièrent sur ses traces les constitutions épidémiques, surtout le Modénois Ramazzini et George Baglivi. Le dernier, natif de Raguse, modifia les doctrines iatromécaniques, nia que les maladies dépendissent seulement de solides viciés, et soupçonna une force vitale : première tentative pour associer la physique au vitalisme. Ce système iatrophysique, introduit par lui et Pacchioni de Reggio, est celui qui contenait le plus grand nombre des vérités qui furent ensuite mises hors de débat. Baglivi donna d'excellents préceptes sur la médecine qui procède par l'observation, et ouvrit la voie pour une classification méthodique des maladies.

En général, les médecins les plus remarquables, cessant de voir dans les maladies des êtres abstraits, les considéraient comme des manières d'être de l'organisme; en conséquence, ils étudiaient les rapports entre la machine humaine et les agents extérieurs, dont la puissance se déduisait, non de théories préétablies, mais des effets. Malgré cela, l'or potable était encore en crédit. On en fit boire à Grégoire XIV pour quinze mille écus; on l'employait pour maintenir Rodolphe II en santé. Le hasard avait fait découvrir aux habitants de Quito la propriété fébrifuge du quinquina; mais l'usage ne s'en répandit qu'en 1638; à cette date, quelqu'un suggéra l'emploi de ce remède à la vice-reine du Pérou,

1661-1666.

1669.

Quinquina.

comtesse du Chinchon, fatiguée par une fièvre tierce opiniâtre. Elle voulut d'abord, pratique habituelle, qu'on fit l'expérience sur des pauvres; l'épreuve ayant réussi, elle en fit distribuer une grande quantité; de là le nom de *poudre de la comtesse*, que lui donna le peuple, et celui de *chinchone*, que lui attribua Linné. Elle fut bientôt connue en Espagne, et les jésuites la répandirent avec chaleur; le cardinal de Lugo, leur procureur général, la conseilla à Louis XIV, et, comme il guérit, la *poudre des jésuites* devint à la mode.

Les médecins se divisèrent en deux camps; les sectateurs de Galien, croyant que les fièvres avaient pour causes certaines matières morbides qu'il fallait évacuer, repoussaient obstinément le quinquina; ceux qui en considéraient les effets le proclamaient divin. Nous ajouterons, pour l'histoire des opinions, que beaucoup de personnes le repoussaient parce qu'il venait des jésuites, et affirmaient que c'était un poison introduit par eux pour exterminer tous les hétérodoxes (1).

L'expérience fournissait des cas pour et contre, parce que le remède n'était pas toujours employé en doses et dans des conditions convenables. On en doit peut-être la détermination à un empirique grossier, nommé Robert Tabor, de Cambridge (1682-1681), qui débitait un fébrifuge mystérieux de sa composition à Londres et à Paris, où il acquit une grande réputation.

Après sa mort, dans cette dernière ville, son secret fut acheté par le Dauphin et publié; or, il se trouva qu'il avait pour base la *poudre des jésuites*.

En Italie, les médecins étaient moins imbus des préjugés de Galien et des Arabes; préoccupés des règles pathologiques et des cures pratiques, sans prétendre, comme c'était alors la manie, expliquer la nature des remèdes et leur mode d'action, il soutinrent le quinquina. Après le Génois Sébastien Bado, l'un des médecins les plus énergiques contre les adversaires du quinquina fut le Modénois François Torti, qui le prescrivait même dans les fièvres pernicieuses; on l'étendit ensuite à d'autres maladies, surtout à celles de langueur.

Tout le quinquina qui vint en Europe jusqu'à 1772 se tirait des bois de Loxa et de ceux du voisinage, entre le 3^e et le 5^e degré de latitude australe; mais on en trouva plus tard dans d'autres parties de l'Amérique méridionale, qui avait plus ou moins d'efficacité. En 1779, la capture d'un bâtiment espagnol chargé de

(1) BRUNACLUS, de *Cinacina*, p. 16; Venise, 1661.

quin
une
subs

Ce
ne p
alors
ganis
cable
est le

A
Napl
fut co
Trai
toine
tuena
liorer
franc
trai
à des
trava
donn
(Que
plet,
pratiq

La
précé
siner.
Indic
l'Inde
l'Herb
contre
disting
diffère
que, é
sur el
nomèr
Bolon
server

(1) C
tament
nelle c

quinquina rouge l'introduisit en Angleterre; cette espèce avait une puissance double de l'autre; mais bientôt les spéculateurs y substituèrent d'autres écorces, ce qui discrédita la véritable.

Ce médicament et d'autres remèdes nouveaux, dont les effets ne pouvaient s'expliquer à l'aide des hypothèses admises jusque alors, convinquirent les savants qu'il existe dans les lois de l'organisation et de la vie un caractère particulier qui rend inexplicables celles de la matière inerte, et que par suite l'expérience est le meilleur des systèmes.

A cette époque, les cures par l'eau glacée devinrent de mode à Naples, en Sicile, à Malte. Quant aux eaux minérales, l'usage en fut continué, et l'analyse perfectionnée. Horace Monti publia un *Traité pour soigner les armées et les navigateurs* (1627); Luc Antoine Ponzio, de Naples (*De militum in castris sanitate tuenda*, 1685), chercha, par une étude plus approfondie, à améliorer le sort des soldats, que la société condamne à tant de souffrances qui n'inspirent aucune compassion. Si plus tard Pringle traita ce sujet avec plus d'étendue, les premiers essais appartiennent à des Italiens. Le Sicilien Fortuné Fedeli, mettant à profit les travaux partiels du Sicilien Ingrassia et du Milanais Selvatico, donna le premier livre de médecine légale (1). Le Romain (*Quæstiones medico-legales*, 1621) en fit paraître un traité complet, qui se distingue par la doctrine, l'érudition et le bon sens pratique.

La botanique, qui s'était ouvert une bonne voie dans le siècle précédent, se borna dans celui-ci à nommer, à décrire et à désigner. Les Hollandais lui rendirent de grands services; l'*Hortus Indicus malabaricus* de Rheede, qui avait été gouverneur dans l'Inde, fit connaître beaucoup de plantes nouvelles, de même que l'*Herbarium Amboinense* de Rumphius. Au moyen des fleurs de contrées particulières, on put corriger les descriptions de plantes, distinguer celles qui étaient classées confusément, remarquer les différences et les analogies. Octave Brembati, comte bergamasque, étudia la structure des fleurs et l'influence atmosphérique sur elles. Jean Ciassi de Trévise observa bien les principaux phénomènes de la végétation; Jacques Zenoni décrivit les plantes du Bolonais, et perfectionna la manière de les disséquer et de les conserver; celles de la Sicile furent décrites par François Cupani et

Botanique.

(1) *Quattro libri intorno alle relazioni dei medici, in cui sono compiutamente espote tutte quelle cose che sogliono i medici riferire al foro e nelle cause pubbliche*; Palermo, 1662.

Paul Boccone, qui remarqua le premier que les plantes femelles sont fécondées par les mâles. Philippe Cavallini publia la flore maltaise; Antoine Donati décrivit les simples qui naissent sur les rivages de Venise, et cette étude fut faite pour la plus grande partie des contrées italiennes.

Le microscope une fois trouvé, Henschaw aperçut les vaisseaux respiratoires ou trachées des plantes, et Hooke leur tissu cellulaire; on peut dire qu'avant cette découverte, la nature et la marche de la végétation étaient ignorées, car on ne connaissait de l'anatomie végétale que les vérités les plus évidentes, déduites de l'observation des jardiniers ou des amateurs.

1646.

1698-1711.

Joseph Aromatari avait indiqué, dans une lettre de quatre pages sur la génération des plantes au moyen des semences (Venise 1625), l'analogie entre les grains et les œufs, ainsi que la destination des cotylédons (1). Thomas Brown fit aussi, dans l'*Examen des erreurs vulgaires*, quelques observations sur la pousse des boutons dans les plantes, et sur leur nombre habituel de cinq dans les fleurs; mais ces remarques restèrent en germe jusqu'au moment où les livres d'anatomie animale suggérèrent à Grew de Coventry l'idée que les plantes pouvaient offrir des dispositions du même genre, puisqu'elles sont l'ouvrage du même auteur. Il se mit à élaborer cette hypothèse, et, dans l'année 1670, il présenta à la Société royale de Londres un livre où l'on peut dire qu'il créa l'anatomie végétale, ou la porta plus loin qu'aucun inventeur ne l'avait jamais fait pour sa propre découverte. On lui attribua celle du système sexuel des plantes, bien qu'il les supposât toutes hermaphrodites, faute de connaître ce que Césalpino en avait dit déjà. Mais la véritable théorie des sexes fut établie par Rodolphe-Jacques Camerarius, professeur de botanique à Tubingue; il appuyait d'expériences l'hypothèse de Grew, et montrait que les fleurs privées d'étamines ne donnent pas de semences fécondes.

Woodward exposa, dans les *Philosophical transactions*, ses expériences sur la nutrition des plantes, expériences qui consistaient à les mettre dans des carafes d'eau, puis à peser les végétaux augmentés de volume et le liquide diminué. Van Helmont, qui les renouvela, en conclut que l'eau peut se transformer en matière solide. Kenelm Digby démontra que l'oxygène, gaz découvert peu auparavant par Bathurst, était nécessaire à la végétation. Ainsi l'anatomie botanique, qui trouvait uniformité dans la structure intime, et différence seulement dans les formes et les appa-

(1) Voy. SPRENGEL, *Biographie universelle*.

rer
un
édi
cou
niq
l'an
la
ave
fut
Con
anal
pèce
feuil
truo
Y
voie
mod
trait
Mor
les v
de la
tion
pous
cette
des c
Su
plant
turel
incor
en di
et Pie
des a
rent
des c
temp
peu
Qu

(1)
nova;
(2)
1704.

rences, amenait à soumettre tous les êtres organisés à une loi unique. Marc Aurèle Sanseverino (*Zootomia democritea*, 1645) édifia son travail sur cette synthèse, dont sut profiter avec beaucoup de fruit Malpighi ; avant Grew, cet écrivain éleva la botanique à la hauteur d'une science, et la fit servir aux progrès de l'anatomie et de la physiologie animale ; mieux que lui, il exposa la structure et le développement des semences ; il écrivit aussi avec plus d'ordre et de concision. Son *Anatomes plantarum idea* fut imprimée aux frais de la Société royale de Londres (1671). Comme il traitait de choses neuves, il est contraint d'examiner analytiquement toutes les parties relatives aux classes et aux espèces diverses : l'écorce, le tronc, les branches, le bourgeon, les feuilles, les fruits, les fleurs, les racines, la germination, les monstruosités et les avortements.

Yung de Hambourg (*Isagoge philosophica*, 1679) se mit sur la voie d'une meilleure classification ; il observa avec perspicacité les modifications des organes mêmes dans les diverses plantes, et traita avec soin des caractères et du langage botanique. Robert Morison, d'Aberdeen, professeur de botanique à Oxford (1), classa les végétaux non selon les apparences, mais d'après les organes de la fructification. Césalpino avait déjà enseigné cette distribution ; mais, comme il l'avait fait pour la circulation du sang, il ne poussa pas sa recherche jusqu'aux détails ; Morison recueillit donc cette gloire, quoiqu'il ne caractérisât par les fruits qu'une partie des cinq classes que Césalpino avait bien déterminées.

Sur les traces de Morison (2), Ray décrivit six mille neuf cents plantes ; il se fondait sur le fruit, définissait mieux les familles naturelles, précisait la différence des fleurs complètes et des fleurs incomplètes, établissait enfin la division en monocotylédones et en dicotylédones. Ce botaniste, Paul Hermann, Christophe Knaut, et Pierre Magnol, pour avoir voulu faire dériver les classifications des affinités botaniques et découvrir la méthode naturelle, commirent des erreurs faute de principes certains dans la combinaison des caractères ; mais, du moins, ils sont excusables dans un temps où la structure et les fonctions des organes étaient encore peu connues.

Quirinus Bachmann (*Rivinus*), professeur à Leipsick, recon-

(1) *Hortus Blesensis*, 1669. — *Plantarum umbelliferarum distributio nova*; 1197, *Historia plantarum universalis*; 1678.

(2) *Methodus plantarum nova*. — *Historia plantarum universalis*; 1686, 1704.

naissant, par ce qui manquait aux autres, que la classification la meilleure était celle qui rendait l'étude plus aisée, revint aux méthodes artificielles; mais au lieu de tirer les caractères du fruit seulement, il les prit aussi des modifications de la corolle (1). Il forme d'après Césalpino, qu'il accuse Morison d'avoir dénaturé en le copiant, dix-huit classes, subdivisées en quatre-vingt-onze genres; bien qu'il en réunit plusieurs qui d'abord étaient considérées comme disparates, il ne sut pas établir un système uniforme, ce qui était réservé à Tournefort (2). Il prend sa base dans la corolle, et forme les classes d'après la variété de la structure plutôt que d'après le nombre des pétales; il détermine les genres par la fleur et le fruit tout ensemble, et quelquefois par des différences moins essentielles; il incline à constituer des genres nouveaux plutôt qu'à reconnaître des espèces irrégulières. S'éloignant des classifications de Bachmann, il divise les végétaux en herbes et en arbres, qu'il distribue en vingt-deux classes: onze des fleurs simples, avec une ou plusieurs feuilles, trois des fleurs composées, une des apétales, une des cryptogames, une des arbustes, cinq des arbres distingués d'après leur floraison. Bien que la corolle, qui lui sert de règle, manque souvent, et que toutes ses variétés ne puissent trouver place dans les classes de Tournefort, les ordres sont bien distincts, quoique les genres et les espèces soient multipliés à l'excès, et qu'il ne tienne pas assez compte des étamines.

1656-1708.

1737.

Micheli, qui fonda le jardin botanique de Florence, reconnut les fleurs et les semences des champignons.

Géologie.

A cette époque, l'attention se porte aussi sur l'admirable structure de l'écorce du globe terrestre, premiers pas vers la science toute nouvelle de la géologie. Quelques savants, dominés par l'idée des causes finales, pensaient que le monde avait été créé tel qu'il est, parce qu'il s'adapte le mieux possible à ses habitants; mais les observateurs devaient être frappés de ces irrégularités, de ces signes évidents d'un bouleversement, presque d'une ruine qui attestait une uniformité antérieure, et de l'existence des fossiles, débris d'animaux marins, trouvés par masses dans des lieux éloignés de la mer. On recourait, pour l'explication de ces phénomènes, au déluge universel; mais cette courte période suffisait-elle pour rendre raison de la hauteur où se trouvaient quel-

(1) *Introductio in rem herbariam*; 1690.(2) *Institutiones rei herbariæ*; 1694 et 1800.

quelc
Quelc
maux
Le
Vallis
Augu
vers
simpl
prem
Le jé
et orig
blia t
la cro
s'occu
le tou
livran
tallog
terre
positio
qu'une
terrain
bir les
monta
lement
men d
été de
fois co
corps,
tamm
En A
puis ch
cilier l
que la t
que les
pour pr
suite les

(1) M
(2) De
(3) Te
(4) Ce
primo s
de l'Éthi
en y mēl

quelques-uns allèrent même jusqu'à nier que ce fussent des animaux véritables, et voulaient n'y voir que des jeux de la nature.

Les *corps marins qui se rencontrent sur les montagnes*, outre Vallisnieri, occupèrent le jésuite Cesi, puis le peintre messinois Augustin Scilla, qui, comparant les fossiles avec les organes de divers animaux, fournit la preuve que ces fossiles n'étaient pas de simples minéraux. Toutefois, les Italiens, qui s'appliquèrent les premiers à cette étude, n'établirent point de théories satisfaisantes. Le jésuite allemand Athanase Kircher, érudit d'un savoir varié et original, alla jusqu'à se faire descendre dans le Vésuve; il publia tout ce qu'il savait de géologie dans dix livres qui traitent de la croûte et de l'intérieur du globe (1), et dans deux autres qui s'occupent de l'alchimie et d'autres arts relatifs à la minéralogie, le tout semé de bavardages et de fadaïses. Le Danois Sténon, en se livrant à l'observation de la structure du sol toscan, fonda la cristallographie et la géologie (2). Il établit que les couches de la terre sont le dépôt d'un fluide, qu'elles diffèrent dans leur composition, et furent horizontales pendant un certain temps; enfin, qu'une secousse occasionnée par l'embrasement de vapeurs souterraines ou l'éroulement des couches supérieures leur fit subir les inclinaisons qu'elles présentent, et donna naissance aux montagnes. Il soutint que les débris d'animaux trouvés ont réellement appartenu à des êtres organisés, et déduisit même de l'examen du sol toscan six mutations successives, si bien qu'il aurait été deux fois plan et sec, deux fois âpre et montueux, et deux fois couvert par les eaux; il généralisa aussi ce fait, que plusieurs corps, et surtout les sels, lorsqu'ils sont dissous, reprennent constamment leur forme.

En Angleterre, Thomas Burnet, régent de Chaterhouse (3), puis chapelain et secrétaire de Guillaume III, cherchant à concilier les phénomènes connus avec la Genèse mosaïque, supposa que la terre avait été créée par Dieu entièrement plane et aride, et que les eaux étaient renfermées dans la terre jusqu'au moment où, pour produire le déluge, Dieu ouvrit les abîmes, d'où vinrent ensuite les fleuves et les mers (4); mais, plus hardi que raisonneur, il

(1) *Mundus subterraneus*; 1662.

(2) *De solido intra solidum naturaliter contento*.

(3) *Telluris theorica sacra*; 1694.

(4) Ce songe de l'auteur anglais se trouve déjà dans François Patrizi : *Dialogo primo sulla retorica*, où il feint que cela se trouve dans les anciennes annales de l'Éthiopie, et qu'un Éthiopien le raconte en Espagne à Balthazar Castiglione, en y mêlant des étrangetés mythologiques et fantastiques :

lâche la bride à son imagination, qui ne peut dissimuler son ignorance des faits géologiques; ceux qui le réfutèrent montrèrent qu'ils n'ensavaient pas davantage. Hooke, Lister, Woodward apportèrent dans cette étude plus de philosophie et une plus grande connaissance des phénomènes. Le premier déclara que le déluge mosaïque ne suffisait pas pour expliquer l'existence des fossiles marins, et devina, ce qui paraît démontré aujourd'hui, qu'une portion de la croûte du globe dut, à l'origine, être soulevée par une force souterraine, et une autre portion déprimée (1). Lister s'aperçut que certaines couches se prolongent à de très-longues distances, et proposa de faire des cartes géologiques; Woodward connut mieux les roches stratifiées, bien que sa théorie fût aérienne aussi bien que les autres.

1688.

Leibniz suppose, dans sa *Protogea*, que la terre se refroidit graduellement après une fusion ignée, et que les eaux s'amassèrent jusqu'à couvrir sa superficie; que la terre fut d'abord d'un niveau égal, mais que certaines de ses parties s'abaissèrent par l'écroulement des vastes cavernes béantes dans son sein (2). Après le cataclysme, les couches formées du sédiment des eaux se durcirent, pour être ensuite recouvertes par d'autres couches

« La terre, en s'ouvrant et en se brisant en plusieurs endroits avec un horrible écroulement et des éclats de foudre, tomba tout entière dans ses propres cavernes au-dessous, et les remplit en s'absorbant elle-même. Il en résulta et qu'elle devint plus petite, et qu'elle s'éloigna du ciel d'un espace infini, et qu'elle s'ensevelit en elle-même avec toutes les choses qu'elle contenait. Les éléments qui se trouvèrent plus élevés furent chassés au dehors par son poids et le resserrement des parties; or, selon que chacun d'eux était plus léger et plus pur, il vola plus haut, et se rapprocha davantage du ciel. Mais celles de leurs parties auxquelles la sortie fut fermée par les ruines qui occupèrent les cavernes demeurèrent dessous, les unes dans les mêmes cavernes qu'auparavant, les autres changeant aussi de séjour. Or, il est arrivé qu'aux endroits où tomba une grande masse de terre, et où elle ne put être engloutie par les cavernes, elle demeura éminente; puis, foulée par son propre poids et condensée par le froid, elle est devenue montagne et rocher. Aux endroits où les énormes masses de la terre brisée s'engouffrèrent, elles laissèrent les eaux découvertes; ce qui produisit les mers, les lacs, les fleuves, les grandes et les petites îles, ainsi que les écueils disséminés dans la haute mer. Les métaux, l'or, l'argent et les autres, qui, dans le premier temps étaient des arbres très-beaux et très-précieux, restèrent recouverts par la ruine, etc. » P. 6. Venise, 1562. .

(1) LYELL, *Principles of geolog.*, t. I, p. 3.

(2) Si, au temps de Leibniz, on n'eût pas mis en avant la théorie des soulèvements, il ne serait pas donné la peine de le réfuter : *Ut vastissimæ Alpes et solida jam terra eruptione surrexerint, minus consentaneum puto. Scimus tamen et in illis deprehendi reliquias maris. Quum ergo alterutrum factum oporteat, credibilis multo arbitror defluxisse aquas spontaneo nisu quam ingentem terrarum partem incredibili violentia tam alte ascendisse.* Sect. 22.

pro
pro
trav
la c
et c
par
B
rom
riqu
d'hu
terre
jette
entière
imm
de l

Le
les p
l'aut
rapp
par u
la né
les ca
pratic
ainsi,
plissa
calcu
vint p
On
tions
d'avo
l'anal
tulé
étant
pendi
comb
culain
par l'
pouv
métr

(1)

provenant de nouvelles inondations. On voit combien Leibniz approchait des théories modernes, et comment il se dégage des entraves que se donnait la science en prétendant que les jours de la création étaient des jours naturels. La formation des minéraux et des cristaux, qu'il appelle géométrie inanimée, fut aussi de sa part l'objet d'observations particulières.

Bernard Ramazzini, de Modène, qui, dans les *Éphémérides barométriques*, soutenait l'influence des changements atmosphériques sur la santé, décrit l'excavation que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de puits artésiens. Après avoir, dit-il, percé la terre avec une *grande tarière*, l'eau jaillit avec impétuosité, projette des pierres et du sable, et dans un instant remplit le puits entier. Il affirme que ces puits sont connus à Modène de temps immémorial; il explique le jet de l'eau par les lois ordinaires de l'hydraulique.

Les mathématiques s'étaient unies à la physique, à tel point que les progrès de l'une de ces sciences allaient de pair avec ceux de l'autre. Képler avait remarqué dans les phénomènes célestes les rapports numériques, *heureuses* découvertes auxquelles il arriva par une immense série de calculs. Ces théories faisaient sentir la nécessité d'investigations nouvelles qui devaient s'appuyer sur les calculs, soit pour servir à leur vérification, soit pour l'usage pratique. Or, les calculs étaient extrêmement longs et fatigants; ainsi, par exemple, pour chaque opposition de Mars, il en remplissait dix feuilles de papier, et Képler répétait sept fois chaque calcul. Nous avons déjà vu comment l'arithmétique logarithmique vint pourvoir à ce besoin de la science (1).

Mathématiques.

On attribue à Descartes, qui mit au jour ses grandes inventions en un petit volume de cent six pages in-4° (1637), l'honneur d'avoir créé la géométrie moderne, qualifiée par l'application de l'analyse. Il partit du problème d'Apollonius et de Pappus, intitulé *Locus ad quatuor rectos*: « La position de quatre lignes droites étant donnée, déterminer un point d'où, en abaissant des perpendiculaires sur les quatre lignes, la grandeur d'une certaine combinaison complexe des rectangles produits par ces perpendiculaires puisse demeurer constante. » Ayant résolu ce problème par l'équation de deux quantités inconnues, il vit que ce principe pouvait être généralisé, au point d'en faire la base de toute la géométrie des courbes; or, comme toute courbe décrite selon une

(1) Voy. tome XV.

loi donnée s'exprime par une équation entre deux variables, la géométrie se trouva portée sur le terrain de l'algèbre.

Une fois sortie des étroites limites où elle était restée enfermée pendant tant de siècles, elle put s'élancer dans l'infini. Au lieu d'un petit nombre de courbes simples et particulières, elle embrassa les propriétés de classes entières de courbes, distinctes et ordonnées selon les degrés des équations qui les représentent, et infinies comme elles. L'esprit ne saisit pas d'abord comment les diverses propriétés de la courbe se déduisent de son équation; cependant, Descartes s'appliqua aussi à cet ordre de spéculations fondées sur la solution de ce problème : Tirer une tangente à une courbe.

1608-75.

Roberval, esprit original et inventeur, qui avait déterminé la surface de la cycloïde, améliora la méthode de quadrature proposée par Cavalieri; il en trouva une autre fondée sur des principes géométriques, pour mener des tangentes aux courbes formées par l'intersection de deux lignes qui prennent naissance dans une certaine région réciproque.

1595-1655.

Pierre Fermat, de Toulouse, en correspondance avec les hommes les plus distingués de son temps, et très-versé dans l'ancienne géométrie comme dans la nouvelle, l'enrichit, entre autres découvertes, du moyen d'éliminer des équations les quantités irrationnelles. Avec Pascal, il essaya d'établir le calcul des probabilités appliquées aux jeux; il éclaircit les méthodes pour trouver les maxima et les minima des ordonnées d'une courbe, ainsi que leurs tangentes, et fut sur le point d'arriver à la plus grande découverte des temps modernes. Le savant théologien Isaac Barow en approcha aussi en concevant l'idée du triangle appelé depuis différentiel; il donna une solution du problème des tangentes, de laquelle devait naître le calcul différentiel.

1677.

Ces deux savants considéraient la géométrie comme une application secondaire et presque comme une récréation; Pascal lui-même, si bon géomètre et qui, dans ses problèmes sur la cycloïde, donna l'exemple le plus élevé de la beauté géométrique, ne paraissait pas en faire plus grand cas; il écrivait à Fermat : « A « parler franchement, je trouve la géométrie le plus noble exercice de l'esprit, mais tellement inutile que je mets peu de « différence entre un simple géomètre et un habile artisan : « aussi je l'appelle le plus beau métier du monde, mais enfin un « métier bon à faire l'essai de notre force, mais non à en être « l'emploi. » On pouvait parler ainsi quand les grandes applications n'en avaient pas encore été faites.

L
fut e
les g
qua
que
il m
infin
quel
des
plus
tous
term
vait d
(Kau
taine
de qu
W
aidé
en as
donn
collis
s'app
que l'
Déj
Walli
aires
en inv
et par
ture d
raison
énigm
trouv
(1684
intég
ralisé
quan
ferme
que,
born
Le
deva
calcul

L'Anglais Jean Wallis, l'un des plus grands géomètres et qui fut en même temps théologien, philosophe, littérateur, fit avancer les grands problèmes agités alors, comme la rectification et la quadrature des courbes. Dans l'*Essai sur les marées* et la *Mécanique céleste*, il porta au plus haut degré les recherches dynamiques; il montra une force inventive extrême dans l'*Arithmétique des infinis*, où déjà apparaissent en germe les méthodes à l'aide desquelles Newton devait bientôt analyser les lois les plus complexes des phénomènes physiques. Il traita la quadrature sur des bases plus générales qu'aucun de ses prédécesseurs, et trouva que, dans tous les cas où la valeur de l'une pouvait être exprimée dans les termes de l'autre sans exposants négatifs et fractionnels, elle pouvait déterminer la valeur de l'aire en termes finis. Nicolas Mercator (*Kauffman*) agrandit ce théorème en imaginant de réduire certaines expressions en une série continue de nombres, au moyen de quoi il obtint la quadrature de l'hyperbole (1667).

Wallis.
1616-1703.

Wallis résolut beaucoup d'autres problèmes et d'applications, aidé par son ami Charles Wren, homme d'une grande habileté en astronomie et en dynamique, science qu'il abandonna pour s'adonner à l'architecture. De concert, ils étudièrent la théorie de la collision des corps, et furent bientôt suivis par Huyghens, qui s'appuyait sur le principe, développé alors pour la première fois, que l'action et la réaction sont égales; et en direction opposée.

1602-1723.

Déjà, dans le problème de la quadrature des aires curvilignes, Wallis, avait eu l'ingénieuse idée d'introduire dans la série des aires connues les intermédiaires. Newton étendit cette méthode en inventant des séries générales applicables à cette quadrature, et parvint au théorème du binôme, appliqué aussitôt à la quadrature des courbes. Puis il trouva les fluxions, qui donnaient mieux raison de la méthode des indivisibles; ayant communiqué par énigmes sa découverte à Leibniz, celui-ci ou la devina, ou la trouva par lui-même, et lui donna le nom de *calcul différentiel* (1684). Ce calcul, bien plus facile et plus praticable que le calcul intégral, son inverse, est la plus grande des découvertes; il généralise les méthodes pour arriver, par des problèmes relatifs, à des quantités finies, et même jusqu'aux propriétés cachées qui renferment par essence le principe des limites. Leibniz détermina que, dans tous les cas, la quantité est circonscrite dans certaines bornes, et indiqua la manière de l'exprimer.

Leibniz et Newton reconnaissaient l'un et l'autre ce qu'ils se devaient mutuellement dans la découverte des fluxions ou des calculs différentiels; mais leurs partisans, gens qui toujours se

jettent dans l'excès, et les journalistes, qui volontiers attisent les querelles, troublèrent ce noble accord en mettant en avant la question de priorité; de là un incendie qui fut encore alimenté par l'orgueil national et l'amour-propre de savant (1).

Les nouveaux calculs furent puissamment aidés dans leurs progrès par les problèmes, soit purement analytiques, soit mécanico-géométriques, que se proposaient tour à tour les partisans de l'un et de l'autre. Ainsi Bernoulli proposa ceux de la courbe caténaire, de la ligne qui tombe avec le plus de célérité, des trajectoires orthogones, des tautochrones dans un milieu résistant; or, les solutions de ces problèmes et leur priorité portaient le combat sur le terrain de la science la plus positive: conflit regrettable, quoiqu'il en résultât des solutions importantes ou de meilleures méthodes à l'avantage de l'analyse nouvelle.

D'autres s'opposaient énergiquement au nouveau système par attachement pour l'ancien, et s'efforçaient de faire ressortir les cas partiels où il conduisait à des résultats inexacts. Les Bernoulli s'appliquèrent à étendre les idées de Leibniz; mais ce fut un triomphe lorsque le marquis de l'Hospital publia, en 1699, l'*Analyse des infiniments petits*.

Ainsi, après que Descartes avait ramené la géométrie dans les domaines du calcul, on possédait le moyen de considérer les fonctions de tout genre, de manière à rechercher par le calcul toutes leurs formes et toutes leurs modifications: méthode qui, consacrée ensuite sous le nom de *méthode différentielle*, est à celles qui l'avaient précédée comme la vapeur aux autres forces motrices.

Physique. ☐

1710.

C'étaient là aussi des secours pour la physique, déjà si glorieusement poussée dans la voie du progrès. La science du mouvement des eaux fut créée par le P. Castelli de Brescia; elle dut beaucoup encore à Dominique Guglielmini, de Bologne, à qui son

(1) Parmi ceux qui prirent parti dans la querelle entre Newton et Leibniz se trouva l'abbé Conti, de Padoue, l'un de ces esprits étendus qui, pour trop embrasser, ne terminent rien. Il était en Angleterre quand Leibniz lui adressa une lettre où il accusait de partialité le jugement porté par la Société royale de Londres. L'abbé Conti montra la lettre à Newton, qui déclara consentir à ce qu'il examinât de nouveau la question. Mais, en compulsant les pièces du procès, il en trouva quelques-unes qui, pour l'antériorité, éloignaient de Newton tout soupçon de plagiat. Cet aveu mécontenta Leibniz; d'un autre côté, il mécontenta Newton en donnant à connaître que tout ce jugement académique avait été rendu sous sa direction; qu'il avait lui-même trié les lettres qu'il convenait de publier dans le *Commercium epistolicum*, et que les notes étaient de lui.

Tra
suri
mét
Le
titut
tière
Il pr
tura
aveu
auton
moye
infini
ballon
tion d
cette
devan
ventio
Le
l'instr
Gui
des sc
momé
rie des
tructio
machin
quelle
tuel et
Traité
tiques
plus er
Huy
du per
courbe
il déter
duire,
On lui
centre
mécani
à des p
Lors

(1) Sc

Traité physico-mathématique sur la nature des fleuves valut la surintendance générale des eaux du Bolonais et la chaire d'hygrométrie fondée exprès pour lui.

Le jésuite François Lana-Terzi, de Brescia, examina la constitution des montagnes de son pays (1) et la cristallisation, matières où il s'appuya sur des théories qu'on a depuis abandonnées. Il proposa plusieurs choses nouvelles dans le *Magisterium naturæ*, comme d'enseigner à parler et à écrire aux sourds et aux aveugles de naissance; de faire des horloges perpétuelles et des automates; d'extraire la racine carrée d'un nombre par le seul moyen d'une addition et d'une soustraction, sans compter une infinité de secrets plus séduisants que fondés. Il imagina aussi un ballon aérostatique fait de lames de métal, et allégé par l'extraction de l'air; il se plaint de ne pas avoir les moyens d'exécuter cette expérience et d'autres encore. Pour cette découverte, il devança Montgolfier, comme il devança l'Anglais Tull dans l'invention d'un semeur.

Le P. Thomas Ceva, de Milan, poète et mathématicien, trouva l'instrument pour la trisection de l'angle.

Guillaume Amontons, de Paris, l'une des lumières de l'Académie des sciences, améliora par ses expériences l'invention des thermomètres, des baromètres et des hygromètres; il donna une théorie des frottements, et fit une horloge pour les bâtiments. La construction des navires, des charrues, des presses d'imprimerie et les machines en général furent l'objet de sa principale étude, dans laquelle il était dirigé par son désir de trouver le mouvement perpétuel et sa propre surdité. Le jésuite Paul d'Hoste donna le *Traité de la construction des navires*, et le *recueil des mathématiques les plus nécessaires à un officier*, qui furent les livres les plus en usage pour former des marins.

Huyghens démontra le premier la relation entre la longueur du pendule et le temps des vibrations; en cherchant dans quelle courbe un corps suspendu rendrait les vibrations des arcs égales, il détermina la cycloïde, et en forma un pendule destiné à produire, même dans les grands arcs, des mouvements isochrones. On lui doit, ou du moins à ses expériences, la découverte du centre d'oscillation, qui coopéra aux plus larges spéculations de la mécanique analytique. Un corps sollicité par des forces qui tendent à des points divers fut aussi l'objet de ses observations.

Lorsque la Société royale appela l'attention de ses membres sur

1687.

Mécanique.
1663-1703.Huyghens.
1629-1693

1669.

(1) *Saggio della storia naturalla della provincia di Brescia.*

la collision des corps, Huyghens, Wallis et Wren en déterminèrent les lois, c'est-à-dire l'égalité d'action et de variation, en établissant que la même force communique la vitesse en raison inverse de la masse des corps.

1667-1759. Leibniz rendit de grands services à la mécanique théorique en introduisant le principe de la *raison suffisante*, quoiqu'il le décréditât par l'exagération, et celui de la *loi de continuité*, par laquelle rien ne passe d'un état à un autre sans traverser tous les états intermédiaires; enfin, il affirma que la force d'un corps en mouvement n'est pas proportionnée à sa vitesse, mais au carré de cette vitesse. Cette théorie souleva de vives contradictions; or, bien que la différence parût énorme, le résultat était le même; mais les uns cherchaient le temps, les autres l'espace, et là se trouvait toute la différence.

1703. Leibniz avait appelé *force morte* la simple pression, et *force vive* la force en mouvement. Jean Bernoulli en déduisit la *conservation des forces vives*, c'est-à-dire la permanence, durant chaque changement graduel, de tout système de corps connexes dans l'ensemble des produits de leurs masses par les carrés de la vitesse: théorème qui abrège la solution de beaucoup de problèmes, et que Daniel Bernoulli prit pour base de son *hydrodynamique* (1738).

Optique.
1591-1626.

Dans l'optique, le Hollandais Willebrod Snell réussit là où avaient échoué l'Arabe Al-Hazen, le Polonais Vitellion et Képler; il trouva la loi de réfraction, qui réunit la déviation du rayon réfracté à la perpendiculaire et à l'angle d'incidence, dans le rapport d'une raison constante entre les sinus des angles formés par les rayons incidents et réfractés. Snell n'ayant pas exprimé sa découverte dans le langage clair de la trigonométrie, Descartes put se l'attribuer dans sa *Dioptrique* (1637); cependant, il en déduisit la loi de l'hypothèse arbitraire que la lumière procède avec d'autant plus de rapidité que les milieux sont plus denses.

Il fut combattu par Fermat, qui s'appuyait aussi sur une hypothèse, celle de l'action minime, que les recherches subséquentes sont venues confirmer; il soutint donc que la lumière est retardée par la densité des milieux, et de ce principe il déduisit que la réfraction est réglée par la loi des sinus.

Le Danois Érasme Bartolinus remarqua qu'un petit corps observé à travers un cristal de spath d'Irlande paraissait double; Huyghens, ayant étudié ce fait, détermina les lois de la double ré-

frac
expl
elle
l'ex
éthe
tous
exci
selon
actio
à la s
nos y
pliqu
raiso
le m
mais
les or
des c

Le
diffé
de l'
rayon
point
altern
réfran

Vin
toine
l'opin
mier
entière
laire
3° pou
grand
pas po
mitif,
menu
l'effet
sphère
on vo
du 42

(1) C
polarisa
(2) T

fraction (1). Il avait publié la belle théorie de la lumière (2) pour expliquer les simples phénomènes d'optique alors connus ; mais elle put ensuite , dans la main des philosophes futurs, suffire à l'explication des phénomènes les plus compliqués. Il supposait un éther d'une subtilité inconcevable, répandu dans tout l'espace et tous les corps, plus condensé dans les plus denses. Les ondulations excitées dans cet éther se propagent dans des directions diverses, selon l'impulsion originairement communiquée par une certaine action des corps lumineux. Ces ondulations propagées du centre à la sphère, comme dans l'eau que frappe une pierre, font éprouver à nos yeux, en y arrivant, la sensation de la vue. Il lui fut facile d'expliquer la réflexion et la réfraction, ordinaire ou double, et la raison constante entre les angles d'incidence et de réfraction dans le même milieu. Les faits devaient confirmer cette hypothèse ; mais elle restera incomplète tant qu'on n'expliquera pas pourquoi les ondulations du fluide lumineux sont sphéroïdales dans le cas des cristaux, et sphériques dans les autres cas.

Le jésuite François-Marie Grimaldi publia à Bologne, en 1663, différents cas optiques de grande importance, entre autres celui de l'inflexion de la lumière et la double réfraction produite par le rayon solaire tombant sur le prisme. La curiosité ne s'arrêta point sur ce problème, et lui-même l'expliquait à l'aide d'une alternative de condensation et d'expansion, au lieu d'en déduire la réfrangibilité de la lumière.

Vingt-six ans avant que parût l'*Optique* de Newton, Joseph-Antoine Barbari, de Savignano, mort en odeur de sainteté, répudiant l'opinion d'Aristote, entreprit d'examiner : 1° les couleurs du premier arc-en-ciel, et celles du second, dans lequel elles se trouvent entièrement renversées ; 2° la figure constante et parfaitement circulaire des deux arcs-en-ciel, et leur position par rapport au soleil ; 3° pourquoi, à mesure que le soleil s'élève sur l'horizon, une plus grande section de cet arc est visible. Il soutient que la nuée ne suffit pas pour produire l'arc-en-ciel tant qu'elle reste dans son état primitif, mais qu'il est nécessaire que, se résolvant en gouttes très-menues, elle soit frappée de face par le soleil ; or, il le prouve par l'effet des pluies artificielles et des cascades, ainsi que par les sphères de cristal pleines d'eau exposées au soleil, dans lesquelles on voit distinctement les couleurs de l'iris jusqu'à la déclinaison du 42° du rayon visuel sur la ligne qui passe par le centre solaire,

(1) Cette observation a produit, de nos jours, la magnifique découverte de la polarisation de la lumière.

(2) *Traité de la lumière* ; 1690.

tandis qu'elles paraissent en sens inverse à l'inclinaison du 52°. Dans toutes ces démonstrations, il fait grand usage de la géométrie et de la trigonométrie. Si cet ouvrage n'est pas connu des étrangers, c'est la faute des Italiens eux-mêmes, attendu qu'il n'a été mentionné que par un très-petit nombre de leurs écrivains.

Astronomie.

Les persécutions ne retardèrent pas le triomphe du vrai système du monde, bien que certaines personnes se considérassent encore comme obligées à quelques ménagements envers l'opinion que l'on croyait conforme aux sentiments de l'Église; quelques-unes pliaient, dans ce but, le fait à l'Écriture comme Tycho-Brahé; d'autres, l'Écriture au fait, comme Foscarini. Le jésuite Jean-Baptiste Riccioli, de Ferrare, recueillit dans son *Almageste* tout ce qu'avaient pensé les astronomes jusqu'à son temps, et prétendit donner un nouveau système qui ne heurtât point les préjugés; or, il ne fait pas même mention des lois de Képler.

Un autre jésuite, Honoré Fabre, Français, grand pénitencier à Rome, déclara que, le mouvement de la terre une fois démontré, l'Église aurait à s'expliquer sur la manière dont il faudrait entendre au figuré les passages de l'Écriture; c'en fut assez pour que le saint office lui intentât un procès, et le retint cinquante jours en prison.

Descartes, après avoir ramené la géométrie nouvelle à une grande généralité, se mit à croire que le système du monde et la philosophie de la mécanique pouvaient aussi se construire sur une théorie déduite d'un petit nombre d'axiomes présumés. Il s'imaginait pouvoir les trouver dans quelques idées métaphysiques de la Divinité, dont il tirait, par voie de déduction, les lois de la nature et le motif par lequel les choses sont constituées comme nous les voyons; mais, tandis qu'il prétendait, par un enchaînement de conséquences, déterminer les modifications possibles des agents matériels, il semble qu'il se contredit en acceptant l'expérience et l'induction, dont il fait, du reste, des auxiliaires subordonnés à ses théories. Il fut le premier cependant qui tenta d'expliquer et de relier tous les mouvements planétaires à l'aide de principes physiques qui, tout en renfermant des suppositions gratuites, ne manquaient pas de caractère philosophique.

Après avoir posé les idées du mouvement de la matière et de ses attributs, c'est-à-dire l'étendue, l'impénétrabilité et l'inertie, il essayait de raisonner sur ces bases à priori. L'espace est rempli par la matière, dont toutes les parties sont douées de mouvement dans des directions infiniment variées, et de leurs combinaisons naissent

un mo
la mat
se lim
plus s
corps
gradu
la mat
centrif
tées cir
la méri
Képl
de Des
quait q
démon
sur des
cette h
à l'imag
vu les
imagin
leil. Cet
sourit a
remplac
métaph
cussions
Gasse
nic, et d
établies
observa
Mercure
venu vér
passage
Les lo
qui, tou
porter le
assez con
était véri
du foyer
pas en vé
quels pas
On av
progrès
s'occupa

HIST

un mouvement circulaire et la force centrifuge; de telle sorte que la matière vient à se distribuer en une infinité de tourbillons qui se limitent et se circonscrivent tour à tour. En petit, la matière la plus subtile constitue le tourbillon dans lequel se balancent les corps les plus denses; puis, après un accroissement successif et gradué, la terre et les planètes sont les centres d'un tourbillon où la matière subtile est pressée vers le milieu, tandis que la force centrifuge l'en repousse; enfin, ces planètes mêmes sont emportées circulairement dans le grand tourbillon du système solaire avec la même tendance.

Képler avait déjà découvert ses lois, avec lesquelles le système de Descartes n'offrait aucune conformité, système qui n'expliquait que la circularité des orbites lorsqu'il était précisément démontré qu'il n'existe point de cercles. Mais, bien que fondée sur des postulats imaginaires et qui n'expliquent pas les faits, cette hypothèse fut accueillie avec idolâtrie, parce qu'elle parlait à l'imagination et aux sens; d'ailleurs, comme tout le monde avait vu les effets du tourbillon dans l'air ou l'eau, il était facile d'en imaginer autant dans le mouvement des planètes autour du soleil. Cette idée de rattacher immédiatement la nature à la Divinité sourit aux gens pieux; elle parut opportune dans les écoles pour remplacer le système décousu d'Aristote, d'autant plus que le ton métaphysique des spéculations cartésiennes entretenait les discussions scolastiques.

Gassendi, sectateur de Galilée, soutint le système de Copernic, et démontra l'analogie qui existe entre les lois du mouvement établies par les mécaniciens, et celles du mouvement de la terre. Il observa le premier le passage d'une planète sur le soleil, qui fut Mercure; Képler, qui l'avait prédit, mourut avant que ce fait fût venu vérifier l'ellipticité des orbites; puis on examina en 1639 un passage de Vénus.

Les lois de Képler s'accréditaient ainsi parmi les astronomes, qui, tout en adoptant les orbites elliptiques, essayaient de rapporter le mouvement à quelque centre; ils n'avaient pas encore assez compris Képler pour voir que la loi qu'il avait découverte était véritablement celle de la nature, savoir un mouvement autour du foyer dans lequel est placé le soleil, mouvement uniforme non pas en vélocité linéaire, mais dans les aires des secteurs sur lesquels passe le rayon.

On avançait néanmoins dans la connaissance du ciel grâce aux progrès des mathématiques et de la mécanique. Huygens, qui s'occupait avec un soin extrême des télescopes, en construisait d'une

1602 1653.

1651.

longueur démesurée, pour lesquels il employait des verres objectifs ayant jusqu'à cent trente pieds de longueur focale (1); cette nouvelle dimension, outre l'avantage d'un grossissement plus considérable, diminue l'inconvénient de diverses nuances dont la décomposition de la couleur entoure l'image. Huyghens, en adaptant le micromètre au télescope, et Picard, en substituant aux simples niveaux le télescope à cadran, munirent l'œil de l'observateur pour de nouvelles découvertes; en outre, le premier donna des chronomètres d'une extrême exactitude. En modifiant le principe théorique sur lequel est fondé le télescope à réfraction, on put inventer le télescope à réflexion, qui peut-être est encore plus simple; mais il exigeait d'autres combinaisons encore pour être réduit en pratique, combinaisons qui furent trouvées par Jacques Gregory, dont les nombreuses recherches servirent beaucoup l'optique.

1658.

Le Danois Olaus Roemer paraît avoir eu, vers 1690, la première idée de l'instrument des passages.

Huyghens découvrit que l'apparence anormale de Saturne venait d'un anneau dont il est entouré.

Liouville avait découvert, dès 1619, la précession d'équinoxes; Jean Bayer, d'Augsbourg, avait donné un nom à chaque étoile, qu'il distinguait par des lettres grecques ou latines; Mercator, dans ses *Institutions astronomiques* (1676), employa le calcul décimal.

1687.

Jean Hévélius, de Dantzick, dessina la surface de la lune (*Selenographia*, 1647); outre la libration de cette planète en latitude, observée par Galilée, il en trouva une en longitude.

Ce fut un grand avantage pour la science que la fondation d'observatoires, dont la dépense est au-dessus des moyens d'un particulier, et qui rassemblent une série de faits auxquels ne suffit pas la vie d'un homme. Ces établissements furent placés dans les attributions d'un officier public lorsque l'exactitude des observations astronomiques devint une chose importante. Celui que Tycho-Brahé avait fait construire fut malheureusement abandonné; mais l'observatoire de Paris fut fondé en 1667, celui de Greenwich en 1675, et ce dernier, malgré les inconvénients du climat, fournit plus d'observations systématiques que tout le reste de l'Europe ensemble. Jean Flamsteed, auteur de deux ouvrages sur l'*Equation du temps* et la *Théorie lunaire*, fut chargé de le diriger; observateur infatigable, il rédigea un *Atlas céleste*

(1) On dit que le Français Auzout, son contemporain, en fit de six cents pieds.

meille
mille
Ha
tique
à l'ég
fet, j
étaient
soit p
de M
déter
une a
mat,
retour
afin d
le 26
versat
se co
cette
regard
Isaa
l'avait
progr
lustre
les ins
ments
infinis
troduir
ces m
fut nor
des m
calme,
ans m
gloire
l'abbay
New
l'astron
Il mult
autre il
ment s
le chan
lui per
tre. Il d

meilleur que celui de Bayer, où il détermina la position de trois mille étoiles, et surtout de celles du zodiaque.

1717.

Halley, son successeur, y introduisit plusieurs améliorations pratiques; et suggéra des perfectionnements aux tables de la lune, à l'égard de laquelle il fit une découverte très-importante; en effet, jusque alors on avait cru que les mouvements des planètes étaient uniformes, et il trouva que dans la lune ils étaient tant soit peu accélérés. En observant le phénomène rare du passage de Mercure sur le soleil, il eut l'heureuse idée d'en profiter pour déterminer les parallaxes des planètes. Jeune encore, il resta une année à Sainte-Hélène, et, malgré les incommodités du climat, il passa en revue les astres de l'hémisphère méridional. De retour en Angleterre, il repartit immédiatement pour Dantzick, afin de s'entretenir de sa découverte avec Hévélius; il y arriva le 26 mai 1679, et, sans perdre le temps en saluts et en conversations, il se mirent à observer ensemble comme des gens qui se connaissent depuis longtemps: ils s'étaient rencontrés dans cette patrie commune vers laquelle tous deux dirigeaient leurs regards.

Halley.
1684-1742.

1676.

Isaac Newton, le plus grand nom de ce siècle, comme Galilée l'avait été du précédent, recueillit et fit mûrir les résultats des progrès antérieurs. Il naquit à Woolsthorpe le jour où mourait l'illustre Florentin, et, dès son enfance, il s'appliquait à améliorer les instruments qui servaient à ses jeux. On lui fit étudier les éléments d'Euclide, la géométrie de Descartes, l'arithmétique des infinis de Wallis et l'optique de Képler; mais son esprit sut introduire dans ce travail l'uniformité de méthode dont manquaient ces matériaux précieux. Sa renommée ayant bientôt grandi, il fut nommé président de l'Académie royale et inspecteur suprême des monnaies. Doué d'un tempérament très-doux et d'une âme calme, il poussa sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans malgré ses occupations immenses et variées, entouré de la gloire la plus étendue; enfin, il fut enseveli à côté des rois, dans l'abbaye de Westminster.

Newton.
1643-1727.

Newton apporta des innovations dans la mécanique, l'optique, l'astronomie, et fit avancer toutes les sciences auxquelles il toucha. Il multiplia les expériences en chimie, et peut-être avant tout autre il indiqua l'attraction élective; mais il médita principalement sur la chaleur et les variétés de température produites par le changement des corps en solide, en liquide ou en gaz; ce qui lui permit d'assigner des termes fixes à l'échelle du thermomètre. Il donnait ainsi une base aux deux divisions capitales de la

chimie, établissait une gradation méthodique du thermomètre, de manière à pouvoir comparer les observations faites en un lieu quelconque, et signalait l'affinité qui consistait dans l'attraction réciproque des molécules : théorie qui repoussait les hypothèses gratuites de points, d'anneaux, de crochets, à l'aide desquels on croyait que les éléments se tenaient entre eux.

Dans l'optique, en portant une attention scrupuleuse sur le prisme et les effets des cristaux lenticulaires, il conclut que la lumière du soleil n'est pas homogène, mais composée d'une infinité de rayons primitifs diversement réfrangibles, réfrangibilité inhérente au rayon lui-même, à quelque modification qu'il soit soumis (1). Il découvrit aussi la réflexibilité de la lumière, ce qui fait que les rayons plus ou moins réfrangibles sont aussi plus ou moins réfléchibles, et prêtent aux objets des couleurs diverses selon le différent degré sous lequel ils sont réfléchis. Il reconnut ainsi la diffraction ou inflexion de la lumière, déjà découverte par Grimaldi (2).

La nature de la lumière une fois connue, Newton en fit des applications pratiques. Afin d'éviter les aberrations produites par la réfraction, il forma des télescopes à réflexion (3), dont le perfectionnement ne devait point avoir de limites ; il améliora tellement la construction de Grégory que son télescope, dont la longueur n'était que de six pouces, faisait voir l'objet plus grand et plus distinct que celui de six pieds.

Il construisit un microscope sur un principe analogue, et exposa les diverses expériences de la composition et de la recomposition de la lumière ; en outre, il examina avec une délicatesse inexprimable les couleurs présentées par des couches très-minces d'air ou de

(1) Guillaume Herschell démontra et H. Engelfield vérifia ensuite qu'il existe dans un rayon solaire des rayons de chaleur qui ne sont pas lumineux, et des rayons lumineux qui ne donnent pas de chaleur.

(2) La théorie des ondulations ou vibrations, qui prévaut aujourd'hui, ne fut pas néanmoins désapprouvée par Newton. Dans une de ses lettres à Boyle, insérée, en 1822, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, il admet la propagation de la lumière par les vibrations de l'éther préexistant et répandu partout ; il croit même que l'existence de cet éther peut donner aussi l'explication des phénomènes de la pesanteur ou de l'attraction.

(3) Newton crut que l'on ne pourrait jamais éviter les couleurs prismatiques dans le télescope à réfraction ; mais ce fut une des choses, en petit nombre, sur lesquelles il se trompa ; car, à la suite des raisonnements du Suédois Klingestier, Dollon inventa un verre particulier (*flintglass*) à l'aide duquel on empêche la dispersion sans nuire à la réfraction. Il en est résulté que les télescopes à réfraction se sont tellement perfectionnés qu'on abandonne tout à fait aujourd'hui ceux à réflexion.

liquid
cation
difficil
en to
tion et
peuvent
sait au
mouvé
un fluid
des co
du pris
une ch
observ
Wollas

New
canique
comple
savoir
les som
et du p
dédusi
la théor
des for
géomé
mécani
tion co
simple
avec un
inverse
tion de
pulsive
si une a
la prem
la diag
tent les
théorie
mouver
géomé
qu'un e
force ce

(1) Ph

liquide, en forma l'échelle qui porte son nom, et donna l'explication véritable de l'arc-en-ciel. Pour résoudre le problème si difficile de la vision, il suppose que les objets lumineux dardent en tous sens des parcelles imperceptibles, soumises à l'attraction et à la répulsion, si bien que les phénomènes de la lumière peuvent s'expliquer par les lois dynamiques. Huyghens, qui supposait au contraire la lumière produite, comme le son, par un mouvement de vibration communiqué par le corps lumineux à un fluide très-élastique, n'avait pu rendre raison de la formation des couleurs dans la réfraction ordinaire de la lumière au moyen du prisme. En un mot, Newton soumit à l'examen expérimental une classe entière de phénomènes qui jusque-là n'avaient été observés qu'à titre de simple curiosité; sur ce point jusqu'à Wollaston, les progrès furent nuls.

Newton apporta aussi de grandes améliorations dans la mécanique et la dynamique. Wallis (1669) avait établi un système complet de statistique sur le principe de Stévin et de Galilée, savoir que l'équilibre a lieu toutes les fois qu'il y a égalité dans les sommes des *moments*, c'est-à-dire dans le produit de la force et du poids par la vitesse du point où il est appliqué. Varignon déduisit, dans le *Projet d'une mécanique nouvelle* (1687), toute la théorie de l'équilibre de l'unique principe de la composition des forces; mais les *Principes* de Newton (1), qui réduit à la géométrie pure les trois lois du mouvement, et mesure l'action mécanique par les effets qu'elle produit, amenèrent une révolution complète. Tous les mouvements célestes dérivent de cette simple loi que chaque parcelle de matière attire toutes les autres avec une force proportionnelle au produit de leurs masses, et inverse du carré des distances mutuelles, ce qui donne l'explication de toutes les perturbations. Un corps qui, par une force impulsive, continuerait à se mouvoir uniformément en ligne droite, si une autre force agit sur ce corps dans une tendance inclinée sur la première, devra se mouvoir par la résultante que déterminera la diagonale du parallélogramme, dont les deux côtés représentent les deux forces. Newton fonde sur ce simple principe sa théorie des forces centrales, qui fait concevoir exactement le mouvement autour d'un centre. Remarquable par les inventions géométriques, il parvint à mettre en évidence ce théorème insigne qu'un corps lancé en ligne droite et soumis à l'action d'une force centrale tournoiera dans quelque une des sections coniques,

(1) *Philosophiæ naturalis principia mathematica.*

lorsque la force varie en raison inverse du carré de la distance du foyer.

L'immense puissance de son intelligence lui fit trouver les conséquences mathématiques dans les différents cas. Déjà Képler avait donné les trois grandes lois inductives du mouvement céleste, et hasardé l'hypothèse que le soleil attirait les corps qui se trouvaient dans sa sphère d'action avec une force qui diminuait à proportion de la distance, et, en outre, que la lumière diminue d'intensité comme les carrés des distances. Bouillaud observa aussi, après avoir introduit les orbites elliptiques dans son système astronomique, que « si l'attraction existe, elle diminue comme le carré des distances. » Borelli soutient plus clairement (*Sur les satellites de Jupiter*, 1666) que toutes les planètes se meuvent autour du soleil selon une loi générale, comme les satellites au tour des planètes, et que cette force, dont le soleil est l'unique source, les retient de telle sorte que ces astres ne peuvent s'écarter de leur centre d'action.

Hooke, qui avait tenté de mesurer les variations de la gravité à l'aide des pendules, voulut donner un système du monde fondé sur trois suppositions : 1° que tous les corps célestes gravitent vers les centres, et attirent non-seulement leurs parties propres, mais aussi les autres corps célestes, dans la sphère de leur activité ; 2° que tous les corps en mouvement simple le continueront en ligne droite tant qu'une autre force ne les fera point dévier par une courbe composée ; 3° que ses forces sont d'autant plus puissantes que le corps attiré est plus voisin de leur centre. Il invitait à examiner ces hypothèses pour trouver la loi véritable à l'aide de laquelle les astronomes expliqueraient les mouvements célestes.

La route se trouvait ainsi frayée pour arriver à la découverte de la gravitation et à ses lois ; mais il paraît que Newton y parvint par une autre voie.

Les corps tendent à se mouvoir en ligne droite, et une force extérieure peut seule les maintenir dans un mouvement circulaire ; si donc les planètes, en tournant avec une extrême rapidité autour du soleil, ne s'élancent pas par la tangente de leur courbe, il faut dire qu'elles en sont empêchées par une force quelconque. On connaît l'anecdote de la pomme qui tomba sur la tête de Newton dans un jardin où il se reposait, et qui le fit réfléchir si jamais la lune aurait pu tomber ainsi. En comparant les lois de la chute des corps graves, établies par Galilée, avec celle en vertu de laquelle ses planètes étaient maintenues dans leur révolution autour du

soleil
une f

Ce
mités
son e
tirent
inver

Nev
étonn
gulari
sa for
reflux

L'a
comm
qui so
Angeli
comèt

d'en
Brahé
Pythag
mètes

pouvai
Il répè
qu'il n
mais q

Nous r
est pas
exprim

Hévé
mètes
selon u
chent

la loi l
des pro
C'est
antérie
théorèm
par un
existen
phénom

soleil, il affirma qu'elles tendaient à tomber dans cet astre par une force égale à celle qui les en repoussait en ligne droite.

Cette loi de mouvement centripète et centrifuge n'est pas limitée à notre système solaire; ce système est aussi attiré dans son ensemble par le système des étoiles, et les corps célestes s'attirent l'un l'autre, toujours en proportion des masses et en raison inverse des carrés des distances.

Newton put alors expliquer un grand nombre de phénomènes étonnants; il démontra que les aberrations de la lune et les irrégularités apparentes des autres planètes, la nutation de la terre et sa forme sphéroïdale, la précession des équinoxes, le flux et le reflux avaient pour cause nécessaire les lois de la gravitation.

L'apparence et les mouvements des comètes étaient considérés comme anomaux. Le Napolitain Alphonse Borelli fut le premier qui soumit leurs cours au calcul. Dans une lettre au P. Étienne de Angeli, professeur de mathématiques à l'école de Padoue, sur la comète de septembre 1664, il démontrait qu'il était impossible d'en représenter le mouvement soit avec le système de Tycho-Brahé, soit avec celui de Ptolémée, mais seulement avec celui de Pythagore; qu'il avait compris, à l'aide du calcul, que les comètes décrivent une parabole autour du soleil, et que, si l'on pouvait l'observer longtemps, on trouverait une orbite elliptique. Il répète dans une autre lettre au grand-duc, du 4 mai 1665, qu'il ne peut croire que la marche des comètes soit rectiligne, mais qu'elles décrivent une courbe semblable à la parabole (1). Nous n'avons pas les démonstrations qu'il promet; mais il n'en est pas moins vrai qu'il devance Newton de trois lustres, et qu'il exprime clairement ce qui apparaissait confusément à Dörfel.

Hévélius lui-même avait déjà établi que le mouvement des comètes est plus courbe dans certaines parties que dans d'autres, selon une parabole ayant son sommet au point où elles s'approchent davantage du soleil. Newton ne vit là qu'un nouveau cas de la loi la gravitation, cette forme qui provient de la force même des projections originaires.

C'est ainsi qu'il rattachait à son principe toutes les découvertes antérieures, les phénomènes du ciel avec les lois dynamiques, les théorèmes géométriques avec les hypothèses hasardées. Il termine par un hymne à la cause première, et déduit les preuves de son existence et de sa perfection des lois admirables qui régissent les phénomènes naturels.

(1) ZACH, *Zeitschrift für Astronomie*, t. VIII, p. 379; année 1827.

L'attachement au cartésianisme, cette masse de vérités si différentes de ce qu'on avait enseigné jusque alors et l'impossibilité de les démontrer à l'aide des anciennes méthodes d'investigation mathématique, furent autant d'obstacles à la théorie de l'attraction. Sa clarté et sa simplicité même lui rendaient défavorables ceux qui ne voyaient dans la philosophie que des choses difficiles pour l'intelligence.

Newton faisait ou paraissait faire si peu de cas des mathématiques et de ses propres découvertes, qu'il regrettait d'avoir compromis pour elle sa tranquillité. Lorsqu'il publia ses travaux, ce ne fut jamais de sa propre volonté, mais pour obéir à des sollicitations ou empêcher les plagats; il refusa plusieurs fois de combattre ses contradicteurs ou d'éclaircir les doutes : *Je ne sais, disait-il, ce que le monde pensera de mes travaux; mais il me paraît ressembler à un enfant qui trouve en s'amusant sur le rivage tantôt une petite pierre, tantôt une coquille plus belle que celles qui ont été trouvées par ses compagnons, pendant qu'il a devant lui tout un immense océan de vérités non encore découvertes.*

Calculer et méditer, telle était sa vie. Quelqu'un lui demandait comment il était parvenu à de si admirables découvertes : *En y pensant toujours*, répondit-il. Parfois il lui arrivait de se mettre sur son lit pour s'habiller, et là, saisi par la méditation, il restait absorbé des heures entières. D'autres fois, il oubliait de manger; ainsi les habitudes ordinaires de la vie se trouvaient sans liaison avec ses pensées. Il écrivait à Bentley : *Si j'ai rendu quelques services au public, ils ne sont dus qu'à la persévérance et à une méditation patiente.* Il dit, dans la Préface de ses *Principes* : *Toute la difficulté de la philosophie consiste à rechercher derrière les phénomènes du mouvement les forces de la nature, et à démontrer derrière celles-ci les autres phénomènes.*

Dans les mathématiques abstraites, il n'eut d'autre rival que Leibniz. Sa patience industrieuse lui fit inventer, dans ses expériences, des méthodes sans exemple pour rechercher les effets de causes dont il reconnaissait l'action. Esprit très-vaste, il embrassait les rapports les plus éloignés, et rassemblait dans d'immenses théories les éléments épars de la vérité. Lui aussi sentait l'utilité des hypothèses pour expliquer les faits; mais il voulait premièrement que l'on assurât que l'objet pris comme cause n'était pas lui-même hypothétique, mais qu'il existait en réalité; deuxièmement, qu'il fût apte à produire les faits que l'on voulait expliquer par son moyen.

L'histoire et la chronologie, à laquelle il tenta, par des efforts

plus hardis qu'heureux, d'appliquer les vérités astronomiques, servaient à le distraire, disait-il, de ses nombreuses études. Ce mot de lui : *O physique, sauve-moi de la métaphysique !* semblait indiquer un sensualiste pur ; mais, au contraire, il n'échappa point à la manie théologique de son siècle, et il se complaisait à ce qu'il appelait des *fantaisies mystiques* ; il écrivit même de nombreuses dissertations sur la théologie, et troubla la lumière qui l'éclairait en voulant la porter au milieu des ténèbres de l'*Apocalypse*, matière sur laquelle Napier avait aussi débité des fadaïses.

L'Italie ne peut opposer aucun nom à celui-là ; mais elle compte une famille entière de savants illustres. Jean-Dominique Cassini, né de parents riches dans le comté de Nice, fut élevé par les jésuites ; il s'appliqua secrètement à l'astrologie, qui lui inspira le goût de l'astronomie, et à vingt-cinq ans il professait déjà cette science à Bologne, où il avait succédé à Cavalieri. Son examen de la comète de 1652, bien qu'erronée, lui valut de grands éloges ; il résolut le problème où avaient échoué Képler et Bouillaud : « Deux intervalles étant donnés entre la position vraie et la position moyenne d'une planète, déterminer géométriquement son apogée et son excentricité. » Au moyen des taches, il détermina la rotation de diverses planètes sur leurs axes, améliora les tables de réfraction, construisit le célèbre méridien de Saint-Pétron, un des plus grands instruments d'astronomie qui existent, afin de préciser la loi des déplacements diurnes du soleil. Cassini s'appliqua à cette étude pour vérifier un point fondamental de la théorie de Képler, savoir que la terre ralentit sa marche quand elle est plus éloignée du soleil, et l'accélère lorsqu'elle en est plus voisine ; il réussit. Il constata pareillement l'importante loi des réfractions indiquée par Tycho-Brahé, qui, néanmoins, pensait qu'elle cessait dès que l'astre s'élevait au delà de 45° au-dessus de l'horizon ; Cassini démontra que cette loi n'était interrompue à aucune hauteur. Ainsi l'astronomie peut être soumise aux mesures les plus délicates, et les tables du soleil, qu'il intitula, pour suivre la mode, *Oracle d'Apollon*, parurent une merveille.

En 1664, il commença ses études sur Jupiter, dont il détermina la rotation et les ombres que les satellites y projettent en passant entre cet astre et le soleil ; en 1668, il en donna les éphémérides, qui sont admirables pour l'époque où elles parurent. Ainsi se complétait la découverte de Galilée ; les navigateurs avaient un moyen de connaître les longitudes ; le spectacle d'un autre système planétaire qui représente le nôtre en petit confirmait l'enseignement

Les Cassini.
1625-1712.

de Pythagore et de Copernic, et donnait une nouvelle preuve des lois qui avaient été assignées aux mouvements de la terre.

Chargé de déterminer les confins entre la Toscane et l'État pontifical, Cassini étudia avec Viviani le cours du Pô et celui de la Chiana, les gisements des Apennins et les coquillages fossiles qui s'y trouvent.

Le pape, en récompense de ses services, le nomma inspecteur des eaux; l'Académie des sciences de Paris se l'associa comme correspondant; puis, appelé en France par Louis XIV, « comme Soxigène d'Égypte l'avait été à Rome par Jules César (1), » il se rendit dans ce royaume, où il fut naturalisé. Les honneurs qu'on lui prodigua ne firent que l'exciter à s'en rendre plus digne. Il fut avec Picard l'un des principaux promoteurs du voyage à Cayenne, pour observer la parallaxe de Mars, alors très-voisin de la terre. On fixa dans cette occasion la valeur précise de la parallèle du soleil, qui se trouva juste de dix secondes, comme Cassini l'avait conjecturé; on reconnut aussi mathématiquement la distance du soleil à la terre, et par conséquent les véritables dimensions de notre système planétaire, que Képler avait crues bien moindres qu'elles ne le sont en réalité. On découvrit aussi que la pesanteur diminue en allant vers l'équateur, ce qui conduisait à trouver la véritable forme de la terre.

Ces mérites appartiennent à d'autres; pendant ce temps, Cassini méditait sur la lumière zodiacale, indiquée d'une manière fugitive par Képler, et il établit que le soleil est entouré d'une espèce de nébuleuses qui se prolongent dans le sens de son équateur jusqu'au delà de Vénus. Après la découverte du premier satellite de Saturne par Huyghens, il en observa quatre autres, auxquels il se hâta de donner le nom du grand roi, sans avoir aperçu les deux autres qui s'offrirent aux regards d'Herschell en 1789. Il fit connaître la libration de la lune, et perfectionna, s'il ne le trouva, le moyen de calculer pour tous les pays les éclipses du soleil par la projection de l'ombre de la lune sur le disque de la terre, et de s'en servir pour déterminer les longitudes terrestres.

Cassini, il est vrai, ne fit aucune découverte capitale; mais la nature des siennes popularisa son nom, à tel point qu'il fut considéré par beaucoup de personnes comme le créateur de l'astronomie en France, par tous comme un des ornements les plus remarquables du trône de Louis XIV.

(1) FONTENELLE.

1677-1756.

Le génie de l'astronomie parut héréditaire dans sa famille. Jacques, son fils, agrégé dès l'âge de dix-sept ans à l'Académie des sciences et dès dix-neuf à celle de Londres, parcourut l'Europe; puis, à son retour, il s'unit à son père pour exécuter le célèbre méridien de l'observatoire de Paris, commencé par Picard en 1669, et qui fut poussé alors jusqu'au Roussillon et à Dunkerque; mais, dans cette mesure, il se trouva que la valeur moyenne des six degrés et demi au sud de Paris était plus grande que celle des degrés au nord; cette différence indiquait, contrairement à l'opinion commune, que les degrés diminuaient vers le pôle, c'est-à-dire que la terre s'aplatissait au lieu de s'allonger, ce qui démentait la belle théorie de Huyghens et de Newton sur la formation de l'ellipsoïde terrestre.

Ici grand débat : pour le résoudre, on mesura le parallèle entre Brest et Strasbourg, mesure qui amena le même résultat que celle du méridien, et ces deux résultats étaient faux. Les défenseurs de la vérité ne se découragèrent pas de la double condamnation portée contre elle, et ils finirent par la trouver.

1714-1756.

Lorsqu'elle parut évidente après l'expédition scientifique du Nord, César-François Cassini se mit à corriger les travaux de son père, et donna au méridien, sans toutefois le perfectionner entièrement, une exactitude suffisante pour devenir la base de la grande opération géographique à laquelle avaient travaillé trois générations de cette famille.

Ainsi grandissait l'esprit de l'homme, et Bossuet, qui l'observait des hauteurs de Sinaï, s'écriait : « Je ne suis pas de ceux
« qui font grand état des connaissances humaines, et je con-
« fesse néanmoins que je ne puis contempler sans admiration
« ces merveilleuses découvertes qu'a faites la science pour pé-
« nétrer la nature, ni tant de belles inventions que l'art a trou-
« vées pour l'accommoder à notre usage. L'homme a presque
« changé la face du monde.... il est monté jusqu'aux cieux;
« pour marcher plus sûrement, il a enseigné aux astres à le guider
« dans ses voyages; pour mesurer plus également sa vie, il a obligé
« le soleil à rendre compte, pour ainsi dire, de tous ses pas....
« Or, comment une créature si faible aurait-elle pu acquérir une
« telle supériorité si elle n'avait en son esprit une force su-
« périeure à toute la nature visible, un souffle immortel de
« l'esprit de Dieu, un rayon de sa face, un trait de sa ressem-
« blance (1)? »

(1) Sermon pour le vendredi de la quatrième semaine de carême.

ÉPILOGUE.

Ce siècle peut être considéré, après les commotions profondes du précédent, comme une ère de paix malgré tant de guerres souvent frivoles. Les révolutions comme celle de Cromwell, et les ministres comme Richelieu appartiennent à l'époque antérieure. Il s'agit dans celle-ci de vaincre l'enthousiasme par la régularité, le fanatisme par la tolérance, le désordre par l'élégance, l'originalité de la pensée par la rectitude de l'esprit et la règle mesurée de la médiocrité : siècle épisodique qui veut faire de la grandeur sans considérer le passé ni l'avenir, et réformer avec des idées partielles. Ce n'est plus la liberté et la religion, mais la politique, les finances et le commerce qui figurent seuls sur des balances iniques, où le sang n'est d'aucun poids. Les princes, maîtres de tous les pouvoirs nationaux, donnent le repos en compensation des franchises, et ne laissent rien faire aux peuples pour leur amélioration. La Fronde est la parodie de la Ligue, comme le jansénisme est la parodie de la réforme. Au lieu du concile de Trente, nous avons la bulle *Unigenitus*; dans les compositions, l'art domine plus que l'idée; des esprits cultivés, comme Fénelon et Bartoli, succèdent à des génies grossiers, mais originaux, Racine à Shakspeare, Puffendorf à Grotius; les voyages ne sont qu'une suite de ceux de Colomb et de Vasco de Gama; la littérature ecclésiastique est substituée à la théologie, l'application à l'invention, le talent au génie. Turenne combat au service de Louis XIV, comme Eugène à celui de l'empereur. Le bizarre Charles XII ne supporte pas la comparaison avec les héros de la guerre de Trente ans; on loue Torricelli comme élève de Galilée; Newton lui-même confirme les théories de Copernic et de Képler; Boileau et Menzini dictent les règles d'un art qui ne produit pas de chefs-d'œuvre, comme pour les démentir; Bayle et Le Clerc commencent dans le journalisme la guerre de tirailleurs; Leibniz prêche un éclectisme conciliateur.

Cependant, l'esprit philosophique acquiert de la maturité et se reconnaît lui-même pour recommencer la lutte; il y a moins de de savants profonds, mais la culture intellectuelle est plus étendue;

il y a moins de science, mais elle est plus solide; on emploie les langues vivantes; l'esprit d'investigation s'est accru; les anciens préjugés sont rejetés; par maxime, la foi reste séparée de la raison, la théologie de la philosophie, l'imagination du raisonnement, et de là vient que l'une déchoit et que l'autre triomphe. Tout est livré à la publicité, jusqu'aux aventures frivoles: moyen certain de réduire même ce qui est grand au niveau ordinaire. Le besoin ou du moins le désir qu'éprouve l'esprit humain d'obtenir l'assentiment des autres donne naissance aux académies; l'expérience, après s'être exercée sur le monde matériel, voudrait s'aventurer aussi dans le monde métaphysique.

L'Italie ne compte plus que comme la proie d'autrui, et ses efforts pour s'affranchir se réduisent à des émeutes, jusqu'au moment où ses souffrances diminuent par la diminution de ses espérances. L'Espagne et le Portugal, qui avaient occupé avec elle le premier rang dans les vicissitudes du siècle précédent, restent dans le crépuscule, tandis que les jours de splendeur approchent pour d'autres nations. Dans ces dernières même, la pensée devient servile. Vico, le seul dont la pensée s'élève à des spéculations originales, n'est pas compris, et Buhle ne fait pas même mention de ce grand génie. Ce n'est pas à coup sûr parce qu'elles étaient catholiques, puisque la France catholique brillait du plus vif éclat. L'Université, la Sorbonne reconnaissaient le pape pour juge suprême dans les choses ecclésiastiques, et cependant combien de grands penseurs ne vit-elle pas surgir? Le cartésianisme fut une brillante erreur; mais il enseigna à rechercher la vérité avec ses propres forces, et à secouer le joug des autorités scolastiques. Si l'Eglise en conçut de l'effroi, ce n'était pas sans motif, puisque la philosophie de Descartes produisit Malebranche et Spinoza, adversaires et pourtant jumeaux.

Le rapport intime entre les progrès de la philosophie et de la langue nationale put se voir dans l'Allemagne, qui, pour avoir négligé la langue, resta en arrière des conquêtes de la pensée, dont elle avait proclamé la liberté.

En Angleterre, la domination inhabile de quelques souverains fit que les penseurs eurent à combattre à la fois les croyances et la tyrannie; d'où il résulta que la politique, la philosophie et la religion se développèrent parallèlement.

Mais partout ailleurs, comme en ce pays, les questions religieuses deviennent politiques, et Louis XIV chasse les protestants de son royaume, tandis qu'il les protège en Allemagne et négocie avec la Porte; l'Eglise est entravée par l'État, et la grande in-

telligence de Bossuet se trouve réduite à soutenir les incohérences gallicanes, à louer les présomptions de Louis XIV. Cependant, la religion conserve encore force de loi, séduit l'imagination par les pratiques, l'esprit par les discussions, le cœur par les institutions. Les établissements pour les missions et l'éducation du clergé se multiplient; les gens du beau monde veulent terminer par une conversion une vie dissipée; les grands écrivains font profession de christianisme, et Galilée, Pascal, Descartes, Malebranche, Leibniz, Newton prennent la plume pour sa défense. Mais cet appui qu'ils lui prêtèrent, tant de preuves accumulées de l'existence de Dieu révèlent qu'il fallait répondre aux défis que jetait l'irréligion par la voix de Socinius, de Spinoza, de Bayle, de Hobbes, Hobbes qui niait Dieu et croyait aux démons.

La tolérance des croyances et du culte n'était pas admise; tandis que l'Espagne et la France se causaient un tort immense par l'expulsion des Maures et des hérétiques, les calvinistes déclaraient à Gap que le pape était l'Antechrist; en Hollande, les arminiens et les gomaristes se déchiraient entre eux; on faisait une révolution en Angleterre pour exclure du trône un héritier catholique.

Les sciences d'investigation, en marchant sur les traces du siècle passé, arrivent à des résultats nouveaux. Tournefort ramène la botanique à des principes généraux, comme Vauban l'art des fortifications; Lemery ouvre à la chimie la voie dans laquelle Stahl doit la pousser ensuite; Reineau, Sauveur, Napier, Descartes font grandir les mathématiques; les règles éternelles des mouvements célestes, devinées par Képler, sont démontrées par le grand Newton, l'un de ces esprits qui savent résumer les progrès antérieurs pour créer une vaste synthèse.

La marine et l'art des fortifications se perfectionnèrent; on mesura la terre, de même que les orbites excentriques des comètes: la machine pneumatique fut introduite par Boyle; le baromètre, par Torricelli; le micromètre, par Auzout; par d'autres, les horloges à pendule, à spirale, à répétition. Böttiger inventa la porcelaine, qu'un autre Saxon, Tschirnhaus, fait rivaliser avec celle de la Chine. On apprend à peindre sur émail; l'usage du quinquina, du chocolat, du café, des journaux s'introduit; l'Espagnol Jean-Paul Bonet trouve le moyen d'enseigner à parler aux sourds-muets. Tavernier, Thévenot, Chardin nous familiarisent avec l'Orient, Ludolphe avec l'Abyssinie, les jésuites avec la Chine; quelques Anglais rencontrent sur leur route les ruines de Palmyre, d'autres celles d'Herculanum, et d'autres celles de Palenké.

Les sciences morales acquièrent plus d'importance du moment où la société, ayant cessé de reposer sur la religion, tente de s'asseoir sur des principes rationnels, d'appliquer le droit public aux rapports entre les peuples sous le nom de droit des gens, de donner pour base à la législation positive les théories du droit naturel, et de substituer des règles générales aux conditions particulières déduites de l'histoire et du caractère de chaque pays; mais, dans la pratique, des questions de cérémonial, de dépendance, d'immunités remplissent de bruit et d'intrigues les cours, qui font consister leur orgueil dans la jouissance jalouse de petites distinctions. On agite froidement à Vienne la manière dont il faut recevoir Sobieski, son libérateur. Il y eut plus de disputes au sujet du titre d'archiduc ou de grand-duc, ambitionné par Cosme de Toscane, que pour la paix de Constance.

De pareils différends faisaient traîner en longueur les traités internationaux; ils attestaient toutefois que les États entendaient négocier avec liberté et indépendance. En effet, la diplomatie acquérait alors le premier rang, et les rapports entre les puissances se resserraient davantage, grâce à une plus grande régularité dans le système des ambassades. Ferdinand le Catholique fut le premier qui en établit à demeure près de certaines cours; Richelieu donna l'exemple d'avoir aussi des ambassadeurs près des petits États, qui s'en trouvaient flattés comme d'un signe de souveraineté. On voulut malheureusement en faire un système d'espionnage; les relations secrètes et les luttes de prééminence furent des germes de discorde et même de guerres; si la diplomatie servit quelquefois à mettre des bornes à des ambitions conquérantes, elle ne fut pas moins souvent la cause de ruptures qui mécontentèrent les populations (1).

(1) La Suède et la Pologne eurent de longs débats pour la question des *et cætera*. Ladislas, roi de Pologne, prenait à l'égard de Christine le titre de *roi de Pologne, grand prince de Lithuanie*, puis trois *etc.*, et voulait qu'elle se contentât à son égard de celui de *reine de Suède, grande princesse désignée de Finlande*, avec un seul *etc.* Un des motifs pour lesquels Charles X déclara la guerre à la Pologne, en 1655, fut que Jean-Casimir l'avait appelé, en lui écrivant, *roi de Suède* avec deux *etc.* De graves diplomates firent une longue dissertation pour nous démontrer toute l'importance des *etc.* Quant à nous, profane, qu'il nous soit permis de les opposer à ceux qui rient du *Filioque* et de ce qu'on appelle les autres subtilités des conciles; nous rappellerons également à ceux qui raillent certaines expressions introduites par ces assemblées, pour accorder les opinions ou déterminer plus étroitement leur sens, ces autres termes inventés par la diplomatie de sécularisation, de médiatisation, de légitimité, de non-intervention, etc.

Alors on vit une diplomatie astucieuse et à double langage, qui ne dédaigna ni le poignard ni le poison, et prêta la main aux trames dirigées contre les États rivaux. Un duc italien se mêla à des misérables pour soulever Gênes, et son ministre, dit-on, ourdissait des machinations à Nantes dans le but de détrôner Louis XIII. Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin, le Machiavel de son siècle, nous révèle cette politique qui, redevenue païenne, faisait du salut du peuple la loi suprême. Richelieu disait ouvertement : *Avant de commencer une entreprise, j'y réfléchis bien; quand je l'ai résolue, je marche droit au but; je renverse tout, je fauche tout; puis je recouvre tout de ma robe rouge.* De là des violations manifestes du droit des gens, que l'on prétendit pallier par des raisonnements; l'indépendance des nations foulée aux pieds; ce droit de non-intervention dans les affaires intérieures des autres États, qu'on avait respecté lors même que l'Angleterre envoyait son roi à l'échafaud, ou changeait de dynastie, fut lésé à l'égard des faibles. On dispose du Mantouan, du Montferrat, de Parme et de Plaisance sans écouter non-seulement les populations, mais les princes eux-mêmes; dans la guerre de la succession d'Espagne, véritable retour à la barbarie, le droit des gens perd autant qu'il avait gagné jusque-là, et l'indépendance des nations est outrageusement méconnue.

Les guerres, que chaque puissance faisait autrefois sans que d'autres se crussent obligées d'y prendre part si ce n'est par intérêt, traités ou relations de familles, sont désormais entreprises par des nations d'intérêts différents et même opposés qui forment des groupes politiques tout à fait en désaccord avec ceux de l'histoire et de la géographie.

L'Allemagne est d'abord le centre de l'un d'eux, ensuite la France, à laquelle se rattachent, pour ou contre, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Italie; Venise, la Hongrie, la Transylvanie viennent se ranger autour de l'empire ottoman, et le Nord combat pour la Livonie, de la possession de laquelle semble dépendre la suprématie septentrionale.

Les guerres sont conduites avec non moins de férocité qu'à aucune autre époque, non-seulement par les Turcs en Hongrie et les Russes en Scandinavie, mais par les Français dans le Palatinat et le Piémont, par les Piémontais et les Autrichiens en France. En outre, l'oppression que les guerres ont amenée est consacrée dans l'intérêt de la paix.

Ce fut pourtant une amélioration certaine que l'établissement

des
mon
toy
dim
le
sold
app
par
sanc
fam
conc
mili
règl
capi
les
quan
mas
plus
La
de fé
droit
sonn
privi
L'
poin
pouv
La
forti
préte
hard
pouv
tions
pas s
arist
mag
restr
desp
plier
Le
prise
quer
ques

des armées permanentes ; s'il ne profita ni à la richesse ni à la morale, ni peut-être au maintien de la paix, il permit aux citoyens de jouir de quelque tranquillité ; les maux de la guerre diminuèrent lorsque les rapports des armées entre elles et avec le peuple furent mieux déterminés. L'uniforme adopté pour les soldats contribua au maintien de la discipline ; les magasins, les approvisionnements, la solde écartèrent la nécessité du pillage et par suite les représailles. La formation des régiments donna naissance à un esprit de corps qui constituait comme une nouvelle famille ; dans les pays dissidents, on ne troubla point le culte ; la condition des prisonniers de guerre devint meilleure ; les tribunaux militaires garantirent les populations des passions privées ; des règles exactes s'introduisirent pour les trêves, les armistices, les capitulations ; on dut faire sommation aux places fortes avant de les attaquer ; les commandants furent autorisés à les rendre quand une défense obstinée ne devait avoir pour résultat qu'un massacre inutile. Enfin, la dignité de nation et d'homme fut plus respectée.

La législation tend à se régénérer dans ce qu'elle avait encore de féodal ; elle détruit le reste de ce gouvernement, restreint le droit canonique aux spécialités ecclésiastiques, soumet les personnes et les choses à une loi unique, et déclare la guerre aux privilèges.

L'exemple de la France, qui élevait la monarchie jusqu'au point de vouloir qu'elle devint Église, fit tourner au profit du pouvoir central les progrès scientifiques.

Là où la monarchie a prévalu, l'aristocratie doit chercher à se fortifier de quelque droit coutumier, ou à soulever de subtiles prétentions d'étiquette ; en France, les parlements ne tirent leur hardiesse que de la certitude où ils sont que leurs membres ne peuvent être chassés du siège qu'ils ont acheté. Les représentations se maintiennent dans les contrées où l'élément féodal n'a pas succombé sous l'élément national. En Angleterre, l'élément aristocratique s'affermir ; la noblesse territoriale prévaut en Allemagne au point d'arriver à la souveraineté ; les États de Suède restreignent la prérogative royale ; la noblesse polonaise se rend despotique ; dans la Romagne, les familles princières se multiplient.

Les finances étant devenues indispensables aux grandes entreprises, les gouvernements, pour accroître leurs revenus, appliquent les idées des théoriciens et emploient les hommes pratiques.

Cependant, l'expérience manque encore à l'art de créer la richesse et de la distribuer, et l'on n'aperçoit pas les liens qui rattachent la fortune privée à celle de l'État. Partout triomphe le système mercantile, et comme la quantité d'argent est tenue pour l'unique richesse, c'est l'argent qui devient l'objet de tous les soins. Lorsqu'on vit la Hollande d'abord, puis l'Angleterre arriver par les manufactures et le commerce maritime à une prospérité merveilleuse, on s'imagina que le secret de leur grandeur se trouvait dans ces deux grandes industries, et l'on se mit à les favoriser au détriment du reste. Les gouvernements, qui se croyaient plus sages que l'intérêt privé, voulurent diriger les fabriques et les entreprises, régler par les tarifs l'entrée et la sortie; l'isolement, dans leur opinion, était le suprême bien, et chaque nation devait se suffire à elle-même, c'est-à-dire ne rien acheter et ne rien vendre, tandis qu'ils voyaient la gloire dans l'extension du commerce.

Le besoin des denrées étrangères qui était devenu populaire, l'impulsion que le négoce avait reçue, et la liberté, son élément essentiel, dont il jouissait encore dans une certaine mesure, étaient les causes de cette prospérité qu'on attribuait au contraire aux règlements. }

Les colonies devinrent ainsi très-importantes, et les puissances maritimes déterminèrent les oscillations de la balance politique; mais le commerce devint la guerre de la paix pendant laquelle les États ne cessaient de s'observer avec défiance. Mutuellement jaloux, ils prétendaient obtenir de leur voisin ce qu'ils étaient bien éloignés de vouloir lui accorder, et multipliaient les occasions de guerre. Lorsque la guerre était déclarée, on cherchait à faire à l'ennemi le plus de mal possible; telle fut la cause de la piraterie et des lettres de marque; les colonies avaient à souffrir pour les questions européennes, et la liberté des neutres était violée.

De cette source encore dérivait la grandeur de l'Angleterre. Sa révolution fut la première où l'on proclama hautement les franchises nationales, et dans laquelle on vit les représentants non d'une classe, mais de la nation, en venir à une guerre ouverte avec le roi; elle en sortit constituée de telle sorte qu'elle parvint, de progrès en progrès, à la conquête de cette liberté raisonnée où elle vit un besoin particulier et local, et que plus tard l'assemblée constituante proclamera comme un besoin général.

L'Espagne aussi, en passant aux Bourbons, s'arrêta dans sa honteuse décadence, bien qu'elle dût encore tarder à pouvoir développer les germes de liberté laissés dans son sein par le

catholicisme et le moyen âge. L'Autriche, dépossédée de ce bien, voit s'élever d'un côté la Prusse, qui forme comme une seconde Allemagne, avec une culture intellectuelle, une religion et des intérêts distincts; de l'autre, le Piémont, qui, maître des clefs de l'Italie, tient la balance entre elle et la France. L'Empire, au lieu d'être un intermédiaire entre l'Autriche et la France, devint un instrument dans les mains de celle-ci, et prodigua son sang pour des causes étrangères; puis, à la fin du siècle, il n'y avait plus d'Allemands, plus de ligue catholique et protestante, mais des Autrichiens et des Prussiens, toujours agités et n'agissant jamais.

Les peuples de l'Europe orientale acquièrent de l'importance par les événements asiatiques, comme les peuples de l'Occident par le commerce. La Turquie cesse d'être fanatique et de faire de la religion la condition capitale de tous les traités; elle reçoit des ambassadeurs, et cède, contrairement aux préceptes du koran, les territoires qu'elle avait conquis. L'épée de Sobieski lui trace sous les murs de Vienne le fatal *Tu ne passeras pas outre*, et la paix de Passarowitz vient lui assigner les limites dans lesquelles il ne lui restera plus qu'à se défendre. Sa décadence détermine pour l'Autriche une nouvelle grandeur et l'affranchissement de la Hongrie, de même que la chute des Mongoïs avait amené l'élévation de la Russie.

Cette puissance, qui a toujours convoité la mer Noire et le Bosphore, s'efforce de se mêler aux affaires de l'Europe, dont elle veut greffer la civilisation sur la Finlande, sa possession assurée.

En somme, ce siècle fut inique sans grandeur, passionné sans générosité; il n'offrit aucune exaltation, mais des raisonnements, du calcul, d'ignobles intrigues pour atteindre un but différent de celui qu'on proclamait; à l'exception de la révolution d'Angleterre, on n'y rencontre aucun de ces grands événements qui frappent l'imagination et entraînent les cœurs.

En le désignant sous le nom de *siècle de Louis XIV*, on ne fit pas seulement acte d'adulation, mais on montra que la France avait prévalu en Europe par sa culture intellectuelle, au point de lui donner le ton et d'imposer sa langue comme universelle. De la sympathie qu'inspirait cette civilisation intérieure, naquit la grandeur du pays plutôt que des conquêtes de son roi. En tenant sur pied de grandes armées, même pendant la paix (Henri IV avait eu quatorze mille hommes, Louis XIV en eut cent quarante mille), il obligea les autres pays à l'imiter, à l'exception de l'An-

gleterre et de la Hollande, qui en furent heureusement empêchées par la jalousie des représentants de la nation ; de là cette pluie européenne envenimée par Frédéric II, devenue gangreneuse avec Napoléon.

Louis XIV, renonçant à l'habitude d'avoir un ministre tout-puissant, répartit les affaires entre plusieurs secrétaires d'État ; les autres rois l'imitèrent dans cette réforme, bien qu'ils n'eussent pas à beaucoup près le savoir et l'expérience suffisante. Son exemple fit prévaloir la monarchie, qui ruinait les souverainetés partielles ; le cardinal de Richelieu avait démoli les donjons de l'Auvergne pour rendre les rois puissants ; ceux de l'Écosse, de l'Irlande furent détruits par Cromwell, ennemi des rois. Louis XIV accoutuma les seigneurs à quitter leurs châteaux pour la cour ; en plaçant souvent dans les premiers emplois des hommes de la bourgeoisie, il encouragea le tiers état. En effet, bien qu'il semblât le mépriser ou plutôt ne pas le connaître, un obstacle inattendu surgit dans les écrivains alors que la monarchie paraissait affranchie de toute entrave. Le grand roi peut les éblouir, mais ses persécutions les font éclater ; soit dans des feuilles éphémères, soit dans d'énormes in-folio, soit dans des pamphlets sur les questions du moment, ils invitent le peuple à reconnaître ses droits, en attendant que le moment vienne de les réclamer. ;

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEIZIÈME VOLUME.

LIVRE XVI.

	Pages.
CHAPITRE I ^{er} . — Coup d'œil général.....	1
CHAPITRE II. — France. Louis XIII et Richelieu.....	9
Première guerre des huguenots.....	13
Caractère de Richelieu.....	14
Secunde guerre des huguenots.....	15
Troisième guerre.....	16
Le P. Joseph.....	21
Cinq-Mars.....	22
L'Académie.....	24
Fin de Louis XIII.....	25
CHAPITRE III. — Régence. Mazarin. La Fronde.....	26
Mazarin.....	27
Parlement.....	29
Cardinal de Retz.....	31
La Fronde.....	32
Journée des barricades.....	33
Condé et Turenne.....	41
Paix des Pyrénées.....	43
CHAPITRE IV. — Administration de Louis XIV. Colbert. Économie politique.....	45
Finances.....	49
Colbert.....	51
Colbertisme.....	55
Économie politique.....	56
Prospérité de la France.....	59
Poste.....	61
CHAPITRE V. — Guerres. Hollande.....	64
Changement dans la tactique.....	65
Fortifications.....	67
Marine.....	ib.
Renau.....	68
Jean Bart.....	69
Triple alliance.....	73
Hollande.....	ib.
Partis hollandais.....	76
Les de Witt.....	77
Fin des de Witt.....	80
Paix de Nimègue.....	83
CHAPITRE VI. — Nouvelles guerres. Les bombardements. Paix de Ryswick.....	84

	Pages.
Catinat.....	90
Paix de Ryswick.....	91
CHAPITRE VII. — Le roi, la cour et la société.....	92
Édifices.....	99
Dévotion.....	113
Hôtel de Rambouillet.....	119
La cour.....	122
Madame de Sévigné.....	125
Conversions.....	128
Madame de Longueville.....	ib.
Ninon.....	132
La Brinvilliers.....	134
Point d'honneur.....	135
CHAPITRE VIII. — Éloquence et politique sacrée, Bossuet et Fénelon. Le quiétisme.....	141
Bourdaloue.....	145
Massillon, La Rue.....	146
Bossuet.....	147
Fénelon.....	149
Quiétisme.....	153
CHAPITRE IX. — Démêlés avec la cour de Rome.....	159
Régale.....	161
Déclaration de 1682.....	163
Les franchises.....	165
CHAPITRE X. — Révocation de l'édit de Nantes.....	167
Les dragonnades.....	170
Camisards.....	175
CHAPITRE XI. — Le jansénisme.....	177
Jansénius.....	180
Les cinq propositions.....	183
Saint-Cyran.....	185
Port-Royal.....	187
Arnauld.....	191
Probabilisme.....	ib.
Pascal.....	197
Racine.....	205
Quesnel.....	208
Bulle <i>Unigenitus</i>	209
CHAPITRE XII. — La controverse chrétienne.....	212
Jurieu.....	215
Bayle.....	216
Huet.....	222
CHAPITRE XIII. — Langue et littérature françaises.....	229
Balzac.....	ib.
Voiture.....	230
Chapelain.....	232
L'Académie.....	235
J. B. Rousseau.....	241
La Fontaine.....	242
Boileau.....	243
Moralistes. — Saint-Évremond.....	245

TABLE DES MATIÈRES.

823

Pages.		Pages.
90	La Rochefoucauld.....	246
91	La Bruyère.....	247
92	Saint-Simon.....	ib.
99	Fontenelle.....	248
113	CHAPITRE XIV. — Langue morte. Critique.....	250
119	Latinistes.....	ib.
122	Académie des inscriptions et belles-lettres.....	251
125	Journaux.....	253
128	Les anciens et les modernes.....	256
ib.	Dacier.....	257
132	CHAPITRE XV. — Le théâtre.....	259
134	Corneille.....	262
135	Racine.....	267
	Molière.....	271
141	CHAPITRE XVI. — L'Angleterre, Charles 1 ^{er}	276
145	Pétition des droits.....	285
146	Guerre civile.....	289
147	Court parlement.....	ib.
149	Long parlement.....	290
153	Les indépendants.....	299
159	Cromwell.....	301
161	CHAPITRE XVII. — République anglaise.....	311
163	Bataille de Dunbar.....	316
165	Le protectorat.....	318
167	Constitution.....	319
170	Richard Cromwell.....	323
175	CHAPITRE XVIII. — La Restauration anglaise.....	325
177	Charles II.....	ib.
180	Quakers.....	327
183	G. Penn.....	328
185	Quadruple alliance.....	330
187	Peste.....	ib.
191	Incendie.....	ib.
ib.	Titus Oates.....	332
197	<i>Habeas corpus</i>	
205	Whigs et Tors.....	
208	Jacques II.....	336
209	Guillaume d'Orange.....	338
212	CHAPITRE XIX. — Guillaume III, Anne.....	344
215	Bill de compréhension.....	345
216	Anne.....	349
222	Banque d'Angleterre.....	355
229	Compagnie des Indes.....	356
ib.	Grande-Bretagne.....	357
230	CHAPITRE XX. — Littérature anglaise.....	359
232	Milton.....	ib.
235	Dryden.....	364
241	Swift.....	366
242	Addison.....	368
243	Pope.....	ib.
245	De Foë.....	369

	Pages.
Harrington.....	370
Hobbes.....	372
Comberland.....	375
Locke.....	376
CHAPITRE XXI. — L'Allemagne.....	379
Frères moraves.....	385
Études.....	386
CHAPITRE XXII. — Les Turcs.....	391
Amurat III.....	392
Mahomet III.....	ib.
Achmet I ^{er}	393
Uskoques.....	ib.
Moustapha I ^{er} et Othman II.....	395
Amurat IV.....	ib.
Maronites.....	396
Druses.....	397
Faccardin.....	ib.
Perse.....	398
Abbas le Grand.....	399
Guerre de Candie.....	401
Soliman III.....	409
Paix de Carlowitz.....	412
Bataille de Péterwaradin.....	414
Paix de Passarowitz.....	ib.
CHAPITRE XXIII. — Hongrie et Transylvanie.....	415
Tékéli.....	417
Joseph I ^{er}	421
CHAPITRE XXIV. — Espagne et Portugal.....	423
Philippe IV.....	428
Portugal.....	430
Jean IV.....	432
Alphonse VI.....	433
Pierre II.....	ib.
Charles II.....	436
CHAPITRE XXV. — La succession espagnole.....	437
Philippe V.....	441
Bataille de Friedlingue.....	444
Bataille de Hochstedt.....	ib.
Traité d'Utrecht.....	451
Paix de Rastadt.....	452
CHAPITRE XXVI. — Fin de Louis XIV.....	453
CHAPITRE XXVII. — Scandinavie.....	463
Suède.....	ib.
Christine.....	ib.
Charles X.....	469
Paix de Roskild.....	472
Charles XI.....	473
Danemark.....	474
CHAPITRE XXVIII. — Pologne.....	479
Jean-Casimir.....	ib.
Troubles de Lubomirski.....	482

	Pages.
Jean III. Sobieski.....	483
CHAPITRE XXIX. — Russie.....	484
Vassili IV.....	489
Ivan IV.....	490
Cosaques.....	492
Sibérie.....	495
Romanov.....	498
Alexis Michelovitch.....	499
Fédor.....	503
Constitution de la Russie.....	<i>ib.</i>
Boyard.....	<i>ib.</i>
Bourgeois.....	504
Paysans.....	<i>ib.</i>
Clergé.....	<i>ib.</i>
CHAPITRE XXX. — Pierre le Grand et Charles XII.....	503
Charles XII.....	<i>ib.</i>
Bataille de Narva.....	512
Mazeppa.....	515
Bataille de Pultawa.....	516
Mort de Charles XII.....	517
Changement dans la constitution suédoise.....	<i>ib.</i>
Mort de Colz.....	522
Paix de Nystadt.....	523
Noblesse.....	526
Le Tchinn.....	<i>ib.</i>
Église.....	<i>ib.</i>
Alexis.....	530
Second voyage du czar.....	585
Mort de Pierre 1 ^{er}	536
CHAPITRE XXXI. — Italie. Domination espagnole. Venise. Conjuraction de Bedmar.....	538
Royaume de Naples.....	545
Campanella.....	550
CHAPITRE XXXII. — Venise.....	564
Uscoques.....	566
Conjuraction de Bedmar.....	568
Le duc d'Ossuna.....	569
CHAPITRE XXXIII. — La Savoie. La Valteline. Gènes. Succession de Mantoue. Peste de Montferrat.....	<i>ib.</i>
Emmanuel-Philibert.....	570
Charles-Emmanuel.....	571
Valteline.....	572
Gènes.....	573
Peste.....	580
CHAPITRE XXXIV. — État pontifical.....	584
Alexandre VII.....	587
Clément IX et Clément X.....	588
Innocent XI.....	591
Alexandre VIII.....	592
Innocent XII et Clément XII.....	<i>ib.</i>
CHAPITRE XXXV. — Influence de Louis XIV. Messine. Gènes. Les Barbets.	

	Pages.
Succession espagnole.....	594
Soulèvement de Messine.....	597
Bombardement de Gènes.....	600
Barbets.....	601
Guerre de la succession espagnole.....	603
CHAPITRE XXXVI. — Toscane.....	608
Cosme 1 ^{er}	ib.
Académie de la Crusca.....	609
François-Marie.....	611
Ferdinand 1 ^{er}	ib.
Cosme II.....	612
Ferdinand II.....	613
Cosme III.....	615
CHAPITRE XXXVII. — Littérature italienne.....	617
Le Tasse.....	618
Mariini.....	625
Métaphores.....	628
Prédicateurs.....	631
Grammairiens.....	636
Bartoli.....	637
Pallavicino.....	638
Segneri.....	ib.
Magalotti.....	639
Salvini.....	642
Tassoni.....	ib.
Bracciolini.....	ib.
Chiabrera.....	643
Arcadie.....	644
Filicaja.....	645
Guidi Menzini.....	646
Théâtres.....	648
Mécènes.....	649
CHAPITRE XXXVIII. — Beaux-arts.....	650
Les Carrache.....	652
Dominiquin.....	654
Albane.....	655
Caravage.....	ib.
Guide.....	656
Guercino.....	657
Pierre de Cortone.....	658
Salvator Rosa.....	659
Florentins.....	660
Perspective.....	661
Crémonais.....	ib.
Les Campi.....	662
Les Procaccini.....	ib.
Milansais.....	663
Génois.....	ib.
Vénitiens.....	665
Sculpture et architecture.....	666
Bernin.....	666

TABLE DES MATIÈRES.

827

Pages.		Pages.
594	Maderno.....	669
597	Fontana.....	670
600	Borromini.....	672
601	Espagnola.....	678
603	Vélasquez.....	679
608	Murillo.....	ib.
ib.	Flamands.....	680
609	Rubens.....	ib.
611	Van-Dyck.....	ib.
ib.	Hollandais.....	681
612	Ramboccio.....	ib.
613	Allemands.....	682
615	Anglais, Jones.....	ib.
617	Wren.....	683
618	Français.....	ib.
625	Poussin.....	685
628	Callot.....	686
631	Le Sueur.....	687
636	Le Brun.....	688
637	Migoard.....	689
638	Puget.....	690
ib.	Perrault.....	691
639	Émaux.....	693
642	CHAPITRE XXXIX. — Philosophie.....	694
ib.	Cassendi.....	695
ib.	Descartes.....	697
643	Huet.....	706
644	Malebranche.....	708
645	Spinoza.....	713
646	Locke.....	719
648	Leibnitz.....	723
649	Thomassin.....	729
650	CHAPITRE XL. — Sciences sociales.....	730
652	Puffendorf.....	732
654	Éducation.....	737
655	Économie politique.....	740
ib.	Banques.....	ib.
656	Jurisprudence.....	741
657	Gravina.....	743
658	Domat.....	744
659	CHAPITRE XLI. — Sciences historiques.....	746
660	Géographie.....	ib.
661	Littérature orientale.....	747
ib.	Archéologie.....	748
662	Chronologie.....	749
ib.	Érudition.....	750
663	Les Pères de Saint-Maur.....	753
ib.	Journaux.....	758
665	Philosophie de l'histoire.....	763
666	Vico.....	764
666	CHAPITRE XLII. — Sciences naturelles et exactes.....	771

	Pages.
Torricelli.....	772
Académie del Cimento.....	773
Académie des sciences.....	775
Société de Londres.....	776
Chimie.....	777
Boyle.....	778
Histoire naturelle.....	780
Anatomie.....	782
Quinquina.....	785
Botanique.....	787
Géologie.....	790
Mathématiques.....	793
Wallis.....	795
Physique.....	796
Mécanique.....	797
Huyghens.....	<i>ib.</i>
Optique.....	798
Astronomie.....	800
Halley.....	803
Newton.....	<i>ib.</i>
Les Cassini.....	809
ÉPILOGUE.....	812

	Pages.
.....	772
.....	773
.....	775
.....	776
.....	777
.....	778
.....	780
.....	782
.....	785
.....	787
.....	790
.....	793
.....	795
.....	796
.....	797
.....	<i>ib.</i>
.....	798
.....	800
.....	803
.....	<i>ib.</i>
.....	809
.....	812

